
Biblioteca del Marqués
DE LA
CANDELARIA

ENCYCLOPEDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Precédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

DICTIONNAIRE
DE TOUTES LES ESPÈCES DE CHASSES.



A PARIS,
Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins. N°. 18.

L'AN TROISIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
UNE ET INDIVISIBLE.

AVERTISSEMENT.

C'EST un des ſpectacles les plus intéreſſans offerts par l'hiſtoire naturelle, que de voir les animaux de toutes les eſpèces aux priſes avec l'homme qui les pourſuit. Le chaſſeur trouve dans ſon expérience & dans ſon induſtrie les moyens de faire la guerre & de tendre des piéges à toutes les peuplades du règne animal. Mais ſoit que l'agreſſeur veuille donner la mort ou faire des eſclaves, il ne remporte pas toujours une victoire facile; ſouvent il a lieu d'admirer & même de craindre la force, le courage, l'adreſſe & les ruſes que les animaux oppoſent à leur ennemi. L'inſtinct de l'animal s'élève quelquefois juſqu'à la hauteur du génie humain. Cette lutte entre le roi des animaux & ſes ſujets ordinairement très-rebelles, eſt donc un des points de vue de l'hiſtoire naturelle, qui méritoit bien qu'on s'y arrêtât.

La ſociété eſt auſſi très-intéreſſée à connoître par quel art on peut ſe procurer des objets de première néceſſité, ou d'utilité, ou d'agrément, que la chaſſe fournit. Il y a une infinité d'ouvrages épars, où l'on donne quelques notions à cet égard; mais l'enſemble de tout ce qui concerne cet exercice & la langue particulière & uſitée des différentes chaſſes n'avoient pas encore été réunis dans un ordre encyclopédique & méthodique. Il a fallu en même temps conſulter les arts qui s'occupent des uſtenſiles & des préparatifs de cette guerre. Il n'a pas été moins néceſſaire de faire une revue générale de tous les animaux, pour les mettre en activité, & les conſidérer dans leurs combats, dans leurs attaques, dans leur défenſe, dans leur fuite, dans leur eſclavage, dans leur défaite. Il y a en outre des établiſſemens, des équipages, des entrepriſes & des acceſſoires qui exigent des détails particuliers. Il ne faut pas omettre les précautions dont on ſe ſert pour multiplier certaines eſpèces propres à nos beſoins ou à nos plaiſirs, ni négliger de faire connoître les moyens qu'on emploie pour diminuer le nombre de certaines eſpèces mal-faiſantes. Nous devons dire auſſi comment le chaſſeur fait dreſſer ou inſtruire les animaux qui doivent le ſeconder.

Cette guerre de l'homme contre toutes les eſpèces d'animaux, & l'art qu'il a trouvé

dans son industrie pour les combattre & les subjuguer, sont de toute antiquité. La chasse, soit qu'on l'envisage comme un moyen de satisfaire à nos besoins, ou comme un simple délassement, a été réputée dans l'ordre de la nature, d'après l'expérience de tous les temps & l'exemple de tous les peuples. Cependant elle a trouvé autant de censeurs outrés que d'apologistes enthousiastes, parmi les anciens & les modernes, parce qu'elle a été envisagée sous le double rapport de son utilité & de ses abus.

Le plus ancien écrivain qui en ait parlé avec éloge, est le célèbre Xénophon, qui fut à-la fois grand guerrier, historien judicieux & philosophe politique. Il a composé un Traité de la Chasse, dans lequel il considère l'âge le plus propre à cet exercice, ainsi que les qualités du corps & de l'esprit qu'il exige; il s'étend avec complaisance sur l'usage des filets, des rets & des piéges qu'il décrit; il caractérise les différentes races de chiens dont on peut tirer des services; il indique les saisons, les terrains & même les tons de musique qu'on doit choisir pour obtenir les plus grands avantages. Il entre dans les détails qui concernent entr'autres, la chasse du lièvre, du cerf, des biches & sur-tout du sanglier. Il rapporte à ce sujet plusieurs traits de force & d'adresse des chasseurs. Enfin, il s'applique à faire voir combien la chasse influe sur les travaux militaires, & entretient le goût pour la vertu. Il ne néglige même pas de réfuter la doctrine des sophistes qui se sont montrés contraires à ses sentimens.

Arrien de Nicomédie, l'historien d'Alexandre-le-Grand, a composé aussi un Traité de la Chasse. Oppien d'Anazarbe, ville de Cilicie, est principalement connu par son beau poëme sur la chasse & la pêche. Et de notre temps, l'illustre naturaliste Buffon a parlé avec énergie de l'empire de l'homme sur les animaux. Cet empire, dit-il, est légitime. Aucune révolution ne peut le détruire; c'est l'empire de l'esprit sur la matière. Si l'homme n'étoit que le premier de l'ordre des animaux, les seconds se réuniroient pour lui disputer son autorité; mais c'est par supériorité de nature que l'homme règne & commande; il pense, & dès-lors il est maître des êtres qui ne pensent point.

De l'empire de l'homme sur les animaux naît dans certaines circonstances le droit de les tuer; cette conséquence est exacte par rapport aux bêtes féroces, qui n'existent sur la terre que pour la dévaster. L'homme a donc eu raison de les faire reculer vers

les limites du monde, & de réduire leurs espèces à un petit nombre d'individus. Ces êtres destructeurs doivent être traités comme des assassins ; ils sont nos ennemis nés, & par conséquent nos victimes naturelles.

Parmi les chasses célèbres dont le genre humain s'honore, on peut compter celles où l'Angleterre a exterminé les loups ; celles que quelques souverains d'Afrique font aux lions, aux tigres de leurs déserts ; celles qu'on a fait en France contre les hyênes & autres bêtes féroces. Mais ne confondons point avec ces chasses honorables ces jeux sanglans où de petits tyranneaux ont sacrifié des chevaux & des hommes pour le plaisir barbare de mettre un cerf aux abois.

Dans presque tous les pays policés de l'Europe, la chasse n'est pas ouverte dans toutes les saisons. Il est même défendu de chasser depuis le premier mars jusqu'au premier septembre, pour donner au gibier de toute espèce le temps de faire paisiblement leurs petits, & de les élever pendant les mois d'été. On a aussi très-sagement défendu les chasses meurtrières par lesquelles les seigneurs, pour satisfaire à un amusement brutal, massacroient le gibier sans distinction, & en détruisoient l'espèce. D'un autre côté, il n'est pas prudent non plus, de laisser les bêtes fauves se multiplier au point qu'elles désolent les champs des habitans de la campagne, pour trouver leur pâture hors des forêts. Il régne en bien des pays de grands abus à cet égard. Les princes, pour se procurer le frivole & dangereux délassement de la *chasse forcée*, font conserver plus de cerfs, de biches, de daims, de chevreuils, de sangliers, &c., qu'il n'en est besoin. Ces animaux sortant des bois ruinent les moissons, & le malheureux agriculteur n'oseroit les tuer, sans encourir les plus terribles châtimens. Cette conduite est telle qu'on n'a qu'à en présenter le tableau pour en faire sentir l'atrocité.

La chasse n'est devenue un droit que par convention ou par une loi de la société politique. Mais la loi qui défend de nuire aux autres est une loi naturelle à laquelle les lois humaines doivent être subordonnées. La loi des hommes permettoit aux seigneurs d'avoir du gibier ; mais la loi primitive y met cette restriction, *autant qu'il ne nuira à personne*. Dans le cas où il nuit, elle abolit la loi humaine. Ce principe doit être la base du code des chasses.

Enfin, au lieu de ces lois barbares qui donnoient en France à des hommes ci-devant

privilégiés le droit exclusif de la chasse, & qui obligeoient le laboureur de laisser dévaster ses champs par des animaux mis sous la protection du despotisme, il suffit de rapporter ici les dispositions bienfaisantes & justes du droit naturel & civil, consacrées par le décret émané de l'Assemblée nationale le 11 août 1789 (vieux stile). « Ce decret
» rend à tout propriétaire l'exercice du droit de chasse. Chacun est maître de detruire
» ou de faire détruire toute espèce de gibier seulement sur ses possessions. Pour main-
» tenir le respect dû aux propriétés, l'Assemblée nationale a prononcé des amendes
» considérables contre ceux qui chasseroient sans permission sur le territoire d'autrui;
» elle a autorisé le conseil-général de chaque commune à établir dans les campagnes des
» gardes champêtres, messiers, ou bangards, pour veiller à l'exécution de cette loi ».
Voilà tout le code actuel des chasses dans toute l'étendue de la République française.



A

ABAISSER, c'est *en terme de Fauconnerie*, ôter quelque chose de la portion du manger de l'oiseau, pour le rendre plus léger & plus avide à la proie.

ABANDONNÉ, adj. épithète que donnent les chasseurs à un chien courant qui prend les devans d'une meute, & qui s'abandonne sur la bête quand il la rencontre.

ABANDONNER, *en Fauconnerie*, c'est laisser l'oiseau libre en campagne, ou pour l'égayer, ou pour le congédier lorsqu'il n'est pas bon.

ABATIS, se dit de l'action d'un chasseur qui tue beaucoup de gibier; c'est aussi le nom qu'on donne aux petits chemins que les jeunes loups se font en allant & venant au lieu où ils sont nourris, & quand les vieux loups ont tué des bêtes, on dit, *les loups ont fait cette nuit un grand abatis.*

ABATTRE *l'oiseau*, c'est le tenir & le serrer entre deux mains pour lui donner quelques médicamens. On dit, *il faut abattre l'oiseau.*

ABATTURES, s. f. pl. ce sont les traces & foulures que laisse sur l'herbe, dans les broussailles, ou dans les taillis, la bête fauve en passant: on connoît le cerf par ses *abattures.*

ABBECHER ou ABBECQUER, v. a. c'est donner la becquée à un oiseau qui ne peut pas manger de lui-même.

Abbecquer ou *abbécher* l'oiseau, c'est aussi lui donner seulement une partie du pât ordinaire pour le tenir en appétit; on dit, *il faut abbecquer le lanier.*

ABOIS, s. m. pl. *terme de chasse*; il marque l'extrémite où le cerf est réduit, lorsqu'excédé par une longue course il manque de force, & regarde derrière lui si les chiens sont toujours à ses trousses, pour prendre du relâche; on dit alors que *le cerf tient les abois.*

Derniers abois. Quand la bête tombe morte, ou est outrée, on dit *la bête tient les derniers abois.*

ABORDER, v. act. *terme de Fauconnerie*: lorsque la perdrix poussée par l'oiseau de proie gagne quelque buisson, on dit, *il faut aborder la remise sous le vent*, afin que les chiens sentent mieux la perdrix dans le buisson.

ABOYEUR, s. m. nom d'un oiseau qui habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, où il fait son nid, tant autour de la mer méditerannée, qu'autour de l'Océan: il est à-peu-près de la grandeur du pigeon; son bec differe de celui de la beccassine, en ce qu'il est comme creusé au-dessus, au milieu de sa longueur, de sorte qu'il semble se recourber en haut vers son extrémité qui est unie, un peu pointue & sans renflemens. La couleur dominante de cet oiseau est le brun, avec de grandes taches noirâtres sur le dos. Le bec est brun, les pieds sont gris, & les ongles couleur de poix ou brun noir.

On chasse cet oiseau réputé bon gibier, comme la beccassine. Son nom d'*aboyeur* lui vient de son cri ordinaire.

ABOYEURS, s. m. pl. c'est ainsi qu'on nomme des chiens qui annoncent la présence ou le départ du sanglier, ou d'une autre bête chassée, qui ne manquent jamais de donner à sa vûe, & d'avertir le chasseur.

ABREUVOIR, s. m. endroit où les oiseaux vont se désaltérer ou se baigner. On prend beaucoup d'oiseaux aux *abreuvoirs*. L'auteur de l'aviceptologie en fait une chasse particulière, sous le nom *de chasse aux abreuvoirs.*

Ces endroits sont d'autant plus avantageux pour la chasse des oiseaux, qu'ils sont plus tranquilles & plus éloignés des endroits passagers ou trop fréquentés par les bestiaux. Un *abreuvoir* proche des vignes ou des champs, enfoncé de cent pas dans le bois, & voisin d'un taillis, est d'une situation des plus favorables, & peut être tendu avec les plus flatteuses espérances.

Si cet *abreuvoir* est formé par une fontaine qui prend sa source au bois, on doit, ou en tendre tout le courant, ou bien le couvrir de branchages après en avoir retréci & creusé le lit, en se réservant les meilleurs endroits seulement qu'on se propose de tendre; mais quand c'est un trou plein d'une eau croupissante qui sert d'*abreuvoir*, il faut ne rien couvrir & l'en-

vironner de pièges de quelque espèce qu'ils soient. C'est à cette espèce d'*abreuvoir* qu'on donne le nom de *mare-marchat* ou *marchet*.

On prend aux *abreuvoirs* des oiseaux à la *glue*, aux *raquettes* ou *sauterelles*, aux *rejets*, aux *collets*, &c.

Les *gluaux* qui servent pour la *pipée*, servent aussi pour l'*abreuvoir*; & un bon *pipeur* devient bientôt habile dans ces sortes de tendues. Pour disposer son *abreuvoir*, de façon qu'on échappe peu des oiseaux qui viendront s'y désaltérer; il faut, s'il est environné de bois, pratiquer quelques avenues larges de trois pieds, de façon que l'*abreuvoir* en soit le centre; se ménager des perches pour faire des *plians*, dont les plus hauts n'aient pas plus de cinq pieds & garnir de fort près tout le tour de l'eau, avec des *vergettes* ou *volans*, noms qu'on donne à des bâtons gros comme le pouce, droits, entaillés de façon à pouvoir y placer quatre ou cinq gluaux, & pointus à leur grosse extrémité, pour qu'on les fiche en terre obliquement & en tout sens: c'est sur ces vergettes qu'on prend tous les petits oiseaux, tandis que les gros se prennent sur les plians. On se construit une loge d'où l'on doit découvrir la plus grande partie de sa *tendue*, ayant soin de la bien couvrir, afin de n'être point apperçu. Quoiqu'on ait bien disposé ses *plians*, ses *vergettes* ou *volans*, on ne laisseroit pas encore d'échapper beaucoup d'oiseaux, si on ne prenoit la précaution de garnir les bords de l'eau de *gluaux* que l'on plante en terre, de manière que les oiseaux qui ont échappé aux *plians* & aux *volans* n'échappent point aux *garnitures*; nom qu'on donne à cette manière de tendre à terre. Une manière de tendre à terre, & d'entourer de *garnitures* les mares, exige plus de soin il est vrai, mais elle réussit beaucoup mieux; voici comment: on a deux ou trois cents aiguillées de fil de Bretagne, le plus gros & le plus fort, deux onces de bonne glue suffisent pour en garnir tout cela; & quand de deux en deux pieds on a planté un petit piquet de la hauteur de trois doigts, on y attache les aiguillées de fil, qui restent suspendues à deux doigts de terre, & l'on est moralement sûr alors de ne pas échapper un seul oiseau.

On est exempt de faire des *avenues* quand l'*abreuvoir* ne se trouve pas environné du taillis de fort près; mais tout le reste s'éxécute de même.

Les grandes chaleurs & la rareté de l'eau, sont les deux points principaux qui doivent déterminer les saisons propres à cette chasse. Je ne dis pas pour cela qu'on doive aller impunément, dans les premières chaleurs de l'été, porter l'allarme & le trouble dans tant de jeunes familles innocentes; & pour le seul plaisir de satisfaire sa cupidité, faire cruellement des veufs & des orphelins. Mais aussi-tôt que l'on s'apperçoit que les dernières nichées sont faites, & que les oiseaux se disposent au passage (c'est ordinairement pendant le mois d'août) on peut faire la chasse à l'*abreuvoir*, & se procurer cet amusement, sans qu'il y ait aucun risque à courir. C'est dans ce temps où l'on réunit l'agréable à l'utile, & où l'on peut procurer aux dames le plaisir de cette chasse, pourvu qu'elles soient tranquilles, & qu'elles s'engagent à garder le plus profond silence.

On prendroit pendant tout le jour des oiseaux à l'*abreuvoir*, si l'on ne craignoit que les *gluaux*, trop long-temps exposés au soleil & à l'air, venant à se dessécher, ne puissent servir au soleil couchant, moment le plus favorable; c'est pourquoi on ne tend guère les *abreuvoirs* que le matin au soleil levant, & le soir au soleil couchant. Ceux qui les tiennent tendus toute la journée, changent au moins trois fois de *gluaux*.

Voyez l'explication de la planche 22, à la fin de ce Dictionnaire.

ACCIDENT, f. m. terme de *Fauconnerie*. Les oiseaux de proie sont sujets à plusieurs *accidens*; il arrive quelquefois que les faucons sont blessés en attaquant le milan ou le héron: si la blessure est légère, vous la guérirez avec le remède suivant: mettez dans un pot verniffé une pinte de bon verjus; faites-y infuser pendant douze heures pimprenelle & consoude, de chacune une poignée, avec deux onces d'aloès & autant d'encens, une quantité suffisante d'origan, & un peu de mastic: l'infusion étant faite, passez le tout par un linge avec expression, & gardez ce remède pour le besoin. On se sert de cette colature pour étuver doucement la blessure qui se guérit par ce moyen aisément.

Si la blessure est considérable, il faut d'abord couper la plume pour empêcher qu'elle ne s'y attache, & y mettre une tente imbibée de baume ou d'huile de millepertuis.

Si la blessure est interne, ayant été causée par l'effort qu'a fait le faucon en fondant sur sa proie, il faut prendre un boyau de poule ou de pigeon, vuider & laver bien ce boyau, puis mettre dedans de la momie, & faire avaler le tout à l'oiseau; il vomira sur le champ le sang qui sera caillé dans son corps, & peu de tems après il sera guéri.

Si la blessure de l'oiseau est considérable, mais extérieure, & que les nerfs soient offensés, il faudra premièrement la bien étuver avec un liniment fait avec du vin blanc, dans lequel on aura

fait infuser des roses seches, de l'écorce de grenade, un peu d'absinthe & d'alun; ensuite on y appliquera de la térébenthine.

ACCOMPAGNÉ, adj. terme de chasse, on dit que le cerf est *accompagné*, lorsque pressé des chiens, il se joint à d'autres cerfs, ou se mêle dans une harde de bêtes, pour donner le change.

ACCOUER, v. act. Quand le veneur court un cerf qui est sur ses fins, & le joint pour lui donner le coup d'épée au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret; on dit, le veneur vient d'*accouer* le cerf, ou le cerf est *accoué*.

ACCOUPLE, s. f. lien dont on attache les chiens de chasse, ou deux à deux, ou quelquefois trois à trois.

ACCOURCIR *le trait*, terme de chasse, c'est le ployer à demi ou tout-à-fait, pour tenir le limier.

ACCOURRES, s. f. pl. terme de chasse, on nomme ainsi des plaines entre deux bois, où l'on place les dogues & lévriers qui doivent *coëffer* l'animal au débucher.

ACCRUES, s. f. pl. on dit jetter des *accrues* aux filets; c'est-à-dire, faire des boucles au lieu de mailles pour accrocher les filets.

ACCULS, terme de chasse, se dit des endroits les plus reculés des terriers des renards & des blêreaux; & aussi des lieux les plus enfoncés, où l'on oblige le gibier de se retirer.

ACCULS, sont aussi les bouts des forêts & des grands pays de bois.

ACHARNER, v. act. (*Chasse & Fauconnerie*). On *acharne* les chiens en leur donnant le goût & l'appétit de la chair. On dit *acharner* l'oiseau sur le tiroir, soit au poing avec le tiroir, ou en attachant le tiroir au leurre.

ACOLCHI ou ACOLCHICHI, oiseau fort commun au Méxique, à la Louisiane, à la Virginie & à la Caroline. Il est de la grandeur de l'étourneau: sa couleur générale est un noir lustré. Ses épaules sont d'un beau rouge, qui n'est que fauve dans sa jeunesse. L'iris de ses yeux est blanc, & sa prunelle noire. Cet oiseau se familiarise aisément, & fait son nid sur les arbres les plus proches des habitations. Il chante & gazouille agréablement, apprend facilement à parler, & est très-caressant. On le met volontiers en cage, où on le nourrit de grain, de pain & de maïs.

ACOLIN ou CAILLE AQUATIQUE, oiseau commun au Méxique, est une espèce de courlis & de la grandeur d'une caille. Son plumage est brun, son bec & ses pieds sont longs & crochus. Cet oiseau vole sur la surface des eaux, & se nourrit de petits poissons.

ADOUÉE, adj. (*Fauconnerie*) on dit *une perdrix adouée*, pour *une perdrix appariée*, *accouplée*.

AÉRER, (*chasse*) se dit des oiseaux de proie qui font leurs aires ou leurs nids sur les rochers.

AFFAIRE, terme de *Fauconnerie*; on dit, *c'est un oiseau de bonne affaire*, pour dire, *c'est un oiseau bien dressé pour le vol, bien duit à la volerie*.

AFFAISSAGE ou AFFAITAGE, s. m. (*terme de Fauconnerie.*) C'est le soin que l'on prend de l'oiseau pour le rendre de bonne affaire, c'est-à-dire, pour l'apprivoiser, le dresser.

AFFAISSER, ou AFFAITER, v. a. *terme de Fauconnerie*. C'est dresser des oiseaux de proie à voler & revenir sur le poing ou au leurre; c'est aussi les rendre plus familiers, & les tenir en santé, en leur ôtant le trop d'embonpoint. On dit dans le premier sens, l'*affaissage est plus difficile qu'on ne pense*.

AFFRIANDER, v. act. (*Chasse.*) *Affriander l'oiseau, en Fauconnerie*, c'est le faire revenir sur le leurre avec du pât de pigeonneaux ou de poulets.

AFFUT, *terme de Chasse;* c'est un lieu caché où l'on se met avec un fusil prêt à tirer, & où on attend le soir le gibier à la sortie d'un bois. On dit, il fait bon aller ce soir à l'*affut*: on va le matin à la *rentrée*.

Ceux qui vont habituellement à l'*affut* doivent être d'un tempérament robuste pour supporter les intempéries de l'air, & les fatigues de cette chasse.

On reconnoît un lieu propre à l'*affut* par les fumées des bêtes fauves, & par leurs traces. Il faut souvent monter sur un arbre, & là, derrière le feuillage, prendre patience, & avoir l'œil au guet. Il faut sur-tout garder le silence le plus exact; car le gibier est inquiet & s'épouvante au moindre bruit.

Voici quelques secrets que l'on assure propres pour attirer les lièvres à l'*affut*.

On tue la femelle d'un lièvre, lorsqu'elle est en chaleur; on lui coupe les parties de la génération, on les met tremper dans l'huile d'aspic; le chasseur en frotte ensuite la semelle de

ses souliers, & se promène quelque-tems autour de son *affut*. Les lièvres frappés de l'odeur, accourent sur la voie, & se présentent ainsi aux coups de fusil.

On prétend aussi que le suc de jusquiame mêlé avec le sang d'un levraut enfermé, & cousu dans un morceau de peau, & enterré légèrement, attire les lièvres.

AGE, ou discernement qu'on fait des bêtes noires, comme *marcassins*, *bêtes de compagnies*, *ragot*, *sanglier en son tieran*, *sanglier en son quartan*, *vieux sanglier miré* & *laie*.

AGE, ou discernement qu'on fait des cerfs; on dit *jeune cerf*, *cerf de dix cors jeunement*, *cerf de dix cors* & *vieil cerf*.

AGE, ou discernement qu'on fait des lièvres; on dit *levrauts*, *lièvres* & *hazes*.

AGE, ou discernement qu'on fait des chevreuils; on dit *faons*, *chevrotins*, *jeune chevreuil*, *vieil chevreuil* & *chevrette*.

AGE des loups; on dit *louveteaux*, *jeunes loups*, *vieux loups* & *louves*.

AGE des renards; on dit *renardeaux*, *jeunes renards*, *vieux renards* & *renardes*.

AGOUTHY. C'est un quadrupède à-peu-près de la grosseur d'un Lapin; son poil est rude, de couleur brune & un peu mêlé de roux; sa lèvre supérieure est fendue comme celle du lièvre, & sa queue est plus courte que celle du lapin; ses jambes sont courtes & menues : mais il n'a pas six doigts aux pieds de derrière, comme l'ont prétendu Marcgrave & la plupart des naturalistes qui l'ont copié. Il a le grognement du cochon, & partage aussi sa voracité. Quand il est rassasié, il cache, comme le renard, le reste de ses alimens pour les trouver au besoin. Cet animal se plaît à faire du dégât, & lors même qu'il est captif, il étend son désordre aussi loin que le permet sa chaîne. Il ne creuse pas un trou comme le lapin, & ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre; mais il choisit sa retraite dans le creux des arbres.

L'*Agouthy* qui demeure auprès des habitations, se nourrit de fruits de patates & de manioc : les feuilles & les racines sont les alimens de celui qui demeure dans les bois & les garennes.

Cet animal, soit qu'il courre dans la plaine, soit qu'il monte, a la rapidité du lièvre; mais comme ses jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière, il est obligé de rallentir sa course en descendant. Il a la vue bonne & l'ouie fine; & quand on le pipe, il s'arrête pour écouter.

La chasse de l'*Agouthy* est sans difficulté : on se fait suivre d'une meute ordinaire, & on le fait entrer dans des cannes de sucre coupées : il est bien-tôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terreins de la paille & des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, & qu'à chaque saut qu'il fait, il enfonce dans cette litière; ensorte qu'un homme l'atteint souvent, & le tue avec un bâton : lorsqu'il s'est dérobé à la poursuite des chiens, & qu'il a gagné sa retraite, il s'y tient obstinément caché; le chasseur pour l'obliger d'en sortir, la remplit alors de fumée; l'animal demi suffoqué jette des cris douloureux & plaintifs, & ne paroit qu'à toute extrémité; on le tue en sortant.

L'agouthy est un animal particulier à l'Amérique. Il ne se trouve pas dans l'ancien continent. Il semble être originaire des parties méridionales du nouveau monde, & on le trouve communément au Brésil, à la Guyane & à saint-Domingue. Il a besoin d'un climat chaud pour subsister & se multiplier : il vivroit cependant en France si on le transportoit dans le climat de la Provence. Quand on habitoit la Guadeloupe, on n'y prenoit guère d'autres alimens; sa chair a un goût de venaison.

Les sauvages font usage des dents de l'agouthy qui sont très-tranchantes pour se déchirer la peau dans leurs cérémonies.

Les serpents sont ses mortels ennemis, & c'est sans doute la raison pour laquelle on n'en a point trouvé dans la Martinique. (*Extr. du Dict. de Chasse & de Pêche.*)

AGUAPECA, s. m. Cet oiseau habite les environs des marais du Brésil; il est de la grosseur d'un Pigeon. Il a le bec droit, renflé vers le bout; les doigts & les ongles plus longues que les jambes. Chaque épaule est garnie d'un éperon conique de corne jaune. C'est son arme & sa défense. Son corps est d'un vert noirâtre, & ses ailes sont d'une couleur brune.

AHU. Cet animal est une espèce de gazelle. Sa tête ressemble à celle du cerf; sa mâchoire supérieure s'avance en-dehors sur l'inferieure, & on y compte huit dents incisives. Ses yeux sont grands, bien fendus, & brillans. Ses oreilles sont droites, mobiles, & garnies de poil. L'*Ahu* n'a point de queue, mais près du derrière est un moignon semblable à une verrue. Ses pieds sont terminés par des ongles noires, spongieuses en forme de demi-cercle. Cet animal se plaît sur les plus hautes montagnes du Mazanderan & du Gilan. Il descend aussi dans les plaines, & cherche les collines hérissées

de brouſſailles. Les petits de cet animal étant quelque tems ſans pouvoir ſe ſoutenir ſur leurs pieds, les habitans s'en ſaiſiſſent avec facilité, les nourriſſent de lait, & les apprivoiſent. Ces animaux, ainſi privés, cherchent leur nourriture autour des habitations; ils aiment ſur-tout les plantes d'un ſuc amer & âcre; ils obéiſſent & reviennent à la voix de leur maître. Ces animaux ont la vue foible, mais l'odorat très-fin. Ils ſont très-légers à la courſe, quoiqu'ils perdent bientôt haleine. Leur chair eſt d'un meilleur goût que celle du Chevreuil.

AI, ſ. m. nom d'un animal, ſurnommée le *pareſſeux*, à cauſe de l'extrême lenteur de ſes mouvemens.

L'*Aï* n'a ni dents inciſives ni canines; ſes yeux ſont obſcurs & couverts, ſa mâchoire eſt auſſi lourde qu'epaiſſe, & ſes ongles, recourbés en deſſous, & qui ne peuvent ſe mouvoir qu'enſemble, lui nuiſent plus quand il veut marcher qu'ils ne lui ſervent quand il veut grimper. Il n'a point d'armes pour attaquer ou pour ſe défendre: nulle reſſource de ſalut dans la fuite confiné à l'arbre ſous lequel il eſt né, ne parcourant qu'une toiſe en une heure, grimpant avec peine, & ſe traînant avec douleur; il ſemble, dit l'illuſtre Buffon, que ce ne ſoit qu'une de ces ebauches imparfaites, mille fois projettées par la nature, qui ayant à peine la faculté d'exiſter, n'ont dû ſubſiſter qu'un tems, & ont été effacées enſuite de la liſte des êtres.

Sa chaſſe n'a rien de fatiguant; il ſuffit de ſavoir ſa retraite, il n'a ni la force de fuir, ni le courage de ſe défendre.

La chair de l'*Aï* n'eſt pas abſolument mauvaiſe; les Sauvages & les animaux de proie en ſont friands. On le trouve dans toute l'étendue des déſerts de l'Amérique, depuis le Bréſil juſqu'au Mexique. Ceux qu'on a vu dans les Indes Orientales ou aux côtes de l'Afrique y ont été tranſportés; en général ils ne peuvent ſupporter le froid ni la pluie: & les alternatives de l'humidité & de la ſechereſſe altèrent leur fourrure.

AIGLE, ſ. m. Il y a pluſieurs eſpèces d'Aigle. Le plus grand eſt celui qu'on appelle *Aigle royal* ou *grand Aigle*, dont le plumage eſt de couleur fauve. La femelle, qui eſt beaucoup plus grande que le mâle, comme dans preſque toutes les eſpèces d'oiſeaux de proie, a huit pieds & demi de vol ou d'envergure, & pèſe juſqu'à dix-huit livres. Le mâle n'en pèſe guères que douze. Cet *Aigle* emporte aiſément les Oies, les Grues, les Liévres, les petits Agneaux & les Chèvreaux, ainſi que les jeunes Chamois. Il attaque auſſi les Veaux, mais il les tue ſur la place, & ne pouvant les emporter, les dépèce par morceaux. Il ſe fait voir quelquefois dans les hautes montagnes du Dauphiné & du Bugey, mais on l'y croit de paſſage, & l'on aſſure qu'il n'y paroît qu'au printemps & en automne. Il conſtruit ſon nid entre deux rochers, dans les lieux les plus inacceſſibles, & l'etablit ſur des bâtons de cinq à ſix pieds de long, traverſés par des branches ſouples & recouvertes de joncs & de bruyère: il n'eſt point couvert, mais ſeulement abrité par la ſaillie des parties ſupérieures du rocher.

Vient enſuite l'*Aigle commun*, dont l'eſpèce eſt compoſée de deux variétés, l'*Aigle* brun & l'*Aigle* noir, qui n'eſt appellé ainſi, que parce qu'il eſt d'un brun plus foncé que l'autre. Tous deux ſont à-peu-près de la même grandeur, que M. de Buffon ne particulariſe pas, ſe contentant de dire qu'ils ſont plus petits que le grand *Aigle*. Cet *Aigle* ſe trouve aſſez communément en France, dans les montagnes du Dauphiné, du Bugey & de l'Auvergne. Il chaſſe particulièrement les Lievres.

La troiſième eſpèce eſt le *petit Aigle*, qui n'a guères que quatre pieds d'envergure. Son plumage eſt d'un brun obſcur, marqueté ſur les jambes & ſous les ailes de pluſieurs taches blanches. Il a d'ailleurs, ſous la gorge, une grande zône blanche. Il donne particulièrement ſur les Canards: la Grue eſt ſa plus forte proie. Il paroit que celui-ci ne ſe trouve point en France, ou du moins qu'il n'y fait pas ſon nid.

Voilà, ſuivant M. de Buffon, les trois eſpèces d'*Aigle* proprement dit, dont un des principaux caractères eſt d'avoir les jambes recouvertes de plumes juſqu'au talon; mais les nomenclateurs y joignent encore celles qui ſuivent.

1°. Le *Pygargue*, dont il y a trois variétés, le grand, le petit, & le *Pygargue à tête blanche* qui ne diffère preſque en rien du grand, ſi ce n'eſt par un peu plus de blanc ſur la tête & le cou, étant preſque de la même taille. Le Pygargue eſt à-peu-près gros comme l'Aigle commun. Il a la jambe nue dans toute la partie inférieure, & la queue blanche, ce qui lui a fait quelquefois donner le nom d'*Aigle à queue blanche*. Il fait ſon nid ſur les arbres, & ne niche point en France. On le trouve dans tous les pays du nord de l'Europe.

2°. L'*Orfraye* ou *grand Aigle de mer*. Elle eſt à-peu-près auſſi grande que le grand Aigle; mais elle n'a que ſept pieds d'envergure. Elle a les jambes nues à leur partie inférieure, & jaunâtres, les ongles d'un noir brillant. Une barbe de plumes lui pend ſous le menton. Elle ſe tient volontiers près des bords de la mer, & aſſez ſouvent dans l'intérieur des terres, à portée des lacs, étangs & rivières. Elle prend le plus gros poiſſon, & chaſſe auſſi beaucoup, emportant les Oies, les Liévres & les Agneaux. Elle pêche (dit-on) pendant la nuit, & fait un très-grand bruit en s'abat-

tant sur l'eau. Salerne dit qu'elle fait son nid sur les plus hauts chênes, & qu'il en fut trouvé un, de son tems, dans le parc de *Chambord*. Il parle encore de deux de ces oiseaux tués sur des étangs, où ils enlevoient le plus gros poisson, l'un dans la forêt d'Orléans, l'autre en Sologne. On en a vu deux, tués en deux années différentes, par un garde-chasse de la terre de *Longny*, en Perche. Après les avoir apperçus, pendant le jour, rôdant autour d'un étang enfermé dans les bois, il remarqua que, vers la nuit, ils se retiroient sur de grands chênes qui avoisinent l'étang, & parvint à les tuer, en se postant à l'affût au pied de l'arbre.

3°. Le *Balbusard*, ou *Aigle de mer*, connu en Bourgogne (dit M. de Buffon) sous le nom de *crau-pêcherot*, c'est-à-dire, Corbeau-pêcheur. Il vit plus de poisson que de gibier. Il a les jambes nues, ordinairement bleuâtres, quelquefois jaunes, le bec noir, le ventre tout blanc. Son envergure est de cinq pieds & demi.

4°. Le *Jean-le-blanc*, qui a cinq pieds d'envergure, & une queue longue de dix à onze pouces. Son dos & son croupion sont d'un brun cendré, & il est blanc par dessous. Ses jambes sont nues & jaunâtres. Il pèse trois livres & demie. Cet oiseau tient de l'*Aigle* & de la buse, & pourroit être regardé comme une espèce intermédiaire. Il détruit beaucoup de volailles, de Perdrix & de Lapins.

Il y a une espèce particulière d'*Aigle* connue dans les montagnes de la Suisse sous le nom de *Laemmer geyer*, ce qui signifie *Vautour des agneaux*, ayant quatorze pieds d'envergure, qui fait une guerre cruelle aux Chèvres, Brebis & Chamois, aux Lièvres & aux Marmottes, & qui a même attaqué quelquefois des enfans de dix à douze ans. Salerne & M. de Buffon pensent que cet oiseau n'est autre que le *Condor* du Pérou, *Aigle* ou Vautour monstrueux, dont parlent plusieurs voyageurs, qui a dix-huit pieds d'envergure, & est d'une taille proportionnée; qui attaque non-seulement les Brebis, mais même les Cerfs, & quelquefois les hommes.

D'un autre côté, Salerne parle d'un oiseau de proie de la même envergure que le Condor, & pesant dix-huit livres, qui fut tué en 1718, volant sur un étang, au château de *Milourdin*, paroisse de Saint-Martin d'Abat, dans l'Orléanois. M. de Buffon, qui cite le fait d'après Salerne, & paroît ne point le révoquer en doute, est porté à croire que cet oiseau étoit aussi un vrai Condor. (*Extr. du livre de la chasse au fusil*).

L'*Aigle* est donc le plus grand des oiseaux de proie, & le plus remarquable par la force de son bec & de ses serres, par sa vue perçante & par sa voracité. Les anciens le regardoient comme le tyran des airs, & le faisoient dépositaire de la foudre. Il est à-la-fois le plus vivace des oiseaux, & le plus amoureux.

Le bec de cet oiseau est fort & recourbé vers son extrémité: ses jambes sont revêtues de plumes jusqu'aux pieds pour être à l'abri du froid qui règne sur les hautes montagnes, où il choisit sa demeure: ses ongles sont noirs & crochus; & la couleur de son plumage est mélangée de roux, de blanc & de châtain-brun. Comme l'*Aigle* n'a rien de plus précieux que la vue, qui lui sert à découvrir sa proie; la nature, outre ses deux paupières, l'a pourvu d'une tunique clignotante qui opère le même effet. Il ne boit presque jamais, parce que le sang des animaux qu'il dévore, lui fournit assez d'humidité pour la digestion.

Dans certains pays, les paysans tirent un bon parti d'un nid d'*Aigle* qu'ils ont découverts, quand ils peuvent parvenir à y grimper: ils y trouvent souvent des Perdrix, des Faisans & des Canards entiers; on choisit le tems de l'absence du père pour enlever la proie de ses petits, &, en cas de danger, on couvre sa tête d'un bon casque; pour faire durer cet approvisionnement plus long tems, on enchaîne l'Aiglon jusqu'à ce que l'*Aigle*, lassé d'un enfant qui l'accable de travail & de fatigue, l'abandonne.

Ce n'est qu'avec beaucoup de patience & d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune *Aigle*; il devient même dangereux pour un maître dès qu'il a pris de la force & de l'âge. On s'en servoit autrefois en Orient pour la chasse du vol; on l'a banni des fauconneries; il est trop lourd pour pouvoir, sans grande fatigue, le porter sur le poing.

Cet oiseau a peu d'odorat en comparaison du Vautour, mais il a la vue perçante, & ne chasse qu'à vue. C'est ainsi qu'il ravage les pays voisins de son nid. Lorsqu'il a saisi sa proie, il rabat son vol, comme pour en éprouver le poids, & la pose même à terre avant de l'emporter. Quoiqu'il ait l'aile très-forte, comme il a peu de souplesse dans les jambes, il a quelque peine à s'élever dans les airs, sur-tout lorsqu'il est chargé.

AIGLURES, s. f., pl. (*Fauconnerie*) ce sont des taches rousses qui bigarrent le dessus du corps de l'oiseau. Le Lanier, plus que tous les autres, est bigarré d'*aiglures*, qu'on appelle aussi *bigarrures*.

AIGUAILLE, s. f., *terme de chasse;* c'est la rosée qui tombe le matin dans la campagne: on dit, *les chiens d'aiguaille ne valent rien le haut du jour.*

AIGUILLE, (*Fauconnerie*) maladie des Faucons, causée par de petits vers courts qui s'engendrent dans leur chair. Ces vers sont plus petits & plus dangereux que les filandres.

AIGUILLES, sont aussi des fils ou lardons que les valets de chiens pour sanglier doivent porter pour panser & recoudre les chiens que les défenses du sanglier auroit blessés.

AIGUILLON, (*chasse*) se dit de la pointe qui termine les fumées des bêtes fauves. *Les fumées ont des aiguillons, c'est une bête fauve qui a passé.*

AIGUILLONÉ, adj. (*chasse*) se dit des fumées qui portent un aiguillon quand elles sont en nœuds, ce qui marque ordinairement que les Cerfs ont eu quelque ennui.

AILE s'emploie ainsi *en fauconnerie*; on dit *monter sur l'aile, donner du bec & des pennes*, pour exprimer les différentes manières de voler. *Monter sur l'aile*, c'est s'incliner sur une des *ailes*, & s'élever principalement par le mouvement de l'autre. *Donner du bec & des pennes*, c'est accélérer le vol par l'agitation redoublée de la tête & de l'extrémité des *ailes*.

AIR, s. m. En fauconnerie, *prendre l'air*, se dit d'un oiseau qui s'élève beaucoup.

AIRE, s. f., est le nid ou l'endroit qu'habitent les grands oiseaux de proie, tel que l'Aigle, le Faucon, l'Autour, &c. Ces oiseaux se retirent & élèvent leurs petits dans les rochers les plus escarpés, ou sur les arbres les plus élevés; ils y construisent des *aires* qui ont jusqu'à une toise quarrée d'étendue, & qui sont faites avec des bâtons assez gros, & des peaux des animaux qu'il ont dévorés.

On dit en fauconnerie qu'un oiseau est de *bonne aire*, pour exprimer qu'il est d'une bonne race & bien facile à dresser; comme on dit d'un autre oiseau qu'il est d'une bonne *nichée*, & des autres animaux qu'ils sont d'une bonne ou d'une mauvaise *portée*.

AIRER (fauconnerie) se dit de l'action par laquelle les oiseaux de proie font leurs nids, appeliés *aires*, soit dans les rochers, soit sur des arbres très-élevés.

A LA MORT, chiens! (*cri de chasse*); on parle ainsi à un chien, lorsque le Cerf est pris.

ALAN, s. m. En vénerie, c'est un gros chien de l'espèce des Dogues.

ALBATRES ou ALBATROS, genre d'oiseau aquatique, fort commun au Cap de Bonne-Espérance, grand comme le Pélican; ses ailes ont dix pieds d'envergure, son bec est jaunâtre, long & crochu par le bout supérieur; l'inférieur est comme tronqué, les deux mâchoires sont comprimées latéralement; les narines sont près de la tête, & ont une forme conique; les plumes du ventre sont de couleur blanche; celles du dos d'un brun sale; la queue & les ailes de couleur bleuâtre, foncée ou noirâtre; il n'a que trois doigts qui sont tous dirigés en avant, & joints ensemble par une membrane. Le doigt du milieu a près de sept pouces de longueur. On croit que l'oiseau, nommé *Vaisseau de mer*, qui est plus petit, est du même genre. On se sert de l'*Albatres*, dans le pays, pour faire la chasse aux poissons.

(*Bomare*).

ALBRAN, ou ALEBRAN, ou ALEBRENT, nom qu'on donne *en vénerie* au jeune Canard, qui devient au mois d'octobre *canardeau*, & en novembre *Canard*, ou *oiseau de rivière*.

ALBRENÉ, adj. (*Terme de fauconnerie*), se dit d'un oiseau de proie qui a perdu entièrement, ou en partie, son plumage. On dit ce *Gerfaut est albrené, il faut le soigner.*

ALBRENER, v. n., veut dire chasser aux Albrans, ou aux Canards sauvages. *Il fait bon albrener*, disent les fauconniers.

ALETHE, ALAIS, ALEPS. (*Fauconnerie*).

L'*Alethe* est un oiseau de proie, domestique, de la famille des Faucons, dont quelques dictionnaires font mention, mais qu'on ne trouve décrit ni nommé dans aucun ornithologiste. *D'Esparron* & *Harmont* lui ont cependant consacré des chapitres particuliers dans leurs ouvrages; le dernier le nomme *Aleps*.

Ce nom d'*Alethe* vient du grec ἀληθὴς, qui veut dire *véritable*; comme pour exprimer, dit D'*Esparron*, qu'on peut compter sur tout ce qu'on demande à cet oiseau qui est franc & courageux.

La taille de l'*Alethe* est celle d'un tiercelet de Faucon ou d'un épervier dont il a aussi la main ou la serre; son pennage est le même par-dessus, le derrière est couleur d'ardoise, le devant est couleur de *zinzolin*, ou orangé pâle, tirant sur le Perroquet, avec un croissant de couleur brune, en forme de fer à cheval, au bas vers les cuisses. *Harmont* observe que la tête appartient à l'espèce, & ne ressemble à aucune autre; il ajoute qu'ils sont beaux, agréables, bien aisés à gouverner & à dresser; qu'ils sont très-durs, & volent bas & roide; qu'ils mangent autant qu'un Faucon, sont sujets à de grandes maladies, principalement au flux de sang; veulent être nourris de bonne viande, sans quoi ils sont bientôt dégoûtés, & ne doivent pas rester sans eau fraîche & sans pierres. Il fut trois ans avant de bien connoître leur naturel.

Ces oiseaux, excellens pour le vol de la Perdrix, ne sont connus en France que depuis la fin

du seizième siècle. *D'Esparron* n'en parle point dans les premières éditions de sa Fauconnerie ; & dans celle de 1615, il dit que ce n'est que depuis quarante ans qu'ils y ont été apportés. Il paroît qu'ils y étoient encore fort rares au commencement du siècle suivant, puisque Marie de Médicis en fit porter un avec elle lorsqu'elle vint en France pour son mariage avec Henri IV. *Harmont* ne fait mention que de celui-ci qu'il garda huit mues, & que le roi donna parce qu'il étoit trop vieux ; & d'un autre envoyé d'Espagne pendant l'ambassade de M. de Barrault, meilleur encore que le précédent, & qui mourut d'accident au bout de neuf mues. M. *de Fortille*, chef du héron de la grande Fauconnerie, sous Louis XIV, n'en a jamais vu. M. *Valmont de Bomare* dit qu'on en entretenoit dans la Fauconnerie du roi.

Ils sont originaires du nouveau monde, & viennent, dit D'*Esparron*, des Isles Occidentales nouvellement trouvées, sont apportés en Espagne où ils sont vendus aucune fois trois cents écus la pièce à l'arrivée des vaisseaux, tant ils sont prisez des Espagnols. *Harmont* dit aussi qu'ils coûtoient de son tems, trois ou quatre cents écus sans être dressés.

D'Esparron observe encore qu'*Olaus Magnus* parle d'un oiseau qu'il nomme aussi *Alethe*, qui lui semble ne devoir pas être le même, parce que, dit-il, *Olaus Magnus* écrit des pays du Nord, ou cet oiseau ne se trouve point ; mais, comme l'observe M. *de Buffon*, le Faucon des Indes pourroit bien voyager comme le Faucon passager, & en effet la description de l'*Alethe* paroit avoir quelques rapports avec celle du Faucon rouge des Indes d'*Aldrovande*. *Hist. nat. des oiseaux, tom. II, in-12, page 33 & suivantes.*

Je terminerai cet article par une observation que j'ai été à portée de faire souvent, c'est qu'en général les naturalistes n'ont point assez connu & consulté les thereuticographes, & sur-tout les auteurs François, pour les descriptions & la synonymie des animaux dont les uns & les autres ont parlé.

(*Hazard*).

ALLAITES, s. f. pl. Le chasseur nomme ainsi les tettes ou branes de la Louve.

ALLER *de bon tems* (*terme de Veneur*) se dit sur-tout de la bête, Cerf, Chevreuil ou Sanglier, lorsqu'elle ne fait que d'*aller* ou de passer dans un taillis, un fort ou une plaine. Lorsque le Sanglier *va* de bon tems, il est à propos de le briser au bord du fort, & de se retirer pour prendre les devans. Si le Limier ne peut emporter les voies, parce que le Sanglier *va* de trop hautes erres, le veneur prendra de grands devans, afin d'en rencontrer des voies qui *aillent* de meilleur tems.

ALLER *aux bois*, c'est *aller* chercher le Cerf ou autres bêtes avec son Limier.

ALLER *d'assurance*, se dit de la bête, lorsqu'elle va au pas, le pied serré & sans crainte.

ALLER *au gagnage*, se dit de la bête fauve (le Cerf, le Daim ou le Chevreuil), lorsqu'elle va dans les grains pour y viander & manger ; ce qui se dit aussi du Lievre.

ALLER *de hautes erres*, se dit d'une bête passée il y a sept ou huit heures ; *ce Lièvre va de hautes erres.*

ALLER *en quête*, se dit du valet de Limier lorsqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec son Limier

ALLER *sur soi*, *se sur-aller*, *se sur-marcher*, se dit de la bête qui revient sur ses erres, sur ses pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLIERS. On appelle ainsi de longs filets, dont les mailles sont quarrées ou en losange, & qui peuvent servir pour prendre tous les oiseaux qui courent. Ceux pour la Caille ont ordinairement dix pouces de haut, & trente pieds de long ; mais on leur donne la longueur que l'on juge à propos : les mailles sont grandes à y passer le doigt, & il y a de petits piquets de deux pieds en deux pieds, qui sont attachés dans les mailles, pour tenir le filet droit comme une petite muraille, en les piquant en terre. De chaque côté du filet il y a des mailles, qui sont de la grandeur de l'animal que l'on veut y prendre, pour qu'il puisse passer à travers, & se *bourser* dans celles qui sont à l'opposite, en y faisant entrer avec lui la partie du filet qu'il entraîne, & qui, pour cet effet, est lâche, & peut prêter. Les *Alliers* pour Perdrix & Faisan sont relativement au *Allier* à Caille, ce que la Perdrix & le Faisan sont en comparaison de la Caille ; & les piquets sont éloignés les uns des autres de trois pieds pour la Perdrix, & de quatre pour le Faisan.

ALLONGÉ, (*terme de Vénerie*), se dit d'un chien qui a les doigts du pied étendus par une blessure qui lui a offensé les nerfs. *En Fauconnerie* on appelle *oiseau allongé*, celui qui a ses pennes entières & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un Limier, c'est laisser le trait déployé tout de son long.

ALOUETTE, genre d'oiseau de la grosseur du moineau, messager du printems, qui vit dans les champs, & fait l'ornement des airs lorsqu'elle s'élève en chantant.

Ces

Ces oiseaux, dont on distingue plusieurs espèces, ont trois doigts devant, & un derrière (ce qui pourroit faire distinguer leur genre, c'est que le doigt de derrière est fort long); la base de leurs pieds est par conséquent plus large, & ils ont beaucoup de facilité pour courir dans les terres labourées.

Quand ces oiseaux s'élèvent dans les airs, ils forment un cercle presque parfait; ils chantent pour être vus & entendus de leurs femelles : il n'y a que le mâle qui chante : c'est une règle générale parmi les oiseaux, & qui souffre bien peu d'exceptions.

Cet oiseau s'apprivoise aisément ; mais dans sa cage même, il est toujours porté à s'élever verticalement. On prétend qu'il devient bientôt noir, si on ne lui donne que du chenevi pur à manger.

L'*Alouette* fait ordinairement son nid à terre & rarement sur des arbres : ces nids sont faits de racines d'herbes sèches ; elle pond trois fois l'année : au commencement de mai, dans celui de juin & vers la mi-juillet; sa ponte est pour le moins de cinq œufs. On les trouve dans les bleds : après que les petits sont éclos, elle en a beaucoup de soin; dès qu'ils se revêtissent de plumes, la mère les mène avec elle pour apprendre à chercher leur nourriture. Bien des personnes, qui ignorent ce fait, sont surprises de ne plus trouver dans le nid des petits, que deux jours auparavant elles ont vus sans plumes.

L'*Alouette* est de bon goût, nourrissante, & de facile digestion : on met souvent au rang des *Alouettes* les *Mauviettes* & les *Moineaux*, qui n'ont avec elles aucun rapport.

On distingue particulièrement trois espèces d'*Alouettes* que nous allons faire connoître.

L'Alouette hupée, ainsi nommée, parce qu'elle porte sur la tête une crête de plume comme le Paon : elle habite le long des lacs & des rivières ; contre l'ordinaire des autres oiseaux, elle vole contre le vent.

L'Alouette de bois se distingue par un cercle de plumes blanches, en forme de couronne qui fait le tour de sa tête : cet oiseau, dans l'été, & sur-tout lorsque sa femelle couve, chante pendant la nuit, ce qui le fait prendre quelquefois pour le Rossignol.

L'Alouette grasse s'appelle, en certains pays, *Falope ;* c'est un mets fort délicat : on se plaint quelquefois de coliques d'estomac, après en avoir mangé; mais cet effet n'est produit que par les os trop fins de cet oiseau qu'on a avalés, & qui picotent les membranes de l'estomac.

Chasse des Alouettes *au miroir.*

De tous les moyens dont on se sert pour faire donner les *Alouettes* dans les piéges qu'on leur tend, il n'en est point qui soit suivi d'autant de succès, ni qui soit pour un chasseur un passe-tems aussi agréable, que la chasse qui se fait avec un *miroir.* Les oiseleurs se croiroient trop heureux s'ils pouvoient, dans toutes les saisons, se délasser à cette chasse des fatigues des autres.

Il y auroit bien matière à faire une longue digression au sujet de la curiosité des *Alouettes*, & de l'empressement qu'elles ont de se satisfaire ; mais ce seroit passer les bornes que je me suis prescrites, & m'éloigner de mon objet. Il suffit de dire que les rayons du soleil donnant sur les glaces d'un *miroir*, tel que je vais le décrire ci-après, & réfléchissans sur tous les objets qui l'environnent, excitent probablement la curiosité des *Alouettes*, qui semblent tout oublier pour venir se *mirer.* Bruit, feu, fumée, mauvaise odeur, rien ne les arrête ; elles descendent quelquefois avec tant de précipitation, qu'on les croiroit lancées du ciel, si elles ne s'arrêtoient tout-à-coup pour papillonner & badiner sur le *miroir ;* on les voit même étendre leurs pattes comme si elles vouloient se poser sur cet objet nouveau, afin de le contempler plus à leur aise. Il faut croire que ce piége a autant d'attrait pour les *Alouettes*, que cette espèce de chasse en a pour les oiseleurs.

On fait des *miroirs à Alouettes* de formes bien différentes ; les uns les font en quart de cercle, les autres les font plats dessous, & ronds dessus : d'autres les font tout ronds, & plats comme seroit une assiette ; cette manière n'est pas une des moins bonnes ; d'autres enfin les font quarrés longs.

Au reste, voici la forme qui a paru, à tous égards, la plus avantageuse ; aussi est-elle la plus usitée. La base est d'un bois pesant, de la largeur d'un pouce & demi par dessous, & taillé en biseau de tous côtés, de façon que cela forme supérieurement & latéralement des arrêtes divergentes. On fait de petites entailles un peu creuses, dans lesquelles on incruste des petites glaces ou morceaux de miroir que l'on mastique proprement. Le mastic qu'on recommande ici, doit être dur & fin ; voici les moyens de le faire.

Prenez trois onces de *poix noire ;* faites-la fondre dans un vase, & mêlez-y quatre onces de ciment rouge tamisé : on ne peut l'employer que quand il est chaud; pour être bon, il faut qu'il ne soit ni trop cassant, ni trop ductile.

Après avoir mastiqué les glaces, on peint tout le *miroir* d'une couleur de brun rouge, à la colle seulement, observant de conserver le brillant des glaces. On perce le *miroir* par dessous, & dans le milieu de sa profondeur, d'un pouce ; on fiche

dans ce trou une broche de fer, de la grosseur d'une plume à écrire; elle est emmanchée auparavant dans une bobine, sur laquelle doit rouler la ficelle; c'est au moyen de cette ficelle que l'oiseleur ou son *tourneur*, nom que l'on donne à celui qui fait jouer le *miroir*, fait mouvoir cette machine comme les enfans jouent du moulinet dans une coque de noix, observant que les *itus & reditus* soient égaux & doux.

On a un piquet fait de bois dur, garni à sa pointe d'une douille de fer, ce qui donne la facilité de le planter où l'on veut; il est percé d'un trou dont la profondeur égale la longueur de la broche du *miroir*, depuis son extrémité jusqu'à la bobine. Pour que ses mouvemens soient doux, il est bon de couler quelques gouttes d'huile d'olive dans le trou du piquet.

Comme on ne conserveroit pas long-tems un piquet sur lequel on toucheroit avec une pierre pour le planter, & que d'ailleurs on s'exposeroit à laisser tomber, dans le trou, du gravier qui empêcheroit la broche de jouer librement, on se sert d'une machine qu'on nomme *poussoir;* elle est faite d'un bois dur, dans lequel est emmanchée une petite broche de fer de la longueur du petit doigt, & de la grosseur de celle du *miroir.* On introduit la broche de cette machine dans le trou du piquet, & on frappe dessus avec une pierre ou un maillet pour l'enfoncer.

La machine sur laquelle on envuide la ficelle du *miroir*, se nomme *poignée :* elle est traversée, de part en part, de deux chevilles à chaque bout. Lorsque le *tourneur* est placé à une distance convenable, c'est ordinairement de vingt ou vingt-cinq pas pour le *filet*, & de vingt-cinq ou trente pour le *fusil*, il prend d'une main la *poignée* qu'il doit tirer le plus près de terre qu'il est possible, & doit observer d'éviter les grands mouvemens du bras.

La ficelle, quoique petite, doit être forte, & de grosseur à égaler celle avec laquelle on lie le tabac.

Quand on chasse au *filet* ou *nappes*, la même personne peut tirer le *filet* & faire jouer le *miroir;* mais si c'est à coup de *fusil*, il faut que le chasseur ait un *tourneur*, ne pouvant tirer les *Alouettes* & faire jouer le *miroir* ensemble.

Mais voici un nouveau *miroir* anglois, avec lequel un chasseur peut tirer les *Alouettes* & faire jouer son *miroir* seul. Une machine de bois en forme de plateau, garnie intérieurement d'une pelote sur laquelle sont attachés des boutons d'acier, ou à leur défaut quelques morceaux de miroirs, soutenue diamétralement par deux tenons sur un demi-cercle de fer, conserve un équilibre qui n'exige point, à beaucoup près, l'assiduité & l'attention d'un *tourneur.* Le demi-cercle qui soutient le *miroir*, est en acier, & susceptible d'un peu d'élasticité; à son extrémité est emmanché un piquet qui sert à soutenir le *miroir.* Le plateau doit être horizontal, afin de recevoir verticalement les rayons du soleil; c'est au moyen d'une ficelle, passée par un petit piquet, qu'on communique à cette machine un mouvement qu'elle conserve d'autant plus long-tems, qu'elle est dans un plus juste équilibre. Ce mouvement, quoique borné, devient régulier, au moyen d'un petit ressort très-flexible attaché au plateau, & dont les deux extrémités touchent, par intervalle, & dessus & dessous, le demi-cercle; on sent bien qu'entre les deux extrémités du ressort, il doit y avoir une distance de trois doigts ou environ, afin que le plateau puisse être balancé, en décrivant une portion de cercle.

Cette espèce de *miroir* est moins propre pour les *nappistes*, que pour les chasses qu'on fait aux *Alouettes* à coups de fusil; car son mouvement, n'étant pas assez rapide, les *Alouettes* peuvent se satisfaire d'assez loin, pour ne pas être prises aux *nappes;* mais d'assez près cependant, pour qu'on en tue considérablement à coups de fusil.

On fait aujourd'hui des *miroirs* à ressort, dont le méchanisme est le même que celui d'un *tournebroche;* mais si l'incommodité de les remonter doit les réformer, on donnera la préférence à celui que je vais décrire.

Au lieu d'un ressort, ce sont deux cordes à boyaux envuidées, d'un sens contraire, sur la même bobine : à chacune de ces cordes est attachée une ficelle de longueur à égaler la distance qui se trouve entre la *forme* ou l'endroit où est placé le chasseur & le *miroir;* tandis qu'il tire une ficelle, l'autre s'envuide; ce qui fait que le *miroir* ne s'arrête jamais.

L'avantage que procure cette espèce de miroir, est qu'il suffit de tirer, deux ou trois fois par quart-d'heure, une de ces ficelles, pour que le miroir tourne rapidement & sans cesse, étant à cette machine, ce qu'un volant est à un tournebroche; car au moyen d'une vis sans fin, un seul cran de la roue de rencontre fait faire un nombre considérable de tours au miroir. L'expérience nous prouve que mieux le miroir, par son mouvement, peint un globe lumineux, & plus les *Alouettes* en approchent, d'où on peut conclure que cette espèce-ci est préférable à toutes les autres. Cette machine doit être entourée, de toute part, d'une boete, ou de fer ou de bois, crainte que quelques corps étrangers, venant à s'embarrasser dans l'engrenage, n'en rendent les mouvemens durs & intermittens.

Chasse des Alouettes au traîneau.

Cette chasse se fait pendant la nuit la plus sombre, jamais au clair de la lune. On prend un

traîneau dont les mailles n'aient qu'un pouce de largeur, & en le portant, on en laisse traîner derrière un bon pied de long, afin qu'on ne le porte pas sans faire lever les *Alouettes*.

Pour mieux réussir à cette chasse, il est bon de se promener de jour dans les endroits où l'on suppose qu'il y a des *Alouettes* : on les trouve ordinairement dans les terres en friche, dans celles où l'on a recueilli de l'avoine & dans les chaumes : le tems pour les mieux remarquer est le soir, où elles volent par bandes.

Ces endroits remarqués, on y retourne la nuit, on y porte le traineau, & on l'étend à travers les sillons : il faut pour le traîner deux personnes vigoureuses qui marchent vite, & qui le tiennent élevé de terre, environ de deux pieds.

Aux deux bouts du filet doivent être attachées deux perches qu'on laisse tomber, quand on entend lever quelque oiseau ; puis on court saisir le gibier qu'on captive.

Si on n'a pas eu le tems le jour de remarquer les *Alouettes*, on ne laisse pas de se rendre la nuit dans la campagne, & d'y tendre le filet ; on prend toujours quelque gibier.

Il y a des chasseurs qui portent pendant la nuit des flambeaux ou des bouts de corde goudronnés, ou d'autres matières combustibles que le vent ne puisse éteindre : ils prétendent que cette ruse engage plutôt les oiseaux à donner dans le piège ; je penserois plutôt que cette lumière étrangère doit les épouvanter & les faire fuir loin des chasseurs.

Chasse des Alouettes à la Ridée.

On se sert pour cette chasse de deux filets, & on les attache ensemble : on prend ensuite trois bâtons, longs de cinq ou six pieds, bien droits, & assez forts, avec une coche à chaque bout, à l'une desquelles sera attaché, d'un côté, un piquet long d'un pied & demi, & de l'autre une petite cheville de deux ou trois pouces de longueur. Un des trois bâtons aura deux piquets attachés au bout, à l'opposite l'un de l'autre, & il y aura aussi deux chevilles liées au côté de chaque piquet.

Quand on veut prendre des *Alouettes* avec cette machine, trois ou quatre personnes de compagnie se rendent dans une campagne unie, déploient les filets & les étendent de long ; ensuite ils attachent les trois bâtons aux deux bouts & au milieu, & placent le bâton qui a deux piquets au milieu, afin que le filet tourne plus facilement ; les quatre piquets se trouveront alors rangés en ligne droite, & la corde du bas des filets sera fort serrée : on prend ensuite une corde de douze pieds, qu'on attache d'un bout à l'un des bâtons, & de l'autre à un piquet, qu'on fiche en terre à la hauteur des autres : on met pareillement une autre corde de dix pieds de longueur qu'on attache d'un bout à un autre bâton, & de l'autre aux autres piquets. Enfin on apporte une corde de dix à douze toises, passée dans une poulie, attachée d'un bout à l'un des bâtons, & de l'autre liée à un piquet derrière la loge. On arrête la poulie à quinze pieds du filet ; & tout étant ajusté, une personne s'assied dans la loge pour tirer la corde & faire tourner le filet aussi-tôt que les premières Alouettes sont au-dessus du bras du filet. Pendant qu'elle sera attentive à son poste, les autres feront lever les *Alouettes* & les chasseront du côté des filets.

On appelle cette chasse *à la ridée*, parce qu'elle se fait ordinairement dans le cœur de l'hiver : les oiseaux vont alors en troupe, & volent d'une campagne à l'autre pour chercher de la nourriture ; lorsqu'on les fait lever, ils ne prennent presque point d'essor, & ils se contentent de *rider* la terre.

Chasse des Alouettes au Lacet.

Cette méthode est divertissante & n'exige ni grands frais, ni grande fatigue : on attire les *Alouettes* dans un terrein particulier, en y jettant du grain d'orge ou de froment : on prend ensuite six ou huit ficelles, longues chacune d'environ quatre toises ; on les tend dans une pièce de terre, au fond des sillons, après les avoir garnies de lacets faits de deux crins de cheval, accommodés en nœuds coulans, attachés aux ficelles, & couchés à terre à la distance chacun de quatre doigts.

Les oiseaux attirés par le grain, se promènent dans les sillons & restent pris dans les lacets.

Souvent au lieu d'*Alouettes* on prend à ce piège d'autres oiseaux, qui ne cèdent point en bonté aux premiers : on ne doit s'empresser d'aller ramasser sa proie que quand on juge qu'elle est assez copieuse.

Chasse des Alouettes à la Tonnelle murée.

La *Tonnelle murée* semble la méthode la plus sûre pour prendre un grand nombre d'*Alouettes*. Cette *tonnelle* doit avoir au moins dix pieds de haut à son embouchure : on la porte sur le lieu où on a remarqué ce gibier, & on prend le dessus de deux ou trois cents pas. On plante un fort piquet au fond d'un sillon. On déploye la *tonnelle* & on y attache la queue : l'un des chasseurs marche ensuite vers les *Alouettes*, en étendant le filet : il fait ensorte que la *tonnelle* soit tendue avec roideur ; il commence, à côté du cercle de la *tonnelle*, à dresser ses filets, ou en demi-cercle ou en biaisant, il continue la longueur de sept

ou huit toises, & au bout on attache la dernière perche avec quatre ou cinq cordes, qu'on a soin auparavant de garnir de plumes : ces cordes espacées l'une sur l'autre, doivent composer une espèce de mur qui forme une grande enceinte. Après tous ces préparatifs, on fait un grand tour pour aller joindre les *Alouettes* par derrière, à environ cent pas. Deux ou trois personnes marchent en serpentant de côté & d'autre; chacune va courbée & en silence : on prend garde sur-tout que toute la troupe d'*Alouettes* se suive : car s'il en demeuroit une derrière les chasseurs, elle prendroit son vol, & seroit suivie de toute la compagnie. Quand on remarque qu'elles s'arrêtent, & qu'elles lèvent la tête, c'est un signe manifeste qu'elles ont peur; on recule quelques pas pour les rassurer, & on se couche à terre jusqu'à ce qu'on les voye chercher à manger : on continue ensuite à les suivre jusqu'à ce qu'elles s'approchent de la *tonnelle*, où elles s'arrêtent un moment aussi-bien que les chasseurs : dès qu'une d'entr'elles y a pénétré, on court après : bientôt elles entrent toutes; on jette un chapeau dans la *tonnelle* pour les faire entrer avec précipitation jusqu'au fond; en même tems on ferme à la hâte le devant de la tonnelle, & le gibier est pris.

Chasse des Alouettes aux Fourchettes.

Tous les filets conviennent à cette chasse, pourvu qu'ils soient grands, & que les mailles ne soient pas trop écartées.

Avant de partir, on fait provision de trois ou quatre douzaines de fourchettes de bois, aiguisées par le bas, de la grosseur du petit doigt & de la hauteur d'un pied.

Muni de cet équipage, on se rend au champ où l'on a vu des *Alouettes* : on se promène, & dès qu'on en découvre quelque bande, on tourne trois ou quatre fois tout autour, d'abord dans un intervalle de cent pas, ensuite on s'approche insensiblement jusqu'à trente.

Tant qu'on tourne, il ne faut point s'arrêter; car ce seroit le moyen d'épouvanter les oiseaux & de leur faire prendre leur essor.

On doit encore observer qu'il faut marcher courbés, & aller de côté & d'autre comme une Vache qui paît : ainsi il faut quelquefois contrefaire les bêtes pour réussir à en être le destructeur.

Quand on a pris toutes ces précautions, on déploye son filet, & on l'étend à cent pas des *Alouettes*, à travers les sillons d'une pièce de terre, observant que le côté ouvert regarde les oiseaux.

On prend ensuite ses fourchettes, on les pique toutes droites en terre, à la distance de deux pieds les unes des autres, & on les range tout le long d'une corde : quelques-unes doivent servir pour soutenir le filet au milieu, & on observe que deux de ses côtés, & le derrière traînent à terre, pour empêcher les *Alouettes* de s'échapper.

Quand tout est ainsi disposé, on chasse devant soi le gibier, comme dans la méthode précédente, & quand il est sous le filet, on déplante les fourchettes qui sont sur le devant, afin qu'il soit enfermé comme dans une cage.

Cette chasse est bonne pendant les gelées blanches, ou quand la terre est couverte de neige; il faut faire en sorte d'être au moins deux pour cet exercice; on s'épargne alors la peine de faire tout le tour pour faire attrouper les *Alouettes* : on les oblige plus sûrement d'entrer sous le filet, & on arrache plus promptement les fourchettes qui tiennent la cage ouverte.

Telles sont les diverses méthodes qu'on emploie pour la chasse des *Alouettes* : cet exercice n'est point tumultueux : il convient à l'innocence du premier âge; il n'ensanglante point des mains timides; & quand les premiers humains se dégoûtèrent des fruits de la terre, ils n'inventèrent pas, sans doute, de chasse plus violente. *Voyez* planche 22 de la Chasse, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication de la même planche 22 à la fin de ce Dictionnaire.

ALOUETTE DE MER. Elle ne ressemble à celle de terre que par la taille, qui est à-peu-près la même, & par quelques rapports dans la couleur du plumage sur le dos. Son bec est long d'un pouce, noir & très-menu; ses pieds sont bruns. On voit ces oiseaux en grande quantité sur les côtes de Bretagne & du bas Poitou. Ils volent en troupes très-nombreuses, & se tiennent sur le rivage de la mer, où on les approche très-facilement; & comme ils se tiennent toujours fort près les uns des autres, il n'est pas rare d'en tuer jusqu'à 40 ou 50 d'un coup de fusil. Du reste, c'est un gibier qui n'est pas fort recherché.

ALPHANETTE, s. m. En Vénerie, c'est un oiseau de proie qui s'apprivoise & qui vole la perdrix & le Lièvre. Nous l'appellons *Tunissien*, parce qu'il vient de Tunis.

AMBLEUR. C'est ainsi qu'on nomme, en Vénerie, un Cerf dont la trace du pied de derrière surpasse la trace du pied de devant.

AMEUTER, v. a. (*terme de chasse*) C'est mettre les Chiens en meute, ou les assembler pour la chasse. On dit : les Chiens sont bien *ameutés*, lorsqu'ils marchent bien ensemble.

A-MONT. (terme de chasse) Mettre l'oiseau *à-mont*, le jetter.

AMORCE, se dit d'un appât dont on se sert à la chasse ou à la pêche pour prendre du gibier, des bêtes carnacières ou du poisson.

AMOUR, a son acception en Fauconnerie; on dit *voler d'amour*, des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, afin qu'ils soutiennent les Chiens.

ANDOUILLERS, s. m. plur. (terme de Vénerie) Ce sont les chevilles ou premiers cors qui sortent des perches ou du marrain du Cerf, du Daim & du Chevreuil. Les *sur-Andouillers* sont les seconds cors.

ANGEL. Espèce d'oiseau de la grosseur de la Perdrix, à bec & pieds noirs, à plumes brunes & d'un jaune roussâtre. Il vole en troupe. On en trouve fréquemment en Languedoc, où on le chasse. Mais cet oiseau ne peut être préparé ni mangé sans en ôter la peau.

ANGUICHURE, s. f. (Chasse.) C'est l'écharpe où est attaché le cor ou la trompe de chasse.

ANOLIS. Espèce de Lézard fort petit, qu'on a trouvé aux Antilles. Son corps est de la grosseur du petit doigt, & sa peau est jaunâtre & marquée de raies bleues, vertes & grises. Ces animaux courent pendant le jour autour des cases pour chercher leur nourriture: la nuit ils se cachent dans la terre, & y font un bruit plus aigu que celui des Cigales. Les habitans des Antilles vont à la chasse des *Anolis*, parce qu'ils trouvent leur chair tendre & facile à digérer.

Quelques voyageurs font encore mention d'une autre espèce d'*Anolis*, qui a jusqu'à un pied & demi de longueur: il ne sort de la terre que pendant la plus grande chaleur du jour; il se nourrit d'herbes, ronge les os & les arrêtes qu'on jette hors des maisons; & si on en tue quelqu'un, les autres le mettent en pièces & le mangent.

ANTA. Animal du Paraguay, qui a quelque ressemblance pour la forme du corps avec l'Ane; mais ses oreilles sont petites: il a de plus une trompe qu'il allonge & qu'il resserre comme l'Eléphant, & dont il semble qu'il se sert pour respirer. Ainsi, c'est un animal particulier à ces climats.

On n'a jamais trouvé d'Anes en Amérique, quoique le climat leur fût favorable: ceux que les Espagnols y ont transportés d'Europe, & qu'ils ont abandonné dans les grandes isles & dans le Continent, y ont beaucoup multiplié; mais ils sont devnus sauvages, & on va à leur chasse comme à celle de l'Ours.

L'*Anta* exerce aussi en Amérique la patience des chasseurs. Le jour cet animal broute l'herbe, & la nuit il mange du limon salé. Les personnes curieuses de ce gibier se rendent pendant les ténèbres dans les endroits où il y a de ce limon. Quand elles sentent l'*Anta* approcher, elles découvrent tout d'un coup un flambeau allumé qui l'éblouit & donne le tems de le tuer. Sa chair est aussi bonne que celle de la Vache, & sa peau sert aux gens de guerre à faire des casques à l'épreuve des flèches.

M. de Buffon croit que l'*Anta* & le Tapir sont les mêmes animaux.

ANTANAIRE, adj. se dit, en Fauconnerie, du pennage d'un Faucon, qui n'ayant pas mué, a celui de l'année précédente; ce mot vient d'*antan*, *année précédente*.

ANUER *des Perdrix*. (terme de chasse). C'est choisir, quand les Perdrix partent, le moment favorable pour les tirer.

APERCHER, v. a., terme d'oiseleur). C'est remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit: on dit j'ai *aperché* un merle, quand on va à la chasse de cet oiseau.

APÉRÉA, s. m. Cet animal, fort commun au Brésil, tient de la nature du Rat & du Lapin. Il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence, le poil de la même couleur que le Lièvre, & blanc sous le ventre. Il a la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, & la moustache autour de la gueule & à côté des yeux. Ses oreilles sont arrondies & courtes. Les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues. L'*Apéréa* n'a point de queue. Sa tête est plus alongée que celle du Lièvre. On le chasse comme un excellent gibier; sa chair étant d'un bon fumet & comme celle du Lapin, auquel il ressemble par sa manière de vivre. Il se blottit dans des trous, & choisit de préférence des fentes de rochers ou de pierres.

APOLTRONIR, v. act. (terme de Fauconnerie), se dit d'un oiseau à qui on a coupé les ongles des pouces ou doigts de derrière, qui sont ses armes, de sorte qu'il n'est plus propre pour le gibier.

APPAST, s. m. sing. C'est le nom générique sous lequel on comprend tous les moyens dont on se sert, soit à la pêche, soit à la chasse, pour surprendre les animaux.

APPATER, v. act. (terme d'oiseleur), mettre du grain ou quelqu'autre amorce dans un lieu pour y attirer les oiseaux qu'on veut prendre. On doit *appâter* les Perdrix pour les prendre au filet.

APPEAU, s. m. C'est un sifflet d'oiseleur avec lequel il attrappe les oiseaux en contrefaisant le son de leur voix.

Il y a des *appeaux* naturels, & il y en a d'artificiels.

Des appeaux *naturels.*

On appelle naturels les *appeaux* qui se font sans le secours d'aucune machine artificielle. Les hommes ne naissent pas avec l'art d'appeller toutes sortes d'oiseaux; mais seulement avec les dispositions que l'exercice développe, & que l'expérience perfectionne. Nous voyons tous les jours qu'avec la bouche & les doigts, on peut mieux, même qu'avec les machines les plus artistement construites, appeller les Alouettes, Bec-Figues, Pinçons, Moineaux, Chardonnerets, Linottes, Verdiers, Gorge-Rouges, Gros-Becs, Mésanges, Grives, Merles, Etourneaux, Cailles, Perdrix, Canards, Tourterelles, Coucous, &c. C'est pour un oiseleur un talent heureux qu'il doit toujours cultiver avec soin.

Des appeaux *artificiels.*

Les *appeaux* artificiels sont de trois sortes. Les premiers s'appellent *appeaux* à sifflet; les seconds, *appeaux* à languettes; & les troisièmes, *appeaux* à frouer.

Des appeaux *à sifflet.*

Il n'y a point d'*appeau* dont l'espèce ait acquis tant de variété que celle des *appeaux d'Alouettes*. Un des plus anciens fut celui qu'on fit avec un noyau de pêche usé sur une meule à éguiser les outils, percé des deux côtés, d'un trou égal en grandeur & vidé ensuite. Sa bonté consiste dans un ton clair & nourri, imitant le cri que les *Alouettes* font en s'appellant; il est encore fort en usage aujourd'hui.

On s'occupa ensuite à faire des *appeaux d'Alouettes* de plusieurs matières : on en fit en plomb, en fer-blanc, en cuivre, en argent, &c. Ce n'est point, ou que très-peu à la matière, qu'un *appeau* doit sa bonté; mais c'est à sa conformation. Il y a une espèce d'*appeau*, en forme de bouton, plat d'un côté & convexe de l'autre : on y soude une petite attache, dans laquelle on passe un fil qui sert à le pendre à l'habit : on se sert de cet *appeau* avec d'autant plus d'avantage, qu'on peut en appeller les Alouettes, & les Bec-Figues, Linottes, &c. On ne fait que serrer un peu les lèvres, en les avançant d'un demi travers de doigt, ce qui rend les tons doux & imitatifs.

On se sert d'un autre *appeau* d'Alouettes, qui ne diffère du précédent, qu'en ce que ses deux côtés sont unis, ce qui l'approprie moins à la forme de la bouche, & par conséquent le rend moins commode; du reste les usages en sont les mêmes. Ces espèces d'*appeaux* se mettent entre les dents & les lèvres; le sifflement est causé par l'air extérieur qu'on retire à soi, & que la langue module.

Il reste encore à décrire une espèce d'*appeau* d'Alouettes, d'une structure toute différente, sa partie supérieure se met entre les lèvres, & l'air conduit par un petit canal, sur l'ouverture de la boule, contrefait très-bien le cri de l'Alouette; on y soude une petite attache, qui sert à le pendre à l'habit au moyen d'un fil. Quelques oiseleurs donnent la préférence à celui-ci; mais les espèces précédentes ont plus de vogue & de succès.

Quoique les *appeaux* de Perdrix ne different des *appeaux* d'Alouettes que par la grandeur, la conformation étant presque la même, cependant la manière de les mettre en usage est bien différente. Un *appeau* de Perdrix grises est plat des deux côtés, excepté que du centre il s'élève un petit bouton, qui ressemble assez bien à un mamelon; ce bouton doit se trouver par devant, quand l'*appeau* est entre les dents & les lèvres; le cri de la Perdrix est d'autant plus difficile à imiter, qu'il y a un roulement que doit faire la langue sur le passage de l'air de l'extérieur à l'intérieur. Ce n'est qu'après bien de l'étude qu'on contrefait parfaitement la Perdrix grise; elle vient facilement à l'*appeau*.

On doit observer de faire les deux tables de cet *appeau* parfaitement égales en tout; la convexité du bouton qui se trouve à chaque table, doit être le même, il faut que son épaisseur soit bien moindre que celle du reste de la table.

De tous les *appeaux* de Perdrix grises, il n'y en a pas de préférable à celui-ci. Plat d'un côté & convexe de l'autre, il s'accommode fort bien à la forme interne des lèvres, & a tous les avantages qu'on peut retirer des autres. La calotte ou table convexe doit être de moitie moins épaisse que la table de dessous; on retire également à soi l'air extérieur pour former le cri des Perdrix. On y soude une attache qui sert à y passer un fil.

L'*appeau* de Coucou & de Tourterelle, se fait ou de corne, ou d'os, ou d'ivoire, & même de bois; il y a à son extrémité un trou qui, étant bouché avec le doigt, doit baisser le son de deux tons pleins, & par conséquent l'élever étant débouché. Qu'on se rappelle ici le cri du Coucou; il ne chante que par tierce majeure; ses tons sont ceux d'un *fa* dieze & d'un *re* de la seconde octave

d'une flûte d'amour ordinaire; tels doivent être par conséquent les sons de cet *appeau*. La Tourterelle n'a qu'un roucoulement monotone, qui est sur le ton du *fa*, son que rend le trou débouché. Cet instrument n'est pas encore bien connu; mais il n'est pas à beaucoup près un des moins recommandables.

L'*appeau* de Pluviers se fait de l'os de la cuisse d'un mouton; il a pour l'ordinaire trois pouces & demi de long. A son extrémité se trouve l'embouchure qu'on accommode en sifflet avec de la cire: on fait dans sa longueur deux autres trous, dont un est aussi fermé de cire, si le son est trop obscur, on se réserve d'y faire une petite ouverture avec une épingle; l'autre trou s'ouvre & se ferme avec le doigt dans l'occasion. A son extrémité s'attache un fil qui sert à le pendre à la boutonnière. Quelques oiseleurs se servent, au défaut de cet *appeau*, d'un morceau de bois fendu, long de trois pouces & demi; ils mettent dans la fente, préparée pour cela, une feuille de lierre ou de laurier; cette espèce d'*appeau* rend parfaitement le cri du Vanneau; &, ce qu'il y a de singulier, c'est que les Pluviers viennent à l'*appeau* de Vanneau, sans doute, parce qu'ils en aiment la société.

Un *appeau* de Perdrix rouges se fait d'un morceau de bois creusé; à une de ses extrémités, se met une plume ou un tuyau de cuivre ou de fer-blanc, dont l'autre extrémité aboutit à un tuyau de rencontre plus gros, qui se fait également de fer-blanc, de cuivre, ou de l'os de la cuisse d'un lièvre. Il y en a de plusieurs espèces, dont la forme paroît avoir été toujours arbitraire.

Il y a des *appeaux* de Caille de plusieurs espèces, les uns sont à bourse platte, les autres sont à bourse à endouille, d'autres à bourse en spirale.

L'*appeau* de Caille à bourse platte se nomme *courcaillet*. Le sifflet se fait d'un os de la cuisse de mouton, que l'on fait tourner & unir, intérieurement sur-tout; on lui laisse deux pouces & demi de longueur; à un bon travers de doigt de l'extrémité, on perce un trou rond, & on fait en sorte que le bord du trou, opposé à l'embouchure, soit coupant & en coulisse, pour que les sons deviennent doux. On accommode avec de la cire l'extrémité de l'os en forme de sifflet; l'autre extrémité se bouche entièrement de cire; & si pour rendre le son de la Caille femelle, qui approche assez du cri d'un Grillon, à ceci près qu'il est plus obscur, il falloit faire une ouverture à cette extrémité bouchée, on se serviroit d'une épingle pour aggrandir le trou par degrés, jusqu'à ce que l'on soit parvenu au ton que l'on cherche. Bien des oiseleurs préfèrent l'os de la cuisse d'un lièvre ou d'un chat, & encore mieux celui de l'aile d'un Héron ou d'un Oie; il est vrai qu'ils sont exempts de le faire tourner, mais aussi n'en sont-ils jamais si propres, & je doute qu'ils soient aussi bons. La bourse se fait de peau que l'on coud à petits points serrés, pour que l'air ne s'échappe pas facilement par les ouvertures que laisseroit une couture lâche. On emplit de crins bouillis cette petite bourse, & on attache à sa pointe le sifflet avec un fil fort & ciré. Pour bien jouer de cette espèce d'*appeau*, on en étend la bourse sur la paume de la main gauche; quelques-uns la maintiennent avec le doigt index de la même main; on frappe ensuite mollement sur ce doigt avec le derrière du pouce de la main droite, & quand on ne tient pas la bourse avec un des doigts de la main gauche étendu sur elle, on la frappe également avec le derrière du pouce de la main droite, ou avec les doigts index & du milieu, pourvu qu'ils soient assez mols pour rendre le cri du Grillon.

Voici la description d'une autre espèce d'*appeaux* de Cailles. La bourse est à spiral; ceux qui n'ont pas assez d'adresse pour jouer de celui dont je viens de parler, préfèrent cette espèce-ci, attendu qu'il ne faut que pousser la bourse par son cordon, pour tirer des sons qui, encore qu'ils imitent celui du Grillon, ne sont jamais si doux ni si parfaits que ceux du premier. Sa construction, relativement au sifflet, est la même, quoiqu'il y en ait cependant beaucoup dont les sifflets sont de bois; la bourse est montée sur un fil de fer tourné en spiral, & qui se termine par un anneau, où l'on passe un attache. On tient d'une main l'*appeau* par son sifflet; & de l'autre l'attache, observant de mouvoir à petits coups la bourse, qui fait le même effet que le battement des doigts sur celle de l'*appeau* précédent. Je recommande toujours le premier par préférence, tant parce qu'il est moins cher & plus portatif, que parce qu'on peut en adoucir les tons à la volonté, ce qui provient du jeu des doigts plus ou moins doux. On trouve trop communément de ces *appeaux*, pour qu'on se donne la peine de les faire.

Des appeaux *à languettes.*

Nos anciens oiseleurs se servoient bien plus communément des *appeaux* à languettes que nous, parce qu'ils n'étoient point dans l'usage de piper avec le chiendent.

Tel est un *appeau* de la plus ancienne date; un petit morceau de bois, entaillé & uni dans son entaille, servoit de base à une languette faite d'un petit ruban de soie, qui étoit recouverte par une petite pièce de bois: il y restoit un intervalle où on auroit à peine passé la pointe d'un couteau.

Une autre espèce d'*appeau*, qu'on nomme vulgairement *pratique*, guère moins ancienne que la précédente, est faite d'une lame de fer-blanc ou de plomb recourbée à ses deux extrémités, sur

une autre moins longue ; un petit ruban fait l'office de languette.

On fait un *appeau* d'une feuille de chiendent, qui sert à nos pipeurs modernes. C'est le fatal *appeau* qui conduit à leur fin presque tous les oiseaux dont la haine pour la Chouette, ou moyen Duc, est irréconciliable : on n'a pas trouvé tout de suite le vrai moyen d'employer avec fruit cette feuille ; car ce n'est qu'après s'en être long-tems servi dans les *appeaux* ci-dessus, à défaut de ruban, qu'on s'est familiarisé avec l'avantageuse manière de s'en servir entre les levres.

Voici les moyens de la connoître & d'en faire usage.

Il y a bien des espèces de chiendent qui croissent dans nos bois ; mais il n'en est qu'une sur laquelle le pipeur jette son choix ; la feuille en est fort mince, couverte d'un duvet presqu'insensible à la vue, n'ayant qu'une très-légère côte dans son milieu, & ne faisant point le carrelet. Les moyennes feuilles sont celles que l'on choisit par préférence, de crainte que se servant des feuilles radicales, la résistance qu'offriroit à l'air leur épaisseur, ne donnât que des sons durs & criards ; & les prenant trop près de la cime, elles n'exposassent à donner de faux tons, venant à casser ou se déchirer par leur trop de fragilité ; il faut qu'elles soient vertes, mais elles n'en valent pas moins quoique fanées.

Cette espèce de chiendent ne se trouve pas dans tous les bois ; mais il y en a une autre espèce qui peut, en l'apprêtant, suppléer à son défaut : elle a à-peu-près le même port, & ne diffère de la précédente que parce qu'elle est fort velue, & que ses soies sont grandes & roides. On en cueille une demi-douzaine de feuilles trois heures au moins avant de s'en servir ; on les met pendant quelque tems entre trois ou quatre doubles de papier gris imbibés de vinaigre & d'eau, ce qui les rend souples & amorties ; leurs poils ne deviennent plus un obstacle au contact de l'air, & on peut en tirer des sons aussi doux que du chiendent à piper ; il faut observer de ne les tirer de la boîte qu'au moment de s'en servir, car elles s'endurciroient, &, en séchant, ne deviendroient bonnes à rien.

Le doigt index & le pouce de chaque main, sont ceux qui doivent tenir l'herbe entre les lèvres. Il ne faut pas qu'elles soient intimement jointes à la feuille, ni que l'herbe touche les dents ; la langue, en se baissant & se voûtant par intervalle contre le palais, augmente & diminue par mesure la capacité de la bouche, & l'air qui doit frapper la feuille en reçoit des modifications qui imitent les cris lents & plaintifs de la Chouette : quant aux tremblemens que le pipeur fait de moment à autre, ils sont monotones, & viennent du gosier seulement.

Comme il est très-difficile de bien piper, avec l'herbe, & qu'il y a peu de personnes qui y réussissent parfaitement, on n'a point encore abandonné totalement les pipeaux de bois, de fer-blanc, &c.

Un autre pipeau des plus usités se fait de coudre ou de chêne vert que l'on entaille : on en unit bien l'endroit taillé, puis on lève adroitement une languette que l'on rend la plus mince qu'on peut, en la ratissant avec un morceau de verre ou un canif. La pièce de bois qui remplit le vide de l'entaille, doit être un peu creusée, pour que la languette ait la liberté de frémir, afin de pouvoir donner du son.

Parlons d'une autre espèce de pipeaux assez usitée maintenant. Il y en a à languettes, mais la plupart n'y sont pas. On y met une feuille de chiendent, ou une pièce d'épiderme de cérisier, c'est-à-dire, une petite peau transparente, qui recouvre la superficie de l'écorce proprement dite.

On fait de ces pipeaux à languettes ou de saule, ou de chêne, ou de coudre, ou même de sarment ; l'écorce de ce dernier sert de languette. On en lie les deux pièces avec un fil aux deux bouts.

Le petit morceau de bois qui doit remplir le vide de l'entaille, doit être de la même largeur que le pipeau ; il doit couvrir la languette, & être un peu creusé par-dessous.

Des appeaux à frouer.

Frouer, c'est exciter en soufflant sur une machine quelconque, un bruit qui imite ou le cri de quelqu'oiseau, ou son vol, ou le chouchement de la Chouette, quelquefois même des cris idéals, qui ne laissent pas d'exciter la curiosité des oiseaux, & de les inviter à la satisfaire.

De tous les *appeaux* à frouer, il n'y en a pas de plus usité & de plus commode que la feuille de lierre ; elle est tournée de façon qu'elle représente assez bien un cône, dont la pointe seroit en bas ; on la tient avec les trois premiers doigts d'une main, observant que la pointe de ce cône remplisse l'intervalle que laissent les extrémités des trois doigts unis entre eux.

Quoiqu'il ne soit pas si difficile de frouer que de piper, il faut encore de l'expérience pour y réussir : on ne peut se flatter de bien frouer, si on n'imite les différens cris des Geais, Merles, &c. Que se propose-t-on en frouant ? c'est de peindre la crainte des oiseaux, l'envie de se venger, c'est de crier l'alarme ; en un mot, de demander du secours, comme dans un moment pressant. Pipeurs, rappellez-vous de quelle espèce sont les cris des Geais, quand après avoir ouï la Chouette, ils entendent un oiseau que vous faites crier, vous les avez vu mille fois sauter, comme par

par folie, de branches en branches, des arbres à terre, fondre sur la cabanne, & marquer une valeur héroique dans leurs yeux pleins de feu. Leurs cris dans ce moment sont bien différens de ceux qu'ils jettent quand ils s'appellent mutuellement; ce sont tous ces exemples qu'il faut suivre ponctuellement, afin de saisir les occasions de les mettre à profit.

On se sert donc d'une feuille de lierre, dans le milieu de laquelle on fait un trou. Puisque tout dépend de bien frouer, on ne doit rien négliger de tout ce qui peut y concourir; c'est pourquoi si on ne se munit pas, avant de commencer sa pipée, d'une douzaine de feuilles de lierre toutes percées, & d'autant de feuilles de chiendent, on s'expose à la manquer.

Un nouvel instrument à frouer, dont nous devons l'invention à un habile oiseleur, se fait en acier; sa lame n'est pas tranchante, mais assez mince cependant pour qu'en l'approchant des lèvres, l'issue de l'air hors de la bouche, produise un froument & un chouchement très-imitatif: cette lame sert de manche à un petit marteau aussi d'acier, avec lequel on appelle les Pics.

Je me souviens que dans une pipée j'en pris sept; ce n'étoit point en pipant que je les attirois, mais seulement en frappant, avec un couteau, sur le manche de ma serpe. On est presque sûr, quand on entend un Pic aux environs d'une pipée, de le prendre bientôt: ces oiseaux frappent sur les arbres avec grand bruit, & s'appellent ainsi mutuellement; de façon que quand on est prévenu qu'on a des Pics pour voisins, on saisit le moment où ils frappent pour frapper plus fort qu'eux, faisant attention de cesser presqu'aussitôt qu'eux.

Je parlerai d'une nouvelle machine à frouer; elle est d'argent & d'ivoire. Lorsque la lame d'ivoire est fermée, elle remplit imparfaitement le vuide que laissent les côtés de la machine d'argent, faite à l'imitation d'une feuille de lierre pliée, à laquelle on a fait un trou: elle est mince d'un côté, & épaisse du côté où se trouve attaché le tenon, de façon qu'on peut s'en servir, d'abord comme d'une feuille de lierre, & encore comme de la machine décrite précédemment. On y attache un fil qui sert à la pendre au col du pipeur.

Tout incommode que soit la méthode de frouer, avec une pièce de monnoie pliée, nous trouvons encore bien des pipeurs qui ne laissent pas de s'en servir avec fruit.

On donne aussi le nom d'*appeau* aux oiseaux qu'on élève dans une cage pour appeller les autres oiseaux qui passent.

APPEL, en terme de chasse, est une manière de sonner du cor pour animer les chiens.

APPELLANT, s. m. (Chasse) est un oiseau dont on se sert quand on va à la chasse des oiseaux pour en appeller d'autres & les faire venir dans les filets.

APPROCHER conserve sa signification dans la chasse aux oiseaux marécageux.

Voici une machine plus facile & de moindre dépense que les peaux de Vaches préparées pour tirer aux Canards.

C'est un habit de toile couleur de Vache ou de Cheval, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un bonnet qui doit être fait comme la tête d'une Vache ou d'un Cheval, ayant des cornes ou des oreilles, des yeux, deux pièces de la même toile au bout des manches pour attacher autour du cou & tenir le bonnet. Il faut laisser pendre deux morceaux de la même toile au bout des manches pour imiter les deux jambes de devant du Cheval ou de la Vache. Il faut marcher en se courbant, & présentant toujours le bout du fusil: vous approcherez ainsi peu-à-peu pour tirer les oiseaux à bas; & s'ils se lèvent, rien ne vous empêchera de les tirer en volant. La meilleure heure pour cette chasse est le matin.

APPUYER les Chiens, en Vénerie, c'est suivre toutes leurs opérations, & les diriger, les animer de la trompe & de la voix.

AQUERECY, *aquerecy, haut, il a passé ici*, terme dont on se sert à la chasse du Lièvre, lorsqu'il est à quelque belle passée.

ARAIGNE ou ARAIGNÉE, sorte de filet qui sert pour prendre principalement des Merles. Elle est maillée en losanges, larges chacun d'un pouce: elle est d'un fil délié, retors en deux brins, & teint en couleur. Ce filet a sept à huit pieds de large, sur cinq ou six de haut, à proportion de la hauteur des haies près desquelles on le dresse.

Les araignes, pour prendre des oiseaux de proie, ont des mailles de deux ou trois pouces, & la hauteur proportionnée à l'arbre où on les tend en angle, qui accole l'arbre, avec un oiseau de proie privé près de terre, pour appeller celui que l'on veut prendre.

L'Araigne se termine par des bouclettes, ou bien on passe une ficelle bien unie dans toutes les mailles du dernier rang d'en haut.

Voici le moyen de se servir de l'araigne. On porte avec ce filet un bâton long de six pieds, un peu fendu par un des bouts, & pointu par l'autre. Le Merle vole ordinairement sur les haies; on s'approche de lui à vingt pas; on prend une branche d'arbre qui soit élevée de six pieds, & qui avance un peu sur le chemin; on y fait une fente, & on y fiche légèrement le petit coin de bois qui est attaché à la ficelle de l'araigne: on passe ensuite de l'autre côté du chemin, & on y ajuste une autre branche d'arbre de la même façon. Quand le filet

est ainsi tendu, on prend un détour & on se rend à trente pas au-dessus du lieu où le Merle s'est jetté; à l'approche du chasseur, le gibier se lève, & fuit le long de la haie; mais il donne dans le filet qui se détache, tombe sur lui, & l'enveloppe. S'il ne se trouve qu'une haie dans le chemin, on y supplée par le bâton qu'on a apporté. Cette chasse réussit principalement dans le tems de brouillard.

ARANTELLES, sub. f. pl. Ce terme se dit en Vénerie, des filandres qui sont au pied du Cerf, & qui ont quelque ressemblance avec les fils de la toile de l'Araignée.

ARBALÈTE, s. f. (Chasse) Espèce de piège dont on se sert pour prendre les Loirs. On y met un appât de noix sèches à demi cassées, de châtaignes ou de chandelle il faut prendre garde seulement qu'en plaçant cette machine dans un mur, il ne se trouve point de branche d'espalier d'où le Loir puisse atteindre l'appât par un autre endroit que par l'*arbalète*.

Pour faire une *arbalète*, ayez une pièce de bois *ABCD* (*Voy. les pl. de Chasse, fig. 5, 6 & 7, pl. 27.*) longue de deux pieds & demi, large de six pouces, & épaisse d'un bon demi-pouce; pratiquez dans son épaisseur une coulisse, dans laquelle puisse se mouvoir très-librement une pièce de bois, plus longue que l'entaille de trois ou quatre pouces. Fixez une forte verge de houx qui fasse l'arc; passez la corde de cet arc par un trou pratiqué à l'extrémité de la pièce. Bandez cet arc en repoussant la pièce, & en plaçant un petit bâton qui empêche la pièce de revenir. Voilà *l'arbalète* tendue. Fixez un fil de fer perpendiculaire au plan *ABCD*; attachez à ce fil de fer une noix, une pomme, &c. & l'arbalète sera amorcée. Examinez l'endroit ou le trou par lequel passent le Loir, le Rat, en un mot, tous les animaux de cette espèce qui ravagent vos fruits. Placez vis-à-vis de ce trou l'ouverture. L'animal se présentant pour entrer & atteindre l'amorce, ne le pourra sans déplacer le bâton, dont l'extrémité sera tout sur le bord inférieur de l'entaille; mais le bâton étant déplacé, la pièce que rien n'arrêtera plus, sera repoussée subitement par la force de l'arc, & l'animal sera pris par le milieu du corps dans l'ouverture. On peut, en donnant à toutes les parties de ce piège une plus grande force, le tendre aux animaux les plus vigoureux.

ARBENNE. Oiseau de la grandeur & de la forme d'une Perdrix. On en voit beaucoup sur les Alpes: il a le bec noir & semblable à celui d'une Poule; il a au-dessus des yeux, en place de sourcil, une petite caroncule rouge en forme de croissant. Le mâle a une bande noire depuis le bec jusqu'aux oreilles; ses pattes ont des plumes jusqu'au bout des doigts: on lui a donné le nom de Perdrix blanche, quoiqu'il ressemble plutôt à une Gelinotte.

ARBRET ou ARBROT, s. m. (Terme d'oiseleur). C'est un petit arbre garni de gluaux.

La chasse de l'*arbret* est connue par-tout. Ce n'est guère qu'au moyen de cette chasse que nous nous procurons l'agrément de prendre à la glue des Chardonnerets, Tarins, Linottes, Bouvreuils, & en général les oiseaux qui ne viennent point à la pipée. Bien des oiseleurs en font leur commerce.

Une branche d'arbre, assez rameuse, de la hauteur de six pieds, suffit pour cette chasse: on en aiguise le gros bout qu'on fiche en terre; toutes les petites branches en sont soustraites de la manière que je vais l'expliquer, & on supplée à leur défaut, en y tendant des gluaux.

On faisoit autrefois des entaillures aux extrémités des branches dans lesquelles on fichoit les gluaux; mais cette méthode, aussi ingrate qu'incommode, est réformée, quand on peut se procurer des dés.

Les dés se font de bouts de sureau, longs de cinq ou six lignes, dont on n'ôte point la moële. Quand on élague son *arbret*, il faut observer de laisser des petits mentons qui servent de tenons aux dés, dans la moële desquels on pose légérement les gluaux; il faut qu'ils tiennent si peu, qu'un oiseau, à peine posé, tombe avec le gluau auquel il se trouve pris.

On se sert aussi d'une nouvelle espèce de paumille ou verge de meute. A l'extrémité d'un fil de fer, est attaché un fil qui doit faire jouer la moquette, ou l'oiseau qu'on attache pour en attraper d'autres. La longueur du fil de fer est d'un pied: c'est à son extrémité recourbée, qu'est attachée une ficelle, avec un nœud coulant qui doit arrêter par les pattes les moquettes. Lorsque l'oiseleur voit tournailler des oiseaux qui ne veulent pas descendre sur l'*arbret*, il fait jouer la moquette; ce qui les invite à se reposer & à donner dans le piège.

Les gluaux qui servent à tendre l'*arbret*, diffèrent beaucoup de ceux qui sont en usage dans la pipée; ils ne doivent pas avoir plus de six ou sept pouces de long, ni être si minces, car les oiseaux s'y prennent bien différemment. Il seroit à desirer qu'à la pipée les gluaux fussent invisibles; au lieu qu'à la tendue de l'*arbret*, il faut qu'ils semblent assez forts pour que les oiseaux s'y posent sans crainte. La glue doit être posée de façon qu'on puisse commodément tendre les gluaux sans s'engluer les doigts. Il faut observer de garnir de beaucoup plus de glue les faussais pour l'*arbret* que pour la pipée; car les gluaux de la pipée s'attachent

tout de suite à la plume, les oiseaux posant rarement leurs pattes dessus; au lieu que ceux-ci ne s'attachent aux plumes qu'après que les oiseaux ne peuvent en débarrasser leurs pattes.

On emporte souvent trois ou quatre cages, dans chacune desquelles est un oiseau de différente espèce qui sert d'appellant : on les place à huit ou dix pas de l'*arbret*.

Cette chasse se fait au printems & en automne. Il faut avoir préparé son harnois avant le soleil levé. On choisit pour cela des endroits de passage ou de communication, comme d'un verger à un autre, ou bien entre des chenevières.

ARC, f. m. L'*arc* étoit, chez les anciens, la seule arme de trait usitée pour la chasse, si l'on en excepte les dards ou javelots qui se lançoient à la main, & qu'on employoit, en quelques occasions, à la chasse des grandes bêtes.

Les anciens fabriquoient leurs *arcs* avec le bois d'if, *taxi torquentur in arcus* (dit Virgile); & de tout tems, ce bois a été préféré pour le même usage, à cause de sa roideur & de son élasticité. A son défaut, on y employoit le cormier, l'ormeau, le frêne, l'érable, &c. Quant à leur dimension, Homère parle d'*arcs* qui avoient seize largeurs de main de longueur, ce qui revient à cinq pieds & quelque chose de plus. Cette dimension a été à-peu-près la même, en général, chez les modernes; mais on sent qu'elle a dû varier jusqu'à un certain point, suivant la force & la taille des hommes, & le goût particulier de chacun. C'est encore, à-peu-près, celle que l'on donne aujourd'hui aux *arcs* qui se fabriquent pour les compagnies du jeu de l'*arc* qui se sont conservées dans quelques villes du royaume. Cependant, je crois que cela ne doit s'entendre que des *arcs* de guerre, & que ceux de chasse ont toujours été d'une moindre proportion, sur-tout ceux destinés pour la chasse du menu gibier.

Le chanvre & la soie étoient la matière la plus ordinaire dont on se servoit pour faire la corde. Des boyaux de jeune bœuf cordés & assemblés comme de grosses cordes de harpe, & quelquefois du crin de queue de cheval, ont été employés anciennement au même usage; mais les meilleures cordes étoient celles de soie.

A l'égard des flèches, elles se faisoient de frêne, de cormier, de hêtre, & de bois de brésil, & quelquefois de bois tendre & léger, comme le peuplier, le tremble, le saule. Il paroît que, chez les anciens, l'usage le plus général étoit de les faire de roseau; car Virgile, pour désigner une flèche, se sert presque toujours du mot *arundo*. La coche, c'est-à-dire, l'extrémité qui embrasse la corde, se garnissoit de corne, ou d'os, & l'autre d'un fer à douille pointu & acéré, quelquefois uni, & le plus souvent armé de deux crochets, ainsi qu'on a coutume de représenter les flèches. Il s'en faisoit aussi dont le fer se terminoit en fourche, ou plutôt par une espèce de croissant, suivant l'ancienne Maison Rustique de Charles Etienne & Jean Liébaut. Voici ce qu'elle en dit : « Pour prendre oiseaux à l'*arc* ou l'arbalestre sur » maisons, arbres, buttes, faut que l'arbalestrier ait sagettes doubles, forchées en la partie » de devant, quand il voudra prendre oyes ou » autres grands oiseaux, par-tout bien aiguës, » qui tranchent l'aîle ou le col qu'elles toucheront; car la seule perçure commune de la sagette ne blesseroit pas tant l'oiseau qu'il peust » demeurer là; mais s'en iroit percé & blessé, » combien que possible il mourroit ailleurs. »

Pour faire les *arcs* & les flèches, le bois devoit être assaisonné, c'est-à-dire, trempé dans l'eau pendant un certain tems, & ensuite passé au feu. Le vingt-unième article des statuts des maîtres arquebusiers-arctiers-artilliers-arbalétriers de Paris, porte : « Que les ouvriers de ce métier seront » tenus de faire *arcs* de bon bois d'if, ou autre bois » suffisant bien assaisonné, & qu'il soit gardé à ce » qu'il ne se puisse rompre par faute d'être bien » fait, &c. » Le vingt-deuzième : « Pourront, » ceux dudit métier, faire & vendre *arcs* de plusieurs pièces, pourvu qu'elles soient bien assemblées & collées de bonne colle, & bien & suffisamment, &c. Et le trente-troisième : « Qu'ils » seront tenus de faire flèches de bon bois sec, » bien corroyé & assaisonné, & bien transversé » de bonne corne, bien collées, entaillées de » plusieurs pièces, & empennées, & de suffisante » longueur, c'est-à-dire, les flèches de deux » pieds & demi, & deux doigts de long, &c. »

ARMER, (terme de Fauconnerie). On dit *armer* les cures de l'oiseau, ce qui signifie mettre un peu de chair auprès des remèdes qu'on donne au Faucon, pour les lui faire avaler.

On dit aussi *armer* l'oiseau; c'est lui attacher des sonnettes au pied.

AROUGHEUN. Animal que l'on trouve en Virginie, & qui ressemble au Castor; mais il vit sur les arbres comme les Ecureuils.

Les habitans de la Côte-d'Or chassent cet animal vorace, dont ils tirent une fourrure fort recherchée par les Sauvages voisins de la Virginie, & fort estimée en Angleterre.

ARRÊT (terme de Chasse), désigne l'action du chien couchant qui s'arrête quand il voit ou sent le gibier, & qu'il en est proche : on dit, le chien est à l'*arrêt*; & d'un excellent chien, on dit qu'il *arrête* ferme poil & plume.

Le Braque & l'Epagneul font les chiens d'*arrêt* les plus aisés à dresser.

ASSEMBLÉE (en terme de Chasse), c'est le lieu ou le rendez-vous où tous les chasseurs se trouvent.

ASSENTIMENT, s. m. Odeur qui frappe le nez du chien, & qui le porte à se rabattre sur la voie de l'animal qu'on chasse.

ASSOMMOIR, s. m. Sorte de piége dont on se sert pour prendre les bêtes puantes, la Belette, la Marte, le Putois, les Chats-Harrêts, &c.

Les *assommoirs* se font de cette manière : on fiche en terre ferme deux piquets fourchus ; on a deux bâtons de traverse, dont un est passé sur les fourches des piquets ; du milieu du premier bâton de traverse pend une petite corde, au bout de laquelle on attache un petit morceau de bois applati par en bas ; entre le haut de ce petit morceau de bois & la corde, on place le second bâton de traverse, que l'on appuie contre les piquets ; l'autre bout du morceau de bois sert à faire le jeu & la detente, en le mettant dans une petite coche, qu'on a fait au bout de la latte ou bâton, & cette latte est arrêtée contre terre à un pieu par un crochet, ou par un bout de corde ; les deux bâtons posent d'un bout à terre, & de l'autre, entre les piquets, sur le bâton de traverse inférieur, qui est soutenu par la corde qui est tendue. On charge les deux grands bâtons, par le bout, d'une grosse pierre, pour écraser l'animal, qui, en passant par-dessous, détendra la latte ou bâton, pourvu qu'on ait eu la précaution d'entourer le tout de branchages, pour ne laisser de passage à l'animal que par-dessous la pierre, où l'on aura laissé un endroit vide, pour qu'il traverse le piége : il n'y a pas de mal de mettre de l'appât sur la latte pour attirer les animaux. Au lieu des deux grands bâtons, on peut, si l'on veut, mettre une planche qui écrasera de même l'animal si elle tombe dessus. On tend ces machines, ainsi que les piéges, sur les bords & dans les creux de fossés, sur les passées, à l'entrée des retraites, & généralement dans tous les endroits que fréquentent ces animaux.

ASSURANCE se dit, en Fauconnerie, d'un oiseau qui est hors de filière, c'est-à-dire qui n'est plus attaché par le pied. Il y a deux sortes d'*assurances*, savoir, à la chambre & au jardin. On assure l'oiseau au jardin, afin de le porter aux champs.

ASSURANCE, fermeté. On dit, en terme de Chasse, aller d'*assurance*. Le Cerf va d'*assurance*, il ne court point ; il va le pied serré & sans crainte.

ASSURER un oiseau de proie, c'est l'apprivoiser & empêcher qu'il ne s'effraye.

ASTHMÉ, adj. (terme de Fauconnerie) se dit d'un oiseau qui a le poumon enflé & qui respire difficilement ; on dit : ce tiercelet est *asthmé*, il faut s'en défaire.

ATANAIRE (terme de Fauconnerie), se disoit d'un oiseau qui avoit encore le pennage d'antan, ou de l'année précédente, & qui n'avoit pas encore mué.

ATTAQUER, v. a. En terme de Chasse c'est mettre les chiens sur un animal & le lancer.

ATTOMBISSEUR, s. m. (terme de Fauconnerie). Oiseau qui attaque le Héron dans son vol : il faut savoir qu'on en lâche plusieurs sur lui, & qu'il y en a qui lui donnent la première attaque, d'autres la seconde. On dit : ce Faucon est bon *attombisseur*.

ATTREMPÉ, adj., se dit, en Fauconnerie, d'un oiseau qui n'est ni gras ni maigre ; on dit ce Faucon est *attrempé*.

AVALER *la botte au Limier* ; la lui ôter pour le laisser chasser en liberté.

AVANCER. On dit qu'un Cerf s'*avance* quand on voit, par ses allures, qu'il trotte.

AVENUES, s. f. pl. Routes ou sentiers qu'on fait dans les pipées.

AVEUER, ou AVUER une Perdrix, se dit en Fauconnerie, pour la suivre de l'œil, la garder à vue, & observer quand elle part, & qu'elle va s'appuyer dans les remises,

On dit ce Faucon a bien *aveué* la Perdrix.

AVICEPTOLOGIE. Ce terme signifie traité, discours sur les différentes manières de prendre les oiseaux ; il est composé de deux mots latins, *avis*, qui signifie oiseau ; *capere*, prendre, & du mot grec λογος, qui signifie discours.

AVILLONNER, v. act., (terme de Fauconnerie), donner des serres de derrière ; on dit : ce Faucon avillonne vigoureusement son gibier.

AVILLONS, serres du pouce ou derrière des mains d'un oiseau de proie.

AU LIT, AU LIT CHIENS (terme de Vé-

nerie), dont on use pour faire guéter les chiens lorsque l'on veut lancer un lièvre.

AUMÉE. (Terme dont se servent ceux qui font des filets propres à la chasse). L'*aumée* signifie les grandes mailles des filets qui sont triples, telles que sont celles qui sont des deux côtés d'un tramail ou d'un hallier.

AVOCETTE, s. f. Oiseau aquatique. L'*Avocette* est un peu plus grosse qu'un Vanneau. Ses jambes ont sept à huit pouces de hauteur, & ses pieds sont palmés, mais jusqu'à moitié des doigts seulement. Son bec a trois pouces, & est un peu recourbé en haut par le bout, singularité qui lui est particulière entre tous les oiseaux connus. Elle a le dessus du corps noir & blanc, & le dessous blanc comme neige. Rien n'est plus commun que cet oiseau sur les côtes maritimes, & notamment sur celles du Poitou, où, dans la saison des nids (dit Salerne) les paysans en prennent les œufs par milliers, pour les manger; mais il est tres-rare de le rencontrer dans l'intérieur des terres. Cependant, le même auteur rapporte qu'il en fut tué trois, de son tems, à Chateau-neuf-sur-Loire, à quatre lieues d'Orleans.

AURA. Espèce de Corbeau du Mexique, de la grandeur d'un Aigle, & presque noir. Son bec, semblable à celui du Perroquet, est rouge à l'extrémité; ses paupières sont de la même couleur; son front est rempli de rides, qu'il fronce & déride, ainsi que les Coqs d'Inde, avec un peu de poil crêpé comme celui des Nègres. Ces oiseaux se nourrissent de Rats, de Lézards & de Serpens; ils volent en troupe, ne crient ni ne chantent; si un chasseur les poursuit, ils se vident en volant & rendent par le bec ce qu'ils ont mangé.

AUROCHS. Nom allemand donné à l'Urus; c'est un animal qui ressemble à notre Bœuf pour la couleur & la forme extérieure du corps; mais il en diffère pour la grandeur (car il est de la taille des Eléphans) par ses cornes courtes & grosses, & par un bouquet de poil frisé qu'il a sur le front. On assure que ces poils ont une odeur de musc.

On trouve ces animaux en Pologne, en Prusse, dans la Livonie & dans la Russie. Les polonais leur donnent le nom de Tur; ce quadrupède est d'une forme singulière; ses yeux sont pleins de feu; son cuir est extrêmement dur, & sa corne sert à plusieurs ouvrages.

L'*Aurochs* étoit fort connu de nos pères: les gaulois, dont tous les exercices pendant la paix ramenoient sans cesse à la guerre; les gaulois, dont la vigueur & la taille nous étonnent dans les portraits qu'en ont fait Tacite & César, s'exerçoient beaucoup à la chasse de cet animal formidable: on comptoit leurs exploits militaires par le nombre de têtes ennemies qu'ils avoient coupées, & leurs exploits pacifiques par la quantité de cornes d'*Aurochs* dont ils s'étoient emparés.

AUTOUR. Oiseau de proie plus grand que la Buse, brun comme elle, ayant la poitrine & le ventre blancs, & parsemés de quelques lignes noires: l'*Autour* est bien fait quand il a la tête petite, les yeux grands, le bec long & noir, les ongles & le cou longs, & les pieds verds.

On compte cinq sortes d'*Autours*:

1°. Le demi-*Autour*, oiseau maigre & peu chasseur.

2°. L'*Autour* femelle.

3°. Le Tiercelet: c'est le mâle de l'*Autour*.

4°. L'Epervier.

5°. Le Sabek

L'*Autour* sert pour la basse volerie, pour les Perdrix, les Faisans, les Canards, les Oies sauvages, les Lièvres & les Lapins; c'est le meilleur oiseau de chasse pour le profit; car avec douze *Autours* qu'on tient separément aux deux extrémités de la chasse, on prend facilement une grande quantité de gibier.

Pour les bien dresser, il faut les nourrir à la main, & leur donner de la chair de volaille. Quand ils commencent à se percher, on les accoutume au bruit des Chevaux, & à se rendre sur le poing avec un tiroir (c'est une paire d'aîles de quelque volaille, que l'on leur montre). Tous les matins on doit les exposer au soleil. Pour qu'un *Autour* vole bien, il ne faut pas que la chaleur soit excessive. On doit lui donner le tems de guéter les Perdrix à la remise, & ne chasser qu'à l'abri du vent. On ne doit pas garder long-tems les *Autours* sans les faire voler; ceux qui, dans cette chasse, volent le plus bas, sont les meilleurs; les *Autours* sont faits particulièrement pour la chasse du Canard, parce qu'ils fondent d'un seul trait d'aîle. Pour les dresser à cette chasse, on leur montre quelquefois des Canards domestiques; ensuite on les porte sur le bord des étangs, où il y a des Canards; dès que ces animaux ont vu l'*Autour* que l'on tient sur le poing, ils prennent leur essor; mais l'*Autour* part aussi-tôt droit à eux, & saisit les plus paresseux. L'*Autour* est propre pour la chasse du Lapin; il suffit, quand on commence à l'affaiter, de lui faire voir quelques Lapins vivans; ensuite on va se promener le matin & le soir dans quelque garenne, & l'*Autour* fond sur ceux qu'il apperçoit.

En langage de fauconnerie on donne quelques

noms singuliers à l'*Autour*, suivant son âge, l'endroit où on le prend & la grosseur qu'il peut avoir : il y a l'*Autour* niais, c'est celui qu'on prend dans le nid ; l'*Autour* branchier, ainsi nommé, parce qu'on le prend sur les branches de l'arbre, quand il commence à voler. On appelle *Autour* passager celui qu'on prend au passage, soit au filet, soit autrement ; & *Autour* fourcheret, celui qui est de moyenne taille, le demi *Autour*.

La chasse de l'*Autour* est pour le profit plutôt que pour le plaisir : aussi, disoit-on jadis, les Faucons servent à la chasse des princes, & les *Autours* à celle des gentilshommes.

Ce dernier amusement convient parfaitement aux personnes avancées en âge, parce qu'on peut aller à cette chasse en chaise, ou sur un cheval qui ne fatigue point ; il est très-propre aussi pour celles qui ne sont point initiées dans les mystères de la fauconnerie ; car cette volerie consiste presque toute en ruses.

Quand on élève des *Autours* pour le vol, on doit observer de leur donner en volant tout l'avantage possible, jusqu'à les tenir du côté où l'on juge que les oiseaux pour lesquels ils volent, doivent passer.

Il faut aussi les empêcher d'être pillards ; car il pourroit arriver que fondant deux à-la-fois sur une Perdrix, leur grande avidité les feroit s'entretuer.

On tient ordinairement les *Autours* à la cuisine pour les faire au bruit du monde & des Chiens ; ce qui leur a fait donner le nom de Cuisiniers.

AUTOURSERIE. L'*Autourserie* tire son nom de l'oiseau qu'on emploie à une certaine chasse, comme la fauconnerie tire le sien du Faucon. Nous nous étendrons volontiers sur cet article, parce qu'il entre parfaitement dans le plan de ce dictionnaire.

Instruction sur les jeunes Autours.

Quand on veut avoir des Autours niais, on ne doit jamais les enlever de leur aire, qu'ils ne commencent à noircir, & qu'ils n'aient la queue à la moitié de leur juste longueur ; car plus ils sont forts, & plus on les estime : les Branchiers passent toujours pour les meilleurs, pourvu qu'on prenne la patience de les dresser.

Les avis sont partagés sur le tems de faire voler ces jeunes oiseaux. Les uns disent qu'il ne faut point les faire voler aux Perdreaux ; mais attendre qu'ils soient devenus Perdrix : d'autres sont d'un sentiment contraire ; ils disent qu'à mesure que les Perdreaux se fortifient, les jeunes Autours prennent aussi du courage & des forces ; ils veulent qu'on leur fasse voler un Perdreau par jour, & qu'on les en nourrisse tout le mois d'août.

En septembre, on leur en fait voler deux ou trois tout au plus, & sur-tout dans un tems frais, car la chaleur les rebute.

Si néanmoins on veut chasser aux Perdreaux plus abondamment, on peut risquer un Autour de peu de conséquence & garder les bons pour l'hiver.

Il faut prendre garde de ne pas faire connoître aux jeunes Autours la volaille & les Pigeons ; car satisfaits d'une chasse aisée, ils détruiroient bientôt les basse-cours & les colombiers de tout le voisinage.

Si on réussit à avoir des Autours de passage, il faut redoubler encore de soins, à cause des services importans qu'on en tire : on doit d'abord les chaperonner, ils en volent mieux ; & comme ils viennent fort bien au leurre, il faut les y dresser.

Pour qu'un Autour passager soit bon, il ne doit être que d'une mère, c'est-à-dire, qu'il ne doit avoir qu'un an ; & il devient excellent quand il est pris hors de connoissance.

Quand on veut commencer à les éprouver au vol, il faut chercher des Perdrix ; on déchaperonne alors l'Autour, & on le laisse aller sur quelque arbre où il soit avantageusement posté ; on met alors les Chiens en chasse pour faire repartir le gibier, & s'il passe sous l'Autour, il éprouve la force de ses serres naissantes.

Il ne faut point songer à faire voler un Autour qu'il ne soit accoutumé au bruit des Chiens ; car il commenceroit par s'épouvanter, & finiroit par se rebuter.

Quoique les Autours passagers ne se baignent pas volontiers, cependant il est bon quelquefois de leur présenter le bain ; s'il l'acceptent, ils en deviennent meilleurs.

A la différence des Autours niais, les passagers ne partent point du poing ; ainsi il faut les accoutumer à suivre ; mais il faut avoir toujours l'œil sur eux, & s'en méfier ; car il leur arrive souvent de prendre les Perdrix à la dérobée, & de s'échapper.

On a la précaution, dans les commencemens, de ne les pas laisser suivre long-tems : on ne les fait voler que modérément après qu'on les a dressés ; car il seroit dangereux que venant à se reconnoître, ils ne se rendissent sauvages comme auparavant.

De l'art de gouverner les Autours.

L'Autour aime à tirer; & tous les matins il faut l'acharner au tiroir; mais il faut l'éloigner du feu ou d'un soleil ardent, si on veut le conserver.

Quand on présente le tiroir à l'Autour, on le trempe dans du vinaigre & de l'eau, où l'on aura mis du sucre candi, sur-tout quand on est dans l'été.

On n'abat jamais les Autours que dans un grand besoin, parce que ces oiseaux souffrent très-impatiemment ce monument de leur servitude.

Tous les matins on peut jardiner les Autours dans un endroit exposé au soleil, & où le vent ne donne point; on leur donne leur nourriture, & on les laisse deux heures en cet état sur une perche.

Pour que ces oiseaux se portent bien, il ne faut point les laisser voler deux jours de suite : c'est ce qui fait qu'on ne les purge pas si souvent que les autres oiseaux de fauconnerie. L'Autour est d'un tempérament délicat, & demande qu'on le traite proprement.

Cet oiseau est naturellement voleur; il se couche sur la Perdrix, & souvent la dévore : pour y remédier, cousez-lui une petite sonnette sur les deux couvertes de la queue; & si la neige tombe en abondance, & empêche le son de parvenir jusqu'à vous, redoublez de vigilance, & ne perdez jamais de vue votre Autour.

Non-seulement il faut que les Autours ne volent jamais qu'à l'heure marquée, mais il est utile que les chasseurs aient toujours des Autours de relais, pour ne point rebuter les premiers.

Cet oiseau ne se rebute point d'être retenu; cependant il y auroit du danger à leur donner trop de repos.

C'est une bonne méthode dans l'*Autourserie* de retenir les Autours, quand on juge les Perdrix trop fortes pour eux; il est aussi à propos de suivre ces Perdrix pour les faire repartir; ce manége anime les Autours, soit par l'ardeur de fondre sur leur proie qui s'est augmentée en eux, en se voyant retenus, soit parce qu'ils sentent le gibier affoibli par le double vol qu'il a fait.

Les Chiens destinés pour l'*Autourserie*, ne doivent jamais être découplés que la rosée du matin ne soit passée : ses vapeurs ôtent aux Chiens le sentiment, & les Autours ne s'occupent plus qu'à s'éplucher sur les arbres qu'ils rencontrent. La gelée blanche de l'hiver est encore plus à craindre que la rosée de l'automne.

Un des points principaux dans l'*Autourserie*, c'est de donner le loisir à l'oiseau de guéter les Perdrix à la remise; comme il a l'œil naturellement vif, dès qu'elles commencent à courir pour se dérober à la poursuite de l'Autour, elles sont saisies. Ce qu'on dit ici des Autours regarde aussi les Tiercelets.

Quelquefois les Autours sont difficiles à gouverner, sur-tout quand ils sont conduits par des chasseurs impatiens; il leur arrive alors de ne point descendre des arbres où ils se sont arrêtés; pour les y obliger, on prend une filière de trois ou quatre toises, au bout de laquelle une Perdrix morte est attachée par l'aile; on la traîne ensuite un peu loin de l'oiseau, qui, la voyant remuer, fond aussi-tôt sur elle; &, par cet expédient, on se rend de nouveau maître de son Autour.

Il est quelquefois nécessaire de secourir les Autours, mais il faut le faire doucement, & ne point aborder brusquement leur remise comme il est d'usage dans la fauconnerie.

Quand on chasse dans une plaine, & que le vent incommode trop les chasseurs, il faut remettre la partie à un autre jour : mais si le vent est médiocre, on peut poursuivre son dessein, en observant seulement de ne point chasser dans le fil du vent. Ainsi l'*Autourserie*, en cela, est contraire à la fauconnerie.

Des vols divers de l'Autour.

On remarque que, de tous les oiseaux de proie, l'Autour est le seul qui parte sur le poing, dans l'instant, & qui fonde sur le gibier d'un seul trait d'aîle.

Quand on veut l'instruire dans la chasse du Canard, on le conduit dans des fossés étroits ou profonds, où soient les Canards sauvages. Ces oiseaux, épouvantés, se lèvent aussi-tôt; mais l'Autour part du poing, & saisit les derniers.

Si on veut chasser au Lapin, il faut choisir un Autour dont l'instinct soit propre pour le poil, ce qui se reconnoît aisément quand on commence à l'affaiter : on lui fait voir, de tems en tems, quelques Lapins vivans, & il se fait bientôt à cet objet; on a soin aussi d'avoir chez soi des clapiers, afin d'y prendre des Lapins pendant toute l'année; c'est sur-tout pendant l'automne que les Autours ont besoin de cet exercice.

De la variété des Autours.

Ces oiseaux ne sont pas tous de la même grandeur, sur-tout ceux qui viennent des pays étrangers : leur pennage varie aussi en couleur; ici il est blond; ailleurs il a les nuances de ces

deux couleurs. Leurs yeux sont aussi diversement colorés; mais toutes ces varietés ne sont qu'accidentelles.

Les *Autours* qui viennent des pays étrangers, se nourrissent de grains, d'herbes ou de fruits, tous differens de ceux de nos climats, & d'une substance bien plus remplie d'esprit. Ces alimens légers suffisent pour mettre une différence considérable entre les pennages de ces oiseaux, & ceux des *Autours* qui naissent dans une zone tempérée.

Des maladies des Autours, *& de leurs remèdes.*

On purge quelquefois les *Autours*, quoiqu'ils soient en bonne santé; il suffit alors de joindre de la manne à la chair qu'ils doivent manger; on substitue souvent à la manne des pillules blanches ou rouges : ces remèdes doivent être pris trois jours de suite au commencement de l'année, & autant avant la mue des *Autours*; le quatrieme jour, on y joint une pierre d'Aloès.

Dans l'hiver on les purge avec six grains de poivre blanc, & on leur donne ce remède de vingt jours en vingt jours.

Pour chasser les humeurs visqueuses qui peuvent nuire à ces oiseaux, on se sert d'une herbe qu'on appelle éclaire, mais on ne leur en donne qu'une ou deux prises par an.

Une glaire d'œuf battue avec du sucre candi pulvérise, & donnée de dix jours en dix jours, un peu d'huile d'olive, ou même du lait simple, sont trois remèdes de précaution, dont on vante l'efficacité.

Quand on néglige un *Autour*, il tombe dans une défaillance qu'on nomme boulimie, & qui peut le conduire à la mort. Cette boulimie est causée par les humeurs qui coulent dans la mulette, lorsqu'on laisse trop jeûner l'oiseau; on la prévient en ne laissant jamais trop long-tems l'*Autour* sans nourriture, & sur-tout en ne lui présentant que des alimens propres & qui ne puissent le dégoûter.

La boulimie est ordinairement une maladie de l'hiver : en effet, plus il fait froid, plus la chaleur naturelle est concentrée dans ces oiseaux, & par conséquent la coction des alimens s'y fait plutôt. Il résulte de cette chaleur intérieure, que les humeurs se fondent en plus grande abondance, & prenant diverses voies, découlent les unes sur les poumons, les autres dans des parties plus nobles encore. Si ces humeurs malignes leur tombent sur les pieds & les mains, ils gagnent la goutte, maladie qui rend toujours les *Autours* de mauvais affaitage.

Les *Autours* ont encore d'autres maladies, mais comme elles leur sont communes avec les Faucons, *voyez* l'article FAUCONNERIE.

Nous terminerons celui-ci par l'examen d'un défaut particulier aux *Autours*. Ces oiseaux sont fort sujets à monter très-haut dans l'été, & quand ils sont chargés de beaucoup de plumes : un chasseur peu expérimenté, craint quelquefois de ne plus recouvrer son oiseau, parce qu'il l'a perdu de vue; mais on doit remarquer que l'*Autour* ne fait pas sa descente éloignée, comme les autres oiseaux de proie; sa descente est toujours sous le vent & sur les arbres voisins : ainsi, le moyen le plus sûr pour remarquer la descente d'un *Autour*, c'est de se coucher à terre, & d'avoir sans cesse l'œil sur lui; la patience est l'ame de cette chasse. *Voyez* FAUCONNERIE.

AUTOURSIER. C'est celui qui a soin de dresser les Autours, ou de les faire voler.

AUTRUCHE. C'est le plus grand de tous les oiseaux, à l'exception du Casoar. Cet animal est monté sur de très-hautes jambes; son cou est d'une longueur prodigieuse, & sa tête est fort petite, à proportion. La hauteur de l'*Autruche* égale celle d'un homme à cheval. Elle n'a que deux doigts à chaque patte; les doigts sont tous les deux en devant, & unis par une espèce de membrane jusqu'à la première articulation : ses cuisses sont fortes, charnues & sans plumes jusqu'aux genoux, ainsi que le dessous des ailes. Ses ailes sont petites, & à leur extrémité on remarque deux ergots semblables aux aiguillons des Porc-épics, soit qu'ils lui servent de défenses, soit qu'ils lui tiennent lieu d'éperons pour s'aiguillonner dans sa course : les plumes du dos sont noires dans le mâle, & brunes dans les femelles; par leur mollesse, elles ressemblent à la laine; les plumes des ailes sont de la même couleur, mais très-blanches à la partie supérieure; la queue resserrée, ronde & composée de plumes très-recherchées pour les casques; le cou & la tête de l'*Autruche* sont garnis d'une espèce de duvet ou de poils clair-semés, au lieu de plumes : le plus fin de ce duvet entre dans la fabrique des chapeaux communs, l'autre se file dans les manufactures pour faire les lisières du drap noir.

La tête de l'*Autruche* est petite, platte & presque chauve; son crâne est mince & fragile; c'est peut-être la raison pour laquelle cet animal cache sa tête, quand il est pris par les chasseurs; son bec

bec eſt très-petit à proportion du corps ; ſa bouche eſt amplement fendue ; ſes yeux ſont grands, & ſont, comme nous, couronnés de paupières; elle a, comme le Chameau, une calloſité au bas du ſternum, ſur laquelle elle s'appuie, quand elle ſe couche.

Nous appellons l'*Autruche*, un oiſeau, parce qu'il a des aîles; mais cette partie lui eſt parfaitement inutile pour voler: ces aîles auroient-elles été deſtinées par la nature, pour aider l'oiſeau dans ſa courſe, lorſqu'il a le vent favorable? Elles ne lui ſervent cependant point comme les voiles à un vaiſſeau, parce qu'elles ne ſont point conſtruites comme celles des autres oiſeaux, dont les barbes d'une ſtructure merveilleuſe s'accrochent les unes dans les autres, & forment un corps continu capable de frapper l'air. Les fils des barbes de l'*Autruche* ne ſont jamais unis les uns contre les autres, parce qu'ils ſont dépourvus de ces crochets qui facilitent l'entrelacement des plumes. De plus, ces plumes manquent d'une mécanique merveilleuſe, qui rend les plumes des autres oiſeaux, tantôt droites & tantôt obliques. On pourroit dire, en voyant cet oiſeau qui a des aîles pour marcher & non pour voler, qui eſt en partie fourni de plumes, & en partie garni de poil, qu'il eſt un de ces animaux diverſement nuancés, par leſquels la nature paſſe d'un être à un autre, & qu'il tient le milieu entre le bipède & l'oiſeau.

Cette chaîne ſingulière exiſte ſans doute dans tous les êtres: quelques naturaliſtes en ont nié l'exiſtence, c'eſt accuſer la nature de l'aveuglement de l'obſervateur.

L'*Autruche* dévore indifféremment tout ce qu'on lui préſente : elle ne digère cependant pas le fer, mais elle le rend par les fondemens tel qu'elle l'a avalé. Quel ſeroit en effet le diſſolvant capable de diſſoudre des matières auſſi compactes? S'il exiſtoit dans l'eſtomac d'un animal, il ne pourroit pas vivre long-tems, car il ſe jetteroit, au défaut des alimens, ſur les parties nobles qu'il détruiroit à coup ſûr.

Le fer ou le cuivre que l'*Autruche* avale, ſe change ordinairement pour elle en poiſon : on a ouvert des ventricules de ces oiſeaux, dans leſquels on a trouvé juſqu'à ſoixante-dix doubles conſumés preſqu'aux trois quarts par leur frottement mutuel: ces corps étrangers cauſent bientôt la mort de l'*Autruche*.

On a accuſé les *Autruches* d'abandonner leurs œufs ſans les couver, comme ſi la nature, en inſpirant de la tendreſſe aux mères, ne veilloit pas ſans ceſſe à la conſervation des êtres ; on a reconnu enſuite que les *Autruches* s'acquittoient de ce devoir, mais ſeulement pendant la nuit.

L'*Autruche* eſt le principal oiſeau de l'Afrique ; on en rencontre une multitude prodigieuſe dans les déſerts de l'Ethiopie : il y en a auſſi au Pérou, mais d'une taille inférieure.

La chair de l'*Autruche* eſt de difficile digeſtion, & ſes œufs reſſemblent au goût aux œufs d'Oyes. Héliogabale fit ſervir un jour ſur ſa table, les têtes de ſix cens *Autruches* pour en manger les cervelles. Les romains ſemblèrent n'avoir conquis le monde, pendant ſix ſiècles, que pour le faire ſervir à la rapacité de quelques tyrans.

Chaſſe de l'Autruche.

Cette chaſſe eſt le plus grand plaiſir que prennent les petits rois d'Afrique : ils ſe rendent dans la plaine où elles ſe trouvent, montés ſur des chevaux barbes, très-rapides à la courſe ; l'*Autruche* gagne les montagnes, & fait à chaque inſtant des détours ſi bruſques, que d'autres chaſſeurs que les africains ſe renverſeroient bientôt en la pourſuivant ; de tems en tems on lâche des Levriers qui l'arrêtent un peu, & donnent aux piqueurs le tems de l'atteindre. On les ſaiſit quelquefois toutes vivantes avec des fourches faites exprès ; alors on les apprivoiſe & on les vend aux marchands qui les chargent ſur leurs navires pour nous les apporter en Europe. Cette chaſſe ne ſe fait que quand l'oiſeau a mué, & que ſon plumage eſt ſec, autrement la plume ne ſeroit d'aucun débit.

AUTRUCHE VOLANTE. Oiſeau du Sénégal, qui reſſemble aſſez, pour la taille, au Coq-d'Inde. Ses aîles ſont larges, fermes ; il eſt couvert de plumes brunes & blanches ; ſes pieds ſont diviſés en trois ſerres avec un éperon armé de griffes fort aiguës. On ne ſauroit cependant le mettre au rang des oiſeaux de proie, car il ne ſe nourrit que de fruits : il a de la peine à prendre l'eſſor ; mais, dès qu'il l'a pris, il vole fort haut, & fort long-tems. Cet oiſeau paſſe pour un mets délicieux.

AXIS. Pline a donné ce nom à un animal que nous connoiſſons ſous les noms vagues de Biche de Sardaigne & de Cerf du Gange. Il a la taille & la légéreté du Daim, & le bois du Cerf ; tout ſon corps eſt marqué de taches blanches, élégamment diſpoſées & ſéparées les unes des autres ; la femelle n'a point de bois. Cet animal eſt commun ſur les rives du Gange, & dans les climats chauds. Cependant il ſe multiplie aiſément en Europe, & on en a vu pluſieurs dans la ménagerie de Verſailles. Ils produiſent entre eux auſſi aiſément que les Daims : mais, comme

ils ne se mêlent point avec eux, ni avec les Cerfs, on doit les regarder comme une espèce particulière & moyenne entre les deux. On va à la chasse de l'*Axis*, probablement comme à celle du Cerf.

AZERBO. Espèce de Cheval sauvage qu'on trouve dans la basse Éthiopie, & qui a l'air d'un Mulet. Sa peau est mouchetée de blanc & de noir, & d'une couleur nuancée entre le rouge & le bleu. Ces animaux sont fort légers à la course : on a beaucoup de peine à les prendre vifs, & encore plus à les apprivoiser. Un portugais fut assez heureux pour en prendre quatre ; il les mena à Lisbonne ; & en fit présent au roi qui les fit atteler à son carrosse. Le nom & la figure de ce quadrupède feroient soupçonner qu'il est une espèce de Zèbre.

(*Extrait du dict. de chasse & pêche*).



B.

BABILLER, v. n. se dit en venerie, d'un Limier qui donne de la voix : *Ce Limier babille trop ; il faut lui ôter le babil*, ou *le rendre secret*.

BACKER. Nom d'un oiseau aquatique & de passage très-connu dans l'isle de Gothland en Suède. Les plumes du Backer sont extrêmement grosses, & ses ailes fort étendues. Étant plumé, il est de la grosseur d'une Grive. Sa chair n'est pas bien appétissante. Cet oiseau se nourrit de poisson ; il a la vue très-perçante, & tombe sur sa proie comme un trait, aussitôt qu'il l'apperçoit. On chasse le Backer comme le Canard sauvage.

BAGUETTE, s. f. Bâton dont le fauconnier se sert pour faire partir la Perdrix des buissons, & pour tenir les Chiens en crainte.

BAIGNER, se dit, en fauconnerie, de l'oiseau de proie, lorsque, de lui-même, il se jette dans l'eau, ou qu'il se mouille à la pluie, ou qu'on le plonge dans l'eau quand on le poivre.

BAIGNER (se). Les oiseaux vont souvent aux abreuvoirs plutôt pour *se baigner* que pour se désaltérer ; &, s'ils ont les plumes humides, ils échappent souvent aux gluaux qu'on leur tend.

BAKELEYS. Espèce de Bœuf à bosse ou Bison que l'on voit en Afrique chez les hottentots. On en trouve aussi aux Indes. Ces Bœufs sont de différentes tailles. On prend pour ces animaux, les plus grands soins, parce qu'en effet ils rendent beaucoup de services à leurs maîtres qui les emploient, comme ailleurs on se sert des Chevaux. Leur allure ordinaire est douce ; on ne leur met au lieu de mors qu'une cordelette passée en double par le tendon des narines, & on renverse par-dessus la tête de l'animal, un gros cordon attaché à ces cordelettes, ce qui fait l'office d'une bride que l'on assujétit à la bosse. Ces Bœufs attelés à une voiture peuvent faire jusqu'à quinze lieues par jour, & toujours au trot : à la moitié de la journée, on leur fournit à chacun deux ou trois pelotes moyennes, faites de farine de froment pétrie avec du beurre & du sucre, & le soir, on leur donne des pois chiches concassés, qu'on a laissés tremper dans l'eau une demi-heure. On dit ces Bœufs très-ardens à la chasse, & très-courageux à la guerre.

BALAI, s. m. (terme de fauconnerie) Pour désigner la queue d'un oiseau de proie. Ce Faucon a un beau *balai*.

BALANCER, (se balancer dans l'air) se dit, en fauconnerie, d'un oiseau qui reste toujours en une place, en observant sa proie.

BALANCER se dit aussi, en venerie, d'une bête qui, chassée par les Chiens courants, est lassée & vacille en fuyant. On dit, *ce chevreuil balance*.

Un Levrier *balance*, quand il ne tient pas la voie juste, ou qu'il va ou vient à d'autres voies.

BALBUZARD, s. m. Cet oiseau a été nommé aussi Aigle de mer & Corbeau pêcheur ; mais il diffère de ces deux derniers oiseaux, par sa forme & par ses habitudes. Le *Balbuzard* est une espèce des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, & elle est répandue assez généralement en Europe, du Nord au Midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce. Il se tient volontiers dans les terres basses & marécageuses à portée des étangs & des lacs poissonneux. On prétend qu'on peut dresser le *Balbuzard* pour la pêche, comme on dresse les autres oiseaux de proie pour la chasse.

BALLE, s. f. C'est un globule de plomb à qui l'on donne différens noms, selon sa grosseur.

Balle de calibre. C'est lorsqu'elle remplit exactement le vuide du canon d'un fusil. On la nomme poste, quand elle est du calibre d'un pistolet de poche ; chevrotine, quand elle est de la grosseur d'un pois ; plomb à lievre, quand elle n'est que moitié de la chevrotine ; plomb à lievre second, a un tiers moins du dernier ; menu plomb, quand trois grains n'en pèsent qu'un de plomb à lievre ; cendrée, quand elle n'est pas plus grosse qu'une graine de navette.

BALTIMORE, s. m. Cette espèce d'oiseau est recherchée à cause de la beauté de son plumage & de l'aptitude qu'il a de siffler des airs. Il est à-peu-près de la grosseur du Pinçon. Il a la tête, la gorge, les parties supérieures du cou, du dos, des ailes, d'un beau noir brillant, & les autres parties du corps d'un très-bel oranger. On trouve le *Baltimore* en Virginie, à Saint-Domingue, & dans le Canada. On lui donne le surnom de Siffleur.

BANCS, s. m. en venerie. C'est ainsi qu'on appelle les lits des Chiens.

BANDER, v. n. (terme de fauconnerie); on dit de l'oiseau qui se tient sur les chiens, faisant la cresserelle, *cet oiseau bande au vent.*

BANTAME. Espèce de Poule de l'isle de Java, dont la chair est un aliment exquis & très-succulent. Cet oiseau a la forme de la demi-poule d'Inde des hollandois, mais il est plus petit. Les *Bantames* aiment les combats. C'est leur colère naturelle qui les fait sur-tout rechercher par les anglois. Ils s'amusent à voir ces Poules se battre entr'elles avec tant de fureur qu'elles se tuent.

BARBARESQUE. Ce petit animal assez commun en Barbarie, ressemble à notre Ecureuil. Il vit de fruits comme lui, il a son cri, son instinct & son agilité. On l'apprivoise aisément. Les habitans vont à sa chasse pour s'en nourrir, & les européens pour leur amusement.

BARBET, s. m. (Chasse.) gros chien à poil frisé, qu'on instruit à rapporter, qui va à l'eau, & qu'on dresse à la chasse du Renard. On tond les *barbets*, leur poil entre dans la composition des chapeaux.

BARBILLONS, s. m. plur. (Fauconnerie) est une maladie qui survient à la langue des oiseaux de proie, & qui leur est causée, à ce qu'on croit, par un rhume chaud qui tombe sur les glandes de la gorge & les fait enfler.

BARBIROUSSA. Cet animal est connu aussi dans les Indes Orientales sous le nom de *Babiroësa*, & de *Barbiroussa*: c'est une espèce de Sanglier; il est couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & sa queue est terminée par une touffe semblable: son poil est gris & ses oreilles sont courtes & pointues; mais ce qui le caractérise, c'est quatre énormes défenses, dont les moins longues sortent comme celles des Sangliers, de la mâchoire inférieure, & les deux autres partent de la mâchoire supérieure, en perçant les lèvres, & s'étendent en courbe jusqu'au dessous des yeux: ces défenses sont d'un très-bel ivoire.

Ces quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable; cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos Sangliers; ils vont de même en troupe, & ont une odeur forte qui les décèle, & fait que les Chiens les chassent avec succès: ils ne se défendent qu'avec les défenses inférieures, car les supérieures leur nuisent plutôt qu'elles ne leur servent.

Le *Barbiroussa* a la férocité du Sanglier; cependant il s'apprivoise aisément: sa chair est bonne à manger; mais elle se corrompt en très-peu de temps. Cet animal a quelques habitudes communes avec l'Eléphant; quand il veut reposer sa tête & dormir debout, il s'accroche à des branches d'arbre avec ses defenses supérieures.

Le *Barbiroussa* a le poil fin & la peau fort mince, aussi la dent des Chiens s'y empreint très-aisément: & les chasseurs courent moins de dangers dans cette chasse que dans celle du Sanglier. Cependant on a besoin pour les mettre aux abois d'une plus grande adresse. Le *Barbiroussa* a l'odorat très-fin; & il se dresse souvent contre des arbres pour éventer de loin les Chiens & les chasseurs: quand il se voit poursuivi sans relâche, il se jette à l'eau, où il nage aussi bien que le Canard, plonge de même, & échappe de cette manière souvent aux chasseurs.

Cet animal est connu, non-seulement aux Indes, mais encore sur les bords du Sénégal & à Madagascar; & par-tout on regarde sa chair comme supérieure en alimens à celle des autres bêtes sauvages.

BARGE, s. f. Oiseau aquatique très-commun en Egypte, en Europe & en Amérique. Il est assez semblable au Courlis, & s'appelle aussi *Courlis des marais salans*. Cet oiseau a un cri qui imite celui du Bouc & de la Chèvre. Il est d'un genre particulier dont on distingue plusieurs espèces. Son caractère distinctif est d'avoir quatre doigts, trois devant & un derrière; son bec est fort long & obtus par le bout. On va volontiers à la chasse de la *Barge*, dont la chair est fort délicate à manger.

BARRES, s. f. en Fauconnerie, se dit des bandes noires qui traversent la queue de l'Epervier.

BARRER, v. act. se dit, en terme de chasse, d'un Chien qui balance sur les voies.

BARTAVELLE, s. f. C'est une espèce de Perdrix rouge plus grosse que la Perdrix rouge ordinaire, & qu'on voit principalement dans les pays montagneux. *Voy.* PERDRIX.

BAS, adj. se prend en vénerie, en chasse, pour peu élevé: on dit *bas voler*, en parlant de la Perdrix ou autres oiseaux qui n'ont pas le vol haut.

BASSETS, f. m. plur. (Chasse) Ce sont des Chiens pour aller ou fouiller en terre. Ils ont les oreilles longues, le corps long, ordinairement le poil roux, les pattes cambrées en-dedans & le nez exquis.

Ces Chiens sont excellens pour la chasse des Renards & des Blaireaux.

BATARD, adj. en fauconerie, se dit d'un oiseau qui tient de deux espèces, comme du Sacre & du Lanier.

On fait grand cas, en Vénerie, des Chiens *bâtards*; c'est-à-dire, des Chiens courans, sortis d'un Chien normand & d'une Lice angloise, ou d'un Chien anglois & d'une Lice normande, & que l'on nomme bâtards anglois ou normands.

BATONS de chasse; ce sont ceux que l'on porte quand on va courre le gibier.

BATTRE L'EAU, v. a. (terme de chasse); quand une bête est dans l'eau, alors on dit aux Chiens, *il bat l'eau.*

Il y a une fanfarre particulière pour annoncer que l'animal est à l'eau, & l'on n'en sonne la reprise que lorsqu'il en sort. *Voyez* les planches de musique, de chasse, Tom. IX des gravures des Arts & Métiers.

Se faire battre, c'est se faire chasser long-temps dans un même canton : on dit, *ce Chevreuil s'est fait battre long-temps.*

BATTUE, f. f. (Chasse) manière de chasser le Loup; c'est la plus dangereuse pour les chasseurs & pour les Loups; pour les chasseurs, parce que si celui qui conduit cette chasse les dispose mal, ils sont exposés à s'entretuer; pour les Loups, parce que les Loups effarouchés par une multitude d'enfans & de femmes de tout âge, qui sont armés de bâtons & qui traquent toute une forêt, sont tous chassés & forcés de passer devant les tireurs.

BATTUE est aussi une chasse au fusil qui se fait avec des traqueurs au bois ou en plaine.

BAUBIS, *Chiens*; (Chasse) c'est ainsi qu'on appelle des Chiens dressés au Lièvre, au Renard, & au Sanglier. On leur coupe presque toute la queue. Ils sont plus bas de terre & plus longs que les autres, de gorge effroyable. Ils heurlent sur la voie. Ils ont le nez dur, & le poil demi-barbet.

BAUD, f. m. (Chasse) race de Chiens courans qui viennent de Barbarie. Ils chassent le Cerf. Ils sont ordinairement tous blancs : on les appelle aussi *Chiens muets*, parce qu'ils cessent d'aboyer quand le Cerf vient au change.

BAUDIR *les Chiens*, (Chasse) c'est les exciter du cor & de la voix. On *baudit* aussi les oiseaux.

BAUGE, f. f. (Chasse) C'est le lieu où la bête noire, comme le Sanglier, se couche tout le jour; c'est ordinairement un endroit bourbeux & touffu de la forêt.

BEAU-CHASSEUR, en Vénerie, se dit d'un Chien qui crie bien dans la voie, & qui a toujours en chassant la queue retournée sur les reins.

BEAU-REVOIR, f. m. se dit, en terme de chasse, de l'action du Limier, lorsqu'étant sur les voies, il bande fort sur la bête & sur le trait.

BÉCASSE. C'est un oiseau de passage qui arrive ordinairement dans les premiers jours d'octobre. Ce passage est plus ou moins avancé ou retardé en certaines années, selon le tems & les vents qui règnent au commencement de l'automne. Les vents du levant & du nord-est sont ceux qui en amènent le plus, sur-tout lorsqu'ils sont accompagnés de brouillards.

Il est reçu parmi les chasseurs, que les *Bécasses* arrivent dans nos contrées à trois reprises. Le premier passage commence immédiatement après la Saint-Michel, c'est-à-dire, dans les premiers jours d'octobre, & dure jusqu'aux approches de la Toussaint. Le second a lieu vers la Saint-André, & le troisième vers la Saint-Thomas. L'opinion la plus commune, est qu'après l'hiver elles s'en vont dans le nord. Edwards lui-même, célèbre naturaliste anglois, étoit dans cette persuasion; mais c'est une erreur. M. de Buffon assure, d'après Belon, que pendant le printems & l'été, elles se tiennent dans les lieux les plus élevés & les plus solitaires des hautes montagnes, telles que celles de la Savoie, de la Suisse, du Dauphiné, du Jura, du Bugey, des Vosges.

A l'égard de l'Italie, Olina & Eugenio Raimondi, disent qu'elles se retirent, après l'hiver, sur les plus hautes montagnes de ce pays. Cesare Solatio dit la même chose; mais il spécifie les montagnes où elles vont se rendre, qui sont, selon lui, celles de la côte de Melfi, près Sorrento, au royaume de Naples, du cap Peloro en Sicile, & même celles de la Palestine.

Pour l'Espagne, Espinar, moins bien informé, dit qu'on ne sait où elles vont en partant de ce royaume; il ajoute cependant qu'on assure que, pendant l'été, il s'en trouve dans les Pyrénées.

Les *Bécasses*, à leur arrivée, se jettent partout indifféremment, sous la futaie comme dans le taillis, le long des haies, dans les bruyères &

les brouffailles ; enfuite elles fe cantonnent dans les taillis de neuf à dix ans, & quelquefois dans les gaulis ; car ce n'eft que par hazard qu'une *Bécaffe* fe rencontre dans une jeune taille de trois à quatre ans. Quand je dis qu'elles fe cantonnent, cela ne veut pas dire qu'elles fe tiennent continuellement dans le même bois pendant tout l'hiver ; car on a obfervé qu'elles ne reftent pas plus de douze ou quinze jours au même endroit ; & fi elles y reftent plus long-tems, c'eft qu'elles ont été bleffées.

La *Bécaffe* s'enlève lourdement à la partie, & fait beaucoup de bruit avec fes ailes. Souvent elle ne fait que rafer la terre, lorfqu'on la trouve en plaine, le long d'une haie, ou qu'elle longe une route dans un bois ; & alors fon vol n'eft pas rapide, & on la tire aifément ; mais quelquefois auffi, elle s'élève fort haut, comme lorfqu'on la fait partir en plein bois dans une futaie, où elle eft obligée de gagner le haut des arbres, pour prendre un vol horizontal. En pareil cas, elle ne laiffe pas de voler affez rapidement, & il eft très-difficile de faifir le moment de la tirer, à caufe des détours & crochets qu'elle eft obligée de faire pour paffer entre les arbres.

Cet oifeau marche affez mal, comme tous ceux qui ont de grandes aîles & les jambes courtes. Sa vue eft fort mauvaife, fur-tout pendant le jour ; car on prétend qu'il voit beaucoup mieux dans le crépufcule. C'eft pour cette raifon, fans doute, que les efpagnols l'appellent *gallina ciega* (poule aveugle).

Les chaffeurs, dit M. de Buffon, prétendent diftinguer deux races de *Bécaffes*, la grande & la petite.

Mais cette différence de taille ne conftitue point deux efpeces différentes ; elle n'eft qu'accidentelle ou individuelle, ou comme celle du jeune à l'adulte.

La chaffe des *Bécaffes* eft fort amufante dans un bois qui n'eft pas trop fourré, fur-tout s'il eft percé de plufieurs routes, qui donnent la facilité de les tirer au paffage, lorfqu'elles s'élèvent dans le bois, & de mieux les remarquer. D'ailleurs, c'eft une chaffe qui demande beaucoup de bruit d'hommes & de Chiens.

Parmi les Chiens de plaine, il en eft qui crient fur la *Bécaffe* lorfqu'elle vient à partir, ce qui eft fort utile, en ce que, par-là, le chaffeur eft averti de fe tenir fur fes gardes. Les Chiens fermes l'arrêtent ordinairement, ce qui eft fouvent fort incommode, attendu qu'on ne fait alors ce qu'ils font devenus, ne pouvant être apperçus de loin dans le bois ; & que ne rompant point leur arrêt, quoiqu'ils s'entendent appeller, ils fe font quelquefois attendre fort long-tems. Pour obvier à cet inconvénient, lorfqu'on a un Chien de cette efpèce, il eft à propos de lui mettre un collier garni de gros grelots, au bruit defquels on le fuit à l'oreille dans le bois ; & lorfque le bruit vient à manquer, on fe trouve orienté pour aller à lui & lever fon arrêt.

Lorfque cette chaffe fe fait dans un bois de peu d'étendue, il n'y a rien de mieux que d'avoir un *remarqueur*. C'eft un homme de la campagne qu'on fait monter dans un baliveau, au milieu du bois, d'où il le découvre de tous côtés, & eft à portée, lorfqu'une *Bécaffe* fe lève, de remarquer au jufte l'endroit où elle va fe pofer, & de l'indiquer aux chaffeurs. En s'y prenant de cette manière, il eft difficile qu'une *Bécaffe* s'échappe ; attendu que, le plus fouvent, elle fe laiffera relever & même tirer quatre ou cinq fois, avant de quitter le bois pour aller fe remettre dans un autre bois voifin, ou dans une haie.

La *Bécaffe* refte tout le jour dans le bois, cherchant des vers de terre qui fe trouvent fous les feuilles tombées. Aux approches de la nuit, elle fort pour aller boire & laver fon bec aux mares & fontaines, après quoi elle gagne les champs & les prés, pour y véroter le refte de la nuit, jufqu'au point du jour, qu'elle rentre dans le bois.

On peut l'attendre, pour la tirer au paffage, le foir à la fortie, & le matin à la rentrée, au bord du bois, au débouché de quelque grande route ; car, lorfqu'une *Bécaffe* fe leve du bois pour fortir à la campagne, elle ne manque prefque jamais de gagner un chemin, qu'elle longe enfuite jufqu'à fon iffue ; & lorfqu'elle y rentre, c'eft en fuivant de même un chemin pendant quelque tems, après quoi elle détourne à droite ou à gauche, vis-à-vis de quelque clairière, pour fe jetter dans le plein bois.

Outre les chemins dont je viens de parler, il y a encore d'autres endroits, pour les attendre ainfi à la volée du matin & du foir, qui font connus des chaffeurs dans chaque canton ; comme feroit, par exemple, une gorge ou vallon étroit, à portée d'une forêt, qui, par fa direction, aboutiroit à quelque mare, fontaine, ou queue d'étang. Ces fortes d'endroits font d'autant plus favorables, que les *Bécaffes* aiment à fuivre les vallons, & fe détournent volontiers du chemin qu'elles ont pris d'abord, en fortant du bois, pour venir s'y rendre. Il y a tel de ces paffages, où il arrive d'en voir douze ou quinze dans l'efpace d'une demi-heure ou trois quarts-d'heure au plus, que dure cet affût. Là, on s'apperçoit bien que fi la *Bécaffe* vole pefamment lorfqu'elle fe lève dans le bois, il n'en eft pas de même lorfqu'elle a pris tout-à-fait fon vol ; car il faut de l'adreffe & de la preftesse pour la tirer ainfi au paffage.

D'après l'habitude connue de la *Bécaffe*, de venir le foir boire & fe laver le bec aux mares qui

ſe trouvent à portée des bois, on a encore un moyen de les tuer à l'affût, en les attendant au bord de ces mares, vers la brune, pour les tirer lorſqu'elles ſe ſont abattues. Celles qu'elles fréquentent le plus ſont connues dans les endroits où il y en a; d'ailleurs, il eſt aiſé de ſavoir ſi elles y viennent, en examinant les bords, où elles laiſſent l'empreinte de leurs pieds.

Les *Bécaſſes* ſe tiennent dans nos contrées juſqu'à la fin de mars, & l'on en trouve pendant tout l'hiver, lorſque le tems n'eſt point trop rude. Mais s'il ſurvient de grands froids & de fortes gelées qui durent long-tems, elles diſparoiſſent preſque toutes pendant cet intervalle, & il ne s'en rencontre plus que quelques-unes par hazard dans certains endroits où il y a des eaux chaudes qui ne gèlent point. Un mois, ou environ, avant leur départ, elles entrent en amour; & il eſt ordinaire alors de les voir deux à deux, à la paſſée du ſoir & du matin, comme auſſi de les entendre faire, en volant, un petit cri, quoiqu'en tout autre tems elles ſoient muettes. On en trouve beaucoup plus alors que dans le cœur de l'hiver, ſans doute parce qu'elles ſe raſſemblent pour partir.

Il en eſt des *Bécaſſes* comme des Cailles; il en reſte quelques-unes, mais en très-petit nombre, dans nos bois, & même elles y ſont leur nid.

Les mois de décembre & de janvier ſont le tems où les *Bécaſſes* ſont graſſes: depuis la fin de février, où elles commencent à entrer en amour, juſqu'à leur départ, elles ſont bien moins en chair.

On tue les *Bécaſſes* à coup de fuſil. Les Chiens ne font ſur elles que de faux arrêts, parce qu'elles piettent & ne s'arrêtent point.

(*Extr. de la chaſſe au fuſil*).

Chaſſe des Bécaſſes *à la paſſée.*

Cette chaſſe ſe fait à la brune, & ne demande qu'une demi-heure d'occupation: elle coûte peu & rend beaucoup de profit. Certains particuliers y ont pris juſqu'à huit cents *Bécaſſes* par année.

Quand on s'apperçoit qu'il y a des *Bécaſſes* dans un bois taillis, on fait une enceinte de quarante à cinquante pas, en forme de petite haie, haute de demi-pied, & on lie une ſouche à l'autre avec des brins de genêt: on y laiſſe une voie où une *Bécaſſe* ſeule peut paſſer: on y pique un lacet ouvert en rond, & couché à platte-terre: l'oiſeau cherchant à manger, ouvre la petite voie, la ſuit juſqu'à la paſſée, & ſe prend au paſſage.

Chaſſe des Bécaſſes *à la pantière.*

On peut tendre pluſieurs pantières autour d'un bois, & les meilleures ſont celles qui ſont ajuſtées en tramail; elles ſont auſſi plus commodes, en ce qu'une ſeule perſonne en peut dreſſer cinq ou ſix ſans qu'elle ſoit obligée d'y avoir les yeux, parce que les *Bécaſſes* s'y prennent d'elles-mêmes.

On prend d'abord deux perches de la groſſeur du bras, & longues d'environ vingt pieds, qui ſoient droites; & on met au bout de chacune une poulie pour paſſer les bouclettes de la pantière.

On paſſe enſuite les bouclettes de la pantière dans un cordeau long de dix à douze toiſes, comme on paſſe un rideau dans une tringle de fer.

Ce filet ſe tend au bord d'un bois taillis, dans l'avenue d'une forêt, dans l'allée d'un parc ou ſur un buiſſon voiſin de quelque étang: on a ſeulement ſoin de pancher un peu les perches du côté de la paſſée, & de les mettre à cinq ou ſix toiſes de diſtance l'une de l'autre. C'eſt à une heure ou deux avant que le ſoleil ſe couche, que la pantière doit être dreſſée, afin qu'elle ſoit en état quand le gibier rentre au bois: on peut laiſſer le filet tendu toute la nuit & n'y retourner que le lendemain pour ſaiſir ſa proie.

Chaſſe des Bécaſſes *au collet.*

Le collet eſt fait de ſix brins de crin de Cheval, longs & cordés, avec une boucle coulante à un bout, & à l'autre un gros nœud; on y fait paſſer avant un bâton, par un trou fait au milieu du bâton, qui doit être de la groſſeur du petit doigt, long d'un pied & pointu par un bout pour le piquer en terre, & on l'arrête par le nœud.

Les taillis les plus feuillés ſont les plus avantageux pour cette chaſſe: on reconnoît ordinairement qu'il s'y trouve des *Bécaſſes* par leurs fientes, qui ſont griſâtres, molles & de la largeur de la main.

Quand on a préparé des collets, on fait le même manège dont nous avons parlé à l'article de la chaſſe à la paſſée.

Chaſſe des Bécaſſes *au bord de l'eau.*

La *Bécaſſe* va la nuit le long des fontaines, & cet inſtinct a fait naître l'idée d'une chaſſe divertiſſante.

On ferme toutes les avenues de la pièce d'eau avec des genêts, & on laiſſe à la haie des eſpaces ou paſſées éloignées les unes des autres, d'environ ſix pieds; & on y tend des lacets en cette ſorte.

On pique ſur le bord de la paſſée un bâton gros comme le petit doigt, & de la hauteur de cinq pouces, & à l'autre bord à demi-pied d'eſpace, un petit arçon élevé de trois ou quatre doigts, qui fait comme une porte ronde vis-à-vis le bâton: on prend enſuite un crochet de bois plat, long de

sept ou huit pouces avec une coche au bout; le crochet se met au bâton, & l'autre bout passe sous l'arçon. On a encore une verge de bois de coudrier ou de quelqu'autre bois, qui, étant plié, se redresse de lui-même: cette verge, de la grosseur du doigt, & longue de trois pieds, doit être piquée dans la petite haie, à deux ou trois pieds de la passée: on attache au petit bout une ficelle de demi-pied, au bout de laquelle est noué un lacet de crin de Cheval avec un petit bâton coupé par les deux bouts, & fait en coin à fendre le bois: le chasseur fait plier la baguette élastique, passe le lacet sous l'arçon, & levant le crochet, coche le petit bâton attaché à la baguette, d'un bout dans le crochet, & de l'autre dans le petit arçon; puis il étend en rond le lacet par-dessus le crochet qui doit tenir très-peu, afin que la *Bécasse*, venant à passer, fasse détendre la baguette élastique, & que le lacet la retienne par le pied. On prend à cette chasse, non-seulement les *Bécasses*, mais encore les Perdrix; elle est en même-tems ingénieuse & lucrative.

Voyez pl. 22, de la chasse, tome IX, des gravures des Arts & Métiers, & l'explication de la même pl. 22, à la fin de ce dictionnaire.

BÉCASSE DE MER. On nomme ainsi un oiseau de Mer de la grosseur & de la couleur de la Pie, ce qui lui a fait aussi donner le nom de *Pie de Mer.* Cet oiseau a le bec jaune, fort & long. Il se nourrit de patelles & de lépas, espèce de coquillage. Sa chair est noire & dure. La *Bécasse de Mer* est l'ennemie jurée du Corbeau qu'elle attaque à coups de bec. Cet oiseau est très-fréquent sur les côtes occidentales d'Angleterre & en Norwege.

BÉCASSEAU ou CUL-BLANC. Le *Bécasseau* n'est guere plus gros qu'une Alouette: il a la partie supérieure de la tête d'un cendré brun, le dos & les plumes scapulaires d'un brun brillant, marqué de taches blanchâtres; le croupion brun, la gorge blanche, les plumes du-dessous du col sont blanches, marquées au milieu de cendré brun; la poitrine & le ventre sont blancs; les grandes plumes de l'aile d'un brun noirâtre: la queue a douze plumes, les deux du milieu sont blanches à l'origine, & le reste est brun noirâtre, rayé des deux côtés de bandes transversales blanches; les autres sont blanches, & rayées vers leur extrémité seulement de bandes transversales d'un brun noirâtre; son bec, qui a un pouce & demi de long, est vert obscur, avec le bout noir; les jambes & les pieds sont de couleur de plomb verdâtre. On les trouve dans les endroits marécageux.

On distingue beaucoup d'espèces de *Bécasseau.* Mais ce qui caractérise principalement cet oiseau, c'est d'avoir quatre doigts à chaque pieds, trois devant & un derrière; le bec droit jusqu'au milieu de la longueur, est un peu obtus, & légèrement courbé vers la pointe.

BÉCASSINE, f. f. Les *Bécassines* paroissent dans nos contrées, vers le commencement de l'automne, & s'en vont au printems. On prétend qu'elles repassent en Allemagne & en Suisse, où elles nichent. Cependant, il nous en reste quelques-unes, pendant l'été, dans certains marais, où elles pondent au mois de juin. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs.

Les *Bécassines* ne sont vraiment bonnes à tirer qu'après les premières gelées, c'est-à-dire, vers la Toussaint. Elles deviennent fort grasses au mois de novembre, & il s'en tue quelquefois d'aussi grasses que les Cailles du mois de septembre.

La chasse de ce petit gibier est très-agréable dans les marais & queues d'étangs où il abonde. C'est de toutes les chasses d'hiver, celle où l'on tire le plus; car il n'est pas rare, pour peu qu'un marais en soit garni, de tuer deux ou trois douzaines de *Bécassines* en une chasse.

On a observé que ces oiseaux voloient toujours contre le vent, ce qui leur est commun avec la Bécasse; c'est pourquoi il est bon de les guéter, autant qu'il se peut, avec le vent au dos, parce qu'alors ils reviennent sur le chasseur, & donnent plus de facilité pour les tirer.

On prend quelquefois les *Bécassines* au *traîneau*, qui est un filet que peut porter à la chasse une personne seule.

La *Bécassine* passe communément pour un gibier très-difficile à tirer, à raison des crochets & détours qu'elle donne d'abord en partant; mais cette difficulté n'existe que dans l'opinion de gens qui ne sont pas chasseurs de profession, ou, s'ils le sont, connoissent peu ce gibier; car il y a plusieurs oiseaux bien plus difficiles à tirer au vol; & c'est avec raison que des chasseurs ont assuré à M. de Buffon que la Grive étoit de ce nombre. Dès qu'une fois on s'est accoutumé à laisser filer la *Bécassine*, sans se presser, son vol n'est pas plus difficile à suivre que celui de la Caille. D'ailleurs, on peut la laisser filer loin sans inconvénient, attendu que le moindre grain de plomb la tue, & qu'elle tombe pour peu qu'elle soit frappée.

Outre la *Bécassine* ordinaire, dans l'espèce de laquelle il se rencontre assez souvent des individus beaucoup plus gros les uns que les autres, & que je crois être les mâles, il y en a une plus grosse de près de moitié, que les chasseurs appellent double *Bécassine*, & que M. de Buffon regarde comme une variété purement accidentelle de la première. Mais cet illustre naturaliste se trompe.

trompe. La double *Bécassine* est absolument différente de la *Bécassine* ordinaire, par son cri, par son vol, par quelques nuances dans le plumage, & même par certaines habitudes. Elle part avec peine, se faisant suivre par les Chiens, comme le Râle. Son vol est droit, assez mou, & sans crochets, comme celui des autres *Bécassines;* & elle ne se plait que dans les endroits où il y a peu d'eau, & où elle est claire, & non fangeuse. Elle est bien connue dans les marais de la Picardie, quoique fort rare; car il y a plusieurs chasseurs qui ne la connoissent pas. Elle y arrive vers la fin d'août, & disparoît avant la Toussaint. Elle est beaucoup plus commune en Provence, où elle fait deux passages, le premier en mars & avril, qui est celui où on en voit le plus, & le second en septembre & octobre. On lui donne en ce pays le nom de Bécasson. Elle est aussi fort connue en Italie, & particulièrement dans la campagne de Rome, où on l'appelle Pizzardone, augmentatif de Pizzarda, nom que porte la *Bécassine* en italien.

Il y a une autre espèce de *Bécassine*, appellée Bécot, Jaquet, Foucaud, suivant les différentes provinces, & en Picardie *deux pour un*. Elle est nommée la Sourde par M. de Buffon. Cet oiseau, qui n'est pas plus gros qu'une Alouette, est ordinairement gras, & passe pour un manger plus délicat que la *Bécassine*. Il vole droit & lentement, part de près, & ne se remet jamais loin.

(*Extr. de la chasse au fusil*).

BECCADE, f. f. (Fauconnerie). Les fauconniers disent faire prendre la *Beccade* à l'oiseau, pour dire lui donner à manger.

BEC CROCHU. Oiseau de la Louisiane. Il tire son nom de la forme de son bec qui semble ainsi conformé pour lui faciliter la pêche des Ecrévisses, dont cet oiseau se nourrit; aussi sa chair en a-t-elle le goût.

BEC CROISÉ. Espèce d'oiseau qui tire son nom de la conformation singulière de son bec, lequel est composé de deux pièces courbées à leur extrémité, en sens contraire l'une de l'autre, & qui se croisent mutuellement. La forme de ce bec sert à ces oiseaux à fendre par le milieu les pommes de sapin, & à en tirer la semence ou amande dont ils sont très-friands. Le chant de cet oiseau est agréable, mais on dit qu'il ne se fait entendre qu'en hiver. Cet oiseau est un peu plus gros que le Verdier. Il est commun en Allemagne, en Suède, en Norwege.

BEC-FIGUE. Petit oiseau très-délicat à manger quand il est gras, c'est-à dire, dans le tems des vendanges; car il se nourrit de figues, de raisin & de fruits. Il est gros comme une Linotte: sa tête, son col, ses ailes & sa queue, sont cendrés & verdâtres; les grandes plumes des ailes brunes, avec les tuyaux noirs; sa queue, qui est brune, a deux pouces de long; son ventre est d'un blanc argenté; la partie supérieure du bec est noirâtre, & l'inférieure bleuâtre; l'intérieur est rouge. On les prend au collet, à la Sauterelle, & de plusieurs autres manières; car on les massacre & on les met en marmelade quand on les tue à coup de fusil.

Le caractère du *Bec-Figue* est d'avoir les narines découvertes comme l'Alouette, & le doigt postérieur arqué. A Venise on fait un grand commerce de ces oiseaux qui y sont fort communs. En novembre ils s'en retournent par troupes en Provence.

BECHARU, f. m. Cet oiseau se trouve en Afrique & en Amérique. Il a le plumage de couleur de rose. Son corps est monté sur de hautes pattes, & sa tête tient à un col long & délié. Les trois doigts du devant des pieds de cet oiseau sont unis par des membranes. Il se nourrit de vers, de Crabes & de poissons. Son bec est garni de dents semblables à celles d'un peigne, en sorte qu'il peut retenir ses alimens & rejetter la boue dans laquelle il cherche sa proie. Cette espèce d'oiseaux se rangent ordinairement ensemble comme une compagnie de Perdrix. On dit que si le chasseur tue un de ces oiseaux, les autres paroissent épouvantés, & ne s'envolent point. La chair du *Bécharu* est marécageuse, mais bonne.

BECQUILLON, f. m. En fauconnerie, se dit du bec des oiseaux de proie, lorsqu'ils sont encore jeunes. Cet oiseau, dit-on, n'a encore que le *Becquillon*.

BEC-SCIE. Oiseau aquatique de la Louisiane, dont le bec est réellement dentelé comme la lame d'une scie. Cet oiseau vit de Chevrettes, pouvant en briser les écailles avec la scie que la nature lui a donnée. Les habitans vont à la chasse du *Bec-Scie*, dont la chair est d'un bon goût.

BEC-TRANCHANT. Oiseau aquatique, plus petit que le Canard qui se trouve dans la province d'Yorck en Angleterre. Cet oiseau a la mâchoire supérieure courbée à la pointe, creuse & penchante sur l'inférieure. Il a les jambes courtes & noires, ainsi que les pattes. Il fait sa ponte, & élève ses petits sur le haut des rochers escarpés le long des côtes de la mer. Si l'on chasse cet oiseau, c'est par la difficulté de l'atteindre.

BÉJAUNE, f. m., se dit, en Fauconnerie, des oiseaux niais & tout jeunes, qui ne savent encore rien faire; *Béjaune* ou *Bec Jaune*, signifie ignorance. Ce terme, *béjaune*, vient des petits

oiseaux qui, avant d'être en état de sortir du nid, ont le bec jaune.

BELETTE, s. f. Animal plus petit que la Fouine, la Marte & le Furet, mais qui leur ressemble par la figure du corps, & n'en diffère que par la longueur & la couleur du poil; il a ordinairement six à sept pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est d'une forme allongée, très-bas des pattes, & semble fait pour se glisser & s'insinuer dans les plus petites ouvertures. Ses oreilles, qui sont courtes, ont de singulier, que la partie postérieure de la conque est double, c'est-à-dire, composée de deux panneaux qui forment une sorte de poche, dont l'entrée est au bord de la conque. Cet animal a six dents incisives à chaque machoire, & les doigts onguiculés.

On a eu tort de confondre la *Belette* qui n'est commune que dans les climats chauds & tempérés, avec l'Hermine qui ne se trouve que dans le nord.

Ces deux animaux ne se ressemblent ni par la taille, ni par le naturel, ni par le tempérament. Je ne crois pas, quoi qu'en disent quelques auteurs, que la *Belette* s'apprivoise en frottant son museau d'ail. Elle est si sauvage, qu'elle ne mange point dès qu'on la regarde: on la voit dans une agitation continuelle, elle cherche toujours à se cacher, & se heurte avec force contre les barreaux de sa cage: ainsi on doit avoir soin de la garnir d'étoupe, si on veut conserver cet animal. La *Belette* ne mange guère que la nuit, & laissera pendant trois jours la viande fraiche se corrompre avant que d'y toucher: celle qui est en liberté attend aussi la nuit pour chercher sa proie. Quand elle peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules, elle choisit les poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, & ensuite les emporte tous les uns après les autres.

La *Belette* a les mêmes inclinations que la Fouine & le Putois, habite comme eux les greniers & granges, & quoique beaucoup plus petite, ne fait guère moins de ravage dans les basses cours, où elle détruit quantité de volailles, sur-tout de jeunes poulets dont elle ne laisse pas un seul en vie, lorsqu'elle s'introduit dans un poulailler. Elle ne fait pas moins de dégât dans les colombiers, & mange aussi les œufs qu'elle casse & suce avec beaucoup d'avidité. Elle dépose quelquefois ses petits dans le foin, ou la paille; & pendant qu'elle les nourrit, elle fait une guerre cruelle aux Rats & Souris, & avec plus d'avantage que le Chat, sa petite taille lui permettant de les suivre jusques dans leurs trous. C'est pendant l'été qu'on la trouve plus éloignée des maisons dont, en tout tems, elle s'écarte davantage que la Fouine & le Putois. Elle attaque les Couleuvres, les Rats d'eau, les Taupes & les Mulots. La *Belette* détruit aussi beaucoup de gibier; non-seulement elle prend les Perdrix & Cailles, lorsqu'elles couvent, & les dévore avec leurs œufs, mais elle mange les Lapereaux, même les vieux Lapins, & attaque quelquefois un vieux Liévre, dont, malgré sa petitesse, elle vient à bout, en le saisissant à la gorge, sans quitter prise jusqu'à ce qu'elle l'ait étranglé, quoiqu'il fuie & l'entraîne avec lui.

Il y a des *Belettes* qui deviennent toutes blanches en hiver, qu'on a quelquefois mal à propos confondues avec l'Hermine. L'Hermine, rousse en été, devient ordinairement blanche en hiver; mais elle a, en tout tems, le bout de la queue noir; au lieu que la *Belette*, même celle qui blanchit en hiver, a, en tout tems, le bout de la queue jaune. Elle est, d'ailleurs, sensiblement plus petite, & a la queue beaucoup plus courte que l'Hermine. Enfin, une autre marque distinctive de l'Hermine, c'est qu'elle a le bord des oreilles & les extrémités des pieds blancs. On appelle l'Hermine, Roselet, lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre, Hermine, lorsqu'elle est blanche. Elle est rare en France, & beaucoup plus commune dans les pays du nord.

La *Belette* marche toujours en silence, & ne crie jamais qu'on ne la frappe: son cri enroué & aigu exprime parfaitement le ton de la colère.

Cet animal a l'odeur si forte qu'on ne peut le garder dans une chambre habitée; quand on le poursuit, ou qu'on l'irrite, il infecte de loin.

On dresse des Bassets à aller relancer les *Belettes* dans les greniers & dans les granges: on les tue à coups de fusil; on leur fait aussi la chasse avec des piéges qu'on leur tend.

On met des œufs pour appât dans un traquenard, & on en prend en quantité.

On les chasse aussi de leur retraite, en y mettant de la rhue; d'autres prennent un Chat rôti, qu'ils exposent dans les lieux qu'elles fréquentent; l'odeur qui s'en exhale, les fait fuir; d'autres, enfin, ont une *Belette* en vie, ils lui coupent la queue & les testicules, & la mettent en liberté. L'aspect de cet animal mutilé, suffit pour engager ses compagnes à changer de demeure.

BÉLIER, s. m. Ce quadrupède à pied fourchu est le mâle de la Brebis. On le nomme agneau, dans les premières tems de sa vie, & mouton, lorsqu'il a été coupé.

La Brebis porte aussi les noms d'agneau & de mouton dans les mêmes circonstances.

Le *Bélier* a sa tête armée de cornes qui viennent se contourner sur le devant en forme de demi-cercle ; elles sont aussi quelquefois contournées en spirale, creuses & ridées. On connoît l'âge du *Bélier* par ces cornes. Elles croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à l'extrémité de sa vie.

Il y a des *Béliers* qui n'ont point de cornes. On en voit beaucoup en Angleterre, mais ceux qui en ont, passent pour être plus ardens & plus propres à féconder les Brebis. Cet animal, né l'esclave de l'homme, ne pourroit subsister sans son secours, & seroit la proie de la voracité des animaux carnaciers.

C'est aussi la seule espéce qu'on ne trouve point dans l'état de sauvage, & qui ne soit pas exposée aux poursuites du chasseur.

BELLEMENT. Terme de chasse que l'on crie aux chiens, pour les faire chasser plus sagement.

BENARI. Ortolan passager qu'on voit en Languedoc, & que les chasseurs recherchent comme étant un mets délicat & rare.

BENGALI. Nom donné à de petits oiseaux du genre des Moineaux qui habitent l'Asie, & notamment dans le royaume de Bengale. Ces oiseaux sont d'une forme charmante, de la grosseur d'une Linotte. Ils ont le dessus du corps d'un joli gris, & le reste bleu, & au-dessus des yeux une tache pourpre. Il y en a qui sont piquetés de petits points blancs sur un plumage rouge différemment nuancé.

BERGERONETTE. Ce petit oiseau du genre du Bec-figue, se nomme encore Hoche-queue, Vatemare, Batteleſſive, Lavandière. Il y en a de trois espèces ; l'une noire & blanche, l'autre jaune, la troisième cendrée. Ces oiseaux fréquentent les prairies & les bords des rivières ; ils suivent les troupeaux dans les champs, & se font remarquer par le branlement continuel de leur queue qui est fourchue & plus longue que leur corps. Ils sont de la forme la plus élégante. Ils volent rarement & toujours à une petite distance. Ils se nourrissent de vers & d'insectes aquatiques. Ils se nichent ordinairement dans les blés. On les prend aux filets & à la glue comme les autres petits oiseaux.

BERNACHE. Espèce de Canard, assez commune.

La *Bernache* est beaucoup plus grosse qu'un Canard : elle a la partie intérieure de la tête & la gorge blanche ; entre le bec & l'œil elle a une bande noirâtre ; le reste de la tête & le cou sont noirs ; la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un blanc mêlé de cendré ; les plumes de l'aîle sont d'un cendré noirâtre ; la queue est noire, le bec noir ; les jambes, les pieds & leurs membranes sont bruns. On la trouve sur les bords de la mer. *Voyez* CANARD.

BÊTES (chasse). Les chasseurs distribuent les *Bêtes* en fauves, en noires, & en rousses ou carnacières ; les fauves sont les Cerfs, les Daims, les Chevreuils, avec leurs femelles & faons ; les noires sont les Sangliers & les Marcassins. Les bêtes fauves & noires composent la grande venaison ; les *Bêtes* rousses ou carnacières sont le Loup, le Renard, le Blaireau, la Fouine, le Putois, &c. Il est permis à tout le monde de les chasser & tuer.

BÊTE PUANTE. Animal de la grosseur d'un petit Chat & fort commun à la Louisiane. Cet animal n'a point d'armes pour attaquer, ni d'industrie pour se défendre ; mais la nature l'a pourvu d'une singulière arme défensive : quand le chasseur, qui le poursuit, est sur le point de l'atteindre, il lance son urine contre lui, & l'odeur de cette liqueur est si forte, qu'il est impossible d'en approcher : ce phénomène paroit d'autant plus singulier, que cet animal ne se nourrit que de graines & de fruits.

Le poil du mâle est d'un très-beau noir ; celui de la femelle est mêlé de blanc. Il a les oreilles & les pattes d'une Souris.

BICHE. C'est la femelle du Cerf. Elle est plus petite que son mâle ; elle n'a point de bois ; elle porte pendant huit mois ; elle n'a qu'un faon qui la suit toujours, & qu'elle forme à fuir aux cris des Chiens & à l'approche du moindre danger. *Voyez* CERF.

BICHE qui a fait son faon. On dit en venerie, *c'est une bête qui a un faon.* La *Biche* porte son faon huit ou neuf mois ; & si elle en a deux ; ce qui est rare, ils naissent sur la fin d'avril, ou dans le cours du mois de mai. Il s'en voit quelques-unes qui tardent jusqu'à la mi-juin ; mais ce sont de jeunes bêtes, fort tardives.

BICHON, s. m. Nom d'une petite espèce de Chien dont le nez est court, le poil long & fort délié.

BICQUETER. Ce mot se dit, en venerie, des Chèvres qui font leurs petits.

BIENCHEVILLÉ. Ce terme se dit d'un Cerf, d'un Daim, ou d'un Chevreuil dont la tête est garnie de beaucoup d'andouillers.

BIEN JUGER DES ALLURES. C'est voir quand la bête met les pieds dans une même dif-

tance. Il est aisé à un bon chasseur de *bien juger des allures* du Cerf qu'il chasse.

BIÈVRE. Nom qu'on donne aux Castors d'Europe. Ils sont solitaires & accoutumés à vivre dans des terriers; aussi leur poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre, & leur fourrure bien moins estimée que celle des Castors qui vivent en société. *Voyez* CASTOR.

BIGARRURES, s. f. (en fauconnerie) sont des taches rousses ou noires, ou des diversités de couleur, qui rendent le pennage d'un oiseau de proie bigarré. On dit ce Faucon a beaucoup de *Bigarrures*.

BIGLE ou BICLE. Espèce de Chien d'Angleterre qu'on emploie à la chasse des Lièvres & des Lapins.

BIHOREAU. Espèce de Héron fort commun sur les côtes de Bretagne. Cet oiseau fréquente les marais. Il est à-peu-près de la grosseur d'une Corneille, coëffé d'un noir changeant en vert. Il a le corps cendré en-dessus, & blanc en-dessous.

BILBANDE (chasser à la). C'est fouler ou quêter avec les Chiens dans plusieurs endroits, lorsqu'il n'y a rien de détourné.

BILLARD. (Instrument d'oiseleur). C'est un morceau de bois long de deux pieds, se terminant en pointe d'un bout, & recourbé de l'autre au moins d'un pied.

BISON, s. m. Espèce de Bœuf à bosse sur le dos. Cet animal se trouve dans les contrées méridionales & septentrionales. Cette bosse n'est qu'une excroissance, qu'un morceau de chair tendre, qui pèse depuis trente jusqu'à quarante ou cinquante livres. La tête du *Bison*, qui est passablement grosse à proportion du corps, paroit d'un volume prodigieux par la quantité & la longueur du poil brun-fauve dont elle est garnie; d'autres poils plus soyeux, très-longs, doux au toucher, & lustrés, forment en-deçà du bourrelet de la mâchoire inférieure & sur les abajoues, une barbe très-remarquable. Ses oreilles ne sont pas grandes; leur position est assez droite; elles paroissent comme plissées près des cornes. Ses yeux sont grands & orbiculaires. Il a les jambes courtes. Sa croupe est très-effilée. Les sabots sont pointus, noirâtres, ainsi que l'ergot. Il est haut d'environ cinq pieds, quatre pouces, & peut avoir dix pieds de circonférence. Les *Bisons* vont dans les bois par troupes de dix jusqu'à vingt, & tous l'un après l'autre. Ils courent fort vite. Quand ils sont chassés, ils frappent des cornes, & jettent en arrière les pierres qu'ils rencontrent.

BIZET. Espèce de Pigeon sauvage & passager qu'on voit venir par bandes, sur la fin de septembre. *Voyez* PIGEON RAMIER.

Les *Bizets* sont très-fuyards; on n'en approche que très-difficilement, sur-tout en plaine où il faut une vache artificielle, afin de pouvoir les tuer à coups de fusil.

Voyez planche 22ᵉ de la chasse, tom. IX des gravures des arts & métiers, & l'explication de la même planche 22ᵉ; à la fin de ce dictionnaire.

BLAIREAU, s. m. Ce quadrupède est plus gros, plus alongé & bien plus rablé que le Renard. Il est à-peu-près de la couleur du Loup; mais il a le poil beaucoup plus long. Ses jambes sont très-courtes, & le paroissent encore davantage à cause de la longueur de son poil. Il a les ongles longs & très-fermes, sur-tout ceux des pieds de devant, qui lui servent pour se creuser une habitation; & ils sont d'autant plus acérés, que cet animal ne sort guère que la nuit, & fait peu d'exercice, dormant presque toujours: aussi est-il fort gras. Sa gueule est armée de dents aiguës & très-fortes: sa morsure est cruelle; il faut deux mâtins de bonne taille pour venir à bout de lui, encore ont-ils besoin le plus souvent d'être secourus. Il a le cuir des reins & du dos si épais, qu'à peine les Chiens peuvent-ils l'entamer, & ses vertèbres d'ailleurs sont si fortes, que quelques coups qu'on lui assene sur cette partie, on ne parvient point à l'assommer; mais le moindre coup qu'il reçoit sur le museau le met hors de combat; aussi, a-t-il soin de le garantir le plus qu'il peut avec ses pattes, lorsqu'il est attaqué par les Chiens.

Le *Blaireau* vit de crapauds, de limaçons, de scarabées & autres insectes; de pommes, de poires, de raisin, & de tous les animaux qu'il peut attraper. Quelques auteurs prétendent qu'il est aussi très-friand de miel, & que même il mange les abeilles. Un préjugé populaire veut qu'il soit ami des Lapins, qui, dit-on, vont se réfugier entre ses pattes, lorsqu'ils sont poursuivis par le Renard; mais bien loin de là, il fait un grand tort aux garennes, en mangeant les lapereaux nouveau-nés qu'il déterre dans les rabouillères; & s'il ne mange pas les vieux Lapins, c'est qu'il n'est ni assez alerte, ni assez rusé pour les prendre. Du Fouilloux dit avoir vu un *Blaireau* prendre un cochon de lait & le trainer tout vif dans son terrier; & il prétend que cette chair est tellement du goût de ces animaux, que si l'on passe un carnage de porc sur leur terrier, *ils ne faudront jamais de sortir pour y aller.*

On a dit & écrit de tout temps qu'il y avoit deux espèces de *Blaireaux*, dont l'une tenoit du

Chien & l'autre du Porc. M. Buffon, qui a observé plusieurs individus, dit n'avoir jamais trouvé entre eux aucune différence caractéristique. Cependant Du Fouilloux, qui paroît avoir eu une connoissance particulière de ces animaux, reconnoît les deux espèces, & établit leur existence par plusieurs disparités, non-seulement dans la taille, le pélage, la grosseur de la tête & du nez (quoiqu'il convienne qu'il faut y regarder de près pour s'en appercevoir), mais encore dans leurs mœurs & habitudes. Il assure même que les deux espèces ne se tiennent point ensemble, *& qu'à peine pourra-t-on les trouver à une lieue près l'une de l'autre.* Le docteur Targioni, dans ses mémoires pour servir à l'histoire naturelle de la Toscane, reconnoît aussi les deux espèces de Blaireaux (*canini e porcini*) chenins & porchins. J'ajouterai à cela que j'ai connu, dans le Perche, des laboureurs qui faisoient métier de chasser les *Blaireaux* avec des mâtins & des fourches de fer, pendant les longues nuits de l'hiver, & qui en prenoient beaucoup de cette manière, & que j'ai toujours oui dire à ces chasseurs de *Blaireaux* qu'il y en avoit de deux espèces. Mais il est vrai aussi que, suivant le rapport de ces gens-là, ni l'une ni l'autre n'a le groin du porc, & que toutes deux ont la gueule du Chien, avec cette différence, que les uns l'ont plus courte, & ressemblante à celle du Chien dogue, & les autres plus allongée, comme celle du Chien ordinaire. Ils ajoutent, que ceux de la première espèce ont plus de blanc dans le poil que ceux de l'autre; qu'ils ont une odeur moins forte, & sont plus allongés, & enfin que les Chiens en viennent plus facilement à bout; toutes choses sur lesquelles ils s'accordent avec Du Fouilloux. L'observation de ces gens-là peut manquer de justesse quant à l'objet de comparaison indiqué pour établir la différence de conformation qui se trouve entre la gueule des uns & des autres; peut-être assimilent-ils mal-à-propos la gueule de certains *Blaireaux* à celle d'un dogue, tandis que d'autres ont plus de raison de la comparer au groin du cochon. Quoi qu'il en soit, leur témoignage, joint à celui de Du Fouilloux, me paroît de quelque poids pour établir la réalité des deux espèces différentes de ces animaux. Ainsi, je suis porté à croire que, si M. Buffon ne les a point remarquées, c'est que le hazard a voulu que, dans le nombre des individus observés par cet illustre naturaliste, il ne s'en soit rencontré que d'une seule espèce.

Le *Blaireau*, comme je l'ai déjà dit, ne sort que la nuit, & fort tard, & regagne son terrier avant le jour. Alors, s'ils sont rencontrés par des Chiens courans, ils n'ont garde de se faire battre comme le Renard : sachant qu'ils seroient bientôt atteints, ils se dérobent & se traînent au plus vîte vers leur terrier, dont ordinairement on ne les trouve pas fort écartés.

En tems de neige, par les grands froids & les mauvais tems, le *Blaireau* ne sort de son habitation que forcé par la faim, & sera quelquefois deux ou trois jours sans sortir; ce qu'il est aisé de vérifier, lorsque la neige a bouché l'entrée du terrier.

On ne peut donc guère tuer de *Blaireaux* au fusil qu'en les guêtant, à la sortie du terrier, par le clair de lune, depuis la fin du jour, jusque vers minuit. Lorsque l'on sait où une femelle a mis bas, ce qui arrive au mois d'octobre pour ces animaux, alors on peut s'y mettre à l'affût, en plein jour, attendu que les petits, dès qu'ils commencent à marcher, viennent, comme les Renardeaux, s'ébattre au bord du terrier, & souvent accompagnés de la mère. Les femelles font rarement plus de trois petits.

(*Extr. de la chasse au fusil*).

Le *Blaireau* se défend avec courage contre les Chiens; il se couche sur le dos, fait agir ses dents & ses ongles, & fait de profondes blessures.

Autrefois les *Blaireaux* étoient fort communs, & on dressoit des Bassets pour les chasser & les prendre dans leurs terriers; il n'y a guère que les Bassets à jambes courtes qui puissent y entrer aisément : le *Blaireau* se défend en reculant, & tâche d'arrêter ses assaillans ou de les enterrer : quand il est acculé jusqu'au fond de sa retraite, on ouvre le terrier par-dessus; on serre le *Blaireau* avec des tenailles, & on le musèle pour l'empêcher de mordre.

Les jeunes *Blaireaux* s'apprivoisent aisément; mais les vieux demeurent toujours sauvages; cet animal mange de la chair, des œufs, du fromage, & la mère a beaucoup de tendresse pour ses petits; elle déterre les nids de Guêpes, en emporte le miel, prend aussi les jeunes Lapereaux, saisit les Lézards, les Serpens, les Sauterelles, les œufs des oiseaux, & porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger.

Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger, & l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les Chiens, des couvertures pour les Chevaux, &c.

Cet animal se trouve dans le climat tempéré de l'Europe, & ne s'est pas répandu au-delà de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre, de la Suède & de la Pologne.

Le *Blaireau* est encore connu sous le nom de Taisson & de Grisart.

La morsure de cet animal est dangereuse, parce qu'il se nourrit quelquefois de bêtes vénimeuses; il vit assez long-tems, & quand il est vieux, il devient aveugle : quelques naturalistes rapportent qu'alors, les autres *Blaireaux* lui apportent à manger.

Le *Blaireau* se prend aux collets; mais il n'y reste guère, si on ne court promptement l'assommer, parce qu'il les tranche avec ses dents. Voici d'autres piéges que lui tendent les chasseurs expérimentés.

Chasse du Blaireau *à un collet particulier.*

Ce piége se tend dans un sentier où l'on fait que l'animal doit passer : on prend deux bâtons pointus par le bas, & long d'un pied & demi, mais dont l'un soit un peu plus gros que l'autre; le premier aura un trou à quatre doigts de l'extrémité d'en haut, & l'autre une mortaise percée au même endroit pour y mettre une poulie.

On pique ces deux bâtons à un pied de distance l'un de l'autre, & à deux pieds au-delà; on en plante encore un autre de cinq pieds de long, gros comme le bras, fourchu par le petit bout & pointu par le gros.

Après ces préparatifs, on prend une corde, à laquelle tient une boucle de fer qu'on attache à l'extrémité supérieure du grand bâton; puis une autre qu'on passe dans le trou du second, dans la mortaise, dessous la poulie du troisième, & enfin dans la boucle; & là doit être un petit nœud qu'on arrête avec une petite cheville, grosse comme le doigt.

On bande la corde, & on laisse pendre au bout une pierre de trente ou quarante livres. Le collet doit être tendu à côté du second bâton. Ce piége se dresse dans un sentier ou dans une haie; dans le premier cas, il faut faire une haie artificielle avec des branches d'arbres.

Quand le piége est attaché avec adresse, la bête s'y prend; en vain cherche-t-elle à se debarrasser, en se remuant, elle fait tomber la cheville qui servoit d'arrêt à la corde, & se sent arrêtée par le cou. Ce secret est d'autant plus sûr que le *Blaireau* ne retourne jamais en arrière, lorsqu'il trouve un chemin fermé, il cherche, au contraire, à s'y faire un passage, malgré tous les obstacles qu'il rencontre.

Pour éviter que la pierre, en tombant, se trouve arrêtée par la haie, & ne rende l'effet de la machine inutile, il faut toujours que le grand bâton qui la tient suspendue, soit panchée en-dehors de cette haie.

Chasse plus simple du Blaireau.

On cherche dans une haie une grosse branche fourchue, & l'on passe dans la fourche une corde, au bout de laquelle pende une grosse pierre, on pose la pierre légèrement sur la branche la plus proche.

On fiche ensuite en terre deux forts piquets à l'endroit où doit passer le *Blaireau* : on les perce tous deux, afin d'y passer la corde où la pierre est attachée, & au bout de cette corde se met le collet justement dans la passée de l'animal.

Dès que le *Blaireau* y a passé la tête, il fait tomber la pierre, & s'étrangle.

Chasse du Blaireau *au fusil.*

Piquez à l'endroit du trou d'un *Blaireau* un bâton long de demi pied, qui soit au niveau de l'ouverture, & un autre gros comme le pouce, & long d'un pied; de l'autre côté du trou, à deux pouces près, ce piquet doit avoir une coche à la hauteur de quatre pouces de terre : prenez ensuite un troisième bâton, dont une des extrémités aura un crochet, & l'autre une coche; ce crochet doit être de quatre doigts plus long que l'espace contenu entre les deux premiers bâtons dont nous avons parlé.

Après ces arrangemens, choisissez un lieu éloigné du terrier de dix à douze pas, & braquez juste dans l'ouverture un fusil : cette arme doit être posée sur deux fourchettes un peu plus hautes l'une que l'autre.

Ce fusil s'attache aux fourchettes avec une ficelle, afin qu'il ne se déplace point; on passe la ficelle par-dessus le fusil, dans les fourchettes, & on y attache une pierre de sept ou huit livres, tandis qu'on met à l'autre bout du fusil, un petit bâton gros comme la moitié du petit doigt, & long d'environ deux pouces.

Tirez ce bâton & la ficelle jusqu'à ce que la pierre soit proche de la crosse du fusil, & faites en sorte que ce bâton puisse être mis d'un bout dans la coche du second piquet, & de l'autre dans celle de la marchette, de façon que la marchette soit élevée dessus d'un pouce, & que la pierre, par sa pesanteur, tienne le tout en état.

Placez encore sur la marchette un petit ais long de huit à neuf pouces, & large de quatre, couvert de feuilles vertes ou de terre : bandez enfin le fusil, liez à la détente le bout d'une petite ficelle, attachez à la pierre l'autre bout qui passera dans la fourchette, & retirez-vous jusqu'au lendemain : si la machine est bien tendue, le premier *Blaireau* qui entrera ou qui sortira du trou fera tomber la marchette qui fera agir avec succès tout le reste de la machine.

Il y a encore bien d'autres piéges utiles à la chasse des *Blaireaux* : on voit aisément que l'industrie humaine réussit mieux à détruire les animaux qu'à les conserver.

Voyez pl. 9, de la chasse, tome IX, des gravures des Arts & Métiers, & l'explication de la même planche 9, à la fin de ce dictionnaire.

BLOC, s. m., en Fauconnerie, c'est ainsi qu'on nomme la perche sur laquelle on met l'oiseau de proie : elle doit être couverte de drap.

BLONGIOS. Oiseau du genre des Hérons. Il n'est pas plus gros qu'une Grive, & il habite les marais de la Suisse. On en distingue deux espèces. La première a le bec d'un vert jaunâtre ; le dessus du corps d'un noir vert brillant, & un peu doré, & la partie supérieure du cou est d'un gris fauve.

La seconde espèce de *Blongios* est coiffée d'un noir verdâtre, avec des bords couleur de marron sur le front : tout son plumage est d'un roux plus ou moins foncé.

BLOQUER, en Fauconnerie, se prend en deux sens differens : il se dit de l'oiseau qui a remis la Perdrix, & la tient à son avantage, gagnant le haut de quelque arbre prochain. Ce terme se dit aussi de son vol, lorsque l'oiseau reste suspendu en l'air sans battre de l'aile ; ce qui s'appelle aussi planer.

BLOTTIR. (Terme de Chasse). On dit que la Perdrix, battue de l'oiseau ou arrêtée par un Chien, se *blottit* & se tapit en se collant contre terre.

BOBAQUE, s. m. Animal quadrupède, qu'on prendroit pour une Marmotte, à son museau court & gros ; à sa tête allongée, à son corps étoffé, à sa queue. Cet animal se trouve en Pologne.

On dit que le *Bobaque* s'apprivoise facilement, & qu'il a beaucoup des manières du singe.

BOIS. Cornes de Cerf. *Voyez* CERF. *Bois* (faire le) c'est aller en quête avec le Limier pour détourner un animal.

Toucher au bois ; quand le Cerf a refait sa tête, il va la frotter pour détacher la peau velue qui la couvre. On appelle cela *toucher au bois* ou *frayer*.

BON, en Fauconnerie, *voler pour bon*, se dit des oiseaux de proie qui sont bien affaités.

BON CONNOISSEUR. Ce terme se dit d'un veneur qui a toutes les connoissances nécessaires pour diriger la chasse des bêtes fauves, des Sangliers, &c.

BON PIQUEUR. C'est un homme expérimenté à bien faire chasser les Chiens courans.

BOND. Saut d'une bête fauve.

BONDIR (faire). C'est, en terme de chasse, lorsqu'un Cerf, un Daim ou un Chevreuil, fait partir de la reposée d'autres bêtes fauves.

BORDER UN FILET. C'est attacher avec du fil de trois en trois pouces, une corde autour du filet pour le rendre plus solide.

BONDRÉE, s. f. Oiseau de proie, qui a beaucoup de ressemblance avec la Buse. Ces deux espèces, quoiqu'ayant des caractères communs, offrent cependant des traits de différence dans le naturel, dans le caractère, & dans les habitudes. La *Bondrée* est à-peu-près aussi grosse que la Buse ; mais son bec est un peu plus long. Cet oiseau se nourrit principalement de Chrysalides, de Guêpes, de petites Grenouilles, de Lézards, de Chenilles, de Mulots. Sa manière ordinaire de chasser est de se placer sur les arbres, en plaine, pour épier sa proie. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre, ou de buisson en buisson. Elle ne s'élève pas haut. Comme la *Bondrée* est grasse en hiver, & que sa chair est assez bonne à manger, on tâche alors de prendre cet oiseau au piége.

BOOBY. Oiseau de l'Isle de Tabago. Il est de la grosseur & de la figure d'un Chapon. Son plumage est varié & très-beau. On dit que cet oiseau est en si grande quantité dans l'Isle, qu'il est possible, à un seul chasseur, d'en prendre mille en un jour.

BOSSE se dit, en venerie, de la première poussée d'un cerf qui a mis bas ; ce qui commence dès les mois de mars ou d'avril. Il se prend en même sens pour le Chevreuil. C'est dans l'une & l'autre, l'éminence d'où sort le Mairin, la Perche, ou le fût du bois. Cette éminence se nomme meule dans le premier de ces animaux, & enflure dans le second.

BOTTE. (en venerie) C'est ainsi qu'on appelle le collier avec lequel on mène au bois le Limier.

BOUC, s. m. C'est le mâle de la Chèvre. Il diffère du Bélier en ce qu'il est couvert de poils & non pas de laine, & en ce que ses cornes ne sont pas autant contournées que le Bélier. De plus, il porte sous le menton une longue barbe, & il répand une mauvaise odeur.

Cet animal est très-vigoureux & très-chaud.

La Chèvre a de même que le *Bouc* un toupet

de barbe sous le menton. Sa queue est très-courte ainsi que celle du *Bouc*. Notre espèce de Chèvre est remarquable par la longueur de ses deux pis qui lui pendent sous le ventre.

Cet animal étant devenu domestique, a acquis diverses couleurs : aussi voit-on des Chèvres blanches, noires, fauves & d'autres couleurs. Il y en a qui ont des cornes, d'autres n'en ont point.

Les Chèvres d'Angora & de Syrie sont de la même espèce que les nôtres. La tête du *Bouc* d'Angora est ornée de cornes agréablement contournées. La femelle en porte aussi, mais d'une forme différente.

Ce sont les Chèvres de Barbarie, de l'Asie mineure & des Indes qui fournissent la plus grande quantité de ce beau poil de Chèvre avec lequel on fait des étoffes. Au reste, ces animaux qui sont dans un état habituel de domesticité, ne sont pas exposés aux poursuites des chasseurs.

BOUC DAMOISEAU. Joli petit quadrupède ruminant, & originaire de Guinée. Il a la grandeur d'un Chevreau de deux mois. Sa tête est belle & ressemble assez à celle d'un Chevreuil. Le menton a peu de poil, mais, plus haut, il a de chaque côté une espèce de petite moustache. Ses oreilles sont grandes & ont en dehors trois cavités qui se dirigent du haut en bas. Ses yeux sont vifs, pleins de feu, assez grands & d'un brun foncé. Ses cornes sont droites, pyramidales, noires, finement sillonnées & longues de trois pouces, ornées en leur base de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps. La pointe en est aiguë. Le poil du corps est noir & roide, quoique doux au toucher. Il a la queue fort courte & blanche en-dessus, marquée d'une bande noire.

Cet animal est d'un naturel timide; lorsqu'on le poursuit, il fait connoitre son épouvante, en soufflant du nez subitement & avec force.

Sa taille svelte, & ses jambes minces lui donnent une agilité extraordinaire. Il est d'une propreté singulière; on l'apprivoise peu-à-peu. Il se lève avec grace sur les pieds postérieurs pour prendre les alimens qu'on lui présente.

BOUCLETTE s'emploie, en terme de chasse : on dit une *pantière à bouclettes*, parce qu'elle a dans le haut de petites boucles attachées comme on en voit à un rideau de lit.

Les *Bouclettes* sont ordinairement de petits anneaux de fer ronds & étamés.

BOUQUETIN, BOUC SAUVAGE ou BOUC DES ROCHERS. Cet animal ressemble beaucoup au Chamois. C'est le même pélage & la même conformation, si ce n'est qu'il est beaucoup plus grand, qu'il a une barbe comme le Bouc, & des cornes renversées en arrière, d'un volume & d'une dimension bien plus considérables, puisqu'elles pèsent jusqu'à dix-huit livres les deux. On en voit au cabinet d'histoire naturelle, qui ont deux pieds neuf pouces de long, & neuf pouces de circonférence à leur base. Gaston-Phébus paroît avoir mis de l'exagération dans la description qu'il nous donne de cet animal, qu'il dit aussi grand qu'un Cerf, mais plus bas sur jambes, & dont les cornes (ajoute-t-il) sont *grosses comme la tête d'un homme, & quelquefois comme la cuisse*. Ils sont, suivant le même auteur, dangereux à rencontrer dans le tems de leur rut, qui, comme celui des Chamois, commence vers la toussaint, & dure un mois. Alors, ils courent sus les passans, non à coups de cornes qu'ils ont trop renversées sur le dos pour pouvoir nuire, mais à coups de tête, comme les Béliers; & ils heurtent si rudement, qu'ils cassent la cuisse ou la jambe d'un homme; ce que Gaston-Phébus dit avoir vu. La femelle est beaucoup moins grande que le mâle, & ses cornes sont aussi beaucoup plus petites. Du reste, les habitudes du *Bouquetin* sont absolument les mêmes que celles du Chamois; mais, en général, il s'élève davantage, & cherche toujours la région la plus haute, & les sommets des roches les plus inaccessibles. Il y a des *Bouquetins* dans les Alpes de la Suisse; il y en a dans les Pyrénées; mais il ne paroît pas qu'il s'en trouve dans les montagnes du Dauphiné.

Le *Bouquetin* est plein d'agilité, il se fraye des chemins dans la neige, & franchit les précipices en bondissant de rochers en rochers; sa peau est ferme & revêtue en hiver d'une double fourrure.

Cet animal pris jeune, s'apprivoise sans peine, va en troupeau, revient à l'étable, & s'accoutume à la domesticité.

Le Bouc sauvage est sujet à des vertiges; dans ses accès, il vient quelquefois se mêler avec les Bœufs & les Chevaux, & y trouve l'esclavage.

Le *Bouquetin* se rencontre dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : c'est sur-tout sur les Alpes, sur les Pyrénées, & dans les lieux les plus élevés des isles de l'Archipel, qu'on en fait une chasse abondante; quoique cet animal n'habite que la région des glaces, il craint cependant les rigueurs d'un froid excessif : l'été il demeure au nord des rochers qu'il habite, & l'hiver il cherche l'aspect du midi : il ne sauroit se soutenir sur les glaces unies; mais pour peu que la neige y forme des aspérités, il en traverse en bondissant toutes les inégalités.

Du Fouilloux assure, dans sa Vénerie, qu'on connoît l'âge du *Bouquetin* par le nombre des grosses raies qu'il a au travers des cornes.

La chasse de cet animal est très-pénible; les Chiens

Chiens y font presqu'inutiles ; souvent même elle est dangereuse ; car lorsque le *Bouquetin* se trouve pressé, il accule un homme contre un arbre & l'étouffe : ce quadrupède est si fort, que le chasseur le plus vigoureux le frapperoit sur l'échine, d'une barre de fer sans la faire plier : d'un seul coup de tête, il renverse les Limiers & les piqueurs ; la chasse même devient impraticable quand les *Bouquetins* marchent en troupes.

Les paysans de la Suisse se servent dans leurs maladies du sang de *Bouquetin*, comme d'un excellent sudorifique ; ils font même sécher ce sang, le mettent dans des vessies, & le vendent chèrement ; ce sang est d'autant plus actif que l'animal s'est nourri de plantes abondantes en parties volatiles : ces mêmes propriétés sont aussi remarquées dans le sang des Boucs domestiques, lorsqu'on les nourrit de plantes aromatiques.

On trouve dans le *Bouc sauvage*, lorsqu'il commence à vieillir, une espèce de bézoard ; on pretend que si on n'a pas soin de le retirer, dès que l'animal est tué, il disparoit par une prompte dissolution.

L'auteur d'une histoire naturelle de la Sardaigne, publiée depuis peu d'années, fait mention de Chèvres sauvages dont est peuplée une petite isle appellée *Tavolara*, voisine de la côte de Sardaigne. Ces Chèvres ne sont ni Chamois, ni *Bouquetins*, mais de vrais Chèvres domestiques, qui y ont formé une colonie indépendante, & sont devenues sauvages. Elles ne diffèrent des autres que par leur taille qui est beaucoup plus grande. Ces Chèvres sont maitresses absolues de l'isle, où il n'y a aucunes habitations, & point d'autres animaux qui en partagent la pâture avec elles. De tems en tems, elles sont visitées par des bandes de chasseurs qui, ne pouvant les joindre dans les roches escarpées qu'elles habitent, les attendent, le matin & le soir, quand elles descendent aux ruisseaux, & leur coupent le retour. Dans une de ces expéditions il en fut une fois tué 500.

BOUQUIN, vieux Lièvre ; il faut, si l'on veut avoir beaucoup de Lévreaux, tuer aux mois de janvier & février des *Bouquins*, car s'il y en a trop, ils écrasent les hâzes, & les tuent quelquefois.

BOUQUINER, en terme de chasse, se dit d'un Lièvre en amour, lorsqu'il tient une hâze.

BOURICHE, f. m. (Chasse) C'est une espèce de panier fait en forme d'œuf, dans lequel les oiseleurs portent en vie les oiseaux aquatiques. On donne aussi le même nom à ceux dans lesquels on fait des envois de gibier.

Chasse,

BOURRÉE f. f. Espèce de chasse qu'on fait avec un hallier.

BOURER, v. a. Un chasseur *bourre* son fusil quand il met sur la poudre ou sur le plomb du papier ou de la bourre. On dit aussi qu'un chien *bourre* quand il suit à la course le gibier qui vole.

BOUSARDS, f. m. (Vénerie). Ce sont des fientes de Cerf qui sont molles comme la bouse de Vache, dont elles ont pris ce nom, & qu'on nomme autrement fumées.

BOUT DE VOIE. On dit qu'un Limier est à *bout de voie* lorsqu'en suivant il la perd.

BOUTIS. Rat sauvage de la côte d'Or, que les nègres chassent avec soin, tant à cause du goût exquis qu'ils trouvent à sa chair, que pour le dommage effroyable que cet animal fait dans leurs magasins de millet & de riz.

BOUTIS, f. m. C'est ainsi qu'on appelle en vénerie tous les lieux où les bêtes noires ont remué la terre ; on dit, ces forêts sont toutes remplies de *boutis*. Plus le Sanglier est grand, plus les *boutis*, ou les trous qu'il fait, sont profonds.

BOUTOIR ou BOUTOI, f. m. C'est, en vénerie, le bout du nez des bêtes noires ; on dit, ce Sanglier a le *boutoir* fort.

BOUTON. On dit, en fauconnerie, qu'un oiseau *branche & prend le bouton*, pour marquer la cime des arbres.

BOUVIER ou GOBEUR DE MOUCHES. Petit oiseau qui suit les Bœufs à cause des mouches qu'il trouve à leur suite, & dont il est fort avide. Il a le bec d'un brun roussâtre, la tête & le dos de couleur plombée, la poitrine blanche & les pattes noirâtres.

BOUVREUIL. f. m. Oiseau de la grosseur d'un Moineau : les couleurs de son plumage sont très-variées & plaisent aux naturalistes. Il aime beaucoup les feuilles & les fleurs de pommiers, poiriers, &c., auxquels il cause beaucoup de dommage ; on l'élève aisément en cage. Il est susceptible d'une éducation plus belle encore que le Serin ; il apprend sans peine à imiter le son de la flûte, & à répéter des airs : son chant est agréable, mais n'est pas aussi varié que celui de la Linotte : on dit que la femelle chante aussi bien que le mâle ; ce qu'on n'observe dans aucun autre oiseau. On prend le bouvreuil au acet & à plusieurs autres piéges.

BRACONNIER, f. m. (Chasse). C'est un destructeur & voleur de gibier, qui chasse sans droit & sans permission sur les terres d'autrui. Les or-

donnances ont décerné des peines très-griéves contre les *braconniers*.

BRAILLER (Chasse). On dit qu'un chien *braille* quand il crie sans voix.

BRAMER, v. n. (Chasse). On se sert de ce terme pour désigner le cri du Cerf.

BRANCHIER, adj., se dit, en fauconnerie, d'un jeune oiseau qui, n'ayant point encore de force, se repose de branche en branche au sortir du nid.

BRANDES, s. f. pl., se dit, en vénerie, des plantes & bruyères qui se trouvent dans les clairs & autour des forêts, & dont les Cerfs mangent les pointes & la fleur.

BRANLE, en fauconnerie, se dit du vol de l'oiseau, lorsque s'élevant seulement au premier degré sur la tête du Fauconnier, il tourne en battant des ailes & remuant la queue.

BRANLOIRE. On dit, en fauconnerie, dans le sens de l'article précédent, qu'un Héron est à la *branloire*.

BRAQUES ou BRACS, s. m. pl. (Chasse). C'est le nom qu'on donne à des Chiens ras de poil, bien coupés, légers, bon quêteurs, vigoureux, & assez fins de nez. Ils sont bons pour la plaine & pour les broussailles. Ils résistent à la chaleur, & sont moins sensibles aux épines que les autres.

On dresse cette espèce de Chiens à arrêter & à rapporter.

BRAY. Piége avec lequel on prend les oisillons par les pattes.

BRAYER, en fauconnerie, c'est le cul d'un oiseau de proie; & on dit qu'une marque de la bonté d'un Faucon est quand il a le *brayer* net, & lorsqu'il lui tombe bien bas le long de la queue, & qu'autour il est bien émaillé de taches noires & rousses.

BRÉANT, s. m. Oiseau de la grosseur du Pinçon, dont on estime le chant. Les mâles sont d'un vert jaunâtre, à l'exception des ailes & d'une partie de la queue. Leurs jambes sont d'un rouge couleur de chair. La femelle tire sur le gris. Cet oiseau se prend au lacet & à la glue. Il s'apprivoise aisément.

BRÉHAIGNE, se dit, en vénerie, d'une Biche qui n'engendre point; on la nomme aussi *brehagne*. Cette vieille Biche laisse un pied large qui peut induire en erreur.

BRICOLE. Filet de petite corde ou de fil darchal, fait en forme de bourse, qui sert pour prendre les grandes bêtes.

BRICOLER. On dit qu'un Chien *bricole* quand il s'écarte à droite & à gauche, sans *rester collé* sur la voie de l'animal qu'il chasse.

BRICOLER, se dit aussi d'un Cheval qui passe adroitement entre les spées & les arbres.

BRIDER les serres d'un oiseau, en fauconnerie, c'est en lier une de chaque main, pour l'empêcher de déchirer sa proie.

BRISÉES, s. f. pl., en vénerie, ce terme se dit des marques faites aux arbres sur les voies d'une bête.

Il se dit encore des branches que les valets de Limiers & les veneurs cassent & jettent à terre pour marquer la voie de l'animal. On en met le gros bout du côté où l'animal a la tête tournée.

Les *brisées* sont fausses quand les marques éloignent de la voie; on en pratique quelquefois pour tromper son compagnon.

BRISER, v. a., en vénerie, c'est marquer la voie d'une bête par des branches rompues. *Briser* bas, c'est rompre des branches & en jetter sur les voies. On dit: nous brisâmes bas, quand nous eûmes remarqué que le Cerf étoit passé. La pointe des branches fait voir d'où la bête vient, & le gros bout indique où la bête va.

Briser haut, c'est rompre les branches à demi-hauteur d'homme, & les laisser pendre au tronc de l'arbre.

BROCARD. Chevreuil mâle.

BROCHES, première tête du Chevreuil.

BROSSER, v. a. (Terme de vénerie). Lorsqu'on entend un Cerf marcher dans les forts, ou qu'il fuit, on dit, j'ai entendu un Cerf qui *brosse* dans ce fort, car sa tête fait du bruit contre les branches.

BROSSES. Paquets de poil qui vient aux bêtes fauves, sur le haut des canons des jambes de derrière, en-dehors.

BROUSSER. En terme de chasseur, c'est passer au travers du bois.

BROUT. Bourgeons & écorce du jeune bois que le Cerf, le Chevreuil & le Daim mangent en avril & mai, & qui les enivrent.

BRUNIR. (Terme de Vénerie). C'est quand la tête du Cerf, du Daim ou du Chevreuil, change

de couleur, & que de blanche qu'elle étoit, elle devient rouge, grise ou brune, suivant les terres où elle se frotte.

BUBALE. Animal qui tient pour la forme de celles de la Vache & du Cerf. Il est armé de cornes. On dit qu'il n'échappe aux poursuites des chasseurs, & des animaux carnaciers, que par l'extrême légèreté de sa course; & qu'il ne se sert jamais des défenses que la nature lui a données.

BUCHER l'oiseau de proie, c'est le mettre sur un bloc ou sur une perche.

BUFFETER, v. a., en fauconnerie, c'est donner en passant contre la tête d'un plus fort, ou contre la tête d'un leurre, quand on le fait battre aux oiseaux. On dit, cet oiseau a *buffeté* la proie.

BUFFLE. Espèce de Bœuf sauvage. Quoiqu'il soit commun aujourd'hui en Grece, & domestique en Italie, il n'étoit connu ni des grecs ni des romains: cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, & n'a été transporté & naturalisé en Italie que vers le septième siècle.

Quoique le *Buffle* & le Bœuf soient assez ressemblans, qu'ils vivent sous le même toit, & soient nourris dans les mêmes pâturages, ils ont toujours refusé de s'unir, ils ne produisent, ni ne s'accouplent ensemble: leur nature est plus éloignée que celle de l'Ane ne l'est de celle du Cheval. Elle paroît même antipathique: car on assure que les Vaches ne veulent pas nourrir les jeunes *Buffles*, & que les mères *Buffles* refusent de se laisser teter par les Veaux: le *Buffle* est, après le Cochon, le plus mal-propre des animaux domestiques: sa figure est grossière, son regard stupidement farouche, & son mugissement épouvantable: sa chair est désagréable au goût, & répugnante à l'odorat; cependant le peuple d'Italie & les juifs de Rome s'accoutument à en manger.

Comme ces animaux sont plus grands & plus forts que les Bœufs, on s'en sert utilement pour le labourage, & on leur fait traîner des fardeaux; sous la zone torride leur taille est énorme, ils n'ont au-dessus d'eux que l'Eléphant, le Rhinoceros & l'Hyppopotame.

Dans l'Afrique & dans les Indes, les *Buffles* vont en troupes & font de grands dégats dans les terres cultivées; mais ils n'attaquent point les hommes: les habitans vont cependant à leur chasse, alors ils deviennent très-dangereux; & il faut joindre la force à l'industrie pour les vaincre. Les nègres de Guinée & les indiens du Malabar ne les attaquent point en face, mais ils les attendent grimpés sur des arbres; ou cachés dans l'épaisseur des forêts; la masse de ces animaux leur nuit alors & les empêche de résister.

Eldémiri, arabe, qui a donné une histoire des animaux, parle ainsi du *Buffle*. Il est, dit-il, très-fort & très-courageux, & en même-tems le plus timide de tous les animaux. Il redoute la piqûre du Taon, & se jette dans l'eau pour l'éviter. Le Lion a peur du *Buffle*. Malgré sa force, cet animal est d'un naturel très-doux. Celui qui le conduit appelle les femelles, & elles viennent à sa voix. Le *Buffle* est très-attaché à sa demeure. On dit qu'il ne dort point du tout, tant il est attentif à veiller à sa sûreté & à celle de ses petits. Quand les *Buffles* sont rassemblés en troupe, ils se rangent en cercle, leurs têtes forment la partie antérieure du cercle, & leurs queues sont renfermées dans l'intérieur. Les femelles & leurs petits sont placés au centre. On croiroit voir une ville entourée de murailles & de fortifications. Les mâles s'attaquent réciproquement à coups de cornes; le vaincu s'enfonce dans les bois, & y demeure caché jusqu'à ce qu'il se sente plus fort: alors il sort, cherche son rival, l'attaque & ne le quitte point qu'il ne l'ait défait & mis en fuite. Le *Buffle* s'enferme dans l'eau le plus souvent jusqu'aux naseaux.

BUISSON. Bois de peu d'étendue où le Cerf se recèle d'ordinaire pour refaire sa tête.

BUISSON CREUX, (donner) s'est faire rapport d'un animal rembuché dans une enceinte où l'on ne le trouve pas.

BUSARD, s. m. Oiseau de proie. Le *Busard* est en général un oiseau qui a quelque ressemblance avec le Milan. Il en diffère parce qu'il a, comme la Buse & la Bondrée, le cou gros & court, au lieu que les Milans l'ont beaucoup plus long. On distingue le *Busard* de la Buse; 1°. par les lieux qu'il habite; 2°. par le vol qu'il a plus rapide & plus ferme; 3°. parce qu'il ne se perche pas sur de grands arbres, mais sur des arbustes, & que communément il se tient à terre ou dans des buissons; 4°. on le reconnoît à la longueur de ses jambes. Cet oiseau est plus vorace & plus méchant que la Buse. Il fait la guerre aux Lapins & aux poissons. Il chasse de préférence les Poules d'eau, les Plongeons, les Canards & les autres oiseaux d'eau. Il prend les poissons vivans & les enlève dans ses serres. Il se nourrit aussi de reptiles, de Crapauds, de Grenouilles & d'Insectes aquatiques. On a essayé, avec quelque succes, de dresser cet oiseau à chasser les Lapins, les Perdrix & les Cailles. Il faut lâcher deux ou trois Faucons après le *Busard* pour le prendre. Un seul ne suffiroit pas. Il a le vol pesant & horizontal.

BUSE, s. f. Cet oiseau de proie est de la grosseur d'un faisan. La longueur de son corps est

d'environ vingt pouces; ses aîles étendues ont quatre pieds & plus; sa queue n'a que huit pouces. Le plumage de cet oiseau est mêlé de couleur de rouille & de noir; il a la vue très-perçante; il est armé d'un bec noirâtre, pointu, un peu recourbé, & de griffes vigoureuses & noires. Ses pieds sont jaunes. La *Buse* demeure toute l'année dans nos forêts, elle est sédentaire & paresseuse. Cet oiseau de rapine est un chasseur qui ne saisit pas sa proie au vol. Il reste sur un arbre, un buisson, une motte de terre, & delà se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée. Il prend les Levreaux & les jeunes Lapins, aussi bien que les Perdrix & les Cailles; il dévaste les nids de la plupart des oiseaux, il se nourrit aussi de Grenouilles & de reptiles.

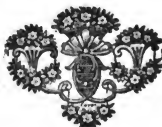
BUSE CENDRÉE. Cet oiseau est de la grandeur d'un Coq. Il ressemble, par sa figure, & en partie par ses couleurs, à la *Buse* commune. Les jambes & lespieds sont d'une couleur cendrée, bleuâtre; les ongles sont noirs. Le bec & la peau qui en couvrent la base sont d'une couleur plombée, bleuâtre. Cet oiseau se trouve dans les terres de la Baie d'Hudson, & fait sa principale proie des Gelinotes blanches.

BUTOR (le) s. m. Cet oiseau est une espèce de Héron; il est gros comme un Chapon: il a la partie supérieure de la tête noirâtre, les côtés roussâtres, le dessus du col couvert de plumes roussâtres, rayées transversalement de noirâtre; le dos & le croupion fauves, & rayés transversalement de noirâtre; l'espace dégarni de plumes qui se trouve entre le bec & l'œil, est couvert d'une peau verte; la gorge est d'un blanc roussâtre, la poitrine & le ventre sont d'un fauve clair, varié de taches longitudinales noirâtres; les plumes de l'aîle sont d'un fauve foncé noirâtre; le bec, qui a trois pouces & demi de long, est d'un brun verdâtre; les jambes & les pieds sont d'un verd jaunâtre. On le trouve dans les marais, où il fait son nid par terre.

On a donné, dit-on, le nom de *Butor* à cet oiseau parce qu'il crie ayant le bec dans la boue, & qu'il imite le mugissement du Taureau. Quelques naturalistes distinguent deux autres espèces de *Butor*, l'une qui est rouge, & l'autre qui est hupée. La chair, de la première espèce, sent beaucoup le sauvagin. Il cherche les endroits où il y a du poisson, & il reste comme immobile en attendant sa proie. Il contracte son cou & blesse le chasseur qui s'approche imprudemment pour le saisir.

L'autre espèce de *Butor* hupé, est également avide de poisson. On prend cet oiseau qui se tient ordinairement près des étangs & des rivières par le moyen d'un hameçon qu'on appâte avec une Grenouille, ou avec un poisson de la grosseur de trois doigts. Sa voracité cause sa perte.

Dans l'automne, après le coucher du soleil, les *Butors* ont coutume de prendre l'essor à une grande distance, & de s'élever en ligne spirale jusqu'à ce qu'on les perde de vue.



C.

CABANNE, f. f. Petite loge couverte pour la pipée, ou pour se mettre à l'affût du Ganard.

CABIAI, ou PORC DES RIVIÈRES. Quadrupède amphibie qui se trouve dans les terres basses de l'Amérique Méridionale, ainsi qu'au Brésil, aux Amazones & à la Guiane.

Le *Cabiai* a chacune de ses mâchoires garnie de deux dents incisives, & de huit dents molaires qui sont fendues à demi & en trois parties, en sorte que chaque dent molaire en représente trois sur la même tige. Cet animal est de la grandeur d'un Cochon de deux ans. Son museau est obtus. Il a des moustaches longues & dures comme celles du chat. Tout son corps est couvert d'un poil brun, rude & court. Il n'a point de queue ni de défenses. Il a des membranes entre les pattes. Le *Cabiai* plonge dans l'eau pour y prendre le poisson; il se nourrit aussi de graines, & de fruits de cannes à sucre. Son cri ressemble au braiment de l'âne. Quand il est poursuivi par les chasseurs, il se précipite dans le fleuve dont il ne quitte point les bords, & il nage entre deux eaux assez loin, & assez long-tems pour se sauver. La chair du *Cabiai* est grasse & tendre, mais d'un mauvais goût de poisson. La Hure, qui tient plus de la viande, est préférable. On parvient à apprivoiser cet animal, & à le faire obéir, étant d'un naturel timide & doux.

CABRIL. Nom qu'on donne au Chevreau lorsqu'il n'a pas encore six mois. Sa chair est alors délicate comme celle de l'agneau.

CABURE. Espèce d'oiseau de nuit, du Brésil. On recherche cet oiseau parce qu'il s'apprivoise facilement, qu'il est gai & divertissant. Il est de la grandeur d'une Grive. Il a la tête ronde, le bec court & crochu, avec deux trous pour narines. Sa tête est ornée d'aigrettes de plumes; & l'oiseau la fait tourner sur son cou comme sur un pivot. Il a aussi la faculté de remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se redressent & présentent de petites cornes ou des oreilles. Il fait, avec son bec, une espèce de craquement pour jouer ou pour marquer l'envie qu'il a de quelque chose. On le nourrit avec de la chair crue.

CAHUITAHU. Oiseau du Brésil, de la grandeur d'une oie. Il a le haut des aîles armé d'un ergot ou corne très-aiguë; & il a encore au-dessus du bec une autre petite corne déliée & flexible, de la longueur du doigt.

CAILLE, f. f. Oiseau de passage, ayant un ramage assez agréable; il est de la grosseur d'une forte Grive. Son vol est peu élevé de terre. Les *Cailles* partent deux à deux, & volent plus de nuit que de jour. C'est au peu de durée de leur vol, qu'on doit la facilité de les prendre à la course.

Le bec de la *Caille* a un demi pouce de longueur; il est un peu applati; l'iris des yeux est couleur de noisette; le ventre & la poitrine d'un jaune pâle, mêlé de blanc; sa queue est courte, & la couleur de ses aîles très-variée.

La *Caille* jeune, tendre, grasse & bien nourrie, est un des mets les plus exquis. Sa chair est de bon suc; elle excite l'appétit, & convient à toutes sortes d'âges & de tempéramens.

Les *Cailles* arrivent d'Afrique, dans nos contrées, vers la mi-avril, débarquant d'abord sur les côtes de nos provinces méridionales, d'où elles se répandent ensuite, de proche en proche, dans les provinces intérieures. On prétend que, pour faire le trajet de mer qui sépare les côtes d'Afrique de celles de la Provence, elles ne mettent que six ou sept heures; & la preuve s'en tire de ce que celles que l'on tue, immédiatement après avoir pris terre, ont encore du grain dans le jabot, & que l'on sait qu'il ne leur faut guère plus de tems pour le digérer. On les trouve, à leur arrivée, dans les prairies & les bleds verds, ce qui fait qu'on les appelle alors *Cailles* vertes. Cet oiseau ressemble beaucoup en petit à la Perdrix, tant par sa forme que par sa manière de vivre & ses habitudes; mais son vol est bien moins haut que celui de la Perdrix, & elle s'enlève rarement à plus de trois ou quatre pieds de terre, filant toujours très-droit, & se posant ordinairement à peu de distance. Elle tient beaucoup, & il est souvent très-difficile de la relever, quoiqu'on l'ait vue se poser. Le mâle est aisé à distinguer de la femelle : celle-ci a la poitrine blanchâtre, mouchetée de noir; le mâle, roussâtre, sans mélange d'autre couleur; & il a, d'ailleurs, le bec noir, ainsi que la gorge.

Peu de jours après son arrivée, la *Caille* se met à pondre, de manière que sa ponte se rencontre à-peu-près avec celle de la Perdrix : elle est aussi

à-peu-près du même nombre d'œufs, savoir, quinze à seize.

Nous voyons peu de *Cailles* dans nos provinces septentrionales, en comparaison de celles du midi, telles que le Languedoc & la Provence. En Provence, particulièrement, lors de leur passage, on en trouve en abondance, & sur-tout dans les parties de la côte qui ont des pointes avancées dans la mer. Quelques petites îles, voisines de la côte, telles que Pomègues & Ratonneau, à une lieue de Marseille; les îles de Lérins près d'Antibes; celles d'Hyères situées à trois lieues en mer, en face de la petite ville de ce nom; celles de Riou, de Jères, & de Maire, au sud de Marseille, entre cette ville & la Ciotat, dont la plus éloignée de la côte, qui est celle de Riou, n'en est qu'à trois quarts de lieue. Ces îles, où elles ont coutume de faire une station pour s'y reposer, en sont couvertes, certains jours, dans le tems du passage, c'est-à-dire, du 15 avril au 15 mai. Alors des bandes de chasseurs s'y rendent pour y faire des parties qui durent quelquefois plusieurs jours; ils y portent des provisions de bouche, & s'établissent sous des tentes, dans celles qui ne sont point habitées.

Ces chasses sont ordinairement fort abondantes, tant que le vent souffle du midi, attendu que c'est ce vent qui amène les *Cailles*; & au contraire, par le vent du nord, il n'y a point de passage. Outre les *Cailles*, on rencontre quelquefois sur ces îles, des Râles de genêt, ou Rois de *Cailles*, des Tourterelles & des Huppes, qui s'y arrêtent également pour se reposer. Mais la plupart des *Cailles* qu'on tue à ce passage, sont maigres; elles ne deviennent grasses qu'après la récolte, dans les mois d'août & de septembre; les Cailleteaux, alors, ont pris toute leur croissance, & c'est-là le vrai tems de la chasse des *Cailles*. On les trouve, en cette saison, dans les chaumes, les vignes, les sain-foins, les luzernes, & dans les champs de bled-sarrasin, qui ne se moissonne que fort tard.

(Lorsque les *Cailles* viennent d'Afrique, les Faucons en font alors une grande provision qu'ils rangent par tas de six ou sept, près de leur repaire, & se nourrissent toujours des plus anciennes. Les Moettes se jettent aussi sur les *Cailles* avant qu'elles aient atteint la terre, & les précipitant dans la mer elles les avalent entières).

Les *Cailles* nous quittent à la fin de septembre: on rencontre encore quelques traîneuses jusques vers la mi-octobre; d'autres, mais en très-petit nombre, blessées, ou trop grasses pour entreprendre le voyage, restent dans le pays avant l'hiver. J'en ai vu tuer une en Normandie, le jour de la S. Martin. J'en ai vu une autre, le 7 mai, restée de l'année précédente; mais, quant à celle-ci, elle avoit été dans l'impossibilité absolue de partir: cette *Caille*, dont je ne parle que pour la singularité de la rencontre, n'avoit qu'une aile; l'autre manquoit entièrement, & étoit tombée, tout près du corps, sans doute à la suite d'un coup de fusil qui l'avoit brisée dans le gros; aussi n'eus-je pas la peine de la tirer; mon chien la prit dans une pièce de bled, & me l'apporta vivante. La blessure, que j'examinai, étoit parfaitement cicatrisée, & recouverte de plumes; ce qui prouve évidemment que ce n'étoit pas une *Caille* arrivante.

Lorsque le tems du passage des *Cailles* pour retourner en Afrique, est arrivé, c'est-à-dire, depuis le 15 d'août jusqu'aux premiers jours d'octobre, il se fait, aux environs de Marseille, dans toute cette étendue de terrein, couverte de bastides, qu'on appelle le Taradou, une chasse très-agréable, pour laquelle on se sert d'appeaux vivans. Ce sont de jeunes mâles de l'année, pris au filet, & qui se conservent d'une année à l'autre, dans des chambres ou en volière, ayant soin de ne pas leur donner de millet, qui les engraisse trop. Au mois d'avril, on les aveugle, en leur passant légèrement sur les yeux un fil de fer rouge; opération qui en fait mourir quelques-uns. Au mois de mai, on les plume en partie sur le dos, aux ailes & à la queue, sans trop les déshabiller, pour avancer leur mue, parce que s'ils muoient dans le tems du passage, cela les empêcheroit de chanter. A l'entrée du mois d'août, on les met en cage, pour les y accoutumer; & lorsque le tems de la chasse est arrivé, on plante dans les vignes, de distance en distance, des pieux de huit à dix pieds, auxquels on attache transversalement de l'un à l'autre, deux rangs de planches garnies de clous à crochet, pour y suspendre des cages.

Lorsqu'on a peu d'appeaux, on se contente de clouer longitudinalement, sur chaque pieu, une planche d'environ trois pieds de longueur, & de huit à dix pouces de large, dans laquelle on fiche trois clous pour recevoir autant de cages. On multiplie les pieux & les cages, à proportion de l'étendue des vignes. Elles restent ainsi suspendues, tant que dure la saison du passage. Un homme est chargé de donner à manger aux appeaux & de les garder, pendant la nuit, dans une cabane construite exprès sur le lieu, lorsque cette chasse se fait en pleine campagne; car on peut se dispenser de cette précaution, lorsqu'elle se fait dans des vignes enfermées de murs qui font partie de l'enclos d'une bastide.

Les *Cailles* appellantes, qui sont au nombre de trente, quarante, cinquante, & quelquefois cent, suivant que le terrein où l'on chasse est plus ou moins étendu, chantent dès l'aube du jour, & attirent autour des cages non-seulement celles qui passent, mais celles qui se trouvent répandues dans les environs. Deux heures après le soleil levé,

lorsque la rosée est essuyée, le chasseur se rend sur les lieux, sans chien, & bat les vignes doucement & à petit bruit, pour ne pas trop effaroucher les *Cailles* rassemblées autour des cages, qui partiroient par douzaines, s'il en faisoit trop. Cette première battue faite, il va chercher, ou se fait amener un chien, qui fait lever celles qui ne sont point parties. Un seul chasseur peut tuer cinquante ou soixante *Cailles* dans une matinée; mais, pour que cette chasse réussisse, il faut que la mer soit calme; pour peu qu'elle soit agitée, il n'y fait pas bon, & les *Cailles* ne passent point.

La chasse est bien plus abondante, lorsqu'on enferme un terrein, ainsi garni d'appeaux, avec des filets suspendus à des pieux disposés autour de l'enceinte qui se tendent le matin, & dans lesquels les *Cailles* viennent se jetter, à mesure qu'on les fait partir en battant les vignes; ce qui n'empêche pas qu'en même-tems on ne puisse les tirer au fusil. Alors, celles qui échappent au coup, sont prises dans les filets. Mais ces filets, qui sont de soie verte, sont un article de dépense considérable, & il n'y a que les gens riches ou fort aisés qui les emploient dans les vignes encloses de murs qui accompagnent leurs bastides. On peut prendre de cette manière jusqu'à quinze cents ou deux mille *Cailles* pendant les six semaines que dure cette chasse, suivant que le terrein est plus ou moins étendu.

Il paroît que non-seulement les *Cailles* séjournent plus long-tems en Italie qu'en France, mais qu'il y en reste beaucoup pendant l'hiver. Olina dit que, dans la campagne de Rome, elles s'en vont à la fin de l'été, & au plus tard, dans les premiers jours de novembre; & que celles qui sont trop grasses pour repasser en Afrique, vont s'établir dans les lieux bas & abrités, où le froid se fait moins sentir qu'ailleurs. Cesare Solatio prétend que les *Cailles* qui s'en vont au mois de septembre, sont les grosses qui se sont engraissées, & que les petites *Cailles* maigres, que les chasseurs appellent *Cailles* de montagne, parce qu'elles sont nées dans les montagnes, ne s'en vont qu'en octobre; qu'on trouve encore de ces dernières, pendant tout le mois de novembre; ce qui s'accorde assez avec ce que dit Olina.

Espinar dit qu'elles quittent l'Espagne au mois de septembre, & que, dès le premier jour de gelée blanche, elles disparoissent, quoiqu'il y en eût encore beaucoup la veille.

En Sardaigne, suivant la nouvelle histoire naturelle de cette île, une partie des *Cailles* seulement s'en va aux premières pluies de l'automne, & il en reste encore en quantité pendant l'hiver. On va expressément à la chasse aux *Cailles* en cette saison; on les entend chanter, & on les rencontre dans les champs, par compagnies de cinq ou six. On s'apperçoit seulement que le nombre en est considérablement diminué, mais on le voit augmenter au mois d'avril.

(*Ext. du traité de la chasse au fusil*).

Chasse des Cailles à la chanterelle.

Lorsque les bleds sont encore verds, & que les mâles des *Cailles* sont en chaleur, on prend une femelle qui sache chanter, & on l'enferme dans une cage; supposé qu'elle ne sache pas chanter, on l'instruira de cette manière.

On enferme une *Caille* dans un lieu obscur; & soir & matin on lui donne à manger du millet, à la faveur d'une lampe allumée: on continue ces soins jusqu'à ce qu'avec un appeau, on lui ait appris à rappeller.

Dès qu'une *Caille* est instruite, on la porte dans sa cage au champ où l'on veut tendre son piège; & on place un hallier au-devant, afin que les mâles ne puissent accourir à la voix de la femelle sans perdre leur liberté.

On se couche contre terre à dix à douze pas de la chanterelle, & on ne fait aucun mouvement, car les *Cailles* sont rusées, & s'effarouchent aisément.

Cette chasse se fait communément lorsque les bleds sont encore verds; & la *Caille* qui chante pour appeler le mâle, lui a fait donner le nom de chanterelle.

Chasse des Cailles avec l'appeau.

L'appeau est une petite bourse de cuir, large de deux doigts, & longue de quatre, qui se se termine en pointe, comme une poire. Cette bourse est à moitié pleine de crins de Cheval, & la pointe se termine par une espèce de sifflet, fait de l'os de jarret d'un Lièvre, ou du grand os de l'aile d'un Héron, long de trois doigts, & dont le bout est accommodé en forme de flageolet, par le moyen de la cire molle. On lie ce sifflet à la bourse, avec de la ficelle, & l'appeau est construit.

Il y a encore d'autres appeaux plus compliqués; mais on fera beaucoup mieux de les acheter tout faits chez les merciers.

On prend les *Cailles* à l'appeau depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août, c'est-à-dire, pendant le tems que ces oiseaux sont en amour: on n'y prend que les mâles, & encore faut-il que l'appeau soit bien touché & qu'il contrefasse le chant de la femelle. Un seul coup donné à faux, feroit envoler les mâles qui s'en vont chanter à cent pas, comme s'ils vouloient se moquer de la mal-adresse du chasseur.

Voici la manière de bien toucher l'appeau; on l'étend dans la paume de la main gauche, & on le tient ainsi renversé avec l'index: ensuite, en frappant la poire avec le derrière du pouce de la main gauche, on imite assez bien le cri de la *Caille*.

Il ne suffit pas de savoir faire jouer un appeau, il faut encore s'en servir utilement.

Un chasseur qui veut employer cet artifice pour prendre des *Cailles*, doit se rendre dans la campagne, à la pointe du jour, ou au soleil couché; il porte avec lui un hallier long d'environ quinze ou seize pieds, & haut de trois ou quatre mailles, larges chacune d'un pouce & demi; & s'il entend quelques *Cailles*, il fait jouer son appeau à deux ou trois reprises.

Si la *Caille*, à la voix de l'appeau, ne vole point près du chasseur, c'est une preuve qu'elle a sa femelle, & qu'on attendroit vainement qu'elle donnât dans le piège.

Si la *Caille* est sans femelle, elle s'approchera; vous avancerez aussi à la distance d'environ quinze pas de l'oiseau; vous dresserez votre hallier dans un bled verd, ou dans un pré, & vous aurez soin d'en bien dresser les piquets en terre; la *Caille* vous donnera le tems de faire ces préparatifs.

Vous vous retirerez ensuite, & laisserez le filet entre le gibier & vous, à la distance d'environ dix pieds: vous vous coucherez alors le ventre contre terre, & dès que vous entendrez chanter la *Caille*, vous ferez jouer votre appeau; quand elle cessera, vous cesserez aussi. Par cette adresse, vous engagerez le mâle à venir trouver sa fausse femelle, & en traversant le hallier, il se prendra au piège.

Quelquefois l'oiseau passe le long du filet, au lieu de donner dedans; tenez-vous alors tranquille, ne vous remuez point, & laissez-le s'écarter: quand il ne sera plus à portée de vous appercevoir, passez du côté du filet, donnez deux ou trois coups de votre appeau, & la *Caille*, rebroussant chemin, se précipitera dans le hallier.

Si, par hazard, le champ étoit couvert de rosée, ou qu'il eût plu le jour de votre chasse, il faudroit vous coucher proche du hallier, & toujours du côté opposé au gibier que vous voulez prendre, parce que la crainte qu'il a de se mouiller en voltigeant au travers des herbes, fait qu'il vole droit à vous; &, comme il est surpris de vous entendre, la peur d'être pris, fait qu'il aime mieux donner ainsi dans le piège que de s'élever en volant.

On voit que l'appeau est une chasse imitée de la chanterelle.

Chasse des Cailles à la tirasse.

Les *Cailles* ne sont pas toujours en amour: ainsi, il y a des tems où la chanterelle & l'appeau ne sont d'aucune utilité: on a recours alors à la tirasse, & cette chasse se fait dans le mois de mai & dans celui de septembre.

La tirasse pour les *Cailles* est un filet fait en mailles quarrées, ou en lozanges: ce filet est bordé d'une corde assez forte qu'on laisse pendre de cinq ou six pieds, à chaque bout, & dont on se sert pour traîner le filet: les mailles doivent avoir la largeur d'un pouce. On donne à la tirasse, depuis deux cents jusqu'à quatre cents mailles de levure: ces mailles doivent être de bon fil retors en trois brins, & on les teint ordinairement en brun.

On va à la chasse des *Cailles* avec une tirasse & un Chien couchant instruit à arrêter la plume.

Deux chasseurs réussissent aisément à la tirasse; il faut d'abord remarquer le vent, afin que le chien chasse le nez dedans; il en sent mieux le gibier, & fait des arrêts plus fréquens: dès qu'il s'arrête, on a soin de tenir la tirasse déployée par le moyen d'une corde, & on avance doucement jusqu'à ce que le Chien en soit couvert: si la *Caille* ne part pas, on fait quelque bruit, alors elle s'envole, & se trouve enveloppée de la tirasse.

Une seule personne peut aussi réussir à cette chasse; elle se munit alors, outre le filet & le Chien, d'un bâton gros comme le poignet, long de trois ou quatre pieds, & qui se termine par une pointe de fer, de la longueur d'un demi-pied. Vous attachez à ce bâton un des bouts de la corde de votre tirasse, & quand votre Chien est arrêté, vous laissez tomber votre tirasse à deux toises de lui, & vous piquez en terre votre bâton ferré; prenant ensuite l'autre bout du filet, & reculant un peu comme pour vous éloigner du Chien, vous le tirez avec force en le tournant devant le nez du Chien, jusqu'à ce qu'en vous rapprochant de lui, vous le touchiez de la corde.

Cette chasse est fort commode pour transporter des oiseaux vivans sans les blesser, ou du gibier mort, sans qu'il se corrompe.

Chasse des Cailles *à la tirasse & à l'appeau réunis.*

Lorsque les *Cailles* sont en chaleur, on tirasse à l'appeau au lieu du Chien: cette chasse se fait une heure avant le coucher du soleil; c'est le tems où les femelles se promènent sur l'herbe, & où les mâles les recherchent avec le plus d'empressement.

On

On doit être deux personnes à cette chasse ; l'une porte la tirasse & l'autre l'appeau : dès qu'on a entendu chanter quelque *Caille*, on prend l'appeau & on lui répond : on court où on juge qu'elle est, on se couche à terre en silence, & on attend qu'elle chante encore un coup : on se lève alors ; on déploie la tirasse, & on la traine jusqu'à ce que le gibier se trouve enveloppé. On doit remarquer que s'il avoit plu, ou que les champs fussent couverts de rosée, la *Caille* ne se promeneroit pas, & la tirasse deviendroit inutile.

CAILLES (roi des). C'est l'oiseau qui, dit-on, sert de guide aux *Cailles* quand elles sont en migration : son bec est long d'un pouce & demi, & de-là jusqu'à la queue, cet oiseau a onze pouces. Il est marqueté, comme la *Caille*, de plusieurs taches jaunes, brunes & blanchâtres. On connoît cet oiseau parmi les anglois, sous le nom de *Caille de Bengale*. Cette espèce de *Caille* est courageuse, & très-difficile à apprivoiser.

CAILLETAUX. On nomme ainsi les petits de la Caille. On remarque que la mère les conduit dans la campagne, & qu'elle les retire sous ses aîles à la manière des Poules & des Perdrix.

CALANDRE. Espèce d'Alouette sans crête, plus grosse que les autres, & dont la voix est plus étendue. Le mâle a la tête & le bec plus gros que les femelles. On dit que les *Calandres* contrefont à merveille le chant des autres oiseaux.

CALANDRETTE. Nom de la petite Grive de vigne.

CALCAMAR. Oiseau aquatique du Brésil, de la grosseur d'un Pigeon. Les *Calcamars* ne volent point, mais ils vont en troupes au milieu des mers dont ils fendent les flots en s'aidant de leurs pieds & du moignon de leurs aîles. On dit que ces oiseaux annoncent également aux matelots le calme & la tempête. Ils s'assemblent alors en si grand nombre autour des vaisseaux que les mariniers s'en trouvent importunés.

CAMELÉON ou CHAMEAULION, animal fameux par son changement de couleur, tantôt en bleu, tantôt en jaune, tantôt en vert. On distingue plusieurs espèces de *Cameléon* au Mexique, en Arabie, en Egypte, &c.

Le *Cameléon* d'Egypte est le plus ordinaire & le plus grand de tous. Sa figure est assez irrégulière ; son dos est courbé ; sa tête fort grosse est ornée extérieurement d'une crête, & intérieurement d'une couronne triangulaire osseuse, dont les angles sont bordés de petits boutons perlés qui s'étendent sur le nez & sur le front de l'animal ; ses yeux, tantôt gros, tantôt petits, sont bordés d'un anneau & disposés de manière qu'ils peuvent avoir différens mouvemens contraires, l'un en haut, l'autre en bas, en arrière & de divers côtés. Le *Cameléon* n'a point d'oreilles, & il paroît ne recevoir ni produire aucun son articulé. Il a le museau formé en pointe obtuse ; sa gueule est ample & garnie de très-petites dents. Sa langue est longue & visqueuse ; son ventre fort gros. Sa gorge, & la longueur du col, tant au-dessus qu'au-dessous, sont garnies d'une rangée d'espèces de petites dents en forme de scie ou de herse. Le dos & le ventre sont d'un cendré pâle ou obscur ; les côtés du ventre ont une couleur cendrée, & paraissent comme recouverts de petites écailles roussâtres, ondées ou marbrées d'un gris de souris ; l'épine du dos & la queue avancent en arcade. Ses pieds sont composés de cinq doigts, dont le premier est uni au pouce, & les trois autres sont aussi joints ensemble. Ses doigts finissent par de petits ongles pointus & crochus qui sont séparés & libres dans leur jeu. Un cal épais couvre tellement la plante des piés qu'il forme dans quelques-uns une espèce de talon ou de point d'appui.

Comme le *Caméléon* ne se nourrit que de mouches, de sauterelles & de fourmis, la nature lui a donné une langue plate en dessus, pointue en dessous, de la longueur de son corps, qu'il peut étendre & retirer facilement. Le *Caméléon* peut vivre quatre à cinq mois sans prendre aucune nourriture apparente. Il semble se contenter alors de respirer l'air frais.

Le *Caméléon* d'Egypte qui est le plus grand de tous, n'a guère qu'un pied de long en comprenant la queue. Son allure est fort lente. On chasse cet animal, quoiqu'il ne soit d'aucune utilité, mais à cause de son extrême singularité.

CAMÉLÉOPARD. Animal nommé par les italiens *Giraffe*, qui a la tête & le cou, comme le Chameau, & dont le dos est tacheté de blanc sur un fond roussâtre à la manière des Léopards. Il a le pied fourchu comme le Bufle ; il n'est pas si gros que l'Eléphant, mais il est plus haut. Il a les crins du cheval. Sa tête est armée de deux cornes très-courtes. Il a un grand cou & une langue longue de deux pieds, qui lui sert pour brouter l'herbe, les feuilles & les petites branches des arbres. Ses jambes de devant sont plus longues que celles de derrière ; ensorte qu'il paroît boiter en marchant.

Ce quadrupede se plait dans les pays chauds de l'Asie, de l'Abyssinie, de Pamphilie, & d'Afrique. C'est, dit-on, un animal doux à gouverner, & la chasse n'en est ni dangereuse ni difficile. *Voyez* GIRAFFE.

CAMPAGNOL. Espèce de Rat qui se trouve

dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins. Il est remarquable par la grosseur de sa tête, & par sa queue courte & tronquée, recouverte de poils. La longueur de ce petit animal depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est tout au plus de trois pouces.

Le *Campagnol* se pratique des trous en terre qui sont divisés en deux loges, où ils habitent plusieurs ensemble & font leur petit ménage. Ils ont dans leur logis des provisions de grains, de noisettes, de glands & de blé. Ils sont de subtils glaneurs, & suivent les moissonneurs pour recueillir les grains tombés & les épis oubliés. Ils vont aussi dans les terres nouvellement semées, où ils détruisent d'avance la récolte suivante. Ces animaux sont en si grand nombre dans certaines années, qu'ils portent la désolation dans les campagnes. Mais les *Campagnols* sont chassés & détruits en grande partie par les Mulots, par les Renards, par les Chats sauvages, par les Martes & les Belettes; ils se font même la guerre & se mangent entr'eux dans les temps de disette.

CANARD. s. m. Oiseau aquatique dont il y a deux espèces bien distinctes. Savoir, l'une des *Canards* sauvages, l'autre des *Canards* domestiques.

Du Canard sauvage.

Le *Canard* sauvage est un oiseau de passage qui arrive dans nos contrées en très-grand nombre, vers le commencement de l'hiver, des pays septentrionaux, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux aquatiques; & la raison pour laquelle ces oiseaux quittent alors ces régions, c'est que les rivières & lacs étant gelés, ils ne peuvent plus y jouir du genre de vie qui leur est propre, étant faits pour vivre dans les eaux. Ils n'attendent pas pour cela que les eaux soient gelées; ils savent prévoir les approches du froid qui opère cette congélation, & s'acheminent d'avance vers les pays moins froids. Ce sont les *Canards* & les Oies qui forment le plus grand nombre de ces oiseaux émigrans. Linné, étant en Laponie, en 1732, a vu le fleuve Calix entièrement couvert de *Canards* nuit & jour, pendant une semaine, au point de ne pouvoir se persuader qu'il en existât une si grande quantité. Ces *Canards* suivoient le fleuve jusqu'à son embouchure dans la mer, & ensuite continuoient leur route vers le midi. Qu'on se figure qu'il s'en voit autant sur tous les fleuves de ce pays, & qu'on juge de-là combien d'émigrans de la seule Laponie; car il en est de même de plusieurs contrées septentrionales. Quoique les *Canards* sauvages soient de passage, il en reste cependant beaucoup sur nos étangs, pendant toute l'année, & qui font leur ponte.

La Cane sauvage établit ordinairement son nid au bord de l'eau, sur quelque touffe de joncs un peu élevée, mais quelquefois aussi dans une bruyère ou taillis, à une assez grande distance de l'eau, & même (à ce qu'on prétend) sur les arbres, dans quelque nid abandonné de Pie ou de Corneille. La ponte se fait en mars ou avril; l'incubation est de 30 jours, & les petits éclosent en mai pour l'ordinaire. L'accroissement de leurs aîles est très-lent, & ils ont acquis plus de la moitié de leur croissance, avant d'être en état de s'essayer à voler, ce qui n'arrive qu'au bout de trois mois, c'est-à-dire, vers le commencement d'août. Tant que leur vol n'est pas encore assez ferme pour quitter l'étang ou le marais qui les a vu naître, on les appelle Hallebrans.

Le *Canard* sauvage ne diffère presque point, par son plumage, du *Canard* privé; mais on le reconnoît aisément par son volume qui est un peu moindre, par le cou qu'il a plus grêle, par la patte qui est plus menue, les ongles plus noirs, & sur-tout par la membrane des pieds, qui est beaucoup plus mince, & plus satinée au toucher.

On distingue les jeunes *Canards* de l'année d'avec les vieux, à la patte qu'ils ont plus lisse, & d'un rouge plus vif. On les distingue encore en arrachant une plume de l'aîle : si c'est un jeune, la racine ou extrémité du tuyau est molle & sanguinolente; s'il est vieux, cette extrémité est ferme, & ne donne point de sang.

Du Canard à longue queue ou Pilet.

Ce *Canard*, qu'on nomme également Pilet ou Penard en Picardie, Bouis en Provence, est d'un fort joli plumage. C'est un gris tendre orné de petits traits noirs qu'on diroit tracés à la plume. Les grandes couvertures des aîles sont par larges raies, noir de jayet & blanc de neige. Il a sur les côtés du cou deux bandes blanches, semblables à des rubans, qui le font reconnoître, même d'assez loin. Il est plus petit que le *Canard* sauvage, a la tête petite, & de couleur de marron, le cou singulièrement long & menu, la queue noire & blanche, terminée par deux filets étroits, qu'on pourroit comparer à ceux de l'hirondelle. La femelle diffère du mâle, autant que dans l'espèce du *Canard* sauvage. Il faut observer que ce *Canard* naît gris, & qu'il conserve cette couleur jusqu'au mois de février, en sorte que, dans ce premier période de l'âge, on ne distingue point la femelle d'avec le

mâle (1). Les Pilets arrivent dans nos contrées au mois de novembre, & s'en vont au mois de mars. On en voit en quantité, & plus que par-tout ailleurs en Picardie, dans la vallée qui règne le long de la Somme, depuis Amiens jusqu'à Saint-Valery. A leur arrivée, ils se tiennent à l'embouchure de cette rivière, qu'on appelle la baie de Somme. Les grands froids & les gelées les font ensuite circuler & remonter par la vallée jusqu'à Amiens & plus loin. Les dégels les font redescendre vers la mer; & c'est dans les commencemens de la gelée & du dégel que la chasse de ces oiseaux devient la plus abondante. Ils se répandent aussi dans les provinces intérieures, & l'on en voit, de tems en tems, des troupes sur les grands étangs. Le Pilet est du nombre des oiseaux réputés maigres. Il s'en mangeoit beaucoup chez les chartreux, & il s'en fait des envois considérables de la vallée d'Abbeville.

Du Canard *siffleur.*

Ce *Canard* est ainsi nommé, à cause de sa voix claire & sifflante, qui peut être comparée au son d'un fifre, & qui se fait entendre de fort loin. Il est un peu moins gros que le *Canard* commun; son bec est bleu, fort court, & assez menu; le plumage, sur le haut du cou & la tête est d'un beau roux. Le sommet de la tête seulement est blanchâtre. Le dos est liseré & vermiculé finement de petites lignes noirâtres en zig-zag, sur un fond blanc; le dessous du corps est blanc; mais les deux côtés du cou & des épaules sont d'un beau roux pourpré. La femelle est un peu plus petite que le mâle, & reste toujours grise. Ces oiseaux arrivent, comme les Pilets, au mois de novembre, & disparoissent en mars. Ils volent & nagent toujours par bandes. On en voit en hiver quelques-uns dans la plupart de nos provinces; mais ils passent en plus grande quantité sur les côtes, notamment sur celles de Picardie, où ils sont connus sous le nom d'Oignes.

Du Chipeau ou *Ridenne.*

Ce *Canard*, moins gros que le *Canard* sauvage, est appellé Ridenne en Picardie, Chipeau en Normandie, & Rousseau sur les côtes de la Bretagne & du bas Poitou. Il a la tête finement mouchetée de brun noir & de blanc, la teinte noirâtre dominant sur le haut de la tête & le dessus du cou. Les mêmes couleurs, différemment distribuées, règnent sur la poitrine, le dos & les flancs. Sur l'aile, sont trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, & la troisième d'un marron rougeâtre. Le Chipeau est aussi habile à plonger qu'à nager, & il fait, comme le Plongeon, éviter le coup de fusil. On le voit souvent voler de compagnie avec les siffleurs. Le bec de cet oiseau est noir; ses pieds sont d'un jaune sale, avec la membrane noire. La femelle est moins grosse que le mâle, & a le dessous de la queue gris, au lieu que le mâle l'a noir. Ces oiseaux arrivent en novembre, & s'en vont en février.

Du Souchet ou *Rouge.*

Le Souchet est un peu plus grand que le *Canard* sauvage. Il est sur-tout remarquable par un grand & large bec arrondi & dilaté par le bout en forme de cuiller; ce qui le fait appeller aussi Canard-Cuiller, Canard-Spatule. Sa tête & moitie du cou sont d'un beau vert. Les couvertures des ailes sont variées, par étages, de bleu tendre, de blanc & de vert bronzé. Le bas du cou & la poitrine sont blancs, & tout le dessous du corps est d'un beau roux; cependant quelques individus ont le ventre blanc: tel est le mâle. A l'égard de la femelle, les mêmes couleurs se marquent sur ses ailes, mais foiblement; & du reste, elle n'a que des couleurs obscures, d'un gris-blanc mélangé de roussâtre & de noirâtre. On ne peut mieux comparer le cri du Souchet, qu'au bruit d'une crécelle à main tournée par petites secousses. Le Souchet passe pour le meilleur & le plus délicat des *Canards* sauvages. Ces oiseaux arrivent sur les côtes de Picardie, où on les appelle Rouges, au mois de février. Ils se répandent dans les marais, & quelques-uns y couvent tous les ans; les autres paroissent gagner les contrées du Midi. Ceux qui sont nés dans le pays s'en vont au mois de septembre. Il est rare d'en voir pendant l'hiver, & ils semblent craindre le froid. On en voit de tems en tems quelques-uns sur les étangs, dans les provinces intérieures.

Du Milouin.

Le Milouin, appellé Moreton en quelques provinces, Rougeot en Bourgogne, & Cataroux en Provence, est plus gros que le *Canard* sauvage. Il a la tête & une partie du cou brun-roux ou marron. Cette couleur, coupée en rond au bas du cou, est suivie par du noir ou brun noirâtre, qui se coupe de même en rond sur la poitrine & le haut du dos: l'aile est d'un gris teint de noirâtre; le dos & les flancs sont on-

(1) Tel est le Pilet décrit par Buffon, & l'on peut croire que c'est-là le vrai Pilet. Mais observez qu'en Picardie on donne ce nom à plusieurs autres *Canards*. « Il y en a (des Pilets) de dix espèces, mais » qu'on ne peut particulièrement dénommer, si ce » n'est trois, la *nonette*, qui est petite & blanche » sur les ailes, le *hupé* & l'*émaillé*, comme le *Canard* ».

dés par de petites lignes noires en zig-zag, sur un fond gris-de-perle. Ces oiseaux se laissent difficilement approcher sur les grands étangs; ils ne tombent point sur les petites rivières par la gelée, & on ne les tue pas à la chûte sur les petits étangs.

Du Tadorne.

Le Tadorne est un peu plus grand que le *Canard* sauvage, & plus haut sur jambes: sa figure, son port & sa conformation sont les mêmes; il n'en diffère que par son bec, qui est plus relevé & rouge, avec l'onglet & les narines noirs. Son plumage est coupé par grandes masses de trois couleurs, blanc, noir & jaune-cannelle. La tête & le cou, jusqu'à moitié de sa longueur, sont d'un noir lustré de vert; le bas du cou est entouré d'un collier blanc: au-dessous est une large zône de jaune-cannelle qui couvre la poitrine & forme une bandelette sur le dos, le bas-ventre est teint de la même couleur: ses pieds & leurs membranes sont de couleur de chair. La femelle est beaucoup plus petite que le mâle, auquel elle ressemble par les couleurs. Le Tadorne hante principalement la mer. On en voit aussi quelquefois sur les rivières, même assez avant dans les terres; mais le gros des Tadornes ne quitte pas les côtes de la mer. Il en arrive quelques troupes au printems sur les côtes de Picardie & de Normandie. Ce que ces oiseaux ont de plus singulier, c'est de faire leur nid dans des trous de Lapin, que leur offrent les plaines de sable voisines de la mer, où il se trouve beaucoup de garennes, dans ces deux provinces. Ils choisissent pour cela les terriers qui n'ont qu'une toise ou une toise & demie de profondeur.

Du Cravant.

Le Cravant est une espèce de *Canard* qui a la tête haute & petite, le cou long & grêle. Sa couleur est un gris brun ou noirâtre, assez uniforme sur tout le plumage. Sous la gorge est une bande blanche formant un demi-collier, ce qui a donné lieu à Bélon de le désigner sous le nom de Cane-de-mer à Collier. Il est gris-cendré sur le dos & les flancs, & gris-pommelé sous le ventre. Les pieds & leurs membranes sont noirâtres. Le cri du Cravant est un son sourd & creux, une sorte d'aboyement rauque, qu'on peut exprimer par ouan ouan. Ces oiseaux sont communs sur les côtes du bas-Poitou. Ils ne quittent guères les bords de la mer, & il est bien rare de les rencontrer dans les eaux douces. Ils se mangent en maigre.

De la Bernache.

La Bernache, qu'on a souvent confondue avec le Cravant, a plus la forme d'une petite Oie que d'un *Canard*. Un domino noir lui couvre le cou, & vient tomber, en se coupant, sur le dos & la poitrine. Tout le manteau est ondé de gris & de noir, avec un frangé blanc, & tout le dessus du corps est d'un beau blanc moiré. C'est encore un oiseau de mer, qu'on voit rarement sur les eaux douces & loin des côtes. Buffon fait mention d'une Bernache qui fut tuée en Bourgogne, où des vents orageux l'avoient jettée, au fort d'un rude hiver. Bélon lui donne le nom de Nonette ou Religieuse, à cause de l'espèce de guimpe que représente son domino noir. Il la regarde comme une espèce d'Oie sauvage, & dit qu'elle en a le cri, vole de même en troupes, & ravage, comme les Oies, les terres ensemencées. Cette dernière habitude, sur-tout, ne convient guères à un oiseau de mer. La Bernache se mange en maigre. On l'appelle Jausselle sur les côtes du Poitou, où elle paroît au mois de septembre.

Du Digeon.

Si nos ornithologistes ont fait mention de cet oiseau, ce n'est pas sous le nom de Digeon, qu'on lui donne sur les côtes du bas-Poitou, où il est fort commun, & l'on ne peut le reconnoître dans aucune description d'oiseau aquatique, ni de Buffon, ni de Salerne, ni de Brisson. On ne peut donc en parler que d'après un signalement assez superficiel. La conformation du Digeon ressemble beaucoup à celle du Chipeau ou Ridenne, excepté qu'il a le corps plus gros, particulièrement la tête, les yeux rouges, & point de blanc aux aîles. Le plumage de la tête est roux, & le reste du corps d'un beau gris, plus clair sous le ventre. C'est un oiseau plongeur qui ne hante que la mer, & se prend à des filets rendus au fond, comme les macreuses. On ne les voit arriver sur nos côtes qu'au mois de décembre, lorsque le froid est rigoureux, & il s'en va à la fin de mars. Il se mange en maigre, & passe pour le plus exquis des oiseaux de mer.

Du Morillon.

Le Morillon est un joli petit *Canard*, qui a le bec bleu & large. Il a la tête de couleur tannée, le dos noir, le haut des epaules & l'estomac blancs. Les plumes du derrière de sa tête se redressent en panache, ce qui n'appartient qu'au mâle. Il a le dedans des pieds & des jambes rougeâtre, & le dehors noir. Il est moins défiant que le *Canard* sauvage, hante les étangs & rivières, & se trouve aussi sur la mer.

Du Garot.

Le Garot est un petit *Canard* dont le plumage

est noir & blanc. Sa tête est remarquable par deux mouches blanches posées au coin du bec, qui, de loin, semblent deux yeux placés à côté l'un de l'autre, ce qui l'a fait nommer par les italiens *Quatr'occhi* (quatre-yeux). Ses pieds sont très-courts, & leurs membranes s'étendent jusqu'au bout des ongles, & y sont adhérentes. La femelle est un peu plus petite que le mâle, & en diffère d'ailleurs par les couleurs, qui, comme on l'observe généralement dans toutes les espèces de *Canard*, sont plus ternes, plus pâles dans les femelles. Celle-ci les a grises ou brunâtres, où le mâle les a noires; & gris-blanches où il les a d'un beau blanc; d'ailleurs, elle n'a point la tache blanche au coin du bec. On voit des Garots sur les étangs pendant l'hiver. Ils disparoissent au printems.

Des Sarcelles.

On distingue trois espèces de Sarcelle; savoir, la Sarcelle commune, la petite Sarcelle, & la Sarcelle d'été. La plus grande est de la grosseur d'une Perdrix. Dans le mâle, le devant du corps présente un beau plastron moucheté de noir sur gris: le dessus de la tête est noir ainsi que la gorge: les flancs & le croupion sont hachés de noir sur gris-blanc. Le plumage de la femelle est beaucoup plus simple; elle est vêtue par-tout de gris-brun, & n'a point de noir sur la tête & sur la gorge; & en général, il y a, comme dans les *Canards*, tant de différence entre les deux sexes des Sarcelles, que les chasseurs peu expérimentés les méconnoissent, & ont souvent donné aux femelles des noms impropres de Tiers, Racannettes, Mercanettes, les prenant pour des espèces d'oiseaux particulières. Cette Sarcelle arrive au commencement de l'hiver, & nous quitte au plus tard en avril. On l'appelle Moreton sur la côte du Poitou.

La petite Sarcelle diffère de la grande, non-seulement par la taille, mais encore par la couleur de la tête qui est rousse, & rayée d'un long trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput. Le reste du plumage est assez ressemblant à celui de la Sarcelle commune, excepté que la poitrine n'est point aussi finement mouchetée. Celle-ci niche sur nos étangs, & reste dans le pays toute l'année. On l'appelle Criquard, ou Criquet en Picardie.

La Sarcelle d'été est encore un peu moins grosse que la petite Sarcelle. Elle a le bec noir, tout le manteau cendré-brun, avec une bande noire large d'un doigt sur l'aile. Tout le devant du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine & au bas-ventre. Ses pieds sont bleuâtres avec des membranes noires.

Chasses des Canards sauvages.

Venons maintenant à la description des différentes chasses des *Canards* sauvages & autres oiseaux de ce genre, particulières à certaines provinces du royaume. Mais avant d'entrer dans ce détail, il est à-propos de dire quelque chose des moyens les plus connus & le plus généralement usités pour chasser cette espèce de gibier, tels qu'ils se pratiquent dans la plupart des provinces intérieures, sur-tout dans les endroits où il n'y a ni grands marais, ni grandes rivières, & où l'on n'a pour cette chasse que la ressource des étangs & des petites rivières, qui ne fournissent que rarement d'autres espèces de *Canards*, que celle du *Canard* sauvage proprement dit.

En été, lorsqu'il y a dans un étang une couvée de Hallebrans qui commencent à voler, en faisant le tour de cet étang, dès le grand matin, on est sûr de les rencontrer barbottant sur les bords, dans les grandes herbes, où ils se laissent approcher de fort près: il est encore assez ordinaire de les y trouver vers l'heure de midi. On peut aussi, à toutes les heures du jour, les chasser sur l'étang en bateau, ce qui réussit sur-tout dans les petits étangs, où il est aisé de tuer jusqu'au dernier, attendu qu'ils s'écartent moins, & qu'on ne les perd point de vue. La chose est encore plus facile, si le hazard permet qu'on tue leur mère. Alors on prend une Cane domestique, qu'on attache par un pied avec une ficelle à un piquet, sur le bord de l'étang, de manière qu'elle ait la liberté de se promener un peu sur l'eau, & l'on se tient caché à quelque distance. Bientôt la Cane se met à caneter, & dès que les Hallebrans l'entendent, ils ne manquent pas de s'approcher d'elle, la prenant pour leur mère. Si l'on veut les avoir sans tirer, il ne s'agit que de jetter sur l'eau, aux environs de l'endroit où est la Cane, des hameçons garnis de mou de veau, & attachés à des ficelles retenues par des piquets plantés au bord de l'eau.

Il n'est presque point d'étang qui, dès le commencement de l'automne, ne soit hanté par quelques bandes de canards sauvages, qui s'y tiennent habituellement, pendant le jour, cachés dans les joncs. Lorsque ces étangs ne sont que d'une médiocre étendue, deux chasseurs qui se partagent d'un côté & de l'autre de l'étang, en faisant du bruit, & jettant quelques pierres dans les joncs, les font partir, & trouvent souvent l'occasion de les tirer, sur-tout lorsque l'étang n'a que peu de largeur, & se resserre vers la queue. Mais le moyen le plus sûr, & qui réussit le mieux, est de se faire conduire en bateau sur l'étang, & de traverser les joncs par les clairières qui s'y trouvent, en observant de faire le moins de bruit pos-

sible. De cette manière les *canards* se laissent ordinairement approcher d'assez près pour les tirer au vol ; & il arrive même quelquefois que, lorsqu'on les a levés, après avoir fait un circuit assez grand dans la campagne, ils reviennent s'abattre sur l'étang, au bout de quelques momens, & alors le chasseur tente de nouveau de les approcher. Si l'on est plusieurs chasseurs de compagnie, on se partage de manière qu'un ou deux montent sur le bateau, tandis que les autres se tiennent sur les bords de l'étang, pour tirer les *canards* au passage.

On a encore, pour tuer les *canards* sauvages en hiver, la ressource de l'affût, sur-tout dans les tems de gelée, où ils circulent & sont en mouvement plus qu'en tout autre tems. On peut les attendre vers la brune, au bord des petits étangs où ils viennent se jetter, & on les tire, soit au vol, soit à leur chûte dans l'eau. Lorsque la gelée est très-forte, & que les étangs & rivières sont fermés par la glace, on se met à l'affût aux endroits où il y a des fontaines & eaux chaudes qui ne gèlent point, & la chasse alors est d'autant plus sûre, que les *canards* sont restreints à ces seuls endroits pour se procurer quelques herbes aquatiques, qui sont presque la seule nourriture qui leur reste. Mais dans ces tems de grande gelée, ce sont sur-tout les petites rivières & ruisseaux qui ne gèlent point, qui offrent la chasse la plus facile & la plus abondante de ces oiseaux. En suivant les bords de ces rivières, à toutes les heures du jour, mais sur-tout dès le grand matin, il est immanquable d'y en rencontrer, qui le plus souvent enfoncés sous les berges, & sous les racines des arbres, pour y chercher des écrevisses, de petits poissons & des insectes, ne partent que lorsqu'on arrive sur eux, & quelquefois même attendent pour partir que le chasseur soit passé.

Il n'est point de pays en France, où il se tue plus de *canards* sauvages de toutes espèces, & où il s'en prenne plus aux filets que les marais de la Picardie, particulièrement ceux qui règnent le long de la Somme, depuis Amiens, jusqu'à son embouchure à Saint-Valery ; & c'est ce canton qui, en grande partie, approvisionne Paris d'oiseaux aquatiques.

Chasse à la hutte.

La chasse à la hutte est celle qui en détruit le plus : voici commme elle se fait.

La hutte est une petite cabane très-basse, propre à contenir une ou deux personnes seulement, qui se construit dans le marais, avec des branches de saule recouvertes de terre, sur laquelle on plaque du gazon. On l'établit près d'un endroit où le terrein se creuse & fait la jatte, & où l'on conduit l'eau de quelque fossé voisin ; ce qui forme une petite mare de 50 à 60 pas de diamètre, plus ou moins, à une extrémité de laquelle est la hutte, qui doit être avancée de quelques pas dans l'eau, & dont le sol est assez exhaussé pour qu'on puisse y être à sec.

Le hutteur est muni de deux ou trois appellans, c'est-à-dire, un *canard* & deux ou trois canes domestiques, pour attirer & faire descendre dans la mare les *canards* sauvages. Ces appellans se placent dans l'eau, à quelque distance du bord, attachés par la patte avec des ficelles de deux ou trois pieds de longueur, à des piquets qui n'excèdent point la surface de l'eau. Le hutteur a des bottes pour cette opération, ainsi que pour gagner sa hutte ; il les quitte, lorsqu'il s'y est renfermé. Là, couché sur la paille, enveloppé dans une couverture pour se garantir de la rigueur du froid, & accompagné d'un fidèle barbet, qui va chercher les oiseaux lorsqu'ils sont tués, il attend patiemment, pendant les nuits entières, que les *canards*, pilets, sarcelles & autres espèces qu'attire également la voix des *canards* appellans, viennent à descendre dans la mare, où il les tue par des meurtrières pratiquées à sa cabane. Outre les appellans, on place quelquefois dans les mares des figures de *canards* faites avec de la terre & du gazon, qu'on y dresse sur des piquets à fleur d'eau, & qu'on appelle des étalons.

Cette chasse commence au mois de novembre, qui est le tems où arrivent du nord la plupart des diverses espèces de *canards* sauvages, & dure jusqu'au carême. Elle ne se fait que la nuit, & l'on ne hutte point pendant le jour, si ce n'est les premiers jours d'une gelée ou d'un dégel, parce qu'alors les *canards* vont & viennent, & sont dans un mouvement continuel. Le clair de lune n'est pas le tems le plus favorable ; les *canards* sont alors plus défians, & s'abattent moins près de la hutte. Il se tue de tems en tems quelques oies sauvages à la hutte. Il s'y tue aussi quelquefois des hérons, lorsque l'on hutte pendant le jour ; & il est arrivé plus d'une fois qu'un renard est venu la nuit pour prendre les appellans & y a perdu la vie. Les hutteurs sont, pour la plupart, des paysans qui font métier de cette chasse, & qui en obtiennent la permission, moyennant une redevance de quelques *canards*.

Outre les chasseurs à la hutte, il y en a d'autres qui se logent, pendant une partie de la nuit, dans des trous creusés en terre le long de la Somme, & tout au bord de l'eau. Ils ont trois ou quatre appellans comme ceux des hutteurs, qu'ils attachent de même par la patte à des ficelles arrêtées près d'eux à des piquets, de manière qu'ils ont la liberté de se promener un peu sur l'eau. Ces appellans font descendre dans la rivière, de même que dans les mares, diverses espèces de *canards*. Tous ces chasseurs ont des fu-

fils de gros calibre, où ils n'épargnent ni la poudre ni le plomb, & tuent très-souvent douze ou quinze *canards* d'un seul coup.

Chasse dans des mares.

La chasse qui se fait aux *canards* sauvages dans des mares, sur les côtes de la basse Normandie, est un peu différente de celle dont on vient de parler. Ces mares sont en grand nombre sur-tout dans le Cotentin. Elles sont situées dans des marais à une lieue ou deux de la mer, & de l'étendue d'environ un demi arpent. A six ou huit pieds du bord de la mare, est une petite isle couverte de roseaux, & d'un massif de jeunes plantes de saule ou d'osier; & au milieu de cette isle est une petite cabane couverte en chaume & si basse, qu'un homme à genoux en touche le toit avec sa tête. Pour faire descendre les *canards* sauvages & autres oiseaux dans la mare, le chasseur attache sur le bord un ou deux *canards* privés; & en outre il a dans sa cabane un *canard* mâle, qu'il lâche en l'air, dès qu'il apperçoit une volée de *canards* sauvages; celui-ci va se joindre à eux, les amène dans la mare, & il a l'instinct particulier de s'en séparer, & de se ranger à part dès qu'il est dans l'eau, afin de n'être pas tué avec eux. C'est le soir, à la chûte du jour, & le matin, avant qu'il paroisse, que se fait cette chasse; l'habitude des *canards* sauvages, sur les côtes, étant de venir aux marais le soir, & de les quitter de grand matin pour retourner à la mer.

Chasse dans les prairies.

Voici une autre chasse toute particulière qui se fait à Chaource, petite ville de la Champagne, à trois lieues de Bar-sur-Seine.

Sur les bords de l'Armance, petite rivière qui prend naissance à Chaource, & dont les eaux sont chaudes en hiver & très-fraîches en été, il y a de magnifiques prairies, qui, pendant les hivers, sont recouvertes par les eaux de cette rivière, & des ruisseaux qui la grossissent dans son cours. Les eaux de l'Armance sont très-abondantes en *canards* sauvages proprement dits; les autres espèces y sont assez rares. Cette rivière qui ne gèle jamais, coule dans un pays très plat; les prairies sont très-unies & point entrecoupées de fossés ni de plantations, ce qui facilite aux chasseurs les moyens de faire la guerre aux *canards*, pendant les temps de gelée, de la manière suivante.

L'équipage de chasse consiste dans des bottes à l'épreuve de l'eau, une canardière, & une hutte de trois pieds de large sur quatre de long & six de hauteur, tressée légèrement en osier, enduite, pour garantir le chasseur des injures de l'air, de fiente de vache & de glaise, & fermée également avec de l'osier & le même enduit. Cette hutte, qui n'a point de plancher en bas, mais seulement deux traverses pour y poser les pieds, est montée sur des rouleaux placés de manière qu'on peut leur donner telle direction que l'on veut; il est aisé à celui qui s'y loge de la conduire à l'aide d'une perche armée d'un croc, qu'il enfonce dans la glace: en appuyant du pied contre une des traverses dont j'ai parlé, & faisant effort pour tirer le croc, il la fait avancer. Les prairies où se fait cette chasse, sont partagées entre les chasseurs: chacun a ses limites qu'il ne franchit pas. Tous les soirs, ils entrent dans leur hutte, après avoir observé les endroits où les *canards* se sont portés en plus grande abondance pendant le jour; ce sont ordinairement ceux où la rivière coule en serpentant & forme des angles. Là, ils attendent tranquillement que le bruit des *canards* leur annonce qu'ils sont en grand nombre & dirigés autant par l'oreille que par les yeux, ils tirent à l'endroit d'où vient le bruit par une lucarne pratiquée à la hutte, se renferment ensuite pour attendre que les *canards* se soient rassemblés de nouveau: & si le point de ralliement se fixe en un autre endroit, ils s'y traînent avec leur machine, tirent leur coup, & recommencent cette manœuvre jusqu'au jour. Mais ils sont rarement obligés de se déplacer, & de faire de longs trajets avec leur hutte. Le jour venu, ils vont ramasser leur chasse, qui est ordinairement très-abondante. Cette chasse dure autant que les gelées, les *canards* ne quittant point la rivière, quelque vif que soit le froid.

Chasse avec des bateaux.

Il se tue beaucoup de *canards* en Bourgogne pendant tout l'hiver, sur la Saone, & sur les prairies qui la bordent, lorsqu'elles sont inondées. La chasse se fait avec des bateaux légers, longs, étroits & pointus sur le devant, appellés dans le pays fourquettes. Il y en a de trois sortes; la plus petite fourquette, construite en sapin, pour plus de légèreté, n'a que neuf à dix pieds de longueur, deux pieds de large dans le fond, & un pied de bord; les chasseurs lui donnent le nom d'arlequin ou nageret. La moyenne est en planches de chêne, & a 14 ou 15 pieds de long, deux pieds & demi de large dans le fond, & un pied de bord. La plus grande appellée grosse fourquette, pareillement en bois de chêne, est de 18 ou 20 pieds de longueur, de trois pieds de large au moins dans le fond, & d'un pied & demi de bord. Celle-ci est faite pour chasser par les grands vents, contre lesquels les deux autres espèces de bateau ne tiendroient que difficilement. Un chasseur seul ne peut monter la première par un temps bien calme; mais quant à la seconde, il lui faut un rameur, & pour la troisième, ou grosse fourquette, il en faut plus souvent deux. Une partie

essentielle de l'équipement de ces bateaux est un fagot de menu bois, bien garni, d'environ deux pieds & demi de long, qui se couche en travers à l'extrémité sur l'avant, où il est fixé par deux chevilles de fer ou de bois. Ce fagot sert à couvrir & le chasseur & le rameur assis à plat sur le fond du bateau. Il est percé dans son milieu d'un trou rond en forme de chatière, par lequel on passe le bout du fusil, ou plutôt canardière; car on se sert pour cette chasse de fusils longs & de gros calibre. Ces canardières sont de trois sortes, l'une est appellée la grosse canardière, l'autre la moyenne, & la troisieme le grand fusil. La première, qui a 6 à 7 pieds de canon, se charge d'environ une once de poudre & de plomb à proportion, la moyenne de quelque chose de moins. L'une & l'autre restent toujours le bout passé dans le trou du fagot. Quant au grand fusil, on peut s'en servir pour tirer au vol. Ces armes se commandent exprès à Saint-Etienne, ou à Pontarlier, & chacun les fait fabriquer à sa guise, pour la longueur & le calibre. Les chasseurs suivent dans ces bateaux le cours de la rivière, où il se trouve de fréquentes occasions de tirer sur les *canards* de diverses espèces. Le succès de la chasse dépend en grande partie, de celui qui conduit le bateau, & de son adresse à bien prendre son tour pour approcher le tireur du gibier. Elle ne réussit guères par les grands vents, & lorsque le tems est fort clair: un tems calme & sombre est le plus favorable. Dans les debordemens de la rivière, on conduit le bateau sur les prairies inondées, ou le gibier se trouve en plus grande abondance que sur la rivière, lorsqu'elle est resserrée dans son lit. Dans ces occasions, un chasseur peut tuer, dans sa journée, 30 à 40 *canards*, sarcelles, & autres oiseaux.

L'auteur des ruses du braconage fait mention d'une chasse nocturne aux *canards* qu'il dit fort usitée sur la Saone, & qui se fait de la manière suivante. Plusieurs chasseurs se mettent la nuit sur un bateau bien couvert de roseaux, à l'avant duquel est fixée horizontalement une longue perche, dont l'extrémité porte une terrine remplie de suif avec trois mèches. On laisse aller le bateau au fil de l'eau, en le gouvernant avec un croc seulement, parce que des avirons feroient trop de bruit. Les *canards* voyant cette lumière qui se répand au loin sur l'eau, quittent les bords de la rivière, & viennent se placer dans l'espace éclairé, où les chasseurs peuvent les tirer à leur aise. Il peut se faire que cette chasse se pratique quelque part; mais on a lieu de douter qu'elle soit en usage sur la Saone; car j'ai consulté à ce sujet un chasseur bourguignon, très-expérimenté particulièrement sur les chasses de cette rivière, celui même dont je tiens le détail que je viens d'en donner, qui m'a assuré qu'elle étoit inconnue sur tout le cours de la Saone.

Chasse au réverbère.

C'est une chasse fort singulière, qui commence à s'accréditer beaucoup en France; elle se fait pendant la nuit, avec un réverbère. Les Canards à l'aspect de quelque chose de nouveau, qu'ils prennent peut-être pour le soleil levant, dont cette réverbération a parfaitement la ressemblance, s'attroupent & approchent des bords, soit pour s'amuser, soit pour travailler mutuellement à leur toilette, comme c'est leur coutume, aussi-tôt que le soleil paroît. Quand on veut faire cette chasse sur une rivière, elle exige qu'on soit plusieurs personnes; mais une seule suffit pour chasser sur les étangs.

Un chaudron de cuivre nouvellement écuré sert de réverbère. Si on va chasser sur la rivière, une personne se pend le chaudron au col, & tenant d'une main, un vase dans lequel il y a de l'huile & quatre ou cinq mèches alumées, elle fait en sorte que la réflexion de la lumière donne sur l'eau à une portée de fusil ordinaire. Si on rencontre des *canards*, ils s'annoncent de loin, par quelques cris d'admiration pour un objet nouveau; ce qui doit avertir le porte-réverbère & les chasseurs cachés derrière lui, qu'il faut aller très-doucement, & marcher le plus légèrement possible.

Quand on fait cette chasse sur un étang, une personne suffit; elle attache le chaudron à un piquet, avec une corde & deux chevilles; elle met le vase à une distance du chaudron qu'on ne peut fixer ici, étant relative à la forme du réverbère, & à l'éloignement qu'on veut donner à la réflexion de la lumière sur l'eau; lorsqu'elle a dressé & apprété son réverbère, elle allume les mèches & se retire derrière le chaudron, où il suffit qu'elle soit pour n'être point apperçue. Les *canards* s'assemblent bientôt pour venir rendre visite à ce qui leur paroît extraordinaire, & le chasseur attend qu'ils soient à portée pour les tirer commodément.

Après l'explosion de son coup de fusil, le chasseur perdroit son tems de rester au même endroit; mais il peut aller camper ailleurs, en recommençant le même procédé, observant toujours que tout soit préparé, avant que d'allumer les mèches.

C'est au commencement de l'automne que cette chasse se fait avec le plus de fruit; on y tue des *Canards*, poules d'eau, plongeons, morelles, &c.... On la pratique beaucoup en Bourgogne.

Chasse sur les bords de la mer.

Sur les côtes de l'océan, tous les oiseaux aquatiques en général, tant oiseaux de rivage comme

le courlis, la barge, le pluvier, le chevalier, & autres, qu'oiseaux nageurs, comme les *canards* de diverses espèces, dont quelques-uns ne hantent que la mer, d'autres la mer & les eaux douces, se tiennent, à marée basse, sur les rochers & les vases, pour y chercher les coquillages, le frai, les petits poissons & quelques herbes marines dont ils se nourrissent, & regagnent la terre à la mer montante. De plus, la plupart des oiseaux nageurs quittent régulièrement la mer tous les soirs, pour gagner des marais ou prairies, où il y a des eaux douces, soit qu'on y ait formé des mares artificielles, soit qu'elles soient le produit des pluies retenues dans les bas-fonds, & ils quittent les eaux douces dès la pointe du jour, pour retourner à la mer.

C'est dans ces marais ou prairies que les chasseurs les attendent le soir, cachés dans des trous. Pour mieux les attirer, ils emploient des figures d'oiseaux appellées formes, posées sur le bord de l'eau. Ces formes sont faites avec des peaux d'oiseaux écorchés, remplies de paille ou de gazon. Le matin, lorsque ces oiseaux regagnent la mer, ils les attendent sur le rivage dans des huttes construites en pierre, & recouvertes de varec ou de terre. Quelques chasseurs, au lieu de se mettre à l'affût le soir dans les marais, les attendent dans ces mêmes huttes, pour les tirer au passage, lorsqu'ils sortent de la mer. Mais il est une circonstance particulière, où ces oiseaux sont obligés de quitter la mer pendant le jour; c'est lorsque les grands vents les en chassent, ne pouvant s'y tenir à flot. Alors ils se répandent dans les marais, & les prairies des environs. Dans ces occasions, on peut les tirer au vol en plein jour, en se tenant sur le rivage, dans les huttes dont j'ai parlé. Les oiseaux qui passent ainsi de la mer aux eaux douces, & des eaux douces à la mer, sont des *canards* de plusieurs espèces; mais il y en a quelques-uns qui restent toujours à la mer, & ne hantent point la terre: de ce nombre sont le cravant, la bernache & le digeon. On tue peu de ces derniers au fusil, si ce n'est des cravants, de la manière que je le dirai ci-après; mais il se prend beaucoup au filet des uns & des autres. Le digeon, qui est un oiseau plongeur, se prend aux filets tendus sur fond horizontalement; les autres avec des filets à trois mailles, tendus verticalement, à mer basse, à 200 toises du rivage, sur des perches plus élevées que le niveau de l'eau. Lorsque ces oiseaux sont chassés par les hautes marées, par la fin du jour, & quelquefois par des vents forcés, ils donnent dedans & s'y prennent. Quant aux cravants, il s'en tue souvent au fusil, mais ce n'est qu'à la faveur de la nuit; car le jour ils sont inabordables. On les approche alors, à marée basse, avec de petits bateaux plats, qu'on fait glisser sur la vase, ou bien on va les forcer à mer haute avec ces bateaux; mais on ne peut guères les tirer qu'au vol, ce qui réussit malgré l'obscurité de la nuit, parce que ces oiseaux volent toujours en très-grandes bandes. Par les vents forcés, les cravants, ainsi que la bernache & le digeon, au lieu de quitter la mer comme les autres, se rapprochent seulement de la côte. Alors il est possible de les surprendre, & de les tirer sur l'eau, en se cachant à marée basse, dans les rochers. Telle est la chasse des diverses espèces d'oiseaux aquatiques, du genre des *canards*, sur la côte de Poitou, vers Beauvoir, & l'île de Noirmoutier, & qui est à-peu-près la même sur les autres côtes de l'océan. Cette chasse ne peut avoir lieu sur la méditerranée, attendu que, n'ayant point le flux & reflux de l'océan, elle ne dépose point sur ses bords cette quantité de coquillages dont se nourrissent les oiseaux aquatiques; aussi n'y voit-on que très-peu de ceux de rivage. Quant aux oiseaux nageurs & plongeurs, ils ont sur les côtes de la méditerranée, comme sur celles de l'océan, l'habitude de sortir de la mer au déclin du jour, pour s'en aller passer la nuit dans les marais, lacs ou étangs voisins, soit salés, soit d'eau douce, tels qu'il s'en trouve plusieurs en Languedoc & en Provence, ce qui fournit aux chasseurs, une occasion de les tirer au vol, en se postant soir & matin aux endroits par où ils ont coutume d'aborder dans ces marais ou étangs, & d'en sortir pour retourner à la mer. (*Ext. du traité de la chasse au fusil.*)

Canards de mer.

1°. Le *Canard* Colin qu'on nomme aussi Grisard, ne se trouve que sur les bords de l'Océan; il est de la grosseur d'une Oie: sa voracité est étonnante, il avale souvent de très-gros poissons; sa chair quoiqu'indigeste nourrit l'habitant des côtes.

2°. Le *Canard* à duvet: On le regarde comme l'Edredon des Danois, & l'Egledon des François: il est plus grand que le *Canard* ordinaire, & sa femelle s'appelle Faisan de Mer, c'est de leur estomac qu'on tire ce duvet célèbre qui sert pour les lits des riches: son élasticité & sa molesse servent merveilleusement à leur volupté: c'est dans une autre vue que la nature a fait présent de ce duvet à l'Edredon: il se l'arrache lui-même dans le tems qu'il couve ses œufs, & en garnit son nid dans la vue de conserver une chaleur propre aux petits qui en doivent éclore.

Ce *Canard* se trouve particulièrement en Islande, & les habitans font un grand commerce de son duvet: au rapport d'Anderson, ils augmentent sa fécondité d'une façon singulière; c'est en plantant dans son nid un bâton d'un pied de haut: par ce moyen l'oiseau ne cesse de pondre, jusqu'à ce que ses œufs ayent couvert la pointe

du bâton, & qu'il puisse s'asseoir dessus pour les couver. Mais ce moyen de faire produire à l'oiseau une ponte surabondante, affoiblit l'animal au point de le faire mourir.

3°. Le grand *Canard* à tête rousse : Son bec est de couleur de sang, sa tête est surmontée d'une crête, & les couleurs de son plumage sont très-mélangées ; c'est à Rome qu'on le trouve le plus communément.

4°. Le *Canard* de mer à tête noire : C'est une espèce de petit Plongeon qui habite les rivages de la mer, & qui differe un peu des autres *Canards* sauvages, par le coloris des plumes & la configuration du corps.

5°. Le *Canard* droit : Cet oiseau est remarqué, parce qu'il marche toujours la tête levée.

Cet oiseau se rencontre en Angleterre.

6°. Le *Canard* de mer noir : C'est la macreuse. Voyez cet article.

7°. Le *Canard* tacheté de noir & de blanc : Il habite le creux des arbres, & on le chasse en Italie.

8°. Les *Canards* des allemands : C'est un très-bel oiseau remarquable par la largeur de son bec, & qu'on trouve dans toute l'étendue de la Suède, sur les côtes de la mer baltique, en Amérique, & sur-tout en Allemagne.

9°. Le *Canard* brun : Il y en a deux espèces ; la grande est la Pénélope des anciens : la petite est le Morillon.

10°. Le grand *Canard* & la *Cane* à tête rousse : Les naturalistes distinguent ces deux espèces des deux précédentes, quoiqu'elles ne diffèrent guères entr'elles.

11°. Le *Canard* à bec étroit : C'est le Fou, voyez ce mot.

12°. Le *Canard* de mer à queue fourchue : Il paroît particulier à la Suède, & l'hiver il en habite les provinces Boréales.

13°. Le *Canard* arctique : C'est une espèce de Chouette qui habite la partie septentrionale du duché de Cantorbéry.

14°. Le *Canard* au collier blanc : Il ressemble au *Canard* sauvage ordinaire par la configuration, & par le caractère & les inclinations à l'Oye ; on le trouve en Angleterre.

Canards de Rivière.

1°. Le *Canard* sauvage ordinaire : On l'appelle quelquefois *Canard* du levant, & il a beaucoup de rapport avec le *Canard* domestique. C'est un oiseau de passage ; il va par troupes pendant l'hiver ; il fait son nid dans les jones & dans les bruyères, sa chair est bonne : on le tue au fusil dans de grandes pièces d'eau, où on tient des *Canards* traitres, & ces pieces d'eau s'appellent des Canardières.

2°. Le *Canard* de rivière à taches rouges, noires & blanches sur les aîles : Sa figure approche de celle du *Canard* vulgaire, & son bec de celui de la Cercelle.

3°. Le *Canard* gobe-mouche : Ce mot vient à cet oiseau de la nourriture qu'il attrape sur la surface des eaux ; en marchant il suspend ses pas pour saisir les mouches, & les manque rarement ; ce *Canard*, pendant la nuit, pousse un cri semblable au gémissement humain.

4°. Le *Canard* à queue pointue : il differe de l'Edredon ; les plumes du milieu de sa queue ont deux doigts & demi de long, on le trouve près des côtes maritimes de l'Angleterre.

5°. La Sarcelle dont on a parlé ci-dessus.

6°. Le *Canard* du levant : Il est le plus petit de toute la race des *Canards*, on le trouve en Angleterre, en Suède & en Allemagne.

7°. Le *Canard* à crête noire : Sa crête est de la longueur de dix-huit lignes, ses doigts & la membrane qui les joint sont aussi d'un noir livide : cet oiseau est commun en Italie, & sur-tout à Venise, où on le nomme Capo-Négro.

8°. Le *Canard* aux pieds jaunes : Sa femelle n'a point les mêmes caractères distinctifs ; car ses pieds sont rouges.

9°. Le *Canard* gris : Son bec est sanguin & ses pieds sont pourprés.

10. Le *Canard* de Marsilly : il a quelquefois un pied de long ; il est distingué par une belle huppe jaune qu'il a sur la tête ; on le nomme aussi *Canard* huppé jaune & sarcelle huppée.

11°. Le *Canard* vert : Son plumage dont le fond est vert, est composé de petits compartimens quarrés, & ressemble à un joli parterre.

12°. Le *Canard* étoilé : La singularité de cet oiseau consiste dans une tache ovale & noire, dont ses yeux sont environnés, & dans une étoile blanche qu'il a sur le dos.

13°. La *Cane* à hautes jambes : Elle a aussi le bec aigu & le cou cerclé de blanc : quelques ornithologistes ont de la peine à la ranger dans la classe des *Canards* sauvages.

14°. La *Cane* Pénélope : C'est une espèce d'Oie qui vole sans cesse autour des lacs & des rivières.

15°. La *Cane* Petiere : Elle a la grosseur du Faisan : quelques naturalistes l'ont rangée dans

la chaſſe des Outardes : cet oiſeau eſt particulier à la France, & on l'appelle quelquefois *Canard* de Pré de France ; il ſe nourrit de graines, de Fourmis & d'Eſcargots : la delicateſſe de ſa chair, fait que les chaſſeurs la recherchent volontiers.

Canards Etrangers.

1°. Le *Canard* huppé d'Amérique : On reconnoît cet oiſeau à ſon bec rouge au milieu & tacheté de noir à l'extrémité, ſa queue eſt bleue & pourprée.

2°. Le *Canard* de Bahama : Il eſt plus petit que le *Canard* domeſtique ; on le diſtingue par une figure triangulaire de couleur d'or à la mâchoire ſupérieure.

3°. Le *Canard* de Barbarie : Il porte auſſi le nom de la Guinée & de l'Egypte, où il ſe trouve ; ſa voix, le goût de ſa chair, & ſa configuration feroient ſoupçonner qu'il tient le milieu entre l'Oie & le *Canard* : il a entre les deux yeux une arrête de la groſſeur d'une cériſe ; il ſe trouve quelquefois en France.

4°. Le *Canard* Branchu : Cet oiſeau eſt particulier à la Louiſiane : ſon nom lui vient du penchant qu'il a à ſe tenir perché ; ſa chair eſt muſquée ; ſon plumage eſt très-varié, & ſert d'ornement aux ſauvages.

5°. Le *Canard* de la Chine : Cet oiſeau eſt extrêmement ſauvage, & les chaſſeurs chinois emploient pour le prendre une méthode ſingulière ; ils mettent la tête dans une groſſe gourde percée de quelques trous, pour la commodité de la vue & de la reſpiration ; ils ſe plongent enſuite dans l'eau & nagent de manière à ne laiſſer paroître que leurs gourdes : les *Canards* accoutumés à les voir flotter ſur l'eau n'en redoutent point l'approche : mais quand les chinois ſont à portée, ils les prennent par les pattes & les tirent dans l'eau pour étouffer leurs cris & les tuer.

6°. Le *Canard* de la Côte d'or ; on le trouve dans les Savanes, ſa chair eſt faiſandée ; & ſi l'on en croit les créoles, cette odeur lui vient d'un petit peloton glanduleux qu'il a au croupion.

7°. La *Cane* d'Inde : Elle eſt plus groſſe de moitié que nos *Canes* ordinaires ; elle marche lentement, & a la voix fort enrouée : on en compte de trois eſpèces, & on pourroit y joindre encore les *Canards* de Kenabi, ſur les côtes occidentales de l'Afrique.

8°. Le *Canard* de Madagaſcar : Le coloris de ſon plumage eſt admirable, & les curieux en ont en Angleterre ; il vient ordinairement de Madagaſcar, dans les Indes orientales.

9°. Le *Canard* du Mexique : Ses cuiſſes tiennent tellement à ſon corps, qu'il n'a la force ni de marcher, ni de voler ; il ſe contente de nager aſſez peſamment. Les indiens prétendent qu'on trouve dans ſa tête une pierre précieuſe, qui ne doit être conſacrée qu'à Dieu. Les Européens ſont un peu moins crédules.

10°. Le *Canard* de Moſcovie : C'eſt la plus grande eſpèce des *Canards*. On prétend que ſa partie naturelle a un pouce de groſſeur ſur quatre ou cinq de longueur ; ſa chair eſt d'une odeur muſquée, & a un goût admirable. Les ſeigneurs ſuédois en ont toujours dans leur ménagerie.

Le *Canard* ſauvage du Bréſil a beaucoup de rapport avec le *Canard* de Moſcovie : après s'être baigné, il s'envole au ſommet des arbres pour y reſpirer un air pur & s'y ſécher.

La paſſion de l'amour cauſe aux *Canards* une eſpèce de fièvre lente : auſſi leur corps s'affoiblit & s'épuiſe extraordinairement par l'uſage des plaiſirs.

Quelques eſpèces de *Canards* font leur nid dans les arbres, & tranſportent à l'eau avec leur bec, leurs petits, dès qu'ils viennent d'éclore : cet oiſeau eſt gourmand & inſatiable ; on doit cependant lui ſavoir gré de détruire les mauvaiſes plantes & les inſectes nuiſibles, il ne dédaigne pas de ſe nourrir d'araignées, de vers & de poiſſons pourris. Sa femelle eſt ſujette à pondre des œufs monſtrueux. Quand le tems paroît orageux, il crie plus que de coutume, bat des ailes, & ſe joue dans l'eau. Le *Canard* a la voix plus foible, & moins perçante que la *Cane* ; & il tient très-long tems ſa tête ſous l'onde : quand les *Canards* veulent éluder la pourſuite de leurs ennemis, ils plongent entre deux eaux.

Outre les différentes chaſſes aux *Canards* rapportées ci-deſſus, nous devons encore faire connoître celles indiquées dans un petit dictionnaire des chaſſes & pêches.

Première chaſſe des Canards au fuſil

Le *Canard* eſt ſi ruſé & ſi défiant, qu'on ne pourroit le tuer, ſi on n'employoit que la reſſource des armes à feu ; le fuſil n'eſt donc que l'acceſſoire de cette eſpèce de chaſſe.

On choiſit un étang dont le bord ſoit éloigné des arbres ou des buiſſons d'environ deux cents pas : c'eſt-là que le *Canard* nage en liberté, il choiſit ordinairement quelque bas-fond ou quelque bord fangeux où il puiſſe barboter à ſon aiſe. Pour achever de le tromper on ſe revêt d'un habit de toile, qui deſcende depuis la tête juſqu'aux pieds ; cet habit doit avoir la couleur du poil des Vaches ou des Chevaux ; on y joint

un bonnet qui imite en quelque forte les têtes de ces animaux, & des manches pendantes, qui paroissent leurs pieds ; dans cet équipage on marche le dos courbé en présentant toujours le bout du fusil aux *Canards.* Il faut avoir soin de marcher de côté & d'autre, comme un animal qui paît, toujours en s'avançant vers les oiseaux, & dès qu'on se voit à portée, on tire les *Canards*, soit dans l'eau, soit en volant.

On ne prend point ce divertissement pendant le jour ; parce que ces oiseaux prennent l'épouvante au premier coup de fusil, & ne reviennent plus. On choisit ordinairement le matin, c'est le temps qu'ils reviennent des champs ; & on peut tirer plusieurs fois dans le même endroit, parce que les *Canards* ne reviennent pas tous en même-temps, mais par différentes bandes.

Seconde chasse des Canards au fusil.

On attache trois cerceaux avec des cordes, & on met tout autour des branches d'arbres légères, afin que la machine soit portative : il faut observer que les branches soient ajustées de manière qu'une personne qui y est renfermée ne puisse être vue par le gibier qu'elle chasse : elle s'avance ensuite au petit pas, & approche les *Canards* d'aussi près qu'elle veut pour les tirer sûrement. Cette machine épargne aux pauvres les frais de l'habit de toile, & rend cette chasse aussi sûre que la précédente.

On prend de même les Hérons, les Cignes, les Grues, les Cigognes & presque tous les oiseaux aquatiques. Cet artifice est de l'invention de l'auteur des ruses innocentes.

Chasse des Canards à la glu.

Prenez deux ou trois livres de la plus forte glue, brouillez-la avec un peu de paille brûlée & battez le tout ensemble ; vous en frotterez ensuite une corde un peu grosse & longue de quinze à vingt pieds : il faut que cette glu y forme une couche assez épaisse, pour arrêter les aîles vigoureuses des *Canards.* Vous entrez après dans l'eau tout botté ; ou bien montant dans un petit bateau, vous portez votre corde dans les joncs ou roseaux, où les oiseaux que vous voulez prendre ont choisi leur retraite. Là, vous plantez deux piquets, vous les enfoncez jusqu'à ce que les bouts sortent à fleur d'eau ; & vous y attachez votre corde bien tendue, en y liant d'espace en espace de petits paquets de jonc sec pour la soutenir sur l'eau. Vous pourrez tendre ainsi plusieurs cordes si vous voulez multiplier votre capture. Vous vous retirez ensuite avec votre bateau sur le bord de l'eau, en attendant que votre proie donne dans le piége.

Les *Canards* qui ne se doutent point de l'artifice, viennent heurter la corde, & s'embarrassent les plumes des aîles ; plus ils font d'efforts, plus le piége devient inévitable ; ils tombent enfin en voulant prendre leur vol & se noyent.

Chasse des Canards avec les Nappes.

On appelle nappes, des filets formés de mailles en lozange de trois pouces de large, dont la levure est d'environ quarante mailles, & la longueur de dix à douze toises ; la largeur suit la levure : on les teint en brun & on les trempe à l'huile pour qu'ils résistent mieux à l'humidité.

Les nappes ne se tendent que dans un endroit où il y ait au moins un demi-pied d'eau ; car dès que le piége est découvert, il devient inutile.

Les guédes de ces filets doivent être de fer, & fortes à proportion de la longueur ; ou si on ne les fait que de bois, il faut du moins, à cause de leur légèreté, mettre du plomb au pied pour faire enfoncer la corde dans l'eau plus promptement : ces précautions empêchent aussi que, le filet étant versé, les *Canards* ne plongent par-dessous, & ne s'échappent.

Outre les nappes, on doit avoir des *Canards* sauvages apprivoisés qui servent d'appelans, & on prend autant de mâles que de femelles ; celles-ci feront attachées par les pieds, les unes au-devant du filet, & les autres derrière, pour manger le grain qu'on leur jettera dans l'eau ; on retiendra les mâles dans la loge, & dès qu'il passera une bande de *Canards*, on s'empressera à en lâcher un qui ira les joindre, croyant trouver sa femelle ; mais quand il ne la verra point, il l'appellera : la *Cane* qui l'entend du filet où elle est attachée, répond à sa voix : le mâle accourt aussi tôt, & entraîne tous les autres qui le suivent dans le piége ; dans ce moment on fait jouer le filet & presque toute la bande se trouve prise, on les tue aussi-tôt, excepté les *Canards* privés qu'on reconnnoît à un morceau de drap rouge qu'on leur attache à la jambe.

Il arrive quelquefois que le mâle qu'on a lâché n'entend pas la voix de sa femelle, soit à cause du vent contraire, soit parce qu'elle est trop éloignée : dans ce cas il ne faut pas balancer à donner le vol à un autre *Canard* pour ramener la bande ; il faut dans cette chasse savoir faire à propos quelque sacrifice. Le tems le plus fa-

vorable pour prendre les *Canards* aux filets, eſt le tems du brouillard ou des petites pluies.

Chaſſe des Canards au lacet.

Cette chaſſe ſe fait dans les prairies où les eaux ſont débordées & dans tous les endroits où il n'y a pas plus d'un pied & demi d'eau.

On répand pluſieurs fois du grain dans ces endroits pour y attirer les *Canards* : quand on les a aſſez amorcés, on prend des lacets faits de trois crins de Cheval ; on en tend, ſi l'on veut, deux ou trois douzaines, & on les attache deux à deux à un piquet de deux bons pieds de longueur. Vos piquets doivent être fichés en terre, de manière que le bout ſupérieur ſoit un peu caché dans l'eau : les *Canards* s'y prendront aiſément, ſoit par le cou, ſoit par les pieds, quand ils y viendront barboter. Vous aurez ſoin, quand vos filets ſeront tendus, d'y jetter encore du grain pour attirer plus ſûrement votre gibier.

Les chaſſeurs tendent ces lacets d'une autre façon encore ; ils prennent un piquet de deux pieds de long, ils le percent en croix du côté du gros bout, & paſſent dans chaque trou un bâton de la groſſeur du petit doigt, & long de deux pieds : ces deux bâtons doivent entrer avec force. Ils prendront enſuite les lacets de crin, dont nous avons parlé plus haut, & en attachent deux ou trois à l'extrémité de chaque bâton : ils portent la machine ainſi accommodée à l'endroit où ils veulent tendre leur piége, & la piquent fortement en terre, de manière que l'eau couvre les bâtons, & que les lacets ſurnagent. Le grain doit être ſemé à l'ordinaire tout autour ; & ſi par hazard la longueur des herbes en empêchoit l'effet, on y remédieroit en plaçant des pierres plates autour des piquets, & en les couvrant de grains. Chaque piquet doit être éloigné au moins de ſept ou huit pieds.

Chaſſe des Canards aux hameçons.

On prend des hameçons un peu forts ; l'appât qu'on y met doit être des morceaux de pain ou de chair, des fèves, des Vers de terre, des Grenouilles ou de petits poiſſons : on attache ces appâts avec une ficelle de la longueur de ſix ou ſept pieds, & placés confuſément : il ſuffit que dans l'endroit où vous tendez votre piége, il y ait un pied & demi, ou deux pieds d'eau.

Pour être plus ſûr de votre entrepriſe, jettez du grain deux ou trois jours de ſuite dans l'endroit où vous devez planter vos piquets ; les *Canards* amorcés viendront ſe prendre, comme les plus ſimples poiſſons.

Chaſſe des Canards au tric-trac.

On appelle tric-trac le bruit que font pluſieurs chaſſeurs pour effaroucher les *Canards* & autres oiſeaux aquatiques qu'ils veulent faire donner dans leurs panneaux. Cette chaſſe ſe fait au mois de juillet, lorſque la mue des oiſeaux aquatiques les empêche de voler.

Les chaſſeurs ſe partagent pour cet exercice ; les uns reſtent dans les bateaux le long des bords de l'eau ; les autres ſe dépouillent, & ſe placent dans les grands roſeaux qui ſont autour de l'étang où ſe fait la chaſſe.

On tend d'abord des panneaux d'eſpace en eſpace & éloignés d'environ cinq cens pas ; ces panneaux ſont des filets compoſés de pluſieurs pans de mailles quarrées ou en lozange.

On ſe munit enſuite d'un grand bâton qui ſert de perche pour conduire le bateau, & on commence le tric-trac en allant doucement ; c'eſt alors qu'on voit les oiſeaux dont les petits commencent à eſſayer leurs aîles, marcher devant les chaſſeurs au bout des panneaux. Pendant cette manœuvre, d'autres perſonnes obſervent quand les *Canards* donnent dans le piége : quand on eſt arrivé aux premiers panneaux, on paſſe outre, & il y a peu de *Canards* qui puiſſent échapper à la pourſuite du grand nombre de chaſſeurs qu'on employe à cet exercice.

Voyez planche 23 des chaſſes, tome 9 des gravures des arts & métiers, & l'explication à la fin de ce volume.

Canard domeſtique.

Le *canard* domeſtique eſt très-privé, quoiqu'il vienne originairement d'œuf de *canard* ſauvage.

Le mâle qui eſt le *canard*, ou *malard* proprement dit, eſt un peu plus gros que la femelle. Son envergure eſt de trois pieds. Il pèſe depuis deux livres juſqu'à trois. Les couleurs de ſon plumage ſont belles, brillantes & variées. La femelle appellée *cane* eſt communément griſâtre. Le *canard* a les jambes plus courtes, & le bec d'un jaune vert, large, terminé par une eſpèce de croc ou clou. La couleur des pattes ou doigts qui ſont unis par une membrane, eſt orangée. Sa marche paroît gênée ; il ſe lève peu de terre pour voler.

On appelle ce *canard*, *barboteux*, parce qu'il ſe veautre dans les lieux bourbeux, dans les ruiſſeaux, aux bords des étangs & des marais où il trempe ſon bec, pour y chercher ſa nourriture. Il eſt ſi glouton, qu'il fait ſouvent des efforts pour avaler une grenouille entière ; mais ſouvent il en eſt étranglé. La *cane* fait d'une ſeule ponte quinze ou vingt œufs auſſi gros que ceux des poules, qui ont la coquille un peu plus épaiſſe.

Le *canard* privé est employé dans les canardières pour attirer les sauvages, on lui donne alors les noms de *canard traître* ou d'*appellant*.

Le *canard domestique hupé* a le plumage du dos grisatre, & celui du ventre est blanchâtre.

Canard domestique à bec crochu ou *courbé*. Il est extérieurement semblable au *canard* domestique vulgaire. Son bec d'un vert pâle est seulement plus long, plus large à l'extrémité & un peu recourbé en dedans, sa tête moins grosse, les oreilles petites comme dans toutes les espèces d'oiseaux aquatiques.

CANARDS MULETS. Les *canards* ordinaires ont un cri qui est perçant, & devient désagréable lorsqu'on les élève dans des cours trop près de la maison : de plus ils ont toujours besoin, pour bien réussir, de beaucoup d'eau. Mais on peut s'en procurer une espèce qui sera plus grosse que les *canards* ordinaires, qui réussit bien dans des endroits où il n'y a point de mare ni d'eau courante, & qui ont l'avantage, pour la tranquillité de la maison, de ne faire presque point de bruit, car leur cri est semblable à une voix éteinte, ce qui est cause que bien des personnes leur donnent la préférence dans leur basse cour.

Pour se procurer ces *canards mulets* ainsi nommés, parce qu'ils ne peuvent point engendrer, il faut avoir un mâle de *canard* des Indes, que l'on mettra avec des femelles de *canards* ordinaires, alors ces femelles produiront l'espèce de *canard mulet* dont nous parlons. Il ne faut point souffrir dans la basse-cour de *canard* de l'espèce commune, car le *canard* de l'Inde batteroit les autres, & ils se tueroient. Il n'y a point d'animal si hargneux, ni si jaloux que ces *canards* d'Inde : ils attaquent les coqs, & jusqu'au plus gros d'Inde ; en un mot tous les mâles de la volaille d'une basse-cour. Ces espèces de *canards mulets* sont très-voraces ; mais leur chair est beaucoup plus délicate, & d'un bien meilleur goût que celle des *canards* communs, c'est ce qui rend curieux d'en avoir & d'en élever. Quant aux *canards* des Indes, ils ne sont pas agréables à manger, parce qu'ils ont un fumet particulier à leur espèce, & tenant du goût du musc qui deplait à beaucoup de gens.

CANARDIERE, nom d'un grand fusil avec lequel on chasse aux *canards* ; on peut tuer, d'un coup ordinaire, à cent cinquante pas.

CANARDIERE, f. f. (Chasse.) lieu couvert & préparé dans un étang ou un marais, pour prendre les canards sauvages.

Voici la description d'une *canardière*, avec son réservoir ou bassin, canaux, cages à apprivoiser les canards, filets & allée d'arbres, construite par Guillaume Ockers, située sur une espèce de petite île, environnée d'un côté des dunes, & de l'autre côté fortifiée d'une digue, faisant un ovale dans la mer, occupant environ sept arpens de terrein sur le Queller Duyn, proche le Helder & le Tessel en Hollande.

Le bassin ou réservoir où les canards se jettent ou tombent, représente un hexagone, contenant trois cens trente-cinq toises d'eau, où sont habituellement environ six cens de ces oiseaux, savoir, deux cens à qui on a tiré les grosses plumes d'une aile, afin qu'ils ne puissent plus voler, mais rester toujours dans le réservoir, aux autres quatre cens on a seulement coupé les plumes volantes dont il sera parlé ci-dessous, après qu'ils sont apprivoisés & instruits sur un petit bois flottant, à faire leur devoir pour séduire les sauvages. Il y a aussi six canaux courbés en corne de bouc, longs de douze toises du côté du rond de extérieur, avec une barrière de roseaux, qui forme un petit talus au-dedans du canal d'un bout à l'autre ; & du côté intérieur qui est courbé, avec dix petites barrières d'environ une toise de longueur, qui passent l'une devant l'autre ; & à chaque barrière une autre petite barrière, où les chiens doivent sauter, pour conduire les oiseaux sauvages.

Les six bords unis du bassin, qu'on nomme place du repos, destinés pour donner à manger aux oiseaux apprivoisés, & les faire reposer, font un croissant de lune : son milieu est large de 27 pieds : il y a de petites digues par dessus ces digues, des barrières de roseaux d'un bout à l'autre ; & au milieu un trou, avec une planche, qui s'ouvre & se ferme, où les petits chiens peuvent venir sur la place du repos. Les susdits canaux sont hauts, & larges de 17 pieds, & se courbent en arrière, où le filet est posé à quatre pieds en hauteur, & il a un arc couvert de petites lattes de quatre en quatre pieds, large de dix-sept pieds à l'embouchure, & élevé au-dessus de l'eau de dix-sept pieds au milieu, & ainsi en diminuant jusqu'au derrière à la hauteur de quatre pieds, où est étendu d'un côté à l'autre un filet goudronné, dont les mailles sont si étroites, que le moindre oiseau qu'on a coutume de prendre à la *canardière*, n'y pourroit passer.

Au bout & environ à la distance de sept pieds de l'un des canaux, est une cage destinée à apprivoiser les canards : c'est un quarré d'eau environné de verdure, pour élever & apprivoiser l'oiseau sauvage, & lui apprendre à manger ; cette cage est environnée d'une barrière assez haute pour qu'un homme puisse facilement y présenter la moitié de sa personne, afin que l'oiseau s'accoutume à le voir.

Les allées sont plantées de toutes sortes d'arbres & arbrisseaux, savoir, entre les canaux, sur des alignemens en quarré, à quatre pieds de distance l'un de l'autre, ensorte qu'il n'y reste

qu'un passage étroit auprès de la barrière, pour chasser les canards dans les canaux; ce qui fait un bois fort sombre, où il se trouve une allée en cercle avec des arbres fruitiers, large de quinze pieds. Le reste du terrein est planté en allées de traverse & en croix, larges de quinze pieds de chaque côté, avec des haies fort élevées: & dans les parcs intérieurs, comme entre les canaux, sont toutes sortes d'arbres pour former un haut & sombre bocage, afin que les hommes ne soient point apperçus ni découverts des oiseaux sauvages, & pour donner du calme dans les canaux & réservoirs.

A l'égard de la prise, voici comment elle se fait avec les six cens oiseaux sauvages mentionnés ci-dessus, qui sont apprivoisés. Les deux cens auxquels on a ôté les grosses plumes d'une aile, sont ainsi affoiblis, afin qu'ils restent toujours dans l'eau: pour les autres, dont les grosses plumes sont coupées, on les apprivoise dans la cage; puis avec de la graine de chanvre sur un petit bois flottant, on les accoutume à aller d'un canal à l'autre, en se remuant & faisant du bruit dans le bassin pour encourager les sauvages, ce qu'on appelle chasser à la *canardière*.

Les plumes de ces canards dont nous avons parlé ci-dessus, étant tombées & crues de nouveau, ils deviennent en état de voler dehors: & s'entremêlant avec les oiseaux sauvages, ils les mènent à leur retour au réservoir, qui les conduit aussi sur le bois flottant, au canal le plus près sous le vent: l'homme de la *canardière* se doit toujours servir d'une tourbe brûlante, quand il doit aller au-dessus du vent, afin que les oiseaux sauvages n'en sentent rien; alors on fait passer le petit chien par une des barrières sur la digue de la place de repos, les oiseaux sauvages sont très-attentifs à regarder les chiens; plus ces chiens sont velus & bigarrés, particulièrement d'une bigarrure rouge, foncée & blanche, mieux ils valent pour cette chasse. Les oiseaux suivent, tant en nageant qu'en volant, continuellement les chiens, qui sont aussi toujours en mouvement, & sautant d'un barrière au-delà de l'autre, reçoivent toujours du chasseur pour les encourager, un petit morceau de fromage frais, & se montrent continuellement tout de nouveau, jusqu'à ce qu'ils parviennent & arrivent à l'endroit le plus étroit du canal, & qu'ils se soient fourrés dans la nasse qui est derrière, laquelle alors est élevée; & l'oiseau, étant pris, on lui tord le cou.

Pour bien nourrir les oiseaux apprivoisés, il faut leur donner du bled, du seigle, de l'orge, & sur-tout du chénevi.

CANELUDE, ou CANELADE, s. f. (Fauconnerie) espèce de curée, composée de canelle, de sucre, & de moelle de héron. Les fauconniers préparent cette curée & la donnent à leurs oiseaux, pour les rendre plus heroniers, plus chauds & plus ardens au vol du héron.

CANINANA, serpent de l'Amérique qui, quoique venimeux, craint l'homme, & s'en laisse toucher & manier comme un animal domestique. Sa longueur est d'un à deux pieds. Il a le dos verdâtre, & le ventre jaunâtre. On dit que les naturels du pays & les africains vont à la chasse de ce serpent, parce qu'ils le mangent, après en avoir coupé la queue.

CANE-PETIERE, ou CANE-PETRACE; cet oiseau ne diffère de l'outarde que par sa taille, qui est beaucoup plus petite, n'étant pas plus grosse qu'un faisan, & par quelque variété dans le plumage; aussi M. Buffon lui a-t-il assigné le nom de petite outarde. C'est un oiseau de passage, qui arrive en France au mois d'avril, & s'en va aux approches de l'hiver. Elle vole à-peu-près, comme le canard sauvage, & c'est de là, sans doute, que lui vient la dénomination de *cane*; car, du reste, elle n'a, dans sa figure, rien de commun avec le canard. Quant à l'addition de *pétière*, les naturalistes varient sur son etymologie: les uns veulent que cet oiseau pète en partant; d'autres avec plus de vraisemblance, ne voient dans ce surnom, que la traduction altérée du latin *pratensis*; car la *cane-pétière* est appellée en latin *anas pratensis* ou *campestris* (cane des prés ou des champs). Mais laissons-là cette discussion, assez indifférente pour les chasseurs, & revenons à la description de l'oiseau.

La *cane-pétière* se plaît dans les prés, les sainfoins, les lusernes, les orges, les avoines, & on ne la trouve jamais, dit-on, dans les blés ni les seigles. Le mâle se distingue de la femelle par un double collier blanc, & quelques différences dans le plumage. La femelle pond, au mois de juin, trois ou quatre œufs.

Ces oiseaux ne vont point en troupe, excepté dans le tems où ils s'apprêtent à partir; hors ce tems, on les trouve seuls, ou deux à deux; lorsqu'on les fait lever, ils vont se remettre à peu de distance, mais il est très-difficile d'en approcher. Ils se nourrissent d'herbes & de grains, comme l'outarde, & en outre, de scarabées, de fourmis & de petites mouches. Leur cri est brout ou prout, & c'est la nuit, sur-tout, qu'ils se font entendre. Ils sont assez communs en Beauce & en Berry; le canton de cette dernière province où il s'en voit le plus, est entre Bourges & Châteauroux, dans un espace d'environ douze lieues. Il s'en trouve quelques-uns en Normandie, mais ils sont fort rares.

M. de Buffon incline à croire que cet oiseau est particulier à la France, qui paroît être son pays

naturel, ne se trouvant point en Allemagne, ni dans les pays du nord, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est par un effet du hazard, & très-rarement en Italie. Mais lorsque cet illustre naturaliste écrivoit ainsi, n'avoit pas encore paru l'histoire naturelle des animaux de la Sardaigne, qui n'a été publiée qu'en 1776. Elle nous apprend que la *cane-pétière* est non seulement commune dans cette isle, mais qu'elle y reste toute l'année, au lieu qu'elle n'est que de passage en France; qu'en hiver, on y rencontre ces oiseaux par compagnies, quelquefois de quinze; ce qui est encore contradictoire avec ce que disent nos naturalistes françois: savoir, que ces oiseaux vont toujours seuls ou deux à deux, excepté lorsqu'ils se disposent à partir. Enfin, l'auteur assure qu'on voit des petits dès le mois de mai; ce qui prouve que la ponte de ces oiseaux ne se fait pas dans le mois de juin, si ce n'est qu'elle soit beaucoup plus avancée en Sardaigne qu'en France.

J'observerai encore que la *cane-pétière* n'est pas aussi rare en Italie que l'a cru M. de Buffon; & que celle que Ray vit au marché de Modène, n'étoit pas un phénomène dans ce pays. Redi en parle comme d'un oiseau connu en Toscane, dans son traité de la génération des insectes, sous le nom de *gallina pratajuola* (poule des prés), nom qui s'adapte mieux à sa conformation que ceux de *cane-pétière* & d'*anas pratensis*. Je sais, d'ailleurs, qu'elle n'est pas fort rare dans la campagne de Rome, où elle est connue sous le même nom. Elle est assez commune en Espagne, où on l'appelle sison. (*Extrait de la chasse au fusil.*)

CANUT, cet oiseau se trouve principalement dans les provinces septentrionales de l'Angleterre où il est nommé *Knot*. Il est de la grosseur à peu-près du bécasseau. Il a à chaque côté de sa tête une bande blanche, au-dessus de laquelle en est une autre d'un brun foncé. Il est varié de blanc & de cendré brun par des taches qui imitent un croissant à la partie inférieure du dos. Cet oiseau se nourrit sur les bords des eaux; il est excellent à manger, lorsqu'il est gras.

CAPARACOCH; oiseau de proie de la baie d'Hudson. La longueur de ses aîles & de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête & de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes. Cependant il vole, chasse, & prend sa proie en plein jour comme les autres oiseaux de proie. Son bec est semblable à celui de l'épervier, sans angles sur les côtés. Il est luisant & de couleur orangée. couvert presqu'en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées & grises, comme la plupart des espèces de chouettes. Il a les jambes & les pieds couverts de plumes fines, douces & blanches comme celles du ventre traversées de lignes brunes plus étroites & plus courtes. Ses ongles sont crochus, aigus & d'un brun foncé.

CAPITAINERIE, f. f. nom de dignité qui avoit lieu avant le règne de la liberté & de l'égalité par rapport au commandement des gardes-côtes & de chasse, & à l'entretien des forêts & de tout ce qui concerne les chasses. La *capitainerie* se disoit d'un certain canton sur l'étendue duquel le capitaine des chasses accordoit ou refusoit la permission de chasser, & devoit veiller à ce qu'il fût bien fourni de gibier.

CAPIVERD, ou CAPIVARD, animal quadrupède, espèce d'amphibie fort connu au Brésil & au cap de Bonne-Espérance. Il est à-peu-près de la grosseur d'un cochon d'un an. Sa tête a la forme de celle du lièvre; ses yeux sont petits & vifs. Il a les dents aiguës & n'a point de queue. Son poil est blanchâtre, court, menu & roide. Ses pieds sont armés d'ongles fort pointus qui lui servent à monter sur les arbres & à en descendre. Il peut, étant grimpé sur des branches, s'asseoir sur ses pattes de derrière & manger les fruits, à la manière des singes. Il arrache les plantes & en ronge les racines. Cependant, il vit aussi facilement dans l'eau que sur la terre. Les nègres lui font la chasse pour défendre leurs plantations: ils sont d'ailleurs très-friands de la chair de cet animal.

CAPPA. Animal étranger plus grand qu'un Ane; noir, velu, féroce; il dévore les Chiens & détruit les troupeaux: sa figure est hideuse; il a le front large & nud. L'ongle de ses pieds est semblable à un talon.

CARACAL. Ce mot signifie, dans les langues orientales, *Chat aux oreilles noires*. Le quadrupède dont il est ici question, ressemble au Lynx par la grandeur du corps, par l'air de la tête & par un long pinceau de poil noir qu'il a à la pointe des oreilles: on ne doit point cependant le confondre avec lui, parce qu'il a le naturel plus féroce & qu'il ne se trouve que dans les climats chauds.

Cet animal est si sauvage qu'il cherche toujours à se cacher, & si féroce qu'on ne pourroit l'approcher impunément; il est commun en Barbarie, en Arabie & dans tous les pays qu'habite le Lion & la Panthère; comme eux il vit de proie, mais à cause de sa foiblesse, il a peine à se procurer sa subsistance: il s'éloigne de la Panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit volontiers le Lion, profite de ses restes, & quelquefois même l'accompagne d'assez près, parce que la légéreté avec laquelle il grimpe sur les arbres le dérobe à la colère du Lion: voilà l'origine du nom

nom de *Pourvoyeur du Lion* qu'on a donné au *Caracal* : c'eſt ce qui a fait qu'on a dit de ce roi des quadrupèdes, que ne ſe ſentant pas l'odorat aſſez fin, il ſe ſervoit du *caracal* pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageoit enſuite la dépouille avec ſon pourvoyeur.

Le *caracal* eſt de la grandeur du Renard, mais il a beaucoup plus de force & en même tems de férocité; on l'a vu aſſaillir, déchirer & mettre à mort en peu d'inſtans un Chien d'aſſez grande taille qui combattoit avec courage pour défendre ſa vie.

On apprivoiſe ce quadrupède très-difficilement; cependant, quand il eſt pris jeune & élevé avec ſoin, on le dreſſe à la chaſſe qu'il aime paſſionément, & à laquelle il reuſſit pourvu qu'on ait ſoin de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui ne puiſſent lui réſiſter; on s'en ſert dans les Indes pour prendre les Lièvres, les Lapins, & même les grands Oiſeaux.

CARACARA. C'eſt un oiſeau des Antilles, de la groſſeur d'un Chapon; il a le cou plus long que celui d'un Coq; ſon bec & ſa tête approchent de ceux du Corbeau; les plumes qui lui couvrent le cou & le poitrail, ſont d'un beau bleu luiſant; ſon dos eſt d'un gris brun, ſes ailes & ſa queue ſont courtes & d'un beau noir. Cet oiſeau eſt jaloux & hargneux, ne ſouffrant aucun autre oiſeau libre dans la même maiſon? On élève le *caracara* comme étant agréable à la vue, & ayant une chair auſſi délicate que celle des Faiſans de France.

CARAGUE, ou CARAQUE, quadrupède du Bréſil qui reſſemble au Renard; il a un ſac ſous le ventre où il porte ſes petits, qui ſont au nombre de ſix ou ſept; il les nourrit juſqu'à ce qu'ils ſachent manger : cet animal chaſſe la nuit, & mange les poulets. Les Indiens le tuent pour arrêter ſes ravages plutôt que pour le faire ſervir d'alimens.

CARANCRO, ou CARANCRE, eſpèce de Vautour de la Louiſiane qu'on pourroit faire ſervir à la fauconnerie; il reſſemble au Dindon par ſa groſſeur, par la forme de ſa tête & par ſon plumage : ſon bec eſt crochu & ſes ſerres ſont armées de griffes; cet Oiſeau ſe plaît davantage à dévorer la chair morte qu'à pourſuivre le gibier vivant. Le roi d'Eſpagne a défendu, ſous des peines conſidérables, de tuer les *carancro*, parce qu'ils mangent les débris des Bœufs ſauvages dont les eſpagnols ſont une très-grande deſtruction.

CARBATINE, ſ. f. (Chaſſe) On donne ce nom en général à toute peau de bête nouvellement écorchée.

CARCAJOU, ſ. m. animal carnaſſier de l'Amérique ſeptentrionale. Il pèſe environ trente livres, & il a deux pieds ſeulement depuis le bout de ſon muſeau juſqu'à la première vertèbre du cou. La couleur du *carcajou* eſt plus ou moins noire ſuivant les endroits qu'il habite. L'eſpèce en eſt fort rare, parce qu'on cherche autant qu'il eſt poſſible de la détruire. Dès qu'il ſe ſent pris par un chaſſeur ou bleſſé, il rugit & ſoufle comme le Chat. Il rampe plutôt qu'il ne marche; c'eſt le moins agile de tous les animaux carnaſſiers. Cependant il attaque le Caſtor & l'Orignac; il guette ſa proie, & ne la quitte point qu'il ne l'ait domptée. Cet animal eſt plein de ruſes. Il rompt les filets, il détend les pieges, il coupe la corde des fuſils qu'on arrange pour le tuer, & il mange ſans péril l'appât deſtiné à l'attirer.

CARDINAL, ſ. m. oiſeau de l'Amérique dont le plumage eſt d'un rouge éclatant, garni derrière la tête d'un petit capuchon en forme de camail. Le plumage des ailes & de la queue eſt noir. Cet oiſeau eſt de la groſſeur d'un Merle. Il a le bec gros & fort noir. Le *cardinal* ſiffle d'un ton haut, perçant, net & diſtinct. Ce qui rend ſon ramage moins agréable dans un appartement que dans les bois. On dit que le *cardinal* a l'inſtinct de faire en été ſes proviſions de grains pour l'hiver.

ÇA-REVAU, cri de chaſſe, c'eſt-à-dire que le Cerf s'en retourne dans ſon pays.

CARIAMA, ſ. m. Cet oiſeau habitant des marais du Breſil, eſt de la grandeur du Héron. Son bec d'un jaune rembruni eſt court & forme un cône courbé; il a au-deſſus du bec une crête d'un noir varié de cendré. Ses yeux ſemblent être d'une couleur d'or qui contraſte merveilleuſement avec le gris, le brun & le roux dont tout ſon corps eſt panaché. Cet oiſeau ne s'appuie en marchant que ſur les trois doigts de devant.

CARIBOU, ſ. m. animal ſauvage du nord de l'Amérique. Il a les ongles plats & fort larges, garnis d'un poil rude entre deux qui l'empêche d'enfoncer dans la neige, ſur laquelle il court avec une rapidité extrême. Le *Caribou* des forêts épaiſſes a les cornes fort petites; celui des forêts claires les a fort grandes. Le Carcajou lui fait continuellement la chaſſe.

CARINDE, magnifique oiſeau de l'Amérique, qui eſt de la grandeur d'un Corbeau, dont le plumage, depuis le ventre juſqu'au goſier, eſt d'un jaune d'or, & dont les ailes & la queue ſont de couleur d'azur : cet oiſeau a auſſi quelque rapport avec le Perroquet par la forme du bec, par la tête & par les pieds. Il n'eſt point farouche; pendant le jour, il ſe tient ſur les

arbres, proche les cabanes des Indiens, & le soir, il se retire dans leurs cabanes ou dans les bois : le matin ces oiseaux ne manquent jamais de revenir à leur ancien gîte & y restent comme des Pigeons privés. Les sauvages font grand cas des *Carindes* : ils leur arrachent des plumes trois ou quatre fois l'an pour faire des bonnets, garnir des boucliers & orner des tapisseries.

CARNACIERE, nom donné à un bissac de filet qu'on nomme aussi Panetiere. Il sert aux chasseurs pour mettre d'un côté les provisions de bouche & de l'autre le gibier.

CARRELET, espèce de filet léger, qui sert à prendre les petits oiseaux.

CASEMATE, trou d'environ deux pieds de diamètre, dans lequel les Blaireaux & Renards font tête aux Bassets.

CASOAR ou CASUEL, s. m. grand oiseau des Indes. On ne connoissoit pas cet oiseau en Europe avant l'an 1597. Cependant, il fut envoyé un *Casoar* à la ménagerie de Versailles en 1671 où il a vécu quatre ans. Le midi de la partie orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du *Casoar*; il s'en trouve aussi dans les îles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra. La tête du *Casoar* est petite eu égard à sa taille & garnie de plumes. Il a une crête en forme de casque qui n'est que le crâne allongé, & une sorte de corne de couleur obscure. Son regard est vif, ses yeux sont grands, ainsi que ses oreilles. Son bec a une grande ouverture, son aspect est farouche & menaçant.

Ses plumes ressemblent à du crin ; elles ont deux tiges qui sortent du même tuyau & les barbes sont dures, pointues & luisantes. Au bout des ailes il y a cinq piquants courbés en arc, qui sont dans la même proportion que les cinq doigts de la main humaine. L'animal peut les redresser à volonté & s'en servir comme de défenses, quand on veut l'approcher.

Cet oiseau avale tout ce qui se présente, quelquefois même des pommes de la grosseur du poing qu'il rend aussi entières qu'il les avoit avalées.

Le *Casoar* est après l'Autruche le plus massif de tous les oiseaux. On voit au cabinet d'histoire naturelle un *Casoar* de plus de cinq pieds.

CASSE-NOISETTES, nom d'un oiseau qui a un pied de long, un bec de deux pouces, des jambes courtes, des griffes recourbées, & un plumage nuancé de rouge & de blanc. Cet oiseau fait son nid dans le creux des arbres, dont il retrécit l'entrée avec de l'argile. Il se nourrit d'insectes. Il a une adresse singulière pour fendre les noisettes & en tirer l'amande qui fait ses délices.

CASTAGNEUX, espèce de Plongeon qui est beaucoup plus petit que le Plongeon ordinaire. Cet oiseau se trouve sur les étangs & rivières : sa chasse est difficile, parce qu'il plonge continuellement.

CASTOR, s. m. animal qu'on nomme aussi Bièvre sur les bords du Rhône, de la Cèse, & du Gardon.

Le *Castor* est un animal amphibie assez court & ramassé, bas sur jambes, ayant des membranes aux pieds de derriere seulement, & se servant de ceux de devant comme de mains, avec autant d'adresse que l'Ecureuil. Il a le museau un peu pointu, les oreilles courtes, & la tête menue à proportion du corps. Sa longueur ordinaire est de trois pieds, depuis l'extrémité du museau jusqu'à la naissance de la queue, dont la forme est singulière : elle est longue d'un pied, épaisse d'un pouce, & large de cinq ou six, recouverte d'écailles & d'une peau toute semblable à celle des gros poissons. C'est cette queue qui sert de truelle à ceux de l'Amérique pour enduire & maçonner ces habitations merveilleuses, tant celebrées par les voyageurs & les naturalistes. Les plus gros *Castors* pèsent cinquante à soixante livres. Leur fourrure est ordinairement de couleur de marron, plus ou moins foncée, suivant la température du climat qu'ils habitent. Plus on avance vers le nord de l'Amérique, plus ils sont bruns, & dans les contrées du nord les plus reculées, ils sont tout noirs. Il s'en trouve aussi quelques-uns tout blancs; les fourrures des noirs sont les plus belles & les plus estimées.

Le *Castor*, dit M. Buffon, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paroît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles. Il paroît inférieur au Chien par les qualités relatives qui pourroient l'approcher de l'homme : il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne. Souvent renfermé dans lui-même, il ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables ; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruse, pas même assez de défiance pour éviter les piéges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne fait pas même se bien défendre ; il prefère la fuite au combat.

Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude & de dispersion, il ne paroîtra pas pour les qualités intérieures au-dessus des autres animaux. Il n'a pas plus d'esprit que le Chien, de sens que l'Eléphant, de finesse que le Renard, & il est plutôt remarquable par les singularites de

conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures.

Il est le seul parmi les Quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale & couverte d'écailles, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, & en même temps les doigts séparés dans ceux du devant qu'il emploie comme des mains pour porter à la bouche; le seul qui ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paroisse en même tems tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures; il fait la nuance des Quadrupèdes aux poissons, comme la Chauve-Souris fait celle des Quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seroient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savoit tirer de cette conformation, qui nous paroît bizarre, des avantages uniques & qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les *Castors* commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre & de plusieurs côtés; & forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, & c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates & qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue; mais dans les eaux courantes & qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée, & par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau qui se soutient toujours à la même hauteur : la chaussée traverse la rivière comme une écluse, & va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre vingt ou cent pieds de longueur, sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paroît énorme pour des animaux de cette taille; mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre, pour en faire la pièce principale de leur construction : cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme. Ils le scient, ils le rongent au pied & sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de tems & le font tomber du côté qu'il leur plait, c'est-à-dire en travers de la rivière, ensuite ils coupent les branches de la cîme de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau & le faire porter par-tout également.

Ces opérations se font en commun : plusieurs *Castors* rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches, lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même tems les bords de la rivière, & coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse : ils les dépècent, & les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux; ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, & ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car pour dresser ces pieux & les mettre dans une situation à-peu-près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière ou contre l'arbre qui la traverse, que d'autres plongent en même tems, jusqu'au fond de l'eau, pour y creuser avec les pieds de devant un trou dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout.

A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds & battent avec leur queue, ils la portent dans leur gueule & avec les pieds de devant, & ils en transportent une si grande quantité qu'ils en remplissent tous les intervalles de leurs pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, & tous plantés les uns entre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière; il est rempli & maçonné par-tout : les pieux sont plantés verticalement du côté de la chûte de l'eau : tout l'ouvrage est, au contraire, en talus du côté qui en soutient la charge; ensorte que la chaussée qui a dix ou douze pieds de largeur à la base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non-seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids & en rompre les efforts. Au haut de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou baisser; & lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites, il se fait quelques brêches à leur digue, ils savent les réparer, & travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Les habitations des *Castors* sont des cabanes ou plutôt des espèces de maisonettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang, avec deux issues; l'une pour aller à terre, l'autre pour se jetter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou

ronde ; il y en a de plus grands & de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre ; il s'en trouve aussi quelquefois qui font à deux ou trois étages : les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur ; elles font élevées à plomb sur le pilotis plein qui sert en même-tems de fondement & de plancher à la maison.

Une voûte en anse de panier, termine l'édifice & lui sert de couvert ; il est maçonné avec solidité & enduit avec propreté en dehors & en dedans : il est impénétrable à l'eau des pluies & résiste aux vents les plus impétueux ; les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché & si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé, aussi la queue leur sert-elle de truelle, pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différents matériaux, des bois, des pierres & des terres sabloneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau ; les bois qu'ils emploient sont presque tous légers & tendres.

Les *castors* prefèrent l'écorce fraîche, & le bois tendre, à la plupart des alimens ordinaires ; ils en font une ample provision pour se nourrir pendant l'hiver. C'est dans l'eau, & près de leurs habitations qu'ils établissent leur magazin. Chaque cabane a le sien, proportionné au nombre de ses habitans qui tous y ont un droit commun, & ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissemens sont rares, & cette espèce de république est ordinairement moins nombreuse ; elle n'est le plus souvent composée que de dix douze tribus dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée ; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes.

Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six & les plus grandes dix-huit, vingt, & même, dit-on, jusqu'à trente *castors*, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles. Ainsi en comptant, même au rabais, on peut dire que leur societé est souvent composée de cent cinquante ou deux cens ouvriers associés qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, & ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières.

Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération ; le travail commun a resserré leur union, les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent & consomment ensemble servent à l'entretenir. Des appetits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair & le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine & de guerre ; ils jouissent de tous les biens que l'homme ne fait que desirer. Amis entr'eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter, ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations. Chacun prend le parti, ou de plonger dans le lac, ou de se retirer dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel, ou le fer de l'homme, & qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou de renverser.

Ces asyles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres & très-commodes. Le plancher est jonché de verdure ; des rameaux de buis & de sapin leur servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure : la fenêtre qui regarde sur l'eau, leur sert de balcon pour se tenir au frais, & prendre le bain pendant la plus grande partie du jour.

L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue & toutes les parties postérieures dans l'eau, paroît avoir changé la nature de leur chair ; celles des parties antérieures jusqu'aux reins, a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre & de l'air ; celle des cuisses & de la queue a l'odeur, la saveur & toutes les qualités de celle du poisson. Cette queue longue d'un pied, épaisse d'un pouce, & large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède ; elle est entièrement recouverte d'écailles, & d'une peau toute semblable à celle des gros poissons.

Les *castors* font leur provision d'écorce & de bois dans le mois de septembre, ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos ; c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connoissant, prévenu l'un pour l'autre par habitude, par les plaisirs & les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hazard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais il s'unit par choix, & s'assortit par goût.

A tant de traits dont on ne peut contester la réalité, des hommes à imagination en ont ajoutés que la philosophie met au rang des fables. Des voyageurs ont dit que la société des *Castors* étant une fois établie, ils réduisoient en esclavage les étrangers ; qu'ils renversoient leurs paresseux & leurs vieillards sur le dos, & les faisoient servir de voiture pour charrier leurs matériaux ; qu'ils ne s'assembloient jamais qu'en nombre impair ; pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante ; que la société entière avoit un président ; & chaque tribu un intendant ; qu'ils avoient des sentinelles établies pour la garde publique, &c. Mais le roman des voyageurs n'a point nui à l'histoire des *Castors*.

Ce qui augmente notre étonnement par rapport

à l'industrie de ce singulier quadrupède, c'est qu'il ne songe point à en faire usage, s'il ne jouit de sa liberté. Il y a des *Castors* en Languedoc, & dans le Nord de l'Europe; mais comme toutes ces contrées sont habitées, ou du moins fréquentées par des hommes; ces animaux y vivent solitaires & fugitifs, & portent sur leurs corps l'empreinte de l'esclavage.

Le *Castor* parmi nous est peut-être un animal dénaturé : il paroit tranquille, familier, exempt de passions violentes, rongeant de tems en tems les portes de sa prison, mais sans fureur, indifférent en tout, & ne cherchant pas à plaire, encore moins à nuire.

Cet animal est très-utile : sa peau sert à faire des fourrures : les médecins font usage de la liqueur du *Castoreum* qui est renfermé dans deux vésicules qu'il a sous le ventre : les sauvages tirent de sa queue une huile qui leur sert de topique pour divers maux; & sa chair n'est point indifférente en qualité d'aliment.

Les romains n'ont presque pas connu le *Castor*, parce qu'ils n'ont jamais porté leurs conquêtes en Amérique & au Nord de l'Europe.

Chasse du Castor.

C'est dans l'hiver qu'on doit aller à la chasse du *Castor*, parce que dans une autre saison, on ne tireroit pas un si bon parti de sa fourure.

Il y a plusieurs manières de les tuer; quand ils s'écartent dans les terres, on peut les faire poursuivre par des chiens & les forcer; on a dit, mais sans doute sans fondement, que lorsqu'ils se voyoient sur le point d'être pris, ils s'arrachoient leurs testicules où le *castoreum* est renfermé, pour satisfaire à la cupidité des chasseurs, & qu'ils se montroient ainsi mutilés pour trouver grace à leurs yeux.

Il est plus simple de se mettre à l'affut, & de leur tendre des pièges amorcés avec du bois tendre & frais.

Voici la méthode la plus ordinaire des chasseurs : leur bande se partage; les uns vont se cacher dans les ouvertures que les *castors* ont pratiquées dans la glace; les autres vont attaquer leurs cabanes : l'animal s'enfuit sous les eaux, & vient ensuite respirer dans les ouvertures, où on le tue à coups de hache.

Si l'on veut saisir ce quadrupède vivant, pendant qu'une partie des chasseurs renverse la cabane du *castor*, l'autre remplit les ouvertures avec de la bourre de l'épi de Typha, & dès que l'animal y veut entrer, on le saisit adroitement par un pied de derrière.

On remarque un changement étonnant dans le naturel des *castors*, lorsqu'on les persécute long-tems, qu'on détruit les monumens de leur industrie, & qu'on les force à quitter le sol de la patrie qu'ils se sont formée; leur société ne se rétablit point : ils perdent leur instinct inventif, & leur génie flétri par la crainte, n'ose plus s'épanouir.

CATOLOT, s. m. On appelle ainsi une petite espèce de Tarin qu'on trouve au Mexique. Le noirâtre & le fauve ornent la partie supérieure du corps de cet oiseau : la partie inférieure en est blanchâtre, ses pieds sont cendrés; il aime les plaines & se nourrit de graine. Les habitans donnent la chasse au *catolot* pour jouir de sa société & de son chant qui est agréable.

CATTEROLLES, s. f. (Chasse). C'est ainsi qu'on appelle les lieux souterrains où les lapines font leurs petits, & qu'on dit qu'elles rebouchent tous les jours jusqu'à leur premiere sortie.

CATTICHES, caverne ou retraite du Loutre au bord des rivieres & des étangs.

CA-VA-LA-HAUT, (Chasse) maniere de parler aux Chiens quand ils chassent.

CAUDEX, oiseau qu'on nomme aussi *Gobe-mouche tacheté de Cayenne*. Il a huit pouces de long, le bec échancré & hérissé de soies, long de 13 lignes, blanc au-dessous du corps, noir au-dessus. Cet oiseau est insociable; il est audacieux & méchant. Il fait sa nourriture ordinaire de mouches aquatiques.

CAVÉE. Lieu dans une forêt, creux & entouré de montagnes.

CAYOPOLLIN, petit animal de la grosseur d'un Rat, ressemblant au Sarigue & à la Marmotte; on le trouve dans les contrées méridionales de l'Amérique. Il est très-laid, ayant une gueule très-fendue, les oreilles de la chauve-souris, les pieds du Singe, & la queue de la Couleuvre. Les Indiens vont à sa chasse & se nourrissent de sa chair.

CENDRÉE, très-petit plomb pour la chasse des Bécassines & des petits oiseaux.

CEOAN, s. m. petit oiseau des Indes, un peu plus gros que la Grive. Son plumage est blanc. Les plumes qui recouvrent sa poitrine, son ventre & ses ailes sont jaunes. Celles de sa queue sont cendrées. Son bec est petit & menu. On dit qu'il imite la voix humaine, & qu'il semble vouloir suivre les passans, ce qui donne aux chasseurs la facilité de le prendre.

CEPHUS, f. m. oiſeau aquatique qui approche des Mouettes par la forme de ſon bec & de ſes pieds, & pour le reſte des Canards. Ses jambes ſont verdâtres; il eſt tout couvert de plumes, & ſi léger, qu'il a beaucoup de peine de réſiſter au vent. Son inſtinct le porte à ſuivre les Thons pour manger les petits poiſſons qui échappent à la chaſſe de ces gros poiſſons. La chair du Cephus eſt d'un aſſez bon goût dans ſa partie antérieure; mais le train de derriere ſent la fange.

CERASTE, vipere ou plutôt Serpent d'Afrique, d'une eſpece qu'on dit être cornue. Sa tête eſt triangulaire, & ſa gueule obtuſe. Le *céraſte* a juſqu'à cinq pieds de long; ſon venin eſt très-dangereux: tels ſont les fleaux dont les chaſſeurs devroient s'attacher a délivrer le genre humain; celui-ci eſt aiſé à détruire; comme il eſt très-vorace, & quand il eſt raſſaſié, il entre dans un profond ſommeil, on ſaiſit cet inſtant pour le prendre & le tuer.

CERCEAU. (Fauconnerie.) C'eſt ainſi qu'on appelle les pennes du bout de l'aile des oiſeaux de proie. Les Faucons & les Laniers n'en ont qu'un, les Eperviers en ont trois.

CERCELLE, f. f. oiſeau aquatique qui tient du Canard, mais un peu plus petit; le mâle a la tête rouge, avec des marques noires ſous l'eſtomac, & la femelle a le ventre gris. Cet oiſeau s'appelle ſouvent *Sarcelle*, & quelquefois *Garſote*.

Outre la Cercelle de France, qui reſſemble aſſez parfaitement au Canard; il y en a une autre dans nos climats dont le bec eſt noir, la tête d'un rouge éclatant, tacheté de vert, & le corps couvert de plumes noires & blanchâtres, en façon d'écailles.

La Cercelle d'Inde eſt plus petite que les Cannes; elle a le bec, les doigts & les pieds d'un beau rouge, & le plumage de couleurs très-variées.

Les Cercelles de l'Amérique, & ſur-tout celles de la Louiſiane, ſont d'une grande délicateſſe; celles de France ne fauraient en approcher pour le goût; on trouve ſouvent dans leur eſtomac des herbes, des ſemences de plantes aquatiques, & même des cailloux: on voit auſſi cet oiſeau dans les iſles de Cayenne & de Madagaſcar.

On prend les *cercelles* au lacet, à la glue & au fuſil: *Voyez* l'article CANARD SAUVAGE. La chaſſe des *cercelles* n'eſt point différente.

CERCOPITHEQUE, ſ. m. eſpèce de ſinge qu'on trouve abondamment dans les bois de Java, dans le royaume de Congo, ſur les montagnes de l'Amérique & dans tout le continent de l'Inde: du côté de Goa, les Portugais les pourſuivent à la chaſſe & ſe ſervent de ſa chair comme aliment & remède: ils prétendent même que ſes os broyés, ont la vertu de guérir les maladies vénériennes.

Les *cercopithèques*, comme les autres ſinges, ont une adreſſe infinie; quand il s'agit de paſſer une petite rivière, ils montent ſur un des arbres qui bordent le rivage, & choiſiſſent la branche la plus longue & la plus pliante; le plus adroit & le plus hardi d'entre eux marche à la tête ſur cette branche qui ſe courbe par la peſanteur de ſon corps; & ce premier paſſé ne lâche pas l'extrémité de la branche, afin de faciliter le paſſage aux autres qui ſe tiennent tous par la queue, & qui au premier ſignal traverſent ſans effroi ce pont mobile.

Cette eſpèce de ſinges eſt fort divertiſſante & eſt fort recherchée à cauſe de la gentilleſſe de leurs mouvemens & de leur inſtinct. Ils aiment beaucoup la chair; ils ſe rongent même la queue, quand ils en manquent.

On diſtingue pluſieurs eſpèces de *cercopithèques* qui diffèrent entre eux par la grandeur & la couleur; les principales ſont les *ſagouins & les ſapajoux*.

Chaſſe du Cercopithèque.

Quand les Indiens font la chaſſe aux *cercopithèques*, ils ſe rendent ſur le ſommet des montagnes, où ces animaux élèvent leurs petits, & mettent le feu à quelques pétards, ce qui épouvante tellement les ſinges, qu'ils abandonnent leurs petits à la diſcrétion des chaſſeurs; quelquefois ils ont la force de les porter ſur le dos, & ils vont ſe percher ſur la cime des arbres, comme les oiſeaux. S'ils s'apperçoivent qu'on les couche en joue, ils marchent contre le vent en pouſſant des cris horribles; leur dextérité eſt ſi grande qu'ils ſavent, dit-on, éviter les flèches qu'on lance ſur eux, & les prendre avec la main, comme s'ils jouoient avec les ſauvages; quand un des *cercopithèques* tombe mort & que le chaſſeur s'en ſaiſit, les autres rempliſſent l'air de leurs gémiſſemens: mais s'il n'eſt que bleſſé; les autres le ſecourent; l'un va chercher des feuilles; l'autre de la mouſſe pour appliquer ſur la plaie, & ils tâchent par ce moyen d'arrêter ſon ſang & de lui conſerver la vie.

Si le *cercopithèque* a toute la dextérité de l'homme réuni en ſociété, il a auſſi ſa ſenſibilité, & ſon amour pour la vengeance. Si par hazard un des chaſſeurs s'écarte le reſte du jour de ſes compagnons; il eſſuyera, ſans pouvoir ſe défendre, une grêle de pierres: car ces animaux, en montant dans les arbres, portent chacun une pierre dans la main & une dans la gueule pour s'en ſervir contre les paſſans qu'ils voient armés. On a vu des chaſ-

seurs périr sous les coups réunis des *cercopithèques*.

CERF, s. m. Le *cerf* est un quadrupède ruminant, qui a le pied fourchu, & les cornes branchues, massives, & tombant chaque année. Il peut passer pour le plus beau de tous les animaux : il n'y en a pas qui ait l'air si noble & si majestueux qu'un *cerf* dix-cors, orné de sa tête ; aussi les rois & les princes s'étoient réservé le plaisir de les chasser. Il est très-léger, il a beaucoup d'haleine, l'œil perçant, l'oreille fine & aime si fort les instrumens, que même pendant qu'on le chasse, il s'arrête quelquefois pour entendre la trompe. Il est fin & rusé, n'est méchant que dans le tems du rut, & quand il est sur ses fins. Il peut engendrer dès l'âge de dix-huit mois. Ses amours ne durent qu'un mois par an, & toujours dans le même tems. Il se nourrit de grains, de fruits, d'herbes, d'écorce de jeune bois, de la mousse qui vient dessus, de bourgeons, de legumes, &c. Il ne boit guère en hiver, encore moins au printems : l'herbe tendre & chargée de rosée lui suffit ; mais dans les chaleurs, il va aux ruisseaux, aux mares & aux fontaines ; & dans le tems du rut, il cherche l'eau par-tout pour boire & se baigner. Il nage très-bien, & saute très-légèrement.

Il y a des *cerfs* de différente grosseur & de différent pelage. Les *cerfs* de plaine, de vallée, ou de collines fertiles, ont le corsage beaucoup plus grand que ceux des montagnes sèches & arides. Ces derniers ne courent pas si vite, mais ils vont plus long-tems que les premiers : ils sont plus méchans ; ils ont le poil plus long sur le massacre, leur tête est noire & basse, au lieu que celle des *cerfs* de plaine est haute, d'une couleur claire & rougeâtre. Leur pelage le plus ordinaire est fauve.

M. de Buffon dit que la vie d'un *cerf* se passe dans des alternatives de plénitude & d'inanition, d'embonpoint & de maigreur, de santé pour ainsi dire & de maladie, sans que ces oppositions si marquées, & cet état toujours excessif, altèrent sa constitution. Cette vicissitude & même ces excès ne sont pas plus particuliers au *cerf* qu'à tous les animaux des forêts ; comme eux, la rigueur de l'hiver & la disette des vivres le font languir & dépérir ; comme eux il reprend une nouvelle vigueur par la douceur du printems & par la végétation nouvelle, comme eux il s'engraisse des richesses de l'été. Si ses amours l'exténuent, les fruits de l'automne le réparent. Tous les animaux libres & sauvages éprouvent les mêmes vicissitudes. Il ne faut pas regarder le tems pendant lequel le *cerf* pousse sa nouvelle tête, comme un tems de souffrance & de maladie, puisqu'il s'engraisse alors sensiblement, & qu'il n'est jamais plus chargé d'embonpoint que quand cette production vient de s'achever. Ses amours paroissent excessifs, ils le sont en effet ; mais le sont-ils plus que ceux des autres habitans de nos forêts & de nos plaines ? Ne voyons-nous pas les courses & les combats des Lièvres ? les coqs-perdrix ne se font-ils pas entre eux la guerre la plus vive ? Ces combats nous paroissent des jeux à cause de la foiblesse des champions qui les livrent ; ils y mettent cependant autant d'acharnement que les *cerfs*, mais ceux-ci en imposent davantage, par l'effroi que répandent leurs cris, & par le cliquetis de leurs armes vraiment meurtrières. Quoi qu'il en en soit, je ne crois pas que l'individu soit plus affecté dans l'un que dans l'autre.

Les gros *cerfs*, ou pour mieux dire les vieux *cerfs*, sont des animaux tranquilles & paresseux ; ils aiment à être seuls ; quelquefois ils s'accompagnent deux ou même trois, à peu-près du même âge ; mais ils se tiennent ordinairement éloignés des jeunes *cerfs*, & ne vont jamais avec les biches que dans le tems du rut. Un gros *cerf* passera l'été dans un buisson dans lequel il se sera retiré au printems pour y faire sa tête ; il ne fera toutes les nuits que le chemin nécessaire pour aller chercher sa nourriture. Il évitera les berges escarpées, les fossés profonds, tout ce qui lui occasionnera quelqu'effort pénible. Il aime les bois touffus & fourrés ; mais il n'y pénètre que par des fauxfuyans ou des coulées qui ne lui présentent pas d'obstacle.

C'est un ancien préjugé mal fondé de croire que quand un *cerf* chassé donne à l'eau, ses jambes se roidissent, & qu'il ne peut plus courir ; on pourroit citer une infinité d'exemples qui en prouveroient la fausseté. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un *cerf* pris dans l'eau a toujours les jambes flexibles, & qu'un *cerf* forcé pris sur terre a toujours les jambes extrêmement roides & tendues.

Dès la fin d'août, les *cerfs* commencent à éprouver une effervescence qui les excite à plus d'activité ; ils font alors plus de chemin pendant la nuit, ils quittent un buisson pour aller dans un autre : ces impatiences annoncent le rut. Après le rut, ils retournent dans les buissons, ou bien ils se tiennent à portée des plaines nouvellement ensemencées ; ils font leur nuit sous des pommiers ; on en a vu même se dresser contre l'arbre & en faire tomber le fruit avec leur tête ; ils ravagent les jardins mal clos. Les froids les font rentrer dans les forets ; ils s'y mettent en garde ; ils se tiennent sous les futaies ou le long des côtes qui les abritent du nord. Les jeunes *cerfs* s'accompagnent souvent avec les biches, mais les gros ne sont ordinairement que dans des hardes de *cerfs* : le gland & la faine leur servent de nourriture pendant l'hiver ; quand la terre est couverte de neige, ils pèlent les jeunes arbres.

Le *cerf* est naturellement doux & timide ; il craint l'homme & ne lui a jamais fait mal que par

accident. Si l'on cite quelques exemples contraires, ils sont si rares que l'on ne peut pas même les regarder comme des exceptions.

On a vu des *cerfs* auxquels on coupoit le jarret, se retourner & fondre sur l'homme qui l'avoit frappé ; on en a vu charger un paysan, qui sans aucune précaution avoit été lui plonger un couteau de chasse dans le corps ; mais ce n'est que le premier mouvement d'un animal qui se sent blessé, & qui emploie les armes que la nature lui a données. On a vu au contraire bien souvent des *cerfs* tenir les abois dans des villages, dans des chemins serrés & étroits, éviter les hommes, se presser en passant le long des murs & ranger leur tête de peur de blesser les femmes & les enfans ; quand ils ne peuvent faire autrement, ils sautent par-dessus : mais les rencontres imprévues sont très-dangereuses ; le *cerf* présente toujours la tête aux obstacles qu'il rencontre ; tout le monde sait combien elle est meurtrière ; d'ailleurs rien n'égale la force & la rapidité avec laquelle il s'élance ; elle est telle qu'on en a vu se tuer contre des baliveaux qu'ils avoient rencontrés en évitant les hommes. On peut juger avec quelle violence ils auroient culbuté les hommes & les cavaliers qui se seroient trouvés sur leur passage. Il faut se méfier de ces rencontres, quand les *cerfs* sont près d'être pris, ils se mettent souvent sur le ventre & attendent que les chiens leur tombent sur le corps pour repartir ; alors le choc devient funeste à tout ce qui se trouve devant eux. Les accidens qui arrivent dans ces rencontres, ne prouvent ni la férocité, ni la méchanceté de l'animal, puisqu'il est certain qu'il évite l'homme autant qu'il lui est possible ; mais aussi toutes les fois qu'il rencontre un obstacle inévitable, il emploie la force de sa tête pour le surmonter. Au défaut de sa tête, ses pieds de devant sont pour lui une défense dont il se sert avec avantage. Quelque doux & timide que soit le *cerf*, il est dangereux de l'apprivoiser ; il devient très-familier, & finit par offenser ; mais il a cela de commun avec tous les animaux sauvages que l'on rend domestiques. On a essayé d'en atteler à des voitures ; ils ne traîneroient pas un poids un peu lourd, parce qu'ils ont beaucoup de foiblesse ou plutôt de sensibilité dans les reins ; ils sont d'ailleurs paresseux ; quand ils s'éloignent de la maison, il faut les battre pour les faire avancer ; mais si on les ramène du côté de leur gîte, ils vont d'eux-mêmes légèrement. C'est sans fondement encore que l'on prétend que le *cerf* pleure, quand il est près d'être pris ; il crie de la douleur que lui font les morsures des chiens, mais il ne pleure pas. Quelquefois ceux que l'on prend dans l'eau, jettent une espèce de cri que l'on prendroit pour un aboiement ; on ne peut donner d'autre motif à ce cri, qu'un désespoir de ne pouvoir échapper à ses ennemis.

La vie du *cerf* n'est pas aussi longue qu'on l'a cru pendant long-tems ; on a débité là-dessus des fables dont on est revenu aujourd'hui ; un *cerf* que Charles VI prit dans la forêt de Senlis, les a renouvellées ; il portoit un collier qui avoit pour inscription : *hoc me Cæsar donavit*. L'esprit humain qui aime le merveilleux, & qui par conséquent cherche toujours à se tromper en éloignant les idées simples, a vu dans cet animal un contemporain des empereurs romains. Cependant il est très-possible que tout le merveilleux se soit trouvé dans l'imagination plaisante de quelque particulier des environs. Les calculs généraux de M. de Buffon portent la vie du *cerf* à peu-près de trente-cinq à quarante ans ; c'est aussi l'opinion générale.

On ne doit pas tirer de conséquence de ce qu'il est en état d'engendrer dans sa seconde année ; le cours de sa vie se trouveroit extrêmement réduit, si on le comparoit en cela à tous les animaux qui n'ont pas un bois ou tête à renouveller tous les ans. Ce sont deux effets alternatifs de la même cause : le *cerf* a poussé sa première tête à seize ou dix-sept mois, & il est en état d'engendrer à dix-huit ou dix-neuf mois, ou du moins les apparences le font présumer.

Ce qui doit confirmer l'opinion reçue, sur la durée de la vie du *cerf*, c'est qu'un *cerf* portant ses dagues, c'est-à-dire, dans la seconde année, a été enfermé dans le parc de Rambouillet ; il y trouvoit une nourriture abondante ; il y a vécu tranquille, il ne lui est arrivé aucun accident ; il y est mort dans sa trentième année, avec les signes de la vieillesse ; sa mort a été naturelle : on s'appercevoit depuis quelque tems de son dépérissement. Ainsi, en supposant que la vie de cet animal isolé de tous les autres de son espèce, ait été abrégée de quelques années, cela ramène toujours au période de trente-cinq à quarante années.

Les *cerfs* sont sujets à une sorte de maladie qui leur est commune avec tous les animaux fauves, ce sont les tons ; le ton est une espèce de ver blanc que l'on trouve en hiver sous la peau du *cerf* ; au printems il sort en perçant le cuir. Les recherches qu'on a faites sur ces tons ont porté à croire qu'ils étoient engendrés par l'état de disette & de misère que l'animal éprouve pendant l'hiver : cette raison n'est pas très-satisfaisante ; la misère ainsi que la pourriture & la corruption peuvent donner lieu à une procréation, mais elles n'engendrent pas. Il paroît plus probable que quelque mouche ou papillon ou tout autre insecte dépose ses œufs dans le poil de l'animal ; que les petits vers qui en proviennent, percent la peau, se tiennent dessous pendant tout l'hiver, y prennent de l'accroissement, & en sortent au printems ; mais quel est cet insecte ? Que deviennent ces tons ? C'est sur quoi les naturalistes peuvent exercer leur curiosité. On a vu au printems

printems les pies sur le dos des *cerfs* tirer & manger ces tons.

Le *cerf* a assez habituellement sur le corps plusieurs autres insectes ou vermines, ce sont les poux de *cerf*, les tiques, & les mouches plates : les poux de *cerf* & les tiques percent la peau pour sucer le sang; les premiers ont assez la forme & même la couleur d'une petite lentille : les autres ont la peau plus blanche & plus fine & s'enflent beaucoup par le sang qu'elles sucent.

La mouche plate est une mouche rampante qui court fort vite : elle ne vole que par secousses ; elle désole les *cerfs* par le chatouillement qu'elle leur occasionne.

De la tête du cerf.

Comme le *cerf* renouvelle sa tête tous les ans, il la renouvelle avec une progression analogue à ses différens âges. Ce n'est qu'à la seconde année qu'il pousse sa première tête; pendant les six premiers mois de sa vie, il porte le nom de *faon*. Son corps alors est parsemé de taches blanches que l'on nomme *livrée*; vers le mois d'octobre ou de novembre il quitte la livrée, & prend le nom de *hère* : c'est alors qu'il paroît sur l'os frontal, que les veneurs appellent le *test*, deux élévations que l'on nomme *bosses*; elles sont la base de la tête du *cerf*, & prennent par la suite le nom de *pivots*.

Ces élévations osseuses se prolongent, lorsque le *cerf* a acquis un an accompli; mais ces prolongemens ne sont plus de la même nature que leur base, ils sont sanguins & presque cartilagineux : cependant l'extrémité inférieure prend de la consistance & s'ossifie progressivement jusqu'à l'extrémité supérieure. Cette production qui est de la hauteur de huit à dix pouces, est simple, sans aucune branche ou andouiller, ce sont deux petites perches que l'on nomme *daguet* elles restent couvertes d'un peau veloutée, jusqu'à ce qu'elles ayent acquis une consistance ou maturité parfaite. Le *cerf* se dépouille de cette peau en se frottant contre les arbres : il prend le nom de *daguet* de ces deux petites dagues qui sont sa première tête. Vers le mois de mai suivant, lorsque le *cerf* entre dans sa troisième année, ces deux dagues se détachent de l'os ou pivot qui leur sert de base, & tombent : alors le *cerf* pousse sa seconde tête; elle est ornée de trois ou quatre branches que l'on nomme *andouillers*. Ce qui le distingue encore plus du daguet, ce sont les meules ; c'est une espèce de bourlet qui entoure le sommet du pivot. Il y a des exemples, rares à la vérité, de daguets qui ont un ou deux andouillers, comme il y a des secondes têtes qui n'ont que deux perches; les meules alors lèvent tous les doutes : les dagues n'étant qu'un prolongement des pivots, sont poussées en jets directs; mais lorsque le *cerf* pousse sa seconde tête & les autres, il y a une réaction qui forme les meules. C'est donc à sa troisième année que le *cerf* pousse sa seconde tête, & il en prend le nom, & ainsi d'année en année, jusqu'à sa cinquième année qu'il a sa quatrième tête. A la sixième année, il prend le nom de *dix-cors jeunement*, & après cela on le nomme *dix-cors*. Il n'y a pas de marque distinctive & certaine qui indique exactement ces différens âges; on ne les juge que sur la progression annuelle de sa tête.

La tête du *cerf* est composée des meules ou couronnes qui posent sur le pivot; il en sort la maîtresse branche que l'on nomme *marrain* ou *merrain*; elle est accompagnée auprès de la meule du premier andouiller qui sort en avant, & dont la pointe est recourbée en remontant : c'est le plus long & le plus meurtrier des andouillers; au dessus & tout près est le sur-andouiller, beaucoup plus court; le troisième andouiller se nomme *chevillure*; il est ordinairement plus long que le sur-andouiller. Quelquefois il y a le long du marrain un quatrième andouiller que l'on nomme *trochure*, mais quelques veneurs prétendent qu'il doit faire partie de l'empaumure.

L'empaumure termine le marrain : on la nomme ainsi, parce qu'elle ressemble imparfaitement à la paume de la main, de laquelle il sort plusieurs doigts. Les andouillers qui sont placés dans la longueur du marrain, sont ordinairement au nombre de trois & quelquefois quatre; ceux de l'empaumure varient depuis deux jusqu'à huit, & quelquefois plus, mais cela est très-rare. Les secondes têtes n'ont ordinairement que deux andouillers dans la longueur du marrain. Une tête de *cerf* garnie de beaucoup d'andouillers se nomme *une tête bien chevillée*, sur-tout si le marrain est gros & les andouillers bien nourris. Pour marquer la quantité d'andouillers dont la tête est garnie, on les compte, & on dit que le *cerf* porte dix, quatorze, vingt, toujours nombre pair. On les compte ainsi : les trois andouillers qui doivent être le long du marrain, sont toujours comptés ou supposés, s'ils ne s'y trouvoient pas. On prend le côté le plus garni des deux empaumures; s'il y a trois andouillers, en les additionnant avec les trois du marrain, cela fait six, & autant supposés à l'autre côté de l'empaumure, le *cerf* porte douze. Je dis supposés, parce que s'ils n'y étoient pas réellement, le *cerf* porteroit douze mal semés, & douze bien semés quand les deux empaumures sont également garnies. Ainsi, quand il y a à l'empaumure la plus garnie, quatre, cinq ou six andouillers, &c. le *cerf* porte quatorze, seize, dix-huit, & toujours en ajoutant trois au nombre de l'empaumure, & doublant ensuite; bien semés si les deux empaumures sont égales; mal semés, si elles ne le sont pas.

On compte jusqu'au plus petit andouiller de

l'empaumure, pourvu qu'il puisse porter la bouteille du chasseur, c'est le terme reçu; c'est-à-dire, pourvu que l'on puisse y fixer & y appuyer une ficelle: quelquefois la chevillure se trouve fourchue, mais cela ne change rien à la manière de compter combien un *cerf* porte. Les têtes du *cerf* sont indifféremment droites, serrées ou ouvertes; ces différences dépendent beaucoup de la position des pivots.

Pour apprendre à juger l'âge des *cerfs* par leur tête, jusqu'à ce qu'ils soient dix-cors, & après cela leur plus ou moins de vieillesse, il faut établir ses observations sur ce qu'il y a de plus positif. La hauteur de la tête, la longueur des andouillers & leur quantité, sont trop sujets à varier, pour fournir une proposition & des conséquences. La grosseur du marrain varie moins, parce qu'elle dépend de celle du pivot, qui est un os, une saillie de l'os frontal, & qui par conséquent ne varie que pour acquérir. La grosseur de la meule & du marrain sera donc toujours relative à celle du pivot sur lequel ils sont appuyés: & comme le pivot acquiert d'année en année plus de circonférence, la meule & le marrain suivent annuellement la progression de leur base. Ce sont ces différentes progressions qu'il faut étudier, & que l'on ne peut guère connoitre que par l'usage & l'expérience. La grosseur du pivot doit toujours servir à rectifier ou à confirmer le jugement que l'on a porté par l'observation des meules & du marrain, que différentes causes peuvent faire varier. On peut faire deux observations sur le pivot; la grosseur & la hauteur. La circonférence augmente tous les ans, parce que non-seulement il acquiert, comme os, plus d'épaisseur d'année en année; mais il éprouve encore une dilatation, en donnant tous les ans passage à la substance de la nouvelle tête. Il est impossible de donner une règle certaine de cette progression graduelle du daguet à la seconde tête: de la seconde à la troisième, &c.

On a observé qu'un *cerf* à sa troisième tête (1) avoit de circonférence pour le pivot, trois pouces quatre lignes; la meule, cinq pouces dix lignes; le marrain entre le premier andouiller & le sur-andouiller, quatre pouces deux lignes; & entre le sur-andouiller & la chevillure, trois pouces cinq lignes: un *cerf* prenant sa tête de dix-cors, pivot quatre pouces six lignes; meule, sept pouces deux lignes; marrain, cinq pouces deux lignes, & quatre pouces trois lignes. La progression a donc été, année commune, à peu-près de quatre à cinq lignes pour le pivot & les meules, & de trois à quatre lignes pour le marrain. On a mesuré aussi la tête d'un vieux *cerf*, dont le pivot avoit six pouces deux lignes; la meule neuf pouces onze lignes; le marrain au-dessus du premier andouiller, sept pouces trois lignes, & cinq pouces huit lignes au-dessus du sur-andouiller. D'où il résulte que les différences entre la troisième tête & le *cerf* prenant sa tête de dix-cors, sont d'un pouce deux lignes pour les pivots, un pouce quatre lignes pour les meules, de dix, & douze lignes pour le marrain; celle de la troisième tête au vieux *cerf*, de trois pouces deux lignes pour les pivots, quatre pouces une ligne pour les meules, trois pouces & deux pouces trois lignes pour le marrain. Mais ce n'est pas le compas à la main que l'on juge les *cerfs*; l'usage seul rend ces différentes progressions sensibles. Plus un *cerf* acquiert d'années plus les pierrures & les perlures sont grosses, & plus les gouttières sont profondes.

Refait.

Le plus bel ornement du *cerf* est son bois ou sa tête; cette parure qui donne à l'animal un air noble & imposant, est encore plus singulière par sa reproduction annuelle. Le *cerf* se défait à la fin de l'hiver, de la tête qui l'a paré l'année précédente, pour en reproduire une qui le parera davantage. Cette production a un rapport manifeste avec les parties de la génération; c'est la même cause qui produit deux effets différens & alternatifs. Après s'être manifestée au printems, avec toutes les apparences & les progressions du végétal, elle devient prolifique à l'automne. Dès la fin de janvier, lorsque toute la nature commence à entrer en fermentation pour préparer une végétation nouvelle, tout se prépare aussi pour la reproduction de la tête du *cerf*. Le sang se porte avec plus d'abondance vers les extrémités du cou & vers le massacre de l'animal (les veneurs nomment la tête du *cerf massacre*, comme ils nomment *tête*, ses bois ou cornes). Cette sève nouvelle se porte vers l'extremité des pivots; elle détruit les liens ou l'espèce de soudure qui y fixoit l'ancienne tête. Ces liens sont tels, que les deux parties, le pivot & la meule, paroissent identifiées & ne faire qu'un même corps, au point que si on vouloit employer la force pour les désunir, on casseroit le pivot plutôt que d'y parvenir. Cependant ces liens sont détruits par la sève nouvelle, & chaque côté de tête tombe par son propre poids. L'extrémité du pivot devenue légèrement spongieuse, est altérée par la chûte de la tête; & comme cette altération se renouvelle tous les ans, c'est pour cela que plus l'animal est vieux, plus les pivots sont courts. Ce n'est pas par desséchement & faute de nourriture que la tête tombe; le sang dont l'extrémité du pivot est teinte, & que l'on remarque aussi sur la meule détachée nouvellement & naturellement, prouve que ce sont les apprêts de la production nouvelle qui chassent l'ancienne.

Cette production n'est pas non plus l'effet d'une

(1) SECONDE TÊTE. Pivots, deux pouces neuf lignes. Meules, trois pouces neuf lignes. Marrain, trois pouces deux lignes & deux pouces six lignes.

surabondance de nourriture, car le *cerf* n'est jamais plus appauvri que dans le tems où elle se prépare. Les gros *cerfs* mettent bas à la fin de février; par conséquent la séve nouvelle doit avoir commencé à être mise en action, au moins trois semaines auparavant. Or, le mois de fevrier est certainement le tems où le *cerf* est le plus dénué de substance, puisqu'il éprouve encore les privations qui l'ont fait pâtir pendant tout l'hiver. Cette végétation, ainsi que toutes les autres, n'est donc déterminée que par la fermentation qu'éprouve toute la nature, lorsque les rayons du soleil moins inclinés commencent à la mettre en activité. Ce qui le prouve encore, c'est que la chûte de la tête du *cerf* est retardée par un hiver long & rude, qui prolonge l'inertie de la nature.

Si l'abondance de nourriture n'est pas cause première de cette production, elle devient très-nécessaire à ses accroissemens: c'est par cette raison que ses progrès sont très-lents jusqu'au mois d'avril; alors elle se développe avec beaucoup d'activité, parce que l'animal trouve dans les plaines de quoi fournir abondamment à la nourriture de sa nouvelle tête, en même-temps qu'il répare avec usure la privation qu'il a éprouvée.

La tête du *cerf* est entièrement poussée & parfaite en quatre mois & demi ou cinq mois. On ne parle que des *cerfs* dix-cors; les jeunes *cerfs* emploient moins de tems; les seconde & troisième têtes ne mettent bas qu'à la fin d'avril & même plus tard, & ils touchent au bois trois semaines ou tout au plus un mois après les *cerfs* plus avancés.

Deux ou trois jours après que le *cerf* a mis bas, il se forme une pellicule qui couvre la superficie du pivot; alors on dit que le *cerf* a *les meules recouvertes*. On remarque pendant quelque tems les vestiges d'une cicatrice qui s'est formée sur la superficie du pivot; c'est ce qui occasionne la réaction des sucs nourriciers qui forment la meule ou couronne qui entoure la tête du pivot. Le daguet qui n'a pas éprouvé cette espèce de plaie, n'a pas de cicatrice, par conséquent point de réaction, par conséquent point de meule. Après que les meules sont recouvertes, il s'élève sur chaque pivot une proéminence arrondie; elle se prolonge & paroît vouloir se diviser: cela s'appelle *dénouer quatre*. Quelque tems après, cette division devient marquée & prépare deux branches; l'une croît directement & l'autre horizontalement sur le devant: alors le *cerf* porte quatre. La maîtresse branche continuant à se prolonger, annonce une seconde bifurcation: lorsqu'elle est opérée le *cerf* porte six: le premier andouiller, le sur andouiller & le marrain ou maîtresse branche sont trois, & trois de l'autre côté font six. Les progrès sont très-lents dans les commencemens; ce n'est guère que le 8 ou le 10 d'avril que les *cerfs* portent six: alors le refait n'a que deux pouces & demi ou trois pouces d'élévation. On voit des *cerfs* plus avancés, mais les exceptions ne doivent pas empêcher de prescrire une règle générale.

Depuis le 15 d'avril, les progrès sont rapides vers la mi-mai, le *cerf* a mi-tête, c'est l'expression des veneurs; il porte grand huit, parce que la chevillure est bien séparée de la branche principale qui doit porter l'empaumure: le refait alors a neuf à dix pouces de haut. Dès le commencement de juin, l'empaumure est prête à se dénouer, c'est-à-dire, que le marrain est terminé par une espèce de bouton qui est prêt à s'épanouir: elle se dénoue vers le 15 de juin, & elle est tout-à-fait séparée à la fin de ce mois. Les progrès alors sont moins sensibles, parce que les parties inférieures mûrissent à mesure que les extrémités superieures se prolongent. On n'a parlé que de l'accroissement du marrain, parce qu'il n'étoit pas nécessaire d'expliquer que les andouillers croissent en même tems, & se consolident ainsi que le marrain, de la base à l'extrémité.

Le refait qui est recouvert d'une peau délicate d'un gris noir, souvent ondée de blanc & veloutée d'un poil fin & court, ne paroît d'abord intérieurement qu'un amas de sang noir & épais; il devient ensuite presque cartilagineux, & prend graduellement sa consistance, en commençant par les extrémités inférieures. Le premier andouiller a pris presque toute sa solidité, lorsque les andouillers de l'empaumure n'ont encore acquis que la moitié de leur longueur. La tête est entièrement faite dans les premiers jours de juillet, le *cerf* a *tout alongé*; mais elle est encore près de trois semaines à acquérir sa parfaite maturité.

Les *cerfs* les plus avancés ne touchent au bois que du 20 au 25 juillet; ce ne sont pas ordinairement les plus vieux qui y touchent les premiers, parce qu'ils ont besoin d'un peu plus de tems pour parfaire une production plus considérable. Cependant la différence n'est que de quelques jours: tous les gros *cerfs* ont touché au bois dans les premiers jours d'août, à moins que quelque maladie n'ait retardé l'opération de la nature. Les jeunes *cerfs* retardent en raison de leur âge; mais ils ont tous touché au bois à la fin d'août; il faut cependant en excepter les daguets, qui quelquefois n'y ont pas touché au mois d'octobre.

Lorsque la nouvelle tête a acquis toute sa maturité, la peau qui l'enveloppe se desséche, & le *cerf* cherche à s'en débarrasser. Il fait premièrement des essais sur des branches légères & flexibles, mais bientôt il se frotte contre des arbres qui lui offrent plus de résistance, pourvu cependant qu'elle ne soit pas totale, car il cherche ordinairement ceux que ses efforts font un peu fléchir. Comme ce dépouillement ne se fait pas en une seule fois,

la peau à moitié détachée flotte d'abord par lambeaux; les endroits de la tête qui sont découverts, sont alors blancs; le *cerf* achève bientôt de la nettoyer, & elle prend une couleur rousse qui se rembrunit peu-à-peu. Lorsque la tête est parfaitement dépouillée & qu'elle a pris une première teinte, on dit que le *cerf a frayé bruni*.

Les *cerfs* ont indifféremment la tête blanche ou grisâtre, rousse, brune & noire; il est assez difficile de rendre raison de la cause de ces différentes nuances. Quelques veneurs ont cru & croient que cela dépend de la nature des arbres contre lesquels ils se frottent; que les hêtres & les bouleaux font les têtes rousses: les chênes, les brunes: les charmes & les trembles, les noires. Que cette opinion soit fondée ou non, il n'en est pas moins vrai que la partie aqueuse de l'arbre enduit la tête du *cerf* d'une espèce de vernis qui la colore. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que la tête du *cerf* n'est jamais plus fortement nuancée que dans le commencement de septembre. Les approches du rut agitent alors l'animal; il se jette sur les cépées avec fureur, il les brise avec sa tête, & la sève d'août dont le bois est encore rempli, ajoute une nouvelle nuance à celle qu'elle avoit déjà. D'ailleurs, les vieux *cerfs* ont ordinairement la tête plus fortement nuancée, par une raison qui confirme encore celle-ci; ils ont les perlures plus grosses & plus multipliées: ils doivent donc prendre & retenir une plus forte dose de ce vernis colorant.

Les perlures sont des inégalités perlées qui sont le long du marrain & des andouillers; les pierrures sont les mêmes inégalités sur les meules; elles sont les unes & les autres formées par des vaisseaux sanguins qui ont nourri la tête. La peau qui enveloppe le refait, couvre & contient tous ces vaisseaux sur la superficie du marrain: comme il n'est d'abord formé que d'une substance molle, ces vaisseaux y restent empreints, & le sillonnent selon le cours qu'ils ont eu; ils se divisent à l'infini, & se croisent dans tous les sens. Quelques-uns plus gros partent de la meule & se prolongent le long du marrain & des andouillers, jusqu'à l'empaumure où ils se ramifient: ces derniers laissent des cavités longitudinales que l'on nomme *gouttières*. Tous ces vaisseaux s'atténuent & deviennent à rien en approchant de l'extrémité des andouillers: ils n'y laissent aucune trace, & c'est par cette raison que la pointe en est lisse, sans perlures & toute blanche. Lorsque la production est complète, ces vaisseaux ne recevant plus de substance se flétrissent & la peau se desséche: le *cerf* éprouve probablement alors des démangeaisons qui l'engagent à la dépouiller, & il y a apparence qu'il trouve pendant quelque tems un certain plaisir à se frotter contre les arbres.

Lorsque les *cerfs* ont touché au bois & frayé bruni, la végétation qui a produit le refait, ne cesse pas tout-à-fait; il reste dans l'intérieur du marrain & des andouillers, une espèce de moëlle ou suc nourricier, qui se consolide & se desséche peu-à-peu, jusqu'au moment où une sève nouvelle prépare une nouvelle production. Il est à présumer que cette moëlle procure la sensibilité que je suppose devoir exciter les *cerfs* à se frotter contre les arbres. On remarque toujours dans l'intérieur du marrain & dans les andouillers des gros *cerfs* sur-tout, les canaux conducteurs & conservateurs de cette moëlle: on ne les observe que jusqu'après des meules qui sont pleines; ils sont moins sensibles & moins abondans dans la tête des jeunes *cerfs*.

La tête d'un gros *cerf* ayant besoin d'une nourriture plus abondante, les vaisseaux qui la fournissent, sont plus volumineux; les sillons qu'ils tracent extérieurement, plus grands & plus profondément gravés: c'est pour cela que les gouttières sont plus creuses, les perlures plus grosses & plus saillantes. Les jeunes *cerfs*, au contraire, ont la tête presque lisse, sans perlures, & par conséquent blanchâtre, parce que les vaisseaux étant plus déliés, ne laissent que très-peu de traces. Lorsqu'une tête a poussé beaucoup en hauteur, elle est ordinairement moins perlée, parce que l'extension des vaisseaux a diminué leur volume. Cette tête aussi, est pour l'ordinaire plus grêle: c'est-à-dire, les meules sont moins grosses & le marrain moins nourri; & par une suite de conséquences, une tête basse a les meules plus grosses, le marrain plus perlé, quoique ce *cerf* soit à peu près du même âge que le premier. La vigueur de cette production dépend de l'état physique de l'animal. Les *cerfs* enfermés dans des parcs, où ils ont peu ou point de gagnages, poussent des têtes moins vigoureuses & d'une teinte moins foncée; il en est de même des *cerfs* qui habitent le centre des grandes forêts, & qui fréquentent peu les plaines. En général, un *cerf* qui patit, ou même qui n'a pas une nourriture abondante, pousse une tête maigre & grêle.

Il y a des *cerfs* qui poussent des têtes imparfaites, que l'on nomme *bizarres*; c'est quelquefois la vieillesse qui est la cause de cette difformité, parce que l'animal manque de force pour perfectionner cette opération. La tête n'est alors qu'un assemblage informe de bougons & d'andouillers tronqués; il arrive même que cette bizarre production ne vient pas à maturité, mais cela est très rare; il faudroit que le *cerf* fût dans la plus extrême décrépitude. Des *cerfs* dans la force de l'âge poussent quelquefois des têtes bizarres, parce que le refait a été blessé & brisé par quelqu'accident: rien n'empêche que ce *cerf* ne pousse une tête bien faite l'année d'après: mais si le pivot est endommagé, le *cerf* poussera toujours une tête bizarre, parce qu'il se fera un épanchement des sucs nourriciers, qui dérangera leur cours naturel. Quelquefois les têtes,

sans être difformes, ont des bizarreries, comme un ou plusieurs andouillers de l'empaumure tombant en arrière : l'empaumure plate comme la palette d'un daim, & renversée : ils ont quelquefois même aussi le marrain tout plat. On a vu des têtes de *cerf* dont les deux marrains étoient plats depuis la meule jusqu'à l'empaumure, & l'empaumure formoit un godet qui auroit tenu la valeur d'un verre d'eau : les empaumures plates & sur-tout les marrains plats, sont presque toujours des signes de vieillesse.

Le rut.

Lorsque le *cerf* a touché au bois, il faut nécessairement qu'il éprouve une révolution : la substance qui a servi à la production de sa tête, n'est pas épuisée ; elle est au contraire alimentée par une nourriture plus substantielle que jamais, puisque c'est alors que les grains sont dans leur maturité. Ne pouvant donc pas être anéantie, la nature ne fait que changer d'intention, & cette surabondance devient prolifique : c'est par cette raison, que le *cerf* qui a achevé de pousser sa première tête, à l'âge de quinze ou seize mois, est en état d'engendrer à dix-huit mois, ou du moins, les apparences le font croire.

En supprimant les parties de la génération, cette action est annullée dans ses deux effets, cependant pas aussi positivement, ou pour mieux dire, pas aussi subitement dans l'un que dans l'autre ; car si l'on fait l'opération à un *cerf* qui a mis bas, tous les apprêts étant faits pour la production, le *cerf* poussera une tête ; elle croîtra même presque jusqu'à sa hauteur : mais la nature manquant d'énergie pour la porter à toute sa perfection, la peau qui l'enveloppe, se desséche & reste adhérente sur la production imparfaite qui se fane & se flétrit. Tel est un arbre que l'on abat lorsque la sève est montée ; quoiqu'il ne tienne plus à la terre, il pousse des feuilles. Cependant si l'on faisoit cette operation depuis que le *cerf* a touché au bois, jusqu'au mois de janvier, il ne mettroit pas bas.

Le rut est une effervescence que l'animal éprouve naturellement, & sans être excité par les approches des biches. Les *cerfs* enfermés dans des parcs & privés de biches, entrent en rut au tems marqué, & se manifestent comme les *cerfs* libres, par des cris & des impatiences furieuses ; une biche cependant qui se trouveroit être en rut, long-tems après que celui des *cerfs* est fini, réveilleroit cette effervescence.

On en a un exemple : une biche qui avoit été élevée dans le chenil au milieu des chiens, n'avoit pas été en rut au mois de septembre ; à la fin de décembre suivant, on en apperçut quelques indices : elle s'échappa dans la forêt & on la vit pendant deux ou trois jours avec un *cerf* à sa quatrième tête, on n'y fit aucune attention, parce qu'elle étoit assez accoutumée à faire de ces courses ; mais elle revenoit au chenil, quelquefois après cinq ou six jours d'absence. Ce ne fut que vers le mois d'août que l'on s'apperçut qu'elle étoit pleine, & à la fin du mois, elle mit bas un faon femelle qui fut aussi élevé dans le chenil. Malgré cet exemple qui est incontestable, il est certain qu'un *cerf* qui seroit dans le travail de sa tête, n'épouveroit en pareille circonstance que des desirs infructueux.

Les *cerfs* commencent à ressentir les approches du rut dès la fin d'août. Ils font plus de chemin dans leur nuit ; ils vont d'un buisson à un autre ; ils deviennent inquiets ; on s'apperçoit à leurs fumées de ce commencement d'effervescence, elles sont toutes détachées & deviennent plus sèches dans les premiers jours de septembre ; on en entend quelques-uns jetter un ou deux cris dans le courant de la nuit ; ils grattent la terre avec le pied ; ils frottent leur tête contre les cépées ; ils mettent le nez à terre le long des routes & des chemins ; ils fixent tous les objets qui les frappent ; ils traversent des plaines, des rivières même assez considérables, & souvent en plein jour ; ils rentrent dans les grandes forêts, ils y abondent de tous côtés : cette multitude de *cerfs* dont les grandes forêts sont remplies dans le moment du rut, est une chose extraordinaire ; on ne peut imaginer d'où ils viennent. Il s'établit un rut dans tous les endroits où il y a des Biches.

Il est bon d'observer que dans les pays clairs, où les animaux sont ordinairement plus nombreux & plus à portée de se voir, les *cerfs* se fatiguent & s'exténuent beaucoup plus que ceux qui font leur rut dans les pays fourrés & de grosses demeures ; ces derniers n'étant pas continuellement inquiétés & excités comme le sont les autres, se reposent pendant le jour, & quittent même souvent les Biches, pour ne les rechercher qu'au coucher du soleil ; de sorte qu'il s'en trouve qui sont aussi vigoureux & qui se font chasser aussi long-tems que dans d'autres saisons. Cela prouve que c'est moins l'action du rut qui les fatigue, que le tourment continuel dans lequel ils sont dans les pays clairs, pour écarter les autres *cerfs* & rassembler les Biches.

Les mêmes *cerfs* reviennent ordinairement tous les ans faire leur rut dans les mêmes pays. On a vu pendant neuf ou dix ans de suite, à Fosse-repose près Versailles, un *cerf* qui avoit la face & les quatre pieds blancs ; il venoit de la haute forêt ou des bois de Boissy. On l'a vu plusieurs fois passer & repasser la rivière près la machine de Marly ; on ignore quelle a été sa fin, on sait seulement qu'il étoit boiteux la dernière fois qu'on l'a vu. Il a été défendu qu'on le chassât, afin de conserver cette race,

qui en effet s'est beaucoup multipliée aux environs de Versailles ; elle s'est même étendue, car on en a vu jusque dans la forêt de Fontainebleau. Cette espèce de *cerf* est moins vigoureuse que les autres ; ils ont les pieds plus gros & sont aussi un peu plus gros de corsage. Le nombre en a beaucoup diminué depuis quelques années ; il n'y a même plus guère que des Biches & quelques *cerfs* qui ont dégénéré ; ils ont le pelage un peu plus clair & la sole des pieds blanche.

Dès que le rut est commencé, les *cerfs* n'ont plus de repos, ils ne mangent plus ; ils sont dans une activité continuelle jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé des Biches ; ils deviennent furieux du moment qu'ils apperçoivent un autre *cerf*, ou même quand ils en ont seulement connoissance. Au lieu de fuir, comme ils ont coutume, ce qui pourroit leur donner de l'ombrage, ils vont vers l'objet ; il est vrai que souvent leur ivresse les empêche de le distinguer, & qu'ils fuient dès qu'ils ont reconnu un homme ; mais leur curiosité & leur inquiétude les portent toujours à voir & à s'éclaircir ; allant même très-souvent le nez haut, ils éventent de fort loin les objets & se portent dessus. S'ils ont quelque inquiétude, c'est alors qu'ils témoignent leur impatience & leur fureur par des cris redoublés : il seroit difficile de donner une idée des cris ; il n'est pas possible de ne pas éprouver de l'effroi, lorsque, la nuit, au milieu des bois, on entend ces cris pour la première fois.

Lorsqu'un *cerf* a trouvé quelques Biches, il les rassemble dans un endroit un peu découvert, afin que quelqu'autre *cerf* ne vienne pas les enlever. S'il survient un *cerf* à peu-près de la même taille, le combat s'engage ; le cliquetis des deux têtes l'une contre l'autre est encore une chose effrayante ; cherchant toujours à se prendre en flanc, ils ont une agilité incroyable, pour éviter le coup, & la tête se trouve toujours en parade. Lorsque les deux têtes se trouvent appuyées l'une contre l'autre, ils restent quelquefois longtems dans cette posture, en faisant tous les deux les plus grands efforts pour se culbuter : malheur à celui des deux qui seroit jetté par terre, il seroit aussi-tôt percé de coups d'andouillers ; & s'il ne pouvoit pas parvenir à se relever & à fuir, non-seulement le *cerf* qui l'auroit renversé, mais aussi tous ceux qui surviendroient, le cribleroient de coups, même après sa mort. On a vu des *cerfs* dont les deux têtes étoient tellement entrelacées, que même après leur mort, on ne pouvoit pas parvenir à les désunir. On en trouva un jour deux ainsi entrelacés ; l'un des deux étoit mort, on sauva le vivant en lui sciant la tête ; mais il est arrivé plusieurs fois qu'ils étoient morts tous les deux.

Lorsque le *cerf* assaillant a eu l'avantage sur son adversaire, il s'empare de ses Biches, jusqu'à ce qu'un plus fort vienne aussi l'attaquer : ainsi ce sont toujours les plus gros *cerfs* qui sont les maîtres du rut. Ils établissent leur serail dans un endroit spacieux ; ils surveillent toutes les sultanes ; si quelqu'une étoit tentée de se laisser séduire par quelques-uns des *cerfs* qui sont toujours aux environs, prêts à profiter des distractions du vénérable, elle est bientôt ramenée, souvent même avec correction. S'il survient quelque *cerf* qui puisse donner de l'ombrage, le maître l'écarte en allant à lui quelques pas d'un trot précipité ; il a alors un cri fréquent & coupé, que l'on nomme *roter* ; mais il pousse ses cris ordinaires en revenant à ses biches. Pour les *vérdets* (c'est ainsi que l'on nomme les jeunes cerfs), il y en a toujours quelques-uns qui caracolent autour des biches : le gros cerf les méprise ; si cependant ils prenoient trop de licence, un regard ou quelques pas les font fuir avec le plus grand effroi.

Les *cerfs* commencent à crier aux approches du coucher du soleil ; le tapage qui dure toute la nuit se calme sur les six ou sept heures du matin ; il se prolonge dans les pays clairs, parce que les *cerfs* se voient davantage : sur les neuf ou dix heures, ils sont tellement excédés, qu'ils sont souvent sur leurs quatre pieds un tems considérable sans faire aucun mouvement ; on les croiroit endormis. Dans le fort du rut, ils se remettent quelquefois à crier dans le milieu du jour. L'acharnement des *cerfs* l'un contre l'autre est tel dans ce tems, que d'Iauville dit en avoir vu deux en tenant les abois, crier & chercher à se battre ; & celui qui prit le parti de fuir devant l'autre, étoit diligenté à grands coups d'andouillers dans le derriere. Dans ce tems, les *cerfs* ont une odeur très-forte ; on les sent même long-tems après qu'ils sont passés ; ils ont le cou fort gros & le ventre noir. Le rut dure à-peu-près un mois ; il commence vers le 15 de septembre. La manœuvre du valet de limier pendant ce tems, n'est pas très-difficile ; lorsqu'il entend crier un *cerf*, il va à lui en se coulant de cépée en cépée, afin de ne pas l'effrayer par une apparition trop subite ; il voit quels sont les plus gros, & se met ensuite à un carrefour pour l'observer. Il est rare que dans ce tems on puisse travailler avec un limier, à cause de la quantité de voies dont les routes sont criblées ; d'ailleurs, il y a bien des limiers qui ne veulent pas se rabattre lorsque les *cerfs* sont en rut ; cette odeur leur déplaît ; les chiens courans aussi ne chassent pas sagement, ils prennent le change facilement. Les *cerfs* ainsi excédés des fatigues du rut, sont bientôt forcés ; cependant, dans le commencement, vers le 10 ou 12 septembre, lorsqu'ils ont commencé à pisser leur suif, ils

durent très-long-tems; on appelle même ce moment le *petit avril*, parce qu'ils sont aussi vigoureux qu'au printems; ils n'ont perdu de leur graisse que ce qu'il faut pour leur rendre toute leur vigueur. Quelquefois, sur-tout lorsqu'il y a beaucoup de gland, les *cerfs* se réchauffent à la fin d'octobre, & recommencent à crier; mais ce second rut ne dure que quelques jours. Lorsque le rut est fini, les *cerfs* retournent souvent aux buissons, parce qu'ils trouvent aux environs de quoi se refaire; ils y restent jusqu'à ce que l'hiver les ramène aux forêts.

De la biche.

La biche est plus petite que son mâle; elle n'a point de bois, elle porte aux environs de huit mois; pour l'ordinaire, elle ne fait qu'un faon, & rarement deux; si quelquefois on la voit suivie de deux, il n'en faut pas conclure que l'un & l'autre lui appartiennent, d'autant plus que l'on a remarqué que lorsqu'un faon perd sa mère, il cherche & trouve une autre biche qui l'adopte & le nourrit. La biche ordinairement met bas dans le mois de mai; lorsqu'elle sent que son tems approche, elle se sépare des autres & se retire dans l'endroit le moins fréquenté de la forêt; & lorsqu'elle a fait son faon, elle se cache dans un fourré, afin de le soustraire à la vue des allans & des venans; si elle entend chasser dans les environs, elle va au-devant des chiens & les enlève d'un côté opposé: la fuite est l'unique arme qu'elle puisse opposer à la furie de ses persécuteurs. Au reste la biche qui paroît si timide à l'approche du danger qui la menace, reprend du courage, quand les chasseurs poursuivent son faon, elle se présente alors hardiment aux chiens & s'en fait chasser pour sauver son petit. C'est parmi les bêtes l'héroïsme de la tendresse maternelle. Cette ruse de la part des biches, jointe à l'odeur forte qu'elles ont en ce tems, fait que les chiens les chassent avec d'autant plus d'ardeur, qu'en cette circonstance elles se font toujours chasser de près.

On va voir de quelle façon les biches marchent, font leur nuit & comment on peut les juger d'avec les *cerfs*, tant par le pied que par les allures & les fumées. D'Ianville dans son traité de vénerie rapporte l'aventure d'une biche qui a été élevée dans le chenil avec les chiens. Cette bête n'avoit pas huit jours lorsqu'elle fut prise dans la forêt de Rambouillet, par des chiens qui chassoient le chevreuil; on fut à son secours, & comme on vit qu'elle n'avoit pas de mal, on la fit porter au chenil; on la mit dans un endroit fermé, & on lui présenta du lait qu'elle prit & qu'elle voulut bien continuer de prendre; au moyen de quoi elle s'éleva fort aisément. On mettoit des chiens boiteux dans un chenil voisin de la biche; elle se promenoit avec eux sous la garde d'un valet de chiens: voyant cette familiarité réciproque, on la mena un jour dans le grand chenil avec toute la meute; les chiens, à cette première visite, la sentirent de tous les côtés, mais ne lui firent aucun mal; il est vrai qu'on écartoit ceux qui paroissoient avoir quelque mauvaise volonté, & d'ailleurs après une courte entrevue, elle retourna chez elle. Le lendemain elle revint trouver la grande compagnie, qui la reçut de bonne grâce & avec beaucoup moins de façons; enfin, de visite en visite, elle s'accoutuma si bien avec les chiens, & les chiens avec elle, que dans la suite ils demeurèrent & firent ordinaire ensemble: elle couchoit dans le même chenil; elle mangeoit dans la même auge du pain & même de la mouée, de laquelle il est vrai, elle laissoit la viande; elle se trouvoit aussi aux curées; cette biche, en un mot, étoit toujours avec les chiens, jouoit avec eux & les suivoit, non-seulement à l'ébat, mais aussi dans les voyages. Etant un jour à Saint-Germain, elle trouva la porte du chenil ouverte, & alla dans la forêt où chassoit l'équipage; elle entendit les chiens, fut à eux & les joignit au moment que le *cerf* leur faisoit tête: elle prit place au milieu d'eux & s'y tint avec assurance, mais quand le *cerf* fut porté par terre, & qu'elle se vit entourée des hommes & des chevaux qui arrivoient de toute part, elle eut peur & s'enfuit. Les chiens la méconnurent à cet instant, & lui eussent fait un mauvais parti, si en se sauvant, elle n'eût apperçu d'autres chiens tenus à la harde, au milieu desquels elle fut se réfugier; pour lors on lui donna du secours, & d'ailleurs aussi-tôt qu'elle se fut arrêtée, les chiens qui la suivoient s'arrêterent aussi, & retournerent au *cerf* qu'ils venoient de prendre. Lorsqu'elle fut remise de toute sa frayeur, on la ramena au chenil, & depuis cette aventure, elle n'a pas été tentée d'aller trouver les chiens à la chasse; d'autant plus que peu s'en fallut que pour son coup d'essai, elle ne fût la victime de sa confiance & de sa curiosité.

Cette biche ne devint pas en chaleur l'année qu'elle fut prise; l'année d'ensuite & dans le tems du rut, un valet de chiens qu'elle affectionnoit la mena dans les sentiers d'Avon, à Fontainebleau, la laissa près d'un gros *cerf*, & se cacha derrière un arbre. Le *cerf* ayant apperçu la biche, courut à elle en criant de toutes ses forces; elle en eut peur & revint au valet de chiens, lequel en ce moment se trouva d'autant plus embarrassé, que la biche tournoit comme lui autour de son arbre, & le *cerf* après eux; mais enfin celui-ci donna quelques coups d'andouillers dans le cul de la biche, la poussa devant lui & s'enfonça dans la forêt avec elle. Le valet de chiens ayant perdu l'un & l'autre de vue, profita de leur absence, pour revenir promptement à la maison, fort

content d'être délivré d'un galant si peu courtois. L'entrevue du cerf & de la biche ne fut pas longue, celle ci étant revenue d'elle-même au chenil deux heures après le valet de chiens, il n'y eut aucune suite de cet enlevement. A la fin de décembre de l'année suivante, cette même biche, qui pour lors avoit plus de deux ans & demi, sortit du chenil de Saint-Germain, & fut se promener dans la forêt où elle passa la nuit: un valet de chiens allant la chercher le lendemain, la trouva sous une futaie, près d'un *cerf* à sa quatrieme tête. Quand elle apperçut le valet de chiens, elle vint à lui & le suivit; mais à moitié chemin de la maison, il plut à la demoiselle de quitter son guide & de retourner à son *cerf*, avec lequel elle se trouva si bien, qu'elle ne revint au chenil que le sur-lendemain matin. On ne fit aucune attention à la cause de cette absence; ce ne fut que long-tems après qu'on s'apperçut que le ventre de la biche étoit plus gros que de coutume, & qu'il grossissoit même de jour en jour: elle étoit pleine enfin, & elle le prouva, en faisant une autre biche dans le chenil à la fin d'Août, huit mois après sa visite au *cerf* de Saint-Germain. La mere y éleva son faon jusqu'à l'âge de six mois, l'une & l'autre mangeant avec les chiens, sans en recevoir aucun mal; mais un accident arrivé à la meute, vint tout-à-coup troubler la tranquillité & le bien-être de ces malheureuses bêtes; un chien de l'équipage devenu enragé, mordit non-seulement plusieurs de ses camarades, mais mordit aussi la grande biche, au moyen de quoi, pour prévenir tout danger, les chiens furent condamnés à la chaîne, & les biches à être tuées. Telle a été la fin de ces deux bêtes, lesquelles, comme on vient de le voir, s'étoient très-bien accoutumées à vivre avec les mortels ennemis de leur espece; au reste, elles n'ont pas été regrettées dans l'équipage, par la raison qu'elles n'y causoient que de l'embarras: quand la grande pouvoit sortir, elle couroit par-tout & dévastoit les jardins des environs; il falloit outre cela, un homme pour la conduire dans les voyages, & souvent elle lui échappoit lorsqu'elle voyoit une pièce de grains à sa portée. Il lui arrivoit souvent aussi de battre à coups de pieds les chiens qui lui déplaisoient ou qui l'incommodoient, & elle en a même estropié plusieurs: elle faisoit du mal enfin & n'étoit bonne à rien: aussi n'a-t-on pas été tenté d'en élever d'autres dans les meutes.

Une trop grande quantité de biches est très-pernicieuse: premièrement elles désolent le cultivateur; elles nuisent beaucoup à la chasse; & il est certain & prouvé qu'elles bannissent les gros *cerfs*: il est donc essentiel de ne les pas laisser trop multiplier. On dit, & avec raison, que ce sont les biches qui font les *cerfs*: mais si on en laisse trop accroître le nombre, on travaille pour ses voisins, parce que, dans un pays trop peuplé, les *cerfs* désertent dès qu'ils sont dix-cors jeunement.

Il faut donc calculer à peu-près la quantité de biches nécessaires pour remplacer le nombre de *cerfs* que l'on prend chaque année dans un pays, quand il est déjà suffisamment garni; & faire tuer tous les ans ce qui s'y reproduit de surplus: mais lorsque l'on veut tuer des biches, la manière dont on s'y prend, n'est pas du tout indifférente. Si on fait des battues, ou seulement une assemblée de gardes avec des chiens, on tue peu d'animaux, on les effraie & on les bannit tous: les biches reviennent quelque tems après; mais les *cerfs*, gros & petits, sont perdus pour le pays. Une meute de chiens courans qui chassent habituellement dans une forêt, n'effraie pas les animaux comme deux jours de chasse des gardes avec leurs hourets. Les gardes peuvent tuer les biches à la surprise; il n'y en a pas un qui, dans le courant de l'année, ne puisse en tuer deux, trois ou quatre sur son canton, sans se donner beaucoup de peine. Il ne faut pas souffrir une seule biche dans les buissons qui sont aux environs d'un grand pays. Les gros *cerfs* s'y retirent au printems; s'ils y sont tourmentés par la harpaille, ils s'éloignent de proche en proche, au point qu'ils abandonnent le pays: au lieu que, s'ils y sont seuls & tranquilles, ils y restent, & avec plus d'avantage pour la chasse que s'ils étoient en pleine forêt.

Chasse du cerf.

La chasse du *cerf* est sans contredit la plus belle des chasses aux chiens courans, comme elle est aussi la plus savante & la plus difficile. Elle demande, des connoissances très-étendues & très-variées, & elle exige de plus un appareil d'hommes, de chevaux & de chiens dressés à combiner leurs mouvemens & à réunir les effets de leur intelligence. Ces connoissances ne peuvent s'acquérir que par l'expérience, & il faut être fort riche pour entretenir un équipage.

Manière de juger le cerf.

On juge le *cerf par le pied & les allures, par les foulées, & les portées, par les manœuvres nocturnes*, quand il va aux gagnages ou quand il se rembuche, & sur-tout par les *fumées*.

Ces connoissances sont susceptibles d'observations que l'expérience seule peut enseigner; elles varient selon les saisons, selon la nature de l'animal qui a une constitution plus ou moins forte, plus ou moins grande, selon les cantons dans lesquels il est né, selon ceux dans lesquels il habite.

Du pied & des allures.

La connoissance du pied & des allures varie selon

felon la conformation de l'animal : un *cerf*, grand de corsage, aura les allures plus grandes & ordinairement plus de pied qu'un autre *cerf* du même âge qui sera d'une espèce plus petite : ces variétés sont occasionnées par la qualité des nourritures & du sol. Les *cerfs* qui habitent les pays de plaines bien cultivées, ou plutôt les grands buissons entourés de bons gagnages, ont ordinairement plus de pied, & sont plus grands de corsage que ceux qui habitent les grandes forêts ; ces derniers sont toujours les plus petits de corsage, ont le moins de pied, & poussent de moins belles têtes. Les *cerfs* qui habitent un pays dont le sol est dur, comme les pays de pierres & de rochers, ont les côtés, les pinces, le talon, plus usés que ceux qui marchent ordinairement sur un terrain doux ; les pays marécageux conservent le pied, font même renfler la corne, les côtés ne s'usent pas, ils restent tranchans : on appelle ces pieds, *pieds de gondole*, parce que les côtés rentrent vers la sole qui est très-creuse ; de sorte que dans un terrain dur, ne revoyant que des égratignures, on est souvent tenté, au premier coup-d'œil, de laisser aller ces *cerfs* pour des biches. Un veneur se tromperoit souvent, si pour juger un *cerf*, il ne s'attachoit qu'à la grosseur du pied & à la grandeur des allures : il est donc essentiel qu'il commence à se mettre au fait, non-seulement de la nature du pays dans lequel il va au bois, mais même des pays circonvoisins, surtout s'il travaille dans une grande forêt, dans laquelle il peut y avoir deux ou trois différentes espèces de *cerfs*.

Il est très-difficile de faire connoître les progressions de connoissances d'un jeune *cerf* à un gros : on va, autant qu'il sera possible, donner un détail des deux extrêmes : l'usage en fera distinguer les nuances. Comme le daguet n'a pas encore de façon de se juger assez déterminée, je ne parlerai que de la seconde tête : son pied se distingue fort bien de celui d'une biche par la forme & par la grosseur ; mais il a les côtés tranchans, les pinces pointues, de sorte que sur un terrain ferme, on ne revoit que d'un ovale tracé ; le bout des pinces n'est qu'un peu plus marqué ; les pinces du pied de devant sont presque toujours ouvertes ; le talon est gros & arrondi ; le pied de derrière aussi gros que le pied de devant ; les os menus & tranchans, & à une telle distance du talon, que l'on place très-aisément deux doigts entre la jambe & le talon, ce que l'on nomme *haut-jointé*. Ses allures sont un peu croisées, mais irrégulières pour la longueur ; la longueur de ses allures est moins de deux semelles. Pour mesurer les allures d'un *cerf*, mettez votre talon à la pointe des pinces d'un de ses pieds de devant ; ajoutez l'autre pied au bout de celui-là ; le *cerf* à sa seconde tête, n'a pas tout-à-fait la longueur de vos deux pieds réunis, ou de deux semelles de distance de l'un de ses pieds de devant au talon de l'autre pied de devant. Sa façon de marcher est irrégulière, son pied de derrière se met indifféremment derrière, à côté ou dedans celui de devant. Le *cerf* dix-cors a les côtes, les pinces, le talon usés, les pinces bien fermées ; sa marche étant plus grave, il pese sur les pinces, de sorte qu'elles sont beaucoup plus marquées que le reste du pied ; le talon s'usant devient presque de niveau avec la sole, qui n'est plus débordée, ou presque plus, par les côtés. Ses os usés & grossis, s'éloignent l'un de l'autre & se rapprochent du talon ; on ne peut plus y placer que le travers du pouce. Ses allures sont bien croisées, toujours égales quand il va d'assurance ; elles ont plus de deux semelles ou deux semelles & demie, selon la grandeur de l'espèce ; le pied de derrière qui est plus petit que le pied de devant, est toujours ou presque toujours placé les pinces sur le talon du pied de devant ; quelquefois même il le touche à peine, sur-tout quand les *cerfs* sont très-gras.

Ces connoissances générales des deux extrêmes se modifient par des nuances progressives : on sent combien il seroit difficile de les désigner positivement pour chaque âge ; il n'y en a que trois intermédiaires, la troisième tête, la quatrième tête, & le dix-cors jeunement : je ne puis que renvoyer à l'usage & à l'expérience, pour acquérir des connoissances positives sur ces différens degrés.

Cependant, il y plusieurs observations qu'il est nécessaire d'indiquer. La première & la plus essentielle est celle du pied de derrière, le pied de devant augmente en grosseur & en étendue, jusqu'à ce que le *cerf* soit dix-cors ; mais le pied de derrière a acquis à peu-près tout son volume, lorsque le *cerf* a sa troisième tête ; ou pour mieux dire, si le pied de derrière, à un tems quelconque, éprouve encore quelque progression, elle est infiniment moindre que celle du pied de devant ; de sorte que la taille d'un *cerf* doit être jugée en raison de la différence de grosseur du pied de devant à celui de derrière : un *cerf* à sa troisième tête a autant de pied de derrière que de devant ; & le *cerf* dix-cors a très sensiblement le pied de derrière plus petit que celui de devant.

Cette connoissance est la plus certaine, en ce qu'elle est propre à toutes les espèces de *cerfs* ; elle ne dépend ni du sol, ni de la qualité du terrain, ni de l'espèce particulière de chaque individu. Ainsi on trouvera un *cerf* qui aura beaucoup de pied, les allures grandes, & même les côtés usés ; si le pied de derrière est aussi gros ou à peu-près aussi gros que celui de devant, ce sera un *cerf* de grande espèce, mais qui n'aura que sa quatrième tête, ou au plus sera dix-cors jeunement, & par la même raison un mauvais pied

de *cerf* qui n'aura que deux femelles d'allures, sera dix-cors, s'il y a une différence sensible du pied de derrière à celui de devant. Plus le *cerf* est vieux, plus le pied de derrière paroît allongé & rétréci, en comparaison du pied de devant; les pinces en sont toujours bien fermées; elles pèsent beaucoup à terre &, pour ainsi dire, la pincent, de façon que, pour exprimer un *cerf* qui se juge bien, on dit qu'il tire la terre à lui, il la tire également des quatre pieds; il faut cependant quelquefois se méfier de cette connoissance. Quand un *cerf* va d'assurance en montant, il pèse davantage sur les pinces: par conséquent elles sont toujours fermées & il tire la terre à lui. Si on n'observoit pas que ce n'est qu'en raison de la pente du terrain, on seroit exposé à y être trompé, d'autant que dans ces occasions les pinces paroissent toujours plus grosses.

Le talon plus ou moins gros, est aussi une connoissance assez positive; le talon s'use & diminue à mesure que le *cerf* vieillit. Cependant elle est, ainsi que les pinces, les côtés, &c. sujette à varier selon la nature du sol que le *cerf* a habité: celle de la jambe est plus certaine, quoiqu'elle ne soit pas aussi sans exception. Un jeune *cerf* peut avoir les os usés, la jambe large, mais il ne sera jamais bas jointé. Quelquefois même c'est un signe de vieillesse; il peut n'avoir pas les os fort gros, quoiqu'ils doivent toujours être usés en proportion des pinces & des côtés; mais il est très-rare qu'il soit haut jointé.

Les connoissances les plus positives pour juger un gros *cerf*, sont donc la petitesse du pied de derrière comparée à la grosseur du pied de devant, deux femelles & demie d'allures bien réglées, tout au plus l'épaisseur du pouce entre les os & le talon, les côtés usés, les pinces grosses & sur-tout bien fermées, & les pinces du pied de derrière dans le talon du pied de devant. Un gros *cerf* peut aller quelquefois les pinces ouvertes: ce ne sera cependant que par accident, comme après avoir marché dans un terrain mou, s'il lui est resté de la terre entre les pinces: quelquefois aussi il y sera resté une petite pierre: d'ailleurs les *cerfs* vont toujours les pinces ouvertes dans un terrain mou: mais un jeune *cerf* ne va jamais habituellement les pinces du pied de devant fermées, à moins qu'il ne monte quelque monticule.

Il est bon aussi d'observer la nature du terrain sur lequel on revoit du *cerf*; un terrain mollet ou mi-ferme est le plus avantageux pour bien revoir de la forme du pied; la poussière l'augmente ou la diminue selon la quantité: le terrain glaiseux l'augmente quand les voies sont très-fraîches; peu après le terrain se resserre & rétrécit la forme du pied: un terrain sec, mais pas assez dur pour que les pinces ne puissent pas s'y graver, est assez avantageux, ainsi que le terrain dur qui est, pour ainsi dire, saupoudré de poussière. Les guérets sont favorables pour juger les allures & la hauteur de la jambe: un *cerf* qui fait sa nuit ou qui viande, n'a pas les allures réglées, parce qu'il s'arrête à tout moment; mais elles doivent l'être toutes les fois qu'il traverse un guéret, sur-tout s'il s'approche du rembuchement. Aux approches du rut & dans le tems du rut, les cerfs n'ont pas les allures réglées; inquiets & agités, ils s'arrêtent souvent en marchant avec action. Lorsqu'ils ont mis bas, ils s'avancent assez ordinairement, c'est-à-dire, qu'au lieu de mettre les pinces du pied de derrière sur le talon du pied de devant, le pied de derrière couvre souvent le pied de devant, & quelquefois même le dépasse un peu: cela vient de ce que le cerf, déchargé du poids qu'il avoit, marche avec plus d'aisance, ou pour mieux dire, avec une espèce de lâcheté; mais malgré cela, les gros *cerfs* ont toujours de la régularité dans ce nouveau genre d'allures.

Des foulées & portées.

Les foulées aident souvent beaucoup à juger un *cerf*: les foulées sont l'empreinte que le pied du cerf laisse sur l'herbe ou sur les feuilles. Cette connoissance est très-avantageuse dans un tems de sécheresse. Il arrive quelquefois que les plaines sont si dures, que l'on ne peut y revoir d'un *cerf*, ou que l'on ne revoit que des égratignures; ou bien la terre desséchée est comme de la cendre, le *cerf* n'y fait que des trous qui se recomblent aussi-tôt, & ne laissent aucune trace de la forme du pied; d'autrefois le limier se rabat dans une route si dure qu'il n'y reste aucune empreinte: dans ces occasions, quand l'animal est rembuché, on attache son limier, & l'on va sur les genoux & sur les mains le long de la coulée qu'il a suivie, pour tâcher de revoir des foulées. La terre qui est garantie par les bois conserve plus d'humidité & de fraîcheur, & par conséquent plus de souplesse: il est très-ordinaire que le *cerf* y imprime son pied de façon que les feuilles sèches, la mousse ou l'herbe en conservent l'empreinte suffisamment pour en montrer la forme. Comme les *cerfs* pèsent en raison de leur vieillesse, le plus ou moins de profondeur des foulées, selon la nature du terrain, aide à les juger; la distance des foulées indique aussi la longueur de leurs allures. Voilà donc trois espèces de connoissances que l'on peut acquérir par les foulées; la forme du pied, la grandeur des allures, & le plus ou moins de poids de l'animal: mais il y en a une quatrième qui n'est pas moins essentielle, c'est de savoir de quel côté l'animal a la tête tournée. Quand le chien se rabat dans une route ou chemin, & que l'on ne peut revoir de rien, il faut alors observer dans la foulée de quel

côté l'herbe est couchée : la pointe de l'herbe est toujours couchée du côté où le *cerf* a la tête tournée : de plus, on met les deux doigts dans la foulée, le côté le plus profond est celui des pinces, & par conséquent le côté où il va. Ces observations sont très-avantageuses dans un mauvais revoir.

On peut aussi acquérir quelques connoissances des portées : ce sont les branches que le *cerf* touche & ploie avec sa tête dans la coulée par laquelle il se rembuche. Le *cerf* doit avoir la tête plus ou moins haute, plus ou moins large, selon la hauteur ou la largeur à laquelle les branches sont ployées. Il est bon d'observer cependant que les *cerfs*, sur-tout les gros, n'ont pas ordinairement la tête très-élevée, quand ils se rembuchent d'assurance : ainsi la largeur de la tête est plus indiquée par les portées que la hauteur. Il est rare qu'un gros *cerf*, à moins qu'il ne soit effrayé, se rembuche par une coulée étroite, sur-tout si sa tête n'est pas tout-à-fait faite. Un valet de limier qui trouveroit un *cerf* qu'il auroit jugé gros, rembuché par une coulée embarrassée de branches un peu fortes, doit se méfier de son premier jugement, & chercher des moyens de lever ses doutes. La plupart de ces observations peuvent être très-utiles ; mais on ne doit s'en servir que pour confirmer les autres connoissances, & les regarder comme des indices, si celles-ci ne sont pas complettes.

Des manœuvres nocturnes.

La manœuvre des *cerfs* pendant leur nuit, quand ils vont aux gagnages, ou quand ils se rembuchent, doit servir à les faire juger. Lorsqu'un gros *cerf* va aux gagnages, il suit les faux-fuyans & les petits chemins, ou les coulées spacieuses ; il fait peu de chemin dans les plaines : il s'éloigne peu du bois, ou du moins il ne s'en éloigne qu'autant qu'il faut pour trouver une pièce de bled ou de pois, selon la saison : il ne fait que le chemin qu'il faut pour y arriver, & ne la quitte que pour se rembucher. Dans le printems cependant ils font beaucoup de chemin ; ils restent très-tard dans les plaines, & y reviennent même souvent au milieu du jour. Quand le gros *cerf* veut se rembucher, il fait la même manœuvre qu'au relevé ; il suit les sillons plutôt que de traverser les guérets ; il cherche une coulée ou un faux-fuyant pour rentrer dans le bois : s'il est trop épais & lui présente des obstacles, il va plus loin chercher un endroit commode : s'il trouve une berge un peu élevée, il évite de la monter, il longe un fossé qu'il rencontre jusqu'à ce qu'il ait trouvé un passage facile : est-il forcé de le passer ? il descend dans le fond & remonte la berge. Il va rarement avec des *cerfs* beaucoup plus jeunes que lui, & jamais avec les biches. Il faut observer que cela ne doit s'entendre que pour le tems difficile du bois, c'est-à-dire, depuis la fin d'avril jusqu'au mois de septembre.

Des fumées.

Les *cerfs* qui pendant l'hiver n'ont que de mauvaise nourriture, & qui souvent n'en trouvent pas leur suffisance, ne jettent, par cette raison, que de petites fumées dures & sèches, dont on ne peut tirer aucune connoissance ; mais lorsqu'au printems ces animaux commencent à trouver du verd dans les champs & dans les jeunes taillis, cette nouvelle nourriture les rafraichit, leur fait faire corps neuf, &, en conséquence, change leurs fumées. Selon l'ancien usage, on n'apporte pas de fumées au rendez-vous avant le trois de mai ; les *cerfs* pour lors les jettent en bouzards, c'est-à-dire, molles & amassées. Dans le mois de juin, lorsque les herbes & les grains sont plus avancés, les fumées sont moins molles, & peuvent se détacher quoiqu'encore en bouzars : on les nomme pour lors *fumées en plateau.* Au mois de juillet, elles sont en troches ou demi-formées : & au mois d'août, ou même à la fin de juillet, lorsque les grains sont mûrs, elles sont rondes & longues, & tout-à-fait détachées les unes des autres : ce qu'on appelle *fumées formées.* En ce tems elles sont jaunes pour l'ordinaire, aussi les appelle-t-on *fumées dorées.* Il y a encore des fumées en chapelet, ainsi nommées parce que, quoique formées, elles se tiennent par une espèce de glaire qui n'est autre chose que de la graisse : les gros *cerfs* ne jettent ainsi leurs fumées que quand ils sont bien gras, & les jeunes se chargent ou s'engraissent rarement assez pour les jeter de même. Lorsque les biches mettent bas, elles jettent aussi des glaires avec leurs fumées : mais ces glaires sont ordinairement mêlées avec du sang qu'on ne trouve jamais avec les fumées d'un *cerf*, à moins que l'animal n'ait quelque dérangement dans le corps : d'ailleurs les fumées des biches ont une forme différente de celles des *cerfs*, comme on le verra dans la suite. Les fumées d'un gros *cerf* changent plutôt que celles d'un jeune : au mois de mai, par exemple, lorsque les gros jettent des fumées en bouzars, les jeunes en jettent alors de sèches comme dans l'hiver : & lorsque les gros les jettent en plateau, les jeunes commencent à les jeter en bouzars : ainsi du reste pendant tout le tems des fumées. On ne peut se servir de cette connoissance que depuis les premiers jours de mai jusqu'au mois de septembre ; vers le 8 de ce mois, les *cerfs* commencent à s'échauffer pour entrer en rut, ce qui fait que leurs fumées sèchent & changent de forme ; comme les gros s'échauffent plutôt, leurs fumées changent plutôt aussi.

Les fumées d'un gros *cerf* sont non-seulement plus avancées, mais encore plus ridées, mieux

moulées & plus lourdes que celles d'un jeune. Lorſque le gros les jette en bouzars ou en plateau, elles ſont larges & épaiſſes, & le bouzar ou le plateau gros à proportion lorſqu'il les jette en torche ou formées, elles ſont de même groſſes & peſantes; il en jette peu à la fois, & il les sème, c'eſt-à-dire, qu'il les jette l'une après l'autre & de diſtance en diſtance.

Un jeune *cerf* jette beaucoup de fumées à la fois, & elles ſont légères & mal moulues, parce que l'animal, pour l'ordinaire, mange avec avidité; ſes fumées ſont unies & non ridées, les aiguillons ſont menus & allongés; au lieu que les aiguillons des fumées d'un gros *cerf* ſont gros & courts. Les fumées d'un jeune *cerf* ſont ſouvent entées, c'eſt-à-dire que deux ſe tiennent & ſont enchâſſées l'une dans l'autre, de façon que deux petites n'en paroiſſent qu'une groſſe; au moyen de quoi le veneur qui n'y feroit pas attention pourroit les juger d'un *cerf* dix-cors: celui-ci ne jette jamais de fumées entées, mais ſouvent il jette des grumelures, qui ſont de petites fumées de la groſſeur à-peu-près d'un noyau de ceriſe, & même plus petites, & qui ſe trouvent mêlées avec d'autres beaucoup plus groſſes. Il y a des *cerfs* qui ne jettent que des grumelures ſans être mêlées avec d'autres fumées, & qui par cette raiſon doivent être jugés très-vieux. Certaines biches échauffées jettent ſouvent de petites fumées sèches qui reſſemblent beaucoup aux grumelures; mais il faut que le veneur ſache que celles d'un *cerf* ſont toutes égales & lourdes, & qu'en général les fumées d'une biche ſont inégales & légères. Comme les biches ſont fort échauffées avant que de faire leur faon, elles jettent pour lors des fumées formées & ridées, qui pourroient les faire juger d'un gros *cerf*: mais il eſt premièrement à obſerver que dans le tems que les biches mettent bas, les *cerfs* jettent leurs fumées en bouzars; que d'ailleurs les fumées de biche ſont preſque toujours aiguillonnées par les deux bouts lorſqu'elles ſont formées (celles des *cerfs* ne le ſont jamais que par un bout); que les aiguillons ſont longs & menus: que les fumées ſont inégales, c'eſt-à-dire, que dans le nombre, il y en a de petites & de groſſes; & qu'enfin, de quelque forme que ſoient des fumées, celles d'une biche ſont toujours vaines & légères, & bien moins moulues que celles même d'un jeune *cerf*.

Le veneur doit remarquer quels ſont les grains ou les herbes qu'un *cerf* aura mangés pendant ſa nuit, parce que les différentes eſpèces des uns & des autres changent la forme des fumées. Un *cerf*, par exemple, qui aura mangé des herbes rafraîchiſſantes, jettera des fumées liquides, qu'à peine on pourra juger ni même lever; un autre *cerf* de même âge, qui dans la même nuit aura mangé du bled ou autre grain mûr, jettera des fumées formées & dorées; un autre *cerf* enfin qui aura fait la nuit dans les tailles & en pleine forêt, jettera des fumées dures & noires. Il eſt à remarquer encore que dans la même matinée on peut lever des fumées de forme différente, quoique jetées par le même *cerf*: la raiſon en eſt d'autant plus ſimple, que des fumées digérées de la veille doivent être plus dures & plus sèches que celles qui ne le ſont que de la nuit ou du matin. Il eſt certain d'ailleurs que ſi l'animal a fait ſon avant-dernière nuit dans les tailles, ſes fumées s'en reſſentiront quoique jetées dans les gagnages: au lieu que les ſuivantes & celles qu'on pourra lever au rembuchement, feront jaunes & molles, & peut-être en bouzars, ſelon le ſuc & la fraîcheur des grains qui auront été mangés. Si un *cerf* a été couru depuis peu de tems, ou s'il eſt malade ou bleſſé, il donnera peu, ou même il ne donnera pas aux gagnages; au moyen de quoi, ſes incommodités jointes au défaut de bonne nourriture, lui feront jeter de petites fumées sèches qu'on ne pourra juger, ou qui le feront juger biche. Les fumées dans un tems de pluie peuvent tromper encore, par la raiſon que les gagnages étant mouillés, les *cerfs* jettent leurs fumées ſi molles & même ſi liquides, que ſouvent il n'eſt pas poſſible de les ramaſſer, & par conſéquent de les juger.

Avec toutes les obſervations précédentes, il faut encore que le veneur remarque ſi les fumées qu'il lève ſont de tems, c'eſt-à-dire, ſi elles ſont du matin ou de la nuit au plus tard: des fumées de relevée ſe conſervent, & ſouvent paroiſſent nouvelles le lendemain, lors ſur-tout qu'elles ſe trouvent dans un endroit où le ſoleil ne donne pas: au moyen de quoi il eſt très-poſſible que le veneur, dans un mauvais revoir, lève dans la voie d'une biche allant de tems, des fumées qu'un *cerf* aura jetées la veille, & qu'en conſéquence il rembuche, & laiſſe courre la biche, comptant laiſſer courre un *cerf*, qui eſt peut-être détourné dans la quête voiſine. Il faut donc, pour ne pas y être trompé, qu'il caſſe quelques-unes de ces fumées, & qu'il les ſente: ſi elles ſont de la veille, elles auront une odeur aigre & forte, que n'ont jamais les nouvelles, & il y aura d'ailleurs au milieu de celles qui étoient ſur terre, des petites bêtes qui y entrent & qui les mangent.

Manière de diſtinguer le cerf d'avec une biche.

Le *cerf*, quoique jeune, diffère toujours d'avec la biche par le pied & par les allures. Le *cerf* a toujours les côtés & les pinces plus arrondis, le talon gros & nourri: la biche a les pinces pointues, le talon retreci & les côtés tranchans. Le *cerf* a la jambe bien tournée, c'eſt-à-dire, les os tournés en dehors, & gros à proportion de ſon

âge : la biche, au contraire, a les os menus & tournés en dedans, & piquant perpendiculairement. La façon de se marcher aussi est différente : le *cerf* croise ses allures, c'est-à-dire, qu'elles sont alternées, droite & gauche ; en allant d'assurance, il met les pieds de derrière dans ceux de devant, ou sur le talon des pieds de devant, selon sa grosseur, comme on l'expliquera après ; au lieu que la biche se méjuge dans presque toutes ses allures, les ayant tantôt grandes, tantôt petites, & toujours droites, de sorte que les pieds sont presque sur une ligne droite, à moins qu'elle ne soit pleine ou qu'elle n'ait du lait. Si à une de ses allures, elle met le pied de derrière dans celui de devant, elle le met ensuite à côté ou devant, ou le couvre en entier. Les gros *cerfs*, en allant d'assurance, ont les pinces fermées, à moins qu'il n'y ait quelque raison particulière qui les en empêche ; les jeunes *cerfs*, il est vrai, vont souvent les pinces du pied de devant ouvertes, mais toujours celles du pied de derrière fermées.

Les biches, pour l'ordinaire, vont toutes les pinces ouvertes ; les vieilles qui ne portent pas de faons, & que l'on nomme *brehaignes*, vont quelquefois seules, & comme elles sont grosses de corsage, elles pèsent plus que les autres & se donnent plus de pied ; elles ont aussi les allures plus grandes : ces biches ordinairement se jugent comme un *cerf* à sa quatrième tête, ou même dix-cors jeunement ; bien des veneurs y ont été trompés. D'autres biches prêtes à mettre bas, se séparent dans quelques endroits écartés, pour y faire tranquillement leur faon. Alors, comme je viens de le dire, étant fort pesantes & ayant beaucoup de lait qui les force d'aller les cuisses ouvertes, leurs allures sont plus réglées & plus croisées. Il seroit donc facile de se tromper en revoyant de ces biches ; mais en y faisant attention, on remarquera que les unes & les autres se méjugent de tems en tems dans leurs allures, qu'elles ont le talon retréci, les pinces pointues, les côtés pas aussi usés qu'un *cerf* de la taille dont elles paroissent être, devroit avoir, & les os mal tournés. Toutes ces observations sont essentielles : en général, un veneur doit se méfier beaucoup d'une première prévention. Il est assez difficile de juger un daguet, sur-tout si, allant avec des biches, les voies sont souvent effacées les unes par les autres ; cependant ces petits animaux, quoiqu'ils aient ordinairement moins de pied que les biches, ont des allures & une forme de pied qui les décèlent ; mais il faut en revoir seul & bien séparé des biches, pour pouvoir les juger sûrement : quoi qu'il en soit, il ne faut pas trop de confiance, le plus fin pourroit s'y tromper.

Outre les connoissances ordinaires du pied & des allures pour juger un *cerf* avec une biche, il y en a quelques autres dont on peut faire usage, mais ce ne doit être qu'au défaut des premieres : les fumées par exemple sont d'un grand secours dans l'été, en ce qu'elles diffèrent alors essentiellement de celles du *cerf*. On peut encore tirer quelques connoissances des portées, mais elles sont très-douteuses ; lorsqu'un *cerf* se rembuche dans de bonnes demeures, sa tête qui a plus ou moins d'ouverture, doit ployer des branches que la biche ne doit pas ployer. La connoissance des reposées peut être plus utile & moins fautive. Le *cerf*, avant que de se mettre sur le ventre, a assez l'habitude d'uriner dans l'endroit même où il va se mettre à la reposée ; ainsi, en tâtant l'endroit humide avec la main, on sait bientôt si elle est d'un *cerf* ou d'une biche ; on m'a assuré que quand le milieu de la reposée ne seroit pas mouillé, il doit y avoir une odeur au même endroit qui décèle un *cerf*. Je n'ai jamais fait cette dernière épreuve, mais celle de la reposée mouillée m'a été utile plusieurs fois. Ces connoissances peuvent servir quand on veut lancer un *cerf*, & que l'on craint que le chien changeant de voie, ne lance une biche ; mais d'ailleurs il n'en faut faire usage qu'avec circonspection, & qu'au défaut d'autres connoissances.

2°. *De l'équipage.*

Il n'est point de chasse qui demande un équipage plus considérable, & par conséquent plus de dépense. Il n'est cependant pas impossible à des particuliers fortunés de se donner cet agrément ; mais on sent que plus on met d'économie dans la formation d'un équipage, plus on doit apporter de soin à le bien composer en hommes, en chevaux & en chiens.

Du commandant de l'équipage & des hommes nécessaires pour le tenir.

L'équipage doit être commandé par un bon veneur vigoureux, point paresseux, qui entende & aime la chasse, vigilant sur la conduite des subalternes ; c'est-à-dire, des piqueurs, des valets de limiers, des valets de chiens, &c. Les événemens imprévus qui contrarient la manœuvre du veneur se renouvellant à tous momens, il faut du jugement & de l'activité pour les prévoir, & les réparer. Ce n'est que dans la jeunesse que l'on acquiert ce goût dominant, qui éveille, qui guide l'intelligence & qui excite l'émulation ; l'émulation est un stimulant nécessaire au veneur, pourvu qu'il ne dégénère pas en amour-propre.

Un sujet qui commenceroit ce métier dans un âge avancé, acquerroit difficilement ce goût décidé, & ne seroit probablement jamais qu'un veneur médiocre. D'ailleurs, il est nécessaire de s'accoutumer de bonne heure à la fatigue & à l'intempérie des saisons. Pour soutenir la fatigue,

il faut mener une vie sobre & régulière, & être très-réservé sur les plaisirs auxquels les jeunes gens se livrent ordinairement : sans quoi, non-seulement on n'est plus en état de remplir son devoir ; mais la santé même s'en trouve bientôt affectée.

Le jeune homme qui se destine à faire les fonctions de veneur, doit premièrement apprendre à bien monter à cheval ; sa vie, son agrément & sa tranquillité en dépendent. Sans parler des chûtes & des mal-adresses qu'il évite, le veneur qui mène ses chevaux avec aisance, fatigue moitié moins, & a un avantage infini, par la facilité avec laquelle il va dans le bois & dans les endroits difficiles.

Quand ce jeune homme aura suivi la chasse pendant quelque temps, pour en prendre une idée & essayer si son goût résistera à la fatigue & aux autres désagrémens qui souvent l'accompagnent, il faudra qu'il demande à aller au bois. Le bois est l'école véritable & indispensable du veneur. Le choix d'un bon maître est alors essentiel, car les premières impressions que l'on reçoit se corrigent difficilement si elles sont vicieuses. Un fort bon veneur peut souvent n'avoir pas le talent d'enseigner ce qu'il fait.

Il est nécessaire que le jeune homme suive exactement son maître pendant deux ans au moins ; ce tems lui est nécessaire pour apprendre la manœuvre du bois : comme elle varie dans chaque saison, & même dans chaque pays, ainsi que la manière de juger & de détourner les *cerfs*, il est difficile, quelqu'intelligent qu'il soit, qu'il puisse en moins de tems en savoir assez pour manœuvrer seul avec succès ; & il doit même, pendant quelque tems encore, travailler avec un limier sous les yeux de son maître pour se perfectionner.

Quand il commence à mener un limier, il doit aller aux bois entre les chasses, pour tâcher seul de juger & de détourner des cerfs, & lorsqu'il croit les avoir bien jugés & bien détournés, il faut qu'il les lance pour pouvoir juger par lui-même de sa manœuvre. Comme il est très-essentiel qu'il ait un bon limier, il faut qu'il s'attache à mettre en pratique toutes les leçons qu'on lui a données à cet égard. On croit être connoisseur & savoir la manœuvre du bois quand on est aidé par un bon second ; mais souvent on est très-embarrassé quand on se trouve seul, & qu'il s'agit de prendre un parti. Tous les veneurs l'ont éprouvé, & les meilleurs en conviennent ; chaque jour présente de nouvelles difficultés, & par conséquent de nouvelles occasions d'apprendre : il seroit à souhaiter que les jeunes gens fussent bien persuadés de cette vérité ; mais la présomption est le vice de la jeunesse.

Le jeune homme, pour bien connoître tous les chiens de la meute, doit les voir souvent au chenil ; il faut qu'il les connoisse, non-seulement par leur nom, mais aussi par leurs qualités, & qu'il questionne pour cela les anciens & les bons veneurs ; il doit y avoir une liste de tous les chiens qui sont dans la meute.

Lorsqu'il a la poitrine assez forte, il faut qu'il apprenne à sonner : il est à desirer qu'il ait la voix juste, parce qu'avec une voix fausse, on sonne presque toujours faux. Les lèvres minces sont un avantage pour former des tons légers & agréables : c'est la langue qui doit marquer les tons : ils ne seroient jamais assez cadencés, ni même formés, s'ils ne l'étoient que des lèvres : quelques-uns sonnent de la gorge, & ont par conséquent un ton rauque & désagréable. Il est donc essentiel de choisir un maître qui ait un ton bien plein & bien cadencé, qui enseigne premièrement les tons de chasse, & qui ne fasse sonner des fanfares qu'après qu'on sera bien confirmé dans les premiers tons. Il y a un ton de la trompe que l'on nomme *le gros ton* ou simplement *le gros* ; on le sonne indifféremment à la fin d'une fanfare ou d'un ton pour un chien : on néglige beaucoup ce ton, mais on a tort, parce qu'il remplit bien la trompe, & qu'il contribue beaucoup à donner du moëlleux & de l'agrément. Lorsque le jeune veneur est en état de porter trompe à la chasse, il faut qu'il s'instruise des fanfares désignées pour chaque tête de *cerf*, & pour les différens évènemens qui peuvent arriver à la chasse : elles sont notées dans les pl. gravées de la chasse, Tom. IX des gravures.

Défauts à éviter par les veneurs.

Avant que de parler de la bonne manière de piquer & de faire chasser les chiens, il convient de faire un détail des défauts les plus ordinaires des veneurs qui se laissent emporter à leur ardeur, & chassent sans principes. Premièrement, ils ne connoissent pas leurs chiens, ou si l'habitude de les voir leur a fait retenir les noms de quelques-uns, ils n'en connoissent les qualités que sur le rapport qu'on leur en a fait, & pour l'ordinaire le nombre ne s'étend guères au-delà de sept ou huit : leurs défauts les plus ordinaires à la chasse sont de trop crier, de sonner trop souvent & mal-à-propos.

Du moment qu'un *cerf* est attaqué, avant même quelquefois que les chiens soient découplés, ils partent à toutes jambes, en criant & sonnant, & en faisant plus de bruit que les chiens ; de sorte que, quand ceux-ci ne seroient pas pleins de fougue, sur-tout dans le moment qu'ils sortent des couples, il n'en faudroit pas davantage pour leur tourner la tête : aussi, s'ils manquent de voie, ils passent une ou deux enceintes tout droit

devant : ou bien ils sortent à la route, & suivent les cavaliers qui les enlevent.

Ces veneurs ont-ils vu passer un *cerf* à une route ? ils courent aussi-tôt à la route d'après pour le revoir encore ; ils ne s'inquiètent pas si les chiens viennent, ou s'ils ont manqué de voie ; quelquefois ils veulent bien attendre les premiers chiens ; mais du moment qu'il y en a deux ou trois de passés, rien ne les arrête. Le *cerf* voudroit passer la route dans laquelle ils galoppent, ils le forcent à faire un retour ; les chiens qui viennent dans la voie, sortent à la route, & courent après les chevaux qu'ils voient devant eux : ou bien si le gros des chiens a manqué de voie, une seule personne souvent qui les appelleroit, suffiroit pour les rallier & les empêcher de mettre le change sur pied & d'y tourner ; mais non, l'ardeur emporte, & ces réflexions dont tous les veneurs sentent parfaitement la justesse, on les fait tous les jours de sang-froid, mais on ne les oublie que quand il faudroit les mettre en pratique. En géral, on va trop vite, on crie trop, on fait trop de bruit.

Si les chiens tournent au change, ces veneurs si ardens ne sont plus aussi pressés de courir après eux ; chacun se sépare : on s'informe à tous les carrefours si on n'a pas vu passer le *cerf?* on l'a vu passer à telle ou telle route : aussi-tôt grandes fanfares, grands cris ; mais des chiens pour prendre la voie ? les mâtins ont tous tourné au change : on ne songe pas que si l'on avoit été après eux, on auroit vu les bons demeurer ; que beaucoup d'autres auroient été intimidés & arrêtés par quelques coups de fouet ; que, sans cette exactitude à les servir, on n'a jamais une meute ni souple ni sage.

Cependant quelques cavaliers ramènent une partie des chiens qu'ils ont enlevés ; mais ils les ramènent à toutes jambes : personne n'est resté derrière pour les faire tirer : on les défile, pour ainsi dire, le long des routes : & sept ou huit qui seuls ont pu suivre la vitesse des chevaux, sont essoufles & presque pâmés, lorsqu'ils arrivent à l'endroit où l'on a vu le *cerf* : de sorte qu'ils seroient souvent plus tentés de se coucher que de chasser.

Cependant on reprend la voie du *cerf* : quelques chiens qui se rallient encore en composent dix ou douze, quoiqu'il y en ait quelquefois plus de quarante de découplés. Le *cerf* est forlongé : les chiens chassent avec peine, balancent, & demeurent tout-à-fait. On n'a plus guère la ressource des carrefours circonvoisins : on y fait cependant quelques questions : comme elles sont toutes négatives, on se sépare de nouveau ; chacun court de son côté : l'un va à un grand chemin, l'autre à une plaine, d'autres à quelqu'étang voisin. Comme les chiens éparpillés ont mis tout le change sur pied, chacun reçoit des indices différens : l'un a connoissance que deux ou trois chiens percent ; il s'en va après, on ne le revoit plus : un autre apprend qu'il y a un *cerf* qui a passé au travers d'un étang : un troisième voit un *cerf* que les chiens séparés ont mis sur pied : il souffle, il est à peu-près de la taille de celui qu'on a attaqué : il sonne, il appelle : quelques chiens viennent, il prend la voie : il se présente une harde de chiens, il la fait découpler. Quelques personnes enlevées par celui qui a eu connoissance qu'il y avoit un *cerf* qui avoit donné à l'étang, le rapprochent du mieux qu'ils peuvent : pour celui qui est parti après les deux ou trois chiens, il les trouve à quelques lieues de-là qui font tenir les abois à leur *cerf*.

Mais quand ceux qui ont fait découpler des chiens, s'apperçoivent qu'ils ont fait découpler sur un *cerf* presque frais ; que ceux qui rapprochent, tombent à bout-voie sans espérance de la retrouver ; & que celui qui a entrepris une campagne, perd ses chiens ; alors chacun se rassemble, on ne fait plus que devenir, on cherche le commandant pour savoir ce que l'on fera. Après bien des avis donnés & combattus, on se décide enfin à fouler quelques enceintes : chacun y entre franchement, mais bientôt l'un trouve un chemin qu'il suit ; l'autre un faux-fuyant qu'il ne quitte plus : un autre se tient au frais au milieu d'un planitre, & sonne de temps en temps un langoureux requêté. Approche-t-on de plus près ? on en entend deux qui font la conversation : on en trouve un autre qui longe nonchalamment le chemin qu'il a rencontré : un autre dans l'enceinte à force de *hou* répétés, engage son cheval à se tenir tranquille : chacun a perdu courage : on ne voit plus de ressource, & on attend avec impatience le premier ton de la retraite qui a bientôt rassemblé tout le monde.

Des piqueurs, valets de limiers & valets de chiens.

Un piqueur doit joindre au goût & à la bonne volonté l'intelligence & la vigueur ; il doit être actif, fidèle, poli, honnête, point ivrogne, ni brutal, aimant son métier, les chevaux & les chiens ; toutes ces qualités sont également nécessaires aux valets de chiens.

Dans un équipage on met ordinairement un piqueur par 20 chiens, & pour chaque piqueur 2 valets de chiens, dont un monté & l'autre à pied. On parle ici des grands équipages, car pour ceux qui sont moindres, un piqueur &

un valet de chiens ou deux suffisent pour 30 chiens. A l'égard des valets de limier, il n'y en a que dans les grands équipages : dans ceux des particuliers, les piqueurs, les valets de chiens & les gardes-chasses vont au bois, & quelquefois les maîtres eux-mêmes. Pour cet effet, il faut faire choix des personnes avec lesquelles on chasse, & écarter, autant qu'il est possible, ces agréables, qui ne viennent à la chasse que par air, & pour se donner le renom de chasseurs; ceux qui ne viennent que pour faire briller leurs chevaux, de l'éloge desquels ils ne cessent de vous ennuyer; un tas de bavards, de hableurs, de porteurs de trompe, qui causent, courent & sonnent sans cesse, sans savoir ni pourquoi ni comment; ces prétendus connoisseurs qui, à l'aide de quelques termes de l'art, dont ils savent à peine la signification, vous font des récits qui n'ont pas le sens commun. Mais le vrai chasseur se rend tranquillement à la brisée, sans tracasser ni fatiguer son cheval, qu'il ménage pour le besoin; il cherche à prendre des connoissances de l'animal que l'on va attaquer, pour s'en servir dans un défaut, dans le change ou dans un accompagnement; il suit les piqueurs, sans s'emporter avec trop d'ardeur, de peur d'enlever les chiens ou de fouler la voie dans un retour : il parle peu, pour mieux écouter; s'il voit les piqueurs embarrassés ou balancer, & qu'il ait quelque connoissance qui puisse les remettre sur la voie, il leur en fait part.

Comment il faut aller au bois pour trouver des Cerfs.

Pour aller au bois, les valets de limier sont partagés par cantons déterminés. Un commandant d'équipage doit avoir attention, autant qu'il se peut, de distribuer les quêtes de façon qu'elles puissent être faites exactement, c'est-à-dire, qu'elles n'ayent pas trop d'étendue. Un valet de limier qui sait que sa quête est grande, néglige souvent des choses essentielles, dans l'espérance qu'il trouvera mieux; le soleil monte, la chaleur vient, & il n'est plus temps de revenir sur ses pas. Il seroit à desirer que les grands devants d'une quête pussent être faits en moins de deux heures de temps; en supposant même que le valet de limier trouve des voies qui l'occupent. Le valet de limier pourroit alors faire les tailles & les dedans de sa quête avant que la grande chaleur fût arrivée. Il est bon de mettre deux valets de limier par chaque quête, ou même trois si l'étendue du pays l'exige, mais pas plus, parce qu'ils se nuiroient, & que d'ailleurs se confiant les uns sur les autres, il y auroit probablement une grande partie de la quête qui seroit négligée. Deux hommes qui travaillent d'intelligence, s'éclairent réciproquement & s'épargnent beaucoup de fatigue. Un peu d'ambition fait desirer à quelques valets de limier d'avoir une quête séparée, parce qu'alors la gloire de laisser courre n'est pas partagée : un commandant peut se prêter quelquefois à cette petite ambition, mais selon les sujets & selon les circonstances; il n'est pas mal de faciliter à un jeune valet de limier, les moyens de faire preuve de son savoir-faire.

Les *cerfs*, comme tous les animaux sauvages, relèvent le soir pour aller chercher leur nourriture pendant la nuit, & rentrent avant le lever du soleil dans les grands bois pour y passer la journée : il faut donc, pour les trouver, que le veneur se rende à sa quête peu après la rentrée de ces animaux, afin de les rembucher avec son limier dressé pour s'en rabattre & pour les suivre. Le veneur ne doit pas commencer sa quête de trop grand matin, parce qu'un *cerf* pourroit le voir ou seulement avoir vent de lui & de son chien; il le feroit fuir, & il auroit alors beaucoup plus de peine à le détourner. Le *cerf* d'ailleurs pourroit être resté dans les gagnages plus tard que de coutume, ou comme il arrive quelquefois s'être mis au ressui avant que de se rembucher; au moyen de quoi, le veneur n'en auroit pas cononissance, parce qu'il ne seroit pas encore rentré. Un bon valet de limier qui auroit ce soupçon, prendroit une seconde fois les devants de la plaine sur le haut du jour. On ne doit pas cependant arriver à sa quête, lorsque la matinée est avancée, principalement s'il fait chaud & sec, parce que le limier auroit peine à se rabattre des animaux rembuchés avant le jour, & pourroit même les sur-aller. Pour éviter l'un & l'autre inconvénient, le veneur doit en tout tems commencer sa quête au lever du soleil, en observant cependant que si la quête est en belles demeures ou dans des buissons, il peut la commencer plutôt que dans les pays clairs & en pleines forêts. Il y a des veneurs qui sont toujours à leurs quêtes de très-grand matin, pour voir à la pointe du jour les animaux dans les tailles ou revenant des gagnages : à la vérité, il est plus aisé & plus commode de juger un cerf en le voyant, que d'être obligé de le suivre au contre-pied, pour en revoir ou pour en lever des fumées; mais aussi il arrive souvent que l'animal inquiet & soupçonneux, voit le veneur ou en a connoissance, & qu'il prend le parti de la fuite.

Pour détourner sûrement un animal, il faut lui donner le temps de se rembucher tranquillement, & il est certain que de tous les *cerfs*, que jusqu'à présent on a manqué à laisser courre, les trois quarts avoient été inquiétés le matin; il est certain d'ailleurs qu'un veneur est moins flatté de laisser courre un *cerf* qu'il a vu, qu'un autre *cerf* qu'il a bien jugé, tant par le pied que par les fumées.

Si

Si la quête est éloignée de la résidence du veneur, il doit la veille de la chasse aller coucher dans quelque maison qui en soit à portée : moyennant cela, lui & son chien sont plus en état de travailler le lendemain ; au lieu qu'ils seroient déjà l'un & l'autre fatigués avant que de commencer, s'ils avoient marché deux ou trois heures pour y arriver. Il y a encore un autre avantage à aller coucher auprès de sa quête, c'est de se promener la veille de la chasse dans les gagnages pour revoir & prendre connoissance des animaux qui y donnent : il est très-avantageux pour le lendemain de savoir quels sont les animaux qui donnent aux environs de la quête, & de quel côté donnent les plus gros *cerfs*.

Le veneur arrivé à sa quête, doit commencer par en prendre les grands devants ; pour cela, il se sépare d'avec son camarade, en prenant la précaution de convenir d'un endroit où ils pourront se rejoindre, s'ils ne se retrouvoient pas naturellement. Prendre les grands devants d'une quête, c'est faire les plaines, les routes & les chemins qui la séparent d'avec les voisins. Le valet de limier commence, en déployant le trait, par bien caresser son chien, & lui donne de l'avantage autant qu'il est possible, soit en le menant le nez dans le vent, soit en le faisant aller le long des demeures, pour lui donner des portées.

Si le valet de limier trouve dès le matin un *cerf* sorti de sa quête, & passé dans celle de son voisin, il doit le rayer, le briser & passer son chemin, parce qu'il est à présumer que le voisin, prenant les devants de sa quête, doit aussi trouver ce *cerf*; mais s'il s'apperçoit sur le haut du jour que son voisin, par quelque raison que ce soit, n'ait point eu conoissance de ce *cerf*, il doit le houper (manière d'appeller que le mot exprime). L'usage est que si après avoir houpé trois fois, le voisin ne répond pas, on doit aller après ce *cerf*, pour le détourner ; mais si le voisin paroît, celui qui a brisé le cerf le mène au rembuchement, lui en fait revoir, puis se retire ; cependant, par procedé, le veneur qui est dans sa quête, propose ordinairement à son camarade de l'accompagner pour détourner & faire rapport du cerf ensemble. C'est dans ces occasions où l'on juge les caractères : l'ambitieux ne se pique pas de tant d'honnêteté, il est jaloux de faire rapport seul, pour avoir seul la gloire du laisser-courre. Tels gens sont ordinairement méprisés de leurs camarades, qui s'en méfienr & les observent rigoureusement, parce qu'ils sont toujours prêts à faire quelques tours de leur métier; ils ne se font pas scrupule, quand ils trouvent un *cerf* sorti de leur quête & passé chez le voisin, d'effacer les voies; & de peur encore que le limier ne se rabatte malgré cela, ils font quelquefois un dépôt à quelques pas dans le bois, juste dans la voie, de sorte que le pauvre limier, autant attiré par l'odeur que guidé par la voie, se voit soupçonné de gloutonnerie & est rossé d'importance. Quand le camarade est passé, celui-ci, qui est aux aguets, va détourner le *cerf* & en faire rapport, comme si l'ayant détourné le matin dans sa quête, il n'étoit passé dans celle du voisin que depuis que celui-ci est parti pour aller au rendez-vous. Une autre fois, quand il soupçonne les voisins éloignés, il va se promener dans leur quête, & si son chien se rabat de quelque cerf courable, il pousse la voie pour l'engager à passer dans la sienne.

Le veneur, en faisant sa quête, doit jetter une brisée à chaque route ou chemin qu'il longe ou qu'il traverse, & même à chaque coin du buisson dont il prend les devants ; s'il change de route ou de chemin, il jette une brisée dans la route par laquelle il est venu, & une dans celle par laquelle il s'en va, & de même en ne faisant que traverser un carrefour : ces brisées servent à se reconnoitre soi-même quand on repasse par les mêmes endroits, & à avertir un camarade qu'on y a passé. Les brisées ne doivent pas être coupées, mais il faut qu'elles soient cassées avec la main : on casse la branche d'un coup sec, & on finit de la détacher en tirant à soi le bout cassé tourné de son côté : en tortillant la branche, cela demanderoit beaucoup de tems, & souvent on n'en viendroit pas à bout. Quand on place une brisée, il faut que le bout cassé soit tourné du côté par lequel le veneur s'en va. Lorsque l'on brise un cerf ou une biche, il faut de même que le bout cassé soit placé du côté que l'animal a la tête tournée ; on ne met qu'une branche pour les biches, deux ou trois pour les *cerfs*. On brise double autour d'une enceinte dans laquelle on détourne un cerf, & même en le manœuvrant avant qu'il soit détourné : cela avertit le camarade qu'il doit chercher à vous rejoindre, parce que vous êtes après un cerf de taille à être chassé ; de plus, ces brisées doubles vous font reconnoitre votre enceinte, si on vient pour y attaquer.

Les *cerfs* varient leurs habitudes selon les différentes saisons : quoique les gros aiment à être habituellement seuls, cependant ils se réunissent pendant l'hiver : ils se tiennent alors dans les grandes forêts, où ils se mettent en harde pour s'échauffer mutuellement ; mais excepté dans le tems du rut, il est rare qu'ils s'accompagnent avec les biches. Dès le mois de mars, quand le temps est doux, ils se rapprochent des plaines, & peu après ils se séparent & s'en vont dans quelque buisson détaché pour y faire leur tête : si rien ne les inquiète, ils y restent jusqu'après la moisson. S'il y a aux environs de son buisson quelque pièce de bled ou de pois, le gros *cerf* s'en contente, & il ne fait de chemin que ce qu'il en faut pour y aller : quelques gros *cerfs*

cependant restent dans les forêts, mais ils se tiennent dans des demeures à portée des plaines & des gagnages. Souvent deux ou même trois *cerfs* habitent le même buisson ou vont ensemble dans les forêts : alors ils sont à-peu-près de la même taille : quelquefois cependant un jeune *cerf* s'accompagne avec un gros, mais le gros le bat & cherche toujours à l'éloigner.

Un valet de limier revoit souvent au bois des caraçoles que fait le jeune *cerf* pour éviter le gros qui cherche à le battre ; les veneurs appellent ce jeune *cerf* l'*écuyer*, parce que, quand il est détourné dans la même enceinte que le gros, il part toujours le premier. A la fin d'août & au commencement de septembre, les approches du rut engagent les *cerfs* à voyager ; ils font alors beaucoup de chemin ; ils traversent des plaines, des rivières à la nage ; ils marchent souvent en plein jour ; ils rentrent dans les forêts pour y chercher des biches. Après le rut, ils retournent encore aux bordages des forêts & aux buissons ; ils font souvent leur nuit dans des bleds verds, sous des pommiers. Lorsque la saison avance davantage, ils s'approchent des villages ; ils entrent dans les jardins qui ne sont pas tout-à-fait clos : après quoi l'hiver les rappelle dans les forêts, où ils vivent de gland & de faîne ; ils se tiennent le long des côteaux qui les mettent à l'abri des vents froids, & préférablement encore ils cherchent les futaies.

Quand la gelée & la neige les privent de toute nourriture, ils attaquent l'écorce des jeunes arbres & l'extrémité des branches des taillis. Ce sont donc ces différentes habitudes qui doivent diriger la manœuvre du valet de limier, pour trouver des *cerfs* selon les différentes saisons. Il arrive quelquefois que les *cerfs* se recelent, c'est-à-dire, qu'ils font leur nuit sans sortir d'une enceinte, le mauvais tems en est la cause la plus ordinaire ; de sorte que quand le valet de limier a fait les grands devants & les routes de sa quête, il faut qu'il croise les enceintes, sur-tout s'il revoit des *cerfs* qui aient donné de vieux tems dans les environs.

Manière de détourner les Cerfs.

Cette manœuvre demande l'accord de toutes les qualités d'un bon veneur, vigueur, activité, intelligence : un veneur médiocre peut quelquefois faire de beaux laisser-courre, mais pour l'ordinaire il fera un rapport hazardé, ou il ne fera pas de rapport du tout ; cependant, comme la chasse passant au travers de sa quête, il pourroit y paroître quelque *cerf*, il dira qu'il en a eu connoissance, mais qu'il n'a pas pu tomber sur les dernières voies ; & il ne conviendra pas que tout autre qui n'auroit pas été paresseux, qui auroit eu plus d'intelligence, seroit parvenu à le détourner. Le défaut de vigueur est aussi un grand inconvénient, on sent quelquefois la nécessité de faire telle ou telle manœuvre, mais le manque de force les fait négliger.

Un commandant d'équipage juge ordinairement de la qualité des différens sujets, par la façon dont ils font leurs rapports. Le bon valet de limier détaille sa manœuvre ; s'il n'a pas réussi, vous voyez qu'il a employé tous les moyens que son intelligence lui a dictés ; il ne cache rien ; il a eu tel embarras, telle chose lui laisse quelque doute. D'autres font un rapport plus décidé ; ils ne doutent pas d'avoir bien jugé & d'avoir bien détourné : plus ceux-ci annoncent de confiance, & plus on doit se méfier de leur rapport. Les paresseux ont toujours connoissance de *cerfs* qu'ils n'ont pas pu détourner, ou les ont laissés sur pied, parce qu'en effet ils ont mieux aimé les lancer, que de chercher tous les moyens de pouvoir les juger ou de les détourner sûrement. Si la manœuvre du bois est la plus laborieuse & la plus pénible, elle est aussi la plus satisfaisante, parce que chacun jouit du fruit de ses propres travaux ; cependant, les désagrémens & les contradictions que l'on y éprouve sont tels, que ce seroit un métier de galérien si on n'étoit pas excité & soutenu par l'amour-propre. Je vais donner une idée des manœuvres les plus certaines & les plus ordinaires, car elles varient & se multiplient tellement, qu'il n'y a que l'expérience & l'intelligence qui puissent vraiment instruire le valet de limier.

Du rembuchement.

Comme c'est dans l'été, à cause de la sécheresse, que les valets de limier rencontrent les plus grands obstacles, on doit entendre principalement de cette saison, les détails dans lesquels on va entrer. On parlera d'abord de la façon de rembucher un *cerf*, & on s'occupera de cet article seul, parce que les détails qu'il demande interromproient le récit que l'on se propose de faire de la manœuvre suivie d'un valet de limier détournant un *cerf* : une des plus essentielles est de bien rembucher l'animal ; quelquefois il ne fait que se présenter à une coulée, il n'y entre que quelques pas ; puis revenant sur ses voies, il longe la plaine ou la route, & va se rembucher dans une autre enceinte, ou retourne d'où il vient : cela s'appelle un *faux rembuchement*. Pour s'en assurer, il faut laisser aller son limier une longueur de trait dans le bois, un peu plus ou un peu moins, selon les circonstances, & s'arrêter tout court ; si le chien se tient bien ferme, le trait bien tendu, c'est une preuve que la voie va devant lui, & qu'il ne demande qu'à suivre. Alors vous raccourcissez le trait, vous carressez bien votre chien, vous cassez deux branches que vous mettez à l'entrée de la coulée, les deux

bouts cassés du côté que le *cerf* a la tête tournée ; vous ramenez le limier pour le faire rabattre au contre-pied, où vous l'arrêtez & le carressez de même.

On a dit qu'il falloit laisser aller le limier à une longueur de trait plus ou moins, parce que cela dépend de l'heure à laquelle vous rembuchez le *cerf* : s'il étoit encore de grand matin, il pourroit, comme il arrive souvent au bord des plaines, être près de l'endroit où vous le brisez, à faire un ressui ou à écouter, avant que de pénétrer plus avant dans l'enceinte ; s'il vous entendoit, il fuiroit : alors il seroit très-douteux que vous pussiez le laisser-courre ; un *cerf* effrayé dès le matin, est toujours inquiet, & si on parvient à le détourner, il y a tout à craindre que, soit nouvel effroi, soit inquiétude, il ne remue sur le haut du jour.

Mais si au rembuchement le limier ne se tient pas ferme sur son trait, il faut rester en place, lui parler à demi-voix en l'excitant, & rester constamment jusqu'à ce qu'il se rabatte franchement, & tienne le trait bien tendu. Si après avoir tâté toutes les coulées, il ne trouve pas la voie, faites-le retourner dans ses voies, & le laissant faire à droite & à gauche, le long de la route ou de la plaine, ou dans le contre-pied, il doit probablement se rabattre. Si c'est au bord d'une plaine que votre chien s'est rabattu, & que le *cerf* ayant été & venu plusieurs fois, vous ne soyez pas sûr du rembuchement, il faut envelopper les derrières, c'est-à-dire, qu'il faut décrire derrière les brisées un demi-cercle de soixante ou quatre-vingts pas.

Si le *cerf* a fait un faux rembuchement pour aller dans une autre partie de bois, ou dans un autre buisson, votre chien doit s'en rabattre, d'autant plus aisément que les voies du *cerf* qui s'en va sont plus chaudes que les premières, puisque probablement il aura séjourné quelques momens au bord du bois, soit pour y viander, soit pour écouter. Si cette manœuvre ne réussissoit pas, il y a une dernière ressource, qui est celle de pousser la voie, & de chercher à lancer l'animal : comme il y a plusieurs circonstances où l'on est obligé d'en venir à cette dernière ressource, on en parlera par la suite.

Le valet de limier arrivé à sa quête à-peu-près au lever du soleil ou un peu devant, prend les grands devants le long de la plaine ; il déploie le trait, caresse bien son chien, lui parle pour lui donner de l'action, casse une branche dont le bout cassé indique le côté par lequel il s'en va. Son chien quelque tems après se rabat, il revoit d'une ou plusieurs biches, il raye l'empreinte du pied par devant, casse une branche & passe outre. Un peu plus loin, son chien se rabat encore, il ne revoit de rien, une pelouse ou le terrain trop dur l'en empêche ; il suit quelques longueurs de trait au contre-pied ; il revoit d'un jeune *cerf*, il examine s'il n'y a pas d'autres voies qui aillent à côté : n'en trouvant pas, il retourne au premier endroit, où ayant déjà cassé une branche pour se reconnoître, il en casse une seconde. Son limier se rabattant encore, il revoit d'un *cerf* dont la forme du pied lui paroit grosse, les pinces usées ; il s'assure bien du rembuchement, son chien se tient bien ferme dans la voie, il le carresse, casse deux branches, & le ramène au contre-pied : quand on a peur que quelqu'un ou le vent n'emporte & ne dérange ces deux branches, on brise haut : le *cerf* bien rembuché & brisé, il suit le contre-pied, pour revoir du *cerf* à plusieurs allures de suite, & le bien juger. Un autre avantage de suivre ainsi le contre-pied pendant quelque tems, c'est de donner au chien connoissance de la voie du *cerf* que l'on veut détourner.

Le *cerf* étant jugé, il faut, sans perdre de tems, songer à le détourner. Quelques veneurs s'occupent d'abord de lever des fumées ; mais il arrive qu'ils perdent du tems, que la chaleur vient, que les animaux remuent, que les voies se refroidissent si le *cerf* a passé plusieurs enceintes, & que l'on est alors très-embarrassé pour le détourner. On obvie à la plupart de ces inconvéniens, en prenant les devants du *cerf* aussi-tôt qu'il est jugé. Prendre les devants, c'est faire par les routes le tour de l'enceinte dans laquelle on l'a rembuché. Si le *cerf* passe une de ces routes, le chien qui s'en est rabattu aux brisées, & qui de plus a goûté la voie, en suivant le contre-pied, doit certainement s'en rabattre ; s'il ne se rabat pas aux routes, le *cerf* est resté dans l'enceinte, & par conséquent détourné. Revenu aux brisées, on y fait encore rabattre son chien, on l'arrête, & on le caresse comme la première fois ; après quoi on s'occupe de lever des fumées.

Pour lever des fumées, il faut suivre le contre-pied jusqu'à ce qu'on en ait trouvé. On doit dans cette manœuvre arrêter souvent son limier, parce que, comme on l'a dit, il ne se tiendra ferme qu'autant qu'il sera bien juste dans la voie. S'il balance, arrêtez-vous & restez en place pour le laisser manœuvrer jusqu'à ce qu'il ait retrouvé la voie : si au bout d'un moment il ne la retrouve pas, & que le terrain soit trop dur pour pouvoir l'aider à l'œil, enveloppez au-dessus & au-dessous, en tâchant de lui donner de l'avantage, c'est-à-dire, en le mettant le nez au vent, ou en lui donnant des portées le long des bleds ; il aura alors plus de facilité pour se rabattre. Quand on est en rase campagne, il y a un

moyen de ſavoir de quel côté eſt le vent, ſans voir de girouette, ſans étudier les nuées : il faut mettre ſon doigt dans ſa bouche de toute ſa longueur, &, en le ſortant, l'expoſer à l'air au-deſſus de ſa tête ; le côté qui ſe ſéchera le premier, & où vous éprouverez un peu plus de froid, vous indiquera le côté d'où vient le vent.

Quand on ſuit dans un terrain trop ſec ou ſur une peloufe, on court riſque quelquefois de trouver d'autres voies qui croiſent celles que vous ſuivez. Si vous vous appercevez que votre chien ſuive avec plus d'ardeur, il faut vous en méfier, & bien remarquer l'endroit où il a redoublé d'action, pour y revenir quand vous aurez revu des animaux qui vous ont fait perdre la voie de votre *cerf*, & alors envelopper au-deſſus & au-deſſous pour la retrouver : & l'on continue de ſuivre juſqu'à ce que l'on ait levé des fumées ; quand on en a trouvé, on les met dans la corne de ſon chapeau, on les couvre d'herbes afin qu'elles ne ſe sèchent pas ; quand on eſt à portée du bois, on y ſupplée des feuilles qui les conſervent mieux encore. On revient auſſi-tôt prendre une ſeconde fois les devants de ſon *cerf*, & toutes les fois que l'on paſſe devant les briſées, on a ſoin que le chien s'y rabatte ; quand on y revient pour cette troiſième fois, comme il eſt plus tard, & que le *cerf* doit être plus raſſuré, on laiſſe aller ſon chien une demi-longueur de trait plus loin pour s'aſſurer encore du rembuchement : les faux rembuchemens ont fait faire plus de buiſſons creux que l'on ne l'imagine.

Quand, après avoir pris les devants une ſeconde fois, on ne trouve pas le *cerf* forti, il faut le raccourcir, ſi les demeures ſont bonnes & ſi l'enceinte eſt grande. Cette manœuvre demande à être faite avec le plus grand ſecret.

Raccourcir un *cerf*, ou plutôt une enceinte, c'eſt faire un chemin ou une laie qui la coupe en deux, ou la diminue d'un tiers ; l'enceinte devenant plus petite, le *cerf* ſera plus aiſé à attaquer. Si en faiſant ce chemin ou cette laie, le chien ſe rabat, il ne faut le laiſſer aller qu'une demi-longueur de trait, parce que vous êtes plus dans le cas d'approcher le *cerf*, & par conſéquent de l'inquiéter. Comme très ſouvent, dans ces occaſions, on a beaucoup de peine à revoir de l'animal, ſoit à cauſe de la ſécherεſſe, ſoit à cauſe du peu d'eſpace de terrain, c'eſt alors que les foulées peuvent être d'un très-grand ſecours : &, comme je l'ai dit, l'herbe ployée indique de quel côté l'animal a la tête tournée, parce qu'elle eſt toujours couchée la pointe de ce même côté : ainſi on verra ſi cette voie rentre dans la même enceinte dans laquelle vous briſez votre *cerf*, ou ſi elle en ſort. Vous obſerverez auſſi la forme du pied, s'il pèſe & s'il a les allures auſſi grandes que le *cerf* que vous briſez à la plaine.

Quand par toutes ces obſervations, vous êtes perſuadé que c'eſt le même *cerf* qui paſſe cette laie ou chemin, vous achevez d'en prendre les devants pour voir s'il n'a pas été inquiété par cette manœuvre : puis vous revenez à ces dernières briſées : alors, pour vous aſſurer & qu'il ne vous reſte aucun doute que c'eſt le même *cerf* que vous avez briſé à la plaine (ou dans d'autres circonſtances à la route d'au-deſſus), il faut prendre le contre-pied ; & ſi votre limier vous ramène aux premières briſées, il n'y a plus de doute que ce ne ſoit le même *cerf*. On éprouve une vraie ſatisfaction d'arriver par cette manœuvre à ſes premieres briſées ; le limier qui lui-même les reconnoît, ſemble la partager, car il s'arrête, & ſouvent regarde ſon maître comme s'il lui diſoit : *voilà notre beſogne achevée.*

En effet, voilà un *cerf* jugé, détourné, fumées levées, l'enceinte raccourcie, il n'y a plus qu'à le donner aux chiens ; mais, comme on a pu le voir, le valet de limier n'a réuſſi qu'à force de peines & de fatigues ; j'ajouterai cependant, & aucun veneur ne me démentira, que ce que je viens de dire n'a montré que les roſes du métier. En effet, cette opération eſt preſque toujours contrariée par nombre d'événemens qui paroiſſent tous les jours nouveaux. La chaleur & la ſécheresse ſont les deux plus grands obſtacles à la réuſſite de la manœuvre du valet de limier, il ſera parvenu avec beaucoup de peine à juger ſon *cerf*, il en aura déjà pris les devans une fois ; quand il revient après en avoir levé des fumées, il trouve des biches ou quelques jeunes *cerfs* qui entrent ou qui ſortent de ſon enceinte : il faut premièrement qu'il ſache ſi ces voies y entrent ou en ſortent ; ſi ſon *cerf* étoit ſorti par la même coulée, peut-être la voie en eſt-elle effacée par ces animaux qui paſſent depuis. Ces animaux paſſant au-travers de l'enceinte, emmènent peut-être ſon *cerf* avec eux. S'il a rembuché à la plaine pluſieurs animaux, dans leſquels il n'y a qu'un ou deux gros *cerfs*, quelques-uns de ces animaux ſortant de l'enceinte, tous ſortent-ils enſemble ? ou bien, comme il arrive ſouvent, les gros reſtent-ils derrière ? C'eſt dans ces occaſions qu'il faut que le valet de limier emploie toute ſon intelligence, & qu'il ne ménage pas ſes peines.

S'il y a pluſieurs voies qui l'embarraſſent dans une route, il faut qu'il enveloppe la ſeconde enceinte, parce que ſi les animaux paſſent encore, il peut trouver quelqu'éclairciſſement à cette dernière route ; s'ils ne la paſſent pas, il ſera sûr que les *cerfs* qu'il veut détourner ſont dans l'une de ces deux enceintes ; il ne lui reſtera plus

qu'à s'éclaircir dans laquelle des deux : pour cela il revient à la première route ; il suit quelques longueurs de trait au droit & au contre ; il observe les foulées ; une taupinière souvent lui est d'un très-grand secours : quelquefois une charbonnière bannit tous ses doutes, parce que les *cerfs* s'y jugent toujours très-bien. Lorsque toutes ces recherches sont infructueuses, il fait quelques petits chemins ou faux-fuyans au-dessus & au-dessous de la voie ; très-souvent les *cerfs*, les gros *cerfs* sur-tout, les longent volontiers. Si enfin il parvient à se persuader que c'est son *cerf* qui passe cette route, après en avoir pris les devants, il faut, comme je l'ai déjà dit, qu'il prenne le contre-pied, parce que si son chien les remène aux premières brisées, tous les doutes sont levés ; ou bien il fait cette manœuvre dans le sens contraire, en prenant la voie aux premières brisées & revenant aux dernières. Les paresseux & les veneurs médiocres lèvent bientôt toutes ces difficultés, en poussant la voie & en lançant les animaux ; mais le bon valet de limier n'emploie cette dernière ressource que quand il a épuisé toutes les autres ; cependant il vaut beaucoup mieux l'employer que de faire un rapport douteux.

Les valets de limier doivent avoir grand soin de rayer dès le matin toutes les voies qu'ils trouvent en faisant les routes, non-seulement celles dont leur chien se rabat, mais même toutes celles qui leur paroissent aller de tems, quand le chien ne s'en rabattroit pas ; le soleil réchauffe ces voies de la nuit ou du relevé, & le chien en remonte sur le haut du jour ; on ne sait plus si ce sont des voies nouvelles ou des voies rechauffées. On croit quelquefois que le chien ne se rabat froidement qu'à cause de la chaleur ou parce qu'il commence à se fatiguer ; cela donne beaucoup d'embarras, & expose quelquefois à faire des buissons creux : le desir que l'on a de laisser courre, fait que l'on excite son limier : il se rabat, pour ainsi dire, par complaisance, & l'on fait rapport d'un *cerf* que souvent le voisin détourne réellement.

On ne sauroit prendre trop de précautions pour faire rapport d'un *cerf* dont on n'a eu connoissance que sur le haut du jour : les vieux limiers sont très-sujets à se rabattre de vieilles voies réchauffées. Quand on trouve un *cerf* sur le haut du jour, il faut laisser le chien suivre quelques longueurs de trait, l'arrêter en lui parlant ferme ; quoiqu'il suive froidement, il se tiendra sur son trait si les voies sont bonnes, s'échauffera en tâtant aux branches ; s'il reste bien juste dans la voie, vous le ramenerez au contre-pied pour voir s'il s'en rabattra de même ; il faut vous en méfier si, mettant le nez aux branches, il reste froid & ne cherche pas à aller en avant. Pour l'éprouver encore, s'il y avoit quelque faux chemin qui traversât la voie du *cerf*, il faudroit le faire, parce que s'il s'y rabat encore, il n'y a plus de doute que les voies ne soient bonnes : ce petit chemin étant plus couvert & moins exposé au soleil, les voies doivent y être moins réchauffées ; après quoi vous prendrez les devants de l'enceinte, & si vous ne trouvez pas d'autre embarras, il y a grande apparence que le *cerf* y est resté. Pour s'assurer cependant encore mieux, il faut, avant que de prendre les devants une seconde fois, suivre le contre-pied pour voir si le chien continuera à suivre juste ; mais je répète que ces sortes de rapports ne doivent se faire qu'avec la plus grande circonspection ; il faut que le valet de limier n'ait aucun doute ni sur sa manœuvre, ni sur la bonté de son chien.

Quand on a quelque doute, on peut essayer une manœuvre qui réussit quelquefois : on tient son limier de très-court jusqu'à la plate-longe, & on le laisse suivre au droit : il faut tâcher, autant qu'il est possible, soit par les foulées, soit autrement, de voir s'il est toujours dans la même voie ; cela est essentiel, parce que si le limier trouvoit d'autres voies, on laisseroit courre un jeune *cerf* ou même une biche au lieu d'un *cerf* dix-cors. En continuant de suivre le même *cerf*, s'il est dans l'enceinte, vous le lancerez ; mais, du moment que vous l'entendrez bondir, ne remuez plus, tâchez de retirer votre chien le plus doucement possible. Le *cerf* effrayé ne fuit pas ordinairement aussi-tôt : souvent, & même presque toujours, dans les bonnes demeures & sur le haut du jour, il écoute pendant quelques momens ; s'il n'entend plus de bruit, il fait quelques pas & se remet sur le ventre : ainsi, quand vous êtes resté en place un assez long-tems pour le rassurer, retirez-vous sans bruit, & prenez les devants de l'enceinte sans perdre de tems. Cette manœuvre est délicate en pleine forêt, & on ne doit la tenter que quand on n'a pas d'autres ressources ; mais on peut en user avec plus de confiance dans un buisson fourré.

J'ai dit qu'il étoit avantageux qu'il y eût deux valets de limier dans chaque quête, parce que quand ils ont de l'embarras, ils s'aident & s'éclairent réciproquement. Souvent un valet de limier se prévient ; quelques connoissances avantageuses le séduisent & l'aveuglent sur celles qui pourroient lui donner du soupçon : son camarade lui communique ses observations & le fait revenir. S'ils sont embarrassés pour détourner un *cerf*, ils se communiquent leurs idées, & manœuvrent en intelligence. Un limier plus vigoureux & plus confirmé assure la manœuvre d'un autre sur lequel on a moins de confiance. Lorsqu'ils ont épuisé toutes les ressources de leur intelligence, & qu'ils ont encore quelques doutes sur la façon

dont ils ont jugé, ou des soupçons que le *cerf* dont ils veulent faire rapport n'est pas bien détourné, ils se déterminent à le lancer, c'est pour lors qu'il est avantageux que toutes les voies du matin aient été rayées & brisées. L'un des deux se met au coin de l'enceinte, du côté qu'ils imaginent que le *cerf* doit naturellement sortir, & l'autre pousse la voie & croise l'enceinte, si les voies sont trop vieilles pour que le chien puisse suivre : si le *cerf* est lancé & que le valet de limier qui l'a vu le juge de taille à être détourné, les routes des environs ayant été faites dès le matin, & toutes les voies rayées & brisées, il leur sera facile de le détourner. Mais, on le répete, un *cerf* effrayé & détourné sur le haut du jour, est inquiet & souvent même se met sur pied sans être effrayé de nouveau : ainsi il faut l'observer long-tems & mieux encore, dire, en en faisant rapport, que l'on a été obligé de le lancer ; mais la crainte que l'on ne vienne pas à ses brisées, empêche souvent le valet de limier d'avoir cette franchise.

Quoiqu'un *cerf* n'ait pas été inquiété, les valets de limier doivent l'observer le plus tard qu'ils peuvent, parce qu'il est très-ordinaire qu'un *cerf* remue sur le haut du jour. Il y a plusieurs causes qui l'y déterminent. Lorsqu'il est mis sur le ventre le matin, il étoit à l'ombre de quelque cépée ou de quelque grand arbre ; le soleil tourne, il s'y trouve exposé, il cherche un autre abri : il peut en trouver à quelques pas de-là ; mais il peut très-bien aussi passer une route ou le chemin par lequel on raccourcit l'enceinte. Les mouches les inquiètent aussi, sur-tout quand leur tête n'est pas faite. Dans le printems, il est très ordinaire que les *cerfs* sortent dans les plaines dans le milieu du jour ; il y a encore en outre mille autres événemens qui les font remuer. En général, les veneurs ont remarqué que quand les pies & les geais crient dans l'enceinte, c'est une preuve qu'il y a des animaux sur pied.

Pour observer un *cerf* qui est bien détourné, les deux valets de limier se mettent chacun à un des carrefours des routes qui entourent l'enceinte, & autant que le local le permet, aux deux angles opposés : & de demi-heure en demi-heure, celui qui a manœuvré & détourné le *cerf*, en prend les devants, parce que son limier en ayant connoissance, il doit moins le laisser aller : il n'y a pas de mal cependant d'en prendre les devants aussi avec l'autre ; un limier fatigué peut sur-aller, & d'ailleurs on ne doit négliger aucun des moyens de confirmer sa manœuvre. Bien des valets de limier se contentent d'observer ; mais il est si aisé qu'un animal sorte de l'enceinte, ou que d'autres y entrent sans qu'on s'en apperçoive, qu'il est très-imprudent d'écouter sa paresse. Il n'est pas possible d'avoir les yeux fixés sur les routes pendant deux heures & quelquefois plus : il est presqu'aussi essentiel de savoir s'il n'entre pas d'autres animaux dans l'enceinte, que de savoir si le *cerf* détourné en sort.

Si le valet de limier ne fait rapport que d'un *cerf* seul, & qu'il paroisse un jeune *cerf*, on soupçonne que c'est celui dont il a fait rapport, & souvent ce jeune *cerf* sera entré pendant qu'il étoit encore au coin de l'enceinte. Comme ce jeune *cerf* qui entreroit dans l'enceinte du gros, pourroit l'inquiéter & l'emmener avec lui, ou même rester dans l'enceinte, & empêcher qu'on ne vienne y attaquer, parce qu'on préfere toujours d'attaquer un *cerf* seul, on emploie quelquefois un moyen très-délicat, & dont on ne doit user que lorsque le jeune *cerf* ne fait que d'aller, qu'il se rembuche dans de bonnes demeures, & loin des brisées du gros : on pousse la voie de ce jeune *cerf*, & du moment qu'on s'apperçoit qu'il est lancé, on se retire le plus doucement qu'il est possible. Si on voyoit cependant qu'il fallût pénétrer trop avant dans l'enceinte, il faudroit abandonner le projet, car il vaut mieux détourner un jeune *cerf* avec un gros, que de n'en pas détourner du tout : aussi on ne fait qu'indiquer cette manœuvre, & l'on ne conseille point du tout aux jeunes gens de la mettre en pratique.

Des relais.

Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de chasser le *cerf* sans relais. Dans la venerie, comme dans presque tous les équipages du *cerf*, on fait trois relais, sans y comprendre les chiens de meute : le premier se nomme *la vieille meute* : le second se nomme *la seconde vieille meute*, ou tout simplement *la seconde* : & le troisième, *les six chiens*. On ne fait pourquoi ce dernier relais se nomme *les six chiens* : on pourroit croire qu'il ne seroit réellement composé que de six chiens ; mais, pour l'ordinaire, il est aussi nombreux que les autres. Pour former & entretenir les relais de vieille meute, on prend ceux des chiens de meute qui sont les plus sages & les moins allans ; pour la seconde, on prend de ceux de la vieille meute : & pour les six chiens de ceux de la seconde. Lorsqu'un chien de meute n'est pas assez léger pour tenir à la vieille meute, on doit, s'il est sage, le mettre à la seconde & même aux six chiens ; & lorsqu'un autre chien est trop vite & trop vigoureux pour son relais, on doit, par la même raison, le remettre un relais au-dessus, c'est-à-dire, à la vieille meute ; s'il est trop fort, à la seconde, & ainsi des autres : cette attention est d'autant plus nécessaire, que si les chiens d'un relais ne sont pas à-peu-près du même pied, les plus vites laissent le gros de la meute derrière eux, forlongent un *cerf*, & souvent le font manquer. Il

est certain d'ailleurs que c'est ne pas chasser, ou du moins très-mal chasser, que de prendre un *cerf* avec trois ou quatre chiens, quand on en a quatre-vingts à la chasse. Jamais on ne doit mettre au relais des chiens qui ne gardent pas le change ou qu'on n'arrête pas aisément : il faut les laisser de meute jusqu'à ce qu'ils deviennent sages ; & s'ils ne le deviennent pas, il faut les réformer, parce qu'ils sont toujours pernicieux dans un équipage.

Le nombre des chiens de relais doit être proportionné à la totalité de ceux qui composent la meute ; si elle est de cent vingt, on en peut mettre à chaque relais vingt ou vingt-deux sur la liste : mais on n'en doit mener que quatorze ou seize à la chasse, parce qu'en mettant plus de huit chiens à chaque harde, on court risque de les estropier ou de les étrangler, lors sur-tout qu'on est obligé de les avancer long-tems avant que de les découpler.

Chaque relais, composé de deux hardes, est mené par deux valets de chiens, l'un à cheval & l'autre à pied ; lorsque la chasse tourne d'un côté opposé à celui où l'on a placé le relais, un valet de limier à cheval l'avertit, & prend la harde du valet de chien à pied, lequel ne pourroit marcher assez vîte ni assez long-tems pour rejoindre la chasse.

Celui qui mène un relais, ou qui le fait avancer, doit ne le mener qu'au trot, sans quoi il crève ses chiens ou les étrangle ; il doit s'arrêter de tems en tems & écouter, parce que si, au lieu d'aller en avant, la chasse retourne sans qu'il s'en apperçoive, il est obligé de revenir sur ses pas, & par conséquent de faire le double du chemin ; il doit connoître le pays & les refuites, & juger par ce moyen où il pourra donner son relais, en prenant le chemin le plus court : s'il suit toujours la chasse par derrière, comme cela n'arrive que trop souvent, il n'en donne son relais que plus tard, & d'ailleurs les chiens sont ou étouffés par la poussière, ou couverts de boue par les chevaux qui vont devant eux. Il est vrai qu'une refuite extraordinaire embarrasse & trompe un valet de limier ; mais son intelligence en ce cas doit lui donner des ressources que ne peut avoir celui qui ne fait qu'aller droit devant lui.

Ceux qui mènent les relais, doivent connoître les chiens qui ne vont pas bien à la harde, & les découpler lorsqu'il faut avancer, parce que ces animaux, en se faisant traîner, tomberoient sur le côté & s'étrangleroient : on en a vu des exemples. Lorsqu'il y a loin à avancer, il faut déharder & mener les chiens couplés, sauf à les reprendre à la harde quand on rejoint la chasse. En avançant un relais, on ne doit pas manquer l'occasion de faire boire les chiens quand on le peut. Sans toutes ces attentions, un relais devient d'autant plus inutile, que les chiens qu'on decouple sont souvent plus fatigués que ceux qui chassent, & que d'ailleurs on s'expose à les faire crèver, ou du moins à les estropier : on voit moyennant cela que la réussite d'une chasse & la conservation d'une meute dépendent beaucoup de la façon dont on conduit les relais.

Lorsqu'un *cerf* est attaqué, on donne les chiens de meute, & peu de tems après la vieille meute, parce que les chiens de ce relais, plus sages que les chiens de meute, maintiennent & séparent aussi plus aisément leur *cerf*. On fait donner successivement les autres relais, c'est-à-dire la seconde après la vieille meute, & les six chiens après la seconde. On est cependant obligé en certaines occasions de donner la seconde & même les six chiens avant la vieille meute ; lors, par exemple, qu'un *cerf* fait une refuite extraordinaire, & qu'ayant manqué les deux premiers relais, on passe au troisième, il faut nécessairement le faire donner ; mais, à cette circonstance près, on doit toujours commencer par les plus forts ; les chiens par ce moyen sont toujours ensemble, & les vieux ne se forcent pas. Celui qui place les relais doit, ainsi que celui qui les fait avancer, connoître le pays & les refuites : plus il y a de bons chiens découplés, & plus il y a de ressources pour faire une belle chasse. On doit donc placer les relais de façon qu'on puisse les donner en peu de tems, pourvu néanmoins qu'ils soient découplés à propos, & les uns après les autres. On dira sans doute, que dans le printems & l'été, les *cerfs* sont vigoureux, qu'ils sont difficiles à chasser, & que par conséquent si on ne ménage pas les relais, les chiens se rendront & finiront par ne rien prendre. Il est certain qu'en ces deux saisons, il est bon de réserver quelques chiens en cas de besoin ; mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne chasse réellement bien qu'avec des chiens sages, & que pour en avoir, il faut donner des relais ; d'ailleurs lorsqu'une chasse tire en longueur, les valets de limier & les valets de chien reprennent à la harde les chiens qui traînent, les font boire & les redonnent ensuite : ces chiens repris & rafraîchis servent souvent autant qu'un relais, & font prendre un *cerf*.

On ne doit jamais donner un relais que lorsqu'un *cerf* est seul ; parce que s'il est accompagné, l'animal pour donner le change fait un retour ou se jette sur le ventre : au moyen de quoi les chiens qui sortent du couple & qui n'ont pas encore goûté la voie du *cerf* chassé, attaquent infailliblement celui qui fuit devant eux. On ne doit aussi donner un relais que lorsque tous les chiens chassans sont passés, afin que ceux qu'on découple ayent le tems de goû-

ter la voie avant que de rejoindre ceux qui sont à la tête.

Comme les chiens en général sont toujours fougueux en sortant du couple, on ne doit jamais donner un relais que lorsqu'on est précisément dans la voie du *cerf* chassé ; sans cette attention, les chiens les plus sages percent une enceinte sans mettre le nez à terre, ou attaquent le premier animal qui bondit devant eux : ce qui fait manquer un *cerf*, ou du moins ce qui dérange la chasse la mieux commencée.

On a dit que pour bien placer & avancer les relais, il falloit connoître le pays & les refuites ; mais il est bon d'observer qu'à l'égard des refuites, la moindre circonstance peut les déranger. Un *cerf*, par exemple, qui ne se sent pas de force, se fait chasser & prendre dans le pays où il a été attaqué : au lieu qu'un autre, attaqué dans le même endroit, mais plus vigoureux, débuche ou va d'un bout à l'autre d'une forêt. Les gros *cerfs* font presque toujours de plus grandes refuites que les jeunes, & sur-tout dans le commencement du rut, on sait que pour lors ces animaux arrivent de plusieurs endroits différens, quelquefois même de fort loin : & comme pour l'ordinaire ils prennent le parti de retourner chez eux, aussi-tôt qu'ils sont tourmentés par les chiens, on doit lorsqu'on croit attaquer de ces voyageurs, mettre les deux bas relais plus éloignés que de coutume : & si l'on a quelque notion de l'endroit d'où l'animal est venu, on doit placer ces mêmes relais de façon qu'il en trouve un au moins sur son passage.

Les *cerfs* débuchent rarement lorsque les plaines sont molles, parce qu'en enfonçant ils peinent beaucoup, & que d'ailleurs les chiens qui n'enfoncent pas les chassent de plus près.

La tête tourne quelquefois à un *cerf* qui est attaqué & chassé vivement, & souvent par la même raison il ne sait plus où il va : il est encore à observer qu'une vente, un palis ou un treillage, dérangent aussi les refuites ordinaires. Or, comme il n'est pas possible de prévoir tous ces obstacles, on pense que dans quelque pays & en quelque tems que ce soit, il faut, autant qu'on le peut, chasser entre les trois relais, & les placer de façon que si on manque les deux premiers, on trouve du moins le troisième : on fait avancer les autres quand un *cerf* a pris son parti. Il est à observer cependant que quand on attaque dans un buisson, on doit mettre les relais du côté de la forêt la plus voisine, parce qu'il est à présumer que le *cerf* s'y retire pendant l'hiver, & que la connoissant il y retourne préférablement à tout autre endroit. En général, il faut placer les relais dans quelque grand carrefour, ou sur quelque hauteur, ou enfin dans quelque endroit d'où l'on puisse découvrir ce qui se passe dans les environs.

Manière d'attaquer le cerf.

M. du Fouilloux dit que, de son tems & même avant lui, on attaquoit un *cerf* à trait de limier ; qu'ensuite les valets de limier montoient à cheval, menoient leur chien derrière eux, & que quand les chiens courans tomboient en défaut, les piqueurs les recoupleoient, jetoient des brisées & attendoient lesdits valets de limier ; que ceux-ci mettoient pied à terre & recherchoient la voie du *cerf* de meute, qu'on attaquoit de nouveau quand il étoit relancé : cette manœuvre est difficile à comprendre, & plus difficile encore à mettre en pratique. Depuis très-long-tems, cette façon d'attaquer & de chasser n'est plus en usage : en effet, elle entraîne beaucoup de difficultés & elle n'étoit pas plus approuvée par M. du Fouilloux, qu'elle ne le seroit par les veneurs d'aujourd'hui.

En 1726, on attaquoit encore à trait de limier, & les valets de limier retournoient à la maison avec leurs chiens aussitôt que le *cerf* étoit attaqué. Quelques années après on changea cette méthode, & on fit bien : car enfin, on ne croit pas qu'il soit possible que dans les chaleurs, un limier aille rechercher, à trois heures après-midi, un *cerf* qui souvent est rembuché avant le jour. Il faut donc en ce cas barrer & fouler l'enceinte ; mais le chien excédé du travail du matin, n'est plus en état de suffire à celui-ci, & au lieu d'aller devant, il reste derrière son maître ; il en résulte qu'après beaucoup d'ennui & de peine, un *cerf*, quoique bien détourné, est manqué à laisser courre, & qu'outre cela on perd un tems considérable qu'on est souvent dans le cas de regretter à la fin d'une journée.

Cependant la façon d'attaquer à trait de limier, peut réussir dans l'automne & dans l'hiver ; mais en toute autre saison elle est plus nuisible qu'avantageuse. Il faut d'ailleurs observer qu'un limier qui foule pour lancer des animaux sur le haut du jour, s'accoutume non-seulement à crier, mais encore à revouloir de vieilles voies ou de voies réchauffées par le soleil. C'est donc vouloir gâter & crever un bon limier, que de l'employer à un ouvrage aussi rude, & qui souvent devient fort inutile.

Du tems de Louis XIV, le dernier gentilhomme de la vénerie n'alloit point au bois : mais les jours de chasse, il alloit à cheval dans toutes les quêtes, pour savoir de chaque veneur

veneur ce qu'il trouvoit : il revenoit en faire le rapport au commandant, lequel alloit faire le même rapport au grand veneur, & celui-ci le rendoit au roi au moment du lever : sa majesté pour lors nommoit l'endroit où elle vouloit attaquer ; on y faisoit rassembler les huit valets de limier à pied, & tous ensemble frappoient aux brisées à l'arrivée du roi.

Lorsque Louis XV a commencé à chasser, on a cessé d'aller chercher le rapport dans les quêtes : chaque veneur, comme à présent, faisoit le sien au rendez-vous ; on ne pouvoit plus moyennant cela rassembler les valets de limier à pied : & comme par conséquent il ne s'en trouvoit qu'un ou deux pour fouler, les veneurs à cheval entroient avec eux dans l'enceinte pour en faire sortir un *cerf*; mais on ne s'est pas long-tems servi de cette nouvelle façon, laquelle en effet ne réussissoit pas toujours, & trainoit souvent en longueur : on prit le parti de découpler les chiens de meute aux brisées, & de fouler avec eux. Lorsqu'en sortant du couple, ces chiens jeunes & fougueux trouvoient devant eux le *cerf* dont on faisoit rapport, ils l'attaquoient & le chassoient avec furie : mais aussi ils perçoient une ou deux enceintes sans se retourner ; lorsque le *cerf* se rasoit & ne partoit pas d'effroi. Si ces chiens attaquoient une biche, on ne les arrêtoit qu'avec peine, & souvent ils étoient rendus avant que d'avoir mis sur pied l'animal qu'on vouloit chasser.

Après donc avoir long-tems éprouvé que cette façon d'attaquer n'avoit pas moins d'inconvéniens que les précédentes, M. d'Ianville premier veneur du roi proposa de découpler aux brisées quelques chiens vieux ou trop lents pour tenir aux relais, & de fouler avec eux. Cette proposition ne trouva que très-peu de partisans ; l'usage & le préjugé présentent toujours des obstacles que les idées neuves ont bien de la peine à renverser : cependant, malgré les objections sans nombre, il obtint qu'on en fit l'essai, & peu après, il eut la satisfaction de l'entendre approuver par la plus grande partie des veneurs : quelques vieux en appelèrent encore à une plus longue expérience ; mais enfin tous conviennent aujourd'hui que, de cette manière, on attaque plutôt & plus sûrement le *cerf* détourné, qu'avec les limiers & les chiens de meute. Il est certain, en effet, que lorsque ces vieux animaux sont dans l'habitude de fouler, ils mettent le nez à terre en entrant dans l'enceinte : qu'ils rapprochent si les voies sont encore bonnes ; & que souvent ils vont lancer un *cerf* dans une autre enceinte, s'il est sorti de la sienne depuis peu de tems : que s'il fait chaud & sec, & que le *cerf* soit rembuché de très-grand matin, ces chiens ne pouvant le rapprocher, mettent le nez aux branches, vont au vent & font partir l'animal : comme ils n'ont ni ardeur, ni vitesse, on les arrête aisément, lorsqu'ils attaquent des biches ou quelque jeune *cerf* ; ce qui fait qu'on rentre aussitôt dans l'enceinte & qu'on ne perd pas de tems.

Lorsque ces vieux chiens ont lancé le *cerf* qu'on veut attaquer, & qu'ils lui ont fait passer une route ou un chemin, on y avance les chiens de meute qui sont tenus à la harde au coin de l'enceinte, & on les découple dans la voie ; au moyen de quoi le *cerf* essuie toute leur fougue, & n'étant pour lors occupé que de fuir, il n'a pas le tems de faire des retours, ni de mettre du change sur pied ; ce qui est d'un très-grand avantage au commencement d'une chasse. Les chiens de meute doivent être découplés bien juste dans la voie, & il faut avoir l'attention de commencer par les meilleurs : les plus jeunes enleveroient les autres, & tous ensemble perceroient l'enceinte sans mettre le nez à terre. Avant que de découpler les chiens de meute, on doit laisser prendre un peu d'avance aux vieux, lesquels allant toujours leur petit train, dressent & maintiennent la voie, que les autres par ce moyen ont le tems de goûter avant que d'en être les maîtres. Afin que ces vieux chiens ne se crèvent pas, les valets de chiens ont ordre de les attendre dans la voie, de les reprendre le plutôt qu'ils peuvent ; d'ailleurs ces vieux routiers connoissent le chemin de la maison & reviennent souvent seuls. De plus, comme de douze qui sont toujours au chenil, on n'en mène que six ou huit à la chasse, on peut aisément donner du repos aux plus fatigués ; ils servent long-tems, quoique plusieurs d'entr'eux soient dans le cas de la réforme, quand on les emploie à cet usage.

De la manière de chasser & forcer le cerf.

Lorsque le rapport est fait, les veneurs montés à cheval, on mène les chiens à l'endroit où l'on veut attaquer, après que les relais ont été envoyés chacun à leur destination. Quand on est arrivé au coin de l'enceinte, on place les chiens au carrefour le plus avantageux pour en voir sortir le *cerf*. Les piqueurs vont aux brisées avec les vieux chiens ; celui qui fait rapport entra dans la coulée, tourne son cheval du côté qu'il a remarqué que le *cerf* avoit la tête tournée en se rembuchant ; il attend que les vieux chiens soient tous découplés, & il ne marche que quand ils sont passés devant lui. Il va doucement, & les autres piqueurs le suivent en silence : moyennant cela, les vieux chiens, au lieu de suivre les chevaux machinalement, comme ils font ordinairement, tâ-

tent aux branches, vont au vent & travaillent d'eux-mêmes. Les valets de limier & autres qui s'y trouvent, sont placés autour de l'enceinte pour voir sortir le *cerf*, ou pour arrêter les vieux chiens s'ils attaquent une biche ou un jeune *cerf*. Si au bout de quelque tems les vieux chiens ne chassent pas, les piqueurs les appellent à eux de la voix & de la trompe, en sonnant quelques requêtés. Bientôt les chiens se mettent à chasser; on a entendu bondir un animal, au bruit qu'il a fait ce doit être un *cerf*; on a crié de prendre garde à la route, le *cerf* en effet y passe; celui qui le voit se met dans la voie, sonne *fanfare*, tourne son cheval du côté que le *cerf* est rentré; il appelle & attend les chiens de meute: quand les vieux sont passés & même un peu éloignés, il les fait découpler.

Cependant les veneurs tâchent de revoir du *cerf*: ils examinent la forme du pied, les pinces, la jambe: celui qui voit le *cerf*, examine en le jugeant, comment il a la tête faite, & s'il est possible, combien il porte, afin de le reconnoître pendant la chasse, sur-tout, s'il y a de l'embarras: celui qui n'auroit pas pu voir par lui-même, s'informe de tous ces détails. Cependant les chiens chassent à grand bruit; les veneurs les suivent le plus près qu'il leur est possible. Il seroit imprudent de vouloir les suivre dans le bois, dans le moment de leur première vigueur, ce seroit se fatiguer beaucoup & perdre son tems inutilement; mais quand les veneurs voient que la route les éloigne trop des chiens, ils prennent un chemin qui les en rapproche: ils ne vont guère d'un carrefour à un autre sans s'arrêter, ils écoutent si les chiens chassent toujours bien, s'ils ne s'éloignent pas; s'ils les entendent retourner, les uns retournent, d'autres restent un moment: autant qu'ils peuvent, ils s'arrangent de façon que les chiens tournant à droite ou à gauche, il y ait toujours quelqu'un d'eux prêt à les servir.

Si les chiens demeurent, les veneurs s'arrêtent & font quelques momens sans rien dire, afin de les laisser manœuvrer d'eux-mêmes: s'ils ne reprennent pas la voie, ils s'approchent le plus qu'ils peuvent de l'endroit où ils sont demeurés, soit à travers bois, soit par quelques chemins: ils les appellent au retour, non par ces grands cris qui augmentent leur ardeur, mais par une voix modérée. Lorsque quelques-uns ont repris la voie, ils laissent écouter les autres & ne sonnent que quand ils sont ralliés: ils ne sonnent en général, que quand ils sont derrière les chiens, ou quand ils sont à côté d'eux: s'ils sont sûrs encore qu'il y a une tête de chiens qui chassent bien franchement: s'ils sonnoient devant eux, ils courroient risque de les enlever, & de les empêcher de travailler d'eux-mêmes, s'ils manquoient de voie.

Cependant il paroît du change, les chiens y tournent, les veneurs qui s'en apperçoivent s'y portent tous dans le même moment: mais comme il est resté quelques chiens après le *cerf*, un ou deux veneurs se détachent bientôt pour les maintenir, de sorte qu'il en reste au moins deux pour arrêter ceux qui chassent le change, car un homme seul se donneroit beaucoup de mal, & ce seroit un hazard s'il parvenoit à les arrêter. Ces chiens arrêtés ou au moins en grande partie, les veneurs ne perdent pas de tems pour tâcher de les rallier; ils les enlèvent, mais au trot; un des deux reste derrière pour les faire tirer; comme ils ne les mènent pas trop vite, ils n'en laissent pas derrière eux, & les chiens ne sont pas essouflés & outrés, lorsqu'ils rejoignent la chasse; s'ils trouvent une mare ou un étang, ils les y font boire & rafraichir: cela paroît faire perdre du tems, mais on le regagne bien en ralliant une quantité de chiens assez considérable qui, étant bien en état de chasser, rendent le même service qu'un relais.

Ces chiens ralliés & un relais donné quelque tems avant, forment une quantité de chiens dont la réunion est toujours avantageuse; soit parce qu'ils retrouvent plutôt la voie, lorsqu'ils demeurent, soit parce que le bruit qu'ils font, doit rallier les chiens séparés; d'ailleurs les veneurs sont moins dans le cas de les perdre, & jugent par le plus ou moins de bruit qu'ils font, de leur manière de chasser.

Lorsque les chiens commencent à ne plus aller aussi vite, les veneurs saisissent toutes les occasions de se mettre avec eux dans les tailles, dans les demeures douces, sous les futaies: rien n'est plus avantageux & pour la réussite de la chasse & pour l'agrément du veneur lui-même; c'est-là qu'il apprend à bien connoître ses chiens, & qu'il voit leurs différentes manœuvres. Le *cerf* fait-il un retour? y a-t-il quelqu'embarras? les bons chiens balancent, mais les plus fougueux percent: cette façon de chasser des bons, avertit qu'il faut arrêter ces derniers, ou bien que l'on ne doit plus les appuyer, ni de la voix ni de la trompe; souvent alors il suffiroit de leur parler ferme, pour les faire rester & revenir. Le *cerf* va-t-il avec le change? les plus timides demeurent; mais les chiens entreprenans continuent de percer: ils chassent en crainte, à la vérité, ils ne crient pas aussi souvent, ils tâtent aux branches, & du moment que le *cerf* a fait un retour pour quitter le change, ces chiens ne chassent plus. Les veneurs doivent alors les appeller, & retourner leurs chevaux, pour les engager à retourner: ils les laissent travailler d'eux-

mêmes ; ils ne les pressent pas ; bientôt ils retrouvent la voie, le *cerf* est séparé, tous les chiens se mettent à chasser, quelquefois les plus timides avec plus de vivacité que les autres.

On arrive à une route ; les chiens la traversent de fougue, mais ne trouvant pas de voie de l'autre côté, ils reviennent bientôt. Le veneur intelligent reste un moment en place afin de laisser manœuvrer ses chiens : cependant il regarde à terre à droite & à gauche le long de la route que le *cerf* peut avoir longée ; s'il n'en revoit pas, il appelle ses chiens au retour, en observant toujours de ne les pas presser, & rentre dans l'enceinte par la même coulée par laquelle les chiens sont sortis, parce qu'il y a apparence que le *cerf* n'a fait que se présenter à la route, & qu'il est rentré dans ses mêmes voies. En effet, du moment que les voies sont dédoublées, les chiens se rabattent & continuent à chasser.

Une autre fois le *cerf* aura longé la route : souvent les chiens ne s'en rabattent pas d'abord, parce que la dureté & la sécheresse du terrain les en empêchent ; mais bientôt vous les voyez mettre le nez à terre en place & se réjouir sans crier ; ils vont quelques pas plus loin, recommencent cette manœuvre, & finissent par crier & chasser. C'est dans ces occasions que le veneur qui sait se modérer, est plus attentif que jamais à ne pas presser ses chiens ; tant qu'ils chassent dans la route, il ne les appuie qu'avec réserve : il ne perd pas de vue les chiens de tête : du moment qu'il s'aperçoit qu'ils demeurent ou seulement qu'ils balancent, il s'arrête tout court, parce qu'il y a apparence que le *cerf* a quitté la route, soit en se jetant dans le bois, soit en prenant une autre route ou chemin, soit en revenant dans ses mêmes voies, ce qui arrive très-souvent. Quand on ne presse pas les chiens, ils reviennent d'eux-mêmes, tâtent toutes les coulées, & retrouvent bientôt la voie ; & ayant des portées dans le bois, ils chassent d'autant plus vivement qu'ils ont eu plus de peine à emporter la voie le long de la route.

Mais il paroît du change, les chiens balancent ; on voit un *cerf* passer une route, un veneur se détache, il ne crie ni ne sonne, mais il casse deux branches qu'il jette dans la voie de ce *cerf*. Tant que les chiens chassent, même froidement, il ne dit rien ; mais s'ils demeurent pendant que les autres retournent & manœuvrent, il enlève quelques chiens, il leur présente la voie du *cerf* qu'il a brisée ; s'ils ne veulent pas chasser, c'est un *cerf* de change.

Cependant les autres chiens sont tout-à-fait demeurés à cause du change : c'est alors que le veneur le plus intelligent est celui qui a le plutôt pris son parti avec réflexion ; il se décide selon le pays dans lequel il se trouve, selon qu'il juge que le *cerf* est plus ou moins mal-mené, plus ou moins forlongé. Il enlève le plus de chiens qu'il peut avec un de ses camarades, car il est très-essentiel d'être deux pour manœuvrer : l'un des deux passe devant, l'autre veille à ce que les chiens ne s'écartent pas. Les autres veneurs manœuvrent de leur côté, toujours avec des chiens, c'est une chose indispensable, & quelques cavaliers vont aux informations. Le premier dont j'ai parlé, après s'être concerté avec quelques uns de ses camarades, ne perd pas de tems. Si on est tombé à bout de voie au milieu d'une forêt, supposant que le *cerf* n'est pas encore très-mal-mené, il observe quelle est la refuite qu'il doit naturellement avoir prise, sur-tout d'après celle qu'il a faite jusqu'alors ; s'il a fui franchement, ou s'il n'a fait que toupiller en cherchant du change.

Cette dernière raison le détermine premièrement à envelopper deux ou trois enceintes ; mais n'ayant connoissance de rien, le change qui est sur pied embarrassant ses chiens, il prend aussitôt son parti : telle refuite lui paroît la plus probable ; s'il y a un grand chemin, une belle route, ou quelquefois un détroit de plaine que le *cerf* doit avoir traversé pour y aller, il va les faire. Arrivé à cette route ou chemin, il ralentit son trot, parce qu'il ne donneroit pas le tems à ses chiens de se rabattre, s'il alloit trop vîte. Une partie de ses chiens manœuvre devant lui, mettent le nez à toutes les coulées : il ne les quitte pas de vue : il parle souvent aux meilleurs, les nomme par leurs noms. Quelques chiens douteux veulent se rabattre : les bons tâtent les branches & méprisent ces voies ; une parole ferme & quelques coups de fouet les ramènent : mais un moment après, ses chiens se rassemblent en plusieurs pelotons : ils mettent tous le nez à terre ; quelques uns mettent le nez aux portées : d'autres vont quelques pas en avant, & reviennent en se réjouissant, mettre encore le nez dans la foulée où ils se sont d'abord rabattus ; un seul crie, tous les autres aussitôt se mettent à chasser.

Par la façon dont les chiens se sont récriés, il est presque certain que c'est son *cerf* ; cependant pour s'en assurer, il tâche d'en revoir ; quand il ne peut y parvenir, il examine si ses chiens ne se refroidissent pas : voyant qu'ils continuent à chasser aussi franchement, & connoissant bien ses chiens, il sonne & les appuie aussi sûrement que s'il avoit revu du *cerf*, ou même que s'il l'avoit vu. L'un des deux veneurs va avertir : tout le monde arrive : les chiens alors chassent plus vivement, parce qu'il y en a de

ralliés, & que le *cerf* qui n'a pas été chassé pendant quelque tems, a séjourné: de plus, il a passé au travers d'une mare: les chiens y ont pris de l'eau.

Après avoir traversé quelques enceintes, le *cerf* repatoit: celui qui le voit va dans la voie, & ne sonne *fanfare* que quand il y est arrivé: un relais se présente, il le fait mettre bien juste dans la coulée par laquelle le *cerf* a passé: il a grand soin de ne le faire découpler que lorsque tous les autres chiens sont devant, & encore quand il entend qu'ils chassent bien franchement.

Le *cerf* fait des retours, prend encore de l'avance & finit par débucher. Les chiens qui trouvent d'abord des grains, continuent à bien chasser: mais au bout de quelque tems, ils traversent une terre labourée: plus loin, le *cerf* a longé un chemin sec & poudreux: c'est-là où les bons chiens se font remarquer, ceux qui ont le nez le plus fin, les jeunes qui doivent un jour se distinguer: ils mettent le nez dans les trous, ils ramassent la voie dans la poussière, sur le terrain le plus dur, sur les pierres: mais retrouvent-ils des grains, ils renouvellent de voix & de jambes.

Un autre guéret plus grand que le premier, modère encore leur activité: ils continuent de chasser, mais avec beaucoup de peine. On appelle les veneurs parce qu'on a vu le *cerf* à un quart de lieue de-là: on les engage à enlever leurs chiens: mais tant que les chiens chassent, jamais les veneurs ne songent à les enlever, pas même quand ils perdent la voie & qu'ils sont sûrs de la retrouver. Premièrement, rien ne rend les chiens volages & libertins, comme de leur faire quitter la voie; en second lieu, plus ils ont de peine, & plus ils apprennent à chasser: les jouissances n'ont de prix que par les difficultés vaincues; la chasse la plus pénible est celle dont la réussite flatte le plus. D'ailleurs, les nouvelles sont presque toujours vagues, incertaines, & souvent fausses; & tel vous parle avec la plus grande certitude, qui finit par vous dire, après vous avoir fait courir tout le pays qu'il s'est trompé: combien ne se reproche-t-on pas alors d'avoir perdu du tems.

Mais enfin les chiens ne peuvent plus emporter la voie, ils demeurent tout-à-fait. On ne revoit pas du *cerf*, personne ne l'a vu; les veneurs observent de quel côté il avoit la tête tournée, quelle est la forêt ou le grand buisson où il doit aller le plus probablement. On enlève les chiens au trot: si on trouve une mare, on les fait boire: on enveloppe à une assez grande distance de l'endroit où l'on est demeuré; on donne de l'avantage aux chiens, soit par les portées en allant le long des grains, soit par le vent en tâchant de l'avoir dans le nez; quelques cavaliers vont questionner les laboureurs, les bergers.

Enfin on retrouve la voie: les chiens se remettent à chasser; le *cerf* a séjourné dans une mare, ils chassent plus vivement; il a séjourné aussi dans un buisson qu'il traverse; quelques chiens plus vigoureux, ou qui ont plutôt trouvé les retours, ont pris beaucoup d'avance: on détache un ou deux cavaliers pour aller les arrêter & attendre les autres dans la voie; on les rallie & on arrive tous ensemble & bien chassant, à quelque grand buisson ou à une forêt.

Quand on a passé quelques enceintes, une partie des chiens & souvent des bons qui commencent à se fatiguer, traînent & ne chassent plus que les uns après les autres. Trois ou quatre cavaliers gagnent la tête des chiens, ils les arrêtent; on laisse bien rallier tous les autres, & quand ils ont bien soufflé un moment, on reprend la voie: pour cela, les cavaliers, peu cependant, un seul même suffiroit, tournent la tête de leurs chevaux dans la voie du *cerf*, & ne parlent aux chiens qu'autant qu'il le faut pour les engager à se rabattre, sans trop les exciter. On a soin de s'arrêter pour leur laisser le temps de mettre le nez à terre, sans quoi ils suivroient les chevaux le nez haut & ne se rabattroient pas; on ne doit sonner que lorsqu'ils ont tous bien repris la voie.

Les chiens bien ralliés, les veneurs sont exactement avec eux, parce qu'ils ne vont plus assez vite pour que l'on ne puisse pas les suivre presque par-tout. Cependant le change qui paroit de tous les côtés les embarrasse; ils chassent mollement & en crainte. Le *cerf* qui est mal-mené, fait souvent des retours; il longe les routes, les chemins; il double souvent ses voies. Les veneurs redoublent d'activité; mais les chiens se fatiguent, & enfin demeurent tout-à-fait au milieu d'une enceinte.

Un veneur qui s'en apperçoit, remarque bien l'endroit; brise haut à une cépée apparente, brise haut encore en sortant de l'enceinte pour se reconnoître; & après avoir donné aux chiens tout le temps de retourner & de rechercher la voie, on va prendre les devants d'un étang qui n'est pas éloigné; on enveloppe une taille que le *cerf* peut avoir traversée; on fait les routes & les chemins au-dessus & au-dessous de l'enceinte dans laquelle les chiens sont demeurés. Lorsque toutes ces manœuvres n'ont pas réussi, on juge que le *cerf* doit être resté tout court, & qu'il s'est jetté sur le ventre dans l'enceinte où les chiens sont tombés à bout de voie. Tout

le monde se rassemble autour, & les veneurs y entrent pour la fouler : ils vont très-doucement, & pour ainsi dire pied à pied, parce qu'un *cerf* mal mené qui se rase, ne part que quand on lui marche sur le corps ; & même si vous passez très-près de lui, souvent il ne partira que si vous vous arrêtez.

Mais quelques chiens se récrient, un animal bondit, on n'a pas pu le voir ; les bons chiens que l'on met dans la voie tâtent les portées, pissent contre les branches & ne veulent pas chasser ; l'animal paroît à la route, c'est une biche ; un moment après c'est un jeune *cerf*. Le veneur qui a brisé haut s'achemine doucement vers l'endroit où les chiens sont demeurés, il foule les environs pied à pied ; enfin un chien se récrie, un animal bondit, c'est un *cerf* : le veneur le voit dans un planitre ; il ressemble beaucoup à celui que l'on a attaqué, mais il paroît frais ; il avertit que l'on prenne garde, mais il n'ose sonner. Cependant quelques chiens se rallient, le *cerf* passe une route ; on est dans l'incertitude parce qu'il va la tête haute, qu'il ne souffle pas & qu'il a franchi la route comme un *cerf* frais. Quoiqu'il ressemble beaucoup au premier, on n'ose rien assurer : on laisse faire les chiens qui, eux-mêmes chassoient d'abord en crainte : mais bientôt ils se réchauffent. Le *cerf* paroît à une autre route, il la longe ; alors il ne peut plus se contraindre, il va la tête dans terre, il tire la langue, tout le monde le reconnoît.

L'ardeur se ranime ; le dernier relais se présente, on le fait donner ; des chiens repris arrivent de tous côtés, on les découple. Cette quantité de chiens réunis, forme, avec les trompes & les voix, un bruit, un tapage que les plus indifférens n'entendroient pas de sang-froid. Il ne se soutient cependant pas toujours égal ; il se ralentit & diminue par momens, pour recommencer plus vif après. Enfin, il diminue, foiblit & cesse ; tout est dans le silence ; ce n'est que pour recommencer plus bruyant & plus vif que jamais, parce que le *Cerf* se fait relancer au milieu de tous les chiens qui l'entourent & se précipitent avec lui dans l'étang. Alors plus de réserve, chacun peut sans crainte se livrer à sa gaieté ; chacun peut jouir & s'applaudir du succès de ses travaux.

Quelquefois au lieu de se jeter dans une mare, un étang ou une rivière, le *Cerf* tient les abois sur terre. L'usage ancien étoit d'aller lui couper le jarret ; on y mettoit même de la vanité ; cette bravade devenoit meurtrière pour les chiens, & souvent dangereuse pour les hommes : depuis très-long-temps on a recours au fusil ; cette méthode plus sûre & plus prompte épargne la vie de bien des chiens.

Pendant tout le temps que le *cerf* est aux abois on sonne des fanfares ; & lorsqu'il est mort, le premier piqueur leve le pied droit de devant à la jointure du genou pour le présenter au maître qui le reçoit ou le fait donner à qui bon lui semble : car c'est faire politesse à quelqu'un, que de lui présenter le pied. Si c'est dans un équipage de prince, le piqueur le remet au commandant, qui le présente au prince.

Si le *Cerf* n'a pas tenu long-temps, qu'il soit de bonne heure, que les chiens & les chevaux ne soient point fatigués, & qu'il y ait des relais qui n'ayent point été donnés, on peut attaquer un second *cerf*. Dans ce cas, il ne faut pas faire la curée du premier ; car les chiens ne pourroient plus chasser, ayant le ventre plein. Mais si l'on s'en tient au premier *cerf*, on peut en faire la curée.

De la Curée.

Il y a deux sortes de curées, la curée chaude, & la froide. La curée chaude est celle qui se fait dans le moment de la mort & sur les lieux, pendant que l'animal est encore chaud. La curée froide, au contraire, ne se fait que le soir, lorsque l'on est de retour, ou le lendemain. Pour faire la curée chaude, on commence par traîner le *cerf* dans un endroit clair, pour avoir la place de se retourner ; & après l'avoir laissé fouler aux chiens, on leur crie : *derrière, derrière, chiens.... tirez, tirez, derrière....* & on leur montre le fouet sans les frapper, à moins qu'ils ne soient trop entêtés, & ne se pillent : puis on couche le *cerf* sur le dos, les quatre pieds & le ventre en l'air, sa tête des deux côtés des épaules ; on lui coupe les daintiers, puis on lui fait une incision autour des quatre jambes, à la jointure du genoux & des jarrets : des genoux, on fend la nappe jusqu'au milieu de la poitrine ; ensuite on coupe la peau des cuisses, en commençant à l'incision des jarrets, & on leve entièrement la nappe ; puis on détache la tête du reste du corps, en coupant le col au premier nœud de la gorge, de façon que le massacre & la nappe restent ensemble ; puis on ouvre le coffre, d'où l'on tire les boyaux, la fressure, le cœur, les rognons, le foie, &c. on leve les filets du dedans, ou filets mignons, en passant la main dessous, & les arrachant : on leve aussi les grands filets ; & s'il n'y a pas grand nombre de chiens, on garde les deux cuisses pour un autre jour. Cela fait, on recouvre le corps avec la nappe, & on met le massacre le nez contre terre, & la tête en l'air, dans l'attitude d'un *cerf* qui seroit à la reposée.

On sonne une vue, en remuant la tête du *cerf* ; après quoi l'on sonne fanfare, & l'on enleve la nappe, en criant aux chiens : *tayaux*,

tayaux..... *hallaly*, *Valets*, *hallaly*..... ils ne se le font pas répéter deux fois, & tombent à belles dents sur leur proie. Pendant ce repas, les piqueurs & porteurs de trompe sonnent des fanfares; & les valets tiennent le fouet levé, & prêt à frapper les chiens qui se pillent.

Il ne faut pas laisser manger à la curée les chiennes pleines; cela les fait avorter. Il y a de jeunes chiens qui, par crainte, ou pour avoir été mordus, n'osent plus s'approcher de la curée: dans ce cas les piqueurs les encouragent, en les caressant; & s'ils ne veulent pas y mordre, on leur coupe un morceau, qu'ils mangent en particulier; mais tous les chiens se corrigent bien vite de cette timidité.

On avoit supprimé de donner aux chiens, quand le *cerf* est pris, le foie, le cœur, le poumon & le sang mêlé avec du lait, du fromage & du pain. On leur servoit autrefois le tout sur la nappe du *cerf*; c'est ce qui a donné l'étymologie du mot nappe à la peau du *cerf*. On a aussi supprimé le forhu, qui est la panse du *cerf*, vidée & lavée, mise au bout d'une fourche avec les boyaux, & que l'on jettoit aux chiens à la fin de la curée, en leur criant *tayaux*; ce qui leur faisoit quitter les os qu'ils rongeoient, & les accoutumoit à revenir au cri *tayaux* du forhu, qui sert à enlever les chiens d'une mauvaise voie, pour les mettre sur le droit: ce qui se faisoit de cette manière. Un des piqueurs prenoit les boyaux & la fressure au bout d'une fourche, & alloit à deux cens pas sonner le forhu: tous les chiens couroient à lui, mais il les laissoit desirer; & quand ils avoient bien crié & sauté, on leur jettoit ce second service au milieu d'eux. Il y a encore beaucoup d'équipages dans lesquels on fait le forhu; & ce n'est pas une mauvaise habitude.
Lorsque la curée est finie, il faut conduire les chiens boire à l'endroit le plus proche; puis on les couple, & on les ramene au chenil: car ils ont besoin de repos. En revenant, les trompes sonnent la retraite fanfarée, tant pour encourager les chiens, que pour rappeller ceux qui pourroient être restés dans le bois: mais si l'on avoit manqué, il faut simplement sonner la retraite. En rentrant au chenil on doit compter les chiens; & s'il en manque, on envoie le lendemain dans les différens cantons où la chasse a passé, pour les ramasser.

Quand les chiens sont bien en haleine, ils peuvent chasser deux fois la semaine, & même trois, s'ils n'ont pas eu de trop fortes chasses: mais c'est beaucoup; & il vaut mieux ménager ses plaisirs, que de se mettre dans le cas de n'en plus goûter, en crevant ses chevaux & ses chiens: car ils ne sont pas de fer.

De retour à la maison, on rentre tout de suite les chiens dans leur chenil, où ils doivent trouver de la paille fraiche & de l'eau; car ils sont fort altérés après avoir chassé, sur-tout lorsqu'ils ont fait curée.

On ne peut pas chasser, quand il a fait de si fortes gelées, que les étangs sont pris: car les routes sont pour lors très-mauvaises à courre; & outre les risques qu'il y auroit de se casser le col, le *cerf* ne pourroit pas entrer à l'eau, ce qui le rendroit furieux, & il feroit sentir sa rage à tout l'équipage.

Les relais de chevaux se placent, comme les relais de chiens, dans les endroits où l'on imagine que l'animal passera plus volontiers, & pour l'ordinaire dans des carrefours, d'où on les apperçoit plus aisément, & où par conséquent on est moins dans le cas de les manquer. D'ailleurs ceux qui sont au relais, étant à même de découvrir dans plusieurs routes, sont quelquefois à portée de voir passer l'animal, & donner des renseignemens. Lorsque les palfreniers ont donné le cheval frais & repris celui qui a couru, ils doivent sur le champ jetter un caparaçon de main, ou une couverture sur ce dernier, & le promener au pas, pour qu'il se rafraîchisse peu à peu, & qu'il ne se roidisse pas; ce qui lui arriveroit, si on le laissoit tout à coup dans l'inaction.

Il y a des personnes qui, au lieu de laisser les chevaux à un relais fixe, les font suivre le long des routes. Il est certain qu'ils n'en sont pas si frais; car outre le chemin qu'ils font, la poussière les fatigue beaucoup.

On ne peut pas détailler tous les accidens qui arrivent journellement à la chasse: ils sont sans nombre; & il n'y a que l'expérience & l'habitude de chasser qui les fassent connoître, & apprennent la façon d'y obvier, ou d'y remédier.

Pièges divers que l'on tend au cerf.

Cette espèce de chasse n'exige point l'appareil de celle que nous venons de décrire; mais elle a ses agrémens.

On choisit un arbre haut de dix à douze pieds, & dont la tige n'ait que la grosseur d'une perche; on l'ébranche jusqu'à la cime, du côté où l'on suppose que le *cerf* doit passer; & on y attache un collet de corde: on cherche ensuite vis-à-vis, un arbre près duquel on attache un piquet qu'on coche à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Après cela vous tirez l'arbre par la corde du collet, vous lui faites faire l'arc & vous l'ar-

rêtez dans la coche du piquet ; le collet doit être mis à la hauteur de l'animal, afin qu'il y mette sa tête quand il voudra passer. Si le piège réussit, l'arbre par son élasticité sortira de la coche avec violence, enlevera le *cerf* & l'étranglera.

Voici un autre piège dont on vante l'infaillibilité : on suppose qu'un *cerf* doive passer dans un sentier bordé d'une haie ou d'un bois taillis ; on cherche un arbrisseau de douze à quinze pieds de haut, on l'ébranle du côté de la passée, & l'on y attache deux ficelles fortes, l'une pour y lier un collet de fer ou de corde, l'autre pour y tenir serré un petit bâton long d'environ huit pouces, & taillé plat aux deux extrémités. Vous prenez ensuite un cerceau de cuve que vous fendez par le milieu, & vous mettez deux petits coins dans les deux bouts de la fente, pour le tenir entr'ouvert ; à chaque côté de cette ouverture, vous placez deux ou trois pointes de fer de la longueur chacune de deux doigts ; & vous liez ce cercle à l'arbrisseau dont nous avons parlé, & un piquet coché à quatre pouces de terre que vous aurez enfoncé fortement vis-à-vis l'arbrisseau.

Vous prenez ensuite une autre perche aussi longue que le chemin est large, applatie par un bout, & cochée à l'autre au revers : vous appuyez le bout applati contre l'arbrisseau, & vous faites courber en arc le même arbrisseau, par le moyen de la ficelle & un petit bâton qui y est attaché.

Le tout ainsi accommodé, cochez à force ce petit bâton, d'un bout dans la première perche, & de l'autre dans la coche de la seconde de manière que d'un côté elle soit élevée d'un pied, & de l'autre seulement de trois ou quatre doigts.

Attachez ensuite fortement un collet à la seconde ficelle qui pend au premier arbrisseau & quand le piège est dressé, mettez sur la seconde perche une petite planche qui serve de marchette ; le cerf ne sauroit toucher le ressort du collet que toute la machine ne se détende & que l'animal ne se trouve pris. On peut mettre un appât sous le piège, mais il faut l'environner de verdure.

N. B. Comme il y a beaucoup d'expressions techniques, & même de phrases particulières, qui sont en quelque sorte la langue de la chasse du *cerf*, il convient sans doute d'en donner l'explication & de les réunir à la suite de cet article.

VOCABULAIRE de la chasse du Cerf.

Abattures. Ce sont les traces que les cors du *cerf* laissent en passant dans les taillis.

Abois. On dit qu'un *cerf* est aux *derniers abois* quand il tombe outré de fatigue, ou qu'il est mourant.

Accouer. Un veneur accoue un *cerf* quand il le joint pour lui donner un coup d'épée au défaut de l'épaule, ou pour lui couper le jarret.

Aculs. Pointe ou bout des forêts.

Ages, ou discernement du *cerf*. On dit *jeune cerf*, *cerf de dix cors jeunement*, *cerf de dix cors & vieux cerf*.

Aiguillonné. Ce mot se dit des *fumées* qui portent quelquefois un aiguillon par un bout, & quand elles sont en nœuds, ce qui marque, dit-on, que les *cerfs* ont quelque ennui.

Aller de bon temps ; c'est-à-dire, qu'il y a peu de tems que l'animal est passé.

Aller d'assurance. Marcher au pas, le pied serré & sans crainte.

Aller au gaignage. Aller dans les grains pour y viander ou pâturer.

Aller de hautes erres. C'est quand il y a sept ou huit heures qu'un *cerf* est passé.

Allure. Manière de marcher des bêtes fauves.

Ambleur, se dit du *cerf* dont le pied de derrière surpasse la trace du pied de devant.

Ameutés. On dit que les chiens sont bien ou mal *ameutés* quand ils marchent ensemble ou qu'ils se séparent.

Andouillers. Cornichons de bois du *cerf* ; tous les andouillers sont compris sous le nom de *cors*, dans la dénomination du *cerf* de dix cors ; le bois de la quatrième année d'un cerf porte trois andouillers d'un côté, & trois ou quatre de l'autre. A quatre ou cinq ans, le jeune cerf peut porter huit ou douze andouillers, & dans la vigueur de l'âge, il en porte jusqu'à vingt-deux. Quand il est vieux, on fait bien plus d'attention à la grosseur & à la conformation de son bois, qu'au nombre de ses andouillers.

Appuyer les chiens. C'est suivre toutes leurs opérations, les diriger & les animer de la trompe & de la voix.

Assemblée. Rendez-vous où tous les chasseurs se trouvent.

Assentir la voie. C'est la reconnoitre.

Assurance. C'est la fermeté & la sécurité dans la marche du *cerf*.

Babil. Ce terme se dit du défaut d'un limier qui caquette trop en chassant.

Balancer. C'est quand un cerf chassé vacille en s'enfuyant, ou quand un limier ne tient pas la voie juste.

Bancs. Lits des chiens.

Bâtons de chasse. Bâtons que l'on porte quand on va courre le *cerf.*

Battre. On dit qu'un animal se fait battre quand il se fait chasser long-tems dans un canton.

Battre l'eau. Un cerf bat l'eau quand il traverse une rivière ou un étang, après avoir été long-tems chassé.

Bêtes. En vénerie ne signifie que les biches.

Biche, femelle du *cerf.*

Bien juger des allures. C'est voir quand la bête met ses pieds dans une même distance.

Bien chevillé. Un *cerf* est *bien chevillé* quand il porte une tête chargée d'andouillers.

Bon connoisseur. Veneur expérimenté dans la chasse du *cerf.*

Bondir. On dit qu'un *cerf bondit* quand il fait partir de la reposée d'autres bêtes fauves.

Bosses. Ce sont deux grosseurs qui viennent la première année à la tête du *cerf.* Ce sont les germes des meules d'où partira la fraise.

Botte. C'est le collier qu'on met au limier, quand on le mène au bois.

Boutis : endroit où fouillent les *cerfs* & toutes les bêtes noires.

Boutoir, bout du nez des bêtes noires.

Bouzars. Ce sont les fientes que jette le *cerf* au printems, & qui sont rondes & molles comme des bouzes de vache.

Boyau (franc). C'est le gros boyau où passent les viandes du *cerf*, qui fait partie des menus droits.

Brandes ; ce sont les bruyères où les *cerfs* vont viander.

Brisée, rameau rompu qui sert à marquer l'entrée du *cerf* dans le bois, à en faire l'enceinte, ou à marquer la naissance d'un défaut.

On dit *brisée haute*, quand le rameau rompu pend encore à la branche ; ce qui marque la rentrée au fort ; & l'on dit *brisée basse*, lorsque le rameau est couché à terre, ce qui marque le chemin du *cerf.* La pointe fait voir d'où il vient & le gros bout où il va.

Brosser. C'est courir avec les chevaux dans les bois.

Brunir. Quand le bois du *cerf* est revenu au printems, il est couvert d'une peau tendre & velue qui lui démange : pour la faire tomber ou l'épiler, il se frotte contre les arbres appellés *baliveaux*, afin de la rendre nette & unie, & la fait changer de couleur selon les terres où il se frotte, c'est ce qu'on appelle *brunir.*

Buisson creux. Ce terme se dit, quand le valet de limier qui a détourné, ne trouve rien dans son enceinte : *c'est un buisson creux.* Le buisson en terme de vénerie, est un bois de petite étendue.

Ça - revaut. Terme pour faire entendre que le *cerf* s'en retourne dans son pays.

Ça - va - là - haut. Terme pour parler aux chiens, quand ils chassent.

Cerf, *Faon*, *Daguet ; cerf à sa seconde tête* qu'il pousse en commençant sa troisième année ; (c'est ce que Salnove & Savary appellent *porte-six*, parce que chaque perche porte deux petits andouillers, outre les deux bouts de la perche qu'on doit compter.)

Cerf à sa troisième tête, *cerf à sa quatrième tête.*

Les *cerfs* à la seconde, troisième & quatrième tête, communément se nomment *jeunes cerfs* & peuvent pousser huit, dix, & douze andouillers suivant le pays & la bonne ou mauvaise nourriture.

On dit *cerf de dix cors jeunement*, cinquième tête ; *cerf de dix cors vrai*, quand il a passé six ans. *Vieux cerf*, *grand vieux cerf*, cerf de meute ou cerf que l'on court. On dit *cerf accompagné* ou *en compagnie*, quand il s'est joint avec d'autres bêtes ; & *cerf bien chevillé*, quand il porte plusieurs dards ou rameaux à la sommité de son bois en forme de couronne.

Cervaison. C'est quand un *cerf* est gras & en venaison.

Chambre du cerf. C'est son lit ou reposée pendant le jour.

Chandelier. On dit d'un vieux *cerf* qu'il porte le *chandelier*, quand le haut de sa tête est large & creux ; c'est un terme populaire.

Change. On dit *prendre le change*, c'est suivre une nouvelle bête : *garder le change*, c'est se tenir à la bête qu'on a commencé de courir. Il y a quelques vieux chiens hardis dans le change qui ne quittent point leur *cerf*, quoiqu'il soit accompagné ; les autres plus timides restent derrière, & c'est au veneur à connoître les uns & les autres.

Charbonniers, terres glaises & rouges où les *cerfs* vont frotter leurs têtes & les brunir.

Chasser

Chasser de gueule. C'est laisser crier & aboyer un limier qui naturellement est secret : cela s'appelle encore *routailler.*

Chevilles & *chevillures.* Ce sont les andouillers qui sortent des perches de la tête du *cerf.*

Chiens, courans, ardens, allans, vîtes, légers, requérans, pesans, hurleurs, anglois, bâtards - anglois. Le chien *ferme* est celui qui arrête à la chasse à tirer.

Cimier, se dit de la croupe du *cerf* qui dans la curée se donne au maître de l'équipage.

Clabauder, se dit des chiens qui rabattent les mêmes voies & ne peuvent aller avec les autres chiens.

Clairières, lieux dans les bois, dégarnis d'arbres.

Coffre, se dit de la carcasse du *cerf* décharné.

Coiffé. On dit un chien bien coiffé.

Combleste, fente qui est au milieu du pied du *cerf.*

Connoissances, ou indices de l'âge & de la force du *cerf* par la tête, le pied & les fumées, &c. La connoissance par le pied est certaine ; cependant pour ne pas s'y méprendre, il faut faire de grandes attentions sur la qualité du terrain qui plus ou moins gras, marécageux, doux, pierreux ou montagneux rendra différentes les connoissances suivant les pays.

Contre-pied ; prendre le contre-pied, c'est retourner par où le *cerf* est venu, c'est prendre le pied du *cerf* à reculon.

Cor ou *trompe*, instrument de cuivre dont on sonne à la chasse : il y a différens tons.

Cors ; ce sont les cornes sortant de la perche du *cerf.* Le premier cors s'appelle *andouiller*, le second *sur-andouiller*, les suivans *cors*, *chevilles* ou *chevillures*, *doigts* ou *épois.* Tels sont les différens noms que les auteurs leur donnent. La règle est de n'attaquer à la chasse que les *cerfs* de dix-cors: mais la nécessité & les occurences font déroger à cette règle.

Corsage. C'est la forme du corps du *cerf.*

Couper, se dit d'un chien qui quitte la voie pour prendre les devants. Ce qui est un défaut.

Coupler les chiens. C'est les lier deux à deux.

Coureurs, nom que l'on donne aux chevaux de relais qui courent la chasse & qui ont la queue coupée. On doit mettre aux premiers relais les chevaux les plus vites & les plus vigoureux, & aux derniers ceux qui le sont moins.

Couronne. C'est la tête du *cerf*, lorsque les andouillers supérieurs forment une sorte de couronne.

Courre, terme de venérie pour courir & chasser le *cerf.*

Cri du cerf. Voyez *raire.*

Croix de cerf, espèce de petit os quelquefois cruciforme qui se trouve dans le cœur du *cerf* & auquel on attribue beaucoup de vertu étant pris en poudre dans du vin.

Crouler la queue, se dit d'un *cerf*, quand il fuit.

Croupe. Dans le *cerf* on l'appelle *cimier.*

Curée, *faire la curée.* Cela se dit du *cerf* pris, tué & deshabillé & dont les parties charnues, &c. dissequées ou non sont le salaire des chiens ; ce qui leur donne plus d'ardeur pour la chasse. On ne doit point avoir des gants pendant la curée, & quand les valets de chiens surprennent quelque jeune veneur avec ses gants, ils sont en droit par l'usage de lui demander de quoi boire.

Dagues, sont les premiers dards simples qui sortent de la tête du *cerf*, quand il a un an passé. Les dagues sont sa première tête : & il la porte pendant le cours de la seconde année. Elles sont longues de six à sept pouces.

Daguet. Cerf qui porte son premier bois pendant le cours de la seconde année. Ainsi le daguet a deux ans, & est armé de deux dards ou deux petites perches qui excèdent un peu les oreilles.

Daintiers. Ce sont les rognons du *cerf.*

Débucher, sortir du bois ou du fort. Le *cerf débuche.*

Découpler les chiens. C'est les délier l'un de l'autre, quand ils sont deux à deux, & les lâcher.

Dédortoire, se dit quelquefois du manche du fouet dont on se sert en courant pour parer les gaules.

Défaut, *demeurer en défaut*, c'est avoir perdu la voie du *cerf* pendant quelque tems ou tout-à-fait.

Déharder. C'est lâcher les chiens, quand ils sont liés six à six ou quatre à quatre.

Déliées. Ce sont les fumées du *cerf*, quand elles sont, suivant les termes de venerie, bien *moulues.*

Démêler la voie. C'est trouver la voie du *cerf* couru au milieu d'autres *cerfs.*

Déployer le trait. C'est alonger la corde qui

tient la boute du limier ; & *accourcir le trait*, c'est, dit Salnove, le ployer à demi ou tout-à-fait pour retenir le limier.

Derrière. C'est un terme dont on se sert pour arrêter un chien, & le faire demeurer derrière soi, quand il chasse le *droit*.

Détourner. C'est découvrir par le moyen du limier le lieu où le *cerf* est à sa reposée, & en marquer l'enceinte pour se reconnoître.

Donner le cerf aux chiens. C'est faire découpler les chiens sur ses voies.

Dorées. On appelle de ce nom les fumées du *cerf*, quand elles sont jaunes.

Drap de curée. Toile sur laquelle on étend les parties du *cerf* dont on permet aux chiens de faire la curée.

Droit. On dit prendre ou tenir le droit, pour faire entendre que le chien reprend bien la voie.

Le *droit* du limier, c'est la rate & le foie qui lui appartiennent dans la curée.

Les *droits* du maître de la chasse, ce sont le filet, les cuisses & le cimier, avec toute la tête. Les daintiers lui appartiennent aussi.

Le *droit* du valet de limier qui a détourné, c'est l'épaule droite.

Les *menus droits* sont les diverses parties intérieures qui composent le *forhu* qu'on attache à la fourche, pour ôter le dernier salaire des chiens.

Echauffer (s') sur la voie, c'est la suivre avec ardeur.

Elavé (poil). C'est un poil mollasse & blafard en couleur, qui marque ordinairement la foiblesse d'un chien.

Empaumer la voie. C'est prendre la voie.

Empaumure. Cela se dit d'un vieux *cerf*, dont le haut de la tête, c'est-à-dire, la base des derniers andouillers imite la paume de la main. L'empaumure doit être un peu creuse & renversée, portant cinq ou six pointes. On l'appelle quelquefois *porte-chandelier*.

Enceinte. On appelle ainsi le cercle marqué par des rameaux brisés pour détourner le *cerf*, & savoir précisément le lieu où il s'est retiré.

Enguichure de la trompe. C'est l'entrée du cor de chasse.

Enlever la meute. C'est lorsqu'au lieu de chasser les chiens, & les laisser suivre la voie du *cerf*, on les rompt, on les entraîne par le plus court chemin au lieu où un chasseur a vu l'animal, & où on retrouve la voie.

En revoir. C'est avoir des indices du *cerf* par le pied.

Entées. Ce terme se dit des fumées qui tiennent ensemble, & qu'on ne peut séparer sans les rompre.

Epois. Ce sont les cors que l'on voit au sommet de la tête du *cerf*. Il y a des épois de coronure, de paulmure, de trochure & d'enfourchure.

Eponges. Ce sont les talons du *cerf*.

Erres du cerf. Traces ou voies de l'animal.

Erucir. Le *cerf érucit* quand il prend une branche en sa bouche, & la suce pour en avoir la liqueur.

Eventer la voie. C'est quand elle est si vive que le chien la sent sans mettre le nez à terre, ou quand après un long défaut les chiens ont le vent du *cerf*, qui est sur le ventre dans une enceinte.

Fanfares. Airs mesurés que l'on sonne au lancer, à la vue d'un *cerf*, à l'hal'ali & à la curée.

Faon. C'est le petit de la biche, qui n'a pas plus d'un an & même moins.

Fauve. Le *cerf*, le daim & le chevreuil sont des bêtes *fauves*.

Faux-fuyans. On appelle ainsi une fente, ou petit sentier à pied dans le bois.

Faux-marcher se dit de la biche qui biaise en marchant, ou du *cerf* après qu'il a mis bas son bois.

Faux-marqué ou *mal semé* se dit d'un *cerf* qui a plus de cors ou andouillers d'un côté que de l'autre.

Faux-rembuchemens. C'est lorsque le *cerf* entre dans un fort, & revient tout court pour se rembucher ailleurs.

Filet du cerf. Les *grands filets*, c'est la chair qui se lève au-dessus des reins du *cerf* ; & les *petits filets* se lèvent au-dedans des reins ; c'est un droit du maître.

Forhu. On comprend sous ce nom plusieurs parties internes du *cerf*, telles que tous les petits boyaux que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche, après qu'ils ont mangé une mouée ou le coffre du *cerf*.

Forhuir. C'est sonner la trompe de fort loin.

Forlonger. C'est parcourir un grand pays, ou s'éloigner hors du pays ordinaire.

On dit aussi le *cerf forlonge*, quand il a bien de l'avance sur les chiens.

Fort. C'est l'endroit le plus épais du bois.

Fouler. C'est faire battre ou parcourir un terrain par le limier ou par la meute.

Foulées, impressions du pied sur le gazon ou sur des feuilles.

Foulures. Ce sont les marques du pied du *cerf*.

Fourche, bâton à deux branches qui reçoit le *forhu* dans la curée.

Fourchette. C'est ce qui est dans la sole du pied du *cerf*.

Fourvoyer (se), s'écarter de la voie, & chasser quelqu'autre *cerf* que celui de la meute.

Fraise. C'est la forme des meules & des pierrures de la tête du *cerf*.

Frapper à route, faire retourner les chiens pour les faire relancer le *cerf*.

Frayoir. C'est la même chose que *brunir*. (*Voyez* ce mot.

Froüer. C'est une marque que le *cerf* fait aux bois quand il y frotte sa tête, pour détacher la peau velue qui la couvre. On faisoit autrefois un présent à celui qui apportoit le premier *froüer*.

Fumées, fientes des *cerfs* ou biches. Elles sont en *bouzarts*, en *plateaux*, en *torches*, en *nœuds*, ou *formées*, *martelées*, ou *aiguillonnées*.

Les *fumées* du *cerf* sont nouées dans le mois d'août. Les plateaux sont plats & ronds, & ont encore la forme de bouzarts. Le *cerf* les rend au commencement du printems, & pendant qu'il met bas sa tête.

Les fientes du *cerf* sont de sûres connoissances dans certains tems; mais elles ne valent rien dans l'hiver ou pendant le rut.

Gagnages, champs où sont les grains, & où le *cerf* va viander, c'est-à-dire, pâturer pendant la nuit.

Gardes. Ce sont les deux os qui forment la jambe du *cerf*.

Garre. C'est le terme dont doit se servir celui qui entend le *cerf* partir de la reposée, afin de faire connoitre aux piqueurs qu'il est lancé.

Gaulis. Ce sont des branches d'un bois de dix-huit à vingt ans.

Gorge d'un chien, terme pour marquer sa voix. On dit *ce chien a une bonne gorge*.

Gouttières ou *canaux*, fentes ou raies creusées qui sont le long de la perche ou du merrain de la tête du *cerf*.

Grêle. C'est le ton clair de la trompe.

Gros ton. C'est le bas ton de la trompe.

Ha-lay-la ou *tout bellement*, terme pour donner de la crainte aux chiens, lorsque le *cerf* s'est accompagné, afin de les obliger à garder le change.

Hallali, cri qui marque que le *cerf* est sur ses fins.

Hampe. C'est la poitrine du *cerf*.

Harde se dit d'une troupe de bêtes qui marchent ou se trouvent unies ensemble. Ce mot signifie aussi un lien qui attache les chiens six à six.

Harder les chiens. C'est les mettre quatre à quatre ou six à six.

Hardois, petits brins de bois où le *cerf* touche de sa tête, lorsqu'il veut ôter cette peau velue qui la couvre.

Hâter son erre. C'est quand le *cerf* fuit fort vîte.

Haut-à-haut, cri pour appeller son camarade, & lui faire revoir de son *cerf* pendant un défaut, ou pour l'appeller le matin au bois en le houpant.

Haye ou hahé, terme pour arrêter les chiens qui chassent le change; mais pour faire attendre les autres, lorsqu'ils chassent le *droit*, on dit seulement *derrière*.

Hère. Le faon porte ce nom jusqu'à ce que ses bosses allongées en daguet lui fassent prendre le nom de *daguet*.

Houper. C'est appeller son compagnon.

Hourvari, cri pour faire revenir les chiens sur la voie, lorsqu'ils ont pris le change.

Jambe du cerf. C'est depuis le talon jusqu'aux ergots, qu'on nomme *les os*.

Jeter sa tête, en parlant du *cerf*, c'est mettre bas son bois.

Il bat l'eau, terme des veneurs quand le *cerf* chassé se jette dans l'eau.

Il perce, terme pour dire aux chiens que la bête va en avant.

Il-va-là-chiens, termes dont on parle aux chiens, quand ils chassent à la discrétion & à la prudence du piqueur.

Immondices. Ce sont les excrémens des chiens.

Laisser-courre. Ainsi se nomme le lieu où se doit

lancer le *cerf*, c'est-à-dire, l'endroit où on lâche les chiens, après que le *cerf* a été détourné.

On dit aussi *laisser courre un cerf*, c'est-à-dire, le faire partir, & le lancer avec le limier.

Lambeaux. C'est la peau velue du bois du *cerf*, qu'il dépouille au freouer.

Lancer. On *lance le cerf* quand on le fait partir de la reposée.

Larmières. Ce sont deux fentes qui sont au-dessous des yeux du *cerf*. Il en sort une liqueur jaune qu'on nomme *larmes du cerf*.

Lices, chiennes courantes.

Limier, chien de trait dont on se sert pour détourner le *cerf*.

Livrer le cerf aux chiens, mettre les chiens après.

Longer un chemin. C'est quand une bête va toujours en avant, ou quand un *cerf* chassé qui commence à être mal mené, longe les chemins, & fuit tant qu'il peut.

Maintenir le change. C'est quand les chiens chassent toujours la bête qu'ils ont lancée.

Mal-moulu. On dit que les fumées du *cerf* sont mal moulues ou mal digérées.

Mal-semé. Les andouillers sont *mal semés* sur la tête du *cerf*, quand leur nombre est impair.

Martelées se dit des fientes du *cerf* aplaties par les bouts.

Massacre, face de la tête du *cerf* avec tout son bois.

Méjuger (*se*). C'est pour le *cerf* mettre le pied de derrière hors de la trace de celui de devant.

Menée. C'est la droite route du *cerf* qui fuit.

Mener les chiens à l'ébat. C'est les mener promener.

Menus droits. (*Voyez* ci-dessus *Droits*.)

Mérain, tronc ou tige du bois de *cerf*.

Mettre bas, quitter son bois. Le *cerf met bas* au printems.

Meule, racine ou empâtement dur & raboteux du bois du *cerf*.

Meute. C'est l'assemblage de tous les chiens courans. Les chiens de *meute* sont les premiers chiens qu'on lâche contre le *cerf* lancé. *La vieille meute* se dit du premier relais donné après la meute.

Moule. C'est un mélange du sang du *cerf* avec du lait & du pain coupé, même des issues de bœuf qu'on donne aux chiens à la curée.

Muer. C'est à l'égard du *cerf* renouveller sa tête, ou changer de bois. Les *cerfs muent* au commencement de mars, & leur tête ne se refait guères qu'à la mi-juillet.

Mufle. C'est le bout du nez des bêtes fauves.

Muse. C'est le commencement du rut des *cerfs*. Leur muse dure cinq ou six jours : & pendant ce tems-là, ils ne font que marcher, mettre le nez à terre, & sentir par où les biches ont passé.

N'aller plus de tems. C'est quand il y a un jour ou deux qu'une bête est passée.

Nappe, peau du *cerf* & des bêtes fauves.

Nerfs, parties de la génération du *cerf*.

Nœuds, morceaux de chair qui se lèvent aux quatre flancs du *cerf*.

Nombres & *petits filets* se lèvent ensemble. C'est ce qu'on prend au-dedans des cuisses & des reins du *cerf*.

Ordre. Ce mot se dit pour marquer l'espèce & les qualités des chiens. On dit un bel *ordre* de chiens.

Os du cerf. Ce sont ses ergots & ce qui forme sa jambe jusqu'au talon. D'abord que le *cerf* fuit, il donne des *os* en terre.

Ouverte. On dit que la tête du *cerf* est *ouverte*, quand les perches en sont écartées.

Pans de rets, filets avec lesquels on prend les grosses bêtes.

Parc, endroit où l'on fait la course, pour faire venir les bêtes fauves & les noires.

Parement du cerf, chair rouge qui vient par-dessus la venaison du *cerf*, des deux côtés du corps.

Pays, grand ou petit. C'est un grand ou petit bois.

Pelage se dit de la couleur du poil du *cerf*. Il est blond, fauve, brun, moucheté.

Percer. Un *cerf perce* dans le bois quand il tire de long, & qu'il court sans s'arrêter. On dit aussi le piqueur *perce* dans le fort.

Perches, grosses tiges de la tête du *cerf* où sont attachés les andouillers.

Perlures, grumeaux qui sont le long des perches & des andouillers de la tête du *cerf*.

Peser beaucoup. C'est quand une bête fauve enfonce beaucoup ses pieds dans la terre : ce qui marque qu'elle a grand corsage.

Pieds du cerf. Le premier pied est celui de devant; le second pied est celui de derrière.

Pierrures. C'est ce qui forme la fraise qui est autour des meules de la tête du *cerf.*

Pillard se dit d'un chien hargneux.

Pinces. Ce sont les deux bouts des pieds des bêtes fauves. L'animal est vieux quand ses pinces sont usées, ou fort émoussées.

Piqueurs, veneurs qui appuient & suivent les chiens de près, & conduisent la meute & la chasse.

Plateaux, fientes de *cerf* plates & rondes.

Portées, sont les traces que le bois du *cerf* laisse en passant dans un taillis élevé au moins de six pieds.

Prendre les devants. C'est après avoir perdu les voies du *cerf*, faire un grand tour avec les chiens courans, pour le retrouver en le requérant. C'est aussi lorsque le veneur a rembuché une bête, & qu'il *prend les devants* avec son limier pour la détourner, & s'assurer qu'elle demeure.

Prendre le vent se dit quand un chien va lancer le *cerf* au vent.

Prendre son buisson. Le *cerf* choisit une pointe de bois au printems pour se retirer le jour, & aller aisément la nuit aux gagnages ou aux champs.

Querelleur se dit d'un chien courant hargneux.

Quêter le cerf. C'est chercher le lieu où le *cerf* se repose pendant le jour. On dit aussi *requêter le cerf* pour le relancer.

Rabattre. On dit le limier *se rabat*, & donne une connoissance à celui qui le mène.

Raire ou crier. Les *cerfs raient* quand ils sont en rut.

Randonnée. C'est lorsque la bête se fait chasser, & tourne deux ou trois fois autour du même lieu.

Rapport, faire son rapport. C'est quand le valet de limier déclare à l'assemblée ses diverses connoissances sur la bête qu'il a détournée.

Rapprocher un cerf. C'est faire aller les chiens doucement, pour tenir la voie d'une bête qui est passée deux ou trois heures auparavant.

Rayer. On *raye* les voies d'une bête quand on fait une raie derrière son talon : ce qui ne doit se pratiquer qu'avec celles qu'on a dessein de détourner.

Rebaudir les chiens, leur faire fête, les caresser.

Receler. Le *cerf* est *recelé* quand il demeure deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

Refait d'un cerf, bois qui se renouvelle. On dit le *cerf* a déja du *refait*; son bois est *refait.*

Refouler. C'est faire retourner les chiens sur leurs pas.

Refuite, route que le *cerf* poursuivi prend pour échapper aux chiens. Les *cerfs* prennent dans une forêt presque toujours les mêmes refuites.

Relais. Ce sont des chiens que l'on tient en certains lieux dans la refuite des bêtes qu'on court, pour les donner quand la bête passe. Le premier relais s'appelle la *vieille meute.* Le dernier se nomme les *six chiens*, quoiqu'il soit composé d'un plus grand nombre. Ce sont ordinairement les plus vieux & les plus sages. Il y a encore un autre relais qu'on appelle la *seconde vieille meute.*

Relais volant. C'est un relais qui n'est point fixé dans un lieu, mais qui coupe & suit la meute pour lui prêter du secours quand elle en a besoin. On fait un relais volant quand on n'est pas sûr de la refuite des *cerfs*, & ce sont toujours les plus vigoureux chiens qui le composent.

Relancer. C'est lorsqu'on redonne aux chiens l'animal qu'on a chassé.

Relever le défaut. C'est retrouver les voies du *cerf* qu'on avoit perdues.

Le *relevé* d'une bête, c'est quand elle se lève & sort du lieu où elle a demeuré le jour pour aller repaître.

Rembuchement, rentrée du *cerf* au fort. On dit aussi rembucher ou rentrer dans le bois.

Remontrer. C'est donner connoissance des voies de la bête qui est passée. Il est, dit-on, essentiel à un bon piqueur de savoir *remontrer* les voies d'une bête qu'on a perdue.

Renceinte. C'est un retour en cercle.

Rencontrer, ou trouver une voie, c'est la besogne du limier.

Rendez-vous, lieu de l'assemblée indiqué à tout l'équipage.

Rendonnée. Après que le *cerf* est donné aux chiens, qu'il se fait chasser dans son enceinte, & tourne deux ou trois fois à l'entour d'un même lieu, & qu'après cela il prend son parti d'aller bien loin, voilà ce que le veneur appelle une *bonne rendonnée.*

Rentrer au fort. On rentre au fort d'une bête quand elle s'y rembuche.

Reposée, lit ou *chambre.* C'est le lieu où le *cerf* rentre le matin, se tient couché sur le ventre pour y demeurer & dormir pendant le jour.

Requêter. On *requête* un *cerf* quand on l'a couru & brisé le soir, & que le lendemain on va de nouveau le chercher avec le limier pour le relancer aux chiens.

Ressui. C'est le lieu où se met le *cerf* le matin au soleil levant pour s'essuyer de la rosée, avant de rentrer dans le bois, & de prendre sa reposée.

Retour. Le *cerf* fait un *retour* quand il retourne d'où il vient sur les mêmes voies.

Retraite. On dit sonner la retraite pour faire retirer les chiens.

Revenu de tete. C'est quand la tête nouvelle, c'est-à-dire le bois, est toute revenue.

Revoir d'un cerf, ou *retrouver la trace*. On en *revoit* par le pied, par les fumées, par les abattures, par les portées, par les foulées, par le frayoir & par les rougeurs, qui sont des taches de sang que le bois refait laisse aux branches.

Ridées. Les fientes & les fumées des vieux *cerfs* & des vieilles biches sont ordinairement *ridées*.

Robe se dit de la couleur du poil d'un chien.

Rompre les chiens. C'est les empêcher de suivre une bête.

Rouées. Ce sont les têtes du *cerf* lorsqu'elles sont serrées & peu ouvertes.

Route, en vénerie, signifie un grand chemin dans les bois.

Ruse, *le bout de la ruse*. C'est quand on retrouve au bout du retour qu'a fait le *cerf*, que les voies sont simples, & qu'il s'en va & perce.

Ruser. C'est quand le *cerf* va & vient sur les mêmes voies, à dessein de se défaire des chiens.

Rut, amour des *cerfs*. Les *cerfs* entrent en rut pendant la nuit, au commencement de septembre, & le finissent à la mi-octobre; ils n'y sont chacun que trois semaines. Ce sont les vieux *cerfs* qui y entrent les premiers. Le rut est un tems fougueux chez ces animaux. Les biches entrent plus tard en rut que les *cerfs*.

Semé. Le bois d'un *cerf* est bien *semé*, quand le nombre de ses andouillers se trouve pair.

Sentiment se dit d'un chien qui sent le vent de la voie.

Séparer les quêtes. C'est quand on distribue aux veneurs & aux valets de limier une forêt par canton pour aller détourner le *cerf*.

Sole, fond du pied du *cerf*, ou milieu du dessous du pied.

Sonner de la trompe. C'est avec le cor sonner la retraite, sonner du gros ton, sonner du grêle. Un piqueur sonne un mot ou deux du gros ton, quand il donne le signal à quelqu'un de ses compagnons pour les faire venir à lui.

Sortir du fort se dit d'une bête fauve qui débuche de son fort.

Souille. Un *cerf souille* quand il se met sur le ventre dans l'eau & dans la fange.

Sepée ou *cepée*. C'est un bois d'un an ou deux.

Suivre. C'est quand un limier suit les voies d'une bête qui va d'assurance; car quand elle fuit, c'est la chasser.

Suraller. C'est quand un limier ou chien courant passe sur les voies sans se rabattre ou sans crier.

Sur-andouiller. C'est l'andouiller qui se trouve au-dessus du cors proprement dit, & qui est quelquefois plus grand que les autres.

Sur-neigées. Ce sont les voies où la neige est tombée. On appelle *sur-pluies* celles où il a plu.

Talon du cerf. Il est au haut du pied du *cerf*. Il sert à distinguer l'âge de la bête. Dans les jeunes *cerfs*, le talon est éloigné de quatre doigts des os, ou autrement des ergots; dans les vieux *cerfs*, il joint presque les os: plus il en approche, plus le *cerf* est vieux.

Tayau, cri du chasseur quand il voit le *cerf*.

Tems. On dit *en revoir de bon tems* pour marquer que la voie est fraiche & de la nuit.

Tenir la voie. On dit ce chien tient bien la voie, pour dire qu'il la suit.

Têt, front du *cerf*, ou une partie de son os frontal.

Tête. Cela s'entend du bois du *cerf*. On dit une *tête bien née*. L'on appelle *tête portant trochures* celle qui porte trois ou quatre chevilles, andouillers ou épois à la sommité de son bois.

Tête enfourchie, celle dont les dards du sommet font la fourche. On dit aussi *tête bien chevillée*.

La *tête couronnée* est celle dont les cors font une espèce de couronne. On en voit peu en France de cette espèce.

Tête paumée est celle dont la sommité s'ouvre & représente les doigts & la paume de la main.

Tirer de long. C'est quand le *cerf* va sans s'arrêter.

Tirer sur le trait. C'est quand le limier trouve la voie & veut avancer.

Tirez chiens, tirez, termes pour faire suivre les chiens quand on les appelle.

Toiles. Quelquefois on fait une enceinte dans la forêt avec des *toiles*, afin que le *cerf* ou même le sanglier que l'on chasse ne sorte point du pays; ce qui abrège la chasse.

Ton pour les chiens. C'est le gros ton du cor.

Torches, terme qui signifie que les fumées veulent se détacher, c'est-à-dire, qu'elles sont à demi-formées.

Toucher au bois. C'est quand le *cerf* veut ôter la peau velue qui couvre son bois naissant.

Trace. C'est le pied des bêtes noires.

Trait. C'est la corde de crin qui est attachée à la botte du limier, & qui sert à le tenir lorsque le veneur va au bois.

Trolle. C'est ce qui se fait quand on n'a pas détourné une bête, & qu'on découple les chiens dans un grand pays de bois pour la quêter & la lancer.

Trompe. C'est le cor de chasse. Il y en a de petits & de grands.

Vaines se dit des fumées légères & mal pressées.

Valet de chien ou *conducteur*. C'est celui qui mene les chiens de meute ou des relais.

Le *valet de limier* est celui qui va en quête d'un *cerf*, le détourne & le laisse courre.

Va-outre, terme dont se sert le valet de limier, lorsqu'il allonge le trait à son chien, & le met devant lui pour le faire quêter.

Vay-là. Suivant Salnove, c'est le terme dont on se sert pour arrêter le limier qui a rencontré, pour connoitre s'il est sur la voie.

Vel-cy-allé, terme d'un valet de limier, lorsqu'il parle à son chien pour l'obliger à suivre la voie, quand il en a rencontré.

Vel-cy-revary-vol-ce-lets se dit d'un *cerf* qui ruse & qu'on voit revenir sur ses mêmes voies.

Velue, peau que le *cerf* pousse sur sa tête.

Venaison, graisse du *cerf*. C'est le tems qu'il est meilleur à manger, & qu'on le force plus aisément. Ce sont les *cerfs* de dix-cors & les vieux *cerfs* qui ont plus de venaison.

Vermiller. Le *cerf vermille* quand il suit avec le bout du nez la trace du mulot, pour dénicher ses magasins.

Vers. Ils s'engendrent l'hiver entre la nappe & la chair des bêtes fauves; ils se coulent le long du cou du *cerf*, entre le bois & le massacre; & l'animal ne s'en délivre que dans le tems du rut.

Viander. Pour le *cerf*, c'est brouter, manger.

Viandis, pâtures des bêtes fauves.

Vol-ce-lets. C'est un terme dont on se sert quand on revoit d'un *cerf*, ou par les fumées, ou qui va fuyant, & qui ouvre les quatre pieds.

Voyez & revoyez. C'est quand on montre du pied de la bête pour en faire revoir.

Vue. On dit chasser une bête *à vue*.

Voyez les planches de la chasse 1, 2 & 2 *bis*, 3, 4, 5, 6 & 7, Tome IX des Gravures des Arts & Métiers, & leur explication à la fin de ce volume.

CHACAL, s. m. Ce quadrupède a le museau du loup & la queue du renard. Il a les yeux très-grands, & les oreilles droites, en forme de cœur allongé.

Quelques auteurs inclineroient à penser que l'adive n'est qu'un *chacal* privé, dont on a fait une race domestique, plus petite, plus foible & plus douce que la race sauvage.

Les *chacals* qu'on trouve en Cilicie, en Perse, & dans tout le Levant, ont la grandeur du renard, mais leurs jambes sont plus courtes, & ils sont de plus remarquables par la couleur de leur poil qui est d'un jaune brillant, ce qui leur a fait donner, par quelques naturalistes, le nom de Loup doré.

En Barbarie, aux Indes Orientales & au Cap de Bonne-Espérance, ces animaux sont plus grands, & leur poil semble d'un brun roux, plutôt que d'un beau jaune; ceux de Bengale ont le poil rouge avec des griffes formidables; ils viennent toutes les nuits en troupe aboyer d'une manière effroyable le long du Gange, & l'aspect des maures ne les engage point à prendre la fuite. Ceux du royaume de Calicut viennent la nuit jusques dans les villes, & chassent comme les chiens. Enfin, il y a des *chacals* dans presque toute l'étendue de l'Asie & de l'Afrique.

Le *chacal* a la férocité du loup, & un peu de la familiarité du chien. Sa voix est un hurlement mêlé d'aboyemens & de gémissemens. Il est plus vorace que le loup, & va par troupe de 30 à 40; ces quadrupèdes se rassemblent pour faire la guerre & la chasse des animaux grands & petits, qui servent à leur voracité. Ils attaquent le bétail & la volaille, ils entrent dans les bergeries, & faute de proie

vivante ils déterrent les cadavres des hommes & des animaux ; ils dévorent le cuir des harnois, des bottes ; toute peau, toute graiſſe, toute ordure animale, leur eſt également bonne.

CHACAMEL, ſ. m. C'eſt un oiſeau commun dans les Antilles. Il eſt brun ſur le dos, & d'un blanc tirant un peu ſur le brun ſous le ventre ; il a le bec & les pieds bleuâtres. Il habite ordinairement les montagnes. Son cri reſſemble à celui de la poule, mais il eſt ſi prompt, ſi fort & ſi continu, que cet oiſeau fait à lui ſeul autant de bruit qu'une baſſe-cour entière.

CHAIR, en fauconnerie, être bien à la *chair*, eſt ſynonyme à chaſſer avec ardeur. Ainſi on dit de l'oiſeau, qu'il eſt bien à la chair, pour faire entendre qu'il chaſſe bien.

CHAMBRE DU CERF, (vénerie) ſe dit de l'endroit où le cerf ſe repoſe pendant le jour.

CHAMEAU, ſ. f. Ce quadrupède eſt infiniment utile aux aſiatiques & aux africains ; il leur rend plus de ſervice que le cheval n'en rend aux européens ſans entraîner un entretien plus couteux. Les yeux de cet animal ſont gros & ſaillans ; le front eſt revêtu d'un poil touffu, & reſſemblant à de la laine : le reſte du corps eſt recouvert d'un poil doux au toucher, de couleur fauve, un peu cendré, & guères plus long que celui d'un bœuf ; il a les oreilles courtes & rondes, le cou très-long, & orné d'une belle crinière ; les genoux gros, les pieds fendus & onguiculés, les jambes de derrière très-hautes & très-menues. Cet animal, ainſi que tous les animaux, n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, mais ſeulement deux grandes dents de chaque côté, dont la poſtérieure eſt recourbée en arrière.

On regarde le *chameau* & le dromadaire comme ne faiſant qu'une ſeule & même eſpèce : l'unique différence qui s'y trouve, c'eſt que le premier a deux boſſes, & que le ſecond n'en a qu'une ; au reſte, tous les deux ſe mêlent, produiſent enſemble, & les individus qui naiſſent de cette race croiſée, ſont ceux qui ont le plus de vigueur, ils ſont les plus eſtimés de tous les *chameaux* ; ils portent juſqu'à dix quintaux de charge : les perſes appellent ces *chameaux* Metis des *Ners*, & quand ils veulent parler d'un homme vaillant & courageux, ils diſent que c'eſt un *Ner*, & penſent l'avoir aſſez loué.

Ariſtote a appellé les *chameaux* à deux boſſes, *chameaux de la Bactriane*, & les autres *chameaux d'Arabie* : pour nous, nous appellons les premiers *chameaux turcs*, & les ſeconds *chameaux arabes.* M. Conſtance, qui a joué un ſi grand rôle à Siam, nous a fait connoître que les boſſes du *chameau* n'étoient point formées par la courbure de l'épine du dos, mais par des excroiſſances d'une ſubſtance glanduleuſe. La boſſe de devant a ordinairement un demi-pied de haut, & l'autre un doigt de moins ; ces boſſes ont eu probablement pour origine la compreſſion des fardeaux, qui portant inégalement ſur certains endroits du dos, auront fait élever la chair & bourſouffler la graiſſe & la peau : ces difformités, produites par la continuité du travail & la contrainte du corps, ſe ſont enſuite perpétuées par les générations.

Le *chameau*, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur eſt exceſſive ; ſon eſpèce finit où commence celle de l'Eléphant, & ne ſauroit ſubſiſter ni dans la zone torride, ni dans la zone tempérée.

Le *chameau* eſt originaire d'Arabie ; car il ſemble fait pour ce climat : l'Arabie eſt extrêmement aride & l'eau y eſt très-rare : le *chameau* qui eſt le plus ſobre de tous les animaux, paſſe une ſemaine entière ſans boire ni manger ; cet utile quadrupède n'eſt point né pour nos climats, cependant le feu roi de Pologne en a fait élever auprès de Dreſde qui ont multiplié ; mais ces *chameaux* ſaxons, ſans taille & ſans vigueur, deviennent à charge au maître qui les nourrit : ce ne ſont point ces animaux ſacrés que les arabes regardent comme un préſent des cieux, & qui leur tiennent lieu dans leurs déſerts d'une légion d'eſclaves : chez ces derniers peuples le lait du *chameau* fait leur nourriture ordinaire ; la chair leur ſert d'alimens, & leur poil fin & moëlleux, qui ſe renouvelle tous les ans, ſert à les vêtir.

C'eſt au *chameau* que l'arabe doit la liberté dont il jouit dès le commencement des ſiècles : il peut, par ſon ſecours, mettre en une ſeule journée cinquante lieues entre lui & ſon ennemi ; & qui s'aviſeroit de pourſuivre ce peuple ſous un ſoleil brûlant, dans une terre immenſe qui n'eſt couverte que de ſables, & au ſein des déſerts qui ſemblent le tombeau de la nature ?

Quand on veut éviter les pirateries des arabes, les voyageurs ſe réuniſſent en caravanes, & ſe placent eux & leurs bagages ſur des *chameaux* ; c'eſt la voiture la plus ſûre & la plus prompte de l'Aſie : elle peut faire trois cents lieues en huit jours. Le *chameau* aime à ſe nourrir de chardons, d'abſynthe, de genêt, & d'autres végétaux épineux ; & tant qu'il trouve des plantes à brouter, il ſe paſſe aiſément de boire.

Cet animal eſt fort docile. On le dreſſe dès ſon enfance à ſe baiſſer & s'accroupir lorſqu'on veut le charger.

On charge le *chameau* ſur ſa boſſe, ou bien on

y suspend des paniers assez grands pour qu'une personne y puisse tenir assise les jambes croisées à la manière des orientaux. C'est dans ces paniers qu'on voiture les femmes. On attelle aussi les *chameaux* pour traîner des chars.

L'espèce entière du *chameau* est esclave, & on ne la trouve nulle part dans la condition primitive d'indépendance & de liberté ; tout ce qu'il a de bon il le tient de la nature, mais ses difformités lui viennent de l'empire de l'homme & des travaux de l'esclavage.

Le *chameau* est très-dangereux dans le tems du rut ; ce tems passé il reprend sa première douceur. Il vit environ cinquante ans. Cet animal est sauvage pour les européens.

CHAMOIS, f. m. Animal quadrupède ruminant, de la taille d'une chèvre domestique, avec laquelle il a beaucoup de ressemblance. Son poil est de couleur fauve, & partagé par une raie noire qui régne le long du dos, depuis le derrière de la tête jusqu'à la queue, mais cette couleur fauve s'éclaircit au printems & en été, & est beaucoup plus foncée en automne & en hiver. Mâle & femelle ont sur la tête deux cornes noires assez menues, légèrement ridées, de six à huit pouces, couchées en arrière, & recourbées, à leur extrémité, en forme d'hameçon ; seulement, elles sont plus petites chez la femelle.

Chaque année on observe, sur la plupart de ces cornes, un anneau de plus, comme dans tous les animaux de ce genre.

Le *chamois* a le pied fourchu, & les ongles fort longs, sur-tout ceux des pieds antérieurs. Ses jambes sont très-hautes & bien dégagées : celles de derrière paroissent un peu plus longues & toujours recourbées : ce qui le favorise pour s'élancer de loin. Il a l'ouïe & l'odorat d'une grande finesse, & la vue très-perçante. Joignez à cela qu'il n'est point d'animal plus défiant & plus précautionné pour éviter la surprise. Ils habitent les montagnes les plus escarpées, principalement celles qui ne sont point dominées par les troupeaux : ils fréquentent aussi les bois ; mais ce sont les forêts les plus élevées, & de la dernière région, plantées de sapins, de hêtres & de mélezes, & sur-tout celles qui sont semées de rochers & de précipices. Ils craignent beaucoup la chaleur, & pendant l'été on ne les trouve jamais que dans les antres des rochers, à l'ombre, & souvent parmi des tas de neige congelée, ou dans les forêts les plus hautes, exposées au nord. Ils vont ordinairement par bandes de six, huit, dix, vingt & quelquefois davantage ; & chaque bande a son chef, qu'en Suisse les chasseurs appellent *worgeiss*, qui veut dire *chamois* précurseur, ou qui va devant. Ce chef se tient sur un lieu élevé, pendant que les autres paissent. Là, il écoute, les oreilles dressées, & tourne les yeux de côté & d'autre, attentif à tout ce qui se passe autour de lui : & au moindre bruit qui frappe son oreille, ou s'il apperçoit quelque chose d'extraordinaire, il avertit la troupe par un certain sifflement aigu & prolongé qui se fait entendre de très-loin, & à ce signal, tous se mettent à fuir. Indépendamment de cette police, chaque *chamois* est toujours alerte & sur ses gardes, & ne mange point sans lever la tête à chaque instant, à moins que la troupe ne paisse sur quelque hauteur inaccessible, ou pendant la nuit.

Rien n'égale la vîtesse & la légèreté du *chamois* & sa course est d'autant plus rapide qu'il parcourt un terrein plus escarpé. Souvent pour passer d'un rocher à l'autre, on le voit franchir sans effort des intervalles de quinze à dix-huit pieds, se soutenir en courant sur le flanc d'une roche presque perpendiculaire : & d'autres fois, se jetter du haut en bas d'un rocher, & s'arrêter à vingt ou vingt-cinq pieds au-dessous, sur quelque petit avance, où à peine y a-t-il de quoi poser ses pieds. Il a l'air etourdi, & sans précaution, & cependant ne se précipite jamais que lorsqu'il est blessé, poussé par les chasseurs, ou surpris par les lavanges (1). Cela peut arriver encore par un accident auquel on prétend que ces animaux sont sujets : c'est lorsque voulant se gratter entre les cuisses avec leurs cornes, elles viennent à s'y empêtrer tellement à raison de leur courbure, qu'ils ne peuvent les dégager.

Le rut des *chamois* est en octobre & novembre & les femelles mettent bas en mars & avril. Elles ne font d'ordinaire qu'un faon, & rarement deux par portée. Le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre, quelquefois plus long-tems, si les chasseurs ou les loups ne les dispersent pas. Les jeunes *chamois* ont à craindre les attaques des vautours & des aigles : lorsqu'ils sont très-petits, ils les enlèvent dans leurs serres, & lorsqu'ils sont plus forts, ils les poursuivent & les battent de leurs aîles pour les faire précipiter. Les mères les défendent souvent contre ces oiseaux & sont attentives à ne point les conduire dans des endroits périlleux, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour gravir & descendre les rochers.

L'hiver, les *chamois* se retirent sous des rochers saillans, situés vers le milieu des montagnes, où ils sont à l'abri des lavanges : ils y

(1) Les lavanges ou avalanches sont des masses énormes de neiges qui se détachent du haut des montagnes & se grossissant dans leurs chutes, entraînent tout ce qui se rencontre devant elles.

vivent de racines, d'herbes, de jeunes pousses de sapin, & de quelques herbes vertes qu'ils découvrent sous la neige. Ils se couchent à l'abri de quelque quartier de roche, & quelquefois sur la neige même.

Il se trouve beaucoup de *chamois* dans les montagnes du Dauphiné, principalement dans celles du *Valgaudemar*, de *Malines*, du *Champsaur* & de l'*Oisans*. Il y en a aussi, mais en plus petit nombre, dans le Trièves, Diois, à la Gresse, au Villar de Lans, à Allevard, à Prémol, & en général, sur toutes les hautes montagnes de cette province. On en voit pareillement dans quelques-unes des provinces de France que bornent les Pyrénées: savoir, le Roussilion, le pays de Foix, le Comminges, & le Couserans.

La chasse du *chamois* est très pénible, & en même temps très-dangereuse: elle ne peut guères être pratiquée que par les montagnards nés sur les lieux, & accoutumés, dès l'enfance, à gravir les rochers, & à marcher d'un pas ferme sur le bord des précipices: encore sont-ils souvent dans le cas de recourir à des expédiens, pour se garantir des chûtes & glissades périlleuses auxquelles ils sont exposés. Par exemple, dans les montagnes où il se rencontre des amas de glace & de neige endurcis, qu'ils sont obligés de franchir, ils adaptent sous la semelle de leurs souliers, avec une courroie, un instrument de fer qui est une espèce de patin, composé de quatre grapins.

Dans certaines roches calcaires, où ils ne peuvent marcher avec des semelles de cuir, ils se servent de semelles de gros drap. Enfin, tel de ces chasseurs, ayant à passer sur le penchant d'un rocher presque à pic, s'est vu obligé de se déchausser, & de scarifier avec son couteau la plante de ses pieds, afin que le sang venant à couler, formât une espèce de glu, qui l'empêchât de glisser & de se précipiter.

La nature du terrein qu'habitent les *chamois* ne permet guères de les chasser de la même manière que les autres bêtes fauves, si ce n'est dans certains bois qui se trouvent sur des pentes peu escarpées, où il s'en rencontre quelquefois, & où les chiens peuvent les suivre pendant quelque tems. Mais, lorsque le *chamois* a été mis à bout, il ne faut pas s'attendre à le voir revenir au lancé, après une randonnée, comme font la plupart des autres bêtes; il perce toujours, s'en va à deux ou trois lieues sans se détourner, & finit par gagner les rochers, où les chiens sont forcés de l'abandonner.

Voici comme on s'y prend ordinairement pour tuer les *chamois*: plusieurs chasseurs vont ensemble à la montagne, de très-grand matin; ils connoissent les endroits où hantent ces animaux. Le plus souvent, ils n'ont pas de chiens, qui en général, sont peu utiles, & souvent nuisibles pour cette chasse, parce qu'ils les dispersent & les éloignent trop promptement. Lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux où doit se faire la chasse, ils se partagent. Les plus dispos escaladent les roches escarpées qui servent de retraite aux *chamois* pendant le jour, tandis que les autres vont les attendre à certains passages connus, où les précipices & les cordons de rochers doivent les ramener. Dès que les batteurs qui font un grand bruit de cris & de huées, ont fait lever une bande de *chamois*, ils donnent le signal à leurs compagnons, en leur criant de se tenir sur leurs gardes.

Il arrive quelquefois dans ces battues, qu'un chasseur se trouve serré contre un pan de rocher fort escarpé, n'ayant sous ses pieds qu'une corniche de quelques pouces, & que l'animal poursuivi n'a d'autre voie pour échapper que ce petit sentier. Alors s'il ne le tue pas venant à lui, le seul parti qu'il ait à prendre est de se coller exactement contre le rocher: car, si le chamois qui craint, en passant devant le chasseur, de se précipiter, apperçoit le moindre jour par derrière, il s'élancera pour y passer, & le chasseur sera lui-même précipité: s'il n'en voit point, il retournera sur ses pas, ou quelquefois se résoudra à passer par devant, auquel cas il se précipitera de lui-même, ou poussé par le chasseur d'un coup de crosse de fusil.

On peut aussi tuer les *chamois* à l'affût, en les guettant le soir & le matin dans les endroits où ils viennent paitre: mais la chasse la plus usitée dans les montagnes du Dauphiné, consiste, lorsqu'on en découvre quelque bande de loin, pendant le jour, à tâcher d'en approcher à bon vent, & de les surprendre, en se glissant adroitement de rocher en rocher, & profitant de tous les avantages du lieu pour se couvrir le mieux qu'il est possible, jusqu'à ce qu'arrivé à portée de tirer, en ôtant son chapeau, & quelquefois couché derrière quelque grosse pierre, on puisse faire son coup: ce qui n'a lieu ordinairement qu'à une grande portée: c'est pourquoi la plupart des chasseurs de *chamois* se servent de carabines rayées, qui ont plus de justesse que les fusils de chasse ordinaires, & tirent à balle seule.

Pour donner une idée plus juste des fatigues & des dangers qui accompagnent la chasse du chamois, on ne peut mieux faire que de copier ici la peinture intéressante qu'en a fait M. de Saussure en décrivant les mœurs des habitans de la vallee de Chamouny en Savoye. « Le chasseur de chamois part ordinairement dans la

» nuit, pour se trouver à la pointe du jour dans » les pâturages les plus élevés, où le chamois » vient paître, avant que les troupeaux y arrivent. » Dès qu'il peut découvrir les lieux où il espère » les trouver, il en fait la revue avec sa lunette » d'approche. S'il n'en voit pas, il s'avance & » s'élève toujours davantage; mais, s'il en voit, » il tâche de s'élever au-dessus d'eux, & de les » approcher, en longeant quelque ravine, ou en » se coulant derrière quelque rocher. Arrivé à » portée de pouvoir les tirer, il appuye son fusil » sur un rocher, ajuste son coup avec bien du » sang-froid, & rarement le manque. Ce fusil est » une carabine rayée.... S'il a tué le chamois, il » court à sa proie, s'en assure en lui coupant les » jarrets; puis il considère le chemin qui lui » reste à faire pour regagner son village. Si la » route est très-difficile, il écorche le chamois, » & n'en prend que la peau: mais, pour peu que » le chemin soit praticable, il charge sa proie sur » ses épaules, & la porte chez lui souvent à tra- » vers des précipices & à de grandes distances; » il se nourrit avec sa famille de la chair, qui » est très-bonne quand l'animal est jeune, & » fait sécher la peau pour la vendre.

» Mais si, comme c'est le cas le plus fréquent, » le vigilant animal apperçoit venir le chasseur, » il s'enfuit avec la plus grande vitesse dans les » glacières, sur les neiges, & sur les roches » les plus escarpées.... C'est là que commencent » les fatigues du chasseur; car, alors, emporté » par sa passion, il ne connoit plus de danger; » il passe sur les neiges, sans se soucier des abîmes » qu'elles peuvent cacher. Il s'engage dans les » routes les plus périlleuses, monte, s'élance de » roche en roche, sans savoir comment il en » pourra revenir. Souvent, la nuit l'arrête au » milieu de sa poursuite; mais il n'y renonce » pas pour cela; il se flatte que la même cause » arrêtera les *chamois*, & qu'il pourra les joindre » le lendemain: il passe donc la nuit, non pas au » pied d'un arbre, comme le chasseur de la plai- » ne, ni dans un antre tapissé de verdure, mais » au pied d'un roc, souvent même sur des débris » entassés, où il n'y a pas la moindre espèce d'a- » bri. Là, seul, sans feu, sans lumière, il tire de » son sac un peu de fromage & un morceau de » pain d'avoine, qui fait sa nourriture ordinaire, » pain si sec, qu'il est obligé de le casser entre » deux pierres, ou avec la hache qu'il porte avec » lui pour tailler des escaliers dans la glace. Il fait » tristement son frugal repas, met une pierre » sous sa tête, & s'endort en cherchant la route » qu'auront prise les *chamois*. Mais, bientôt, » éveillé par la fraicheur du matin, il se lève » transi de froid, mesure des yeux les précipices » qu'il faudra franchir pour atteindre les *cha-* » *mois*, boit un peu d'eau-de-vie, dont il porte » toujours une petite provision avec lui, & s'en » va courir de nouveaux hazards. Ces chasseurs » restent souvent ainsi plusieurs jours dans ces so- » litudes, &c. »

Quelque pénible, quelque dangereuse que soit la chasse du *chamois*, où il n'est que trop fréquent de voir des hommes perdre la vie en roulant au fond des précipices, il est incroyable à quel point la passion pour cette chasse domine ceux qui s'y sont une fois adonnés. On en jugera par le trait suivant: « J'ai connu (ajoute M. de Saus- » sure) un jeune homme de la paroisse de Sixt, » bien fait, d'une jolie figure, qui venoit d'é- » pouser une femme charmante. Il me disoit à » moi-même: *Mon grand-père est mort à la chasse,* » *mon père y est mort; & je suis si persuadé que j'y* » *mourrai, que ce sac que vous me voyez, monsieur,* » *& que je porte à la chasse, je l'appelle mon drap* » *mortuaire, parce que je suis sûr que je n'en aurai* » *jamais d'autre. Et pourtant, si vous m'offriez de* » *me faire ma fortune, à condition de renoncer à la* « *chasse du* chamois, *je n'y renoncerois pas* ». Le pressentiment de ce jeune homme se vérifia; car, deux ans après, M. de Saussure apprit que le pied lui ayant manque au bord d'un précipice, il avoit subi la destinée à laquelle il s'étoit si bien attendu.

Ce savant naturaliste observe encore que « la » plupart de ceux qui vieillissent dans ce métier » portent sur leur physionomie l'empreinte de la » vie qu'ils ont menée: un air sauvage, quelque » chose de hagard & de farouche les fait recon- » noitre dans une foule, lors même qu'ils ne sont » point dans leur costume ».

Cette passion violente, cette espèce de fureur pour la chasse du *chamois* est d'autant plus surpre- nante que la cupidité y a peu de part, puisque le plus beau *chamois* ne vaut jamais plus de douze livres à celui qui le tue, même en y comprenant la valeur de sa chair. D'un autre côté, ces animaux sont devenus si peu communs, par la guerre con- tinuelle qu'on leur fait, que les chasses sont très- souvent infructueuses.

La saison la plus favorable pour la chasse de ces animaux est depuis la Notre-Dame d'août jusques vers la Toussaints. Leur peau & leur chair sont meilleures alors qu'en tout autre tems de l'année. Au surplus, la chair du *chamois* n'est ni fort bonne, ni saine, s'il en faut croire Gaston-Phé- bus, comte de Foix (*Desduitz de la chasse*). « Leur chair (dit-il) n'est pas trop saine; car » elle engendre fièvres pour la grande chaleur » qu'ils ont: toutes fois quand ils sont en saison, » leur venaison est bonne salée à gens qui n'ont » pas chair fraîche, ni d'autre meilleure, quand » ils veulent. »

Scheuchzer (*Itin. Alp.*) rapporte qu'il y a,

dans le canton de Glaris en Suisse, un district de montagnes appellé *Freyberg*, où la chasse du *chamois* est interdite; mais il y a douze chasseurs jurés & fermentés, qui, à chaque mariage, tuent deux *chamois* pour le repas de noces des nouveaux mariés. Ces chasseurs ont les peaux pour eux, & ne doivent en tuer que deux seulement dans chacune de ces chasses. Ces montagnes de Freyberg sont entourées, presque de tous côtés, par deux rivières; ce qui en rend la garde plus facile, & les a fait choisir de préférence pour en faire un canton de réserve.

Le *chamois*, pris jeune, s'apprivoise assez facilement. Lorsqu'on les rencontre encore trop foibles pour suivre la mere, il est aisé de les prendre; & voici, suivant le même Scheuchzer, un stratagême usité dans les montagnes de la Suisse, par lequel on réussit à s'en emparer, lorsqu'ils sont plus forts. Dès qu'un chasseur a tué la mère, il se couche à terre, & dresse à côté de lui l'animal sur ses pieds, du mieux qu'il est possible. Le petit *chamois* s'approche alors de sa mère pour la tetter, & en ce moment il le saisit. Quelquefois même, sans cela, il le suit de son gré, voyant sa mère chargée sur ses épaules. Arrivé à la maison, il nourrit ce petit animal de lait de chèvre; & il devient tellement privé, qu'il accompagne le troupeau de chèvres dans la montagne, & revient avec elles à la maison. Il arrive néanmoins quelquefois, que la fantaisie lui prend de quitter le troupeau, & de gagner le plus haut des montagnes, pour y reprendre la vie sauvage. (*Extrait de la chasse au fusil.*)

CHANGE. (Vénerie & Fauconnerie). *Prendre le change* se dit du chien ou de l'oiseau qui abandonne son gibier pour en suivre un autre. Ainsi l'on dit l'*oiseau* ou le *chien a pris le change*.

CHANTERELLE (Chasse). C'est ainsi qu'on appelle les oiseaux qu'on a mis en cage, pour servir d'appeaux à ceux à qui on a tendu quelques piéges. On met la perdrix femelle au bout des sillons où l'on a placé des passées & des lacets, & elle y fait donner les mâles en les appellant par son chant.

La saison de cette chasse est depuis le premier dégel jusqu'au mois d'août. Cette chasse ne se fait qu'au soleil couchant jusqu'à la nuit, & depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil.

CHAPERON (Fauconnerie.), morceau de cuir dont on couvre la tête des oiseaux de leurre, pour les affaiter. Il y a différens *chaperons* pour différens oiseaux: on les distingue par des points, depuis le numéro un jusqu'au numéro quatre. Le premier, d'un point, est pour le tiercelet de faucon. L'oiseau qui souffre sans peine le *chaperon*, s'appelle *bon chaperonnier*.

CHAPERONNER. C'est couvrir la tête de l'oiseau de proie d'un chaperon.

CHARBONNIERES (Vénerie.), terres rouges où les cerfs vont frapper leurs têtes après avoir touché aux bois; ce qu'on appelle *brunir*. Elles en prennent la couleur.

CHARDONNERET, s. m. Petit oiseau de la grandeur du serin, fort agréable par ses belles couleurs & par son chant. On le nomme *chardonneret*, parce qu'on le voit communément dans les chardons, dans les épines, & qu'il vit en partie de leurs semences. Son plumage est joliment diversifié. Il a sur le devant de la tête & à la gorge des marques rouges. Le haut de sa tête est noir; ses ailes sont noires & bigarrées de blanc.

Les *chardonnerets* vont en troupes, & vivent plusieurs ensemble. On les élève fort bien en cage, sur-tout quand ils y sont mis très-jeunes; on peut accoupler le *chardonneret* avec la femelle du serin, & il en provient alors des oiseaux mulâtres qui participent des deux espèces.

On voit au Cap de Bonne-Espérance des *chardonnerets*, dont le plumage est grisâtre en été, & d'un noir mêlé d'incarnat en hiver; cette espèce est remarquable sur-tout par l'attachement du male & de la femelle. Ils se bâtissent un nid de coton divisé en deux cases; la première est occupée par le mâle, & l'inférieure par la femelle.

Le *chardonneret* du Canada ressemble assez à un serin, dont la queue, les ailes & la tête seroient noires.

La chasse de ces petits oiseaux se fait aux gluaux & aux filets.

CHARGE (Vénerie.). C'est la quantité de poudre & de plomb que le chasseur emploie pour un coup. Cette quantité doit être proportionnée à la force de l'arme, à l'espèce de gibier, & à la distance à laquelle on est quelquefois contraint de tirer.

CHAROTE, s. f. (Chasse.). Espèce de panier en façon de hotte, dont on se sert pour porter les instrumens servant à la chasse aux pluviers, & rapporter ces oiseaux quand on en prend.

CHARRIER, v. n. (Fauconnerie.). Il a deux acceptions; il se dit 1°. d'un oiseau qui emporte la proie qu'il a prise, & qui ne revient qu'après qu'on l'a réclamé; 2°. de l'oiseau qui se laisse emporter lui-même dans la poursuite de la proie.

CHASSE, exercice où l'on poursuit le gibier,

soit pour l'empêcher d'être destructeur, soit pour le faire servir d'aliment; il y en a de plusieurs sortes; mais la plus célèbre est celle qui exige un grand appareil, telle que la *chasse* du cerf & celle du faucon.

Pour être bon chasseur, il faut avoir reçu de la nature un tempérament à toute épreuve, ou du moins avoir un courage qui en déguise la foiblesse : cet exercice violent & tumultueux n'est pas fait pour occuper l'oisiveté effeminée d'un Sybarite.

La *chasse*, dit Buffon, est le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif sans langueur, sans mélange & sans satiété. Le goût de la *chasse*, de la pêche, de l'agriculture, est donc un goût naturel à tous les hommes, & malheur à l'ame énervée qui oseroit en douter.

C'est pendant l'hiver que l'on trouve le plus de gibier; dans la forte gelée, on tue facilement quantité d'oiseaux marécageux; lorsque la neige couvre la terre, on tue sans peine les perdrix, car on les apperçoit de loin, on approche alors d'elles en tournoyant.

Dans le dégel, on guête les oiseaux marécageux sur le bord des étangs; c'est aussi le tems de prendre les pluviers & les cercelles : la *chasse* des ramiers se fait la nuit dans cette saison; c'est au printems qu'on trouve le chevreuil dans les jeunes taillis, mais il n'y faut aller que le matin & le soir.

En été, on chasse au lièvre & au chevreuil : on fait aussi lever les cailles à l'aide d'un chien couchant, & on les tire au fusil. Les chasseurs assidus font bien de s'habiller d'un surtout de couleur verte ou grise pour ne point effaroucher le gibier.

L'automne, enfin, est la plus belle saison pour la *chasse*. Sur la fin d'août, on chasse les perdreaux, soit à l'oiseau, soit avec un chien, qui les fait partir devant le tireur. On chasse aussi, dans cette même saison, dans les lieux marécageux & le long des étangs, mais ce doit être de grand matin, ou à quatre heures après midi. On tue aussi dans l'automne les bêtes fauves qui sortent des taillis, quand le soleil va se coucher. On se met à vingt pas de leur fort & à l'opposite du vent, afin que ces animaux ne vous sentent point.

La nature n'est jamais morte pour le chasseur, & toutes les saisons lui paient un tribut de plaisirs.

Chasse au fusil. Cet amusement simple, peu dispendieux & sans appareil, qui fait à la campagne les délices de tant de gens de tout état, est à la portée de tout le monde. Cette *chasse*, quoique moins savante que les grandes, exige cependant des connoissances pour être pratiquée agréablement.

Premièrement, un chasseur doit avoir égard à la différence des saisons, à la température de l'air, & même aux heures du jour plus ou moins favorables pour la *chasse*.

Pendant l'été & l'automne, il cherchera les lièvres & perdrix dans les plaines & lieux découverts : mais il doit savoir que dans les grandes chaleurs, le gibier habite volontiers les endroits frais & humides, certains marais où il y a peu d'eau & beaucoup de grandes herbes, les bords des rivières & ruisseaux, & les côteaux exposés au nord : qu'en hiver, il se tient le plus ordinairement sur des côteaux exposés au midi, le long des haies, dans les bruyères, les pâtis garnis de broussailles & de fougère; & par les grands froids, dans les lieux bas & les plus fourrés, & dans les marais, où il trouve à se garantir du froid comme de la chaleur. Cela ne veut pas dire que, lorsque le tems est très chaud ou très-froid, les lièvres ou perdrix désertent entièrement les plaines, mais seulement la majeure partie. D'ailleurs, le gibier tient beaucoup mieux dans les lieux couverts que dans les lieux ras; ainsi, il y a double avantage à l'y chercher.

La *chasse* du matin, en toute saison, à commencer lorsque la rosée est essuyée, est toujours la meilleure & la plus favorable. A cette heure, les bergers & leurs troupeaux ne sont point encore répandus dans les champs, & n'ont point fait fuir une partie du gibier, comme il arrive lorsqu'on se met en chasse plus tard : ajoutez à cela que les voies de la nuit sont plus fraîches, & que les chiens rencontrent mieux. En outre, pour n'être pas matineux, on perd souvent des occasions qui ne se retrouvent plus. Ce sera certains oiseaux de passage, qui s'étant abattus la nuit en quelqu'endroit, auront été rencontrés le matin par des bergers qui les ont fait lever. Une autre fois, ce sera un chevreuil, qui s'étant écarté d'une forêt voisine, aura passé la nuit dans un bosquet, d'où il a été renvoyé le matin par quelque chien de ferme ou de berger; & autres hazards qu'on peut imaginer, & qui sont fort ordinaires.

2°. Il n'est pas indifférent de quelle couleur le chasseur soit habillé. Le vert est, sans contredit, ce qui convient le mieux pendant la belle saison, & tant que les feuilles sont sur les arbres. S'il est vêtu d'une couleur tranchante avec la verdure de la campagne, il est certain que le gibier l'appercevra plus aisement, & de plus loin. En hiver, il doit s'habiller de gris foncé, ou de quelque couleur approchante de la feuille morte.

3°. Il eſt à propos, autant que cela ſe peut, de chaſſer toujours à bon vent, tant pour dérober au gibier le ſentiment du chaſſeur & du chien, que pour mettre le chien à même de l'éventer de loin : je dis, autant que cela ſe peut, parce qu'il n'eſt pas poſſible qu'en allant & revenant ſur ſes pas, pour bien battre le terrein, on conſerve toujours l'avantage du vent. Ainſi, toutes les fois qu'on ſe propoſera de battre quelque portion particulière de terrein, où l'on s'attend à trouver du gibier, il eſt indiſpenſable de prendre le vent.

4°. Il ne faut jamais ſe rebuter de battre & de rebattre, ſur-tout les terreins couverts de bruyères, de brouſſailles & de grandes herbes, de même que les jeunes taillis. Un lièvre, un lapin vous laiſſera paſſer pluſieurs fois, à quatre pas de ſon gîte, ſans ſe lever. Il faut encore s'obſtiner davantage, lorſqu'on a remis des perdrix dans ces endroits. Souvent, lorſqu'on les a déjà relevées pluſieurs fois, elles ſe laiſſent, pour ainſi dire, marcher ſur le corps avant que de partir, ſur-tout ſi ce ſont des rouges. Il en eſt de même d'un faiſan, d'une caille, d'une bécaſſe. Tout en marchant, on doit avoir ſans ceſſe l'œil au guet, & regarder ſoigneuſement autour de ſoi, ne laiſſant jamais paſſer un buiſſon, une touffe d'herbes, ſans frapper deſſus du bout du fuſil. Il eſt bon auſſi de s'arrêter un inſtant de tems à autre : ſouvent cette interruption de mouvement détermine le gibier à partir, qui, ſans cela, vous eût laiſſé paſſer. Le chaſſeur qui bat, foule & refoule le terrein ſans ſe rebuter, eſt toujours celui qui tue le plus de gibier. S'il chaſſe en compagnie, il en trouve le plus ſouvent, où les autres ont paſſé ſans rien y rencontrer.

5°. Lorſqu'après avoir tiré, on recharge ſon fuſil, il eſt important de rappeller ſon chien, & de le tenir à ſes talons juſqu'à ce qu'on ait rechargé : ſans quoi il arrive ſouvent qu'on a le regret de voir lever du gibier, lorſqu'on n'eſt point en état de le tirer.

6°. Un des points les plus eſſentiels de la *chaſſe* en plaine, eſt de bien obſerver la remiſe des perdrix. Lorſqu'à la partie d'une compagnie, on en tue une, ce n'eſt pas d'aller ramaſſer ou faire rapporter à ſon chien la perdrix tuée qu'on doit s'occuper d'abord, mais de ſuivre les autres juſqu'à ce qu'on les voie ſe poſer, ou du moins autant que la vue peut s'étendre, & qu'elle n'eſt point interceptée par quelqu'obſtacle, tel qu'un bois, une haie, &c. Dans ce dernier cas, ſi on ne les a pas vues ſe poſer, au moins peut-on ſavoir à-peu-près où elles ſont, ſur-tout ſi l'on connoît le canton où l'on chaſſe. Lorſque deux chaſſeurs ſont enſemble, & que la compagnie ſe diviſe, chacun doit remarquer avec ſoin celles qui tournent de ſon côté. Ce que je dis des perdrix doit s'entendre de toute autre eſpèce de gibier-plume. Il eſt même utile très-ſouvent, lorſqu'un lièvre part de loin, de le ſuivre de l'œil, parce qu'on le voit quelquefois ſe relaiſſer dans la plaine ; & qu'après l'avoir laiſſé s'aſſurer pendant quelque tems, il pourra ſouffrir qu'on l'approche d'aſſez près pour le tirer à la partie. Si on le voit entrer dans quelque bois de peu d'étendue, l'occaſion eſt encore plus favorable : on fait paſſer ſon chien dans le bois où il eſt probable qu'il ſera reſté, & on l'attend à la ſortie, du côté par où l'on croit qu'il pourra débuſquer.

C'eſt ici le lieu de parler d'une manière particulière de chaſſer en plaine, qui eſt une eſpèce de battue en petit. Quatre chaſſeurs ſe réuniſſent, & avec eux quatre hommes armés ſeulement de bâtons. Cette bande de huit hommes marche ſur la même ligne, les batteurs placés dans les intervalles qui ſéparent les chaſſeurs, en ſorte qu'entre chaque homme il ſe trouve une diſtance de dix à douze pas, ce qui forme un front de bandière de 80 à 100 pas, au moyen duquel on balaie une grande étendue de terrein. Ces batteurs, pour faire lever le gibier, font du bruit de la voix & de leurs bâtons. Lorſqu'il part une compagnie de perdrix, ſi quelqu'un des chaſſeurs a tiré, tous les autres s'arrêtent & ſuſpendent leur marche, juſqu'à ce qu'il ait rechargé, ayant ſoin en même tems de bien remarquer les perdrix. Si quelqu'une s'écarte du gros de la compagnie, & qu'on la voie ſe remettre, un des tireurs ſe détache pour aller la relever, & les autres font halte pour l'attendre. On ne mène point de chiens à cette *chaſſe*, ou l'on en mène un ſeulement, qu'on tient attaché, pour le lâcher, en cas de beſoin, après un lièvre bleſſé ou une perdrix démontée. S'il ſe rencontre quelque petit bois, on y fait entrer les batteurs pour le fouler, & les chaſſeurs ſe poſtent aux paſſages. Cette ſorte de *chaſſe* eſt fort uſitée en Italie, où on l'appelle *il raſtello* (le râteau), à raiſon de ce qu'elle eſt ordinairement fort meurtrière. Elle convient particulièrement dans les lieux où il y a peu de gibier.

Le tems de l'année le plus propre pour la *chaſſe* eſt à compter depuis la mi-août juſqu'à ce que les perdrix ſe couplent. D'abord, juſqu'au mois d'octobre, c'eſt la pleine ſaiſon des perdreaux & des cailles ; c'eſt celle des râles de genet, des tourterelles, des hallebrans. Les lapereaux abondent, & il ſe tue plus de lièvres qu'en tout autre tems. Viennent enſuite les grives, qui ſont excellentes, ſur-tout dans les pays de vignoble, où elles ont mangé du raiſin. Vers la Touſſaints, arrive la bécaſſe ; & c'eſt alors auſſi qu'on trouve des bécaſſines en quantité dans les marais, & autour des étangs, qui, après les premières gelées, ſont graſſes & bonnes à tirer. Dans le fort de l'hiver,

& sur-tout pendant les grandes gelées, les marais, les étangs où se trouvent des eaux chaudes, & les petites rivières qui ne gèlent point, offrent une *chasse* abondante de canards de plusieurs espèces, sarcelles, poules d'eau, hérons, butors, &c., & autres oiseaux aquatiques, dont les espèces sont très-nombreuses & très-variées, suivant les lieux & les différens pays. Quant au printems, & au commencement de l'été, c'est-à-dire, les mois d'avril, mai, juin & juillet, c'est en général une saison morte pour la *chasse*. Plus de perdrix, plus de bécasse, plus de gibier de marais. On est réduit alors presqu'uniquement à chasser les lièvres & les lapins; encore ne peut-on guères chasser les lièvres en plaine, dès que les bleds sont un peu grands. Ajoutez à cela quelques cailles vertes, au mois de mai, pour les cantons où il y a beaucoup de prairies, & quelques oiseaux de passage particuliers à certains pays.

Voyez Planches des *chasses* 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 29, 30 & 31. T. IX des pl. des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce volume. (*Extrait du Traité de la chasse au fusil.*)

CHASSER *de gueule*. C'est laisser aboyer un limier quand on le laisse courre; on ne le laisse pas *chasser de gueule* en tout tems; le matin, par exemple, il doit être secret, pour ne pas lancer mal-à-propos la bête.

CHASSEUR. s. m. Celui qui s'est fait un métier, ou du moins un exercice habituel de la chasse.

CHAT, s. m. Animal quadrupède qui a vingt-six dents: savoir douze incisives, quatre canines plus longues que les autres, & dix molaires dont quatre en dessus & six en dessous. Il a cinq doigts aux pieds du devant & quatre à ceux de derrière. L'usage des ongles de cet animal, ainsi que de ceux du tigre, dépend d'une méchanique particulière. Ils ne sont jamais usés par le frottement du marcher, parce que l'animal peut les cacher & les retirer dans leur fourreau par la contraction des muscles qui les attachent, & ne les faire sortir que quand il veut s'en servir pour frapper, pour déchirer & pour s'empêcher de glisser. Quant à la couleur de leur poil, il y en a de blancs, de noirs, de gris, de cendrés, de roux, de tachetés de différentes nuances.

Quoique les *chats*, dit Buffon, quand ils sont jeunes aient de la gentillesse, ils ont en même tems une malice innée, un caractère faux, un minois hypocrite, un naturel pervers que l'âge augmente encore & que l'éducation ne fait que masquer. Ils sont moins amis des hommes que familiers par intérêt & par habitude. Le *chat* est joli, léger, adroit, propre & voluptueux Cet animal sans être dressé, devient de lui-même un très habile chasseur: mais son naturel ennemi de toute contrainte, le rend incapable d'une éducation suivie. La cause physique de ce penchant que les *chats* ont à épier & surprendre les autres animaux vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux: leur prunelle pendant la nuit se dilate singulièrement: d'ovale, d'étroite qu'elle étoit dans le jour, elle devient pendant la nuit large & ronde, elle reçoit alors tous les rayons lumineux, qui subsistent encore, & de plus elle est toute imbibée de la lumière du jour: l'animal voit très-bien au milieu des ténèbres & profite de ce grand avantage pour reconnoître, attaquer & surprendre sa proie.

Voyez planche 9 des chasses, tome IX des gravures des arts & métiers & l'explication à la fin de ce volume.

CHAT sauvage, nommé en terme de chasse *chat harret*. Il faut distinguer le *chat sauvage* de certains chats domestiques, qui ayant pris goût à chasser, désertent les maisons & s'établissent dans les bois: ceux-ci sont de différentes couleurs, & ne sont pas, à proprement parler, des *chats sauvages*: car le vrai *chat sauvage* est toujours d'une couleur uniforme, ainsi que le dit M. de Buffon. Le fond de cette couleur est un gris terne & peu foncé, mélangé d'une légère teinte de fauve, avec des bandes ou plutôt des mouchetures peu tranchantes d'une autre espèce de gris plus foncé, & quelques taches noires au poitrail & sous le ventre: le bas-ventre est d'un blanc jaunâtre. Les épaules, les cuisses, les pattes sont rayées de bandes noires, ainsi que la queue, où il y a quatre de ces bandes en anneaux, & dont l'extrémité est entièrement noire. Mais ce que ces animaux ont de plus distinctif dans la couleur de leur poil, c'est une raie noire qui règne le long du dos, depuis la naissance de la queue jusques sur la tête, où elle s'élargit & se partage en plusieurs raies. Je n'ai jamais rencontré de ces chats à la chasse, mais j'ai vu de leurs peaux en douzaine, chez les fourreurs, & les ai trouvées toutes semblables, si ce n'est que les couleurs sont tant soit peu plus ou moins foncées dans les unes que dans les autres. Une des plus grandes que j'ai mesurée, avoit, depuis le sommet de la tête jusqu'à la naissance de la queue, 23 pouces: mais, à la vérité, l'apprêt avoit pu lui donner un peu d'extension. La queue étoit de neuf à dix pouces, plus grosse & plus garnie que dans l'espèce domestique. Ces chats sont généralement de plus grande taille, & plus alongés que les gros chats de maison. Ils ont d'ailleurs le poil plus long, ce qui les fait paroître plus gros qu'ils ne le sont en effet. Une autre différence constante, c'est

qu'ils ont toujours les lèvres & le dessous des pieds noires.

Le *chat sauvage* détruit beaucoup de gibier, & sur-tout de lapins. Il ne chasse guères que la nuit : le jour, il se tient caché dans un terrier de lapin ou de renard qu'il a choisi pour sa retraite, d'où il ne sort ordinairement qu'après le soleil couché, pour y rentrer dès la pointe du jour. Si, par hazard, il est rencontré par des chiens & serré de trop près, il grimpe dans un arbre : mais si cette ressource lui manque, & qu'il soit forcé de faire tête, il se défend valeureusement des dents & des ongles, & maltraite cruellement les chiens. Ces animaux multiplient peu, & leur espèce est assez rare en France : on n'y en voit guères que dans quelques provinces où il y a beaucoup de grands bois. Dans certaines contrées, on les connoît à peine. Il s'en trouve quelques-uns dans les forêts du Berry, de l'Auvergne, & de la Bourgogne : mais les provinces qui en fournissent le plus, sont le Languedoc & la Guyenne, dans les parties voisines des Pyrénées : le Béarn, la Bigorre, & autres pays limitrophes de l'Espagne, où ils sont beaucoup plus communs qu'en France. Espinar compare le *chat sauvage* au lion pour la forme du corps, la démarche & la manière de chasser. Quant à la forme du corps, la comparaison manque de justesse : car on ne voit pas trop en quoi il ressemble au roi des animaux : à l'égard de la démarche & de la manière de chasser, il peut y avoir quelque conformité entre eux : car le lion ruse quelquefois avec les animaux qu'il veut saisir, s'en approche en se traînant le ventre à terre, & s'élance sur eux, à une certaine distance : mais, au reste, cette manière de saisir sa proie n'appartient pas plus au *chat sauvage* qu'au chat domestique. Le même auteur dit que sa chair a la couleur & le goût de celle du lièvre. Si le fait est vrai, sa chair est donc fort différente de celle du chat domestique, qu'on sait être blanche comme celle du lapin. (*Extrait de la chasse au fusil.*)

CHAT - HUANT, espèce de hibou de la grosseur d'un pigeon. L'iris de l'œil est bleuâtre & le bec d'un jaune verdâtre. Cet oiseau de nuit fait la chasse aux petits oiseaux & aux reptiles.

CHAT - PARD, quadrupède féroce de l'Afrique, du genre des chats. Cet animal, suivant les mémoires de l'Académie des Sciences, a un pied & demi de longueur & un pied & demi de hauteur ; sa queue a huit pouces de longueur. Il a le dessus du corps roux, le dessous du ventre & le devant des jambes de couleur isabelle, la peau du corps est tachée de plaques noires & longues. Les poils de la barbe sont plus courts que ceux du chat.

CHATIER. En terme de vénerie, c'est frapper un chien de la houssine, quand il est en faute.

CHAUSSER, v. a. terme de fauconnerie, *chausser la grande serre de l'oiseau*, c'est entraver l'ongle du gros doigt d'un petit morceau de peau.

CHAUVE - SOURIS, animal d'une structure singulière, qui a quelque ressemblance avec la souris, & qui comme l'oiseau voltige dans les airs au déclin du jour. En général, les *chauve-souris* ont les yeux très-petits, la bouche fendue de l'une à l'autre oreille. Leurs mâchoires sont armées de dents tranchantes : elles ont à la partie postérieure deux petites pattes, & celles de devant sont des pattes ailées où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court qui sert à l'animal pour s'accrocher : les autres quatre doigts sont très-longs & dix fois plus grands que les pieds réunis par une membrane qui va rejoindre les pattes de derrière. C'est à l'aide de cette membrane que la *chauve - souris* déploie à volonté, qu'elle voltige par des vibrations brusques dans une direction oblique pour attraper les moucherons & les papillons dont elle fait sa nourriture.

Il y a des *chauve-souris* de différentes grandeurs & de différentes figures : & dans la plupart des climats chauds on en voit de monstrueuses & de très-dangereuses que les habitans ont grand soin de chasser & de détruire.

CHENIL. C'est en terme de vénerie le logement des chiens courans.

Voyez planche X des chasses, tome IX des gravures des arts & métiers & l'explication à la fin de ce volume.

CHEVAL, s. m. La plus noble conquête, dit Buffon, que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier & fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre & la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le *cheval* voit le péril & l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche & s'anime de la même ardeur : il partage aussi ses plaisirs à la chasse, aux tournois, à la course ; il brille, il étincelle ; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvemens : non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desirs ; & obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, & n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir ; qui, par la prompti-

tude

tude & la précision de ses mouvemens l'exprime & l'exécute ; qui sent autant qu'on le desire, & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, & même meurt pour mieux obéir.

Voilà le *cheval* dont l'art a perfectionné les qualités naturelles qui, dès le premier âge, a été dressé au service de l'homme. Disons mieux, voilà le *cheval* réduit en servitude. La nature est plus belle que l'art & dans un être animé la liberté des mouvemens fait la belle nature. Voyez ces *chevaux* qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique Espagnole & qui vivent en *chevaux* libres ; leur démarche, leur course, leurs sauts ne sont ni gênés, ni mesurés ; fiers de leur indépendance, ils fuient la présence de l'homme, ils dédaignent ses soins, ils cherchent & trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient ; ils errent, ils bondissent en liberté dans des prairies immenses, où ils cueillent les productions nouvelles d'un printems toujours nouveau.

La nature de ces animaux n'est point féroce, ils sont seulement fiers & sauvages ; quoique supérieurs par la force à la plupart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent, & s'ils ne sont attaqués, ils les dédaignent, les écartent, ou les écrasent : ils vont aussi par troupes & se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble ; car ils n'ont aucune crainte, mais ils prennent de l'attachement les uns aux autres. Ils ont les mœurs douces & les qualités sociales ; leur force & leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation ; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire & même à s'animer au péril en se défiant à traverser une rivière, sauter un fossé ; & ceux qui, dans ces exercices, donnent l'exemple, ceux qui, d'eux-mêmes, vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs & souvent les plus dociles & les plus souples, lorsqu'ils sont une fois domptés.

Le *cheval* est de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion & d'élégance dans les parties de son corps : la régularité des proportions de sa tête lui donne un air de légéreté qui est bien soutenu par la beauté de son encolure. Il semble vouloir se mettre au dessus de son état de quadrupede en élevant sa tête : dans cette attitude, il regarde l'homme face à face ; ses yeux sont vifs & bien ouverts, ses oreilles sont bien faites & d'une juste grandeur ; sa crinière accompagne bien sa tête, orne son cou, & lui donne un air de force & de fierté ; sa queue traînante & touffue, couvre & termine avantageusement l'extrémité de son corps.

Hist. Nat. de Buffon.

L'histoire ancienne & moderne atteste l'existence des *chevaux sauvages*. On en a placé autrefois en Scythie, dans la Thrace & dans les pays du Nord : nos voyageurs en ont trouvé aussi dans l'Ecosse, dans la Moscovie, dans les déserts de l'Arabie & dans les solitudes de Numidie ; & tous les écrivains se réunissent à dire que ni les chiens ni les *chevaux* domestiques ne peuvent les atteindre à la course.

Le pas, le trot & le galop, sont les allures naturelles du *cheval*, l'amble est une allure factice, qui n'est agréable qu'au cavalier ; pour l'entre-pas & l'aubin, ils ne viennent que des excès d'une longue fatigue & d'une grande foiblesse de reins de la part du quadrupède.

Les *chevaux* Arabes sont les plus beaux que l'on connoisse en Europe : les Barbes forment la seconde classe, & parmi ceux-là on distingue ceux du royaume de Maroc. Les *chevaux* d'Espagne sont après les Arabes & les Barbes, ceux qui sont les plus estimés ; les beaux *chevaux* anglois viennent ensuite & ils ne cèdent en légèreté à aucun de ceux dont nous venons de parler : Milord, comte de Morton, écrivoit il y a vingt ans, que des *chevaux* anglois avoient fait en 11 heures & demie, soixante & douze de nos lieues ; ce sont aussi des *chevaux* anglois qui allèrent il y a quelques années, en moins de deux heures, de Paris à Fontainebleau.

Il n'y a point de peuples qui procurent aux *chevaux* une plus belle éducation que les Arabes ; ils en conservent la race depuis plusieurs siécles, en connoissent les alliances & la généalogie, & les distinguent en trois classes. La première, est celle des *chevaux* nobles, c'est-à-dire, de race jeune & ancienne des deux côtés ; la seconde, est celle de *chevaux* de race ancienne qui se sont mésalliés ; & la troisième, est celle des *chevaux* roturiers : il est assez plaisant qu'en Arabie la noblesse soit ignorée parmi les hommes, & en honneur parmi les *chevaux*.

L'Arabe qui n'a qu'une tente pour maison, y loge avec sa jument, son poulain, sa femme & ses enfans ; il ne bat jamais ses *chevaux*, il parle & raisonne avec eux.

On n'est point en usage dans l'Orient de hongrer les *chevaux*, comme on fait dans l'Europe & à la Chine. Cette opération leur ôte beaucoup de force & de fierté ; mais aussi elle leur donne plus de docilité & de douceur.

Distinction des chevaux par la couleur du poil.

Alezan. C'est un espèce de bai roux ou canelle. Il y en a de plusieurs nuances ; il y a des *chevaux alezans* qui ont les crins de la queue blancs, & d'autres qui les ont noirs.

Aubert ou mille-fleurs ou fleur de pêcher : On nomme ainsi un mélange assez confus de bai, de blanc & d'alezan, dont le composé approche de la couleur des fleurs du pêcher.

Bai : C'est la couleur de châtaigne rougeâtre ; elle a plusieurs nuances qu'on distingue par les dénominations suivantes : *Bai*-clair, *bai*-châtain, *bai*-marron, *bai*-brun, *bai*-doré, *bai*-sanguin & *bai*-à-miroir ; en général, tous les *chevaux bais* ont les extrémités, les crins & la queue noirs.

Gris : Les *chevaux gris* ont le poil mêlé de blanc & de noir, on en distingue plusieurs sortes ; les *gris* pommelés qui ont sur la croupe & sur le corps plusieurs taches rondes, les unes plus noires, les autres plus blanches. Les *gris* argentés, qui n'ont qu'un petit nombre de poils noirs, parsemés sur un fond lisse & argenté. Les *gris* sales qui ont le poil mélangé de brun, de noir & de blanc. Les *gris* bruns qui ont beaucoup de noir & peu de blanc. Les *gris* rouges qui sont mêlés de bai, de noir & de blanc. Les *gris* vineux, mêlés de bai par-tout. Les *gris* truités dont le fond est parsemé de petites taches rousses. Les *gris* tourdilles d'un *gris* sale qui approche de la couleur des grosses grives. Les gris étourneaux plus bruns que les *gris* sales, & presque de la couleur des étourneaux. Les *gris* tisonnés, dont le fond est blanc ou gris, est semé de taches noires disposées irrégulièrement comme si on les avoit formées avec un tison : quand les taches sont larges, on donne à ces *chevaux* le nom de tigres. Enfin, les *chevaux gris* de souris qui ont ordinairement les extrémités noires & la raie du mulet.

Isabelle : Le poil *isabelle* est jaune ; les crins & la queue sont blancs dans certains *chevaux* de couleur *isabelle*, & noirs dans d'autres. L'*isabelle* a plusieurs nuances ; l'*isabelle* clair, l'*isabelle* commun, l'*isabelle* doré, l'*isabelle* foncé, &c.

Louvet ou poil de loup, parce qu'il approche de la couleur de cet animal, il y en a de clairs & d'obscurs, & toutes ont des teintes d'isabelle.

Noir : Il y a trois sortes de *noir*, le *noir* mal teint, le *noir* ordinaire & le *noir* jai : on a aussi donné au *noir* vif le nom de *noir* more ou de moreau.

Pie : Les *chevaux pies* ont du blanc & d'autres couleurs qui forment de grandes taches disposées irrégulièrement. Il y a des *pies* noirs qui sont blancs & noirs, des *pies* bais qui sont blancs & bais, & des *pies* alezans qui sont blancs & alezans.

Porcelaine : La couleur nommée *porcelaine*, est un gris mêlé de taches de couleur bleuâtre d'ardoise, à-peu-près comme la *porcelaine* blanche & bleue.

Rouan : C'est un mélange de blanc, de gris sale & de bai ; on distingue le *rouan* vineux, le *rouan* ordinaire & le *rouan* cap de maure.

Rubican : Lorsqu'un *cheval* bai, noir ou alezan a des poils blancs, parsemés sur le corps & surtout sur les flancs, on dit qu'il a du *rubican*.

Tigre : C'est une espèce de *cheval* gris.

Zain : On donne ce nom à tous les *chevaux* qui n'ont point de poils blanc.

De l'espèce des chevaux *propres pour la chasse.*

Les meilleurs *chevaux* pour la chasse & ceux dont on se sert le plus communément pour cet usage, sont les anglois & les normands. Quand ces derniers sont bons, plusieurs personnes les préfèrent aux premiers, sur-tout pour les pays pierreux & de montagne. Il est vrai que l'anglois est plus vîte, mais il a souvent le défaut de raser le tapis, & a des coups de reins très-fatigans : au lieu que le normand a un branle de galop beaucoup plus doux.

Si l'on se sert des *chevaux* anglois, il faut qu'ils soient de petite taille : & alors on en prend trois pour un : car ils ne sauroient exécuter d'une haleine une grande chasse.

Pour chasser aux chiens couchans, on accoutume les *chevaux* à entendre un coup de fusil, sans s'effrayer : on les prend de la taille du double bidet, c'est-à-dire, médiocre, afin qu'ils soient plus aisés à monter : il faut qu'ils soient tranquilles & sans aucune espèce de volonté.

Enfin un *cheval* de chasse doit avoir de la vîtesse, de la légèreté, du fond, de l'haleine, de la bouche, sans qu'elle soit trop fine : car les branches, qui dans les bois touchent aux rênes, tracasseroient continuellement l'homme & le *cheval*. Il doit être froid, il en tient plus longtems : les *chevaux* fins sont trop tôt usés. Il faut qu'ils ayent des membres en état de plier les branches, qui ruineroient en peu de tems un nerf trop fin. Il y a de très-vilains *chevaux* qui sont infiniment meilleurs que de très-beaux. Cependant pour qu'un *cheval* soit parfait, il faut qu'il soit bien conformé, indépendamment de sa bonté, & que toutes les parties de son corps soient comme nous allons le dire.

La tête séche & menue, sans être trop longue : les oreilles menues & bien plantées, à peu de distance l'une de l'autre : le front étroit & un peu convexe, les salières remplies, les paupières minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu & à fleur de tête, la prunelle grande, la ganache séche & décharnée, le chanfrein un peu arqué, les nazeaux ouverts, les lèvres déliées : la bouche médiocrement fendue, l'encolure

longue & relevée, cependant proportionnée à sa taille: car s'il l'a trop longue, pour l'ordinaire il bat à la main, & donne des coups de tête: & s'il l'a trop courte & trop charnue, il est pesant à la main: le poitrail doit être large & ouvert, les épaules séches, plattes & peu serrées: le dos droit & uni, les flancs pleins, la croupe ronde, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue gros, les bras & les cuisses grosses & bien formées, le genou rond en devant, le jarret large, les canons étroits sur le devant, & larges sur les côtés: le nerf détaché, le boulet menu, le fanon peu garni, le paturon gros & médiocrement long, la couronne peu élevée, le sabot sans fente, & point plat, le talon large, la fourchette maigre, & la sole épaisse. Il ne faut pas chercher à épargner quelques pistoles sur l'achat d'un *cheval*: car cette premiére dépense faite, il n'en coûte pas plus pour nourrir un bon *cheval* que pour nourrir une rosse.

La nourriture d'un *cheval* de chasse est dix livres de foin, dix ou quinze livres de paille, & trois picotins d'avoine, mesure de Paris. Il faut, autant que cela se peut, les faire boire à un étang: si on les conduit à une rivière, & qu'il s'y trouve un moulin, il vaut mieux le faire boire au dessous du moulin, parce que l'eau y est plus battue qu'au dessus: mais dans l'hiver il est plus à propos de les faire boire à l'eau de puits, qui est chaude dans ce tems-là: d'ailleurs les approches de l'abreuvoir sont pour l'ordinaire glacés, & un *cheval* peut s'estropier.

Quand les *chevaux* arrivent de la chasse, on les passe à l'eau sans les laisser boire, avant que de rentrer à l'écurie, & on leur frotte bien les jambes avec une éponge: car si on les frottoit avec un bouchon, comme lorsqu'on les panse, cela attireroit les humeurs qui sont en mouvement. Les palfreniers qui donnent les relais, doivent, après avoir repris le *cheval* qui a couru, le promener, & ne pas le laisser reposer tout de suite: parce qu'ayant trop chaud il se roidiroit, & gagneroit une morfondure. Ils doivent aussi lui jetter tout de suite sur le corps un caparaçon de main ou une couverture.

Quelquefois au retour d'une chasse qui a été longue & fatigante, on donne aux *chevaux* une soupe au vin faite avec du pain, du sel & un oignon haché: on leur donne ensuite la moitié de leur avoine & l'autre moitié deux heures après, c'est-à-dire, quand on les fait boire. Pendant l'intervalle on fait laver leurs jambes & visiter leurs pieds pour voir s'il n'y a aucun accident.

Chasse des chevaux *sauvages*.

La chasse des *chevaux* sauvages de Laponie, n'est pas difficile, parce qu'ils sont la moitié de l'année domestiques. Les lapons n'en font usage que pendant l'hiver; parce que pendant l'été ils font leurs transports par eau: dès le mois de mai ils donnent la liberté à leurs *chevaux*, qui vont dans les forêts, où ils se réunissent & vivent en société: deux hommes qui courent d'intelligence, suffisent pour reprendre ce quadrupède vagabond.

Ceux de l'Amérique sont plus intraitables. On en voit quelquefois dans l'île de Saint-Domingue des troupes de plus de cinq cens, qui courent tous ensemble: à l'aspect d'un homme, ils s'arrêtent un instant soufflant des naseaux & prennent la fuite. Les américains prennent ces animaux dans des lacs de corde, qu'ils tendent dans les endroits qu'ils fréquentent: si le *cheval* se prend par le col, il s'étrangle lui-même, mais ordinairement on se hâte de le secourir: on attache l'animal fougueux à un arbre, & en le laissant deux jours sans boire ni manger, on le rend docile: & même avec le tems il s'apprivoise si bien qu'il ne veut pas, quand l'occasion se présente, recouvrer sa liberté.

Remèdes pour les accidens & maladies ordinaires aux chevaux *de chasse*.

Altération. Ce mal est occasionné aux *chevaux* par la trop grande fatigue, qui leur échauffe le flanc. On prend une livre de miel avec deux picotins de son, que l'on mêle ensemble avec un peu d'eau tiéde: on en fait quatre portions, que l'on donne au *cheval* pendant quatre jours, ce qui le rafraîchit, en le faisant se vuider.

Atteinte. Soit que le *cheval* se soit coupé lui-même, ou qu'un autre lui ait écorché le pied, on lui met dessus de la poudre à canon, à laquelle on met le feu.

Avives. Inflammation qui fait enfler les glandes, coupe la respiration du *cheval*, & le feroit étouffer, s'il n'étoit pas secouru. Les avives proviennent d'avoir bû, ayant chaud, de l'eau trop froide & trop vive. Il faut serrer avec des tenailles la glande, & cogner dessus pour la meurtrir: ou bien on fait une incision, par laquelle on arrache les avives, puis on saigne le *cheval* sous la langue ou au flanc, & on lui fait avaler un demi-setier d'eau de vie ou de vin, avec une demi-once de thériaque: après quoi on lui donne un lavement.

Chicots. Eclats de bois ou racines qui entrent dans la jambe ou dans le pied du *cheval*. Prenez de l'ortie commune, pilez-la bien avec du vieux oing, faites fondre cet onguent, & coulez-le dans la plaie.

Courbature. La courbature vient d'avoir été surmené, ou d'avoir pris de mauvaise nourriture. On donne tous les jours au *cheval*, jusqu'à ce qu'il soit totalement guéri, deux onces de foie d'antimoine dans du son mouillé.

Enclouure. C'est le même remède que pour les chicots : mais comme le trou n'est pas si grand, il faut l'aggrandir un peu : & lorsque l'on a fait couler l'onguent dedans, on bouche ce trou avec du suif ou de la cire.

Entorse ou *mémarchure.* Prenez une chopine de vin blanc, une demi-écuelle de farine de froment, une livre de sain-doux : faites bouillir le tout, l'appliquez sur l'entorse dans un linge que vous attacherez autour.

Entr'ouvert ou *effort.* On fait nager le *cheval* à sec, on le saigne au col du côté malade, & on lui applique une emmiellure faite de cette manière.

Demi-livre de cumin, autant de farine de lin, quatre onces de gomme arabique, deux onces de gomme adragant, camomille & roses rouges, de chacun deux onces : térébenthine & miel, de chacun six onces, & une livre de vieux oing : faites bouillir le tout avec de la lie de vin rouge en cette manière. Mettez dans un pot une pinte de lie & une livre de vieux oing : quand ils seront chauds, ajoutez-y le miel, la térebenthine, la gomme arabique & la gomme adragant pilées, le tout étant bien incorporé en le remuant, ôtez-le du feu, & ajoutez-y le reste des drogues : remuez bien tout cela, puis vous en chargez ou frottez le *cheval* à contre-poil : vous continuez de deux jours l'un ; & quand vous voyez qu'il ne boîte plus, vous le déchargez ; & s'il boîte encore, frottez-le deux ou trois fois avec de l'huile d'aspic, & l'emmiellure par dessus. On peut mêler le sang que l'on a tiré au *cheval* avec l'emmiellure pour lui en faire une charge.

Farcin. Il y en a de plusieurs sortes : le farcin volant, boutons qui viennent par tout le corps, comme des clous : le farcin cordé, duretés en forme de corde, qui viennent entre cuir & chair le long des veines, particulièrement des cuisses & du ventre ; il se forme dans ces cordes des boutons qui jettent du pus au-dehors : le farcin cul-de-poule, gros boutons qui ressemblent au cul d'une poule, & dont les bords de l'ulcère sont teints d'un noir rouge : le farcin intérieur, boutons comme des clous, qui attachent la peau à la chair ; il vient presque toujours au-devant du poitrail.

Aussi-tôt qu'on s'apperçoit du farcin, il faut tirer du sang au *cheval*, & quand on est en doute si c'est le farcin ou non, on n'a qu'à toujours le saigner. Si c'est le farcin, on prend le jus d'une poignée de plantin aquatique, avec une chopine de vin blanc, qu'on donne au *cheval* tous les matins, l'ayant tenu deux heures débridé avant & deux heures après : continuez cela pendant huit jours. Pour sécher les boutons, faites-lui une lessive avec une chopine de vinaigre & deux poignées de cendre de sarment, que vous ferez bouillir pour en laver les boutons pendant trois ou quatre jours, après lesquels vous vous servez de l'onguent qui suit :

Demi-livre de mercure, quatre gros d'ellébore noir, autant de cantarides, quatre onces de stafis aigre, deux onces de vitriol calciné : tout cela réduit en poudre, vous l'incorporez avec deux livres de graisse dans un mortier : vous passerez de cet onguent avec un pinceau sur tous les boutons pendant trois jours de suite ; & lorsque l'escarre sera tombée, frottez avec du jus d'éclaire, & sur le tout mettez de la chaux vive réduite en poudre, que l'on appelle *blanc d'Espagne* : continuez cela jusqu'à guérison.

Fièvre. On connoît qu'un *cheval* a la fièvre, quand il respire avec difficulté, qu'il a des battemens de flanc, qu'on lui sent tout le corps d'une chaleur extrême, &c. On ne doit pas purger le *cheval* qui a la fièvre ; la purgation ne feroit qu'irriter les humeurs qui causent son mal ; mais il faut le saigner, & lui donner des lavemens.

Forbure ou *Fourbure.* Faites saigner à la veine du col le *cheval*, que vous tenez dans l'eau jusqu'au-dessus du genou, & faites-lui avaler une pinte de vin blanc, avec une once d'assa-fœtida. Le foin & l'avoine sont contraires au *cheval* forbu ; il ne lui faut donner que du son mouillé, de la paille de froment & de l'eau blanche.

Fort-trait se dit d'un *cheval* qui, par fatigue ou autrement, devient étroit de boyau. On lui voit à chaque côté, près des bourses, deux petits nerfs tendus comme des cordes, qui vont jusqu'aux sangles. Aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, il faut saigner de la veine du col, & le lendemain lui graisser les nerfs avec deux onces de populéum, deux onces d'althéa, & autant d'onguent rosat ; vous mêlez le tout ensemble à froid.

Gale. Saignez & purgez le *cheval* ; puis prenez un demi-septier de vinaigre, quatre onces de soufre vif en poudre, trois onces de mercure vif, une once de couperose, demi-once de verd-de-gris, & quatre onces de cantarides : faites-en un onguent, dont vous frottez le *cheval*, que vous nourrissez d'herbe ou de paille, & de son mouillé, dans lequel vous mêlez pendant quinze

jours deux onces de foie d'antimoine en poudre.

Garrot, bleffé. Quand la felle a bleffé un *cheval* fur le garrot, on ne fait que frotter l'enflure avec de l'eau-de-vie & du favon; mais fi la plaie eft bien meurtrie, on mêle, en le battant à froid, une demi-livre de populéum, un quarteron de miel & autant de favon, qu'on met dans un verre d'efprit-de-vin, & on graiffe la plaie avec cet onguent.

La gourme. Elle vient ordinairement aux *chevaux* à trois ou quatre ans : ils la jettent par différens endroits. Quand ils la jettent par les glandes, qui font entre les deux os de la ganache, on leur met fous la gorge une peau d'agneau, la laine contre la peau; on les tient bien couverts, & on frotte tous les jours la glande avec de l'onguent d'althéa, de l'huile de laurier, & du beurre frais mêlés enfemble.

Si le *cheval* jette fa gourme par les nazeaux, on ne lui fait autre chofe que de le tenir chaudement, & de le promener foir & matin; & fi la matière bouchoit un peu le nez, on lui feringueroit dans les nazeaux de l'eau-de-vie & de l'huile d'olive. Il faut féparer les *chevaux* qui jettent; car ce mal fe communique.

Gras-fondure, maladie mortelle dont très-peu de *chevaux* échappent. Celui qui en eft attaqué râle, a la bouche écumante, ne mange pas, fe couche, fe lève, & regarde fon flanc. Dès qu'on s'en apperçoit, il faut vite lui mettre la main dans le corps par le fondement, & en tirer la fiente, qui quelquefois paroît enveloppée d'une membrane blanche, femblable à de la graiffe. Cela fait, on faigne le *cheval*, & une demi-heure après on lui donne des lavemens de lait clair, & pour breuvage trois chopines de tifane, dans laquelle vous mêlez une once de cordial & un quarteron de miel.

Fatigue extraordinaire. Quand les *chevaux* fe font fatigués extraordinairement, prenez de la fiente de vache, une pinte de vinaigre & un quarteron de fel; faites bouillir le tout enfemble, & lavez avec cette compofition les jambes des *chevaux* pour leur rendre leur fraîcheur.

Javart, petite humeur qui fe réfoud en apoftume au paturon, fous le boulet & quelquefois fous la corne. Prenez deux onces de verd-de-gris, autant de vitriol, de bon vinaigre & de fuif de mouton; faites cuire le tout enfemble, & mettez de cet onguent fur le javart.

Morfondure. Si elle étoit négligée, elle pourroit dégénérer en morve : c'eft un rhume des *chevaux*. Pour les guérir on les tient chaudement; on leur met fous la gorge une peau d'agneau; on les graiffe avec de l'huile de laurier & de l'onguent althéa; on leur donne pour breuvage deux gros de poivre, une once de canelle, autant de gingembre, deux gros de gérofle, deux gros de mufcade, le tout pulvérifé; ajoutez une once d'huile d'olive, & mêlez tout cela dans une chopine de vin blanc pour le donner au *cheval*. On lui fait prendre auffi des lavemens.

Morve, écoulement d'humeurs fales, puantes, blanches ou rouffes, jaunâtres ou verdâtres, par le nez. Bien des gens prétendent avoir des remèdes pour ce mal; mais comme je n'en ai vu réuffir aucun, il eft inutile d'en parler. Lorfqu'un *cheval* meurt de la morve, il faut brûler tous fes équipages, & faire reblanchir l'écurie dans laquelle il a été malade.

Nerf-féru, foulé ou bleffé. On frotte la partie foulée avec de l'huile d'olive, & on met auprès une pelle rouge, pour la mieux faire pénétrer.

Plaie, onguent pour toutes fortes de plaie. Quatre onces de gomme & deux onces & demie de réfine de pin : faites-les bouillir & les paffez dans un tamis, incorporez-les avec deux onces de térébenthine, mettez-les fur le feu; ajoutez-y de l'aloès pulvérifé, de la myrrhe, demi-once d'huile de baume, & autant de fang de dragon : le tout réduit en onguent. Plus cet onguent eft gardé, meilleur il eft; il appaife le feu & la chaleur des plaies, & les guérit en vingt-quatre heures; il en étanche le fang, les garantit de pourriture, fait fortir les os & efquilles, & eft très-bon pour les enclouures.

Pouffe. La pouffe vient aux *chevaux*, quand, avec beaucoup de repos, on leur donne des nourritures trop chaudes, ou qu'on les fait boire ayant chaud, ou qu'on les a trop pouffés. Elle eft quelquefois héréditaire. Il n'y a pas plus de remèdes pour la pouffe que pour la morve.

Tranchées, colique des *chevaux*. Quand elles proviennent d'avoir mangé trop de grain, il faut donner au *cheval* un lavement; & quand il l'aura rendu, on lui fait avaler, dans une chopine d'eau-de-vie, une once de thériaque délayée, puis on le promène. Si les tranchées viennent de ce qu'il ne peut piffer, on le faigne, puis on lui tire la verge, que l'on poudre de fel tout au tour; on la lui laiffe retirer, après on lui frotte le fourreau, & à une jument la nature, avec de l'huile d'olive, dans laquelle on broie de l'ail crud; puis on lui donne un lavement, & on lui fait boire quatre onces d'huile de noix, autant de miel rofat, deux onces de térébenthine, que l'on a mêlés fur le feu; après quoi on le promène.

Si les tranchées sont occasionnées par des vents, saignez le *cheval*, donnez-lui un lavement, & faites-lui prendre le breuvage suivant : de bonne thériaque, galanga, spica nardi & impératoire, de chacun une once ; gingembre demi-once, anis deux gros : mettez en poudre tout ce qui est solide, & le mêlez dans une pinte de vin blanc, que vous faites boire au *cheval*, puis vous le promenez.

Si ce sont des vers qui lui donnent des tranchées, prenez deux onces d'aloës fin en poudre, une once & demi de thériaque, deux onces de cinabre, & faites-en quatre pilules, que vous roulerez sur de la poudre à vers pilée ; faites avaler le tout au *cheval* avec une pinte de vin rouge, & le promenez une heure ; ensuite donnez-lui un lavement.

Quant aux tranchées rouges, elles sont incurables, & le *cheval* en meurt ordinairement.

CHEVALIER, s. m. Oiseau aquatique du genre du bécasseau, & de la grosseur d'un pigeon. Il y en a de plusieurs espèces.

Cet oiseau est haut monté ; il marche vîte, il a le bec long, rouge & noirâtre vers le haut ; sa tête, son cou, ses ailes & sa queue sont de couleur cendrée ; il a le ventre blanc, & les jambes fort longues & rouges. Il habite les prés, les rivières, les étangs & les bords de la mer ; il entre dans l'eau jusqu'aux cuisses. On chasse volontiers cet oiseau dont la chair est délicate & d'une bonne saveur.

CHEVAUCHER. On le dit en Fauconnerie de l'action de l'oiseau, lorsqu'il s'élève par secousses au-dessus du vent, qui souffle dans la direction opposée à son vol.

CHEVECHE, s. f. Oiseau nocturne qu'on dresse à la chasse, comme le hibou & le duc. Cet oiseau de proie est fort maigre ; il vole sans bruit, il a un cri fort lugubre.

CHEVILLÉ (Vénerie), se dit du cerf qui porte plusieurs dards ou rameaux à la sommité de son bois, en forme de couronne.

CHEVILLES (Vénerie). On donne ce nom aux andouillers qui partent des perches de la tête du cerf, du daim, du chevreuil.

CHEVRETTE, s. f. en Vénerie, se dit de la femelle du chevreuil.

CHEVREUIL, s. m. Le *chevreuil* a quelque ressemblance avec le cerf, quoiqu'il soit beaucoup plus petit : il est plus léger, plus vif, plus rusé & plus inquiet que le cerf. Sa forme est plus arrondie, plus élégante, & sa figure plus agréable ; ses yeux sont plus beaux, plus brillants, & ses membres sont plus souples ; son bois a une forme différente, sa robe est toujours propre, il ne se roule jamais dans la fange comme le cerf, & n'a point du tout de queue. Il ne se met point en hardes, mais demeure en famille ; le père, la mère & les petits vont ensemble, & on ne les voit jamais s'associer avec d'autres : le male ne quitte point sa femelle. La chevrette porte ordinairement un ou deux faons, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux, élevés & nourris ensemble, prennent une si forte affection l'un pour l'autre, qu'ils ne se quittent qu'à la mort de l'un des deux. Quoiqu'ils restent toujours ensemble, ils ne ressentent les ardeurs du rut qu'une fois dans l'année, & ce temps ne dure que quinze jours, qui commencent à la fin d'octobre jusqu'au 15 de novembre. Dans cette saison les pères sont jaloux de leurs enfans, & les chassent. La chevrette porte cinq mois & demi & met bas à la fin d'avril, ou au commencement de mai. Elle se cache du brocard, c'est-à-dire, du mâle, lorsqu'elle veut mettre bas, & se recéle dans le plus fort du bois, pour éviter le loup. Au bout de douze jours les faons sont assez forts pour suivre leur mère, qui les cache dans quelqu'endroit fourré, si elle a peur de quelque chose, & se livre aux chiens s'ils l'attaquent. Les faons portent la livrée, & au bout d'un an leur première tête commence à paroitre sous la forme de deux petites dagues.

Le *chevreuil* met bas sa tête au mois de novembre, & la refait pendant l'hiver. Quand elle est refaite, il touche au bois, comme le cerf, pour la dépouiller de la peau velue dont elle est revêtue : c'est au mois de mars, avant que les arbres commencent à pousser ; ce n'est donc pas la séve du bois qui teint la tête du *chevreuil*, elle devient brune à ceux qui ont le pélage brun, & jaune à ceux qui ont le pélage roux ; car il y a des *chevreuils* de ces deux couleurs. A sa seconde tête, il porte deux ou même trois andouillers sur chaque côté. A la troisième, il en a trois ou quatre ; & à la quatrième, quatre ou cinq, qui est le plus grand nombre qu'ils portent. On reconnoît seulement qu'ils sont vieux, à l'épaisseur du mérain, à la largeur de la meule, à la grosseur des pelures, aux meules qui se rapprochent du têt, & qui se touchent presque lorsqu'ils sont très-vieux. Dans leur vieillesse ils n'ont plus la tête si haute, ni un si grand nombre d'andouillers d'un jeune dix cors ; & quelquefois il ne leur reste que deux grosses dagues, dont la meule est presque adhérente au têt, au lieu que les jeunes ont les meules à deux doigts du têt.

Il faut ne chasser que les mâles ou brocards : on les connoît au pied, qu'ils ont plus grand que les chevrettes, sur-tout quand ils ont atteint leur

quatrième année : car, pour lors, ils ont plus de pied devant que derrière, les pinces plus rondes, le talon plus gros, la jambe plus large, les os mieux tournés, & les allures plus grandes que la chevrette, qui a le pied creux, les côtés tranchans, & les pinces tres-pointues. On pourroit répéter ici tout ce qui a été dit pour les connoissances du cerf; ainsi il seroit inutile de le recommencer.

Une connoissance qui n'est pas à négliger pour le *chevreuil*, sont les regalis : car cet animal est si léger, qu'à moins qu'il ne fasse très-beau revoir, l'on n'apperçoit guère que l'empreinte de ses pieds; & lorsqu'en faisant suite vous trouvez des regalis, c'est-à-dire, des endroits où le *chevreuil*, pour s'égayer, a gratté la terre avec ses pieds, vous pouvez être sûr que c'est un mâle; parce que la chevrette n'en fait pas, ou du moins très-rarement.

Au printems les *chevreuils* se tiennent dans les taillis de deux ou trois ans, pour y viander le bourgeon & le jet du bois, dont ils mangent la pointe, qui les enyvre au point que vous les trouvez dans les routes, & de côté & d'autre, courans en plein jour, sans savoir où ils vont. On appelle cette saison le temps du brout. Ils se tiennent dans ces demeures pendant l'été, & en sortent pendant les grandes chaleurs pour aller boire aux ruisseaux; mais ils ne s'y vautrent pas.

On trouve ordinairement les *chevreuils* dans les jeunes taillis, sur les bords des forêts, & sur les côteaux, au pied de quelque rocher. Celui qui fait le bois pour le *chevreuil*, est presque toujours sûr de son fait : car il est à propos qu'il le mette debout avant que de venir faire son rapport; ce qu'on appelle mettre le *chevreuil* à piller, parce qu'il n'y a pas à craindre qu'il aille bien loin; & que comme il vient de bonne heure achever sa nuit dans les jeunes taillis, après l'avoir commencée aux gagnages, il pourroit bien n'être qu'au ressui, si on le brisoit à tête couverte, c'est-à-dire, après avoir simplement pris les devants du fort dans lequel on le soupçonne & d'où le limier ne le trouve pas sortant : au lieu que, quand vous l'avez mis debout sans l'inquiéter, il ne fait que se promener, & revient pour voir ce qui l'avoit épouvanté; après quoi il se met à la reposée. Mais il ne faut pas que le limier donne le moindre coup de gorge; car le *chevreuil*, croyant que le chien le poursuit, perceroit en avant, & seroit après cela très-difficile à rembucher. Il faut donc tenir son chien de très-court; & s'il veut seulement siffler, lui donner des saccades, & le gronder.

Le rapport, le partage des relais, l'attaque, & le laisser coure, sont les mêmes pour le *chevreuil* que pour le cerf. On parle aux chiens en termes un peu moins forts; & pour ne les pas échauffer trop, on leur crie souvent, *bellement*, *sagement*... *ça va*, *chiens*, *ça va*... *ah*, *il fuit là*, *la ha*.... Il ne faut pas à cette chasse que les veneurs approchent les chiens de trop près; car ils pourroient fouler les voies du *chevreuil*, qui ne fait que de très-petites randonnées, & qui ruse continuellement, en allant & revenant sur lui. Dans un accompagnement il ne faut pas beaucoup sonner, cela animeroit trop les chiens, les feroit s'emporter; & vous courriez le risque du change, ou de faire plusieurs chasses : mais on leur répète souvent, *bellement*, *sagement*... en cherchant, autant qu'il est possible, à voir l'animal par corps; ce qui n'est pas difficile, d'autant qu'il traverse fréquemment les routes, & suit beaucoup plus les éparées, ou bois clairs, que les fourrés.

Si les chiens faisoient plusieurs chasses, les piqueurs doivent sur-le-champ se porter aux chiens en qui ils ont le plus de confiance; & dès qu'ils ont reconnu ceux qui ont le droit, rompre bien vite les autres, pour les ramener sur la bonne voie. Il y a très-peu de chiens qui gardent le change sur un *chevreuil* qui leur part à la vue; mais il y en a qui le manquent, en chassant avec crainte, & se refroidissent quand ils ne sont pas bien sûrs. Lorsque l'on connoît ces chiens là, & qu'on les voit balancer, il faut chercher à prendre des éclaircissemens pour ne pas faire de sottise : mais s'ils chassent d'assurance, ou qu'après s'être refroidis dans le moment de l'accompagnement, ils redoublent de gorge, il n'est plus douteux qu'ils maintiennent leur *chevreuil* de meute, & que l'on peut rompre les autres, pour les rallier avec eux; sur-tout si le *chevreuil* qu'ils suivent fait les mêmes randonnées, & bat le même pays qu'ils ont tenu avant le change. Mais si les piqueurs n'ont pas assez bien tenu leurs chiens, pour voir ce qui s'est passé au moment du change, ou que la meute soit divisée, il faut que chacun d'eux suive sa partie de chiens, sans appuyer ni donner un seul coup de trompe, en les croisant par-tout pour voir, s'il se peut, le *chevreuil*; & si celui qui le voit, lui trouve l'air assez mal mené, pour ne pas douter que l'autre partie des chiens soit dans le désordre du change, il doit sonner & appuyer vivement, afin que son camarade, qui se trouve à l'autre chasse, rompe & rameute avec lui.

S'il se trouve quelque petit ruisseau, ce sera le lieu que le *chevreuil* choisira de préférence pour se faire battre; parce qu'il aime à ruser dans l'eau, & dans les grandes herbes des places marécageuses. Très souvent un *chevreuil* qui s'est relaissé, soit dans l'eau ou dans les roseaux, dans une

brouſſaille ou dans les pierres d'un rocher, n'en veut plus ſortir, à moins qu'on ne l'en chaſſe à coups de fouet : auſſi dans un défaut eſt-il néceſſaire de bien prendre ſes devans, & de ne pas s'écarter beaucoup de l'endroit où les chiens ſont tombés à bout de voie, ou en défaut ; quoiqu'il arrive néanmoins quelquefois qu'un *chevreuil*, après avoir fait ſes ruſes, faſſe une pointe, & perce à deux lieues de-là. Quand il eſt ſur ſes fins, il perd la tête, & ſe relaiſſe dans tous les endroits où il s'imagine n'être pas apperçu. Il entre quelquefois dans les jardins & dans les maiſons : on en a pris dans des étables, au milieu des vaches.

Il eſt aſſez difficile de forcer un *chevreuil*, & l'on n'en prendroit pas tant, s'ils n'étoient pas quelquefois ſurpris, & portés à terre par les chiens, qui à un retour ſe trouvent ſur leur paſſage, ou les gagnent de viteſſe, ou bien les ſurprennent relaiſſés & les étranglent.

La priſe, la mort, & la curée du *chevreuil* ſe font de la même manière que celle du cerf. Cependant, comme la chair du *chevreuil* eſt plus délicate & meilleure à manger, ſouvent on ne donne aux chiens que les dedans, avec le ſang & du lait, dans leſquels on jette des morceaux de pain, pour leur faire une *mouée*. Il eſt à propos néanmoins de leur laiſſer quelquefois manger en entier, ſur-tout aux jeunes chiens, pour les mieux mettre dedans, & les accoutumer à préférer le *chevreuil* à tout autre animal ; car ce n'eſt que l'appât de la proie qui les engage à chaſſer.

On reconnoît qu'un *chevreuil* eſt *mal mené*, & qu'il ſe rend, lorſqu'il n'appuie plus que du talon, qu'il donne par-tout des os en terre, qu'il ſe *méjuge*, que ſes allures ſont tout à fait déréglées, qu'il raccourcit ſes randonnées, enfin qu'il perd la tête, & ne ſait plus ce qu'il fait. Dès que le *Chevreuil* eſt mort, il faut lui couper les teſticules, ſur tout ſi l'on veut en manger : car ſi l'on manquoit à lui faire cette opération, il ſentiroit le bouc & la ſauvagine au point de ne pouvoir en goûter. Il faut bien auſſi ſe donner de garde d'en laiſſer approcher quelque fille ou femme dans un tems critique : car il y en auroit beaucoup qui le feroient tourner ſur le champ : dans la minute ſa chair devient violette et molle, & il faut la jetter.

Les chaſſes du *Chevreuil* ne ſont pas pour l'ordinaire bien fatigantes; ainſi on peut le chaſſer deux ou trois fois par ſemaine avec le même équipage.

Voyez planche 2 des Chaſſes du tome IX des gravures des Arts & Métiers & l'explication à la fin de ce volume.

Les hommes, les chiens & les loups ſont les grands ennemis du *Chevreuil*, & ils en détruiſent beaucoup, ſur-tout dans le mois de mai : quand la mere voit ſes faons en danger, elle fait volte-face & ſe fait chaſſer pour eux, mais ſa tendreſſe ordinairement la fait périr ſans qu'elle ſauve ſes petits.

Il eſt difficile d'apprivoiſer les *Chevreuils* ; ils ſont très-délicats ſur le choix de leur nourriture, il leur faut des femelles & un parc de plus de cent arpens pour qu'ils ſoient à leur aiſe ; & malgré toutes ces précautions, au lieu de vivre quinze ans, ils n'en vivent que cinq ou ſix. Quelque privés qu'ils ſoient, il faut s'en défier ; les mâles ſur-tout ſont ſujets à des caprices dangereux ; ils prennent certaines perſonnes en averſion, alors ils s'élancent, leur donnent des coups de tête aſſez forts pour les renverſer, & les foulent encore avec les pieds, quand ils les ont renverſés.

La chair du *chevreuil* eſt excellente à manger ; mais il y a beaucoup de choix à faire ; les bruns ont la chair plus fine que les roux ; tous les mâles qui paſſent deux ans ſont durs, & de mauvais goût. Les chevrettes ont la chair plus tendre, & elle n'eſt parfaite dans les faons que quand ils ont un an ou dix-huit mois.

Les *chevreuils* de pays de plaine ne ſont pas bons ; ceux des terreins humides ſont encore plus mauvais ; ceux qu'on élève dans les parcs ont peu de goût, & ceux que l'on prend après qu'ils ont été courus, ont la chair inſipide & flétrie ; il n'y a de bons que ceux des pays ſecs & élevés, & qui ont autant d'air, d'eſpace, de nourrriture & même de ſolitude qu'ils en ont beſoin.

Le *chevreuil* eſt plus commun en Amérique qu'en Europe : celui de la Louiſiane eſt plus grand que celui de France, & les habitans s'en ſervent comme nous du mouton.

Cet animal ſe chaſſe avec des chiens courans d'entre deux tailles bien rablés : les clabauts y ſont peu utiles, parce qu'ils rebattent les voies plusieurs fois : on rejette auſſi les demi-mâtins, parce que quand ils tournent, c'eſt toujours hors de la voie, & en prenant le grand tour.

Ceux qui ne veulent pas avoir l'embarras d'une meute ſe contentent pour cette chaſſe d'une ruſe très-ſimple ; ils imitent le cri du faon lorſqu'il marque à ſa mère le beſoin qu'il a de nourriture : ce cri eſt *mi, mi*. La chevrette, trompée par l'appeau, arrive alors juſques ſous le fuſil du chaſſeur.

La chaſſe aux chiens courans eſt plus tumultueuſe, plus difficile & plus amuſante. Elle doit plaire

plaire d'autant plus que le *chevreuil* eſt plus rusé ; en effet, cet animal n'attend pas, pour recourir à ſes artifices, que la force lui manque ; dès qu'il ſent que les premiers efforts d'une fuite rapide ont été ſans ſuccès, il revient ſur ſes pas, retourne, revient encore ; & lorſqu'il a confondu par ſes mouvemens oppoſés la direction de l'aller avec celle du retour, lorſqu'il a mêlé les émanations préſentes avec les émanations paſſées, il ſe ſépare de la terre par un bond, & ſe jettant à côté, ſe met ventre à terre, & laiſſe ſans remuer, paſſer près de lui la troupe entière de ſes ennemis ameutés.

On ne doit point s'expoſer témérairement à la furie d'un *chevreuil*. M. de Buffon vit un jour un de ſes amis tirer un coup de fuſil ſi adroitement, que la balle coupa net l'un des côtés du refair de la tête naiſſante d'un *chevreuil* ; l'animal fut ſi étourdi du coup, qu'il tomba comme mort ; le tireur qui étoit proche ſe jetta ſur lui & le ſaiſit par le pied ; mais le *chevreuil* ayant repris tout d'un coup le ſentiment & les forces, l'entraîna par terre à plus de trente pas dans le bois, quoique ce fût un homme très-vigoureux ; & il ne lâcha priſe que quand on l'eût achevé à coups de couteau.

CHEVROTAIN. ſ. m. Petit quadrupède de la Zone torride, qui reſſemble au cerf par la figure du muſeau, par la légèreté du corps & par la forme des jambes ; mais il en diffère prodigieuſement par la petiteſſe de ſa corpulence, le plus grand *chevrotain* n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre ; d'ailleurs, il ne porte point de bois ſur la tête.

Il y a une autre eſpèce de *chevrotain* qui porte des cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur & autant de circonférence : ces cornes ſont creuſes, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, & environnées à la baſe de trois ou quatre anneaux tranſverſaux.

Ces animaux ſont d'une figure élégante & très-bien proportionnée dans leur petite taille ; ils font des bonds prodigieux ; mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les indiens les prennent à la courſe. Les nègres les chaſſent de même & les tuent à coups de bâtons, ou de petites zagayes ; on les cherche beaucoup, parce que leur chair eſt excellente à manger.

Ceux que les nègres appellent *rois des cerfs* ont tant de légèreté, qu'ils ſautent par-deſſus une muraille qui a douze pieds de haut.

Ceux qui ſont ſur la côte d'Or n'ont que huit à neuf pouces de hauteur, & leurs jambes ne ſont pas plus groſſes que le tuyau d'une plume ordinaire. Rien n'eſt plus mignon & plus careſſant que ces animaux ; mais ils ſont ſi délicats qu'ils ne peuvent ſouffrir la mer, & les européens ne peuvent venir à bout de les tranſporter dans nos climats.

Ce ſont les pieds de ces petits *chevrotains* que les indiens enchâſſent dans de l'or, ou garniſſent de petits fers d'or, pour en faire préſent aux amateurs de curioſités naturelles.

Les *chevrotains* ſont en grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo & dans tous les autres pays exceſſivement chauds ; mais on n'en trouve point en Amérique, ni dans aucune des contrées tempérées de l'ancien Continent.

CHIEN, ſ. m. Animal quadrupède, le plus familier de tous les animaux domeſtiques, ayant pour caractère ſix dents inciſives à chaque mâchoire, quatre doigts onguiculés aux pieds de derrière & cinq à ceux de devant. Le *chien*, indépendamment de la beauté de ſa forme, de ſa vivacité, de ſa force, de ſa légèreté, a par excellence, dit Buffon, toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce & ſanguinaire rend le *chien* ſauvage, redoutable à tous les animaux, & cède dans le *chien* domeſtique aux ſentimens les plus doux, au plaiſir de s'attacher & au deſir de plaire. Il vient en rampant mettre aux pieds de ſon maître, ſon courage, ſa force, ſes talens ; il attend ſes ordres pour en faire uſage ; il le conſulte, il l'interroge, un coup d'œil ſuffit, il entend les ſignes de ſa volonté ; ſans avoir comme l'homme la lumière de la penſée, il a toute la chaleur du ſentiment, il a de plus que lui la fidélité, la conſtance dans ſes affections : nulle ambition, nul intérêt, nul deſir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire, il eſt tout zèle, toute ardeur, toute obéiſſance : plus ſenſible au ſouvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne ſe rebute pas par les mauvais traitemens, il les ſubit, les oublie, ou ne s'en ſouvient que pour s'attacher davantage : loin de s'irriter ou de fuir, il s'expoſe de lui-même à de nouvelles épreuves, il lèche cette main inſtrument de douleur qui vient de le frapper, il ne lui oppoſe que la plainte & la déſarme enfin par la patience & la ſoumiſſion.

Plus docile que l'homme, plus ſouple qu'aucun des animaux, non ſeulement le *chien* s'inſtruit en peu de tems, mais même il ſe conforme aux mouvemens, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent, il prend le ton de la maiſon qu'il habite : comme les autres domeſtiques, il eſt dédaigneux chez les Grands & ruſtre à la campagne. Toujours empreſſé pour

son maître & prevenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférens, & se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner: il les connoît aux vêtemens, à la voix, à leurs gestes & les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier & quelquefois féroce: il veille, il fait la ronde: il sent de loin les étrangers, & pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose & par des aboiemens reitérés, des efforts & des cris de colère il donne l'alarme, avertit & combat. Aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforcent d'enlever: mais content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, & donne en même tems des exemples de courage, de tempérance & de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme auroit-il pu, sans le secours du *chien*, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux? Comment pourroit-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages & nuisibles? Pour se mettre en sûreté & pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier, par douceur & par caresses, ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher & d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du *chien*, & le fruit de cet art la conquête & la possession paisible de la terre.

La plupart des animaux ont plus d'agilité, plus de force & plus de courage que l'homme: la nature les a mieux munis, mieux armés; ils ont aussi les sens & sur-tout l'odorat plus parfaits. Avoir gagné une espèce courageuse & docile comme le *chien*, c'est avoir acquis de nouveaux sens & les facultés qui nous manquent. Les machines, les instrumens que nous avons imaginés pour perfectionner nos autres sens, pour en augmenter l'étendue, n'approchent pas de ces machines toutes faites que la nature nous présente, & qui en suppléant à l'imperfection de notre odorat, nous ont fourni de grands & d'éternels moyens de vaincre & de régner: & le *chien*, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger. La sûreté, l'ordre & la discipline sont les fruits de sa vigilance & de son activité, c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, & contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est sur-tout à la guerre, c'est contre les animaux, ennemis ou indépendans, qu'éclate son courage, & que son intelligence se déploie toute entière; les talens naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brulant d'une ardeur nouvelle, le *chien* marque sa joie par les plus vifs transports; il annonce par ses mouvemens & par ses cris l'impatience de combattre & le desir de vaincre: marchant ensuite en silence, il recherche à reconnoître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, & par des accens differens, indique le tems, la distance, l'espèce & même l'âge de celui qu'il poursuit.

Intimidé, pressé, désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal se sert aussi de toutes ses facultés: il oppose la ruse à la sagacité, jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables. Pour faire perdre sa trace, il va, vient, & revient sur ses pas, il fait des bonds, il voudroit se détacher de la terre & supprimer les espaces. Il franchit d'un saut les routes, les haies, passe à la nage les ruisseaux, les rivières; mais toujours poursuivi & ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place; il va lui-même troubler le repos d'un voisin plus jeune & moins expérimenté, le faire lever, marcher, fuir avec lui, & lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint, afin de le rendre seul l'objet & la victime de l'ennemi trompé. Mais le *chien*, par cette supériorité que donnent l'exercice & l'éducation, par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite, il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul peut y conduire, il voit, de l'odorat, tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer, & loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, & le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif & sa haine.

L'on peut dire que le *chien* est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve; le seul qui connoisse toujours son maître & les amis de la maison; le seul lorsqu'il arrive un inconnu, qui s'en apperçoive; le seul qui entende son nom & qui reconnoisse la voix domestique; le seul qui ne se confie point à lui-même; le seul, lorsqu'il a perdu son maître & qu'il ne peut le trouver, l'appelle par ses gémissemens; le seul qui dans un voyage long qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvient du chemin

& retrouve la toute ; le seul enfin dont les talens naturels soient évidens, & l'éducation toujours heureuse.

(*Hist. nat. de Buffon.*)

Le *chien* est encore plus nécessaire pour la chasse que le cheval. C'est par son secours qu'on peut trouver la retraite & les traces des animaux que le chasseur poursuit ; & comme il y a différentes espèces de chasses, il y a aussi différentes espèces de *chiens* que l'on dresse, & dont on se sert pour y réussir, il est donc à propos d'examiner en particulier, d'après les meilleurs traités de chasse & de venerie, ces espèces principales de *chiens*, & l'emploi qu'il convient d'en faire.

Des chiens *couchans.*

Les *chiens couchans*, ou *chiens d'arrêt*, ou *chiens fermes*, sont employés pour la chasse du tirer.

Ceux que l'on estime davantage, sont le *braque*, l'*épagneul* & le *griffon*. Quoique ces espèces aient un instinct naturel pour la chasse, il est encore nécessaire de les dresser ; or voici l'instruction très-bien développée que donne l'auteur du *Traité de la chasse au fusil*, pour dresser un *chien* couchant.

« Avant d'entrer en matière, dit cet auteur, il ne sera pas hors de propos de placer ici quelques observations préliminaires sur la chasse du *chien* couchant.

Tant qu'on ne s'est servi à la chasse que de l'arbalète, avec laquelle on ne pouvoit tirer, au moins le menu gibier, qu'arrêté ; & même dans les premiers tems où l'on a employé l'arquebuse, dont l'usage ne s'est perfectionné au point de ne pouvoir tirer au vol, que bien des années après son invention ; les *chiens* couchans ont été bien plus utiles qu'ils ne le sont aujourd'hui ; ou, pour mieux dire, ils étoient d'une nécessité indispensable, principalement pour la perdrix & la caille, qui ne pouvoient se tirer autrement qu'à terre, & rarement sans le secours d'un *chien* couchant.

Un bon *chien* couchant étoit donc alors un vrai trésor pour son maître ; & d'après l'intérêt qu'un chasseur avoit à perfectionner l'éducation de son *chien*, il est aisé de se persuader que les *chiens* couchans de ce tems-là étoient bien supérieurs à ceux dont nous nous servons aujourd'hui, & les chasseurs, conséquemment, bien plus habiles & plus industrieux qu'ils ne le sont de nos jours, où la chasse, devenue plus facile par l'usage de tirer au vol & en courant, n'exige pas, à beaucoup près, les mêmes finesses qu'autrefois. Espinar, voisin du tems dont je parle, & qui avoit pu, dans sa jeunesse, voir encore & pratiquer quelques chasseurs à l'arbalète, vante singulièrement leur science & leur adresse, & sur-tout la perfection de leurs *chiens* auxquels il ne manquoit, comme on dit, que la parole ; obéissant au moindre petit sifflement, au plus léger signe de la main, & comprenant tout ce qu'on exigeoit d'eux, sans qu'il fût besoin de leur parler.

Lorsqu'un *chien* tomboit en arrêt sur des perdrix, il falloit alors bien d'autres précautions pour le servir, qu'il n'en faut aujourd'hui, & la manœuvre du chasseur étoit bien différente. D'abord, pour tirer son gibier, il falloit qu'il jugeât avec justesse, par l'attitude de son *chien*, de l'endroit où il étoit, & ensuite qu'il cherchât à se placer de manière à pouvoir le découvrir, ce qui étoit quelquefois très-difficile, sur-tout dans un terrein couvert de bois, de broussailles ou grandes herbes, & il ne l'appercevoit, le plus souvent, qu'après avoir tourné le *chien* plusieurs fois, ce qui devoit se faire sans bruit, pas à pas, & avec le plus grand secret, pour ne pas le faire partir. Il avoit d'ailleurs l'attention, avant de tourner son *chien*, d'examiner quelle devoit être la remise des perdrix, & de prendre son tour de loin pour arriver sur elles de ce côté, par la raison que les perdrix tiennent beaucoup plus volontiers, lorsqu'elles voient le chasseur posté sur leur passage. S'il arrivoit que cette première tentative ne lui réussît pas, il s'éloignoit alors pour donner le tems aux perdrix de se rassurer, & revenoit ensuite sur elles, du même côté, mais cherchant, cette fois, à les approcher de plus près, jusqu'à ce qu'enfin il pût les appercevoir & faire son coup.

Telle étoit autrefois la chasse du menu gibier, où les *chiens* couchans, comme on voit, étoient des agens absolument nécessaires. Mais aujourd'hui que les ailes sont devenues inutiles aux oiseaux pour éviter le plomb mortel, & que les quadrupèdes ne peuvent plus s'en garantir par la rapidité de leur course, le talent d'arrêter, dans un *chien*, n'est plus, pour le chasseur, qu'un mérite secondaire, qu'un supplément d'agrément & de commodité, qui, toutes choses égales, d'ailleurs, peut bien rendre la chasse plus abondante & plus fructueuse, mais dont il est aisé de se passer, & dont se passent en effet les trois quarts des chasseurs, qui se contentent d'un *chou-pille*, c'est-à-dire, d'un *chien* bien à commandement, & chassant sous le bout du fusil.

Au surplus, il est bon de savoir que la chasse au *chien* couchant, tant à l'arquebuse qu'avec la tirasse, a été défendue, de tout tems, par les ordonnances, comme chasse cuisinière, c'est-à-dire, destructive du gibier, & que, même encore aujourd'hui, elle est tolérée plutôt que permise.

Venons maintenant à la manière dont on doit s'y prendre pour dresser un *chien* couchant.

Il y a trois espèces de *chiens* propres à recevoir cette instruction, le braque, l'épagneul & le griffon; ce dernier est un *chien* à long poil un peu frisé, & qui tient du barbet & de l'épagneul. Le braque est plus léger & plus brillant dans sa quête; mais, en général, il n'est bon que pour la plaine; la plupart de ces *chiens* craignent l'eau & les ronces, au lieu que l'épagneul & le griffon s'accoutument aisément à chasser & rapporter dans l'eau, même par les plus grands froids, & quêtent au bois & dans les lieux les plus fourrés, comme en plaine. Il y a donc toujours beaucoup plus de ressource dans ces deux espèces de *chien*, que dans un braque.

Avant que d'entreprendre de dresser un *chien* couchant, il est à propos, dès qu'il a cinq ou six mois, de l'accoutumer, s'il se peut, à rapporter; ce qui se fait en jouant, & sans sortir de la maison. Avec de la patience & de la douceur, si le *chien* est de bonne race, on en vient ordinairement à bout fort aisément; mais, je le répète, il faut beaucoup de douceur dans ce premier âge, & ne jamais s'obstiner jusqu'à un certain point, lorsque l'animal ne répond pas à la leçon qu'on veut lui donner. Dès qu'on voit qu'il se rebute, il faut le laisser tranquille, le caresser, & revenir à la leçon dans un autre moment. Dans le cas où l'on ne pourroit obtenir par la douceur ce qu'on lui demande, on attendra qu'il soit en âge d'être dressé, pour se servir alors du collier de force, dont il sera fait mention dans la suite. Il sera bon de lui donner en même-tems les premiers principes de l'obeissance, en se promenant avec lui autour de la maison; d'essayer de le faire revenir lorsqu'il s'écarte, & de le faire passer derrière soi lorsqu'il est revenu, en lui disant d'abord, *ici*, *à moi*; & ensuite: *derrière*. Il faut aussi l'accoutumer de bonne heure à rester à l'attache, dans un chenil ou une écurie, où on aura soin de lui renouveller souvent sa paille; mais en ses commencemens, il est à propos de ne pas le tenir enchaîné trop long-tems, ne fût-ce qu'en considération de son jeune âge, qui ne demande qu'à jouer ou folâtrer, & qui semble mériter quelque indulgence; ainsi, on le lâchera dans la matinée, pour ne le remettre à l'attache que vers la nuit. Lorsqu'on n'accoutume pas les chiens de bonne heure à rester à la chaîne, on a le désagrément d'être étourdi par leurs cris continuels. Il est encore à propos que celui seul qui s'est chargé d'instruire un jeune *chien*, lui parle & lui commande, & que personne autre que lui ne se mêle de son éducation.

Lorsque le *chien* a atteint l'âge de dix mois ou un an, il est tems de le mener en plaine pour le dresser. Dans les premiers jours, laissez-le faire sa volonté, sans rien exiger de lui; il ne s'agit encore que de lui faire connoître son gibier. Il court après tout ce qu'il rencontre, corneilles, pigeons, alouettes, petits oiseaux, perdrix, lièvres. Ce premier feu passé, il finit par ne plus courir que les perdrix, auxquelles son instinct l'attache plus particulièrement; & bientôt dégoûté de les poursuivre en vain, il se contente, après les avoir fait partir, de les suivre des yeux. Il n'en est pas de même des lièvres; voyant qu'ils n'ont, comme lui, que quatre jambes, & qu'ils ne quittent point la terre, comme les perdrix, il sent qu'il y a plus d'égalité, & ne perd point l'espérance de les joindre; c'est pourquoi il les courra jusqu'à ce que l'éducation l'en ait corrigé: encore est-ce une chose assez difficile, que d'empêcher le *chien* le plus sage & le mieux dressé, de courir le lièvre.

Tous les jeunes *chiens* sont sujets à fouiller & porter le nez en terre, habitude qu'il ne faut pas leur laisser contracter, & dont on doit les corriger de bonne heure, s'il est possible; car un *chien* qui fouille, & suit le gibier à la piste, ne peut jamais être qu'un mauvais *chien* d'arrêt. Ainsi, toutes les fois que vous vous appercevrez que votre jeune *chien* suivra la trace des perdrix à contre-vent, rappellez-le en le grondant, & lui criant: *haut le nez*: alors vous le verrez inquiet, s'agiter, aller & venir de côté & d'autre, jusqu'à ce que le vent lui ait porté le sentiment du gibier; & il ne lui sera pas arrivé quatre fois de trouver les perdrix par ce moyen, que lorsqu'il en rencontrera, il cherchera à prendre le vent, & chassera le nez haut. Il est vrai cependant qu'il y a des *chiens* qu'il est presque impossible de corriger sur cet article, & qui sont faits pour chasser toujours le nez en terre; ce sont ceux qui pèchent par le nez. Lorsqu'on rencontre un *chien* de cette espèce, il ne vaut guère qu'on se donne la peine de le dresser. Les perdrix tiennent beaucoup mieux devant un *chien* qui les évente, que devant celui qui les suit le nez en terre. Le *chien* éventeur ne s'en approche que par degrés, plus ou moins, suivant qu'il les sent inquiètes ou assurées, ce qu'il connoît par leur vent; & quoiqu'elles le voient autour d'elles, elles ne s'en épouvantent pas, ne s'appercevant point qu'il les suit; mais rien ne les inquiète davantage que de voir un *chien* s'attacher à leur trace, & tenir la même voie qu'elles prennent pour se dérober: & lorsqu'un *chien* les suit ainsi à contre-vent, il arrive, pour l'ordinaire, qu'il les fait partir; ou si par hazard il forme son arrêt, ce sera de fort près, attendu qu'allant à contre-vent, il n'a pu avoir le sentiment des perdrix, que lorsqu'il s'est trouvé, pour ainsi dire, le nez dessus, & alors elles ne tiendront pas.

Quand une fois le jeune *chien* connoît son gibier, il s'agit de le mettre à commandement. S'il est naturellement docile, & qu'il ait profité des instructions qu'on lui a données avant de le mener en plaine, il sera aisé d'en venir à bout: si

au contraire il est têtu & revêche, comme il s'en trouve quelques-uns, alors il faudra nécessairement se servir du cordeau. Ce cordeau est de 20 à 25 brasses, & s'attache à un collier qu'on met au cou du *chien*. On le laisse aller, & on ne l'appelle jamais qu'on ne soit à portée de saisir le cordeau. Si, quoiqu'on le retienne par ce moyen, il continue de vouloir percer en avant, on lui donne une saccade, qui souvent le fait culbuter. Il ne manque pas, pour lors, de revenir; on le caresse, on lui donne même quelque friandise; car il ne faut jamais manquer de le caresser, lorsqu'il revient à la voix. Ensuite pour l'accoutumer à croiser & barrer devant vous, tournez-lui le dos, & marchez du côté opposé: en vous perdant de vue, il ne manquera pas de venir vous retrouver. Par ce moyen, le *chien* devient inquiet, craint de vous perdre, & ne chassera point sans tourner la tête, de moment à autre, pour vous observer. Huit jours de cette manœuvre en viendront à bout, & vous le ferez tourner du côté que vous voudrez, en lui faisant seulement un signe de la main.

Lorsque votre *chien* en sera à ce point d'instruction, ayez soin de le tenir toujours à l'attache; ne le détachez plus pour lui donner à manger, & qu'il n'en ait jamais sans l'avoir mérité. Jettez lui un morceau de pain, en le tenant par la peau du cou, en lui criant: *tout beau*; & après l'avoir tenu un moment ainsi, dites-lui: *pille*. S'il montre trop d'impatience pour se jetter sur le pain, avant que le signal lui soit donné, corrigez-le doucement & modérément avec un petit fouet. Répetez la leçon, jusqu'à ce qu'il garde bien, & qu'il ne soit plus besoin de le tenir pour l'empêcher de se jetter sur le pain. Dès qu'il est bien accoutumé à ce manège, tournez le pain avec un bâton, en l'ajustant comme avec un fusil, & après l'avoir tourné, criez: *pille*. Qu'il ne mange jamais sans avoir gardé, soit à la maison, soit à la campagne. Ensuite, pour faire l'application de cette leçon au gibier, faites frire de petits morceaux de pain dans du sain-doux, avec des vuidanges de perdrix, & les portez avec vous dans un petit sac de toile. Allez en plaine dans les chaumes, terres labourées & pâturages, & posez en plusieurs endroits de ce pain frit, en les marquant par de petits piquets fendus par le haut avec une carte. Cela fait, détachez le *chien*, & le conduisez dans ces endroits, toujours quêtant dans le vent. Lorsque ayant le vent du pain, il s'en approche, & s'apprête à fondre dessus, criez-lui d'un ton menaçant: *tout beau;* & s'il ne s'arrête aussi-tôt, corrigez-le avec le fouet. Bientôt il comprend ce qu'on exige de lui, & s'arrête. Alors une autre fois, prenez un fusil chargé d'un demi-coup de poudre; tournez autour du pain un ou deux tours seulement, & tirez, au lieu de crier *pille*. Tournez ensuite plus long-tems, & en vous éloignant davantage, jusqu'à ce que votre *chien* s'accoutume à ne pas s'impatienter, & attendre, sans bouger, qu'on l'ait servi. Lorsqu'il gardera bien son arrêt, & sera imperturbable dans cette leçon, menez-le à la perdrix. S'il pousse, corrigez-le; & en cas qu'il persiste, remettez-le au pain frit; mais pour l'ordinaire il n'en est pas besoin. Il y a beaucoup de *chiens* qui débutent par ne pas manquer leur premier arrêt, & qui en font même plusieurs de suite, dès le premier jour. Mais pour bien affermir un *chien*, il est essentiel de s'attacher à tuer quelques perdrix par terre devant lui, & surtout de ne jamais tirer en volant, qu'il ne soit parfaitement dressé. La saison la plus propre & la plus commode pour dresser un *chien* est le carême, parce qu'alors les perdrix étant couplées, tiennent davantage, & qu'il en part moins à la fois, ce qui fait que le *chien* est moins sujet à s'emporter, & qu'il est plus aisé de le contenir. Comme le tems de la pariade ne commence que vers la fin de février, & que passé les premiers jours de mai on ne peut plus mener les *chiens* en plaine, tant parce que les bleds sont déjà grands, que pour ne pas troubler la ponte des perdrix, le plus souvent ce tems ne suffit pas pour rendre un *chien* parfaitement ferme, sur-tout dans les pays où le gibier n'est pas abondant. Alors on reprend son instruction au mois de septembre, & l'on achève de le dresser pendant la saison des perdreaux.

Il y a une autre manière de dresser les *chiens* avec un cordeau de vingt à vingt-cinq brasses & le *collier de force*. On appelle ainsi un collier de cuir, garni de trois rangées de petits clous, dont les pointes sortent de trois à quatre lignes. On coud un double cuir sur la tête de ces clous, pour empêcher qu'ils ne reculent, lorsqu'on appuie sur la pointe. On attache un anneau à chaque extrémité du collier, parce que s'il étoit à boucle, comme les colliers ordinaires, il piqueroit continuellement le *chien*, & l'on passe dans ces anneaux l'extrémité du cordeau avec une boucle lâche, de manière qu'en le tirant à soi, les anneaux se rapprochent & resserrent le collier, dont alors les clous appuient sur le cou du *chien*, & l'avertissent de sa faute. Dès que le jeune *chien* qu'on veut dresser est instruit à garder son pain de la manière que je l'ai expliqué ci-dessus, on le conduit en plaine, & on le laisse chasser, le collier de force au cou, & le cordeau traînant; on a soin de ne pas le laisser trop s'écarter, & de le contenir à une distance où on puisse toujours être maître de saisir le cordeau. Aux premières perdrix qui partent, si le *chien* court après, ou les pousse seulement, on lui donne quelques saccades, en lui criant: *tout beau;* s'il les arrête, on le caresse, & on ne le fait point chasser sans le cordeau, qu'il ne soit bien ferme dans ses arrêts.

Dès qu'une fois un *chien* est instruit à arrêter la perdrix, il arrêtera de même en plaine toute autre espèce de gibier-plume, & même le lièvre. Mais à l'égard du lièvre, il est, comme je l'ai dit, assez difficile d'empêcher les *chiens* de le courir, soit qu'il les surprenne, en partant loin d'eux, soit qu'il parte, lorsqu'ils le tiennent en arrêt, sur-tout pour peu qu'ils soient éloignés du chasseur, qui, alors, fait souvent de vains efforts pour les rappeller; car lorsqu'un *chien* sent son maître près de lui, il obéit bien plus aisément à la voix. On ne parvient facilement à corriger les chiens de ce défaut, si ç'en est un, que dans les endroits où il y a beaucoup de lièvres, parce qu'à force d'en voir, ils se dégoûtent de les courir. D'ailleurs, pour qu'un *chien* conservât toujours l'habitude de ne point courir le lièvre, il faudroit qu'il ne chassât jamais qu'en plaine, il agira comme dans le bois.

Il n'y a point de *chien* qui ne pousse quelquefois, sur-tout quand il va avec le vent: en ce cas, il faut seulement le gronder, mais sans le châtier, à moins qu'il ne courre les perdrix. Alors vous remarquerez d'où elles sont parties. Il ne manquera pas d'y revenir, & vous le châtierez avec le fouet; mais il faut toujours de la modération dans le châtiment, sur-tout si le *chien* est timide. Il est de ces *chiens* qui, si vous les excédez de coups, se tiennent à vos talons, & ne veulent plus chasser; d'autres quittent leur maître, & retournent à la maison. Dans ce dernier cas, on donne comme un moyen sûr pour le corriger, de planter un pieu en terre au milieu de la cour, garni d'une chaîne avec un collier. Lorsque le *chien* arrive, un domestique aposté l'attache au pieu, & lui donne une volée de coups de fouet, ce qu'il recommence par intervalles, pendant une heure. Tant que cela dure, le maître ne paroît point, & reste encore quelque tems sans se montrer, après la dernière correction, afin que la colère du *chien* ait le tems de se passer. Alors il vient le trouver, le caresse beaucoup, le détache, lui donne quelque friandise, & le remène à la chasse. Mais cette recette n'est pas aussi infaillible qu'il est dit dans plusieurs livres où elle se trouve. Il arrive le plus souvent que le *chien* qui a ainsi reçu les étrivières, en arrivant une autre fois à la maison, se glisse furtivement, va se tapir dans quelque recoin, sans qu'on sache ce qu'il est devenu, & ne reparoît que long tems après. Le mieux est d'étudier le caractère du *chien*, & de se conduire en conséquence pour la correction.

J'ai dit au commencement de cet article, que lorsqu'on n'avoit pu réussir à faire rapporter un jeune *chien* dans son premier âge, en le flattant, il falloit attendre qu'il fût plus âgé, & se servir alors du collier de force: voici comme on s'y prend. On a un morceau de bois, long de huit à neuf pouces, quarré, & d'environ un pouce d'épaisseur. On y fait des crans sur les arêtes, en manière de scie: on le perce de deux trous à chaque bout, pour y passer deux petites chevilles en croix, en sorte qu'en jettant ce bois à terre, les chevilles le soutiennent, & qu'il se trouve élevé de terre d'un bon pouce, & cela pour que le *chien* puisse l'engueuler plus aisément. On met le collier de force au cou du *chien*, & prenant le bâton, on lui en frotte les dents du côté des crans, pour lui faire ouvrir la gueule; mais autant que cela se peut, sans le blesser; on lui tient la main gauche sous la mâchoire, pour empêcher qu'il ne le rejette, & de la droite on le flatte, en lui disant: *tout beau*. Lorsqu'on retire ses mains, le *chien* laisse tomber le bâton, & en ce cas on le gronde, & on secoue le collier pour le châtier. On lui fait reprendre le bâton en lui sciant les dents, & de la même manière qu'on a déjà fait. Le *chien* se voyant puni quand il lâche le bâton, & caressé quand il le garde, s'accoutume enfin à le garder, & ouvre la gueule quand on lui présente. Il s'agit alors de l'amener à prendre de lui-même; il faut le lui présenter en lui disant: *pille, apporte*, & le caressant beaucoup, & en même-tems lui donner de petites saccades pour le faire avancer. S'il avance de lui-même & prend le bâton, des caresses & quelque friandise. Lorsqu'il commence à avancer la tête d'un pouce, il est dressé: bientôt il prend le bâton à terre, & on lui dit toujours: *pille, apporte;* & ensuite: *apporte ici, haut*, pour l'habituer à se dresser. Lorsqu'il apporte bien le bâton, on lui fait apporter des ailes de perdrix, cousues sur une pelotte de linge, & d'autres fois une peau de lièvre remplie de foin, à chaque bout de laquelle on met une pierre, pour l'accoutumer à charger un lièvre par le milieu du corps. Enfin, lorsqu'il rapporte tout sans rien refuser, on le mène en plaine, & on lui fait rapporter la première perdrix que l'on tue: s'il se fait prier, on le remet au collier de force qu'on a porté avec soi.

Pour l'accoutumer à l'eau, choisissez une mare dont le bord soit en pente douce, & jettez-lui un morceau de bois, d'abord à peu de distance, afin qu'il puisse l'atteindre, en entrant dans l'eau jusqu'à mi-jambe; & ensuite plus loin par degrés, jusqu'à ce qu'il l'aille prendre à la nage, ayant soin, à chaque fois qu'il rapporte le morceau de bois, de lui donner quelque friandise. S'il ne se détermine pas à se mettre à la nage, il faudra s'y prendre autrement: conduisez-le à la mare avant qu'il ait déjeûné, & jettez-lui des morceaux de pain dans l'eau, toujours plus avant, par gradation, & de cette manière vous l'accoutumerez bientôt à aller chercher son déjeûné à la nage. Ensuite, pour achever de le dresser, si vous avez une pièce d'eau où il y ait de la profondeur, mettez-y

un canard, après lui avoir coupé le fouet de l'aile. Animez le *chien* jusqu'à ce qu'il soit entré dans l'eau pour le suivre ; le canard fuit devant lui, & plonge pour se dérober à sa poursuite, lorsqu'il se voit pressé. Après que ce manége aura duré quelque tems, finissez par tuer le canard d'un coup de fusil, le *chien* ne manquera pas de vous l'apporter gaiement. C'est dans la belle saison que ces leçons doivent se donner ; on auroit de la peine à déterminer un jeune *chien* à se mettre à l'eau pendant l'hiver, & même cela pourroit l'en dégoûter pour toujours ; mais sur-tout il ne faut jamais s'aviser de le jetter dans l'eau lorsqu'il refuse de s'y mettre. Avec de la patience, en s'y prenant comme je viens de le dire, on en vient toujours à bout.

La plupart des jeunes *chiens* ont l'habitude de courir les volailles, & il y en a quelques-uns qui courent les moutons, défauts dont il est à propos de les corriger de bonne heure.

Quant aux volailles, si on ne parvient pas à leur faire perdre cette habitude, avec le fouet, voici ce qu'il faut faire. Prenez un petit bâton, fendez-le par un bout, assez pour y passer la queue du *chien*, & liez ce bout fendu avec une ficelle, de manière à lui faire sentir de la douleur ; attachez une poule par le gros de l'aile, près du corps, & lâchez-le ensuite, en lui appliquant quelques coups de fouet. Il se met à courir tant qu'il peut, à cause de la douleur qu'il ressent à la queue, & qu'il croit occasionnée par la poule. A force de la traîner il la tue, & las de courir, il s'arrête & va se cacher dans quelque recoin. Alors détachez le bâton, & battez-lui la gueule avec la poule morte.

S'il s'agit d'un *chien* qui court les moutons, couplez-le avec un bélier, & en les lâchant ainsi couplés, fouettez le *chien*, tant que vous pourrez le suivre. Ses cris font d'abord peur au bélier, qui court à toutes jambes, & entraîne le *chien* ; mais il se rassure ensuite, & finit par le charger à coups de tête. Découplez-les alors, & votre *chien* sera corrigé pour toujours de courir les moutons ».

(*Extr. du Traité de la chasse au fusil.*

Du limier.

On appelle ainsi un gros chien qui ne parle point, mais qui sert à guêter le cerf & à le lancer hors de son fort. Il y a des limiers pour la chasse du matin, & d'autres pour celle du soir.

L'éducation du limier demande beaucoup de soins : & il faut du discernement & des connoissances pour distinguer les espèces de chiens propres à faire des limiers.

1°. Comme il est nécessaire qu'il y ait une connoissance réciproque entre le limier & son maître ; il est indispensable que le valet de limier dresse lui-même son chien. Le meilleur limier fait souvent des sottises, ou même ne fait rien avec un maître qui ne l'a pas dressé ou qui ne le mène pas habituellement ; d'ailleurs, comme le meilleur chien n'est jamais sans quelque défaut ou quelque fantaisie, ce n'est qu'après l'avoir dressé soi-même que l'on parvient à connoître les différentes inclinations ; on ne parvient à le fortifier dans les bonnes, & à le corriger des mauvaises qu'en le menant fréquemment. Il ne faut pas mener un limier avant qu'il ait quinze ou seize mois au moins, encore faut il qu'il soit formé & en bon état ; en le faisant travailler plus jeune, on s'exposeroit à le forcer & à le mettre au point de ne jamais servir : il faut cependant que le *chien* n'ait pas plus de deux ans, parce qu'alors on auroit beaucoup plus de peine à le dresser, & souvent même on n'y parviendroit pas ; il ne faut pas non plus que le *chien* ait chassé, parce qu'il iroit le nez haut & crieroit dans les voies, deux défauts dont il seroit très-difficile de le corriger. On pourroit citer quelques *chiens* courans dont on a fait des limiers ; mais pour un qui a réussi, combien y en a-t-il dont on n'a jamais pu tirer parti ? Qu'on s'en rapporte sur cela aux anciens veneurs.

Il faut, autant qu'il est possible, commencer un jeune limier dans l'automne ou au commencement de l'hiver ; comme alors il fait beau revoir, on est moins exposé à lui laisser suivre d'autres voies que celle pour laquelle on le destine. Un limier pour le cerf, qui, dans les commencemens, suivroit à plusieurs reprises tout autre animal qu'un cerf ou une biche, perdroit difficilement cette première habitude, & seroit par conséquent plus long-tems à être dressé ; dans l'été, d'ailleurs, les grandes chaleurs fatigueroient beaucoup un jeune *chien*, sur-tout s'il est ardent & peu formé.

Lorsqu'on mène un limier pour la première fois, & qu'il ne veut pas se rabattre, il faut lui faire voir des animaux, aller dans la voie, & s'il s'en rabat, le laisser suivre & le bien caresser. Si, après l'avoir mené plusieurs fois, il ne veut ni suivre ni se rabattre, il faut le mener avec un limier dressé qui excitera son ardeur & lui donnera envie de le suivre avec lui ; mais si cette épreuve ne réussissoit pas, il faudroit lui avaler la botte, & l'engager à aller après des animaux qu'on lui fera voir, c'est la dernière ressource : si cependant le limier est de bonne race, il ne faut pas l'abandonner absolument, parce qu'un *chien* tardif se déclare au moment qu'on s'y attend le moins, & alors il sert plus long-tems que d'autres.

Quand un jeune limier commence à se rabattre, il faut l'arrêter de tems en tems dans la voie pour

l'y affermir & lui apprendre à ſuivre juſte ; quand il reſte ferme dans la voie, on raccourcit le trait juſqu'à la plate-longe pour le bien careſſer ; il faut enſuite détourner des animaux & les lancer, pour lui donner du plaiſir & le faire jouir : on ne doit pas lui donner de trop longues ſuites, parce que n'étant pas encore en vigueur, il pourroit s'efiler. Le veneur doit donc étudier les forces de ſon *chien*, pour ne le faire travailler qu'en conſéquence ; les longues ſuites d'ailleurs pourroient le rebuter : trop de jouiſſance mène à la ſatiété, la ſatiété à l'indifférence & au dégoût.

Si un limier qu'on dreſſe pour le cerf, ſe rabat d'un animal d'eſpèce différente, il faut le retirer des voies, le gronder & lui donner un coup de trait ; on ne doit cependant pas le corriger rudement les premières fois qu'on le mène, & ſur-tout éviter de le corriger avec humeur, parce que l'on pourroit le rebuter & n'en plus tirer aucun parti ; ſi le *chien* eſt craintif ſur-tout, il faut le corriger avec beaucoup de précaution : il y auroit de la brutalité à corriger un *chien* à coups de pied ; quand le trait ne ſuffit pas, on peut ſe ſervir d'une gaule.

Lorſqu'un limier commence à ſuivre, on doit éviter, autant qu'on le peut, de lui laiſſer voir des animaux & d'aller au vent, parce qu'il s'accoutumeroit à aller le nez haut, & paſſeroit par-deſſus les voies ſans s'en rabattre. On ne doit donc le laiſſer ſuivre, que lorſque les animaux ont la tête couverte, ou du moins quand ils ſont aſſez éloignés pour que le *chien* ne puiſſe pas les voir ; ſi en allant devant, le *chien* va le nez haut, il faut l'arrêter en lui donnant un coup de trait.

Quand on commence à mener un limier, il faut le laiſſer crier dans les voies, s'il en a envie ; mais lorſqu'il eſt bien dedans, & qu'il ſuit avec ardeur, il faut, quand il crie, le retenir & lui donner quelques ſaccades & même quelques coups de trait : on le careſſe s'il s'appaiſe ; mais on continue & même on redouble la correction, s'il ne ceſſe pas de crier, parce qu'il eſt abſolument néceſſaire qu'un limier ſoit ſecret. Lorſqu'il eſt en vigueur, un des plus sûrs moyens pour parvenir à le rendre ſecret, c'eſt de lui donner de longues ſuites, tant au droit qu'au contre-pied ; les ſuites au contre-pied ont le double avantage, de calmer ſon ardeur & de lui rendre le nez plus fin ; il ne faut cependant pas lui laiſſer ſuivre des voies trop vieilles, parce qu'en contractant cette habitude, il pourroit bien négliger & ſur-aller les voies de bon tems. Lors donc qu'on s'apperçoit qu'un limier remontre ou ſe rabat de voies un peu vieilles, comme celles du relevé ou celles qui ſont réchauffées par le ſoleil, on doit l'en retirer : pourvu qu'un limier ſe rabatte de voies de trois ou quatre heures, tout au plus, c'eſt tout ce qu'on peut exiger de lui.

Il eſt néceſſaire qu'un limier ſache ſe rabattre également au droit & au contre-pied, & ſuivre l'un & l'autre ſelon la volonté de ſon maître ; il faut que le jeune *chien* y ſoit accoutumé dès les premiers tems qu'il commence à travailler ; & pour cela, lorſqu'il ſe rabat, on le laiſſe aller au bout de ſon trait, on l'arrête bien ferme dans la voie, puis on le fait revenir pour ſe rabattre également du côté oppoſé ; on l'arrête de même, & on le careſſe bien, pourvu qu'il ſoit arrêté bien ferme dans la voie : cette manœuvre eſt très-néceſſaire, & demande à être ſuivie exactement. Il ne faut pas que le limier tire trop ſur ſon trait en allant devant, parce qu'il s'eſſoufleroit & ne pourroit pas ſe rabattre ; pour réprimer ſon ardeur, il faut l'arrêter de tems en tems par une légère ſaccade : il eſt à deſirer qu'il aille naturellement au bout de ſon trait, qui ne doit être tendu qu'autant qu'il le faut pour qu'il ne traîne pas à terre.

On doit donner au limier le tems de mettre le nez à terre, de tâter aux chemins & aux coulées, & par conſéquent ne le point trop preſſer, pour qu'il puiſſe ſe rabattre ; mais il y a un défaut oppoſé contre lequel on doit ſe tenir en garde ; c'eſt que ſouvent il s'amuſe à flairer tout ce qu'il rencontre, &, alors, au lieu de travailler franchement, il ne fait que muloter & perdre du tems.

Quelques diſpoſitions qu'ait un jeune *chien*, il ne peut être dreſſé qu'après avoir été mené régulièrement pendant un an, une ou deux fois la ſemaine : tel *chien* travaillera bien pendant l'hiver, & quand la terre ſera bonne, qui fera des ſottiſes & ſur-allera dans les chaleurs & quand il fera ſec. Un veneur ne peut donc connoître ſon *chien*, & y avoir un peu de confiance, que quand il l'aura travaillé dans toutes les ſaiſons, & qu'il l'aura éprouvé dans différentes circonſtances. Un limier commencé après le rut, ne peut être vraiment dreſſé que pour le ſecond été, qui eſt encore néceſſaire pour le bien confirmer. S'il eſt arrivé que par un beau revoir, on ait laiſſé courre avec des limiers qui n'avoient pas plus de trois ou quatre mois de leçons, on ne doit pas moins être en garde ſur les rapports que l'on pourroit être tenté de faire, en ſe laiſſant prévenir pour un jeune *chien* qui montre des diſpoſitions ; plus d'un valet de limier, de bonne foi, conviendra qu'il en a été la dupe.

Il faut être déjà bien inſtruit ſoi-même pour avoir le talent de bien dreſſer un limier ; & l'on ne parvient à l'un & à l'autre, qu'en ſe donnant beaucoup de peine. On ne doit pas ſe croire fort habile pour avoir fait quelques laiſſez-courre, auxquels le haſard aura peut-être eu beaucoup de part. Celui qui a le plus d'expérience, eſt toujours celui qui eſt le plus réſervé & le plus circonſpect dans les rapports qu'il fait.

2°.

2°. On peut, à la vérité, faire un bon limier d'un *chien* de race de *chiens* courans; mais il n'en est pas moins prouvé que, pour un de ceux-ci qu'on parvient à bien dresser, on est obligé d'en abandonner plusieurs autres après beaucoup de peine & de travail. La raison en paroit d'autant plus simple, que le chien courant est fait pour chasser & pour crier, & que le limier est fait pour travailler à la main, & pour ne pas donner un coup de gueule. Il est vrai qu'en dressant un *chien* courant pour limier, on peut, en le corrigeant, lui faire perdre l'habitude de crier; mais en supposant qu'on réussisse à le rendre secret, il lui faut encore beaucoup d'autres qualités, que pour l'ordinaire on ne trouve réunies que dans un *chien* de vraie race de limier. On doit donc avoir & conserver dans un équipage, des *chiens* de cette dernière espèce, & autant qu'il est possible, en élever assez pour ne pas être obligé d'en mettre d'autres à la main.

On a fait autrefois de très-bons limiers de quelques chiens de Saint-Hubert, ainsi que de certains *chiens* à gros poil, dont on s'est servi long-tems dans la vénerie; mais soit que ces deux races aient dégénéré, ou qu'on n'ait pas eu l'attention de les conserver, on ne trouve plus de limiers semblables dans aucun équipage. Ceux qui servent actuellement pour les meutes, viennent ordinairement de Normandie : dans le nombre de ces *chiens*, il y en a de noirs, mais ils sont plus communément gris, non pas d'un gris poil de lièvre comme les *chiens* Tartares, mais d'un gris tirant sur le brun. Les noirs sont marqués de feu & ont aussi du blanc sur la poitrine. Comme les uns & les autres ressemblent beaucoup à ceux qu'on voit représentés dans les anciens tableaux & sur les vieilles tapisseries, on pourroit croire, & il y a même apparence, que les deux races de *chiens* noirs & gris, dont il a été parlé ci-devant, ont été croisées, & que des deux il s'en est formé une qui s'est conservée jusqu'à présent; ce qu'on peut certifier, c'est que la race existante est si ancienne, que les plus vieux veneurs, tant de Normandie que de ce pays ci, disent que leurs anciens même n'en connoissoient pas l'origine. Les limiers d'aujourd'hui sont des *chiens* de vingt à vingt-deux pouces; ils sont épais, ils ont la tête grosse & carrée, les oreilles longues & larges, les cuisses & les reins bien faits; ils sont vigoureux & ont le nez très-bon; ils ont enfin toutes les qualités qu'on peut demander à des *chiens* de cette espèce; ils sont hardis & même méchans. Un valet de limier de la vénerie, étant un jour au bois, voulut en corriger un; il lui donna quelques coups de trait sur le dos. Le *chien* ne se trouvant pas d'humeur à recevoir patiemment la correction, revint sur son maitre, lui mit les deux pieds de devant sur la poitrine, & lui montra les dents de façon à lui prouver qu'il étoit dans la disposition prochaine d'en faire usage : le valet de limier ne voulant pas en courir les risques, prit le parti de la douceur, & carressa son *chien*, qui, moyennant cela, retourna de lui-même à sa besogne. On croit, sans peine, que depuis cette époque, ce valet de limier n'a corrigé son *chien* qu'avec précaution. Ces limiers sont aussi fort méchans entr'eux, & sont si acharnés en se battant, qu'on est souvent obligé de leur fourrer un bâton dans la gueule pour les séparer : comme plusieurs ont été étranglés dans le chenil avant qu'on ait pu leur donner du secours, on prend, depuis quelque tems, le parti de leur casser les crocs, quand on les met dans l'équipage.

Des chiens courans.

Il paroit que l'on ne connoissoit anciennement, en France, que deux espèces de *chiens* courans, toutes les deux venues de Saint-Hubert; l'une de *chiens* noirs, l'autre de *chiens* blancs. Les *chiens* noirs avoient les jambes & le dessus des yeux marqués de feu, quelquefois un peu de blanc sur la poitrine. Ces *chiens* étoient de moyenne taille, longs, peu corsés & peu vigoureux, ils étoient sages & justes à la voie, mais point entreprenans, ni hardis dans le change; ils étoient meilleurs à la main que hors du couple. Les *chiens* blancs étoient plus vites & plus vigoureux, mais moins sages. Saint-Louis ramena de Tartarie une troisième race de *chiens* gris : ces *chiens* étoient d'un gris poil de lièvre; ils étoient hauts sur jambes, avoient les pieds bien faits & de grandes oreilles; ils etoient beaucoup plus vites que les *chiens* noirs, mais ils n'avoient pas le nez aussi fin; ils étoient d'ailleurs entreprenans & même fougueux.

Il s'est formé depuis une autre race qui a été confondue dans la race des *chiens* blancs de Saint-Hubert : Louis XII fit couvrir une braque d'Italie par un de ces derniers; cette race nouvelle se nomma *chiens-greffiers*, parce que la chienne appartenoit à un des secrétaires du roi, qu'on appelloit alors greffiers. La maison & le parc des Loges, près Saint-Germain, furent bâtis pour élever & entretenir cette nouvelle race, qui réunissoit toutes les autres qualités des autres espèces de *chiens* courans, sans en avoir les défauts; ils étoient communément tout blancs, avec une marque fauve sur le corps. Il est aisé de voir que nos *chiens* courans d'aujourd'hui sont un mélange de ces différentes races.

Pour qu'un *chien* courant ait en même-tems de la noblesse & de la vigueur, il faut qu'il ait à-peu-près vingt-trois pouces & peu au-dessus. Une meute composée de *chiens* de la taille de vingt-cinq pouces, seroit superbe à voir dans le chenil; mais premièrement il seroit très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'entretenir l'égalité dans cette taille; & il est essentiel qu'une meute soit

à-peu-près égale, non-seulement pour la beauté du coup-d'œil, mais encore afin qu'ils chassent tous du même pied : en second lieu, il est rare que des *chiens* de cette taille soient aussi vigoureux & aussi requérans que ceux d'une taille plus médiocre.

Quiconque connoîtra les proportions d'un beau cheval, pourra de même connoître celles que l'on exige pour un beau *chien* courant. La hauteur des jambes proportionnée à la grandeur du corps ; les épaules petites sans être serrées ; la bouture déliée & bien attachée ; le pied petit, les doigts fins & un peu allongés ; la tête busquée, un peu carrée sans être forte ; les oreilles tombantes ; le nez carré ; les reins courts & élevés un peu en dos de carpe ; les cuisses nerveuses & charnues ; le jarret ni trop droit ni trop courbé, & sur-tout pas attaché trop bas ; la queue bien attachée, ni trop fine, ni trop épaisse. Les défauts que l'on peut remarquer, sont de longues jambes ; des pieds courts avec de gros doigts camards : ces *chiens* sont ordinairement bricoleurs & peu attachés à la voie ; il est vrai que presque toujours ils ont les oreilles hautes & le nez pointu. Les autres défauts sont les jambes courtes avec de gros pieds mous & plats ; les épaules charnues : ces *chiens* n'ont jamais ni vigueur, ni légèreté, de même que ceux qui ont les épaules sèches & serrées, les reins bas, les cuisses longues & plates, & le jarret bas. Ceux qui ont la queue tournée ne sont jamais vigoureux non plus : ces *chiens* ont la queue attachée fort haut, & elle retombe sur le dos en se tournant en trompe. Il y a des *chiens* qui ont le poitrail trop ouvert & qui sont sujets à se prendre des épaules.

Des chiens *anglois.*

Il est certain qu'en général les *chiens* anglois n'ont pas autant de noblesse que les beaux *chiens* françois ; mais il y a des *chiens* anglois de plusieurs espèces, & par conséquent il faut les connoître pour les bien choisir. Si, comme on le prétendoit autrefois, un *chien* courant n'est beau, qu'autant qu'il est bien coiffé, c'est-à-dire, qu'autant qu'il a les oreilles longues & pendantes, il est bien décidé que les *chiens* anglois, à qui, de tout tems, on a coupé le bout des oreilles, doivent être regardés comme très-vilains avec leurs oreilles courtes, & souvent relevées ; mais nous pensons aujourd'hui différemment, lorsque nous en trouvons qui ont les qualités que j'ai décrites ci-dessus, nous les recevons sans les chicaner sur leur coiffure.

Les anciens veneurs prétendoient que les *chiens* anglois n'avoient pas de nez ni de force ; qu'ils ne crioient pas ; qu'ils ne battoient pas l'eau ; qu'ils n'étoient pas requérans, & qu'enfin ils ne chassoient qu'à vue : il est certain, moyennant cela, que les *chiens* anglois étoient alors de très-mauvais *chiens* courans ; mais il n'en est pas moins vrai que ceux qu'on choisit depuis long-tems pour la vénerie, n'ont pas, à beaucoup près, les mêmes défauts. Je conviens qu'ils ne crient pas aussi bien, & ne mettent pas aussi régulièrement le nez à terre que nos *chiens* françois ; mais en général ils sont plus légers & plus vigoureux ; ils prennent leur parti, & se servent d'eux-mêmes ; ils passent & repassent les rivières chaque fois que l'occasion s'en présente ; & enfin ils chassent, & plusieurs d'entr'eux rapprochent au moins aussi bien que les *chiens* de tout autre pays. Bien plus, si dans les grandes chaleurs le *chien* anglois est obligé de s'arrêter pour souffler, il reprend haleine en peu de tems, & chasse ensuite jusqu'à la fin du jour ; au lieu que le *chien* françois se rend, & souvent met bas sans ressource.

Les *chiens* anglois sont fougueux & têtus dans leur jeunesse ; mais quand ils sont dressés on peut compter sur eux, tant pour la sagesse que pour les autres qualités nécessaires à un *chien* courant. On leur coupe, en Angleterre, le bout de la queue & des oreilles, pour leur donner, dit-on, un air plus leste & plus éveillé ; mais nous ne les recevrions pas moins, quand bien même ils n'auroient pas ce genre d'agrément. L'espèce de *chiens* anglois, la plus commune en France, est celle qu'on nomme *chien du renard* ou *chien du nord* ; leur taille ordinaire est de vingt à vingt-trois pouces. Il y a une autre espèce de *chiens* anglois que l'on nomme *chiens de parc* ou *chiens du cerf* ; ils sont ainsi nommés, parce qu'en Angleterre on chasse le cerf avec eux dans des parcs : ces *chiens* qui ont des vingt-quatre à vingt-cinq pouces, sont moins vîtes, mais plus souples & plus aisés à dresser que les *chiens* du renard. Ils n'ont ni la queue, ni les oreilles coupées, & ils ressemblent beaucoup à nos beaux *chiens* françois ; mais la belle espèce en est très-rare.

Les *bigles* sont d'autres *chiens* anglois qui n'ont que de seize à dix-huit pouces, & qui ne servent que pour chasser le chevreuil & le lièvre ; à la taille près, ils sont faits comme ceux que nous nommons ici, *chiens du nord*, & sont aussi vîtes & aussi vigoureux.

Nous nous appercevons, depuis quelques années, que la race des *chiens* anglois est un peu changée, ils sont un peu plus épais & plus traversés qu'ils ne l'étoient autrefois : il y a apparence que quelques-uns de nos *chiens* normands, transportés en Angleterre, ont opéré ce changement ; nous ne nous en plaindrons point.

Des chiens *normands.*

Les *chiens* normands ont toujours été plus étoffés que nos *chiens* d'élèves ; mais comme dans le nombre il s'en trouvoit de légers, & que d'ailleurs ils chassoient, rapprochoient & crioient bien,

on en faisoit venir autrefois pour entretenir les meutes de la vénerie, & pour en tirer race ; mais les beaux sont devenus très-rares, & la bonne & ancienne race est dégénérée, depuis sur-tout que les chasseurs se sont décidés pour les *chiens* anglois, *chiens* d'autant plus à la mode aujourd'hui, qu'on veut aller vîte, & prendre à tel prix & de quelque façon que ce soit.

Des chiens *de Saint-Hubert & autres.*

Les *chiens* de Saint-Hubert étoient autrefois recherchés ; mais ils sont dégénérés, sans doute, puisque de six ou huit que l'abbé de Saint-Hubert donnoit chaque année, il étoit rare qu'on en gardât dans les meutes ; on en a dressé quelques-uns pour limiers, & qui se sont trouvés bons, mais ceux de cette espèce sont plus rares que jamais, & on n'y compte pas plus que sur les *chiens* courans.

A l'égard des anglois, des normands & des élèves, il y en a de beaux & de bons, chacun dans leur genre : ainsi les maîtres d'équipages peuvent choisir & se satisfaire. Ceux qui aiment à aller vîte & à prendre plusieurs cerfs en un jour, & à chasser dans toutes les saisons, doivent avoir de ces *chiens* anglois nommés *chiens du nord* ; ceux au contraire qui aiment à voir chasser leurs *chiens*, qui se contentent de prendre un cerf, & qui même après une belle chasse, ne sont pas fâchés de le manquer, doivent avoir de ces *chiens* de parc & des normands ; & ceux enfin qui veulent avoir des *chiens* moins vîtes que les uns & plus légers que les autres, doivent en croiser les races, sauf les risques & les frais de faire des élèves.

Des lices & des élèves.

Pour faire des élèves on ne tire race que des lices qui, par leur taille & leur conformation, sont faites pour porter ; il faut, outre cela, que les lices chassent bien, qu'elles soient de bonne race, ainsi que les *chiens* destinés à les couvrir ; que les uns & les autres n'aient aucun défaut naturel, comme par exemple, de tomber du haut-mal, ou d'être lunatiques, c'est-à-dire, voyant clair en certains tems, & en d'autres voyant à peine à se conduire ; & que même les pères & mères de ceux dont on veut tirer race, n'aient point eu quelques-unes de ces infirmités, parce que les petits, ou du moins quelques-uns d'entr'eux, s'en ressentiroient ; cependant si le *chien* ou la lice sont aveugles par accident, on n'a rien à craindre pour la portée. On ne tire jamais race des *chiens* & des lices qui ont la queue tournée, parce qu'ils en font ordinairement d'autres avec la même difformité, qu'on ne doit par souffrir dans une meute, quand on veut qu'elle soit régulièrement belle. Il faut qu'un *chien* & une lice aient deux ans avant que de tirer race ; s'ils étoient plus jeunes, on affoibliroit leur tempérament, & d'ailleurs la portée ne réussiroit pas. L'usage étoit autrefois dans beaucoup d'équipages, de faire couvrir une lice deux fois par le même *chien*, en deux jours différens ; mais je ne vois pas à quoi bon : on sait, & l'expérience le prouve, que quand un *chien* & une lice sont bien noués, & qu'on leur donne le tems de se dénouer sans y être forcés, la première opération suffit, & il est à présumer que quand elle ne réussit pas, une seconde ne doit pas avoir des suites plus heureuses ; d'ailleurs la récidive ne peut, à la longue, que diminuer les forces & abréger même l'existence du *chien*. On doit sans doute s'intéresser à la propagation, mais on doit aussi faire en sorte que ce ne soit pas au détriment de la bonne espèce ; je dis de la bonne espèce, parce que les *chiens* choisis sont, ou du moins doivent être les plus beaux & les meilleurs d'une meute.

Il faut, autant qu'il est possible, faire couvrir les lices à la fin de l'hiver ou au commencement du printems, par la raison que les jeunes *chiens*, à qui les froids sont toujours nuisibles, ont pour eux deux étés contre un hiver, & qu'en conséquence ils s'élèvent plus aisément.

On ne doit jamais avoir qu'une ou deux portées du même *chien* avec la même lice ; il est prouvé qu'à la troisième & à la quatrième, l'espèce dégénère ; comme elle dégénère aussi dans une meute, lorsque de tems en tems on n'en fait pas couvrir les lices par des *chiens* de race différente : une lice françoise avec un *chien* anglois, ou une lice angloise avec un *chien* françois, font presque toujours de beaux & bons bâtards. On a remarqué que les portées du *chien* anglois, avec la lice françoise, réussissent mieux que celles du *chien* françois avec la lice angloise ; mais on trouve rarement des lices angloises aussi étoffées que nos lices françoises ; les anglois les gardent pour eux, ou ne nous les envoient que coupées. Au reste, il ne faut pas croire que toutes les belles lices fassent toujours de beaux *chiens* ; il est même prouvé que certaines d'entr'elles n'en font souvent que de vilains, quelqu'attention qu'on ait de ne leur donner que de beaux mâles.

On ne doit pas avoir plus de trois à quatre portées d'une lice, & en général il ne faut pas tirer race d'un vieux *chien* mâle ou femelle, parce que leur tempérament étant affoibli, ils ne peuvent faire que des *chiens* médiocres & délicats. Lorsqu'une lice a fait des petits, on lui laisse passer sa première chaleur, afin de lui donner le tems de se reposer & de se rétablir. Une lice porte ordinairement soixante jours, quelquefois deux ou trois jours de plus, & rarement un ou deux de moins. Quand elle a beaucoup de *chiens*, elle pa-

roit pleine après trois semaines ou un mois de converture ; mais quand elle en a peu, on ne s'en apperçoit que huit ou dix jours avant qu'elle mette bas. Il y a des lices qui, approchant de leur terme, ont du lait, & qui, malgré cela, n'ont point de *chiens* ; d'autres qui, avec du lait, ont le ventre gros & avalé, mais qui coulent ; c'est-à-dire, qu'au lieu de faire des *chiens*, elles ne rendent que des glaires & de l'eau. Lorsqu'une lice est couverte, & que sa chaleur est passée, on la mène à la chasse jusqu'à ce qu'elle soit décidée pleine : je conviens que c'est l'exposer à divers accidens qui peuvent la faire avorter ; mais ces accidens sont rares, au lieu qu'il est prouvé qu'une lice couverte, qu'on laisse au chenil, s'engraisse & s'appesantit en cessant de travailler, & qu'en cet état elle fait ses *chiens* avec peine, & souvent même elle meurt dans l'opération. C'est donc un bien pour elle de la faire chasser jusqu'à ce que son ventre commence à baisser : pour lors elle ne va plus à la chasse ni à la curée, & douze ou quinze jours avant son terme, on la mène au chenil des élèves, où on la laisse libre dans une cour fermée ; on la fait promener de tems en tems dehors, par un valet de *chiens*, & on ne lui donne que très-peu de mouée, mais du pain tant qu'elle en veut. Lorsqu'elle est prête à mettre bas, & qu'on s'apperçoit qu'elle souffre, on la veille ; & si le travail est long & pénible, on lui fait prendre une potion composée d'un verre de vin avec de la canelle & du sucre, le tout bouilli ensemble. Si un petit *chien* mort ou vivant se trouve arrêté au passage, on le tire avec un crochet de fer ou de bois, en usant de beaucoup de précautions pour ne pas blesser la mère ; si elle meurt avant que d'avoir pu mettre bas, on l'ouvre dans le moment & on retire les *chiens* : plusieurs de ces petits animaux ont été sauvés en pareille circonstance. On a toujours des mâtines prêtes à nourrir les jeunes *chiens*, & on ne laisse les petits sous leur mère, que cinq ou six heures, pour tirer le premier lait : les jeunes *chiens*, nourris par leur propre mère, seroient plus forts & mieux portans que ceux qui sont nourris d'un lait étranger ; mais souvent une lice fait trop de *chiens* pour pouvoir les nourrir tous ; & d'ailleurs elle est bientôt usée si, en la faisant chasser & porter, on la fait encore nourrir pendant un mois ou six semaines : il faut donc que le maitre ou le commandant d'un équipage, décide entre la mère & les petits. On ne donne pas à une mâtine plus de quatre à cinq *chiens* à nourrir ; un plus grand nombre l'affoibliroit, & les petits manqueroient de la subsistance nécessaire : au reste le nombre de ces petits animaux doit être proportionné à l'abondance du lait, & la force de la nourrice. Telle lice ne fait qu'un ou deux *chiens*, d'autres en font seize ou dix-sept ; mais les portées ordinaires sont depuis six jusqu'à dix ; celles qui sont au-dessus réussissent rarement. Aussi tôt qu'une lice a fait ses chiens, on lui donne une bonne mouée, & on continue à la bien nourrir jusqu'à ce qu'elle ait réparé ses forces ; on lui donne au moins un mois de repos avant que de la ramener à la chasse ; &, en général, on ne la fait travailler que lorsqu'elle est en bon état : on fait passer son lait en la frottant avec de la terre franche, délayée avec du vinaigre.

Comment on élève les jeunes chiens, *& comment on les met en chasse.*

Quand les petits *chiens* ont quinze ou vingt jours, on les purge avec un peu de manne fondue dans du lait ; & quand ils ont six semaines, on commence à les sevrer en leur donnant du lait & de la mouée claire : pour les accoutumer à cette nouvelle nourriture, on les sépare pendant le jour de leur nourrice, & on les remet avec elle pendant la nuit ; après avoir fait la même chose pendant sept à huit jours, on les sépare tout-à-fait, & on ne les nourrit plus que de mouée. Lorsqu'ils ont six mois, on les passe dans le grand chenil, on les met au pain d'orge, & on ne leur donne de la mouée que deux fois par semaine. Lorsqu'ils ont neuf à dix mois, on les accoutume à aller au couple, on les promène dans le grand ébat, & on les y tient sous le fouet pour les préparer à l'obéissance ; on les mène couples dans les rues & dans les champs pour les enhardir, en leur faisant voir différens objets. Lorsqu'ils ont un an, on les éverre (on verra ci-après comment on éverre les *chiens*) ; on les met ensuite dans la meute ; on les promène & on leur fait faire curée avec les autres ; mais on ne les mène à la chasse qu'à l'âge de dix-huit à vingt mois. Les lices sont ordinairement plus tôt formées que les *chiens*, & les *chiens* de moyenne taille le sont plutôt que les grands ; mais, en général, on ne fait chasser les uns & les autres que lorsqu'ils sont en force & en bon état.

Avant que de découpler les jeunes *chiens*, on les promène plusieurs fois à la chasse, les tenant à la harde, tant pour les mettre en haleine que pour leur faire connoitre le pays & le chemin de la maison. Plus les jeunes *chiens* ont d'ardeur, & plus on les ménage dans les commencemens ; si on les laissoit selon leur volonté, on courroit risque de les forcer & de les énerver. On les fait donc reprendre, autant qu'on le peut, dans le courant de la chasse, & on leur donne du repos quand ils ont couru trop long-tems. On ne découple pas plus de quatre jeunes *chiens* à la-fois ; un plus grand nombre seroit nuisible, & feroit tourner la tête aux *chiens* dressés. Dans certains équipages, on met deux ou trois jeunes *chiens* à chaque relais, pour leur apprendre à chasser ; mais on ne peut approuver cette méthode, par la raison que ces *chiens*, toujours fougueux, & qui ne savent pas ce qu'on leur demande, vont droit devant eux, courent après tout ce qu'ils trouvent, quelquefois

même après rien, enlèvent les autres enfin, & font manquer un cerf. On pense donc qu'en les découplant, & leur laissant passer leur première fougue avec les *chiens* de meute, ceux des relais les maîtrisent ensuite, & les dressent sans porter préjudice à la réussite d'une chasse.

Les jeunes *chiens*, en général, sont assez obéissans avant que d'avoir goûté la voie de l'animal auquel on les destine; mais aussi quand ils commencent à être dedans, c'est-à-dire, à connoître la voie & à la chasser avec plaisir, ils deviennent alors moins dociles: on ne doit cependant les corriger encore qu'avec précaution & ménagement, pour ne pas rebuter ceux qui seroient naturellement timides. Ce n'est donc que lorsqu'on s'apperçoit qu'ils font peu de cas d'une correction légère, qu'on doit la donner plus forte & la continuer jusqu'à ce qu'ils obéissent: un *chien* à qui dans sa jeunesse on a laissé prendre l'habitude de forcer, s'en corrige difficilement dans la suite.

De la nourriture des chiens.

Il est reconnu depuis long-tems que la nourriture la plus saine pour les *chiens* est le pain d'orge. Ce pain se fait exprès, tous les jours, avec de la farine d'orge dont on n'a pas separé le son: il est essentiel de bien veiller à cette nourriture; que la farine soit bonne, que le pain soit bien cuit. Il faut se mefier de la qualité de la nourriture, si on voit une partie de la meute avoir la foire, cela arrive assez ordinairement lorsqu'il y a des farines mélangées avec la farine d'orge; le seigle sur-tout dévoie beaucoup les *chiens*. Il ne faut pas que le pain soit trop tendre ni trop rassis, ce dernier inconvénient est beaucoup moins à craindre que le premier. Le poids de la farine augmente à-peu-près de deux cinquièmes par l'eau que l'on y mêle pour la pétrir; de sorte qu'un setier de farine pesant cent soixante-quinze livres, doit rendre environ deux cents quatre-vingt-dix livres de pain, ou trente-quatre pains de huit à neuf livres chacun. Les *chiens* seront suffisamment nourris, lorsqu'on leur donnera habituellement deux livres & demie, ou tout au plus trois quarts de pain chacun par jour, divisés en deux repas. L'intelligence du premier piqueur doit diminuer selon les circonstances; mais jamais il ne doit donner plus. Il ne faut pas que les *chiens* renoncent jamais sur le pain: pour cela, on prévoit à-peu-près la quantité qui leur est nécessaire. Pendant qu'on le casse dans les auges, on fait tenir tous les *chiens* sur les bancs; lorsque le pain est cassé, on frappe avec le manche du fouet sur l'auge, & ils arrivent tous ensemble. Si au bout d'un moment on voit que les *chiens* mangent avec voracité, & que la quantité de pains cassés n'est pas suffisante, on en casse encore deux ou trois autres, mais on n'attend pas pour cela que le premier soit mangé. Chaque repas ne dure pas plus de huit ou dix minutes; si au bout de ce tems, les *chiens* ne paroissent manger que parce qu'il y a encore du pain, il faut ôter les auges, y restât-il la moitié du pain. De cette manière, une meute sera suffisamment nourrie, & s'entretiendra dans un degré d'embonpoint à-peu-près égal. Lorsque quelques *chiens* s'engraissent trop, on les met au gras; c'est-à-dire, qu'il y a auprès du grand chenil, un autre petit chenil dans lequel on les enferme pendant une partie du repas, afin qu'ils mangent moins que les autres. Cette méthode, quoique bonne, ne doit être employée qu'avec ménagement; elle n'est bonne que pour les *chiens* bien en vigueur; un *chien* jeune ou vieux pourroit maigrir, au point de ne jamais reprendre, & périr. La meilleure façon de dégraisser les *chiens*, est de les faire chasser souvent; je ne condamne cependant pas l'autre, qui est bonne, quand on en use avec intelligence: elle est nécessaire lorsqu'un *chien*, disposé à devenir gras, est boiteux au point de manquer plusieurs chasses, l'embonpoint qu'on lui laisseroit prendre alors lui seroit pernicieux; il pourroit se forcer & crever même la première chasse qu'on lui fera faire. Il faut toujours proportionner la nourriture des *chiens* à la fatigue qu'ils ont: comme ils travaillent beaucoup dans l'été, on peut augmenter un peu la nourriture quand ils mangent bien; mais je répète qu'il ne faut jamais les laisser renoncer sur le pain: dans l'hiver, au contraire, il est bon de la diminuer, sur-tout lorsque la gelée empêche tout-à-fait de chasser; cependant si on vouloit les en croire, ils mangeroient dans cette saison le double de ce qu'ils mangent dans l'été.

Dans le printems, il est très-ordinaire que les *chiens* ne mangent pas le matin, parce qu'ils mangent de l'herbe, ce qui s'appelle *prendre du verd*: comme cette herbe les purge, ils n'ont pas d'appétit. Dans cette saison aussi ils sont fort sujets à avoir la colique; ce que l'on connoît au bruit que font leurs boyaux: alors le premier piqueur ne doit faire casser du pain qu'autant à-peu-près qu'il prévoit que les *chiens* peuvent en manger. Lorsque le pain est cassé, il ne doit jamais manquer de faire le tour du chenil, pour observer les *chiens* qui ne mangent pas: si un *chien* est deux repas sans manger, il faut remarquer si avec cela il a l'air triste, si la gueule est pâle. S'il n'a pas la colique & qu'il n'ait pas pris du verd, il faut le séparer; on ne risque jamais rien, quand cela continue jusqu'au troisième repas, de lui tirer un peu de sang, & même de redoubler la saignée si le sang est noir & épais, sur-tout s'il a de la fièvre; on connoît la fièvre d'un *chien*, en lui mettant les deux mains sur les côtes; on sent alors si la pulsation n'est pas irrégulière & trop fréquente.

Les jours de chasse au matin, on ne casse que

quelques pains aux *chiens* ; un repas aussi fort qu'à l'ordinaire les rendroit lourds & leur couperoit l'haleine : trois ou quatre pains suffisent pour cent *chiens* ; il est bon cependant d'observer que si le rendez-vous est éloigné, on peut leur en donner davantage, parce qu'alors ils ont le tems de se vider. La plupart du tems ils ne veulent pas manger ; ils apperçoivent dès le matin quelques indices qui leur annoncent un jour de chasse, comme le premier piqueur en habit d'équipage, ou l'apprêt des couples ; leur gaieté dès-lors les empêche de manger.

Au retour de la chasse, on donne aux *chiens* une bonne mouée, autrement une soupe ; cette mouée est faite avec les dedans de bœufs ou tripées; chaque mouée est composée des quatre pieds, de la panse, du cœur, du feuillet, du mou, du caillet & du foie de bœuf. On prend cinq tripées pour faire la soupe pour cent quarante ou cent cinquante *chiens*.

Pour faire la mouée, on la commence ordinairement la veille au soir ; on fait cuire les tripées à petit feu, dans des chaudières, pendant toute la nuit ; le lendemain on augmente le feu. Lorsque les tripées sont bien cuites, on casse quarante pains dans des baquets, & on les arrose avec le bouillon dans lequel on les laisse bien tremper ; après quoi on coupe la viande par petits morceaux, on la jette sur le pain, & on mêle le tout ensemble avec des pelles ; on la tient toujours auprès du feu, jusqu'au moment à-peu-près qu'on doit la donner aux *chiens* ; on la verse alors dans les auges ; mais il faut prendre garde qu'elle ne soit trop chaude, parce que les *chiens* qui la mangent avec voracité, se feroient beaucoup de mal. Les *chiens* ne mangent la mouée qu'au retour de la chasse ; les repas ordinaires se font deux fois par jour, en rentrant de l'ébat.

Du chenil & de l'ébat des chiens.

La grandeur d'un *chenil* doit être proportionnée au nombre & à la taille des *chiens* qui composent la meute; c'est-à-dire, qu'il ne soit ni trop grand, ni trop petit, afin que ces animaux n'y aient pas froid dans l'hiver, ni trop chaud dans l'été ; il faut qu'il y ait des fenêtres des deux côtés ; pour pouvoir y donner de l'air dans le besoin ; le chenil doit être pavé & fait en pente, avec un ruisseau au milieu pour l'écoulement des eaux & des urines. Les bancs sur lesquels les *chiens* couchent, sont de planches, qui, moyennant des charnières de fer, peuvent se relever quand on veut balayer les ordures qui passent au travers & qui s'amassent dessous ; ces bancs ont quatre pieds de largeur sur huit pouces de hauteur ; s'ils étoient plus élevés, les *chiens*, soit en jouant, soit en se battant ou en fuyant un coup de fouet, se blesseroient en tombant de dessus, ou s'étrufferoient en y montant. Il y a autour de ces bancs, pour retenir la paille, un rebord d'un pouce, ce rebord est arrondi pour ne pas blesser les *chiens*. Il y a au-dessus des bancs un lambris de planches de trois pieds de hauteur, afin que les *chiens* ne se couchent ni ne se frottent contre la muraille ; ce qui d'une part leur causeroit du froid & de l'humidité, & d'autre part les rendroit mal-propres & crasseux. Il faut que les portes ferment bien en tout tems, qu'elles soient larges & à deux battans qui ouvrent en-dehors, afin que les *chiens* qui sortent toujours avec précipitation, ne s'estropient pas contre les carres des portes. Il y a au bout du grand chenil, un autre chenil beaucoup plus petit pour mettre les *chiens* au gras ; la porte de celui-ci doit être de même à deux battans, & s'ouvrir du côté du grand chenil. Il y a dans le principal chenil, un reverbère qui est allumé toute la nuit, afin que le valet de *chiens* de garde puisse voir & séparer les *chiens* qui se battent, & remarquer ceux qui paroîtroient menacés de quelque maladie.

L'ébat ou l'endroit dans lequel on promène les *chiens*, doit être fermé, & autant que faire se peut, à portée du chenil, tant pour la sûreté que pour la commodité de la meute ; il faut qu'il y ait des arbres, afin que dans l'été les *chiens* puissent se mettre à l'ombre dessous ; il faut aussi qu'il y ait de l'herbe, pour deux raisons : la première est que les *chiens* en prennent quand ils ont la colique ; & la seconde est que le marcher est plus doux & plus propre que tout autre terrain.

Les *chiens* sont promenés ou menés à l'ébat deux fois par jour ; on les sort à cinq ou six heures du matin, & à quatre heures & demie ou à cinq heures du soir, dans l'été ; & à mesure que les jours raccourcissent, on retarde le premier ébat, & on avance le second : en sorte que, dans l'hiver, l'un ne peut être commencé avant sept heures & demie du matin, & que l'autre doit être fini à trois heures & demie du soir. Chaque promenade est d'une demi-heure dans l'hiver, & d'une heure au moins dans l'été, pour donner aux *chiens* le tems de prendre de l'herbe, de se mettre à l'ombre & de se rafraichir. On doit, pendant la promenade, corriger les *chiens* qui s'écartent & qui ne veulent pas rentrer avec les autres ; on les corrige en les nommant par leur nom, pour les accoutumer à l'obéissance.

Du soin & du pansement d'une meute.

Il ne suffit pas de bien nourrir des *chiens* courans & de les mettre dans un chenil commode ; il faut encore en avoir le plus grand soin & les tenir proprement, si on veut les conserver & en tirer tout le service qu'on a lieu d'en espérer. Pendant

la promenade du matin, on retire la paille (1) qui est dans le milieu du chenil, qu'on lave & qu'on balaye; on prend ensuite la paille qui est sur les bancs, on la met à la place de celle qui a été retirée, & on en met de nouvelle sur les bancs; pendant la promenade du soir, on remue avec une fourche la paille qui a été mise le matin, & la même chose se répète tous les jours. Le valet de chiens de garde qui est chargé de ce soin, l'est aussi d'ôter avec une pelle & un petit bâton, les ordures que font les *chiens* dans le courant de la journée: on a remarqué que ces animaux adoptent un endroit du chenil pour se vider, & que rarement ils se vident où ils se couchent.

Le lendemain d'une chasse, le chenil est lavé & nettoyé avec plus de soin que les autres jours; & souvent même on est obligé de renouveller toute la paille, parce que les *chiens*, pleins de soupe & de viande, se sont vidés pendant la nuit plus abondamment que de coutume. Quand le chenil, le lendemain d'une chasse, est bien nettoyé, on lave les *chiens* en trempant dans l'eau une brosse, avec laquelle on les frotte par tout le corps; dans l'hiver, & même dans tout autre saison, s'il fait froid, on les lave avec de l'eau tiède, pour ne pas les morfondre. Lorsqu'ils sont lavés & brossés, & qu'on a mis de la paille dans le chenil, on les fait déjeûner avec du pain à l'ordinaire; si cependant il reste de la mouée de la veille, on la donne aux *chiens* maigres, & à ceux qui ont le plus fatigué. Entre deux chasses, on les peigne & on les brosse, soit le surlendemain de la chasse, soit la veille de l'autre. A-peu-près tous les quinze jours on leur fait la queue, c'est-à-dire, qu'on coupe, avec des ciseaux, les longs poils qu'ils ont sous la queue, depuis un bout jusqu'à l'autre. Un *chien* courant doit avoir la queue mince & effilée par le bout; ces longs poils la grossissent, & par conséquent déparent l'animal: en même-tems on refait la *marque*; cette marque se fait avec les ciseaux au côté droit.

Tous les jours, & sur-tout un lendemain de chasse, le premier piqueur & les valets de *chiens* remarquent, pendant l'ébat, s'il y a des *chiens* boiteux, blessés ou malades; &, en les lavant, on regarde leurs pieds, pour savoir s'ils ne sont pas dessolés, ou s'ils n'ont pas quelques chicots ou épines. S'il y en a quelqu'un qui fasse assez mauvaise mine pour inquiéter, on le sépare, & on ne le remet avec les autres que lorsqu'on voit qu'il se porte bien. Lorsqu'en rentrant de la chasse ou pendant la curée, on s'apperçoit qu'un *chien* est boiteux, on le panse à l'instant selon son mal: le traiter ainsi lorsqu'il est encore échauffé, c'est avancer sa guérison. Les *chiens* blessés ou malades sont toujours séparés dans un petit chenil, où ils sont plus tranquilles qu'avec les autres. On voit combien le détail d'un chenil demande de soins & d'attentions, & que par conséquent ceux à qui on le confie, ne peuvent trop s'en occuper. Au reste, il ne faut pas croire que ce soin ne regarde que le premier piqueur; les autres veneurs doivent aussi de leur côté veiller à la conservation de la meute, & pour cet effet se trouver souvent à l'ébat & aux repas des *chiens*, & avertir de ce qui pourroit échapper à la connoissance du premier piqueur & des valets de *chiens*; il faut aussi que le commandant sache par lui-même ce qui se passe dans le chenil, & si ceux qui sont sous ses ordres remplissent leurs devoirs.

Des maladies & accidens qui arrivent aux chiens, *& des remèdes pour les guérir.*

De la fièvre.

Lorsqu'on s'apperçoit qu'un *chien* est triste, & qu'il ne mange pas, il faut lui regarder à la gueule: si on la trouve blanche & livide, c'est une preuve qu'il souffre. Pour savoir s'il a de la fièvre, il faut le tâter des deux côtés vis-à-vis du cœur, & remarquer si les mouvemens sont plus élevés & plus fréquens que de coutume. Lorsque la fièvre est forte, elle se dénote par un battement aux flancs de l'animal, & pour lors il faut le saigner; si le lendemain la fièvre continue, il faut le saigner une seconde fois, lui donner des lavemens faits avec de l'eau & du son, & lui en donner au moins deux par jour pour le rafraîchir. Il est bon d'observer qu'en général on ne doit saigner un *chien* que dix ou douze heures après qu'il a mangé. Lorsque la fièvre est tombée, on donne au *chien* une médecine composée d'une once de manne fondue dans du lait, ou d'un gros de sel de Glauber, fondu dans une cuillerée d'eau, ou de six gros de syrop de nerprun dans de l'eau tiède; ces doses doivent être augmentées ou diminuées selon la grandeur & la force du *chien*. Lorsqu'un *chien* est sur-mené, c'est-à-dire, lorsqu'il a trop couru & qu'il en est malade, on doit le saigner, lui donner des lavemens, & ensuite du lait coupé: par ce moyen on le rafraîchit, & il se rétablit moyennant du repos. Le *chien* est sujet à une maladie qu'on appelle *jaunisse*; elle commence par une fièvre très-forte, & peu après l'animal devient jaune sur tout le corps & même dans les yeux; ce qui dénote que la bile est passée dans le sang: lorsqu'on s'en apperçoit, il ne faut pas saigner, mais il faut donner beaucoup de lavemens, & purger plusieurs fois; cette maladie est très-dangereuse & souvent mortelle. Lorsqu'un *chien* est malade, & qu'il a de la fièvre, on ne le nourrit que de bouillon; & lorsqu'il ne veut rien prendre de lui-même, il faut, en lui tenant le nez haut, lui ouvrir la gueule

(1) Il faut se servir de paille de seigle; la paille de froment se brise, pique les chiens, & leur fait venir des boutons.

& y verser ce qu'on veut qu'il avale ; on en agit de même pour lui faire prendre une medecine. On saigne un *chien* au côté de la gorge, avec une lancette ou une flamme, & on referme la saignée avec une aiguille & du fil ; la saignée doit etre guérie en vingt-quatre heures.

Du haut-mal.

Lorsqu'un *chien* tombe du haut mal, il faut le saigner aussi-tôt que l'accès est passé, & le saigner encore quand le même accident arrive : on a éprouvé qu'avec cette précaution, les accès deviennent moins fréquens, & que même ils finissent ; si, malgré les saignées, les accès se rapprochent, il faut necessairement réformer l'animal. Il est bon d'observer qu'un *chien* outré de chaleur, ou d'avoir eté trop vite, tombe sur le côté & se debat comme un *chien* qui tombe du haut-mal ; mais ceci n'est qu'un accident momentané ; on fait avaler un peu d'eau-de-vie à l'animal qui, après un instant de tranquillité, revient à lui : celui qui tombe réellement du haut-mal, en tombe en tout tems, sans qu'il y ait d'autre cause que celle qu'il porte en lui-même. On prétend que ce mal se gagne, mais nous avons eu très-souvent des preuves du contraire : quoi qu'il en soit, le mieux est de réformer un *chien* qui est vraiment attaqué de ce mal, parce qu'il est très-rare qu'il en guérisse.

Des abcès.

Il est difficile de guérir un abcès qui se forme dans le corps d'un *chien*, & de savoir en quel endroit il est placé, à moins qu'il ne se manifeste au-dehors : ce qu'on peut donc faire de mieux, c'est de tacher de le prévenir en saignant plusieurs fois l'animal, lorsqu'il a éte bourré ou qu'il a reçu quelques coups de pied, ou qu'il est tombé de haut ; on doit aussi, en pareils cas, lui faire avaler de l'eau-de-boule. A l'égard des abcès qui paroissent au-dehors, il faut, aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, couper le poil qui est dessus & aux environs de la grosseur, & la frotter ensuite avec le basilicon, pour attirer & mûrir ledit abcès. Lorsqu'il est amolli & qu'il ne résiste plus sous le doigt, on l'ouvre avec le bistouri, & on fait une ouverture assez grande pour que la matière coule & sorte aisément. Après l'opération, on continue de faire usage du basilicon, & on met des plumasseaux dans la plaie, qu'on ne laisse refermer que lorsque la source de la matière est tarie. Les abcès qui viennent aux *chiens*, sont non-seulement causés par la mauvaise disposition du sang, ou par des coups de pied, ou par des foulures ; mais encore par la morsure d'une petite bête nommée *mezerine* ou *musaraigne*, faite à-peu-près comme une souris, mais plus petite & le museau plus pointu. La morsure de ce petit animal est si venimeuse, que dans le moment elle fait enfler la partie attaquée, & que si on n'y porte un prompt remède, le *chien* meurt, ou du moins en est tres-malade : il faut donc le saigner au plutôt, & le traiter ensuite comme il vient d'être dit.

M. de Valmont, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, dit que la musaraigne n'a point de venin, & que sa morsure n'est point dangereuse pour le bétail, & sur-tout pour les chevaux, comme le vulgaire le pense, d'autant plus que l'ouverture de la gueule de cet animal est trop petite pour qu'il puisse les mordre. J'ignore si la musaraigne peut faire du mal au bétail ou aux chevaux, mais je suis certain qu'elle en fait beaucoup aux *chiens* : elle les attaque ordinairement par la tête, laquelle, en très-peu de tems, grossit de près de moitié ; on ne peut même douter que le mal ne vienne de ces petites bêtes, puisqu'on en voit & qu'on en tue souvent dans les chenils, & sur-tout dans ceux où il y a des vieilles boiseries.

Un abcès se forme quelquefois entre les doigts du pied d'un *chien*, & ce mal est presque toujours occasionné par la piqûre d'une épine ou par un chicot : lorsqu'on s'en apperçoit, il faut regarder si quelque partie de ces corps etrangers n'est pas restée dans le pied, & en ce cas on l'arrache avec des pinces ; après quoi on se sert du basilicon pour guérir ce mal, que les veneurs appellent *fourchet*.

Des plaies.

Si un *chien* reçoit une blessure qui entre dans le corps, & que le trou soit petit à l'extérieur, il faut l'ouvrir avec un bistouri & sonder ensuite la plaie que, par le moyen d'une petite seringue, on lave & on panse avec de l'eau-de-boule. Il faut, pour empêcher que le trou ne se referme, avoir un tampon de filasse imbibé de térébenthine, le mettre dans la plaie & par-dessus un autre d'onguent de vieux lard, dont on trouvera ci-après la recette. Ce pansement fait exactement, & le tampon renouvellé deux fois par jour, doivent guérir le *chien*, à moins qu'il n'ait quelque partie noble attaquée, auquel cas il n'y auroit pas de remède. On panse encore les plaies intérieures, en faisant avec de la filasse des tentes de la largeur & de la profondeur de la plaie, &, après les avoir trempées dans ce même onguent de vieux lard, on les enfonce légèrement avec la sonde ; on renouvelle ces tentes soir & matin ; &, avant le pansement, on nettoie la plaie en la seringuant avec de l'eau & de l'eau-de-vie tièdes ; on contient ce qu'on met dedans & dessus les plaies, avec une bande faite avec du linge.

A l'égard des plaies extérieures, on les panse avec de l'eau-de-boule un peu forte, sans y mettre autre chose ; si, dans quelqu'endroit que soit la blessure, on soupçonne qu'il se forme un dépôt, on se sert du basilicon pour l'attirer au-dehors, & on

& on l'ouvre quand la matière eſt formée. Il eſt quelquefois néceſſaire, quoiqu'il ne paroiſſe aucun dépôt, de faire une ouverture au-deſſous de la plaie pour l'écoulement des matières & des eaux rouſſes. Lorſqu'un *chien* a reçu une bleſſure dans le ventre, & que les boyaux ſortent, il faut les faire rentrer le plus tôt qu'il eſt poſſible, & prendre garde de les crever, ce qui feroit mourir l'animal. Si le trou eſt petit, & que les boyaux ne puiſſent rentrer aiſément, il faut, avec le biſtouri, faire une plus grande ouverture. Si les boyaux ont traîné par terre, on doit, avant toute choſe, les laver avec de l'eau & de l'eau-de-vie.

Quand les boyaux ſont rentrés, il faut coudre la plaie ou la peau avec une aiguille & du gros fil, & la panſer avec de l'eau-de-boule. Quand les boyaux ſortent par une bleſſure que le *chien* a reçue ſous le ventre, il faut mettre l'animal ſur le dos pour les faire rentrer; & comme le péritoine, ſeconde peau qui enveloppe les boyaux, ne pourroit ſe reprendre s'ils portoient deſſus ſans être ſoutenus, il faut mettre ſur la plaie extérieure une plaque d'un cuir fort épais, & par-deſſus un bandage ſerré autour du corps de l'animal. Si l'un & l'autre ne ſe dérangent pas, le péritoine doit être repris en moins de quinze jours : cette ſeconde peau eſt ſi mince que ſouvent elle eſt percée ſans qu'il y ait une égratignure à la première, & on ne s'apperçoit que les boyaux ſont entre l'un & l'autre, que par un gonflement qui paroît au-dehors; en pareil cas, on traite le *chien* comme il vient d'être dit. Lorſqu'un *chien* eſt bleſſé & panſé, on doit le ſaigner, & le ſaigner même pluſieurs fois ſi la bleſſure eſt conſidérable; il eſt à obſerver cependant que ſi l'animal a perdu beaucoup de ſang, la ſaignée ne doit point être réitérée. Un *chien* bleſſé dans le corps ne doit être nourri qu'avec du bouillon, juſqu'à ce qu'il n'ait plus de fièvre, & qu'on s'apperçoive que ſa guériſon eſt prochaine.

Des épaules.

Lorſqu'un *chien* ne boite des épaules ou d'une épaule, que pour avoir trop travaillé, ou pour s'y être donné quelque coup, il faut ſeulement le frotter avec de l'eau-de-vie deux fois par jour, & le laiſſer repoſer; mais ſi le mal vient d'un embarras dans les épaules, & qu'après l'avoir traité comme il vient d'être dit, l'animal boite de plus en plus, il faut, après l'avoir fait chaſſer, le ramener au plutôt au chenil, le ſaigner en arrivant, laiſſer couler ſon ſang dans un vaſe, y mettre de l'eſſence de térébenthine, mêler le tout enſemble & en frotter les épaules du *chien*, auquel on donne enſuite beaucoup de repos. Si, après cette opération, le *chien* ne guérit pas, & ſi on s'apperçoit que plus il reſte au chenil, & plus ſon devant s'embarraſſe, il faut le faire chaſſer tout boiteux qu'il eſt : on a pluſieurs fois éprouvé qu'en travaillant, les épaules ſe débrouillent, & que l'animal redevient droit. Les jeunes *chiens*, & ſur-tout les anglois, ſont ſujets à ſe prendre des épaules lorſqu'ils commencent à chaſſer; mais en les frottant avec de l'eau-de-vie, & en leur donnant du repos, ils guériſſent, &, pour l'ordinaire, ils ne s'en reſſentent plus dans la ſuite.

Des fractures.

Lorſqu'un *chien* a la cuiſſe ou la jambe caſſée, on prend des blancs d'œufs mêlés avec un peu d'eau-de-vie, on bat le tout enſemble, & après avoir remis la partie caſſée le plus droit qu'il eſt poſſible, on l'enveloppe avec de la filaſſe trempée dans les blancs d'œufs; on la contient avec des écliſſes proportionnées à l'endroit de la fracture, & on aſſujettit le tout avec une ligature faite avec du linge. Il faut que cette ligature ſoit ferme & qu'elle ne coule pas; mais auſſi il ne faut pas qu'elle ſoit trop ſerrée, parce qu'elle feroit enfler la partie malade. S'il arrive que la jambe ou le pied enfle, ſans que la ligature ſoit trop ſerrée, il faut, avec un biſtouri ou une lancette, piquer la peau en pluſieurs endroits au-deſſous de la fracture, pour faire ſortir les eaux rouſſes qui cauſent l'engorgement. Si on s'apperçoit que le *chien* cherche à arracher ſa ligature avec les dents, il faut, pour l'en empêcher, lui mettre une muſerolle de cuir, & ne la lui ôter que pour le laiſſer manger & boire. On humecte l'appareil deux fois par jour avec de l'eau & de l'eau-de-vie, & on le lève dix ou douze jours après l'accident; le ſecond appareil, & même le troiſième, s'il eſt beſoin, ſont remis & humectés comme le premier. Il faut au moins un mois pour guérir une jambe caſſée, & plus de ſix ſemaines pour une cuiſſe. Avant que de remener le *chien* à la chaſſe, on doit, après ſa guériſon, lui donner un mois ou ſix ſemaines de repos, pour fortifier la partie bleſſée, qu'il faut frotter de tems en tems avec du bouillon de tripes. Lorſque la cuiſſe d'un *chien* eſt caſſée dans le gros, il eſt rare que l'animal ne s'en reſſente pas toute ſa vie; il eſt prouvé du moins que cette partie ne reprend jamais ſa première force, & que le *chien* en boite preſque toujours en travaillant. On ne met aucun appareil à un *chien* qui a un ou pluſieurs doigts caſſés; on le panſe ſimplement avec de l'eau-de-boule, & moyennant du repos, les parties caſſées ſe reprennent d'elles-mêmes.

Des boitures.

Lorſqu'un *chien* boite du devant, on doit premièrement regarder s'il n'a pas une épine dans le pied : ſi le pied n'eſt pas rouge; s'il n'a pas les doigts enflés; ou ſi, en lui remuant les jambes l'une après l'autre, il ne ſe plaint pas des épaules. Si ſon mal n'eſt dans aucune de ces parties, il faut

lui plier la jambe à la jointure; & si pour lors il se plaint, c'est de la bouture qu'il souffre : en ce cas il faut la lui frotter avec de l'huile de laurier & de l'althæa mêlés ensemble, & continuer le même remède jusqu'à ce que le *chien* ne boite plus. Si, après être guéri, le *chien*, en travaillant, redevient boiteux, & que les boutures soient enflées, il faut y mettre le feu & les frotter ensuite avec du miel & de l'eau-de-vie, jusqu'à ce que l'escarre soit faite; il faut, après cette operation, donner beaucoup de repos à l'animal. On met le feu à un *chien* à-peu-près comme à un cheval : avec un fer chaud on fait des raies autour des boutures, & on ne brûle que la superficie de la peau; d'autres ne font que des trous, ce qu'en terme de cavalerie on nomme *boutons de feu*. Les uns prétendent que les raies, s'ouvrant jusqu'au vif, & faisant une plus grande escarre, réussissent mieux en ce que les serosités ou eaux rousses, qui causent le mal, sortent plus aisément & avec plus d'abondance; les autres disent que les boutons font le même effet, & qu'on ne court pas risque d'attaquer les nerfs, auxquels il est plus aisé de ne pas toucher avec les boutons qu'avec les raies. Quoi qu'il en soit, il est prouvé que les boutures se guérissent de l'une & l'autre façon; au moyen de quoi on peut s'en servir indifféremment, en observant toujours de ne pas toucher aux nerfs, ce qui estropieroit le *chien*. Le mal aux boutures est causé par le travail & la fatigue, ou par quelques efforts : quand un *chien* en est attaqué, & qu'on est obligé de lui mettre le feu, on ne doit le mener à la chasse qu'après un mois au moins de repos, & quand décidément il ne boite plus.

De l'étrussure.

Un *chien* s'étrusse lorsque, par un effort, ou en se frappant contre un arbre, un banc, une porte, &c., il dérange un tendon qui est sur le mouvement de la cuisse, placé au même endroit qu'est celui qu'on appelle l'*os de la nourrice*, à un gigot de mouton, & qui lui est à-peu-près semblable. On tournoit autrefois un *chien* étrussé, c'est-à-dire, qu'un homme le prenoit par le pied de la cuisse malade, le faisoit tourner autour de lui le plus vite qu'il pouvoit; & lorsque l'homme etoit fatigué ou étourdi, un autre reprenoit l'animal & le tournoit encore; enfin, après avoir employé près d'un quart-d'heure à faire souffrir ce malheureux *chien*, on lui coupoit l'autre pied de derrière, pour l'obliger à s'appuyer sur le côté blessé.

On frottoit ensuite l'étrussure avec de l'eau-de-vie, & on donnoit beaucoup de repos à l'animal, en lui frottant tous les jours la cuisse avec de l'eau-de-vie & de l'althæa. Souvent, il est vrai, il redevenoit droit & paroissoit guéri, mais presque toujours il boitoit de nouveau lorsqu'on le remenoit à la chasse : il falloit donc recommencer une seconde opération qui ne réussissoit pas mieux que la première; & enfin la cuisse sur laquelle le *chien* ne pouvoit plus s'appuyer, ne prenant plus de nourriture, devenoit sèche, & par conséquent l'animal étoit estropié sans retour.

Après beaucoup d'épreuves semblables, on s'est décidé à ne plus tourner un *chien* étrussé, d'autant plus qu'on a remarqué que l'os qu'on croyoit remettre n'en restoit pas moins dérangé, & que, d'ailleurs, on s'exposoit à déhancher l'animal, ou à lui allonger le nerf, comme cela est arrivé quelquefois. On se contente donc à présent de couper le pied de la cuisse qui n'est pas étrussée, on frotte l'étrussure avec de l'huile de laurier, ou mieux encore avec de l'essence de térébenthine, & on donne au *chien* trois semaines ou un mois de repos, en le faisant cependant promener de jour à autre, pour l'obliger à s'appuyer sur sa cuisse malade. Lorsque le *chien* ne boite plus, & que son pied coupé est guéri, on le mène à la chasse, si en travaillant il reboite, on le laisse au chenil pendant une huitaine de jours, & ensuite on le fait chasser, tout boiteux qu'il est; si dans les premiers tems il ne va qu'à trois jambes, il est bientôt obligé de se servir de la quatrième & de s'appuyer dessus quoiqu'il fasse. La cuisse étrussée par ce moyen se remet en action, & reprend nourriture; on a même éprouvé qu'elle se fortifie & qu'elle redevient dans son état naturel.

Lorsqu'on mène à la chasse un *chien* qui a été étrussé, on le ménage autant qu'il est possible dans les commencemens, & pour cet effet on le met au plus bas relais jusqu'à ce qu'il soit en haleine & qu'il ne boite plus. Certains piqueurs mettoient autrefois des boutons de feu à l'étrussure; mais il est à croire que cette façon ne réussissoit pas mieux que celle de tourner, puisque depuis long-tems on n'en fait plus usage. On prétend que quand l'étrussure devient enflée, le *chien* en est plutôt guéri; mais il est bon de savoir que souvent un *chien* se donne ou reçoit un coup à la cuisse, que les nerfs souffrent & causent de l'engorgement, sans cependant que l'animal soit étrussé, c'est-à-dire, sans que l'os soit dérangé; & si effectivement il ne l'est pas, moyennant de l'huile de laurier & du repos, le *chien* guerit & ne s'en ressent pas. Il n'en est pas de même d'un *chien* réellement étrussé; on peut le guerir, il est vrai, mais il est rare que sa cuisse reprenne sa première force. On coupe le pied à un *chien*, en enlevant jusqu'au vif, avec un couteau, la peau du talon & celle de dessous les doigts : sans cette opération, qu'on est quelquefois obligé de réitérer, & qui force le *chien* de s'appuyer sur la partie malade, les nerfs se retireroient; & la cuisse, comme je l'ai dit, ne prendroit plus de nourriture & sécheroit. Pour empêcher un *chien* de mettre le pied à terre, on emploie un autre moyen qui me paroît dangereux,

c'eſt de lier la jambe de l'animal au-deſſus du jarret avec un ruban, & de le ſerrer aſſez pour gêner le mouvement de toute cette partie; je craindrois que cette opération n'occaſionnât un allongement de nerf dont le *chien* pourroit ſe reſſentir longtems.

D'un chien *allongé.*

Lorſqu'un *chien* fait quelques efforts en courant, ou qu'il veut aller plus vîte qu'il ne peut, le gros nerf de ſa cuiſſe s'allonge de façon que le jarret poſe quelquefois par terre, c'eſt ce qui s'appelle *un chien allongé.* Juſqu'à préſent on n'avoit connu d'autre façon de traiter l'animal, que de lui couper le pied du côté malade, afin que ne pouvant s'appuyer deſſus, le nerf, en ſe retirant, ſe remît dans ſon état naturel; on frottoit ce même nerf avec de l'huile de laurier & de l'althæa mêlés enſemble; & on donnoit beaucoup de repos au *chien*: cette méthode réuſſiſſoit à quelques-uns, mais auſſi pluſieurs autres n'en reſtoient pas moins eſtropiés. Un premier piqueur de la vénérie vient de trouver une façon plus ſimple de traiter un *chien* allongé, façon qui, épreuve faite, a eu, juſqu'à préſent, plus de ſuccès que la précédente. Auſſitôt après l'accident, on frotte le nerf avec de l'eſſence de térébenthine, & on fait enſuite une ligature avec du ruban, depuis le jarret juſqu'au bout du pied; il faut que le ruban ſoit aſſez ſerré pour que l'animal ne puiſſe s'appuyer ſur ſa cuiſſe, & que par-deſſus ce même ruban on mette un bandage pour le contenir. Six jours après on lève l'appareil, on frotte le nerf avec de l'huile de laurier, & on remet la ligature & le bandage ſur leſquels on verſe de l'eau-de-vie tous les jours, dès le premier panſement. Quinze jours après le ſecond appareil, on ôte le bandage, mais on laiſſe encore quinze jours la jambe liée avec le ruban, pour empêcher le *chien* de mettre le pied à terre, & on continue de frotter le nerf & le jarret avec de l'huile de laurier: moyennant ces précautions & du repos, l'animal guérit, mais malgré cela il eſt rare qu'il ne s'en reſſente pas ainſi que de l'étruſſure. Lorſqu'on s'apperçoit à la chaſſe qu'un *chien* eſt allongé, il faut lui lier tout de ſuite le jarret avec ce qu'on trouve de propre à cet uſage.

D'un chien *deſſolé.*

Lorſque la terre eſt dure, ou lorſqu'on chaſſe dans un pays où il y a beaucoup de pierres & de graviers, les *chiens* ſe deſſolent, c'eſt-à-dire, qu'ils s'enlèvent la peau de deſſous les pieds: pour les guérir, on fait un reſtraînctif compoſé de blancs d'œufs, de ſuie de cheminée, de vinaigre & de ſel; & on y trempe deux fois par jour les pieds écorchés, juſqu'à ce que la peau ſoit revenue. Quand un *chien* eſt deſſolé juſqu'au vif, il lui faut au moins quinze jours pour ſe guérir; ſi on le mène à la chaſſe avant que la peau ſoit dans ſon état naturel, il ſe deſſole de nouveau, & pour lors ſa guériſon eſt plus longue & plus difficile. Un *chien* eſt quelquefois deſſolé ſans que la première peau ſoit enlevée, elle n'eſt que bourſouflée; lorſqu'on s'en apperçoit, il faut la couper ou l'arracher entièrement; non-ſeulement elle ne reprendroit pas, mais elle empêcheroit celle de deſſous de s'endurcir; lorſque cette peau eſt ôtée, on traite le *chien* avec le reſtraînctif.

Des chancres.

Pour guérir les chancres aux oreilles d'un *chien*, on les brûle avec la pierre de vitriol ou avec quelques gouttes d'eau-forte: ſi l'une & l'autre n'y font rien, il faut, avec un fer chaud, couper l'oreille au-deſſus du mal; c'eſt le remède le plus sûr.

Des dartres.

Lorſqu'un *chien* a des dartres, on les frotte avec une poignée de paille, juſqu'à ce que le ſang paroiſſe, & on panſe enſuite le *chien* deux fois par jour, avec le jus d'une herbe nommée *éclaire*, mêlé avec du vinaigre & du ſel; on les guérit auſſi en couvrant la dartre de tabac râpé. Pour avoir du jus d'éclaire, on cueille l'herbe au printems, on en tire le jus & on le conſerve dans une bouteille. Si ce jus & le tabac ne peuvent guérir la dartre, après l'avoir frottée juſqu'au ſang, on la couvre d'un coup de poudre à tirer, & on y met le feu: on recommence quelques jours après la même opération, ſi la première ne ſuffit pas. Quand les dartres reviennent à un *chien* qui en a été guéri, il eſt prouvé qu'il a beaucoup d'âcreté dans le ſang: c'eſt pourquoi il faut le ſaigner, lui faire prendre du lait coupé pour le rafraîchir, & le paſſer enſuite à la graiſſe.

Flux de ſang.

Lorſqu'un *chien* a le flux de ſang, ou qu'il ſe vide de ſang, on lui donne, deux fois par jour, des lavemens faits avec du lait & du ſuif de chandelle mêlés enſemble, ou avec du bouillon de tripes, & on ne le nourrit qu'avec du bouillon ordinaire; il eſt néceſſaire de commencer par le ſaigner.

Rétention d'urine.

On met du ſel de nitre dans la boiſſon d'un *chien* qui a une rétention d'urine: ſi le *chien* piſſe du ſang, & qu'on le ſoupçonne d'avoir reçu quelques coups, on le ſaigne; ſi au contraire on ne le croit qu'échauffé, on le nourrit avec du lait coupé avec de l'eau. Si la rétention d'urine eſt occaſionnée par une maladie nommée *le champignon*, il n'y a plus de remède: lorſque le *chien* en eſt attaqué, il

boit beaucoup ; il veut pisser à chaque instant, mais il ne laisse tomber que quelques gouttes les unes après les autres; il dépérit de jour en jour, & enfin il meurt. Quand on l'ouvre, on ne lui trouve pas une goutte d'eau dans la vessie, qui, pour lors, est ratatinée & n'est pas plus grosse que le pouce : elle ressemble en effet à un petit champignon ; & c'est aussi, je crois, ce qui en a fait donner le nom à cette maladie.

Pour un chien *qui a des poux.*

Prenez un quarteron de tabac en feuilles, laissez-le infuser pendant vingt-quatre heures dans une pinte de vinaigre, & frottez-en le *chien* deux fois seulement, & cela suffira pour faire mourir cette vermine. Un *chien* gagne des poux quand on le met dans un endroit où il y a des cochons ou de la volaille. Un vieux *chien* a des poux provenant de la corruption du sang, & percent la peau de l'animal. Le remède, fait avec le tabac, réussit de même pour ceux-ci ; mais, comme il ne peut aller à la source du mal, de nouveaux poux succèdent presque toujours à ceux qu'on a detruits, & par ce moyen cette vermine se communiqueroit à tous les *chiens* d'une meute, si on ne réformoit au plus tôt ceux qui sont sujets à en avoir de cette dernière espèce.

Taie ou autre mal aux yeux.

Lorsqu'un *chien* a une taie sur un œil, ou que tout simplement il a un œil trouble, on y met deux fois par jour de la poudre de tutie, jusqu'à ce que l'œil soit clair ; comme cette poudre est fort cuisante, il faut, pendant son premier effet, tenir le *chien* & l'empêcher de se frotter ; cette poudre est bonne aussi pour les piqûres, pourvu que l'œil ne soit pas crevé. On se sert de même avec succès de sucre en poudre, pour les yeux troubles & piqués. Lorsqu'un *chien* a une excroissance de chair au coin de l'œil, ce qu'on appelle *onglée*, il faut, avec une aiguille & du fil, percer légèrement cette chair, y passer le fil, la tirer hors de l'œil & la couper avec des ciseaux, en faisant attention de ne pas toucher au globe de l'œil, lequel, après l'opération, est bassiné avec de la tutie fondue dans l'eau.

De la gale.

Quels que soient les soins que l'on prenne pour la propreté d'une meute, & la salubrité d'un chenil, les *chiens* deviendroient galeux si on n'employoit de tems en tems un moyen plus efficace : ce moyen est une espèce d'onguent avec lequel on les frotte ; il prévient la gale, & guérit celle qui est commencée.

La recette que je ne donne que pour un *chien*, peut servir pour cent, en augmentant les doses à proportion du nombre. On prend un demi-setier d'huile de noix, qu'on met sur le feu & qu'on laisse chauffer sans la faire bouillir ; lorsqu'on ne peut plus y tenir le doigt, on y jette un quarteron de soufre ; on brouille le tout ensemble en le laissant toujours sur le feu, jusqu'à ce que l'onguent soit fait. Pour savoir s'il est à son point, on y trempe un bâton ou un linge, & on en laisse tomber quelques gouttes sur une ardoise mouillée ; s'il se fige & devient blanc, on le retire du feu, & on le remue encore quelque tems. Cet onguent doit être employé chaud, en observant cependant qu'il ne le soit pas assez pour brûler le *chien*, lequel, en ce cas, perdroit tout son poil & pourroit en mourir. Pour graisser le *chien*, on entortille un linge au bout d'un bâton, on le trempe dans l'onguent, dont on frotte l'animal sur toutes les parties du corps ; après cela on le tient chaudement, & on le laisse trois jours sans sortir. On ne graisse pas les *chiens* courans un lendemain de chasse, ils ont besoin d'un jour de repos ; &, d'ailleurs, il faut les laver & brosser avant l'opération. Voici ce qui se pratique : en supposant qu'on chasse le lundi, on lave & on brosse les *chiens* le mardi matin, & ce même jour ils se promènent & mangent à l'ordinaire. Le mercredi matin on les graisse ; ils restent le mercredi, le jeudi & le vendredi sans sortir ; le samedi on les promène, &, au retour de la promenade, on leur donne une mouée, dans laquelle on met de la fleur de soufre pour les purger. Pendant l'ébat on nettoie le chenil & on y met de la paille fraîche ; le dimanche on lave les *chiens* avec de l'eau tiède & du savon ; après quoi on les brosse & tout est fait. On les mène donc à la chasse le lundi ; on pourroit, il est vrai, les y mener un jour plutôt, mais en ce cas ils chasseroient avec l'onguent sur le corps, ce qui ne seroit point agréable à la vue & encore moins à l'odorat ; il est prouvé même que, malgré l'eau & le savon, ces animaux se font encore sentir de très-loin. J'oubliois de dire que, pendant les trois jours que les *chiens* restent sous la graisse, on leur donne du pain le matin & le soir, comme à l'ordinaire ; & que, comme on ne change pas leur paille, on redouble de soins pour ôter les ordures. Il arrive souvent qu'après la graisse, les *chiens* ne chassent pas aussi bien que de coutume : la première raison est qu'ils ne sont pas en haleine ; & la seconde est qu'il leur reste dans le nez une odeur de soufre qui leur est nuisible, sur-tout au commencement d'une chasse.

Il n'est pas étonnant que les *chiens* courans rassemblés soient plus sujets à la gale que les *chiens* couchans & les *chiens* de chambre ; l'activité dans laquelle ils sont toute l'année, & la fatigue fréquente qu'ils éprouvent, met leur sang dans une fermentation qui se manifeste de tems en tems par

des boutons ; d'ailleurs, la quantité d'individus rassemblés dans un lieu, & les curées fréquentes, contribuent à cette effervescence. Elle se manifeste ordinairement deux fois par an, à la fin de l'hiver & au commencement de l'automne. Pour mettre une meute à l'onguent, il est bon d'attendre que la plus grande partie des *chiens* en ait besoin ; on le reconnoît lorsqu'ils ont les coudes, les épaules, la poitrine & la queue garnie de boutons. Si on les mettoit à la graisse sans ce besoin marqué, on courroit risque d'être obligé de recommencer deux ou trois mois après ; cependant l'inconvénient contraire seroit plus dangereux, la gale pourroit dégénérer en roux-vieux : une gale invétérée que l'on guérit difficilement, & que souvent même on ne guérit pas.

L'usage de graisser dix ou douze *chiens* séparément, a, selon moi, des inconvéniens : premièrement, l'onguent fait moins d'effet que lorsqu'on y met la meute entière ; en second lieu, ces *chiens* que l'on remet ensuite avec les autres, contractent, par la cohabitation, une nouvelle effervescence, que leurs camarades leur communiquent. Ceux-ci ne sont devenus galeux un peu plutôt, que parce que leur sang a plus d'activité : mais les autres éprouveront peu après la même maladie. Les premiers seront donc remis à la graisse avec toute la meute, trois semaines ou un mois après : ainsi voilà double maladie, double remède, & par conséquent double fatigue pour l'animal. Il y a cependant quelques *chiens* dont le sang a plus d'âcreté, & qui sont sujets à avoir des rougeurs & des démangeaisons plus fréquentes ; mais j'ai presque toujours remarqué que ces affections étoient plus dartreuses que galeuses. Dans la première acception, il faut traiter ces *chiens* par les remèdes indiqués pour les dartres, & employer sur-tout la poudre à tirer ; ou si on veut les graisser, il faut les y préparer par une saignée, & quelques jours de rafraîchissement avec du lait coupé. La véritable gale se manifeste, comme je l'ai dit, aux coudes, aux épaules & à la queue. Je répète qu'autant qu'il se peut, il ne faut pas faire de graisses particulières ; elles sont plus nuisibles qu'avantageuses.

Recette de l'onguent de vieux lard.

Prenez du vieux lard, le plus vieux est le meilleur, du basilicon, de la térébenthine de Venise, & un peu de cire neuve ; mêlez le tout ensemble, mettez-le sur le feu & le remuez jusqu'à ce que les drogues soient fondues, & pour lors l'onguent est fait ; on le verse tout de suite dans un pot de terre qu'on bouche bien. Cet onguent, qui est très-bon pour toutes sortes de plaies, se conserve aussi long-tems qu'on le veut, & il est toujours meilleur quand on le finit que quand on commence à en faire usage.

Autre onguent pour les plaies.

Prenez un quarteron de térébenthine, trois jaunes d'œufs, deux cuillerées d'eau-de-vie, gros comme une noix de sucre, & mêlez le tout ensemble jusqu'à ce que cela ait formé une espèce de bouillie : cet onguent ne se conserve pas aussi long-tems que celui du vieux lard. Le sucre en poudre est fort bon pour manger les mauvaises chairs & chairs mortes d'une plaie, & celles des environs.

De la façon d'éverrer un chien.

Les *chiens* ont sous la langue un petit cartilage ou nerf qui ressemble assez à un ver ; aussi appelle-t-on l'opération d'extirper ce ver, *éverrer un chien*. On prétend qu'un *chien* éverré ne mord pas s'il devient enragé ; cette seule opinion suffit pour decider à éverrer toute une meute ; car il est certain que cette opération ne fait aucun tort au *chien*.

Pour faire cette opération, on tire la langue de l'animal, & après l'avoir retournée, on voit ce nerf qui est fort mince & long à-peu-près comme le petit doigt ; on fend la première peau avec un bistouri, & on arrache ce nerf avec les doigts ou avec une pince.

De la rage.

Lorsqu'il y a un *chien* enragé dans une meute, on prend le parti d'enchaîner toute la meute. Je ne sais pas si l'avantage que l'on retire de cet usage peut être comparé aux frais, aux soins & au tems qu'il exige. Premièrement, pour qu'il ne reste plus aucune crainte pour les effets & la suite de la rage, il faut que les *chiens* restent à la chaîne pendant treize lunes révolues, depuis que la maladie s'est manifestée ; on a vu dans la rage de 1763, un *chien* enrager dans la treizième lune. De plus, les *chiens* étant enchaînés particulièrement & séparément, demandent des soins particuliers, & par conséquent des hommes d'augmentation qu'il faut payer pendant tout ce tems, par extraordinaire, d'autant que l'on ne peut détacher que deux ou trois valets de *chiens* tout au plus, les autres étant ordinairement employés pour le service de la nouvelle meute que l'on forme.

Il faut observer, d'ailleurs, combien on est obligé de réduire la meute, & le service que rendent les *chiens* que l'on conserve. On commence par tuer tous ceux que l'on a vu mordre ou piller par le *chien* enragé, & même ceux que l'on soupçonne de l'avoir été ; on tue aussi tous les vieux *chiens* & les *chiens* médiocres : de sorte que la meute se trouve presque réduite à moitié

lorsqu'on la met à la chaîne. Ensuite, ceux qui ont été mordus sans qu'on s'en soit apperçu, deviennent enragés, & cela ordinairement au bout de six semaines; car, quoique l'on soit persuadé que cette maladie couve quelquefois pendant une année, on a remarqué qu'elle se manifeste ordinairement six semaines après la morsure. En outre, quelques *chiens* dépérissent par l'ennui, & meurent à la chaîne. Enfin, les *chiens* conservés, qui, après avoir été accoutumés à un exercice violent & régulier, ont été enchaînés pendant un an, sans faire d'autre exercice que quelques tours dans un enclos, & sans autre liberté que la longueur d'une harde, ne résistent guère à une fatigue nouvelle, lorsqu'on les remet en chasse: les uns se crèvent, les autres se prennent des épaules; de sorte que, s'il en reste encore quelques-uns au bout de deux ans, c'est-à-dire, un an après la chaîne, ils ne peuvent servir que pour attaquer.

Lorsqu'on veut enchaîner une meute, on donne, au premier piqueur, deux ou trois valets de *chiens* avec un boulanger; on les établit dans un endroit commode & spacieux; on prend des gens de journée autant qu'il en faut pour la quantité de *chiens* que l'on enchaîne. Chaque *chien* a un bon collier attaché à une chaîne bien scellée dans le mur; on conserve entre chaque *chien*, une distance suffisante, afin qu'ils ne puissent pas se toucher; il faut cependant que la chaîne soit assez longue pour que le *chien* puisse faire quelques pas autour de sa place. On conçoit, moyennant cela, combien une certaine quantité de *chiens* doit occuper de terrain: aussi emploie-t-on tous les chenils & une partie des écuries qui sont dans l'établissement. Ce peu de *chiens*, dans un grand espace, a un inconvénient auquel il faut parer; ils seroient exposés à mourir de froid, dans les hivers rudes, si on ne prenoit la précaution d'y mettre des poeles, au moins dans les endroits les plus spacieux.

Lorsque les *chiens* sont bien enchaînés à leur place, on leur donne à chacun deux sebiles de bois; dans l'une il y a toujours de l'eau, & dans l'autre on leur casse du pain deux fois par jour, après la promenade. Lorsqu'on veut les promener, on examine s'ils ont mangé le pain qui leur a été cassé pour le repas d'avant; si le pain n'a pas été mangé, & que le *chien* ait l'air sérieux, on ne le promène pas: par ce moyen, il n'y a jamais aucun risque pour les hommes. Lorsque le *chien* est gai, & qu'il a mangé, on lui passe une harde autour du cou, comme une couple; on lui ôte son collier, & on le mène à l'ébat. Chaque homme ne mène qu'un *chien* à-la-fois, & il n'approche jamais assez de ses camarades, pour que les *chiens* puissent se toucher. Cette promenade demande beaucoup de tems, parce qu'on ne peut promener que huit ou dix *chiens* à-la-fois, & qu'il faut que chaque *chien* soit au moins une demi-heure dehors à chaque promenade: on les promène deux fois par jour. Pendant que quelques-uns des hommes promènent les *chiens*, d'autres font la paille ou la renouvellent, s'il est nécessaire. Il est bon, de tems en tems, de peigner & de brosser les *chiens*, sans quoi ils seroient mangés par la vermine & la mal-propreté; on est obligé aussi de les mettre à la graisse, mais toujours avec la précaution de ne pas approcher de ceux qui ont l'air sérieux & qui n'ont pas mangé.

Un *chien* ne devient pas enragé d'un moment à l'autre; cette maladie s'annonce toujours quelque tems auparavant; le *chien* devient triste & abattu. Une des meilleures manières d'éprouver si un *chien* est réellement enragé, est de lui passer sous le nez un bâton ou une fourche, en la promenant trois ou quatre fois de droite à gauche: si le *chien* a une maladie ordinaire, il n'y fait pas d'attention; mais s'il est enragé, il se jette sur le bâton avec fureur, & quelquefois même l'arrache de vos mains. Cet indice n'est pas équivoque: le parti le plus prudent alors est de tuer le *chien*. Un *chien* enragé est ordinairement absorbé par la maladie; il peut à peine porter sa tête; dans les crises de fureur, ses yeux deviennent étincelans: il mord tout ce qui est à sa portée; on croit quelquefois qu'il mange, parce qu'il mâche avec fureur les alimens qu'on lui présente, mais il ne les avale pas; on en a vu même, rarement il est vrai, mordre l'eau.

Il y a deux espèces de rage, l'une furieuse & mordante; celle-ci est la plus dangereuse, parce qu'elle se communique & se propage par la morsure: l'autre est la rage mue; le *chien*, attaqué de celle-ci, ne mord pas; il a toujours la gueule ouverte, il semble qu'il lui soit impossible de rapprocher les deux mâchoires; il meurt dans l'accablement & l'affaissement. On a remarqué que, pour cette dernière sur-tout, le sang se porte avec abondance à la tête & à la gorge. Dans la rage furieuse, le *chien* crie, ou plutôt hurle beaucoup; mais dans l'autre il est muet. Bien des gens prétendent qu'il y a sept espèces de rage; il est constant que ce sont différentes maladies, dans lesquelles on a cru observer des symptômes de rage. Il n'est pas rare de voir plusieurs espèces de maladies, dans lesquelles le *chien* a des convulsions; il bave, il heurle, il mord sa paille: ces effets prouvent une douleur vive & aiguë, mais n'indiquent pas la rage.

Cette maladie est particulière au *chien*; il la communique à tous les autres animaux; mais il paroit que ce n'est que par la morsure seule qu'il la communique. On ne citera qu'un seul exemple rapporté par d'Yanville qui le prouve suffisamment. Il y avoit dans les meutes du roi une lice fort jolie

& fort bonne ; elle devint enragée, & la rage se manifesta à une curée ; comme on ne la soupçonnoit pas, on fut étonné qu'elle pillât les autres *chiens*. Après qu'elle eut reçu quelques coups de fouet, un page de la vénerie, qui l'aimoit beaucoup, la prit dans ses bras, & la tint jusqu'à la fin de la curée ; elle le lécha plusieurs fois, & ne le mordit pas. Dans la nuit elle devint si furieuse qu'on fut obligé de la séparer, & le lendemain l'on vit qu'elle étoit réellement enragée. Le jeune homme, sans inquiétude, ne prit aucune précaution, & il ne lui en est jamais rien arrivé. On pourroit citer encore des gens qui, après avoir ouvert des *chiens* enragés, ont fait usage des couteaux dont ils s'étoient servis pour cette opération ; mais le premier exemple suffit pour prouver que la morsure seule communique cette maladie.

Plusieurs causes peut-être provoquent cette maladie ; mais il en est une que l'on regarde comme la principale & la plus générale, & peut-être comme l'unique, ce sont les chiennes chaudes. Un tas de toquets qui courent après elles, s'excitent réciproquement ; ils s'irritent, leur sang s'allume, & sur-tout s'ils manquent d'eau, la rage se manifeste bientôt. Cette effervescence sera presque toujours la suite du désespoir & de l'impossibilité ; une disproportion dans la taille des deux individus, suffit pour la déterminer.

Il y a des remèdes très efficaces pour guérir les hommes de la rage ; mais s'il y en a pour guérir les chiens, il faut bien se garder de les indiquer, parce qu'il est trop dangereux de les administrer ; on doit même se méfier des préservatifs : il faut tuer un chien qui a été mordu par un autre chien enragé ; le soupçon seul suffit même pour y déterminer.

Maladie épidémique.

Il s'est jetté, il y a quelques années, une maladie épidémique sur les chiens dans toute l'Europe ; & il en est mort une grande partie sans que l'on pût trouver de remède au mal.

Cependant, de tous les remèdes que l'on a essayés pour cette maladie, celui qui a paru le meilleur & qui a guéri plus de chiens est, après leur avoir fait prendre deux ou trois grains d'émétique, de les tenir bien chaudement, & de leur seringuer plusieurs fois par jour dans le nez du vinaigre, dans lequel on a mis infuser du tabac.

Chiens sauvages.

Les chiens sauvages sont, sur-tout pour les moutons & les chèvres, les animaux les plus destructeurs auxquels soient exposés les troupeaux tant des colons Affricains que des Hottentots. Ils ne se contentent pas, dit on, d'assouvir leur faim ; ils blessent & tuent tout ce qu'ils trouvent : ils marchent toujours par troupes, & rodent nuit & jour autour de leur proie. La voix qu'ils font entendre en chassant, ressemble aux aboyemens de nos chiens ordinaires, elle est seulement un peu plus douce. On assure qu'ils ont quelquefois le courage de se mesurer avec des chiens beaucoup plus forts qu'eux, tant domestiques que sauvages, & qu'ils eurent une fois la hardiesse de se retourner contre un chasseur qui les poursuivoit à cheval. On a observé qu'ils chassent eux-mêmes avec beaucoup de sagacité, qu'ils se secondent l'un l'autre, & agissent parfaitement de concert ; en même-tems chacun d'eux en particulier fait de son mieux pour rencontrer ou attraper le gibier, qui devient à la fin une curée commune. Maigres comme des squelettes, avec des places pelées sur le corps, ils sont toujours hideux. Il y en a, dit on, de deux especes ; les uns plus grands, d'une couleur rougeâtre avec des taches noires, les autres moins grands & plus bruns. Ceux que je vis alors à la distance de deux cens pas, étoient probablement de la plus grande espèce. Ils avoient deux pieds de haut, le poil court & roussâtre. Personne n'a encore essayé de les apprivoiser. On pourroit cependant éprouver à quel degré ces hideux & féroces animaux peuvent être alliés avec les épagneuls civilisés & mignons que le beau sexe honore de ses soins. (*Voyage au Cap de Bonne Espérance*, *par* A. SPARMAN.

Il est possible qu'il y ait encore en Affrique une autre espèce de chiens sauvages ; car un paysan nommé Pottguter, dit que dans Mosselbey il avoit vu un animal de la grandeur & de la forme d'un dogue ordinaire, mais avec de plus grandes oreilles, marqué de blanc sous le ventre, & brunâtre par-tout le reste du corps. Son compagnon le tira & manqua son coup.

CHIEN *d'aiguail* ; est celui qui chasse bien le matin à la rosée, & qui ne vaut rien le reste du jour.

CHIEN *allongé* ; est celui qui a les doigts des pieds étendus par quelque blessure qui a touché les nerfs.

CHIEN *armé* ; se nomme ainsi quand il est couvert pour l'attaque du Sanglier.

CHIEN *à belle gorge* ; est celui qui aboye quand il voit le gibier.

CHIEN *butté* ; est celui qui a la jointure de la jambe grosse.

CHIEN *courtaut* ; celui à qui l'on a coupé la queue.

CHIEN *du haut jour*; celui qui ne vaut rien à la chasse du matin, & qui n'est bon que dans le jour.

CHIEN *épointé*; celui qui a les os de la cuisse rompus.

CHIEN *étruffé*; celui qui a une cuisse qui ne prend plus de nourriture.

CHIEN *clabaud*; c'est un chien courant à qui les oreilles passent le nez de beaucoup, on dit que le *clabaud* manque de force, & qu'il ne peut suivre les autres chiens.

CHIEN *bien coëffé*; un chien courtaut est bien coëffé quand les oreilles lui passent le nez de quatre doigts.

CHIEN *ergotté*; on appelle de ce nom un chien qui a un ongle de surcroît au-dedans & au-dessus du pied.

CHIEN *espié*; est celui qui a au milieu du front du poil plus grand qu'à l'ordinaire & dont les pointes se rencontrent; on dit que c'est une marque de vigueur.

CHIEN VOLANT; espèce de chauve-souris dont le caractère est d'avoir quatre dents incisives à chaque machoire, les doigts onguiculés joints ensemble par une membrane étendue en aile, dans les pieds de devant & séparés les uns des autres dans ceux de derrière.

CHINQUIS, ou *Paon du Thibet*; cet oiseau est de la grosseur d'une pintade; ce qui fait son ornement principal & distinctif, ce sont de belles & grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet & en or, répandues une à une sur les plumes du dos & les ouvertures des ailes, deux à deux sur les pennes des ailes, & quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue.

CHIRARGUE; espèce de goutte qui survient quelquefois aux pattes des oiseaux.

CHOUCAS; espèce de petite corneille grise. Cet oiseau a le bec & les pieds noirs, il vole en troupe, & s'apprivoise difficilement.

CHOUCAS CHOUCETTE; c'est la plus petite de toutes les espèces de corneilles. Cet oiseau a les pieds, le bec & tout le corps d'un noir peu foncé. Il va toujours en troupes & semble fuir les rivières.

CHOUCAS ROUGE ou CORBEAU ROUGE. Cet oiseau a le bec, les pieds, & les jambes d'un rouge orangé; son bec est un peu crochu; il est fort criard. Il se plaît sur le haut des montagnes. On dit sa chair d'assez bon goût; ce qui fait rechercher ces oiseaux par les chasseurs de Cornouailles, d'Auvergne & de la Bretagne.

CHOUETTE f. f. Il y a cinq espèces de chouettes. La première & la plus grande est appellée par M. de Buffon la *hulotte*. Elle a quinze pouces de long, depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout des ongles. Sa tête est grosse, bien arrondie & sans aigrettes, & sa face est enfoncée dans la plume. Elle a les yeux noirâtres, le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, le dessus du corps gris de fer foncé, marqué de taches noires & de taches blanchâtres; le dessous blanc, croisé de bandes noires; la queue d'environ six pouces. Son cri est *hou, ou, ou*. Elle se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans les arbres creux.

Vient ensuite le *chat-huant*, dont le cri est *hôho, hôho*. Il a les yeux bleuâtres, ce qui, joint à la beauté & à la variété distincte de son plumage, où il y a moins de noir que dans celui de la hulotte, le fait aisément reconnoître. Sa longueur est de douze à treize pouces depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle des ongles. Le male est plus brun que la femelle. On ne trouve guères les chats-huants que dans les bois, où ils se tiennent dans les creux des arbres.

La troisième espèce est l'*effraye* ou *fresaye*, dont le cri est une sorte de soufflement *chi cheu chiou*, qu'elle fait entendre souvent dans le silence de la nuit. C'est cet oiseau qui inspire tant de frayeur à la plupart des habitans de la campagne, lorsqu'il vient se poser la nuit sur leurs maisons, dans l'idée où ils sont qu'il annonce la mort de quelqu'un. La fresaye est, pour ainsi dire, domestique; elle habite au milieu des villes les plus peuplées, sur les tours, les clochers, les toits des églises, & autres batimens élevés, qui lui servent de retraite pendant le jour, & d'où elle sort à l'heure du crépuscule. Elle est de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, plus grande que la *chouette* proprement dite. Elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris & de brun, & taché de points blancs, le dessous blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches, l'iris d'un beau jaune, le bec blanc, excepté le bout du crochet qui est brun; les pieds couverts d'un duvet blanc, les doigts blancs & les ongles noirâtres. Cependant le plumage de cet oiseau varie beaucoup; il y a des individus qui ont le ventre parfaitement blanc sans aucune tache noire; d'autres sont entièrement jaunes sans aucune tache.

La quatrième espèce est la *grande chouette* proprement

prement dite, à-peu-près de la même taille que la fresaye, & lui ressemblant par le plumage; mais elle est en général plus brune, marquée de taches plus grandes, en manière de flammes, au lieu que les taches de la fresaye sont des points ou des gouttes. Elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, & le bec tout brun.

La cinquième est la *petite chouette* ou *chevêche*, qui n'est pas plus grosse qu'un merle. On la distingue du petit-duc, en ce qu'elle a le bec brun à sa base, & jaune vers le bout, au lieu que le petit-duc l'a tout noir, & que d'ailleurs elle n'a point d'aigrettes. Elle se tient dans les masures, les carrières, & point dans les arbres creux.

Comme la plupart des oiseaux de nuit se tiennent pendant le jour dans des trous d'arbres creux, un moyen d'en tuer fréquemment est de ne jamais passer un arbre creux, sans frapper sur le tronc avec la crosse du fusil, ou une pierre, si on en trouve une sous sa main. A ce bruit, l'oiseau ne manque pas de partir, & on le tire en volant.

Chasse des oiseaux à la chouette.

Une seule personne suffit pour cet exercice; on prend un panier qu'on couvre de fougère ou de quelqu'autre verdure, de manière qu'on ne puisse voir la personne qui se cache dessous & qui porte cette machine sur sa tête: il faut aussi faire attention qu'il n'y ait sur le panier aucune branche assez forte pour qu'un petit oiseau puisse s'y poser: on place ensuite vers le haut un petit morceau de bois qui s'avance au dehors & sur lequel on attache par les pieds avec une ficelle une *chouette*: outre ces préparatifs, il faut encore avoir un morceau de bois de l'épaisseur d'un pouce, fendu par un bout, & dont la fente s'étend jusques vers la moitié du bâton: au bout de cette fente, & vers le milieu du bâton, on place un petit ressort qui le tienne ouvert, & à deux ou trois doigts au-dessous une corde dont le bout aille se rendre sous le panier, & qui servira à faire joindre les deux morceaux de bâton fendu que le ressort tient écarté.

On va avec cet équipage le long des haies, le panier sur la tête, & faisant voltiger de tems en tems la *chouette*: les petits oiseaux qui la détestent viendront en criant la becqueter; mais ne pouvant se poser sur le panier, ils se mettront sur le bâton: le chasseur vigilant, caché sous le panier, tire alors la corde, & le gibier se trouve pris, grace à l'antipathie des oiseaux pour la *chouette*.

CHOUPILLE. Chien pour la chasse au tirer.

CHULON ou CHELASON, s. m. Animal de Tartarie qui a quelques rapports avec le loup. On fait à Pekin un grand cas de la peau de cet animal. Le poil en est long, doux, épais & de couleur grisâtre. Le *chulon* se voit encore en Suède & en Russie.

CHUNGAR. Oiseau de proie qui tient du héron & du butor, & qu'on trouve dans la partie orientale de l'empire des Mogols: sa chair est très-délicate & approche du goût de la gelinote. Il est tout-à-fait blanc excepté par le bec, les ailes & la queue qui sont rouges. On est dans l'usage de présenter le *chungar*, en signe d'hommage, aux rois du pays, & de l'orner de plusieurs pierres précieuses.

CHURGE, s. f. Cet oiseau est la plus petite espèce d'outarde, ayant vingt pouces de haut jusqu'au sommet de la tête. La *churge* a trois doigts seulement à chaque pied, & ces doigts sont isolés, le bec un peu courbé & allongé; le bas de la jambe sans plumes. Elle est originaire du Bengale.

CIGOGNE. Oiseau de passage défini par ce vers de la Fontaine:

La *cigogne* au long bec emmanché d'un long col, &c.

Il y a deux espèces de cigogne, la blanche & la noire.

La *cigogne blanche* qu'on voit communément est plus grande que le héron gris; mais elle a le cou plus court & plus gros; elle a aussi les jambes moins longues. Sa tête, son cou, la partie antérieure de son corps, & son ventre, sont d'un blanc éclatant; elle a le croupion & les parties inférieures de l'aile noires. Son bec pointu, long de quatre à cinq pouces, & ses pieds, sont rouges comme le vermillon. Son envergure est de six pieds. Elle se nourrit de couleuvres, de lézards, de limaçons, & aussi de quelques petits poissons qu'elle va cherchant sur les bords des eaux & dans les vallées humides. Elle ne pond pas au-delà de quatre œufs, & souvent pas plus de deux. Les *cigognes* ne font que passer dans nos contrées, au printemps & en automne. La Lorraine & l'Alsace sont les provinces de France où elles passent en plus grande quantité. Il y en reste plusieurs qui y font leur nid, & il est peu de villes ou bourgs de la basse Alsace, où il ne se voie quelqu'un de ces nids sur les clochers. Elles se rencontrent assez rarement, & seulement par hasard, dans les autres parties du royaume, où elles s'arrêtent quelquefois sur les vieux châteaux inhabités. La chair de la *cigogne* est mauvaise & mal-saine. « N'en » faites état pour la manger, comme étant de » mauvais suc & de nourriture pestilente » (dit l'ancienne *Maison Rustique*.)

Les grandes plumes de la *cigogne blanche* sont

entremêlées à la racine d'un duvet dont la blancheur est éblouissante. La structure en est admirable & tient d'un prodige, car chaque petite plume de ce duvet a un tuyau de la grosseur d'un petite épingle, qui se divise en cinquante ou soixante autres plus petits & plus fins que des cheveux. Ces petits tuyaux sont aussi garnis des deux côtés de petites fibres presque imperceptibles.

La *cigogne noire* est de la même taille que la blanche : elle a le cou, la tête, le dos & les ailes d'un noir luisant, avec quelque mélange de vert, le ventre, la poitrine & les côtes blancs, le bec & les jambes verts. Elle est extrêmement rare dans nos contrées, elle l'est moins en Suisse & en Italie, où on la dit plus commune que la blanche. Willaghby dit qu'on la voit assez souvent dans les marchés de Rome. Salerne parle d'une *cigogne noire* tuée de son tems dans la forêt d'Orléans.

CIMIER, s. m. (*Vénerie*) c'est la croupe du cerf, du daim & du chevreuil, qui dans la curée se donne au maître de l'équipage.

CIVETTE, s. f. Quadrupède originaire d'Afrique, qui ressemble au renard par la tête : son agilité lui a fait donner le nom de chat musqué, & les bandes dont sa robe est tachetée, celui de petite panthère : cet animal a une liqueur odorante dans une ouverture qui est auprès des parties de la génération. Ce parfum ne doit point être confondu avec le musc qui est une humeur sanguinolente qu'on tire d'un animal différent. Le quadrupède qui produit le musc, est une espèce de chevreuil sans bois, ou de chèvre sans cornes.

Le naturaliste qui, étonné du parfum de la *civette*, a confondu cet animal avec l'hyene des anciens, n'a point avancé un sentiment ridicule : on tiroit, du tems des romains, des corps de l'hyene, des philtres amoureux : c'est peut être la liqueur odorante de la *civette* qui sert encore à cet usage dans quelques serails de l'Asie : les anciens ont parlé de l'incertitude du sexe dans l'hyene; & rien ne distingue le mâle de la *civette* de sa femelle. Autre preuve de conformité.

La *civette* se trouve dans les montagnes des îles Philippines : sa peau ressemble à celle du tigre; elle a aussi son caractère sauvage : les habitans vont à la chasse de cet animal; ils le saisissent vivant, lui ôtent la liqueur odorante qu'il renferme, & lui donnent la liberté, pour jouir une seconde fois de son trésor.

Quoique la *civette* se trouve aux îles Philippines, elle n'est point naturelle à l'Amérique; c'est un animal particulier aux climats chauds de l'ancien Continent, & qui ne se trouve dans le nouveau, que parce que les espagnols l'y ont transporté.

La *civette*, cependant, peut vivre dans les climats tempérés, & même dans les pays froids, pourvu qu'on lui donne des alimens succulens & qu'on la défende avec soin des injures de l'air.

C'est de la Guinée qu'on tire le meilleur parfum de la *civette*; quoique les nègres le falsifient souvent en y mêlant des sucs de végétaux : pour recueillir ce parfum, on met l'animal dans une cage etroite : on ouvre la cage par le bout, on tire l'animal par la queue, & on le contraint à demeurer dans cette situation, en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, ce qui lui gêne les jambes de derrière; on fait ensuite entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum; on racle avec soin tous les parois intérieurs de ce sac; & on met la matière qu'on en tire dans un vase qu'on ferme avec soin : cette opération se répète deux ou trois fois par semaine.

La *civette* est naturellement farouche; cependant on l'apprivoise assez pour pouvoir la manier sans danger; elle vit de chasse, poursuit les oiseaux & emporte les volailles dans les basses-cours : elle mange aussi des racines & des fruits. Son cri ressemble à celui d'un chien en colère.

Le musc étoit le plus précieux des parfums avant qu'on connût celui de la *civette* : tous deux ont ensuite cédé à l'ambre, & déja l'ambre commence à n'être plus le parfum par excellence.

CLAPIER, s. m. C'est un endroit destiné à élever & nourrir des lapins. Le *clapier* doit être dans une cour ou dans un jardin environné de bonnes murailles. Le *clapier* sert à peupler une garenne. On y place quelques loges pour servir de retraite aux lapins. Il suffit d'un mâle pour vingt-cinq femelles. On les nourrit l'été avec de l'herbe & du foin, & l'hiver avec du son. Quand les petits peuvent se passer de leur mère, on les met dans la garenne.

CLATIR, v. n. (chasse). Il exprime le cri du chien, lorsque cet animal le redouble, & semble avertir le chasseur que le gibier qu'il presse à la piste n'est pas éloigné.

CLÉS, (fauconn.) ce sont les ongles des doigts de derrière de la main d'un oiseau de proie.

CLÉ, (vénerie) *clés* de meute; ce sont les meilleurs chiens & les plus sûrs de la meute.

CLERAGRE, (fauconn.) espèce de goutte qui vient aux aîles des oiseaux de proie.

CLUSE, (terme de fauconnerie); c'est le cri que le fauconnier fait entendre aux chiens, lorsque

l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson ; ainsi *chaser* la perdrix, c'est exciter les chiens à faire sortir la perdrix du buisson où elle s'est remise.

COAITA. C'est une espèce de grand sapajou, dont le corps est effilé, velu & mal proportionné dans ses membres. On en voit de noirs & de blancs, les uns barbus, & les autres sans barbe. Cette espèce est commune dans la Guienne, au Panama & au Pérou. Elle fait sa nourriture de poisson, d'insectes, & principalement de fruits. Ces animaux deviennent familiers, dociles & caressans ; ce qui les fait rechercher. On les chasse aussi parce que les habitans en aiment la chair.

COATI. Petit quadrupède assez commun dans les climats méridionaux de l'Amérique. Tout son corps est de couleur rousse. Il aime à se tenir debout sur les pattes de derrière. Son museau est allongé, & son grouin mobile en tout sens. La queue du *coati* est plus longue que son corps ; l'animal la tient ordinairement élevée, la fléchit en tout sens & la promène avec facilité ; il partage avec le singe le goût singulier, &, contre nature, de la ronger de manière, que souvent il la raccourcit d'un tiers. Le *coati* est un animal de proie qui se nourrit de chair & de sang, qui égorge les petits animaux, mange les œufs & les nids des oiseaux. La chasse du *coati* est dangereuse pour les chiens, sa morsure étant venimeuse. On trouve sa chair d'un bon goût à la Guiane.

COATI-MONDI. C'est un quadrupède du genre des *coatis*, dont il diffère par la couleur du poil.

Le *coati-mondi* se trouve également dans l'Amérique méridionale, & dans la septentrionale ; il est petit & familier, & sa queue est rayée de diverses couleurs. Il a toutes les inclinations du renard, & est encore plus opiniâtre que lui : malgré sa petitesse il se défend avec une force extraordinaire quand on le fait marcher malgré lui, & quand il est apprivoisé, il se cramponne contre les jambes des personnes qu'il rencontre, & va familièrement ravager leurs poches : on ne peut lui faire lâcher prise qu'en le frottant avec une brosse, car cet animal a, dit-on, une singulière antipathie pour les soies de cochon. Le genre de vie de ce quadrupède est assez singulier ; il dort depuis minuit jusqu'à midi, veille le reste du jour, & se promène régulièrement depuis six heures du soir jusqu'à minuit.

COCHEVIS, s. m. Espèce d'alouette, appellée aussi *alouette hupée*, à cause d'une crête de plumes qu'elle a sur la tête. Elle est à-peu-près de la grosseur de l'alouette ordinaire, mais bien moins commune. Elle va toujours seule : on la rencontre fréquemment, sur-tout pendant l'hiver, le long des grands chemins, où elle cherche sa nourriture, dans le crotin du cheval. En Béarn, on prend beaucoup de *cochevis* avec le filet à nappes, le même dont on se sert pour prendre les alouettes au miroir.

Cet oiseau apprend facilement à siffler les airs qu'on lui enseigne. Si on le met en cage, il faut en joncher de sable le fond, & couvrir le haut avec une toile, afin que le *cochevis*, qui tend toujours à s'élever, ne se casse point la tête.

COCHON D'INDE. Petit quadrupède, originaire des climats chauds du Brésil & de la Guinée. Il a quelque rapport par la forme de la tête avec le lièvre & le lapin. Ses oreilles sont transparentes & arrondies ; il n'a presque point de queue : ses dents sont semblables à celles du rat ; son poil peut être comparé à celui du *cochon* ; sa couleur varie ; mais la plupart sont mêlés de grandes taches de blanc, de noir & de roux. Ces animaux sont d'un tempérament précoce & ardent, ils multiplient beaucoup, même dans les climats tempérés & froids : ils ne sont bons qu'à dormir, à jouer & à manger ; ils sont foibles & se laissent dévorer par les chats sans se défendre, leur chair est insipide.

COCHON *domestique*. Animal quadrupède que l'on a mis au rang des animaux à pieds fourchus ; & qui ne ruminent pas. Le *cochon* est le porc châtré ; celui qui ne l'est point s'appelle *verrat*.

COCHON-MARRON. On appelle ainsi en Amérique les cochons devenus sauvages en errant dans les forêts. On en distingue de trois espèces. Ceux de la première espèce sont courts ; ils ont la tête grosse, le museau peu allongé, & les défenses fort longues. Leurs jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière. La chasse de cette espèce est fort dangereuse, parce que ces animaux se jettent sur les chasseurs qui les ont blessés.

Les *cochons-marons* de la seconde espèce diffèrent peu des cochons domestiques. On dit qu'ils font la guerre au serpent à sonnettes.

La troisième espèce est des *cochons* de Siam & de la Chine, qui ont quelque ressemblance avec le petit sanglier, ils sont très-délicats à manger en *cochons* de lait.

COEDOES ou CONDOMA ; espèce de chèvre sauvage qui se trouve dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance. Cet animal égale les plus grands cerfs par sa taille. Son corps est couvert d'un poil court d'un brun clair ; il a sur le dos une raie blanche, d'où en partent plusieurs de côté & d'autre. Son cou est surmonté d'une crinière ; son menton est orné d'une barbe ; sa tête ressemble à celle du cerf, mais elle est plus pointue.

ſes cornes ſont grandes, griſes, creuſes, torſes, longues de trois pieds & demi à cinq pieds, formant un pas & demi de ſpirale, marquées de rugoſités. Ses pieds ſont fourchus comme ceux du cerf : ſa queue eſt courte & terminée par une touffe de poils. Sa phyſionomie eſt douce ; c'eſt un des animaux le moins connus.

COENDOU. Cet animal a quelque rapport avec le porc-épic : mais il eſt beaucoup plus petit ; c'eſt d'ailleurs une eſpèce particulière qui ne ſe trouve qu'en Amérique ; il eſt carnaſſier plutôt que frugivore ; il dort pendant le jour comme le hériſſon, & court pendant la nuit ; il monte ſur les arbres, & ſe retient aux branches avec ſa queue. Les ſauvages vont à la chaſſe du *coëndou*, parce que cet animal eſt bon à manger : les femmes arrachent auſſi leurs piquans dont elles font divers ouvrages.

Le *Coëndou* s'apprivoiſe ſans peine : on le trouve ſur les montagnes dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Bréſil & la Guiane, juſqu'aux parties méridionales du Canada.

COFFRE. En vénerie, le *coffre* du cerf, du daim & du chevreuil, eſt ce qui reſte de ces animaux après que les principales parties en ont été levées.

COIN (Fauconnerie), ſe dit des plumes qui forment les côtés de la queue de l'oiſeau ; il y a les deux premières, les deux ſecondes, &c. de chaque *coin* ; cette dénomination ne ceſſe qu'au deux du milieu, qu'on appelle les couvertes.

COLIBRI. Nom donné à un genre de petits oiſeaux, qui tous ſont admirables pour leur beauté, pour leur forme, pour leur façon de vivre & pour la fineſſe de leur taille ; on les trouve communément dans pluſieurs contrées de l'Amérique & aux Indes orientales.

Il y a des eſpèces de *colibris* qui ont toutes les couleurs des pierres précieuſes. Le bec de ces oiſeaux n'eſt guère plus gros qu'une aiguille ; cependant ils ſe rendent redoutables aux oiſeaux à gros bec. Les colibris volent avec rapidité & font entendre une eſpèce de bourdonnement. Ils ne ſe nourriſſent que du ſuc des fleurs, ou plutôt des petits inſectes qui ſont ſur les fleurs. La façon de chaſſer ou de prendre le *colibris*, eſt de lui jetter un peu de ſable pour l'étourdir ; ou de lui préſenter une baguette frottée de glue ou de gomme diſſoute.

COLION. Petit oiſeau qui ſe trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Aſie & de l'Afrique. Il reſſemble au bouvreuil par la forme du bec, & à la veuve par les deux longues plumes de ſa queue. On diſtingue quatre différentes eſpèces de colion.

COLIMBE, ſ. m. Genre d'oiſeau aquatique ; il nage entre deux eaux, & reparoît enſuite ſur la ſurface. Il y a de grands & petits colimbes, de hupés & de non hupés. Les pieds du *colimbe* ſont placés près du bas ventre & s'alongent en arrière ; en ſorte que cet oiſeau paroît plus fait pour nager que pour marcher. Il a le bec pointu ; la couleur de ſon plumage tire ſur le cendré, varié de points noirs & blancs.

COLIN. Oiſeau du Mexique dont il y a différentes eſpèces : ſa couleur dominante eſt le fauve. Sa tête eſt variée de blanc & de noir. Ses pieds & ſon bec ſont noirs.

COLIOU, ſ. m. Oiſeau du Sénégal & du Cap de Bonne-Eſpérance. Il eſt de la groſſeur d'un pinçon d'Ardenne. Il a deux plumes de la queue plus longues que les plumes latérales, & le bec en cône raccourci, convexe en-deſſus, applati en-deſſous. Sa couleur tire ſur le cendré, mêlé d'une ligne teinte de couleur vineuſe au cou & à la tête.

COLLÉ-A-LA VOIE. Chien qui ne s'écarte pas de la piſte de l'animal.

COLLETS, LAS, LACETS ou SAUTERELLES. Petits filets de corde ou de crin, que l'on tend dans des haies, ſillons, rigoles ou paſſages étroits, avec un nœud coulant, dans lequel les animaux ſe prennent en y paſſant. On en fait de fil d'archal ou de fer pour les loups, ſangliers, &c. On les proportionne à la groſſeur & à la force de la bête. On les tend au-deſſus de la terre, à leur portée, dans les endroits où l'on ſe doute qu'ils paſſeront : on les attache à une branche ou perche bien ferme, & pliée en arc, dont le bout n'eſt arrêté que par une coche ou entaille faite à un arbre voiſin, dont la branche ou perche qui porte le *collet*, ſe dégage, & en ſe redreſſant enlève le *collet* & l'animal au moindre mouvement qu'il y donne. Il eſt à propos, lorſque l'on dreſſe ces pieges pour loup & renard, de ſe frotter les mains & la ſemelle des ſouliers de charogne, fiente ou autre appât, dont l'odeur puiſſe attirer ces animaux.

COLLETEUR, ſ. m. (Chaſſe) celui qui s'entend à tendre les collets.

COLLIER *de limier* ou *botte* (Vénerie). C'eſt l'attache de cuir qu'on lui paſſe au cou quand on le mène au bois.

COLLIER *de force*. *Collier* garni de clous, dont

les pointes sont en-dedans, & qui sont pour dresser les chiens de plaine.

COLOMBE, s. f. C'est la femelle du pigeon; c'est aussi une espèce particulière d'oiseau plus petit que le pigeon.

La *colombe* d'Italie fait son nid dans les creux des rochers & dans les tours. C'est un oiseau de passage qui vole en troupe, qui se nourrit de glands & de toutes sortes de grains.

La *colombe* de Portugal est plus grosse que la tourterelle; son plumage est fort sombre. Celle de la Chine est plus grosse & un peu bleuâtre.

COM-BIRD. Oiseau du Sénégal. Il est de la grandeur d'un coq d'Inde. Son plumage est gris, rayé de blanc & de noir. Il a la tête ornée d'un duvet doux, long, pendant des deux côtés, & frisé par la pointe, ce qui l'a fait surnommer le *peigné*. Sa queue fait la roue; elle est d'un beau noir d'ébène dans sa partie supérieure, & d'un blanc d'ivoire, dans la partie inférieure. Cet oiseau a une grande enverjure, vole peu; il a une démarche grave & fière.

COMBLETTE, s. f. (Vénerie) C'est ainsi qu'on appelle la fente du milieu du pied du cerf.

CONDOR, s. m. Aigle du Monomotapa, qu'on trouve aussi sur la rivière des Amazones, au Pérou, en Afrique, en Asie, & dans les montagnes de la Suisse: c'est l'oiseau le plus prodigieux de la nature. Nous devons la connoissance que nous en avons au celèbre la Condamine, qui calcula l'applatissement des pôles de la terre à l'équateur: ce savant nous apprend la manière dont les Indiens font la chasse de cet oiseau; ils lui présentent pour appât une figure d'enfant, d'un argile très-visqueux: le *condor* fond d'un vol rapide sur cette figure, qu'il regarde comme sa proie; mais il y engage ses serres de manière qu'il lui est impossible de s'en dépêtrer.

Garcilasso de la Verga, parle d'un *condor* qui, ayant fondu à terre sur la côte du Chili, ne fut tué qu'avec peine à coups de mousquets, par l'équipage d'un vaisseau anglois, qui mouilloit dans une anse. On l'apporta en Angleterre, & il fut mis dans le cabinet d'histoire naturelle de la société royale de Londres, comme un des animaux le plus curieux qu'il y eût en Europe: ce *condor* a seize pieds cinq pouces de hauteur, & ses ailes déployées ont trente-deux pieds sept pouces d'une extrémité à l'autre.

L'aspect seul de cet oiseau de proie suffit pour mettre en fuite les troupeaux & même leurs conducteurs. Heureusement cet oiseau formidable est fort rare: sa femelle même ne pond que peu souvent, & seulement autant qu'il le faut pour perpétuer l'espèce.

Le bec du *condor* est si robuste & si fort, qu'il peut éventrer un bœuf. Sa tête est ornée d'une crête. Son plumage est tacheté de blanc & de brun foncé, presque noir. Il se nourrit de proie vivante. Lorsqu'il voit sur un roc escarpé quelqu'animal trop fort pour l'enlever, il prend son vol de manière à le renverser dans quelque précipice. Quant aux petits animaux, il les enlève en volant & sans s'abattre. Il emporte les jeunes chevreuils, tue les biches & les vaches, & prend aussi de gros poissons.

CONNOISSANCES (Vénerie). Indices de l'âge & de la forme du cerf, par la tête, le pié, les fumées, &c.

CONTRE-PIÉ; prendre le *contre-pié*, en vénerie, c'est retourner par où la bête est venue.

CONTR'ONGLE A CONTR'ONGLE, terme de chasse. Prendre le pié de la bête *à contr'ongle*, c'est voir le talon où est la pince.

COQ, s. m. Genre d'oiseau qui, au milieu de son sérail en poules, se fait remarquer par la beauté de sa taille, par sa démarche fière & majestueuse, par ses longs éperons aux pattes, par sa crête charnue, dentelée, d'un rouge vif & brillant qu'il porte sur le front, par son pendant sous le menton, par la richesse & la variété des couleurs de son plumage, & par le contour agréable des plumes de sa queue, qui sont posées verticalement. Cet oiseau domestique varie singulièrement pour les couleurs; aussi en voit-on de toutes les nuances.

Le *coq* annonce par son chant les heures de la nuit & la pointe du jour. Il est le symbole de la vigilance.

Les *coqs* sont fiers & courageux; ils se battent avec opiniâtreté; plusieurs aiment mieux mourir que de se laisser vaincre ou de se sauver. Leur combat est devenu un spectacle favori chez les anglois & quelques autres nations.

Cet oiseau est si lubrique, qu'il s'épuise bientôt par ses exploits amoureux. Au reste, il est attentif, complaisant, & aux petits soins avec les poules; il veille à leur conservation comme à leurs plaisirs.

Poule, s. f. Les poules ou femelles du *coq* sont du nombre des animaux domestiques les plus précieux, à cause du tribut en œufs qu'elles nous donnent tous les jours.

Le port de la queue des poules est particulier à ce seul genre d'oiseau. Elles sont en effet les seules

dont la queue est dans un plan vertical & pliée en deux parties égales. Les poules nous présentent une multitude de variétés; on distingue entr'autres les *poules de Caux* ou de *Padoue*, qui sont très-grosses & haut montées. Les poules à *jambes courtes* ou aux *pieds courts*; les *poules frisées*, dont les plumes sont réfléchies vers la tête. Les *poules négresses* qui nous viennent de Guinée, qui ont les os noirs, la crête & la peau noires, & la chair blanche. Les *poules hupées*, les *poules pattues*, qui ont des plumes jusqu'à l'extrémité des pattes.

COQ-DE-BRUYÈRE ou GRAND TÉTRAS. Cet oiseau est aussi connu dans certains pays sous le nom de *faisan-bruyant*, par rapport au cri singulier que fait le mâle, lorsqu'il est en amour, & qu'il appelle ses femelles. Il a quatre pieds, ou environ, de vol, & pèse communément dix à douze livres. Son plumage est d'un beau noir lustré, parsemé, lorsqu'il est jeune, de petites taches blanches, qui disparoissent à mesure qu'il vieillit. Ses pieds sont couverts de plumes; il a le bec du *coq* domestique, & relève sa queue en éventail comme le dindon. Cet oiseau aime le froid, & habite les bois qui couronnent les hautes montagnes. Il se nourrit de feuilles & sommités de sapin, de bouleau, de peuplier blanc, de saule, de genévrier, de feuilles & fleurs de blé-sarrasin, de pissenlit, &c. La femelle ne differe du mâle que par sa taille plus petite, & un plumage moins noir. Le grand *coq de-bruyère* se trouve dans les Pyrénées, dans les hautes montagnes du Dauphiné, particulièrement du canton appellé le *Vercors*, aux environs de Die, & dans celles de l'Auvergne. Dans cette dernière province, les bois du *Mont-d'Or*, & ceux de la *Magdelaine*, proche la ville de Thiers, sont les lieux où il y en a le plus. Il s'en trouve aussi dans les forêts montagneuses de la Lorraine & de la haute Alsace. Ces oiseaux se perchent sur les pins les plus élevés, & c'est, pour l'ordinaire, dans ces arbres, que les chasseurs les tuent. En hiver, lorsque la terre est couverte de neige, il s'en prend beaucoup de vivans, avec des quatre-de-chiffre chargés d'une pierre plate, & creusés en-dessous.

Poule des bruyères. Elle est plus petite que le coq, & ressemble, par son plumage, à la perdrix. Elle pond jusqu'à huit ou neuf œufs blancs, marquetés de jaune: elle les dépose au milieu de la mousse, dans un lieu sec. Lorsqu'elle elle est obligée d'aller chercher sa nourriture, elle les recouvre aussi de mousse, & les cache de manière qu'on a bien de la peine à les découvrir. Dès que les petits sont éclos, la mère les promène dans les bois où ils se nourrissent d'œufs de fourmis jusqu'à ce que, devenus plus forts, ils s'accoutument à manger des pommes de pin. Quoique ces poules soient très-fécondes, ces oiseaux ne sont pas très-nombreux, parce que les oiseaux de proie, les renards & autres animaux, en détruisent beaucoup.

On voit quantité de ces oiseaux dans le nord de l'Angleterre & de l'Ecosse, & dans les Alpes.

COQ-D'INDE ou DINDON. C'est un gros oiseau d'un genre différent de celui du *coq*, & qui nous a été apporté des Indes Occidentales. Il s'est multiplié dans ce pays-ci au point qu'il est devenu très-commun. On conduit ces oiseaux comme des troupeaux dans les champs pour les faire paître. La tête & le cou du *coq-d'inde* sont recouverts d'une peau qui, ordinairement, est lâche & flasque & peu colorée, mais qui se gonfle, s'étend & devient d'un pourpre vif lorsque l'oiseau est animé de quelque passion. Le sommet de sa tête paroît alors de trois couleurs, qui sont le blanc, le bleu & le pourpre. On le voit marcher avec la fierté du paon, & étaler pompeusement sa queue en roue.

Cet oiseau a un appendice charnu & rouge qui lui tombe de dessus le bec & descend d'un pouce plus bas: lorsqu'il mange, cet appendice se raccourcit beaucoup. Le *coq-d'inde* n'a pas d'éperons aux jambes. Quand les mâles sont un peu âgés, on les distingue des femelles par un petit bouquet de crins, semblables à de la soie de cochon, & qui se trouve sous la gorge. Les femelles qu'on nomme *poules d'indes*, ont, dans le même endroit, un petit morceau de chair sans crin.

Les *coqs-d'inde* varient par la couleur du plumage.

COQ-D'INDE SAUVAGE. On en voit à la Louisiane, ils ressemblent aux nôtres; ils sont cependant plus beaux à cause de leur plumage d'un gris de maure bordé d'un filet doré. Quand les naturels du pays vont à la chasse de ces oiseaux, ils se rendent dans les landes hérissées d'orties; ils font chasser leurs chiens; les *coqs* s'échappent avec rapidité, &, prêts d'être atteints, ils se perchent sur des branches d'arbre: les chasseurs ont alors la liberté de tourner tout autour, & les tuent l'un après l'autre sans qu'aucun cherche à s'envoler. Cette stupidité paroît naturelle à la race des *coqs-d'inde*.

COQ DE BANTAM. C'est une espèce de petit *coq* tout-à-fait hardi & courageux. Il combat même contre des chiens & des chats. Ses plumes sont d'une belle couleur orangée: la poitrine, le ventre & les cuisses sont noires. Ces oiseaux sont originaires de Bantam dans les Indes.

COQ DE WENDHOVER. *Coq* particulier que les anglois dressent à la chasse avec la même facilité qu'un oiseau de proie: ils inspirent du courage à un animal naturellement timide; & rien ne prouve mieux que l'éducation est la rivale de la nature.

Coq des roches. Très-bel oiseau qui se trouve dans la Guienne & dans le pays de Surinam. On le nomme aussi *coq des bois.* Cet oiseau est plus petit que le pigeon commun. Son bec est d'un jaune clair & à-peu près fait comme celui du *coq* ordinaire. Tout son plumage est, tant en dessus qu'en dessous, d'une belle & éclatante couleur d'orange. Les belles plumes de sa huppe, qui forment un croissant, sont couleur de feu. Au haut des plumes de cette huppe, se voit une bandelette étroite qui court en rond, & d'un beau pourpre, ce qui donne à l'oiseau un aspect superbe. On distingue un peu de noir dans quelques plumes de la queue, qui, toutes, sont de couleur aurore, courtes & comme coupées au bout. Ses jambes sont courtes, & ses cuisses sont couvertes jusqu'aux genoux par les plumes du ventre. Ses pieds sont jaunes; ses ongles sont crochus & larges. Cet oiseau cherche les fentes des rochers & les endroits profonds & obscurs. Il vole & voit très-bien le jour; il voit aussi pendant la nuit. Le mâle & la femelle sont également farouches, & très-difficiles à chasser: ils se nourrissent de petits fruits sauvages.

Coq de joute. Nom que les François donnent à un animal amphibie, qui ressemble au lézard, & qu'on trouve en plusieurs endroits de l'Amérique & des Indes orientales.

Le *coq de joute* a cinq pieds de long, & quinze pouces de circonférence: le mâle, qui est d'un tiers plus gros que la femelle, a une posture hardie & un regard épouvantable. Cependant cet animal n'est point vénimeux.

On mange la chair & les œufs du *coq de joute.* Les habitans du Brésil lui font la chasse au printems; mais comme sa peau est fort huileuse, les balles de fusil glissent souvent sur lui sans le blesser.

On a remarqué qu'on pouvoit garder cet animal vivant pendant trois semaines, sans lui donner à boire ou à manger.

COQUALLIN. Quadrupède qui ressemble à l'écureuil pour la forme du corps, & par le panache de sa queue; mais qui en diffère par la taille & par la couleur du poil; il est plus grand que lui, & habite dans des trous & sous des racines d'arbre: il a le ventre d'un beau jaune, & la tête, aussi-bien que le corps, variés de blanc, de brun, de noir & d'orange. Il est défiant & rusé, ce qui en rend la chasse difficile; il est aussi trop farouche pour qu'on puisse jamais l'apprivoiser.

Le *coquallin* ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique.

COQUANTOTOLT. Petit oiseau du Mexique, de la figure d'un moineau. Il a le bec jaune, court, se jettant en arrière. Son estomac, son ventre ses aîles sont d'un jaune blafard: le reste du corps est gris. Il a une crête sur le derrière de la tête.

COQUARD ou FAISAN BATARD. Cet oiseau vient du mélange du faisan avec la poule ordinaire. C'est une espèce de mulet qui ne multiplie point. Il est plus petit que le faisan. Il a comme lui une longue queue, un cercle rouge autour des yeux, & il se rapproche du coq ordinaire par les couleurs communes & obscures de son plumage. La chair du *coquard* est très-délicate.

COQUELUCHE, ou *ortolan de roseaux de Sibérie.* Cet oiseau doit son premier nom à l'espèce de *coqueluchon* d'un beau noir, bordé de blanc, qui recouvre la tête, la gorge, le cou, & descend en pointe sur la poitrine. Il a les flancs mouchetés de noir, & le dessus du corps varié de roux & de noirâtre. Cet oiseau est long de cinq pouces. Il est recherché comme un mets délicat.

COR, s. m., (chasse). Instrument à vent à l'usage des chasseurs. Il est contourné; il va insensiblement en s'évasant depuis son embouchure jusqu'à son pavillon. Ce sont les chauderonniers qui les font. On peut donner au *cor* l'étendue de la trompette; mais quelle que soit celle qu'on lui donne par sa construction, elle variera toujours, selon l'habileté de celui qui en sonnera. Pour sonner du *cor*, on embouche le bocal en le pressant contre les lèvres, soit à un des coins de la bouche, soit au milieu, de manière que le bout de la langue puisse s'insinuer dans le bocal, & conduire le vent dans le corps de l'instrument. Il faut que le bocal soit si bien appliqué, qu'avec quelque violence que le vent soit poussé, il ne s'échappe par aucun endroit que par l'ouverture du bocal. Ce sont les mouvemens de la langue & des lèvres qui modifient le vent, & c'est le plus ou le moins de vitesse & de force du vent qui forme les différens tons. On fait des concerts à plusieurs *cors;* alors il faut qu'il y ait un certain rapport entre ces instrumens. Si le plus grand *cor* a six pieds de longueur, il fera la quinte en bas de celui qui n'aura que quatre pieds; & si l'on en a un troisième qui n'ait que trois pieds de longueur, il sonnera la quarte du second. Il y a des *cors* à plus ou moins de tours; il y en a même qui ont comme un retour ou espèce d'anneau dans leur milieu. On emploie plus ceux qui ont jusqu'à neuf à dix tours. Il y a des *cors* de vachers; on les appelle plutôt *cornet*, ou *cornet à bouquin.*

CORACIAS. Genre d'oiseau de proie, dont le caractère est d'avoir quatre doigts non palmés, trois devant & un derrière, & les jambes emplumées jusqu'à l'éperon; le bec conique, allongé & un peu arqué. Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur d'une corneille. Son plumage est d'une couleur qui tire sur le violet. Il habite les Alpes,

les montagnes de Candie, le Mont d'Or en Auvergne. Il y a aussi le *coracias hupé*, sur les montagnes de Suisse, dont le plumage est d'un noir verdâtre.

CORAIA. Oiseau qui est une espèce de fourmillier rossignol; sa longueur est de cinq pouces & demi. Sa tête est noire, le dessus de son corps d'un brun roux, sa queue est rayée transversalement de noirâtre, elle est étagée & longue de deux pouces. Il a l'ongle postérieur le plus long & le plus fort de tous.

CORBEAU, f. m. Cet oiseau est à-peu-près de la grandeur d'un coq: tout son corps est noir, un peu bleuâtre sur le dos. Son bec est fort gros, noir, & un peu recourbé à son extrémité. Sa langue est large & fendue, ses ongles sont crochus, grands, principalement ceux de derrière; ses pieds sont écailleux & noirâtres. Il a au moins trois pieds & demi de vol. Son cri est *crau*. Il fait son nid dans les forêts, au sommet des plus hauts arbres, &, par préférence, sur les chênes. Le mâle & la femelle vont le plus souvent ensemble; & lorsqu'une paire de corbeaux s'est établie dans un bois de haute futaie, ils ne souffrent point que les corneilles viennent nicher à une certaine distance du canton qu'ils habitent. Le *corbeau* se nourrit de charognes qu'il évente de fort loin; mais il attaque aussi les oiseaux, ainsi que tout gibier, & même les agneaux nouveau-nés, qu'il dévore souvent, après avoir commencé par leur crever les yeux. Cependant, il n'est pas exclusivement carnacier, se nourrissant de végétaux au besoin, & M. de Buffon le regarde comme omnivore. Il est en guerre avec tous les oiseaux de proie, & n'en redoute aucun, pas même l'aigle, s'il en faut croire Espinar. Cet oiseau fait son nid aux approches du printems. Tout le monde sait qu'il est d'une très-longue vie. C'est un évènement assez rare pour les chasseurs que de tuer un *corbeau*, parce que l'espèce en est peu multipliée; &, par cette raison, lorsqu'il s'en trouve une paire dans quelque bois de haute-futaie qui accompagne un château, on s'attache à les y conserver comme une sorte d'ornement. Ajoutez à cela que le *corbeau* est fort rusé, & difficile à joindre.

Le jeune *corbeau* peut s'apprivoiser & être dressé pour la fauconnerie. Il apprend aussi à parler. Les petits *corbeaux* s'appellent *corbillards*.

CORDE DE CRIN. C'est le trait dont on se sert pour conduire les chiens à la chasse.

CORDEAU A SONNETTES. C'est un *cordeau* après lequel on attache des grelots. On s'en sert pour battre & traquer les endroits où l'on ne peut avoir accès comme dans les chasses de *bourrée* qui se font aux cailles dans les chenevieres.

CORDYLE. Lezard d'Amérique, qui tient du crocodile & de la Salamandre: on l'appelle *fouette-queue*, parce qu'il frise & entortille sa queue en l'agitant sans cesse de côté & d'autre. Les sauvages vont à la chasse de cet animal, parce que sa chair est de fort bon goût, & peut être comparée à celle de la poule: le *cordyle* est amphybie, il se sert de ses pieds & de sa queue pour marcher, grimper, nager & frapper tout ce qu'il approche.

CORINE. Nom qu'on donne à une gazelle du Sénégal: ses cornes sont très-courtes, très-lisses & très-menues; ce quadrupède tient un peu du chamois, mais il est plus petit; car il n'a que deux pieds de hauteur. La *corine* est de la même espèce que la gazelle & le revet, & les différences qu'elle a subi, ne viennent que de l'influence du climat, & de la diversité de la nourriture.

CORMORAN. Oiseau de proie aquatique assez semblable au corbeau; il a un bec long, crochu & tranchant à l'extrémité dont il se sert habilement pour saisir le poisson dont il se nourrit; il prend quelquefois sa proie avec un pied, & l'apporte au rivage en nageant de l'autre: d'autrefois il plonge dans l'eau pour l'attraper; quand il saisit un poisson, s'il ne peut l'avaler commodément en commençant par la queue, à cause des écailles, il le jette habilement dans l'air, en lui faisant faire un demi-tour, afin que sa tête retombe la première; il le rattrape alors avec une adresse infinie, qu'imiteroit à peine le plus habile de nos bateleurs.

Pêche des poissons avec le cormoran.

C'est à la chine qu'on a trouvé d'abord l'art de pêcher avec le secours du *cormoran*. On y dresse cet oiseau comme nous dressons des chiens pour la chasse: un pêcheur peut aisément en gouverner jusqu'à cent; ils se perchent sur les bords du bateau, & quand ils sont arrivés au lieu de la pêche, au moindre signal ils partent tous & se dispersent sur les eaux; ils cherchent, ils plongent, ils reviennent cent fois à la charge, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé leur proie; ils la saisissent avec leur bec, & la portent à leur maître: quand le poisson est trop gros, ils s'entr'aident mutuellement; l'un le prend par la tête, l'autre par la queue, d'autres par les nageoires, & ils l'amènent ainsi jusqu'au bateau: on leur présente alors de longues rames, ils s'y perchent avec leurs poissons, & ne l'abandonnent que pour en aller chercher d'autres: on a la précaution de mettre un anneau de fer au bas du cou, de peur qu'ils n'avalent le poisson, & qu'ils perdent le goût du travail.

CORNEAUX. Chiens engendrés d'un mâtin & d'une chienne courante.

CORNEILLE, s. f. On distingue cinq espèces de *corneilles* : la *corneille* proprement dite, appellée aussi *corneille noire* ou *corbine*; la *corneille mantelée* ou à *mantelet*; le *freux* ou *frayonne*; la petite *corneille*, dite *choucas*, & le *choucas* à bec rouge.

La *corneille* noire, ou corbine, est la plus grosse de toutes; elle a près de trois pieds de vol; sa couleur est assez semblable à celle du corbeau, & ses habitudes sont les mêmes : elle fait son nid vers le printems. Elle est omnivore comme le corbeau, se nourrit comme lui de voiries, & mange aussi le menu gibier, les perdreaux, levrauts & lapereaux, lorsqu'ils sont très-foibles. Elle est très-friande des œufs de perdrix, qu'elle a l'adresse de porter à ses petits, après les avoir percés avec la pointe de son bec. Les nids de cette espèce de *corneille* sont dispersés dans un bois ou une forêt. Chaque paire prend pour son nid un terrein d'environ un quart de lieue de diametre, où elle ne souffre point une autre nichée. Les *corneilles* s'attroupent au commencement de l'hiver; & c'est alors qu'on les voit par grandes bandes dans les campagnes.

La *corneille mantelée*, ainsi nommée à cause d'une espèce de scapulaire ou manteau qui s'étend par devant & par derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps, est de la même grosseur que la corbine, & se nourrit à-peu-près de même, mais plus rarement de voiries, sa nourriture la plus ordinaire étant toute sorte de grains & des insectes. C'est un oiseau de passage. On la voit arriver par grandes troupes vers la Toussaints, & partir au commencement du printems. Elle ne pond point en France.

Le *freux ou frayonne* est moins gros que la corbine & la *corneille* mantelée. Son caractère le plus distinctif est une peau nue, blanche, farineuse, & quelquefois galeuse, qui environne la base de son bec, au lieu des plumes noires & dirigées en avant, qui occupent la même place dans les deux espèces précédentes. Elle se nourrit uniquement de grains, & ne touche point aux voiries, ni à aucune chair. Ces *corneilles* sont de passage (dit M. de Buffon), & s'en vont à la fin de l'été pour ne reparoître qu'au printems. Ce sont elles dont on voit dans les forêts plusieurs centaines de nids rassemblés dans un très-petit espace, & jusqu'à dix ou douze & davantage sur un même arbre. Dans les cantons que ces nids occupent, depuis la fin d'avril jusques vers la mi-mai, tems où les chênes & hêtres n'ont pas encore toutes leurs feuilles, on peut s'amuser à tirer des cornilleaux, & en tuer en quantité. Ils sont déjà assez forts pour voler autour des arbres où sont les nichées, & trop foibles encore pour s'en éloigner; ensorte qu'après avoir fait un petit circuit en l'air, ils viennent à tout moment se reposer sur l'arbre, où on peut les choisir & les fusiller à son aise.

Beaucoup de gens mangent ces jeunes cornilleaux, & les prétendent fort bons. La corbine, la *corneille* mantelée, & le freux, vont ensemble en hiver, & les bandes qu'on voit en cette saison, sont mêlées des trois espèces.

La *petite corneille*, ou choucas, est beaucoup plus petite que les trois espèces précédentes. Elle a le derrière de la tête, & le dos jusqu'au milieu, la poitrine & le ventre grisâtres, & le reste du corps noir. Elle niche quelquefois dans les arbres, mais plus volontiers dans les tours d'église, ou dans le comble d'un vieux château abandonné.

Enfin, la cinquième espèce est le *choucas à bec rouge*, aisée à distinguer de toutes les autres par la couleur de son bec. Celle ci se tient dans les montagnes & rochers, & ne se montre presque jamais dans les plaines. Elle est fort commune dans les Alpes. Elle mange de tout, mais principalement du grain. C'est un oiseau fort criard.

Chasse lugubre des corneilles.

Les anciens nous représentent la *corneille* comme un oiseau lugubre; les modernes se sont conformés à cette idée, & rien n'est plus lugubre que leur chasse. On se transporte sur le soir dans le bois que ces oiseau fréquente; on y ébranche dix ou douze arbres à cinq ou six pieds de haut, & quelquefois même jusqu'à huit, afin que la tête seule demeure garnie : quand la nuit est venue, & que l'obscurité est la plus profonde, deux ou trois personnes s'habillent de noir des pieds jusqu'à la tête, & montent sur les arbres designés; deux autres personnes marchent dans les bois, font un peu de bruit, & secouent les arbres les plus chargés de *corneilles*; ces oiseaux, épouvantés, quittent leur asyle, prennent leur essor dans le bois; & prenant les spectres, qui habitent le sommet des arbres dépouillés, pour un tas de *corneilles*, ils se placent sur eux & tout autour; on n'a que la peine de les prendre à la main, de leur écraser la tête & de les jetter au pied de l'arbre.

Cette chasse demande un certain courage, & il seroit difficile d'en procurer le plaisir aux dames.

Chasse des corneilles *au cornet englué.*

La *corneille* fait beaucoup de dégât dans les terres ensemencées; mais on en prend beaucoup en fichant dans des tas de fumier, ou sur des terres labourées, des cornets de gros papier englués intérieurement & garnis de viande hachée pour servir d'appât; l'oiseau vient pour manger sa proie prétendue, & se trouve enveloppé dans le cornet; il est plaisant de le voir alors s'agiter dans sa prison diaphane, s'élever à perte de vue avec le bandeau qui le couvre, & retomber ensuite sans avoir pu s'en délivrer.

Chaſſe de la corneille au chat emmiellé.

On prend un chat, on le frotte entièrement de miel, on le roule dans la plume : on le lie enſuite par les reins aſſez fortement, & on l'attache au pied d'un arbre garni de gluaux : à peine s'eſt-on retiré que le chat commence à miauler & à ſe tourmenter; les *corneilles* & d'autres oiſeaux entendent le bruit, accourent pour ſe jetter ſur leur proie, ſe poſent ſur l'arbre & tombent avec les gluaux.

Voyez pl. 23 des chaſſes, tom. IX, des gravures des arts & métiers, & l'explication à la fin de ce volume.

CORNETTE, (fauconn.) C'eſt ce qu'on appelle la *houpe* ou *tiroir* de deſſus le chaperon de l'oiſeau.

CORS, en vénérie, ſe dit quand il s'agit de la tête d'un cerf, d'un daim & d'un chevreuil, & des perches & du merrain où ſont attachés les andouillers; & quand il s'agit du pied, il ſe dit des deux côtés du pied d'une bête fauve, & des pinces qui forment le bout du pied.

CORS. Les *cors* du cerf ſont les andouillers.

CORSAGE, ſ. m. (vén.), ſe diſoit autrefois de la forme du corps humain; il ne ſe dit plus que de la forme du corps du cerf.

COUAIS, *tout couais*; terme pour faire taire les chiens qui crient mal-à-propos.

COUCOU, ſ. m. Nom imité du cri de cet oiſeau.

Le *coucou* eſt un peu plus gros & plus long qu'une tourterelle : il a ſa tête, la partie ſupérieure du col, le dos & le croupion d'un cendré brillant; la gorge & la partie inférieure du col d'un cendré plus clair; la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes, d'un blanc ſale, rayé tranſverſalement de brun; les plumes de l'aîle ſont d'un cendré foncé, & leur côté intérieur varié de taches tranſverſales blanches; ſa queue a dix plumes noirâtres, aſſez longues; ſon bec eſt noir, les coins de la bouche couleur de ſafran, les pieds & les ongles jaunes. Il ſe tient dans les arbres.

Le *coucou* ſe fait entendre ordinairement dans les premiers beaux jours du mois d'avril; & paſſé la Saint-Jean, on ne l'entend plus. Il ne s'en va pas dès lors cependant, & on en trouve dans les plaines juſqu'à la fin de ſeptembre. Beaucoup de gens de la campagne ſe perſuadent que ces oiſeaux ne quittent point le pays, & que l'hiver ils ſe déplument & ſe tiennent cachés dans des trous de vieux arbres, où ils ſont une proviſion pour leur nourriture. La vérité eſt qu'il n'eſt pas ſans exemple d'avoir rencontré des *coucous* dans cet état; & M. de Buffon, à qui un fait pareil a été aſſuré par un homme digne de confiance & témoin oculaire, ne le révoque point en doute; mais tout ce qu'il en conclud, c'eſt que les *coucous* qui ſe trouvent trop foibles, ſoit par maladie, bleſſure ou autrement, pour entreprendre un long voyage, ſe mettent de leur mieux à l'abri du froid, dans le premier trou d'arbre qu'ils rencontrent à une bonne expoſition.

Le *coucou* eſt carnacier & vorace. Il ſe nourrit de chair de cadavres, de petits oiſeaux, de chenilles, de mouches, de fruits & d'œufs d'oiſeaux.

Tout le monde ſait que la femelle du *coucou* ne fait point de nid, & qu'elle pond ſon œuf dans celui de la fauvette, du verdier, de la gorge-rouge, & autres petits oiſeaux qui font leur nid près de terre, & ſe nourriſſent d'inſectes comme le *coucou*. Le petit *coucou*, une fois éclos, renverſe les petits du nid, & ſe fait nourrir par les père & mère.

M. Hériſſant, académicien, obſerve que ſi la femelle du *coucou* ne couve pas ſes œufs, c'eſt à cauſe du vice de conformation de ſon eſtomac qui s'y oppoſe.

Le *coucou* ſe laiſſe approcher difficilement; & lorſqu'il ſe trouve dans un bois, il exerce quelquefois long-tems la patience du chaſſeur qui le pourſuit d'arbre en en arbre, parce qu'il ne s'éloigne pas beaucoup; &, après être parti d'un arbre, va ſe poſer ſur un autre à peu de diſtance, & recommence à chanter. Mais lorſque l'on entend un *coucou*, il ne s'agit que de lui répondre, ſon chant étant très-aiſé à imiter ſans appeau & avec la bouche ſeule; il ne manque guères de s'approcher, & de venir ſe poſer ſur quelque arbre, auprès duquel on ſe tient caché; ou, s'il ne ſe poſe pas, il paſſera ſouvent en l'air à portée du fuſil, & donnera occaſion de le tirer au vol.

Quelques chaſſeurs prétendent qu'au mois de ſeptembre, cet oiſeau eſt fort gras, & qu'alors c'eſt un mets délicat. Salerne dit avoir trouvé ſa chair fort bonne, & d'un goût approchant de celui du râle de genêt.

COUDOUS ou CONDOUS. C'eſt un quadrupède à pied fourchu, de la taille du cheval, ſon poil eſt de couleur griſâtre. Cet animal a une crinière, & des cornes rondes & droites. Il ne ſe trouve que dans les climats les plus chauds de l'Aſie, & en Afrique, au Cap de Bonne-Eſpérance.

COUGUAR. Ce quadrupède eſt le tigre rouge de la Guiane; plus foible que notre tigre, il a encore plus de férocité, il paroît plus acharné ſur

sa proie, il la dévore sans la dépécer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce & ne la quitte que lorsqu'il est pleinement rassasié.

Cet animal terrible vient quelquefois à la nage, de la Guiane dans l'isle de Cayenne pour dévorer les troupeaux; c'étoit autrefois un fléau pour ces contrées; mais la vivacité avec laquelle les habitans ont été à sa chasse pendant long-tems, l'a détruit peu-à-peu, ou du moins l'a relegué loin des habitations.

Le *couguar* est extrêmement léger, il grimpe facilement sur les arbres; mais il est très-poltron dès qu'il est rassasié : c'est alors qu'on le tue sans peine; il n'attaque point les hommes, à moins qu'il ne les trouve endormis : les indiens du bord de l'Orenoque allument du feu pendant la nuit pour l'épouvanter; & en effet il n'ose approcher d'un canton tant qu'il y voit du feu. Quelques voyageurs assurent que quoique cet animal soit carnivore, & s'abreuve de sang, sa chair est bonne à manger; on va à la chasse du *couguar*, non seulement dans la Guiane, mais encore au Brésil, au Paraguay & sur la rivière des Amazônes.

COULON-CHAUD. Genre d'oiseau dont on distingue deux espèces, & dont le caractère est d'avoir quatre doigts, trois devant & un derrière. Son bec est noir, incliné & un peu comprimé. Il vit sur les bords de la mer, & fait son nid dans le sable. Il est à-peu-près de la grosseur d'un merle. Son plumage est mêlé de blanc, de noir, de brun & de ferrugineux.

Le *coulon-chaud cendré* n'est autre que l'alouette de mer.

COUP, *prendre coup*, (fauconnerie) se dit de l'oiseau quand il heurte trop fortement contre sa proie.

COUPER, (vénérie), se dit d'un chien lorsqu'il quitte la voie de la bête qu'il chasse, qu'il se sépare des autres, & qu'il la va chercher en coupant les devants pour prendre son avantage; défaut auquel on doit prendre garde pour n'en pas tirer de la race. On dit : ce chien ne vaut rien, il ne fait que couper.

COUPEUR-D'EAU. Oiseau aquatique, dont le bec est tranchant & tout-à-fait irregulier, sa mâchoire inférieure étant de près de deux pouces plus longue que la supérieure. Le *coupeur d'eau* a son plumage noir, & les pieds & la moitié du bec rouges.

COUPLE, s. m. (vénerie); c'est l'attache de cuir & de fer dont on assemble deux chiens.

COUPLER LES CHIENS, c'est les attacher deux à deux avec un couple.

COURCAILLET, s. m. (chasse). C'est le cri que font les cailles; c'est aussi un petit sifflet qui imite le cri des cailles, & qui sert d'appeau pour les imiter : il est fait d'un morceau de cuir ou de peau qui forme un petit sachet rond, fermé par un des bouts, qu'on remplit de crin, qui se plisse, s'étend, se resserre, & fait résonner le sifflet qui est à l'autre bout.

COUREUR. Nom donné à un genre d'oiseau aquatique, de la grosseur d'un tourtereau. Cet oiseau se trouve en Italie. Il court en effet très-rapidement. Son plumage est couleur de rouille sur le dos & blanc au ventre. Son bec est droit, court; jaune & noir seulement par le bout.

COUREURS. Chevaux de chasse.

COURLIS, s. m. Cet oiseau approche du faisan pour la grandeur. Son bec est de cinq à six pouces, courbé en manière de croissant. Son plumage est mêlé de gris & de blanc, à l'exception du ventre & du croupion, qui sont entièrement blancs : il a le cou & les jambes fort longs. Il vole par bandes, criant beaucoup, sur-tout le soir & la nuit, comme presque tous les oiseaux aquatiques : son cri est *turrlui*, *turrlui*. Il se nourrit de vers de terre, d'insectes & de menus coquillages, qu'il ramasse sur les sables & les vases de la mer & des rivières. On les trouve aussi dans les marais & les prairies humides. On rencontre peu de ces oiseaux dans les provinces intérieures, tandis qu'on en voit beaucoup dans les provinces maritimes, telles que la Bretagne, la Normandie, l'Aunis & le Poitou. Le *courlis* est assez bon à manger.

Il y a une autre espèce de *courlis* de moitié moins grand, qui ressemble à celui-ci par sa forme, son plumage & ses habitudes; que M. de Buffon appelle *corlieu*, ou petit *courlis*. Cette espèce paroit appartenir plus particulièrement à l'Angleterre, & est très-rare en France.

COURONNE, (fauconnerie), c'est le duvet qui est autour du bec de l'oiseau, à l'endroit où il se joint à la tête.

COUROUCOU. Nom d'un genre d'oiseaux dont on compte sept espèces : le *couroucou* est de la grosseur d'une pie. Il a deux doigts antérieurs & deux postérieurs; le bec court, un peu crochu, & plus large qu'épais. Son plumage est d'un vert doré, changeant en bleu & en couleur de cuivre rosette.

COURRE, s. m. ou f. (vénerie); l'endroit où l'on place les levriers lorsqu'on chasse le loup, le sanglier ou le renard, avec ces chiens.

COURT-JOINTÉ, se dit d'un oiseau qui a les jambes de médiocre longueur.

COURTOISIE, (fauconn.); faire *courtoisie* aux autours, c'est leur laisser plumer le gibier.

COUVÉE. En mai & juin il ne faut point inquiéter les perdrix ni autres oiseaux pendant le tems de la couvée.

COUVERTE, (fauconn.) vol à la couverte, c'est celui qui se fait lorsqu'on approche le gibier à la faveur de quelque haie.

COYOLCOS. Oiseau du Mexique, dont le plumage est le fauve mêlé de blanc. Il a d'ailleurs tous les caractères des oiseaux nommés *colins*, pour la grosseur, le chant, les mœurs & la manière de vivre.

CRABIER ou CHIEN CRABIER. Animal qui doit son nom à ce qu'il se nourrit de crabes; sa queue est longue, grisâtre, écailleuse & nue; de l'origine de cette queue, au bout du nez, il a dix-sept pouces de long; il est fort bas de jambes; sa tête est assez semblable à celle du chien. Il a des moustaches noires autour de la gueule; sa mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine, crochue & qui excède sur la mâchoire inférieure; son poil est laineux, parsemé d'autres poils roides & noirâtres, qui, sur le dos, lui forment une espèce de crinière. Il habite les marais, & se tient pendant le jour sur les arbres. Il tire les crabes de leur trou avec sa patte, ou avec sa queue qui lui sert de crochet. Cet animal a le grognement des petits cochons. Sa chair a quelque rapport avec celle du lièvre. Le *crabier* est susceptible de s'apprivoiser, & de se tenir à la maison comme le chien & le chat. On peut l'employer à la chasse ou pêche des crabes.

CRABIER. Nom donné à plusieurs espèces d'oiseaux du genre de la gruë. On en trouve en Silésie, en Italie, près de Bologne, au Brésil, à la Jamaïque, dans la Caroline, aux Antilles. Le *crabier* de Bahama est huppé. Ces oiseaux, de la grosseur du héron, se nourrissent de crabes, de grenouilles, & de petits poissons.

CRAC, s. f. (fauconn.); maladie des oiseaux de proie. On dit: ce faucon a la *crac*. Pour remédier à cette maladie, il faut purger les oiseaux avec une cure de filasse ou de coton, & ensuite les paître avec des viandes macérées dans l'huile d'amandes douces & dans l'eau de rhubarbe alternativement, puis leur donner encore une cure comme auparavant. On peut lier la cure avec de la rhue ou de l'absinthe; & si l'on remarque que le mal soit aux reins & en-dehors, il faudra faire tiédir du vin & en étuver ces parties. On ne dit point en quoi consiste la *crac*.

CRAIE, (fauconn.), infirmité qui survient aux oiseaux de proie; c'est une dureté des émeus si extraordinaire, qu'il s'y forme de petites pierres blanches, de la grosseur d'un pois, lesquelles venant à boucher le boyau, causent souvent la mort aux oiseaux, si l'on n'a soin d'y remédier. Comme ce mal est causé par une humeur sèche & épaisse, il faut l'humecter & l'atténuer en trempant la viande des oiseaux dans du blanc d'œufs & du sucre candi battus & mêlés ensemble.

CRAPAUD VOLANT, *ou tête chèvre*. C'est un oiseau de passage, de la grosseur d'une tourterelle, qui arrive dans nos contrées vers le mois de mai, & s'en va vers la Toussaints. Son plumage approche beaucoup de celui de la bécasse. Son corps n'a pas plus de volume que celui d'un merle, mais ses grandes aîles le font paroître en volant beaucoup plus gros qu'il ne l'est en effet. Il a le dessus de la tête, le col, la poitrine, le dos & le croupion variés de lignes en zig-zag, grises & noires. Ses jambes & son ventre sont roussâtres, rayées transversalement d'un brun foncé. Il a un petit bec mince, plat, & un peu crochu par le bout, & le gosier d'une largeur démesurée, ce qui probablement lui a fait donner le nom de *crapaud volant*. On l'appelle *engoule-vent*, dans certaines provinces, à cause de l'habitude qu'il a de voler le bec ouvert; ailleurs *chauche-blanche*, parce qu'on prétend qu'il se perche longitudinalement sur les branches des arbres, & a l'air de les chaucher, ou cocher, comme le coq fait la poule.

Le *crapaud-volant* se nourrit de guêpes, de bourdons, de petits scarabées & de mouches, qu'il happe en volant. Sa vue n'est pas faite pour le grand jour; aussi ne le voit-on guère voler, sur-tout par un tems clair, que le soir, vers le soleil couchant, à moins qu'on ne le surprenne & le fasse partir. Il se tient ordinairement pendant le jour dans les taillis, les bruyères, & sur les bords des vignes. Cet oiseau est un très-bon manger au mois de septembre, tems où il est gras.

CRAQUER, v. n. produire le bruit d'un bois sec qui s'éclate. Il se dit, en fauconnerie, du bruit que la grue fait en fermant son bec, ou même de son cri.

CRAQUETER (chasse). Terme par lequel on désigne le cri de la cicogne.

CRÉANCE, (fauconnerie & vénerie) c'est un nom qu'on donne à la filière ou ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas bien assuré. On appelle un oiseau de peu de créance, celui qui n'est ni bon, ni loyal, qui est sujet à s'essorer ou à se perdre; on dit aussi *un chien de créance*, de celui auquel on peut se fier.

CRESSERELLE, s. f. Petit oiseau de proie qui

se trouve par-tout dans les tours des vieux châteaux abandonnés, faisant entendre sans cesse un cri précipité, *pli*, *pli* ou *pri pri*. Elle fait une cruelle guerre aux petits oiseaux, aux souris & mulots. La femelle est plus grosse que le mâle, dont elle diffère encore par les couleurs, & entre autres par celles de la tête, qui est rousse, au lieu qu'elle est grise dans le mâle.

CROISER *les chiens*, traverser la voie de l'animal qu'ils chassent.

CROISER *la race des chiens*; faire couvrir une chienne d'une race par un chien d'une autre race.

CROIX DE CERF (vénerie). C'est un os que l'on trouve dans le cœur de cet animal : il a à-peu-près la forme d'une *croix*. On croit que mis en poudre dans du vin, c'est un remède pour les femmes en travail ; & que pendu au cou en amulette, il soulage dans les palpitations de cœur.

CROLER, (fauconn.); il se dit du bruit que font les oiseaux en se vidant par bas. Quand un oiseau de proie *crole*, c'est en lui une marque de santé.

CROULER la queue, (vénérie); se dit du mouvement que l'animal fait de cette partie lorsque la peur le fait fuir.

CROUPE DE CERF, (vén.) C'est ce qu'on appelle cimier.

CRU, (chasse). C'est le milieu du buisson où la perdrix se retire quelquefois pour éviter la poursuite des chiens. On l'appelle aussi le creux du buisson.

CUL-BLANC. Nom d'un oiseau qui est une espèce de chevalier, mais plus petit, & moins grand qu'une bécassine. Il a le dos gris-cendré, & le ventre blanchâtre, la queue blanche, le bec long de deux doigts, les pieds d'un noir verdâtre. On l'appelle *guignette* en certaines provinces, & particulièrement sur la Loire; ailleurs *fifflasson*, à cause de son cri aigu. Ces oiseaux vont ordinairement par bandes de cinq ou six; ils paroissent au mois de mai, & restent jusqu'à la fin de septembre, tems où ils sont fort gras, & recherchés comme un mets très-friand. Ils se tiennent sur le sable, au bord des étangs & rivières, & se laissent difficilement approcher. Sur les étangs, il arrive souvent qu'ils exercent beaucoup la patience du chasseur, passant plusieurs fois d'un bord à l'autre, à mesure qu'on les fait partir, ce qui oblige de faire un grand tour pour aller les retrouver, & finissent par quitter l'étang sans qu'il soit possible de les tirer.

Salerne dit qu'il ne faut pas confondre le *cul-blanc*, dont on vient de parler, avec le vrai *cul-blanc* qui se trouve le long de la Loire, & sur les étangs de la Sologne, & qui passe pour un mets plus délicat que la guignette. Il parle encore d'un autre oiseau de même genre qui hante les bords de la Loire, où on l'appelle *credo*, à cause de son cri, & qui arrive au mois de mai avec la guignette. Cet oiseau est à-peu-près de la taille d'un merle, a le dessus du corps varié de noir, de blanc & de cendré, le ventre & le dessous des aîles blancs comme la neige; & ce qui le caractérise plus particulièrement, c'est qu'il n'a que trois doigts au pied.

CUL-JAUNE. Oiseau du genre du *pic-verd* de Cayenne, & du *caronge* de S. Domingue & du Mexique. Ces oiseaux, de la grosseur de l'alouette, sont criailleurs; leur longueur est de huit pouces; leurs couleurs principales sont le jaune & le noir. Le *cul-jaune* suspend son nid en forme de bourse à l'extrémité des branches dépourvues de rameaux, & penchées sur une rivière; chacun de ces nids ont des séparations où sont autant de nichées.

CUL-ROUSSET, ou bruan du Canada. Cet oiseau a cinq pouces & demi de long; il a le dessus de la tête varié de brun & de maron, le dessus du cou, le dos, les couvertures des aîles, variés de même avec un mélange de gris.

CURE, (fauconn.). C'est une sorte de pillule composée de coton, d'étoupes & de plumes, que les fauconniers font prendre aux oiseaux de proie pour dessécher leur flegme. Armer les cures de l'oiseau, c'est mettre auprès quelques petits morceaux de chair, pour lui faire mieux avaler la cure. Tenir sa cure, se dit de l'oiseau quand la pillule fait son devoir. On dit : les oiseaux se portent bien, quand ils ont rendu leur *cure*.

CURÉE, s. f. (vénerie); c'est faire manger le cerf ou autres bêtes fauves aux chiens. On fait aussi la *curée* du lièvre.

Voyez la planche 2 de la chasse, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce volume.

Curer les oiseaux, c'est leur donner une cure : il ne faut point paître un oiseau qu'il n'ait *curé* ou rendu la cure.

CUSCUS. Animal quadrupède de l'île de Léthy; il ressemble, par la couleur, à la marmotte; ses yeux sont petits, ronds & brillans, ses pattes courtes, sa queue longue & sans poil; il saute comme l'écureuil d'arbre en arbre, & s'y suspend par la queue pour en manger les fruits. Il a une poche sous le ventre dans laquelle il loge ses petits qui y entrent & sortent par dessous sa queue. On chasse cet animal dont la chair a le goût de celle du lapin.

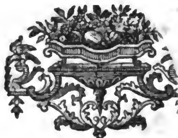
CYGNE. Oiseau le plus grand de tous les palmipèdes ; il pèse jusqu'à vingt livres quand il est un peu avancé en âge. Ce superbe oiseau nage avec une aisance & une grace singulière. Son plumage est d'une blancheur éclatante. Le *cygne* a quatre pieds & plus de longueur, & plus de sept pieds d'envergure. Tout son corps est recouvert d'un plumage mollet & délicat, dont on remplit des oreillers, & dont on fait aussi des houpes. Le bec du *cygne* est terminé par un appendice, en forme d'ongle rond à la pointe ; ce bec est large, & le dessus est percé. Il a un fort long cou, & sa langue est comme hérissée de petites dents.

CYGNE SAUVAGE. Cet oiseau est différent du *cygne* domestique, & n'en est pas une simple variété comme l'ont pensé quelques naturalistes. 1°. Il est moins grand, pesant au plus seize à dix-sept livres, tandis qu'il y a des *cygnes* privés qui pèsent jusqu'à vingt livres ; 2°. le *cygne* domestique est par-tout blanc comme neige, & le sauvage a le milieu du dos & les petites plumes des aîles grisâtres, & entremêlées de plumes brunes & quelquefois blanches. Il y a beaucoup de *cygnes* sauvages dans les pays du nord, particulièrement en Laponie, où ils abondent sur toutes les rivières. Les grands hivers & les fortes gelées nous en amènent quelques-uns. Pendant le rigoureux hiver de 1784, il en fut tué un assez grand nombre sur la Somme en Picardie, & en Bourgogne sur la Saône. Ils se laissoient aborder très-facilement.

Le *cygne* forme avec ses aîles, en volant, un certain bruit sonore & harmonieux, qui lui est particulier, & qui s'entend de fort loin. Il ne vole pas fort haut, & se trouve le plus souvent à la portée du fusil, lorsqu'on se rencontre dans la direction de son vol. Il ne paroît pas voler rapidement, à cause de son volume & de l'étendue de ses aîles, quoique chaque coup d'aîle le porte fort loin en avant, & avec beaucoup de vitesse ; ce qui fait que bien des chasseurs y sont trompés, en l'ajustant seulement à la tête, comme les oies & les canards, & manquent leur coup. Il est donc à propos, pour tirer le *cygne* en volant, de le devancer d'un pied, & quelquefois davantage, suivant l'éloignement. Du reste, un oiseau de cette taille doit être tiré avec du plomb très-fort ; quoique cependant, malgré le duvet épais qui le défend, le *cygne* ne soit pas aussi difficile à tuer qu'on pourroit se l'imaginer, ce duvet étant fin comme la soie, & ses os d'ailleurs étant très-fragiles.

Quand ces oiseaux volent, c'est ordinairement par troupes. Ils ont, dit-on, chacun le bec appuyé sur le *cygne* qui précède, & si celui qui va à la tête est fatigué, il va se placer à la queue de la troupe.

Cet oiseau est la nourriture commune des kamtschadales qui le chassent dans le tems de la mue avec des chiens.



D.

DAGUE, (*Venerie*) C'eſt le premier bois du cerf pendant ſa ſeconde année ; il forme ſa première tête ; il a ſix à ſept pouces de longueur.

DAGUER, verb. neut. (*Fauconnerie*) On dit que l'oiſeau *dague*, lorſqu'il vole de toute ſa force, & travaille diligemment de la pointe des ailes.

DAGUET, ſ. m. (*Venerie*) Jeune cerf à ſa ſeconde année, pouſſant ſon premier bois, appellé *dague*.

DAIM. L'eſpèce du *daim* eſt on ne peut pas plus approchante de celle du cerf ; cependant, ces deux animaux ſe fuient ; & ne ſe mêlant jamais enſemble, ne forment, par conſéquent, aucune race intermédiaire. Le *daim* eſt beaucoup plus petit que le cerf, & tient à-peu-près le milieu pour la groſſeur entre le cerf & le chevreuil. Les *daims* ſe tiennent plus volontiers dans les parcs que dans les grandes forêts. L'Angleterre eſt le pays où il y en a le plus ; & l'on y fait grand cas de cette venaiſon, que les chiens préfèrent à toute autre.

Le *daim* eſt moins ſauvage, plus délicat, &, pour ainſi dire, plus domeſtique que le cerf. Il a la queue plus longue & qui lui deſcend juſqu'aux jarrets, le pelage plus clair, ſuivant ſa couleur ; car il y a des *daims* roux & de noirs, c'eſt-à-dire, d'un brun cendré. Ils jettent tous les ans leur tête, comme les cerfs, mais plus tard de quinze jours ou trois ſemaines, ainſi que pour le reſte.

Les *daims* ſont toujours en troupe ; & comme ils forment pluſieurs bandes, ils ont très-ſouvent des querelles : les differentes troupes ſe battent les unes contre les autres avec beaucoup d'animoſité, ſur-tout pour ſe diſputer les terreins où ſe trouve la meilleure nourriture. Chacune de ces hardes, qui ne ſe mêle jamais avec l'autre, a ſon chef, qui marche à la tête ; & c'eſt le plus fort & le plus âgé : dès qu'il part, tous les autres le ſuivent à la file. Ils aiment les terreins éleves, & entrecoupés de petites collines, où il y a beaucoup d'herbe & de fougère. La *daine* porte, comme la biche, huit mois & quelques jours, & produit de même ordinairement un faon ou deux, & très-rarement trois. Sa tête n'eſt point ornée de bois. La plupart des *daims* ont la livrée, & ne la quittent en aucun âge.

Le premier bois du *daim* ne paroît, comme dans le cerf, qu'à ſa ſeconde année, & ne conſiſte qu'en deux dagues ; la troiſième année, chaque perche a deux andouillers en avant, & un autre à une aſſez grande diſtance au-deſſus ; les empaumures commencent alors à ſe former, & elles jettent quelques petits andouillers. Dans les années ſuivantes, elles deviennent plus grandes, les andouillers plus nombreux ; & il s'en trouve un de plus ſur chaque perche au bas de l'empaumure, ſur ſon bord poſtérieur. Les perlures ſont à proportion moins groſſes, & les gouttières moins grandes que celles du cerf ; mais elles ſont d'autant plus apparentes, que le *daim* eſt plus vieux. La durée de la vie de ces animaux eſt ordinairement de vingt ou vingt-cinq ans.

Tout ce qui a été dit pour la chaſſe du cerf, peut s'appliquer à la chaſſe du *daim*, avec la différence néanmoins qu'il eſt inutile pour le *daim* de faire le bois avec un limier ; parce que l'on fait ordinairement, & que l'on connoît les cantons où ſe tiennent les differentes hardes, & que l'on eſt sûr de les y trouver, ou dans les environs. On découple donc ſeulement cinq ou ſix chiens ſages pour fouler l'enceinte où ils ſe trouvent ; & quand on les a mis debout, & que l'on a ſéparé des autres celui que l'on veut chaſſer, on découple le reſte des chiens. A l'égard de la façon de le chaſſer, c'eſt la même que pour le cerf.

Le *daim* ne s'éloigne pas tant que le cerf, quand il eſt chaſſé ; il ne fait que tourner, & chercher ſeulement à ſe dérober des chiens par la ruſe & par le change, que ces animaux ſont à portée de donner ſouvent ; car ils ne s'écartent jamais beaucoup de leur troupe, dans laquelle ils rentrent, & ſe mêlent à tout moment : ce qui demande beaucoup d'attention pour parer le change. Cependant lorſqu'ils ſont preſſés, échauffés & épuiſés, ils ſe jettent à l'eau, comme le cerf ; mais ils ne ſe haſardent pas à la traverſer quand elle eſt large. Les connoiſſances du *daim* ſont en petit celles du cerf ; les mêmes ruſes leur ſont communes, mais elles ſont plus répétées par le *daim*, parce qu'il ne ſe forlonge pas, & a plus ſouvent beſoin de revenir ſur ſes

voies, d'autant plus qu'on le chasse plus souvent dans les parcs que dans les forêts.

La curée du *daim* se fait comme celle du cerf. Il n'y a presque point d'espèce de chiens courans qui ne puisse & ne veuille chasser le *daim*.

DANSEUR. Ce terme se dit d'un chien qui voltige & qui ne suit pas la voie de l'animal qu'il chasse.

DATTIER, ou *moineau de datte*. Ce petit oiseau a le bec court, épais à sa base, noir dans sa partie supérieure, jaune dans l'inférieure avec des moustaches à l'angle de son ouverture; ses pieds sont jaunes, ses ongles noires, la partie antérieure de sa tête & sa gorge blanches, le derrière de sa tête, le cou, le dessus & le dessous du corps d'un gris rougeâtre; les plumes de ses ailes & de la queue sont noires; la queue un peu fourchue est longue. Cet oiseau vole en troupes : il vient chercher des grains à la porte des granges. *Shaw* dit que son ramage est préférable à celui du serin & du rossignol.

DEBOUT. En terme de venerie mettre un animal *debout*, c'est le lancer.

DÉBUCHÉ. Fanfare que l'on sonne lorsque l'animal chassé prend la plaine.

DÉBUCHER, v. n. (*Venerie*) On dit *débucher le cerf*, c'est le faire sortir du buisson, de son fort.

DÉCELER. Un cerf se *décèle* lorsqu'il quitte le buisson où il s'étoit retiré pour refaire sa tête.

DECHAPERONNER, v. act. (*Fauconnerie*) C'est ôter le chaperon d'un oiseau quand on veut le lâcher. On dit *déchaperonnez cet oiseau*.

DECHAUSSIERES, s. f. pl. (*Ven.*) C'est le lieu où le loup a gratté, où il s'est déchaussé.

DÉCOUPLER LES CHIENS (*Venerie*) C'est les délier quand ils sont deux à deux.

DECOUSURES, s. m. (*Venerie*) C'est ainsi qu'on appelle les blessures que le sanglier fait aux chiens avec ses défenses.

DÉCROUTER, v. act. (*Venerie*) Se dit des cerfs lorsqu'ils vont au frayoir nettoyer leurs têtes après la chûte de leur bois.

DEDANS, (*Faucon*) *mettre un oiseau dedans*. C'est l'appliquer actuellement à la chasse.

DÉDORTOIR, s. m. (*Venerie*) Bâton de deux pieds, dont on se servoit autrefois pour parer les gaulis. On se sert à présent du manche du fouet.

DÉFAUT, (*Venerie*) Être en *défaut*, ou demeurer *en défaut*; *termes de chasse* qui se disent des chiens qui ont perdu les voies d'une bête qu'on chasse.

DÉFENSES, (*Venerie*) Ce sont les grandes dents d'en bas du sanglier.

DEGRÉ, s. m. (*Fauconnerie*) C'est l'endroit vers lequel un oiseau durant sa montée ou son élévation tourne la tête & prend une nouvelle carrière, ce qu'on appelle *second* ou *troisième degré* jusqu'à ce qu'on le perde de vue.

DEHARDER (vénerie). Quand on veut tenir plusieurs couples de chiens ensemble, on prend des couples particulières qu'on passe dans le milieu de celles qui les unissent deux à deux; & quand on veut les remettre par couples de deux à deux, on ôte les couples particulières dont nous venons de parler, & c'est ce qu'on appelle *déharder*.

DÉLIVRÉ, adj. (fauconnerie) c'est-à-dire, qui n'a point de corsage, & qui est presque sans chair. On dit que le héron est délivré, lorsqu'il est maigre, & que son vol n'est point retardé par le poids que lui donneroit sa chair, s'il en avoit beaucoup.

DÉLONGER en DÉLONGIR (fauconnerie). C'est ôter la longe à un oiseau, soit pour le faire voler, soit pour quelqu'autre besoin.

DÉMÊLER LA VOIE. (vénerie) C'est trouver la voie du cerf couru parmi d'autres cerfs.

DEMEURE. Endroit fourré & commode pour retirer les animaux.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, ou GRUE DE NUMIDIE. Cet oiseau, du genre de la cigogne, a son plumage plombé & comme bleuâtre : il a sur la tête des plumes élevées en forme de crête, longues d'un pouce & demi; les côtés de cette crête sont noirâtres. Le devant du cou est orné de plumes noires qui pendent sur l'estomac avec grace. Ses jambes sont couvertes d'écailles; ses ongles sont noirs & médiocrement crochus.

Ces oiseaux, connus des singes, cherchent à imiter les gestes qu'ils voient faire aux femmes. Les chasseurs, qui veulent les prendre, usent, dit-on, d'un singulier stratagême; ils se frottent les yeux en leur présence avec de l'eau qu'ils tirent d'un vase; ensuite ils se retirent en substituant un autre vase plein de glu. Alors ces oiseaux se

se collent les yeux & les pieds avec la glu en imitant les gestes qu'ils ont vu faire. Cela paroît une fable de l'invention de quelques voyageurs. Cependant plusieurs de ces oiseaux qu'on a vus à la ménagerie de Versailles, étoient si pantomimes dans leurs allures qu'on les nommoit *bateleurs*, *bouffons*, *baladins*.

DEMONTÉE. On dit qu'une perdrix est *demontée* lorsqu'elle a une aîle cassée.

DENTÉE. Blessure d'un coup de dent.

DÉPLOYER LE TRAIT, (vénerie). C'est allonger la corde de crin qui tient à la botte du limier.

DÉROBER, v. act. (fauconn.) *Dérober* les sonnettes se dit de l'oiseau qui emporte les sonnettes, c'est-à-dire, qui s'en va sans être congédié.

DÉROBER LA VOIE. On dit qu'un chien *dérobe la voie* lorsqu'ayant la tête de la meute il chasse sans crier.

DÉROCHER. Ce terme se dit des grands oiseaux qui, poursuivant les quadrupèdes, les contraignent de se précipiter du haut des rochers pour éviter leurs serres meurtrières : il n'est pas rare de voir des faucons *dérocher* des biches & leurs faons.

DÉROMPRE. Ce terme se dit d'un oiseau de proie qui fond sur un autre, & qui, avec ses serres, lui donne un coup si terrible, qu'il rompt son vol, l'étourdit & le renverse à terre, meurtri & déchiré. Ce faucon vient, dit-on, de *dérompre* sa proie.

DERRIERE. Terme dont on use quand on veut arrêter un chien de chasse & le précéder.

DESCENTE. Se dit, en fauconnerie, de l'oiseau qui fond sur le gibier avec impétuosité pour l'assommer; si la *descente* de l'oiseau est plus douce, on dit simplement qu'il fond, ou qu'il file.

DESMAN. Espèce de rat musqué qu'on trouve en Laponie & en Moscovie. Cet animal a les yeux petits, le museau prolongé, & la queue fort large & fort longue.

Ce petit quadrupède est recherché dans les pays septentrionaux, à cause du parfum que l'on en tire. On le chasse aussi parce que sa peau est precieuse & sa chair assez bonne à manger.

DÉTOURNER LE CERF. C'est tourner autour d'un endroit où un cerf est entré, & s'assurer qu'il n'en est pas sorti.

DIABLOTIN. Oiseau de la grosseur d'une poule & de la forme d'un canard ordinaire. Son plumage est noir, mêlé de blanc; ses jambes sont courtes, ses pieds sont palmés, & cependant armés d'ongles longs & crochus; son bec est semblable à celui d'un corbeau; il a les yeux à fleur de tête; il vole principalement dans la nuit; il va à la pêche du poisson qu'il saisit avec beaucoup d'adresse. Il voit très-peu dans le jour, & se tient alors caché dans un trou. La chair de cet oiseau est grasse & huileuse, mais d'ailleurs fort nourrissante. C'est ce qui fait chasser les *diablotins* par les habitans de la Dominique, de la Guadeloupe & de l'Amérique septentrionale où cette espèce est fort commune.

DIDELPHE. Petit quadrupède, de la grandeur d'un lapin, qui se trouve dans les parties méridionales de l'Amérique, de l'Asie & de l'Afrique. Le *didelphe* a la gueule bien fendue, des pieds de singe, des oreilles minces, un museau pointu, garni de deux larges narines, & deux yeux ronds qui paroissent sortir de la tête. Ce quadrupède grimpe facilement sur les arbres; il se tient aux branches, suspendu par sa queue. Il se nourrit de feuilles & de fruits; il fait aussi la guerre aux oiseaux. La femelle de cet animal est avantagée d'un sac par la nature, pour satisfaire à l'amour extraordinaire qu'elle a pour ses petits qui naissent nus & pelés, & qui se refugient dans cette poche, comme dans un berceau. Les sauvages nègres font la chasse aux *didelphes* dont ils aiment la chair.

DOGUE, est un chien de la grande espèce, qu'on apprivoise facilement, & dont on se sert pour garder les maisons, ou pour combattre contre les taureaux, les sangliers, les loups & autres bêtes féroces. On nomme *doguins* les *dogues* de petite espèce.

DONNER LE CERF. En terme de vénerie, c'est lancer les chiens & les faire découpler sur les voies du cerf.

DONNER A COURRE. On dit, c'est un tel qui a *donné à courre*, c'est-à-dire, qui a détourné & remis l'animal que l'on chasse.

DRAGÉE, *ou plomb de chasse*. Le choix de la *dragée* n'est pas chose indifférente; un chasseur doit y faire attention. En fait de plomb de chasse à l'eau, le meilleur est le plus égal, le plus rond, & le plus plein, c'est-à-dire, le moins mêlé de grains creux. Depuis quelques années il se fabrique à Paris une sorte de plomb, dit *plomb italien* ou *plomb blanc*, qui n'a pas l'avantage de porter plus loin que le plomb ordinaire, comme on l'avoit annoncé, mais seulement de moins noircir les mains, au moyen d'un apprêt particulier qui lui donne une couleur argentée fort agréable. Peu de chasseurs se servent

de plomb moulé, qui, lorsqu'on tire de près, peut faire plus d'effet & de déchirement que le plomb à l'eau, à raison des protubérances angulaires & tranchantes qui lui restent lorsqu'on en coupe le jet; mais qui, par cette même raison, étant moins rond que le plomb à l'eau, porte moins ensemble & moins loin. Il ne s'en fait point au-dessous du n°. 4.

Il est important, pour le succès de la chasse, de proportionner la *dragée* à l'espèce de gibier que l'on a à tirer, ainsi qu'à la saison où l'on chasse. Par exemple, dans la primeur des perdreaux, depuis la mi-août jusqu'aux premiers jours de septembre, il est à propos de ne se servir que du n°. 5. Comme alors les perdreaux partent de près, & qu'on ne tire guère au-delà de quarante pas, pour peu qu'on tire juste, il n'est presque pas possible, qu'à cette distance, la pièce s'échappe dans les vides de la rose que forme le coup. Les lièvres, dans cette saison, partant aussi communément d'assez près, & d'ailleurs étant peu garnis de poil, on les pelotte fort bien avec ce plomb à la distance de trente à trente-cinq pas. Il est encore fort à propos de se servir de ce numéro dans les pays où il y a beaucoup de cailles. Cette *dragée* est aussi celle qui convient plus particulièrement pour la chasse des bécassines. En se servant de plus gros plomb, quelque juste que l'on tire, on a le désagrément de manquer fréquemment, n'étant presque pas possible, vu la petitesse du gibier, qu'il ne s'échappe quelquefois dans les vides du coup. Il y a même des chasseurs qui ne tirent les cailles & les bécassines, ainsi que les grives, dans les pays où elles abondent, qu'avec le n°. 6, même avec le 7, dit communément *menuise*, qui n'est pas le dernier, car il y a encore deux sortes au-dessous; savoir, le 8 & le 9. Ces deux numéros sont connus sous le nom de *cendrée*; le dernier n'est pas plus gros que la tête d'une moyenne épingle. Ils ne peuvent guères convenir que pour tirer aux ortolans & aux bec-figues.

Vers la mi-septembre, lorsque les perdreaux sont *maillés*, & qu'ils ont l'aile plus forte, le n°. 4., ou *petit quatre*, est le plomb qui convient. Ce plomb est le plus avantageux dont on puisse se servir. Il tient un juste milieu entre la *dragée* trop grosse & la *dragée* trop menue, forme une rose bien garnie, pelotte un lièvre, & même un renard à trente-cinq & quarante pas, & une perdrix à cinquante, pourvu que la poudre soit bonne. Il convient aussi parfaitement pour la chasse des lapins: enfin il est de toutes les saisons, & beaucoup de chasseurs s'en servent toute l'année. Les plus habiles tireurs ne se servent presque jamais d'autre plomb. Cependant il se présente à la chasse des coups lointains, qu'on peut manquer faute de gros plomb; mais ces coups, peu fréquens, qui auroient pu porter avec du plomb plus fort, ne peuvent entrer en compensation avec tous ceux que le gros plomb, qui ne garnit pas assez, fait manquer, sur-tout pour le gibier-plume, soit perdrix, bécasse, ramier, &c. C'est ce qu'une longue expérience a appris.

Tirez habituellement avec de la *dragée* n°. 3, pour une perdrix, que par hasard un grain de plomb ira tuer à quatre-vingt pas, vous en manquerez vingt à cinquante, qui passeront dans les vides du coup. Il est cependant des cas particuliers où il convient de se servir de grosse *dragée*. Si l'on se propose expressément de tirer aux canards sauvages, on fera bien de se servir du n°. 3, ou *petit trois*. On s'en servira de même dans les plaines où il y a beaucoup de lièvres, & sur-tout dans les battues où on ne tire que cela; dans des tems où les perdrix ne tiennent point, & partent de très-loin; pour tirer le lièvre & le renard devant les chiens courans. Au surplus, depuis que les fusils doubles sont presque les seuls dont on se serve, beaucoup de chasseurs sont dans l'usage, sur-tout en hiver, de charger de gros plomb, pour les occasions, un canon de leur fusil. Le 3 est, à mon avis, le plus fort dont un bon chasseur doive se servir; il n'est point assez gros pour ne pas garnir raisonnablement, & peut faire tout ce que feroit un numéro plus gros, qui, d'ailleurs, ne garnit point.

Afin de rendre plus sensible la différence qui se trouve, quant à garnir plus ou moins, entre les différentes sortes de *dragées*, on joint ici une petite table qui indique le nombre de grains de plomb, qui, à quelque variété près, compose une once de chaque sorte, depuis le *six* jusqu'au *trois* inclusivement, soit plomb ordinaire, soit plomb italien; car ce dernier est plus petit dans toutes les sortes. On dit, à quelque variété près, non-seulement parce que tous les grains ne peuvent être d'un volume égal, mais aussi parce que les cribles des différens fabricans n'ont pas des trous exactement du même diamètre. Le plomb de chasse dont on s'est servi pour dresser cette table, est celui de *la Levrette*, à Paris, porte S. Antoine.

TABLE.

	Plomb ord.	*Plomb ital.*
N°. 6. (1 once)	375	405 grains.
N°. 5. id.	250	300
N°. 4* id.	190	220
N°. 4. id.	110	180
N°. 3* id.	85	140
N°. 3. id.	72	110

(*Extr. de la chasse au fusil*).

DRAINE. Cet oiseau est une espèce de grive, la plus grande de toutes. Elle se nourrit du gui

des sapins, de petits vermisseaux, de chenilles, de limaçons. Les *draines* sont solitaires pendant l'hiver; mais l'été elles se rassemblent en troupe.

DRAP DE CURÉE. C'est une toile sur laquelle on étend la mouée qu'on donne aux chiens quand on leur fait curée de la bête qu'ils ont prise.

DRESSER. On dit qu'un animal *dresse* par les fuites, lorsqu'après avoir fait plusieurs ruses, il fuit & perce droit devant lui.

DRESSER UN CHIEN. C'est lui apprendre à chasser, à arrêter, à rapporter, &c.

DROIT, prendre, tenir, ou avoir le *droit*; c'est-à-dire, que les chiens ne prennent pas le change, & sont sur la bonne voie.

DROMADAIRE. Cet animal, plus petit que le chameau, est moins vigoureux, & il n'a qu'une bosse sur le dos. Mais il l'emporte sur le chameau pour la vitesse. On s'en sert dans l'Arabie & la Lybie comme de chevaux de poste, ou de bataille. *Voyez* CHAMEAU.

DRONTE, s. m. Oiseau qui habitoit l'île Maurice, & celles de Bourbon, de Rodrigues & de Seichelles, mais qu'on ne retrouve plus, & qui est devenu fort rare. Sa grandeur & sa figure tiennent du coq d'inde & de l'autruche. Sa taille surpasse celle du cygne. Sa tête est longue, grosse & difforme. Des plumes suivent le contour de la base de son bec, s'avancent en pointe sur le front, & s'arrondissent autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le surnom de *cygne encapuchonné*. Ses yeux sont noirs & grands; son bec est très-long, gros, robuste, pointu & crochu; son cou est grand, gras & courbé; ses ailes sont courtes, ses jambes grosses & jaunâtres, il a le corps gros & rond, couvert de plumes grises & molles. Il ne vole point, & marche très-lentement. Cet oiseau a une allure pesante & stupide. On prendroit, dit Buffon, le *dronte* pour une tortue qui seroit affublée de la dépouille d'un oiseau. Sa chair est grasse & très-nourrissante.

DUB. Espèce de lézard non vénimeux, qu'on trouve dans les déserts de la Lybie. Il a un pied & demi de longueur & trois pouces de largeur. L'eau suffit pour le faire mourir. Les arabes vont à la chasse du *dub*, parce que sa chair est bonne quand elle est rôtie & qu'elle a le goût de celle de la grenouille.

DUC. Oiseau de nuit que quelques naturalistes mettent à la tête des oiseaux de proie: il y en a de plusieurs espèces.

Le grand *duc* est le plus grand des oiseaux nocturnes: il est le fléau des corneilles & de plusieurs autres oiseaux; il chasse avec beaucoup d'adresse, & dans une nuit il fait une ample provision pour plusieurs jours: la couleur du plumage fair distinguer trois espèces de grand *duc*: le premier a la tête d'un chat, & son cri exprime le gémissement d'un animal qui souffre; voilà pourquoi on le nomme en France *chat-huant*, son plumage est noirâtre; le second diffère du précédent par ses jambes qui sont couvertes de duvet jusqu'à l'extrémité des doigts, & tout le champ de son plumage est fauve; le troisième a les jambes moins velues, & les serres plus foibles. Ces trois espèces de grands *ducs* se réunissent à choisir leur retraite dans les sombres cavernes des montagnes & des rochers, dans le creux des arbres, dans les édifices ruinés, dans les creneaux des tours, & par-tout où l'homme n'habite pas.

Le moyen *duc* ou hibou cornu, se divise en deux especes: le pennage de l'un est cendré, & celui de l'autre est fauve; ils tirent peut-être un de leurs noms des deux cornes de plume qui composent leurs oreilles.

Le petit *duc* a le pennage, le génie & l'inclination du grand *duc*, il n'en diffère que par la petitesse.

Education des ducs *pour la chasse.*

La première instruction qu'on doit donner à cet oiseau nocturne, est de venir manger sur le poing; quand il y est accoutumé, on le met dans une galerie où sont deux billots de bois, hauts de deux pieds, à l'un ou à l'autre bout de l'emplacement: on attache une corde de la grosseur du petit doigt qui traverse les deux billots; on y passe un anneau de fer ou une courroie longue de trois pieds qui arrête le *duc* par les jambes, comme un oiseau de fauconnerie; cette boucle doit se mouvoir librement sur la corde d'un bout du billot à l'autre, afin que l'oiseau captif puisse changer de place, & prendre ses ébats. Quand on commence à dresser le *duc* il ne faut pas éloigner les billots de plus d'une toise, l'un de l'autre; on les recule ensuite insensiblement; on ne doit pas souffrir que l'oiseau se pose à terre, & pour l'accoutumer à voler d'un lieu à un autre, on ne lui donne jamais à manger sur le billot où il est perché: cet exercice convient non-seulement au *duc*, mais encore au chat-huant.

Première chasse des oiseaux de proie, par le moyen du duc.

Cette chasse est fondée sur l'antipathie de tous les oiseaux pour le *duc*: dès qu'ils en voient un, ils se perchent autour de lui, cherchent à l'épouvanter par leurs cris, & souvent s'ils ont autant de force que de courage, fondent avec impétuosité sur lui & le déchirent.

Quand le *duc* est bien dressé, on fait provision de cinq ou six livres de cordes, de la grosseur de la moitié du doigt, d'une serpe & d'une échelle double : on va dans une plaine où les arbres soient clair semés, & on en choisit un qui soit éloigné des autres de deux ou trois cents pas, &qui abonde en branches, par exemple, un noyer de moyenne hauteur.

Il faut bien prendre garde que depuis le bas de l'arbre, jusqu'à la naissance des branches, il n'y en ait aucune qui puisse empêcher de tendre le filet, & l'accrocher en tombant : la tête de l'arbre doit être aussi fort touffue, car s'il s'y trouvoit du vide, l'oiseau de proie viendroit par-là fondre sur le *duc*, lorsqu'il est sous l'arbre. On ramasse ensuite toutes les branches, & les feuilles qui sont à terre, afin de rassurer les oiseaux, contre qui on tend ce piège.

Après tous ces préparatifs, on choisit trois branches au-dessous de l'arbre, disposées en triangles; on y fait une fente avec une serpette, & cette fente doit être éloignée du tronc de l'arbre d'environ neuf à dix pieds : cette fente sert à mettre un coin de bois attaché à un filet. On prend ensuite deux billots; l'un doit être fiché en terre sous l'arbre, à la hauteur de quatre ou cinq pieds; l'autre se met à cent pas du premier, on le garnit tout autour de branches d'arbres enfoncées en terre, de manière qu'on en forme une loge, où deux personnes puissent se tenir renfermées. Derrière chaque billot doit être un gros piquet où on attachera la corde dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Quand tous ces arrangemens sont pris, un des chasseurs prend le *duc*, la corde & l'échelle, il attache un filet en triangle, à trois branches de l'arbre; lie la corde au tronc, de manière qu'elle passe par le milieu des deux billots, passe la courroie qui tient enchaînées les jambes du *duc*, & place l'oiseau lui-même sur le billot de la loge, en le tournant du côté de l'arbre.

Lorsque le *duc* est placé, vous vous mettez dans la loge de manière que les oiseaux de proie ne vous voyent pas; quand il en passe quelques-uns au-dessus de vous, le *duc* vous en avertit en penchant la tête un peu de côté & en restant l'œil fixé dans l'air; on le pousse alors par derrière, on lui fait quitter le billot, & on l'oblige de passer à celui qui est au pied de l'arbre.

L'oiseau de rapine qui apperçoit le vol du *duc*, & qui brûle d'en faire sa proie, fond sur lui; s'arrête un instant sur l'arbre, où il considere son ennemi, & enfin s'élance sur le *duc*; mais il donne dans le filet, & tombe avec lui.

Seconde chasse des oiseaux de proie, par le moyen du duc.

On cherche une campagne spacieuse dont la situation soit élevée, & sur-tout une place où il n'y ait ni arbres, ni haies à trois cents pas aux environs. On y tend deux filets, tels que ceux qu'on emploie pour prendre les pluviers, & de manière qu'ils puissent se tirer l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On plante deux billots, l'un au milieu des deux formes, & l'autre à côté d'une loge qu'on construit de branches d'arbres : on passe la corde, on pose le *duc* & on observe tout le même manége que dans la méthode précédente : on y ajoute seulement un geai ou une pie qu'on place de chaque côté, afin d'attirer encore mieux l'oiseau de proie, & de l'obliger à se précipiter dans les filets.

Chasse du duc *& des oiseaux de leurre.*

On appelle oiseaux de leure ceux qu'on instruit pour la fauconnerie, & qu'on fait revenir sur le poing, par le leurre ou l'appât qu'on jette en l'air pour les attirer : il y a six oiseaux de ce caractère, le faucon, le gerfaut, le sacre, le lanier, l'émérillon & le hobereau.

Quand on veut chasser au *duc* & aux oiseaux de leurre, on construit une petite loge de branchages où l'on puisse se dérober à la vue du gibier auquel on tend le piége; & on place au-dessus de la loge, sur une raquette propre à jouer à la paume, un pigeon blanc entouré de menues branches d'arbrisseaux couvertes de glu : cette raquette doit être attachée avec une ficelle que le chasseur tient à la main, & dont il se sert pour faire remuer le pigeon quand l'occasion l'exige; dès que l'oiseau de proie voit ce leurre, il fond dessus, & s'englue. La personne qui est dans la loge, sort à l'instant, & saisit son gibier avant qu'il ne se rompe quelqu'aile en se débattant; s'il veut le dégluer & le faire servir à la fauconnerie, il poudre ses ailes de cendre & de sable, & le laisse une nuit en cet état; le lendemain il bat deux jaunes d'œufs, & en met avec le bout d'une plume aux endroits endommagés par la glu; cet appareil doit rester un jour & une nuit : enfin, on fait fondre un peu de beurre & de lard, on en graisse le plumage de l'oiseau, & quelques heures après on le lave avec de l'eau tiéde, & ensuite avec du linge bien net; l'oiseau dès ce moment sera en état de prendre son essor.

Autre méthode des fauconniers.

On fait faire des pelottes de laine grosses comme des perdreaux, couvertes de plumes de perdrix, & de lacets de crin; on attache ce piége aux pieds de quelques autres oiseaux dressés à cette chasse; on les abandonne ensuite les uns après les autres, & quelquefois tous ensemble; mais on doit observer de les tenir tous en filière : quand l'oiseau de leurre les apperçoit, il fond sur eux & s'embarrasse dans les lacets de manière que les deux oiseaux tombent d'abord à terre; le fauconnier court alors

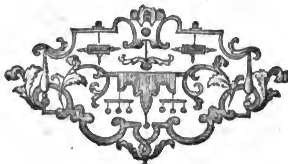
à l'oiseau de proie, le prend par le milieu du corps sans le presser, & le débarrasse; il passe de-là à l'autre oiseau, délie sa pelotte, & cesse de le faire chasser ce jour là, parce qu'il est long tems effarouché de sa chûte.

Telles sont les principales méthodes qu'on emploie pour chasser au *duc*, & pour le faire servir ensuite à la chasse des autres oiseaux; sa forme hideuse, son aspect sinistre & la haine mortelle que tous les habitans de l'air lui ont jurée, tout conspire à sa ruine & à celle de ses ennemis.

DUIRE. On dit, en fauconnerie, *duire* un oiseau, c'est-à-dire, l'affaiter.

DUR-BEC. Cet oiseau a en effet le bec dur, fort & court. Son plumage est rouge, sa queue est longue. On l'appelle aussi *bouvreuil du Canada*, parce qu'il est commun dans cette contrée, & qu'il paroît tenir de l'espèce des bouvreuils.

DUVET. Plume menue qui couvre le corps des oiseaux de proie : on dit aussi en fauconnerie oiseaux duveteux, c'est-à-dire, qui a beaucoup de plumes molles & délicates autour de la chair.



E.

EBAT. En terme de vénerie, mener les chiens à l'*ébat*, c'est les promener.

ECHASSE, f. f. Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur du vaneau ; ses jambes, de couleur rouge, ont près d'un pied de hauteur, d'où lui a été donné le nom d'*échasse*. Ses pieds sont palmés. L'*échasse* a le dessus du corps noirâtre, mêlé d'un peu de blanc & de gris-brun, & tout le dessous blanc depuis la gorge jusqu'à la queue. Son bec est noir & long de trois pouces : elle vit d'insectes. Cet oiseau hante les marais salés, & ne se rencontre que très-rarement.

ECORCHEUR, f. m. Oiseau de proie du genre de la pie-grieche, mais plus petit. C'est un oiseau de passage ; il arrive au printems, fait son nid sur des arbres ou dans des buissons, & quitte nos climats vers le mois de septembre. Il se nourrit d'insectes ; il fait aussi la chasse aux petits oiseaux.

ÉCUMER. Un oiseau, en terme de fauconnerie, *écume* sa proie quand il passe sur elle sans s'arrêter. Ce terme s'entend encore d'un oisaeu qui court sur le gibier que lancent les chiens.

ÉCUREUIL, f. m. C'est, dit Buffon, un joli petit animal, qui n'est qu'à demi-sauvage, & qui par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériteroit d'être épargné ; il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux : sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des insectes, du gland, &c. Il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux : il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos ; sa jolie figure est rehaussée & parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, & qu'il maintient étendue ; c'est un parasol sous lequel il se met à l'ombre.

Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres ; il se tient ordinairement assis, presque debout lorsqu'il veut manger, & se sert de ses pieds de devant, qui sont libres, comme d'une main, pour porter à sa bouche : dans cette attitude, le corps est dans une position verticale.

Il demeure ordinairement sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait son nid, cueille les grains, boit la rosée, & ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents.

Ce petit quadrupède est très-prévoyant : il ramasse des noisettes pendant l'été, & remplit le tronc & les fentes d'un vieux arbre qu'il a choisi. Voilà le grenier auquel il a recours en hiver.

On entend les *écureuils* pendant les belles nuits d'été crier, en courant sur les arbres les uns après les autres ; ils semblent craindre l'ardeur du soleil : ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, dont ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour, & manger. C'est ordinairement sur l'enfourchure d'une branche qu'ils s'établissent, ils commencent par transporter des buchettes qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent, avec de la mousse ; ils la serrent ensuite, ils la foulent, & donnent assez de capacité & de solidité à leur ouvrage pour y être à leur aise, & en sûreté avec leurs petits ; il n'y a qu'une ouverture par le haut, juste, étroite, & qui suffit à peine pour passer.

La chair des *écureuils* est assez bonne à manger. Le poil de leur queue sert à faire des pinceaux ; mais leur peau n'est pas une fort bonne fourrure.

Il y a dans divers pays différentes espèces d'*écureuils*, dont la couleur du poil fait la principale variété.

ÉCUREUIL VOLANT. Cet animal a les oreilles petites, arrondies, les yeux grands & noirs : il porte une moustache composée de poils noirs, longs d'un pouce & demi. Sa queue est fort longue, sa tête paroît plus pointue que celle de l'*écureuil* vulgaire. Ses pieds de devant & de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes.

Les poils de l'*écureuil volant* sont fort drus, très-doux au toucher, & varient, suivant les climats, pour la couleur, qui est communément d'un gris obscur.

Ce petit quadrupède habite sur les arbres comme l'*écureuil*, & lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre, ou pour traverser une espace considérable, sa peau, qui est lâche & plissée sur les côtés du corps, se tire en-dehors, se bande & s'élargit par la direction contraire des pattes anté-

rieures qui s'étendent en avant, & de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut.

On voit des *écureuils volans* en Pologne, en Laponie, dans la Finlande, en Virginie, dans la Nouvelle-Espagne & en Canada. Ils se nourrissent de fruits, de graines : ils aiment sur-tout les boutons & les jeunes pousses du pin & du bouleau. Ces animaux sont peureux & paresseux, & ils deviennent aisément la proie des martes & des autres bêtes qui grimpent sur les arbres.

EDOLIO. Oiseau commun au Cap de Bonne-Espérance : c'est une espèce de Coucou. Son nom lui vient de son cri qui est l'articulation exacte du mot *édolio*, & qu'il répète douloureusement, & sans cesse dès qu'il fait beau. Les hottentots vont à la chasse de cet oiseau, dont ils aiment la chair.

EGALÉ. En fauconnerie, un oiseau *égalé*, est un oiseau moucheté.

ÉGALURES. Mouchetures blanches qui sont sur le dos d'un oiseau ; on dit : ce faucon a le dos tout parsemé d'*égalures*.

ELAN, f. m. C'est un animal du genre des cerfs, grand comme un cheval ; il est cornu, ruminant & sauvage. On le trouve en Moscovie, en Prusse, en Lithuanie, en Pologne, en Suède, en Laponie. Il a plus de cinq pieds & demi depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur : sa tête est fort grosse ; ses yeux sont étincelans ; les lèvres grandes, épaisses & détachées des gencives ; ses oreilles sont larges & longues ; ses jambes sont menues ; ses pieds noirâtres & ses ongles fendus comme ceux du bœuf ; son poil, d'un jaune obscur, a jusqu'à trois pouces de longueur.

L'*élan* du Canada est connu sous le nom d'orignac ; il a sur la tête un grand bois plat, que les sauvages assurent peser quelquefois jusqu'à quatre cents livres : sa chair est bonne, mais moins délicate cependant que celle de sa femelle.

L'*élan* ne va point par bonds & par sauts comme le cerf ; mais sa marche est une espèce de trot rapide, & qui ne le fatigue jamais : les sauvages prétendent qu'il peut trotter trois jours & trois nuits sans se reposer.

On a vu des cornes d'*élan* munies de dix-huit à vingt cornichons si amples & si espacés, que deux hommes pouvoient s'y asseoir à-la-fois. L'*élan* met bas ses cornes tous les ans au mois de février ou de mars : la démangeaison qu'il y sent l'oblige à se frotter contre les arbres, afin de s'en débarrasser ; il lui en croît de nouvelles qui sont revêtues d'une peau molle lanugineuse qui le garantit du froid jusqu'à ce qu'elles aient acquis une certaine consistance : au mois d'août sa tête se trouve armée d'un nouveau bois.

*Chasse de l'*élan.

L'*élan*, plus timide encore que le cerf, se cache dans les profondes solitudes des bois les plus épais ; on le prend avec des baliveaux assujettis avec des cordes, qui, en faisant l'office de ressort, lorsque l'animal vient à passer, le saisissent à la gorge & l'étranglent.

On le tue difficilement au fusil, car il a le poil si rude & le cuir si dur que la balle peut à peine y pénétrer ; il a aussi les jambes très-fermes, & jouit d'une telle vigueur dans ses pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme & même casser un arbre ; dès que cet animal se sent blessé, il revient sur le chasseur, l'élève sur ses cornes, ou le foule à ses pieds.

On le chasse à-peu-près comme nous chassons le cerf ; c'est-à-dire, à force d'hommes & de chiens : on assure que lorsqu'il est lancé & poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout-à-coup sans avoir été blessé : les sauvages en concluent que l'*élan* est sujet à l'épilepsie : le grand nombre des voyageurs a adopté cette opinion. M. Buffon croit avec plus de raison, que la terreur seule produit cet effet singulier dans l'*élan* ; il rejette aussi le préjugé populaire qui trouve dans la corne des pieds de ce même animal, un antidote contre l'épilepsie.

*Chasse de l'*élan *par les sauvages.*

C'est à force de constance & d'adresse que les sauvages viennent à bout de prendre l'*élan* : voici quelle est leur méthode en hiver ; ils se servent de raquettes pour ne point enfoncer dans la neige ; pour l'*élan*, il ne fait pas beaucoup de chemin, parce qu'à chaque pas qu'il fait, ses pieds y pénètrent profondément. Le chasseur a donc la liberté de lui lancer ses dards ; l'animal alors redouble de courage pour hâter sa fuite, & ses compagnons se mettent tous queue à queue en faisant un grand cercle qui renferme quelquefois deux de nos lieues : la neige se trouve bientôt battue, & le quadrupède n'enfonce plus ; mais celui de devant se trouvant fatigué se met derrière : les sauvages en embuscade les voient passer & les dardent à leur choix : on les poursuit toujours, & à chaque tour, il y en a un qui périt. Cette chasse, qui se fait en Amérique est exécutée par le lapon au fond du nord.

ÉLÉPHANT. L'*éléphant* est le plus grand des quadrupèdes.

La physionomie de l'*éléphant* paroît stupide ; la

masse énorme de son corps paroît le défigurer ; sa trompe & ses défenses qui cachent une partie de sa tête, forment une conformation étrange ; mais sous cet extérieur peu favorable, il cache un instinct admirable ; il a lui seul le sentiment du chien, l'adresse du singe & l'intelligence du castor : tous les naturalistes s'extasient sur sa force prodigieuse ; on en a vu porter avec leurs dents deux canons de fonte, & les soutenir l'espace de cinq cents pas : il y en a d'autres qui tirent des galeres en terre & les mettent à flot : le philosophe ne sera point effrayé d'un tel appareil de force, quand il saura que celui qui l'a reçu de la nature n'en abuse jamais : il n'est l'ennemi d'aucun animal.

L'*éléphant* sauvage marche en troupe ; & alors les chasseurs n'oseroient l'attaquer, car il faudroit une petite armée pour lutter avec avantage contre elle. Il souffre avec peine l'excès du froid & celui de la chaleur ; il se nourrit de racines, de fruits & de grains, & il peut manger jusqu'à cent cinquante livres d'herbes par jour : cette grande consommation nuit aux campagnes, & les Indiens ne trouvent le moyen de prévenir leur visite qu'en allumant devant des feux, dont l'eclat les épouvante. Les *éléphans* ont les mœurs sociales ; quand ils se connoissent, ils ne se quittent pas, & ils paroissent susceptibles de la plus vive amitié; ce sentiment cede cependant à l'amour quand les femelles entrent en chaleur, ils se séparent alors par couple & se retirent dans les solitudes les plus profondes pour se livrer à l'impulsion de la nature : l'amour les précède, la pudeur les suit, & le mystère accompagne toujours leurs plaisirs. Ils ne produisent qu'un petit, qui, à sa naissance, a des dents, & paroît plus gros qu'un sanglier : on ne peut guère apprivoiser l'*éléphant* que dans l'âge le plus tendre ; mais il dégénère dans l'esclavage & cesse de produire.

Quand l'*éléphant* est dompté, il devient le plus doux des animaux, il s'attache à son maître, & on en a vu mourir de regret pour avoir, dans un excès de colère, tué leur conducteur.

On prétend que l'*éléphant* peut vivre deux siécles, & qu'il produit jusqu'à cent vingt ans : l'espèce en est répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique & de l'Asie : mais ils ne quittent presque jamais le sol qui les a vus naitre, & cet attachement à la patrie achève de faire regarder l'*éléphant* comme un prodige de la nature.

De tems immémorial, les indiens se sont servis d'*éléphans* dans la guerre ; mais comme ces animaux craignent beaucoup le feu, ils ne pourroient tenir contre notre artillerie.

On ne trouve plus d'*éléphans* sauvages dans la partie de l'Afrique qui est en-deçà du mont Atlas ; mais on en trouve beaucoup au Sénégal, en Guinée, au Congo & dans toutes les terres du sud de l'Afrique, jusqu'à celles qui sont terminées par le Cap de Bonne-Espérance. On en trouve aussi en Abyssinie, en Ethiopie, à Madagascar, à Java, & dans toutes les grandes isles de l'Inde & de l'Afrique.

Les *éléphans* sont actuellement plus nombreux en Afrique qu'en Asie : ils y paroissent plus fiers de leurs forces, & traitent les nègres avec une indifférence dédaigneuse.

Le préjugé des asiatiques est que leurs *éléphans* peuvent vivre jusqu'à cinq cents ans, & il faut avouer que les historiens de l'antiquité ont partagé la même crédulité. Juba, roi de Mauritanie, a écrit qu'il en avoit pris dans le mont Atlas qui s'étoient trouvés dans un combat quatre siècles auparavant, & Philostrate rapporte que l'*éléphant Ajax*, qui avoit combattu pour Porus contre Alexandre, vivoit encore quatre siècles après la victoire de ce conquérant.

La couleur naturelle de ces animaux est le gris cendré ou noirâtre ; il y en a aussi de blancs, de rouges & de noirs, mais ils sont infiniment rares : on sait que la possession d'un *éléphant* blanc a coûté des guerres de deux siècles à quelques royaumes des Indes : & quand le roi de Siam fait l'énumération gigantesque de ses titres, il ne manque jamais de mettre, *possesseur de l'éléphant blanc :* cette prérogative lui paroit une des plus essentielles de sa couronne.

Les sens de l'*éléphant* ont une perfection que nos européens ne peuvent soupçonner : il se délecte au son des instrumens, & paroît goûter comme nous les plaisirs qui naissent de l'harmonie ; son odorat est exquis ; il cueille les fleurs dont le parfum est le plus gracieux. Pour le sens du toucher, il réside dans sa trompe ; cette partie de sa tête lui rend plus de services que les mains n'en rendent à l'espèce humaine ; cette trompe est en même-tems un membre capable de mouvement & un organe de sentiment : il s'en sert pour ramasser à terre les plus petites pièces de monnoie, pour cueillir les herbes & les fleurs, pour ouvrir les portes, & même pour tracer des caractères avec un instrument aussi petit qu'une plume.

L'*éléphant* a le cou trop court pour pouvoir baisser sa tête jusqu'à terre, & brouter l'herbe avec la bouche, ou boire facilement quand il a soif ; il trempe le bout de sa trompe dans l'eau ; & en aspirant il en remplit toute la cavité, ensuite il la recourbe en-dessous, pour la porter dans sa bouche, & l'enfonce jusques dans le gosier, au-delà de l'épiglotte. L'eau poussée par la simple aspiration descend dans l'ésophage. Quand l'*éléphant*

phant veut manger, il arrache l'herbe avec sa trompe, & en fait des paquets qu'il porte de même dans sa bouche.

La bouche de l'*éléphant* est la partie la plus basse de sa tête, & semble être jointe à sa poitrine : elle n'est armée que de huit dents, quatre à la mâchoire supérieure, & quatre à l'inférieure. La nature lui a encore donné deux défenses, qui sortent de la machoire supérieure : elles sont longues de quelques pieds & un peu recourbées en haut. L'animal s'en sert pour attaquer & se défendre : elles sont creuses jusqu'à la moitié environ de leur longueur. Leur substance est ce qu'on nomme l'ivoire.

Les oreilles de l'*éléphant* sont très-longues, très-larges & très-épaisses ; il s'en serr comme d'un éventail : sa queue n'a que deux ou trois pieds ; elle est garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils élastiques, qui est un ornement très-recherché des négresses : aussi la queue d'un *éléphant* se vend deux ou trois esclaves ; & quand un nègre a réussi à la couper à un animal vivant, sa fortune est faite.

L'*éléphant* a des yeux très-petits ; son corps est couvert d'une peau toute composée de rides.

Le climat & la nourriture influent beaucoup sur la taille des *éléphans* ; les plus grands des Indes ont quatorze pieds de hauteur, & les plus petits du Sénégal n'en ont que dix : le mâle est toujours plus grand que la femelle.

On se sert de l'*éléphant* dans l'Inde pour porter la grosse artillerie ; le Mogol les fait servir quelquefois de bourreaux pour les criminels condamnés à mort : s'il est nécessaire d'abréger le supplice, ils mettent en un instant le patient en morceaux ; si leur crime est atroce, ils leur rompent les os les uns après les autres, & leur font subir un supplice aussi cruel que celui de la roue.

On connoitroit peu l'*éléphant*, si on ne rapportoit ici quelques traits de sa générosité : ces anecdotes sont avérées, & méritent l'admiration même du philosophe.

Un *éléphant* venoit de se venger de son conducteur en le tuant : sa femme, témoin de ce spectacle, prend ses deux enfans & les jette aux pieds de l'animal furieux, en lui disant : *puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie ainsi qu'à mes enfans :* l'*éléphant* aussi-tôt s'arrête, s'adoucit, prend avec sa trompe l'aîné de ses enfans, le met sur son col, l'adopte pour son conducteur, & dans la suite n'en veut point souffrir d'autres. Cette scène singulière s'est passée dans le Dekan.

Un soldat de Pondichéry qui avoit coutume de porter à un *éléphant* une certaine mesure d'arac, ayant un jour un peu plus bu que de raison, & se voyant poursuivi par la garde qui le vouloit conduire en prison, se réfugia sous l'*éléphant* & s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de l'arracher de cet asyle : l'*éléphant* le défendit avec sa trompe ; le lendemain le soldat revenu de son ivresse, frémit, à son réveil, de se trouver couché sous cet énorme quadrupède : mais l'*éléphant* qui s'apperçut de son effroi, le caressa avec sa trompe pour le rassurer, & lui fit entendre qu'il pouvoit s'en aller.

Quand cet animal se trouve dans son état naturel, les douleurs les plus aigues ne peuvent l'engager à faire du mal à qui ne lui en a pas fait. Un *éléphant* furieux des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hambour, couroit dans les campagnes en poussant des cris affreux ; un soldat, qui n'avoit pu fuir, peut-être parce qu'il étoit lui-même blessé, se trouva à sa rencontre : l'*éléphant* craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa trompe, le plaça doucement de côté & continua sa route. Les belles actions des *éléphans* sont innombrables.

Avec autant de qualités en partage, il n'est pas étonnant que l'antiquité n'ait regardé l'*éléphant* qu'avec une espèce de vénération : l'ingénieux Pline & le judicieux Plutarque lui ont même attribué des mœurs raisonnées, l'esprit de divination, & une religion naturelle : les indiens, prévenus de l'idée de la métempsicose, ont expliqué des qualités admirables de l'*éléphant* avec la doctrine de Pythagore : ils sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme.

Plusieurs princes de l'Inde font consister leur grandeur à entretenir beaucoup d'*éléphans*. Le grand Mogol en a plusieurs milliers ; on les pare de plaques de métal ; on les couvre des plus riches étoffes ; on environne leur ivoire d'or & d'argent ; on les couronne de guirlandes, & cette parure semble les charmer.

C'est sur-tout à l'égard de l'*éléphant* blanc qu'on voit, dans toute son énergie, l'enthousiasme des orientaux : plusieurs mandarins sont destinés à son service, on ne le sert qu'en vaisselle d'or : il a un palais dont les lambris sont dorés, & l'intérieur orné de sculpture : on le dispense de tout travail & de toute obéissance : l'empereur vivant est le seul devant qui il fléchisse le genou ; encore ce salut lui est-il rendu par le souverain.

C'est à Pégu qu'on voit les plus beaux *éléphans* blancs des Indes, quand le roi de cette contrée va se promeuer, il y en a quatre qui marchent devant lui ornés de pierreries : lorsqu'il donne au-

dience, les mêmes animaux le saluent avec leur trompe, s'agenouillent & le complimentent à leur façon : on les ramène ensuite dans leur palais, là on les parfume, on les place sous un dais soutenu par huit officiers pour les garantir de l'ardeur du soleil ; & s'ils veulent se promener, trois trompettes les précèdent ; ces animaux entendent leurs accords, & règlent leurs pas sur le son des instrumens.

Un *éléphant* consomme beaucoup, & il est très-couteux à nourrir. Il y en avoit un à la ménagerie de Versailles qui etoit un des plus petits de l'espèce ; cependant sa nourriture, sans y comprendre ce qui lui étoit donné par ceux qui le visitoient, consistoit tous les jours en 80 livres de pain, 12 pintes de vin, & deux seaux de potage, où il entroit encore 4 à 5 livres de pain ; on lui donnoit aussi de deux jours l'un deux seaux de riz cuit dans l'eau, & une gerbe de bled pour s'amuser, dont il mangeoit les grains, & faisoit ensuite des poignées de paille pour chasser les mouches.

Chasse royale des éléphans.

Quand les rois de l'Inde vont à la chasse de l'*éléphant*, ils y emploient une pompe vraiment orientale : on ne diroit pas qu'ils vont s'amuser, mais qu'ils vont combattre l'ennemi de la patrie.

On choisit au milieu d'une forêt un espace qu'on environne d'une forte palissade ; les plus gros arbres du bois servent de pieux principaux contre lesquels on attache les traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, ensorte qu'un homme peut y passer aisément ; on y laisse une autre grande ouverture par laquelle l'*éléphant* peut entrer, & cette baie est surmontée d'une trape suspendue.

Pour attirer l'animal dans cette enceinte, on conduit une femelle en chaleur & apprivoisée dans la forêt, & lorsqu'on s'imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour : le mâle sauvage y répond & se met en marche pour la joindre : on la fait marcher elle-même, en lui faisant de tems en tems répéter l'appel ; elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle la suivant à la piste, entre par la même porte, & se trouve enfermé sans prévoir encore le piège qu'on lui tend.

Cependant le prince qui préside à cette chasse envoie trente ou quarante mille hommes qui environnent l'enceinte ; ils se postent de quatre en quatre à vingt pieds de distance les uns des autres, & à chaque campement on fait un feu qui s'élève de terre au moins de trois pieds : il se fait aussi une autre enceinte d'*éléphans* de guerre, distans les uns des autres de cent ou cent cinquante pas ; & on les place plus serrés dans les endroits où les *éléphans* sauvages pourroient sortir : on met même du canon dans les endroits qu'ils pourroient forcer : tous ces préparatifs sont nécessaires pour la sûreté des chasseurs.

Quand l'*éléphant* est entré dans l'enceinte en suivant la femelle qui l'attire, quelques soldats paroissent & le harcellent avec de longues perches armées de pointes : son ardeur alors s'évanouit & se change en fureur ; il poursuit ses ennemis avec vivacité, mais ordinairement ils échappent derrière les pieux de la palissade que lui-même ne peut franchir ; le plus hardi des chasseurs le voyant animé se fait alors poursuivre & l'attire à la porte où on a ménagé une trape : le chasseur s'élance hors du piège, mais le colosse qui le suit s'y trouve renfermé ; l'animal irrité pousse des cris horribles & fait des efforts extraordinaires pour se dégager ; les Indiens de leur côté redoublent d'activité ; les uns tâchent de l'adoucir, en lui jetant de l'eau sur la tête, en le frottant avec des feuilles & en lui versant de l'huile sur les oreilles : les autres lui jettent des cordes à nœuds coulans & lui mettent des entraves aux pieds : quand sa fureur est un peu rallentie, on fait approcher un *éléphant* privé, de ceux qui ont coutume d'instruire les nouveaux venus : un officier monté sur lui le fait avancer ou reculer à son gré, pour montrer à l'*éléphant* sauvage qu'il n'a plus de péril à redouter : tous deux sortent de la porte en même-tems, & quand ils ont marché quelque tems, on lie le nouveau captif avec deux autres : on en choisit un troisième pour le tirer avec une corde dans la route qu'on veut lui faire tenir, & un quatrième qui le suit, le fait avancer à grands coups de trompe jusques dans une espèce de remise, où on l'attache à un pilier qui tourne comme un cabestan de navire, & on l'y laisse jusqu'au lendemain afin de laisser dissiper entièrement ses accès de fureur.

Jusques là, on ne peut qu'admirer l'adresse & le courage des Indiens ; mais la superstition vient bientôt à l'appui de l'industrie : on fait entrer un Bramine, qui, monté sur un *éléphant* sacré, & revêtu de ses habits sacerdotaux, vient pompeusement l'arroser d'une eau mystérieuse qui a la vertu d'apprivoiser les animaux les plus sauvages. Grace aux chaînes vigoureuses qui captivent l'*éléphant*, le prêtre & ses adorateurs terminent impunément leurs cérémonies, & le talisman n'est jamais en faute.

Méthodes diverses pour la chasse de l'éléphant.

Comme les particuliers, à l'exemple des rois, vont dans l'Inde à la chasse de l'*éléphant*, on a beaucoup simplifié les pièges qu'on lui tend.

Dans le royaume de Patane, on se contente de conduire dans les bois un fort *éléphant* privé; quand le sauvage l'apperçoit, il vient lutter contre lui : les deux athlètes croisent leurs trompes & cherchent à se renverser : mais pendant que la trompe de l'*éléphant* sauvage se trouve embarrassée, on lui lie les jambes de devant & il devient esclave.

Ailleurs on se contente de tendre des chausse-trapes sur leurs passages; par ce moyen ils tombent dans des fossés, d'où il est possible ensuite de les retirer quand on s'en est rendu maître.

Les habitans de Ceylan font des fosses profondes qu'ils couvrent de planches mal jointes, & ensuite de paille & de verdure : les *éléphans* qui sont sur cette route tombent dans ce piège, on ne se presse point de les en tirer; pour les empêcher de mourir de faim, on leur fait porter à manger par des esclaves; peu-à-peu l'animal s'accoutume à la vue de ses maîtres, s'apprivoise & sort d'un esclavage pénible pour tomber dans un autre qui l'est moins.

Les negres n'ont pas l'industrie des Orientaux; ils ne savent point apprivoiser l'*éléphant*; ils ne savent que le tuer : ils le font tomber dans des fosses profondes recouvertes de branchages, & le tuent à coups de fleches. Quelquefois ils s'assemblent au nombre de vingt-cinq ou de trente, & luttent contre ce colosse formidable; le plus hardi se glisse auprès de lui & lui donne un coup de zagaye; il se cache ensuite, & les autres lui portent de nouveaux coups dans les endroits les plus sensibles; l'*éléphant* ne sait sur qui exercer sa vengeance & périt enfin sous leurs coups. Voilà sans doute la chasse la plus dangereuse qu'on fasse dans les deux continents; & qui sont les personnes qui y réussissent? des négres.

C'est l'intérêt sans doute qui anime si fort les Africains à la chasse de l'*éléphant*; ils font des boucliers de sa peau, mangent sa chair avec une sorte de volupté, & font sur-tout un grand commerce de l'ivoire de ses défenses, qui sert aux Européens à faire les plus jolis ouvrages en sculpture & en marqueterie.

EMAILLURES. (*Vénerie*) Se dit des taches rousses qu'on voit sur les pennes de l'oiseau de proie.

EMBLER. C'est quand aux allures d'une bête, les pieds de derrière surpassent ceux de devant de quatre doigs.

ÉMÉRILLON, f. m. C'est le plus petit de tous les oiseaux de proie, à l'exception de la pie-grièche, n'étant que de la grosseur d'une grosse grive. On le dresse pour le vol des alouettes, des cailles, & même des perdrix, qu'il transporte (dit M. de Buffon), quoique beaucoup plus pesantes que lui. Il tient de plus près que tout autre oiseau à l'espèce du faucon, dont il a le plumage, la forme & l'attitude, & en même-tems le courage & la docilité. Dans l'etat de liberté, il ne prend que les petits oiseaux, & tout au plus les grives.

ÉMEU. Les fauconniers nomment ainsi l'excrément que rendent les oiseaux de proie : ils disent, ce faucon se porte parfaitement, car il rend bien son *émeu*.

EMGALO. Espèce de sanglier de la basse Ethiopie, qui a dans la gueule deux énormes defenses : les Portugais prétendent que la rapure de ses dents est un excellent febrifuge : un voyageur ajoute même que quand l'animal se sent malade, il rape ses dents contre une pierre & lèche cette limure pour se guérir : quoi qu'en disent les Portugais, l'*emgalo* est très-peu connu; ainsi sa propriété d'être fébrifuge est du moins très suspecte.

ÉMOUCHET. Oiseau de proie qu'on nomme plus ordinairement *tiercelet*; c'est le mâle de l'épervier : voyez ce dernier mot.

EMPAKASSE ou IMPANGUEZZE. Espèce de vache sauvage des pays de Congo & d'Angola, qui, par la figure & le caractère, a beaucoup de rapport avec le bufle : cet animal a les cornes & les oreilles d'une longueur excessive : les nègres employent les cornes dans leurs parures, & ont même l'industrie d'en faire des instrumens de musique. Le mâle & la femelle ne se quittent jamais : leur chair est nourrissante, & les habitans du pays la mangent volontiers.

La chasse de l'*empakasse* se fait de la même façon que celle du bufle : elle est cependant plus difficile à cause de l'extrême legéreté de cet animal, & plus dangereuse à cause de sa force : quand ce quadrupède se sent blessé, il fait volte-face, attaque à son tour le chasseur, & le tue quand il peut le renverser.

EMPALANGA. C'est un quadrupède commun dans le pays de Benguela en Afrique. Son corps tient de la mule, & sa tête du bœuf sauvage; ses cornes sont larges & tortueuses. On juge de l'âge de cet animal par le nombre des entrelaçures des cornes. Les Africains font servir l'*empalanga* au labourage & à d'autres services de fatigue. Sa chair est bonne à manger; & sa peau fait un bon cuir.

EMPAUMER LA VOIE. (*Vénerie*) C'est prendre la voie.

EMPAUMURE, f. f. (*Vénerie*) C'est le haut de la tête du cerf & du chevreuil, qui est large & renversée, où il y a trois ou quatre andouillers au plus pour les cerfs de dix cors & les vieux chevreuils, car les jeunes n'en ont pas.

EMPELOTER, (s') v. paff. *Faucon.* Se dit d'un oiseau lorsqu'il ne peut digérer ce qu'il avale, sa nourriture se mettant en pelotons : pour lors on la lui tire avec un outil nommé le *désempelotoir.*

EMPIÉTER, v. neut. (*Fauconnerie*) Se dit d'un oiseau de proie, & particulièrement de l'autour qui *empiète*, c'est-à-dire qui enlève & emporte la proie avec les pieds.

ENCEINTE, (*Vénerie*) C'est le lieu où le valet de limier détourne les bêtes avec son limier.

ENCHAPERONER, v. act. (*Fauc.*) C'est mettre le chaperon sur la tête de l'oiseau.

ENDUIRE, v. neut. (*Fauconn.*) Se dit de l'oiseau quand il digère bien la chair. Cet oiseau *enduit* bien, c'est-à-dire qu'il digère bien.

ENFONCER, (*Fauconnerie*) Se dit de l'oiseau qui fond sur sa proie, en la poussant jusqu'à la remise ; l'épervier vient d'*enfoncer* la perdrix.

ENFOURCHURE, f. f. (*Vénerie*) Il se dit de la tête du cerf, lorsque l'extrémité du bois se divisant en deux pointes forme la fourche.

ENGIN. Ce mot désigne l'équipage nécessaire à une chasse quelconque. Ainsi l'engin pour la chasse des alouettes, comprend le *miroir*, les *nappes*, *guèdes*, *cordeaux*, *maillets*, &c.

ENGRI. Ce quadrupède est une espèce de tigre, commun dans l'Ethiopie. On dit comme une particularité que ce féroce animal n'attaque point les hommes blancs, & qu'il se jette avec fureur sur les négres. Le roi de Congo fait chasser cet animal, & donne une récompense à l'éthiopien qui en apporte la peau.

ENGUICHURE, f. f. (vénerie). C'est l'entrée de la trompe.

ENLEVER *la meute* (vénerie). C'est lorsqu'au lieu de laisser chasser les chiens, on les entraine par le plus court chemin au lieu où un chasseur a vu le cerf, & où on retrouve la voie.

ENTÉES, f. f. (vénerie) Ce sont des fumées de cerf ou de biche, dont deux ne font qu'une, & qui peuvent se séparer sans se rompre.

ENTER (fauconnerie). C'est, lorsqu'un oiseau a une penne froissée, rompue, albrenée, la rejoindre à une autre. Il se dit aussi de la penne qu'on raccommode à l'aiguille ou au tuyau.

ENTES. Peaux d'oiseaux remplies de paille ou de foin, auxquelles on fiche un piquet par-dessous le ventre, pour les présenter comme des oiseaux vivans qui sont sur un arbrisseau. C'est un moyen dont quelques chasseurs se servent pour attirer des oiseaux de la même espèce, & les mettre à la portée du fusil, ou les faire prendre dans des pieges ou dans les filets.

ENTRAVER, v. n. (fauconnerie). C'est raccommoder les jets de l'oiseau, de sorte qu'il ne peut se déchaperonner.

ÉPAGNEULS, f. m. pl. (vénerie). Les chiens *épagneuls* ou *espagnols* sont plus chargés de poil que les braques, & conviennent mieux dans les pays couverts ; ils chassent de gueule, & forcent le lapin dans les broussailles : quelquefois ils rident, & suivent la piste de la bête sans crier. Ils sont bons aussi pour la plume, & chassent le nez bas.

EPERONNIER. Nom d'un oiseau remarquable par un double éperon qu'il a à chaque pied. Son plumage est d'une beauté admirable, sa queue est semée de miroirs ou de taches brillantes de forme ovale, & d'une belle couleur de pourpre avec des reflets bleus, verts & or. Ces miroirs font d'autant plus d'effet qu'ils sont terminés & détachés du fond par un double cercle, l'un noir & l'autre orangé obscur. Les ailes & le dos de l'*éperonnier* sont aussi enrichis de ces taches de diverses couleurs qui, par leur variété, leur forme, & leur jeu étincelant paroissent comme autant de saphirs, d'opales, d'émeraudes & de topases. Le mâle surpasse en grosseur le faisan ordinaire. La femelle est d'un tiers plus petite, & n'est pas si brillante que le mâle. Ces oiseaux, que quelques-uns nomment *faisans-paons*, sont recherchés à cause de leur plumage, & parce que la chair en est excellente.

ÉPERVIER, f. m. C'est un oiseau carnivore de la longueur d'un pied ; celle des ailes étendues est de deux pieds. Il a la tête arrondie, le bec court & gros, crochu, d'un bleu noirâtre. Son plumage est d'un brun sombre. Il a les jambes menues, longues, jaunâtres & de niveau avec la queue. Ses doigts sont longs, armes de griffes, courbées & noires.

L'*épervier* vit d'oiseaux, de lapins, de rats & de grenouilles. Il est hardi, intrepide, vole bien

les faisans, les perdrix, les cailles, le merle, l'étourneau, la grive, la pie & le geai. Les oiseleurs attrapent quelquefois l'*épervier* dans leurs filets en prenant d'autres oiseaux à la glu. Les meilleurs *éperviers* pour la chasse viennent d'Esclavonie.

Le mâle de l'*épervier* se nomme *mouchet* ou *émouchet*. Il est à-peu-près de la grandeur du pigeon. Il a le bec, les narines, le croc angulaire, la langue & l'iris comme la femelle. Le plumage est un peu plus sombre, traversé de taches rougeâtres & ondées. Ses cuisses, ses jambes, ses serres sont de même que dans l'*épervier*.

L'*épervier* fait son nid sur les rochers & les arbres les plus élevés.

Quand on veut élever ces oiseaux, on les met dans une chambre en liberté & en leur particulier; pour cela il faut qu'il y ait deux cages, l'une au levant & l'autre au couchant; dans le milieu de la chambre sont plusieurs perches au haut desquelles on attache de la viande de mouton, de poule, ou de vieux pigeons; on leur en donne deux fois par jour; mais une fois seulement lorsqu'on veut les faire voler le lendemain, afin de les affamer un peu, & qu'ils poursuivent plus ardemment leur prise.

L'*épervier* quitte facilement son maître, pour peu qu'on le contredise; & quelquefois lorsqu'il n'a pu prendre l'oiseau qu'on le fait chasser, il va se percher sur un arbre & ne veut plus revenir.

L'*épervier* étant jeune a la chair tendre & assez bonne à manger.

ÉPIÉ, adj. (*Vénerie*) Il se dit d'un chien qui a du poil au milieu du front, plus grand que l'autre, & dont les pointes se rencontrent & viennent à l'opposite : c'est une marque de vigueur & de force.

ÉPIEU, s. m. (*Chasse*) Arme faite d'un long morceau de bois garni à l'une de ses extrémités d'un fer large & pointu : le bois s'appelloit *la hampe*. On s'en servoit beaucoup dans les tems où l'on se piquoit de faire la chasse aux animaux les plus dangereux & les plus féroces.

ÉPILANCE, s. f. (*Fauconnerie*) Espèce d'épilepsie à laquelle les oiseaux sont sujets. Quand ils en sont attaqués, ils tombent subitement du poing ou de la perche; ils restent quelque tems comme morts; ils ont les yeux clos, les paupières enflées, l'haleine puante, & s'efforcent d'émeutir. Ces accès les prennent deux fois par jour : on prétend que cette maladie est contagieuse.

EPOIS, s. m. pl. (*Vénerie*) Cors qui sont au sommet de la tête du cerf : il y a des *épois* de coronure, de paulmure, de trochure & d'enfourchure.

ÉPONGE, (*Vener.*) C'est ce qui forme le talon des bêtes fauves.

ÉQUIPAGE *de chasse*. Ce mot compreud, hommes, chevaux & chiens, destinés à la chasse.

ERGOTÉ. (*Venerie*) Un chien est *ergoté* quand il a un ongle de surcroît au-dedans, & audessus du pied.

ERRES DU CERF. (*Ven.*) Ce sont ses naces voies. On dit qu'il va de *hautes erres* quand il y a plusieurs heures qu'il est passé.

ÉRUCIR. (*Venerie*) Il se dit d'un cerf, quand il prend une branche dans sa gueule, & la suce pour en tirer le suc.

ESCAPPER. (*fauconnerie*) On *escappe* les oiseaux qu'on a en main lorsqu'on les met en liberté quelques instans, afin de lâcher sur eux les oiseaux de proie qu'on veut instruire.

ESCARTABLE, adj. (*Fauconnerie*) Se dit des oiseaux sujets à s'écarter; tels que sont les plus vêtus & les plus coûtumiers de monter en essor, quand le chaud les presse.

ESCLAME. (*Fauconnerie*) C'est ainsi qu'on appelle un oiseau dont le corps est d'une belle longueur, & qui n'est point épaulé. On dit que les *esclames* sont plus beaux voleurs que les goussants, ou ceux qui sont courts & bas assis.

ESPATULE, s. f. Cet oiseau est une espèce de heron blanc qui se trouve dans l'isle de Cayenne, & dont le bec est semblable, en quelque sorte, à l'*espatule* dont les apothicaires se servent pour remuer leurs drogues. Les plumes de cet oiseau changent de couleur en vieillissant, elles deviennent tantôt jaunes, tantôt rouges : changement assez ordinaire dans le plumage de plusieurs autres oiseaux de l'Amérique.

ESPLANADE. (*Fauconnerie*) C'est la route que tient l'oiseau lorsqu'il plane en l'air.

ESSIMER, v. act. (*Fauconnerie*) C'est ôter la graisse excessive d'un oiseau par diverses cures, l'amaigrir ; c'est comme si on disoit *essuimer*, ôter le suif; c'est aussi le mettre en état de

voler, lorsqu'on l'a dressé, ou qu'il sort de la mue.

ESSORER, (s') (*Fauconnerie*) C'est prendre l'essor trop fort, mauvaise qualité dans un oiseau de proie.

ETOILE. Oiseau de la Côte d'or en Afrique; il a la grosseur d'un merle; son plumage est agréablement diversifié par trois couleurs, le blanc, le jaune & le noir. Ses pieds sont jaunâtres. Ses ongles sont noirs & très-courts. Son bec est assez long, courbé & noirâtre par le bout. Sa voix est très-forte & ressemble au rugissement. Les négres la consultent, dit-on, comme un oracle sinistre lorsqu'ils l'entendent du côté gauche.

ÉTOURNEAU ou SANSONNET, s. m. Cet oiseau vit de tout, & se trouve par-tout. Il est de la grosseur d'un merle. Son plumage est nuancé de noir, de gris, de blanc, de bleu, de jaune, de rouge pourpre. Il a le bec délié, droit & anguleux. Sa langue est dure, de la nature de la corne & fendue. Il a l'œil noir, & la queue noire & courte, les pieds jaunes, les ongles presque noirs. Il vit de vers, de chair, de baies, de raisins & de semences. On le nourrit aussi en cage, il s'apprivoise facilement, & apprend à siffler des airs & à prononcer quelques mots. Les *étourneaux* sont des oiseaux de société qui demeurent ensemble. Ils volent toujours par bandes circulaires, plus ou moins nombreuses, & ces bandes se mêlent souvent en hiver avec celles des corneilles, dont ces oiseaux paroissent aimer la compagnie. Ces oiseaux s'attroupent sur-tout après les moissons; ils suivent les vaches qui passent dans les prairies. On les tue facilement avec la *vache artificielle;* on leur fait principalement la chasse vers les vendanges, parce qu'ils sont alors assez gras & en chair. La vérité est que l'*étourneau* est un manger assez médiocre, & que sa chair est un peu amère. Quelques chasseurs sont dans l'usage de lui couper la tête aussi-tôt qu'il est tué, prétendant que c'est un moyen de lui ôter son amertume.

ÉTOURNEAU-PIE *du Cap de Bonne Espérance.* Oiseau d'Afrique qui, par sa forme, ressemble à l'*étourneau* commun; & qui ressemble par son plumage noir & blanc à la pie. Il a le bec plus gros & plus long que l'*étourneau* d'Europe. Du reste, il y a peu de différence entre ces deux espèces.

ETRAQUER. (*Vénerie*) C'est suivre un animal par la neige, jusqu'à son gite.

ÉTRIGUÉ. En terme de vénerie, on dit un chien *étrigué*, celui qui a peu de corps, & qui est haut sur ses jambes.

ÉTRUFLÉ. Un chien *étruflé*, en terme de vénerie, est celui qui a un os de la hanche hors de sa place.

ÉVENTER. (*Chasse*) On dit, *éventer la voie;* c'est quand elle est si vive que le chien la sent, sans mettre le nez à terre, ou quand après un long defaut, les chiens ont le vent du cerf qui est sur le ventre dans une enceinte. On dit aussi, *éventer un piège*, c'est-à-dire faire en sorte de lui ôter l'odeur, parce que si le renard, ou la bête que l'on veut prendre, en a le vent, il n'en approchera jamais; & pour *éventer le piège*, on le fait tremper vingt-quatre heures en eau courante ou claire, & on le frotte avec des plantes odoriférantes, comme serpolet, thym sauvage, & autres.

ÉVENTILLER, v. paf. (*Faucon*) Se dit de l'oiseau lorsqu'il se secoue en se soutenant en l'air. On dit qu'un oiseau s'*éventille*, lorsqu'il s'égaie & prend le vent.

ÉVÊQUE, s. m. Nom d'un petit oiseau, commun dans la Louisiane & dans le Brésil. Son plumage est bleu, ses ailes qui forment une espèce d'écharpe tirent sur le violet: il est moins grand que le serin. Il a, dit-on, un chant au moins égal à celui du rossignol, & un ramage agréable & soutenu.

ÉVERRER, v. act. (*Chasse*) Opération qu'on fait aux jeunes chiens, quand ils ont un peu plus d'un mois; elle consiste à leur tirer le filet ou nerf de la langue, qu'on nomme *ver*, d'où l'on a fait *éverrer*. On prétend que cette opération fait prendre corps au chien, & l'empêche de mordre.

F.

FAIRE SA NUIT (vénerie). Aussi-tôt que le jour finit, le cerf sort des demeures, & va aux gagnages, où il reste jusqu'au lendemain matin ; c'est ce qu'on appelle *faire sa nuit*. Un cerf fait sa nuit dans une pièce de pois, d'avoine, &c., ou dans les taillis, ou dans une enceinte sans en sortir.

FAIRE SA TÊTE. Un cerf fait sa tête ou pousse sa tête depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août.

FAISAN, f. m. Oiseau du genre des gallinacées. Le *faisan* est de la grosseur d'un coq ordinaire : c'est un oiseau superbe, & qui, dit M. Buffon, peut, en quelque sorte, le disputer au paon pour la beauté, ayant le port aussi noble, la démarche aussi fière, & le plumage presque aussi distingué. Cela ne doit s'entendre que du mâle ; car le plumage de la faisane a peu d'éclat, & ressemble à celui de la caille ; ce qui fait qu'à la chasse il est très-aisé de les distinguer, & de ne pas tirer une poule pour un coq.

Le plumage de cet oiseau est de trois couleurs, brun, de couleur d'or & vert ; le dessus de sa tête est d'un cendré luisant. Sa queue est fort longue. A l'endroit des oreilles du mâle seulement, il s'élève de petites touffes de plumes plus longues que les autres.

La ponte de la faisane, qui se fait presque toujours dans les bois, est pour l'ordinaire de dix à douze œufs. La saison des faisandeaux répond, à-peu-près, à celle des perdreaux. Les faisans de l'année marquent au fouet de l'aile, comme les perdrix : les jeunes coqs se reconnoissent d'ailleurs à l'ergot, qui est rond & obtus, au lieu qu'il est long & pointu chez les vieux. Les femelles ont aussi au derrière de la jambe un très-petit ergot, qui est moindre chez les jeunes, & plus saillant chez les vieilles, plus ou moins suivant l'âge. En outre, cet ergot, chez les jeunes, est entouré d'un petit cercle noir, qui ne disparoît qu'à la seconde ponte. Les jambes des très-vieilles poules seulement, comme de cinq ou six ans, sont plus ridées & d'une couleur plus sombre que celles des jeunes de l'année ; elles ont aussi le cristallin de l'œil jaunâtre, tandis que celles de l'année, & même de deux ans, l'ont blanc ; mais tout cela n'est pas sans beaucoup d'exceptions. La marque la moins équivoque peut-être est au bec, qu'on reconnoît plus tendre au toucher dans les jeunes que dans les vieilles.

Le *faisan* passe pour un oiseau stupide ; lorsqu'on le surprend, le plus souvent il se tase comme un lapin, se croyant en sûreté dès qu'il a la tête cachée ; & alors il se laisse quelquefois assommer d'un coup de bâton. Il aime les lieux bas & humides, & se tient volontiers au bord des mares qui se trouvent dans les bois, ainsi que dans les grandes herbes des marais, qui en sont voisins, & sur-tout ceux où il y a des touffes d'aunes. L'instinct de ces oiseaux n'est pas aussi social que celui des perdrix. Dès qu'ils n'ont plus besoin des soins de la mère, ils se séparent & vivent dans la solitude, s'évitant les uns les autres, si ce n'est dans le mois de mars & d'avril, tems où le mâle recherche la femelle. C'est alors qu'il est facile de les trouver dans les bois, se décelant eux-mêmes par un battement d'ailes fréquent, qui se fait entendre de fort loin.

Pendant le jour, les *faisans* se tiennent à terre, dans les taillis, d'où ils sortent de tems en tems dans les chaumes & terres nouvellement ensemencées : mais ce n'est que dans les pays où ils sont communs, qu'ils se montrent en plaine. Dès que le soleil se couche, la plus grande partie gagnent les gaulis & les cantons où il y a de grands chênes, pour se brancher & y passer la nuit ; & en montant sur les arbres ils ne manquent pas de crier, surtout en hiver ; en sorte qu'en se mettant sur le soir aux aguets dans le bois, on est averti par leur chant, des lieux où il y en a de branchés ; & lorsque la nuit est venue, en se rendant sous les arbres qu'ils ont choisis, on peut les tirer tout à son aise ; car alors le faisan se laisse approcher autant qu'on veut, & souffre même qu'on lui tire plusieurs coups de fusil sans quitter l'arbre.

On est assez généralement persuadé qu'en tenant une mèche soufrée & enflammée au-dessous d'un faisan perché dans un arbre, de manière que la fumée du soufre arrive jusqu'à lui & l'enveloppe, il tombe suffoqué par cette fumée ; & l'on prétend que les braconniers en détruisent beaucoup par ce moyen, dans les endroits qui en sont bien peuplés.

Il y a peu de contrées en France où se trouve le *faisan* vraiment sauvage & indigène ; & en recherchant bien l'origine de ces oiseaux dans les endroits où il y en a, on retrouveroit probablement l'époque plus ou moins reculée, à laquelle ils y ont été apportés à dessein, ou ont commencé à s'y propager par le voisinage de quelque terre qui en a été autrefois peuplée par les propriétaires, & d'où ils se sont écartés, n'ayant pas trouvé le terrein à leur gré ; car le *faisan* ne se plaît pas par-tout, & souvent on ne reussit pas à le fixer où l'on veut.

La Touraine paroît être le pays de France où il y a plus de *faisans* dans l'état sauvage. On en trouve quelques-uns dans la plupart des forêts de cette province, entre autres dans celles de Loches & d'Amboise ; mais il y en a en assez grande quantité dans la haute & basse forêt de Chinon, ainsi que dans les bois de plusieurs paroisses circonvoisines, savoir, *Benêt*, *Restigny*, *Saint-Patrice*, *Saint-Michel*, *les Essarts*, & autres. De ces bois, ils se répandent en plaine, où on les rencontre fréquemment dans les landes & bruyères ; quelquefois même dans des isles que forment la Vienne & la Loire, aux environs de Chinon. C'est ce qui arrive sur-tout dans les brouillards de l'automne.

On trouve aussi les *faisans* dans plusieurs isles du Rhin, où ils se multiplient d'eux-mêmes, & sans aucun soin. Enfin, on en voit beaucoup en Corse ; mais ils n'y sont pas répandus par-tout. Ils sont communs dans les plaines de *Campoloro* & d'*Aléria*, vers la côte occidentale de l'isle, & dans tous les bas-fonds de cette partie, où ils habitent par préférence les lieux couverts & marécageux.

Variétés des faisans.

Celui qu'on estime le plus est le *faisan rouge* de la Chine. Cet oiseau a une belle huppe sur la tête ; & l'écarlate & le bleu céleste se marient sur son plumage avec l'or & l'émeraude.

Le *Jampema* du Brésil est une espèce de *faisan* dont le cri est *jam jam*, le dessous de la gorge est sans plume & la peau en est rouge : on estime cet oiseau pour sa délicatesse.

Le *faisan* de la Chine est distingué des autres, par la blancheur de son plumage.

Le *faisan* des Antilles a la tête & le bec d'un corbeau ; il est l'ennemi né de tous les oiseaux domestiques.

Le *faisan de Carasow* ou de l'Amérique, ne cède en rien à celui des Antilles, pour la beauté du plumage, & il l'emporte sur lui par l'aménité de son caractère qui le rend l'ami de tous les oiseaux.

Le *faisan-paon* est ainsi nommé à cause des plumes de paon dont son dos est revêtu.

Le *faisan* des Caffres, celui de Congo, celui de Juida, ceux de Madagascar & de l'isle des Amazones, ont tous un goût délicieux & ne sont distingués entr'eux que par les nuances diverses qui sont dans le coloris de leurs plumages.

FAISAN BRUANT ou FAISAN DE MONTAGNE. C'est le *coq de bruyère*.

FAISANDERIE, s. f. C'est un lieu où l'on élève familièrement des faisans & des perdrix de toute espèce.

Cette éducation domestique du gibier est le meilleur moyen d'en peupler promptement une terre, & de réparer la destruction que la chasse en fait. Ce n'est que par-là que l'on est parvenu à répandre les faisans & les perdrix rouges dans des endroits que la nature ne leur avoit pas destinés. Les faisans étant le gibier qu'ordinairement on desire le plus, & que l'on fait le moins se procurer, nous donnerons ici en détail la méthode la plus sûre pour en élever dans une *faisanderie*. Cette méthode peut d'ailleurs s'appliquer aussi aux perdrix rouges & grises ; s'il y a quelques différences, elles sont légères, & nous aurons soin de les marquer.

Une *faisanderie* doit être un enclos fermé de murs assez hauts pour n'être pas insultée par les renards, &c. & d'une étendue proportionnée à la quantité de gibier qu'on y veut élever. Dix arpens suffisent pour en contenir le nombre dont un faisandier peut prendre soin ; mais plus une *faisanderie* est spacieuse, meilleure elle est. Il est nécessaire que les bandes du jeune gibier qu'on élève soient assez éloignées les unes des autres, pour que les âges ne puissent pas se confondre. Le voisinage de ceux qui sont forts est dangereux pour les foibles : cet espace doit d'ailleurs être disposé de manière que l'herbe croisse dans la plus grande partie, & qu'il y ait un assez grand nombre de petits buissons épais & fourrés, pour que chaque bande en ait un à portée d'elle ; ce secours leur est nécessaire pendant le tems de la grande chaleur.

Pour se procurer aisément des œufs de faisans, il faut nourrir pendant toute l'année un certain nombre de poules : on les tient enfermées, au nombre de sept, avec un coq, dans de petits enclos séparés, auxquels on a donné le nom de *parquets*. L'étendue la plus juste d'un parquet est de

de cinq toises en quarré, & il doit être gazonné. Dans les endroits exposés aux fouines, aux chats, &c. on couvre les parquets d'un filet: dans les autres, on se contente d'éjointer les faisans pour les retenir. *Ejointer*, c'est enlever le foüet même d'une aile en serrant fortement la jointure avec un fil. Il faut que ce qui fait séparation entre deux parquets soit assez épais, pour que les faisans de l'un ne voyent pas ceux de l'autre. Au défaut de murs, on peut employer des roseaux, ou de la paille de seigle. La rivalité troubleroit les coqs, s'ils se voyoient, & elle nuiroit à la propagation. On nourrit les faisans dans un parquet, comme des poules de basse-cour, avec du bled, de l'orge, &c. Au commencement de mars, il n'est pas inutile de leur donner un peu de bled noir, que l'on appelle *sarrasin*, pour les échauffer & hâter le tems de l'amour. Il faut qu'ils soient bien nourris; mais il seroit dangereux qu'ils fussent engraissés. Les poules trop grasses pondent moins, & la coquille de leurs œufs est souvent si molle, qu'ils courent risque d'être écrasés dans l'incubation. Au reste, les parquets doivent être exposés au midi, & défendus du côté du nord par un bois, ou par un mur élevé qui y fixe la chaleur.

Les faisans pondent vers la fin d'avril; il faut alors ramasser les œufs avec soin tous les soirs dans chaque parquet; sans cela ils seroient souvent cassés & mangés par les poules même. On les met au nombre de dix-huit, sous une poule de basse-cour, de la fidélité de laquelle on s'est assuré l'année précédente; on l'essaye même quelques jours auparavant sur des œufs ordinaires. L'incubation doit se faire dans une chambre enterrée, assez semblable à un cellier, afin que la chaleur y soit modérée, & que l'impression du tonnerre s'y fasse moins sentir. Les œufs de faisan sont couvés pendant vingt-quatre & quelquefois vingt cinq jours, avant que les *faisandeaux* viennent à éclore. Lorsqu'ils sont éclos, on les laisse encore sous la poule pendant vingt-quatre heures sans leur donner à manger. Une caisse de trois pieds de long sur un pied & demi de large, est d'abord le seul espace qu'on leur permette de parcourir; la poule y est avec eux, mais retenue par une grille qui n'empêche pas la communication que les faisandeaux doivent avoir avec elle. Cet endroit de la caisse que la poule habite, est fermé par le haut; le reste est ouvert; & comme il est souvent nécessaire de mettre le jeune gibier à l'abri, soit de la pluie, soit d'un soleil trop ardent, on y ajoute au besoin un toit de planches légères, au moyen duquel on leur ménage le degré d'air qui leur convient. De jour en jour on donne plus d'étendue de terrein aux faisandeaux, & après quinze jours, on les laisse tout-à-fait libres; seulement la poule qui reste toujours enfermée dans la caisse, leur sert de point de ralliement, & en les rappellant sans cesse, elle les empeche de s'écarter.

Les œufs de fourmis de pré devroient être, pendant le premier mois, la principale nourriture des faisandeaux. Il est dangereux de vouloir s'en passer tout-à-fait; mais la difficulté de s'en procurer en assez grande abondance, contraint ordinairement à chercher des moyens d'y suppléer. On se sert pour cela d'œufs durs hachés & mêlés avec de la mie de pain & un peu de laitue. Les repas ne sauroient être trop fréquens pendant ces premiers tems; on ne peut aussi mettre trop d'attention à ne donner que peu à-la-fois: c'est le seul moyen d'éviter aux faisandeaux des maladies qui deviennent contagieuses, & qui sont incurables. Cette méthode, outre que l'expérience lui est favorable, a encore cet avantage qu'elle est l'imitation de la nature. La poule faisande, dans la campagne, promène ses petits pendant presque tout le jour, quand ils sont jeunes, & ce continuel changement de lieu leur offre à tous momens de quoi manger, sans qu'ils soient jamais rassasiés. Les faisandeaux étant âgés d'un mois, on change un peu leur nourriture, & on en augmente la quantité. On leur donne des œufs de fourmis de bois, qui sont plus gros & plus solides; on y ajoute du bled, mais très-peu d'abord: on met aussi plus de distance entre les repas.

Ils sont sujets alors à être attaqués par une espèce de poux qui leur est commune avec la volaille, & qui les met en danger. Ils maigrissent; ils meurent à la fin, si l'on y remédie. On le fait en nétoyant avec un grand soin leur caisse, dans laquelle ils passent ordinairement la nuit. Souvent on est obligé de leur retirer cette caisse même qui récèle une partie de cette vermine; on leur laisse seulement ce toît léger dont nous avons parlé, sous lequel ils passent la nuit, & on attache la couveuse à côté, exposée à l'air & à la rosée.

A mesure que les faisandeaux avancent en âge, les dangers diminuent pour eux. Ils ont pourtant un moment assez critique à passer, lorsqu'ils ont un peu plus de deux mois: les plumes de leur queue tombent alors, & il en pousse de nouvelles. Les œufs de fourmis hâtent ce moment, & le rendent moins dangereux. Il ne faudroit pas leur donner de ces œufs de fourmis de bois, sans y ajouter au moins deux repas d'œufs durs, hachés. L'excès des premiers seroit aussi fâcheux que l'usage en est nécessaire.

Mais de tous les soins, celui sur lequel on doit le moins se relâcher, regarde l'eau qu'on donne à boire aux faisandeaux; elle doit être incessamment renouvellée & rafraîchie: l'inat-

tention à cet égard expose le jeune gibier à une maladie assez commune parmi les poulets, appelée *la pépie*, & à laquelle il n'y a guère de remède.

Nous avons dit qu'il falloit éloigner les unes des autres les bandes de faisans, assez pour qu'elles ne puissent pas se mêler; mais comme une poule suffit pour en fixer un grand nombre, on unit ensemble trois ou quatre couvées d'âge à-peu-près pareil, pour en former une bande. Les plus âgés n'exigeant pas des soins continuels, on les éloigne aux extrémités de la *faisanderie*, & les plus jeunes doivent toujours être sous la main du faisandier. Par ce moyen la confusion, s'il en arrive, n'est jamais qu'entre des âges moins disproportionnés, & devient moins dangereuse.

Voilà les faisandeaux élevés. La même méthode convient aux perdrix: il faut observer seulement qu'en général les perdrix rouges sont plus délicates que les faisans même, & que les œufs de fourmis de pré leur sont plus nécessaires.

Lorsqu'elles ont atteint six semaines, & que leur tête est entièrement couverte de plumes, il est dangereux de les tenir enfermées dans la *faisanderie*. Ce gibier naturellement sauvage, devient sujet alors à une maladie contagieuse, qu'on ne prévient qu'en le laissant libre dans la campagne. Cette maladie s'annonce par une enflure considérable à la tête & aux pieds; & elle est accompagnée d'une soif qui hâte la mort, quand on la satisfait.

A l'égard des perdrix grises, elles demandent beaucoup moins de soin & d'attention dans le choix de la nourriture: on les élève très sûrement par la méthode que nous avons donnée pour les faisans; mais on peut en élever aussi sans œufs de fourmis, avec de la mie de pain, des œufs durs, du chénevi écrasé, & la nourriture que l'on donne ordinairement aux poulets. Il est rare qu'elles soient sujettes à des maladies, ou ce ne seroit que pour avoir trop mangé, & cela est aisé à prévenir.

On peut donner la liberté aux faisans lorsqu'ils ont deux mois & demi; & on doit la donner aux perdrix, sur-tout aux rouges, lorsqu'elles ont atteint six semaines. Pour les fixer on transporte avec eux leur caisse, & la poule qui les a élevés. La nécessité ne leur ayant pas appris les moyens de se procurer de la nourriture, il faut encore leur en porter pendant quelque tems: chaque jour on leur en donne un peu moins, chaque jour aussi ils s'accoutument à en chercher eux-mêmes.

Insensiblement ils perdent de leur familiarité, mais sans jamais perdre la mémoire du lieu où ils ont été déposés & nourris. On les abandonne enfin, lorsqu'on voit qu'ils n'ont plus besoin de secours.

Nous ne devons pas finir cet article sans avertir qu'on tenteroit inutilement d'avoir des œufs de perdrix, sur-tout des rouges, en nourrissant des paires dans des parquets; elles ne pondent point, ou du moins pondent très-peu lorsqu'elles sont enfermées, on ne peut en élever qu'en faisant ramasser des œufs dans la campagne. On donne à une poule vingt-quatre de ces œufs, & elle les couve deux jours de moins que ceux de faisan. Pour ceux-ci on doit renouveller les poules de parquets, lorsqu'elles ont quatre ans; à cet âge elles commencent à pondre beaucoup moins, & les œufs en sont souvent clairs. La durée ordinaire de la vie d'un faisan est de six à sept ans; celle d'une perdrix paroît être moins longue à-peu-près d'une année.

De la chasse des faisans *au hallier.*

On reconnoît si les *faisans* habitent quelques bois par leur chant qu'on entend le matin, & par les appâts qu'on leur jette; cette dernière voie se pratique ainsi: un chasseur jette de l'avoine ou d'autres grains dans les voies que doivent tenir ces oiseaux; si la quantité diminue, il doit se retirer satisfait de sa découverte; le lendemain il revient à la pointe du jour, & tend ses halliers dans le sentier où aboutissent les voies de son gibier; il se retire ensuite sur un arbre, l'œil fixé sur ses pièges; & quand quelque *faisan* s'y trouve pris, il tâche de le dégager en silence, afin de ne point effrayer ceux qui pourroient l'imiter. Le hallier dont on se sert pour cette chasse est un filet à mailles quarrées, larges de cinq à six pouces, & haut de trois grandes mailles; pour sa longueur, elle dépend du chemin où on veut le tendre. Les piquets qui tiendront à ce filet seront éloignés l'un de l'autre de deux pieds & demi, & le fil qui en composera le tissu, sera retors & ferme, afin que le faisan ne puisse le rompre.

Méthode pour prendre les faisans *avec les poches à lapin.*

Voici la manière de tendre ce piège: on prend une petite baguette longue de cinq à six pieds, & un peu moins grosse que le petit doigt: on aiguise chaque bout & on les fiche en terre aux deux extrémités du chemin en courbant la baguette en forme de demi-cercle: on prend ensuite la ficelle qui passe dans la boucle d'un filet, on l'attache aux deux pieds de la baguette contre terre, on relève le filet & on le place au haut du demi-cercle, de manière qu'il n'y tienne que fort légèrement; on suppose dans cette chasse qu'on a attiré le

faisan par un appât dans le demi-cercle où il doit se prendre. Cette méthode est simple & n'en est que plus sûre.

Secret pour prendre les faisans avec des collets & des lacets.

On prend quelques branches d'arbres & des piquets de la hauteur d'un pied : on en fait une haie qui n'aie pas plus de neuf pouces de hauteur : on jette du grain pour attirer le gibier vers ces haies, & on attache les lacets & les collets faits de crins de cheval aux piquets ; on observe seulement de laisser au milieu de chaque haie un espace pour laisser passer le *faisan*, & c'est l'endroit où le piège doit être tendu. Les lacets se posent à terre, & c'est d'ordinaire par le pied que se prend le gibier ; mais les collets qui les prennent par le col, doivent être attachés plus haut, & être à portée du *faisan*.

On tend aussi ces lacets à quelqu'avenue où il y ait de l'eau : les *faisans* en allant à l'abreuvoir tombent dans le piège qu'on leur a tendu.

Chasse des faisans avec le chien couchant.

Outre le chien couchant, on doit encore avoir avec soi un filet qu'on nomme *tirasse :* ainsi cette chasse demande que trois personnes se réunissent ; l'une guidera le chien, & les deux autres le filet.

Il faut dans cette chasse ne point se hâter ; il faut tenir long-tems le chien en arrêt, & donner à ses deux associés le tems de s'approcher avec le filet & d'en envelopper en même-tems le gibier & le chien couchant.

Il y a des personnes qui au lieu de se faire suivre d'un chien, font une espèce de bouclier avec du linge & mettent au milieu un morceau de drap rouge : cette couleur amuse le *faisan*, il recule en regardant toujours le bouclier : enfin, à force de reculer, on le fait tomber dans un filet qu'on a eu la précaution de dresser derrière eux, avant que de commencer la chasse.

Voyez planches 24 & 32 des chasses, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

FAMOCANTRATON. Espèce de lézard de l'isle de Madagascar, qui vit d'insectes. Au dessus du dos, de la queue, des jambes, du cou, & à l'extrémité du museau, cet animal a des espèces de crêtes & de griffes qui lui servent à s'attacher contre les arbres, où l'on a peine à l'appercevoir.

On dit qu'il s'élance comme un trait sur la poitrine des nègres qui ont l'imprudence de l'approcher, & qu'il se colle si fortement à leur peau, qu'il faut un rasoir pour l'en détacher.

FANFARE. Air que l'on sonne sur le cor.

FAON. C'est le nom qu'on donne au petit de la biche, & à celui du chevreuil & du daim.

Voy. planche 2 des chasses, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

FARAFES. On nomme ainsi des animaux sauvages de l'isle de Madagascar, fort semblables aux loups, mais encore plus voraces. Les habitans sont obligés d'entretenir continuellement du feu dans leurs cases pour en éloigner ces dangereux ennemis.

FAUCON, s. m. Genre d'oiseau de proie dont il y a plusieurs espèces. Leurs griffes sont faites en forme de faulx, ce qui a donné lieu à leur dénomination. C'est parmi ces oiseaux de proie qu'on a choisi les oiseaux les plus courageux & les moins rebelles pour les dresser à la chasse du vol.

Ces oiseaux bien dressés poursuivent le lièvre & même les bêtes fauves, le loup, le sanglier, &c.

Il y a huit espèces de *faucon*, dont quatre volent haut, & quatre volent bas.

L'*autour*, grand oiseau de proie qui chasse pour le profit ; il n'en faut que deux qu'on tient séparément aux deux extrémités de la chasse pour prendre une grande quantité de perdrix.

L'*épervier*, oiseau carnivore de la longueur d'un pied, qui chasse fort bien au faisan, à la caille, & à la perdrix : les meilleurs viennent d'Esclavonie.

Le *gerfault*. C'est le plus fort des oiseaux après l'aigle : on lui fait voler le milan, le héron, l'outarde & tout le gros gibier : les meilleurs viennent de Norwège, d'Islande & de Danemarck.

L'*émerillon* est le plus petit & le plus vif des oiseaux de proie : on s'en sert pour la chasse de la caille, de la corneille & du menu gibier.

Le *lanier*, qui a le bec de l'aigle, est la femelle du laneret : on s'en sert pour le lièvre & pour la perdrix.

Le *sacre* est un *faucon* femelle, excellent pour la volerie des champs, mais difficile à traiter. C'est un oiseau passager & qui est originaire de Grèce ; il est propre au vol de la buse, du héron & du milan.

Le *hobereau* est le plus petit de oiseaux de proie, après l'émerillon : il chasse au plus petit gibier.

Voyez dans ce dictionnaire les articles de ces oiseaux.

Le *faucon* proprement dit, est gris, & est distingué par un bec fort & crochu, & des serres très-vigoureuses : les *faucons* les plus rares sont les blancs : ce sont aussi les plus braves ; on en trouve en Islande : le roi de Danemarck envoie toutes les années quelques-uns de ses fauconniers dans cette isle, soit pour en fournir sa fauconnerie, soit pour faire des présens dans les cours étrangères.

On prend les *faucons* en Islande par le moyen d'oiseaux dressés à cet effet, & posés à terre dans des cages ; ces animaux voient en l'air ces oiseaux de proie à des distances incroyables ; ils en avertissent leurs maîtres, qui, cachés dans une tente de verdure, lâchent à propos un pigeon attaché à une ficelle ; le faucon l'apperçoit, s'élance sur lui, & se trouve pris vivant dans le filet qu'on lui jette.

FAUCONNERIE, f. f. C'est l'art de dresser & de gouverner les oiseaux de proie destinés à la chasse. On donne aussi ce nom à l'equipage, qui comprend les fauconniers, les chevaux, les chiens, &c. La chasse elle-même porte plus particulièrement le nom de vol.

L'objet naturel de la chasse paroît être de se procurer du gibier ; dans la fauconnerie, on se propose la magnificence & le plaisir plus que l'utilité, sur-tout depuis que l'usage du fusil a rendu faciles les moyens de giboyer.

La *fauconnerie* est plus en honneur en Allemagne qu'en France.

C'est l'oiseau appellé *faucon* qui a donné le nom à la *fauconnerie*, parce que c'est celui qui sert à un plus grand nombre d'usages. Il y a le faucon proprement dit ; mais souvent on attribue aussi ce nom à d'autres oiseaux, en y ajoutant une distinction particulière. On dit *faucon-gerfault*, *faucon-lanier*, &c.

Entre les faucons de même espèce, on remarque des différences qui désignent leur âge & le tems auquel on les a pris. On appelle *faucons fors*, *passagers* ou *pélerins*, ceux qui, quoiqu'à leur premier pennage, ont été pris venant de loin & dont on n'a point vu l'aire ou le nid. Le faucon *niais* est celui qui a été pris dans son aire ou aux environs. Enfin le faucon appellé *hagard*, est celui qui a déjà mué lorsqu'on le prend.

Les auteurs qui ont écrit de la *fauconnerie* font encore un grand nombre de distinctions, mais qui ne tiennent point à l'art ; elles ne font que désigner les pays d'où viennent les faucons, ou ce ne sont que différens termes de jargons qui expriment à-peu-près les mêmes choses.

Le choix des oiseaux est une chose essentielle en *fauconnerie*. On doit s'arrêter à la conformation que nous allons décrire, quoique toutes les marques extérieures de bonté puissent quelquefois tromper. Le faucon doit avoir la tête ronde, le bec court & gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, *les mahutes* ou les hauts des ailes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, alongés & nerveux aux articles ; les ongles fermes & recourbés, les ailes longues. Les signes de force & de courage sont les mêmes pour le gerfault, &c. & pour le tiercelet, qui est le mâle, dans toutes les espèces d'oiseaux de proie, & qu'on appelle ainsi parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle.

Une marque de bonté moins équivoque dans un oiseau ; c'est de chevaucher le vent, c'est-à-dire de se roidir contre, & se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le pennage d'un bon *faucon* doit être brun & tout d'une piece, c'est-à-dire de même couleur. La bonne couleur des mains est le vert d'eau : ceux dont les mains & le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches, ce qu'on appelle égalure, sont moins estimés que les autres. On fait cas des *faucons* noirs ; mais quel que soit leur plumage, ce sont toujours les plus forts en courage qui sont les meilleurs.

Outre la conformation, il faut encore avoir égard à la santé de l'oiseau. Il faut voir s'il n'est point attaqué du chancre, qui est une espèce de tartre qui s'attache au gosier & à la partie inférieure du bec ; s'il n'a point sa molette empelotée, c'est-à-dire, si la nourriture ne reste point par pelotons dans son estomac ; s'il se tient sur la perche tranquillement & sans vaciller ; si sa langue n'est point tremblante : s'il a les yeux perçans & assurés ; si les excrémens sont blancs & clairs : les émeus bleus sont un symptome de mort.

De l'aire où les *faucons* ont eté pris, on doit les transporter dans le cabinet, où on doit les enfermer ; ce cabinet aura deux fenêtres grillées assez larges pour que les influences bénignes du soleil, puissent pénétrer dans l'intérieur, & réjouir les *faucons* qu'on y captive. Sur ces fenêtres & dans d'autres endroits du cabinet, il faut mettre de petites perches garnies de gazon, où les oiseaux puissent se reposer ; outre ces perches, on doit y faire poser un baquet d'un pied & demi de hauteur dont l'eau soit renouvellée au moins tous les deux jours : il ne feroit pas même inutile de mettre autour du baquet du sable de riviere & de petits cailloux pour commencer à dresser les oiseaux.

Il ne faut jamais changer l'heure de leur repas ;

le premier doit être à sept heures du matin, & le second à cinq heures du soir; leur nourriture doit être de la chair de petits Chiens de lait, de petits Chats, de Poulets, de Pigeonneaux qu'on aura la précaution de hacher auparavant; il y a des Fauconniers qui leur donnent de la chair de bœuf & de mouton hachée avec un œuf; ils prétendent leur faire acquérir par-là un beau pennage.

On dresse de la même manière tous les oiseaux de proie; seulement on ne veille pas les *faucons* si long-tems que les passagers.

On ne prend pas tous les *faucons* dans l'aire; ainsi les préceptes qu'on vient de donner ne sont pas généraux; mais du moins on peut reconnoître à des signes évidens, si les oiseaux de proie qu'on vend sont aisés à affaiter.

Dès qu'on apporte un *faucon*, il faut le faire déchaperonner, & observer si le bec & la langue sont rouges, & si les yeux sont sains; on tâte ensuite la mulette pour voir si elle n'est point empelotée, on prend garde aussi si les deux veines qui sont aux racines de ses ailes, ont le mouvement modéré, si la langue ne tremble point, s'il n'est point agité du frisson, &c.

On reconnoît la bonté d'un *faucon* quand il se tient sur les deux jambes sans vaciller, quand il nétoie gaiement ses ailes brillantes avec son bec, & sur-tout quand il résiste au vent, & qu'il lutte contre lui avec succès.

Quand on a pris dans l'aire ou choisi ailleurs de bons *faucons*, il y a encore quelque soin à prendre avant de les dresser.

Quand on veut rendre dociles des oiseaux de proie, il faut les enfermer dans un endroit obscur, ou leur ciller les yeux avec une aiguillée de fil; cette derniere opération se fait ainsi.

On fait tenir l'oiseau par le bec, & l'on passe une aiguille traversée d'un fil délié parmi le paupiere de l'œil, mais sans prendre la toile qui est sous la paupiere; on tire ensuite les deux bouts du fil, & on les attache sur le bec, en coupant le fil près du nœud, & en les tordant de maniere que les paupières soient levées fort haut, & que le *faucon* ne puisse voir que devant lui.

Avant d'affaiter des *faucons*, il faut tenir longtems ces oiseaux sur le bloc, & les lier avec une longe d'un pied & demi de longueur. Quand on en met plusieurs sur un bloc, il faut les éloigner les uns des autres au moins de deux pieds; car ces oiseaux carnivores ne pouvant exercer leur férocité sur leurs ennemis naturels, l'exerceroient sur eux-mêmes, & s'entretueroient.

Enfin, il faut avoir soin dès la pointe du jour, ou sur le soir, de porter sur le poing l'oiseau qu'on veut dresser; on le place d'ordinaire sur l'extrêmité du poignet de la main droite.

De la maniere de dresser l'Oiseau de proie.

On commence par l'armer d'entraves appelées *jets*, au bout desquels on met un anneau, sur lequel est écrit le nom du maître; on y ajoute des sonnettes qui servent à indiquer le lieu où il est lorsqu'ils'écarte à la chasse. On le porte continuellement sur le poing; on l'oblige de veiller: s'il est méchant, & qu'il cherche à se defendre, ne lui plonge la tête dans l'eau; enfin on le contraint par la faim & la lassitude à se laisser couvrir la tête d'un chaperon qui lui enveloppe les yeux. Cet exercice dure souvent trois jours & trois nuits de suite; il est rare qu'au bout de ce tems, les besoins qui le tourmentent, & la privation de la lumiere, ne lui fassent pas perdre toute idée de liberté. On juge qu'il a oublié sa fierté naturelle, lorsqu'il se laisse aisément couvrir la tête, & que découvert il saisit le pât ou la viande qu'on a soin de lui présenter de tems en tems. La répétition de ces leçons en assure peu-à-peu le succès. Les besoins étant le principe de la dépendance de l'oiseau, on cherche à les augmenter en lui nétoyant l'estomac par des cures. Ce sont de petits pelotons de filasse qu'on lui fait avaler, & qui augmentent son appetit; on le satisfait après l'avoir excité, & la reconnoissance attache l'oiseau à celui même qui l'a tourmenté. Lorsque les premieres leçons ont réussi, & qu'il montre de la docilité, on le porte sur le gazon dans un jardin. Là on le découvre, & avec l'aide de la viande on le fait sauter de lui même sur le poing. Quand il est à cet exercice, on juge qu'il est tems de lui donner le vif, & de lui faire connoître le leurre.

Ce leurre est une représentation de proie, un assemblage de pieds & d'ailes, dont les Fauconniers se servent pour réclamer les oiseaux, & sur lequel on attache leur viande. Cet instrument étant destiné à rappeller les oiseaux & à les conduire, il est important qu'ils y soient non seulement accoutumés, mais affriandés. Quelques fauconniers sont dans l'usage d'exciter l'oiseau à plusieurs réprises dans la même leçon, lorsqu'ils l'acoutument au leurre. Dès qu'il a fondu dessus, & qu'il a pris une becade, ils le retirent sous prétexte d'irriter sa faim, & de l'obliger à y revenir encore; mais par cette méthode, on court risque de rebuter: il est plus sûr, lorsqu'il a fait ce qu'on attendoit de lui, de le paître tout-à-fait, & ce doit être la récompense de sa docilité.

Le leurre est l'appât qui doit faire revenir l'oiseau lorsqu'il se sera élevé dans les airs ; mais il ne seroit pas suffisant sans la voix du fauconnier, qui l'avertit de se tourner de ce côté là. Il faut donc que le mouvement du leurre soit toujours accompagné du son de la voix & même des cris du fauconnier, afin que l'un & l'autre annoncent ensemble à l'oiseau que ses besoins vont être soulagés. Toutes ces leçons doivent être souvent répétées, & par le progrès de chacune le fauconnier jugera de celles qui auront besoin de l'être davantage. Il faut chercher à bien connoître le caractere de l'oiseau, parler souvent à celui qui paroît moins attentif à la voix, laisser jeûner celui qui revient moins avidement au leurre, veiller plus long-tems celui qui n'est pas assez familier, couvrir souvent du chaperon celui qui craint ce genre d'assujetissement.

Lorsque la docilité & la familiarité d'un oiseau sont suffisamment confirmées dans le jardin, on le porte en pleine campagne, mais toujours attaché à la filiere, qui est une ficelle, longue d'une dizaine de toises : on le découvre, & en l'appellant à quelques pas de distance, on lui montre le leurre. Lorsqu'il fond dessus, on se sert de la viande, & on lui en laisse prendre bonne gorge, pour continuer de l'assurer. Le lendemain on le lui montre d'un peu plus loin, & il parvient enfin à fondre dessus du bout de la filiere ; c'est alors qu'il faut faire connoître & manier plusieurs fois à l'oiseau le gibier auquel on le destine ; on en conserve de privés pour cet usage ; cela s'appelle *donner l'escap*. C'est la derniere leçon, mais elle doit se répéter jusqu'à ce qu'on soit parfaitement assuré de l'oiseau ; alors on le met hors de la filière, & on le vole pour bon.

De tems en tems le fauconnier montre à son oiseau des Chevaux & des Chiens, afin que dans la suite, quand il commencera son vol, cette vue ne l'effarouche pas.

Veut-on éprouver si le *faucon* est assuré? il faut peu-à-peu s'approcher de lui, & continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit en état d'être mis hors de filière. Cependant avant de l'abandonner à lui même, on lui donnera à tuer une poule, dont le pennage approche pour la couleur de celle de la volerie à laquelle on le destine.

Dans cette premiere éducation, si on voit un oiseau pantoiser & donner du bec, il faut détruire ces mauvaises habitudes en l'acharnant sur le tiroir. S'il souffre impatiemment qu'on lui mette son chaperon, on lui décile les yeux pendant la nuit, afin qu'il voie la lumiere, ensuite on couvre sa tête du chaperon comme auparavant. Si une nuit ne suffit pas pour le rendre docile, on peut en employer jusqu'à quatre, en l'affriandant sans cesse, soit avec le pât, soit avec le tiroir ; à la fin, ces oiseaux, fatigués de tant d'insomnies, se soumettent, comme on vient de l'observer à la servitude du chaperon.

C'est encore par des privations qu'on apprend à un *faucon* à connoître la voix ou la réclame de celui qui le gouverne : on le fait jeûner vigoureusement pendant trois ou quatre jours ; on place ensuite un poulet vivant dans quelqu'endroit obscur, cependant il faut que le jeune oiseau puisse le voir : on le retient sur le poing, soit en sifflant, soit en parlant, on l'enchaperonne, & on lui donne enfin les parties du poulet les moins charnues, afin de le faire tirer, & par ce moyen le mettre en appétit.

Il ne suffit pas que le *faucon* connoisse la voix de son maître, il faut encore qu'il sache quel est le pât dont on a coutume de le nourrir, afin que sitôt qu'il s'en appercevra, il fonde dessus promptement. Pour cet effet, le fauconnier prend de sa main droite la viande qu'il lui destine, & l'élevant en l'air, il la montre à son oiseau, soit en parlant, soit en sifflant ; s'il remarque qu'il soit bien fait à la chair, il la tient, & ne lui en laisse prendre que quelques gorgées ; il recommence ce petit manege, jusqu'à ce que son éleve reconnoisse le pât qu'on lui destine, & enfin il le purge avec une cure de coton ou de plumes de la grosseur d'une feve.

Pour animer davantage un *faucon* après le gibier, on lui présente jusqu'à deux ou trois fois un poulet ; on le déchaperonne, & on lui jette ce pât à terre, afin qu'il fonde dessus ; mais on le retire à l'instant qu'il commence à s'y acharner : tous ces exercices lui paroissent d'abord pénibles ; mais avec le tems, il s'accoutume à la docilité, comme à la perte de son indépendance.

En supposant le *faucon* instruit à fondre sur sa proie, & à s'en paitre : il faut maintenant l'accoutumer à connoître le leurre.

Pour y réussir, on y attachera de la chair, & le fauconnier entrant dans l'endroit obscur où est l'oiseau, lui lâchera un peu le chaperon : il s'en éloignera ensuite de trois ou quatre pas, & prendra le leurre à la moitié de la longe, qui le tiendra attaché : après ces préliminaires, il jettera en l'air deux ou trois fois le leurre, en appellant fortement l'oiseau, & lui ôtant quelquefois son chaperon : enfin, il fera partir le leurre d'un peu loin, & le *faucon* animé par sa voix, commencera à lui obéir.

Si le *faucon* saute sur le gibier, il faut le lui laisser déchirer à son gré, & même lui applau-

dir, soit en parlant, soit en sifflant : on le prend ensuite avec la chair qui tient au leurre, on le remet sur le poing, & on l'enchaperonne.

Dès que le *faucon* connoît le leurre dans un lieu obscur, & qu'il fond indifféremment sur le gibier mort ou vivant, on le porte dans une plaine destituée d'arbres pour répeter ses exercices.

Là, on attache le poulet au leurre & le *faucon* à la longe : on desserre un peu le chaperon de l'oiseau, & on le laisse s'y jetter quelques momens : on s'éloigne de quelques pas; on fait en sorte que l'oiseau se déchaperonne, après quoi on prend le leurre & on le jette en l'air en criant fortement : si l'oiseau fond encore sur le poulet, on souffre qu'il s'acharne sur la cervelle, & on l'anime par des cris concertés.

Après avoir leurré l'oiseau pendant deux ou trois jours au grand air, quand on voit qu'il revient de son gré sur le poing, au lieu de quatre pas, on s'éloigne de dix ou douze en lui montrant un petit oiseau attaché au leurre : chaque jour on s'écarte de plus en plus, & chaque jour aussi on s'apperçoit du succès de l'éducation.

Pour achever de rendre le *faucon* un oiseau de créance; on commence par lui faire observer la diète, afin de le rendre plus avide au leurre; ensuite le fauconnier à cheval, tient son oiseau attaché à la filière, de façon que rien ne contraigne son vol : il s'éloigne à vue de *faucon* & donne le signal pour que son oiseau se déchaperonne un peu; quelques momens après il jette en l'air le leurre, & quand l'oiseau, tout-à-fait déchaperonné, vole & se trouve à environ huit pas de distance de lui, il le rejette une seconde fois : si l'oiseau s'y attache, il descend de cheval & le laisse paître à sa volonté.

Quelques jours après on fait le même exercice, mais en ôtant la filière au *faucon;* cet oiseau exécute alors en liberté ce qu'il exécutoit auparavant comme un instrument servile des volontés de son maître.

Quand le *faucon* est affaité, on lui met des sonnettes plus ou moins grosses, selon qu'il est plus ou moins courageux. Après l'avoir ainsi armé, on lui fait répéter tous ses premiers exercices : animé par la voix du fauconnier, on le voit alors battre des ailes & commencer à se mouvoir sur le poing : on le déchaperonne à l'instant & on lui laisse prendre un libre essor, on jette le leurre à contre-vent & on rappelle son oiseau à haute voix : s'il vole hardiment contre le vent, il faut descendre de cheval & le laisser s'acharner sur le tiroir.

Mais si le *faucon* trop quinteux ne veut pas s'élever du poing, & qu'au contraire il vole à terre, on le corrige de ce défaut en allant au-devant de lui, & en l'épouvantant avec une baguette.

Quelquefois on force l'oiseau à prendre son essor avec étendue, en le conduisant dans un endroit fréquenté par des corneilles & des étourneaux, & en le forçant de leur donner la chasse : on prend aussi un canard; on le présente au *faucon*, en l'appellant à haute voix : on le jette du côté que vole l'oiseau de proie, & s'il arrive que le *faucon* lui donne des avillons, on lui permet de s'en paître à loisir, & même on l'encourage.

Quand le *faucon* paroît bien dressé, on le cure pour l'attacher au leurre, & le faire revenir au poing, même sans y être convié. Si la graisse rend cet oiseau paresseux à voler, on l'essime par des cures qui lui reviennent.

Quand le *faucon* sait fondre sur le gibier & l'avillonner, on prend du cœur de veau, ou du foie de poulet, on le met dans un oiseau qu'on fend tout vivant en quatre, afin de l'imbiber du sang de cet animal mourant, & on donne ce nouveau pât au *faucon*, tandis qu'il est acharné à la cervelle & aux entrailles de son gibier.

Quelquefois le *faucon* veut dérober ses sonnettes; quand on s'en apperçoit, il faut le veiller dans son essor & le rappeller au leurre : s'il retourne de bon gré sur le poing de son maître, on l'affriande & on l'acharne au tiroir : cette méthode, en le mettant de bonne humeur, lui fait oublier qu'il fut libre un jour, & qu'il ne tient à chaque instant qu'à lui de le devenir encore.

On remarque que les *faucons* & les gerfauts sont plus sujets à faire des fuites que les sacres & les laniers : voici comment on les rappelle; on reste sur le lieu où l'oiseau veut s'écarter, & on observe s'il rentre, ce qu'il fera, sans doute, si c'est un habile fauconnier qui conduit la manœuvre : on pique ensuite après l'oiseau en le leurrant toujours, & le rappellant avec du vif, pour le lui donner au moment qu'il rentrera. On réussit mieux par ce moyen qu'en lui faisant prendre un nouveau vol.

Les *faucons* tombent encore dans un défaut essentiel, c'est de charrier leur gibier : ce défaut leur vient de l'excès de leur faim ou de leur haine pour les chiens qui les ont offensés : il faut dans le dernier cas contenir avec force les chiens dans leur devoir; & dans le premier, jetter au *faucon* un poulet ou une perdrix morte attachée à une filière.

Veut-on empêcher que l'oiseau trop avide, dans le tems qu'on lui donne le pât, ne baisse la tête & ne se jette hors du poing, il faut le paître à terre sur les curées, & l'enchapperonner un peu au large, afin que rien ne l'empêche de manger : on ne l'a pas trois fois gouverné ainsi, qu'il se défait de ce défaut.

Desire-t-on de traverser l'inclination singulière de cet oiseau de proie, qui ne veut voler que dans la plaine? Faites-lui faire prendre son pât dans le plus fort d'un bois, & répétez quatre ou cinq fois cet exercice.

Il est essentiel à un bon fauconnier de bien donner l'assurance à son oiseau : sans cela celui-ci ne peut avoir de créance à son maître; & sans créance un oiseau ne devient jamais de bon affaitage : il pourra voler, mais son vol ne sera jamais réglé, & on aura de la peine à le rappeller.

L'émérillon veut être leurré & assuré comme les autres oiseaux; il faut lui faire curée du gibier auquel on veut le dresser : il vole fillé pour la caille, l'alouette, le merle & le perdreau. On le tient pendant l'hiver dans un lieu chaud, & on lui met une peau de lièvre sur le bloc, de crainte que le froid n'endommage ses serres.

De tous les oiseaux de proie, l'hobereau est le plus volontaire & le plus libertin : aussi son affaitage demande l'expérience du fauconnier le plus consommé.

On voit maintenant que pour affaiter un oiseau de proie, il faut qu'il sache obéir à l'homme; qu'il souffre volontiers qu'on lui mette le chaperon; que du bout de la filière il revienne de son plein gré sur le poing de celui qui l'instruit; qu'il soit prêt d'enfoncer le gibier pour lequel on le dresse; qu'il s'accoutume au leurre; qu'il s'élève comme on le desire; qu'il sache lutter contre le vent; qu'il ne charrie point sa proie, & sur-tout qu'il ne cherche point à dérober ses sonnettes.

La manière de leurrer que nous avons indiquée, ne s'employe pas à l'égard des *faucons* & les tiercelets destinés à voler la pie ou pour le champ, c'est-à-dire pour le vol de la perdrix. Lorsque ceux-là sont assurés au jardin, & qu'ils sautent sur le poing, on leur fait tuer un pigeon attaché à un piquet, pour leur faire connoître le vif. Après cela on leur donne un pigeon volant, au bout d'une filière; & lorsqu'on les juge assez sûrs pour être mis hors de filière eux-mêmes, on leur donne un pigeon volant librement, mais auquel on a fillé les yeux. Ils le prennent, parce qu'il se défend mal. Alors, si l'on compte sur leur obéissance, on cherche à les rebuter sur les pigeons & sur tous les gibiers qu'ils ne doivent pas voler : pour cela on les jette après des bandes de pigeons, qui se défendent trop bien pour être pris, & on ne leur sert de la viande, que quand on leur a fait prendre le gibier auquel on les destine. Le *faucon* pour corneille se dresse de la même manière, mais sans qu'on le serve de pigeons : c'est une corneille qu'on lui donne à tuer au piquet; & après cela on lui donne plusieurs fois l'escap au bout d'une filière mince & courte, jusqu'à ce qu'on le juge assez confirmé pour le voler pour bon.

Un mois doit suffire pour dresser un oiseau. Il y en a qui sont lâches & paresseux : d'autres sont si fiers, qu'ils s'irritent contre tous les moyens qu'on employe pour les rendre dociles. Il faut abandonner les uns les autres. En général, les niais sont les plus aisés : les sors le sont un peu moins, mais plus que les hagards qui, selon le langage des fauconniers, sont souvent curieux, c'est-à-dire moins disposés par leur inquiétude à se prêter aux leçons.

Soin des oiseaux.

Le soin des oiseaux de proie, étant une partie principale de la fauconnerie, nous devons en parler ici. En hiver, il faut les tenir dehors pendant le jour; mais pendant la nuit, dans des chambres échauffées. On les découvre le soir sur la perche; ils y sont attachés de manière qu'ils ne puissent pas se nuire l'un à l'autre. Le fauconnier doit visiter & nétoyer exactement le chaperon, parce qu'il peut s'y introduire des ordures qui blesseroient dangereusement les yeux des oiseaux. Lorsqu'ils sont découverts, on leur laisse une lumière pendant une heure, pendant laquelle ils se repassent; ce qui est très-utile à leur pennage. Pendant l'été qui est le tems ordinaire de la mue, on les met en lieu frais; & il faut placer dans leurs chambres plusieurs gazons, sur lesquels ils se tiennent, & un bacquet d'eau dans lequel ils se baignent. On ne peut pas cependant laisser ainsi en liberté toutes sortes d'oiseaux. Le Gerfault d'Islande & celui de Norwège ne peuvent se souffrir : ceux de Norwège sont méchans, même entr'eux; il faut attacher ceux-là sur le gazon avec des longes, & les baigner à part tous les huit jours.

On nourrit les oiseaux avec de la tranche de bœuf & du gigot de mouton coupés par morceaux, & dont on a ôté avec soin la graisse & les parties nerveuses. Quelquefois on saigne des pigeons sur leur viande; mais en général, le pigeon sert plus à les reprendre, qu'à les nourrir.

rir. Pendant la mue, on leur donne deux gorges par jour, mais modérées; c'est un tems de régime. On ne leur en donne qu'une, mais bonne, dans les autres tems. La veille d'une chasse on diminue de beaucoup la gorge qu'on leur donne, & quelquefois on les cure, comme nous l'avons dit, afin de les rendre plus ardens. Une bécade de trop rendroit l'oiseau languissant, & nuiroit à la volerie. Vers le mois de mars, qui est le tems de l'amour, on fait avaler aux *faucons* des caillous de la grosseur d'une noisette, pour faire avorter leurs œufs qui prennent alors de l'accroissement. Quelques fauconniers en font avaler aussi aux tiercelets, & ils prétendent que cela les rafraîchit; mais ce remède est souvent dangereux, & il n'en faut user que rarement.

Des différens vols des oiseaux de proie.

Les fauconniers comptent sept vols pour lesquels on dresse les oiseaux : on va les parcourir les uns après les autres; c'est une des parties les plus essentielles & les plus amusantes de la fauconnerie.

Le vol pour le milan : On fait servir les sacres & encore plus les gerfauts à ce vol : ces derniers sont les plus hardis des oiseaux de proie; & la force dans cette chasse n'est rien sans la hardiesse.

Quand on veut instruire les gerfauts pour le vol du milan, on commence par les poivrer, les chaperonner, & les dresser au leurre : on leur donne le pât deux à deux afin qu'ils se connoissent, car il est essentiel que parmi ces oiseaux il n'arrive aucune surprise, afin de les accoutumer à ne jamais abandonner leur proie.

Quand l'oiseau commence à être de bonne créance, on lui fait tuer une poule d'une couleur approchante du pennage du milan : le lendemain on se contente de l'acharner au tiroir; ensuite on lui présente le milan à terre, après l'avoir attaché à la filière, lui avoir émoussé les serres, & l'avoir mis en état de ne point lutter avec avantage contre le jeune chasseur.

Le *faucon* ne tarde gueres à lier sa proie, mais on l'empêche de se paitre de sa chair, on lui présente une poule. Si l'on remarque qu'il fond de bonne grace sur le milan, on monte sur un arbre ou sur quelqu'endroit élevé, & delà on abandonne la proie, afin que le *faucon* en prenne connoissance & qu'il devienne oiseau de bonne affaire.

Il y a des fauconniers qui dans ce vol se servent du duc pour attirer le milan; c'est réunir deux exercices amusans, & les soutenir l'un par l'autre. Le vol du milan est un grand spectacle, parce que le *faucon* y lutte avec un athlète digne de lui.

Le Vol pour le Héron : Il est le même que celui du milan : seulement on a soin de présenter à l'oiseau une poule qui soit de la couleur du pennage du héron; & comme la chair de ce dernier oiseau lui est salutaire, quand on est satisfait de lui on lui permet de s'en paitre en liberté.

Quand on attaque le héron, il faut être dans le vent: & si cet oiseau prend motte, on lui jette un hausse-pied pour le faire monter, ensuite un tombisseur, & enfin un teneur : on tire même des coups de fusil pour accélérer la montée du gibier. Voilà pour ce vol l'unique secret des fauconniers.

Il est un moyen de perfectionner le *faucon* dans cet exercice, c'est de ne le faire voler que de deux jours l'un : le jour du repos on le fait jeûner; mais en récompense, le jour du vol il faut lui faire faire bonne chere. Ce manége lui fait connoître la nécessité où il doit être de gagner ses repas.

Le Vol pour la Corneille. On emploie pour ce vol non-seulement les *faucons*, mais encore, si l'on veut, le tiercelet du gerfaut. On affaite ces oiseaux, & le soir à l'heure de leur repas on leur donne à tuer une poule de pennage noir, pour représenter la corneille.

On se sert pour attirer la corneille du même artifice que pour attirer le milan; & on tire parti de l'antipathie que la nature a donnée à tous les oiseaux pour le duc, afin de faire tomber la corneille dans le piège qu'on lui tend.

Ce vol est très-facile : si l'on veut en faire durer le plaisir, on dresse les oiseaux à soutenir; la corneille vole alors d'arbre en arbre, & le divertissement des spectateurs est prolongé.

Le vol pour la Pie : Ce sont les tiercelets de *faucon* qui sont les plus propres à ce vol : on les affaite à l'ordinaire; quand ils sont dressés, on leur jette à propos une pie à la main, après leur avoir laissé faire deux ou trois tours : il faut adroitement leur donner de la chair de pigeon pardessous l'aile de la pie, sans que l'oiseau s'apperçoive de son pennage; car une autrefois cela pourroit lui faire prendre le change.

Quand les oiseaux se trouvent dans un endroit favorable au vol de la pie, on jette d'abord le tiercelet le plus sage pour conduire les autres à la chasse du change : quand il a fait deux ou trois tours, on lui montre la pie, & après l'avoir remise, on jette les autres oiseaux, en leur découvrant auparavant leur proie; ensuite on tâche de la leur faire prendre; & quand ils réussissent, on les nourrit de la chair de pigeon

cachée sous l'aile de la pie. On ne se contente pas de faire voler une fois le tiercelet, & les oiseaux qui le suivent ; mais on répète cet exercice jusqu'à ce que la leçon opère.

Le vol pour le Lièvre : Le gerfaut est préféré aux autres pour ce vol : quand il est affaité, on lui fait tuer un poulet, pour lui faire connoître le vif. On l'exerce ensuite sur un lièvre vivant, à qui on a cassé une jambe : si on ne veut pas faire ce sacrifice, on remplit de paille une peau de lievre, & on garnit le dos de chair ; on l'attache avec une petite corde fort longue à la sangle d'un cheval. Le gerfaut prend ce phantôme pour un lièvre fugitif, & fond sur lui avec impétuosité. Dès qu'il l'a lié, on lui présente la poule qu'il a tuée, & on le laisse s'en repaître en liberté.

Le vol pour les champs : Ce vol est celui qui demande le plus de soin de la part du fauconnier, & le plus d'intelligence de la part du *faucon*. Comme les oiseaux qui soutiennent ne voient rien en partant, il faut qu'ils se laissent guider par les chiens : ainsi il est nécessaire qu'ils aient créance en ces animaux autant que dans les hommes.

Quand les oiseaux sont affaités, instruits au vol, & mis hors de filière, on leur fait tuer un poulet d'un pennage approchant en couleur de celui de la perdrix ; & sur-tout on a soin en les leurrant de leur cacher le leurre.

Après cet essai, on prend une perdrix, on la cache sous son chapeau, & on l'attache à une filière, afin de la faire partir à propos quand les oiseaux commenceront à connoître leur proie. Arrivé au lieu le plus favorable, on fait partir des perdrix qu'on fait suivre, on les relâche, & on donne bonne gorgée aux *faucons* d'une autre perdrix vivante qu'on a dans la fauconnerie.

Si les perdrix ne partent pas, on lance les oiseaux du poing après la compagnie la plus éloignée. Le gibier se sauve, mais les *faucons* apprennent à monter, & à soutenir de plus haut.

Quand ces oiseaux volent de poing en fort, on leur fait tuer une perdrix sous le chapeau, afin qu'ils apprennent à connoître leur gibier : ensuite quand on veut les faire voler, on cherche dans une campagne des perdrix qui soient proche de quelque remise. Les oiseaux volent alors de bonne action. Les sacres & les laniers sont propres à cette dernière chasse. On instruit pour la première les *faucons* & leurs tiercelets, les sacres, les laniers & les lanerets.

Les Fauconniers, qui veulent avoir des oiseaux qui réussissent au vol des champs, les baignent souvent & les jardinent tous les matins.

Le vol pour les rivières : Les premières instructions qu'on donne aux *faucons* pour les autres vols, servent aussi pour celui-ci. Après ces préliminaires, on les met sur quelque lieu élevé, on se retire, de manière que ces oiseaux ne voient pas les fauconniers ; on les déchaperonne doucement, & on leur fait prendre une gorgée en les leurrant avant qu'ils se reconnoissent : on les fait même sauter sur le poing, s'ils paroissent bien affaités. Cet exercice doit durer au moins trois jours.

On les jardine ensuite sur la pierre, après les avoir déchaperonnés & repus avant qu'ils se reconnoissent : à chaque tour qu'on leur fait faire, on leur donne une gorgée, & on continue jusqu'à ce qu'ils tirent à la longe pour venir à celui qui les gouverne. Le lendemain, s'ils attendent le fauconnier, on les paît sur le leurre, afin de les leurrer ensuite entre deux hommes ; & comme ils partent alors au branle du leurre, on leur donne à tuer un jeune poulet. Quelques jours après on monte à cheval pour leur en faire tuer un second ; on les tourne toujours en leurrant ; on frappe du gand sur la botte, & s'ils ne s'effrayent pas, on peut les leurrer sur leur foi.

Après tous ces essais, on cherche un ruisseau, & à l'heure du pât on leurre les oiseaux d'un bord tandis qu'ils sont à l'autre ; un des chasseurs bat l'eau avec une baguette, en tenant en main un oiseau de rivière : on laisse ensuite le leurre aux faucons, & on leur fait faire trois ou quatre tours en leur parlant ; & quand ils sont bien tournés, on leur jette l'oiseau de rivière, & on leur permet de s'en gorger.

Quand ce premier affaitage a réussi, on fait exécuter le vol réel aux faucons ; on jette d'abord le premier de ces oiseaux ; s'il étoit quinteux, on prendroit en main l'oiseau de rivière, & on le jetteroit en criant, afin de faire reconnoître au faucon son gibier ; mais ordinairement ce premier oiseau est bien affaité, & on le fait servir de guide pour chasser le change & conduire les autres à la volerie.

Dès que le premier faucon a remis l'oiseau de rivière, on le fait suivre d'un second, & ensuite d'un troisième. Si ces oiseaux sont bons, ils fondent en rond & prennent leur proie ; cependant il ne faut pas d'abord leur permettre de s'en paître ; on la leur ôte même, & on les remet au vol : s'ils ne se rebutent point, vos oiseaux de proie sont excellens.

Pour tenir ces oiseaux en état, on leur fait d'ordinaire rendre la mulette, avant de les mettre hors de filière : c'est ainsi qu'on doit conduire l'affaitage de toutes sortes d'oiseaux légers.

Tels sont les sept vols que demandent les fauconniers de leurs oiseaux de proie ; ils ont beaucoup de rapports entr'eux ; mais leur simplicité fait une partie de leur prix.

Des maladies des faucons, & des moyens de les guérir.

Avant de parler des recettes contre les maladies, voyons d'abord quels sont les moyens de les prévenir. Le meilleur médecin des faucons, comme des hommes, n'est pas celui qui soigne bien son malade, mais celui qui l'empêche de le devenir.

Pour maintenir ses oiseaux en santé, un fauconnier ne doit pas les charger d'alimens, sur-tout dans la saison de leurs amours ; il doit aussi attendre, avant de leur en donner de nouveaux, que les premiers soient digérés.

La viande qu'on leur destine doit être hachée avant de la leur donner; on la mouille d'eau fraiche en été, & d'eau tiède en hiver. Si c'est de la viande de boucherie, on n'y laisse ni graisse, ni nerfs, & la chair de bœuf doit être mélangée avec celle de mouton; on leur donne aussi de vieux pigeons dans le tems de leur mue, & en tout tems de petits poulets.

La journée des oiseaux de fauconnerie ne commence que le soir : on les met alors sur une perche dans un lieu temperé : on les découvre quand la chandelle est allumée, pour les accoutumer avec le monde, & leur faire connoître les chiens. On les fait ensuite tirer, & on leur donne la cure sèche avec une ou deux gorgées de pâte, suivant leur tempéramenr. On a raison de placer la perche en question vis-à-vis d'une cheminée, afin qu'à la clarté du feu qu'on allume le matin, les oiseaux puissent s'allonger, ce qui est en eux une marque de santé parfaite.

Quand on veut conserver les *faucons* en santé, & les tenir en état de voler, on leur donne une fois la semaine des pierres: c'est un remede dont ils se servent naturellement.

Un fauconnier vigilant doit veiller sur la bonté des cures qu'on donne à ses oiseaux, examiner si ses émeus ne sont point jaunâtres ; les lever sur la perche, les achatner au tiroir ; leur faire prendre une ou deux gorgées, en attendant qu'on les paisse tout-à-fait, si ce n'est un jour de chasse ; enfin de huit jous en huit jours tremper leur viande dans un peu d'eau de rhubarbe, pour les purger du flegme & des mauvaises humeurs.

S'il veut mettre des jets & des sonnettes à un *faucon niais*, il doit manier cet oiseau tres-doucement, à cause de la délicatesse de ses os. Quand il l'a pris pour l'essimer, après l'avoir garni, il lui mettra encore une entrave de même cuir que celui des jets : cette entrave doit être longue de trois ou quatre doigts, & prendre d'un porte-sonnette à l'autre. C'est par ce secret qu'on l'empêche de se déchaperonner ; on lui met encore un tournet pendant quelques jours, afin qu'il ne puisse s'empelotter. Le fauconnier doit surtout ne pas perdre de vue ses oiseaux, lorsqu'il commence à les dresser ; car la plupart se débattent sur la perche, & on en a vu qui s'y étoient pendus.

Si votre oiseau a pris son pât contre votre gré, & que vous vouliez le lui faire rendre, prenez quinze grains de poivre entiers, rompez-les chacun en deux, enveloppez-les dans une peau de poule, & faites les lui avaler ; le *faucon* rendra son pât sans danger. Cette recette est aussi fort bonne pour affamer un *faucon niais*.

Voulez vous faire rendre à votre oiseau le double de la mulette ? Prenez de la conserve de rose en roche, amolissez-en un peu avec de l'eau, mettez-y environ dix grains de poivre rompu ; ajoutez-y la moitié moins de sel en grains, enveloppez le tout, & formez-en une pilule que l'oiseau puisse avaler : dès qu'elle sera seche, vous la conduirez avec le doigt dans le gosier le plus avant qu'il sera possible, sans la rompre, & vous y joindrez une gorgée d'eau pour la faire passer plus aisément ; deux heures après l'oiseau rendra sa mulette. Trois heures après l'effet de la cure, on lui donne son pât, mais on le fait boire auparavant, car autrement il mourroit. Le soir on le paît sobrement, & le lendemain on lui présente le bain.

Un oiseau est quelquefois trop leger & quelquefois il est trop pesant. On doit remedier à ces deux inconvéniens. Il est certain que quand le pennage est trop long, le *faucon* ne peut lutter contre le vent, comme un navire, dont toutes les voiles sont déployées, ne sauroit voguer contre le vent sans s'exposer à être renversé ; dans ce cas on peut, sans danger, couper à un oiseau trop fluet une partie des ailes & de la queue ; mais si le *faucon* à le pennage trop court, & qu'il ne puisse se soutenir sur les ailes qu'avec les plus plus grands efforts, afin de faciliter son vol, on peut allonger son plumage. On peut ajouter à un *faucon* du pennage de Lanier, & à des autours du pennage de *faucon*. Il est encore nécessaire de charger raisonnablement vos oiseaux de sonnettes,

si vous voulez qu'ils gardent dans l'air un juste équilibre.

La haine ou l'amour que les *faucons* conçoivent pour celui qui les gouverne, décident aussi singulierement de leur santé. Pour réussir à apprivoiser un oiseau sauvage, il faut lui faire aimer ses chaines. 1°. Le fauconnier ne doit point avoir la voix trop rude & trop éclatante; l'oiseau commence alors par le craindre, & finit par le hair. 2°. Les gants qu'il tiendra pour le paître, ne doivent point avoir contracté de mauvaises odeurs. Il est étonnant combien le *faucon* a d'odorat. L'ail & l'oignon particulierment effarouchent cet animal, & lui rendent son maître insupportable. 3°. Il ne doit présenter à ses oiseaux que des viandes qui leur plaisent: s'il force leur naturel, & qu'il les fasse manger à contre-cœur, il n'en tirera aucun service; & avec le goût pour d'autres alimens, il sentira renaître en lui le goût de l'indépendance.

Quand on veut prévenir les maladies des oiseaux de proie, il ne faut point les faire voler dans un temps humide; car les rhumes qu'ils y contractent sont la cause primitive de presque toutes leurs incommodités: un tems couvert est encore désavantageux, parce qu'on perd tout-à-coup de vue & ses oiseaux & leur gibier. Un jour où brille le soleil, & où le vent n'est pas violent, est celui qu'on doit choisir pour faire chasser les *faucons*.

Si on ne posséde qu'un oiseau, il faut attendre le jour & l'heure où il sera en état; mais si on en a plusieurs, on peut aprêter les uns pour le matin, & les autres pour le soir; dans l'été on fait rafraichir les oiseaux avec des cailloux que l'on fait tremper la nuit dans le vinaigre; on leur donne aussi avec succès de l'eau de griotte avec leur pât ordinaire.

Si malgré les précautions des fauconniers leurs oiseaux contractent quelques maladies, on doit proportionner sagement les remedes à la force de leur tempérament. Le *gerfaux niais* est le plus robuste de tous les oiseaux de proie, ensuite son tiercelet, le sacre tient le troisieme rang; le plus délicat de tous est le *faucon niais*: on remarque aussi que plus un oisean de proie vieillit en liberté & plus il est délicat; c'est le contraire de l'homme qui est bien plus robuste quand il est sauvage, que quand il est policé.

Voici les remédes généraux qu'on donne aux oiseaux de proie: le fauconnier doit être assez prudent pour ne les faire prendre que dans le grand besoin: les remedes font en général plus de mal que les maladies.

Pilules blanches: Faites tremper pendant quelques jours du lard dans de l'eau fraîche, prenez-en la fleur, joignez-y de la moëlle de bœuf, faites fondre le tout peu-à-peu; qnand vous l'aurez passé dans un linge blanc, prenez le même poids de sucre candi en poudre, mêlez le tout, & faites-en des pilules; si vous les renfermez avec soin dans des boîtes, & que vous ne les exposiez point à l'humidité, elles se conserveront trois ans sans changerde goût & de couleur.

Pilules communes: Elles sont composées de myrrhe, de safran & d'aloës incorporés avec du sirop d'aloës ou de l'eau de plantin: c'est ce mêlange que les Apothicaires nomment *Pilules de tribus*; on ne les donne qu'aux Sacres & aux Laniers.

Pilules de campagne: Prenez deux dragmes de sirop fait avec du sucre & du vinaigre, le poids d'un demi-écu, de la poudre de clou de girofle, & du sucre candi, autant que vous en pouvez incorporer, c'est-à-dire, au moins des deux tiers de votre mêlange; battez le tout dans un mortier de marbre, & faites en des *pilules* de la grosseur d'un grain de froment que vous donnerez en hiver aux sacres & aux laniers passagers avant de les faire voler.

Pilules de hiera: Incorporez de l'agaric mis en poudre avec de l'hiera en pâte: les *pilules* qui en résulteront pouront être données en hiver à vos sacres & à vos laniers.

Pilules de musc: Elles se font d'une dragme d'agaric, autant de cubebes, de sucre candi & d'aloës sicotrin; vous y joignezune demi-dragme de safran, autant d'anis, deux dragmes d'hiera-picra, & quatre grains de musc; le tout s'incorpore avec de la canelle & se réduit en masse: ces pilules servent en hiver aux sacres & aux laniers.

Pilules douces: Elles se font en incorporant dans les pilules blanches, dont nous avons donné la recette, un tiers de conserves de rose en roche, faites au sucre: on peut s'en servir en été; mais on fait ces pilules d'un tiers moins fortes que les blanches; car elles font plus d'effet, quoiqu'elles aient la même propriété.

Saignée: Les fauconniers la prétendent nécessaire à leurs oiseaux, ils la font deux fois l'année aux oiseaux de mue: on les saigne en perçant la veine qui est au-dessous de leur langue, ou en leur coupant l'extrémité du bec ou le bout des ongles: on les prépare par une purgation légère; par exemple, avec de la chair trempée dans de la glaire d'œuf, ou avec de la manne & de l'eau

rose battues ensemble ; pour que la blessure ne se convertisse point en chancre, on nourrit l'oiseau de morceaux de chair trempés dans de l'eau fraiche, ou dans de l'eau de plantain.

Il est tems d'en venir à l'énumération des principales maladies que l'état d'animal apprivoisé peut donner aux oiseaux de proie, & celle des remèdes qui les guérissent ou du moins les pallient.

Apoplexie : cette maladie, qui est la terreur de nos vieillards, peut attaquer les faucons à tout âge ; trop de sang, trop de réplétion, ou un coup de soleil, peut l'occasionner dans ces oiseaux : ils sont alors sans mouvement, leurs organes ne sont plus d'exercice, & il n'y a qu'un pas de cet état à la mort.

Ne paissez votre faucon que de viandes légères & liquides ; par exemple, de cœur de veau, de chair de poulets, & de jeunes moineaux, imbibés d'eau tiède : ensuite il faut le curer pendant trois jours avec de l'aloès mis en poudre & mêlé dans un bolus de coton ou de filasse préparée, de la grosseur d'une petite fève, avec du sucre : si ce remède lui ôte l'appétit, faites le lui recouvrer en trempant dans l'urine chaude la viande dont on le paît.

Nos *fauconniers* ne donnent qu'un remède contre l'apoplexie, quoique la diversité des causes change la nature de la maladie ; je soupçonne un peu que l'art de guérir n'est que l'art de deviner chez les médecins des faucons, comme chez les médecins des hommes.

Aposthumes : ce sont des abscès qui surviennent à la tête des oiseaux de proie, & dont les symptômes sont un engourdissement dans leurs membres, une inflammation dans leurs yeux, & sur-tout une humeur fétide qui découle de leurs narines.

Voici le remède : coupez un quarteron de lard en lardons, joignez-y autant de moële de bœuf, mettez tremper le tout dans l'eau fraîche pendant vingt-quatre heures, & changez dans cette intervalle l'eau quatre fois. Vous faites fondre ensuite votre composition à petit feu dans un bassin de terre ; quand elle est à demi-fondue, vous y ajoutez peu-à-peu un quarteron de sucre en poudre & une dragme de safran battu, lorsqu'elle sera presque froide. Le tout doit être bien remué, & quand les pilules sont faites, elles se gardent près de trois ans sans se corrompre : pendant trois ou quatre jours, on en donne aux oiseaux malades la grosseur d'une petite fève ; cela se fait le matin, & on les porte sur le poing, jusqu'à ce qu'ils les aient rendues. Ce remède ne suffit pas, & les *fauconniers* qui n'en donnent qu'un pour trois espèces d'apoplexie, en fournissent deux pour la même *apostume :* pulvérisez un gros de semence de rhue, demi-gros de celle d'aloës hépatique, & une dragme de safran battu ; imbibez ce mélange avec du miel rosat ; & les pilules qui en résulteront acheveront de guérir l'apostume.

Asthme : difficulté de respirer que le rhume peut causer au faucon. Parmi les trente-six remèdes que donnent les *fauconniers*, voici le plus simple : donnez à votre oiseau, pendant trois jours de suite, deux pilules blanches chaque main, & si le mal continue au quatrième, une pillule commune : (voyez-en ci-dessus la composition) ; vous aurez soin aussi de ne point mettre votre malade dans un endroit froid ou trop rempli de poussière, & sur-tout de ne le point baigner qu'il ne soit guéri. Je regarde l'asthme comme la même maladie que le pantois. Voyez ci-après cet article.

Bâillement : incommodité qui naît dans les oiseaux de proie des humeurs qui découlent du cerveau, & non pas des filandres, comme disent les anciens fauconniers.

Quand on s'en apperçoit, il faut le faire tirer durant quelques matins, & lui donner dans sa cure, si c'est pendant l'hiver, des pilules d'hyera picra, & si c'est dans d'autres saisons, des cloux de girofle avec sa gorge, ou bien des brouts de sauge.

Barbillons : petites glandes qui se forment sur la langue d'un oiseau, & qui viennent d'un rhume de cerveau ; on saigne pour ce mal à la veine qui est au-dessous de la langue, & on paît le faucon avec de la chair coupée par morceaux & trempée dans l'eau de plantain, dans celle de cerfeuil, ou dans l'huile battue.

Blessures, plaies, &c. Elles sont faciles à guérir, pourvu qu'elles soient découvertes & qu'elles ne touchent point aux parties nobles : vous les découvrirez en lavant votre oiseau avec du vin tiède, & vous les panserez avec de l'eau distillée de brout, ou des extrémités de branches de chêne : on doit remarquer que toute huile ou graisse est préjudiciable au pennage de l'oiseau : ainsi il y a bien des pansemens qui lui sont interdits.

La blessure de l'aigle & du héron est toujours vénimeuse : on lave la plaie avec l'eau dont je viens de parler, ou bien avec les eaux du persil, de fenouil, de plantain, de lavande, d'aspic, de thym ; &c.

Ordinairement quand un oiseau est courageux, il gagne beaucoup de blessures dans les ailes.

Quand elles se tordent, on les dresse en les mouillant avec de l'eau chaude. Quand elles sont un peu pliées, on prend des tronc des chou qu'on fait chauffer entre deux braises, on les fend en long avec un couteau, & on étend la penne dedans : la chaleur suffit pour la mettre dans son état naturel. Si la penne est à demi-rompue, & qu'elle tienne encore par le nerf supérieur, il faut faire entrer une aiguille fine enfilée de soie déliée entre les deux morceaux de la penne, pour les soutenir, & couper la soie quand l'aiguille est entrée. Lorsque la penne est entièrement rompue, vous l'entez dans une autre, & vous faites tenir l'ente avec de la bonne colle : ainsi la méthode qu'on emploie pour les végétaux, sert aussi pour les animaux. Les fauconniers proposent une autre espèce d'ente, c'est celle qui sert aux pennes qui ne sont qu'à demi-rompues, & dont nous venons de parler : l'aiguille dont il s'agit ici est triangulaire, pointue par les deux bouts, & longue de deux travers de doigts; une heure avant de s'en servir, on la trempe dans le jus de limon, ou dans un oignon. Si par hasard l'aile entière se rompt entre les jointures, le faucon ne pourra servir d'un an, mais il guérira après la mue : pour le panser, on le tond autour de la blessure, & on redresse l'aile en la liant entre deux pièces fort minces d'écorce de jeune pin : on y applique ensuite une emplâtre de boli armeni, de sang de dragon & de glaire d'œuf, suivant la recette dont nous parlerons tout à l'heure au sujet de la rupture de la jambe; & quand il sera guéri, on lui fera l'étuve suivante pour ramollir ses nerfs : remplissez un pot de terre du meilleur vin : mettez-y une poignée de roses sèches, autant de son de froment, & un quart de poudre de myrthe : couvrez le pot hermétiquement, & faites bouillir le tout pendant une bonne heure, vous le retirez ensuite, vous faites un trou à l'extrémité supérieure, & abattant votre oiseau vous lui faites recevoir à l'endroit de la blessure la fumée de l'etuve. Cette opération se fait trois ou quatre fois.

Quelquefois les faucons se rompent la cuisse, la jambe ou les doigts, mais on y remédie : prenez une jeune branche de pin, de la grosseur du petit doigt, fendez-la en deux, & placez au milieu la jambe de l'oiseau : mettez-y ensuite un emplâtre de boli armeni, de sang de dragon, & de glaire d'œuf, & sur-tout tenez la partie malade bandée pendant trente jours; au bout de ce tems vous relâchez les éclisses, & après quarante jours votre faucon sera guéri : si la fracture étoit au-dessus du genou, on ne pourroit la bander, mais la blessure se guérira d'elle-même.

Cataracte : écoulement d'une humeur crasse qui tombe aux yeux du faucon : on la guérit avec du suc de racine de chélidoine qu'on a d'abord ratissée; on détourne aussi le mal, en purgeant premièrement les oiseaux avec des pilules de filasse ou de coton, & en leur soufflant dans les yeux deux fois par jour une poudre d'aloès & de sucre candi : quand la cataracte est invétérée, elle est incurable.

Crac : on le guérit en purgeant l'oiseau avec des cures de filasse & de coton, & en le paissant de viandes macérées avec de l'huile d'amande douce, & de l'eau de rhubarbe alternativement. Si le mal est extérieur, on frotte les parties malades avec de l'esprit-de-vin tiède.

Croye : espèce de gravelle des faucons; cette maladie est dangereuse durant l'hiver; le lait, le sucre & l'huile, battus avec le sucre, font beaucoup d'effet; paissez votre oiseau avec des morceaux de viandes réunis avec de la glaire d'œuf & du sucre candi pulvérisé, & il guerira : on doit avertir que cette maladie ne vient jamais que de la négligence des fauconniers.

Dégoût d'alimens : la perte de l'appétit annonce des maladies qu'il faut prévenir : présentez le bain à votre oiseau, & paissez-le avec des morceaux de chair détrempés dans de l'eau de chiendent ou de chicorée.

Fièvre : l'endroit où perche l'oiseau atteint de fievre, doit être frais, obscur & séparé du bruit; on le nourrit de foie de poulets ou de chair de petits oiseaux, après les avoir fait macérer dans de l'eau de chicorée sauvage; il est bon aussi, sur-tout en été, de mouiller les pieds & le bloc de l'oiseau de suc de plantain ou de jusquiame.

On reconnoit qu'un faucon a la fièvre lorsqu'il tremble, que ses pennes & sa tête sont penchées, que le duvet au-dessous de son menton est hérissé, & qu'il rejette le pât qu'on lui présente.

Filandres : espèces de vers allongés qui habitent dans les boyaux des faucons, & qui se nourrissent des superfluités qu'ils y trouvent : cette vermine est peut-être nécessaire à ces oiseaux quand ils sont sains & robustes; mais elle est dangereuse quand ils sont maigres & décharnés; car alors au défaut de nourriture, elle attaque la chair & le sang de ses hôtes. Dans ce dernier cas, il faut les défendre de ces atteintes avec des remèdes particuliers; l'herbe d'absynthe mêlée avec leur pât, est merveilleuse; on vante aussi les pilules de musc, d'aloës, de tribus ou d'hyera picra. Voyez ci-dessus leur composition.

Fourmi : mal qui vient au bec du faucon, & que peuvent occasionner les coups qu'il a reçus en volant, ou la négligence de celui qui le gouverne;

on y remédie en coupant les crochets & les bouts du bec, sur-tout à l'entrée & à la sortie de la mue.

Goutte : cette maladie cruelle est l'écueil des médecins, soit pour les hommes, soit pour les faucons; elle attaque quelquefois dans l'été les sacres & les laniers; il faut alors les laisser en repos, les tenir sans jets ni longe, & leur permettre de se coucher sur un carreau de marbre : si on les purge, ce ne doit être qu'avec de la manne simple réunie à leur pât. Quand les accès sont passés, ces oiseaux recommencent leurs vols à l'ordinaire. Les faucons sauvages ne sont sûrement pas goutteux, & il est triste pour ces animaux, qu'en se civilisant, ils contractent toutes les maladies des hommes civilisés.

Haut-mal : on reconnoît si l'oiseau est sujet à cette maladie, avec un parfum de naphte : son odeur suffit pour faire tomber le faucon atteint du haut-mal.

On y remédie, dit-on, en appliquant le feu au sommet du cerveau, & en joignant à son pât l'eau de figues sèches, le lait de chèvre, le sang de belette, la cervelle de renard, & la chair de tortue terrestre. On peut lui mettre aussi le fiel de la tortue dans les naseaux. Je pense que tous ces remèdes ne font que pallier le mal & ne le guérissent pas.

Mal de bouche : il vient quelquefois à la bouche des oiseaux de proie des excroissances de chair blanchâtres ou noirâtres, de la grosseur de petits pois, qui les empêchent de manger : il faut les couper avec adresse, & si l'endroit ne le permet pas, imbiber du coton d'huile de soufre distillé & le mettre sur ces excroissances.

Si ces excroissances se changeoient en ulcères, on mettroit sur la cendre chaude & on pulveriseroit du miel rosat, ou de la poudre de coque de noix & de celle de tithymale liees dans un linge mouillé, & on en placeroit la poussière sur l'ulcère deux fois par jour : il y en a qui lavent la plaie avec du jus de citron. Quand le mal se guérit, on le frotte de syrop de mûres.

Mal de mains : on le guérit en général en oignant la partie malade avec de vieille huile d'olive, ou en la frottant avec une composition de blanc d'œuf, de vinaigre & d'eau.

Si ce sont les jets qui ont écorché la main de l'oiseau, il faut la frotter de beurre ou de graisse de poule; mais cette onction doit être légère, pour ne pas gâter son pennage : quand le sang sort avec trop d'abondance de la plaie, on l'arrête avec un cautère.

Quand les mains enflent un peu à votre oiseau; un emplâtre de boli-armeni, le sang de dragon & de glaire d'œufs, fera résoudre l'humeur; & s'il s'y forme une glande, vous l'ôterez en peu de jours avec un bouton de feu. Si l'inflammation dure trop long-tems, vous lui couperez la veine suivant la méthode suivante :

Vous faites tenir l'oiseau à la renverse, vous lui plumez la cuisse en-dedans, & vous reconnoissez la veine; vous l'accrochez & la liez en deux endroits distans seulement d'un travers de couteau, & vous coupez la veine au-dessous du porte-sonnette. Il est bon d'avertir qu'il n'y a qu'une main déjà exercée qui puisse faire avec succès cette opération.

Mal de nazeaux : quelquefois l'asthme cause une seconde maladie, c'est de dessécher les nazeaux, & de les boucher avec les humeurs qui découlent du cerveau, & qui y sont retenues : l'oiseau est alors obligé d'ouvrir le bec pour respirer.

Il y a des fauconniers ignorans qui s'imaginent remédier à cette maladie en ouvrant avec un fer chaud les nazeaux du faucon : ils risquent d'abord de le rendre difforme, & ensuite de boucher davantage les nazeaux qu'ils veulent ouvrir; il vaut mieux commencer par ôter le rhume qui est la source du mal. Quand l'oiseau a tiré long-tems sur le tiroir, le valet le suce avec la bouche, & on donne ensuite au faucon des pilules d'hiera picra, incorporées avec de l'agaric. Une étuve d'eau de mer est encore excellente contre le rhume.

Si vous êtes obligé d'en venir au cautère, prenez un fer rond qui soit par le bout de la grosseur d'un pois, vous le faites rougir, & vous lui en donnez le feu au sommet de la tête; vous en prenez ensuite un autre tranchant par l'extrémité, & vous lui en donnez le feu entre le bec & l'œil.

Mal d'oreilles : Les humeurs du cerveau prennent quelquefois leur cours dans les oreilles, & y forment une glande chancreuse : on y remédie en nettoyant la partie malade avec un cure-oreille, en purgeant l'oiseau avec des pilules d'hiera picra & d'agaric, quelquefois en lui donnant un bouton de feu au sommet de la tête jusqu'à l'os; & si le mal ne diminue point, en faisant rougir la pointe d'un couteau pour lui fendre l'oreille. Le *faucon* doit être pansé soir & matin.

Mal d'yeux : S'il vient de fluxions, on purge l'oiseau avec des pilules de filasse & de coton,

& on leur souffle dans les narines de la poudre d'œillets, mêlée avec celle de semen sanctum & du poivre, le tout à dose égale. On leur frotte aussi le palais d'un peu de moutarde.

Si le mal vient d'une blessure particulière; on prend une once de la tuthie préparée, demi-quarteron d'eau rose, autant de vin blanc, & une poignée de rhue; on met le tout dans une fiole & on l'y fait bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à la moitié, & on distille un peu de cette décoction dans l'œil blessé; ce remède a même la vertu de faire tomber les corps étrangers qui y sont réunis.

Mal subtil: Espèce de phthisie avec laquelle l'oiseau qui ne digère point, meurt affamé en bien mangeant. Cette maladie est très-dangereuse en automne; on la prévient en mettant ses *faucons* dans un lieu sec, sur-tout en hiver, en faisant sécher au feu leur pennage humide, si le soleil n'a pas assez de force, & en mêlant quelquefois le soir à leur cure trois ou quatre cloux de girofle.

Si malgré vos précautions, l'oiseau est attaqué du mal subtil, faites-lui un pât avec des pigeonneaux ou avec de petites souris vivantes: vous le purgez ensuite avec de la chair trempée dans la manne ou dans une décoction de chevre-feuille, de l'herbe caballine, & de celle qu'on nomme langue de bœuf; cette dernière décoction doit être rafraîchie de trois jours en trois jours.

Morfonte: L'oiseau à force de voler dans un tems froid & humide se met quelquefois hors d'état de faire son service; on lui donnera des cloux de girofle, de l'anis & de l'absynte avec la chair: & si c'est en hiver, & que vous lui donniez sa cure sèche; faites-lui prendre des pilules d'hiera picra, avec l'agaric: votre oiseau insensiblement recouvrera sa santé.

Pantois: Ce mal vient du poumon échauffé & de l'organe de la respiration considérablement altéré: dès qu'on s'en apperçoit, il faut purger l'oiseau avec de l'huile d'olive lavée & battue jusqu'à ce qu'elle blanchisse: une heure après, on lui donne des viandes mouillées; par exemple, du cœur de veau & du foie de poulet: le quatrième jour, on lui fait prendre un bolus de filasse préparée pour avancer les humeurs qui sont la source primitive de sa maladie.

Pepie: On reconnoît que l'oiseau en est attaqué quand sa langue s'endurcit, se sèche par le bout, & blanchit: pour le guérir il faut ôter la pepie avec une aiguille pointue, comme l'on fait aux poules, & frotter ensuite la langue d'huile rosat. Deux heures après on lui donne son pât imbibé d'eau tiède, & détrempé avec le jus de mûres rouges.

Podagre: Glandes & vessies que l'abandance du sang fait naître aux mains des autours: la même maladie se nomme chiragre pour les *faucons*. Pour guérir ces oiseaux, il faut les tenir sur un sachet rempli de plantain battu dans un mortier avec du sel, trempé de vinaigre: quand l'enflure paroît, on y approche le feu; mais l'ouverture ne doit se faire que par-dessus, ou au côté, si l'on desire une prompte guérison: supposé que la main malade fût trop maigre, il faudroit se garder d'y appliquer le cautère.

Rhume: Incommodité qui est la source de presque toutes les maladies des oiseaux de proie; on doit pour les guérir les faire vivre de régime, & de trois jours en trois jours imbiber leur pât de rhubarbe; si le rhume continue, on pulvérise un peu d'aloès, de safran & d'hiera picra, & on en fait des pilules qu'on donne le soir au *faucon*.

Le rhume descend quelquefois aux espalettes & entre les ailes de l'oiseau: il faut alors le fomenter avec le vin le plus violent qu'on puisse trouver; on le porte ensuite au soleil, ou on le tient auprès du feu en mouillant ses espalettes ou son épine du dos avec de l'eau-de-vie.

La teigne: La teigne fait naître des vessies dangereuses au mains des oiseaux, & y fait paroître le bout de leurs ailes comme du fer rouillé: cette maladie vient de l'excès du travail des *faucons*, & encore plus de la négligence du fauconnier.

Remontez votre oiseau, tenez-le dans un endroit chaud, donnez-lui de bons pâts, & mettez sur toutes les parties malades un onguent de boli armeni, de vinaigre, de sang de dragon & de salpêtre: le lendemain vous les baignerez avec du vin blanc & du romarin; vous lui ôterez ensuite les peaux mortes qui le défigurent, & demi-heure après vous appliquerez sur les blessures du coton trempé dans l'eau, où vous aurez fait infuser auparavant égale quantité de poudre d'aloès & d'alun: si au bout d'un mois votre oiseau n'est pas guéri, il est perdu.

Vers: Ils attaquent les oiseaux au gosier, autour du cœur, du foie & des poumons. On détruit cette vermine en prenant de la poudre d'aloès ou de celle d'agaric, en la mêlant avec de la corne de cerf brûlée & du dictamme blanc, en incorporant le tout dans du miel rosat, & en donnant une pilule de cette composition aux *faucons* vermineux.

Liste alphabétique des termes de fauconnerie.

Abandonner : On abandonne l'oiseau quand on le congédie tout-à-fait : c'est une preuve qu'il est trop vicieux.

Abattre : On abat un faucon quand on le serre entre ses mains pour le poivrer, & lui donner quelques médicamens.

Abecher : On abèche un lanier quand on lui donne une partie du pât ordinaire pour le tenir en appetit; c'est une ruse afin de le faire voler.

Aborder : la perdrix aborde la remise quand elle est poussée vivement par l'oiseau de proie, & qu'elle gagne quelque buisson.

Acharner : les fauconniers acharnent l'oiseau au poing avec le tiroir, ou en attachant le tiroir au leurre.

Adoué : Une perdrix est adouée quand elle est appariée.

Affaire : Un oiseau de bonne affaire est le meilleur pour la volerie : c'est celui qui fait le mieux son devoir.

Affaitage, soin qu'on prend pour dresser un oiseau de proie.

Affaiter, apprivoiser des oiseaux sauvages, & les accoutumer à revenir au leurre ou sur le poing : c'est aussi les introduire au vol, les traiter, rhabiller leurs pennes, & les rendre bons chasseurs.

Affriander, faire revenir l'oiseau en lui présentant un pât de poulets ou de pigeonneaux.

Aiglures, taches rousses semées sur le dos d'un oiseau qui bigarrent son plumage. Ces taches s'appellent aussi bigarrures.

Aiguille, maladie particulière des faucons, occasionnée par des poux & de petits vers.

Aile : Un oiseau monte sur l'aile quand il donne du bec & des pennes.

Air; prendre l'air, s'est s'élever beaucoup.

Aire, nid des faucons : un oiseau aisé à affaiter est un oiseau de bonne aire.

Airer, faire son nid sur les arbres ou sur les rochers.

Albrené : Un oiseau de proie est albrené quand son pennage est rompu ou en désordre.

Allongé : Un oiseau allongé est celui qui a ses pennes entières & de la longueur convenable.

Apoltronir, se dit d'un oiseau auquel on a coupé les ongles des pouces : c'est l'empêcher de chasser au gros gibier & lui détruire par conséquent le courage.

Armer, on arme un oiseau de proie quand on lui attache ses sonnettes.

Assurance, se dit à l'égard d'un oiseau hors de filière; il y a deux sortes d'assurances, savoir, à la chambre & au jardin; (le jardin représente la campagne.)

Assurer, apprivoiser un faucon; c'est l'assurer.

Asthme : Il arrive quelquefois à un oiseau de proie d'avoir le pou non enflé & de ne pouvoir respirer; il est alors asthmatique.

Atanaire, oiseau de proie qui n'a point mué & qui a le pennage de l'année précédente.

Attombisseur, nom qu'on donne à l'oiseau qui attaque le héron dans son vol.

Attrempé, oiseau de proie qui n'est ni gras ni maigre.

Avenir, voir & discerner le gibier quand il part, le garder, pour ainsi dire, à vue.

Aviloner, donner des serres de derrière : ce faucon avillonne vigoureusement son gibier.

Avillons, serres du pouce d'un oiseau de proie.

Baguette, bâton de fauconnerie qu'on pique dans les buissons pour faire partir la perdrix.

Baigner, l'oiseau de proie se baigne par plaisir ou par force quand il pleut; il faut quelquefois le plonger dans l'eau avant de lui donner des remèdes.

Balai, queue de l'oiseau de proie : ce faucon a un beau balai.

Balancer : Un faucon se balance quand il paroît rester toujours dans la même place, en observant sa proie.

Bander : Un oiseau bande au vent quand il se tient sur les chiens, faisant la cresserelle.

Barbillons, maladie qui survient à la langue des oiseaux de proie & qui la fait enfler.

Barres : On nomme barres, certaines bandes noires qui traversent la queue d'un épervier.

Bas-voler, se dit de la perdrix & des oiseaux qui ont le vol peu élevé.

Bâtard, oiseau qui tient de deux espèces; par

exemple, un oiseau de proie qui vient du sacre & du lanier.

Beccade : Les fauconniers appellent, donner la beccade à l'oiseau, lui donner à manger.

Béjaune, oiseau jeune, & par conséquent fort ignorant.

Béquillon, bec des petits oiseaux de proie.

Bigarrures, taches rousses ou noires qui bigarrent le plumage d'un oiseau.

Bloc, perche sur laquelle on met l'oiseau de proie.

Bloquer : L'oiseau bloque la perdrix quand il la tient à son avantage : on dit aussi qu'un faucon se bloque quand il paroît se soutenir dans l'air sans battre de l'aile.

Bouton, pour les fauconniers, c'est la cime d'un arbre.

Branle : Un faucon branle quand il se tient sur le haut de la tête d'un fauconnier, en agitant ses ailes.

Branloire : Un héron est à la branloire quand il est élevé & qu'il tourne en agitant ses ailes.

Brayer, c'est le derrière d'un oiseau de proie.

Brider : Les fauconniers brident les serres d'un oiseau, c'est-à-dire en lient une de chaque main pour l'empêcher de charrier sa proie.

Buffeter, donner en passant contre un leurre ou contre la tête d'un oiseau plus vigoureux.

Cannelude, curée composée de sucre, de canelle & de moëlle de héron, que préparent les fauconniers pour le vol du héron, & qu'ils donnent à leurs oiseaux de proie pour les animer.

Cerceaux, pennes du bout de l'aile des oiseaux de proie.

Chair : Un oiseau est bien à la chair quand il chasse avec adresse & succès.

Change : Un oiseau prend le change quand il quitte son entreprise pour une nouvelle ; par exemple, quand il s'amuse à prendre des pigeons, au lieu de chasser aux perdrix.

Chaperon, morceau de cuir dont on couvre la tête des oiseaux de leurre : les chaperons sont marqués par points, depuis un jusqu'à quatre ; le premier d'un point est propre au tiercelet de faucon.

Chaperonner, couvrir la tête d'un oiseau de son chaperon.

Chaperonnier : Un faucon est bon chaperonnier quand il porte patiemment son chaperon.

Charrier : Un oiseau charrie sa proie quand il l'emporte & ne revient plus ; il la charrie aussi quand il la poursuit : dans le dernier cas, il semble que ce soit l'oiseau qui se charrie lui-même après sa proie.

Chausser : On chausse la grande serre d'un oiseau quand on environne l'ongle du gros doigt d'un morceau de peau qui lui sert d'entrave.

Chirargue, espèce de goutte des oiseaux de proie.

Clatir, un chien clatit quand il poursuit la perdrix de concert avec l'oiseau, & qu'il redouble son cri pour appeler du secours.

Clefs, ongles des doigts de derrière de la main du faucon.

Cluse, cri du fauconnier quand il parle à ses chiens, lorsque l'oiseau a remis la perdrix.

Cornette, houppe ou tiroir de dessus le chaperon de l'oiseau.

Coup : Un oiseau prend coup quand il heurte trop fortement contre sa proie.

Couronne, duvet qui est autour du bec de l'oiseau, à l'endroit où il se joint à la tête.

Courjointé : Un oiseau à qui on donne cette épithète est celui qui a les jambes de médiocre longueur.

Crac, maladie des oiseaux de proie.

Craye, infirmité des faucons.

Créance, filière ou ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas bien assuré.

Croler, se dit des oiseaux qui se vuident par le bas ; c'est une marque de santé.

Cru ou *Creux :* C'est le milieu du buisson où la perdrix se met quelquefois pour se garantir des chiens.

Cure : Remède qu'on donne aux oiseaux de proie ; ce sont des pilules faites avec de l'étoupe & du coton pour dessécher les flegmes. Un oiseau tient sa cure quand la pilule fait son devoir : on dit aussi, armer les cures d'un oiseau, quand on met auprès des pilules un peu de chair pour les lui faire avaler. Curer, ou donner une cure, sont deux expressions synonymes.

Déchaperonner : C'est ôter le chaperon à un oiseau de proie ; on le déchaperonne quand on veut le lâcher.

Degré, se dit de l'endroit où l'oiseau, durant son élevation, tourne la tête & prend une nouvelle carrière : on compte les degrés jusqu'à ce qu'on le perde de vue.

Delivre : Un oiseau fort à delivre, est celui qui est maigre & qui n'a point de corsage.

Dérober : Un oiseau dérobe ses sonnettes, suivant le proverbe en usage chez les fauconniers, quand il s'en va sans être congédié, & qu'il reprend la liberté.

Derompre : Un faucon derompt sa proie quand il fond sur elle, & que de ses serres il lui donne un coup si violent qu'il rompt son vol, l'étourdit & le renverse.

Descente : Se dit de l'action de l'oiseau de proie qui fond avec impétuosité sur le gibier pour l'assommer.

Desempelotoir : Fer avec lequel on tire de la mulette des oiseaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digérer.

Deslonger : Oter la longe d'un oiseau pour le faire voler.

Duvet, plume menue qui couvre tout le corps de l'oiseau de proie.

Duveteux : Un oiseau bien duveteux, est celui qui a beaucoup de plumes molles & délicates proche de la chair. Ce mot vient de duvet.

Égalé : Un oiseau égalé est un oiseau moucheté.

Egalures : On appelle de ce nom des mouchetures blanches qui sont sur le dos de l'oiseau.

Emeu : Excrément de l'oiseau de proie. Un faucon est sain quand il rend bien son émeu.

Emeutir : Pour les oiseaux de proie, c'est se décharger le ventre.

Empeloter : Un faucon s'empelote, quand ses alimens se mettent en peloton dans son estomac, & qu'il ne peut les digérer.

Empiéter : Un autour est dit empiéter sa proie, quand il l'emporte à ses pieds.

Enchaperonner, mettre un chaperon sur la tête d'un oiseau de proie.

Enduire : Un oiseau enduit, quand il digère bien ses alimens.

Enfoncer : Un faucon enfonce sa proie, quand il fond sur elle avec vivacité, & qu'il la pousse jusqu'à la remise.

Enter, rejoindre une penne gardée à celle d'un oiseau qui a été rompue ou froissée.

Entraver, raccommoder les jets d'un oiseau, de sorte qu'il ne peut se déchaperonner.

Epervier, oiseau de fauconnerie; celui qui a été libre s'appelle épervier ramage : on nomme celui qu'on a pris au nid & apprivoisé, épervier royal.

Escartable : Cette épithète s'applique aux oiseaux accoutumés à prendre leur essor trop haut quand la chaleur les presse.

Escapper, mettre en liberté : les fauconniers escappent un oiseau, afin de faire voler sur lui le faucon qu'on veut dresser.

Esclame : Nom d'un oiseau peu épaulé, & dont la longueur a ses justes dimensions.

Escumer : Un faucon escume sa proie, quand il passe sur elle sans s'arrêter : il escume aussi la remise, quand il passe sur la perdrix qu'il a poussée dans le buisson.

Esmaillures, taches rousses qu'on voit sur les pennes des oiseaux de proie.

Esplanade, route que tient l'oiseau quand il plane en l'air.

Essimer, ôter la graisse excessive d'un faucon par le moyen des cures qu'on lui donne.

Essorer : Un faucon vicieux s'essore, c'est-à-dire prend trop d'essor.

Eventiller : Un oiseau de proie s'éventille, quand il se secoue dans l'air pour s'égayer.

Faucon, oiseau de proie, qui a donné lieu à l'art de la fauconnerie. Outre les huit espèces de faucons dont nous avons parlé au commencement de cet article, & qui sont les faucons proprement dits, l'autour, l'épervier, le gerfaut, le sacre, le lanier, l'émérillon & le hobereau; les gens de l'art donnent encore au faucon divers noms, suivant la différente manière de le considérer. Le mâle du faucon se nomme tiercelet. On nomme faucon pelerin celui qui vient des pays éloignés, & dont on ne trouve point l'aire. Le faucon gentil de passage, est celui qui vient des pays circonvoisins, qu'on prend dans les mois d'août ou de septembre, & qu'on n'a aucune peine à dresser. Le faucon niais, est celui qui a été pris dans le nid lorsqu'il étoit encore jeune, & qu'on a pris soin de dresser : on le nomme aussi faucon royal. Le faucon sor, est celui qui a son premier plumage; c'est-à-dire qui est de l'année. Le faucon hagard, est le faucon fier & bizarre, qui n'est plus fort

quand on le prend, qui a déja mué & changé de plumage : on le nomme aussi faucon blanchier, ou faucon de repaire.

Fauconnerie, art de dresser à la chasse les oiseaux de proie : on donne aussi ce nom au lieu même où on les élève.

Fauconnier, artiste qui dresse au vol les oiseaux de proie.

Filandres, maladie des oiseaux de proie. Ce sont des filamens de sang caillé qui se figent dans leur corps après la rupture violente de quelques veines : on donne aussi ce nom à des vers déliés qui s'attachent au gosier & dans d'autres parties du corps des oiseaux de proie. C'est souvent un mal nécessaire.

Filière : Ficelle de dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau pendant qu'on le réclame ; jusqu'à ce qu'on en soit bien assuré. Filière signifie aussi créance & tiens le bien, parce que si on lâchoit l'oiseau, il pourroit dérober ses sonnettes.

Formes : Fémelles des oiseaux de proie, qui donnent le nom à l'espèce. Les formes sont plus grandes, plus hardies, & plus fortes que les tiercelets, c'est-à-dire les mâles.

Formi : Maladie qui survient au bec des oiseaux de proie.

Fuite : Un faucon qui s'écarte beaucoup, est, dit-on, sujet à faire de grandes fuites.

Fuster : Le gibier a fusté, quand il s'est échappé après avoir été pris.

Gobet : Manière de chasser ou de voler les perdrix avec l'autour & l'épervier.

Gorge, est le sachet supérieur de l'oiseau de proie : on le nomme aussi pouce. On dit donner grosse gorge à l'oiseau ; c'est-à-dire, lui faire faire mauvaise chère. Gorge chaude, est la viande chaude qu'on tire du gibier qu'il a attrappé, pour la lui donner. Donner bonne gorge, c'est le repaître : on lui donne quelquefois demi-gorge ; d'autres fois quart de gorge, selon qu'on veut le traiter. L'oiseau digère sa gorge quand ses alimens passent vîte, & qu'il les rend à l'instant : c'est en lui signe d'étisie.

Gorgée : Donner bonne gorgée à l'oiseau, c'est lui présenter une bonne portion du gibier qu'il a pris. On doit le faire sur-tout quand il commence à voler.

Gorger : Le faucon est gorgé quand il est rassasié.

Goussaut : Oiseau court & peu estimé pour la volerie.

Griffade, coup de griffe : cet oiseau a donné à son gibier une terrible griffade.

Gruyer : Un faucon gruyer, est un faucon dressé pour la chasse des grues.

Guinder : L'oiseau se guinde quand il s'élève au-dessus des nues.

Hausse-pied : Nom du premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol.

Herbier : Tuyau ou canal de la respiration qui est dans le col de l'oiseau.

Hoche-pied : Oiseau qu'on jette seul après le héron pour le faire monter.

Huau : Ce sont les deux ailes d'une buse ou d'un milan qu'on attache avec quelques sonnettes de fauconnerie au petit bout d'une verge.

Jardiner, exposer le matin au soleil les oiseaux dans un jardin.

Jet, petite entrave qu'on met au pied d'un oiseau.

Jetter : On jette un oiseau du poing, quand on le fait partir du poing sur la proie fugitive.

Jeu : On fait jeu à l'autour, quand on lui laisse plumer la perdrix.

Induire, en fauconnerie, signifie digérer.

Introduire : On introduit un faucon au vol, quand on commence à le faire voler.

Large : L'oiseau fait large quand il écarte ses ailes ; ce qui marque en lui une santé parfaite.

Leurre, morceau rouge garni de becs, d'ongles & d'ailes, & qu'on pend à une lesse, à un crochet de corne : les fauconniers s'en servent pour réclamer un oiseau de proie ; on y attache de quoi les paître. Le leurre se nomme aussi rappel. Acharner le leurre, c'est mettre un morceau de chair dessus. Duire un oiseau au leurre, c'est rappeler l'oiseau au leurre.

Lier : Le faucon lie sa proie, quand il l'enlève en l'air dans ses serres, ou que l'ayant assommée, il l'environne de ses serres & la tient à terre. L'autour ne lie pas, il empiète.

Longe-cul : Ficelle qu'on attache au pied de l'oiseau, quand il n'est pas assuré.

Mahutes, le haut des ailes de l'oiseau, du côté qui touche le corps.

Mal subtil, catarre qui tombe dans la mulette des oiseaux, qui empêche leur digestion & les fait mourir.

Manteau, couleur des plumes d'un oiseau de proie. Ce faucon, dit-on, a le manteau bien bigarré.

Montée, c'est le vol de l'oiseau qui s'élève à angles droits, par carrières & par degrés, lorsqu'il poursuit quelque proie. Quand il s'élève à perte de vue pour chercher le frais dans la moyenne région de l'air, on appelle son vol montée d'essor. La montée par fuite, est le mouvement que se donne un oiseau, quand, craignant un athlète plus fort que lui, il s'échappe à grandes gambades.

Mote : Un oiseau prend mote, quand au lieu de se percher sur un arbre, il se pose à terre.

Mulette : C'est l'estomac des oiseaux de proie; quelquefois la digestion ne peut s'y faire, à cause de l'humeur visqueuse & gluante qu'y produisent les alimens : l'animal a pour lors la mulette empelottée. Il s'y forme de tems en tems une peau, qu'on nomme doublure, ou double mulette. Il y a des pilules qui remédient à cette double incommodité.

Nager : Les gens de l'art, au lieu de dire voler, disent nager entre les nuées.

Niais : Un oiseau niais, est celui qu'on a pris dans le nid.

Nouer : Les fauconniers nouent la longe quand ils mettent l'oiseau en mue, & qu'ils lui font quitter pour quelque tems la volerie.

Oiseaux : Il y a plusieurs épithètes qu'on joint à ce mot, qui ne sont d'usage que dans la fauconnerie. L'oiseau branchier, est celui qui n'a encore la force de voler que de branches en branches. L'oiseau dépiteux, est celui qui se dépite, & qui ne veut pas revenir quand il a perdu sa proie. L'oiseau âpre à la proie, est celui qui est bien armé de bec & d'ongles. L'oiseau trop en corps, est celui dont la graisse appésantit le vol. L'oiseau de bon guet, est celui qui a sans cesse l'œil sur sa proie, & qui ne la laisse point échapper. L'oiseau de bonne compagnie, est celui qui ne laisse point dérober ses sonnettes. L'oiseau d'échappe, est celui qui nous est venu d'autres fauconneries, & que nous n'avons point élevé. Les autres épithètes qu'on donne à l'oiseau de proie sont trop rares pour que nous nous en occupions.

Oiseler, dresser un oiseau, l'affaiter; faire par exemple d'un faucon un bon gruyer, un bon héronnier.

Ongle, maladie des oiseaux de proie : c'est une taie qui leur croît dans l'œil; elle vient tantôt d'un rhume, tantôt du chaperon qui les tient trop serrés.

Pantoyement, espèce d'asthme qui survient à l'oiseau de proie, & qui lui enfle le poumon.

Pantois, maladie des oiseaux de proie, qui attaque leurs reins ou leurs gorges : ce faucon, dit-on, a le pantois, ou bien pantoise.

Parement, diversité de couleurs qui pare les ailes d'un oiseau de proie : ce mot se dit encore de la maille qui lui couvre le défaut du col.

Passage : Il y a des faucons de passage.

Pennage, plumes qui couvrent le corps des oiseaux de proie : le pennage peut être blond, cendré, moucheté, &c.

Pennes, longues plumes des ailes de l'oiseau; chacune a son nom : on en compte douze à la queue.

Perchoir, l'endroit où se perchent les oiseaux de proie.

Pièce : On dit un oiseau tout d'une pièce, pour dire un oiseau d'une même couleur.

Plaisir : On fait plaisir à l'oiseau de proie quand on lui laisse plumer la perdrix.

Planer, se dit des oiseaux qui se soutiennent en l'air, sans paroître agiter leurs ailes : on dit aussi dans le même sens, aller de plain.

Plume : On dit donner la plume à l'oiseau, pour dire lui donner une cure de plume.

Poil : Mettre l'oiseau à poil, c'est le dresser à la chasse du gibier à poil.

Pointer : Un oiseau pointe, quand il va d'un vol rapide, soit en montant, soit en s'abaissant.

Poivrer : Quand on veut assurer un oiseau farouche, ou le guérir lorsqu'il est attaqué de la vermine, on le lave avec de l'eau & du poivre : c'est ce qu'on appelle poivrer l'oiseau.

Poltron : Un oiseau poltron, est celui à qui on a coupé les ongles des pouces; ce qui lui ôte le courage & l'empêche de voler le gros gibier.

Quinteux : Un faucon qui s'écarte trop, est un faucon quinteux.

Ramer : Un oiseau rame en l'air, quand il se sert de ses ailes en façon d'avirons.

Ramollir. On ramollit le pennage d'un faucon avec une éponge détrempée.

Raser l'air. Pour les faucons & les autres oiseaux de proie, c'est planer.

Rebuté. Un faucon qui ne veut plus voler est un oiseau rebuté.

Réclame, se dit à l'égard des oiseaux de proie qu'on reprend au poing avec le tiroir & la voix.

Réclamer, rappeller un oiseau pour le faire revenir sur le poing.

Redonner, se remettre de nouveau à la poursuite du gibier qui s'est échappé.

Reguinder. Un oiseau se reguinde quand il s'élève en l'air par un nouvel effort.

Remarque, cri de celui qui mène les chiens quand il voit partir les perdrix.

Remonter. L'oiseau remonte quand il vole de bas en haut : on le remonte quand on le lâche du sommet d'un côteau. On dit encore qu'on remonte un faucon quand on l'engraisse.

Rhabiller. On rhabille les pennes d'un oiseau quand on les raccommode.

Rondon. Fondre en rondon, c'est fondre avec impétuosité sur le gibier pour l'assommer.

Serres. Ongles & griffes d'un oiseau de proie.

Siller, coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin de l'empêcher de voir & de se débattre : on sille les yeux d'un oiseau de passage avec une aiguillée de fil.

Sommées. Epithète qu'on donne aux pennes du faucon, quand elles ont pris tout leur accroissement.

Sor. Un oiseau qui porte ce nom, est celui qui est encore à son premier pennage.

Taguet, ais sur lequel on frappe quand l'oiseau est en liberté & qu'on veut le faire revenir.

Tavelures; taches de diverses couleurs qui se trouvent sur le manteau de l'oiseau de proie.

Teneur, troisième oiseau qui attaque le Héron dans son vol.

Tenir. Un oiseau tient à mont quand il se soutient en l'air, en attendant qu'il découvre sa proie.

Tête. Faire la tête d'un oiseau, c'est l'accoutumer au chaperon.

Tiens-le-bien, expression populaire qui signifie la filière.

Tiroir; ailes d'un chapon ou d'un coq d'Inde, dont on se sert pour apprivoiser les faucons & les reprendre au poing.

Train. Faire le train à un oiseau, c'est lui donner un oiseau tout dressé pour l'accoutumer à la chasse.

Travail. Un oiseau de grand travail est un oiseau qui ne se rebute jamais.

Vannes, grandes plumes des ailes d'un oiseau de proie.

Veiller. On veille l'oiseau quand on l'empêche de dormir, & il faut l'empêcher de dormir pour le dresser.

Vent. Ce mot s'adapte avec une multitude d'expressions de fauconnerie. L'oiseau va contre le vent quand il a le bec au vent. Il va-vau-le-vent quand il a la queue au vent. Aller l'aile au vent, c'est voler à côté du vent. Bander au vent, c'est se tenir sur les chiens, faisant la cresserelle. Tenir bec au vent, c'est résister au vent sans tourner la queue. Prendre le haut du vent, c'est voler au-dessus du vent, &c.

Ventolier, oiseau qui se plaît au vent, & qui s'y laisse quelquefois emporter; ce qui cause sa perte. On appelle *bon oiseau ventolier*, celui qui résiste sans plier à la violence du vent.

Verge de huau, baguette garnie de quatre petits piquets, auxquels on attache les ailes d'un milan nommé *huau*.

Verge de meute, baguette garnie de trois piquets avec des ficelles, auxquelles on attache un oiseau vivant, & cet oiseau captif se nomme *meute*.

Vervelle, petit anneau ou plume qu'on attache au pied de l'oiseau de proie, & où les armes du maître auquel il appartient sont empreintes.

Vilain. Un oiseau de ce nom est celui qui ne suit le gibier que pour la cuisine, & qu'on ne peut ni dresser, ni affaiter : tels sont les milans & les corbeaux qui n'attaquent que les poulets.

Vol. Equipage de chiens & d'oiseaux de proie qui servent à prendre le gibier. Il y avoit des vols pour le héron, pour le milan, pour les buses, pour les perdreaux, les cercelles, les lièvres, &c. On dit le vol pour le gros, c'est celui qui se fait sur les oiseaux de fort & de cuisine, comme les grues. Le vol du milan se fait avec quatre oiseaux; on lâche d'abord un sacre, puis deux autres, & enfin un gerfaut. On en emploie trois pour le vol du héron; le premier,

qu'on nomme *hauffepié*, ne fert qu'à le faire hauffer ; le fecond, qu'on envoie à fon fecours, s'appelle *tombiffeur*, & le troifième eft le *teneur* : c'eft d'ordinaire un gerfaut. Vol fe dit encore de la manière de voler fur le gibier. On appelle *voler à la toife*, partir du poing à tire d'aile, en fuivant la perdrix qui rafe la terre. Le vol à la fource ou à lève-cul, fe dit du héron & de la perdrix qu'on fait partir. Le vol à la couverte, eft celui qui fe fait quand on approche le gibier en fe mettant à couvert derrière quelque haie.

Voler, fignifie prendre le gibier avec des oifeaux de proie. Voler de poing en fort, c'eft jetter les oifeaux de poing après le gibier. Voler d'amour, c'eft laiffer voler les oifeaux en liberté pour qu'ils foutiennent les chiens. *Voler haut & gras*, *voler bas & maigre*, *voler de bon trait*, fignifient voler de bon gré. Voler en rond, c'eft voler en tournant au-deffus de la proie. Voler en long, c'eft voler à droite ligne, ce qui arrive quand l'oifeau a envie de ne plus revenir. Voler en pointe, c'eft voler d'un vol rapide, foit en s'élevant, foit en s'abaiffant. Voler comme un trait, c'eft voler longtems fans reprendre haleine. Voler à reprifes, c'eft s'arrêter de tems en tems pour reprendre fon vol. Voler en coupant, c'eft voler en traverfant le vent.

Volerie. Chaffe avec les oifeaux de proie : la haute volerie eft celle du faucon fur le héron, le canard & les grues, & du gerfaut fur le facre & le milan. La baffe volerie eft exercée par le lanier & le tiercelet de faucon fur les faifans, les perdrix, les cailles, &c.

Voleur. Un oifeau qui vole sûrement fe nomme *beau voleur*.

Vuider, fignifie purger les oifeaux de proie ; on dit auffi en fauconnerie faire vuider le gibier, pour dire le faire partir quand les oifeaux font montés & détournés.

(*Extrait du Dict. de Chaffe & Pêche.*)

Voyez pl. 11, 12 & 13 des chaffes, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce volume.

FAU-PERDRIEU, f. m. C'eft un oifeau de proie du genre du bufard qui prend les cailles & les perdrix ; il leurre auffi le lapin, court fur le duc, & s'enfuit quand il apperçoit le facre, autre oifeau de proie. Il vole au foir proche de terre, & non en haut comme le milan. Il fait beaucoup de dégât le long des garennes.

Le fau-perdrieu a les jambes grandes, déliées, jaunes & couvertes de tablettes. Son bec & fes ongles font de couleur plombée, & moins crochus que chez les autres oifeaux carnivores.

FAUVE, (bête) les veneurs comprennent fous ce nom le cerf, le daim & le chevreuil.

FAUVE, f. m. Cet oifeau eft ainfi appellé de la couleur de fon plumage; il eft de la groffeur d'une poule d'eau. Il a les pieds palmés comme les cannes, & le bec pointu comme la bécaffe. Il eft fort maigre, mais on le recherche à caufe de fon plumage, dont les habitans des ifles Antilles font un bon débit.

FAUVETTE, f. f. oifeau du genre du becfigue, dont il y a plufieurs efpèces, telles que la fauvette brune, *rouffe*, *fauve*, *à tête noire*, *de couleurs diverfifiées*. Cet oifeau eft connu par fon chant mélodieux, qui approche de celui du roffignol. Toutes les fauvettes fe nourriffent de mouches & de vers, & fe plaifent dans les lieux aquatiques. On dit leur chair apéritive & affez bonne à manger.

FAUX ; oifeau de la taille du héron ; fes cuiffes, le ventre, le dos, le cou & la poitrine font d'un beau rouge tirant fur le brun. Son bec eft noir, fort long, & conformé par devant en manière de *faulx*, ce qui lui a fait donner fon nom.

FAUX-FUYANT ; (*Vénerie*) c'eft une fente à pié dans le bois.

FAUX-MARQUÉ, (*Venerie*) il fe dit d'une tête de cerf quand elle n'a que fix cors d'un côté, & qu'elle en a fept de l'autre : on dit alors, *le cerf porte quatorze-fauxmarquées*, car le plus emporte le moins.

FAUX-REMBUCHEMENT, f. m. (*Vénerie*) il fe dit du mouvement d'une bête qui entre dans un fort, y fait dix ou douze pas, & revient tout court fur elle pour fe rembucher dans un autre lieu.

FAUX-REPAITRE ; en paffant une plaine un cerf chaffé & mal mené, s'arrête, & prend dans fa bouche le grain ou l'herbe qu'il trouve devant lui ; mais ne pouvant pas l'avaler, il fe laiffe tomber l'inftant d'après; c'eft ce qui s'appelle *faire un faux repaître* ; cela prouve que le cerf eft tout-à-fait fur fes fins.

FILANDRES ; on appelle ainfi des vers petits & fort déliés, qui incommodent les faucons, & quelques autres oifeaux, foit à la gorge, autour du cœur, foit au foie, aux reins, aux poumons : & qui quelques fois leur font du bien en ce qu'ils fe nourriffent, de ce qu'il y a de fuperflus dans ces parties. Voyez FAUCONNERIE

FILER ; on dit que le gibier *file* quand il vole fans donner de crochet.

FILETS ; on se sert de différentes sortes de filets pour la chasse qu'il est à propos de faire connoitre.

L'araigne ; est un filet employé à la chasse des oiseaux de fauconnerie avec le duc : on le fait de mailles à losanges, larges de deux ou trois pouces, de fil delié & retors en deux brins ; la levure doit être ample, afin que le *filet* tendu ait deux toises de largeur : pour la hauteur elle dépend de celle de l'arbre où l'on veut tendre l'*araigne* : cependant il ne faut pas qu'elle passe trois toises, à cause de la difficulté qu'on trouveroit à la tendre : cette sorte de *filet* se fait avec des bouclettes, ou bien on passe une ficelle unie, & moins grosse qu'un tuyau de plume à écrire, dans toutes les mailles du rang le plus élevé, & ces mailles doivent avoir la liberté d'aller & de venir sur la ficelle, comme un rideau de lit sur la verge de fer : la couleur de la teinture de ces filets, est le brun ou le vert.

On fait aussi des araignes pour prendre des merles, qui different peu pour la composition, de celles qu'on emploie pour la chasse des oiseaux de fauconnerie : on doit seulement observer de faire ces premieres seulement de sept à huit pieds de hauteur, afin qu'étant etendues elles paroissent en avoir au moins cinq : les mailles ne doivent aussi avoir qu'un pouce de large. Ces deux *filets* sont d'une utilité reconnue.

Le *hallier* est un *filet* qui varie suivant l'espèce de gibier qu'on veut prendre, nous allons jetter un coup-d'œil sur ceux qui sont le plus en usage à la campagne.

Hallier à perdrix ; les grandes mailles de ce *filet* doivent être quarrées, & avoir entre quatre & cinq pouces de largeur. La hauteur du hallier ne doit être que de trois ou quatre mailles, & la longueur d'environ vingt pieds.

Je suppose que votre hallier forme un quarré long, vous l'étendez & vous le pliez en deux dans le sens de sa longueur : ainsi, si sa hauteur antérieure étoit de vingt pouces, il paroitra n'en avoir que dix ; vous arrangez ensuite sur cette moitié de *filet* une toile de fil bien délié, retors en deux brins, & dont les mailles aient deux pouces de large : ces mailles doivent être à losanges, & la longueur de la toile doit être double de celle du *filet* ; quand cette toile est faite on passe une ficelle dans toutes les mailles du bord des deux côtés de la longueur, afin de la faire froncer également par-tout ; on finir par attacher le tout à des piquets longs d'environ deux pieds, & distans l'un de l'autre de deux ou trois, & le piége est tendu.

Hallier à faisans : le fond est le même que le hallier à perdrix ; les mailles doivent être quarrées, & avoir cinq ou six pouces de large : la toile doit être faite sur quinze mailles de levure, & chaque maille doit avoir trois pouces de large ; la hauteur sera de trois grandes mailles, & la longueur à discrétion. Le hallier à faisan, doit avoir plus de poches que le hallier à perdrix : ainsi la toile doit être une fois & demie aussi longue que le *filet* : les piquets seront attachés de deux pieds & demi en deux pieds & demi, & le fil du hallier doit être retors avec soin, car il arrive souvent que le faisan captif, à force de se debattre, rompt le *filet* & s'échappe.

Hallier à cailles : il se fait ordinairement de soie, & il ne differe du hallier à perdrix que par les proportions : la longueur est ordinairement de huit pieds, & la hauteur de trois à quatre grandes mailles ; la toile doit avoir la moitié plus de longueur que le *filet* : les piquets qu'on fera de la grosseur simplement de la moitié du petit doigt, seront placés entr'eux à la distance d'un pied & demi.

Hallier à poule d'eau : que les mailles des aumés aient deux pouces & demi ou trois pouces de large, & celles de la toile un pouce & demi : cette toile doit avoir deux fois la longueur du *filet* ; pour les piquets, on les place de deux pieds en deux pieds.

Nappes.

On fait servir ce *filet* pour les alouettes, les ortholans & les canards, & cette triple nappe diffère alors par les proportions.

Nappes à alouettes : les mailles doivent être à losanges d'un pouce de large, & formées de fil délié & rondement retors en deux brins. La levure est de soixante-dix ou quatre-vingt mailles : chaque nappe aura huit à neuf toises, & on les en armera des deux côtés, parce que le *filet* fatigue dans toute son étendue. Quand les deux nappes sont enlarmées, on passe une corde cablée de chaque côté dans les grandes mailles, & on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les passer dans des bâtons. Pour la largeur, on passe une ficelle dans toutes les mailles du dernier rang, & on la lie d'un bout à la corde, laissant l'autre libre pour étrecir ou élargir le *filet* quand on voudra.

Nappes à ortholans : la composition est parfaitement la même que celle des nappes à alouettes, excepté que les mailles ne doivent avoir que neuf lignes de largeur.

Nappes à canards : les mailles sont à losanges & ont trois pouces de large : la levure est de trente-cinq ou quarante mailles, la longueur de chaque filet de dix à douze toises, & la largeur suit la levure.

levure. Quand le filet est maillé on l'enlarme à l'ordinaire, excepté qu'il faut faire de grandes mailles de ficelle des deux côtés, éloignées d'entre elles de six pouces, pour y passer par-dedans des cordes cablées & bouclées qu'on passe de chaque bout à des bâtons quand on veut s'en servir. Le fil de ces nappes doit être bon & retors en deux brins : on les teint en brun, & on les trempe ensuite dans l'huile, pour qu'ils ne se gâtent point dans l'eau.

Pannetière.

C'est un filet fermé comme un sac. Il est fait de petites mailles d'un quart de pouce de large, & la levure a quatre pieds de long, de manière que quand le sac est achevé, il a un pied de large. On change plusieurs fois de moule en le composant. Quand il est fait, on attache une corde aux deux côtés, afin de le suspendre, & on passe deux ficelles par toutes les mailles du dernier rang de l'ouverture, pour le fermer comme une bourse. On se sert de la pannetière pour transporter des oiseaux vivans sans qu'ils se blessent, & du gibier mort sans qu'il se corrompe.

Pans.

Espèces de filets qui ressemblent aux halliers à perdrix : il y en a de trois sortes. Les pans simples à losanges, les pans simples à mailles quarrées, & les pans contremaillés.

Pans simples à losanges ; la maille doit être d'un pouce & demi de largeur, & le fil en doit être fort & retors en trois brins. On donnera à ce filet vingt-quatre mailles de levure, & trois toises de longueur ; on passera ensuite une grosse ficelle dans toutes les dernières mailles du bord de la longueur, tant au haut qu'au bas, & on teindra le *filet* en brun.

Pans simples à mailles quarrées : ce *filet* diffère du précédent en ce qu'on lui donne cinq pieds de hauteur & trois ou quatre toises de longueur : il n'a pas besoin non plus de ficelle ; ainsi il a encore plus de simplicité.

Pans contremaillés : les aumés peuvent être de mailles à losanges ou de mailles quarrées, larges chacune de six à sept pouces : les mailles de la toile seront d'environ deux pouces de large, la hauteur de trois ou quatre pieds, & la longueur à discrétion ; il faut que la toile soit au moins deux fois aussi longue & large que l'aumé : on y met des piquets qui s'attachent de quatre en quatre pieds, & on coud ensemble les deux aumés. Ce *filet* sert à prendre les lapins.

Pantière.

Filet pour prendre des bécasses. On prend la mesure de la longueur du lieu où on veut le tendre, & on fait la levure deux fois aussi longue qu'est cette mesure : pour sa hauteur elle doit être depuis la branche où est la poulie, jusqu'à deux pieds proche de terre. Quand le *filet* est maillé, on le borde à l'extrémité supérieure avec une corde assez forte ; on passe deux ficelles par les mailles des deux côtés, & les deux bouts de la corde servent pour lier le *filet* aux pierres.

La pantière se fait tantôt à mailles à losanges, tantôt à mailles quarrées. Je ne parle que de la dernière méthode, à cause de la multiplicité de ses avantages. La pantière à mailles quarrées est plutôt faite ; il ne s'y trouve point de maille superflue, & quand on l'étend dans la passée elle ne paroît presque pas. Mais il faut beaucoup plus de fil & de travail aux pantières à losanges, & comme ce *filet* fronce trop en certains endroits, il est de nature à épouvanter le gibier.

Pantière à bouclettes.

On la nomme aussi pantière volante, & elle diffère beaucoup de celle que nous venons de décrire. Ce *filet* se fait de mailles en losanges, parce qu'il faut qu'elles coulent le long d'une corde, telles qu'un rideau de lit sur sa tringle. On lui donne cinq ou six toises de large, & environ trois toises de hauteur : les mailles ont entre deux & trois pouces de large, & on attache des bouclettes de cuivre à toutes les mailles du dernier rang supérieur : on passe une ficelle de la grosseur d'un tuyau de plume ordinaire dans ces bouclettes, & deux autres dans le dernier rang des mailles des deux côtés, afin de tenir la pantière en état quand on s'en servira. C'est aussi pour la même raison que ses deux bouts doivent être libres & plus longs que la hauteur du filet de neuf à douze pieds. La pantière à bouclettes doit être teinte en brun.

Pantière en tramail.

On l'appelle aussi triple ou contremaillée : on s'en sert pour la passée qu'on fait autour des forêts ; & elle est commode en ce que le même chasseur peut en tendre un grand nombre sans être obligé d'être aux aguets, car la bécasse s'y prend d'elle-même.

Avant de travailler à ce *filet*, on prend la mesure de la largeur & hauteur du lieu où elle doit servir ; l'aumé se fait de gros fil retors en quatre brins, les mailles en sont quarrées, & ont dix à douze pouces de large. La toile doit être de fil bien délié, retors en deux brins : on donne à la maille environ deux pouces ou deux pouces & demi de largeur, & à la toile elle-même deux fois & demi la longueur & la largeur de l'aumé ; afin qu'elle ait beaucoup de poche on la tend entre

deux aumés. Cette pantière se teint en brun comme la précédente.

Pochette.

On se sert de ce filet pour prendre les lapins au furet. On commence par la levure, & on lui donne la largeur qu'on desire : la longueur de la pochette est aussi à discrétion. Quand on a achevé de mailler, on assemble toutes les dernières mailles de chaque bout pour en faire une boucle ; on les fait presser les unes contre les autres ; on les lie & on tourne cinq ou six fois le fil autour ; on passe ensuite le fil par dedans, & on le tourne autour autant de fois qu'il est nécessaire pour en faire comme une boucle de corde : il doit y en avoir deux dans la pochette. On peut les faire aussi de la même façon qu'un tailleur d'habits fait une boutonnière. On passe un moment après une ficelle dans les dernières mailles d'un des bords qu'on attache d'un bout à la première boucle, & l'autre passe dans la seconde & y demeure libre pour être lié à quelque branche d'arbre quand on s'en servira : on passe ensuite une autre ficelle dans les mailles de l'autre bord, on l'attache à la seconde boucle, & on la fait passer librement dans la première. On voit, par cette méchanique, que quand ce filet joue il doit former comme une bourse.

La pochette sert encore pour prendre des faisans & des perdrix : celle-ci diffère de la première pour la longueur, elle doit être de quatre ou cinq pieds entre les deux boucles. Cette pochette se fait de mailles à losanges larges de deux pouces ; la levure est de vingt mailles, & quand le filet est fait on passe une ficelle bien unie & déliée tout autour comme pour les pochettes à lapin. Si le filet ne sert qu'aux faisans, le fil doit être retors en trois brins : s'il doit servir aux perdrix, il suffit qu'il le soit en deux. Cette pochette se teint ordinairement en vert.

Rafle.

C'est une espèce de *Tramail* ou de *Pantiere* contremaillée ; on s'en sert pour prendre les moineaux & autres petits oiseaux ; les aumés sont faits en mailles quarrées, larges chacune de trois pouces : la toile ne peut être que de mailles à losange, de la largeur de neuf lignes : le fil de l'aumé doit être retors en trois brains, sa longueur est d'environ de douze pieds & sa hauteur de sept. La toile doit être deux fois aussi longue & aussi large que l'aumé, & de fil brun délié retors en deux brins. Ce *filet* doit faire le même effet que la *Pantiere* à *Tramail* : on laisse seulement aux quatre coins deux bouts de corde, longs chacun d'un pied, & on attache deux ou trois autres endroits des deux côtés de la *Rafle* à deux perches : pour la corde que l'on coudra autour, elle ne doit avoir que la grosseur d'un tuyau de plume, pour rendre le *filet* plus léger & moins embarrassant.

Il y a un autre *Rafle* qu'on tend dans les greniers pour prendre les petits oiseaux. Ce second *filet* est un diminutif du premier ; on le fait de la même façon, à la réserve que les mailles des aumés n'ont qu'environ deux pouces de large ; la toile doit être de fil délié retors en brins, ayant les mailles de la largeur d'un pouce ; la longueur & la largeur de tout le *filet* dépendent de l'étendue de la fenêtre où on veut le tendre ; on lui donne de la poche, & on l'attache avec des cloux.

Retz-saillant.

On fait servir ce *filet* pour prendre les pluviers & les canards, comme pour s'emparer des petits oiseaux, & il est toujours composé de mailles à losanges.

La maille du *Retz-saillant* à *Pluvier* & à *Canard*, doit avoir deux pouces de large : le fil doit être retors en deux brins, & formé du meilleur chanvre : la levure est de quatre-vingt mailles, & compose la largeur du *filet*, sa longueur est de douze toises. Il faut l'enlarmer d'un côté avec une ficelle forte, de manière qu'on puisse passer une corde cablée dans les grandes mailles, qui sont faites de cette ficelle : vers les deux bouts du *filet*, on fait le dernier rang des mailles sur un moule plus petit de la moitié que celui qui a servi à la fabrique du *filet*. Ce *Retz-saillant* se teint en brun.

Le *Retz-saillant*, pour les petits oiseaux, peut avoir entre trois & sept toises de longueur : on fait la levure de cinquante mailles, larges de neuf lignes, & formées de fil délié & retors en deux brins : on l'enlarme & on le teint comme le précédent.

Tirasse.

Ce *filet* sert à prendre les cailles ; si vous le faites de mailles quarrées, vous leur donnerez la largeur d'un pouce : quand il sera achevé, vous le borderez d'un côté avec une corde un peu forte, qui excédera des deux bouts de cinq ou six pieds la longueur de la *tirasse* ; on s'en sert pour trainer le *filet*.

S'il se fait de mailles à losanges, on lui donne entre deux cens & quatre cens mailles de levure, d'un pouce de large, c'est-à-dire, plus que s'il étoit en mailles quarrées ; il n'y a point de différence dans le reste de la composition. Ce *filet* se teint en brun, & les chasseurs en font un grand usage.

Tonnelle.

Ce *filet*, dont on se sert pour prendre les perdrix, ne doit pas avoir plus de quinze pieds de long, ni plus de dix-huit pouces de large à l'entrée. Ce *filet* est une espèce de pain de sucre, qui va toujours en diminuant jusqu'au fond, où

Il ne doit plus avoir que cinq à six pouces de hauteur.

On donne à ce *filet* environ trente mailles de levure d'environ deux pouces de large, & faites d'un bon fil retors en trois brins & teint en jaune ou en vert : quand on travaille à la *Tonnelle*, on maille en rond jusqu'au sixième ou septième rang ; alors on prend deux mailles à la fois, à un endroit seulement, afin de diminuer le *filet* ; on répete la même méthode de quatre en quatre rangs, afin que le *filet* s'étrécisse par dégrés, & se trouve à la fin n'avoir que huit ou dix mailles de tour.

Quand le *filet* est achevé, on passe dans les dernières mailles du bout le plus large une verge de bois unie & de la grosseur d'une baguette de fusil, on la plie en rond, & on attache ensemble les deux extrêmités, afin de tenir le cercle en état. On met d'autres cercles plus petits à une distance proportionnée jusqu'au bout de la *Tonnelle* : pour les attacher au *filet*, on les fait passer dans un rang de mailles, & on en lie les extrêmités, comme on a fait du premier : outre ces précautions, on attache aux deux côtés du cercle de l'entrée, deux piquets longs d'un pied & demi, qui servent à tenir la *Tonnelle* tendue en droite ligne, & on en met aussi un autre à la queue du *filet*, ce qui forme un triangle.

Quand on veut se servir de la *Tonnelle*, on tend à ses deux côtés deux *halliers* simples faits de mailles quarrées ou à losanges : chaque *hallier* aura sept ou huit toises de longueur & un pied de hauteur : on les ajuste sur des piquets de la grosseur du petit doigt, & d'un pied & demi de long, qu'on place de deux en deux pieds. La *Tonnelle* ainsi accompagnée rend la chasse des perdrix fort lucrative.

Traineau.

On prend la perdrix non-seulement à la *Tirasse*, mais encore au *Traineau* : ce *filet* peut se faire de mailles quarrées ou de mailles à losanges ; ces mailles auront deux pouces de large & seront formées d'un fil délié, & retors en deux brins : on peut donner à ce *filet* depuis six toises jusqu'à douze de longueur : la hauteur peut aller aussi de quinze à dix-huit pieds ; quand le *filet* est maillé, on le borde d'une ficelle de la grosseur d'un tuyau de plume, dont on laisse pendre deux bouts de la longueur chacun d'un pied ; on en attache d'autres de deux pieds en deux pieds tout le long du *filet*, & on s'en sert pour lier le *Traineau* à deux perches, qui doivent être portées par deux personnes.

En perfectionnant le *traineau*, on l'a rendu plus léger ; quand on veut qu'une seule personne puisse le porter, on le commence comme un *filet* de mailles à losanges, & on fait la levure de huit ou dix mailles de deux pouces de large : quand la levure est faite, on poursuit le *filet* en mailles quarrées, c'est-à-dire, qu'on fait des accrues au bout de chaque rang, jusqu'à la longueur d'environ douze ou quinze pieds : alors on change de moule, on en prend un plus petit de la moitié, & on fait le dernier rang dessus : la suite est conforme à la fabrique du premier *traineau*.

FILIERE, *terme de Fauconnerie* ; c'est une ficelle d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau de proie pendant qu'on le reclame, jusqu'à ce qu'il soit assuré.

FINS ; le chasseur dit qu'un animal est *sur ses fins* lorsqu'il est prêt à être forcé.

FLAMMANT ou PHŒNICOPTERE ; C'est l'oiseau le plus élevé sur ses jambes que l'on connoisse en Europe ; mais le volume de son corps ne répond pas à cette haute stature ; car il est moins gros que la cigogne. Il a le cou & le corps blancs, les aîles mi-parties de noir & de couleur de feu ; & c'est de cette dernière couleur que lui vient le nom grec *phœnicoptère*, rendu en françois par celui de *flammant* ou *flambant*. Ses cuisses, ses jambes & ses pieds sont rouges. La cuisse n'est pas plus charnue que la jambe, & l'une avec l'autre forment une longueur de 20 pouces ; le cou est aussi de vingt pouces ; le corps en a quinze. En y ajoutant la longueur du bec, qui est de plus de cinq pouces, le flammant doit avoir plus de cinq pieds de l'extrémité du bec à celle des pieds. Quoiqu'il ne nage point, & se tienne toujours dans les marais & sur les bords des rivières, il est palmipède. Son bec est en forme de cuiller. Ces oiseaux vont en grandes troupes, & se posent dans des lieux découverts, au milieu des marécages, où il est extrêmement difficile d'en approcher. On prétend, néanmoins, que lorsqu'on en a tué un, les autres restent en place, & se déterminent difficilement à quitter le mort. On en voit beaucoup en Languedoc, pendant l'hiver, sur les bords marécageux de certains étangs voisins de la mer, tels que l'étang de *Maguelonne*, près de Montpellier, ceux des salines de *Peccais*, à une lieue d'Aigues-mortes ; & en Provence, sur les bords du *vacarès*, grand étang salé de la Camargue, aux environs d'Arles. Il est bien rare d'en voir dans nos provinces intérieures & septentrionales. Salerne parle d'un qui fut tué de son temps à Sully sur Loire. Ces oiseaux sont gras, & forts bons à manger.

Le docteur Targioni, dit qu'on voit quelquefois des flammans dans les prairies qui environnent *Poggio à Cajano*, maison de plaisance des grands-ducs de Toscane, voisine de Florence, & que ces oiseaux y sont portés par les grands

vents, des côtes de la Morée, de la Provence & du Languedoc. Il ajoûte que Laurent de Médicis, dit le *magnifique*, avoit fait venir de Sicile, dans son oiselerie de *Poggio à Cajano*, la race de ces oiseaux.

Il y a une très-grande quantité de flammants en Sardaigne, où ils arrivent au mois de septembre, & restent six mois entiers. On les voit quelquefois par bandes de plus de mille sur les étangs de cette île, au centre desquels ils ont coutume de se placer dans les endroits les moins accessibles. Les étangs voisins de Cagliari sont ceux qu'ils hantent le plus; c'est ce que nous apprend l'auteur de la nouvelle histoire naturelle de la Sardaigne, de qui on a emprunté, en grande partie, la description de cet oiseau, qu'il a été à portée d'observer mieux que tout autre; on ajoutera encore, d'après le même auteur, que l'os de la jambe du flammant est singulièrement recherché des habitans de *Campidano*, contrée de la Sardaigne, pour en faire certaines flûtes champêtres, appellées dans le pays *lionedde*, qui se font ordinairement de roseau. Ils prétendent que le son de cet os est d'une douceur & d'un charme inexprimables; & ils sont tellement préoccupés de cette idée, que l'opinion s'est établie parmi eux que les flûtes qui en sont faites sont prohibées, par la raison qu'on pourroit en abuser, pour exalter les passions, & porter les hommes à toutes sortes d'excès.

FLATRER. On dit *en terme de chasse*, le lievre se *flâtre* quelquefois lorsqu'il est poursuivi.

FLATRURE, f. f. (*Vénerie*) c'est le lieu où le lièvre & le loup s'arrêtent, & se mettent sur le ventre, lorsqu'ils sont chassés des chiens courans.

FOLE; espèce de grand singe que l'on trouve en Chine. Il a presque la forme humaine; le corps noir & velu, & les bras forts longs. Il est très léger, & très-rapide à la course. On lui fait une chasse continuelle parce qu'il est vorace & carnassier.

FOLLETS, f. m. (*Vénerie*) C'est ce qu'on leve le long du défaut des épaules du cerf, après qu'il est dépouillé.

FONDRE, (*en fauconnerie*) se dit du faucon, lorsque soûtenu sur ses ailes à une grande élévation; il vole en descendant avec impétuosité pour se saisir d'un oiseau.

FORCEAU, f. m. *terme de chasse*; c'est un piquet sur lequel un filet est entierement appuyé, & qui le retient de force.

FORHU; ton que l'on sonne pour enlever les chiens, & les faire venir à soi.

FORHUS, f. m. (*Venerie*) Ce sont les petits boyaux du cerf que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche émoussée, durant le printems & l'été, après qu'ils ont mangé la mouée & le coffre du cerf. Il se dit aussi de la carcasse dont on fait la curée.

FORHUIR, v. n. *Vénerie*, c'est sonner la trompe de fort loin.

FORLONGER, v. n. (*Vénerie*) prendre un grand pays, & sortir du canton; on dit le cerf *forlonge*, quand il a bien de l'avance sur les chiens.

FORME: gîte du renard ou du lièvre.

FORME, (*Vénerie*) s'entend d'une espace de terre sur lequel un filet est étendu, en la couvrant lorsqu'on le fait agir.

Formes (en fauconnerie) se dit des femelles des oiseaux de proie, qui donnent le nom à l'espèce; au lieu que les mâles s'apellent *tiercelets*; parce qu'en général, la femelle de l'oiseau de proie est plus grande, plus hardie, & plus forte que son mâle. Les *formes* ne sont point propres à la volerie.

FORT; canton de bois épais & fourré.

FORT, on dit *volée de poing fort*, c'est quand on jette les oiseaux de poing après le gibier.

FOSSANE, espèce de genette plus petite que celle qu'on trouve à Madagascar. Cet animal à les mœurs de la fouine. Les Insulaires savent que quand le mâle est en chaleur, ses parties naturelles ont une forte odeur de musc; il mange de la viande & des fruits, & la banane est son mets favori. La *fossane* est très sauvage: en vain l'a-t-on élevée fort jeune, elle conserve toujours un caractère de férocité.

Il paroît que la *fossane* se trouve en Afrique comme en Asie: & l'animal connu en Guinée sous le nom de *berbé*, qui a le museau plus pointu & le corps plus petit que le chat, & dont le poil est marqueté comme celui de la civette, ne peut être qu'une *fossane*. Ce quadrupède est recherché dans les climats où il se trouve, à cause de son parfum.

FOSSE; trou quarré & creusé à plomb pour prendre les loups.

FOSSETTE, (*Chasse*) espèce de chasse aux petits oiseaux, qui consiste à creuser des trous en terre le long des buissons, & à y attirer, par de l'appât, les oiseaux, qui posant leurs pieds sur la marche d'une *fourchette* qui soutient une planche ou une pièce de gason, font tomber la *fourchette* & se trouvent enfermés dans le trou. Voici les détails de cette chasse amusante.

La saison favorable pour cet exercice est l'hiver; c'est alors que les oiseaux cherchent à se nourrir de vers, qu'ils volent le long des buissons où le Soleil conserve encore quelque chaleur, & qu'ils se retirent dans les bois de futaye, où ils sont plus à l'abri des rigueurs des vents.

C'est sur-tout vers les buissons de hous que les chasseurs doivent se rendre; car les oiseaux aiment à gratter & à ronger les feuilles de cet arbrisseau. On fait en terre de petites *fossettes*, larges de sept pouces sur un sens, de quatre ou cinq de l'autre, & profondes de cinq ou six.

On prend ensuite de petits bâtons un peu moins gros que le petit doigt, long de cinq pouces, coupés en biais par un bout, & de l'autre se terminant en pointe: on en fiche un dans chaque *fossette*, de manière que le bout coupé en biais soit à fleur de terre; outre cela on fait provision de petits bâtons un peu plus gros qu'un tuyau de plume, longs de quatre pouces, plats d'un côté, & couchés de l'autre par un bout, & de petites fourchettes de bois un peu plus grosses que les deux bâtons, longues de cinq à six pouces, & taillées par le bout comme un coin à fendre du bois.

Outre cela il faut couper des gazons plus larges de trois doigts que les *fossettes*, épais de quatre à cinq pouces, & taillés de façon qu'ils soient plus petits de trois doigts du côté des racines. Quand tous ces préparatifs sont faits, on dresse le piége de la manière suivante.

On prend le gazon, on le pose du côté le plus large, à trois doigts du bord de la *fossette*, qui est aussi le plus large. On prend le bâton plat dont on a parlé plus haut, & on met le bois coché du côté plat, sur le bout du bâton qui est fiché en terre: on pose ensuite le bout de la fourchette dans la coche du bâton, on renverse le gazon dessus, en observant que le bout fourchu soit à l'endroit marqué; en un mot on approche ou on recule le petit bâton qui porte la fourchette, en observant que le piége ne tienne qu'à un fil, & que l'oiseau, touchant légérement le bout du bâton, fasse tomber le gazon sur lui, & s'enferme dans la *fossette*.

Pour attirer à ce piége les oiseaux, on enfile de gros vers de terre dans une épine, & on la met au fond de la *fossette*, de façon que le gibier puisse les appercevoir; & afin qu'il ne les saisisse pas de côté, ce qui rendroit le piége inutile, on pique autour de la *fossette* de petites buchettes qui forment une enceinte, excepté à l'entrée qu'on destine aux oiseaux. Si on fait ces *fossettes* dans le tems de la forte gelée, il est bon de gratter un peu la terre au devant; car les oiseaux aiment la terre fraîchement remuée, dans l'espérance d'y trouver les vers dont ils se nourrissent.

FOU, s. m.; oiseau aquatique, qui est aussi connu chez les Naturalistes sous le nom de *canard à bec étroit*. Il a la grosseur, le geste & le bec de nos corbeaux; il nage & vole fort bien; il se nourrit du poisson qu'il prend en rasant la surface de l'eau, & s'apprivoise aussi aisément en deux ou trois jours, que si on l'avoit élevé dès sa naissance. Le *fou* se trouve dans l'Isle de Cayenne; on lui apprend comme au cormoran, à pêcher & à dégorger le poisson qu'il a pris; sa chair a un goût du marécage.

FOUGER, v. n. (*Chasse*) il se dit de l'action du sanglier, qui arrache des plantes avec son boutoir. La plante ou racine enlevée s'appelle *fougue*, & les troncs, *affranchis*. *Fouger* se dit aussi du cochon.

FOUILLER; (terme de chasse) quand on croit qu'il y a des renards ou des blaireaux dans un terrier, on y va avec des bassets & des outils; on fait entrer les bassets dans la garenne, après avoir posté du monde à tous les trous qu'il suffit de boucher avec des morceaux de bois pour ne pas ôter la respiration aux chiens, à qui l'on parle en ces termes en frappant des mains, *coule à l'y bassets, coule à l'y hou, hou, hou, hou!* L'animal, pour l'ordinaire, commence à tenir aux chiens dans la *maire*; alors on frappe sur la terre au-dessus de lui pour accélérer sa retraite, & encourager les chiens auxquels on parle toujours par la gueule du terrier; mais bientôt l'animal fatigué fait sa retraite dans l'*acul*, après s'être encore défendu à l'entrée de la *fusée*. Quand par le travail des chiens, on juge l'animal aculé, on commence la tranchée qui ne doit jamais s'ouvrir le long de la fusée, mais en croix sur la fusée. Quand on sent que l'on approche de l'animal, on est sur ses gardes pour l'empêcher de forcer & de se sauver, & l'on s'apprête à le saisir avec des tenailles.

FOUILLURES; ou boutis, travail du sanglier.

FOUINE, s. f.; la fouine est de la grandeur du chat; elle a le corps alongé, une queue presque de la longueur de son corps & bien touffue. Son poil est long d'une couleur fauve tirant sur le noir; elle a les dents très blanches, inégales, très-fortes, très-pointues, & vénimeuses. Elle

a la physionomie fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, tous les mouvemens prestes.

Cet animal a la tête petite, & les jambes si courtes, qu'il semble ramper sur la terre au lieu de marcher. Sa configuration lui donne une grande facilité pour s'insinuer dans des ouvertures qui ne paroissent pas proportionnées à sa grosseur, & il suffit que sa tête puisse y entrer, pour que le reste du corps y pénétre aisément.

La *fouine* est répandue dans tous les climats tempérés, & même dans les pays chauds; car on la trouve aux Maldives & à Madagascar. Elle habite dans les vieux bâtimens, s'établit dans les greniers à foin, & même dans les trous de murailles. Elle a la physionomie pleine de finesse, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, & tout le corps sensible: elle grimpe aisément contre les murs, entre dans les colombiers, mange les pigeons, & tue une partie de ceux qu'elle ne peut manger, elle prend aussi les souris & les taupes dans leurs trous, & les oiseaux dans leurs nids. La nature a rendu cet animal presqu'incapable d'être apprivoisé; il vit environ dix ans: sa chair est plus désagréable à manger que celle de la martre, & sa peau est aussi moins recherchée. Il y a cependant une espèce dans la Natolie, qui fournit des fourrures fort estimées au Levant & à Constantinople.

Le ravage que fait la *fouine* dans les colombiers & dans les basses-cours, engage tous les habitans des campagnes à prendre les plus grandes précautions pour se défaire de ces animaux destructeurs. On les prend avec des traquenards, où l'on met pour appât un poulet, ou du fruit cuit.

On les fait mourir aussi en dispersant de divers côtés des pilules composées de sel ammoniac détrempé avec de l'eau.

FOULÉE; (*Vénerie*) c'est la trace légère que le pied de la bête a laissée sur l'herbe, les feuilles, le sable, ou la terre: on dit aussi *foulure*.

FOULER, terme de *Vénerie*; c'est quêter avec les chiens lorsque l'on n'a point de brisée ou rien de détourné.

FOULER UNE ENCEINTE; (*Vénerie*) on foule une enceinte en y entrant à cheval avec des chiens pour lancer ou pour relancer un cerf; c'est-à-dire, pour le mettre sur pied, & l'en faire sortir; on foule une enceinte avec un ou plusieurs limiers.

On dit aussi que les chiens courans *foulent un cerf*, lorsqu'ils le mordent après l'avoir porté par terre.

FOULQUE, f. f. la foulque appelée aussi *judelle ou morelle* suivant les différentes provinces, est un oiseau de la famille des plongeons, elle a le dessus du corps noir, & le dessous d'un gris très-foncé: elle est de la grosseur d'une petite poule, & pese environ une livre & demie. Elle a le bec fort pointu & blanc, & au-dessus du bec une plaque blanche, cartilagineuse & sans plume, formant une petite éminence, & qui suivant Buffon, est rouge dans le tems des amours seulement. Ses pieds sont bleuâtres ou d'un vert brun, avec les doigts séparés & garnis latéralement d'une membrane festonnée. Il y a deux espèce de foulques, qui ne différent que parce que l'une est plus grosse que l'autre. Les foulques restent sur nos étangs pendant la plus grande partie de l'année; & en automne, toutes partent des petits étangs pour se rassembler sur les grands, où on les trouve alors en quantité.

Il est assez difficile de tuer les foulques sans le secours d'un bateau, parce qu'elles ne s'approchent que rarement du rivage. Etant en bateau, on peut en tuer quelques-unes, qu'on surprend au bord des joncs, lorsqu'elles prennent leur vol pour gagner d'autres joncs du côté opposé. Mais dans certains grands étangs, où elles se rassemblent en automne, il se fait tous les ans, pendant l'hiver, des chasses solemnelles, dans chacune desquelles il s'en tue plusieurs centaines: de ce nombre est l'étang de *Montmorenci*, à quatre lieues de Paris, qui n'a qu'environ une demi-lieue de tour, & où ces oiseaux se trouvent en très-grand nombre à la fin de l'automne. Voici comme cette chasse s'y fait, & ce que j'en dirai donnera l'idée générale de toutes les chasses de cette espèce qui se font en différents endroits. Douze ou quinze chasseurs plus ou moins, chacun avec plusieurs fusils, se réunissent, & sont distribués sur sept ou huit bateaux qui suffisent pour la largeur de cet étang. Ces bateaux voguent en front de bandière de la chaussée vers la queue, espacés de manière que les intervalles qui les séparent ne soient pas assez grands pour que les *foulques* puissent passer entre deux sans être tirées. En même tems d'autres chasseurs se placent à terre sur les bords de l'étang, le plus près des joncs qu'il se peut, pour tirer celles qui passent à leur portée. A mesure que ces bateaux avancent, les *foulques* fuient devant eux, en nageant vers l'extrémité de l'étang. Lorsqu'on en approche, on a l'attention de former un demi-cercle, afin de les renfermer dans le moindre espace possible. Chemin faisant, on en tire quelques-unes de celles qui se trouvent cachées dans les joncs, & qui partent à l'approche des bateaux. Mais le moment le plus favorable c'est lorsque se voyant bientôt poussées jusqu'au bout de l'étang, elles prennent leur vol pour regagner la grande eau, ce qu'elles ne peuvent faire sans passer par-dessus les bateaux. On en voit alors des nuages en l'air; à peine les chasseurs suffisent

à faire feu, & les *foulques* pleuvent dans l'eau de toutes parts. Les bateaux revirent ensuite du côté de la chaussée, & les aculant une seconde fois, les contraignent de repasser par-dessus la tête des chasseurs, & d'essuyer une nouvelle salve. Cette manœuvre se répète plusieurs fois, & l'on peut juger de la déconfiture qui se fait de ces pauvres oiseaux, tant par les chasseurs des bateaux que par ceux qui sont à terre. Il s'en est tué quelquefois sur cet étang cinq à six cents & plus en un jour.

Cette chasse se fait de la manière que je viens de le dire, dans les étangs de médiocre grandeur, & qui s'étendent beaucoup plus en longueur qu'en largeur; mais sur les lacs & étangs d'une très-grande étendue, elle ne se fait que partiellement, & dans certaines parties qui forment de petits golfes ou angles, où on conduit les foulques avec des bateaux rangés en demi-cercle, pour les y aculer: on les pousse ensuite vers un autre angle opposé.

On chasse aussi les foulques en différentes provinces du royaume sur les grands étangs, tant salés que d'eau douce, où ces oiseaux abondent. Je ne parlerai ici que de ceux de Berre, Istre & Marignane, en Provence, à six lieues à l'ouest de Marseille. Ce sont trois étangs salés, contigus, & qui communiquent l'un avec l'autre par des canaux. Celui de Berre, beaucoup plus grand que les deux autres, ayant huit à neuf lieues de tour, a une communication immédiate avec la mer, près la Tour de Bouc. De ces trois étangs, celui de Marignane, qui n'a que deux lieues de circuit, est le plus giboyeux en foulques qu'on appelle macreuses en Provence, à cause d'une espèce d'algue très-fine appellée lapon dans le pays, qui s'y trouve en abondance, & que ces oiseaux aiment beaucoup; l'étang de Marignane est beaucoup plus propre, pour la chasse dont il s'agit, que celui de Berre, parce qu'il forme beaucoup d'angles, où l'on peut, avec peu de bateaux, se rendre maître du gibier; ce qui ne se rencontre pas dans l'autre, qui, en outre, a l'inconvénient d'être d'une trop grande étendue. Il faudroit aller trop loin pour reprendre le gibier à la seconde battue, au lieu que dans celui de Marignane on est toujours en chasse.

On emploie un autre moyen pour chasser les *foulques*, tant sur l'étang de Marignane que sur ceux d'Istre & de Berre. Un homme seul se met dans un très-petit bateau appellé néguéchin, où à peine y a-t-il place pour lui & un gros & long fusil; il y est assis à plat dans le fond, & le fait mouvoir sans bruit, par le moyen de deux petits avirons, & quelquefois avec les mains seules. Il avance ainsi vers les foulques, qui, souvent, à la vue du bateau, ne font que se rassembler & se mettre en peloton, ce qui donne occasion à des coups d'autant plus meurtriers, qu'ils sont tirés horizontalement, & que ces chasseurs, pour l'ordinaire, n'étant pas gens à craindre le recul d'un fusil, chargent à outrance. Il n'est pas rare que d'un seul coup ils en tuent ou blessent au-delà de cinquante.

Cette chasse se fait aussi la nuit, au clair de la lune, & non-seulement pour les *foulques*, mais pour diverses espèces de canards, qui, en hiver, couvrent ces étangs. Il y a encore une manière de chasser les *foulques*, particulièrement usitée en Languedoc, qui consiste à les attirer, en imitant un petit cri qu'elles font entendre de tems en tems. Le chasseur se poste la nuit dans un endroit favorable pour les tirer, & lorsqu'elles entendent ce cri, elles ne manquent pas d'accourir vers lui. Mais cette chasse est pratiquée par peu de personnes, parce qu'il en est peu qui parviennent à une imitation parfaite du cri de ces oiseaux, sans laquelle on se morfondroit inutilement pour les attendre.

La grande chasse des *foulques* avec plusieurs bateaux, est fort usitée en Corse sur les étangs ou lacs salés qui se trouvent en certaines plages sur les côtes de l'isle. Elle se fait aussi en Italie, notamment sur le lac de Bientina, à quatre ou cinq lieues de Pise, suivant le docteur Targioni, qui en donne le détail qui suit dans ses mémoires sur l'histoire naturelle de la Toscane.

« Il se fait, dit-il, en hiver, sur le lac de » Bientina, une chasse fameuse & très-abon» dante de ces oiseaux (*folaghe*). Pour cet effet, » plusieurs petits bateaux, appellés dans le pays » *gusci* ou *sciatta-famiglie*, semblables aux canots » des sauvages, & où il ne peut entrer que » deux hommes, un chasseur & un rameur, s'as» semblent & forment un demi-cercle d'une cer» taine étendue, entre la ligne duquel & la terre » ils renferment les *foulques*, qu'ils poussent tou» jours devant eux. Tant qu'elles peuvent avan» cer, elles ne s'envolent point; mais lorsqu'elles » se trouvent enfermées entre les bateaux & les » bords du lac, alors elles prennent leur vol, & » sont obligées de passer par-dessus les bateaux, » pour aller se poser de nouveau dans le lac, en » s'en éloignant, & c'est alors que les chasseurs » en tuent une grande quantité ». Cette chasse est appellée *la tela*.

Suivant la nouvelle histoire naturelle de la Sardaigne, les *foulques* couvrent en hiver tous les étangs de cette isle, autour desquels on se garde bien de semer du blé, attendu que ces oiseaux ne vivent pas seulement d'insectes & de plantes aquatiques, mais qu'ils sortent de l'eau, la nuit, pour manger l'herbe & les bleds, lorsqu'ils en trouvent

à leur portée : raison pour laquelle on ne sème que du lin autour de ces étangs.

(*Extr. du traité de la chasse au fusil*).

FOURCHE, (vén.). Bâton à deux branches, qui reçoit le forhu dans la curée.

FOURMILIER, f. m. Le caractère de cet animal est d'avoir le museau long, la queue étroite, pointue, & sans aucunes dents; la langue ronde & longue, qu'il insinue dans les fourmilieres, & qu'il retire pour avaler les fourmis dont il fait sa principale nourriture. On distingue trois espèces de *fourmiliers* ; savoir : le *tamanoir* qui a six pieds & demi de longueur, & une langue menue & longue de plus de deux pieds. Il a les jambes de derrière longues d'un pied, & terminées comme celles de l'ours. Celles de devant sont un peu plus longues. Sa queue est longue de deux pieds & demi, couverte de poils rudes, & longs d'un pied. C'est la plus grande espèce de *fourmilier*.

La seconde espèce est le *tamandua*, qui a environ dix-huit pouces de longueur.

La troisième espèce est le petit *fourmilier*, qui n'a que quinze pouces de long.

Ces animaux sont naturels au Brésil, à la Guiane & à tous les climats chauds de l'Amérique.

FOURMILIERS. Oiseaux de Guiane, qui ont les jambes longues, la queue & les ailes courtes, le bec droit & allongé, la langue courte & garnie de petits filets cartilagineux. Ils se tiennent en troupes, se nourrissent de petits insectes, surtout de fourmis. Ils fuient les lieux habités ; leurs nids sont hémisphériques & faits d'herbes sèches grossièrement entrelassés. Ils les suspendent à trois pieds de terre, à des branches d'arbrisseaux. Leur cri est extraordinaire. Ils ne peuvent s'élancer en plein vol, mais ils sont très-agiles. Leur chair a un goût huileux & désagréable.

FRAISE, (vénerie). C'est la forme des meules & des pierrières de la tête du cerf & du chevreuil, qui est le plus proche de la tête, que nous appellons massacre.

FRANCOLIN, f. m. Cet oiseau que Buffon nomme aussi *attagas*, est plus gros qu'une bartavelle. Son plumage est mêlé de roux, de noir & de blanc : sa queue est à-peu-près comme celle de la perdrix, mais un peu plus longue ; ses pieds sont revêtus de plumes jusqu'aux doigts ; son bec est noirâtre ; ses yeux sont surmontés par deux sourcils rouges fort grands, formés d'une membrane charnue, arrondie & découpée par le dessus, & surpassant le sommet de la tête. La femelle a dans son plumage moins de roux & plus de blanc que le mâle, la membrane des sourcils moins saillante, moins découpée & d'un rouge moins vif. Elle fait son nid à terre, & sa ponte est de huit ou dix œufs.

Telle est, en abrégé, la description que Buffon donne du *francolin*, qui est un oiseau de montagne, & ne descend jamais dans la plaine, ni même sur les côteaux. Il ajoute qu'il se trouve en France, sur les Pyrénées, les montagnes du Dauphiné & celles d'Auvergne.

Il est un autre oiseau, auquel on donne le nom de *francolin*, tout différent par sa figure & ses habitudes de l'attagas de Buffon. Celui-ci est commun en Espagne, & voici la description qu'en fait Espinar. Il est un peu plus grand que la perdrix (ce qu'il faut entendre de la rouge, la seule qu'on voie en Espagne). Son plumage est varié de gris-brun & de fauve ; il vole pésamment ; son chant est *quereis cerecitas tres*, qu'il répète trois fois de suite. Il habite les taillis en plaine, les broussailles, & les bords des rivières, où il y a des joncs & des saussaies, & en général ne se plait que dans les lieux couverts, dont il s'écarte rarement ; & si on le surprend quelquefois dans les champs, il y revient du premier vol. Il se nourrit d'herbes & de graines. La femelle fait son nid à terre, comme la perdrix, & pond le même nombre d'œufs.

Ce *francolin* est celui que décrit Olina : il dit que cet oiseau aime les lieux bas & humides, qu'il est assez rare en Italie, où il vient des Alpes, & très-commun en Sicile.

C'est encore de ce même oiseau que parle Zinnani, en disant que son naturel est de chercher les bords des eaux & des rivières. Cet ornythologiste, qui écrivoit il y a 50 ans, nous apprend que de son tems on étoit venu à bout de multiplier les *francolins* en Toscane, dans certains cantons réservés pour les plaisirs du grand-duc, & que ce sont les seuls endroits d'Italie où ils fassent leur nid.

A l'égard de la France, Pierre de Quiqueran, qui écrivoit vers 1550, prétend que ces oiseaux habitent en Provence, & y sont même en quantité dans les lieux voisins des Alpes. Il ajoute qu'ils y viennent d'Espagne, & n'y sont que de passage, & qu'il n'a jamais oui dire qu'il s'en soit trouvé aucun nid. En supposant vrai ce que dit cet auteur pour le tems où il écrivoit, il en sera du *francolin* comme du faisan ; car aujourd'hui on ne le connoît plus en Provence. Ne pourroit-on point attribuer cette disparition de certaines espèces de gibier des contrées où elles existoient

existoient autrefois, à l'invention des armes à feu, beaucoup plus bruyantes & plus destructives que l'arbalète & l'arc dont on se servoit anciennement?

FRAPPER *à la brisée*. (*Vénerie*) C'est faire entrer les chiens dans l'enceinte pour lancer l'animal.

Frapper à route. C'est faire suite avec le limier.

FRÉGATE, s. f. C'est de tous les oiseaux celui qui vole le plus haut, le plus long-tems, le plus aisément, & qui s'éloigne le plus du rivage. Il n'est pas rare de rencontrer cet oiseau à trois cens lieues de terre; cependant il ne peut se reposer sur l'eau sans périr. Il a les jambes courtes, grosses, ramassées, les pieds sont un peu palmés, mais armés de griffes crochues, fortes, & aigues. Ses ailes sont si grandes qu'elles ont neuf pieds d'envergeure. Elles se meuvent peu sensiblement dans le vol, & ne fatiguent point. L'oiseau *frégate* perche toujours sur les lieux les plus élevés. Sa grosseur égale celle d'une poule. Il a le regard assuré, le bec long, fort & gros. Il chasse les poissons volans; il enleve sa proie en rasant la superficie de la mer; il poursuit aussi les oiseaux aquatiques pour leur faire régorger les poissons qu'ils ont pris. Sa chair a un goût de poisson, elle est fort nourrissante. Sa graisse est estimée en friction pour les douleurs de la goutte sciatique.

FRAYER. (*Vénerie*) Les cerfs, chevreuils, & daims *frayent*, c'est-à-dire dépouillent leur tête de la peau velue dans laquelle elle s'est formée.

FRÉVOIR ou FRAYOIR. On appelle ainsi le baliveau contre lequel les cerfs frottent leur tête, & dont ils enlèvent l'écorce en touchant au bois. On coupe & on apporte au rendez-vous le premier *frévoir* qu'on trouve; & il est d'usage depuis long-tems dans la vénerie, que quel que soit le veneur qui l'apporte, c'est toujours le premier valet de limier qui le présente au commandant. Pour être reçu, le *frévoir* doit être de tems, c'est-à-dire, fait du même jour ou du moins de la nuit précédente; autrefois, on le faisoit sentir aux limiers, & lorsqu'il s'en rabattoient, il étoit accepté; mais aussi lorsque les limiers ne vouloient pas le sentir, il étoit regardé comme nul. Salnove prétend que lorsqu'on présente aux limiers un *frévoir* qui n'est pas du matin, ces animaux lèvent la cuisse & pissent contre, après l'avoir senti. Si les limiers, du tems de Salnove, en agissoient ainsi, ceux d'à-présent ont dégénéré sans doute, puisqu'on ne leur voit plus donner des preuves sensibles de science & de discernement. Il est vrai qu'un limier se réjouit en sentant un *frévoir* nouvellement fait; mais quoi qu'en dise Salnove, une parfaite indifférence est la seule insulte qu'en reçoive un *frévoir* d'ancienne date.

Certains veneurs, pour avoir l'honneur du premier *frévoir*, en font un avec leur couteau de chasse, en enlevant l'écorce du baliveau, & après l'avoir égratigné en plusieurs endroits, ils le frottent avec de la chandelle ou avec quelqu'autre graisse qui flatte & attire l'odorat du limier; les spectateurs en voyant les façons du chien, sont persuadés qu'il se rabat réellement, & que par conséquent c'est un *frévoir* fait depuis peu par un cerf.

Les vieux cerfs frayent aux jeunes arbres des taillis; plus ils sont vieux, plutôt ils frayent; & quand on examine le *frévoir*, on connoit la hauteur de la tête du cerf par celle de l'endroit où les bouts de sa paumière auront touché.

FRESAIE, s. f. ou EFFRAIE, ou *hibou d'église* ou *de clocher*. Cet oiseau a un cri épouvantable qui le fait appeller souvent *oiseau sorcier*, ou *oiseau de mauvais augure*. La *fresaie* est à-peu-près de la grandeur d'un pigeon, elle a quatorze pouces de long, & trois pieds d'envergeure; le bec long d'un pouce, & crochu par le bout, la langue un peu fourchue, un collier de petites plumes qui, se rabattant autour des yeux, les font paroître enfoncés. Son plumage est tacheté de belles couleurs; ses jambes sont couvertes d'un duvet épais. L'œil de la *fresaie* est d'une structure singulière, car la partie saillante n'est rien autre chose que l'iris seule. Cet oiseau a les yeux fixes & immobiles.

La *fresaie* habite ordinairement les trous profonds & inaccessibles des tours, des clochers, des rochers & des arbres. Son cri se fait entendre sur les 11 heures du soir. La *fresaie* dort presque tout le jour, ronflant très-fort. Elle chasse de nuit les petits oiseaux endormis sur les branches des arbres, ou les souris dans les greniers. Elle a quelquefois descendu par le tuyau de cheminée dans un appartement où il y a des souris, ou de la chair gangrenée. C'est ce qui la fait regarder souvent comme un spectre.

FREUX, ou *grolle*, ou *graie*. Espèce de corneille des bois ou sauvage qui se répand communément dans les campagnes. Cet oiseau est très-charnu, & tient le milieu entre le corbeau & la corneille; il est fort criard, & vole en troupes. Son bec est droit, long & pointu. Il se nourrit de vers, d'insectes, de grains & de fruits. Les laboureurs écartent ces oiseaux para-

fites par le bruit des chaudrons & autres instrumens bruyans, ou par des épouvantails habillés, ou par le mouvement rapide des ailes d'une machine attachée aux arbres.

FRIQUET, f. m. Petit oiseau dont le bec est court, noirâtre, & un peu gros. Son plumage est comme jaspé. Il va par troupes dès la fin de l'été. Cet oiseau ne fait que s'agiter & frétiller sur les arbres.

FROUER. C'est contrefaire avec une feuille de lierre les cris des geais, pies, merles, grives & de différens oisillons; ce qui, en excitant l'animosité des oiseaux, les engage d'approcher.

FUITES. (*Vénerie*) Voie du cerf qui va fuyant.

FUMÉE. (*Vénerie*) On prend des lapins à la *fumée* du soufre.

FUMÉES; sont les fientes des bêtes fauves, & l'on en remarque de trois sortes; *fumées* formées, *fumées* en troches, & *fumées* en plateaux.

En avril & mai, les *fumées* sont en plateaux; en juin & jusque vers la mi-juillet, elles sont en troches; & depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'août, elles sont formées en nœud.

FUMER *les renards*. Il y a plusieurs manières de *fumer* les renards; les uns prennent des mêches de coton de la grosseur du petit doigt que l'on imbibe dans de l'huile de soufre où l'on jette du verre pilé; on les roule pendant qu'elles sont chaudes dans l'orpin en poudre ou arsenic jaune: on fait une pâte liquide de vinaigre fort & de poudre à canon, dans laquelle on trempe plusieurs fois les mêches jusqu'à ce qu'elles soient couvertes de cette dernière composition; puis on met tremper pendant vingt-quatre heures dans de l'urine des morceaux de linge dont on enveloppe chaque mêche. On bouche tous les trous au-dessous du vent, à l'exception de celui dans lequel on met la mêche que l'on allume, & dont la fumée fait sortir tout ce qui se trouve dans le terrier; c'est alors qu'on tue les renards à coups de fusil, ou que l'on les prend dans des panneaux ou dans des bourses que l'on a mis sur toutes les gueules.

Il y en a qui bouchent généralement toutes les gueules, même celle par laquelle on a mis les mêches, & qui reviennent le lendemain chercher les renards que l'on trouve étouffés à l'entrée du terrier.

FURET. Petit quadrupède du genre des belettes. Il a le corps allongé & mince, la tête étroite, le museau pointu. Sa longueur est d'environ quatorze pouces. Il a les yeux vifs & rouges; le regard enflammé; les mouvemens très-souples. Quoique facile à apprivoiser, & même assez docile, il se livre souvent à la colère. Il a une mauvaise odeur en tout tems. Le *furet* est l'ennemi né des lapins. C'est pourquoi on l'emploie utilement à cette chasse pour faire sortir les lapins de leur terrier.

Chasse des lapins.

Il y a plusieurs manières de *fureter*, ou de se servir du *furet*. Quand on va à la chasse du lapin, on porte le *furet* dans un sac de toile assez grand, au fond duquel on met de la paille pour que l'animal puisse y coucher. On fait d'abord chasser pendant une heure un chien basset bien instruit, pour obliger les lapins à se terrer.

Si on veut prendre indistinctement tous les lapins, on enferme le terrier avec des panneaux, à deux toises au-moins des gueules les plus éloignées; on introduit des furets dans le terrier; on a près de soi un chien sûr, attentif & muet, & on attend en silence. Les lapins poursuivis par les furets sortent, & se précipitent dans le panneau, dont les mailles les enveloppent. Le chien les y suit, les tue, & revient à son maître. De cette manière les lapins abandonnent le terrier presque sans résistance, parce que l'éloignement du panneau leur cache le danger. Mais on ne peut pas s'en servir dans les garennes, où il est important de ménager les hases.

Alors au lieu d'enfermer tout le terrier avec des panneaux, on adapte à chacune des gueules une bourse faite de filet, dont l'ouverture est proportionnée à celle de la gueule. Le lapin poursuivi se jette dans cette bourse avec un effort qui la referme, & on le prend vivant. Ainsi on a l'avantage de choisir les mâles pour les tuer, & on peut laisser aller les femelles.

Une autre manière de *fureter*, qui n'a guère pour objet que le plaisir, demande beaucoup d'adresse & d'habitude à tirer. Lorsqu'on a introduit le furet dans le terrier, on se place à portée, le visage tourné du côté du vent; & on tue à coups de fusil les lapins qui sortent avec une vîtesse extrême pour se dérober à la poursuite du furet.

De quelque manière qu'on furete, les furets doivent être emmuselés, assez pour qu'ils ne

puissent pas tuer les lapins qu'ils chassent. Sans cela ils jouiroient d'abord, & resteroient endormis dans le terrier. Mais il ne faut pas que la muselière les gêne au point de les occuper. Leur ardeur en seroit ralentie, & souvent ils ont besoin d'opiniâtreté pour faire sortir les lapins. Dans un grand terrier, un ou deux furets se lassent inutilement; il en faut souvent six, & même plus, pour tourmenter les lapins & les forcer. La fatigue rebute les furets & les endort. Alors on a souvent de la peine à les reprendre. Quelques garenniers enfument le terrier avec de la paille, du soufre, de la poudre, &c. pour les éveiller, ou les contraindre à sortir. Mais le plus sûr moyen de reprendre son furet, c'est de faire au milieu du terrier un trou rond, d'un pied & demi de diamètre, & de deux à trois pieds de profondeur. Ce trou doit être placé de manière qu'il aboutisse par plusieurs passages aux principales chambres du terrier. On place au fond un lit de foin, & on se retire. Le furet qui est accoutumé à coucher sur le foin rencontre ce lit, & on l'y trouve presque toujours endormi le lendemain matin.

FUSIL, s. m. Le *fusil* pour la chasse, doit avoir trois pieds & demi de long, si l'on chasse à cheval, & quatre si c'est à pied: la poudre doit être faite en été & conservée dans des barils de bois.

On doit proportionner la charge au *fusil* qu'on porte, & se servir du plomb convenable au gibier qu'on veut chasser. On emploie quelquefois des dragées; il y en a de trois sortes, celle qui entre trois à trois de calibre dans un canon de *fusil*; celle qui entre quatre à quatre, & celle qui entre cinq à cinq: cette dernière est très-menue.

Quand on tire aux oies, on se sert de la première: on emploie la seconde pour les canards, & la troisième pour les sarcelles, les pluviers, les ramiers, les bisets, & tous les oiseaux de moyenne taille.

Il y a une charge particulière pour les grues, les cignes & les outardes: quand on est à cheval, & qu'on peut approcher le gibier, on se sert pour le tirer de la larme mêlée.

Quand on tire aux lièvres, aux lapins & aux renards, on se sert de la dragée qui entre trois à trois; pour les bêtes fauves, on charge son *fusil* de deux balles égales jointes avec un fil d'archal c'est ce qu'on nomme balle ramée.

Quand on apperçoit le gibier en monceau, on charge à deux lits; on remarque que quand on prend le gibier en travers, l'abattis est toujours très-médiocre.

On ne bourre pas toujours le *fusil* à l'ordinaire: voici la composition qu'on y met quand on tire aux oies, aux cignes & aux grues: faites fondre du suif & de la cire de façon qu'il y ait trois quarts du premier, & un quart de l'autre; trempez ensuite dans ce mélange du vieux drap: quand il sera roide comme de la toile cirée, vous le couperez par morceaux, & de tels tapons portent infiniment plus loin que les bourres ordinaires.

Quand on tire aux canards & à d'autres oiseaux plus petits, on met dans le *fusil* un poids de poudre égal à celui de quatre dragées de celles qui entrent trois à trois. On remarque que lorsqu'il ne gèle pas, les canards se lèvent de beaucoup plus loin que lorsqu'il fait un froid vif; ainsi pour y mieux atteindre, on met quinze dragées après la poudre, on bourre, on en ajoute deux autres, & on bourre encore; cette précaution est inutile quand la saison est rigoureuse. Si on n'a que des dragées qui entrent quatre à quatre, on en met vingt-quatre au premier lit, & environ vingt sur l'autre.

Si l'on tire aux bisets, on met la même charge de poudre, & on ajoute sur un lit le poids de trois balles de larmes: pour ne point se tromper, on fait faire exprès une mesure de fer blanc qui tient exactement cette charge, & cette mesure sert aussi quand on veut tirer aux sarcelles & aux pluviers.

Pour la grue, l'oie & l'outarde, on met huit dragées qui entrent deux à deux: ce sont deux balles qu'on fait entrer dans le *fusil*, quand on chasse aux grosses bêtes.

On doit remarquer que la poudre est plus sèche, & par conséquent a plus de force en été qu'en hiver: ainsi dans cette première saison, on rend la charge un peu moins grosse.

Quand on a tiré, il faut avoir soin de recharger aussi-tôt, afin d'empêcher le canon du *fusil* de devenir trop humide, & de nuire à l'activité de la poudre. Un tireur doit toujours gagner le vent, ne point aller en droiture contre son gibier, mais passer à côté, faire semblant d'aller outre, & s'en rapprocher en tournoyant, jusqu'à ce qu'il soit à portée de le tirer à coup sûr.

Il est bon d'avoir un *fusil* à deux coups quand on chasse aux mauviettes ou aux vaneaux; car dès qu'on a tué un de ces oiseaux, les autres s'en approchent & viennent voler autour de la tête même du chasseur.

Observations.

Il n'y a point de charge moins sûre pour le bois, que la chevrotine dont se servent quelques chasseurs, sur-tout pour le chevreuil. C'est un diminutif de la balle, de la grosseur d'un pois moyen, dont on met sur la poudre 15 à 18, tout au plus. On a éprouvé plusieurs fois que 18 chevrotines, à la distance de 40 à 50 pas, couvroient un espace de plus de 5 à 6 pieds en quarré. Si, à cette distance, la bête en reçoit une ou deux, c'est tout ce qu'on peut attendre; & à moins que le hasard ne les adresse en quelque endroit mortel, elle ne reste jamais. On voit par-là combien il y a peu à compter sur une pareille charge, lorsqu'on ne tire pas à la distance de 25 ou 30 pas; & alors une charge de plomb à lièvre auroit suffi. Ce n'est pas tout: la chevrotine est dangereuse pour les chasseurs, sur-tout dans les battues où il y a beaucoup de monde dispersé çà & là; comme elle s'écarte prodigieusement, il arrive qu'à une grande distance elle va blesser un chasseur, quoique fort éloigné de la ligne sur laquelle on a tiré.

Beaucoup de chasseurs se persuadent que le tampon, tel qu'il soit, lâche ou à plein dans le canon, & de quelque matière qu'on le fasse, est chose indifférente pour la portée du coup. Que celui qui se met sur le plomb, & qui ne sert qu'à le contenir, importe peu, à la bonne heure; mais il n'en est pas de même de celui de la poudre. 1°. Il doit être à plein dans le canon, sans cependant y être trop serré. 2°. D'une matière molle & maniable, mais assez consistante pour chasser la dragée, & la conduire jusqu'à une certaine distance du canon. Si le tampon serre trop, s'il est d'une matière dure & roide, telle, par exemple, que du papier trop fort, le *fusil* repousse, & la dragée s'écarte davantage; s'il ne serre pas assez, & est d'une matière très-légère, comme laine, coton, feuilles sèches, &c. il n'a pas assez de consistance pour chasser & conduire la dragée, & le coup perd de sa force.

L'expérience a appris que rien n'étoit meilleur & plus commode pour faire des tampons, que le papier brouillard dont on se sert pour faire des papillottes. Il réunit la souplesse avec la consistance, se roule & s'arrondit aisément sous les doigts, & se moule parfaitement dans le canon; & l'on a remarqué qu'une pareille bourre ne tomboit guères qu'à 12 ou 15 pas.

Dans les pays où il y a des pommiers, on trouve sur ces arbres une mousse très-fine d'un gris verdâtre, qui est encore excellente pour bourrer, & qui a même l'avantage d'encrasser moins les canons que le papier, qui contient beaucoup d'huile. L'étoupe est aussi très-bonne pour cet usage. On peut encore, au moyen d'un emporte-pièce assorti au calibre du *fusil*, faire des tampons d'un vieux chapeau, ou avec des rognures de buffle, de deux ou trois lignes d'épaisseur, qui se trouvent chez les ceinturonniers.

Cette dernière sorte de tampons est la plus prompte & la plus expéditive. Le linge ne vaut rien pour bourrer; très-souvent le plomb s'y enveloppe & fait balle. On prétend aussi qu'on augmente la portée des *fusils*, en bourrant la poudre avec un tampon de liège.

La poudre ne doit être battue que très-légèrement; il suffit d'appuyer deux ou trois fois la baguette sur le tampon; & il ne faut pas comme font certains chasseurs, la battre à plusieurs reprises, en lâchant la baguette, & la faisant renvoyer par le tampon. En comprimant trop la poudre, partie des grains s'écrase, & l'explosion en est moins prompte; d'ailleurs la dragée en écarte davantage. Il est utile, en versant la poudre dans le canon, de le tenir, le plus qu'on peut, dans la ligne perpendiculaire, afin qu'elle tombe plus aisément au fond, & qu'elle n'y forme pas le sifflet. Il est bon même de frapper un peu de la crosse du *fusil* contre terre, afin de détacher les grains de poudre qui s'attachent, en tombant, aux parois du canon.

On ne doit jamais battre le plomb: après avoir donné un coup de crosse en terre, comme pour la poudre, afin qu'il se tasse & s'arrange mieux, on pose seulement dessus le tampon, qui doit être moins fort que celui de la poudre. Bourrer trop le plomb, le fait écarter & repousser le *fusil*.

Lorsqu'on a tiré, on doit recharger aussi-tôt, pendant que le canon est échauffé; pour peu qu'on attende, il s'y forme une certaine huile, qui retient une partie de la poudre & l'empêche de tomber à fond.

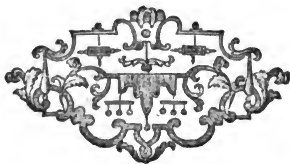
Quelques chasseurs amorcent avant de charger; cela peut être bon, lorsque la lumière est agrandie, & que le canon a peu d'épaisseur à la culasse, attendu que, si on ne commence pas par amorcer, le *fusil* s'amorce de lui-même, ce qui diminue d'autant la charge. Mais lorsque la lumière est telle qu'elle doit être, je conseillerai toujours de n'amorcer qu'après avoir chargé; parce qu'alors on s'assure par deux ou trois grains de poudre qui pénètrent dans le bassinet, que la lumière a jour; sinon, lorsque la poudre ne pénètre point,

on frappe ſur le canon, & on épingle la lumière pour la faire ſortir. Mais, ſoit qu'on amorce avant ou après, il eſt bon, à chaque coup, de paſſer l'épinglette dans la lumière; & ce qui eſt encore meilleur, pour ſe garantir ſur-tout de ce qu'on appelle fuſée ou *long feu*, c'eſt d'y paſſer une plume d'aile de perdrix, dont les barbes la nétoient, & en emporte l'humidité.

FUSÉE, (vénerie); c'eſt une partie du terrier des renards.

Fusée (vermiller en), c'eſt lorſque le ſanglier fait une eſpèce de ſillon en vermillant.

FUSTER, (terme de chaſſe), ſe dit de l'oiſeau qui s'échappe & qui évite le piége.



G.

GABETS ; tons ou gros vers qui rongent le cerf entre cuir & chair, & qui lui percent la peau.

GAGNAGE, (vénerie) ; c'est l'endroit où les cerfs vont manger ou *viander*.

GALLINA DI FARAONE. Oiseau du genre des gallinacées qui paroît être particulier à la Corse. On feroit tenté de confondre cet oiseau avec la pintade. Le nom de poule de Pharaon étant un de ceux que Buffon donne à la méleagride ou pintade. Cependant des chasseurs de l'isle de Corse, très-instruits, ont assuré que la poule de Pharaon est un oiseau différent de la pintade, tant pour la taille & le plumage, que pour les habitudes. Sa grosseur, dit-on, est à-peu-près celle d'une gelinotte ou d'une jeune poule : la couleur de son plumage est un gris cendré, avec du blanc sous le ventre ; son bec est noir, & ressemble beaucoup à celui de la poule ; ses jambes sont brunes & de hauteur moyenne. Cet oiseau ne se branche pas, & ne se laisse approcher que très-difficilement, partant toujours de fort loin. Du reste, c'est un gibier rare, & qu'on ne tue que fortuitement & par rencontre.

GALLINASSE. Espèce de corbeau particulier au Pérou. Cet oiseau a le plumage noir ; il est de la grosseur d'un dinde. Il est très-carnassier, & d'une odeur fétide, étant toujours au milieu des charognes, & d'immondices dont il se nourrit.

GANGA. Cet oiseau est la *gélinotte des Pyrénées*. Il est de la grosseur de la perdrix. Son bec est presque droit. L'ouverture des narines est à la baie du bec supérieur. Il a le devant des pieds couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts. Ses ailes sont assez longues. Son plumage est brillant. On trouve cet oiseau dans presque toutes les contrées méridionales. On le recherche parce que sa chair est une nourriture saine & délicate.

GARAGAY. Oiseau de proie commun dans l'Amérique. Il est de la grandeur & de la grosseur du milan. Sa tête est blanche ainsi que les extrémités de ses ailes. Cet oiseau est friand d'œufs de crocodiles & de tortues qu'il fait découvrir sous les sables où ils sont cachés aux bords des rivières.

GARDE-A-TOI. Terme dont le valet de limier se sert pour parler à son chien quand il veut se rabattre.

GARDES. On appelle ainsi les ergots du sanglier au-dessus du talon.

GARDE-CHASSE ; (vén.) c'est celui qui est chargé de la conservation du gibier dans un canton limité.

Un *garde-chasse* a deux objets sur lesquels il doit particulièrement veiller, les braconniers & les bêtes carnacières. Avec de l'attention, & quelquefois de la hardiesse, il arrête les entreprises des uns ; il y a un art particulier à se défaire des autres, qui demande de l'adresse, quelques connoissances, & sur-tout un goût vif pour les occupations de ce genre. Sans ce goût, il ne seroit pas possible qu'un *garde-chasse* soutint les fatigues, les veilles, & la vigilance minutieuse qu'exige la destruction des animaux ennemis du gibier.

Les gens qui ont des *gardes-chasse*, ne peuvent prendre trop de précautions pour qu'ils soient sages & d'une probité à toute épreuve. On ne sauroit croire combien de détails sourds de tyrannie s'exercent par eux : ils sont armés & crus sur leur parole ; cela est nécessaire pour l'exercice de leurs fonctions. Mais s'ils ne portent pas, dans l'usage qu'ils font de ces droits, l'exactitude jusqu'au dernier scrupule, combien ne sont-ils pas à craindre pour le paysan ? Ils deviennent sur-tout dangereux s'ils reconnoissent en leur maître un goût vif pour la chasse : alors ils n'épargnent rien pour flatter en lui une passion qui, comme toutes les autres, voit injustement ce qui la favorise ou ce qui la blesse.

GARENNE, f. f. (chasse) on appelle ainsi tout espace peuplé d'une grande quantité de lapins. Cependant les *garennes*, proprement dites, sont enfermées de murs, & par cette raison on les nomme *garennes* forcées. Celles qui ne sont pas forcées font trop de tort à leur voisinage, pour qu'il dût être permis d'en avoir.

On établit une *garenne* pour avoir commodément des lapins pour son usage, ou pour les donner à loyer : dans l'un & dans l'autre cas, les intérêts & les soins sont les mêmes.

Une *garenne* n'est avantageuse qu'autant que les

lapins y sont bons, qu'ils y multiplient beaucoup, & que les lapreaux y sont hâtifs. Pour cela, il faut que le terrein soit sec, qu'il produise des herbes fines & odoriférantes, comme le serpolet, &c., & qu'il soit exposé au midi ou au levant. Le lapin est, de tous les animaux, celui dont la chair garde le mieux le goût des herbes dont il s'est nourri. Une odeur rebutante décele ceux qui ont mangé des choux, & les autres nourritures que la domesticité met dans le cas de leur donner. L'eau ne vaut rien non plus pour les lapins. Les prés humides, ceux où l'herbe se charge d'une grande quantité de rosée, leur donnent une constitution mal-saine & un goût déplaisant. Il faut donc, pour asseoir une *garenne*, choisir un lieu élevé. L'exposition que nous avons indiquée n'est pas moins nécessaire pour avancer la chaleur des bouquins & la fécondation des hazes.

Une *garenne* n'étant bonne qu'autant qu'elle est hâtive, il s'ensuit que tous les soins du propriétaire ou du fermier doivent concourir à la rendre telle Pour cela, il faut qu'elle ne contienne qu'une quantité de lapins proportionnée à son étendue, qu'ils y soient bien nourris pendant l'hiver, & qu'il n'y reste que le nombre de bouquins nécessaire. Il ne faut pas moins que deux à trois arpens pour une centaine de lapins de fond; ainsi, dans une *garenne* de cent arpens, il n'en faudra jamais laisser pendant l'hiver plus de quatre mille. Malgré cet espace il faudra les nourrir un peu pendant les gelées, & beaucoup lorsque l'herbe sera couverte de neige ou de givre. Si les lapins manquent de nourrirure pendant trois ou quatre jours, ils maigriront à l'excès; & la première portée, qui est à tous égards la plus avantageuse, en sera considérablement retardée. Le meilleur fourrage qu'on puisse leur donner, c'est le regain de luserne, ou celui du trefle : on peut aussi leur jetter des branches de saule & de tremble, dont l'écorce leur plaît & les nourrit bien.

Pour ne rien perdre du fourrage, qui souvent est assez cher, on peut le leur donner sur de petits rateliers faits en forme de berceau comme ceux des bergeries, & élevés d'un demi-pied. On les place à portée des terriers. On peut les couvrir aussi d'un petit toit de planches, pour garantir l'herbe de la pluie & de la neige. La faim y accoutume les lapins en peu de jours. Il ne faut d'abord que les affriander; & lorsqu'il ne reste rien aux rateliers, on augmente peu-à-peu.

Pour jouir des lapins, ou en ôter le superflu, il y a trois moyens; le fusil, les panneaux & les furets. Le premier est infidele & dangereux; on tue quelquefois des hazes; & d'ailleurs pour peu qu'un lapin qui a été tiré ait encore de vie, il rentre au terrier, y meurt & l'infecte. Les garenniers intelligens ne laissent tirer dans leurs garennes qu'avec beaucoup de précautions : cependant depuis les derniers lapreaux jusqu'à la fin de juillet, il est difficile de s'en dispenser : mais dès qu'on le peut, il vaut mieux recourir aux panneaux & aux furets.

Depuis le mois d'août jusqu'au mois de novembre, le panneau est à préférer, parce que c'est un moyen plus facile & plus prompt. Pour s'en servir, on a une petite route ouverte, si l'on peut, d'un côteau ou d'un revers de fossé, & tracée entre les terriers & l'espace dans lequel les lapins s'écartent pour aller au gagnage pendant la nuit; on file un panneau le long de cette route; on l'attache à des fiches ou piquets de deux pieds de haut; on a soin d'enfoncer ces fiches assez pour qu'un lapin ne les renverse pas, & elles sont placées à six toises les unes des autres. Un homme reste à ce panneau, deux autres parcourent l'espace dans lequel les lapins sont répandus; l'effroi les faisant revenir aux terriers, ils sont arrêtés par le filet, & saisis par celui qui le garde : c'est-là ce qu'on appelle *faire le rabat*. Dans une *garenne* un peu étendue, on en peut faire jusqu'à trois dans une nuit, en commençant deux heures après la nuit fermée. Lorsqu'on a le vent faux, ou qu'il fait clair de lune, les rabats ne réussissent guère. On voit que de cette maniere les lapins étant pris vivans, il est aisé de ne tuer que les bouquins, & de laisser aller les hazes : cela est d'autant plus avantageux, qu'il ne doit pas rester dans la *garenne* plus d'un bouquin pour quatre ou cinq hazes. On a le même avantage pendant l'hiver, en faisant sortir les lapins du terrier avec des furets emmuselés, & les prenant avec des bourses, qu'on adapte aux gueules. *Voyez* FURET.

Si le terrein d'une *garenne* est sablonneux, il faut que les murs qui l'entourent aient des fondemens très-profonds, afin que les lapins ne percent point au-dessous. Ces murs doivent avoir sept à huit pieds de haut, & être garnis au-dessous du chaperon d'une tablette saillante, qui rompe le saut des renards. Si on est forcé de laisser des trous pour l'écoulement des eaux, il faut les griller de manière que les belettes même ne puissent y passer.

Il est presque nécessaire que dans une garenne les lapins trouvent de tems en tems du couvert; on ne peut pas espérer d'y élever du bois; il faut donc y entretenir des bruyères, des genêts, des genièvres, qui font ombre, & que les lapins ne dévorent pas comme le reste. Lorsque rien n'y peut croître, on est contraint de former un couvert artificiel. On assemble plusieurs branches d'arbres, des genêts, &c. on les couche, & elles servent de retraite aux lapreaux, que les vieux lapins tourmentent dans les terriers pendant l'été.

On devra à ces soins réunis, tout l'avantage qu'on peut tirer d'une garenne, si l'on y joint une attention continuelle à écarter & à détruire toutes les bêtes carnassières qui sont ennemies des lapins. Les murs peuvent garantir des renards, des blaireaux, des putois, & même des chats; mais il faut des précautions journalieres pour se défendre des fouines, que les murs n'arrêtent pas, des belettes, auxquelles le plus petit trou donne passage, &c. Il est donc inutile d'avoir une *garenne*, si l'on n'en confie pas le soin à un garennier très intelligent & très-exercé.

Garenne artificielle.

Le lapin est un animal qui produit beaucoup, & qui par conséquent est d'un excellent produit; sa chasse est aussi fort agréable & fort amusante. Comme cet animal est extrêmement sensible au froid, au chaud & à la pluie, il s'établit toujours dans les endroits montueux & sablonneux, où il trouve des abris favorables. Il ne peut point réussir dans les plaines; mais si cependant on est curieux d'en avoir, on peut former des garennes artificielles, où trouvant une retraite agréable, ils multiplieront très-bien: on en a vu au milieu des plaines de la Brie où les lapins réussissoient à merveille.

Voici la manière de construire ces garennes artificielles. On choisit un petit bois, au milieu duquel on fait un amas de terre en rond, du diamètre au moins de soixante pieds; le mieux est d'apporter la terre la plus sableuse qu'il est possible, de la disposer en élévation de huit pieds vers le milieu du rond, en ménageant la pente vers toute la circonférence; il faut battre cette terre à mesure qu'on l'apporte: on bâtit ensuite autour de ce rond un petit mur à chaux & à sable, pour empêcher que les terres ne s'éboulent.

GARRE, terme de vénerie dont se sert le piqueur quand il entend partir le cerf de la reposée, pour avertir les chasseurs que cet animal est lancé.

GARRIÈRE; terme d'oiseleur qui désigne une petite rigole pratiquée à l'effet de cacher le ressort d'un filet appellé *gaide*.

GARSOTE. C'est le nom que l'on donne dans quelques cantons de la France, à un oiseau aquatique du genre des canards, & qui est plus connu sous le nom de *cercelle*. *Voyez* CANARD.

GAVOUE. Oiseau connu en Provence sous les noms de *chic-gavotte* & *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a autour du bec. La partie inférieure de son corps est cendrée; il a la tête & le dos, la queue & les ailes variées de roux & de noir. Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de long; il se nourrit de graines; son chant est fort agreable.

GAZELLE. Joli quadrupède à pied fourchu, d'une taille fine & très-léger à la course, qu'on trouve communément en Afrique & dans les Indes orientales.

Buffon a reconnu treize variétés bien distinctes dans cette espèce d'animaux; & il falloit toute la sagacité de ce philosophe pour suivre dans cette multitude de routes le vrai sentier de la nature.

La *gazelle* ressemble beaucoup au chevreuil par la forme du corps & par la legéreté des mouvemens; mais la différente nature de ses cornes suffit pour persuader que ce quadrupède n'est pas un chevreuil dégénéré: les cornes du chevreuil sont solides, tombent & se renouvellent tous les ans; celles de la *gazelle* sont creuses & permanentes; l'animal qui nous occupe semble intermediaire entre la chèvre & le chevreuil: les seuls caractères qui lui soient propres, sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales de ses cornes, les brosses de poils de ses jambes de devant & les trois raies blanchâtres qui s'étendent en long sur la face interne de ses oreilles.

La *gazelle* commune se trouve en Syrie, en Mésopotamie, & dans les autres provinces du Levant, aussi-bien qu'en Barbarie & dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Un naturaliste anglois, en parlant des *gazelles* du pays d'Alep, distingue la *gazelle* de plaine de celle de montagne: la seconde est mieux faite & plus légère à la course que la première.

Les *gazelles* vivent en société & ruminent. En général ces animaux ont les yeux noirs, grands, très-vifs, & en même-tems si tendres, que les orientaux, pour louer les yeux d'une femme, les comparent à ceux de la gazelle. Les jambes antérieures de cet animal sont moins longues que celles de derrière; ce qui lui donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs; leur queue est plus ou moins grande, & toujours garnie de poils assez longs & noirâtres.

Les *gazelles* courent si vîte & si long tems, que les meilleurs chiens courans ne peuvent les forcer sans le secours d'un faucon: en hiver elles sont fort maigres; cependant leur chair est de très-bon goût; en été elles sont chargées d'une graisse qu'on peut comparer à la venaison du daim: en général, les *gazelles* sauvages plaisent plus au goût que les *gazelles* domestiques.

On

On voit au Sénégal & sur la Gambra, des troupeaux nombreux de *gazelles*; cet animal dans ces contrées est plus joli que par-tout ailleurs; il n'a que la grandeur d'un lapin, ses jambes ne sont pas plus grosses qu'un tuyau de pipe, & sa légèreté est si grande, qu'il paroît voler plutôt que de marcher; les nègres les appellent *les petits rois des cerfs*. La chair de cette espèce de *gazelle* est un mets délicat pour les nègres : on ne sauroit transporter ce quadrupède en Europe; car ordinairement il meurt aussi-tôt qu'il a passé la ligne : on en a cependant vu deux à Paris il y a quelques années.

Des diverses espèces de gazelles.

Outre la *gazelle* commune dont nous venons de parler, M. Buffon en distingue onze autres; qu'on fera connoître plus particulièrement chacune dans son article.

L'*Ahu* : ce nom est persan; les turcs nomment cette espèce de *gazelle tzeiran*.

L'*Algazel* : ce nom que les arabes ont donné à la *gazelle* d'Egypte, désigne aussi le pygargus des hébreux, que Moïse met au rang des animaux purs.

L'*Antilope* : c'est le nom que les anglois ont donné à la *gazelle* de Barbarie & de Mauritanie : cet animal est de la taille de nos plus grands chevreuils. Les anciens africains connoissoient l'*antilope* sous le nom d'*Addax*, & Pline en parle sous celui de *strepsiceros*.

L'*Antilope* des Indes, n'est peut-être qu'une variété de celui d'Afrique.

La *Corine* est la *gazelle* du Sénégal qui tient un peu du chamois.

Le *Kevel* se trouve aussi au Sénégal, & sa grandeur est celle de nos petits chevreuils.

Le *Koba* du Sénégal y est nommée par les français, *grande vache brune*.

Le *Kob* diffère du koba par la taille, & on nomme cet animal petite vache brune.

La *Lidmée* est une grande *gazelle* dont les cornes ont souvent deux pieds de long, & qui se trouve aux royaumes de Tunis & d'Alger.

Le *Nanguer* des africains est probablement le daim des anciens : on l'apprivoise facilement.

Le *pasan*, qui a beaucoup de rapport avec l'algazel, est la fameuse *gazelle* qui donne le bézoard.

Outre ces diverses espèces de *gazelles*, on confond encore avec ce genre de quadrupèdes dix sortes de chèvres, trois ou quatre bubales, autant de chevrotins & de mazames : ce qui augmente encore la confusion de cette partie d'histoire naturelle.

Chasse de la gazelle avec le léopard.

Cette chasse se fait en Egypte; ces animaux y marchent par troupes : quand on en a découvert une, on tâche de la faire appercevoir à un léopard qu'on tient enchaîné sur une petite charrette : cet animal rusé ne s'élance pas d'abord sur elle, mais il fait des détours & s'approche en se courbant pour les surprendre; & comme il peut faire cinq à six bonds avec une rapidité incroyable, dès qu'il se sent à portée, il se jette sur elles & les étrangle : on vient ensuite doucement auprès de lui, on le flatte & on lui jette des morceaux de chair, & en l'amusant ainsi on lui met un bandeau sur les yeux, on l'enchaîne & on le replace sur la charrette. Cette chasse est très-dangereuse; car quelquefois l'animal affamé brise ses chaînes, & au défaut de *gazelle*, étrangle ses conducteurs.

Chasse de la gazelle *sauvage avec la* gazelle *apprivoisée.*

On met aux cornes d'une *gazelle* apprivoisée un piège de cornes; c'est ordinairement un mâle qu'on choisit pour cette espèce de chasse, & quand on trouve une troupe de *gazelles* sauvages, on le laisse en liberté : cet animal va les joindre, il joue avec elles, leurs cornes s'embarrassent; l'animal sauvage se sentant arrêté tâche de se délier & tombe avec l'animal domestique. Le chasseur adroit s'avance alors, & emmène les deux rivaux enchaînés ensemble.

L'animal qui donne le musc a été regardé par plusieurs naturalistes comme une espèce de gazelle; cependant il a des caractères qui lui sont particuliers. Cet animal a le poil rude & long, le museau pointu, & des défenses à peu-près comme le cochon; mais ce qui le distingue essentiellement, c'est une espèce de petite bourse placée près du nombril, & qui contient la substance appellée *musc*. Cette bourse a près de trois pouces de long, & deux de largeur, & s'élève au-dessus du ventre d'environ un pouce : elle est garnie de poils extérieurement, & intérieurement d'une pellicule qui renferme le musc; chaque vessie pese depuis deux jusqu'à quatre gros.

GEAI, s. m. Cet oiseau est du genre des pies; mais plus petit : il est fort connu dans tous les pays. Il a le sinciput couvert de plumes variées de blanc & de noir au milieu : ces plumes sont

assez longues ; & lorsqu'il est fâché, il les hérisse en forme de hupe. L'occiput, le dessus du col & les côtés sont vineux ; le dos & les plumes scapulaires sont de la même couleur, mais un peu cendrés ; le croupion est blanc. De chaque côté de la tête, il a une tache longitudinale noire ; la gorge & le bas ventre sont blanchâtres ; la poitrine d'un vineux clair, tirant sur le cendré ; les couvertures du dessous des ailes d'un vineux rouge ; les grandes du dessus, les plumes éloignées du corps, ainsi que les plumes de l'aile bâtarde, rayées transversalement de bleu clair, de bleu foncé & de noir ; leur côté extérieur, leur bout & leur côté intérieur noirs. L'aile a vingt plumes : la premiere est noire, excepté son origine, qui est blanchâtre ; les six suivantes sont gris blanc du côté extérieur, & noirâtre à l'intérieur ; les trois d'après sont aussi noirâtres du côté intérieur, & leur côté intérieur gris foncé, & varié vers l'origine de quelques taches bleues & noires ; les cinq suivantes sont noires du côté intérieur, & le côté extérieur est aussi noir depuis le bout jusque vers le tiers de leur longueur, & le reste blanc, varié vers l'origine de quelques taches transversales, noires & bleues ; la seizieme est noire, excepté son côté extérieur, qui, depuis l'origine jusqu'à la moitié, est rayée de bleu clair, de bleu foncé & de noir ; les dix-sept & dix-huitième sont tout-à-fait noires ; la dix-neuvième est marron, terminée de noir ; & la vingtième tout-à-fait marron : toutes ces plumes sont grises endessous, excepté les deux dernières, qui sont marron. La queue a douze plumes noires, l'iris des yeux est blanchâtre, le bec est épais & noir, les pieds sont bruns, tirant sur la couleur de chair.

L'ouverture de son gosier est si ample, qu'il avale des glands tout entiers. C'est la nourriture qu'il prend l'automne & l'hiver, car il en fait provision. Le printems & l'été il va chercher les poids verds, les groseilles, les fruits de la ronce, & les cérises qu'il aime beaucoup.

Le *geai*, comme la pie, mange aussi les œufs de perdrix, faisans & cailles, & quelquefois les perdreaux à la traîne. Aussi ne peut-on trop recommander aux chasseurs de ne leur faire aucun quartier, & aussi a-t on soin dans les terres bien gardees d'en détruire le plus qu'il se peut, & surtout de tuer les mères sur le nid.

Il y en a une telle quantité dans la forêt de l'Hermitage, près Quintin, en Bretagne, qu'il n'est pas rare d'en tuer six, huit, & quelquefois dix d'un coup de fusil. Pour faire cette chasse on se met en embuscade au pied d'un arbre, & on imite le cri de la chouette, soit avec un petit ruban, soit avec une espèce de chiendent commune en cette forêt, qu'on appelle *flèche*. Les gardes en détruisirent tant pendant le mois de septembre 1779, qu'une dame qui étoit alors à sa terre receuillit assez de plumes azurées pour s'en faire garnir une robe. Il est à observer qu'on ne prenoit que la seizième plume de chaque aile, de sorte qu'un oiseau n'en fournissoit que deux.

La chair de cet oiseau n'est pas estimée. Cependant quand il est jeune & gras, c'est un manger assez délicat ; & avec la précaution qu'on a de leur ôter la tête, il est assez ordinaire de les voir manger pour des grives par les personnes qui s'y connoissent le mieux.

Le *geai* peut être élevé en cage ; il apprend à parler & à siffler. Il contrefait plusieurs sortes d'oiseaux, & se rend fort familier ; mais il faut se méfier de lui, car il se plaît à dérober, & à chercher les lieux secrets pour cacher ce qu'il a pris.

Il y a plusieurs espèces de geais, suivant les divers climats qu'ils habitent.

Le *geai* d'Alsace a mérité, par la variété des couleurs de son plumage, d'être nommé le perroquet d'Allemagne.

Le *geai* de Bohême est un oiseau de passage qui mange le raisin, & qu'on regarde comme une espèce de grive.

Le *geai* de montagne est le *pica nucifraga* des ornithologistes, plus connu sous le nom de cassenoisettes.

Le *geai* de Bengale n'est distingué du *geai* commun que par la grandeur de sa taille.

Le *geai* du Cap de Bonne-Espérance ressemble à l'européen ; il aime les amandes sauvages, s'apprivoise aisément, & parle de même.

Chasse du geai *au lacet.*

Prenez une grande gaule, grosse comme le pouce, & de la hauteur de cinq à six pieds, fichez-la en terre, joignez-y un lacet attaché à une ficelle, & au milieu de la gaule mettez une lanière qui tourne tout autour & la couvre en entier. A l'extrémité supérieure de la gaule, vous ajouterez un paquet de cerises, & vous le poserez vis-à-vis du lacet : l'oiseau ne sauroit fondre sur les cerises, sans se trouver pris au piége. La simplicité de cette chasse fait un de ses agrémens.

Chasse du geai *au plat d'huile.*

On remplit un petit vaisseau, haut d'environ quatre doigts, d'huile de noix ou d'olives ; on choisit toujours la plus claire : on met ce plat dans un endroit fréquenté par les *geais*, & on se retire

derrière quelque broffaille, d'où on ne puiffe être vu par le gibier; l'oifeau voltige d'abord autour du plat, & y appercevant fon image, comme dans un miroir, il fuppofe que c'eft un autre *geai*, & fond deffus : mais fes ailes, imbibées d'huile, s'appefantiffant, il ne peut s'élever en l'air; les chaffeurs accourent, & n'ont aucune peine à le fuivre à la courfe.

Chaffe du geai *à la repenelle.*

On coupe un bâton de faule d'environ fix pieds de long, de la groffeur du pouce & bien droit; on aiguife le gros bout, & on met dans le petit un crochet auquel on attache des cerifes ou des coffes de pois.

On perce enfuite ce bâton à un pied au-deffous de l'extrémité fupérieure, & à la hauteur d'un demi-pied de terre. On prend une baguette longue de trois pieds, de la groffeur du petit doigt; on attache au petit bout une ficelle, & enfuite un collet.

Le gros bout de cette baguette doit paffer dans l'ouverture inférieure du premier bâton, & le collet attaché au petit bout dans l'ouverture fupérieure. Remarquez qu'il faut que le nœud de la ficelle qui tient le lacet ne foit paffé dans le trou qu'à la profondeur d'une ligne, & on l'y arrête par le moyen d'une petite cheville qu'on fiche légèrement.

La baguette fait alors un demi-cercle, & tient la ficelle tendue. Pour achever le reffort, on accommode le collet en rond fur le petit bâton, & il doit s'y trouver un petit arrêt pour empêcher que le collet ne fe défaffe.

Il faut avoir foin que l'appât de cerifes ou de coffes de pois, dont on a parlé, foit directement au-deffus du bâton où eft le collet, & à portée de l'oifeau qui viendra s'y percher pour s'en nourrir.

Quand les *geais* apperçoivent cet appât, ils y volent; mais dès qu'ils font pofés, la marchette tombe, le nœud de la ficelle que le petit bâton retenoit fe lâche, la baguette fe détend, & l'oifeau fe trouve pris par les jambes.

La repenelle fe tend fur les arbres ou fur les buiffons. Si c'eft fur un arbre, on accroche le piége de manière qu'il n'y ait point d'autres petites branches qui foient proches des cerifes ou des pois; car les *geais*, en fe perchant deffus, pourroient les prendre fans toucher la marchette, & la machine perdroit l'ufage de fon reffort. On emploie la même précaution fur un buiffon.

Si l'on veut que le piége réuffiffe, il faut s'écarter dès qu'on a tendu la repenelle; car le *geai* eft un oifeau rufé & défiant, & la vue du chaffeur fuffiroit pour l'éloigner pendant toute la journée de l'arbre ou du buiffon où on l'attend.

Autre chaffe récréative du geai.

On fait combien les merles, les pies & les *geais* font difficiles à joindre, & que la fineffe de l'ouie & de l'odorat de ces oifeaux ne permet pas que l'on en puiffe approcher, finon à une grande diftance : il faut, pour les avoir, ou les tirer quand ils font grands, ou les prendre encore petits dans leurs nids. Nous donnerons ici un moyen facile & amufant que l'on a pratiqué plus d'une fois pour le *geai*, & qui paroît pouvoir être mis en ufage avec le même fuccès pour le merle & la pie.

Ayez un *geai* privé, & le portez ou dans votre poche ou dans une cage couverte vers une futaie ou autre bois où vous foupçonnerez qu'il y aura des *geais*; car il n'eft pas néceffaire d'en appercevoir; avancez cent ou deux cents pas dans le bois, & choififfez un lieu un peu découvert; on en trouve communément en fuivant les fentiers & les chemins qui traverfent les bois : alors prenez votre oifeau; renverfez-le contre terre fur le dos; & avec deux petites fourches dont vous ferez muni, contenez-le fur le terrein, en engageant fes deux ailes fous ces fourches. Il faut en cela prendre garde à deux chofes; l'une de ne point bleffer l'oifeau qui fervira plufieurs fois; l'autre de planter les fourches fi bien & fi avant en terre, que malgré tous les efforts qu'il fera, il ne puiffe fe mettre en liberté. Votre *geai* étant ainfi placé, retirez-vous dans le bois, & poftez-vous de façon que, fans être trop en vue, vous puiffiez voir tout ce qui fe paffera, & prendre le plaifir entier de cette chaffe. Aux cris que pouffera votre *geai* en fe débattant, tous ceux qui font à demi-lieue à la ronde, ne manqueront pas d'accourir d'arbre en arbre jufqu'au lieu où ils verront leur camarade fi mal à fon aife. Après avoir obfervé quelque tems entr'eux une fi étrange aventure, ne voyant perfonne, & n'entendant aucun bruit, la curiofité les prendra d'examiner la chofe de plus près; ils voleront à terre, tourneront & fauteront autour de l'infortuné, dont ils s'approcheront de plus en plus fans aucune défiance. Celui-ci, qui aura la tête & les pattes libres, défefpéré de fe voir le feul malheureux de la troupe, ne manquera pas de faifir celui d'entr'eux qui paffera trop près de lui, & certainement ne le lâchera plus. Les cris que jettera le nouveau prifonnier vous avertira que votre *geai* a fait fon coup; vous fortirez de votre embufcade, & vous irez prendre votre proie. Il n'eft point douteux que tous les *geais* ne s'envolent auffi-tôt, mais foyez affuré qu'ils

n'iront pas loin; retournez dans votre embuscade, vous les verrez bientôt revenir, & votre *geai* en attrapper un second : ainsi vous pourrez en avoir plusieurs de suite; &, comme il a été dit, votre *geai* pourra, en le ménageant, vous servir pour plusieurs chasses.

Comme dans une de ces chasses il a été pris un merle, on présume que la même ruse serviroit pour les merles & les pies; en effet, dans une grande partie des différentes espèces d'animaux & d'oiseaux, un instinct uniforme les porte à accourir au secours de leurs semblables, qui, par leurs cris, expriment la peine & le danger où ils se trouvent.

GELINOTTE, s. f. La *gelinotte* est de la grosseur d'une bartavelle; elle a vingt-un pouces d'envergure, les ailes courtes, & par conséquent le vol pesant. « Qui se feindra (dit Belon) voir » quelque espèce de perdrix métive entre la rouge » & la grise, & tenir je ne sais quoi des plumes » du faisan, aura la perspective de la *gelinotte* de » bois ». Cet oiseau a les pieds garnis de plumes par-devant. Le mâle se distingue par une tache noire très-marquée qu'il a sous la gorge, & par ses flammes ou sourcils, qui sont d'un rouge beaucoup plus vif que ceux de la femelle. La nourriture des *gelinottes* est à-peu-pres la même que celle des coqs de bruyère. Elles s'accouplent en octobre & novembre : leur ponte est depuis douze jusqu'à dix-huit œufs, qu'elles couvent pendant trois semaines; mais elles n'amènent guères à bien que sept à huit petits. On appelle les mâles avec une espèce de sifflet, qui imite le cri très-aigu de la femelle, & les attire d'une demi-lieue à la ronde.

Les *gelinottes* se perchent, par préférence, sur les pins & sapins, & se cachent dans les branches les plus touffues, où on a beaucoup de peine à les appercevoir. Lorsqu'elles sont ainsi cachées, quelque bruit qu'elles entendent, elles ne partent point. On assure même que si un chasseur en apperçoit deux dans le même arbre, & qu'il en tue une, l'autre ne bouge pas de place, & ne fait que s'accroupir & rentrer dans sa plume, lui donnant tout le tems de recharger. On trouve des *gelinottes* dans le Dauphiné, vers la grande Chartreuse, à Lans, à Prémol & ailleurs. Il y en a aussi dans les montagnes de la haute Alsace.

Il y a une autre espèce de *gelinotte*, que Buffon désigne sous le nom de *gelinotte* des Pyrénées, parce qu'elle se trouve communément dans ces montagnes, & qu'il dit être appellée *ganga* en espagnol. Elle est à-peu-près de la grosseur d'une perdrix grise, & a la queue longue, mince & fourchue, au lieu que la *gelinotte* l'a courte & ramassée. Le mâle a le dessus du corps bigarré de gris, de jaune & de rouge, les deux côtés de la tête jaunâtres, sous la gorge une tache noire, la poitrine safranée, le ventre d'un gris d'ardoise pâle, mêlé d'une teinte de blanc, les jambes & les pieds d'un rouge pâle. La femelle est d'un plumage un peu different, & n'a point de tache noire sous la gorge; d'ailleurs, elle a les pieds jaunâtres. L'un & l'autre ont le devant des jambes couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts. On trouve aussi cette espèce de *gelinotte* dans les montagnes du Dauphiné; mais M. l'abbé Ducros ne la regarde point comme un oiseau indigène du pays, & ne croit pas qu'elle y niche.

On observera ici, en passant, qu'il y a quelque lieu de douter que le *ganga* d'Espagne soit le même oiseau que la *gelinotte* des Pyrénées, comme le croit Buffon. Celle-ci est un oiseau des montagnes; & le ganga, suivant Espinar, ne hante que les plaines rases où il fait son nid par terre, & a les mêmes habitudes à-peu-près que la cane-petière, avec laquelle il va souvent de compagnie.

On prend les *gelinottes* dans le printems & dans l'automne, avec un appeau qui sert à contrefaire leur chant, & on leur tend des filets, des lacets, ou des collets. En général on les chasse à-peu-près comme les faisans.

GELINOTTE DU CANADA. Elle est un peu plus grosse que la *gelinotte* ordinaire; elle lui ressemble par ses ailes courtes, & en ce que les plumes qui couvrent ses pieds ne descendent pas jusqu'aux doigts : elle n'a ni sourcils rouges, ni cercles de cette couleur autour des yeux; ce qui la caractérise, ce sont deux touffes de plumes plus longues que les autres, & recourbées en bas, qu'elle a au haut de la poitrine, une de chaque côté; les plumes de ces touffes sont d'un beau noir, ayant sur leurs bords des reflets brillans qui jouent entre la couleur d'or & le vert. L'oiseau peut, quand il veut, relever ces espèces de fausses ailes qui, lorsqu'elles sont pliées, tombent de part & d'autre sur la partie supérieure des ailes véritables.

Cet oiseau est connu en Pensylvanie dans le Maryland, sous le nom de faisan; il a sur la tête & autour du cou, de longues plumes dont il peut, en les redressant à son gré, se former une houppe & une sorte de fraise, ce qu'il fait principalement lorsqu'il est en amour; il relève en même-tems les plumes de sa queue en faisant la roue, gonflant son jabot, traînant les ailes, & accompagnant son action de bruit sourd, semblable à celui d'un coq-d'inde. Il a de plus, pour rappeller ses femelles, un battement d'ailes très-singulier, & assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de distance par un tems calme, étant alors posé sur un tronc sec.

Les chasseurs, avertis par ce bruit, s'approchent de l'oiseau sans être apperçus, & saisissent le moment de cette convulsion pour le tirer à coup sûr. D'ailleurs, ces oiseaux sont très-sauvages, & on ne peut les apprivoiser. Leur chair est blanche & très-bonne à manger. Ils se nourrissent de grains, de fruits, de raisins, & même de baies de lierre, quoique ces baies soient un poison pour beaucoup d'animaux.

GEN[illegible]TE, s. f. Ce quadrupède est à-peu-près de la [illegible], de la longueur, & de la figure de la fou[illegible] [illegible]endant sa tête est plus étroite, ses oreilles [illegible] grandes, & son corps paroît moins [illegible] aussi sur le col & le long de l'épine du dos une espèce de crinière, qui forme une bande noire depuis la tête jusqu'à la queue.

Quelques naturalistes ont confondu la genette avec la civette, parce que l'une & l'autre ont sous la queue un sac, dans lequel se filtre une espèce de parfum; mais celui de la genette est foible, & l'odeur ne peut s'en conserver.

Si la genette a la forme de la fouine, elle a aussi son naturel & ses habitudes. Mais la genette s'apprivoise plus aisément; on en voit à Constantinople qui sont aussi privées que des chats, & qu'on laisse courir par-tout, sans qu'elles fassent de dégât.

Comme on ne trouve guères cet animal qu'en Espagne & dans le Levant, les chasseurs lui ont quelquefois donné le nom de chat d'Espagne, ou de chat de Constantinople. Le peuple lui a aussi probablement donné le nom de genette, parce qu'on l'a d'abord trouvé dans quelque lieu planté de genêt.

L'espèce des *genettes* n'est point nombreuse : on remarque aussi qu'elles ont besoin d'un climat chaud pour multiplier, quoiqu'on n'en trouve point en Afrique & dans les Indes.

On est curieux d'aller à la chasse de la *genette*, parce que la peau de cet animal forme une fourrure légère & fort jolie; mais les chasseurs ont remarqué que ce quadrupède n'habite que dans les endroits humides & le long des ruisseaux, & qu'on ne le trouve ni dans les terres arides, ni sur les montagnes.

GERBOISE ou GERBO. Nom générique que donnent les naturalistes à des animaux remarquables par la grande disproportion qui se trouve entre leurs jambes de derrière & leurs jambes de devant.

Il y a cependant une *gerboise* proprement dite; c'est une espèce de petit lapin : ses pieds de devant sont très-courts, & ne touchent jamais la terre; cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à la gueule ses alimens. Sa queue est trois fois plus longue que son corps, & elle est garnie à l'extrêmité d'une espèce de houppe, mélangée de poils blancs & noirs.

Cette *gerboise*, qu'on nomme aussi gerbe, est commune en Circassie, en Egypte, en Barbarie, en Arabie; on trouve même des animaux à-peu-près de son espèce sur le Volga, & jusqu'en Sibérie. Puisque cette espèce de lapin habite dans des climats si opposés, c'est une preuve qu'il a subi de grandes variétés.

Ceux qu'on trouve en Circassie, en Perse & en Arabie, sont à-peu-près de la grandeur & de la couleur d'un écureuil : quand ils sautent, ils s'élancent à cinq ou six pieds de terre. On les voit toujours debout comme les oiseaux : ils ne dorment que le jour, & la nuit ils cherchent leur nourriture : ils se creusent des terriers comme les lapins, y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, & dans les climats froids ils y passent l'hiver.

On prétend que la chair de la *gerboise* est excellente à manger : c'est le lapin des Indes & de l'Afrique, & probablement on le chasse comme celui d'Europe.

Remarques sur les gerboises *ou gerbos.*

C'est principalement dans les climats brûlants de l'Afrique que la nature semble avoir pris plaisir à varier, d'une manière toute singulière, les formes des êtres qu'elle y a placés, & à s'écarter des règles & des proportions qu'elle paroissoit avoir adoptées; si toutefois l'on peut appeller écarts, les preuves de son immense & riche fécondité. C'est sur ce sol de feu que se trouve la giraffe ou caméléopard, remarquable par la hauteur démesurée de ses jambes de devant. La même disproportion dans les jambes se trouve dans le gerbo; mais au contraire de la giraffe, ce sont celles de derrière qui sont longues par excès, tandis que celles de devant paroissent à peine : ces longues jambes, ou, pour parler plus exactement, ces longs pieds (car c'est le tarse qui est si considérablement prolongé) servent seules au gerbo pour se mouvoir; celles de devant, que l'on pourroit regarder comme de petites mains, lui sont inutiles pour aller d'un lieu à un autre. Il saute à la manière des oiseaux, & cette démarche, qui seroit extrêmement gênante pour tout autre quadrupède, est tellement propre à celui-ci, que sa course, ou plutôt son sautillement, est très-leste & très-vite. Voilà donc un animal qui, avec quatre pieds, s'éloigne un peu de la classe des quadrupèdes,

pour prendre quelqu'empreinte de celle des oiseaux. Placé sur le premier échelon du passage de l'une à l'autre, il constitue la première dégradation des quadrupèdes, & commence la nuance de ceux-ci aux oiseaux.

Sa taille est à-peu-près celle d'un gros rat; il a la tête large, grosse à proportion du corps, le dessus applati & d'un fauve clair nué de noirâtre; le museau court, large & obtus; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; l'une & l'autre garnies de deux dents incisives seulemenr, celles d'en haut larges, coupées quarrément, plates & divisées dans leur longueur, par une rainure qui les partage au milieu; enfin, celles de la mâchoire inférieure plus longues, convexes exterieurement, pointues à leur extrémité, & recourbées en-dedans. On voit que ces dents sont à-peu-près disposées & formées comme celles du lièvre, du lapin, du rat & du mulot, & c'est cette ressemblance qui a valu tous ces noms au gerbo. Il eût été tout aussi raisonnable de le prendre pour un castor ou pour un porte-pic, lesquels sont également dénués de dents canines, & n'en ont que quatre incisives. Le nez est nud, blanc & cartilagineux, les yeux grands & saillans ont l'iris brune, les oreilles sont longues & couvertes d'un poil si court, qu'à moins d'y regarder de près, elles paroissent nues. Exterieurement elles sont blanches dans leur partie inférieure, & grises dans le reste de leur longueur; leur intérieur, de même que les côtés de la tête, est d'un fauve très-clair, mêlé de gris & de noirâtre; elles entourent circulairement, sur le tiers environ de leur longueur, le méat auditif, en sorte qu'elles forment exactement la partie supérieure d'un cornet. Cette conformation doit augmenter dans les animaux la faculté d'ouïr, & sur-tout de défendre l'intérieur de l'organe contre les corps etrangers qui pourroient s'y introduire.

Le corps est peu alongé, plus large en arrière qu'en devant, & bien fourni de poils très-longs, doux & soyeux. Ceux qui couvrent le dessus & les côtés du corps sont cendrés dans presque toute leur longueur, & d'un fauve clair vers leur pointe qui est noirâtre; mais comme la partie cendrée n'est pas apparente, l'on peut dire que le pélage est d'un fauve clair & varié de lignes noirâtres en zig-zag. Ces teintes un peu obscures tranchent agréablement avec le beau blanc luisant qui couvre tout le dessous du corps.

Les pieds de devant sont si courts qu'à peine ils débordent le poil; ils sont blancs, & ont cinq doigts, desquels le pouce, ou doigt intérieur, est fort court, arrondi à son bout, & sans ongles. Les quatre autres doigts, dont le second extérieur est le plus grand, sont longs & armés de grands ongles crochus. Le talon est fort relevé, & le dedans ou la plante des pieds est nud, & de couleur de chair. On a déja remarqué qu'on pouvoit les regarder comme des mains: en effet, ils ne servent point au gerbo pour marcher, mais seulement pour saisir sa nourriture & la porter à la gueule, & encore pour creuser son terrier.

Les jambes de derrière sont couvertes de longs poils fauves & blancs; ses longs pieds sont presque entièrement nuds, sur-tout extérieurement; ce qui doit être ainsi, puisque l'animal, en mouvement ou en repos, est continuellement appuyé sur cette partie. Ils ont trois doigts, desquels celui du milieu est un peu plus grand; tous trois sont munis d'ongles courts, mais larges & obtus. Ils ont encore au talon une espèce d'éperon, ou plutôt un très-petit rudiment d'un quatrième doigt, qui rapproche le gerbo d'Egypte de l'alagtiga de Tartarie, décrit par Gmélin, & qui, vraisemblablement, a échappé à Edwards & à Hasselquitz. Au reste, les doigts & le talon sont garnis de longs poils d'un gris teint de jaune, à l'exception de ceux qui sont à la naissance des doigts, dont la couleur est noirâtre. Tous les ongles, ceux de devant, comme ceux de derrière, sont d'un blanc sale.

La queue, que je n'ai pas trouvée, comme Edwards & Hasselquitz, trois fois plus longue que le corps, mais seulement un peu plus d'une demi-fois, n'a guère plus de circonférence qu'une grosse plume d'oie; mais elle est quarrée, elle est d'un gris plus foncé en-dessus qu'en-dessous, & garnie d'un poil ras jusqu'à son extrémité, que termine une touffe de longs poils soyeux & mi-partis de noir & de gris.

Les sables & les décombres qui environnent l'Alexandrie moderne sont très-fréquentés par les gerbos. Ils y vivent en troupes, & ils y pratiquent en commun des terriers qu'ils creusent avec leurs ongles & leurs dents; ils percent même par ce moyen le tuf qui se trouve sous la couche de sable. Sans être précisément farouches, ils sont très-inquiets. Le moindre bruit, ou quelque objet nouveau les fait retirer dans leurs trous avec précipitation. On ne peut en tuer qu'en les surprenant. Les arabes savent les prendre vivans, en bouchant les issues des différentes galeries de leurs retraites, à l'exception d'une seule, par laquelle ils les forcent de sortir. Le peuple de l'Egypte en mange la chair, qui ne passe pas pour un fort bon mets, & leurs peaux servent à faire des fourrures très-communes.

J'ai nourri, pendant quelque tems, en Egypte, six de ces animaux, dans une grande cage de fil de fer. Dès la première nuit, ils en avoient entièrement déchiqueté les montans de bois, & je fus obligé de la faire garnir intérieurement avec

du fer-blanc. Ils mangeoient du bled, du riz, des noix, & toutes sortes de fruits. Ils se plaisoient beaucoup au soleil; dès qu'on les en retiroit, ils se serroient les uns contre les autres, & paroissoient souffrir de la privation de la chaleur. Des voyageurs ont écrit que les gerbos dormoient de jour & jamais la nuit; pour moi, j'ai vu tout le contraire.

Dans l'état de liberté, on les rencontre souvent en plein jour autour de leurs habitations souterraines, & ceux que j'ai nourris n'étoient jamais plus vifs ni plus éveillés, que lorsqu'ils étoient au grand soleil. Quoiqu'ils aient beaucoup d'agilité dans leurs mouvemens, la douceur & la tranquillité semblent former leur caractère. Ils vivent paisiblement en troupes nombreuses dans des retraites communes. Les miens se laissoient aisément toucher. Il n'y avoit entr'eux ni bruit, ni querelles, quand même il s'agissoit de manger. Ils ne témoignoient du reste ni joie, ni crainte, ni reconnoissance. Leur douceur n'étoit point aimable, n'étoit point intéressante; elle paroissoit être l'effet d'une froide & complette indifférence qui approche de la stupidité.

(*Extr. de la biblioth. physico-économ.*).

GERFAUT. Oiseau de proie & de leurre qui sert à la chasse du vol. *Voyez* FAUCON.

GHIAMAIA. C'est un animal sauvage & féroce qui se retire particulièrement à l'est de Bambuck dans les cantons de Gadda & de Jaka. Quelques voyageurs disent que le *ghiamaia* est plus haut, de la moitié, que l'éléphant, mais beaucoup moins gros. Il ressemble au chameau par la tête & par le cou. Il a deux bosses sur le dos comme le dromadaire; ses jambes sont d'une longueur extraordinaire. On ajoute que cet animal a sept cornes fort droites, & longues d'environ deux pieds. Il se nourrit comme les chameaux, de ronces & de bruyères. Les nègres chassent le *ghiamaia* dont ils aiment la chair.

GIACOTIN. C'est le faisan de l'isle Sainte-Catherine. Son plumage est plus beau que celui de notre faisan, mais sa chair est moins délicate.

GIBBON ou GIBBO. Nom donné à des singes sans queue, dont on distingue deux espèces qui diffèrent un peu pour la grandeur & pour la couleur. Ceux de la plus grande espèce ont environ quatre pieds de haut. Ces quadrumanes habitent les Indes Orientales, les Isles Moluques, le royaume de Malaca, la côte de Coromandel. Le caractère qui les distingue essentiellement de tous les autres singes, est d'avoir les bras aussi longs que le corps & les jambes pris ensemble; ensorte que l'animal étant debout sur les pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre. Ils marchent ordinairement debout, & leur corps est dans une attitude assez droite lors même qu'ils marchent à quatre pattes. C'est après l'*orang-outang* & le *pitheque*, l'espèce de singe qui ressembleroit le plus à l'homme si à sa figure hideuse ne se joignoit la longueur excessive & difforme des bras. Au reste, les *gibbons* sont adroits & légers, & d'un caractère doux, tranquille & caressant. On les nourrit de fruits, d'amandes, de pain; mais ils ne peuvent guère résister au froid & à l'humidité de notre climat.

GIBIER, s. f. (chasse). C'est en général tout ce qui est la proie du chasseur; ainsi les loups, les renards, &c., sont *gibier* pour ceux qui les chassent; les buzes, les corneilles, sont *gibier* dans la fauconnerie, &c. Cependant ce nom est plus particulièrement affecté aux animaux sauvages qui servent à la nourriture de l'homme. Si l'on parle d'une forêt bien peuplée de *gibier*, on veut dire qu'il y a beaucoup de cerfs, de daims, de chevreuils, &c. Une terre giboyeuse est celle où l'on trouve abondamment des lièvres, des lapins, des perdrix, &c.

La propriété des terres étant établie, il paroît que celle du *gibier* qu'elles nourrissent doit en être une suite naturelle. C'est un des bienfaits de la révolution en France d'avoir proscrit l'usage tyrannique de réserver aux ci-devant seigneurs seuls le droit de giboyer. Le cultivateur ne verra donc plus dévorer par le *gibier* le grain qu'il a semé sans pouvoir s'y opposer, & sans oser s'en plaindre. Il n'aura plus à gémir de la multiplicité des espèces qui détruisent les récoltes, & qui n'étoient entretenues que pour satisfaire les plaisirs bruyans & fastueux de quelques hommes oisifs & puissans. Cependant la conservation de certaines espèces de *gibier* peut encore être agréable, utile & lucrative. On en a fait un art qui a des règles, & qui demande quelques connoissances. Nous allons dire ce qu'il est essentiel de savoir là-dessus.

Il y a plusieurs espèces qui ne demandent que des soins ordinaires. La nature a destiné un certain nombre d'animaux à servir de nourriture à quelques autres; retranchez seulement les animaux carnassiers, vous porterez très-loin la multiplication des autres: ainsi, en détruisant les loups, vous aurez des cerfs, des chevreuils, &c.; faites périr les renards, les fouines, les belettes, &c., vos bois se peupleront de lapins, vos plaines se couvriront de lièvres, de manière à vous incommoder vous-même. La destruction des animaux carnassiers est donc le point le plus essentiel pour la conservation de toute espèce de *gibier*; & le retranchement de ces animaux nuisibles, est un dédommagement du mal que le *gibier* peut faire lorsqu'il n'est pas excessivement abondant. La moindre négligence là-dessus rend inutiles tous

les soins qu'on pourroit prendre d'ailleurs, & cela demande, de la part de ceux qui en sont chargés, beaucoup d'attention & d'habitude.

Ce soin principal n'est cependant pas le seul qu'exigent les espèces de menu *gibier* qu'on peut conserver avec le moins d'inconvéniens; je parle des perdrix grises, des perdrix rouges & des faisanss.

Chacune de ces espèces demande un pays disposé d'une manière particulière, & des soins propres que nous allons indiquer séparément. En réunissant ces dispositions & ces soins, on peut réunir & conserver les trois espèces ensemble.

Les perdrix grises se plaisent principalement dans les plaines fertiles, chaudes, un peu sabloneuses, & où la récolte est hâtive. Elles y fuient les terres froides, ou du moins elles ne s'y multiplient jamais à un certain point. Cependant si des terres naturellement froides sont échauffées par de bons engrais, si elles sont marnées, &c. l'abondance des perdrix peut y devenir très-grande : voilà pourquoi les environs de Paris en sont peuplés à un point qui paroît prodigieux. Tous les engrais chauds que fournit cette grande ville, y sont répandus avec profusion, & ils favorisent autant la multiplication du *gibier*, que la fécondité des terres. En supposant les mêmes soins, les meilleures récoltes en grains, donneront la plus grande quantité de *gibier*.

La terre étant bien cultivée, les animaux destructeurs étant pris avec soin, il faut encore pour la sûreté & la tranquillité des perdrix grises, qu'une plaine ne soit point nue; qu'on y rencontre de tems en tems des remises plantées en bois, ou de simples buissons fourrés d'épines : ces remises garantissent la perdrix contre les oiseaux de proie, les enhardissent à tenir la plaine, & leur font aimer celle qu'elles habitent. Quand on n'a pour objet que la conservation, il ne faut pas donner une grande étendue à ces remises; il vaut mieux les multiplier ; des buissons de six perches de superficie seroient très-suffisans, s'ils n'étoient placés qu'à cent toises les uns des autres; mais si l'on a le dessein de retenir les perdrix après qu'elles ont été chassées & battues dans la plaine, pour les tirer commodément pendant l'hiver, on ne peut pas donner aux remises une étendue moindre que celle d'un arpent. La manière de les planter est différente aussi, selon l'usage qu'on en veut faire.

On peut être sûr que dans un pays ainsi disposé & gardé, on aura beaucoup de perdrix ; mais l'abondance étant une fois établie, il ne faut pas vouloir la porter à l'excès. Il faut tous les ans ôter une partie des perdrix, sans quoi elles s'embarrasseroient l'une l'autre au tems de la ponte, & la multiplication en seroit moindre. C'est un bien dont on est contraint de jouir pour le conserver. La trop grande quantité de coqs est surtout pernicieuse. Les perdrix grises s'apparient ; les coqs surabondans troublent les ménages établis, & les empêchent de produire. Il est donc nécessaire que le nombre des coqs ne soit qu'égal à celui des poules; on peut même laisser un peu moins de coqs : quelques-uns se chargent alors de deux poules, & leur suffisent; elles pondent chacune dans un nid séparé, mais fort près l'une de l'autre; leurs petits éclosent dans le même temps, & les deux familles se réunissent en une compagnie sous la conduite du pere & des meres. Voilà ce qui concerne la conservation des perdrix grises.

Les rouges cherchent naturellement un pays disposé d'une manière différente ; elles se plaisent dans les lieux élevés, secs & pleins de gravier; elles cherchent les bois, sur-tout les jeunes taillis & les fourés de toute espéce. Dans les pays où la nature seule les a établies, on les trouve sur les bruyeres, dans les roches; & quand on n'a d'elles que des soins ordinaires, elles ne paroissent pas se multiplier beaucoup. Les perdrix rouges sont plus sauvages & plus sensibles au froid que ne sont les grises : il leur faut donc plus de retraites qui les rassurent, & plus d'abris, qui pendant l'hiver les garantissent du vent & du froid. Les perdrix grises ne quittent point la plaine lorsqu'elles y sont en sûreté ; elles y couchent & sont pendant tout le jour occupées du soin de chercher à vivre. Les perdrix rouges ont des heures plus marquées pour aller aux gagnages; elles sortent le soir deux heures avant le soleil couchant; le matin lorsque la chaleur se fait sentir, c'est-à-dire. pendant l'été vers neuf heures, elles rentrent dans le bois & sur-tout dans les taillis, que nous avons dit leur être nécessaires. Il faut donc que le pays où l'on veut multiplier les perdrix rouges, soit mêlé de bois & de plaines; il faut encore que ces plaines, quoique voisines des bois, soient fourrées d'un assez grand nombre de petites remises, de buissons, de haies, qui établissent la sûreté de ces oiseaux naturellement farouches. Si quelqu'une de ces choses manque, les perdrix rouges désertent. Les grises sont tellement attachées au lieu où elles sont nées, qu'elles y meurent de faim plutôt que de l'abandonner; il n'y a que la crainte extrême des oiseaux de proie qui les y oblige. Les perdrix rouges ont besoin d'une sécurité plus grande; si vous les faites partir souvent de leurs retraites, cet effroi répété les chassera, & elles courront jusqu'à ce qu'elles ayent trouvé des lieux inaccessibles. On voit par-là que le projet de multiplier dans une terre les perdrix rouges à un certain

certain point, entraîne beaucoup de dépense & de soins, qui peuvent & doivent peut-être en dégoûter ; c'est un objet auquel il faut sacrifier beaucoup, & n'en jouir que rarement. Les perdrix rouges s'aparient comme les grises, & il est essentiel aussi que le nombre des coqs ne soit qu'égal à celui des poules. On peut tuer les coqs dans le courant de l'année, à coups de fusil ; avec de l'habitude, on les distingue des poules en ce que celles-ci ont la tête & le cou plus petits, & la forme totale plus légère : si l'on n'a pas pris cette précaution avant le tems de la ponte, il faut au moins la prendre pendant ce tems pour l'année suivante. Dès que les femelles couvent, elles sont abandonnées par les mâles, qui se réunissent en compagnies fort nombreuses. On les voit souvent vingt ensemble. On peut tirer hardiment sur ces compagnies ; s'il s'y trouve quelques femelles mêlées, ce sont de celles qui ont passé l'âge de produire. Cette opération se doit faire depuis la fin de Juin jusqu'à celle de Septembre : après cela, les vieilles perdrix rouges se mêlent avec les compagnies nouvelles, & les méprises deviennent plus à craindre.

Les faisans se plaisent assez dans les lieux humides ; mais avec de l'attention on peut en retenir partout où il y a du bois & du grain. Il faut aux faisans des taillis qui les couvrent, des arbres sur lesquels ils se perchent, des plaines fertiles qui les nourrissent, dans ces plaines des buissons qui les assurent, & autant que tout cela une tranquilité profonde, qui seule peut les fixer. Si je voulois peupler d'une grande quantité de faisans un pays nud, je planterois des bosquets de vingt arpens, à trois cents toises les uns des autres. Ces bosquets seroient divisés en quatre parties, dont chacune seroit coupée à l'âge de seize ans, afin qu'il y eût toujours des taillis fourés & de quoi percher. Les entre-deux de ces bosquets seroient cultivés comme la terre l'est ordinairement : une partie seroit semée en blé, l'autre en mars, pendant que la troisième resteroit en jachère. Je voudrois outre cela planter à cent toises de chacun de ces grands bosquets, des buissons alongés en haies, qui établiroient la sûreté des faisans dans la plaine ; ces buissons serviroient à les faire tuer. Le terrein ainsi disposé, on ne tourmenteroit jamais les faisans dans les grands bosquets dont j'ai parlé ; ils y trouveroient un azile assuré, lorsqu'on les auroit chassés à la faveur des buissons. Si vous faites partir deux ou trois fois les faisans, ils s'effrayent & désertent. On espère en vain d'en retenir beaucoup partout où l'on chasse souvent. Ce seroit dans ces haies intermédiaires dont nous avons parlé, qu'on donneroit à manger aux faisans pendant l'hiver. L'orge & le sarrasin sont leur nourriture ordinaire ; ils sont très-friands des féverolles : on peut aussi leur planter des topinambours ; c'est une espèce de pomme de terre qu'ils aiment, & qui sert à les retenir, parce qu'ils leur faut beaucoup de temps pour la déterrer. Dès qu'on s'apperçoit que la campagne ne fournit plus aux faisans beaucoup de nourriture, dès que les coqs commencent à s'écarter, il faut leur jetter du grain : on ne leur en donne pas beaucoup d'abord ; mais en plein hiver il ne faut pas moins qu'un boisseau mesure de Paris par jour, pour une centaine de faisans ; s'il vient de la neige, il en faut davantage. Pendant la neige la conservation du gibier en général demande beaucoup d'attention.

Il faut découvrir le gazon de près pour les perdrix grises. Pour cela on se sert de traineaux triangulaires qui doivent être fort pesans, & armés par devant d'une espèce de soc de fer qui fende la neige. On y attele un ou deux chevaux, & on attache sur le derrière, pour faire l'office du balai, une bourrée d'épines fort rudes, qu'on a soin de charger. Il faut que des hommes balayent le long des buissons au midi, des places pour donner à manger aux perdrix rouges. Il faut pour les faisans répandre dans différentes places du fumier, sur lequel on jette du grain. Il est nécessaire qu'ils soient long-tems à le trouver. Si on ne leur donne pas de cette manière, il seroit dévoré sur le champ ; & après cela leur oisiveté & leur inquiétude naturelle les feroient déserter. Malgré tous ces soins on perd encore beaucoup de faisans, sur-tout par les brouillards qui sont fréquents à la fin de l'automne. Voilà ce que nous connoissons de plus essentiel pour la conservation du gibier. Les détails de pratique ne peuvent point être écrits ; mais ils ne seront ignorés d'aucun de ceux qui voudront s'en instruire par l'usage. Nous en avons peut-être trop dit, vû le peu d'importance de la matière. Nous ne devons pas finir sans avertir les laboureurs, qu'en fumant leurs terres un peu plus, & en semant leurs blés quinze jours plutôt, les faisans, & les perdrix ne leur feront qu'un léger dommage. A l'égard des lièvres & des lapins, leur abondance fait un tort auquel il n'y a point de remede ; on ne les multiplie qu'aux dépens des autres especes de *gibier*, & à la ruine des récoltes.

GIBOYER ; c'est chasser avec le fusil à pied & sans bruit. On employe aussi ce terme en fauconnerie lorsqu'on chasse à l'oiseau, & qu'on vole le gibier.

GIRAFFE, s. f. Nom d'un quadrupède, qui semble tenir du chameau & du léopard, & que les Grecs & les Latins ont connu sous le nom de *Camelo-pardalis*. On remarque que la *giraffe* ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans celui de domesticité.

Cet animal a les parties postérieures du corps

beaucoup plus basses que les antérieures, ce qui l'empêche de faire usage de ses forces. Il a vers la croupe la hauteur du bœuf, & vers les épaules la taille du chameau. Il a deux cornes solides recouvertes de peau au-dessus du front, d'environ six pouces de longueur, & au milieu du front un tubercule de deux pouces, qui ressemble à une troisième corne : son col a jusqu'à sept pieds de hauteur, & il en a vingt-deux de long depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du museau. On ne sait point encore si les cornes de la *giraffe* tombent tous les ans, ce qui la mettroit au rang des cerfs ; ou si elles sont permanentes, ce qui la mettroit dans la classe des chevres.

Sa couleur est d'un blanc sale parsemé de taches fauves. Sa queue est mince & terminée par des crins noirs, longs de sept à huit pouces. Sa crinière est formée de poils roussâtres.

On prétend que ce quadrupède est fort aisé à apprivoiser, & qu'on le conduit par-tout où l'on veut avec une petite corde passée autour de sa tête.

La *giraffe* se trouve fréquemment en Ethiopie, & quelquefois dans les terres voisines du Cap de Bonne-Espérance. En général elle a tant de rapports avec le chameau, que quelques voyageurs lui ont donné le nom de *chameau des Indes*. On auroit tort de confondre cet animal avec le cerf, car les cornes du premier sont simples, & n'ont qu'une seule tige, & que les bois du second se partagent toujours en andouillers. Il n'y a que les sauvages qui aillent à la chasse de ce quadrupède.

GITE ; place où repose le lièvre pendant le jour.

GLANÉE, s. f. Espèce de chasse fort meurtriere pour les canards.

GLARÉOLE. Genre d'oiseaux qui fréquentent les bords des rivieres, des étangs, & des lieux marécageux. Ces oiseaux ont les pieds élevés, leur ongle de derrière fait en poignard touche la terre quand ils sont droits, leurs jambes sont longues. Ils ont le corps lisse, le cou long & rond ; la tête petite, le bec menu, luisant comme de la corne, conique, & étroit. Ces oiseaux courent rapidement & volent par paires ou en troupes.

GLOUTON ou GOULU, s. m. Cet animal est un peu plus long, plus haut & plus gros qu'un loup ; il a la queue plus courte. Sa peau est communément d'un brun obscur ; la plus estimée est extrêmement noire & lustrée, avec un certain éclat comme des satins ou des damas à fleurs. Les pattes du *glouton* sont d'un si beau blanc que les femmes du Nord s'en servent pour orner leurs cheveux. La chair du *glouton* est mauvaise ; ses ongles sont très-dangereux.

Le *glouton* n'a pas les jambes faites pour courir, il ne marche que d'un pas lent, mais la ruse supplée en lui à la légèreté ; il attend les animaux au passage, il grimpe sur les arbres pour s'élancer dessus ; & quand il peut saisir les rennes ou les élans, il leur entame le corps, & s'y attache avec tant de force avec ses griffes, que rien ne peut l'en séparer. En vain ces animaux précipitent leur course ; en vain ils se frottent contre les arbres pour s'en délivrer, l'ennemi assis sur leur dos continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, & à les dévorer en détail, jusqu'à ce qu'ils tombent morts.

C'est à cause de cette voracité qu'on appelle quelquefois le *glouton*, *le vautour des quadrupèdes*. Quand il ne trouve point de proie vivante, il déterre les cadavres, les dépèce, & les dévore jusqu'aux os.

Cet animal, qui a tant de finesse quand il s'agit d'aller à la chasse des quadrupèdes dont il se nourrit, semble n'avoir qu'un instinct fort altéré pour sa conservation : il voit venir les chasseurs avec une indifférence qui semble caractériser l'imbécillité ; mais qu'on ne s'y trompe pas, cette sécurité ne vient que du sentiment de ses forces : comme le *glouton* s'est mesuré avec tous les animaux qu'il a rencontrés, il se croit le roi des déserts, & suivant la remarque de l'illustre Buffon, il règne encore moins par sa force que par la foiblesse de tout ce qui l'environne.

La chasse du *glouton* est fort pénible ; il faut au moins trois des plus forts lévriers pour l'attaquer, & souvent ils ne réussissent pas à le vaincre ; un chasseur de Sibérie fit un jour jetter dans l'eau un *glouton* en présence du voyageur Gmelin, & lâcha sur lui une couple de chiens ; mais le *glouton* se jetta aussi-tôt sur la tête du premier, & le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il l'eût suffoqué.

On a prétendu que le *glouton* se pressoit entre deux arbres pour vuider son corps & y faire de la place par force, afin de satisfaire de nouveau & plus promptement son insatiable voracité.

Cependant on peut apprivoiser cet animal féroce, & lui apprendre à faire des tours. On en a vu un à Paris qui étoit devenu doux, timide & même caressant. Il marchoit en sautant, lapoit comme un chien, n'avoit aucun cri, toujours

en mouvement, il cachoir & couvroit de paille le reste de ce qu'il avoit mangé.

Buffon prétend que l'isatis qui est moins fort & plus léger que le *glouton*, lui sert de pourvoyeur; celui-ci le suit à la chasse, & souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes; l'isatis va par troupe & le *glouton* marche seul.

On le trouve assez communément en Laponie & dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie : c'est le carcajou du Canada & le quik-hatch de la Baie d'Hudson; en général on ne le trouve que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique : ce quadrupède est inconnu en Afrique.

GLU. Substance visqueuse, & résineuse que l'on tire de l'écorce du houx, du fruit du gui, ou des sebestes : la première se nomme *glu d'Angleterre*; la seconde, *glu des Anciens*, & l'autre *glu d'Alexandrie*.

Glu d'Angleterre pour prendre les oiseaux à la pipée.

Au mois de juin ou de juillet on pèle une certaine quantité d'arbres de houx; on jette la première écorce brune, & on prend la seconde : on fait bouillir cette écorce dans l'eau de fontaine pendant sept ou huit heures, jusqu'à ce qu'elle soit attendrie : on en fait des masses que l'on met dans la terre & qu'on couvre de cailloux, en faisant plusieurs lits les uns sur les autres, après en avoir d'abord fait égoutter l'eau. On les laisse fermenter & pourrir environ trois semaines jusqu'à ce qu'elles se changent en mucilage; on les retire & on les pile dans un mortier, jusqu'à ce qu'on puisse les manier comme de la pâte, après cela on les lave dans de l'eau courante, & on les pétrit pour enlever les ordures. On met cette pâte dans des vaisseaux de terre pendant quatre ou cinq jours, pour qu'elle jette son écume & qu'elle se purifie; ensuite on la met dans un autre vaisseau, & on la garde pour son usage : la meilleure *glu* est verdâtre, & sur-tout ne doit contracter aucune mauvaise odeur.

Glu des Anciens.

On se contentoit autrefois de faire bouillir dans de l'eau les fruits de *gui*, de les piler, & d'en faire couler la liqueur chaude pour en séparer les semences & la peau : on prend aujourd'hui plus de précautions : on ôte l'écorce de cette plante parasite, on la met dans un lieu humide, renfermée dans un pot, l'espace de huit jours, on la pile ensuite jusqu'à la réduire en bouillie, on la met dans une terrine, & on y jette de tems en tems de l'eau de fontaine bien fraîche, & on remue la liqueur avec un bâton jusqu'à ce qu'elle s'y attache; plus elle est nette, plus elle est tenace. On l'étend enfin à plusieurs reprises dans l'eau pour la bien nétoyer.

D'autres pour faire cette même *glu de gui* en prennent l'écorce dans le tems de la sève, en forment une masse & la mettent pourrir pendant cinq ou six jours dans l'eau, à l'aide de la chaleur du fumier. Ils pilent ensuite cette écorce, la réduisent en pâte & la lavent dans une eau limpide & courante; elle forme alors une masse gluante qu'on met en boule dans un vaisseau, & qu'on trempe de tems en tems dans une eau claire renouvellée avec soin.

Glu d'Alexandrie.

Elle se compose avec la pulpe des sebestes, espèce de petite prune qui croît en Syrie & en Egypte : on les pile quand elles sont mûres & on les lave dans l'eau : cette eau devient très-gluante. Rien de plus simple que la composition de cette *glu* : mais le fruit qui la produit ne croît pas en Europe, & il n'y a que les Egyptiens qui puissent nous le procurer.

GLUAUX. Petits osiers bien unis, minces, droits & de la longueur d'environ quinze ou dix-huit pouces, on les enduit de *glu*, excepté par le gros bout, pour y faire prendre les oiseaux à la pipée. Les meilleurs sont ceux qu'on cueille au mois de septembre, & lorsque les pointes ne se cassent point. Dès qu'on les a cueillis, on doit les laisser au soleil quelques heures, puis ôter les feuilles, en commençant par la cime, leur laisser le gros bout en forme de coin pour qu'ils entrent dans les entailles faites aux branches de l'arbre, & qu'ils y tiennent par le haut; puis on prend de la *glu* avec la cime du *gluau*, & on les frotte les uns contre les autres pour les *engluer*.

Chasse aux gluaux.

On se sert d'une branche d'ormeau, dont l'extrémité de chaque tige est couverte de glu, ou bien on prend un bâton long de six ou sept pieds, droit & léger, auquel on attache par l'extrémité supérieure deux ou trois petites branches d'ormeau composées de plusieurs petits rameaux englués; il faut que les brins ne se touchent pas, & leur donner à-peu-près la forme d'un éventail.

Cette chasse demande l'industrie de trois personnes, l'un porte du feu avec des torches de paille, l'autre bat les buissons, & le plus adroit porte les *gluaux*; il ne faut point pénétrer dans le bois à cause des feuilles d'arbres qui peuvent empêcher l'effet de la glu, mais se promener seulement le long des buissons. La personne qui porte le feu, doit toujours le tenir élevé, & celle qui tient la branche engluée être toujours en action pour prendre les oiseaux qui viendront voler autour du feu. Le second chasseur doit se contenter de frapper sur les haies pour en faire sortir le gibier : cette chasse amusante demande un grand silence de la part de ceux qui s'y exercent.

Chasse au buisson englué.

Cette chasse est usitée depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril, & on y prend une quantité prodigieuse de petits oiseaux; elle seroit encore une partie de plaisir quand même le gibier qu'elle nous procure nous seroit inutile.

Choisissez dans une pièce de terre un endroit éloigné des grands arbres & des haies : piquez en terre trois ou quatre branches de taillis hautes de cinq ou six pieds, & entrelacez leurs cimes les unes dans les autres, afin qu'elles aient l'apparence & la solidité d'un buisson. On peut couvrir le haut avec deux ou trois branches d'épines noires & touffues, qu'on fait tenir par force. On prend ensuite quatre ou cinq douzaines de petits gluaux longs chacun de neuf à dix pouces; on en fend le gros bout avec un couteau, & on les met en divers endroits du buisson, en les arrangeant de façon qu'un oiseau ne puisse se placer dessus, sans engluer son plumage.

Il y a un moyen de faire venir le gibier dans le piège qu'on lui tend, c'est d'avoir des oiseaux apprivoisés de l'espèce que vous voulez prendre, & de les placer sur des petites fourchettes de bois élevées de terre environ de six pieds, & piquées à environ une toise du buisson : nous avons parlé de cet artifice sous le nom d'*appeau*.

Si l'on veut augmenter le nombre des oiseaux appellans & par conséquent multiplier ses prises, il faut à mesure qu'on en prend, les attacher sur quelques baguettes au haut du buisson; se retirer à trente ou quarante pas, & tirer de-là une ficelle attachée par une de ses extrémités aux baguettes, les oiseaux captifs remueront alors leurs ailes, & ceux qui sont libres s'imaginant qu'il y a sur ce buisson de la nourriture en abondance, viendront s'y abattre, & perdront leur liberté en perdant l'usage de leurs ailes.

Chasse à l'abreuvoir englué.

Ce divertissement se prend sur la fin de juillet, quand les petits oiseaux ont cessé de faire leur nid; ils sont alors plus altérés, & par conséquent il est plus aisé de les faire tomber dans ses pièges.

On remarque une mare où les oiseaux ont coutume de venir boire : on choisit un abord du côté où le soleil donne le moins, & on ôte avec soin toutes les ordures qui pourroient en rendre l'entrée inaccessible : on prend alors beaucoup de petits *gluaux* longs d'un pied, qu'on coupe en pointe & qu'on pique à distance égale le long du bord, de manière qu'ils soient tous couchés à deux doigts d'élévation de terre, & qu'ils avancent les uns sur les autres, sans se toucher. Quand l'abord est fermé, on environne de petites branches le reste de la mare, pour obliger les oiseaux à se jetter du côté des *gluaux*, & on se retire pour voir l'effet de son artifice.

Une observation sur ce piège en a fait faire une autre; on remarque que quand un oiseau vient se désaltérer, il ne se jette pas d'abord à l'eau, mais qu'il considère de loin l'endroit où il peut aborder & qu'il se place d'abord sur la cime d'un arbre, dont il descend par gradation, jusqu'à ce qu'il soit à terre. On peut tirer un grand parti de cette remarque.

Un chasseur expérimenté pique à l'endroit le plus apparent des environs de la mare, trois ou quatre branches élevées dont il coupe les rameaux du côté de l'eau, & qu'il couvre de *gluaux* : il est certain, que si dans une bonne journée, on prend six douzaines d'oiseaux à la chasse de l'abreuvoir, on en doit les deux tiers à la dernière invention des arbrisseaux englués.

L'heure la plus favorable pour cette chasse est depuis dix heures du matin jusqu'à onze; le soir depuis deux heures jusqu'à trois, & surtout une heure & demie avant le coucher du soleil. Plus la chaleur est grande, plus la chasse est lucrative. La pluie & la rosée sont contraires à ce divertissement.

On prend à l'*abreuvoir englué*, & en général avec les *gluaux*, une multitude d'oiseaux différens; en voici les principaux : les ramiers, les tourterelles, les pies, les grives, les merles, les gros-becs, les pinsons, les linotes, les chardonnerets, les moineaux, les fauvettes, les rossignols & ortolans.

GNOU, s. m. Animal d'Afrique, de la

grandeur d'un âne. Son corps eſt couvert d'un poil court comme celui du cerf & de couleur fauve, blanchâtre à l'extrémité. Sa tête reſſemble à celle du bœuf. Tout le devant eſt garni de longs poils noirs qui s'étendent juſqu'au deſſous des yeux. A la lèvre inférieure, il a de longs poils blancs. Ses yeux ſont noirs & bien fendus. Au haut du front, ſont deux cornes noires dont la longueur eſt de dix-neuf pouces, leur baſe en a dix-ſept de tour; elles ſe touchent & ſont appliquées au front dans une étendue de ſix pouces; elles ſe courbent vers le haut & ſe terminent en pointe. A la diſtance de deux pouces des cornes commence une crinière épaiſſe qui s'étend du cou au dos, formée par des poils roides, longs de trois pouces & demi, dont la partie inférieure eſt blanche & la ſupérieure noire; les oreilles ſont couvertes de poils noirâtres & courts, ſa croupe reſſemble à celle du cheval, & elle a de côté & d'autre deux éminences charnues qui la font paroître fort large; ſa queue eſt compoſée de longs crins blancs, ſes jambes ſont ſemblables à celles du cerf, ſon pied eſt fourchu, les ſabots en ſont noirs, unis, ſurmontés en derrière d'un ſeul ergot.

Cet animal ſe nourrit de végétaux, il n'a point l'air féroce, cependant il cherche à bleſſer celui qui l'approche; quelquefois il marche ſur ſes genoux, baiſſe la tête, & ſillone la terre avec ſes cornes & ſes jambes. Il mugit comme le bœuf. La race en eſt nombreuſe près du Cap de Bonne-Eſpérance.

GOBE-MOUCHE. Eſpèce de lézard des Antilles, très joli & fort adroit à prendre les mouches. Il n'eſt guères plus gros & plus long que le doigt. On le trouve non-ſeulement dans les forêts, mais encore ſur les arbres des vergers & dans les maiſons où il ſe rend fort familier, & ne fait point de mal. Ce petit animal ſe voit auſſi aux Indes Orientales, & il a la faculté, ainſi que le caméléon, de réfléchir la couleur des objets auprès deſquels il ſe trouve.

GOBEUR DE MOUCHES; genre d'oiſeaux dont on diſtingue pluſieurs eſpèces.

Le *goche-mouche vulgaire* eſt un petit oiſeau qui a le bec d'un brun rouſsâtre; la tête & le dos de couleur plombée, mêlée de jaune; la poitrine blanchâtre, les pattes noirâtres. Les ongles de ſes doigts de derrière ſont fort grands & un peu courbes. Ces oiſeaux ſuivent les beſtiaux à cauſe des mouches qu'ils trouvent à leur ſuite.

Les *gobeurs de mouches*, oiſeaux du Cap de Bonne-Eſpérance, ſont ou blancs ou aurores, ou à collier, ou hupés.

Ceux de Madagaſcar ont la queue fort longue & le plumage aurore, ou noirâtre; quelquefois tacheté de blanc; leur hupe naît de la baſe du bec & eſt dirigée vers la pointe du bec.

Il y a auſſi un *gobeur de mouche* de la Chine, à longue queue.

GOÉLANDS; genre d'oiſeaux aquatiques & maritimes. Quelques naturaliſtes n'ont fait qu'une même eſpèce des *goélands*, des mouettes & des hirondelles de mer. Mais Buffon en fait trois eſpèces différentes. Cependant il n'établit de véritable différence entre les *goélands* & les mouettes, que la grandeur. Il appelle *goélands* tous les oiſeaux de ce genre dont la taille ſurpaſſe celle du canard, & qui ont 18 à 20 pouces depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité de la queue, & tous ceux qui ſont au-deſſous de ces dimenſions, il les appelle *mouettes*. Les uns & les autres ont le bec tranchant, alongé, applati par les côtés, avec la pointe renforcée & recourbée en croc. Ils n'ont point la queue fourchue comme les hirondelles de mer. D'ailleurs, ils ſont fort hauts ſur jambes, ce qui ne convient point encore à ces autres oiſeaux, qui ont les jambes fort courtes; ils ont les trois doigts engagés par une membrane pleine, & celui de derrière ſeulement dégagé, tandis que les doigts des hirondelles de mer ne ſont qu'à demi palmés. Ajoutez à toutes ces différences que les hirondelles de mer ont le bec tout droit & pointu.

Les *goélands* & mouettes ſe tiennent en troupes ſur les bords de la mer. On les voit ſouvent couvrir de leur multitude les écueils & les falaiſes, qu'ils font retentir de leurs cris importuns. Il n'eſt pas d'oiſeaux plus communs ſur les côtes. Ils ſe nourriſſent de petits poiſſons qu'ils prennent à la ſurface de l'eau, de poiſſon mort, de cadavres de toute eſpèce, que la mer rejette ſur ſes rivages. Ils accompagnent auſſi les pêcheurs pour profiter des débris de la pêche. On les appelle *gabians* ſur les côtes de la Méditerranée, *mauves* ou *miaules* ſur celles de l'Océan.

Buffon diſtingue cinq eſpèces de *goéland*; ſavoir: 1°. Le *goéland* à manteau noir, ainſi nommé d'un manteau noirâtre ardoiſé qui lui couvre le dos. C'eſt le plus grand des *goélands*; il a deux pieds, & quelquefois deux pieds & demi du bout du bec à celui de la queue. En Picardie & en Normandie, on l'appelle *noir-manteau*.

2°. Le *goéland* à manteau gris, blanc par-

tout, à l'exception du dos, couvert d'un manteau gris & de taches noires aux grandes pennes de l'aile : on en voit beaucoup en novembre & décembre, sur les côtes de Picardie & de Normandie, où on l'appelle *gros-miaulard*, & *bleu-manteau*.

3°. Le *goéland brun*, qui a le plumage d'un brun sombre sur le corps entier, à l'exception du ventre, lequel est rayé de brun sur fond gris, & des grandes pennes de l'aile qui sont noires.

4°. Le *goéland* varié ou *grisard*, dont le plumage est moucheté de gris sur fond blanc. Celui-ci est de la plus grande espèce, ayant cinq pieds d'envergure, & le bec de quatre pouces de long.

5°. Le *goéland* à manteau gris-brun, appellé *bourg-mestre* par les Hollandois. Il est aussi grand que le *goéland* à manteau noir. Il a le dos gris-brun, ainsi que les pennes de l'aile, dont les unes sont terminées de blanc, les autres de noir, & tout le reste du plumage est blanc.

A l'égard des mouettes, M. de Buffon en distingue six espèces ; la *mouette blanche*, qui paroît ne point se trouver sur nos côtes ; la *mouette tachetée*, qu'on y voit quelquefois, & dont il parut de grandes troupes, aux environs de Sémur en Auxois, au mois de février 1775, qu'on tuoit fort aisément, & dont plusieurs furent trouvées mortes de faim dans les prairies, les champs & au bord des ruisseaux ; *la grande mouette cendrée*, appellée *grande-émiaule*, sur les côtes de Picardie, que Salerne dit n'être pas mauvaise à manger & dont il y a beaucoup sur la Loire ; la petite *émiaule cendrée*, la *mouette rieuse*, ainsi nommée de son cri qui imite un éclat de rire ; & la *mouette d'hiver*, ainsi appellée par les naturalistes Anglois ; mais que Buffon soupçonne n'être autre chose que notre *mouette tachetée*.

(*Extr. de la chasse au fusil.*)

GOITREUX. Nom donné à plusieurs espèces de lézards de l'Amérique.

Le *goitreux* qui se trouve au Mexique porte une espèce de sac qui lui prend de la machoire inférieure & lui sert de poche pour y retenir ses alimens. Il a une sorte de peigne, lequel s'étend sur le cou, sur le dos, & sur une partie de la queue. Il est couvert de petites écailles en losanges, d'un brun clair, nuancé de vert.

Le *goitreux* de Saint-Iago de Chili, a le dessous de la mâchoire inférieure garni d'un long goitre creux en dedans, que l'animal enfle prodigieusement lorsqu'il est irrité. Sa tête & sa mâchoire inférieure sont couvertes de grandes écailles d'un vert de mer. Ses yeux sont grands & vifs ; ses pieds se partagent en cinq doigts longs & armés d'ongles crochus.

GOLANGE ou GOLANGO ; espèce de daim de la basse Ethiopie. Il ressemble beaucoup au mouton pour la figure, pour la grosseur & pour le goût de la chair. Il a des cornes fort pointues ; sa peau est roussâtre & tachetée de blanc. Les nègres recherchent cet animal comme un excellent aliment ; mais les habitans de Congo le révèrent comme un être sacré.

GONAM-BOUCH ; oiseau fort commun à Surinam. C'est une espèce de bruant, qui a cinq pouces de long ; il a la taille de l'alouette & le chant du rossignol. Son plumage est d'un gris noir, avec une nuance de rouge sur la poitrine, les ailes & la queue. Il se perche volontiers sur la tige du maïs, dont il se nourrit.

GONOLEK, ou *mangeur d'insectes*. Cet oiseau du Sénégal est de la grandeur de la pie grièche d'Europe. Il est remarquable par les couleurs vives & variées dont il est peint.

GORFOU. Nom donné à un oiseau seul de son genre, de la grosseur de l'oie domestique. Cet oiseau se trouve sur les côtes de la mer méridionale : il a quatre doigts à chaque pied ; savoir, trois antérieurs & palmés. Celui de derrière est isolé, fort élevé & placé dans l'intérieur du pied. Le bec est droit, épais, long de deux pouces & demi, & rouge. Son plumage est d'un brun pourpré sur le dos. Ses ailes sont fort courtes ; l'oiseau les porte étendues & déployées sans pouvoir s'en servir pour voler. Le *Gorfou* ne fait que nager & plonger.

GORGE ou GOSIER. Petit oiseau que l'on nomme aussi *veron*. Il a une tache jaune près des yeux, & la poitrine couleur de plomb. Son cou, son dos & sa queue, sont bruns ; son bec est noir & ses pieds sont roux.

GORGE BLANCHE. Oiseau de passage qui paroît en Angleterre au printems. Son bec est noir en partie ; son plumage est presque tout blanc, sur-tout à la *gorge*. Il fréquente les haies & les jardins, il se nourrit d'insectes.

GORGE BLEUE. Cet oiseau a la gorge bleue & le ventre rouge. Il est du genre des fauvettes. On en voit beaucoup dans les champs aux environs de Strasbourg.

GORGE NUE. Cet oiseau a le dessous de la *gorge* & du cou fermé de plumes, & simplement couvert

d'une peau rouge. Il a les pieds rouges, la queue épanouie, & un double éperon à chaque pied.

Gorge rouge, ou rouge gorge. Petit oiseau remarquable par le rouge orangé de sa poitrine. C'est dans le mois de septembre que cet oiseau commence à se montrer dans les villes & les villages, où sa voix mélodieuse le fait presqu'autant estimer que le rossignol. Sa taille est svelte, élégante. Son bec est grêle, délié & noir. Sa langue est fourchue; sa queue a deux pouces & demi de longueur; il la tient levée. La Lorraine sur-tout abonde en ces oiseaux. La chair en est excellente. On élève en cage cet oiseau, en lui donnant de la pâtée. Quand les petits sont élevés, ils mangent de tout. L'âge & le pays causent de grandes variétés dans ces sortes d'oiseaux; ils font leur nid parmi les épines ou dans des creux d'arbres, avec de la mousse, de l'herbe fauchée & de menues broussailles; on en prend quelquefois avec des gluaux.

La *gorge rouge* se trouve, non seulement dans l'Europe, mais encore à l'isle de Cayenne & dans la Jamaïque.

GORGE. Sachet supérieur d'un oiseau de proie, on le nomme ailleurs poche.

Ce mot a donné naissance à plusieurs périphrases usitées en fauconnerie, dont nous allons faire mention.

Digérer ou enduire la *gorge*, se dit par rapport aux alimens que l'oiseau a pris : ce faucon digère sa *gorge*, c'est-à-dire, que la *gorge* passe vite, & que l'oiseau émeutit ou se décharge le ventre sans avoir eu le tems de faire la digestion. Cette incommodité mène au mal subtil. Voyez l'article fauconnerie.

Donner bonne *gorge*, repaître généreusement son oiseau; on dit dans le même sens; donner demi-*gorge*, donner quart de *gorge*, &c.

Donner grosse *gorge*, c'est présenter à l'oiseau de la viande grossière, & qui n'a pas été trempée dans l'eau : c'est lui faire faire une mauvaise chère.

Gorge chaude, c'est la viande chaude qu'on donne aux oiseaux de proie, & qu'on prend du gibier qu'ils ont attrapé.

Toutes ces périphrases sont nécessaires aux fauconniers, mais ne le sont qu'à eux.

GORGÉE. Les fauconniers donnent bonne *gorgée* à l'oiseau, c'est-à-dire, une bonne portion du gibier qu'il a pris, sur-tout quand il commence à voler.

GORGER. Les fauconniers disent, un oiseau est *gorgé* quand il est repu.

GOULIN, s. m. Oiseau qui est le merle des Philippines. Il a le dessus du corps d'un gris clair argenté; la queue & les ailes d'une couleur rembrunie. Ses yeux sont environnés d'une peau nue formant un ovale irrégulier. Ils sont séparés par une ligne de plumes noirâtres. Cet oiseau a près d'un pied de long. Il niche dans des trous d'arbres, sur-tout dans les cocotiers. Il vit de fruits.

GOULU DE MER; espèce de mouette. Oiseau qui se trouve en grand nombre au Cap de Bonne-Espérance. On en voit de verts, de gris, de noirs. Leurs plumes font d'excellens lits.

GOUSSANT. Nom que les fauconniers donnent à un oiseau trop court, & peu estimé pour la volerie.

GOUTIERES. Raies creuses qui sont le long des perches, ou du mérain de la tête du cerf, du daim & du chevreuil.

GRANDOULE, s. f. C'est un oiseau des provinces méridionales, connu principalement sous ce nom vulgaire qu'on lui donne en Provence. Il ne se tient que dans les grandes plaines incultes, particulièrement dans celle de la Crau, près d'Arles, où il s'en trouve plus que par-tout ailleurs. On en voit encore en assez grand nombre dans une plaine en friche qui n'est que sable & gravier, & fort étendue, appelle le plan de Diou, à trois lieues nord-est d'Orange. Il est connu, dans ce canton, sous le nom de taragoule. Sa grosseur est celle d'un pigeon biset. Il a le bec de la perdrix, mais plus court, & les jambes moins hautes. Son plumage approche de celui du pluvier doré. Il ne se branche point, & niche à terre; les nichées habitent ensemble par troupes séparées. Il n'est point de passage; mais plus inconstant dans sa demeure que la perdrix. On en trouve, en toute saison, dans la Crau. Il se nourrit de diverses graines, est très-sauvage, & se laisse difficilement approcher.

Ces oiseaux ont l'habitude de venir à l'eau, soir & matin, pour se baigner. D'après cette habitude, les chasseurs de la Crau, font, en été, des saignées aux canaux qui traversent cette plaine, pour former une petite mare, au bord de laquelle ils les attendent cachés dans une hutte; mais il faut être alerte pour les tirer, car ils ne s'arrêtent guère, & reprennent leur vol, aussi-tôt qu'ils ont avalé deux ou trois gorgées d'eau. Au plan de Diou, près d'Orange, on les chasse différemment. On se place, pour les approcher, dans un tombereau ou charrette, qu'on fait avancer lentement

& en tournant vers la troupe, jusqu'à ce qu'on se trouve à portée de tirer.

Parmi tous les oiseaux qu'a décrits Buffon, on ne trouve point l'analogue de celui-ci, dont la description a été envoyée de Provence par un habile chasseur. Mais on est persuadé que c'est le même qu'on appelle angel, aux environs de Montpellier, qui (dit Salerne) a été mal-à-propos confondu par quelques naturalistes avec le pigeon sauvage ou des bois, tenant plus par la forme & le caractère à l'espèce de la perdrix qu'à celle du pigeon.

(*Extr. de la chasse au fusil*).

GREBE ou COLIMBE. Genre d'oiseaux aquatiques, dont on distingue plusieurs espèces, & dont le caractère est de ne point avoir de queue. Le *grebe* a près de deux pieds de longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout des ongles. La tête est petite, les ailes & les jambes sont très-courtes, le bec est étroit, aigu, droit & long de deux pouces. Les plumes du derrière de la tête lui forment une petite crête partagée en deux pointes. Son plumage est mélangé de couleur brune, & d'un beau blanc argenté. Ses pieds sont grisâtres, & ont chacun quatre doigts garnis d'ongles qui ressemblent à ceux de l'homme. Ses doigts sont garnis d'une membrane, sans être unis les uns aux autres.

La poitrine & le ventre du *grebe* sont très-recherchés à cause de la couleur blanche & brillante des plumes & de leur finesse : on en fait des manchons & des garnitures de robes. Ces oiseaux abondent principalement sur le lac de Genève & en Suisse. Il y a d'autres sortes de *grebes*; savoir, la *grebe huppée*, la *grebe cornue* ou à *capuchon*, la *grebe à oreilles*, la *grebe de riviere*.

GRÈS. Ce sont les grosses dents de la mâchoire supérieure du sanglier, lesquelles touchent contre les défenses, & semblent les aiguiser.

GRIFFON, s. f. Ce nom a été donné par les naturalistes à divers oiseaux qui ont une force incroyable & une grandeur démesurée. L'un de ces oiseaux, qui a été vu à Paris, étoit plus grand que l'aigle; il avoit huit pieds d'envergure, & trois pieds & demi de longueur; ses jambes avoient un pied de long; ses pieds étoient noirâtres, ses ongles noirs. Il avoit les yeux à fleur de tête, & autour une peau dénuée de plumes, formant un bourrelet. La langue dure & cartilagineuse, le bec étroit plus long que celui des aigles. Le plumage du dos & des cuisses étoit d'un gris roussâtre. Celui des ailes & de la queue étoit noir. Il avoit au bas du cou une fraise composée de plumes effilées, d'un blanc éclatant. Les griffons d'Afrique sont des espèces de *condor*.

GRIGRI. Petit oiseau de proie des Antilles, ainsi nommé, à cause de son cri. Il n'est pas si gros qu'un merle, & il a le plumage bigarré comme le faucon. Sa vivacité rend amusans les combats qu'il donne à d'autres oiseaux; il fait la chasse aux lézards, aux sauterelles, & souvent aux petits poulets nouvellement éclos. On dresse le *grigri* au vol comme l'émerillon, dont il n'est sans doute qu'une variété.

GRIMME. Chèvre sauvage qui doit son nom à *Grimme* le naturaliste.

La *grimme* a sur le sommet de la tête une touffe de poils droits & élevés, & entre chaque narine & l'œil une cavité dans laquelle il se fait un amas d'une humeur jaunâtre, grasse & visqueuse, qui se durcit & devient noire avec le tems, & dont l'odeur participe de celle du musc & du castoréum : quand on a enlevé cette liqueur, une autre lui succède.

La *grimme* se trouve en Guinée & sur la côte du Sénégal : elle est plus petite que les chèvres & les gazelles ordinaires, elle ne porte que des cornes infiniment courtes.

Il y a encore une espèce de *grimme* qu'on nomme *damoiseau de Guinée*. C'est un joli animal, très-propre, très-agile, & qui s'apprivoise aisément. Il est ruminant, & a des cornes noires; les yeux très-vifs, les jambes fines, le nez noir & ras, la lèvre supérieure divisée en deux lobes, sans être fendue. On lui remarque une petite moustache, & sous le gosier un poireau garni de poils.

GRIMPEREAU. Petit oiseau de passage dont le bec est contourné en forme de faulx, & dont la queue est composée de douze plumes égales. Cet oiseau est estimé des chasseurs.

Il y a plusieurs espèces de *grimpereau*.

Le *grimpereau* noir ou torchepot, est un peu plus grand que le pinçon; il grimpe & descend des arbres & les creuse. Il se retire sous les toits des maisons, dans les creux d'arbres & dans les murailles.

Quand cet oiseau veut faire son nid dans un trou d'arbre, il le ferme avec du limon, en n'y laissant qu'une entrée fort étroite; il se nourrit des insectes qu'il trouve sur l'écorce de l'arbre où il habite, & mange aussi des noix, qu'il ouvre de son bec avec beaucoup d'adresse. Le cri du mâle est grigri, il ne voit sa femelle que dans l'été; quand les petits sont élevés, ils se séparent, & souvent se battent quand ils se rencontrent.

Il y a un petit *grimpereau* noir, dont la voix est extrêmement forte : le mâle, dans cette espèce, choisit

choisit sa femelle, &, s'il s'en présente une autre, il l'oblige à prendre la fuite, & appelle ensuite sa compagne.

Le petit *grimpereau* d'arbre se retire dans les troncs d'arbre, s'attache aux branches, & y voltige sans cesse; il est plein d'activité. Cet oiseau est un peu plus grand que le roitelet.

Le *grimpereau* de Hambourg est de la grosseur du moineau, il ne se sert guere de ses ailes tant qu'il se trouve sur les arbres; il grimpe sur les branches avec l'adresse d'un écureuil; il se nourrit d'insectes & de cerf-volans.

Le *grimpereau* du Mexique a le plumage de bleu d'azur ou de turquoise : c'est une espèce de colibri.

Le *grimpereau* de Ceylan est vert, nuancé d'une couleur aurore.

Le *grimpereau* de l'Isle est d'un bleu nuancé d'argent : il a tant de courage qu'il ose poursuivre les corbeaux & les contraindre à se cacher.

Les *grimpereaux* du Bengale ont la taille des piverts, & paroissent en être une variété.

Il y a encore beaucoup d'espèces de *grimpereaux* des Indes qui ont une grande variété de plumages. Tous ces oiseaux ont un chant fort agréable.

GRISARD, s. m. Espèce de canard de mer de la grosseur d'une oie, que l'on trouve sur les bords de l'Océan. On prétend que son cri ressemble au son d'une flûte.

GRISETTE. Joli petit oiseau de passage qui se nourrit de mouches & d'autres insectes. Son bec est grêle, foible & long. Son corps est brun; son ventre est d'un beau blanc argenté; ses jambes & ses pieds sont noirâtres; sa chair est blanche, tendre & délicate. Cet oiseau fréquente les endroits aquatiques & les côtes de la mer. Il va par bandes; il est très-difficile à approcher.

GRISON, s. m. Petit quadrupède de l'espèce voisine de la belette & de l'hermine. Il a le dos couvert de poils brun foncé, dont la pointe est blanche; le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair; le museau, le dessous du corps, les jambes sont d'un beau noir séparé du gris par une raie blanche, qui va d'une épaule à l'autre en passant par-dessus le nez & les yeux. Sa tête est petite; ses oreilles sont en demi-cercle; ses yeux sont grands, sa gueule est armée de six dents incisives dans chaque mâchoire, outre de fortes dents canines & des mâchelières; ses pieds sont partagés en cinq doigts, garnis d'ongles forts & jaunâtres; sa queue est longue & pointue: du bout du museau à l'anus, il n'a que sept pouces de long.

Ce joli quadrupède se trouve à Surinam, & là même il est fort rare.

GRIVE, s. f. Oiseau de couleur plombée, qui chante & siffle agréablement, qu'on apprivoise quelquefois, mais qu'on estime plus sur la table que dans une cage.

La *grive* est de la grosseur du merle; elle se nourrit de gui de chêne, d'olives, & sur-tout de raisins : elle fait son nid à la cime des arbres, & pond jusqu'à dix petits.

Comme la chair de la *grive* tuée en automne est d'un goût exquis, on fait avec beaucoup d'empressement la chasse de cet oiseau.

Il y a quatre espèces de *grives* :

1°. la *litorne*. c'est la *grive* de génévrier qu'on nomme aussi *oiseau de nerte*, ou vulgairement *cha-cha* : elle ressemble pour la taille & la figure au merle femelle; c'est la moins estimée des *grives*, quoiqu'elle soit de plusieurs degrés supérieure aux autres oiseaux. La litorne est un oiseau de passage & ne fait pas son nid dans nos climats.

2°. Le *mauvis* : c'est la *grive* de vigne commune, qu'on appelle aussi *petite grive de gui* : ce dernier nom ne lui vient pas de ce qu'il mange des baies de gui, mais de ce qu'il ressemble à la grosse *grive* dont nous parlerons dans le quatrième article. Cet oiseau n'est pas si gros qu'un merle, il se nourrit d'insectes, mange des vermisseaux, des scarabées & des limaçons; on en voit toute l'année en Angleterre, il y fait son nid; son chant dans le printems est fort mélodieux; il est solitaire, & se perche ordinairement sur les arbres des bois taillis.

On prétend qu'en Silésie cet oiseau se trouve en si grande abondance dans les forêts & dans les montagnes, que ce mets suffit pour nourrir les habitans dans l'automne.

La petite *grive de gui* est fort gourmande; elle s'engraisse extraordinairement dans les vignobles, & c'est dans le tems des vendanges que sa chair est le plus estimée. Les anciens donnoient à cette *grive* le prêmier rang parmi les oiseaux recherchés pour la table.

3°. La *rosselle* : c'est la *grive* rouge qui ne vole que par bandes, & qu'on trouve plus communément dans nos climats: c'est un oiseau de passage; il passe l'hiver dans la Bohême, dans la Hongrie, & dans les pays du Nord. Les naturalistes font admirer son plumage, & les paysans vantent son ramage : c'est le rossignol de quelques contrées.

4°. La *tourdelle* : c'eſt la groſſe *grive* de gui, on la nomme auſſi *ſuſerte*, *fraye* & *jocaſſe*; elle eſt à-peu-près de la taille d'une petite pie : cet oiſeau mange des bayes de gui, qu'elle rend en entier, & qui peuvent encore végéter. La chair de cette *grive* eſt moins eſtimée que celle des autres, parce qu'elle eſt de plus difficile digeſtion. C'eſt un oiſeau de paſſage qui va par compagnie; il ſe plaît dans les prés & les pâturages : on l'apprivoiſe volontiers; parce qu'on le mange avec moins de plaiſir.

Toutes les *grives* ſont des oiſeaux de paſſage; mais il ne laiſſe pas d'en reſter beaucoup qui nichent & pondent dans nos pays, excepté néanmoins la *litorne*, qui ſe retire dans les pays du nord, où elle trouve du genièvre en abondance. Il nous reſte très-peu de petites *grives* ou mauvis pendant l'hiver, & il eſt rare qu'elles nichent dans nos contrées.

La chaſſe des grives eſt très-agréable au temps des vendanges. Enivrées par le raiſin, elles ſe laiſſent approcher plus facilement dans les vignes & ſur leurs bords que par-tout ailleurs. Elles ſont encore très-friandes des olives : elles trouvent l'un & l'autre dans nos provinces méridionales; ce qui fait qu'on y en voit en plus grande quantité qu'ailleurs, & qu'elles y ſont, en général, plus graſſes & de meilleur goût. Depuis que le raiſin commence à mûrir, juſqu'après la vendange, on en voit peu dans les pays où il n'y a point de vignobles; mais, ce temps paſſé, elles ſe répandent par-tout où elles trouvent du genièvre, du nerprun, des ſenelles, & autres baies dont elles ſe nourriſſent. Vers la Touſſaints, elles viennent en foule aux aliziers, dont le fruit leur plaît beaucoup, & en ſe mettant à l'affût ſous un de ces arbres, on eſt aſſuré d'y faire bonne capture; ſouvent à peine donnent-elles le temps de recharger. Il en eſt de même des meriſes; mais la ſaiſon de la maturité de ces fruits étant le mois de juin, ce n'eſt guères la peine de s'amuſer à cette chaſſe, attendu que c'eſt le temps où elles ſont occupées du ſoin de leurs petits, & qu'elles ſont maigres alors; que d'ailleurs en détruiſant une grive, on détruit le plus ſouvent toute une famille de ces oiſeaux, ce qui doit répugner à un chaſſeur.

La véritable ſaiſon pour tuer les grives, eſt depuis la fin de ſeptembre, temps où les raiſins ſont en maturité, juſqu'aux premières gelées, qu'elles commencent à diſparoître. Mais pour en tuer beaucoup, il faut les tirer au vol, ce qui demande une certaine adreſſe, & n'appartient pas au commun des chaſſeurs. On en tue peu, lorſque l'on ne ſait les tirer que poſées dans les arbres, les occaſions en étant bien moins fréquentes que celles de les tirer au vol. Les pays couverts & coupés de haies ſont très-propres pour tuer des grives dans l'arriére-ſaiſon : deux chaſſeurs qui s'entendent, pour battre une haie, en la longeant chacun de ſon côté, ſont aſſurés de tuer des grives & des merles, en les tirant au vol à meſure qu'ils partent.

En Provence, & particulièrement dans cette étendue de terrein qui environne Marſeille, & qu'on appelle le *taradou*, on chaſſe beaucoup les grives à l'*arbret*. L'arbret (en provençal *aubret*) eſt un petit arbre planté exprès pour la chaſſe dont il s'agit, appellé auſſi *chaſſe au poſte*, parce que le chaſſeur ſe tient caché dans une petite cabanne à laquelle on donne ce nom. Cette chaſſe qui ſe fait dans l'enceinte même des baſtides, non-ſeulement pour les grives, mais pour les ortolans & bec-figues, eſt un des amuſemens les plus chéris de la jeuneſſe de Marſeille, & l'on prétend qu'il ſe trouve au moins 4000 poſtes dans le *taradou*, qui forme un pourtour d'environ quinze lieues couvert de quinze mille de ces habitations de campagne, appellées baſtides. Voici le détail de cette chaſſe.

On choiſit dans une vigne, de celles qui ſe trouvent encloſes dans les baſtides, un petit tertre ou monticule, qu'on ſe procure artificiellement, s'il ne s'en rencontre pas un ſur le lieu. On y plante un petit bouquet de jeunes pins, & au milieu un arbre de quinze à vingt pieds de haut. L'amandier eſt celui qui convient le mieux, par la raiſon que ſa feuille eſt fort petite, & cache moins les oiſeaux. Au défaut d'un arbre naturel & verd, on peut ſe ſervir d'un arbre ſec qu'on plante ſur la terre. Les grives & même les autres oiſeaux s'y perchent également, excepté néanmoins l'ortolan, qui préfère les arbres verds. Parmi les jeunes pins, on a ſoin de mêler quelques arbriſſeaux de ceux qui portent des baies qu'aiment les grives, comme myrtes, genièvres, &c. On place à terre, entre ces pins & arbuſtes, dans des cages, pour ſervir d'appeaux, cinq ou ſix grives priſes aux gluaux, & conſervées dans des volières, où on les nourrit de figues hachées avec du ſon & du raiſin noir. Ces cages ſont ſuſpendues à des piquets, à deux ou trois pieds de terre. A quelque diſtance de l'arbre, on conſtruit une cabanne fort baſſe, en creuſant la terre de deux ou trois pieds, de manière qu'elle n'excède le niveau du terrein que d'à-peu-près autant, & on la recouvre en dehors de ramée & de lierre qui eſt toujours verd, afin qu'elle effarouche moins les oiſeaux, & que ſa verdure ſe maintienne pluſieurs jours. Il y a de ces cabannes conſtruites en maçonnerie, & avec quelques commodités, & autour deſquelles,

pour en dérober la vue aux oiseaux, on plante quelques arbustes. Le chasseur se tient tapi dans sa cabanne, & au chant des oiseaux, il arrive de temps en temps des grives, qui viennent se poser sur l'arbre, & qu'il tire, à mesure qu'elles se présentent, par de petites ouvertures ménagées à la cabanne. La saison de cette chasse est depuis les derniers jours de septembre jusqu'à la fin d'octobre. On la commence dès la pointe du jour; jusqu'à sept heures est le fort du passage : elle dure cependant jusqu'à neuf ou dix heures de la matinée. On peut y tuer jusqu'à trois ou quatre douzaines de grives.

(*Extrait de la chasse au fusil.*)

Autre Chasse des Grives.

Les paysans de Silésie, qui trouvent des *grives* en plus grande abondance que nous ne trouvons de moineaux, se contentent de les prendre avec des collets de crins de cheval; on prend pour amorce des baies de sorbier sauvage : ce piége leur suffit pour en faire une provision abondante; ils font rôtir à moitié ce gibier, & le conservent dans le vinaigre.

Nos paysans se servent tout uniment d'un reclin qui imite le son de la voix de la *grive*, ce qui la fait aller dans les buissons ou dans les genièvres; en s'abaissant elle tombe dans les filets qu'on y a tendus, & on la saisit. Les bons chasseurs n'emploient ordinairement que le fusil pour la chasse de la *grive*, & ils ne prennent cet exercice qu'en automne.

On prend aussi les *grives* comme les geais avec des repuces ou petites verges élastiques qu'on pique en terre le long des haies & des jardins, & sur-tout dans les vignobles, & auxquelles on attache une ficelle & un collet : dès que l'oiseau apperçoit l'appât, il y vole : mais en se plaçant sur la marchette, il la fait tomber, le nœud de la ficelle se lâche, la baguette se détend, & le gibier se trouve pris par les pattes dans le collet.

Comme la *grive* est très-friande de gui, les chasseurs la prennent aisément sur l'arbre qui le porte. On prend une baguette longue de trois ou quatre pieds, dont le gros bout ne doit pas être si gros que le petit doigt, & le reste à proportion; on le plie en cercle & on attache ensemble les deux extrémités. Ce cercle doit être garni de petits lacets en lacs coulans, & suspendu directement au-dessus du gui qui se trouvera alors au centre de la machine. Il faut observer que les lacets soient tendus, les uns hauts, les autres bas, afin que les *grives* se prennent plus aisément; il faut faire ensorte aussi qu'elles ne puissent se placer pour manger du gui sans se prendre au col ou aux pattes. Quand ce piége est tendu, il faut s'en écarter assez pour ne pas effrayer les oiseaux.

GROLLE, espèce de corneille de bois, connue aussi sous le nom de *freux*. Cet oiseau est fort criard. Il vole en troupe : il est assez commun en Angleterre. On cherche à éloigner plutôt qu'à prendre cet animal importun & nuisible. Les moyens qu'on emploie sont le bruit des instrumens d'airain, des machines avec des aîles de moulins, des épouvantails plantés dans les terres.

GROS-BEC, genre d'oiseau ainsi nommé à cause de la grosseur de son bec rélativement à celle de son corps. Il est d'un tiers plus grand que le pinçon. Il a la tête forte; elle est de couleur roussâtre, son cou est d'un gris cendré, son dos est roux; sa poitrine & ses côtés sont de couleur cendrée, légèrement teintes de rouges. Le gros bec ne chante point, il est solitaire & farouche.

Il reste en été sur les montagnes & dans les bois; mais en hiver il descend dans la plaine. C'est sur le sommet des arbres qu'il fait son nid. Cet oiseau à le bec si fort, qu'il casse avec facilité les noyaux d'olives, & de cerises; il fait beaucoup de tort aux arbres, parce qu'il en mange les boutons, & quand on ne le chasseroit pas comme oiseau bon à manger, on devroit le chasser comme oiseau destructeur.

Le *gros-bec* se trouve assez communément en France, en Italie & en Allemagne.

Il y a dans les Indes, en Amérique & sur-tout à la Virginie une espèce de gros-bec de couleur écarlate dont la tête est ornée d'une crête : on l'appelle *cardinal huppé*. Cet oiseau est de la grosseur d'un merle; il a un chant agréable.

Le *gros-bec* de la Chine est bleu & rose.

Celui de Cayenne est vert.

Celui de la Louisianne est varié de rose, de blanc, & de noir.

Il y a aussi le gros-bec de Java, dit le *domino* & le *jacobin*.

Le gros-bec du Canada est à moitié rouge, & celui des Philippines à moitié jaune.

Le gros-bec du cap de bonne-Espérance, a le plumage du dos de couleur olivâtre, & le ventre jaune.

Celui de Gambie est citron, & celui d'Angola tout bleu.

GROS-DÉNOMES (terme de Vénerie); ce sont les deux gros morceaux de la cuisse du cerf.

GRUE s. f. la grue est après l'outarde le plus grand des oiseaux de l'Europe, dans le genre des oiseaux à pieds fendus; mais elle est beaucoup plus élevée sur ses jambes que l'outarde, ayant cinq pieds de hauteur lorsqu'elle leve la tête. Elle pese environ dix livres. Son plumage est d'un beau cendré clair ondé, à la réserve des grandes plumes des ailes qui sont noires. Sa queue est noirâtre, courte & retroussée en panache, comme celle de l'autruche. Son bec long de quatre pouces, droit & pointu, est d'un vert très-foncé. Elle a les jambes noires, ainsi que les pieds qui sont très-larges. Elle marche à grands pas; sa figure est svelte, élancée, & son port droit & gracieux.

Les grues volent en grandes troupes; lorsqu'elles changent de climat leur vol est fort élevé & le plus souvent au-dessus des nues. Elles gardent constamment dans leurs voyages, un ordre régulier, qu'elles varient suivant la différente direction des vents, formant tantôt un triangle, & tantôt un quarré, les plus vieilles & les plus expérimentées volant en tête & servant de guides. On prétend que lorsqu'elles rencontrent l'aigle, elle se rangent en cercle, afin que chacune puisse mieux appercevoir l'ennemi, & se garantir de la surprise, & que l'aigle qui les voit ainsi sur leurs gardes & s'apprêter au combat, renonce à les attaquer.

On voit arriver les grues dans nos provinces de France, vers le mois d'octobre, & se jetter sur nos terres nouvellement ensemencées, pour y chercher les grains que la herse n'a pas couverts. Elles repassent au premier printemps, en mars & avril. Quoique cet oiseau soit granivore, il préfere néanmoins les vers, les insectes & les petits reptiles; & c'est par cette raison qu'il fréquente aussi les terres marécageuses, d'où il tire une partie de sa subsistance. Du reste, il paroît que les grues ne font que passer rapidement en France, & qu'il s'y en arrête fort peu, du moins dans les provinces septentrionales: on en voit davantage en Italie; Villughby dit qu'elles ne sont point rares dans les marchés de Rome, & le docteur Targioni, dit qu'on en tue, de temps en temps dans les plaines de *Poggio-à-Cajano*, maison de plaisance des grands-ducs de Toscane, peu éloignée de Florence; & particulièrement, qu'il en parut en quantité, & en fut tué plusieurs, au mois de mars 1773, dans les campagnes des environs de cette ville. Suivant Espinar, il se trouve beaucoup de ces oiseaux en Espagne, où de son temps, on se servoit pour les tirer, du bœuf encheveStré, ou du chariot armé d'un gros & long mousquet. Il ajoute qu'avec le même mousquet posé sur son pivot fixé en terre, le chasseur, après avoir reconnu certains endroits au bord des rivières, où ces oiseaux ont coutume de passer la nuit, va les y attendre vers le soir, bien caché dans une hutte construite exprès. Au surplus, cet auteur prétend que les grues ne se nourrissent que de grains, & quelquefois de raisins, quoique leur conformation tienne beaucoup de celle du héron, de la cigogne & autres oiseaux qui cherchent leur subsistance dans l'eau; & il ajoute que si pour passer la nuit, elles s'approchent du bord des rivières, non-seulement elles choisissent toujours les endroits les plus secs; mais qu'elles n'agissent en cela que pour leur sûreté, se mettant par ce moyen à l'abri de la surprise dont l'eau les défend d'un côté, tandis que du côté de la plaine on ne peut les approcher sans qu'elles s'en apperçoivent, étant si vigilantes & si rusées, que le bruit le plus léger suffit pour leur faire prendre leur vol même au mileu de la nuit.

Kolbe dans sa description du cap de Bonne-Espérance, observe que les grues étant posées à terre, il y en a toujours quelques-unes attentives à ce qui se passe autour de leur poste, afin d'avertir la troupe, occupée à manger, de l'approche de quelque ennemi. Elles se tiennent sur une seule jambe pendant qu'elles sont en faction, & sont relevées après un certain tems. La même manœuvre se pratique durant la nuit. Les sentinelles sont posées; mais celles-ci usent alors d'une précaution dont les autres ne se servent pas; elles se soutiennent sur leurs jambes gauches, & tiennent dans leur pied droit un caillou, afin que si elles venoient à s'endormir, elles fussent réveillées par le bruit de sa chûte.

Variétés des Grues.

On a donné ce nom à plusieurs oiseaux étrangers. En voici les trois principaux;

La *Grue des Indes*, son col est rouge & dégarni de plumes, elle est plus petite que la *grue Européenne*.

La *grue baléarique*, bel oiseau qui ressemble à la cigogne, & qui a le cri & la manière de vivre du paon: ces *grues* se trouvent aussi aux environs du Cap-vert.

La *grue du Japon*, elle est blanche; son bec & ses pieds sont d'un vert brun, le sommet de sa tête est d'un rouge éclatant, & ses grandes plumes sont noirâtres.

Il y a aussi des *grues* à la Louisiane qui fréquentent les bords des lacs & des fleuves. On en trouve encore à la Chine, & ces dernières s'apprivoisent si aisément, qu'on leur apprend à former une espèce de danse.

Chasse de la grue.

QUOIQUE la *grue* soit un oiseau grand & robuste, il y a des oiseaux de proie dressés par les

Fauconniers, qui osent se hazarder à la combattre corps-à-corps : le combat que se livrent dans les airs ces deux athlètes, forme un spectacle aussi singulier que la lutte des coqs en Angleterre.

Comme la *grue* est facile à tromper, & qu'elle s'approche à la voix de l'homme, qui contrefait son cri ; on se sert pour la prendre de l'artifice que nous avons fait connoître sous le nom de l'*appeau* : il faut remarquer cependant, que sans un piège, les *grues* sont inaccessibles ; il y en a toujous un certain nombre aux aguets, & la vue d'un chasseur suffit pour leur faire prendre leur essor. Au reste tous les pièges sont bons pour la chasse des *grues*.

GRUYER, oiseau dressé pour la chasse des *grues*, c'est un terme de Fauconnerie : voilà, disent les gens de l'art, un *faucon gruyer*.

GUARA, bel oiseau du Brésil, du Méxique & de Cayenne, il est de la grosseur d'une pie ; il a un long bec recourbé & de longs pieds. Son plumage est de couleur de pourpre. Cet oiseau vit de poisson, de chair & de viande toujours trempés dans l'eau. Il vole par bande. Les sauvages le chassent pour avoir de ses plumes, dont ils font leur parure.

GUEDE, ou *guide* (, terme d'oiseleur,) C'est le bâton ou la perche qui guide le filet tendu pour prendre les oiseaux avec un rets saillant.

GUENON, c'est la fémelle du singe. Plusieurs Naturalistes ont aussi donné ce nom à des singes de petite taille, & particulièrement à des animaux qui ressemblent aux singes & aux babouins, mais qui ont des queues aussi longues que le corps. Cette dernière espèce est recommandable par sa vivacité, sa douceur, & sa docilité.

GUEPIER, ou *mangeur d'abeilles* ; genre d'oiseau, dont le caractère est d'avoir les pieds comme ceux du *martinet pêcheur*, le bec arqué, étroit & pointu. On en distingue plusienrs espèces.

Le guêpier vulgaire qui se trouve dans les provinces méridionales de l'Europe, est un peu plus grand que le merle. Son plumage est fort varié pour la couleur, rougeâtre derrière la tête & d'un jaune verdâtre au cou. Les plumes des aîles sont vertes, mêlées de noir, de bleu & de rouge ; le doigt extérieur de son pied tient au doigt du milieu par trois phalanges, & le doigt intérieur par une phalange seulement. Cet oiseau a les jambes courtes & grosses, les griffes noires. Il se nourrit d'abeilles & de cigales, de scarabées, & de certaines semences.

Le guêpier de Bengale a le plumage cendré & un peu bigarré.

Le guêpier du Brésil a le bec long, pointu & & de la forme d'une faulx.

Celui de l'Isle de France est d'un bleu verdâtre ; celui de Madagascar est vert. Il a la queue fort longue & de couleur brune ainsi que la tête & le cou.

Les guêpiers de Bengale & de Madagascar, ont un collier d'un vert doré. Enfin ceux d'Angola & des Philippines, ont un plumage du plus grand éclat.

GUIANACŒS ; ce quadrupède qui se trouve dans quelques isles de la mer du Sud, est de la taille d'un grand cerf. Il a le cou fort long, les jambes menues, & le pied fourchu ; sa tête qu'il porte avec grace, ressemble à celle du mouton, sa queue est touffue & d'un roux très-vif. Son corps est garni de laine rouge sur le dos. Les Indiens chassent cet animal qui est très-vif & très-difficile à approcher. Ils se servent de sa peau pour en faire des vêtemens.

GUIB ; quadrupède qu'on voit par grandes troupes au Sénégal dans les plaines du Podor. Cet animal ressemble assez aux gazelles. Il est singulièrement remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun-marron disposé sur son corps en long & en travers comme si c'étoit un harnois. Ses cornes sont lisses, & portent deux arrêtes longitudinales l'une en dessus, l'autre en dessous formant un tout de spirale depuis la base jusqu'à la pointe.

GUIGNARD, *s. m.* Cet oiseau est une sorte de petit pluvier qui n'est pas plus gros qu'un merle. Il a la tête bigarrée de noir, de gris & de blanc, le dos d'un gris-brun avec quelque lustre de vert, la poitrine d'un gris ondé, le ventre noirâtre & blanc vers la queue, le bec & les pieds noirs. On croit assez communément, mais mal-à-propos, que cet oiseau est particulier au pays Chartrain ; on en voit en Picardie, aux environs d'Amiens, où on les appelle vulgairement *furiots*. Il y en a aussi en Normandie, où ils sont connus sous le nom de *petites de terre*, particulièrement aux portes de Falaise, en un endroit appellé *Mont-d'Airène*, qui est une montagne assez élevée, formant un plateau de terrein sabloneux, d'une lieue de longueur sur une demi-lieue de large. Les guignards, ou petites de terre passent sur ce plateau allant du midi au nord depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la fin de mai, & repassent du nord au midi, depuis les premiers jours d'août jusqu'à la fin de septembre. Ils sont meilleurs à ce dernier passage qu'au premier. Il s'en arrêtoit autrefois sur cette montagne en bien plus grand nombre qu'aujourd'hui, attendu qu'alors elle étoit à peine cultivée ; au lieu qu'à présent elle l'est presque par-tout ; ce qui fait que ces oiseaux qui se

tiennent ordinairement dans les pelouses, les guérets & les friches, s'y plaisent moins.

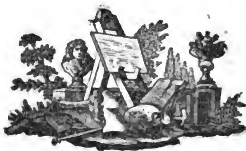
Les guignards vont par troupes de quinze, vingt, trente, plus ou moins. Ils se laissent aisément approcher, sur-tout lorsqu'il fait chaud. Il n'est pas bien rare de tuer presque toute la troupe, en plusieurs coups de fusil, particulièrement lorsqu'on en a tué un du premier coup. Alors, en laissant le mort sur la place, & contrefaisant leur cri avec un appeau, qui est un petit sifflet de terre cuite, ils passent & repassent à plusieurs reprises à portée du chasseur. Le guignard est un gibier excellent & très-recherché.

Cet oiseau habite les marais pendant la plus grande partie de l'année, & se porte (dit Buffon) en avril & août, des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers & de petits coquillages terrestres. L'espèce est beaucoup plus répandue dans le nord, à commencer par l'Angleterre, qu'elle ne l'est en France. Si les guignards habitent les marais, pendant tout le temps que nous ne les voyons pas dans les champs, comme on n'en peut douter, je ne crois pas, au moins, que ce soit en France; sans doute, ils vont gagner ceux des pays du nord. Cependant, je remarquerai à ce sujet, que l'auteur des *ruses innocentes*, prétend que dans les bandes de pluviers, qui nous arrivent après le départ des guignards & nous quittent avant que ceux-ci arrivent, se trouvent mêlés, outre les vanneaux, des guignards, qui (ajoute-t-il) sont de trois ou quatre sortes. Il est à croire que par ce nom de guignard, il a voulu désigner des oiseaux différens de ceux dont il s'agit ici.

(*Extr. de la Chasse au fusil.*)

GUIGNETTE; oiseau du genre du bécasseau, & de la grosseur de l'alouette de mer. Son plumage est d'un gris brun tacheté de lignes noires traversées d'ondes brunâtres. Le cou, le ventre, sa poitrine sont d'un gris blanc. Cet oiseau fréquente les endroits marécageux.

GUIRA-PANGA; oiseau du Brésil, qui a la tête d'un brun foncé, les pennes des ailes noirâtres, ainsi que les pieds, tout le reste est cendré; le bec noir avec des appendices noires & charnues sous le cou. Cet oiseau est de la grosseur du pigeon: son cri est très perçant.



H.

HA, TOUT BELLEMENT. (vénerie) Lorſqu'on ſoupçonne qu'il y a du change & qu'on voit les chiens balancer, on crie : *ha, tout bellement ; ha, haila tout bellement.*

HA, HAI. Lorſque les chiens tournent au change, on dit en leur parlant, & en les arrêtant *ha, hai, chiens, ha, hai !*

HABESCH ; oiſeau de Syrie, qui ſe rapproche de l'eſpèce des ſerins par ſon bec épais & court. Il a le deſſus de la tête d'un rouge vif & brillant ; les joues, la gorge & le deſſous du cou d'un brun noirâtre ; le corps d'un brun mélangé de jaune, de noir & de blanc. C'eſt un oiſeau de paſſage plus gros que la linotte, ſon ramage eſt agréable.

HACHÉES. Ce ſont des vers cachés ſous les feuilles d'arbres dont les pluviers font leur nourriture.

HAGARD. Ce mot en fauconnerie ſignifie *ſauvage* : un faucon *hagard*, eſt un faucon qui n'a pas été pris au nid, & qui par conſéquent eſt très-difficile à apprivoiſer : le faucon *ſor* eſt le contraire du faucon *hagard*, c'eſt celui qui a eu pluſieurs mues.

HAGLURE. Mot ſynonyme d'*aiglure* ; ce ſont les taches qui ſont ſur les pennes des faucons.

HAIL. On dit en fauconnerie *voler de bon hail*, c'eſt-à-dire, de bon gré.

HAIRE. Terme de vénerie, c'eſt un jeune cerf d'un an.

HALBRÈNE ou ALBRENÉ. On appelle ainſi un faucon, dont les pennes ſont rompues.

HALENER : Terme de vénerie, c'eſt ſentir le gibier.

HALER : En vénerie, c'eſt faire courir les chiens.

HALLALI. Lorſqu'un cerf tient aux chiens, on crie *hallali, hallali* ; & lorſqu'il eſt tombé, on crie *hallali, par terre.* Il y a une fanfarre qu'on ſonne en cette circonſtance, & qu'on nomme *hallali.*

HALLIER. Filet qu'on tend en manière de haie dans un champ.

On fait des *halliers* pour prendre, 1°. des perdrix ; 2°. des faiſans ; 3°. des corneilles, des râles de genêt & des poules d'eau.

Le *hallier* à perdrix ſe compoſe ainſi : les aumés feront faits de mailles quarrées larges, au moins de trois pouces & demi chacune, & de cinq pour le plus : le filet ne doit pas avoir plus de quatre grandes mailles de hauteur : pour la longueur elle n'eſt point limitée : on les fait cependant d'ordinaire de dix-huit pieds de long. Si les aumés ont quatre grandes mailles de haut, le filet en aura huit de large ; ſi on ne veut ſa hauteur que de trois grandes mailles, on ſe bornera pour la largeur à ſix.

On met le *hallier* en double pour le monter, & dans le milieu doit paroître la toile faite de fil bien délié, retors en deux brins, & ayant les mailles de deux pouces de large. On paſſe une ficelle dans toutes les mailles du bord des deux côtés de la longueur, afin de faire également froncer la toile, & on attache enſuite le tout à des piquets longs d'environ deux pieds, & éloignés l'un de l'autre de deux ou trois.

Le *hallier* à faiſans ne diffère guères du premier que par les proportions ; les aumés ſont en mailles quarrées d'environ cinq ou ſix pouces de large chacune : la toile eſt faite ſur quinze mailles de levure, dont chacune a trois pouces de largeur. Il ſuffit que le *hallier* ait trois grandes mailles de hauteur : pour la longueur elle eſt à diſcrétion. Le *hallier* à faiſan doit avoir plus de poches que le *hallier* à perdrix : le filet de la toile doit ſur-tout être retors bien rondement ; car un faiſan ſe tourmente violemment quand il ſe ſent captivé, & il n'eſt pas rare qu'il rompe un filet pour reprendre ſa liberté.

Le *hallier* à cailles, &c. a huit pieds de long & trois ou quatre grandes mailles de haut ; ces mailles ne doivent avoir qu'un pouce & demi, ou deux pouces de large. La toile ſe fait ſur dix ou douze mailles de levure, qui ont chacune un pouce de largeur. Toute la toile doit être plus longue de moitié que l'aumé. Cet aumé peut ſe faire de mailles quarrées, ou de mailles

à losange : les piquets qu'on ne fait pas plus gros que la moitié du petit doigt, se placent tout au plus de deux pieds en deux pieds : on fait ordinairement de soie les *halliers* à caille.

HALLIERS ; se dit d'un plant de buissons & d'arbrisseaux parmi lesquels les lièvres se sauvent pour éviter le chasseur.

HALLOTS. Trous que les lapins font en terre dans les garennes pour servir d'asyle à eux & à leurs petits.

HALTE. Rendez-vous de chasse, moment de repos pour les chasseurs & les chiens.

HAMBOUVREUX, s. m. Oiseau du genre des bouvreuils, plus grand que le moineau franc. Il s'en voit beaucoup aux environs de Strasbourg. Cet oiseau vit d'insectes, & grimpe comme la mésange. Il a le dessus de la tête & du cou d'un brun rougeâtre, le bec noir, la poitrine d'un brun jaunâtre, le ventre & le corps sont blancs.

HAMEÇON. Petit fer crochu à la pointe duquel il y en a encore un plus petit rentrant : on a soin d'y lier des appâts. On fait des *hameçons* de toutes sortes de grandeurs ; il y en a même où les loups peuvent se prendre.

HAMPE. Terme de vénerie, il signifie la poitrine du cerf.

HAMSTER. Espèce de mulot qui a quelque ressemblance avec le rat d'eau par la petitesse des yeux & la finesse du poil. Le *hamster* est brun, noir, ou gris. Il vit sous terre, ramasse des graines, & fait d'énormes magasins ; le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé ; & à une certaine distance de cette issue oblique, il y a un trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres du domicile. Le logement de la femelle a aussi un conduit oblique, & en même-tems plusieurs trous perpendiculaires pour que les petits entrent & sortent librement. Le domicile de la femelle a plus de profondeur que celui du mâle.

Le *hamster* produit deux ou trois fois : les années humides sont celles où ces animaux multiplient davantage.

Les fouines poursuivent vivement les *hamsters* & en font périr un grand nombre : ces animaux s'entredétruisent aussi mutuellement comme les mulots : un naturaliste en ayant un jour mis deux dans une cage, la femelle étrangla le mâle, coupa les muscles de ses mâchoires, se fit jour dans son corps, & y dévora une partie des viscères.

Cet animal est si nuisible, que dans quelques états d'Allemagne, sa tête est à prix.

Le moyen le plus usité pour prendre ces animaux est de les déterrer. Quoique ce travail soit assez pénible à cause de la profondeur de leurs terriers, cependant un homme exercé à cette espèce de chasse, y trouve beaucoup de profit ; en automne, il trouve quelquefois jusqu'à deux boisseaux de bons grains dans chaque domicile : la peau du *hamster* lui sert aussi pour faire des fourrures.

HANCHOAN, s. m. Oiseau de proie fort semblable au buzard qu'on trouve au Brésil. Les Portugais & les naturels du pays prétendent qu'on se sert de la raclure des ongles & du bec de cet oiseau comme d'un contre-poison. Ils disent aussi que ses plumes, sa chair & ses os ont beaucoup de vertu pour certaines maladies.

HARBOU-CHIENS. Terme dont se sert le piqueur pour exciter les chiens courans à la chasse du loup.

HARDE. Terme de vénerie & de fauconnerie, il sert à exprimer que les cerfs ou les faucons sont rassemblés.

HARDÉES. Rupture que font les biches dans les taillis où elles vont viander.

HARDER. Terme de vénerie, c'est tenir plusieurs chiens courans couplés ensemble avec une longue laisse de crin pour relayer.

On a soin de *harder* les chiens nouveaux avec les vieux pour les dresser.

On dit *harder les chiens dans l'ordre*, quand on les place, chacun suivant sa force pour aller de meute, ou au relais.

HARDOIS. Petits brins de bois écorchés où le cerf touche de sa tête quand il veut la débarrasser de la peau velue qui la couvre.

HARE. Terme dont les chasseurs font usage pour exciter les chiens.

HARLE, s. m. Genre d'oiseau aquatique dont le caractère est d'avoir le bec dentelé comme une scie, & les machoires arrondies. Il a trois doigts antérieurs à membranes ou palmés, & celui du derrière sans membranes. Le *harle vulgaire* a le dos noir, le dessus de la tête & du cou verdâtre nué de violet ; le ventre d'un blanc nué de jaune. Cet oiseau habite les rivages de la mer ; il est un peu plus gros que le canard domestique,

domestique, & a une espèce de huppe sur la tête.

Le *harle blanc & noir* se trouve en Allemagne, ainsi que le *harle* tout noir.

HARNOIS. Nom qu'on donne à l'équipage qui sert pour la chasse des petits oiseaux.

HARPAILLER. Quand les chiens tournent au change, qu'ils se séparent & qu'ils chassent des biches, on dit *les chiens chassent mal, ils ne font que harpailler.*

HARPAYE ou HAPAYE. Oiseau de proie qui a la vue très-perçante, & les sourcils avancés sur les yeux. Il chasse le poisson, & le tire vivant hors de l'eau. On trouve le *harpaye* en France, & en Allemagne sur les bords des fleuves.

HARPENS. Oiseau de nuit qui a un cri fort lugubre. Il fréquente les lieux inaccessibles des hautes montagnes du Dauphiné. On en voit aussi dans le Briançonnois.

HARPONNIER, f. m. Genre d'oiseau semblable au héron. Il a le bec long & pointu de la forme d'un dard. Le *harponnier* a la tête grande; les jambes grosses, les pieds courts, le plumage cendré mêlé de noir. Le *harponnier* du Mexique est d'un rouge éclatant.

HARY. (*Vénerie.*) C'est le terme qu'emploie le piqueur pour rendre les chiens attentifs lorsque la bête qu'ils chassent se fait accompagner, & pour les obliger à en garder le change.

HARY-ONT ALI. (*Vénerie.*) Terme dont on se sert pour parler au limier lorsqu'il laisse courre une des bêtes qu'on chasse.

HASE, f. f. Nom que les chasseurs donnent à une vieille lapine & à la femelle du lièvre, & même à la femelle du sanglier.

HAVA, HAILA. (*Vénerie*) Lorsque le limier se rabat & qu'il est au bout de son trait, on lui dit : *hava, haila, ho, garde à toi.*

HAUSSE-PIED. Las coulant que l'on tend ordinairement pour le loup.

HAUSSE-PIED. Oiseau de proie, espèce de sacre ainsi nommé parce qu'il tient toujours un pied en l'air.

On donne aussi ce nom au premier des oiseaux de proie qui attaque le héron dans son vol.

HAUT A HAUT. Terme dont un veneur se sert pour appeller son camarade. Lorsqu'on entre dans une enceinte pour la fouler, on appelle les chiens en leur disant *haut valets, haut à haut.*

HAUT ou HAUTHSI, ou HAY. Animal du Brésil qui est de la grandeur du chien. Il a la face d'une guenon, le ventre pendant, une longue queue, des pieds velus, des ongles aigus & longs. Il se tient presque toujours au haut des arbres. Il s'apprivoise facilement.

HAUT. Mot usité en vénerie; on dit un chien de *haut* nez, lorsque son odorat le conduit sûrement sur la voie de l'animal qu'on chasse.

Voler *haut & gras;* se dit d'un oiseau de proie qui vole de bon gré & avec adresse.

Le *haut vol* ou la *haute volerie;* c'est le vol du faucon sur le héron, les canards & les grues & celui du gerfaut sur le sacre & le milan.

Haut à haut, à moitié haut; termes dont se servent les piqueurs pour appeller les chiens & les faire venir à eux.

HAYE. Terme employé par les piqueurs pour arrêter & ôter de dessus la voie les chiens qui chassent le change.

HAY-TSING. C'est le plus beau & le plus grand oiseau de proie qui soit en Chine. Il est supérieur à tous les faucons d'Europe. Mais il est très-rare; & il n'appartient qu'à l'empereur de la Chine d'en avoir dans sa fauconnerie.

HERBAUT, (vénerie). On donne ce nom aux chiens de chasse qui se jettent avec trop de violence sur le gibier,

HERBIER. Ce terme, en fauconnerie, signifie le tuyau ou le canal de la respiration du faucon.

HERIGOTÉ. On nomme *chien herigoté* celui qui a une marque aux jambes de derrière. On prétend que c'est un signe de la bonté d'un limier quand il n'y a qu'une de ces marques.

HÉRISSON, f. m. Petit quadrupède de la grosseur d'un lapin moyen. Il est long de huit à neuf pouces. Ses yeux sont petits & à fleur de tête. Ses oreilles sont larges, arrondies & élevées. Il a à chaque pied cinq doigts, & de fortes ongles. Il est le seul animal de nos climats qui soit armé de piquans, de telle sorte, qu'aucuns de ses membres ne sont à découvert lorsqu'il se roule en peloton. Ces piquans sont durs & pointus; les plus longs ont environ un pouce & demi sur une demi-ligne

de diamêtre. Le *hérisson* lève & abaisse à son gré ces épines qui sont variées de couleurs brune & blanchâtre. Il se défend sans combattre, & blesse sans attaquer ses ennemis. Il n'a point assez de forces pour repousser les autres animaux, ni assez d'agilité pour les fuir. Il les attend en leur opposant de toutes parts son armure épineuse. Il se défend aussi en lâchant son urine dont l'odeur est infecte & insupportable. Les chiens se contentent d'aboyer après le *hérisson* & refusent de le saisir. Il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni les oiseaux de proie : il n'y a que le renard qui, en se piquant les pieds & en se mettant la gueule en sang, a quelquefois la hardiesse d'en faire sa proie.

Le *hérisson* veut être en liberté pour conserver sa nature. Un naturaliste célèbre ayant renfermé une mère & ses petits dans un tonneau rempli de provision, cette mère, au lieu de les allaiter, les dévora.

Ces animaux se tiennent sous la mousse ou dans des creux qu'ils se font aux pieds des arbres : on les prend à la main ; ils ne fuient point, ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, mais ils se mettent en boule dès qu'on les touche ; & pour les faire étendre, il faut les plonger dans l'eau.

Il ne faut pas confondre le *hérisson* avec le porc-épic : ces animaux diffèrent l'un de l'autre par la forme de leurs aiguillons, par la configuration de leur corps, & par les climats qu'ils habitent.

Cet animal ne sort que la nuit : il se nourrit de fruits, & détache avec ses pattes les grappes de raisins. Il est assez plaisant de le voir se rouler sur ces grappes qui sont à fleur de terre, ou sur les fruits que le vent a abattus. Dès qu'il sent que ses pointes sont entrées dans ces fruits, il se retire avec sa charge dans les creux qu'il a choisis pour son domicile.

On apprivoise quelquefois, à la campagne, le *hérisson* pour détruire les rats & les souris dont il se nourrit.

La chair du *hérisson* d'Europe est astringente, difficile à digérer, & peu nourrissante : il n'en est pas de même de celui des Indes : on dresse des chiens à sa chasse comme à celle du lapin, & les espagnols mangent sa chair avec volupté pendant le carême.

Le *hérisson* d'Afrique est de la grosseur de nos pourceaux ; il tue avec ses piquans les léopards qui veulent le dévorer.

Le *hérisson* de Malaca a des piquans fort effilés, & longs depuis un jusqu'à six pouces ; les espaces intermédiaires sont remplis de poils déliés. On le trouve aussi à Java & à Sumatra.

Le *hérisson* de Sibérie est très-petit ; cependant ses piquans sont très-gros. Son ventre est garni de poils fins d'un cendré doré.

Les chasseurs des Indes & de l'Afrique emploient plusieurs ruses pour saisir les *hérissons* ; car la force ouverte est dangereuse à cause de la vivacité de leurs piquans.

HÉRISSONNER. Maladie des oiseaux de proie, dont les symptômes sont de lever les ailes & de les retirer, d'avoir les yeux enfoncés & en partie couverts : ce mal se guérit avec la vapeur du vin chaud.

HERLE. Oiseau de rivière qu'on trouve quelquefois sur la Loire, peu connu des chasseurs & des naturalistes.

HERMINE. Espèce de belette, dont le corps est allongé & les jambes sont fort courtes ; elle a les ongles blancs & l'extrémité de la queue noire : pendant l'été elle ne diffère de la belette que par la longueur de sa queue & la blancheur de l'extrémité de ses pieds. On appelle cet animal *hermine* quand il est blanc, & roselet quand il est jaunâtre. Les *hermines* du nord sont successivement blanches & brunes dans la même année ; on remarque le même phénomène dans celles des montagnes de Suisse.

Quoique l'*hermine* soit moins commune que la belette ordinaire, on la trouve aisément dans les anciennes forêts. C'est un joli petit animal, dont les yeux sont vifs, la physionomie fine, & les mouvemens si rapides, que l'œil a de la peine à les suivre.

On va avec empressement à la chasse de l'*hermine* à cause du prix de sa fourrure. On trouve cet animal en Russie, en Scandinavie, & dans tous les pays du nord : il est rare dans les climats tempérés, & ne se trouve point dans les pays chauds.

L'*hermine* est un ennemi redoutable pour l'ours & l'élan, parce qu'elle s'accroche fortement dans l'une de leurs oreilles, pendant qu'ils dorment. Elle surprend aussi l'aigle & ne le quitte qu'à la mort.

HÉRON, s. m. Oiseau pêcheur, dont on distingue trois espèces principales qui sont : le grand *héron* gris, le petit *héron* gris, appellé aussi *bihoreau*, & le *héron* blanc.

Le grand *héron* gris, qui est celui qu'on ren-

contre le plus souvent, & le plus connu des chasseurs, a le sommet de la tête blanc, & une longue crête de plumes noires qui lui prend au derrière de la tête. La gorge est blanche, & tout le dessus du corps est d'un beau gris-de-perle. Son bec, qui a environ six pouces, est d'un vert tirant sur le jaune; ses jambes & ses pieds sont verts. Il a cinq pieds d'envergure, près de quatre du bout du bec aux ongles; son cou a seize ou dix-sept pouces. Il perche sur les grands arbres, & y fait son nid.

Le *héron* se fait appercevoir de très-loin, sur le bord des rivières & étangs, attendu que, dressé sur ses jambes, il porte plus de trois pieds de hauteur; & ainsi vu par devant à une grande distance, il présente, au premier coup-d'œil, l'apparence d'une femme, à cause de la blancheur de son poitrail. Lorsqu'on l'apperçoit ainsi de loin, il est presque impossible de l'approcher, quelque précaution que l'on prenne; & l'on ne tue guère de ces oiseaux que par rencontre, & au moment où on s'y attend le moins, lorsque, par la disposition du terrein, le hasard fait qu'on arrive sur eux sans en être apperçu, assez près pour les surprendre, & les tirer à la partie.

Pendant les fortes gelées, les *hérons* sont obligés de chercher leur nourriture aux fontaines & aux petites rivières & ruisseaux qui ne gèlent point. Alors on les trouve fréquemment cinq ou six ensemble, & ils se laissent approcher bien plus facilement. Les *hérons* affectionnent certains bois, où ils se rassemblent pour nicher au plus haut des chênes & sapins, & souvent on en voit plusieurs nids sur le même arbre.

On faisoit anciennement, en France, beaucoup de cas de la chair du *héron*. Les grands seigneurs avoient alors dans leurs terres, & à proximité de leurs châteaux, des héronières, qui étoient des lieux situés sur le bord de quelque étang ou canal, disposés & arrangés pour y élever de jeunes *hérons*. On appelloit encore héronières certaines guérites élevées sur des arbres plantés à dessein, au bord des eaux fréquentées par ces oiseaux, où l'on se postoit pour les tirer.

Dans toutes les ordonnances des chasses, depuis celle de François I, en 1515, jusqu'à celle de Henri IV, en 1600, les *hérons* & héronneaux se trouvent compris parmi les autres espèces de gibier dont la chasse est défendue. L'ordonnance du roi Henri II, du 5 janvier 1549, dans la vue de dégoûter les gens de la campagne du braconage, & pour empêcher la survente arbitraire du gibier, de la part des rôtisseurs & poulailliers, porte « qu'ils ne pourront doresnavant vendre aucunes » perdrix, perdreaux, lièvres, levreaux, ni *hé*» *rons*, sinon en plein marché, & plus haut prix » que douze deniers tournois chacune perdrix, » & en semblable le *héron* & le lièvre; & de six » deniers tournois chacun perdreau, & en sem» blable le levreau & le héronneau, &c.

Depuis long-tems, on ne voit plus le *héron* figurer sur nos tables, & l'usage qu'on en fait le plus souvent, est de le clouer aux portes des maisons, comme les oiseaux de proie.

Le petit *héron* gris, ou bihoreau, est beaucoup plus petit que le précédent; il a le dos & le sommet de la tête noirs, le cou cendré, la gorge & le ventre jaunâtres. Trois plumes, longues de cinq doigts, lui pendent derrière la tête; ses ailes & sa queue sont cendrées, & ses pieds d'un jaune verdâtre. On le rencontre rarement.

Le *héron* blanc, ou aigrette, qui est encore plus rare en France que le bihoreau, diffère du grand héron gris par sa couleur, étant blanc comme neige, par sa taille qui est moindre, & en ce qu'il n'a point de crête.

Le *héron* se nourrit de poissons & de grenouilles; quelquefois il blesse de gros poissons, mais il ne peut ensuite les tirer hors de l'eau. Les petits des *hérons* s'engraissent des intestins des poissons, & leur chair est beaucoup plus délicate que celle des grues.

L'aigle attaque le *héron*, & celui-ci meurt en se défendant: quand ce dernier oiseau est assailli par le sacre ou par le gerfaut, il tâche de gagner le dessus en volant en haut, & non en fuyant au loin, & il met son bec par-dessous son aile: par cette ruse, il se défend fort bien contre les oiseaux de proie qui se laissent souvent enfiler par ce bec, lorsqu'ils continuent leur poursuite.

On se sert, dans la fauconnerie, du *héron* pour le haut vol.

Le *héron* est un oiseau solitaire, il se tient ordinairement dans l'eau, & y fait la guerre au menu poisson en même-tems qu'il évite par cette attitude les insultes des oiseaux de proie & des quadrupèdes.

On croit ordinairement que ses grandes ailes devroient l'incommoder à cause de sa petitesse; mais il s'en sert avantageusement pour faire de grands mouvemens dans l'air, & emporter par ce moyen de lourds fardeaux dans son nid, qui est souvent distant de deux lieues de l'endroit où il va pêcher.

La graisse du *héron* sert d'amorce aux pêcheurs pour attirer le poisson dans leurs filets.

Pour les *hérons* étrangers, on en compte un grand nombre.

Le *héron* bleu qui eſt de la taille du *héron* ordinaire, & dont la huppe eſt de couleur plombée.

Le *héron* brun qui eſt une eſpèce de butor.

Le *héron* châtain qui eſt le plus petit de tous les *hérons*.

Le *héron* crêté, connu des naturaliſtes ſous le nom d'aigrette.

Le *héron* étoilé, oiſeau pareſſeux connu ſous le nom de butor. Il en a déjà été parlé à ce mot.

Le *héron* huppé de l'Amérique, dont les grandes pennes ſont noires, & qui a quatre pieds & demi de hauteur.

Le *héron* à bec recourbé, dont les cuiſſes ſont revêtues de plumes, & qui eſt peut-être une eſpèce de courlis.

Le *ſquaccio*, *héron* de couleurs variées qu'on trouve en Italie.

Le crabier, *héron* particulier des Antilles qui ſe nourrit de crabes.

Les *hérons* du Bréſil qui ſont le ſoco, le cocoi, & le guiratingua.

HÉRONNEAU. Petit du héron.

HÉRONNER. C'eſt voler le héron; il y a des faucons très-propres à héronner : il y en a même qui volent des oiſeaux plus grands que le héron.

HÉRONNIER. Oiſeau qu'on dreſſe à la chaſſe du héron.

HÉRONNIERE. Ce mot déſigne, 1°. le lieu où les hérons font leurs petits; 2°. le nom de l'endroit où on les élève; 3°. certaines loges élevées en l'air le long de quelques ruiſſeaux, couvertes à claire-voie, & où les hérons s'accoutument à dreſſer leur aire. Les petits qui ſont dénichés ſur ces héronières ſont très-eſtimés.

HERPAILLE, (vénerie). Nombre de biches & de jeunes cerfs aſſemblés.

HIBOU. Oiſeau nocturne, connu ſous le nom de chat-huant, & qu'on a ſouvent confondu avec la chouette, le duc, la freſaye, la cheveche & l'hulotte.

Une ſingularité qui eſt commune à toutes les eſpèces de hiboux, c'eſt de cligner les yeux en faiſant deſcendre la paupière ſupérieure ſur l'inférieure; cet oiſeau eſt fort maigre, il vole ſans faire de bruit, crie d'une manière lugubre, & ſe nourrit ordinairement de ſouris.

Cet oiſeau a les oreilles fort ouvertes, ſurmontées d'une aigrette compoſée de ſix plumes d'environ un pouce de longueur. Il ne pèſe que dix onces, & n'eſt pas plus gros qu'une corneille. Son envergure eſt de trois pieds. Il a le deſſus de la tête, du dos & des ailes rayé de gris, de roux & de brun, la poitrine & le ventre roux, avec des bandes brunes étroites. Son bec eſt court & noirâtre, ſes yeux d'un beau jaune; & ſes jambes ſont couvertes de plumes rouſſes, juſqu'à l'origine des ongles. Son cri eſt une ſorte de gémiſſement grave & prolongé, *cowl*, *cloud*, qu'il ne ceſſe de répéter pendant la nuit. Il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, les cavernes des rochers, & les creux des vieux arbres, dans les forêts en montagne, & ne ſe montre guère dans les plaines. Ces oiſeaux pondent le plus ſouvent dans de vieux nids de buſes ou de pies.

Il y a dans la baye d'Hudſon un hibou couronné. Il vole quelquefois pendant le jour qu'il confond avec la nuit, parce qu'il eſt accoutumé par la réflexion de la neige de ces climats, à voir auſſi clair la nuit que le jour.

On prit à Zurich, dans le ſiècle dernier, un hibou qui mérite d'être connu, à cauſe de ſa rareté; il avoit le bec pointu & percé de deux trous; ſes yeux enfoncés étoient couverts de larges paupières, environnées de plumes au lieu de poils; ſa queue & ſes ailes étoient de même longueur : la taille de l'oiſeau étoit de plus de demi-aune, & ſa largeur étoit double, quand ſes ailes paroiſſoient étendues; on ouvrit ce hibou ſingulier, & on trouva dans ſon corps un oiſeau rouge avec ſon poil & ſes plumes.

HIRONDELLE, ſ. f. Oiſeau dont on connoît en Europe pluſieurs eſpèces; ſavoir :

1°. *Hirondelle* domeſtique, ou de ville, ou de cheminée. Elle pèſe à peine une once; elle a ſix à ſept pouces de long, & près d'un pied d'envergure. Son bec eſt court, noir, fort large près de la tête, pointu par le bout; l'ouverture en eſt très-ample. Sa langue eſt fendue en deux. Ses yeux ſont grands & fournis de membranes clignotantes. Ses pieds ſont courts & noirâtres; ſon plumage eſt d'une couleur bleue foncée rougeâtre. Sa poitrine & ſon ventre ſont blanchâtres, avec quelque rougeur. Sa queue eſt fourchue. Cet oiſeau a un gazouillement agréable, mais monotone. On ne peut le tenir en cage ni volière. Cette eſpèce d'*hirondelle* fait ſon nid en forme de panier, aux planchers & aux cheminées. Il n'y a point d'oiſeaux qui ait un vol auſſi rapide & auſſi tortueux. Elle mange en volant. Elle a les pieds trop courts & trop foibles pour marcher comme l'*hirondelle* domeſtique, part quinze jours plutôt que les autres eſpèces; elle arrive auſſi quinze jours avant. Elle change de climat pour y trouver ſa nourriture ordinaire, qui ne ſe rencontre

que depuis le printems jusqu'à l'automne. Les chasseurs s'exercent sur les hirondelles pour apprendre à bien tirer au vol.

2°. *Hirondelle rustique* ou de *campagne*, ou *hirondelle de fenêtre*, ou *à cul blanc*, ou *petit martinet*. Cette espèce fait son nid aux fenêtres, aux portes & aux voûtes des églises. Ce nid est artificieusement construit, de figure sphérique, & composé de boue & de paille gâchés en forme de mortier. On a vu des moineaux qui s'étant emparés d'un nid d'*hirondelle*, & ne voulant pas en sortir, y ont été enfermés par une troupe d'*hirondelles* qui ont maçonné l'entrée du nid, & ont ainsi fait justice de ces usurpateurs.

L'*hirondelle* rustique est blanche par-dessous le corps, jusques aux doigts de ses pieds.

3°. *Grande hirondelle* ou *grand martinet*. Elle est presque de la grosseur de l'étourneau. Son plumage est grisâtre & obscur ; elle a une tache blanche à la gorge seulement : elle a l'ouverture du gosier très-ample. Son bec est petit, noir & aigu ; ses ailes sont longues ; sa queue est fourchue ; ses jambes sont couvertes de plumes jusqu'au dessus des doigts, qui sont armés d'ongles aigus. Elle fait ou plutôt cimente son nid sous les ponts, dans les fentes des arbres, sous les toits des tours, & dans les bâtimens les plus élevés ; sa vue est perçante. On l'entend crier de loin. En volant, sa queue forme une grande fourche, & ses ailes un arc tendu, son vol est très-rapide. Le martinet se nourrit de mouches, de petits insectes, & même d'œufs de petits oiseaux.

4°. L'*hirondelle de rivière* ou *de rivage* n'a point la queue fourchue comme les autres espèces ; elle a un collier blanc ; elle ne fait aucun nid, elle se contente d'un trou qu'elle fait en terre & qu'elle garnit de plumes & de mousse pour y déposer ses œufs & élever ses petits.

Il y a encore beaucoup d'espèces étrangères. L'*hirondelle du Brésil* a le bec grand, & peut l'ouvrir en apparence jusqu'aux yeux.

L'*hirondelle de l'Amérique* a le plumage couleur de pourpre.

L'*hirondelle du détroit de Gibraltar* ou d'*Espagne*, est de couleur fauve & a le cou blanc.

Hirondelle de mer. On compte huit espèces d'*hirondelles* de mer, dont la plus grande est appellée *pierre-garin* sur les côtes de la Picardie ; elle a près de deux pieds d'envergure, est grise sur le dos, d'un beau blanc sur tout le devant du corps, avec une calotte noire sur la tête, & a le bec & les pieds rouges. On la voit quelquefois sur les rivières, dans l'intérieur des terres. La seconde, appelée *petite hirondelle de mer*, ressemble parfaitement, pour les couleurs, à la précédente ; mais elle n'est pas plus grosse qu'une alouette. On la voit de même dans l'intérieur des terres, sur les étangs & rivières. La troisième, qui est de taille moyenne entre les deux précédentes, est blanche sous le corps, & le reste de son plumage est mêlé de noir derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, & de gris frangé de blanchâtre sur les ailes. On lui donne le nom de *guifette* sur les côtes de Picardie : on la voit sur la Seine & sur la Loire. La quatrième, appellée en Picardie *guifette noire*, & ailleurs, *épouvantail*, a la tête, le cou & le corps d'un cendré très-foncé ; ses ailes seules sont d'un joli gris, qui fait la livrée commune des hirondelles de mer. Voilà les quatre espèces que nous voyons ordinairement sur nos côtes : les autres paroissent n'appartenir qu'aux mers étrangères. Les plus grands de ces oiseaux vivent de poissons & d'insectes ; les autres seulement d'insectes volans, qu'ils gobent en l'air.

HOAN-CYCIOYU. Animal qui se voit dans la province de Quantongenchine, & qui, suivant le récit ou la fable d'un voyageur, tient de la forme du poisson & de l'oiseau. Il est jaune pendant l'été, & vole sur les montagnes ; dans l'hiver, il se retire dans la mer. C'est alors, dit-on, qu'on lui tend des pièges ou qu'on le pêche avec des filets. Sa chair est fort délicate.

HOAZIN, ou *faisan huppé de Cayenne*. Cet oiseau est de la grosseur d'une poule d'Inde : son bec est courbé ; sa poitrine est d'un blanc jaunâtre ; ses ailes & sa queue sont marquées de taches ou raies blanches ; sa tête est ornée d'une huppe composée de plumes blanchâtres d'un côté & noires de l'autre. Il habite ordinairement les grandes forêts, & se perche sur les arbres le long des eaux, pour guetter & surprendre les serpens dont il se nourrit. Son cri est un hurlement effrayant.

HOBEREAU, s. m. C'est après l'émerillon le plus petit des oiseaux de leurre. On s'en sert dans la fauconnerie pour chasser les petits oiseaux. Si le chien fait lever une alouette ou une caille, & que le chasseur la manque, le hobereau qui est aux aguets ne la manque point. Il s'approche très-près du chasseur & semble ne pas craindre les armes à feu. Cet oiseau demeure & niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Lorsqu'il est dressé pour le vol, on le porte sur le poing découvert & sans chaperon. On en fait sur-tout usage pour la chasse des perdrix & des cailles.

HOCISANA. Oiseau du Mexique ; son plumage est bleu, & sa queue fort longue. Il aime les lieux

habités, se familiarise aisément : il jase beaucoup, & a la voix perçante. Sa chair est noire & de bon goût.

HOCOS ou HOCCO. C'est un oiseau des bois qui semble exprimer par son cri les deux syllabes du nom qu'on lui a donné. Il est orné d'une huppe de trois pouces de hauteur, composée de plusieurs plumes comme étagées. Ces plumes sont blanches, noires par l'extrémité, & se replient en-devant comme si elles étoient frisées. Cet oiseau lève & baisse sa huppe à volonté.

Le *hocos* du Brésil a le bec rouge & le ventre noir.

Le *hocos* de la Guiane a le ventre blanc. Celui de l'isle de Curasow a le ventre fauve : il y a dans cette isle une autre espèce dont la tête est calleuse.

HOITALLOTI. Cet oiseau habite les contrées les plus chaudes du Mexique. Son plumage est d'un blanc tirant sur le fauve. Il a la queue longue, d'un vert changeant. Ses ailes sont courtes ; son vol est pesant.

HO, LO, LO, LO, LO, LOOOO. C'est un cri que le valet de limier emploie le matin quand il est au bois pour exciter son chien à aller devant, & à se rabattre des bêtes qui passeront.

HOU, HOU, APRÈS L'AMI. Termes dont se sert le valet de limier pour exciter son chien quand il détourne les bêtes fauves.

HOUBARA, ou *petite Outarde d'Afrique*. Cette petite espèce d'*outarde* est de la grosseur d'un chapon ; elle est huppée. Cette huppe paroît renversée en arrière & comme tombante. Elle a aussi une fraise formée par de longues plumes qui naissent du cou, qui se relèvent un peu & se renflent au gré de l'oiseau.

HOUILLEAU. (*Vénerie.*) Lorsqu'on veut faire boire les chiens & qu'ils sont dans l'eau, on leur dit : *houillau, chiens, houillau.*

HOUPPER. C'est quand un chasseur appelle son compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, & qui sort de sa quête pour entrer dans celle de ce compagnon. On dit aussi alors en terme de vénerie, *houpper un mot long en deux.*

HOURAILLIS. Méchante meute composée de chiens, qui ne peuvent rendre aucun service.

HOURET. Mauvais chien de chasse, soit que ce soit la nature qui l'ait vitié, soit que ce soit l'éducation.

HOURVA. (Terme de vénerie.) Lorsque le limier se rabat & qu'on veut le faire revenir dans ses voies pour se rabattre du côté opposé, on lui dit, *hé, hourva !*

HOURVARY. (*Vénerie.*) On dit qu'un animal fait un *hourvary* lorsqu'il ruse pour tromper les chiens & retourner sur ses mêmes voies.

HOURVARY. Mot que l'on crie pour redresser les chiens.

HOUX. Arbrisseau qui croît dans les lieux incultes & ombragés, & dont l'écorce sert en Angleterre pour faire la glu propre à prendre les oiseaux à la pipée.

Au mois de juin ou de juillet, on pèle ces arbrisseaux ; on jette la première écorce, & on fait bouillir la seconde dans l'eau de fontaine l'espace de sept ou huit heures, jusqu'à ce qu'elle soit attendrie : on en fait des masses que l'on met dans la terre & qu'on couvre de cailloux : on laisse fermenter & pourrir pendant quinze jours ou trois semaines, cet amas d'écorces, jusqu'à ce qu'elles se changent en mucilages : on les retire, & on les pile dans un mortier jusqu'à ce qu'elles forment une pâte ; on les lave ensuite dans l'eau courante & on les pétrit pour en enlever les ordures : on met cette pâte dans des vaisseaux de terre, pendant quatre ou cinq jours pour la purifier : on finit par la renfermer dans un autre vaisseau, & on la garde pour son usage. Si cette glu est bien faite, elle sera verdâtre, & n'aura point de mauvaise odeur.

HOUZURES. Crottes que le sanglier met sur les branches où il se frotte, & qui servent à faire connoître sa hauteur.

HUAGE. Cris divers qu'on fait à la chasse pour faire aller les bêtes où l'on veut.

HUARD. Oiseau aquatique, dont le nom exprime parfaitement le cri. C'est une espèce d'aigle qui côtoie les étangs & qu'on trouve communément près de la rivière de Mississipi. Il niche sur la terre entre des roseaux. Il se nourrit de poissons.

HUAU. Terme de vénerie, ce sont les deux ailes d'une buse ou d'un milan, qu'on attache avec trois ou quatre grelots ou sonnettes de fauconnerie, au bout d'une baguette.

HUCHET. Petit cor qui sert aux chasseurs pour appeller les lièvres.

HUÉE. Cri des chasseurs, quand le sanglier est pris : c'est aussi le cri dont on se sert pour effrayer le loup quand on le poursuit.

HUER : En terme de fauconnerie, c'est le cri du hibou.

HUET, ou HUETTE ou HULOTTE. Oiseau nocturne qui est une espèce de hibou ; il a le pennage cendré, la tête très-grosse & la taille du coq. Cet oiseau a près de quinze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles. Sa face est enfoncée & comme encavée dans sa plume. Son bec est d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, arqué & luisant. Son envergure est fort grande. Il vole légèrement & sans faire de bruit. Il chasse les petits oiseaux, les campagnols, les souris. Il les avale tout entiers, & rend par le bec les peaux roulées en pelotons. Il fait sa demeure ordinaire dans le creux des vieux arbres.

HUIR. C'est le cri du milan.

HUITRIER, ou *le Preneur d'Huîtres*. Oiseau d'un genre particulier & seul de son espèce. Il a les jambes hautes, les pieds rouges, trois doigts devant & point par derrière. Son bec est d'un rouge de sang, long de plus de trois pouces, droit, applati sur les côtés & renflé vers la pointe. Il a la tête d'un beau noir, & la plus grande partie de son corps est blanche. Cet oiseau, de la grosseur d'une corneille, a une extrême avidité pour les huîtres. Il habite ordinairement les côtes occidentales de l'Angleterre.

HUPPE. Oiseau de passage qui tire son nom de la *huppe* ou crête dont sa tête est ornée. Il prononce assez distinctement *put put*, ou *pupu*, & le peuple lui a aussi donné cette dernière dénomination.

La *huppe* est un fort bel oiseau, un peu moins gros qu'une tourterelle, & qui, comme le coucou, arrive au printemps & s'en va aux approches de l'automne. Son plumage est agréablement varié de jaune, de noir & de blanc ; mais ce qui la caractérise particulièrement, c'est la crête composée d'un double rang de plumes, qu'elle porte sur la tête. Son cri est une espèce de gémissement qui s'entend de fort loin, ordinairement de grand matin, & rarement dans le haut du jour. Elle fait son nid dans des trous d'arbres, & ce nid n'est pas formé d'excrémens humains, de fiente de loup, de chien, de renard, comme on le croit communément ; mais elle pose ses œufs, pour l'ordinaire au nombre de quatre, immédiatement sur le bois vermoulu qui se trouve au fond de ces trous. Il est bien vrai, néanmoins, que le nid & les petits sont très-puans ; mais on doit plutôt l'attribuer aux débris pourris des scarabées, & autres insectes que la *huppe* y apporte, qu'aux excrémens supposés dont je viens de parler. Cet oiseau aime les lieux solitaires, & se tient ordinairement à terre dans les friches & pâtis, où il cherche les insectes qui lui conviennent, & ne se pose guères dans les arbres que lorsqu'on le fait partir. Il est peu défiant, & se laisse approcher d'assez près. Quelques chasseurs vantent la *huppe* comme très-bonne à manger ; meilleure que la caille même, lorsqu'elle est grasse, pourvu qu'on ait l'attention, dès qu'elle est tuée, de lui couper la tête & le cou, sans quoi sa chair a un goût de musc.

On trouve cet oiseau fréquemment en Alsace, aux environs de Cologne, & en Angleterre. La *huppe* des Indes Occidentales est la plus belle qu'on connoisse ; sa queue est noire, son plumage varié, ses joues rouges & sa crête dorée.

Dans les Indes Orientales, il y a aussi une espèce de *huppe*, qu'on nomme au Mexique l'*oiseau couronné*, dont la crête est verte & les grandes plumes de couleur écarlate : cet oiseau est d'autant plus précieux qu'il est plus rare.

On appelle *huppe de montagnes* un oiseau solitaire qu'on trouve dans la Suisse, dont le plumage est d'un vert foncé, le bec rouge, & la huppe emplumée semblable à la crinière d'un cheval.

HURE. Nom qu'on donne à la tête du sanglier, de l'ours, du loup, & de bêtes carnacières.

HURLEMENT. Cri du loup.

HUTLA. Petite espèce de lapin de Saint-Domingue, qui a les oreilles courtes, & la queue d'une taupe.

HUTTE AMBULANTE. Espèce de loge dans laquelle le chasseur se cache, & qu'il transporte dans l'endroit le plus convenable.

HYENE. Quadrupède qui ressemble beaucoup au loup, & qu'on a confondu avec le chacal, la civette & le glouton, quoiqu'il ait avec ces animaux fort peu de rapports.

L'*hyene* est de la taille du loup : c'est le seul des quadrupèdes qui n'ait que quatre doigts, tant aux pieds de derrière qu'aux pieds de devant : elle a comme le blaireau une ouverture sur la queue, qui ne pénètre point dans l'intérieur du corps ; mais qui l'a fait prendre, par quelques naturalistes, pour un hermaphrodite.

Cet animal féroce est solitaire ; il habite dans les cavernes des montagnes, & dans les fentes des rochers ; il vit de proie comme le loup, mais il a plus de hardiesse que lui ; il se jette sur le bétail, rompt pendant la nuit les clôtures de bergeries, égorge les enfans, & lutte contre l'homme même. L'*hyene* se défend avec succès contre le lion, attaque la panthère, & terrasse l'ours. Quand la proie vivante lui manque, elle tire par lambeaux les cadavres des hommes & des animaux, & s'en nourrit. Cet animal féroce se trouve dans presque tous les climats chauds de l'Asie & de l'Afrique. L'*hyene* a le col excessivement roide.

Le cri de l'*hyene* ressemble au mugissement du veau. Son corps est court & ramassé, sa tête est quarrée, ses oreilles sont longues, droites & nues. Le poil du corps est long ; elle a une crinière de couleur gris obscur.

L'*hyene* qui fit tant de ravages, il y a quelques années dans le Gévaudan avoit trente-deux pouces de hauteur, cinq pieds sept pouces & demi de long, & trois pieds de grosseur.

Elle avoit quarante dents : ses côtes étoient disposées de façon qu'elle avoit la facilité de se plier de la tête à la queue : ses yeux étoient si étincelans, qu'il sembloit impossible d'en soutenir l'aspect : sa queue étoit large & hérissée, & ses pieds armés de griffes d'une configuration & d'une force singulière.

Cette bête féroce qu'on a appellé *bête du Gévaudan* à cause des désastres qu'elle a causés dans cette province, a promené aussi ses fureurs dans l'Auvergne. A la fin de 1764 elle étoit déjà si connue, qu'on fut obligé d'envoyer un détachement de dragons à sa poursuite.

Au commencement de 1765 elle attaqua une bande d'enfans du village de Villeret ; les trois plus âgés avoient environ onze ans, & il y avoit deux garçons & deux filles qui n'en avoient que huit : la bête vint les surprendre, & ils ne s'apperçurent d'elle que lorsqu'il leur fut impossible de l'éviter ; ils se rassemblèrent alors, & se mirent en défense : le combat commença par l'effort que fit l'*hyene* pour s'emparer du plus petit de la bande : le bataillon de jeunes héros fondit alors sur elle, armés de bâtons où ils avoient attaché une lame de fer de quatre pouces de longueur ; ils la piquèrent à plusieurs reprises, sans pouvoir lui percer la peau, mais à force de la tourmenter ils lui firent lâcher prise : elle se retira à deux pas pour manger un lambeau de chair qu'elle avoit arraché à la joue d'un des jeunes athlètes.

Quelques momens après, ce monstre revint avec de nouvelles forces & une nouvelle fureur, saisit par le bras le plus jeune des combattans, & l'emporta dans sa gueule. On tint alors conseil un instant pour délibérer si on s'enfuiroit pendant que la bête dévoreroit sa proie ; mais le parti le plus courageux l'emporta, & il fut résolu qu'on délivreroit ce malheureux, ou qu'on périroit avec lui. On poursuit alors cette *hyene* avec vigueur, & on la pousse dans un marais avec sa proie : la bête arrêtée par la fange fit volte-face, se défendit contre ses assaillans, tenant toujours sous sa patte l'enfant qu'elle avoit enlevé ; heureusement elle n'eut pas le tems de le mordre, parce qu'elle étoit trop occupée à esquiver les coups qu'on lui portoit : enfin on la harcela avec tant de constance & d'intrépidité, qu'on l'obligea à lâcher prise une seconde fois ; l'animal furieux, mais vaincu, prit la fuite, & alla à quelques lieues de ce champ de bataille dévorer des hommes qu'elle surprit sans défense.

Le trait suivant est encore plus admirable.

Au mois de mars 1765, une femme du Rouget, âgée de 27 ans, étant vers le midi avec trois de ses enfans sur le bord de son jardin, fut attaquée brusquement par la bête du Gévaudan, qui se jetta sur l'aîné de ses fils, âgé de dix ans, lequel tenoit entre ses bras le plus jeune encore à la mamelle. La mère épouvantée, ne s'apperçoit pas qu'elle est foible & sans armes, elle ne consulte que son amour, & vole au secours de ses enfans ; elle lutte contre ce monstre, & lui arrache tour-à-tour ses deux proies : mais dès qu'on ôtoit à la bête un des enfans, elle se saisissoit de l'autre ; c'étoit sur-tout le plus jeune qu'elle attaquoit avec le plus d'acharnement. Le combat fut d'abord à l'avantage de la mere, qui, armée des seules forces de la nature, réussit à mettre ses deux fils hors de danger. L'*hyene* voyant qu'on lui enlevoit les deux enfans, alla se jetter sur le troisième, âgé de six ans, qu'elle n'avoit pas encore attaqué, & dont elle engloutit la tête dans sa gueule. Notre héroïne ne se décourage point, elle monte sur le dos du ravisseur, elle saisit le monstre par les parties de la génération, elle le harcelle comme si elle eût eu sa vigueur ; mais enfin lassée de tant d'efforts, elle tombe sans force & presque sans connoissance.

L'*hyene* emportoit sa proie, dont personne ne lui disputoit la jouissance, lorsqu'un berger, témoin de la fin de ce spectacle terrible, accourut suivi d'un mâtin de la plus haute taille : la bête contrainte à un nouveau combat, craignit une défaite ; elle laissa tomber l'enfant de sa gueule, enleva le chien d'un coup de tête qui le porta à vingt pas au-delà, & prit la fuite.

Pendant que la bête du Gévaudan faisoit tant

de ravages, le gouvernement faisoit faire des chasses générales : & dans une occasion, trente paroisses de l'Auvergne & soixante - treize du Gévaudan formèrent un corps de vingt mille chasseurs pour détruire ce fléau public.

Cependant les peuples gémissoient, le commerce étoit interrompu, les chemins abandonnés ; enfin le sieur Antoine, lieutenant-général des chasses, à la tête de plusieurs bons tireurs & d'excellens limiers vint pour forcer l'*hyene* dans ses derniers retranchemens.

Le 20 septembre 1765, étant informé que la bête du Gévaudan s'étoit retirée dans les bois de Pommiers, il les fit investir par quarante tireurs & par les garde-chasses qu'il avoit amenés : des chasseurs de bonne volonté se réunirent aussi à lui, & partagèrent ses périls.

A peine les valets de limiers étoient entrés dans le bois avec les chiens de la louveterie, que le sieur Antoine vit paroître à cinquante pas de distance l'animal formidable ; il n'attendit pas que le monstre s'élançât sur lui, il se hâta de lui tirer un coup de canardière chargée de cinq coups de poudre, de trente-cinq postes à loup, & d'une balle de calibre : la bête reçut la balle dans l'œil droit, & toutes les postes dans le côté ; la vigueur du coup fit reculer de plusieurs pas le chasseur. Il semble que l'animal auroit dû succomber, mais l'*hyene* en fut à peine ébranlée : cette bête féroce recula un moment comme pour s'élancer sur son ennemi ; le péril devenoit urgent, & le sieur Antoine n'avoit point d'armes égales pour lutter contre un monstre qui étoit si terrible. Heureusement un des chasseurs dont il étoit accompagné, & qui ne perdoit point de vue l'*hyene*, lui tira un second coup de canardière dans le derrière, qui lui fit une blessure très-profonde ; l'animal épouvanté prit la fuite jusqu'à la distance de vingt-cinq pas, y tomba & mourut.

HYPPOPOTHAME. Quadrupède amphibie, qui est aussi connu sous le nom de cheval de rivière ou de cheval marin : les Anciens le connoissoient, mais ils l'ont défiguré dans leurs descriptions.

L'Italien Zerenghi est le premier qui en 1603, ait donné une notice exacte de l'*hyppopothame*. Etant sur le bord du Nil, il en vit deux sortir du fleuve : il se hâta de faire une grande fosse dans l'endroit où il jugeoit qu'ils devoient repasser ; & la fit recouvrir de bois léger, de terre & d'herbages : le soir ces animaux en revenant au fleuve, tombèrent tous deux dans le piège, & on ne put les tuer qu'à coups d'arquebuse : en expirant, ils firent un cri de douleur qui ressembloit au mugissement d'un buffle.

Zerenghi a donné les proportions d'un de ces *hyppopothames* ; sa longueur prise de la lèvre supérieure, jusqu'à la naissance de la queue, étoit de onze pieds deux pouces : la grosseur de son corps en circonférence de dix pieds, & la hauteur de quatre pieds cinq pouces. Sa queue avoit onze pouces quatre lignes de long, & un pied de circonférence à son origine.

La peau de l'*hyppopothame* est impénétrable, si on ne la laisse long-tems tremper dans l'eau, & quand elle est desséchée, on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse : les Egyptiens se servent de cette peau pour faire des boucliers.

Sa gueule est d'une grandeur énorme, & sa queue qui a quelques rapports avec celle de la tortue, est applatie depuis le milieu jusqu'au bout.

La tête de l'*hyppopothame* ordinaire a jusqu'à cinq pieds huit pouces de circonférence, & la gueule ouverte a alors un pied six pouces & quatre lignes de largeur : cette gueule, dont la forme est quarrée, est garnie de quarante-quatre dents, d'une substance si dure, qu'elles font feu quand on les frappe sur le fer.

L'*hyppopothame* ne produit qu'un petit, il vit de poisson, de crocodiles, & de cadavres.

Il est à remarquer que l'*hyppopothame*, dont Zerenghi fait la description, étoit une femelle : le mâle doit au moins avoir un tiers de hauteur & de grosseur de plus. Avec d'aussi puissantes armes & une taille aussi prodigieuse, ce quadrupède pourroit devenir le plus redoutable des animaux : mais ordinairement il n'attaque point les hommes, il est si lent à la course qu'il ne peut atteindre aucun quadrupède, il nage beaucoup plus vîte qu'il ne court ; & sa voracité ne semble fatale qu'à des animaux destructeurs, tels que le crocodile. Il prend la fuite lorsqu'on va à sa chasse, & si l'on vient à le blesser, il s'irrite, se retourne avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, & quelquefois les submerge.

Quand les nègres vont à la pêche dans leurs canots, loin d'attaquer les *hyppopothames*, ils leur jettent du poisson, & alors ces animaux se retirent sans les troubler.

L'*hyppopothame* se trouve dans le Nil, dans le Sénégal, sur le Zaire, sur la Zambra & dans plusieurs lacs d'Afrique ; il semble que le climat

qu'il habite ne s'étend que depuis le Sénégal jusqu'à l'Ethiopie, & de-là, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

La chasse de l'*hyppopothame* est redoutable même pour les Européens : on ne sauroit guères le poursuivre qu'à terre, & alors il faut lui barrer le chemin qui conduit à la rivière, d'où il est parti : comme sa peau est à l'épreuve des flèches & des balles de mousquet, il faut tâcher de le frapper sous le ventre & entre les cuisses, avec des zagaies ou des armes à feu ; il est encore plus sûr de lui rompre les jambes avec des balles ramées : cet animal est si terrible quand on l'irrite, que les nègres qui sont les plus courageux des hommes, quand ils sont libres, & qui attaquent avec succès, le couteau à la main, le crocodile & le requin, n'osent lutter contre celui-ci : ils n'emploient contre lui que la ruse ; ils l'épient au travers des roseaux lorsqu'il dort, & le tuent avant qu'il se réveille.

La chair de l'*hyppopothame* est fort estimée au Cap de Bonne-Espérance. Cette chair a une petite odeur de sauvage : c'est un manger délicieux pour les nègres, & même pour les Portugais.



I.

JABIRU-GUACU. Oiseau du Bréſil. Il a un bec long de ſept à huit pouces, arrondi & un peu élevé à l'extrémité. Il porte ſur le ſommet de la tête une eſpèce de couronne offeuſe d'un gris blanc. Une partie de ſon cou & de ſa tête ſont revêtus de peau écailleuſe ſans aucune plume. Il a du reſte des plumes blanches; celles des ailes ſont noirâtres avec une teinte pourpre. Cet oiſeau eſt recherché par les habitans comme un manger délicieux.

JACANA. Genre d'oiſeau étranger dont on diſtingue trois eſpèces qui, toutes, fréquentent les marais du nouveau continent, & ſur-tout du Bréſil.

Le *jacana* commun a le dos, le ventre & les ailes d'un noir verdâtre. Son cou, ſa tête & ſa poitrine offrent un beau violet chatoyant. Il a au-devant de la tête une membrane ronde d'un bleu clair de turquoiſe. Son bec droit & épais, vers la pointe, eſt moitié d'un beau vermillon, & moitié d'un jaune nué vert. Cet oiſeau eſt de la groſſeur d'un pigeon; mais il a les pieds plus longs.

Le *jacana* armé, nommé *le chirurgien*, porte à la partie antérieure de chaque aile une manière de lancette ou d'éperon jaunâtre & fort aigu, d'une ſubſtance de corne dont l'oiſeau ſe fait une arme pour attaquer & ſe défendre. Son plumage eſt d'un noir verdâtre, & ſes ailes ſont brunâtres.

Le *chirurgien varié*, troiſième eſpèce de *jacana*, eſt remarquable par le devant de ſa tête qui eſt rouge & membraneux. Son bec eſt d'un jaune orangé; ſes pieds & ſes ongles ſont d'un gris bleuâtre. On trouve principalement cette dernière eſpèce dans le pays de la nouvelle Carthagène, dans l'Amérique méridionale.

JACAPU. Eſpèce de merle du Bréſil, dont le plumage eſt noir, à l'exception de la poitrine qui eſt d'un très-beau rouge.

JACCAL. Eſpèce de loup jaune, plus petit que le loup ordinaire, & qui a la queue du renard.

JAGUACINI. Quadrupède du Bréſil qui, pour la taille, la figure & la couleur du poil, a beaucoup de reſſemblance avec le renard. Il ſe nourrit de cancres & d'écreviſſes. Il fait auſſi beaucoup de dégât dans les cannes à ſucre. Comme il dort long-tems & profondément, les naturels du pays tâchent de le ſurprendre pendant ſon ſommeil.

JAGUAR. Animal quadrupède du nouveau monde, qui reſſemble à l'once par la forme & la grandeur de ſon corps, par les taches de ſon poil, & par ſon naturel féroce. Le *jaguar* eſt altéré de ſang & avide de carnage comme le tigre. Le plus ſûr moyen de le faire fuir eſt de lui préſe un tiſon allumé. Ce terrible animal eſt cependant ſubjugué par le fourmillier ou tamanoir, lorſque celui-ci ſe couchant ſur le dos, le ſaiſit avec ſes longues griffes, & le déchire.

JAMBE. En terme de vénerie, on appelle *jambe* des bêtes fauves, la partie qui s'étend depuis le talon juſqu'aux os; &, pour les bêtes noires, la partie qui va juſqu'aux gardes.

JANAKA. Quadrupède de la groſſeur du cheval, qui marche en ſautant, & dont les cornes ſont auſſi longues que celles du bœuf. On le trouve & on le chaſſe en Nigritie.

Il y a encore deux animaux de la même eſpèce qui ſont ſeulement de la taille du cerf, & que les nègres nomment *cillah-vandoh*.

Une propriété ſingulière du *janaka*, grand & petit, c'eſt, dit-on, d'avoir aux côtes des veſſies qui leur ſervent à reſpirer, & qui les empêchent de ſe laſſer, quand ils ſont pourſuivis.

JANG. Animal de la Chine, qui ſe trouve dans les montagnes de Nankin. C'eſt une eſpèce de bouc, dont le nez & les oreilles ſont très-viſibles, mais dont la bouche eſt ſi petite qu'on a de la peine à la découvrir.

JANOVARE. Eſpèce de quadrupède de l'Amérique, de la taille d'un chien mâtin, & qui eſt fort leſte à la courſe. Sa tête eſt fort étroite, ſa queue eſt très-ample. Il a les oreilles courtes, le cou gros & long. La couleur de ſon poil eſt d'un roux jaune cendré. Cet animal attaque toutes les bêtes féroces qui ſont moins fortes que lui. Les ſauvages redoutent auſſi beaucoup ſa fureur: car quand ils le pourſuivent, ils ne peuvent manquer leurs coups, ſans courir riſque de leur vie.

JAPPEMENT. Cri des chiens; les chiens *jappent* quand ils sentent le gibier, & c'est par cet artifice qu'ils le font sortir de sa retraite.

JAPU. Oiseau du Brésil, de la taille & de la forme de la grive. Il a le plumage noir, & une tache jaune au milieu de chaque aile. Ses jambes & ses pieds sont noirs, ses yeux bleus, son bec citron. Son nid a la figure d'une gourde, & cet oiseau le pend ordinairement au bout des petites branches d'un arbre : adresse admirable pour mettre ses œufs & ses petits à l'abri de la rapine des singes.

JARDINER. Terme de fauconnerie usité par rapport aux oiseaux qu'on expose le matin au soleil dans un jardin. Il faut, dit-on, *jardiner* les autours sur le bloc.

C'est dans le même sens qu'on dit : j'ai donné le jardin aux oiseaux : nous donnerons le jardin aux laniers & aux sacres, sur la pierre froide.

JARRET. Partie du corps où la cuisse est séparée d'avec la jambe. Un jarret droit est dans les chiens un signe de vitesse.

JARS. Mâle de l'oie, qui est plus gros que sa femelle.

JASEUR. Oiseau de passage qu'on trouve dans presque toute l'Allemagne & dans le nord de l'Europe. Son caractère spécifique est d'avoir de petites appendices rouges qui terminent plusieurs des pennes moyennes de ses ailes. Cet oiseau est très-beau; ses yeux sont d'un rouge brillant, sa tête est rayée de noir sur un fond de couleur vineuse qui s'étend sur le dos, le cou, la poitrine. Son bec & son pied sont noirs. Le *jaseur* est facile à apprivoiser. Il se plaît avec les oiseaux de son espèce. Il se nourrit de raisins, de baies de troesne, de rosier sauvage, de génevrier.

JAVARIS. Pourceau sauvage du Brésil & de l'isle de Tabago : il ressembleroit parfaitement à nos sangliers, si ses oreilles étoient plus longues, s'il avoit une queue, & s'il n'avoit pas le nombril sur le dos.

Cette dernière propriété qui semble devoir être si incommode au *javaris*, fait son salut quand il est vivement poursuivi par les chiens. Cette position du nombril rafraîchit ses poumons, & lui donne la faculté de respirer, ce qui le rend infatigable à la course.

Quand ce quadrupède est surpris, il lutte contre les chasseurs avec ses défenses, & fait souvent payer chèrement sa défaite.

JAUNOIR. Espèce de merle, long d'environ onze pouces; son corps est d'un noir brillant; ses ailes sont nuancées de jaune, de brun & de noir; son bec est noir, ses pieds sont bruns.

IBIS. Oiseau de l'Égypte, du genre du courly, que l'on a mal-à-propos confondu avec la cigogne. L'*ibis* est plus petit, il a le cou & les pieds plus longs. Son plumage est d'un blanc sale, & un peu roussâtre. Les grandes plumes du bout de ses ailes sont noires; il a le tour de la tête revêtu d'une peau rouge & ridée. Son bec est gros à son origine, coupé par le bout, & recourbé en dessous. Les côtés du bec sont tranchans, capables de couper les lézards, les grenouilles, & particulièrement les serpens dont cet oiseau se nourrit. C'est cette propriété qui le rendoit précieux & comme sacré pour les égyptiens. L'*ibis* a le bec de couleur aurore, & le bas des jambes rouge & écailleux. Il bâtit son nid sur les palmiers les plus hauts. La chair de l'*ibis* est rouge comme la chair du saumon.

ICHNEUMON. Petit quadrupède qu'on nomme aussi *mangouste*, *rat de Pharaon*, *rat d'Egypte*. La longueur de l'*ichneumon* est d'un pied neuf pouces; celle de sa queue est d'un pied & demi; ses jambes de devant ont cinq pouces de long. Son corps est d'un roux jaunâtre. L'*ichneumon* a reçu des honneurs divins de la part des égyptiens, à cause de l'utilité dont il est, en détruisant un grand nombre d'œufs de crocodiles.

Ce quadrupède est du genre des belettes. On l'a cru quelque tems hermaphrodite, par rapport à une ouverture fort large qu'il a sous la queue, & dont on ignore l'usage.

L'*ichneumon* est à-peu-près de la taille du chat, il a la tête oblongue, les dents aiguës, & les yeux étincelans : c'est l'ennemi naturel du crocodile : il l'empêche de multiplier, en découvrant ses œufs & en les brisant; il ose même, tout foible qu'il paroît, attaquer ce redoutable amphybie, il lutte avec adresse contre lui, & mange ses petits.

L'*ichneumon* a beaucoup de hardiesse, il attaque de gros chiens, même des chameaux : sa haine la plus envenimée est contre l'aspic & les serpens. Quand il veut les combattre, il se vautre dans la boue, la laisse sécher, & s'en fait une espèce de cuirasse.

On vend des *ichneumons* apprivoisés dans les marchés d'Alexandrie; dans cet état il joue volontiers avec l'homme, & montre encore plus d'adresse que le chien : il seroit cependant dangereux de le troubler lorsqu'il prend sa nourriture; car alors il ne reconnoît plus de maître, & retourne à son premier naturel.

L'*ichneumon* aime beaucoup les œufs de poule ; mais comme sa gueule n'est pas assez fendue pour les saisir, il les jette en l'air, ou les roule contre les pierres pour les casser.

L'*ichneumon* du Cap de Bonne-Espérance a la forme de la musaraigne ; il accompagne volontiers le furet pour sucer les œufs des oiseaux & des serpens.

Celui de Ceylan creuse la terre avec le dessus de son museau comme le porc, & paroît aussi malpropre que lui. Pendant le jour il dort tranquillement dans sa caverne ; le soir il grimpe sur les arbres, mange les vers & les araignées, & ne se retire dans sa tanière qu'au lever du soleil.

L'*ichneumon* d'Amérique ressemble à celui de Ceylan.

JEAN-LE-BLANC, ou *premier oiseau S. Martin*. Oiseau de proie qui tient de la nature de l'aigle & de celle de la buse. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, est d'un pied huit pouces. Son bec a dix-sept lignes de longueur, sa queue dix pouces, ses ailes cinq pieds un pouce d'envergure. Son plumage est d'un brun cendré. Cet oiseau est très commun en France; il cause beaucoup de dommage dans les fermes. Il détruit la volaille, les perdrix, les jeunes lapins, & les petits oiseaux. Son vol ne s'élève pas si haut que celui des autres oiseaux de proie.

JET. Terme de fauconnerie ; c'est une entrave qu'on met au pied d'un oiseau.

JETTER. (Terme de vénerie). Un cerf jette sa tête quand son bois tombe, ou qu'il mue. En terme de fauconnerie on jette l'oiseau du poing, lorsqu'on le fait poursuivre la proie fugitive.

On jette le faucon, & on lâche l'autour.

JEU. On dit, en autourserie, donner jeu aux autours ; c'est leur laisser plumer la proie.

JEUNEMENT. Un cerf de dix cors jeunement, est un cerf qui a pris depuis peu un cor de dix andouillers de chaque côté. *Voyez* le mot CERF.

IGNARUCU. Espèce de crocodile du Brésil, qui vit sur la terre & dans l'eau, & poursuit l'homme dans ce double élément. Il grimpe même sur les arbres. Il est d'une couleur noirâtre ; son corps est uni & tacheté comme la peau d'un serpent. L'ouverture de sa gueule est grande. Il peut vivre dix jours, & quelquefois vingt, sans manger : ses œufs sont d'un très-bon goût, & sa chair passe en Amérique pour un mets délicieux.

IGUANA. Espèce d'amphibie de l'Amérique & des Indes orientales, qui a environ cinq pieds de long, & quinze pouces de circonférence : il a la forme du lézard. Le mâle a une posture hardie, & un regard épouvantable ; cependant il ne fait point de mal, il n'est dangereux que dans le tems de son accouplement, il s'élance alors sur ceux qui s'approchent de lui, & ne quitte point ce qu'il mord à moins qu'on ne l'égorge.

On estime beaucoup en Amérique la chair & les œufs de l'*iguana ;* aussi les habitans s'empressent-ils de leur faire la chasse ; la plus lucrative est dans le printems. Ce reptile, après s'être rassasié, va alors se reposer sur des branches d'arbres, & quoique sa course soit rapide, sa stupidité est telle qu'il voit approcher le danger sans le fuir. On ne peut réussir à le tuer à coups de fusil, il faut le frapper avec force sur les naseaux. Ceux qu'on prend vivans, peuvent se conserver jusqu'à trois semaines sans boire ni manger.

On connoît cinq espèces d'*iguana*, celui d'Amérique, celui de Surinam, celui de Ceylan, celui de l'isle Formose, & celui de la nouvelle Espagne ; ils sont tous estimés par leur bon goût, & remarquebles par la marbrure de leurs écailles.

On dit que les *iguanas* ont dans l'estomac une pierre assez tendre, de la grosseur d'un œuf de poule : & on ajoute que si on boit la quantité d'une drachme de cette pierre, dissoute dans l'eau, elle brise les pierres & guérit les douleurs de néphrétique.

IL BAT L'EAU. Terme qu'on emploie pour avertir les chasseurs & les chiens, lorsque la bête qu'on poursuit entre dans l'eau.

IMBRIM. Oiseau de la figure de l'alcyon, mais dont la taille approche de celle de l'oie, & qu'on trouve dans les parages de l'isle de Feroe. On prétend qu'il ne sort jamais de l'eau, parce que la foiblesse de ses pieds l'empêcheroit sur terre de soutenir le poids de son corps, & que la petitesse de ses ailes suffiroit encore moins pour le balancer dans l'air. On remarque qu'il a sous chaque aile un creux capable de contenir un œuf, & on présume que c'est-là où il les couve.

Quand on va à la chasse de l'*imbrim*, on choisit un tems orageux ; car il ne s'approche des rivages que dans le tems des tempêtes. On l'amorce en lui présentant des morceaux de linge bien blancs ; il vient alors à la portée du fusil. Les danois trouvent sa chair de bon goût.

INDUIRE. Terme de fauconnerie. Cet oiseau a *induit* sa gorge ; c'est-à-dire, il a digéré la viande qu'il avoit prise.

INSECTES. Les *insectes* sont en général de

petits animaux composés d'anneaux ou de segmens. La plupart sont armés de pied-en-cap. Ils sont en état de faire la guerre, d'attaquer & de se défendre. Ils ont des dents en scie, dard, aiguillon, pinces, cuirasse, aîles, cornes, ressorts dans les pattes, poison brûlant; chacun fait à sa manière détruire les productions de la terre, & faire beaucoup de ravage. Ces animaux sont encor plus effrayans par leur nombre que par leur voracité. Il est utile, & même nécessaire, de leur faire une chasse continuelle. On ne regardera donc point comme un article étranger au plan de ce dictionnaire, les moyens qui vont être donnés pour écarter ou pour combattre plusieurs espèces de ces *insectes* les plus désastreux.

CALANDRES.

Moyens d'empêcher les Calandres & autres insectes de faire aucun tort aux bleds.

Prenez de la rue verte, deux poignées, de sabine une pareille quantité, de la tanaisie, du basilic de la petite espèce, de la grande sauge, de la petite sauge, de la feuille de persil, de la racine de persil, de chacun une poignée, & du verd de poireau, deux poignées: hachez le tout & pilez-le dans un mortier, mettez-le ensuite dans un grand chaudron, versez-neuf pintes, mesure de Paris, du jus de fumier; couvrez le chaudron, avec des planches; mettez pardessus un drap mouillé. Laissez le tout reposer vingt-quatre heures, plus ou moins; puis faites-le bouillir sur un bon feu, l'espace d'un quart-d'heure au grand air. Retirez le chaudron de dessus le feu; passez tous ces simples dans un gros linge, en les pressant beaucoup; conservez-en le marc pour en faire l'usage que nous indiquerons ci-après. Versez dans la liqueur, que renferme encore le chaudron, quatre pintes de fort vinaigre, ayant soin de le bien mêler avec la liqueur. Portez le chaudron dans le grenier que vous voulez délivrer des calandres & autres insectes. Prenez une grosse brosse ou pinceau de barbouilleur; vous le tremperez dans cette liqueur & vous frotterez les murs de votre grenier, à quatre pouces de hauteur tout au tour, & quatre pouces de largeur sur le plancher. Vous réitererez cette operation pendant dix ou douze jours consécutifs, & vous fermerez bien la nuit, & même durant le jour, les contrevents du grenier, jusqu'à ce que vous soyez délivré de ces insectes.

Pendant ce tems, il faut continuellement remuer le bled avec de larges pelles qui aient des manches longs, pour la commodité de ceux qui font ce travail. Ils doivent observer de jetter ce bled le plus haut qu'ils peuvent, & en arc; ce qui tourmente tant les calandres, qu'elles ne peuvent rester dans le bled, & fuient de tous côtés. Mais étant infectées par l'odeur de cette drogue, qui se répand au loin, elles périssent & ne peuvent revenir dans le bled. Il faut ensuite passer ce dernier au crible, le remuer comme auparavant & souvent, selon les saisons.

Il est bon, pendant toute cette opération, d'avoir quelques personnes qui prennent soin d'écraser les calandres & autres insectes, à mesure qu'on les voit se refugier contre les murs des greniers. Elles peuvent aussi les ramasser avec un balai de crin, les jetter dans un baquet où il y ait un peu d'eau, & les donner à manger aux poules, qui aiment beaucoup ces animaux.

On a fait une autre expérience qui a fort bien réussi; c'est de dresser au tour du tas de bled, des planches frottées de la même liqueur, afin que l'odeur de ces planches empêche ces insectes d'en approcher.

Le marc de ces végétaux est aussi très-efficace; on le met par petits tas le long des planches, & tout autour du grenier.

En faisant cette expérience, on a remarqué avec plaisir que la simple fumée de ces mêmes plantes que l'on fait bouillir au milieu d'une cour, a délivré la maison de punaises, & même de l'importunité des mouches.

CHARANSONS.

Moyens de détruire les Charansons.

On frotte la pelle dont on se sert pour remuer le bled, avec de l'ail, & à mesure qu'on le remue, on l'asperge avec du saumat. Le saumat est cette liqueur qui reste au fond du charnier où l'on avoit salé le lard & ou il a passé une grande partie de l'année. L'odeur, jointe à l'agitation du bled, chasse le charanson, que l'on voit courir de toutes parts sur les murs: alors on les rassemble avec un balai pour les jetter tout de suite au feu. Cette méthode ne peut prejudicier à la bonté des grains.

CHENILLES.

Les chenilles sont en si grand nombre dans de certaines années qu'elles dévorent les bourgeons des arbres, les feuilles, les legumes, font périr les fleurs & conséquemment les fruits; un des moyens les plus assurés, ordonné par la sagesse des Intendans dans les campagnes, c'est de couper tous ces nids de chenilles, & de les faire

brûler comme nous le dirons ci-après. On a donné depuis peu comme un secret immanquable pour les faire périr, de dissoudre du savon noir gras dans de l'eau, (on prétend cependant que l'eau de savon tache ou même gâte le fruit), & avec un simple goupillon d'en jetter sur ces nids de chenille commune, le soir ou le matin, tems où les chenilles sont retirées dans leur nid, qui leur servent de tentes. Une seule goutte de cette eau mousseuse venant à tomber dessus la toile ou tente qui les renferme les fait crever, dit-on, & tomber en masse, & on les voit périr sans qu'il soit nécessaire de les brûler ni de les écraser. On recommande de jetter cette eau savonneuse sur ces tentes nouvellement formées.

Quoi qu'il en soit, on sait que lorsque quelque matière grasse & huileuse vient à boucher les *stigmates* des chenilles, qui sont de petites ouvertures en forme de boutonnières, placées sur les côtés de la chenille, & qui sont ses organes de la respiration, ces insectes périssent. Mais comment cette goutte d'eau savonneuse pourroit-elle produire cet effet, pour le peu que ces insectes soient recouverts sous leur tente; car lorsqu'elles sont tout-à-fait formées, elles sont impénétrables à l'eau, & on y remarque seulement plusieurs ouvertures qui aboutissent à un centre commun, le lieu de leur domicile.

On parvient, dit-on, à faire périr les chenilles, si on a soin de soupoudrer les plantes après les avoir arrosées avec de la poussière de houille calcinée, qui est une espèce de charbon de terre. Un moyen des plus certains est d'avoir quelques vaneaux apprivoisés; ils leur feront une guerre cruelle, ainsi qu'aux limaçons.

A ces procédés, nous en ajoûterons un autre infaillible contre les chenilles dans les choux. Qu'on ensemence avec du chanvre tout le bord du terrein dans lequel on veut planter les choux, & l'on verra avec étonnement que quand même tout le voisinage seroit infecté de chenilles, on en sera entièrement garanti dans l'espace enfermé par le chanvre sans qu'il s'y en trouve une seule. Si cette occulte vertu du chanvre n'est pas l'effet de l'aversion que les chenilles ont pour cette plante, ne seroit-ce pas que les oiseaux qui en sont friands, attirés par elle, détruisent dans son voisinage toutes les chenilles qu'ils rencontrent, & qui sont encore un de leurs mets.

Voici ce qu'indique un Auteur industrieux.

On remplit un petit réchaud de charbon bien allumé, & on le présente sous les branches qui sont infectées de chenilles. On y jette plusieurs pincées de soufre en poudre (on prétend cependant que le soufre fait du tort à l'arbre), dont la vapeur qui leur est mortelle, les fait toutes entièrement périr, & même par la suite il n'en vient aucunes s'attacher à ces arbres. On assure qu'une livre de ce soufre, dont le prix est assez modique, suffit pour écheniller les arbres de plusieurs arpents, en quelque quantité que soient les chenilles.

On donne encore comme un procédé certain contre les chenilles, de prendre du genêt, de le couper menu, de le faire tremper & infuser dans de l'eau pendant la nuit. Il en faut une brassée dans un baquet; le lendemain avec un goupillon ou une poignée d'herbe comme un petit balai, aspergez en les arbres, les choux & les plantes où vous verrez des chenilles. La qualité du genêt, que l'eau aura contractée, détruira les chenilles sans faire aucun tort aux fruits. Mais il est nécessaire de recommencer cette opération plusieurs fois.

Au mois de Mai 1767 on écrivoit d'Avalon en Bourgogne, que l'année précédente on avoit réussi dans ce canton à détruire entièrement les chenilles qui dévorent les choux, en y répandant de la chaux vive en poudre, & que la plante n'en a souffert aucune altération; il est à présumer que la chaux détruiroit de même celles qui attaquent les arbres.

La gazette d'Agriculture rapporte un procédé assez simple & très-efficace pour détruire l'espèce de chenilles qui s'attachent spécialement au pommier. Cette chenille, après s'être formée une coque, reste immobile sous la forme de chrysalide pendant environ dix jours avant la fin du mois de juin. Détruire ces chrysalides ou plutôt l'assemblage qui s'en trouve formé sous les grosses branches, ou à la bifurcation des troncs des pommiers, c'est prévenir le développement & l'essor du papillon, la ponte des œufs & la génération annuelle des chenilles. Il ne s'agit donc pour y réussir que d'*écoconner* dans les tems marqués, c'est-à-dire au mois de juin, entre les Fêtes de St. Jean & de St. Pierre, seul temps favorable dont il faut profiter. On prend, on enleve ces coques avec facilité; on les dépose dans des paniers pour les brûler ou les enfouir.

Autres moyens de détruire les chenilles.

Dans la Suisse, dans la Lusace & ailleurs, on se sert des fourmis pour détruire les chenilles. Voici comment on s'y prend lorsqu'un arbre est couvert de chenilles, on enduit la tige à une certaine distance de la terre avec du goudron, & l'on suspend à une branche un sac que l'on a rempli de fourmis. On ouvre ensuite le sac,

afin que les fourmis puissent sortir & se répandre sur l'arbre. Aussi-tôt qu'elles ont faim, elles veulent quitter l'arbre pour aller chercher leur nourriture; mais en arrivant au goudron, qu'elles détestent, elles sont obligées de rebrousser chemin. Lorsqu'elles ne peuvent plus résister à la faim, elles se jettent sur les chenilles & les dévorent toutes. Une observation en petit, que je fis à mon grand regret, au mois de mai 1782, m'a convaincu d'avance de l'efficacité de ce procédé. En effet, je trouvai sur l'érable commun (*acer campestre* L.) une espèce de chenille vivant en société, que je ne connoissois point encore. J'en pris vingt-cinq que j'emportai chez moi, projettant de les élever jusqu'à leur métamorphose en papillons. Je les mis dans une boîte à laquelle je fis de petites ouvertures pour leur donner de l'air : je mis la boîte en plein air, sur une fenêtre, & j'eus soin de leur fournir des feuilles d'érable, leur nourriture ordinaire. Trois heures après ou environ, je voulus visiter mes pensionnaires, mais quel fut mon étonnement lorsque je vis qu'il n'y en avoit pas une seule en vie? Elles avoient toutes été tuées par les fourmis, qui les ayant senties, s'étoient rassemblées en grand nombre dans la boîte. Elles avoient mangé la tête de la plupart des chenilles; quelques-unes étoient blessées au cou; la queue manquoit à d'autres. Ne pensant alors qu'au chagrin de voir manquer l'observation, que je me proposois, je pris les moyens de me défaire de ces assassins de mes chenilles. En conséquence, je laissai la boîte à la place où elle étoit, j'y mis du sucre pour y attirer les fourmis; en peu de jours je les y rassemblai toutes, & quand je crus y être parvenu, je brulai la boîte avec les animaux qu'elle contenoit ».

» Cette expérience prouve l'efficacité du procédé employé contre les chenilles, en Lusace & en Suisse, procédé dont on doit sur-tout faire usage contre l'espèce désastreuse de la phalène d'hiver, impossible à détruire jusqu'à présent. Il ne faut pas se laisser arrêter par le préjugé trop généralement répandu que les fourmis nuisent aux arbres. Il est vrai que lorsqu'un arbre commence à être malade, on y trouve ordinairement une quantité de fourmis, ce que l'on observe particulièrement sur les petits arbres, tels que les pêchers, les ceriliers, les pruniers, &c. Mais à l'exception du cas où les fourmis établissent leur demeure entre les racines de l'arbre, ou tout près de ces racines, ou même se nichant dans les vases & caisses où l'on a mis des arbrisseaux ou des plantes, elles fouillent la terre, découvrent les racines, en rongent quelques-unes; excepté ces cas, dis-je, les fourmis sont très-innocentes de la maladie de l'arbre sur lequel on les trouve. Le mal doit être attribué entièrement aux pucerons, qui sucent & roulent les feuilles & pousses tendres. Les excrémens des pucerons, sont pour les fourmis un mets très-délicat; ces derniers abandonnent l'arbre quand on l'a débarrassé des insectes qui le rongent en le lavant & en le frottant.

En 1781, un cultivateur du Bas-Poitou parvint à détruire de la manière suivante les chenilles, qui rongeoient sa garance. Il fit bouillir deux livres de térébenthine avec six livres d'eau de source, & laissa refroidir ce mélange. L'après-midi vers quatre heures, il en aspergea les pieds de garance, & il s'apperçut bien-tôt que les chenilles étoient mortes. Comme ce procédé lui parut trop coûteux pour être d'une utilité universelle, il en imagina un autre. Il mit à-peu-près douze livres de suie de cheminée dans 50. livres d'eau; il remua souvent ce mélange pendant 48 heures, au bout desquelles il fit bouillir 20 livres d'eau, & les versa dans le mélange, avec 8 pintes de fort vinaigre. Il en aspergea les plantes attaquées de chenilles, de deux jours l'un, pendant six jours. Il parvint ainsi à détruire toutes les chenilles sans nuire à ses plantes. On sent que ce procédé peut être facilement appliqué aux arbres au moyen de petites pompes, mais alors il devient un peu-coûteux.

Un particulier, en blâmant les procédés employés pour détruire les chenilles qui endommagent les arbres, en indique un simple & expéditif, c'est de les bruler avec un paquet de paille attaché au bout d'une longue perche, au moyen de laquelle, en prenant le vent, on porte la flamme par-tout où l'on veut; & c'est ce que ce particulier a pratiqué, dit-il, avec succès, dans son verger & dans son jardin.

Un autre moyen non moins sûr & aussi facile d'empêcher les chenilles de remonter sur les arbres qui n'en sont pas attaqués, ou après qu'ils en ont été soigneusement délivrés, c'est de former un cordon autour du pied de l'arbre avec de la graisse.

Le froment en grain, est endommagé par la chenille qui donne le papillon, appellé phalène du froment. Cette chenille est un ver, jaune au commencement, qui plus tard, en automne & dans le printems, devient d'un noir grisâtre, avec une tête noire, luisante, & trois bandes blanches. Ces vers, lorsqu'ils sont encore petites, creusent les grains de froment, & quand ils grossissent, ils dévorent le dehors & le dedans de ces grains. M. *Bierganden* est parvenu à diminuer ce fléau chez lui, en tuant tous ceux qui tomboient en remuant les gerbes. Ces chenilles nichent & hivernent dans la terre & le fumier. L'auteur prétend qu'on prévient la maladie du froment

froment, connue sous le nom de *noir* ou de *charbon* dans la plupart de nos provinces, en ne se servant pour les semailles que de grain de l'année précédente.

2. *Le seigle.* Il est infecté par la larve de la chenille, appellée *elater segetis*. Cette chenille est un ver jaune avec une tête brune & les points des mâchoires noirs. Cette chenille gâte aussi le froment, l'orge & l'avoine. De tous les ennemis des grains, c'est le plus dangereux; souvent elle en dévore la moitié. Quelquefois dans le printemps quand on voit le froment & l'orge devenir bleuâtre, pâle, jaunâtre & tomber, on en accuse ordinairement le froid: mais on se trompe: tout le mal vient des animaux destructeurs dont nous parlons. Le meilleur remède pour les extirper, remède éprouvé par l'auteur avec beaucoup de succès, est d'engager les enfans à parcourir les champs, ramasser le plus qu'ils peuvent de ces petits animaux, & de les écraser: cela n'est pas difficile, & les enfans s'y prêtent volontiers, si on les encourage par quelque petite récompense.

Après *l'élater segetis*, la mouche du seigle (*musca secalis*) est l'ennemi le plus dangereux. Le travail de sa chenille est imperceptible, excepté pour les insectologistes qui le connoissent. Souvent on attribue à l'air, à la bruine, aux brouillards, les dégâts de cette chenille qui n'a que deux lignes de longueur, la tête pointue & noire, formant à l'extrémité la lettre V. Elle mange les tiges tendres du seigle, quand les feuilles ont commencé à pousser. Elle passe l'hiver dans la terre, & se change en *musca secalis* au mois de juin. On n'a pas encore pu trouver le moyen de s'en préserver. On soupçonne qu'elle se trouve quelquefois dans le fumier qu'on répand sur les terres.

Musca pumilionis. Sa chenille a deux lignes de longueur; elle est blanche, a la tête pointue & noire, & empêche les tiges de seigle de prendre leur accroissement. Elle est beaucoup moins dangéreuse que la précédente.

Phalœna conspicillaris. Sa chenille a un pouce de long, & elle est de la grosseur d'une plume à écrire. Elle a quatorze articulations, y compris la tête. Cette tête est noire, tachetée, avec quelques poils courts. Le corps est grisâtre, avec une ligne blanche longitudinale sur le dos. La première articulation après la tête est dure, & comme d'une substance cornée & luisante. Chaque articulation a deux points. Cette chenille hiverne dans la terre, se change en chrysalide au mois de mai, & en phalène vers le 20 de juin (en Suède). Pendant la nuit, elle coupe le seigle tout près de la surface de la terre; elle se cache sous des pierres pendant le jour. Les enfans peuvent être encore fort utiles pour la chercher & l'écraser. C'est peut-être la même chenille qui, dans de certaines années, ronge ou coupe les jeunes plants de choux.

Phalœna secalis. Cette chenille fait blanchir les jeunes épis. Elle a un pouce de long, & l'épaisseur d'une plume d'oie. Elle est d'un vert pâle, avec deux lignes rouges longitudinales sur le dos. Son corps est vert en-dessous. Sa tête est ornée & arrondie en forme de cœur, avec deux taches brunes sur les côtés. Quand les épis du seigle sont forts, & ont déjà pris leur accroissement, la chenille descend en terre pour se changer en chrysalide, & à la fin du mois de juillet, en phalène. Il est difficile de la détruire, quand elle est encore petite: mais dans l'été, quand les épis sont déja bien formés, on la trouve entortillée autour de la tige, plus souvent en dedans, lorsque l'épi est plus ou moins endommagé, tombe & penche.

Limax agrestis. Elle endommage souvent le seigle pendant l'automne, & cause beaucoup de dégâts.

Ainsi le seigle est de tous les grains celui qui a le plus d'ennemis destructeurs, & il faut au moins les connoître, connoître leurs progrès & leurs mœurs, si l'on veut chercher les moyens de les découvrir & de les détruire.

L'*orge* a deux ennemis, une espèce de mouche, telle que la *musca tritici*, dont les chenilles très-petites se logent dans les grains, s'y changent en chrysalides, & enfin en mouches dans les mois de juillet & d'août; ensuite l'*elater segetis*, dont nous avons donné la description.

L'*avoine* a encore des ennemis plus nombreux. L'*élater segetis* en dévore souvent la moitié; ensuite la mouche, appellée *musca avena*, ne lui est pas moins nuisible. Sa chenille coupe les tiges par le bas & ronge aussi les articulations supérieures quand elles sont encore tendres. C'est sur-tout alors que les cultivateurs commencent à s'appercevoir du mal par la pâleur des épis. Cette chenille, qui est très-petite, n'a point de pieds & a la tête pointue. Sa chrysalide est brune & oblongue. On a observé en 1789, le 14 de juillet, le changement de cette chrysalide en mouche. Cette mouche a une ligne de longueur, est noire & brillante. Ses antennes sont formées comme une verrue d'où sortent quelques poils. Son abdomen est formé de cinq petits anneaux. Ses aîles de forme ovale, sont couchées & brillantes: elles sont vertes & rouges.

Il y a encore une autre chenille qui ronge le dedans des grains de l'avoine, quand elle est sur pied. Cette chenille ressemble beaucoup à celle de la *phalana tritici*; & c'est peut-être la même.

COURTILLIERE.

L'*insecte* connu des jardiniers sous le nom de *courtillière*, de *jardinière*, de *taille-prés*, est appellé par les naturalistes *taupe-grillon*, parce que la partie postérieure de son corps ressemble un peu au *grillon*, & à sa partie antérieure on remarque deux pattes qui ont quelque ressemblance avec celles de la *taupe*, disposées de même, & ayant la même facilité à mouvoir la terre.

Cet insecte est d'autant plus dangereux, que c'est un mineur qui travaille sourdement sous terre, & qui coupe les racines de presque tous les jeunes plants; on en trouve sur-tout en abondance dans certaines années, & dans les couches, où ils multiplient prodigieusement.

Un amateur du jardinage a imaginé de placer à fleur de terre de petites cloches de verre, ou des terrines vernissées, dans lesquelles il mettoit deux à trois pouces d'eau, lorsque les *courtillières* & autres insectes délivrés de la crainte qui les tient cachés pendant le jour, vont la nuit pour butiner, en courant de côtés & d'autres ils se précipitent dans les terrines, où ils périssent dans l'eau sans pouvoir se retirer. Cet amateur de jardinage, pour sauver un plant d'arbrisseaux, a été contraint de faire de son terrein un damier rempli de vases. Ce procédé ne laisse pas d'être embarrassant; mais en voici un avec lequel on peut détruire très-facilement les *courtillières*, ces ennemis les plus dangereux du jardinage. On voit les unes sortir de leurs trous, venir expirer hors de leurs retraites; & les autres étouffées par la liqueur mortelle n'ont pas la force de quitter leur souterrain. D'abord il faut suivre avec le doigt la trace des *courtillières*, trace qui est presqu'à fleur de terre jusqu'à ce qu'on trouve un trou qui descende perpendiculairement; c'est la retraite de ces insectes. On presse le plus qu'on peut la terre contre les parois de ce trou, afin qu'elle ne s'écroule point: on y verse deux ou trois gouttes d'huile quelconque, & puis on remplit le trou d'eau; bientôt on en voit sortir l'animal, qui vient mourir sur le bord du trou, à moins qu'il ne soit étouffé sur-le-champ sous terre. Cette chasse est plus abondante après la pluie, parce que la terre s'éboule moins.

Comme ces insectes destructeurs multiplient beaucoup, il est intéressant de reconnoître les endroits où ils construisent leurs nids: lorsqu'on apperçoit dans le gazon des petites places presque rondes, de trois, quatre ou huit pouces de large, où il n'y a presque plus d'herbe, ou bien lorsque le peu qu'il y en a est brûlé ou desséché, & qu'on apperçoit, vers le milieu de cette petite place, la terre un peu élevée, on est presque sûr qu'il y a un nid de *courtillières* dans cet endroit: en fondant avec le doigt autour de ces petites élévations, on trouve une petite galerie qui décrit un cercle de trois ou quatre pouces de diamètre: c'est dans le centre qu'est la petite butte sur laquelle se trouvent les œufs ou les petites *courtillières*, qu'on peut détruire facilement.

Il faut donc observer sur la fin de mai & dans le courant de juin, dans le terrein le plus solide du jardin, les trous multipliés de l'animal. On les lève doucement avec un sarcloir; & si on apperçoit un cercle, on est sûr d'y trouver un nid au milieu; c'est une motte dure, ronde, creuse en dedans & fermée très-exactement, qu'on ne prendroit pas pour le nid de la *courtillière*. On la casse, on y trouve jusqu'à deux cens & trois cens œufs. Quand on a pris le nid, il faut laisser le trou qui en est proche ouvert, c'est la retraite de la femelle, elle en sort bientôt, on la tue aisément; si elle y rentre, on l'en fait sortir avec de l'huile & de l'eau.

Un observateur a remarqué, qu'en essayant de ne pas prendre la femelle, trois jours après il trouvoit dans le même endroit un autre nid & la même quantité d'œufs, & que la femelle faisoit des nids à mesure qu'on les détruisoit.

On propose encore, pour se préserver des *courtillières*, deux moyens dus l'un & l'autre à des cultivateurs, qui assurent en avoir fait la plus heureuse expérience.

Le premier consiste à mêler environ deux onces d'huile dans un arrosoir plein d'eau, dont on se sert pour arroser ensuite, à la manière ordinaire, les endroits infestés par ces nuisibles insectes. On peut se servir aussi d'eau de savon au même usage: une livre de savon noir suffit pour un quart de muid d'eau. Cet arrosement doit se faire à midi, parce qu'alors les *courtillières* sont dans leurs retraites.

Le second n'est pas tout-à-fait si simple: on prétend que les effets en sont plus étendus & plus durables. On enterre dans chaque arpent de terre, à des distances à-peu-près égales, & à huit ou dix pouces de profondeur, une vingtaine de petits pots de terre, au fond de chacun desquels on met vingt ou trente gouttes de baume de soufre, drogue dont le prix est très-modique, & on couvre ensuite ces pots avec une petite planche, pour empêcher la terre de les remplir. L'odeur du baume de soufre est si pénétrante, & apparemment si nuisible aux *courtillières*, qu'elles abandonnent aussi-tôt le terrein, & se retirent au loin. A la dernière récolte de garance, on n'a pas trouvé cinquante *courtillières* dans une garancière où il y en avoit plus de cent mille avant qu'on y eût fait cette opération.

COUSINS.

La nature ayant voulu que ces insectes eussent pour nourriture le suc des feuilles & le sang des animaux, les a pourvus d'une liqueur dont l'usage est apparemment de rendre les sucs qu'ils boivent plus fluides & plus propres à s'élever dans l'aiguillon qui leur sert en même-tems de trompe pour le sucer ; mais il est fâcheux que ces piqures nous occasionnent des démangeaisons si désagréables. Un secret sûr pour empêcher ces cuissons seroit bien utile.

Quelques personnes disent avoir fait usage avec succès d'alkali volatil. Si le venin des *cousins* étoit de nature acide, les alkalis, tant fixes que volatils, produiroient un excellent effet, en se combinant avec ce venin ; mais l'ouverture par où l'insecte a introduit son poison est si petite, que la liqueur n'y peut pénétrer, & peut par conséquent rarement produire un bon effet : aussi, quelques personnes n'emploient-elles pas d'autre secret pour se débarrasser de ces démangeaisons importunes, que de se gratter jusqu'au vif : il s'écoule une petite goutte de sang, le venin s'échappe, & on n'éprouve plus de démangeaisons ; mais il y a des personnes dont la chair ne s'accommoderoit pas de cet expédient.

En Amérique où les *cousins* que l'on nomme *maringouins*, sont très-gros, & font des piquures si cruelles qu'elles sont suivies de petits ulcères ; avant de se coucher, on est obligé d'enfumer la chambre pour les chasser ; mais comme l'odeur pénétrante du soufre fait périr tous les insectes, on a éprouvé qu'un peu de soufre brûlé dans la chambre fait périr les *cousins* qui y sont enfermés, & que même cette odeur, qui se conserve long-tems pour des insectes, dont l'odorat est très-fin, les écarte pour plusieurs jours ; mais une heure suffit pour dissiper l'odeur au point qu'elle n'incommode point les hommes. Au reste, une fumigation de tabac produit le même effet.

Lorsque notre peau est de nature à plaire aux *cousins*, & que par conséquent on est cruellement tourmenté ; comme ce sont les jambes qui sont les plus attaquées, ne pourroit-on pas essayer de les exposer un peu à la vapeur du soufre, dont l'odeur, sans nous incommoder, pourroit peut-être écarter ces insectes, & nous mettre ainsi à l'abri de leurs piquures. On peut aussi guérir les piquures de *cousin* avec un peu de thériaque de Venise, que l'on mêlera avec de l'huile douce ; on l'appliquera sur la piquure, & en six heures de tems on sera guéri.

On bien, on prendra des feuilles de sureau verd & de rue, égale quantité de chaque ; on les pilera dans un mortier, & sur chaque tasse de suc de ces plantes, on ajoutera moitié autant de vinaigre & deux gros de sel commun.

FOURMIS.

On ne peut procurer trop de préservatifs contre les insectes qui nous disputent l'usage des plantes & qui nous privent de leurs fruits. Ce sont des ennemis perpétuels qui ne vivent que de pillage & qui dévorent notre bien ; ainsi pour nous en délivrer, tous stratagêmes sont permis.

L'usage ordinaire, connu de tous les jardiniers, est de mettre simplement dans une bouteille de l'eau & du miel, & de la suspendre aux arbres que les *fourmis* attaquent. L'odeur du miel les attire, elles entrent dans la bouteille & s'y noient en grand nombre ; mais comme le miel, par sa pesanteur, dépose, & que l'eau froide qui le surnage ne peut que comprimer les corpuscules qu'il exhale, on prendra la précaution de les mêler parfaitement, en les faisant bouillir ensemble avant de les mettre dans la bouteille que l'on ne doit remplir qu'à moitié. Les *fourmis* en seront beaucoup plus puissamment attirées, & on les détruira plus promptement en multipliant le nombre des bouteilles selon le besoin.

Un agronome Allemand, pour détruire des fourmillières qui faisoient chez lui beaucoup de ravage, frotta de syrop l'intérieur de plusieurs vases ou pots à fleurs ; après avoir bouché le trou du fond, il plaça ces pots au-dessus des fourmillières ; chaque jour il éloignoit les pots d'un pied & demi ; l'odeur du syrop attiroit les *fourmis* ; elles suivoient le pot, & en peu de jours il trouvoit dans son piège plusieurs milliers de ces insectes, qu'il détruisoit en versant dessus de l'eau bouillante, & replaçoit ensuite le pot sur les fourmillières jusqu'à ce qu'il n'en vit plus sortir de *fourmis* ; par ce moyen il est parvenu à délivrer ses jardins de ces insectes.

Il y a diversité d'opinions relativement aux *fourmis* ; les uns pensent qu'elles nuisent à nos arbres fruitiers par les dégâts qu'elles y causent ; d'autres sont d'avis qu'elles ne peuvent qu'être utiles en détruisant les pucerons : quoi qu'il en soit, ceux qui conseillent leur destruction, indiquent de transporter dans les jardins un grand nombre de grosses *fourmis* qu'on trouve ordinairement dans les bois : celles-ci ne cessent de combattre les petites *fourmis* que lorsqu'elles les ont entièrement détruites ou chassées. On a remarqué que dans les jardins où il n'habite que de grosses *fourmis*, les arbres viennent très-bien. Ce procédé, annoncé dans la gazette d'agriculture, a, dit-on, très-bien réussi : on ajoute même que cette petite guerre est très-intéressante aux yeux d'un observateur curieux.

Ces insectes, qui marchent par légion lors-

qu'ils ont fait la découverte de quelque sucrerie, confitures, ou autre chose propre à flatter leur goût, empêchent de faire usage quelquefois de certaines armoires. L'odeur du marc de café bouilli & séché, ou celle de l'huile de genièvre, les chassent, dit-on, & les empêchent d'aborder; mais comme ces odeurs s'évaporent, il faut renouveller le marc ou l'huile. Voici un autre moyen certain de détruire toutes ces légions; il ne s'agit que de mêler de l'arsénic en poudre avec du sucre, ou quelqu'autre chose dont les *fourmis* soient friandes; on les verra toutes périr; & on pourra mettre alors dans ses armoires avec sécurité tout ce que l'on voudra conserver. De la glu mise tout autour & au pied d'un arbre, le garantit des ravages des *fourmis* & chenilles. On dit que la suie de cheminée mise au pied des arbres les empêche d'en approcher.

Plusieurs chaudronnées d'eau bouillante versées pendant plusieurs jours sur leur fourmillière, avant que leurs œufs éclosent, les fait périr.

On peut aussi avoir remarqué que l'on ne voit point de fourmillière dans les terreins labourés; ainsi le labour fait au pied des arbres, peut écarter les *fourmis* qui, quelquefois, les font périr.

On peut aussi, au commencement d'une gelée, enlever les mottes de fourmillière, les jetter dans l'eau; les *fourmis* qui y sont ramassées périssent; l'eau & la pluie qui pénètrent dans la fourmillière détruisent le reste.

Une eau chargée d'une forte décoction de feuilles de noyer, versée dans la fourmillière, les fait périr.

En Russie, l'on enferme dans les fourmillières des entrailles de poisson, & l'on frotte les arbres avec un morceau de drap ou un linge imbibé de suc de poisson: les *fourmis* fuient cette odeur, & périssent en la respirant de trop près.

Si l'on veut se procurer pour l'usage de la médecine un grand nombre de *fourmis*, il n'y a qu'à placer auprès de la fourmillière à la surface de la terre un vase où il y ait un peu d'esprit-de-vin, les *fourmis*, accoutumées à tenir la même route, rodent autour du perfide vaisseau, l'odeur de l'esprit-de-vin les enivre, & les fait tomber au fond du vase; en moins d'une heure une fourmilière est détruite.

Pour éloigner les fourmis *des offices & des appartemens.*

Prenez du tabac à fumer coupé par petits morceaux; distribuez-les dans les buffets & appartemens trop fréquentés par les *fourmis*; vous les verrez peu-à-peu disparoître, parce qu'elles ont une aversion singulière pour l'odeur du tabac. Ou bien faites bouillir de la rue, jettez-en la décoction sur la fourmillière, lavez les planchers & les armoires où les *fourmis* ont coutume de se trouver, vous en serez totalement débarrassés en très-peu de tems. Peut-être l'huile de laurier produiroit-elle cet effet.

Autre moyen de détruire les fourmis.

Le meilleur moyen de détruire les fourmis, est de placer à l'endroit qu'elles fréquentent, une boîte couverte, à laquelle on a fait des trous étroits & un peu longs, & mis du sucre ou du miel. Les fourmis s'y rassemblent en grand nombre; on prend la boîte toutes les deux ou trois heures & on l'expose à la flamme, pour les détruire. A chaque fois qu'on la vide, on a soin d'y remettre du sucre ou du miel. Ce moyen est infaillible, & on vient ainsi à bout des fourmilières les plus nombreuses. Il ne faut pas que la boîte soit trop grande. On peut en avoir plusieurs.

Moyen de détruire les fourmilières dans les prairies hautes.

Au mois de novembre, visitez les prairies où les fourmilières sont communes, & à la place qu'occupe chaque fourmilière creusez, à la bêche un trou en entonnoir, large d'entrée & profond de deux fers de bêche, l'eau s'y introduira durant l'hiver, & fera périr les fourmis; au printems on remplira les trous avec la terre laissée sur le bord. Cet expédient est employé en Angleterre par les fermiers, pour les prairies de trefle, luzerne, &c.

GRILLONS.

Ce sont de petits insectes, nommés par quelques personnes *criquets*. Ils s'établissent quelquefois derrière des plaques de cheminées, & y font entendre un bruit, qui étant continuellement réitéré, devient désagréable. Ces *insectes* importuns sont renfermés dans un fort inaccessible; le seul moyen de pouvoir s'en débarrasser est de mettre dans les fentes des trous qu'ils habitent quelques petits morceaux de fruits empoisonnés avec de l'arsénic; ils ne manqueront pas de venir manger ce fruit qui les fera périr. On peut encore les arracher de leurs forteresses en attachant une fourmi au bout d'un fil; on fait entrer l'*insecte* dans la crevasse, le grillon vient fondre dessus, on retire le fil; il est si attaché à sa proie, qu'il ne la quitte pas; lorsqu'il est hors de ses retranchemens on le fait périr.

Guêpes & autres insectes.

Plusieurs espèces de fruits sont attaqués par différens insectes; ils endommagent principalement les prunes, les abricots, les pêches, les

poires fondantes, les figues, les raifins. Les guêpes font les premières à les attaquer. D'autres infectes, comme les fourmis, & diverfes fortes de mouches, achèvent le dégât commencé par les guêpes. Les guêpes ayant les mâchoires fortes, longues, capables de s'écarter beaucoup, entament les fruits, malgré l'épaiffeur de leur peau. Non-feulement elles en pompent le fuc, mais elles en coupent de petits morceaux pour les emporter à leurs petits, qu'elles nourriffent de chair avant la maturité des fruits. Si l'on juge de la quantité de fruits que peuvent détruire les guêpes par ce qu'elles emporteroient de chair, fi on en laiffoit entrer une grande quantité dans les garde-mangers, on les regardera comme un fléau pour les jardins & vergers. Des cuifiniers m'ont affuré que douze guêpes en un jour enleveroient une demi-livre de viande. Je n'ai pas eu de peine à les croire, toutes les fois que j'ai examiné ces infectes, pofés fur de la viande. Quelques guêpes feulement dans un garde-manger y font du bien, parce qu'elles mangent les œufs des groffes mouches à ver, & retardent la corruption de la viande.

Les fourmis profitent de l'ouverture faite par les guêpes à la peau des fruits qu'elles n'auroient pu entamer. Elles les dévorent & en entraînent auffi des parcelles dans leurs fourmilières.

Les mouches, qui font armées d'une trompe, fucent les fucs des fruits en fe pofant aux places où ils font entamés.

Ce font donc les guêpes qui commencent le mal; c'eft en les détruifant qu'on peut y remédier. Je n'ai pas befoin de prévenir que je ne parle pas ici de tous les animaux qui attaquent les fruits, mais feulement des infectes.

Il y a plufieurs fortes de guêpes. Les plus grandes, qui font en même-tems les plus nombreufes & les plus malfaifantes, fe conftruifent des guêpiers dans des creux d'arbres, dans des fentes de rocher ou dans des trous en terre. On les trouve le plus fouvent dans des lieux gazonnés & fecs. Lorfqu'on a découvert l'entrée d'un guêpier, il eft aifé de détruire toutes les guêpes. Quelques perfonnes jettent dans le trou de ce guêpier affez d'eau pour noyer les guêpes, & avec des pioches culbutent les gâteaux. Mais en employant cette manière elles laiffent échapper beaucoup de guêpes. D'autres approchent de l'entrée du foufre allumé, & font en forte que la vapeur pénètre dans le guêpier. Cette vapeur les tue rarement; mais elle les engourdit. M. Mauduit confeille de profiter de cet engourdiffement pour abattre & fouiller le guêpier, le répandre à terre & le jetter au milieu d'un feu, qu'on aura allumé exprès. Au lieu de foufre, dit M. Teffier, je me fers d'effence de térébenthine, dont j'imbibe de la groffe filaffe ou étoupe; je l'introduis toute allumée à l'entrée du trou. L'odeur forte de la térébenthine fe fait fentir dans toutes les parties du guêpier. Aucune guêpe ne réfifte à la force de cette odeur. Qu'on découvre enfuite le guêpier, on trouve tous les infectes étouffés.

La grande incommodité qu'occafionnent les guêpes, a fait mettre à prix les guêpiers dans un pays que j'habite. Les enfans du village, les bergers & autres perfonnes qui vivent aux champs, les indiquent à mefure qu'ils les trouvent. Les guêpiers ne fe placent jamais loin des jardins & des vergers. Le foir on va les détruire en y brûlant de la térébenthine. Cette attention diminue beaucoup le nombre de ces infectes, ménage les fruits, & épargne des piqûres très-douloureufes, & quelquefois dangereufes.

En attaquant ainfi les guêpes dans leurs guêpiers, c'eft attaquer le mal dans fa fource. Ce moyen eft le plus certain & le plus capable d'en détruire. Mais on ne découvre pas tous les guêpiers. Pour préferver les fruits des guêpes, qui échappent aux recherches, on peut fufpendre aux arbres en plein vent & aux efpaliers où l'on s'apperçoit que viennent les guêpes, des bouteilles ou phioles, dans lefquelles on met un peu de miel délayé dans de l'eau. Les guêpes, plus avides encore du miel tout formé que du fuc des fruits, où le miel n'eft pas auffi pur, entrent dans ces phioles & n'en fauroient fortir. En peu de tems il s'en prend une grande quantité. Je préviens feulement que les abeilles fe prennent à cet appât, comme les guêpes, & qu'on détruiroit bientôt des ruches entières, fi on multiplioit ces phioles aux arbres & aux efpaliers, où les abeilles vont quelquefois fucer les fruits.

D'autres guêpes, moins grandes que les précédentes, fufpendent leurs guêpiers à des branches d'arbres fous des avances de rochers, & fouvent dans les greniers. Ces guêpes ne font pas réunies en auffi grand nombre que les premières. Elles font trente à quarante enfemble, tandis que les grandes guêpes font jufqu'à 40000 dans le même guêpier. Elles ne peuvent donc pas faire beaucoup de mal. Néanmoins on diminuera le dégât en enlevant leurs nids & en les jettant au feu. Il faut feulement prendre garde d'en être piqué, ce qu'on évitera en fe couvrant les mains de gands & le vifage d'un camail, comme ceux qui foignent des mouches à miel. On peut auffi les étouffer avec de l'effence de térébenthine enflammée.

On connoît encore des guêpes d'une troifième forte, qui ne vivent pas en compagnie, mais feules à feules. Elles creufent des trous en terre pour y pondre leurs œufs. Ces guêpes ne font plus fous la forme de guêpes, mais dans l'état de vers, lorfque les fruits font à maturité. Ainfi, on ne doit y faire aucune attention.

HANNETONS.

Les hannetons font des infectes qui multiplient

prodigieusement, & qui font les plus grands dégâts, tant dans l'état de vers sous lequel ils restent en terre pendant trois ans, que dans l'état d'*insecte* parfaitement formé; c'est-à-dire, de hanneton. Dans l'état de vers, ils rongent les racines du bled; & sous celui de hanneton, ils dépouillent tous les arbres de leurs feuilles. On lit dans les transactions philosophiques de la société de Dublin, que les habitans d'un certain canton de l'Irlande avoient tant souffert de ces insectes, qu'ils s'étoient déterminés à mettre le feu à une forêt de plusieurs lieues d'étendue, pour en couper la communication avec certains cantons qui n'en étoient pas encore infectés. Le meilleur expédient pour diminuer le nombre de ces dangereux insectes, qui au bout de trois ans, reparoissent encore en plus grande quantité, c'est de secouer légèrement les arbres fruitiers, de battre les autres arbres avec de longues perches, de balayer les hannetons en tas & de les brûler.

Autre moyen de détruire les hannetons, par M. Quenette.

On fait des flambeaux de poing de la manière suivante. Faites tremper la mèche dans du soufre fondu, de façon qu'elle en soit bien imbibée; ensuite couvrez-la de poix résine à la grosseur des flambeaux ordinaires; enfin recouvrez le tout d'un peu de cire jaune commune.

Votre flambeau ainsi arrangé, vous attendez le tems où ces insectes reparoissent sur terre; c'est-à-dire, dans les mois de mai & de juin, pour vous en servir. Alors il faut choisir les heures où ils reposent sur les arbres & sur les haies, c'est ordinairement entre neuf heures du matin & trois heures d'après midi. C'est dans cet intervalle que vous faites usage de votre flambeau; vous l'allumez, & vous vous promenez dessous & autour des arbres, le long des haies, le tenant dessous, de façon que la fumée mélangée des odeurs de soufre, poix résine & cire jaune les suffoquent. Il suffit de la tenir au plus un demi-quart-d'heure en allant & venant dessous les endroits où il y en a. Après avoir ainsi passé dessous les arbres & les haies, vous secouez les haies avec des bâtons, & les arbres fruitiers avec des crochets, ou avec la main, de manière que par les secousses, l'on ne fasse pas le même tort aux boutons & fleurs de ces arbres, que les hannetons auroient fait eux-mêmes. Les hannetons, comme je l'ai dit ci-dessus, étant à demi endormis par l'ardeur du soleil, suffoqués par l'odeur mélangée du flambeau, éprouvent une espèce de léthargie, ce qui fait qu'ils tombent plus aisément des haies & des arbres où ils sont. Lorsque vous les avez fait tomber, vous les faites ramasser, & mettre dans un tas sur une poignée de paille qui est étendue parterre; quand ils sont tous ramassés, vous les recouvrez de paille & y mettez le feu, afin qu'ils brûlent & n'en puissent revenir. Ce moyen, le plus certain de tous ceux qu'on a offert jusqu'à ce jour, est fait pour être adopté de tous les cultivateurs; mais principalement en Picardie & en Normandie, où il y a beaucoup d'arbres fruitiers, je recommanderai expressément aux cultivateurs de ne pas faire usage des méthodes indiquées par des écrivains très-estimés, qui est de les abattre avec des bâtons; ce procédé étant tout-à-fait nuisible aux arbres, vu qu'il fait briser les fleurs & boutons, & que même il occasionne un retard de trois ou quatre années pour le produit de ces arbres, parce qu'en se servant de bâton on ne peut se dispenser de casser quantité de branches en état de rapporter des fruits.

Moyens d'empêcher les dégâts du ver de hanneton, ou ver blanc, par M. Gouffier.

De tous les ennemis des plantes, un des plus destructeurs est, sans contredit, le ver de hanneton, connu sous le nom de *ver blanc turc* ou *mans*, *melolontha valgaris*. Cet animal est d'autant plus dangereux pour la culture, que tout lui est bon; racines tendres ou dures, rien ne résiste à sa voracité; il détruit entièrement les plantations, les pépinières, les champs ensemencés & les prairies artificielles.

Il semble s'être multiplié davantage depuis quelques années, du moins les agriculteurs s'en plaignent plus qu'ils n'avoient coutume de le faire. J'ai remarqué que les terres les plus conservées pour le gibier, & dans lesquelles on ne souffre point de renards ni de blaireaux, sont les plus attaqués du ver blanc; en effet, ces animaux sont très-friands du hanneton & en détruisent une grande quantité; les cochons, les sangliers & quelques espèces d'oiseaux s'en nourrissent aussi.

On a proposé plusieurs moyens de se préserver des ravages de ce ver, entr'autres celui de faire suivre la charrue par des enfans, pour ramasser dans des paniers ceux que le soc découvre; mais outre que toutes les terres ne sont pas labourées en même-tems, & qu'il en reste encore à la fin de l'automne, & même pour l'hiver, les terreins plantés en bois ou en remises, ceux auxquels on fait porter des sainfoins, des luzernes, des trefles, leur servent naturellement de retraite; d'ailleurs cette foible ressource ne pourroit avoir lieu dans tout autre tems que celui du printems, & du commencement de l'automne: car sur la fin de cette saison, ces vers s'enterrent pour se mettre à l'abri du froid, & se tiennent pendant l'hiver à une telle profondeur, qu'il seroit impossible à la charrue de parvenir jusqu'à eux.

C'est ordinairement à six ou huit pouces en terre que les femelles de hannetons s'enfoncent pour déposer leurs œufs, qui éclosent à la fin de la

même année. Le petit ver a bientôt l'instinct de remonter pour chercher sa nourriture parmi les racines les plus tendres, comme les plus analogues à ses forces; mais bientôt sa vigueur croissant avec l'âge, il va porter plus loin ses dégâts.

Cet animal reste trois ou quatre ans sous la forme de ver avant sa métamorphose en scarabée; on peut juger par le tort qu'il peut causer pendant ce laps de tems, combien il est fait pour alarmer le cultivateur, sur-tout en se multipliant autant qu'il le fait.

Son changement en scarabée n'en apporte point à sa gloutonnerie; il n'épargne pas plus les feuilles des arbres qu'il n'avoit ménagé les racines: il pousse ses ravages jusque sur la vigne, dont il ronge les bourgeons; c'est dans cet état qu'on peut aider à sa destruction, en cherchant les arbres où il se tient pendant la chaleur du jour: on le fait tomber en les secouant & on l'écrase.

Mais c'est sur-tout dans les jardins que ce ver est le plus dangereux, non-seulement à l'égard des plantes potagères & des fleurs, mais encore pour les arbres fruitiers, ou d'agrément, qui ne se remplacent pas aussi facilement.

J'ai cherché long-tems les moyens de me prémunir contre les dégâts, sans pouvoir en trouver aucun; enfin, le hazard m'en a fait découvrir un dont je vais rendre compte. M'étant apperçu que les arbres en espalier & en contre-espalier, près desquels on avoit planté des fraisiers & des laitues ou romaines, étoient les moins sujets aux vers blancs, je jugeai qu'ils donnoient la préférence à ces plantes qui étoient en effet presque toutes découpées. Je pris le parti de garnir tous mes espaliers de salade, & de planter de grosses touffes de fraisiers, que j'enlevois avec leurs mottes, aux pieds des arbres en vergers. J'avois le soin de les visiter une ou deux fois par jour; & aussi-tôt que je m'appercevois qu'une laitue commençoit à se faner, je fouillois au pied avec une petite houlette, & j'y trouvois toujours un ou plusieurs mans qui en rongeoient la racine. Quant aux fraisiers, je n'y appercevois pas aussi vîte le séjour des vers; mais comme leurs racines étoient nombreuses, ils y établissoient une espèce de domicile qui leur faisoit oublier les arbres voisins.

J'ai su depuis que plusieurs cultivateurs, & particulièrement Lemonier, employoient le même moyen que moi pour détruire les vers blancs qui attaquoient les plantes; je n'en réclame pas la découverte, mais je crois être un des premiers qui m'en sois servi, car il y a plus de vingt ans que j'en ai fait l'expérience; cette manière, toute bonne qu'elle est pour préserver les arbres de ce ver malfaisant, ne peut rien contre les ravages qu'il commet dans les campagnes; il falloit ici un moyen plus praticable; les faits suivans semblent devoir l'indiquer. Je remarquai, il y a peu d'années, qu'une partie de prairie artificielle, sur laquelle on avoit jetté à la fin de l'hiver une assez grande quantité de cendres de tourbe, n'étoit nullement attaquée de ver blanc, tandis que, dans le voisinage, d'autres auxquelles on n'avoit pas donné le même engrais, étoient rongées entièrement: j'en fis l'épreuve en petit dans un jardin où ce ver étoit fort commun, j'ensemençai quelques perches de petit trèfle à fleurs blanches, après avoir divisé le terrein en quatre parties; dans deux desquelles je mêlai un peu de cette cendre avec la terre, j'en fis encore répandre à la fin de l'hiver sur ces mêmes portions qui devinrent superbes. Quant aux deux autres, à peine les plantes furent-elles levées, qu'elles furent presqu'entièrement détruites par le ver: je n'ai pas eu l'occasion de renouveller cette expérience; j'ignore si les résultats en auroient été aussi satisfaisans.

J'avois cependant conservé le desir de m'en instruire, & j'ai cru devoir m'en occuper dans ce moment-ci, où la société a bien voulu m'admettre au nombre de ses correspondans, afin de lui prouver mon zèle & me rendre de plus en plus digne de l'honneur qu'elle m'a fait.

Je fis chercher, il y a près de quinze jours, de ces vers de hanneton, étant assez heureux pour n'en pas avoir cette année dans mon jardin: on m'en procura d'ailleurs de bien portans.

Je mis dans les deux tiers d'une grande terrine, de la terre dans laquelle j'avois mêlé une bonne poignée de cendres de tourbe; je plaçai cette terre de manière qu'il restoit encore un tiers de la terrine vide dans toute sa profondeur, que je remplis de terre pure.

Je plantai une laitue & une romaine dans la partie où étoit la cendre, ayant pris la précaution d'en saupoudrer légèrement les racines, je plantai aussi une romaine dans la partie où étoit la terre pure; puis je plaçai doucement trois de ces vers les plus vigoureux, à-peu-près à la hauteur du centre des racines, au milieu de la terrine, & par conséquent dans la partie où étoit la cendre; j'arrosai légèrement la totalité, & je mis cette terrine à l'abri de la pluie, crainte que la grande humidité ne fît tort aux vers.

Trois jours se passèrent sans qu'ils parussent toucher aux salades; mais le quatrième, j'apperçus quelques feuilles de la romaine plantée dans la terre pure, qui commençoient à se faner; le soir elles étoient entièrement flétries, & le lendemain toute la plante l'étoit de même.

Je laissai encore dix jours la terrine dans cet état, pour donner le tems aux vers de gagner les autres plantes; ce fut inutilement, elles restèrent intactes. Enfin, voulant m'instruire de ce qui

s'étoit passé dans l'intérieur de la terrine, je la renversai.

Je reconnus que la romaine attaquée, avoit été absolument séparée de sa tige, que les deux parties commençoient à pourrir; ce qui prouvoit qu'elle avoit été coupée dès le premier jour. Je trouvai les trois vers à peu de distance de cette plante, ce qui me fit augurer qu'ils en avoient pris chacun leur part. Aucun n'avoit essayé de repasser la ligne de démarcation qu'ils avoient sans doute franchie aussi-tôt que je les eus mis dans la terrine.

Je visitai ces vers qui étoient vivans, mais qui parurent effilés & maigris.

Les deux autres plantes avoient poussé de nouveaux chevelus, & elles étoient de la plus grande vigueur.

Cette expérience ne m'ayant satisfait qu'à demi, je pris trois pots, dans un desquels je mis de la cendre de tourbe que je mouillai pour lui donner une certaine consistance; je mis dans les deux autres de la tourbe pulvérisée, j'arrosai un des deux pots, & je plaçai un ver dans le fond de chacun des trois; ces vers n'y restèrent pas un quart-d'heure; je les vis bientôt au-dessus des pots; je les remis à différentes reprises, mais ils reparurent encore. Je m'apperçus qu'ils faisoient même des efforts pour sortir des pots en cherchant à grimper le long des bords, ce qui est absolument contre la nature de ce reptile qui aime à rester caché.

J'avois aussi planté, dans le même tems, une laitue dans un pot plein de terre pure; je n'avois que légèrement saupoudré de cendre ses racines; j'y avois mis un ver, & la laitue étoit encore hier dans toute sa vigueur; je renversai la terre & je trouvai encore le ver dans un coin du pot, qui n'avoit nullement touché à la plante, & qui me parut encore plus maigre que les autres.

D'après ces différens essais, il paroît certain que ces cendres éloignent cette larve si elles ne la font pas mourir.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul animal auquel la cendre de tourbe soit contraire; je me suis servi utilement de cette substance contre une petite chenille qui attaque le trèfle; il m'est arrivé plusieurs fois d'en trouver des champs entiers tout couverts; j'y faisois semer légèrement de cette cendre, &, le lendemain, il n'en restoit aucune; mais il faut choisir, pour faire cette opération, un tems de pluie: attention qu'il faut généralement avoir lorsqu'on se sert de cette cendre.

La tourbe pulvérisée pourroit même être préférable, elle possède des parties que le feu fait perdre aux cendres. L'usage en seroit aussi moins dispendieux, puisqu'on ne consommeroit pas autant de matière, un morceau de tourbe pulvérisée étant à-peu-près du même volume que trois réduits en cendre.

On pourroit aussi essayer une autre substance du genre de la tourbe, & qui a comme elle une origine végétale; je veux parler de la houille déjà connue pour un excellent engrais.

Plus imprégnée de parties salines que la tourbe, & moins chargée de parties pyriteuses & métalliques que le charbon de terre, cette substance peut être regardée comme l'intermédiaire des deux autres.

Autres moyens de détruire les mans, ou vers de hannetons, qui dévastent les prairies, & les vers qui coupent les bleds, & autres grains.

Vers le milieu de septembre donnez un labour très-profond aux terres qui sont infectées de ces vers, & en même-tems faites conduire une bande de dindons sur les sillons que vient de tracer la charrue; ces oiseaux très-friands des mans & de tous autres vers, les dévorent avec avidité. Laissez reposer votre terre un mois, ou cinq semaines; après ce tems, donnez un second labour, & faites encore conduire les dindons sur les nouveaux sillons. Au bout de quatre à cinq jours faites herser cette terre, afin que ceux de ces insectes qui y seroient rentrés se trouvent exposés à l'air & à la voracité des corbeaux & autres oiseaux, & faites-y conduire les dindons. Au retour du tems doux, vers la fin de mars, vous donnerez un troisième labour, toujours accompagné des dindons. Le lendemain ou sur-lendemain, faites herser de nouveau, mais plus profondément que la première fois, & faites-y passer les dindons, pour la dernière fois. Après ces opérations, l'on peut ensemencer sans crainte son terrein, & l'on peut être sûr que les mans & autres vers ne seront pas en assez grand nombre pour nuire à ce que vous aurez semé. Ce procédé est le moyen le plus puissant & le plus praticable pour détruire ces vers si nuisibles à l'agriculture: il contribue aussi à nourrir à peu de frais les dindons, qui font un très-bon profit à la vente. Au reste, il est d'usage, comme l'on fait, & facile, avec l'aide d'un chien, de les conduire aux champs quand toutes les récoltes sont faites.

LIMACE.

La limace (*limax agrestis*, *L.*) fait les plus grands dégâts dans les jardins potagers, dans les vergers & dans les champs. Elle se multiplie prodigieusement, &, dans une seule nuit, elle dévaste les semis sur couche ou dans les planches, lorsque les plantes commencent à poindre. Elle se retire pendant le jour, sous les feuilles des arbres, dans

dans les haies, sous les bancs, sous les pierres & elle court pendant toute la nuit. S'il survient une pluie chaude pendant le jour, elle se met également en marche & va marauder.

La limace a des ennemis naturels, la grenouille & le crapaud. Celui qui voudroit donc introduire une colonie de grenouilles dans son jardin, & ne seroit pas persuadé que le remède seroit ainsi pire que le mal, seroit bientôt débarrassé des limaces. On peut aussi se servir, avec autant de succès, des jeunes canards de trois semaines, qui sont avides de limaces, & n'en laissent pas où ils en trouvent. Ce moyen est excellent, tant que les canards sont encore assez jeunes, & on peut être assuré qu'ils ne font aucun mal aux plantes : mais dès qu'ils sont parvenus à la moitié de leur croissance, il faut bien se garder de les introduire dans un jardin. Il est encore un autre moyen que je préfère à tous les autres, & que j'emploie ordinairement. Je place dans les allées, dans les fourches des chemins, sur les endroits vides de planches entre les pieds des plantes, des briques ou morceaux de briques, des petites planches, des pierres plattes, &c. Tous les matins, avant midi, je les lève, & je trouve toujours une quantité considérable de limaces qui se sont réfugiées dessous pour éviter le soleil, & je les tue. On se représenteroit difficilement avant de l'avoir éprouvé, quel nombre on en détruit ainsi, pendant quelques jours seulement.

MOUCHES.

Moyen usité en Afrique pour prendre les mouches.

Dans un canton particulièrement infesté de ces insectes, j'ai vu qu'on les attrapoit fort adroitement, de la manière suivante : tout le long du plafond étoient suspendus des paquets d'herbes, sur lesquelles les mouches aiment à se poser. Alors une personne prend un réseau ou sac profond, adapté à un bâton ; elle en entoure chaque paquet d'herbe, qu'elle secoue, ensorte que les mouches tombent au fond du sac. Après avoir réitéré plusieurs fois cette opération, on trouve dans le sac une chopine ou une pinte de mouches à-la-fois ; on les tue en plongeant le tout dans l'eau bouillante.

Dans certaines parties de ce canton, où les mouches sont en plus grand nombre, se trouve un arbuste qui distille une substance à-peu-près de même nature & de même consistance que le goudron. Les mouches aiment à s'y poser, & y restent empêtrées.

PUCERONS.

Le chevre-feuille & les pêchers sont quelquefois couverts de pucerons, qui s'attachent aux jeunes branches, en sucent la seve & les font périr. On a éprouvé avec succès qu'on les faisoit mourir en les aspergeant avec de l'eau de savon. Pour cet effet, on prend une livre de savon noir qu'on fait dissoudre dans de l'eau chaude, & on mêle cette eau dans un quart de muid d'eau froide : on arrose les pucerons avec cette eau de savon, & on réitère plusieurs fois tant qu'on revoit de nouvelles colonies de ces insectes.

On prétend cependant que l'eau de savon tache ou même gâte les fruits.

Un agronome a fait publier dans les affiches de Marseille un moyen qui lui a parfaitement réussi pour détruire les pucerons qui nuisent aux arbres fruitiers & aux fruits. Il s'est servi d'une seringue d'étain, coëffée d'une pomme à mille trous, & adaptée au moyen d'une vis ; il l'a remplie d'une eau de chaux bien éteinte, dans laquelle il a détrempé environ une poignée de mauvais tabac en poudre sur deux pots d'eau, & en a arrosé les arbres attaqués de ces insectes ; la vermine a péri, les arbres ont poussé du bois, & leurs fruits ont grossi. Quatre ou cinq jours après l'injection de la chaux il a arrosé les mêmes arbres avec la seringue remplie d'une eau claire. Ceux qui voudront avoir recours au même procédé auront attention que la pomme de la seringue soit un peu applatie ; car cet agronome a reconnu que la sienne péchoit par trop de convexité.

Les pucerons, dit Krause, jardinier fleuriste à Berlin, sont des ennemis qu'on n'a pas encore pu parvenir à détruire, & même dont il est bien difficile de diminuer le nombre. Ils m'ont cependant fourni eux-mêmes un moyen de sauver les plantes de leurs ravages. Dans un semis de choux, je m'apperçus qu'aucun des nouveaux plants n'étoit attaqué, tandis qu'un plant de radis qui étoit au milieu, étoit couvert de pucerons qui le rongeoient. J'en conclus que cette nourriture convenoit beaucoup mieux à ces insectes, & que, quand ils l'avoient, ils ne songeoient pas à s'en procurer une autre. Depuis ce moment, j'ai toujours eu soin de semer des radis auprès ou au milieu même des plantes que je voulois garantir des pucerons, & ce moyen m'a toujours réussi. La plante qu'on leur sacrifie n'est pas même perdue, puisqu'ils n'en dévorent que la fane, & que nous n'en mangeons que les racines.

Je les ai entièrement détruits (les pucerons) dit Thosse, en mettant dans une jatte quelques poignées de terre jaune sur laquelle je jettai une petite quantité d'essence de térébenthine. Je broyai bien le tout avec une spatule, en y versant de l'eau jusqu'à consistance d'une bouillie très-claire. Je trempai le bout des branches dans ce mélange,

& l'insecte périt avec sa génération....... L'odeur qui reste quelques jours à l'arbre, les en éloigne; les branches, en attendant, se fortifient, & ne craignent plus de nouvelles attaques. On peut, au bout de quelques heures, arroser l'arbre pour enlever la boue que l'opération y laisse, à moins qu'on ne veuille attendre la première pluie qui enlève tout. Il faut un mélange de terre, parce que l'essence surnageant l'eau pure, ne se mêleroit pas assez intimement, & pourroit brûler les feuilles qui en seroient touchées directement, de même que si l'essence étoit en trop grande quantité.

De toutes les causes qui font renoncer à la culture des navets, pour fourrage, la plus forte, dit Gilbert, est la destruction des semis par les tiquets ou pucerons qui dévorent les premières feuilles, & même les secondes. On trouve dans les livres, & on se communique des recettes, prétendues infaillibles contre ce dégât; mais plus souvent elles ne réussissent pas. Peut-être n'est-il pas déplacé d'en rapporter ici une qui a été imaginée par Arbuthnot, & qui paroît revêtue de caractères qui doivent inspirer la confiance. Cette méthode consiste à entasser à une extrémité du champ au-dessus du vent, des plantes vertes de différentes espèces qu'on a retirées des champs, qu'on a sarclés, & d'y mettre le feu. La fumée étendue sur le sol détruit les pucerons, sans nuire aux navets. L'expérience a aussi prouvé qu'on prévenoit souvent les désordres des pucerons en accélérant la germination des semences par la macération; il est très-rare en général, que les navets soient dévorés par ces insectes lorsqu'ils ont été semés en tems humide. On a aussi célébré la poudre de chaux, jettée sur le champ des navets au moment où ils commencent à être attaqués; mais la dissémination de cette poudre exige des attentions de la part du semeur pour qu'il n'en soit pas incommodé.

Puces de terre.

Ce sont de petits scarabées qui sautent comme des puces, & qui multiplient si prodigieusement, qu'ils dévorent les jeunes plants de chou-fleurs, de raves, & des autres légumes potagers, surtout dans le mois de juillet & août. Lorsque le tems est sec, les jardiniers sont souvent obligés pour obtenir du plant de resemer de nouveau. Leur ressource pour les écarter est d'arroser abondamment; cependant cela ne leur réussit pas toujours bien; on prétend qu'il faut prendre les urines des basse-cours, mettre dedans pour deux liards d'assa-fétida, de l'ail, des graines de laurier concassées, des feuilles de sureau, & une poignée de racine de curline, qu'on laisse infuser pendant vingt-quatre heures. Avec un goupillon on arrose légèrement le jeune plant de cette urine; les puces de terre périssent ou disparoissent tout-à-fait.

P u n a i s e s.

Punaises. Ces insectes sont de si cruels ennemis de notre repos, qu'il est bon de connoître tous les moyens possibles de les faire périr; la vapeur qui s'exhale du soufre brûlé y est très-propre ainsi qu'à faire périr une multitude d'autres insectes, tels que les teignes, & même les souris & mulots. Cette méthode n'est pas toujours pratiquable, alors on peut avoir recours à une composition que l'on trouve décrite dans les Mémoires de l'Academie de Suède, & qui détruit sûrement les punaises & leurs œufs : on prend une livre & demie tant de potasse que d'huile essentielle de térébenthine, un quarteron de vert-de-gris, une demi-livre de chaux vive; après avoir pulvérisé ces matières, on y ajoute l'huile essentielle de térebenthine & une pinte d'eau-de-vie; on fait distiler ce mélange, & on met dans une bouteille la liqueur qu'on a obtenue par distilation, dans laquelle on ajoute encore un peu de vert-de-gris; on peut se servir sans aucun inconvénient de cette eau que l'on séringue dans les crevasses des murs, dans les mortaises de bois de lit où les punaises habitent, & où elles ont déposé leurs œufs; ce qui les fait périr certainement, & empêche les œufs d'éclore; ces œufs, ainsi arrosés, sont tellement resserrés, qu'ils ne peuvent jamais parvenir à leur perfection.

Avant de se loger dans une chambre que l'on soupçonne être infectée de punaises, il faut commencer par boucher la cheminée avec de la paille, calfeutrer exactement les portes & les fenêtres, ensuite mettre un fourneau allumé dans le milieu de la chambre, le remplir de charbon de bois, mettre dessus une poële de fer dans laquelle il y aura 2 onces de tabac à fumer & 3 onces de soufre concassé, & sur le tout un mauvais couvercle de fer pour empêcher la flamme de monter. Dès que l'on voit que le brasier commence à s'enflammer, il faut promptement sortir, fermer la porte, & coller du papier tout autour sur les trous des serrures, &c, étant très-essentiel que la fumée ne puisse trouver aucune issue hors de la chambre. Au bout de vingt-quatre heures on est assuré que tout insecte, vermine & animal quelconque est mort, & qu'on ne trouvera plus que son cadavre en fouillant dans les retraites. Si on n'est point pressé d'occuper la chambre, on fera bien de n'y entrer qu'au bout de deux fois vingt-quatre heures, afin que toute la vapeur se dissipe sans courant d'air & pénétre dans les murs & boiseries le plus profondément possible. Si la chambre étoit meublée, il faudroit en ôter les meubles & étoffes, dont les couleurs pourroient être altérées par le soufre, & avoir soin de bien les né-

toyer avant de les rapporter, Pour ce qui est des meubles où l'on soupçonne des punaises, il faut les disperser par la chambre, de façon que la fumée puisse circuler & pénétrer par-tout, observant cependant qu'ils ne soient pas exposés à être brulés. La meilleure façon, que l'Auteur ait trouvée pour procéder sans aucun risque, est de se servir de ces poëles de fayance à roulettes que l'on met sous les tables, dans lesquels il y a une boîte de fer longue, au fond de laquelle il n'y a qu'à mettre un brasier. On le remplit de charbon & de bois, sur lequel, sans entre-deux, on place le tabac & le soufre, ensuite le couvercle du poële par dessus; par ce moyen il ne se fait aucune flamme, la fumée & la vapeur sortent par les trous des côtés, & le tout se consume sans courir aucun risque; cette méthode est très-sure. On s'est même apperçu que non seulement elle a fait périr les punaises pour le moment, mais encore en a préservé les chambres pour la suite, quoique placées dans de vieilles maisons qui étoient horriblement garnies de ces insectes depuis le rez-de-chaussée jusqu'au grenier. La paille qui a servi à boucher la cheminée est excellente pour remplir les paillasses des lits, elles préservera des punaises.

On propose encore, comme un moyen éprouvé pour la destruction des punaises, de prendre de l'esprit-de-vin rectifié & bien desflegmé une demi-chopine, & autant d'huile nouvellement distilée, de les mêler bien ensemble; d'y ajouter une demi-once de camphre rompu par petits morceaux qui s'y dissoudra au bout de quelques minutes, de remuer bien le tout, d'y tremper une éponge ou une brosse & d'en frotter tous les endroits du lit où il y a des punaises; ce mélange les fera mourir & détruira les œufs, de manière que vous n'en verrez plus. Cette composition qui est peu dispendieuse, & qui suffit pour frotter un lit tout entier quand il fourmilleroit de punaises, ne tache & ne salit aucune étoffe, fut-elle de soie & même de damas. Quant à l'odeur, il faut sans doute la laisser exhaler en donnant de l'air à la chambre.

Pour détruire les punaises, il ne s'agit, dit-on, que d'exposer épars dans la chambre les couvertures, matelats, bois de lits, &c. d'y placer un réchaud de feu sur lequel on mettra une demi-once de galbanum, & autant d'assa fœtida, sucs concrets tirés des végétaux : on bouche la cheminée avec une toile, on ferme les portes exactement, la vapeur qui se répand dans toute la chambre fait périr les punaises que l'on voit tomber mortes. Si quelques-unes ont échappé à cette première fumée mortelle, en réitérant la même opération une seconde fois, il n'en rechappe pas une seule, ainsi qu'on prétend l'avoir éprouvé par plusieurs expériences réitérées.

Il y a des personnes qui ont recours à un autre moyen très-efficace, mais qu'on ne peut guere employer que dans de vieux bâtimens, avant qu'il y ait aucun meuble, & qui fait mourir toutes sortes de vermines.

On met du mercure dans de l'acide nitreux, & on met ce mélange sur le feu, il s'évapore, & la vapeur fait périr tous les insectes; mais l'acide détruiroit les couleurs des étoffes; & l'on doit attendre que l'air de ces appartemens soit bien purifié, sans quoi il deviendroit nuisible à cause des vapeurs mercurielles.

Un moyen moins dangereux, c'est celui que l'on emploie pour faire périr les *teignes*. Il ne s'agit que de prendre de l'huile essentielle de térébenthine mêlee avec de l'esprit-de-vin, & d'en frotter les meubles ou bois de lit. Cette huile a de l'odeur; mais on dit qu'en frottant seulement les lits avec de l'huile d'olive, on fait périr les punaises: on recommande encore à cet effet l'huile d'aspic.

Voici un moyen que l'on indique pour faire mourir les punaises, qui n'est point sujet à répandre de mauvaise odeur. On prend une once de vif argent, & le blanc de cinq ou six œufs: on bat bien le tout ensemble, jusqu'à ce qu'on ne voie plus de globules de vif argent; ensuite on frotte toutes les jointures & toutes les fentes avec cette pommade mercurielle; & dès la première application, presque toutes les punaises sont détruites.

Martinet, auteur d'une dissertation sur la respiration des insectes, a éprouvé qu'une fumigation de poivre du Brésil dans une chambre bien close, tue en huit jours de temps toutes les punaises.

Téburicus, membre de l'Académie des Sciences de Stokholm, est le premier, dit-on, qui ait éprouvé l'efficacité du thlaspi champêtre pour détruire les punaises. Il en a répandu dans les appartemens & même dans les lits, & l'y ayant laissé plusieurs semaines, il n'a jamais revû aucune punaises

Si ce procédé dont l'épreuve ne peut être nuisible, étoit aussi efficace qu'il est simple; il suffiroit de recommencer lorsque les punaises reparaîtroient l'année suivante.

Observations sur l'usage des feuilles d'Yeble pour écarter les punaises.

On a fait l'essai de feuilles d'yeble pour écarter les punaises. On a observé que les punaises ne

mouroient pas, à la vérité, mais qu'elles cherchoient à éviter la plante. On a continué à faire apporter, tous les deux ou trois jours, des plantes d'yèble nouvellement cueillies; & ce moyen a parfaitement réussi. Si la plante ne détruit point les punaises, il est certain au moins qu'elle les empêche de nuire & de troubler le sommeil, & cet avantage est assez précieux.

Autres moyens d'expulser les punaises.

On fait cuire environ deux poignées de feuilles de noyer ou de brou de noix vertes dans une pinte d'eau, pendant une demi-heure, & que l'on exprime ensuite. Cette décoction bannit les punaises pour toujours. On s'en délivre assez bien aussi par le vitriol, ou bien encore avec les feuilles & les fleurs de lavande. On détruit encore cette engeance toute entière, jusqu'aux œufs même, en se servant d'un enduit de chaux fort claire, nouvellement éteinte dans une eau d'alun, & appliquée à chaud. *Extrait d'un ouvrage sur l'histoire naturelle, par* Perrault.

Termés ou poux de bois.

Les termés, *insectes* appelés poux de bois dans les isles françoises de l'Amérique, habitent les pays situés entre les tropiques, & y sont très-connus par les dégâts nombreux qu'ils y causent. Ils ne le sont pas moins par la forme singulière de leurs habitations, dont nous parlerons plus bas; leur industrie est étonnante, & rien n'est comparable à leur police intérieure.

Chaque espèce de termés comprend trois sortes d'individus; les premiers, sont *les travailleurs;* les seconds, *les soldats;* les troisièmes, *les ailés:* ceux-ci ont seuls la faculté d'engendrer. Quoique l'*insecte* ailé puisse lui seul se reproduire, Smeathman ne prétend pas pour cela qu'il n'existe aucune différence sexuelle dans les deux premiers états, qu'il regarde seulement comme l'enfance de l'animal. Les individus ailés fuient la fatigue & les combats; incapables de se défendre eux-mêmes, dit l'auteur, ils se reposent de ce soin sur les soldats & sur les ouvriers. Quelques semaines après qu'ils sont pourvus d'ailes, ils quittent leur habitation & vont ailleurs fonder un nouvel établissement, ou bien ils périssent au bout de deux ou trois jours: les rois & les reines ne sont jamais pris que dans cet ordre.

Les termés sont très-connus par les dévastations qu'ils font communément, sur-tout dans différentes parties de la Zone Torride, où on les nomme *insectes perçans ou dévorans.* Le célèbre Linné, les regarde comme le fléau des deux Indes, & avec d'autant plus de vraisemblance, qu'ils s'attaquent à tout. Le bois le plus dur ne peut leur résister; ils n'épargnent que les métaux & les pierres. Il est peu de voyageurs qui n'aient fait une épreuve cruelle de leurs ravages.

Des trois différens ordres que notre auteur a observés dans chaque habitation, celui des ouvriers est le plus considérable. Chez les *termés bellicosi*, leur nombre est à celui des soldats comme cent est à un. Ils ont un peu plus de trois lignes de long, & ne sont pas plus gros que la plupart de nos fourmis. Vingt-cinq de ces *insectes* pèsent environ un grain. Ils ressemblent assez aux poux, on s'y tromperoit à le voir de loin; & comme ils ont en même-tems un goût particulier pour le bois, on les a nommes *poux de bois.* Ils marchent plus vîte qu'aucun autre *insecte* de même grosseur, & travaillent toujours avec beaucoup d'ardeur. Les soldats qui ont été pris par quelques auteurs pour des mâles, comme les ouvriers l'ont été pour des *insectes* neutres, sont bien plus gros que ceux-ci; ils ont un demi pouce de long, leur grosseur équivaut à celle de quinze ouvriers. On voit évidemment qu'ils ont subi une métamorphose de plus, & qu'ils se rapprochent davantage de l'état parfait. La forme de la tête & des pinces, présente encore, entre ces deux individus, une différence très-remarquable; elle annonce le genre d'occupation auquel la nature les a destinés; chez les ouvriers, par exemple, ces parties sont propres à ronger & retenir les corps: chez les soldats, au contraire, les pinces sont très-longues & très-dures; elles ne peuvent servir qu'à blesser, & la tête a la consistance de la corne; elle est beaucoup plus grande que le reste du corps.

Le troisième ordre, qui est l'*insecte* dans son état de perfection, diffère presqu'entièrement des deux premiers; il a de plus quatre grandes ailes brunes, portant deux pouces & demi d'envergeure; il peut, par leur moyen, s'élever assez haut pour choisir un lieu propre à un nouvel établissement. Le corps de l'*insecte* a huit ou neuf lignes de long, sa grosseur équivaut à celle de trente ouvriers ou de deux soldats. On voit à chaque côté de la tête un œil grand & très-saillant. Cet organe, s'il existe dans les deux premiers états des termés, n'est point apparent; il leur seroit d'ailleurs peu nécessaire, vivant alors, presque toujours sous terre; on pense bien qu'il est pour eux d'une toute autre importance, lorsqu'ils sont parvenus à leur troisième métamorphose, & qu'ils sont obligés de chercher au loin une retraite. L'*insecte* ailé a si peu de ressemblance avec les autres ordres, qu'on l'a toujours regardé comme une espèce différente, quoiqu'on le trouve dans les mêmes nids.

L'émigration générale des termés ailés a lieu vers la fin des saisons sèches, mais ils ne sor-

vent que lors d'une grande pluie ; le lendemain de leur sortie de l'eau, le sol en est entièrement couvert, parce que le soleil ayant détaché leurs ailes en les desséchant, l'*insecte* ne peut plus que se traîner. Ceux à qui il n'en reste qu'une en sont plus embarrassés que secourus dans leur marche. Moore rapporte dans son voyage en Afrique, que « ayant été voir Harrisson à » bord d'un sloop, il s'éleva une tempête affreuse » qui les força à passer la nuit sur le vaisseau, » où ils furent assaillis d'une quantité prodigieuse » d'une espèce de mouches fort grosses & pour» vues d'ailes très-longues ; elles voloient à » travers la flamme des bougies ; leurs ailes s'y » brûloient, & ces *insectes* retomboient sur » la table, qui en fut bientôt entièrement cou» verte. Celles dont les ailes n'avoient pas été » brûlées, ne laissoient pas que de les perdre » en courant sur la table. » Ligon parle encore de ces *insectes* dans son voyage aux Barbades, mais il ne connoissoit ni leur économie, ni leurs premières métamorphoses.

Les termés sont poursuivis dans leurs retraites par les fourmis, proprement dites, qui leur font une guerre cruelle, & ils deviennent aussi la proie des oiseaux, d'une infinité d'animaux, & des hommes mêmes qui les mangent du tems de leur émigration. A peine en reste-t-il quelques-uns de ce nombre prodigieux qu'on a vu couvrir le sol, & ceux qui s'échappent ne doivent encore leur salut qu'aux termés du premier & du second ordre qu'ils rencontrent & qui les mettent à l'abri de tout danger en les conduisant dans leurs souterrains. C'est là qu'ils sont élus, pour ainsi dire, rois ou reines ; qu'il se forme, aussi-tôt après leur arrivée, une nouvelle colonie ; & c'est-là enfin, qu'ils sont nourris & défendus par leurs nouveaux sujets. La reine éprouve bientôt un changement, tel que celui qu'on remarque dans les coccus ou cochenilles ; son addomen grossit peu-à-peu, & il acquiert dans peu de tems un volume deux mille fois plus grand que celui du reste du corps. Elle équivaut dans cet état à vingt-trois ouvriers. Dans cet état, son ventre est rempli d'une quantité prodigieuse ; & soit qu'elle ait été fécondée avant son arrivée dans sa nouvelle demeure, soit qu'elle l'ait été depuis, il sort continuellement des œufs de son ventre : les anciennes reines en font soixante dans une minute, ou, si l'on aime mieux, 80,000 en vingt-quatre heures. A mesure que les œufs sortent, les termés ouvriers les portent dans les nourriceries, où les jeunes termés demeurent jusqu'à ce qu'ils puissent travailler comme les autres.

Les termés détruisent tout, comme nous l'avons dit plus haut, & c'est des débris des planches, des arb res, qu'ils forment leurs ni dsou des conduits très-longs pour voyager en sûreté. Les *termés arborum* posent quelquefois leurs nids sur les toits d'une maison ; si l'on ne se hâte alors de les détruire, ils causent les plus grands dommages. Les *termés bellicosi*, sur-tout, sont à craindre, en ce que les conduits qu'ils font ne sont point apparens, qu'ils les pratiquent sous terre, qu'ils s'introduisent dans les poteaux qui soutiennent les maisons, & qu'ils en rongent l'intérieur au point qu'il peut arriver qu'une maison s'écroule avant qu'on ait pu soupçonner le danger.

La nature a doué ces *insectes* d'un instinct singulier : lorsqu'ils travaillent dans quelques poteaux ou dans quelques caisses, ou enfin dans tout autre endroit chargé au-dessus, & par l'écroulement duquel les termés pourroient être écrasés, ils ont soin d'en remplir l'intérieur avec de l'argile, qui devient aussi dure que la pierre, & ils ne laissent qu'un seul passage pour arriver aux toits ou aux différens endroits de la maison : par ce moyen, bien loin de diminuer de solidité les caisses, les poteaux, &c. qu'ils ont creusé intérieurement, en acquièrent davantage. Bosman assure que les termés ou fourmis blanches percent dans l'espace d'une nuit les caisses de marchandises d'une infinité de petits trous, à travers lesquels ces *insectes* s'introduisent dans l'intérieur avec autant de facilité que si la caisse eût été ouverte ; & on lit dans Kempfer « que » dans l'espace d'une nuit les termés s'étoient » introduits dans une table par le pied, en avoient » percé l'intérieur, & étoient redescendus à » travers l'autre pied ; heureusement ils n'avoient » pas touché aux papiers qui étoient dessus ».

La grandeur étonnante & la forme singulière des nids des termés n'est pas moins digne d'exciter notre curiosité & de fixer notre attention que ce que nous avons dit plus haut de ces *insectes*. Suivant Adanson (Voyage au Sénégal), ces nids sont des pyramides rondes d'environ huit à dix pieds de haut sur à-peu-près autant de base, & ils sont si multipliés dans l'isle de Bannanes & le continent voisin, qu'on les prendroit, lorsqu'on les voit à une certaine distance, pour un assemblage de huttes de nègres, ou pour un village considérable.

Ces nids, toujours terminés par un dôme, ne présentent à l'extérieur rien de particulier qu'une surface unie d'une belle argile extrêmement dure, & presque toujours recouverte par plusieurs plantes, dont les graines y ont été apportées par le vent ; mais on remarque dans l'intérieur une espèce de coque ou d'enveloppe assez ferme & assez épaisse pour le garantir & pour défendre ses habitans contre les attaques de leurs ennemis & l'intempérie des saisons. Une infinité de cellules

divisent l'intérieur de l'habitation ; le roi & la reine en ont une pour leur logement plus grande que toutes les autres ; & elle a toujours la forme d'un ovale applati vers sa partie inférieure, ce qui la fait assez ressembler à un four un peu alongé. Le plan en est parfaitement horizontal, & ses parois d'une argile bien solide, ont un pouce d'épaisseur ; celle des endroits où se trouvent les portes, n'a cependant que six lignes. Ces portes sont à une égale distance les unes des autres & au même niveau ; la chambre du roi & de la reine est entourée d'un grand nombre d'autres chambres de différentes grandeurs ; les voûtes en sont circulaires ou elliptiques, & elles communiquent à celles où les jeunes termés sont nourris & aux magasins. Les loges des jeunes termés sont construites avec de la râpure de bois unie avec de la gomme, & l'intérieur des nourriceries est parsemé d'une moisissure formée de globules blanchâtres de la grosseur de la tête d'une épingle. Cette moisissure, vue au microscope, offre de petits champignons tout-à-fait semblables à ceux qu'on emploie dans nos cuisines.

L'intérieur des nids des termés est toujours distribué à-peu-près de la même manière, à moins qu'un obstacle local, tel qu'un rocher ou un arbre, ne s'oppose à la régularité de l'édifice. C'est toujours au milieu qu'est la chambre du roi & de la reine, autour de laquelle sont en forme de labyrinthe les appartemens des soldats. Viennent ensuite les nourriceries & les magasins qui s'étendent latéralement jusqu'aux parois extérieures de l'édifice, & qui sont continués jusqu'aux deux tiers de sa hauteur. Le bâtiment est terminé par un dôme, autour duquel on remarque quatre grandes arches, de deux ou même trois pieds de hauteur, qui semblent faites pour le soutenir & qui vont en se rétrécissant jusqu'à l'ouverture d'une infinité de petites chambres.

Les termés commencent la construction de leur nid par les petites pyramides, qui entourent l'édifice, & à mesure que l'édifice s'agrandit, ils detruisent la base de celles qui sont le plus près du centre, & les réunissent par ce moyen à la grande pyramide.

On ne cherche point impunément à faire une ouverture aux nids des termés : un soldat vient reconnoitre l'ennemi, l'alarme est bientôt générale, les autres soldats accourent de toute part pour défendre leur foyer, & si l'on ne se retire avec précipitation on est mordu jusqu'au sang, & ces *insectes* se cramponnent à la peau de telle sorte, qu'on ne peut les en séparer que pièce à pièce ; mais si l'on cesse de les tourmenter, la scène change de face ; les soldats se retirent, les ouvriers paroissent, & ils ont bientôt réparé le dégât qu'on vient de faire.

Moyen de faire périr les termés ou poux de bois ; & usage médical de ces insectes.

Il est un moyen usité de détruire ces *insectes*, que j'ai vu employer avec succès : il consiste à insinuer dans le nid, & préférablement dans un des chemins couverts qui y aboutissent, & qu'on dégrade à cet effet, un peu d'arsénic qu'on y introduit au moyen d'un simple cure-dent : empressés de réparer le dommage qu'on vient de faire à leur bâtiment, les termés ou poux de bois accourent vers la brêche, ils emportent les débris dans leurs petites pinces, peut-être avalent-ils quelques parcelles d'arsénic ; quoiqu'il en soit, ils meurent bientôt, les autres les dévorent & s'empoisonnent aussi ; de cette manière ceux qui se trouvent dans la même ruche périssent tous assez promptement.

Malgré les ravages que font les poux de bois, Smeatman est porté à croire ce principe sujet à bien des interprétations : la nature ne fait rien en vain ; il auroit pu ajouter aux différentes preuves qu'il apporte de son sentiment, que ces *insectes* sont doués d'une très-grande proprieté médicale ; en les faisant bouillir avec des morceaux de leur ruche, on obtient une boisson qui excite les sueurs & appaise les convulsions, & qui a été employée avec le plus grand succès dans les spasmes convulsifs, connus généralement sous le nom de tetanos, qu'on fait être fort fréquens dans les pays chauds, sur-tout parmi les négrillons, particulièrement au moment de leur naissance, ou peu de tems après.

(*Extrait du journal de* Bertholon.)

THRIPS A BANDES.

Observations sur un insecte qui endommage les œillets.

M. Mauduit décrit & dénonce un petit insecte appellé le *thrips à bandes*, par Geoffroi ; il se niche souvent dans le cœur des œillers & particulièrement dans les feuilles intérieures du pied. Quand on ne le détruit pas, on risque de perdre & l'on perd en effet, toute la plante & ses rejettons. Cet insecte, dans le premier moment de son existence, est d'un blanc jaunâtre ; il ressemble à un petit ver jaune, & differe alors de ceux qui sont plus âgés, en ce que son corcelet n'est point encore séparé du corps, & ne fait qu'un avec lui, en ce qu'il n'a point d'ailes & a six pattes très courtes. C'est pourquoi il ne peut que ramper à cette époque, & il lui est impossible de sauter en s'élevant. Il paroit que dans cet état, on ne doit le considérer que comme un embryon ou une larve qui se développe ensuite peu-à-peu. La nymphe ne differe de l'insecte parfait que par le manque d'ailes.

Lorſque ces inſectes ont acquis toute leur conſiſtance, ils prennent, les uns une couleur noire, les autres une couleur mélangée de noir, & de blanc par taches ; & comme ces derniers font un peu plus grands, il y a lieu de croire que ce ſont les femelles. Ils ont une tête émouſſée, à cette tête deux antennes compoſées de ſix ſegmens ovales ; au-deſſus de ces antennes, tout près du corps, & des deux côtés du corcelet, deux protubérances bien marquées où ſont les yeux. Sous le ventre ils ont trois pattes de chaque côté ; les deux pattes qui ſont placées derrière & près du corps, ſont deux fois auſſi longues que les autres. Le corps ſe termine en pointe ; il eſt velu des deux côtés, & conſiſte en ſept ſegmens. Il a deux aîles auſſi longues que lui, & trop étroites pour les couvrir entièrement. Il eſt pourvu d'une trompe ou roſtre court formé d'une gaine inarticulée renfermant trois ſoies très-déliées, & c'eſt avec cet inſtrument qu'il bleſſe les feuilles intérieures de l'œillet.

On trouve cet inſecte dès le printems, & lorſque la ſaiſon commence à devenir chaude ; cependant ce n'eſt que dans le mois de juillet qu'il exerce ſes ravages. Les larves ſont plus dangereuſes que l'inſecte dans toute ſa croiſſance. Il faut y prendre garde de bonne heure, ſi l'on ne veut pas ſe voir privé des plus belles eſpèces d'œillets. Lorſqu'on voit les feuilles collées, ou ſe courber en croiſſant, c'eſt un ſigne certain de la préſence de l'inſecte. On doit alors ſéparer ces petites feuilles avec précaution, tremper dans l'eau un pinceau mince & léger, & s'en ſervir pour enlever l'inſecte & tous les corps étrangers de l'intérieur : on peut auſſi écraſer l'inſecte avec un petit morceau de bois très-menu, mais il faut être plus adroit qu'avec le pinceau. On renouvelle ſouvent cette opération, quand on veut conſerver ſes œillets dans toute leur fraîcheur.

Cet inſecte dure tout l'été, & ne diſparoît que vers la fin de ſeptembre. Il eſt très-petit, très-étroit, & ſa longueur eſt à peine d'un quart de ligne. Il faut de bons yeux pour le diſtinguer à l'œil nud.

Tigres.

Manière de détruire les inſectes, nommés Tigres, qui ravagent les poiriers & autres arbres fruitiers.

On ſait le tort que ces animaux font aux poiriers en eſpalier & à quelques autres arbres : pour en purger les jardins au printemps, vers le mois de mars, quand le ſoleil commence à échauffer leurs œufs, il faut ſéringuer de l'eau bouillante dans le treillage, ſur les groſſes branches, principalement dans les trous & les crevaſſes des murs. On détruit ainſi tous les œufs, & même les pucerons.

Il eſt inutile d'avertir le lecteur, que chaque fois qu'on pompe l'eau bouillante, il eſt néceſſaire de tremper la ſéringue dans un ſeau d'eau froide ; autrement elle ne prendroit point d'eau, ce fluide étant trop raréfié par la chaleur.

Tiquets.

Un Anglois annonce le moyen ſuivant, comme propre à empêcher les turneps d'être détruits dans leur jeuneſſe par les tiquets.

Faites tremper durant 24 heures la graine de turneps, dans l'huile de baleine, de lin ou d'olives : mettez-la enſuite dans un ſac de crin, ou ſur un crible pour que l'huile s'égoute ; mêlez la graine avec de la terre en pouſſière bien ſèche & ſemez.

Lorſque les turneps ſeront levés, répandez deſſus ou de la ſuie ou de la chaux éteinte, environ huit boiſſeaux par acre, ou plus, juſqu'à vingt.

N. B. Il y a lieu de croire que l'huile la plus fétide ſeroit la meilleure pour garantir les graines d'être mangées auſſi-tôt qu'elles ſont ſemées ; & il eſt encore plus vraiſemblable que l'huile nuiroit à la germination ſi elle avoit le temps de pénétrer la graine. Mais ſi on ne laiſſe pas la graine s'en imbiber, elle ſera bien-tôt enlevée par la terre, & alors les inſectes la trouveront bonne à manger. Au reſte c'eſt une expérience à répéter.

INTRODUIRE *un oiſeau au vol*, c'eſt commencer à le faire voler.

JOTAVILLA, eſpèce d'alouette très-rare, qui ne ſe fait entendre que la nuit. Le mâle porte une huppe. Il a l'ongle de derrière ſi long, qu'il paſſe les genoux. Les Indiens n'eſtiment pas beaucoup la chair de cet oiſeau ; mais ils le recherchent pour l'agrément de ſon ramage & la beauté de ſon plumage.

JOUA, oiſeau d'Afrique, de couleur brune. Il eſt de la groſſeur d'une alouette. Il fait ſon nid & pond ſes œufs ſur les grands chemins & dans les endroits les plus fréquentés. Les Africains ont pour cet oiſeau un reſpect idolâtre & ſuperſtitieux qui les empêche d'y toucher.

JOUETTE, trou que le lapin a fait en jouant, & qui n'a pas de profondeur comme le terrier.

IPSIDA, oiſeau des Indes, plus petit qu'un merle, qui ſe nourrit de poiſſons, & fait ſon nid dans des trous ſur les bords des rivières.

ISATIS, appellé *coffac* en Russie. Ce quadrupède, tient le milieu entre le chien & le renard; il a ordinairement de l'extrémité du museau à l'origine de la queue, un peu moins de deux pieds; il a en général la taille du renard, & la tête du chien: il est commun dans toutes les terres du Nord, voisines de la Mer Glaciale, & ne se trouve guères en deçà du soixante-unième degré de latitude.

Sa voix tient de l'aboiement du chien & du glapissement du renard: sa peau donne une très-bonne fourrure: mais la couleur n'est pas toujours la même. Il y a des *isatis* blancs & d'autres bleus-cendrés, avec une bande brune longitudinale & une autre transversale; ces derniers sont les plus recherchés des chasseurs.

Le tems de les chasser est en hiver, parce qu'alors leur mue étant passée, ils ont la fourure plus belle & plus solide. Leur poil a deux pouces de longueur.

Le climat des *isatis* est le Nord, & les terres qu'ils habitent de préférence, sont celles des bords de la mer Glaciale, & des fleuves qui s'y déchargent. On les trouve dans les endroits les plus froids de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, & même de l'Islande.

L'*isatis* vit de rats, de lièvres & d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il traverse les lacs à la nage peur chercher les nids des oies & des canards, & ne reconnoît d'ennemis redoutables dans ces climats que le glouton.

JUDELLE, espèce de poule d'eau, qui est noirâtre, avec un mamelon charnu sur la tête.

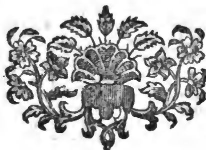
JUMART ou GEMART; bête de charge très-forte, engendrée d'un taureau & d'une jument, ou d'un taureau & d'une ânesse, ou d'un âne & d'une vache. Dans les villes de Piémont, on donne le nom de *bif* à l'espèce qui provient de l'anesse & du taureau; on appelle *baf* l'espèce qui résulte de l'accouplement du taureau avec la jument. Il ne reste plus d'incertitude sur la possibilité de l'existence de ces sortes de mulets, & sans doute parmi les animaux sauvages, il y a pareillement des races différentes qui se rapprochent, & qui donnent naissance à de nouvelles espèces d'animaux.

JUMO, espèce de moineau qui séjourne dans les roseaux, & y chante assez agréablement; on en trouve beaucoup dans la Hollande.

JYUX, oiseau de passage, qui est une espèce de coucou.

IXCUTIQUE, façon de chasser aux oiseaux; c'est l'art de les prendre aux gluaux.

IZQUEPOLT, renard des Indes, qui fait son séjour dans les antres des rochers. Cet animal a la même propriété que la *bête puante* qu'on trouve à la Louisianne; quand il se sent poursuivi par les chasseurs, il éjacule son urine & ses excrémens à plus de huit pieds de distance, & il n'y a point d'homme ou de chien qui puisse lutter contre une odeur aussi fétide.



K.

KAJOU. Singe vêtu, de la rivière des Amazônes. Il a des yeux noirs, une queue très-longue avec une grande barbe grise qui lui donne la figure d'un vieillard.

KAKATOU, *kakatas*, ou *catacoua*. Oiseau des isles Moluques, dont on distingue la grande & petite espèce ; il est d'une blancheur citronnée. Sa tête est ornée d'une belle huppe composée de longues plumes blanchâtres en dessus, & rougeâtres en-dessous. Il a le bec, les jambes, & les doigts du pied, comme le perroquet. Il apprend de même à bien articuler certains mots. Son nom vient de son cri habituel.

KANGURRO. Quadrupède de la nouvelle Guinée, de la taille d'un mouton. Il a la tête, le cou, les épaules, très-petites, en proportion des autres parties du corps. Sa queue est longue, épaisse & pointue à son extrémité. Ses jambes de devant ont huit à neuf pouces de long ; celles de derrière en ont vingt-deux à vingt-quatre. Cet animal marche par bonds & par sauts. Il tient alors la tête droite. Il replie ses jambes de devant contre sa poitrine, & paroît ne s'en servir que pour creuser la terre. Son corps est couvert d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé.

KATRACA, ou KATRACAS. Oiseau du Mexique, qui est une espèce de faisan. Il a de même le bec crochu, les yeux bordés de rouge, & une longue queue.

KEVEL. Espèce de gazelle qui aime à vivre en société, & qui est facile à apprivoiser. Sa chair est fort bonne à manger.

KINK. Oiseau de la Chine, plus petit que le merle, dont le plumage est blanc, mêlé de gris cendré, & de couleur d'acier poli.

KINKAJOU. Animal d'Afrique & d'Amérique. Il a la queue longue, qu'il porte horizontalement ; il s'en sert pour attirer à lui les objets auxquels il ne peut atteindre, & pour se suspendre à une branche d'arbre. Son poil est d'un gris blanc. Sa tête, vue en face, a l'apparence du petit chien danois. Son museau est d'un brun noir, & applati par le bout. Sa langue est très-longue & menue. Il ne sort que pendant la nuit, & dort tout le jour. Il a les allures & la cruauté de la fouine. Son corps est long de deux pieds.

KINKI. C'est la poule dorée de la Chine. Cet oiseau paroît tout d'or étant exposé au soleil. Rien n'est comparable au mélange de rouge & de jaune de son plumage, à la belle plume qui s'élève sur sa crête, à la variété des couleurs de ses ailes, à l'élégance de sa taille ; sa chair passe aussi pour être plus délicate que celle des faisans.

KINKI-MANOU ; oiseau de Madagascar. Il est gros & épais dans sa longueur, qui est de huit pouces & demi. Sa tête est noirâtre ; le dessus de son corps est cendré ; le dessous cendré bleu. Il a le bec un peu crochu. Ses pieds sont courts, & de couleur plombée.

KNORCOCK. Oiseau du cap de Bonne-Espérance, qui est de la grosseur d'une poule, mais qui a les ailes trop petites pour prendre un essor trop élevé dans l'air. Cet oiseau sert de sentinelle au gibier de ces contrées, & dès qu'il apperçoit un chasseur, il fait un cri qui avertit tous les oiseaux de veiller à leur sûreté. Voilà l'unique motif qui engage les chasseurs à tuer le *Knorcock*, car sa chair est fort peu estimée.

KOBBER-A-GUION. Amphibie de l'isle de Ceylan, qui a environ six pieds de longueur ; sa langue est bleue & fourchue, & lui sert d'aiguillon ; il vit tantôt de poissons, tantôt de cadavres d'oiseaux ou de quadrupèdes : il ne peut souffrir les chiens, & dès qu'il les voit s'approcher de lui, il les frappe si vivement de sa queue, qui ressemble à un long fouet, que souvent il les fait mourir ; pour les hommes, il ne leur fait point de mal, il se contente de siffler quand il les apperçoit.

KOB. Espèce de gazelle du Sénégal, que les français appellent *petite vache brune :* ses cornes ont beaucoup de rapport à celles de la gazelle & du Kevel ; mais la forme de la tête est différente ; le museau est plus long, & il n'y a point d'enfoncement sous les yeux ; ses cornes ne sont longues que d'environ un pied.

KOBA. Espèce de gazelle du Sénégal, différente du Kob, & que les français appellent *grande vache brune*. Le *Koba* est plus grand que le Kob ; celui-ci est comme un daim, & celui-là comme un cerf. On donne au *Koba* cinq pieds de long depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

KURBATOS. Oiseau qui habite les bords du Sénégal, & à qui on donne le nom de *pêcheur* : il est de la taille d'un moineau, mais son bec est plus long que tout son corps ; ce bec est pointu, & crénelé intérieurement comme une scie ; ce bec sert au *Kurbatos* pour saisir le poisson à une certaine profondeur, & pour partager ses écailles : il mourroit de faim sur terre au milieu des alimens destinés aux autres oiseaux, parce que son bec ne pourroit les saisir.

On voit des milliers de kurbatos sur les deux bords de la Gambra. Leurs nids sont en si grand nombre sur les arbres qui bordent la rivière, que les nègres leur donnent le nom de village. Il règne dans ces nids une industrie & une ordonnance qui l'emportent sur ceux de l'hirondelle : leur configuration est cylindrique ; ils sont si bien composés de mousse, de paille, & de plumes entrelacées, que la pluie ne sauroit y pénétrer : ils sont aussi tellement solides, que dans les plus grands orages ils s'entr'heurtent sans se briser ; on les prendroit de loin pour les fruits de l'arbre même.

L'industrieux *Kurbatos* n'a rien négligé pour la conservation des petits qui y sont renfermés ; ils choisissent des branches foibles & mobiles pour en interdire l'accès aux singes, & les placent à une certaine élévation, afin que les serpens ne puissent, en se dressant sur leur queue, y atteindre ; cependant les ennemis des *kurbatos* ne se découragent point ; on a vu des singes se placer à l'autre extrémité des branches & les secouer, afin que le nid balancé reçoive un contre coup qui le détache & le jette sur la terre.



L.

LACET; terme de chasse & d'oiselerie; c'est une espèce de filet à nœuds coulans, propre à prendre des oiseaux, même des lapins, des lièvres, & autres animaux. On fait des lacets de fil, de soie : on en fait aussi de fil de fer.

LACHER, terme de fauconnerie; c'est ouvrir la main pour faire partir un oiseau de proie.

LAEMMER-GEYER, ou *vautour des agneaux*. Aigle terrible qui habite particulièrement les hautes montagnes de la Suisse. On peut juger de la force & de la taille de cet oiseau de proie, par l'étendue de ses ailes, qui ont quatorze pieds d'une extrémité à l'autre. Il enlève les chèvres, les brebis, les lièvres, les chamois, & quelquefois même des enfans. Les chasseurs de la Suisse se font un devoir de poursuivre & d'anéantir, s'il est possible, cette espèce cruelle. *Voyez* AIGLE.

LAISSÉES; en terme de vénerie, ce sont les fientes du loup, du sanglier & des autres bêtes noires.

LAISSER-COURRE. C'est faire courir la bête qu'on chasse aux chiens courans.

LAITÉE. Portée de la femelle d'un chien de chasse.

LAMA. Quadrupède de l'Amérique, & animal domestique du Pérou, du Mexique & du Chili. Le *lama* a environ quatre pieds de haut, & son corps six pieds de long, dont le col seul en a trois. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, sur la croupe & sur la queue. Pour sa couleur, elle varie entre le blanc & le noir. Les indiens tirent beaucoup de service des *lamas*. Leur chair est bonne à manger; leur poil sert à faire des étoffes, & on leur fait porter des fardeaux de plus de deux cents livres dans des chemins impraticables pour d'autres animaux.

Les *lamas* apprivoisés sont doux & dociles; ils résistent à la fatigue, se contentent de brouter par jour une petite quantité d'herbes vertes.

Les *lamas* sauvages courent comme le cerf, & grimpent comme le chamois sur les rochers les plus escarpés: ces animaux vont en troupes de plus de trois cents. Ils s'élèvent jusqu'au dessus de la ligne des neiges des Cordillières. Leur chasse est alors très-périlleuse & très-difficile.

LAMBEAU (terme de vénerie). C'est la peau velue que le cerf dépouille en un certain tems de son bois, & qu'on trouve au pied du fréouer.

LANCER (terme de vénerie). C'est faire sortir une bête de son fort ou de la reposée, & la faire partir pour donner à courre aux chiens.

On dit *lancer* le loup du liteau, le lièvre du gite, & les bêtes noires de la bauge.

LANIER, s. m. Oiseau de proie si rare en France, que Buffon n'a pu se le procurer, & qu'il doute même qu'il s'y trouve aujourd'hui, quoique Belon assure qu'il s'y trouvoit de son tems: il fait son nid sur les plus hauts arbres des forêts, & dans les rochers les plus élevés. Il est de plus petite taille que le faucon commun. On peut aisément le reconnoître à la couleur bleue de son bec & de ses pieds.

Cet oiseau étoit autrefois recherché dans la fauconnerie, parce qu'il a un naturel plus doux & des mœurs plus faciles que les autres oiseaux de proie. On choisissoit le lanier avant grosse tête & les pieds bleus. Cet oiseau vole tant pour rivière que pour les champs. On le nourrit avec de grosses viandes.

Lanier est le nom de la femelle; elle est plus grosse que le mâle, qu'on nomme *laneret*.

LAPEREAU, s. m. Petit lapin de l'année..

LAPIN, s. m. Le *lapin* est un petit quadrupède sauvage, qui se trouve dans les garennes, dans les haies, & quelquefois en pleine campagne. Il a dans la conformation du corps autant de rapport avec le lièvre que l'âne en a avec le cheval: cependant ces deux animaux ont l'un pour l'autre une antipathie singulière. Dans le tems du rut, les *lapins* ne se mêlent point avec les hazes, & les lièvres ne courent point les lapines; & si on enferme ensemble un individu de chaque espèce & de chaque sexe, le mâle fera mourir la femelle à force de caresses trop dures & de blessures.

Il y a des *lapins* de garenne & des *lapins* de clapier. Le *lapin* de garenne a ordinairement le poil gris & plus épais; il se nourrit de plantes aromatiques, comme le thym, le serpolet & le genièvre; sa chair est infiniment plus délicate.

Le *lapin* de clapier eſt plus grand que le *lapin* de garenne, & cette ſupériorité de taille vient ſans doute de ce qu'il fait moins d'exercice, & qu'il prend des alimens plus ſucculens : l'état de domeſticité qui le rend plus gros que le *lapin* ſauvage, change auſſi la couleur de ſes poils : car il y en a de blancs, de noirs, & d'autres qui ſont mélangés de ces deux couleurs. On remarque que ces derniers peuplent beaucoup, & que les femelles portent juſqu'à dix ou douze petits par mois.

En général le *lapin* peuple beaucoup plus que le lièvre ; un voyageur anglois aſſure qu'une paire ayant été tranſportée dans une iſle, il s'en trouva ſix mille au bout de l'année.

Le *lapin* eſt ſupérieur au lièvre pour la ſagacité ; il a des ruſes pour échapper à ſes ennemis, & même pour ſe ſouſtraire aux yeux de l'homme ; il ſe retire pendant le jour dans les trous qu'il ſe creuſe, y habite avec ſa famille dans une pleine ſécurité, & s'y trouve à l'abri du loup, du renard, & de l'oiſeau de proie.

Quand on dit que le *lapin* l'emporte ſur le lièvre en ſagacité, on ne parle ici que du *lapin* de garenne, parce qu'il a un inſtinct plus réfléchi, plus de beſoins, & plus d'activité pour les prévenir. Pour le *lapin* de clapier, il ne ſe donne point le peine de fouiller la terre, ni même de ſe fouiller un gîte à ſa ſurface.

Le *lapin* engendre & produit à l'âge de cinq ou ſix mois ; il paroît conſtant dans ſes amours & s'il s'unit à une femelle, il ne la quitte plus. Cette femelle quelques jours avant de mettre bas, ſe creuſe un nouveau terrier, non pas en ligne droite, mais en zigzag, au fond de cette excavation, appellée en terme de chaſſe rabouillere ; la lapine s'arrache ſous le ventre une aſſez grande quantité de poils, dont elle fait une eſpèce de lit pour recevoir ſes petits, & les allaite avec beaucoup de ſoin pendant plus de ſix ſemaines ; juſqu'à ce tems-là le pere ne les connoît point, il n'entre pas même dans le terrier que la mère a excavé ; mais lorſque les petits commencent à venir au bord du trou, il les prend entre ſes pattes, luſtre leurs poils & leche leurs yeux, & cette tendreſſe paternelle éclate bien plus dans les *lapins ſauvages*, que dans les *lapins domeſtiques*.

Le *lapin* eſt d'un tempérament très-chaud ; on a vu des mâles ſe lier avec leurs femelles cinq ou ſix fois en moins d'une heure. Cet animal vit environ huit à neuf ans ; la vie ſédentaire qu'il mène dans ſes terriers, fait qu'il prend plus d'embonpoint que les lièvres ; leur chair eſt auſſi très-différente pour la couleur & le goût : celle des jeunes *lapreaux* eſt très-délicate, mais celle des vieux *lapins* a beaucoup de ſécheresse & de dureté.

Le *lapin* eſt originaire des climats chauds : les ſeuls endroits de l'Europe où il y en eût anciennement, étoient la Grece & l'Eſpagne ; delà on l'a tranſporté dans des climats plus tempérés, tels que l'Italie, la France & l'Allemagne où il s'eſt naturaliſé. Dans le Nord il ne ſauroit vivre que dans les maiſons, il périt dès qu'il eſt abandonné à la campagne. On trouve des *lapins* dans les contrées méridionales de l'Aſie & de l'Afrique, & ceux qu'on a tranſportés dans le Nouveau-Monde y ont très-bien réuſſi.

Le *lapin d'Angola* n'eſt point d'une eſpèce particulière, il ne diffère même de nos *lapins de clapier* que par la qualité de ſon poil, qui eſt beaucoup plus long, comme le poil des chèvres d'Angola eſt plus long que celui des chèvres communes. Ce poil des *lapins d'Angola* eſt ondoyant & friſé comme de la laine ; dans le tems de la mue il ſe pelotonne, & rend l'animal aſſez difforme : la couleur de ce *lapin* varie comme celui des *lapins domeſtiques*.

Le *lapin* nuit beaucoup aux travaux du cultivateur ; il détruit les racines, les graines, les fruits, les légumes, & même les arbriſſeaux. Quand on veut l'écarter des bleds qui ſont en herbe, & des vignes qui ſont en bourgeon, on fiche en terre, le long des bords de la piéce de terre, à ſix pieds l'un de l'autre, de petits bâtons ſouffrés auxquels on met le feu, & on recommence ce manége de cinq jours en cinq jours, juſqu'à ce que le bourgeon de la vigne & le bled ſoient hors de danger.

Il y a donc bien des motifs qui ſemblent autoriſer la chaſſe du *lapin* : 1°. la délicateſſe de ſon goût, 2°. l'exceſſive multiplication des individus, 3°. le tort qu'ils font à l'agriculture.

Remarques de vénerie ſur le lapin.

Il y a quelques remarques à faire ſur les *lapins*, par rapport à la Vénerie, avant que d'en détailler les chaſſes différentes.

Le *lapin* ne va guéres que par ſauts & par bonds ; ſi l'un d'eux change de terrein dans l'appréhenſion d'être ſurpris par les chaſſeurs, tous les autres s'empreſſent de le ſuivre ; car on peut remarquer que l'inſtinct de l'animal ne conſiſte jamais qu'à imiter.

Ce quadrupède a des ruſes dont on ne doit point être la dupe ; par exemple, il ferme

quelquefois avec du sable le trou où il gîte dans la crainte qu'on ne vienne le surprendre.

Il quitte rarement son fort, mais si on réussit à le dépayser, il est bientôt pris.

Le *lapin* court avec une rapidité étonnante, quand il n'a qu'une carière de deux ou trois cents pas ; mais il se fatigue aisément & le chasseur ni le chien ne doivent se décourager.

On doit remarquer que quand on poursuit cet animal, il se terre, & que quand il est éloigné de son terrier, il se fait un trou où il se réfugie.

Chasse du lapin au fusil.

Le chasseur va dans une garenne qu'il sçait fournie de *lapins*, & ferme en silence les ouvertures de tous les terriers qu'il rencontre.

Il met ensuite en chasse un basset bien instruit, qui fait partir l'animal, tandis que lui-même, le fusil à la main, se tient sur un terrier pour attendre sa proie.

Le *lapin* poursuivi avec vivacité, cherche son asyle ; le chasseur l'apperçoit, saisit le moment favorable, & le tire. On a remarqué que cette chasse, quelqu'amusante qu'elle soit, est cependant dangereuse pour les garennes ; car si un *lapin* blessé s'échappe, & vient mourir dans son terrier, il empoisonne tous les *lapins* qui y gîtent avec lui.

Chasse du lapin à l'affût.

En terme de Vénerie, l'*affût* est un lieu caché, où le chasseur armé attend son gibier au passage.

Les chasseurs qui vont à l'*affût* doivent être d'un tempérament robuste pour supporter impunément les intempéries de l'air & les fatigues qui sont la suite de ce violent exercice ; il doit être aussi fort patient, car le gibier vient rarement à point nommé.

Un *affût* doit être bien choisi ; c'est-à-dire, qu'il faut pouvoir s'y tenir commodément, & de manière que le gibier ne vous apperçoive pas : on monte ordinairement sur un arbre touffu, & on observe ; il faut sur-tout garder un profond silence, car le *lapin* a l'oreille alerte, & s'épouvante au moindre bruit. Avec toutes ces précautions, la chasse à l'*affût* peut devenir très-lucrative.

Chasse du lapin au furet.

Le *furet* est un petit quadrupède de la taille d'une belette, & qui est l'ennemi né du *lapin*. Voyez le mot *furet*.

Quand on va à la chasse du *lapin*, on transporte son *furet* dans un sac de toile, au fond duquel on met de la paille pour le coucher.

On a un basset bien instruit qu'on met en chasse pendant une heure, pour obliger les *lapins* à se terrer ; l'heure expirée, on attache le chien, & on va tendre des poches sur les trous de chaque terrier, afin d'empêcher l'animal qui y est renfermé de s'échapper.

Tout étant ainsi disposé, on prend son *furet* ; on lui attache une sonnette au col afin de le veiller dans toutes ses démarches, & on lui donne à manger, afin qu'il ne s'acharne pas sur le premier *lapin* qu'il rencontrera.

Quand on l'a fait entrer dans le terrier du *lapin*, il faut garder le plus profond silence, afin d'engager l'animal dont on veut s'emparer à sortir : le *furet* ne manque pas de poursuivre son gibier ; le *lapin* fugitif veut sortir par l'autre ouverture ; mais il est bientôt arrêté par la poche qu'on y a placée ; il s'enveloppe dedans, & perd sa liberté.

Il est nécessaire de retirer avec célérité ce premier *lapin*, avant que le *furet* s'en apperçoive ; car alors il retourne dans le terrier, & fait sortir les autres. Il arrive quelquefois au *furet* de s'endormir après avoir sucé le sang du *lapin*, il faut alors tirer quelques coups de fusil dans le trou du terrier, l'animal se réveille, & on le reprend avec facilité.

Cette chasse est une des plus amsuantes qu'on doive à l'industrie humaine.

Chasse du lapin au panneau.

Le *panneau* est un filet qu'on tend dans un chemin, ou dans la passée d'un bois : il faut observer d'abord de quel côté doit venir le *lapin*, afin de tendre le filet de manière que l'animal n'ait pas le nez au vent, ce qui suffiroit pour lui faire rebrousser chemin.

On prend ensuite trois ou quatre bâtons, longs de quatre pieds chacun & gros comme le pouce, pointus par l'extrémité inférieure, & un peu courbés par le bout supérieur ; on les pique en terre un peu en penchant en droite ligne, & éloignés également les uns des autres. Le filet doit être attaché à ces bâtons par les mailles d'en haut, mais il doit y tenir fort peu, & tomber aussi-tôt que le *lapin* y entrera.

Quand on a tendu son panneau, on s'éloigne à dix ou douze pas, & on se cache dans un buisson; il faut sur-tout observer de ne point passer dans la voie de l'animal, afin de ne lui laisser aucun sentiment de l'homme.

Le chasseur caché dans son buisson, doit garder un silence profond; car le *lapin* a l'oreille fine; il s'arrêteroit proche de l'endroit où il a entendu du bruit, & pourroit sentir les voies de l'homme quoiqu'imparfaitement: quand il vous aura passé de cinq ou six pieds, il faudra frapper des mains; alors votre gibier qui se croit poursuivi s'élancera dans le filet, & vous vous en saisirez.

On tend ce *panneau* le matin à la pointe du jour, & l'on reste à l'affût une demi-heure après que le soleil est levé, sur-tout pendant les grandes chaleurs de l'été. On peut aussi prendre ce divertissement le soir, demi-heure avant le coucher du soleil, & demeurer en embuscade jusqu'à ce que la nuit soit fermée.

On a cependant remarqué que ce filet qui se tend assez commodement dans un tems calme, ne peut rester en état dans un tems orageux; souvent même, si on n'a pas assez de promptitude pour saisir le gibier, il s'échappe. On doit alors avoir recours à un autre *panneau* qui remédie à tous ces inconvéniens, mais qui est beaucoup plus embarassant: voici la manière de le tendre.

On prend deux bâtons de la longueur de quatre pieds, de la grosseur de deux ou trois pouces, & unis à chaque bout. On attache ensemble au bas de quelqu'arbre à un pied & demi de terre & hors du chemin les deux bouts de ficelles qui sont du même côté du filet, & on tend ces ficelles de manière qu'elles soient assez laches par le milieu pour pouvoir poser entre deux les bâtons.

De ces bâtons le premier se place au bord du chemin, ayant un bout sur la ficelle d'en bas, & l'autre sous l'autre bout de cette ficelle: on marche ensuite au travers du chemin par derrière le filet, en tenant la ficelle d'en haut, afin que le bâton ne se défasse point; & quand on est arrivé à l'autre bout du chemin, on accommode le second bâton comme le premier, en faisant en sorte que tous deux penchent un peu du côté où doit venir le gibier qu'on attend, afin que l'animal donne dans le filet, fasse sortir le bâton d'entre les ficelles & s'enveloppe dans le piège.

Cette chasse demande de la patience, du silence, & de l'industrie.

Chasse du lapin au pan contremaillé.

Le *pan contremaillé* est un filet double, qui est bien moins embarrassant que les panneaux simples dont nous venons de parler, mais qui s'apperçoit aussi de plus loin: on le tend dans les chemins, & ordinairement plusieurs *lapins* s'y prennent à la fois, parce que le piège ne tombe point de la manière qu'on le tend.

On observe dans cette chasse tout ce que nous avons dit dans la précédente au sujet du chemin, du vent ou du buisson: quelquefois on monte sur un arbre, & au lieu de frapper des mains, on jette son chapeau pour pousser le gibier dans le filet.

On prend avec les *pans contremaillés* non seulement les *lapins*, mais encore les lièvres, les renards, les blaireaux & les loups, pourvu qu'on porte avec soi quelque fourche de fer, ou d'autres instrumens semblables pour tuer ces derniers animaux avant qu'ils rompent le filet.

Chasse du lapin à la fumée.

Cette chasse peut suppléer à celle du furet, que tout le monde n'est pas en état d'exécuter. On prend du soufre & de la poudre d'orpin qu'on brûle dans du parchemin ou du drap, que l'on met à l'entrée du trou, ensorte que le vent chasse la *fumée* dedans. Le *lapin* veut sortir de son terrier, & se rend à l'autre extrémité; mais comme elle doit être arrêtée par des poches, il s'y trouve enveloppé, & le chasseur qui est auprès saisit sa proie.

Chasse du lapin au collet.

Le *collet* est une espèce de lac-coulant, fait de de fil de fer ou de laiton, qu'on frotte avec du genêt ou du serpolet, & qu'on met dans la passée du *lapin*, en l'attachant à quelque piquet, de manière que le gibier ne puisse y passer sans y mettre sa tête. On y prend le *lapin* encore plus aisément que le lièvre, quoiqu'il soit beaucoup plus rusé.

Quelquefois quand l'animal se sent pris, au lieu de tirer comme fait le lièvre, il détourne la tête pour trancher le *collet* avec ses dents. Pour éviter cet inconvénient, il faut attacher le *collet* avec du fil de fer, & le lapin ne peut faire de mouvement sans s'étrangler.

Voici une autre méthode pour empêcher que le *collet* ne soit coupé par le *lapin*. Plantez au bord de la passée un piquet deux fois gros comme le pouce, de la longueur d'un pied, & ayant à un pouce de l'extrémité supérieure une ouverture où puisse passer le petit doigt: prenez un *collet* de fil de laiton, avec une ficelle un peu forte que vous attacherez dans le trou du piquet, & que vous lierez au bout

d'une branche d'arbre que vous tiendrez pliée ; faites entrer ensuite dans le trou, dont nous avons déjà parlé, un petit bâton long d'un pouce, & un peu moins gros que le petit doigt, de manière que la branche rendue à elle-même ne puisse attirer le collet après elle, & que le *collet* soit retenu par le petit bâton, à cause du nœud que font la ficelle & le collet attachés ensemble. Après tous ces préparatifs, on ouvre le *collet* de la grandeur de la passée : le premier *lapin* qui donnera dans le piège, voudra le couper ; mais au moindre mouvement, il fera tomber le petit bâton qui retient la baguette élastique, & l'animal s'étranglera.

C'est ordinairement autour des haies des jardins & des enclos qu'on tend ces *collets* : les *lapins* s'y rendent pendant la nuit pour tout dévaster, & leur avidité leur coûte toujours la liberté, & quelquefois la vie.

Chasse du lapin à l'écrevisse.

Cette chasse ne convient qu'aux personnes qui ne veulent employer ni furets ni armes à feu : on tend des poches à une extrémité d'un terrier, & à l'autre on glisse une écrevisse ; cet animal arrive peu à peu au fond de la retraite du lapin, le pique & s'y attache avec tant de force, que le quadrupède est obligé de fuir, emportant avec lui son ennemi, & vient se faire prendre dans le filet qu'on lui a tendu à l'ouverture du terrier. Cette chasse demande beaucoup de patience ; les opérations de l'écrevisse sont lentes, mais aussi elles sont quelque fois plus sûres que celles du furet.

(*Extrait du dict. des chasses & pêches.*)

Chasse à l'appeau.

Espinar décrit une chasse de *lapins* curieuse & singulière, qui se fait en Espagne avec un appeau, au son duquel accourent de toutes parts, même du fond de leurs terriers, *lapins* & lapereaux, mâles & femelles pleines ou ayant des petits. Cet appeau peut se faire de plusieurs manières, soit avec un petit tuyau de paille, en forme de sifflet, soit avec une feuille de chiendent, de chêne-verd, ou une pellicule d'ail, qui se posent entre les lèvres, &, en soufflant, produisent un son aigu, qui est l'imitation parfaite de la voix du *lapin*. Quelques chasseurs savent l'imiter avec la bouche seule. Espinar observe qu'il est difficile de rendre raison de l'effet que produit cet appeau sur tous les *lapins*, sans distinction d'âge ni de sexe. S'il n'attiroit que les mâles, on pourroit croire qu'ils accourent à la voix de la femelle, soit excités par l'attrait de la jouissance, soit pour la secourir ; & si ce n'étoit que les femelles, qu'elles viennent au secours de leurs petits ; mais tous y accourent indistinctement. Cette chasse est appellée, en espagnol, *chillar los conejos*, ce qui signifie proprement *siffler* les *lapins* ; mais que je rendrois plus volontiers dans notre langue par le mot *piper*. Elle se fait dans le bois de la manière suivante : le chasseur en traversant le bois, a soin de ne faire que le moindre bruit possible : il s'arrête de tems en tems dans les endroits les plus découverts, pour piper, observant de ne jamais le faire qu'avec le vent au visage. Il suffit, lorsqu'il s'arrête, qu'il se serre contre le tronc d'un arbre, ou contre une cépée, pourvu que sa tête ne passe point au-dessus. Il reste dans cette situation, sans aucun mouvement, si ce n'est de la tête, qu'il tourne de côté & d'autre, pour voir ce qui se passe autour de lui, tenant le fusil ou l'arbalète de la main gauche, & s'aidant de la droite pour piper. Le premier coup d'appeau (*chillido*) doit durer l'espace d'une minute, & moins, s'il voit ou entend des *lapins* arriver vers lui ; alors, il se tait, se tient en joue d'avance, & les laisse s'approcher à portée. S'il n'en vient point, il fait une pause, à-peu-près de la même durée, après quoi il recommence à piper. Dans les lieux où il y a de ces animaux en quantité, on a soin de piper moins fortement, afin que ceux qui sont un peu éloignés ne l'entendent point ; attendu que, s'il en vient beaucoup, il est plus à craindre que dans le nombre de ceux qui accourent de tous côtés, à bon & à mauvais vent, il ne s'en trouve quelqu'un qui évente ou apperçoive le chasseur, & se mette à fuir d'effroi, ce qui suffit pour épouvanter les autres.

Tous les temps, dit Espinar, ne sont pas également propres pour cette chasse. Dans les terres chaudes, les *lapins* viennent très-bien à l'appeau, en mars & avril ; & dans celles qui sont tardives, en mai & juin. Les jours les plus favorables sont ceux où il souffle un vent doux & chaud du midi, où le soleil se montre & se cache de temps en temps, & lorsque la terre est humide. L'heure la plus propice est depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi, temps de repos & d'inaction pour les animaux sauvages, & où ils sont plus disposés à prêter attention à tout ce qui peut frapper leur oreille. Les grands vents sont absolument contraires, l'agitation des feuilles & des branches tenant alors tous les animaux des bois dans une inquiétude continuelle.

L'auteur espagnol ajoute que cette sorte de chasse ou de pipée, si l'on veut, effarouche beaucoup les *lapins*, & qu'il ne faut pas espérer qu'elle réussisse une seconde fois dans le même endroit, à moins qu'il n'ait plû dans l'intervalle ; cette chasse est peu connue en France, elle est cepen-

dant pratiquée en Provence par quelques chasseurs, qui se servent pour piper d'une patte de crabe, espèce d'écrevisse de mer : & ce qu'il y a de particulier, c'est que là on lui donne le nom de *chiller*, qui n'est autre chose que le verbe espagnol *chillar* francisé.

Voyez planche IX. des chasses, tome IX. des gravures des Arts & Métiers & l'explication à la fin du dictionnaire.

LARGE ; terme de fauconnerie, on dit l'oiseau fait *large* ; c'est-à-dire qu'il écarte les ailes ; ce qui est regardé comme une preuve de santé & de vigueur.

LARME DE PLOMB ; on appelle ainsi en vénerie le petit plomb qui sert à tirer aux oiseaux.

LARMIERS, terme de vénerie ; fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf.

LASSIÈRE ; filet pour prendre les loups. C'est une poche ou bourse semblable à celle que l'on tend sur les terriers pour prendre les lapins, & avec la différence qu'une *lassière* a six pieds en quarré & les mailles six pouces ; la ficelle dont on la fait a trois lignes de diametre, & la corde sur laquelle elle est montée, est grosse comme le pouce.

Pour tendre les *lassières* il faut choisir un fossé, ou plutôtquelque haie bien fourrée, à laquelle on laisse plusieurs trous, dans lesquels on tend ces bourses, pour chasser dedans les loups de la même manière qu'on les conduit dans les rets.

LAVANDIÈRE ou HOCHEQUEUE ; ce petit oiseau se tient près des eaux ; on voit la *lavandière* courir sur la grève des rivages, entrer dans l'eau au moyen de ses longues jambes, voltiger sur les écluses des moulins, & s'approcher des femmes qui lavent la lessive. Le blanc & le noir sont distribués par tache sur son plumage. Elle a le ventre blanc ; sa tête est couverte d'une calotte noire qui descend jusqu'au cou ; un demi masque blanc cache son front & enveloppe son œil. Elle s'éloigne de nos climats en octobre & y revient en mars. Elle vit d'insectes & d'œufs de fourmis. Son vol est ondoyant & rapide, son cri est vif & redoublé. Il ne faut pas confondre la *lavandière* avec la bergeronnette qui est plus petite, ni avec la mésange commune qui ne lui ressemble que par la grosseur.

LAYE. C'est la femelle du sanglier, elle a les pinces moins grosses que celles du mâle, mais les allures plus longues, & plus assurées : dans le tems du rut on a remarqué que les allures de ces deux animaux étoient les mêmes pour la longueur, mais que celles du sanglier avoient la face plus ronde.

On distingue la *laye* par les âges différens ; elle est jeune, ou grande, ou vieille : elle met bas au commencement du printems, & ses petits s'appellent *marcassins*. Voyez ce qui regarde sa chasse au mot *sanglier*. Il est rare que des chasseurs prudens poursuivent une *laye* : on la ménage à cause de ses petits.

LAYLA, LAYLA, CHIENS : Terme dont se sert le piqueur pour tenir les chiens en haleine, & les obliger à garder le change, quand la bête courue s'est fait accompagner.

LÉGER : En fauconnérie, un oiseau *léger* est celui qui se tient long-tems sur ses ailes.

LEMING ou LEMMAR. Petit quadrupède de Laponie qui ressemble à la souris & qu'on a appellé mal-à-propos *lapin de Norwège*. Son corps est long d'environ cinq pouces ; quoique sa taille soit épaisse & que ses jambes soient assez courtes, il ne laisse pas de courir assez vîte ; il a une barbe comme les autres rats ; ses oreilles sont petites, il a cinq doigts à chaque pied. Son poil est roux marqueté de noir. Le *leming* habite ordinairement les montagnes de Laponie & de Norwège ; mais il en descend quelquefois en si grand nombre, qu'on regarde l'arrivée de ces quadrupèdes comme un fléau terrible ; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins & ruinent les moissons : ils se creusent des trous sous terre comme les taupes, le mâle est d'ordinaire plus grand que la femelle : dans le beau tems ils s'approchent en grandes troupes de l'eau, mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés : le nombre de ces animaux est si prodigieux, que quand ils meurent, l'air est infecté, leur morsure empoisonne les plantes, & le pâturage fait ensuite mourir le bétail : cet animal destructeur n'est bon à rien ; sa chair n'a point de goût & sa peau a trop peu de consistance pour qu'on en fasse des fourrures : ainsi on ne doit chercher à le détruire, que comme un animal nuisible.

Le *Leming* est d'une hardiesse & d'un courage qui étonne, il ne s'effraie point à l'aspect des passans ; au contraire, il va lui-même les attaquer, jappe comme une petite chienne, & si on le frappe avec un bâton, il mord avec fureur cette arme & s'y tient avec tant d'opiniâtreté, qu'on peut le transporter à une certaine distance sans le lui faire quitter.

Les hermines & les renards font périr une grande quantité de *lemings* ; ils se détruisent aussi eux-mêmes.

eux-mêmes, on en a trouvé qui s'étoient pendus à des branches d'arbre : ce qu'il y a de certain, c'est que leur destruction est aussi prompte que leur pullulation.

Il n'y a peut-être rien de plus singulier dans l'histoire naturelle, que l'émigration de ces *lemings* ; quand ils marchent, c'est par bande de plusieurs milliers ; ils creusent des sentiers de la profondeur de deux doigts sur environ un quart d'aune de largeur : chemin faisant, ils mangent les herbes & les racines qu'ils rencontrent, font des petits en route, en portent un dans leur gueule, un autre sur leur dos, & abandonnent les autres, s'il y en a davantage.

On a fait une observation frappante sur ces voyages, c'est que ces quadrupèdes marchent toujours en ligne droite, sans que rien puisse les obliger à se détourner de leur route ; s'ils rencontrent un homme, ils tâchent de lui passer entre les jambes : s'ils sont arrêtés par une meule de foin, ils se font un chemin au travers, à force de manger & de creuser : lorsqu'ils trouvent un rocher, ils font un demi-cercle, mais si exactement, qu'ils prennent toujours la droite ligne. Les rivières, les torrens, rien ne les arrête : ils tâchent toujours de les traverser suivant leur direction, dussent-ils s'y noyer : ces animaux semblent toujours avoir pour but de leur marche le golphe de Bothnie : mais ils périssent ordinairement avant d'y pouvoir arriver.

Les lapons & les norwegiens prennent les mesures les plus efficaces pour détruire ces légions de quadrupèdes nuisibles : mais il n'y a point d'historiens qui détaillent la manière dont ils font cette chasse : on sait seulement qu'en les faisant tomber dans leurs pièges, ils font aussi une ample capture d'ours, de renards, de martres & d'hermines, tous animaux qui suivent les *lemings* pour en faire leur proie.

LÉOCROCOTTE. Quadrupède singulier d'Éthiopie ; il a la taille du zebre, la croupe du cerf, le poitrail & la queue du lion, & la tête du taisson : ses pieds sont fourchus & sa gueule est très-fendue : on dit que cet animal est plus léger à la course que tous les autres quadrupèdes. Il naît, dit on, de l'accouplement d'une lionne & du mâle de l'hyene.

LÉOPARD. Animal du Sénégal, de la Guinée & d'autres pays méridionaux ; il a quatre pieds de long : ainsi sa taille est supérieure à celle de l'ours & inférieure à celle de la panthère : on appelle fort improprement la fourrure de cet animal *peau de tigre*.

Le *léopard* a une antipathie extraordinaire pour les chiens, & il dévore tous ceux qu'il peut rencontrer. En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autre ennemi que le loup ; mais en Afrique ils sont la proie du tigre, du lion, de la panthère, de l'ours & du *léopard* ; aussi il est presqu'impossible d'en conserver.

La manière de chasser du *léopard* est fort différente de celle du chien, il n'a pas, comme lui, de la finesse dans l'odorat : il ne suit pas les bêtes à la piste : il ne chasse, pour ainsi dire, qu'à vue ; il ne fait que voir le gibier, & s'élancer sur lui : quelquefois pour l'atteindre, il saute avec légéreté, & franchit un large fossé ou un mur élevé de plusieurs pieds : d'autres fois il grimpe sur les arbres, attend les animaux au passage, se laisse tomber sur eux de tout le poids de son corps & les écrase.

Le *léopard* est un animal féroce, qu'il est impossible d'apprivoiser : il se jette quelquefois avec furie sur les hommes quand il les voit armés ; ses yeux sont toujours étincelans, & il semble ne respirer que le carnage. Quoiqu'il mange beaucoup, il est toujours maigre, comme tous les animaux qui se nourrissent de sang.

Ce quadrupède n'habite que les pays les plus chauds de l'Asie ; il ne s'est jamais répandu dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées ; il se plaît dans les forêts touffues & sur le bord des fleuves : on prétend que sa chair est bonne à manger, du moins les nègres le disent.

Chasse du Léopard.

Les nègres font des fossés profonds ; ils les couvrent de terre, de feuillages & de roseaux : ils placent ensuite quelques cadavres sanglants au-dessus pour attirer le *léopard* dans le piège, & ils en prennent ainsi un grand nombre : quelquefois ils sont obligés de combattre eux-mêmes contre lui ; ils lui lancent alors leurs flèches & leurs zagaies : & quand tout est épuisé ils luttent contre ce redoutable adversaire : le quadrupède, quoique percé de coups, ne prend point la fuite, il se défend tant qu'il lui reste un souffle de vie, & sa mort est presque toujours fatale à quelques-uns de ses vainqueurs.

Il y a des cantons en Afrique où les rois font faire des chasses considérables de tigres & de *léopards* ; & on est obligé de porter ceux qu'on prend aux lieux où ces petits monarques font leur résidence.

LEROT. Quadrupède plus petit que le *loir*, & de couleur différente : on a eu tort de confondre ensemble ces deux animaux. Buffon a très-bien prouvé qu'ils formoient deux espèces diffé-

rentes. Le *loir* demeure dans les forêts ; mais le *lerot* habite dans les jardins & pénètre quelquefois dans les maisons : l'espèce de ces derniers est encore beaucoup plus nombreuse & bien plus nuisible aux cultivateurs. Le *lerot* court d'arbre en arbre, entame les meilleurs fruits avant leur maturité, grimpe sur les pruniers, les abricotiers & les pêchers, & dévaste tout avec plus de lenteur, il est vrai, que la grêle ; mais aussi avec plus de profondeur. Voyez au mot *loir* le moyen de détruire ce fléau.

Le froid engourdit le *lerot*, & la chaleur le ranime : on en trouve quelquefois huit ou dix dans le même endroit, tous sans mouvement & resserrés en boule au milieu de leurs provisions de fruits & de noisettes.

Cet animal s'accouple au printems comme le *loir*, produit en été, & fait cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui ne produisent eux-mêmes que l'année suivante. Sa chair ne se mange pas comme celle du *loir*. Il se trouve communément dans tous les climats tempérés.

LESSE. Corde de crin, longue d'environ trois brasses, qui sert aux chasseurs à accoupler les lévriers & autres chiens. On tient les chiens en *lesse* jusqu'à ce qu'on ait découvert le gibier sur lequel on les lâche.

On appelle aussi *lesse* les endroits où les loups aiguisent leurs ongles.

LEVE-CUL. Terme de fauconnerie ; c'est lorsque la perdrix part, ou qu'on fait partir le héron : le vol à *leve-cul* s'appelle aussi *vol à la source*.

LEVER ; terme de vénerie. *Lever* le pied du cerf, c'est le couper pour en faire honneur au maître de la chasse.

On dit aussi faire *lever* le gibier ; c'est-à-dire le découvrir, le faire partir, & le donner à courir.

LEVRAUT. Jeune lièvre.

LEVRETEAUX. Petits levrauts qui sont encore nourris par le père & la mère.

LÉVRETTE. Femelle du lévrier ; on donne à ses petits le nom de *levrons*.

LÉVRETTER. Chasser au lièvre, le courre avec des lévriers.

LÉVRETTERIE. Manière d'élever les lévriers.

LÉVRIER. Espèce particulière de chiens, dont on se sert pour courir le lièvre.

On distingue quatre espèces de *lévriers*, qui tous ont leurs qualités particulières, outre l'instinct de la chasse qui est commun à tous.

1°. Le *lévrier d'attache*, c'est le plus robuste & le plus courageux des *lévriers* ; en Scythie on l'emploie à garder le bétail, qui n'est jamais enfermé. On en trouve en Ecosse, en Irlande, en Tartarie, & chez presque tous les peuples du Nord : il poursuit le loup, le sanglier, quelquefois même le buffle & le taureau sauvage.

2°. Le *lévrier de plaine* ; il n'a ni la taille ni le courage du *lévrier d'attache*, mais il est plus agile que lui ; on s'en sert en Thrace & dans une partie de la France pour courir le lièvre dans les plaines, & en Portugal pour le suivre sur les côteaux & dans les montagnes.

3°. Le *charnaigre* : on comprend sous ce nom un *lévrier franc* & un *lévrier métis* qu'on trouve en Espagne & en Portugal ; ces chiens ne deviennent jamais ni gros ni gras, ils bondissent en courant après le gibier, & le prennent assez sûrement.

4°. Le petit *lévrier d'Angleterre* : on choisit les plus hauts pour courir le lapin dans une garenne ou dans quelque lieu clos ; on les y tient en lesse proche des épinières faites exprès, & qui sont éloignées des trous où les lapins se retirent, étant hors de terre. Si on veut faire courir le petit *lévrier*, on bat les épinières ; le lapin sort, il veut regagner son trou, mais il se trouve barré, & souvent pris par le *levrier*.

LEURRE. Terme de fauconnerie : c'est un morceau de cuir rouge, travaillé en forme d'oiseau, garni de bec, d'ongles & d'ailes, qu'on pend à une lesse à crochet de cornes, & que le fauconnier fait servir pour réclamer les oiseaux de proie : on attache au *leurre* de quoi les paître. Le *leurre* se nomme aussi *rappel*.

On doit acharner le *leurre*, c'est-à-dire, mettre dessus un morceau de chair.

Duire un oiseau au leurre, c'est rappeller l'oiseau qui ne revient point, s'il n'y est convié par le *leurre* : il faut quelquefois *leurrer* l'oiseau pour le faire revenir sur le poing ; *& donner sans le leurrer*, signifie *duire au leurre*.

On dit enfin *leurrer bec au vent* ou *contre vent*, par rapport à l'autour & à l'épervier.

LICE s. f. Chienne courante.

LIDMÉE. Espèce d'antilope d'Afrique : on la

trouve communément aux royaumes de Tunis & d'Alger ; elle ressemble à la gazelle ordinaire, avec cette différence pourtant qu'elle est de la taille de notre chevreuil, & que ces cornes ont quelquefois jusqu'à deux pieds de long. *Voyez* le mot GAZELLE.

LIER : se dit en fauconnerie, lorsque le faucon enlève en l'air sa proie dans ses serres, ou lorsque l'ayant assommée, il l'environne de ses serres & la tient à terre. A l'égard de l'autour, on se sert du mot *empiéter*.

Quand deux oiseaux de proie poursuivent de compagnie le héron ou d'autre gibier, & qu'ils le serrent de près, on dit aussi qu'ils se *lient* comme s'ils le tenoient déjà entrelacé dans leurs serres.

LIÈVRE, s. m. Le lièvre est un quadrupède dont la tête est plus grosse que celle du lapin, & qui est en même-tems le plus timide & le plus fécond des animaux. Il a la tête longue & étroite, le corps alongé, & à-peu-près de la même grosseur sur toute la longueur ; sa queue, quoique fort courte, se replie en haut : le mâle s'appelle *bouquin*, la femelle *hase*, & le petit *levraut*.

Ces animaux engendrent en tout tems, & même dès la premiere année de leur vie : les femelles portent environ trente jours, produisent trois ou quatre petits, & dès qu'elles ont mis bas reçoivent le mâle pour produire de nouveau.

Il est d'abord assez difficile de distinguer le bouquin de la hase, ce qui a fait croire à quelques naturalistes que le *lievre* étoit hermaphrodite, ou qu'il changeoit de sexe en vieillissant ; mais tous ceux que des observateurs intelligens ont disséqués, avoient les parties de la génération bien conformées, & les organes du sexe très-distincts ; en général la physique moderne n'a guère de foi aux hermaphrodites.

Les *levrauts* ont les yeux ouverts en naissant. La mère les allaite pendant vingt jours, ensuite chacun va chercher sa nourriture : cependant ils ne s'écartent guère du lieu où ils sont nés de la distance de plus de quatre-vingt pas ; ils prennent leur repas pendant la nuit ; car pendant le jour ils occupent toutes les facultés de leur instinct à se préserver des embûches des oiseaux de proie & des chasseurs : ils se nourrissent d'herbes, de racines, de fruits, & ordinairement de plantes dont la sève est laiteuse. On elève quelquefois des *levrauts*, & alors on les nourrit de laitues & de légumes ; mais la chair de ces animaux domestiques est toujours de mauvais goût.

C'est donc pendant la nuit qu'on peut dire proprement que les *lièvres* vivent ; c'est alors qu'ils se promènent, qu'ils mangent, qu'ils s'accouplent : on les voit quelquefois au clair de la lune jouer ensemble, & veiller pour leurs plaisirs, tandis que leurs ennemis dorment ; mais l'inquiétude empoisonne toujours ces momens délicieux ; le pas d'un homme, le mouvement d'un insecte, la chûte d'une feuille suffisent pour les troubler ; il n'y a point d'animaux qui aiment plus la liberté, & il n'y en a point aussi qui partagent davantage tous les maux des esclaves.

Le *lièvre* dort les yeux ouverts ; sa vue même ne paroît pas bien perçante, mais la nature semble l'avoir dédommagé de ce vice de conformation par une ouie d'une finesse extrême. Puisqu'il y a tant d'êtres dans le monde qui conspirent sa ruine, il convenoit qu'il pût être averti à tems du moindre danger, afin de le prévenir.

Ce quadrupède ne vit guère que sept à huit ans : on prétend cependant que le mâle vit plus long tems que la femelle ; il passe dans la solitude & dans le silence le peu de jours que la nature lui a comptés. On n'entend sa voix que quand on le saisit avec force, ou qu'on le blesse ; ce n'est point un cri aigu, mais une voix dont le son est presque semblable à celui de la voix humaine. Cet animal est doux, quoique son caractère paroisse sauvage ; on l'apprivoise assez aisément, il devient caressant ; on en a même vu qu'on avoit dressés à battre du tambour, à gesticuler en cadence, & à danser des menuets.

On remarque que les *lièvres* de plaines & de vallées ont la chair insipide ; il n'en est pas de même de ceux qui habitent les collines elevées, & qui se nourrissent d'herbes fines & de plantes odoriférantes : les femelles en général ont aussi la chair plus délicate que les mâles.

Cet animal, si recherché pour la table en Europe, n'est pas du goût des Orientaux, & on doit attribuer cette opinion à la défense d'en manger qui se trouve dans les loix de Moïse & de Mahomet. Peut-être y a-t-il dans l'Asie quelque goût de terroir qui le dénature ; pour nous, nous trouvons sa chair excellente, & les Romains sur ce sujet pensoient comme les Grecs & comme nous.

Les *lièvres* des montagnes sont plus grands que ceux des plaines ; la nature du terroir influe aussi sur la couleur de leurs poils, car dans les montagnes du Nord ils deviennent presque tout blancs, & ce changement de couleur procure à ces animaux une espèce de sûreté contre les oiseaux de proie, parce qu'alors ils n'en sont pas apperçus sur la neige & sur les glaçons.

On trouve les *lièvres* dans presque tous les climats des deux mondes : ils sont répandus en Espagne, en Italie & en Barbarie, mais ils sont plus petits que ceux des pays septentrionaux ; on en voit beaucoup dans les pays tempérés, comme la France, l'Angleterre & l'Allemagne ; on en rencontre jusques dans la Laponie ; ceux-là sont blancs pendant dix mois de l'année, & reprennent ensuite leur couleur fauve pendant les deux mois qui servent d'été dans ces climats rigoureux. On chasse au *lièvre* en Suède, en Danemarck, en Pologne, & en Moscovie ; ceux de la Zone Torride ne sont peut-être que des espèces de lapins : on estime beaucoup ceux qui sont au nord de l'Amérique, mais on en connoît fort peu au midi.

Des ruses des lièvres.

Le *lièvre* ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation, ni de sagacité pour échapper à ses ennemis ; c'est sur-tout quand il est vieux, & qu'il a été plusieurs fois poursuivi par les chiens courans, qu'on peut admirer son industrie.

Rarement il sort de son gîte, à moins qu'on ne le fasse relancer : quand il est en plaine, à l'endroit le plus élevé il se raccourcit, comme s'il appréhendoit d'être trop vu.

S'il entend la voix des chiens, il se jette dans les guerets, & cherche les endroits sabloneux, afin d'en faire voler la poussière, & d'ôter le sentiment à ses ennemis en recouvrant ses voies.

Lorsqu'il a plu, il longe les voies d'eau, afin d'emporter de la terre à ses pieds, & de ne laisser ainsi aucune impression de matière qui puisse frapper le nez des chiens qui le poursuivent.

Quand il se trouve éloigné des chiens, il cherche le change, fait partir un jeune *lièvre* de son gîte en le battant, & se met à sa place. Si cette ruse ne lui réussit pas, & qu'il soit de nouveau relancé, on le voit faire les plus grandes diligences pour regagner son avantage & s'éloigner des chiens, afin de ruser une seconde fois.

Il arrive quelquefois à un *lièvre* de se jetter parmi le bétail, les chiens qui le poursuivent mettent alors en fuite les bestiaux, & cela suffit pour effacer les voies de la bête, & en ôter le sentiment à la meute.

D'autres fois, le *lièvre* poursuivi gagne un hameau, fait le tour des maisons, monte sur des masures de huit ou dix pieds de haut, feint de traverser un bois, revient sur ses pas, passe ensuite dans une plaine, se met dans quelque fossé, & en sort en faisant un saut extraordinaire, afin de faire perdre les voies.

Du Fouilloux rapporte dans sa vénerie royale qu'il a vu des *lièvres* malicieux, qui au premier son de la trompe sortoient de leur gîte & traversoient des étangs dont le moindre avoit quatre-vingt pas de large, & d'autres qui se mettoient à la nage dans de petites rivières & les passoient plus de vingt fois de suite dans la longueur de deux cens pas. Les ruses des *lièvres* ne sont pas cependant innombrables, & l'expérience de deux ou trois ans suffit à un chasseur de bonne volonté pour les rendre inutiles.

Le *levraut* ne s'écarte pas beaucoup du lieu où il est né, & lorsqu'on en trouve un dans un gîte, on est sûr qu'il y en a plusieurs autres aux environs.

Comme le *lièvre* a les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, il lui est bien plus commode de courir en montant qu'en descendant ; aussi quand on le chasse, il commence par gagner la montagne : son mouvement dans sa course est une espèce de galop, il marche sans faire de bruit.

Le *lièvre* se laisse ordinairement approcher de fort près, sur-tout si on ne fait pas semblant de le regarder, & qu'au lieu d'aller directement à lui on tourne obliquement pour l'approcher.

Cet animal se tient en été dans les champs, en automne dans les vignes, & en hiver dans les buissons, & l'on peut en tout tems, sans le tirer, le forcer à la course avec des chiens courans.

Quand il doit pleuvoir, ne cherchez point le *lièvre* dans le fort, la crainte d'être mouillé par les gouttes d'eau qui tombent des branches lui fait éviter ce gîte : on le trouve alors beaucoup plus sûrement sur le penchant d'un fossé, ou bien au milieu d'un monceau de pierres.

Au mois de décembre & de janvier les *lièvres* n'ont point de gîte assuré ; c'est principalement dans ce tems-là qu'ils sont en chaleur, & on peut les chasser par-tout.

Le tems le plus favorable pour chasser aux *lièvres* avec les chiens est le printems, jusqu'à ce que les grains soient élevés de terre, on trouve alors les *levrauts* avec leurs mères ; mais si l'on veut dresser de jeunes chiens, il faut attendre au mois de septembre ; dans cette saison la fraîcheur de la terre, & les portées fréquentes que font les *lièvres* dans les chaumes & dans les regains, contribuent beaucoup à donner du sentiment aux chiens.

Dans l'hiver on choisit pour la chasse du *lièvre* des plaines sablonneuses, & que le soleil aura un peu échauffées; car les chiens se blessent quand le terrein où ils courent est glacé : il feroit aussi fort inutile de les faire chasser dans le dégel ou après des pluies abondantes, parce qu'ils se fatiguent alors en pure perte.

Il est bon de faire partir le *lièvre* de son gîte, non pas à la vue des chiens, mais un peu avant qu'ils l'aient vu, & ensuite de les mener sur les voies ; ce manège augmente la finesse de leur odorat.

On assure que dans les beaux jours d'hiver on reconnoît dans un bled vert la présence d'un *lièvre* par une vapeur qui s'élève, & qui est l'effet de leur haleine.

Chasse du lièvre aux chiens courans.

Les chiens courans sont les plus utiles pour la chasse du *lièvre*.

Ces chiens ont le nez bon, & battent fort bien les eaux : ceux qui sont blancs sont plus dociles, moins paillards, & d'un tempérament plus robuste que ceux d'un autre poil. Les noirs sont trop impatiens, & on ne les emploie qu'à la chasse du cerf. Les gris sont trop impétueux, &, outre cela, sont sujets à couper & à ne point vouloir requêter. Les fauves qui ont trop de feu & de vivacité, ne vont guère qu'à la chasse du loup & des bêtes noires.

Les chiens pour lièvre doivent être légèrement faits, bien collés à la voie, bien gorgés, tous du même pied ; car un seul chien trop vite creve les autres : & les vieux, qui sont les plus nécessaires pour relever un défaut, & pour chasser le chemin, resteroient derrière, & ne se trouveroient pas dans le besoin. Les chiens menteurs & babillards ne valent rien, non plus que les bricolleurs.

Les meilleurs vents pour la chasse du lièvre sont ceux du levant & du couchant : ceux du midi & du nord ne sont pas si favorables, parce qu'ils sont trop ressuyans. Il vaut mieux, quand on peut choisir, chasser un bouquin qu'une hase ; mais souvent il n'est pas facile de choisir. Il y a des lièvres qu'on nomme ladres : ils se gîtent dans l'eau ; & quand on les chasse, ils suivent toujours l'eau, les marais, & les endroits humides.

Quand on veut chasser un *lièvre*, & que l'on est arrivé dans le canton où l'on veut courre, le piqueur va avec ses chiens en avant des autres chasseurs, & sonne des tons de *quête*, en parlant ainsi à ses chiens : *lance, lance.... trouve-là, valets.... debout, debout....* Lorsque les chiens trouvent la nuit d'un *lièvre*; c'est-à-dire, l'endroit où il est venu manger & jouer pendant la nuit, le piqueur s'arrête tout court, les laisse travailler en parlant à ses meilleurs chiens : *ah, il va là, bondissante.... il va là, printanneaux.... c'est de l'y, l'ami....* & si un des chiens s'en alloit en avant, il y meneroit les autres, en leur criant, *aucoute à polidor, il dit vrai.... aucoute, valets, aucoute...* il sonne des tons de *quête*, & crie *rapproche, valets, debout, debout...* Si le piqueur, ou quelque chasseur voyoit le lièvre en son gîte, il doit crier *holoo, je le vois...* mais il ne faut point qu'il le fasse partir, pour laisser faire les chiens, qui ne tarderont pas à le mettre debout : alors tous partent avec bruit. Il ne faut pas trop les échauffer dans le commencement ; mais au contraire leur crier *sagement, bellement. ..* jusqu'à ce qu'on voie que la chaleur des plus ardens se ralentisse, & qu'ils chassent sagement ; & pour lors on leur sonne des *tons pour chiens*, en leur criant, *ah, il va la, il va la ha... la ha, la ha....* Il n'y a que le piqueur qui doive parler aux chiens : il doit être derrière eux, jamais devant ni de côté, à moins qu'il ne prenne un chemin pour éviter un endroit où il ne pourroit passer. Dès qu'il voit quelque chien qui traine, il le nomme par son nom, en lui disant *rali la ha, la ha....* S'il part quelqu'autre *lièvre*, le piqueur redouble d'attention, pour parer le change ; ce qui est quelquefois difficile, sur-tout quand un *lièvre* frais part à vue des chiens, & que celui qu'ils chassent a beaucoup d'avance.

Lorsque les chiens tombent à bout de voie, le piqueur fait les devans, c'est-à-dire, tourne autour de la place dans laquelle il se trouve ; & si le lièvre ne perce pas en avant, c'est une marque qu'il a retourné sur lui. En faisant ce circuit, qui doit être très-petit, pour ne pas faire lever d'autres *lièvres*, s'il ne trouve pas le sien, il fait une seconde enceinte, dans laquelle il embrasse une plus grande étendue de terrain : car le *lièvre*, après avoir rusé, pourroit avoir sauté à quelques pas de là ; ce qui ôteroit tout sentiment aux chiens, à qui l'on doit sonner un *requêté*, & leur parler ainsi : *au retour à la voie, valets.... il est relaissé la... y reste laddans.....* Si les chiens ont de la peine à relever ce défaut, le piqueur doit examiner, 1°. d'où vient le vent : car si le vent est bon, c'est-à-dire, s'il est du levant ou couchant, le *lièvre* aura pu s'en aller dedans; ce qu'il n'aura pas fait, si le vent est du midi ou du nord. Il observera si c'est un *lièvre* de bois ou de plaine, & si le tems est sec & pluvieux ; parce que si le tems est sec, & que ce soit un *lièvre* de bois, il ne percera jamais en avant, mais reviendra toujours au bois où il aura été lancé, dans lequel il se fera battre, pour être moins vu des chiens, qui ne le prendront

pas de vîtesse, comme dans la plaine ; au lieu que si le tems est pluvieux, il n'entrera pas dans le bois, où l'eau lui tomberoit dans les oreilles, mais il suivra seulement les routes : si c'est un *lièvre* de plaine, il ne se fera pas battre dans le bois ; & s'il y entre, il ne fera que le traverser. Le piqueur se rappellera aussi de quel côté son *lièvre* avoit la tête tournée, quand le defaut est arrivé, pour prendre ses premiers devants de ce côté là. Il observera le pays qu'il a tenu dans ses premières randonnées ; parce qu'un lièvre qui en a fait plusieurs dans le même canton, se determinera difficilement à le quitter. Il regardera si son *lièvre* est sur ses fins, ou est dans toute sa force ; parce que si son *lièvre* se rend, ses ruses seront presque toutes en *hourvari*. Enfin, il examinera si le lieu où est arrivé le défaut, est avantageux ou contraire aux chiens. S'il leur est avantageux, il n'est pas naturel de penser qu'ils laissent aller leur *lièvre* dans un pareil endroit, mais qu'il retourne sur ses derrieres, & qu'il a fait un *hourvari* pour se remettre au bout de sa ruse. Si au contraire le terrein où s'est fait le defaut est desavantageux aux chiens, & que ce soit sur la poussiere, sur le sable, ou dans l'eau, on pourra croire que le *lièvre* n'a pu y laisser aux chiens que très-peu de sentiment ; & que quoiqu'ils paroissent être à bout de voie, le *lièvre* n'en a pas moins percé en avant : ainsi il doit prendre ses devants au-delà de ces mauvais endroits.

Un bouquin fait des randonnées & des ruses plus grandes qu'une hase, qui ne fait que passer & repasser par les mêmes endroits, sur tout dans les villages & près des maisons, ce qui peut occasionner souvent des défauts, soit par les retours que lui font faire les pays, soit par l'odeur du fumier, qui empoisonne le nez des chiens, & leur fait sur-aller la voie. Souvent les jeunes chiens, lorsqu'ils rencontrent la voie, s'en vont sur le contre-pied : il faut bien les fouetter, quand cela leur arrive. Dans un défaut, on ne peut trop longer les chemins, en criant aux chiens, *y bat l'chemin, valets, bat l'chemin....* & si l'on revoyoit du pied, l'on crieroit, *volcelets, chiens, volcelets, bat tout l'chemin....* mais si le piqueur n'en peut pas revoir, & que les chiens n'en veuillent rien redire, alors il prendra les devants, & fera les deux côtés du chemin, en tournant un *requêté*. S'il ne le trouve pas encore, c'est une preuve que le *lièvre* est relaissé aux environs de l'endroit où est arrivé le défaut ; & à force de requêter, il est bien rare de ne le pas relancer, sur-tout si l'on fait attention à la façon de faire de vieux chiens, qui, étant plus accoutumés aux ruses du *lièvre*, en débrouillent mieux les voies. Si, dans le moment du défaut, les chiens chassent froidement, soit qu'il fasse mauvais chasser, ou que le *lièvre* ait été forlongé par quelque chien de la meute, ou par quelqu'autre matin qui se seroit trouvé sur son passage, il ne faut pas pour cela croire les chiens à bout de voie, ni imaginer que le *lièvre* soit retourné sur lui ; mais que les chiens n'en redisent rien, parce que la voie est trop refroidie. Il faut donc les pousser en avant, sur un terrein plus favorable ; & si cela n'aboutit à rien, on sonne un retour, & l'on revient prendre les derrieres. C'est principalement dans les carrefours que les *lièvres* rusent, & lorsqu'il y a quatre chemins qui y aboutissent : ils les longent tous quarre, après quoi ils font plusieurs sauts pour aller se relaisser dans un endroit, où ils se flâtrent, & d'où ils ne partent que très-difficilement, quoique les chiens leur passent sur le corps.

A un relancé, il faut bien faire attention si ce n'est pas un *lièvre* frais qui part. Pour s'en assurer on va d'abord à la place d'où est parti le *lièvre*, & l'on prend garde s'il est parti d'un gîte. Si l'on n'en trouve pas, c'est un indice que c'est le *lièvre* de meute, qui n'avoit fait que se relaisser : cependant quoiqu'il parte d'un gîte, il pourroit bien se faire également que ce fût lui, qui se seroit mis dans une forme qu'il auroit trouvée, ou dont il auroit chassé un autre *lièvre*. Lorsque l'on voit le *lièvre* par corps, il est plus difficile de s'y tromper : car un *lièvre*, sur-tout lorsqu'il commence à être mal mene, se crotte, est efflanqué, & a le dos rond, ce qu'on appelle porter la hotte ; il paroit chanceler en marchant, son pied s'élargit, & les deux doigts du pied de devant, au lieu de s'enfoncer en terre, se tournent en-dehors, l'un sur l'autre, en forme de croissant ; ce qui annonce la foiblesse de ses nerfs.

Souvent un *lièvre* se mêle dans un troupeau de brebis, qu'il ne veut plus abandonner ; & lorsqu'il a fait quelques pas avec le troupeau, qui se sauve à l'approche des chiens, ceux-ci n'en peuvent plus reprendre ; parce que l'odeur des moutons est plus forte que le sentiment que le *lièvre* laisse après lui. Dans cette circonstance, il faut que quelqu'un à pied le cherche dans le troupeau ; & s'il ne le trouve pas, il faut prendre les devants.

Comme le *lièvre* tourne & retourne souvent sur lui, il faut, dans un defaut, lorsque c'est un bon revoir, faire attention si l'on ne verroit pas le pied du *lièvre* dans un pas de chien ou de cheval ; ce qui dénoteroit qu'il a repassé dans cet endroit depuis les chiens. Les *lièvres* ont chacun leurs ruses particulières, qu'ils répetent toujours, surtout quand elles leur ont une fois réussi. Il faut, en requêtant, frapper du fouet sur les buissons & les haies qui sont aux environs, pour aider les chiens, & en faire repartir le *lièvre* s'il y étoit relaissé. On sonne les tons pour chiens, *le volcelet*, *la vue*, &c., pour le *lièvre* comme pour le cerf, & le chevreuil. Lorsque le *lièvre* passe auprès de quelqu'un, il ne doit ni sonner ni crier, que les

chiens ne soient arrivés à lui : car s'il sonnoit ou crioit auparavant, les chiens y courroient sans suivre la voie ; ce qui les gâte, les rend paresseux, & les accoutume, quand ils tombent en défaut, à lever l'oreille & à écouter, au lieu de travailler à quêter. On connoît que le *lièvre* est sur ses fins, lorsqu'il raccourcit ses randonnées, & les prend à rebours, ce qu'on appelle perdre la tête ; que son poil est d'un brun tirant sur le noir, ce qui est occasionné par la sueur, & s'appelle crotte ; qu'il est efflanqué, marchant le dos arrondi, ce qui se dit porter la hotte ; qu'il a les oreilles basses & écartées, & qu'au lieu de ficher ses ongles dans la terre, il les plaque dessus à plat ; pour lors on juge que le *lièvre* ne tiendra pas encore long-tems, & qu'il sera guculé au premier relancé, ou qu'il crevera forcé ; car j'en ai pris qui crevoient d'eux-mêmes, avant que les chiens fussent dessus, & qui étoient roides comme un bâton.

Le *lièvre* pris, le piqueur le laisse fouler aux chiens, sur-tout aux jeunes, en les empêchant de le déchirer, & d'en faire eux-mêmes la curée ; puis il sonne des fanfares pour annoncer la prise à tous les chasseurs & les rassembler. Quand le maître est arrivé, le piqueur lève le pied droit de devant, pour le lui présenter ; puis il dépouille le *lièvre*, qu'il dissèque en plusieurs morceaux pour le faire manger aux chiens : car, lorsqu'on leur jette tout entier, & qu'on les laisse tirer dessus, il y a des vieux bouquins si durs, que les chiens se cassent les dents avec leurs os, par les secousses qu'ils donnent pour arracher chacun leur morceau. L'on sonne des fanfares pendant tout le tems que dure la curée, après laquelle on mène les chiens boire à la plus prochaine eau ; puis on les ramène au chenil, en sonnant la retraite prise, à moins que l'on ne veuille chasser un second : car de bons chiens ne sont point fatigués pour prendre deux liévres bout-à-bout, sur-tout s'il ne fait pas trop chaud.

Si l'on chasse le lièvre dans le tems des petits levrauts ; il faut prendre garde que les chiens ne mangent ceux qu'ils trouvent sur leur chemin ; & redoubler aussi dans ce tems d'attention pour ne pas chasser de hases qui pourroient être pleines : ce qui détruiroit trois *lièvres* pour un.

Lorsqu'on découvre un *lièvre* au gîte en prenant garde à la manière dont ses oreilles sont couchées, on peut connoître si c'est bouquin ou hase. Si c'est un bouquin, elles sont serrées sur les épaules, l'une contre l'autre ; si c'est une hase, elles sont ouvertes & elargies des deux côtés du cou & des épaules.

Pour distinguer un jeune *lièvre* qui a pris toute sa croissance d'avec un vieux, on tâte avec l'ongle du pouce la jointure du genou d'une patte de devant. Lorsque les têtes des deux os qui forment l'articulation sont tellement contigues que l'on ne sent point d'intervalle entre deux, le *lièvre* est vieux : lorsqu'au contraire il y a une séparation sensible entre les deux os, il est jeune, & l'est d'autant plus que les deux os sont plus séparés.

Chasse au fusil.

On chasse le *lièvre* en battant les plaines pour le tirer à la partie, ou on le tire devant les chiens courans. La premiere de ces chasses est si connue, qu'elle ne demande aucun détail : la seconde, qui ne l'est pas moins, peut se faire avec deux bassets seulement ; & pour la bien faire, il faut deux chasseurs, dont l'un suit les chiens pour les appuyer. Celui qui ne veut pas se fatiguer peut rester en place, en attendant que le *lièvre* ait fait sa randonnée, après quoi il ne manque jamais de revenir à-peu-près à l'endroit où il a été lancé. En prêtant l'oreille à la voix des chiens, lorsqu'il le sent approcher, il gagne les devants, & le tire au passage. S'il le manque, & que les chiens chassent bien, & ne quittent pas prise, il a encore l'espérance de le tirer au même endroit, ou à peu de distance, après une seconde randonnée ; car tous les animaux, en général, lorsqu'ils sont chassés, & plus particulièrement le lièvre, sur-tout si c'est une hase, reviennent plusieurs fois au lancé.

Sur la fin d'avril & en mai, lorsqu'on ne peut plus battre les plaines, tant pour ne pas devaster les bleds qui sont alors en tuyau, que pour ne pas nuire à la ponte des perdrix, on peut tirer les lièvres à la raie dans les bleds verds, où ils sont alors debout & occupés à paître pendant la meilleure partie du jour ; on appelle ainsi cette sorte de chasse, qui est assez agréable, & n'est point fatigante. C'est depuis soleil levant jusqu'à huit ou neuf heures de la matinée, & le soir, deux heures avant soleil couché, qu'elle doit se faire. Pour cela, il est bon que deux chasseurs se réunissent : l'un longe une pièce de bled par un bout, & l'autre par l'extrémité opposée, tous deux allant toujours du même pas, fort doucement, & regardant attentivement, chacun de son côté, le long des raies ou sillons. Celui qui découvre un *lièvre* cherche à l'approcher pour le tirer : si le *lièvre*, soit qu'il ait eu son vent, soit qu'il l'ait apperçu, prend la fuite, & file du côté de son camarade, & que la pièce de bled soit trop étendue pour que celui-ci puisse observer sa marche, alors il lui fait un signal convenu, tel que de lever son chapeau en l'air, de la main, ou sur le bout de son fusil, pour qu'il se tienne sur ses gardes. Ordinairement lorsqu'un *lièvre* n'est point tiré, ni poursuivi, & qu'il a seulement apperçu ou éventé l'un des deux chasseurs, il fuit une raie

sans chercher à traverser, & vient passer à celui qui est à bon vent.

Il est assez ordinaire d'appercevoir un *lièvre* gîté, pour peu qu'on ait l'habitude, en marchant, de regarder avec attention autour de soi, lorsque l'on passe à peu de distance de son gite : cependant, il y a bien des chasseurs qui, avec de très-bons yeux, ne les apperçoivent presque jamais. Mais ce qui est moins ordinaire, c'est le talent qu'ont beaucoup de braconniers, & très-peu de chasseurs, de découvrir ces animaux à la distance de sept à huit cents pas & davantage. Les jours clairs & sereins d'une belle gelée d'hiver sont le tems propre pour cette chasse : l'heure est depuis que le soleil commence à paroitre jusqu'à deux heures après son lever. Alors, en se promenant le long d'une vaste plaine de bled, la face tournée au soleil, on peut découvrir un *lièvre* gîté à la distance que je viens de dire, au moyen d'une vapeur produite par la chaleur de son corps, qui s'élève & forme un petit nuage au-dessus du gite. Plus le lièvre a couru, & s'est échauffé, avant de se gîter, plus cette vapeur se fait remarquer. On ne l'appercevroit point, si l'on avoit le soleil au dos.

Aucun chasseur n'ignore que lorsqu'on voit un *lièvre* au gîte, il faut bien se garder, si l'on ne veut pas le faire lever, d'aller droit à lui, mais qu'on doit s'en approcher en le tournant, & le coucher en joue sans s'arrêter.

Chasse à l'affût.

L'affût, pour ceux qu'il n'ennuie point, est un moyen commode pour tuer des *lièvres* sans se fatiguer. L'affût varie & se pratique de différentes manières suivant les lieux & les saisons. Lorsqu'on est à portée d'une forêt, ou d'un bois de quelque étendue, il fait bon se poster sur les bords, immédiatement après soleil couché, & y rester jusqu'à nuit tombante, pour y attendre les *lièvres*, qui sortent du bois à cette heure, pour aller faire leur nuit dans les champs. Le matin, depuis la pointe du jour jusqu'à soleil levant, on peut de même les attendre à leur rentrée dans le bois, & toujours à bon vent ; ce qui est essentiel, à moins qu'on ne soit monté sur un arbre : alors, quoique le chasseur soit à mauvais vent, lorsqu'il se trouve élevé à quelques pieds de terre, les émanations de son corps passent au-dessus de l'animal qui vient à lui, & ne frappent point son odorat. Il faut toujours se poster, de préférence, à portée de quelque chemin ou sentier traversant le bois, & pour le mieux aux endroits où plusieurs chemins viennent aboutir, attendu que les *lièvres* ont coutume de suivre les chemins. S'il arrive qu'on en voie quelqu'un sortir ou rentrer à une distance trop éloignée pour le tirer, on doit, le lendemain, se poster à portée de la route qu'il a tenue ; car il est rare qu'un *lièvre* s'écarte de celle qu'il a une fois adoptée pour sortir & pour rentrer.

Pour mieux réussir à cette espèce d'affût, & connoître plus sûrement les passages des *lièvres*, on peut, le soir, à la nuit tombée, longer le bord du bois avec un chien de plaine qu'on tient au trait comme un limier, afin qu'il ne s'emporte pas sur les voies. Lorsqu'il rencontre celle d'un *lièvre* sortant du bois, on la lui laisse suivre quelques pas pour mieux s'en assurer, & le lendemain matin, on vient l'attendre sur son passage à la rentrée.

Dans les plaines, vers le mois de mai, lorsque les bleds commencent à être grands, on choisit une pièce de bled isolée, & l'on se tapit sur le bord, au pied d'un arbre, ou d'une haie, pour y attendre les *lièvres* le soir, lorsqu'ils viennent y chercher leur nourriture. Dans le fort de l'été, les bleds plus grands leur servent de retraite, pendant le jour, & ils en sortent, après soleil couché, pour aller aux avoines, orges, pois, &c., qui sont plus tendres, & dont ils se nourrissent. C'est donc à l'abord des menus grains qu'il faut alors les guetter, principalement des avoines & pois, dont ils sont très-friands.

Les *lièvres*, pendant la nuit, sont presque toujours en mouvement, courant, gambadant & se jouant ensemble. Ils courent encore davantage, lorsqu'il se rencontre dans le canton quelque hase en chaleur. On peut, par un beau clair de lune, se poster à l'affût dans un carrefour où plusieurs chemins se croisent ; & avec de la patience, même dans les pays les moins giboyeux, il est rare qu'il ne s'en présente pas quelqu'un à tirer. Souvent même, au lieu d'un *lièvre*, un loup, un renard, viennent se mettre au bout du fusil.

En général, l'affût du soir & du matin n'est guère praticable que depuis la mi-avril jusque vers la fin de septembre ; attendu que tant que les jours sont courts, & les nuits longues, les *lièvres* ne se lèvent du gite qu'à nuit fermée, & y reviennent avant le jour. D'ailleurs, c'est une chose désagréable & nuisible à la santé, que de rester en place, pour attendre le gibier, exposé à la rigueur du froid. L'affût au clair de lune peut être bon en tout tems, mais le métier est encore plus rude, & il n'y a que des braconniers de profession, endurcis au froid, & à toutes les injures de l'air, qui, dans les nuits d'hiver, puissent rester immobiles au pied d'un arbre pendant deux ou trois heures.

Un *lièvre* que rien n'a effrayé, & qui va sans défiance, court modérément par sauts & par bonds : son allure est une espèce de petit galop, qu'il ne manque guère d'interrompre de tems en tems pour s'arrêter. Si, étant à l'affût, on l'apperçoit venir de loin, & que, pour être plus sûr de

de son coup, on veuille le tirer arrêté, il faut le tenir en joue, avant qu'il soit à portée, & lorsqu'il s'y trouve, faire avec la bouche ce petit bruit qui se fait en pinçant les lèvres, & retirant son haleine. Il s'arrête aussi-tôt pour voir d'où vient le bruit, & donne le tems de le tirer; c'est ce que les braconniers appellent *piper* un *lièvre*.

Chasse du lièvre *au collet.*

On prend le *lièvre* avec un panneau, filet particulier dont on ceint un bois. Voyez-en l'artifice au mot *lapin*.

Le principal artifice qu'on emploie à la campagne pour prendre les *lievres* est l'usage du collet, espèce de filet de corde ou de crin, tendu dans des passages étroits avec un nœud coulant, quelquefois on le fait avec du fil de laiton.

Pour réussir dans cette chasse, on va, avant de tendre ses collets, se promener le long des haies, & observer la passée d'un *lièvre*, ce qu'on peut reconnoitre au poil qu'il laisse en passant.

Quand on est certain de ce fait, on prend du bled verd, du genêt ou du serpolet, & on en frotte ses collets: on s'approche ensuite de la passée; on se place dans le vent, & on attache le piége à quelque haie, de manière que le gibier ne puisse passer sans y mettre la tête: si le passage n'est point à la hauteur qu'on desire, on appuie le collet sur deux petits piquets un peu fourchus, & l'artifice réussira. On peut mettre aussi un autre collet au pied de la haie, & si le *lièvre*, soupçonneux, gratte la terre, il se prendra par le pied.

Moyen d'éloigner les lièvres *& les lapins des arbres.*

On a essayé une grande quantité de moyens pour éloigner des arbres fruitiers & autres le gibier & sur-tout les *lièvres* & les lapins: on a enduit le pied de ces arbres avec du lard, de l'aloës, de la suie, &c., ou bien on les a liés avec de la paille ou de la bruyère; mais tous ces moyens ont paru nuisibles, & le remède est pire que le mal: l'arbre s'en ressent toujours, la circulation de la sève est gênée, & ce n'est qu'après un fort long espace de tems que l'écorce reprend sa première vigueur. Un particulier de S. Bernard, près d'Edimbourg, annonce qu'il a fait usage, avec succès, de la suie qui résulte des préparations chimiques. Non-seulement cet ingrédient est un remède efficace, mais il a encore l'avantage d'être un excellent fumier. La suie commune est trop légère pour demeurer en place, au lieu que celle-ci est dure, lourde & adhérente. Deux ou trois pelletées de cette substance, mises au pied de chaque arbre, dans un verger, éloignent si puissamment les *lièvres*, que pas un n'ose en approcher, même dans la plus rude saison. L'odeur de cette suie est extrêmement forte & pénétrante; & au bout de deux ans elle exhale encore des émanations assez fortes. On peut, au besoin, en frotter les troncs des arbres, sans qu'il en résulte aucun inconvénient.

Voyez pl. 9 des Chasses, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

LIMES; on nomme ainsi les deux grosses dents inférieures du sanglier: on les appelle aussi *dagues* & *défenses*.

LIMIER; s. m. espèce de chien qui ne porte point, mais qui sert à quêter le cerf & à le lancer hors de son fort. Il y a des limiers dressés pour la chasse du matin, & d'autres pour la chasse du soir. *Voyez* le mot CHIEN.

LINOT, ou LINOTE, petit oiseau gros comme un moineau, dont la tête est couverte d'un plumage cendré noir, le dos mêlé de noir & de roux, la poitrine blanche. Le haut de la gorge est d'un beau rouge & le bord des ailes est roux. La couleur de ses pieds est d'un brun obscur. Sa nourriture est de la graine de lin dont lui est venu le nom de *linot*. Cet oiseau s'apprivoise aisément & est susceptible d'éducation. On le nourrit en cage avec du pain, du millet, de la navette, du mouron, de la graine de lin, du chenevis. Son chant est agréable. Son espèce est voisine du sérin par la facilité de leur mélange. Le linot mâle produit des métis féconds avec la femelle du canari. Les linots vivent en société pendant l'hiver & volent en compagnie très-serrés. On les prend comme les autres petits oiseaux avec des gluaux & aux filets.

Il y a des *linotes de vignes* & des *linotes de montagnes*. On préfère les premieres pour le chant. Elles font leurs nids dans les fosses des vignes, dans les buissons de vignes, & dans ceux du genêt.

LIOMEN, ou LUMNE, oiseau aquatique de la grosseur d'une oie, qui se montre en été sur les mers du Nord & dans les isles Féroé. Il vole tres-difficilement à cause de la petitesse de ses ailes. Il fait son nid au bord des rivières, & ne discontinue pas de couver ses œufs, même lorsque les eaux croissent au point de couvrir son nid.

LION, s. m. Le *lion* est né sous le ciel brûlant de l'Afrique & des Indes; il ne sçauroit habiter dans les régions du Nord, & il dégénére dans les climats tempérés; il tient ses qualités naturelles de l'ardeur des contrées où il réside; c'est

le plus robuste, le plus superbe, & le plus formidable des quadrupèdes.

On rencontre les plus beaux *lions* dans les déserts de Zara & du Biledulgérid; c'est-là qu'ils sont le fléau des animaux avec qui ils habitent, & l'effroi des caravannes qui osent traverser ces plaines brûlantes. Mais le nombre en diminue tous les jours; on ne retrouveroit pas aujourd'hui dans toute l'Afrique le nombre de *lions* que la Lybie seule fournissoit autrefois pour les spectacles des Romains.

Le *lion* n'est point naturellement ennemi de l'homme, il se défend contre lui, mais il ne l'attaque pas. On voit avec étonnement dans l'Inde des femmes & des enfans le mettre en fuite avec un simple bâton, quand il se jette sur les troupeaux: il se croiroit avili, s'il profitoit de la foiblesse de ses ennemis.

En général le *lion* n'est pas cruel, il ne détruit que par la nécessité où il est de subsister: il n'en est pas de même du tigre, du loup, & d'autres espèces inférieures, telles que le renard, la fouine, &c. qui, suivant la remarque de Buffon, donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, & dans leurs massacres nombreux semblent plutôt assouvir leur rage que leur faim.

Le *lion* libre méprise les insultes d'ennemis peu redoutables, & quand il est captif, il prend des habitudes humaines, obéit à ses maîtres, flatte la main qui le nourrit, refuse d'égorger les victimes qu'on lui présente, & en tout tems témoigne une sensibilité que la moitié de l'espèce humaine semble avoir anéanti.

Le physique dans le *lion* semble répondre au moral; sa figure est imposante, son regard assuré, & sa démarche fière, sa taille est bien proportionnée, il est tout nerf & tout muscle, & réunit la plus grande force à la plus singulière agilité.

L'espèce du *lion* est une des plus nobles, parce qu'elle a des caractères distinctifs qui empêchent qu'on ne la confonde avec celle des autres animaux. Il y a peu d'êtres sur la terre qui semblent avoir moins dégénéré.

Les *lions* de la plus haute taille ont quatre ou cinq pieds de hauteur, & environ neuf pieds de long depuis le muffle jusqu'à la naissance de la queue, qui elle-même en a ordinairement quatre. La *lionne* dans toutes ses dimensions est d'environ un quart plus petite que le *lion*. Sa couleur est fauve sur le dos, blanchâtre sous le ventre & sur les côtés. Le *lion* porte une crinière d'un poil fort lisse, qui couvre toutes les parties extérieures de son corps, & qui s'allonge à mesure que l'animal vieillit: cette crinière contribue à lui donner un aspect terrible.

Le *lionceau* nouveau-né est de la grandeur d'une belette; il est au moins trois ou quatre ans à croître, & vit environ vingt cinq ans.

Le *lion* est très-ardent en amour: quand la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles: ils se livrent alors des combats furieux comme les cerfs, mais avec bien plus de vigueur & d'intrépidité.

L'amour maternel, qui n'est anéanti dans aucun animal, a une énergie singulière dans la *lionne*: dès qu'on attaque ses petits, elle oublie sa foiblesse & les dangers auxquels elle s'expose; elle se jette indifféremment sur les hommes & les animaux, écarte leurs ravisseurs, ou meurt pour sauver la vie à sa postérité.

Ce quadrupède souffre long-tems la faim: quand on veut le nourrir, on lui donne par jour environ quinze livres de chair crue; il préfère la chair des animaux vivans à d'autres, & ne se nourrit qu'à la dernière extrémité de cadavres.

Le rugissement du *lion* imite les éclats du tonnerre: il rugit cinq ou six fois le jour, & plus souvent à l'approche d'un orage; il ne dort pas long-tems, & s'éveille au moindre bruit: sa course ne se fait pas par des mouvemens égaux, mais par sauts & par bonds, & son essor est si brusque, qu'il passe toujours son but quand il se jette sur sa proie. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre, & l'hyppopothame, sont les seuls animaux qui aient la force & le courage de lui résister.

Cet animal terrible a une antipathie singulière pour les serpens; aussi quand les Maures le rencontrent dans leurs déserts, & qu'ils sont hors d'état de le combattre, ils défont promptement la bande de toile de leur turban, & l'agitent de façon qu'ils lui font imiter les mouvemens du serpent: ce stratagême l'oblige souvent à se retirer.

Le *lion* est naturellement chasseur, il a besoin de toute son industrie pour subsister au milieu des déserts qu'il a faits.

Il n'a pas cependant l'odorat aussi parfait & les yeux aussi bons que la plupart des animaux de proie; c'est ordinairement la nuit qu'il choisit pour chasser; le jour, la lumière semble l'incommoder, & il n'approche point des troupeaux quand il voit des feux allumés autour de leur étable. On a observé aussi qu'il n'évente pas de loin

l'odeur des autres animaux, & qu'il ne les chasse qu'à vue, non en les suivant à la piste : quand il peut saisir sa proie, il la mord à la manière du chien, & brise ses os non avec ses griffes, mais avec ses dents. Ce qu'il ne prend point du premier coup, il le néglige, & comme honteux de ses vains efforts, il se retire d'un pas lent dans les endroits les plus obscurs de la forêt.

Quand le *lion* a faim, il attaque tous les animaux qu'il rencontre; mais comme il est l'effroi des lieux qu'il habite, tous evitent sa rencontre, & il est obligé de se coucher & de les attendre au passage: il se tapit alors sur le ventre ; il s'élance avec tant de force, qu'il saisit sa proie du premier bond: les gazelles & les singes n'echappent guères à sa poursuite : cependant quand les derniers peuvent grimper sur des arbres, ils se trouvent en sûreté.

Quand l'homme s'est apperçu que le *lion* réunissoit dans ses chasses le courage à l'industrie, il s'est déterminé à le faire chasser pour son profit L'histoire ancienne fait mention de *lions* conduits à la guerre & menés à la chasse, & qui fideles à leurs maîtres, ne déployoient leur vigueur & leur férocité que contre les ennemis. Les Africains ont conservé l'usage des Romains, & ils tirent du *lion* le service que nous tirons du chien & des oiseaux de proie.

Quand on veut avoir des *lions* dans une ménagerie, il faut d'abord leur procurer la plupart des alimens dont ils se nourrissent dans leur pays natal: la ménagerie ou le parc doivent être exposés au midi, dans un endroit éclairé des rayons du soleil, & qui ne soit point infecté de vapeurs humides & marécageuses : l'endroit doit être assez spacieux pour qu'ils ne sentent pas leur captivité. On les nourrira particulièrement de chair de bœuf, & cette chair aura, quand on la leur présentera, sa chaleur naturelle.

Le *lion* est naturellement vorace, & mange jusqu'à satiété : les jours où il ne prendra aucun exercice, on le laissera sans manger. On mettra aussi dans le même lieu des animaux vivans, tels que de jeunes taureaux & des ours, avec qui il puisse se battre ; par ce moyen on satisfait son penchant naturel, & on ranime en lui sa chaleur vitale. Comme il est nécessaire que cet animal boive de l'eau courante, il seroit à souhaiter qu'il y eût un ruisseau au milieu du parc où il est renfermé. Comme malgré ces précautions le *lion* peut languir & tomber malade, on rétablira sa santé par le moyen d'herbes apéritives & rafraîchissantes qu'on laissera croître dans le même parc, telles que la chicorée, la pimprenelle, la véronique, &c. Elien prétend que le meilleur remède qu'on puisse lui donner, est de manger un singe vivant.

Ces observations, sont extraites des éphémérides d'Allemagne.

De la chasse du lion.

Les anciens font mention de *lions* domptés & vaincus par les hommes avec les seules forces de la nature. Alexandre ayant condamné aux bêtes Lysimaque, pour avoir aimé Calisthenes ; ce héros descend sur l'arene, enveloppe son bras dans son manteau, le présente à un *lion* furieux, & ayant saisi la bête par la langue, la renverse mourante à ses pieds, trait heroique de courage, qui lui rendit l'amitié de son prince, qu'il n'avoit jamais mérité de perdre.

Il est d'autant plus difficile d'attaquer les *lions* impunément dans leur pays natal, que l'habitude de vaincre, les rend intrepides ; que n'ayant jamais éprouvé la puissance de l'homme, ils la bravent, & que les blessures qu'il reçoivent les irritent sans les effrayer. On a vu un seul *lion* du Biledulgérid, attaquer une caravanne entière ; & apres un combat opiniâtre, au lieu de fuir, se battre encore en retraite, & n'abandonner la victoire qu'en rendant le dernier soupir.

On réussit cependant à donner la chasse à ce roi des forêts avec des chiens de haute-taille & bien appuyés par des hommes à cheval ; mais il faut que les chevaux & les chiens soient bien aguerris ; car presque tous les animaux frémissent à son aspect & s'enfuient à l'odeur qu'il exhale. Comme sa peau est d'un tissu ferme & serré, il est difficile de l'entamer avec le fer, mais elle ne résiste point à la balle, & un tireur adroit pourroit s'exercer à cette chasse impunément.

Les Indiens & les Négres ont aussi recours à l'artifice pour se rendre maître des *lions* sans les tuer ; ils forment une fosse profonde qu'ils recouvrent de joncs, de feuillages, & d'autres matières légères, ils placent ensuite au dessus un animal vivant pour servir d'appât, & se retirent derrière quelqu'éminence : le *lion* se jette de tout le poids de son corps sur sa proie, & tombe dans la fosse ; aussi-tôt les chasseurs accourent & profitent des premiers momens de sa surprise ou de sa honte pour le museler & le réduire en esclavage.

Observations sur les lions d'Afrique.

Le rugissement des *lions*, dit un voyageur, est un cri disgracieux & irrégulier, qui, sans ressembler au bruit du tonnerre, a cependant quelque chose d'effrayant, sur-tout pendant la nuit. Nous remarquions aisément à notre bétail, quand il y avoit des *lions* à proximité, lors même qu'ils ne rugissoient pas ; les chiens n'o-

soient pousser le moindre aboiement : nos bœufs & nos chevaux soupiroient, en quelque sorte, & traînoient leurs pas ; il leur arrivoit même quelquefois de tomber, & de se relever promptement, comme s'ils eussent été aux abois. Le *lion* lorsqu'il rugit tient la tête baissée, de sorte que dans ces pays montueux sa voix est entendue au loin, & que les autres animaux ont le temps de se garantir, par la fuite, de ses attaques terribles. La manière dont le *lion* s'empare de sa proie, est presque toujours la même : il fait un saut de son embuscade, & tombe sur la malheureuse victime : s'il la manque, il retourne sans bruit à son affût, pour sauter avec plus d'adresse à la première occasion. Un hottentôt déja avancé en âge ; & qui étoit au service d'un chrétien à la partie de la *rivière du Dimanche*, non loin de *Kamdebo*, fut suivi pendant deux heures entières par un *lion*, qu'il ne perdit point de vue ; cet homme comprit que le féroce animal, n'attendoit que l'obscurité pour l'assaillir & le mettre en pièces ; connoissant son allure, il résolut de se cacher, dès l'arrivée du soir, derrière une colline tronquée, nommée par les naturels du pays, *Klipkrans* ; il planta sur le sommet un bâton, qu'il surmonta de son chapeau, & qu'il entoura de ses vêtemens ; la ruse lui réussit ; le *lion* s'étant avancé à pas de loup, pour mesurer exactement son saut, s'élance & tombe sens-dessus-dessous à l'autre côté de la colline, de sorte que le hottentot eut le tems de se sauver ; ce n'est pas le seul exemple en Afrique, de *lions* qui se soient laissés tromper dans leurs attaques : dans les lieux où l'on tient du bétail, lorsqu'un bœuf ou autre animal a été attaqué par un *lion*, & qu'on doit se tenir en garde contre sa fureur, on pose quelqu'objet qui ressemble à un homme, avec des armes à feu, disposées de manière qu'elles partent à l'instant que le *lion* veut s'élancer. Comme cet expédient est très-commode ; on ne se donne pas, en Afrique, la peine de creuser des fossés, comme cela se pratique assez généralement ailleurs.

Le *lion* semble peureux, & relativement à sa force, on peut dire qu'il manque de courage, quelquefois ; pourtant il montre une intrépidité extraordinaire. Dans un parc où l'on faisoit paître du bétail, un *lion* s'étoit introduit par la clôture, & avoit fait du dégât ; dans la certitude qu'il reviendroit à la charge, & par la même brèche, on y établit un fusil chargé avec une corde arrangée de manière que le *lion* en la touchant, devoit faire partir le coup, & en être tué ; le fin animal, venu de jour, apperçut la corde, la tira de côté, sans s'effrayer du coup, s'avança avec fermeté vers l'endroit où il avoit laissé sa victime. Une chose remarquable, c'est que le *lion*, qui a coutume de tuer immédiatement sa proie, ne tue jamais l'homme du premier coup, quelqu'irrité qu'il soit : il se contente de blesser d'abord, & il ne lui ôte la vie qu'après un certain temps : un paysan venoit de dételer ses bœufs de trait, il en vit deux assaillis, & succombant aussi-tôt sous sa dent meurtrière ; un autre, au contraire, accompagné de ses deux fils, poursuivoit ce terrible animal : l'un d'eux fut pris à l'improviste, & foulé aux pieds ; mais comme il n'étoit que terrassé, les autres eurent le temps d'assaillir l'ennemi féroce, & de le tuer. Je vis dans le même hameau, un vieux hottentot qui portoit aux yeux & aux joues, des marques sensibles de la colère d'un *lion*, lequel s'étoit contenté, toutefois, de le terrasser & de le blesser. On m'a raconté aussi qu'un chef de horde fut attaqué par un *lion* qui le blessa au bras, & le mordit cruellement, sans lui ôter la vie. Il en résulte de-là, ce semble, que ce qui caractérise le *lion*, n'est ni le courage ni la cruauté, mais un mélange de ruse, de timidité, & en même-temps d'audace ; & que quand ce terrible & rusé animal se met en fureur, on ne doit regarder cela que comme un changement de caractère, causé par la faim. Comme il est rare qu'il éprouve de la résistance, il méconnoit, en quelque sorte, le combat, & se laisse mettre en fuite par de légers moyens de défense, tels que des coups de bâtons. Un laboureur, homme digne de foi, me raconta qu'étant allé à un de ses champs, il fut subitement rencontré par un *lion*, il lui décoche son fusil qui rate ; privée de ressources ultérieures, il cherche son salut dans la fuite ; mais ayant perdu la respiration, il alloit s'arrêter, lorsqu'il apperçut un tas de pierres ; il saisit ce moyen, dont il espéroit peu ; le *lion*, quelle que fût la cause de sa pusillanimité, cessa de le poursuivre, le regarda quelque temps, puis se coucha tranquillement à une vingtaine de pas du monceau de pierres. Le paysan ne bougea pas de la place, pendant une demi-heure environ que son ennemi resta dans cet endroit ; enfin, l'animal redoutable se lève, se retire d'abord avec une sorte de crainte, puis se mit au trot, & fut bientôt perdu de vue par l'homme qu'il sembloit fuir. On sçait que ce n'est point au moyen de l'odorat que le *lion* poursuit sa proie, & qu'il ne l'atteint que par une guerre ouverte. Le *lion* est tellement léger à la course, qu'il peut aisément suivre un cheval au galop. Il est d'une force extraordinaire : on en voit qui emportent des bœufs qu'ils ont tués. Deux hottentots en apperçurent un qui traînoit un buffle mort dans une forêt voisine ; après lui avoir donné la chasse, & l'avoir forcé de lâcher prise, ils remarquèrent qu'il avoit eu la précaution de lui arracher les entrailles pour l'emporter plus aisément. Pour s'emparer de ces animaux, le *lion* s'avance lentement & sans le moindre bruit, s'élance, fond sur sa proie, & d'une de ses pattes de devant lui serre le museau avec

ment de force qu'il l'étouffe, & meurt à l'instant. Le buffle, toutefois a assez de force pour décourager quelquefois le *lion*; j'ai oui-dire qu'une vache de ce genre s'étoit défendue, avec son veau, contre cinq *lions*. Des personnes dignes de foi m'ont aussi raconté qu'un troupeau de ces vaches ayant été attaqué par un *lion*, elles le tuèrent, & le mirent en pièces.

La chasse du *lion* se fait à l'aide de gros chiens: lorsque le lion les voit, il s'arrête, & les attend, trop fier pour vouloir les fuir. Ceux-ci, enhardis par leur nombre, l'assaillent & le mettent en pièces. La *chasse au cheval* se fait en pleine campagne; lorsque le *lion* est dans une forêt, on tâche de l'en faire sortir, en hâlant les chiens qui ne cessent d'aboyer. Les chasseurs se tiennent à peu de distance des uns & des autres, & ordinairement deux de compagnie pour s'aider au besoin: dès que le *lion* les apperçoit, il court de toute sa force pour se dérober à leur vue, mais s'il voit qu'on le poursuive, il ralentit sa course, comme s'il avoit honte de fuir un ennemi; puis il s'arrête, secoue la tête, & annonce par un rugissement terrible qu'il attend ses aggresseurs. Il est temps alors que les chasseurs se tiennent sur leurs gardes, & qu'ils se retirent tant soit peu, en observant toujours de ne pas trop s'éloigner les uns des autres. Celui qui se trouve le plus à portée de tirer, saute bas de son cheval, le couche en joue & décoche. S'il a manqué son coup, il remonte incontinent à cheval & se sauve près de ses compagnons. L'un d'entr'eux alors saisit le moment, descend de cheval & tire de même. Si celui-ci manque encore, un troisième chasseur vient à son secours, & ainsi de suite, jusqu'à ce que le fier animal soit devenu leur proie. Il n'y a pas d'exemple que cette sorte de chasse ait coûté la vie à personne.

Le *lion* est aisé à tuer, parce qu'il n'a pas la vie dure. Des personnes qui en ont tué m'ont assuré qu'il est rare qu'un *lion* blessé d'un coup de feu poursuive son chemin, tandis que souvent avec une balle dans les intestins ils guerissent totalement.

La peau du *lion* se conserve moins bien que celle du bœuf; c'est ce qui fait qu'au Cap on l'emploie aux mêmes usages que le cuir du cheval.

LIRON; espèce de marmote qui habite dans les Alpes, & qui dort tout l'hiver. Son museau est aigu, son ventre est gros, & sa queue est longue.

LITEAU; lieu où le loup se repose pendant le jour.

LITORNE; c'est la grive du genevrier. *Voyez* GRIVE.

LIVRÉE; on nomme ainsi en vénerie les marques & barres que les faons & les marcassins ont sur le corps jusqu'à six mois.

LOCUSTELLE. s. f. C'est le nom de la plus petite espèce d'alouettes. On ne la voit gueres qu'en Angleterre, où on la nomme aussi l'*alouette des saules*. Elle a un chant qui ressemble à celui d'une cigale. C'est pourquoi on l'a nommé *locustelle* ou petite cigale. Le plumage de la tête & du dessus du corps est d'un brun jaunâtre semé de taches obscures. Ses ailes sont bordées d'un jaune sale. Elle a le dessus du corps d'un blanc tacheté de jaune, & des sourcils blanchâtres.

LOHONG. Cet oiseau est l'*outarde huppée d'Arabie*. Il est de la grosseur à-peu-près de notre grande outarde. Il a, comme elle, trois doigts à chaque pied, mais plus courts; son bec & son cou sont plus longs; il a le plumage de couleur fauve rayée de brun avec des taches blanches en forme de croissant sur les ailes. Le dessous du corps est blanc, sa queue est tombante comme celle de la perdrix & traversée par une bande noire. Sa huppe est pointue, dirigée en arrière, & fort inclinée à l'horizon. De sa base elle jette en avant deux lignes noires dont l'une plus longue passe sur l'œil & forme une espèce de sourcil; l'autre ligne plus courte embrasse l'œil par dessous, mais n'arrive pas jusqu'à l'œil, lequel est noir & placé au milieu d'un espace blanc.

LOIR. Petit quadrupède qu'on confond avec le lerot & le muscardin, parce que tous semblent dormir pendant l'hiver.

Le *loir* proprement dit, est de la taille de l'écureuil, & lui ressemble par la forme du corps & par la queue; il se trouve avec lui dans les forêts; tous deux montent sur les arbres & passent de branche en branche avec la même légéreté; mais ils diffèrent pour la couleur & pour les habitudes.

Le lerot n'est que de la grosseur d'un rat, & le muscardin de celle d'une souris: le premier est distingué par des marques noires qu'il a près des yeux; & le second par la couleur blonde du poil qu'il a sur le dos. Le *loir* est blanchâtre sous le ventre, le lerot d'un beau blanc, & le muscardin d'une couleur jaunâtre.

On a tort de dire que ces animaux dorment pendant l'hiver; leur état n'est point un sommeil naturel, c'est plutôt un engourdissement des membres produit par le refroidissement du

sang, ou plutôt par l'enroidissement des muscles. Cette observation est si juste, que si dans l'hiver on tient ces *loirs* dans un endroit chaud, ils ne paroîtront point engourdis & feront toutes les fonctions animales.

Lorsque les *loirs* sentent le froid, ils se serrent & se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air qui les environne, & c'est dans cet état qu'on les trouve, soit dans les creux des arbres, soit dans les ouvertures des murs : on les prend alors, on les roule sans qu'ils s'étendent ; il n'y a qu'une chaleur graduée qui puisse les faire sortir de leur engourdissement ; car ils mourroient si on les plaçoit tout-à-coup auprès du feu. Quoique les *loirs* engourdis paroissent privés de l'usage de tous leurs sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est trop vive ; une brûlure suffit pour leur faire faire un mouvement de contraction, & leur faire pousser un petit cri sourd qu'ils répètent plusieurs fois.

Comme le froid est l'unique cause de l'engourdissement du *loir*, il arrive que dans les beaux jours de l'hiver ils se raniment, ils sortent de leurs trous & mangent les provisions qu'ils ont ramassées durant l'automne ; mais ils retombent ensuite dans leur état d'inertie, & ils ne reprennent une nouvelle vie qu'au printems.

Le *loir* mange de petits oiseaux qu'il prend dans leur nid ; il se nourrit aussi de noisettes, de châtaignes & de fruits sauvages : c'est ordinairement dans les fentes de rochers & dans les endroits secs qu'on le voit se gîter. Ces animaux sauvages s'accouplent sur la fin du printems, font leurs petits en été, croissent en fort peu de tems & terminent à six ans la carrière de leur vie.

Ces petits quadrupèdes sont courageux, ils défendent leur vie jusqu'à la dernière extrémité ; ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie ; ils échappent au renard, & ne reconnoissent de vrais ennemis, que les chats sauvages, les martes & les hommes.

Les *loirs* ne sont pas extrêmement répandus, on ne les trouve point dans les climats trop froids, comme la Norwege & la Laponie ; ils vivroient peut-être encore moins sous la Zone Torride, il leur faut un air tempéré & un pays couvert de bois : aussi il y en a en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne & en Suisse ; ils habitent les collines, & laissent les hautes montagnes aux marmottes.

On mange le *loir* en Italie : les anciens Romains en élevoient en quantité. Varron donne la manière de faire des garennes de *loirs* ; & Apicius celle d'en faire des ragoûts : cependant cet usage fut quelque tems interrompu, & les censeurs défendoient quelquefois à Rome qu'on en servît sur les tables, parce que la chair de cet animal est de trop difficile digestion.

Chasse des loirs *à l'arbalête.*

On prend une douve de tonneau un peu épaisse & pointue par le bout, afin de pouvoir la piquer dans un mur, & on attache au milieu avec trois clous une baguette de houx ou de coudrier, de la longueur de deux ou quatre pieds.

A l'extrémité non-pointue de la douve, on fait une entaille d'environ deux pouces, & longue d'un tiers de la douve, il doit y avoir une rainure des deux côtés au-dedans de l'entaille. On peut aussi cloüer une petite bande de bois plate, & de la largeur d'un pouce, pour tenir en état les deux parties de la douve où l'on a fait l'entaille & les empêcher de s'écarter.

Après ces dispositions, vous prenez un morceau de douve que vous faites entrer juste dans les rainures & que vous rendez plus menu, afin qu'il coule plus aisément, il doit être plus long que les deux branches, au milieu desquelles est l'entaille.

Aux deux bouts de la baguette de coudrier, on attache une corde qui lui fait faire l'arc, & cette corde doit encore passer dans un trou étroit, formé au bout du morceau étranger de douve, dont nous venons de parler, & qui, à cette extrémité, est coupé en biais, afin de faciliter le ressort de la machine.

Ces arrangemens étant faits, vous prenez un petit bâton de la grosseur de la moitié du petit doigt, & long de sept à huit pouces, que vous attachez par un bout avec une ficelle au milieu de la douve, & à l'autre bout vous faites une coche près de laquelle vous attachez un appât.

Ces pièces ne suffisent pas encore à la construction de l'arbalête, il faut avoir de plus un petit bâton gros comme la moitié du petit doigt & long d'environ deux pouces, que vous attachez au milieu de ce bâton qui sert à réunir les deux parties de la douve partagées par l'entaille, & la ficelle avec laquelle vous le liez ne doit avoir que cinq ou six pouces.

Vous acheverez la fabrique de votre piège en faisant une grande entaille à votre principale pièce de bois, à environ six pouces de l'extrémité, qui se termine en pointe ; cette entaille sert à mettre le pied pour tendre l'arbalête : ensuite on tire fortement à soi la petite cou-

lisse, afin que l'arc soit bien bandé : on appuie contre elle le petit bâton attaché à la bande qui réunit les deux morceaux de douve, & on le coche dans un autre bâton attaché au milieu de l'arc. Ainsi, quand le *loir* vient manger les fruits auprès desquels ce piège est dressé, il fait décocher la marchette & se trouve pris par le milieu du corps.

Quand on tend cet arbalête, il faut prendre garde qu'en la posant, il ne se trouve point de branche sur laquelle l'animal puisse reposer, & d'où il puisse atteindre à l'appât; il faut qu'il ne puisse se placer que sur la machine, sans cela elle ne feroit aucun effet.

Autre moyen fort simple pour détruire les loirs *qui endommagent les pêchers, abricotiers, & généralement tous les arbres fruitiers en espalier.*

Témoin bien souvent, dit l'auteur de cette recette, des dégâts qu'opère cet animal, j'ai mis en usage différens procédés pour les détruire. Pièges, ratières, appâts empoisonnés ont été employés tour-à-tour, sans jamais produire l'effet desiré. Enfin, je viens d'avoir recours à un moyen qui m'a été donné par un particulier, qui, lui-même, s'en sert depuis plusieurs années avec le plus grand succès.

Il consiste à former, avec des feuilles récentes de feugère, froissées entre les mains & séparées de la nervure à laquelle elles sont attachées, de former, dis-je, avec ces feuilles, de petits paquets de la grosseur de deux œufs de poule à-peu-près. Il faut les assujettir derrière les fruits, de manière qu'ils y touchent, sans cependant leur faire trop d'ombrage. Les branches de l'arbre suffisent souvent pour les y fixer. C'est avec ce seul & unique moyen qui, comme l'on voit, est fort simple, que je suis parvenu à écarter les *loirs* des mes espaliers; & que je conserve des fruits qui, les années précédentes, m'étoient enlevés par ces animaux gourmands.

LONG. On dit en fauconnerie, voler en *long*; c'est-à-dire voler en droite ligne, ce qui arrive lorsque l'oiseau a envie de dérober ses sonnettes, & de s'échapper.

LONGE. Lanière de cuir qui sert à attacher l'oiseau de proie sur la perche, quand il n'est pas assuré. On lui donne aussi les noms de *filière* & de *longe-cul*.

On dit tirer à la *longe*, c'est-à-dire de la part de l'oiseau, voler pour venir auprès de celui qui le gouverne.

LONGER, se dit des bêtes qui menent la chasse fort loin : la bête *longe* le chemin quand elle va d'assurance & qu'elle fuit avec rapidité.

LORIOT, s. m. Oiseau de passage qui est de la grosseur d'une grive, dont il a à-peu-près la conformation. Le nom de *loriot* lui a été donné parce qu'il semble prononcer ce mot. Son bec est long & rond, légérement courbé, très-fendu & de couleur de rose. Cet oiseau est d'un beau jaune sur tout le corps, & a les ailes mi-parties de noir & de jaune. Il arrive vers le mois de mai, & disparoît avant le mois de septembre. Son chant est clair & sonore, & fort agréable à entendre. Tout le monde connoît la construction singulière de son nid, mollet au-dedans & impénétrable au-dehors, qu'il suspend avec quelques brins de crin à la bifurcation d'une branche. Il est très-friand de merises, de guignes, de cerises, de figues, de pois; il vit aussi de scarabées, de chenilles, de vermisseaux. Cet oiseau se tient presque toujours dans les bois, & il n'est pas moins difficile à joindre que le coucou. Il se fait souvent suivre d'arbre en arbre, pendant des heures entières, sans permettre qu'on l'approche d'assez près pour le tirer. On le recherche, en certains pays, lorsqu'il est gras; Aldovrande, naturaliste italien, s'étonne du peu de cas qu'on en fait en France. On dit que les *loriots* se retirent l'hiver en Afrique, & qu'ils y passent en petites troupes.

Le *loriot de la Chine* est moins gros que le nôtre. Il est d'un beau jaune. Ses jambes & ses pieds sont d'un rouge éclatant. Il a une huppe sur la tête.

LORIS. Petit quadrupède de Ceylan, qui est remarquable par l'élégance de sa figure, & la singularité de sa conformation; il est peut-être de tous les animaux celui qui est le plus long, relativement à sa grosseur; il a beaucoup de rapport avec le makis, par ses mains & ses pieds, par son museau & par la qualité de son poil; mais il a quelques attributs particuliers qui le mettent dans une classe particulière : sa tête est tout-à-fait ronde, son museau est presque perpendiculaire, & ses oreilles sont garnies intérieurement de trois oreillons en forme de petites conques.

LORY, s. m. Perroquet dont le plumage est varié de rouge, de bleu & de vert. Cet oiseau naturel aux Indes, sur-tout à Ceylan, est docile, très-familier, & susceptible d'apprendre à parler & à siffler; mais il est jaloux & vindicatif envers les autres oiseaux plus petits & d'une autre espèce.

LOUP, s. m. Quadrupède farouche & carnassier.

Le *loup* n'a guères que deux pieds de long depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue, & à-peu-près autant de hauteur : son museau est alongé & obtus, ses oreilles sont courtes & droites, sa queue est grosse & couverte de longs poils grisâtres; ses yeux sont bleus & étincelans, ses dents sont rondes, aiguës & serrées; l'ouverture de sa gueule est fort grande, & son col si court, qu'il est obligé de remuer tout son corps pour regarder de côté.

Le *loup* est naturellement grossier & poltron; il ne devient ingénieux que pour le besoin, & hardi que par la nécessité; mais bientôt l'habitude réforme son naturel, & il en vient au point de nuire pour le plaisir de nuire, & non pour subsister.

C'est d'abord pendant le jour que ce quadrupède emploie son industrie, sa force & son agilité à attaquer, vaincre, saisir & déchirer sa proie : pressé par la faim, il vient attaquer les animaux même qui sont sous la garde de l'homme; mais se voyant trop souvent harcelé par les chiens & par les bergers, il se recèle pendant le jour dans son fort, & n'ose plus exercer que pendant la nuit ses pirateries.

Ce sont d'abord les animaux domestiques que le *loup* s'empresse d'attaquer, parce qu'il leur est impossible de lui résister; il se mesure ensuite avec les animaux sauvages, & finit par se jetter sur les hommes.

Le *loup*, quant à son organisation physique, ressemble beaucoup au chien; mais il en diffère singulièrement pour le caractère : ces deux animaux même ont par instinct une antipathie singulière l'un contre l'autre; un jeune chien frissonne à l'aspect du *loup*, & s'enfuit à l'odeur seule qu'il exhale; le mâtin qui connoît ses forces, se hérisse, s'indigne & le combat, quoiqu'il ne soit point animé par la voix de son maître. Quand le *loup* est le plus fort, il déchire sa proie; quand le chien est victorieux, il se contente de victoire & l'abandonne aux corbeaux.

Le *loup* est ennemi de toute société, il ne se réunit avec ceux de son espèce que pour attaquer des animaux trop redoutables, & après l'expédition se retire dans sa solitude. Il y a peu d'habitude entre le mâle & la femelle, ils ne se cherchent qu'une fois par an, & restent fort peu de tems ensemble, & enfin quand le besoin est trop pressant ils s'entredévorent.

Le *loup* a beaucoup de vigueur; il emporte dans sa gueule un mouton, & court en même-tems encore plus vite que les bergers, il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre & lui faire lâcher prise : il mord cruellement, & avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins; il est infatigable, & c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course.

Il a aussi tous les sens fort bons, & sur-tout l'odorat, il sent de plus loin qu'il ne voit; l'odeur du carnage suffit pour l'attirer de plus d'une lieue : quand il sort d'un bois, il prend le vent, s'arrête sur la lisière, évente de tout côté, & reçoit ainsi les émanations de tous les animaux vivans & des cadavres. Ce quadrupède aime beaucoup la chair humaine; on en a vu suivre les armées, arriver en grand nombre à des champs de bataille où l'on n'avoit enterré les corps que négligemment, les découvrir & les dévorer.

Il n'est pas vrai, comme le disent plusieurs chasseurs, que le *loup*, pressé de la faim, mange de la terre : cette idée ne provient que de ce qu'on voit quelquefois cet animal déterrer la proie qu'il a enfouie & mise en réserve après s'être rassasié.

Outre les *loups* ordinaires qu'on voit en France & en Allemagne, il y en a dans le Nord qui sont tout blancs, & d'autres qui sont noirs. L'espèce commune est généralement répandue sur la terre, on la trouve dans les deux Continens : les *loups* du Sénégal ressemblent aux nôtres, mais ils sont plus gros & plus cruels; ceux d'Egypte sont plus petits que ceux de Grèce; en Orient, & sur-tout en Perse, on fait servir les *loups* aux spectacles populaires, & les voyageurs disent qu'on y achète jusqu'à cinq cens écus un *loup* bien dressé à la danse : on peut conclure de cette espèce d'éducation, que ces animaux sont alors bien jeunes, ou qu'ils ne sont pas de vrais *loups*.

Il n'y a rien de bon, dit Buffon, dans le *loup* que sa peau, dont on fait des fourures; sa chair est si mauvaise, que les chiens eux-mêmes ne peuvent la souffrir : il n'y a que le *loup* qui ait le courage de manger le *loup*. Si on observe encore que sa mine est basse, son aspect sauvage, sa voix effrayante, son odeur insupportable, son naturel féroce & ses mœurs perverses, on en conclura que jamais animal ne mérita mieux d'être détruit.

Chasse du loup.

Le *loup* est le fléau des campagnes par sa force & sa voracité. Non-seulement il fait la guerre à tout le bétail, moutons, chèvres, porcs, vaches & chevaux, mais même aux poules, dindons, &

oies fur-tout, dont il eft très-friand, & fur lefquelles il fait fon apprentiffage ; mais il détruit auffi, dans les forêts, une grande quantité de bêtes fauvages, biches, faons & chevreuils, & même de fangliers, tant qu'ils ne font encore que bêtes de compagnie ; car il ne trouveroit pas fon compte à s'attaquer aux vieux fangliers. Cet animal n'eft pas moins rufé que le renard pour faifir fa proie, mais infiniment plus défiant & plus difficile à furprendre. S'il prend un mouton, c'eft toujours par-deffus le cou, pour le charger plus aifément fur le dos, & en lui coupant la refpiration, l'empêcher de crier & d'épouvanter le troupeau, afin que, quand il l'aura tué & dépofé dans le bois, il puiffe en venir chercher un autre. S'il attaque un cheval, c'eft toujours par devant, parce qu'il y a moins de danger pour lui : fi c'eft une vache, il l'affaillit par derrière, & la faifit au pis, comme à l'endroit le plus fenfible, afin de la porter auffi-tôt par terre : fi c'eft un chien, il le faifit à la gorge, pour empêcher qu'il ne crie, & de peur d'être mordu.

Dans les forêts, lorfqu'il ne peut furprendre les bêtes fauves à la repofée, & les fangliers à la bauge, il s'entend avec deux camarades : l'un prend la voie de la bête, & la chaffe comme un chien courant ; les deux autres gagnent les devants à droite & à gauche, pour la joindre au paffage ; &, fans fe rebuter, lorfqu'elle leur échappé, ils recommencent le même manége, jufqu'à ce qu'à force de la fatiguer, ils en viennent à bout.

Quoiqu'à parler généralement, le *loup* n'attaque point l'homme, s'il n'eft enragé, & qu'il fuie à fa rencontre, cependant il n'eft pas rare de voir quelques-uns de ces animaux déclarer la guerre à l'efpèce humaine. On fe fouvient encore des ravages que plufieurs *loups* de cette efpèce ont fait, en 1764 & 1765, dans le Gévaudan, le Rouergue & l'Auvergne, où dans l'efpace de dix-huit mois, plus de cinquante perfonnes furent dévorées, fans compter environ vingt-cinq autres qui en furent quittes pour des bleffures ; ravages qu'on attribua, pendant long-tems, à une feule bête d'une efpèce extraordinaire, & qui méritèrent une attention particulière de la part du gouvernement. *Voyez* HYENE.

C'eft donc avec raifon que par-tout les *loups* font regardés comme des ennemis publics, que tout le monde s'empreffe à leur courir fus, & qu'on cherche à les détruire par toutes fortes de moyens.

Les louves entrent en chaleur vers le mois de février, & mettent bas dans le mois de mai. Leurs portées font depuis cinq jufqu'à huit, & quelquefois neuf louveteaux. Elles choififfent, pour mettre bas, des forts épais & fourrés d'épines, un trou au pied d'un grand arbre, ou quelque excavation fous une groffe pierre ; non pas pour l'ordinaire, dans le fond des forêts, mais près des bords, & à proximité de quelque village, afin de fe procurer plus aifément leur fubfiftance. Quelquefois une louve s'établira dans un petit bois ifolé, voifin des grands bois, & même on en a vu mettre bas dans un bled. La louve ne quittant point fes petits pendant les premiers jours, & jufqu'à ce qu'ils voient clair, ainfi que les chiennes, le *loup* lui apporte à manger ; & lorfqu'ils font plus avancés, il partage avec elle le foin de leur nourriture.

Il y a deux manières de chaffer le *loup* fans le tirer. L'une eft de le forcer avec des chiens courans, deftinés particulièrement à cette chaffe ; l'autre eft de le prendre avec de grands & forts lévriers, appellés lévriers d'*étrique*, qui l'attendent au paffage, lorfqu'il vient à débufquer d'une enceinte où il a été détourné.

Les lévriers les plus forts ne viendroient point à bout d'étrangler un vieux *loup*, s'ils n'étoient aidés par des dogues de la plus grande taille qu'on lâche fur l'animal, lorfqu'ils l'ont arrêté. Voici à ce fujet ce qu'on lit dans *le Parfait Chaffeur*, par Selincourt, Paris, 1683, *in*-12.

« Trois *loups* ayant été pris dans des foffes, du » régne de Louis XIII, furent amenés aux Tuileries. Il y en avoit un vieux, & deux plus » jeunes. On les fit combattre contre de gros lévriers : les deux jeunes fe défendirent affez » bien. Le troifième fut attaqué par trois lévriers, » puis par trois autres qu'on releva encore, jufqu'à douze, toujours trois à-la-fois. Il les renvoya tous forts maltraités, de façon qu'ils » l'abandonnèrent, & n'osèrent plus l'approcher. » Le bruit qu'il faifoit de fes dents étoit comme » celui d'un coup de fouet de charretier ».

Il faut obferver qu'il eft très-difficile de forcer un vieux *loup*, dont la vigueur & l'haleine font indomptables, qui perce toujours en avant, & qui, après avoir couru cinq ou fix heures, s'il rencontre de l'eau fur fon chemin, redevient auffi frais qu'au fortir du liteau, fur-tout, fi c'eft un de ces grands *loups* levrettés fur le derrière qui ne fe nourriffent, la plupart du tems, que de bêtes fauves, & autres qu'ils prennent à la courfe ou par furprife ; car quant aux *loups* taillés en gros mâtins, qui ne vivent d'ordinaire que de bêtes mortes qu'ils vont chercher à l'entour des villages, étant plus pefans, & ayant moins d'haleine, de ceux-là on en peut forcer. Mais, en général, pour cette chaffe, on ne fait choix que de jeunes *loups* depuis fix mois jufqu'à feize ou dix-huit.

La chaffe du *loup* la plus ordinaire eft celle qui

se fait en postant d'abord un certain nombre de tireurs autour d'une enceinte, où il y en aura un de détourné, & découplant ensuite les chiens sur la voie pour le lancer. Alors, celui à portée duquel il vient à passer le tire. Il est encore plus sûr de n'entrer dans l'enceinte pour le mettre debout qu'avec un seul limier qu'un chasseur tient à la botte. L'animal, bien moins effrayé de quelques coups de voix du limier, que du bruit de plusieurs chiens courans, fuit moins rapidement; & lorsqu'il a été manqué, au sortir de l'enceinte, il est bien plus aisé aux tireurs de gagner les devants d'une autre enceinte pour l'y attendre, d'autant mieux qu'alors celui qui conduit le limier s'arrête, & cesse de suivre la voie, jusqu'à ce que les tireurs aient pris leur poste, ce dont il est averti par un signal convenu.

Il n'est pas nécessaire, pour faire la chasse des *loups*, d'en avoir un détourné à donner aux chiens. Lorsqu'on connoît à-peu-près les cantons du bois où il doit s'en trouver, après avoir placé des tireurs du côté des refuites, on découple les chiens à la trolle, & l'on quête au hazard. On fait même des chasses au *loup*, sans chiens courans, en rassemblant beaucoup de paysans armés, partie de bâtons, fourches, &c., & partie de fusils, & dont quelques-uns se font accompagner de leurs mâtins. Un certain nombre de ces paysans, armés seulement de bâtons, entre dans le bois avec les chiens, marchant sur une même ligne à quelque distance l'un de l'autre, & à grand bruit, car on ne peut faire trop de bruit à cette chasse; tandis que ceux qui sont armés de fusils vont se placer, à bon vent, le long des chemins qui bordent l'enceinte que l'on bat. Lorsqu'on a beaucoup de monde, & que le bois n'est que d'une étendue médiocre, une partie des paysans non armés se distribuent tout autour, à dix ou quinze pas l'un de l'autre, pour renvoyer le *loup* à force de cris & de huées, s'il se présente pour sortir, & le forcer d'aller passer du côté où sont les tireurs. Ces sortes de chasse s'appellent battues, ou tric-trac.

Lorsque les *loups* ont fait, dans les bois, quelque abat, soit d'un cheval, soit d'une vache, ne pouvant emporter leur proie, ils en mangent une partie; rassasiés pour le reste du jour, ils vont se remettre au liteau, & ne manquent guère d'y revenir à la nuit pour manger le reste. Cette occasion est très-favorable pour les guêter & les tuer à l'affût. Pour cela, il faut, une heure avant soleil couché, faire traîner la bête morte, pour le mieux, par un homme à cheval, avec des harts & non avec des cordes. Cette traînée se fait le nez dans le vent, le long de quelque route peu fréquentée, ou à travers bois, mais toujours par les endroits les plus clairs, dont le *loup* se défie moins que des endroits couverts; & cela dans une étendue d'environ mille pas, pour donner au *loup*, qui, d'abord ne suivra la voie qu'avec crainte & défiance, le tems de s'assurer. Au bout de ces mille pas, le traîneur se détourne du côté qui paroît le plus à propos; & après avoir marché environ deux ou trois cents pas, il s'arrête le vent au dos, & laisse la bête placée en lieu découvert, de manière que le tireur, qui doit être posté à l'affût, soit dans un arbre, soit à couvert d'une cépée, ou dans un trou pratiqué exprès, ne puisse être éventé par l'animal que la traînée attirera. Le tireur, s'il fait clair de lune, doit avoir attention de se placer dans l'obscurité, & de façon que la lune ne donne pas sur lui, & ne fasse pas paroître son ombre, attendu que l'ombre d'un homme produit sur les bêtes le même effet que le corps, & les met en fuite, ce qui a lieu pour la lune comme pour le soleil. Le seul cas où il n'y ait point cet inconvénient, c'est lorsqu'on a la lune ou le soleil en face, parce qu'alors l'ombre se trouve couverte par le corps. Il est bon de ne point quitter l'affût qu'après minuit, les *loups* courant beaucoup, & ayant coutume de ne revenir que fort tard aux abats qu'ils ont faits, sur-tout dans les saisons où le bétail étant dehors, ils trouvent aisément les occasions de faire capture, & ne sont point affamés. Ces sortes de traînées sont bien plus sûres que celles qui se font de bêtes mortes de maladie.

Dans les mois de mai & juin, lorsqu'on rencontre les petits d'une louve, encore à la mamelle, on peut faire une traînée avec un louveteau, de la manière qu'on vient de l'expliquer, & y attendre la louve, qui ne manquera pas d'y venir.

Au mois de septembre & d'octobre la chasse du louveteau ou louvart est amusante, & ne fatigue pas; car ils n'ont pas encore la force de percer, comme les vieux *loups*; & ne font que randonner, & se faire battre comme des lapins; & quand ils ne se sentent plus de force, ils se fourrent dans un terrier, sous une pierre, ou dans un trou, où ils entrent à reculons, pour présenter leur gueule aux chiens. Lorsque l'on veut forcer des louveteaux, il faut commencer par découpler deux ou trois chiens, qui, pour l'ordinaire, rencontrent la louve, qui vient s'offrir à eux pour les enlever, & les empêcher de prendre ses petits: lors donc qu'ils lui font vider l'enceinte, on peut découpler sur les louvarts.

La voie du *loup* est une voie très-froide, & peu de chiens en veulent: il faut une race de chiens particulière pour ces animaux. Les chevaux doivent être vigoureux, & avoir beaucoup de fond, pour chasser le *loup*; car un vieux *loup* fait souvent une fuite de six ou sept lieues sans regarder derrière lui. Les limiers pour *loup* se dressent & se mènent comme les limiers pour cerf & sanglier. Un valet de limier doit savoir distinguer le *loup* de la louve, & l'âge de l'un & de l'autre. Voici les

marques auxquelles il est plus aisé de les reconnoître & de les juger.

Le vieux *loup* a le pied gros, le talon large & gros, dont il forme trois fossettes en terre; il a les ongles gros & courts: son pied de devant est beaucoup plus gros que celui de derrière; l'un & l'autre sont très-serrés. Un vieux *loup* qui va d'assurance, ne se méjuge pas, c'est-à-dire, qu'il met régulièrement le pied de derrière dans celui de devant: s'il trotte, le pied de derrière se trouve placé à deux ou trois doigts de celui de devant. La louve a le pied à peu-près fait comme celui du *loup*, mais il est plus long, plus détaché, & beaucoup plus étroit; ses ongles sont plus petits: en un mot, elle a le pied moins gros, plus serré, plus étroit, & le talon plus petit. Lorsque le limier, dont on se sert, n'est pas uniquement destiné à la chasse du *loup*, & que ne pouvant revoir de ce dont il fait suite, on est incertain s'il se rabbat d'un *loup*, ou de quelqu'autre animal, il faut en juger par sa façon de faire; car si, sans remuer la queue, il flaire la branche d'un air fâché, & suit d'un air mécontent, il n'est pas douteux qu'il se rabbat sur un *loup*; & si l'on veut savoir si c'est d'un *loup* ou d'une louve, on fera attention aux carrefours, qui sont les endroits qu'ils choisissent souvent pour jetter leurs *laissées*, & se *déchausser*, c'est-à-dire, gratter la terre, comme les chiens, avec les pieds de derrière lorsqu'ils ont fini: si c'est d'un *loup*, ses laissées sont plus dures que celles d'une louve; & en se déchaussant, il gratte la terre avec plus de violence, & ses ongles sont plus gros: d'ailleurs le *loup* jette presque toujours ses laissées sur une pierre, sur une motte, ou sur une brousse; au lieu que la louve les jette au milieu du chemin, & les jette plus molles. Le *loup* & la louve sont très-aisés à distinguer par leur façon de pisser, qui est bien différente, & que les chiens vous marquent, quoique la place soit sèche, & ne soit plus apparente: le vieux *loup*, pour pisser, va lever la jambe contre une branche, ce que le chien vous marque, en flairant la branche du haut en bas; la louve au contraire pisse au milieu du chemin, en s'accroupissant, ce que le chien vous marque pareillement, en portant le nez tout autour de la place où elle a pissé.

Le louveteau a le pied ouvert, & presque aussi long que rond, ce qui provient de la foiblesse de ses nerfs; il est sujet à se méjuger: il a les ongles beaucoup plus menus & plus pointus que le vieux *loup*. Il y a de gros chiens qui ont le pied aussi grand qu'un *loup*, mais il est aisé d'en faire la différence; car le chien a le talon étroit, le pied ouvert, & presque aussi rond que long; ses allures sont plus courtes, ses ongles sont menus, & il se méjuge souvent.

Quand on dresse un limier pour le *loup*, il faut le mener d'abord avec un chien bien dressé, & faire passer alternativement l'un devant l'autre; ce qui donne de l'ardeur & de la hardiesse à celui que l'on dresse. Il faut lui faire faire de belles suites: la saison des louveteaux est la plus favorable pour cela. Quand le limier, que l'on dresse, fait rencontre de voie de *loup*, on lui parle en ces termes: *harloup, l'ami, après, après, harloup*...... on fait suite pendant une demi-heure ou une heure; au bout duquel tems on arrête son limier, pour le laisser reposer; & il faut, pour l'encourager, le bien caresser.

La quête de *loup* est la plus désagréable: il est très-difficile à trouver, parce qu'il rentre tantôt matin, tantôt tard; il est aujourd'hui dans un endroit, & demain dans un autre; il reste souvent sur pied, & prend très-aisément le vent du trait, sur-tout la louve qui a des louveteaux. Il faut donc les détourner avec beaucoup de précaution, & ne point les approcher à mauvais vent. Pendant l'été les *loups* n'ont pas de demeure fixe: ils restent souvent au milieu des grains, & les louves y font quelquefois leurs petits. On commence sa quête dans la campagne, & autour des villages & des fermes; car le loup ne fait sa nuit sous le bois, qu'autant qu'il y auroit traîné quelqu'animal, qui suffiroit pour le nourrir pendant plusieurs jours; encore sa gloutonnerie & sa prévoyance l'engagent à venir à la chasse, lorsqu'il a mangé sa suffisance. L'on ne doit jamais, en faisant son rapport, assurer que l'on a un *loup* dans son enceinte, mais dire qu'on y en a laissé un, & que l'on croit qu'il y reste, car cet animal est souvent sur pied; & très-souvent, dans l'instant que l'on va frapper à la brisée, il est déjà à une lieue de là.

L'attaque du *loup* se fait comme celle des autres animaux; mais c'est une folie que de vouloir forcer de vieux *loups*: car le meilleur équipage, s'il n'emploie ni fusil ni lévriers, en manquera au moins huit, sur douze qu'il attaquera. Les relais ne sont point aisés à placer pour cette espèce de chasse; parce qu'un *loup* perceroit devant lui, & qu'il n'est guère possible de relayer qu'aux débuchés. On ne crie pas *tayaux* pour la vue du *loup*, mais *vlao*; & lorsque l'on parle aux chiens, soit en quêtant, soit pendant la chasse, on ajoute *harloup* à presque tous les mots qu'on leur dit. Il n'y a pas tant de change à craindre à la chasse du *loup*, qu'à celle des autres animaux; cependant il le donne aussi.

La façon la plus sûre & la plus aisée dechasser le *loup* est de le lancer avec les chiens courans, & de le faire coëffer & prendre par les dogues & lévriers, que l'on tient en laisse sur le bord du bois, & que l'on lâche dessus quand il vient pour passer d'un bois à un autre.

Il y a encore une façon plus sûre de le tuer, qui

est en routaillant devant les chiens. On commence par détourner le *loup* avec un limier, & avant de mettre les chiens dans l'enceinte, on poste tout autour des tireurs; & quand le *loup*, au bruit des chiens, vient pour passer d'une enceinte à l'autre, celui à qui il vient passer, lui tire son coup de fusil. S'il est manqué au sortir de cette premiere enceinte, on cherche encore à regagner les devants, pour se trouver sur son passage; mais il n'y a pas de tems à perdre, car il ne s'amuse guère sur son chemin, sur-tout s'il a entendu un coup de fusil.

Le *loup* pris, on en lève le pied droit de devant, pour le présenter; mais on n'en fait point la curée, comme du cerf, car très-peu de chiens mangent de sa chair: il y en a cependant qui l'aiment, surtout quand elle est rôtie.

Outre ces différentes façons de chasser le *loup*, il y a encore diverses manières de le prendre avec des rets, des lassières, des piéges, dans des trous, &c. &c.

Le *rets* est un grand filet de huit pieds de haut, & long de quatre ou cinq cents pieds. Il est fait de ficelle de trois lignes de diamètre, les mailles ont cinq ou six pouces en quarré; on le teint en vert & en brun: il est monté haut & bas sur deux landons, que l'on nomme cables. On attache, pour le tendre, le cable d'en bas à des crocs fichés en terre; celui d'en haut est porté sur des fourches, placées l'une d'un côté, l'autre de l'autre: quand le *loup* vient à donner dedans, il en fait tomber une partie, dans laquelle il s'enveloppe & se prend. On tend le rets, quand on a reconnu la demeure du *loup*, du côté où l'on veut qu'il passe; & tout le reste de l'enceinte est bordé tout autour de paysans, que l'on a rassemblés: on leur donne un signal, soit d'un coup de fusil, soit en sifflant, ou autrement: alors tous se mettent à crier, en s'acheminant du côté où est tendu le rets, & font grand bruit avec des batons, en traversant le bois: le *loup* qui entend ce tapage autour de lui, gagne du côté où est tendu le rets, où l'on ne fait pas de bruit, & en passant le fait tomber sur lui. Quand on a des chiens pour aider les traqueurs, cela n'en va que mieux; car ils font doubler le pas au *loup*, qui se prend d'autant plus aisément, qu'il donne dans le rets avec plus de force.

La lassière est une poche ou bourse, semblable à celle que l'on tend sur les terriers pour prendre les lapins avec le furet: il y a cette différence néanmoins, qu'une lassière a six pieds en quarré, & les mailles six pouces. La ficelle dont on la fait, a trois lignes de diametre; & la ficelle sur laquelle elle est montée, qui sert de cordon à la bourse, est grosse comme le pouce: & quand un *loup* s'est jetté dedans, plus il fait d'efforts pour en sortir, plus il se bourse & s'y enferme. Pour tendre les lassières, il faut qu'il y ait quelque fossé ou haie bien fourrée, à laquelle on laisse quelques trouées, dans lesquelles on tend ces bourses, pour conduire dedans les *loups*, de la même maniere qu'on les conduit dans le rets.

Pour prendre les *loups* dans la fosse, on fait un trou, dont les quatre côtés forment une muraille à plomb, de six ou sept pieds de large, & de huit à neuf de profondeur: on enferme l'ouverture avec une claie, que l'on couvre de feuilles & de mousse, pour empêcher de voir le trou qui est dessous. Cette claie est suspendue dans un si parfait équilibre, que lorsque le *loup* vient à passer dessus, elle tourne, & il tombe au fond de la fosse. Il ne faut pas que le trou soit fait dans un endroit humide, parce qu'il se rempliroit d'eau, & que le *loup*, qui nage très-bien, s'en sauveroit. Pour attirer les *loups* dans ce précipice, on met au fond de la fosse du carnage, ou bien on attache une oie ou agneau, ou quelqu'autre appât. Cette façon de les prendre est très-bonne; mais il peut en résulter beaucoup d'inconvéniens. On a vu des chasseurs tomber dans ces trous, & l'on y trouve quelquefois des chevaux, des chiens, des bœufs, des vaches, ou quelqu'autre animal.

Il résulte aussi plusieurs inconvéniens des piéges; car si l'on n'a pas grande attention de les détendre tous les matins, un homme, un cheval, ou un chien, peuvent s'y prendre, attendu qu'on les couvre de façon, qu'ils ne peuvent être apperçus. Les piéges à *loup* sont les plus forts que l'on fasse: ils ont quatre ou cinq pieds de tour, quand ils sont tendus, & tiennent à une chaine de fer, longue de trois pieds, au bout de laquelle il y a une barre de fer avec des crochets aux extrémités, pour empêcher le *loup* d'entraîner trop loin son piége; car il ne faut pas que le piége soit attaché lorsqu'on le tend, l'animal le casseroit, ou à force de se débattre, y laisseroit sa patte; c'est ce qui fait que l'on tue quelquefois des *loups* & des sangliers qui n'ont que trois jambes. Les endroits que l'on choisit ordinairement pour tendre les piéges, sont les bords des fossés & les coulées, où l'on reconnoit que les *loups* passent souvent. On creuse un peu la terre, pour y placer le piége avec sa chaine, après l'avoir frotté de laissées de *loup*, ou de crotin de cheval. On ne doit pas toucher le piége avec la main nue, mais gantée, pour que le *loup* ne l'évente pas. Quand le piége est tendu, on le couvre de feuilles, ou d'un peu de terre; puis on se retire.

Si l'on ne veut point chasser le *loup* pour le courre, mais qu'au contraire on veuille le détruire, il y a une façon sûre, qui est de les em-

poisonner avec de la noix vomique en poudre, de l'éponge, du sain-doux, & autres drogues que l'on met dans un chien ou un cheval mort.

Autres piéges.

Faites creuser une fosse de 14 à 15 pieds de profondeur en forme de cône tronqué avec une ouverture de six à sept pieds, le tout bien muré. La fosse doit être éloignée des arbres & buissons, dans un lieu découvert, de sorte que le *loup* puisse appercevoir la proie que l'on y met. On évitera de creuser la fosse dans des terres fortes & humides où l'eau séjourne.

On pose raiz-terre sur cette ouverture une poutrelle de quatre à cinq pouces de face, qui fait saillie jusqu'au centre de la fosse, scellée dans le mur, enterrée au niveau de la terre avec deux piquets qui en traversent l'extrêmité pour soutenir un plateau de sept pouces de diametre un peu creusé, sur lequel on met de la paille & un canard arrêté, comme les oiseaux qui sont à la galère, par un œillet de fer. Dans l'épaisseur du plateau, on aura pratiqué des trous à un pouce de distance, dans lesquels on insere des baguettes de bois séches & cassantes, dont le bout supérieur porte sur le bord du mur de la fosse; le tout se recouvre de paille; on en met aussi aux environs sur lesquels on expose des quartiers de bêtes mortes & de morceaux de pains frits, ou des canards vivants; les femelles sont préférables, parce que leurs cris attirent mieux les *loups*. Le fond de la fosse sera garni d'un lit de sarment & d'un autre de paille, pour que les animaux ne se blessent point en tombant, & ne puissent s'élancer hors du trou faute de point d'appui. Le meilleur temps pour tendre ces piéges est l'hiver, lorsqu'il neige ou qu'il pleut: on recouvre les fosses en été avec des planches, de la terre & des broussailles, pour que les *loups* ne s'en méfient pas, & ne puissent les reconnoître.

Voici une méthode plus simple, plus facile que les autres, & également infaillible pour attirer les *loups* & les détruire par le moyen des piéges. Il faut prendre de la graisse d'un âne, gros comme deux œufs, & autant de terre d'argile, faire cuire le tout ensemble, jusqu'à ce que cela soit bien roux, & le mettre dans une poche de linge. On attache ensuite une louve privée ou sauvage au milieu d'un bois, en suspendant la poche à six pieds au-dessus d'elle. La louve se voyant seule, ne cesse de regarder l'appât & de heurler toute la nuit; les loups qui sont aux environs y courent avec une si grande rapidité, qu'ils se précipitent dans les piéges dont on a eu soin d'entourer l'animal.

La trappe ne réussit que dans les chemins écartés; pour n'y pas travailler inutilement, il faut avant de tendre ce piége se promener quelque temps après la pluie, ou que la terre est couverte de neige, & examiner si vous pourrez reconnoître la trace du *loup*: lorsque vous êtes sûr de son passage, vous faites faire au milieu de sa voie une fosse de douze pieds de longueur, & de huit ou neuf pieds de profondeur; il faut qu'elle s'élargisse vers le fond, afin que la bête ne puisse grimper pour en sortir: cette fosse sera couverte d'un chassis de bois dont les extrémités s'étendront un peu au-delà, & entreront à fleur de terre. Sur un des petits côtés du chassis doivent être deux entailles également éloignées l'une de l'autre, & des deux bouts du chassis.

Au milieu de chaque pièce doit être aussi une coche pour donner le moyen aux pivots de la trappe de tourner; cette trappe sera en manière de porte, & à ses extrémités avanceront deux morceaux de planche, de forme proportionnée pour remplir les entailles du chassis.

On empêche que la trappe ne baisse de ce côté-là. On fait ensorte qu'il s'en manque de trois ou quatre doigts, que l'autre extrémité ne touche au bord du chassis: il est certain alors que de ce côté, la trappe, quand il le faudra, tombera tout-à-fait.

Après ces arrangemens, prenez une corde de six pieds; attachez-là par un bout aux deux bords du chassis, & par l'autre au bout de la trappe, afin que la charge étant sur ce côté qui balance, ne fasse pas tout-à-fait tourner le piége, ce qu'elle feroit sans doute, si la corde qui la retient, ne l'obligeoit à se refermer.

Pour bien faire jouer la machine, il faut qu'un des côtés soit plus chargé que l'autre, de maniere, néanmoins que l'animal le plus petit n'y puisse marcher sans rompre l'équilibre.

Pour tromper davantage le *loup*, on couvre la trappe de feuilles ou de branches séches, on en met aussi autour à environ douze pieds de chaque côté, afin que l'animal ne s'effarouche pas, ce qu'il feroit, si le piége seul en étoit couvert.

Quand le *loup* mettra le pied sur la trappe, elle se renversera avec sa charge dans la fosse, & s'y refermera.

Pour attirer les animaux carnassiers à la trappe, on se sert d'un mouton ou d'une oie; ces animaux qui ne font que crier ou bêler jour & nuit, pour se faire entendre de leurs mères, se font encore plus sûrement entendre du *loup*.

L'oie qui sert d'appât se place sur la branche d'un arbre au pied duquel la fosse est creusée, & qui avance sur la trappe : pour le mouton, on lui attache les quatre pattes directement sur la trappe, en observant de charger le côté qui ne doit point balancer, de quelque fardeau proportionné, afin que la machine reste en état, jusqu'à ce que le *loup*, en se jettant sur sa proie, fasse pencher la balance.

Le *solitaire inventif* trouve la ruse suivante encore meilleure; il propose de faire attacher quelque cadavre avec une corde à la queue d'un cheval, & de le faire traîner dans la plupart des chemins qui menent au piége, en le faisant sans cesse passer par-dessus la trappe; on pend ensuite ce cadavre à un arbre voisin de la fosse, de manière qu'aucun animal n'y puisse toucher, sans se placer auparavant sur la machine; cette amorce attirera sûrement les bêtes carnassières.

Quand un *loup* tombe dans un tel piége, il est tellement & si long-tems épouvanté, qu'on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, & le conduire où l'on veut, sans qu'il fasse le moindre signe d'emportement. Gesner rapporte qu'une femme, un renard & un *loup* étant tombés pendant la nuit dans la même fosse, ils resterent chacun en leur place sans oser remuer, jusqu'au lendemain matin, qu'on trouva ensemble les trois prisonniers; on commença par tuer le renard & le *loup*, & on retira ensuite la femme qui n'avoit éprouvé d'autre mal que la frayeur.

Autres piéges usités pour la chasse du loup.

On prend d'abord deux pièces de fer longues de deux pouces & demi, larges d'un seul, & de trois lignes d'épaisseur, ayant chacune à ses extrémités une double charnière percée d'outre en outre, pour y mettre une cheville de fer: ces deux morceaux de fer se mettent en croix.

Outre ces deux pièces, on en prend deux autres qui ont six pouces de long, une de large & deux lignes d'épaisseur; à chaque bout on y fait une mortaise longue d'un pouce, & large d'environ quatre lignes: ensuite on croise ces deux pièces, en y mettant une cheville de fer, faite en fléche, ou langue de serpent.

On aura encore quatre branches de fer longues chacune de dix-huit pouces, & épaisses de deux ou trois lignes en quarré, excepté vers la dernière dent où elles doivent avoir cinq ou six lignes de largeur seulement, du côté où sont les dents. Ce même bout doit être rond, accompagné d'une charnière simple percée au milieu; pour l'autre extrémité, elle sera faite dans la forme d'un crampon, avec deux branches longues de deux pouces.

Quand toutes les pièces de fer sont fabriquées, on les rassemble en croix; le bout de la cheville doit être dans les trous pour river les deux bandes croisées, de manière qu'elles ne remuent point. On prend ensuite la fleche qu'on fait entrer par force dans une ouverture qui est au milieu de la croisée du piége; on fait ensuite passer l'autre bout de la fléche dans une des mortaises, dont on a déja parlé & de-là dans les charnières des premières pièces de fer: on met sur-tout une cheville de fer rivée; on observe les mêmes dispositions pour trois autres branches, de manière que les pointes des crampons soient toujours en haut, & le piége est monté.

Il ne reste plus que d'apprendre la manière de le tendre.

On cherche un endroit, où soit quelque cadavre d'animal récemment tué, & on s'y transporte avant le coucher du soleil avec une corde de la grosseur du petit doigt, & longue de deux pieds, un gros piquet, un marteau & son piege.

Quand on est arrivé, on observe avec soin le côté par où le *loup* peut venir à l'appât; on s'écarte d'environ cinquante ou soixante pas du côté de la voie de la bête, & on fait une fosse ronde, & de la largeur du piége; quand il est ouvert, cette fosse doit être dans le milieu, profonde d'un demi pied, & aller en diminuant du côté de la circonférence.

Au milieu de la fosse, il faut enfoncer un crochet pour attacher la corde qui sera liée à la boucle du piége ouvert dans la fosse, de manière que cette boucle tienne fortement avec la corde & le crochet du piquet.

Quand la machine est ainsi préparée, on coupe un morceau de cadavre dont nous avons parlé, de la grosseur de la tête, & on choisit un côté où il n'y a point d'os; on met ce quartier de chair sur la fleche en le faisant entrer aussi avant qu'il est possible, & on en frotte la corde & le piquet.

Il faut avoir outre cela la précaution de couper un autre morceau de cadavre, de le lier avec une corde, de le faire traîner aux environs de la machine, afin d'en laisser des traces, & que l'odeur qui s'en exhale améne sûrement la bête dans le piége.

Ce qui reste du cadavre en question, doit être suspendu au premier arbre avec un papier blanc à l'extrémité, afin que le *loup* venant de nuit à l'appât, n'approche pas du cadavre. Cependant cet animal qui est affamé, ne trouvant aucun péril à

dévorer le quartier de chair qui se trouve sur la fleche du piége, s'élancera dessus; mais les dents du piége qui se détendront, le saisiront au corps, & le serreront d'autant plus, qu'il tirera davantage: ainsi il sera captif & on pourra le tuer sans peine.

Pour la bascule creusez une grande fosse, placez au milieu une perche qui tienne par des pivots aux deux bords, & attachez-y un oiseau ou quelqu'autre appât de cette nature.

Cette perche doit être comme une espèce de bascule qui s'ouvre & se ferme suivant le poids qu'on y place; dès que l'animal carnassier viendra pour saisir sa proie, il fera tourner la machine, & tombera dans la fosse.

On prend quelquefois les *loups* à l'hameçon; ces piéges sont faits exprès; on le fabrique assez fort pour résister à la violence des bêtes qui s'y trouvent prises: il faut attacher à l'hameçon un gros morceau de chair, & on le pendra à quelque arbre avec une corne de la grosseur du doigt. Cet artifice réussit quelquefois lorsque la campagne est couverte de neige, ou que la terre est gelée: on tend ordinairement à la fois plusieurs hameçons.

On prend les *loups* avec des machines de fer, qu'on nomme *traquenards*; il faut prendre les plus forts, & sur-tout ceux dont le ressort est le plus assuré. Ces piéges se tendent le soir, & on met auprès les appâts ordinaires.

On a déjà remarqué qu'il n'y a rien de si dangereux que l'usage des trapes, des piéges de fer, & des traquenards; car il peut arriver que des enfans & des voyageurs imprudens tombent dans des embuches, qu'on ne tendoit que pour les *loups*.

Voici un piége qui n'a pas les inconvéniens que je viens de rapporter: on prend un certain nombre de perches qui aient au moins quinze ou dix-huit pouces de circonférence, & on les pique fortement en terre, de manière cependant qu'elles paroissent élevées d'environ huit pieds. On les place de deux pouces en deux pouces dans une espèce de quarré long, & pour les tenir plus fermes on y attache intérieurement quelques perches en travers.

Sur un des petits côtés de cette loge, il y a un espace vuide auquel on attache une porte avec de bonnes pentes & une forte serrure qui se ferme d'elle-même: on attache ensuite un anneau au fond de la chambre; on y passe une corde au bout de laquelle on lie quelqu'appât, & à l'autre on attache un bâton qu'on met au-dessus de la porte & qui la tient entre'ouverte.

Le *loup* entrera dans la loge attiré par l'odeur du cadavre, & voudra emporter sa proie; il fera alors tomber le petit bâton qui tient la porte ouverte. La loge se fermera, & l'animal se trouvera pris: on peut encore attacher une grosse pierre derrière la porte, afin qu'elle se ferme avec plus de promptitude.

Enfin on se sert des oiseaux de proie pour faire la guerre aux *loups*: le grand Kan des Tartares a des aigles apprivoisées & dressées pour cette chasse; elle n'est point usitée en Europe.

Voyez planches 9, 25, 26, 27, 28 & 29, Tome IX des gravures des Arts et Métiers, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

Termes usités à la chasse du loup.

QUAND on a rassemblé ses vieils & ses jeunes chiens, on dit aux derniers, *velesci allé*; on les nomme par leurs noms; on leur crie, *harloup mes bélots, harloup*, & on sonne pour chiens, mais médiocrement, afin de ne pas les étonner & de les obliger à prendre la voie tous ensemble.

On appelle ses chiens de tems en tems pour les remettre sur les voies, tandis qu'un autre chasseur les fait suivre, en leur disant, *tirez, chiens: tirez*: lorsqu'on est joint, on leur crie encore, *harloup mes belots prali chiens, rali & s'en va chiens & s'en va*, suivant que les jeunes chiens suivent les autres, & chassent sans prendre le change.

Quand on voit le *loup*, on dit: *voici la trace du loup*, ou *voici sa piste*. Cette piste se reconnoît par ses allures & ses fuites, ou par ses déchaussures.

Lorsqu'on a trouvé la piste de la bête jusqu'à son lit ou à sa flatrure, on dit au limier *velci-allé*, si le *loup* va d'assurance; mais s'il est lancé, on lui crie, *velesci allé, velesci-allé*.

Quand le lévrier suit pour lancer le *loup*, on lui dit: *après l'ami, après harout, harout hali, hou, hou, harloup, harloup*.

Lorsque le *loup* est donné aux chiens, on dit: *s'en va, s'en va chiens, mes bélots; harloup, harloup; outrevaut; chiens, outrevaut*; & quand on le voit, on crie: *velle loo*.

Dès que la bête est prise, on la fait fouler par les vieux chiens, pour obliger les jeunes à s'y joindre; on prend le *loup*, & on le montre à ces derniers, en sonnant la grêle, & en criant: *voilà le mort, à moi chiens, tiébaut*. On leur dit aussi: *tirez, tirez, chiens, tirez, acoute à lui*.

LOUP-CERVIER ; voyez LYNX.

LOUP-NOIR. Espèce de *loup* qu'on trouve dans les régions septentrionales ; celui d'Europe est plus grand que le *loup* ordinaire, & celui d'Amérique est plus petit. Il y a quelques années qu'on en a vu un à Paris, qui avoit été pris fort jeune au Canada. Cet animal avoit, comme les autres *loups*, plus de férocité que de courage. Il aboyoit par des cris interrompus, & souvent répétés.

LOUP DU MEXIQUE. Ce quadrupède n'est qu'une variété du *loup* de notre Continent ; & si l'influence du climat y a apporté quelque légère différence ; le naturel s'est conservé le même. La fourure du *loup* du Mexique est une des plus belles & des plus recherchées. On en voit de toutes blanches.

LOUP-TIGRE. C'est l'animal qu'on nomme *guépard*. Sa robe est d'un fauve très-pâle parsemée de taches noires de deux à trois lignes de diamètre. Le *loup-tigre* est remarquable par la longueur de son poil, & sur tout par une espèce de crinière de quatre à cinq pouces de longueur qui lui pend sur le col & entre les épaules. Ce quadrupède habite les terres voisines du Cap de Bonne-Espérance. Il se tient caché pendant le jour dans quelque creux de rocher, & ne va chasser sa proie que pendant la nuit. Il fait un hurlement qui l'annonce, & qui avertit le chasseur de se tenir sur ses gardes.

LOUTRE, s. f. Quadrupède amphibie, qui est encore plus avide de poisson que de la chair des animaux terrestres. La *loutre* est de la taille du blaireau, mais ses jambes sont plus courtes : elle a la tête platte, le museau fort large, & de chaque côté il y a des moustaches composées de gros crins blancs & bruns. Elle a le col extrêmement court, le corps fort allongé, & la queue grosse à l'origine & pointue à l'extrémité. Son corps est recouvert de deux sortes de poils ; les uns longs & fermes, les autres drus & formant un duvet soyeux de couleur grise blanchâtre. Ordinairement les jeunes animaux sont jolis, mais la *loutre* est encore plus affreuse dans sa jeunesse que dans sa vieillesse ; sa tête est mal faite, les yeux petits & couverts, son air obscur, ses mouvemens gauches, son cri machinal, & toute sa figure dénotant la plus grande stupidité ! Cependant l'âge la rend industrieuse, elle fait la guerre avec avantage aux poissons ; on dit même qu'elle remonte d'abord les rivières, afin de n'avoir plus ensuite qu'à se laisser entraîner par le fil de l'eau, lorsqu'elle est chargée de sa proie. On ajoute encore qu'on l'apprivoise au point de pêcher pour son maître, & d'apporter fidélement le poisson qu'elle a pris jusques dans sa cuisine.

Il est certain que la *loutre* est de son naturel, sauvage & cruelle : c'est le loup des rivieres ; dès qu'elle peut entrer dans un vivier, elle dévore tout le poisson qu'elle peut saisir, & quand elle est rassasiée elle tue le reste.

La *loutre* devient en chaleur en hiver, & met bas au mois de mars ; ses portées sont de trois ou quatre. Cet animal sait nager entre deux eaux & y demeurer assez long-tems : cependant il vient par intervalle sur la surface, afin de respirer : faute de poissons, la *loutre* mange des écrevisses, des grenouilles, des rats d'eau, coupe l'écorce des arbres aquatiques & se nourrit même d'herbes nouvelles au printems : ces animaux se gîtent sous les racines des peupliers & des saules, dans la fente des rochers, & même dans des piles de bois à flotter : on y trouve souvent les têtes & les arêtes de poissons dont ils se nourrissent ; pour éviter les piéges qu'on leur tend, ils changent fort souvent d'asyle. Les castors font à la *loutre* une guerre utile.

La peau de la *loutre* sert à faire des manchons ; & avec son poil on fabrique des chapeaux. Pour sa chair elle est dure & coriace, elle a un faux goût de poisson.

La *loutre* est assez généralement répandue en Europe depuis la Suède jusqu'à Naples : les Grecs la connoissoient, & elle paroît naturelle à tous les climats tempérés, sur tout à ceux où il y a de l'eau en abondance. La *loutre* du Canada fournit une fourrure encore plus belle que celle de Suède.

Comme on a regardé la *loutre* de l'Amérique Septentrionale, comme une espèce différente de la nôtre, il est bon de la faire connoître.

Cette *loutre* du Nouveau-monde a la même configuration que celle de l'ancien ; mais sa taille est beaucoup plus considérable, car sa longueur totale, en y comprenant la queue, est de quatre pieds trois pouces, tandis que les nôtres ont un pied de moins. Cependant Buffon juge que c'est une simple variété dans l'espèce.

Méthode pour employer la loutre à la pêche.

Un académicien de Stockholm a appris dans un mémoire curieux le moyen de dresser cet animal destructeur à une pêche qui n'est utile qu'à son maître.

On prend une *loutre* fort jeune ; on l'attache d'abord avec soin, & on la nourrit pendant quelques jours avec de l'eau & des poissons ; ensuite on détrempe dans cette eau du lait, de la soupe, des choux & des herbages ; quand l'animal

l'animal commence à s'habituer à ces nouveaux alimens, on substitue le pain au poisson; cependant de tems en tems on lui en donne les têtes, & bientôt l'habitude corrige en elle la nature.

On dresse la *loutre*, après quelques mois de prison, à rapporter, comme on dresse un jeune chien; & quand elle est assez exercée, on la mène au bord d'un ruisseau, on lui jette du poisson qu'elle rapporte, & dont on lui donne la tête à manger pour récompense. Dans la suite on lui donne plus de liberté, & on la laisse aller dans de petites rivières: cet animal commence à agiter les eaux pour faire fuir le poisson sur les rivages entre les cailloux; c'est-là où il les saisit pour les apporter à son maitre, qui tire de lui le service que les chasseurs tirent du faucon.

C'est principalement en Suède que cette espèce de pêche est usitée. Un naturaliste rapporte qu'il s'y trouve des cuisiniers qui envoient leurs *loutres* dans les viviers pour prendre du poisson. La *loutre* leur tient lieu d'aide de cuisine.

Chasse de la loutre.

Pour cette chasse on se sert ordinairement de bassets ou de briquets, ou de chiens de plaine qui ne craignent point l'eau, & que l'on mène les premières fois avec des chiens accoutumés à cette chasse, pour les mettre dedans; car la chasse de la *loutre* est différente de toutes les autres: voici comme il faut s'y prendre. Les jours que l'on veut chasser, on va dès la petite pointe du jour quêter avec ses chiens autour des étangs ou rivières où l'on imagine trouver quelque *loutre*: il faut remarquer qu'on ne doit pas quêter la *loutre* en suivant le cours de l'eau, mais toujours en remontant; parce que le courant de l'eau apporte aux chiens le sentiment de l'animal. Si l'on remarque du pied sur le rivage ou dans la boue, on met les chiens dessus, & l'on cherche à lancer la *loutre*: un homme seul peut aller à cette chasse, mais pour plus grande réussite, il faut y aller plusieurs; & outre les chasseurs, qui portent des fusils, qu'il y ait encore d'autres personnes avec des bâtons ou des fourches, pour battre sous les banques, les racines, les souches & les touffes de roseaux & d'herbes, dans lesquelles on fourre les bâtons, pour ne point laisser l'animal derrière soi. Si les chiens trouvent la nuit d'une *loutre*, ils s'en rabattent chaudement: il faudra les échauffer encore davantage, en leur faisant flairer son épreinte, que l'on trouve sur le bord de la rivière, d'espace à autre; & comme elle entre & sort souvent de l'eau, il faut bien remarquer de quel côté elle a la tête tournée, ce qui est aisé à reconnoitre par son pied, que l'on voit imprimé dans la boue. Comme la *loutre* ne cherche que les endroits où elle puisse trouver du poisson, & qu'elle habite également les grandes rivières, les étangs, les ruisseaux, & tous les endroits marécageux; il faut, autant que l'on peut, chercher à la lancer où il y a moins d'eau, & dans ces sortes d'endroits elle ne peut guère échapper; car on partage ses chiens moitié d'un bord, moitié de l'autre, & les chasseurs se partagent de même. Il faut qu'il y en ait toujours un, cent pas en avant des chiens, pour voir passer la *loutre*, & pouvoir la tirer dans les endroits les plus clairs, & où il y a moins d'eau. Un autre reste cent pas au-dessous des chiens, & un troisième avec les chiens, pour les appuyer & les chasser. S'il arrive que la *loutre*, pressée par les chiens, passe au poste de celui qui est au-dessus ou au-dessous, sans y être tuée, celui qui l'a manquée crie *tayaux*, pour avertir celui qui mène les chiens, qu'il est passé, & regagne à toute jambe un autre endroit clair à cent pas plus loin, pour tâcher de prendre sa revanche. On recommence la même cérémonie, jusqu'à ce que l'on ait réussi à tuer l'animal.

La quantité prodigieuse de poissons que mange la *loutre*, fait qu'elle n'habite pas long-tems les endroits où il y en a peu, parce qu'elle n'y trouveroit pas de quoi vivre; de sorte qu'il y a des terriers de distance en distance, dans lesquels elle se voit pressée des chiens: lorsqu'elle y est une fois, il est dangereux d'y laisser entrer les chiens; car la *loutre* a la dent très-vénimeuse, & leur coupe le nez & les oreilles: il vaut donc mieux boucher la gueule du terrier, & faire une tranchée au-dessus, pour la prendre ensuite avec des tenailles.

Lorsqu'il y a beaucoup d'eau, comme dans un étang, ou dans une rivière un peu grande, la chasse est plus difficile; & le plus court est de tendre des pièges, que l'on place sur les rives ou sur une petite isle, & qu'il faut bien se donner de garde d'attacher avec une corde; car la *loutre*, après l'avoir mangee, emporteroit le piège: mais il faut l'attacher avec une petite chaîne, au bout de laquelle on met un morceau de liége; car si l'on y mettoit une vessie, la *loutre* la déchireroit de rage, & elle ne serviroit à rien.

La peau de la *loutre* sert, comme celle de castor, à faire de très-beaux chapeaux, & les gardes les vendent très-cher; ainsi l'on y trouve du profit, indépendamment de celui qu'il y a à conserver son poisson.

LOUVART ou LOUVETEAU. Petit de la louve. La mère ne l'allaite que pendant quelques semaines. Voyez *loup*.

LOUVE. Femelle du loup.

LOUVETERIE. Equipage pour la chasse au loup.

LOWA. Oiseau pêcheur, qui est une espèce de cormoran que les Chinois dressent à la pêche. On dit que l'on accoutume ces oiseaux à partir au signal donné par un coup de rame sur l'eau, à plonger, à saisir le poisson par le milieu du corps, & à retourner à la barque avec leur proie. On dit encore que ces oiseaux se mettent plusieurs ensemble pour s'aider mutuellement à enlever les gros poissons. On leur met un anneau au bas du cou pour les empêcher d'avaler leur prise.

LUMME ou LIOMEN. Bel oiseau aquatique d'Islande & du Groenland. Il est de la grosseur d'une oie. Il a le bec étroit & noir, ses ailes sont petites, & son vol est très-pesant. Ses pattes qui sont très-reculées ne lui permettent pas de marcher ni vîte, ni long-temps. Ces oiseaux sont sur-tout remarquables par les soins extrêmes qu'ils prennent de leurs petits pour les élever, pour les éduquer, & pour les défendre dans l'eau, dans l'air, & sur terre.

Il se trouve des *lummes* de diverses grosseurs dans les mers des Kamtschadales.

LYNX. Quadrupède que le peuple a nommé *loup-cervier*, parce qu'il a un hurlement, qui de loin ressemble à celui du loup, & qu'il attaque les cerfs; il ressemble au chat par la forme du corps. Celui que M. d'Aubenton a mesuré pour l'histoire naturelle, avoit deux pieds cinq pouces & demi depuis le bout du museau jusqu'à l'anus & environ un pied quatre pouces de hauteur, & il ne pesoit pas tout-à fait vingt-quatre livres.

Le *lynx* a l'air agréable, le regard doux & les yeux brillans, il est communément de la grandeur du renard; il marche & saute comme le chat, vit de chasse, & poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres; les chats sauvages, les martes, les hermines, & les écureuils ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; attend les cerfs, les chevreuils & les lièvres à quelque passage étroit, les terrasse & leur suce le sang, ou leur mange la cervelle: son poil change de couleur suivant les climats & les saisons: les plus belles fourrures qu'il fournisse sont celles d'hiver; pour sa chair elle n'est pas bonne à manger & il en est de même de tous les animaux de proie.

Les plus beaux *lynx* sont en Afrique, on estime particuliérement ceux de Perse: cependant il ne faut pas chercher cet animal dans les climats les plus chauds de notre continent: on en trouve un grand nombre au Nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie & en Siberie, & on fait un grand commerce de ses fourrures à Ustivaga, ville éloignée de Moscow de six cents milles.

Cet animal est très-rare en France. En 1777 il en fut apporté un de l'âge de huit mois qui avoit été pris tout jeune dans les Pyrénées par un paysan à la suite de sa mère, qu'il venoit de manquer d'un coup de fusil, (gazette de France du 28 juillet 1777.) Depuis il en fut tué un autre dans une battue de loups sur les montagnes des environs de St. Gaudens en Comminges. Comme l'animal ne se rencontre que très-rarement & de loin en loin, il ne fut point connu d'abord; cependant de vieux chasseurs de ce pays le reconnurent & attestèrent en avoir déjà vu deux autres. Buffon, à qui ces faits manquoient lorsqu'il a rédigé l'article du *lynx*, ne pouvoit donc s'exprimer avec plus de justesse, qu'en disant que, quoiqu'on sache par l'histoire que ces animaux existoient autrefois dans les Gaules, *il ne s'en trouve plus en France, si ce n'est peut-être quelques uns dans les Alpes & les Pyrénées.*

Les *lynx* appellés *loups-cerviers du Nord*, ont la peau tachetée dans le nord de l'Allemagne, en Moscovie, en Sibérie, au Canada & dans les autres parties septentrionales de l'un & de l'autre continent.

M.

MABOUJA ou MABOUYA. Espèce de lézard de l'Amérique, fort commun au Pérou & à la Jamaïque. Ce lézard a un pied de long & un pouce de grosseur. Il ressemble sans queue à un crapaud, il est noir & affreux. Pendant la nuit il pousse un cri effroyable qui annonce les orages. Il s'élance hardiment sur ceux qui l'agacent & se cramponne si fortement qu'on a de la peine à l'arracher, mais ses morsures ne sont pas dangereuses.

MACAQUE, f. f. Singe à longue queue. Il a le corps ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées. Il est d'une laideur hideuse, mais d'une humeur douce & docile; cette espèce est ordinaire de Congo, & se trouve aussi dans plusieurs parties méridionales de l'Amérique.

MACAO, ou MACAOW; grand & beau perroquet du Brésil, dont le plumage est varié de bleu, de rouge & de vert.

MACAVEUX, f. m. Cet oiseau a le bec épais, un peu long, comprimé latéralement, d'une forme presque triangulaire, pointu, d'un bleu terne à sa base, rougeâtre vers la pointe. Sur chaque côté du bec sont pratiquées trois rainures ou rigoles creuses. Il a uniquement trois doigts placés en avant & palmés. Les pieds, les doigts & les membranes sont orangés. Les parties supérieures de la tête & du cou sont d'un cendré foncé. Le dos, la queue & les ailes sont d'une couleur noirâtre. Cette espèce habite les bords des mers septentrionales, elle se nourrit de poissons. Ces oiseaux volent en troupes; beaucoup passent en Irlande vers la fin de mars, & disparoissent au mois d'août. Quand le *marcaeux* est attaqué par un autre oiseau, il saisit son ennemi à la gorge, l'entraîne au dessus de la mer, & tombant avec lui il l'étrangle dans l'eau.

MACHLIS, f. m. Ce quadrupède est fort commun dans la Scandinavie; il a, dit-on, les jambes sans jointures, ensorte qu'il se repose debout appuyé contre un arbre, parce qu'il ne pourroit se relever s'il étoit couché. On ajoute qu'il va d'une si grande vitesse qu'il ne peut être forcé à la course. M. Haller observe que cet animal sans jointures aux jambes est imaginaire, & que le *machlis* est l'élan sous un autre nom.

MACREUSE, f. f. Oiseau aquatique & noir du genre du canard. Son bec plat, large & noir, a les deux côtés disposés en petites lames qui s'engrainent les unes dans les autres, ce qui lui donne la facilité de saisir les insectes renfermés dans les coquillages. La femelle de cet oiseau est grise & se nomme *bisette*. La *macreuse* se plonge jusqu'au fond de la mer pour chercher dans le sable les insectes, les coquillages & les petits poissons dont elle se nourrit. Elle a de trop petites ailes pour voler, mais elle s'en sert pour courir sur la surface de l'eau. Ces oiseaux abondent en Ecosse. Sa chair est dure, coriace, d'un suc grossier, & d'un goût sauvage. Mais l'art du cuisinier sait en corriger les défauts, & la fait servir comme le poisson en maigre.

MADRÉ. Oiseau, ce terme se dit en fauconnerie d'un oiseau de proie qui a mué plusieurs fois.

MAGOT ou TARTARIN, ou MOMENET CYNOCÉPHALE. Espèce de singe qui a trois pieds ou trois pieds & demi de hauteur. Il marche sur ses pieds de derrière & plus souvent à quatre pattes. Il n'a point de queue, ou plutôt il n'a qu'un petit bout de peau qui en a l'apparence. Il a des abajoues, & des dents canines fort grandes. Sa face est relevée par le bas en forme de museau, son poil est d'un brun verdâtre sur le dos, & d'un jaune blanchâtre sous le ventre. Cette espèce est commune dans les climats chauds de l'Asie & de l'Afrique. Les *magots* sont d'une figure hideuse, & d'un tempérament lubrique; mais ils sont assez habiles à faire des tours, & à se prêter aux services que les charlatans veulent tirer de leur agilité & de leur souplesse.

MAGOUA, f. m. Cet oiseau est commun au Brésil. Il est de la grandeur du faisan, & très-charnu. Il a le plumage blanc sur la gorge & sur le ventre, il est sur le corps d'un gris varié de blanc & de vert. Cet oiseau pousse un sifflement grave & très-fort au coucher du soleil.

MAHUTES; ce terme, en fauconnerie, désigne le haut des ailes près du corps des oiseaux de proie.

MAJA ou MAIA. Nom de deux espèces de jolis petits oiseaux du genre du moineau qui se trouvent en Amérique & dans les Indes Orientales. Ces oiseaux ont leur plumage varié de noirâtre & d'un marron pourpre, avec une bande large de cette couleur sur la poitrine. Ces oiseaux volent en troupe, & font beaucoup de dégât dans les terres ensemencées de riz dont ils se nourrissent. Leur chair est d'un goût excellent.

MAIGRE. On dit en fauconnerie : *voler bas & maigre ;* c'est-à-dire de bon gré.

MAILLES. Ouvertures qui sont entre les tresses des filets : il y a des *mailles à losange* qui sont celles dont la pointe est en haut quand le filet est tendu ; les *mailles quarrées* ne sont pas tout-à-fait tant en usage : on connoit aussi dans la composition des filets les *mailles doubles.*

MAILLER. Terme de vénerie ; un perdreau se *maille* quand il commence à se couvrir de mouchetures ou de madrières. Les perdreaux ne sont bons que quand ils sont *maillés.*

MAILLURES, signifie en fauconnerie, taches, mouchetures & diversité de couleurs, qui font des espèces de *mailles* sur les plumes des oiseaux de proie.

MAIMON, s. m. Cette espèce de singe a la queue nue, menue & tournée comme celle des cochons. Il a le museau très-large & les orbites des yeux fort saillantes en dessus. Il a la face, les oreilles, les mains & les pieds nuds & de couleur de chair. Son poil est d'un noir d'olive sur le corps & d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il a deux pieds & demi de hauteur, il marche tantôt sur deux pieds, tantôt sur quatre. Son naturel est vif, mais doux, traitable & caressant. Il est commun à Sumatra & dans les autres provinces de l'Inde-Méridionale.

MAIN, terme de fauconnerie. En parlant du faucon, pour en faire l'éloge, on dit qu'il a la main habile, fine, bonne, gluante, déliée & bien onglée : on dit dans le sens contraire qu'il l'a grasse, charnue, &c.

On dit aussi, les doigts & les ongles du faucon, excepté les ongles de derrière ; qu'on nomme *avillons.*

MAINATE, s. m. Oiseau des Indes Orientales qui a la grosseur & le plumage d'un petit corbeau fort noir. Son bec & ses jambes sont jaunes, ainsi que la huppe qu'il porte derrière la tête. Cet oiseau est susceptible d'apprendre à parler, à siffler, à chanter.

MAKI. Le nom de *maki*, suivant Buffon, est un mot générique qui convient au mokoko, qu'on connoît sous le titre de *maki à queue annellée*, au *mongous* appellé vulgairement *maki brun*, & au *vari*, appellé aussi *maki pie.*

Tous ces animaux sont originaires de l'Afrique Orientale, & sur-tout de l'isle de Madagascar, ils semblent faire la nuance entre les singes à longue queue & les animaux fissipèdes ; car ils ont quatre mains & une longue queue comme les premiers, & en même-tems le museau long comme la fouine & le renard : ils tiennent cependant plus par le caractère & les habitudes, au singe, qu'au renard ; car quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, ils sont moins carnassiers que frugivores.

MALBROUCH, ET LE BONNET CHINOIS. Espèce de guenon ou singe, qu'on voit au Bengale. Cet animal a la face d'un gris cendré, les paupières couleur de chair, les yeux grands, le museau large & relevé, les oreilles grandes, minces & de couleur de chair, & un bandeau de poil gris. Sa longueur est d'un pied & demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Ces singes marchent à quatre pieds, ils se réunissent en troupes pour aller dérober les cannes à sucre.

MAL SEMÉ ; en vénerie on se sert de ce terme quand le nombre des andouillers est impair aux têtes du cerf, du daim, & du chevreuil.

MANAKIN, s. m. Oiseau commun au Brésil, au Mexique & à Cayenne. On en connoît plusieurs espèces. Cet oiseau est de la grosseur du bec-figue. Il est agréable par la beauté de son plumage, & par son gazouillement doux & fin. Il a quatre doigts, trois devant & un derrière ; le doigt du milieu est réuni aux autres seulement par la première articulation. Son bec est court & comprimé vers la pointe.

Il y a de ces oiseaux chaperonnés de noir, qui ont le dessus du corps noirâtre ainsi que les ailes & la queue, & un collier blanc ; d'autres sont d'un noir changeant en couleur d'acier poli avec la gorge blanche. Plusieurs sont chaperonnés de blanc, & couronnés d'une couleur d'or mêlée d'un rouge vif. D'autres sont en partie d'un très-bel orangé & en partie d'un noir d'acier, avec la tête d'un rouge vif & un collier couleur d'or ; d'autres sont d'un bleu éclatant ; d'autres enfin sont d'un beau noir de velours & couronnés d'une huppe d'un rouge très-vif en forme de bouclier.

Ces oiseaux habitent les bois. Leur vol est rapide & peu élevé.

MANCHE DE VELOURS, oiseau d'Angola. Il est de la grosseur d'une oie. Son bec est long & son plumage extrêmement blanc, avec de petits points noirs sur les ailes. Il voltige sur les eaux pendant tout le jour, & retourne la nuit au rivage.

MANCHOT, s. m. Genre d'oiseau aquatique qui se trouve dans les mers méridionnales. Il a quatre doigts dont trois antérieurs & palmés. Celui de derrière est isolé & élevé. Son bec est droit. Le bout de la machoire supérieure est crochu, celui de l'inférieure est tronqué. Le *manchot* a les ailes si courtes qu'il ne peut s'en servir pour voler, & ses petites plumes ressemblent à des écailles par leur dureté. Le *manchot* est de la grosseur d'un canard, il habite les eaux, & se tient soulevé à leur surface.

MANDRILL ou BOGGO. Espèce de babouin ou de singe d'une laideur affreuse. Il a des abajoues, une queue de deux ou trois pouces de longueur, le nez tout plat, ou plutôt deux naseaux d'où découle continuellement une humeur, le corps trappu, des fesses couleur de sang, la face violette, sillonnée des deux côtés de rides profondes & longitudinales, les oreilles nues, ainsi que le dedans des mains & des pieds, le poil long d'un brun roussâtre, sa hauteur est à-peu-près de quatre pieds & demi. Il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre.

MANGEURE. Terme de vénerie, qui signifie la pâture du sanglier.

MANGOUSTE, s. f. Quadrupède de la grandeur de la fouine qu'on apprivoise en Egypte, comme le chat en Europe : la nature bien plus que les hommes, l'a dressé à la chasse des oiseaux, des lézards, des insectes & des serpens ; il attaque tout ce qui lui paroît vivant, & se nourrit de toute substance animale. On s'imagine bien que son courage doit tenir de la témérité. La *mangouste* ne s'effraie ni de la colère du chien, ni du venin des serpens ; elle attaque les petits crocodiles, on a même prétendu qu'elle entroit dans le corps des grands lorsqu'ils étoient endormis & n'en sortoit qu'en leur déchirant les viscères. Cet animal est beaucoup plus grand en Egypte, où il est apprivoisé, que dans l'Inde où il est encore sauvage.

La *mangouste* habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations elle gagne les terres élevées, s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie, marche sans bruit, & suivant le besoin varie sa démarche ; elle a le corps agile, la physionomie fine & le regard étincelant ; le mâle comme la femelle a contre les conduits naturels une ouverture dans laquelle se filtre une espèce de parfum.

Cet animal croît promptement, & ne vit pas long-tems ; on le trouve dans toute l'Asie-Méridionale, depuis l'Egypte jusqu'à Java, & en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance : on ne peut l'élever dans les climats tempérés, parce que le vent lui nuit, & que le froid le fait mourir.

MANIKIN, s. m. Espèce de grand singe qui se trouve à la Côte d'Or. Son poil est noir & de la longueur du doigt. Il a la barbe blanche & si longue qu'on la nomme *monkeys* ou le *petit moine*. Les nègres se font des bonnets avec sa peau.

MANIKOR, s. m. Oiseau de la Nouvelle Guinée. Il a le dessus du corps noir avec des reflets verdâtres, & le dessous d'un blanc sale, sa poitrine est de couleur orangée, son bec & ses pieds sont noirs.

MANSFENI, s. m. Oiseau de proie de la grosseur d'un faucon, mais dont les serres sont du double plus grandes & plus fortes. Sa chair est bonne à manger, & recherchée par les habitans des Antilles où se trouve cet oiseau.

MANTEAU, s. m. Ce terme en fauconnerie désigne la couleur du poil des animaux, & du pennage des oiseaux de proie. On dit ce faucon a le *manteau* bien bigarré.

MANTELURE, s. f. En vénerie on se sert de ce terme pour faire la distinction du poil du dos du chien d'avec celui des autres parties, quand le poil de dessus le dos est d'une couleur différente.

MANUCODIATA ou MANUCODE. Superbe oiseau que les Indiens nomment le *roi des oiseaux de paradis*.

Le *manucode à bouquets* ou *le magnifique de la Nouvelle Guinée*, a, pour caractère distinct, deux bouquets de plumes étroites, jaunes, droites, qui sont derrière le col : le second bouquet est plus grand que le premier, accompagné de plumes ordinaires variées de brun & d'orangé. Cet oiseau a vers la queue deux filets longs d'un pied, d'un bleu changeant en vert éclatant.

Le *manucode noir* ou *le superbe de la Nouvelle Guinée*, est couvert d'un plumage noir velouté avec des reflets d'un violet foncé. Deux bouquets de plumes noires recouvrent ses deux narines, deux autres naissent derrière les épaules.

MARACANNA. Oiseau du Brésil. C'est un perroquet dont le plumage est d'un gris tirant sur le bleu. Il se nourrit de fruits.

MARACAXAO, ou *chardonneret verd*. Oiseau du Brésil, qui a le plumage varié de rouge, de jaune, de blanc & de vert. Il a les pieds gris. Il est de la grosseur du chardonneret, & son bec est pareil.

MARAIL DES AMAZONES. Oiseau dont le plumage est de couleur cendrée & noirâtre. On recherche le *marail* dans l'isle de Cayenne, & sur les bords de la rivière des amazônes, parce que sa chair est délicate & meilleure que celle du faisan.

MARAIN ou MERREIN. Ce terme se dit de la tige ou de la perche de chaque corne de la tête ou ramure du cerf.

MARCASSINS. On appelle ainsi les petits de la laye & du sanglier qui sont au-dessous d'un an. *Voyez* SANGLIER. *Voyez* aussi pl. 9 des chasses, tome IX des gravures des Arts & Métiers, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

MARCHETTE, s. f. Petit bâton qui tient le dessus d'un trébuchet, & sur lequel les oiseaux venant se reposer pour prendre l'appât qu'on a eu soin de mettre en-dedans, font détendre la trappe, & se trouvent pris.

MARECA, s. f. Canard sauvage du Brésil. On dit que sa chair rôtie ou grillée teint les mains ou le linge d'une couleur de vermillon sanguin.

MARGAUDER. Cri que les cailles font de la gorge quand elles veulent chanter.

MARGAY. Nom qu'on donne au Brésil à un quadrupède qui a la figure & la taille du chat sauvage, mais dont la tête est plus quarrée, la queue plus longue & le poil plus court. Il est de couleur fauve, & marqué de bandes, de raies & de taches noires. On le connoît à Cayenne sous le nom de *chat-tigre*; il vit de petit gibier & de volailles, s'apprivoise avec beaucoup de peine, & ne perd jamais son naturel féroce. Le *margay* est commun dans les provinces de l'Amérique méridionale.

MARIKINA, ou *singe-lion*. Il a les mêmes manières, la même vivacité, les mêmes inclinations, que les sagouins dont il paroît être une espèce; mais il a le tempérament plus robuste.

MARITACA, s. m. Quadrupède du Brésil, qui ressemble au furet, & se nourrit d'oiseaux & d'ambre gris. On dit que l'odeur infecte qu'il jette est mortelle pour les autres animaux.

MARMOSE, s. f. ou *rat manicou*. Ce petit quadrupède a environ sept pouces de longueur & quatre d'épaisseur. On dit que ses petits ne sont pas plus gros qu'une fève à leur naissance, & que la mère peut en produire jusqu'au nombre de quatorze, ayant autant de mamelles pour les nourrir.

La *marmose* se creuse un terrier pour se réfugier quand on la poursuit. Elle s'accroche aux branches d'arbres par l'extrémité de sa queue pour s'élancer sur les oiseaux & les petits animaux dont elle se nourrit. Elle mange aussi des fruits, des racines, des écrevisses, des poissons.

MARMOTE, s. f. Quadrupède de la grandeur du lapin, & qui joint beaucoup de force, à beaucoup de souplesse; il a le nez du lièvre, le poil du blaireau, les dents du castor, les pieds de l'ours & les yeux du loir. Sa voix est celle d'un petit chien; mais quand on l'irrite il fait entendre un sifflet extrêmement aigu; en été son corps exhale une odeur forte & désagréable, c'est la raison qui empêche qu'on ne se nourrisse communément de sa chair.

Cet animal, pris jeune, s'apprivoise aussi aisément qu'aucun animal domestique: on lui apprend à gesticuler, à danser & à obéir en tout à la voix de son maître. La *marmotte* a beaucoup d'antipathie pour les chiens; elle les attaque avec courage, & cherche à devenir maitresse de la maison.

Ce quadrupède aime à ronger les meubles & à percer le bois, il court assez vite en montant, mais assez lentement dans la plaine; il grimpe sur les arbres & entre les murailles.

Quand les chasseurs découvrent la retraite de la *marmotte*, ils la trouvent resserrée en boule, l'emportent tout engourdie, & la tuent quelquefois, sans qu'elle paroisse sentir de la douleur. On choisit les plus grasses pour les manger, & les plus jeunes pour les apprivoiser.

Il faut avoir soin quand on va à la chasse de la *marmotte* de la laisser au moins un mois dans son caveau, avant de troubler son repos, & de ne point creuser dans son asyle, lorsque le tems est trop doux; sans ces précautions, l'animal se réveille, creuse plus avant, & échappe au chasseur.

La *marmotte* ne produit qu'une fois l'an, ses portées sont de trois ou quatre petits: son accroissement est prompt, & la durée de sa vie d'environ dix ans. Cet animal semble être originaire des Alpes, dont il habite les hauteurs; on en trouve cependant aussi dans l'Appenin, aux Pyrénées & sur les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Dans quelque endroit qu'il habite, il choisit l'ex-

position du midi ou celle du levant, & les chasseurs ne s'y trompent jamais.

Observations sur la marmotte par Girtanner.

La marmotte n'habite que les montagnes les plus hautes & les plus inaccessibles. Elle choisit préférablement les petites vallées étroites, que laissent entr'elles des montagnes escarpées & des pointes de rochers taillés en pic. Elle préfère toujours la partie occidentale & méridionale de la montagne, comme la plus exposée au soleil, & évite soigneusement, pour former son habitation, tous les endroits humides. Au retour du printems, quand elle sort de sa retraite, où elle étoit engourdie pendant l'hiver, elle descend dans la region moyenne pour y chercher sa nourriture; mais pendant l'été elle remonte pour trouver la solitude & le voisinage des amas de pierres ou des cavernes, qui puissent lui servir de retraites contre tous les dangers imprévus.

Elle se nourrit d'herbes & de racines. Apprivoisée, elle mange presque tout ce qu'on lui offre, mais elle refuse constamment la viande. En buvant elle lève la tête à chaque bouchée, à-peu-près comme font les poules, & elle se tourne en même-tems de tous les côtés, par timidité. Elle ne boit que très-rarement, & Amstein suppose que c'est une des causes qui la font tant engraisser. Celles qu'on a apprivoisées sont très-avides de beurre & de lait.

A l'aube du jour, les vieilles marmottes sortent de leurs trous, & commencent à brouter après le lever du soleil: pendant le reste du jour elles font sortir aussi les jeunes. Celles-ci courent de tout côté, se font la chasse, s'essayent sur leurs pieds de derrière, & restent en cette position, tournées contre le soleil, avec un air de satisfaction incroyable. En général les marmottes aiment la chaleur, & elles se couchent au soleil, quelquefois pendant des heures entières, quand elles se croyent en sûreté. Toujours avant que de commencer à couper les herbes, ou pour leur nourriture ou pour leur provision d'hiver, elles s'asseyent toutes sur leurs jambes de derrière, en formant un cercle, & tournent leurs têtes de tout côté. La première qui croit appercevoir ou apperçoit quelque chose de suspect, en avertit la compagnie par un sifflement très aigu; les autres répondent l'une après l'autre, & alors elles prennent la fuite sans répeter ce cri davantage. Les chasseurs, en comptant le nombre de ces sifflemens successifs, peuvent savoir au juste le nombre de marmottes réunies dans l'endroit. Amstein compare ce sifflement à l'aboiement d'un chien, mais je n'ai pas trouvé juste cette comparaison; il imite plutôt au naturel le coup d'un sifflet ordinaire. La première fois que je l'entendis, je me trouvois au sommet d'une des plus hautes montagnes du canton d'Undervalden, seul avec un guide, auquel je demandois avec la plus grande surprise, s'il y avoit des hommes dans cette solitude, tant j'étois persuadé que j'avois entendu partir plusieurs coups de sifflet tout à côté de moi. Il me montra en riant une douzaine de marmottes qui prenoient la fuite à notre approche, & en m'assurant que c'étoient elles qui venoient de siffler si naturellement. C'est à cause de leur méfiance qu'il est très-difficile de les approcher sans en être apperçu, parce qu'il y en a toujours une en sentinelle sur un rocher ou sur une pierre élevée. La vue de la marmotte d'ailleurs est très-perçante, & elle apperçoit à une grande distance un homme ou un chien qui approche de son habitation. Elle ne fait de mal à aucun animal. Elle fuit quand on la poursuit, & quitte même une partie de la montagne pour chercher une autre habitation, si on y revient souvent troubler sa tranquillité. On a vu des familles entieres de marmottes quitter l'habitation qu'elles s'étoient bâtie, & se transporter d'une montagne à l'autre, où elles se croyoient plus à l'abri des poursuites des hommes, quoiqu'obligées à recommencer là leurs travaux. On peut donc dire qu'en général elle préfere la fuite à la défense; cependant, quand elle se voit poussée à l'extrémité dans un endroit où la fuite lui devient impossible, elle se défend contre les hommes & les chiens en mordant & en égratignant tout ce qui l'approche.

Les *marmotes* vivent en société, & il y en a toujours un nombre plus ou moins grand ensemble, qui forment entr'elles une espece de famille. Dans le voisinage de leur habitation, on remarque plusieurs trous plus ou moins grands, & plusieurs cavernes formées sous des pierres ou de petites collines; mais chaque famille rassemblée n'a qu'une seule habitation d'hiver. Tous les autres trous ne sont que des retraites, où elles se mettent à l'abri du mauvais temps & des poursuites de leurs ennemis. Dans ces *habitations d'été* (c'est le nom que les chasseurs donnent à ces trous), on ne trouve jamais du foin, & d'ailleurs il est facile de les distinguer des habitations d'hiver, parce qu'il y a toujours beaucoup plus de terre rejettée au-dehors de celles-ci, & parce que la quantité de cette terre augmente d'année en année, par l'aggrandissement des habitations à mesure que les familles augmentent. Dans quelques-uns de ces trous, que j'ai appellés habitations d'été, on trouve des excrémens en très grande quantité, pendant qu'il n'y en a point du tout dans les autres ni dans les habitations d'hiver; ce qui semble prouver ce qu'ont avancé quelques anciens auteurs, savoir, que la *marmotte* aime la propreté, & que ces trous sont destinés uniquement à cet usage. On distingue encore ces habitations d'hiver de celles d'été par le foin qu'on

voit répandu devant l'entrée des premières, surtout au mois d'août & de septembre, pendant qu'il n'y en a point du tout devant les dernières. D'ailleurs, au mois d'octobre les habitations d'hiver sont ordinairement bouchées; ce qui est une marque certaine que les *marmottes* s'y sont retirées pour y passer l'hiver, pendant que les habitations d'eté restent ouvertes toute l'année.

La *marmotte* creuse la terre avec une célérité merveilleuse & un art admirable. Elle ne rejette au-dehors qu'une très-petite quantité de la terre qu'elle remue, & elle se sert de ses pattes qui sont assez larges, pour appliquer le reste aux parois de la galerie, qui par-là devient plus ferme, plus solide & moins sujette à s'écrouler. L'entrée de la galerie est très-étroite, & quand on considère qu'elle n'a que six ou sept pouces de diamètre, on a peine à concevoir comme la marmotte peut y passer. Si en creusant elle trouve une pierre ou une roche qui l'empêche de continuer en ligne droite, elle fait le tour de cet obstacle, ou creuse dans un autre sens; ce qui rend quelquefois la galerie tortueuse, pendant qu'ordinairement elle est droite. La longueur de cette galerie varie: elle est de huit jusqu'à vingt pieds. A cinq ou six pieds de l'entrée, elle se partage en deux branches, dont l'une aboutit à la grande caverne, dont je parlerai bientôt, & l'autre à un cul-de-sac, qui va plus ou moins en avant, ce qui donne à la galerie la forme d'un *Y*. La grande caverne est ronde, ou ovale, & voûtée: elle ressemble à l'intérieur d'un four, & elle est plus ou moins grande, selon les besoins de la famille, de sorte qu'elle a de 3 jusqu'à 7 pieds de diamètre. Cette caverne est jonchée d'une grande quantité de foin, sur lequel, en hiver, les *marmottes* sont couchées à côté l'une de l'autre, resserrées en boule, ayant la tête près de la queue, engourdies, froides comme la glace, & ne donnant pas le moindre signe de vie. On les trouve de cinq à quinze ensemble. Quelquefois, mais bien rarement, il n'y en a qu'une seule; d'autrefois on a trouvé dans la même caverne deux nids & deux familles. Après qu'elles se sont retirées dans cette retraite, elles en bouchent soigneusement l'ouverture avec de la terre mêlée de pierres & de foin, du dedans en dehors, de sorte qu'elles sont absolument privées d'air pendant tout le temps qu'elles y séjournent.

En ouvrant leur retraite avec précaution, au moins trois semaines ou un mois après qu'elles en ont bouché l'ouverture, on les trouve, comme je viens de le décrire, & on peut les emporter facilement. Dès qu'elles sentent la chaleur, elles se réveillent en très-peu de temps. Celles qu'on garde dans les maisons ne s'endorment point, quoiqu'à l'approche de l'hiver elles suivent leur instinct, en ramassant tout ce qu'elles trouvent pour se faire un nid.

Elles entrent dans leur retraite au mois d'octobre, & n'en sortent qu'à la fin de mars ou au commencement du mois d'avril.

Elles s'acouplent peu de temps après leur sortie. On ne sait pas au juste le temps de leur portée, qui cependant ne peut être que de peu de semaines, parce qu'au mois de juin & de juillet, on trouve déjà des petits de la grandeur des rats. Les portées ordinaires sont de deux, quelquefois de trois ou de quatre.

On trouve dans leurs retraites au printems la même quantité de foin qu'on y trouve en automne, ce qui prouve que pendant tout l'hiver elles ne mangent rien. Dans celles qui ont été tirées de leurs cavernes & disséquées au milieu de l'hiver, on a trouvé l'estomac & les intestins vuides, ce qui est encore une nouvelle preuve de ce que j'avance.

Depuis Pline jusqu'à nos jours, on a débité plusieurs histoires sur la manière ingénieuse dont elles faisoient leurs provisions de foin pour se former un lit pendant l'hiver; mais il est prouvé aujourd'hui que toutes ces histoires sont fausses. M. de Buffon semble déjà avoir soupçonné que ce qu'on racontoit à ce sujet n'étoit qu'une fable. Voici comme il s'exprime, page 26: » On » assure même, dit il, que cela se fait à frais » ou travaux communs, que les unes coupent » les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, & que tour-à-tour elles servent de » voitures pour les transporter au gîte; l'une, » se couche sur le dos, se laisse charger de » foin, étend ses pattes en haut pour servir de » ridelles, & ensuite se laisse traîner par les » autres, qui la tirent par la queue, & prennent » garde en même temps que la voiture ne verse. » C'est à ce qu'on prétend par le frottement trop » souvent reitéré, qu'elles ont presque toutes » le poil rongé sur le dos. On pourroit cependant en donner une autre raison, c'est qu'habitant sous la terre, & s'occupant sans cesse » à la creuser, cela suffit pour leur peler le » dos. »

On mange la chair de la *marmotte*, & plusieurs personnes la trouvent fort délicate. Pour moi je lui ai trouvé un goût fade & désagréable. La peau sert de fourrure, & les habitans des montagnes se servent de la graisse fondue comme d'un reméde contre plusieurs maladies.

MARMOTTE BATARDE; petit quadrupède, commun au cap de Bonne-Espérance, de la taille d'un fort lapin, mais plus gros & plus ramassé. Ses oreilles sont ovales presque cachées sous les poils de la tête. Il a des moustaches chacune composée de six poils. Son nez est noir

noir & nud ; sa langue est épaisse & garnie de petits mamelons. De la machoire supérieure sortent deux dents assez longues, très-écartées, fortes & affilées de la forme d'un triangle allongé & à plat. Sa machoire inférieure est formée de quatre dents incisives. Ses pieds antérieurs sont forts, & cachés en partie sous la peau du corps. Les pattes antérieures sont divisées en quatre doigts & les postérieures en trois. La *marmotte bâtarde* n'a point de queue. Son poil laineux & doux ressemble à celui des lapins de garenne ; il est blanchâtre en-devant de la poitrine & du ventre. Cet animal est triste, vivant sous terre, & presque toujours endormi. Il marche par bandes. Il pousse des cris aigus & perçants. On dit sa chair bonne à manger.

MAROLY, oiseau de passage, originaire d'Afrique. Il est de la grandeur d'un aigle, & de la forme d'un oiseau de proie. Il a deux espèces d'oreilles d'une grandeur énorme qui lui tombent sur la gorge. Le sommet de sa tête est élevé en pointe de diamant & orné de plumes de différentes couleurs. Cet oiseau se nourrit de poissons, de serpens & de vipères.

MAROUETTE, s. f. La *marouette* ressemble beaucoup au râle, si ce n'est qu'elle est plus petite ; aussi lui donne-t-on quelquefois le nom de *petit râle d'eau*. Cependant elle est différente nonseulement par la taille, mais par son plumage, qui est par-tout olivâtre, tacheté & nué de blanchâtre, dont le lustre sur cette teinte sombre, le fait paroître comme émaillé, ce qui l'a fait appeller râle perlé. Du reste ses habitudes sont les mêmes que celles du râle. Mais on en fait un cas bien différent ; car la *marouette* est un excellent gibier, sur-tout vers l'automne, temps où elle est fort grasse. Elle se tient comme le râle dans les queues marécageuses des étangs, mais plus fréquemment dans les prairies basses & humides, le long des rivières, furtout en certains cantons de la Normandie & de la Picardie, où ce gibier est fort commun. On l'appelle *grisette* dans cette dernière province.

MARQUER ; on dit d'une perdrix qu'elle *marque*, quand le mâle de la grise a la crête de couleur de feu & le dessous de l'estomac à demi-couleur de minime. Le mâle & la femelle des perdrix rouges se ressemblent pour le plumage ; ils ne diffèrent qu'en ce que le mâle est un peu plus gros, & qu'il a derrière les jambes une espèce d'excroissance de la grosseur d'un pois, & qu'on nomme *ergot*. Les perdreaux n'ont point d'ergot.

MARTE, s. f. Ce petit quadrupède ressemble à la fouine ; cependant il a la tête plus grosse, plus courte, les jambes plus longues, & il est plus agile. La gorge de la *marte* est jaune ; son poil est fin & bien fourni. La *marte* multiplie beaucoup dans les régions du Nord, & peu dans les climats tempérés. Elle se plait dans les bois ; elle grimpe au-dessus des arbres ; elle vit de chasse, & détruit une grande quantité d'oiseaux. Elle cherche les nids pour en sucer les œufs. Elle prend les écureuils & les mulots. Elle mange aussi du miel. Quand on chasse la *marte*, elle se fait suivre long-temps par les chiens ; elle grimpe ensuite, & s'attache à la tige d'un arbre pour les mettre en défaut. La trace qu'elle laisse sur la neige paroît celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. On dit que la *marte* s'apprivoise assez facilement. Les plus belles fourrures de la *marte* viennent de Kamtschatka.

La *marte* zibeline est un autre animal qui fournit une fourrure bien plus précieuse. Voyez *zibeline*.

MARTELÉES (Venerie,) ; ce terme se dit des fumées des bêtes fauves qui n'ont point d'aiguillon à leur extrémité.

MARTELER, se dit des oiseaux de proie quand ils font leurs nids.

MARTIN, s. m. oiseau commun dans les Indes, plus gros que le merle, ayant pareillement le bec & les pieds jaunes, mais plus longs & la queue plus courte. Il a la tête & le cou noirâtre, & derrière l'œil une peau nue, rougeâtre, triangulaire. Sa poitrine & le dessus du corps sont de couleur marron. Il a le ventre blanc & les ailes brunes.

Le martin est très-glouton ; il vit de fruits, de grains, d'insectes & sur-tout de sauterelles. Cet oiseau est très-babillard ; son ramage est agréable. Il s'apprivoise aisément ; il apprend à parler & à siffler.

MARTIN-PÊCHEUR. Cet oiseau est de la grosseur d'une alouette. Il a le dessus & les côtés de la tête, & le dessus du col d'un vert foncé, marqué de taches transversales bleues ; de chaque côté de la tête est une tache rousse, au-dessous de laquelle en est une noire : la gorge est d'un blanc mêlé d'une legère teinte de roux : le milieu du dos & le croupion sont d'un beau bleu ; les côtés du dos d'un vert foncé ; le dessous du col, la poitrine, le ventre & les jambes sont roux ; les plumes de l'aile sont brunes, en-dessus d'un bleu foncé ; la queue est pareillement d'un bleu foncé en-dessus, & brune en-dessous ; le bec est noir, les pieds sont rouges, & les ongles noirs. Il se tient le long des rivières & des endroits où il y a de l'eau.

Le *martin-pêcheur* nourrit ses petits d'insectes

& de poissons qu'il saisit avec adresse en rasant la surface de l'eau. Il y a peu d'oiseaux à qui l'on ait donné autant de noms qu'à celui-ci. On l'a nommé *alcyon*, *tartarin*, *oiseau de glace*, *oiseau de Saint-Martin*, *pêcheur du roi*, *pivert d'eau*, *merlet*, &c.

Il y a beaucoup d'espèces de *martin-pêcheur*, qui se trouvent en Europe, à Smyrne, à la Caroline, à Bengale, aux Indes. On en voit de hupées à Madagascar & au Méxique.

MARTINET ; espèce d'hirondelle qui fait son nid sur le bord de l'eau. *Voyez* HIRONDELLE.

MASCALOUF ; oiseau d'Abyssinie, qu'on y appelle aussi *oiseau de la croix*. C'est le même oiseau que le *moineau de Juda*, ou le *pere noir* à longue queue.

MASSACRE, tête du cerf, du daim ou du chevreuil, séparée du corps. Sonner le massacre, c'est appeller au son du cor les veneurs & les chiens pour faire la curee : ce mot se prend encore dans l'acception naturelle, pour signifier un grand carnage de betes fauves.

MATIN, espèce particulière de *chiens*. Voyez ce mot.

MAUBECHE ; oiseau du genre du bécasseau, & dont on distingue quatre espèces. La première est de la grosseur du chevalier ; elle a le dessus du corps d'un brun noirâtre bordé d'un marron clair. C'est la *maubêche vulgaire*. La seconde est un peu moins grosse ; elle a le dessus d'un cendré brun tacheté de noir & de roux. C'est la *maubêche tachetée*. La troisième est grise avec des bords d'un gris blanchâtre ; c'est *la grande maubêche grise*. La quatrième plus petite que la précédente, est grise avec de petites taches noires ; mais la partie antérieure de la tête, les joues & le ventre sont d'un blanc de neige. Ces oiseaux vivent en troupe, & habitent les bords des rivières, des lacs & des marais.

MAUVIETTE, espèce de petite grive ou d'alouette grasse, dont tout le monde connoît & estime la délicatesse.

MAZAME, quadrupéde du Méxique qui participe de la nature du cerf, du daim & du chevreuil : le plus grand a un bois de six à sept pouces de long dont l'extrémité est divisée en deux pointes, & qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain ; il y en a une autre variété qui ne porte qu'un bois simple & sans andouillers. Buffon penche à croire que le *mazame* est un vrai chevreuil.

MÉJUGER, (se) terme de *Vénerie* ; c'est à l'égard d'une bête qu'on chasse, porter les pieds de derrière au-delà ou en de-ça des pieds de devant du même côté.

MENÉE, terme de venerie : c'est la droite route du cerf, lorsqu'il fuit. On dit dans ce sens, suivre la *menée* ; être toujours à la *menée*.

On dit aussi : une bête est mal *menée*, lorsque fatiguée de la poursuite des chiens, elle s'en laisse approcher.

Enfin, on dit un chien a la *menée* belle : *menée* dans ce sens signifie *voie*.

MENER, terme de chasse ; on *mene* la quête, quand on la bat & rebat, pour trouver la perdrix.

Mener les chiens à l'ébat, c'est les faire promener ; attention qu'on doit avoir deux fois le jour.

MENTEUR, on appelle chien *menteur*, un chien qui a la voie pour gagner le devant.

MÉRIERS BLANCS ; oiseaux de la grosseur d'un moineau. Ils se nourrissent en grande partie des mûres qui viennent dans les buissons. Ils ont le ventre & la chair très-blanche & les intestins noirs. Ils sont très-délicats à manger en août & septembre, temps auquel ils sont gras.

MERLE, s. m. Oiseau du genre des grives & des étourneaux : il se nourrit d'insectes, construit son nid avec beaucoup d'art, & se plaît particulièrement dans la solitude. Il ne fait que gazouiller pendant l'hiver, mais en été son ramage est assez agréable, sur-tout quand on l'entend dans une vallée, où se trouve un écho. Le mâle s'apprivoise aisément ; il est docile, & ce qu'il apprend, il le retient toute la vie. Il a le bec jaune, & le plumage d'un beau noir quand il est vieux.

Le *merle* fournit un aliment d'un bon suc, surtout pendant les vendanges, parce qu'il se nourrit alors de raisins ; sa chair devient amère quand il est réduit à se nourrir de baies de génièvres ou de grains de lierre. Il y a plusieurs espèces de *merles*, outre le *merle* vulgaire.

1°. Le *merle à collier* qu'on trouve dans les montagnes de la Savoye, sur-tout à Saint-Jean-de-Maurienne ; il a un collier gris comme la perdrix franche ; c'est un des bons gibiers du pays.

2°. Le *merle blanc* qu'on trouve en Savoie & en Auvergne, & sur-tout en Afrique dans les pays de Bambuck & de Galam.

3°. Le *merle bleu*, dont la chair est fort délicate, & la voix très-mélodieuse; on le trouve à la Chine, & dans l'Archipel.

4°. Le *merle de rocher*, il est cendré, sa queue est jaune, il a beaucoup de hardiesse: on le trouve en Laponie.

5°. Le *merle doré*: son chant est très-mélodieux; il a le corps d'un jaune étincelant, & les ailes d'un beau bleu.

6°. Le *merle pie*, a la tête & le dessus du col blanc, tiqueté de noir; les pieds bruns, les ailes & la queue noires.

7°. Le *merle rouge*: on le voit dans le Brésil; son plumage est en effet de couleur d'écarlate: on en voit aussi en Italie.

Chasse du merle à l'araigne.

Cette chasse se fait ordinairement sur la fin d'avril: on choisit un jour de brouillard, parce qu'alors les *merles* volent le long des haies, & s'il y en a, ils se leveront & se placeront à trente ou quarante pas du chasseur.

Remarquez l'endroit où ces oiseaux sont posés; avancez de vingt pas, & étendez votre *araigne*, comme on va l'enseigner.

On suppose qu'il y a une haie correspondante à celle où vous voulez vous arrêter: vous attachez des deux côtés votre filet à des branches d'arbres qui avancent un peu dans le chemin, qui auront environ cinq ou six pieds de hauteur.

Remarquez que le filet doit être tendu au niveau de la haie où les *merles* se sont placés: vous ferez ensuite le tour, & approchez d'eux jusqu'à ce que vous les fassiez lever; ces oiseaux voleront alors le long de la haie; vous les suivrez au petit pas, & insensiblement ils donneront dans le filet qu'ils feront tomber sur eux à force de se débattre: à ce signal vous courrez sur votre proie, afin de la saisir.

Il n'arrive pas toujours qu'on trouve un chemin entre deux haies propre à tendre le piége: dans ce cas munissez vous d'un bâton de six pieds de haut, fendu par un bout, & pointu par l'autre; fichez-le en terre, & attachez-y un des bouts du filet tandis que l'autre sera lié à la haie. Un arbre placé à une distance convenable fait le même effet que votre piquet.

La plus grande attention qu'on doit avoir dans cette sorte de chasse: c'est d'arranger les coins du filet, de manière que la moindre secousse le fasse tomber sur l'oiseau.

Chasse du merle à la repenelle.

Cette chasse s'exécute à la fin des vendanges; on va dans les taillis qui sont peu éloignés des vignes: on choisit un arbuste droit & élevé: on l'émonde jusqu'à environ cinq pieds de hauteur, & on le perce avec une vrille à environ quatre pieds & demi.

Ensuite on prend un autre arbuste éloigné du premier d'environ quatre pieds, on en ôte toute la ramille, & on attache à l'extrémité supérieure une petite ficelle longue de demi-pied, à laquelle on noue un collet de crin fait en nœud. On prend alors l'extrémité supérieure de ce dernier arbuste, on le courbe de façon qu'il avance presque jusqu'à l'autre, & on passe le collet dans l'ouverture qu'on a faite dans le premier arbuste, en tirant jusqu'au nœud de la ficelle qui vient au niveau du trou.

Outre ces préparatifs, il faut avoir un petit bâton long de quatre doigts, fait d'un côté en forme de petit crochet, & arrondi par l'autre, qui se terminera un peu en pointe: on l'insère un peu dans le petit espace qui doit rester depuis le nœud jusqu'au bord de l'ouverture de l'arbuste, & on l'y place fort à l'aise; après quoi on étend dessus le collet qu'on ouvre en rond, & qu'on pose à plat sur la marchette du petit bâton.

Le piége est achevé, si vous mettez au-dessus une grappe de raisin: l'oiseau qui viendra le becqueter, se placera sur la marchette du bâton, elle tombera, l'arbuste plié reprendra sa première direction, & le *merle* se trouvera saisi par le lacet.

Chasse du merle à la fossette.

On fait une petite fosse large de huit pouces dans un sens, & de cinq dans l'autre: elle peut en avoir six de profondeur. On met au fond des baies de laurier ou des vers de terre piqués à travers le corps d'une longue épine: ensuite on prend un gazon ou une tuile de pareille grandeur, & on les place sur un quatre-de-chiffre arrangé sur la fossette; de façon que l'oiseau voulant prendre à manger, pose le pied sur le bâton; ce qui fait mouvoir le ressort, & fait tomber la tuile sur le gibier qui se trouve renfermé dans la fossette.

Il y a des personnes, qui pour attirer plus sûrement les *merles*, attachent à côté du piége un bâton, où un de ces oiseaux vivans est lié par le pié; *Voyez* APPEAU.

Cette dernière chasse se fait ordinairement en hiver; car alors les *merles* affamés volent inconsidérément par-tout où ils trouvent de quoi se nourrir.

MERLE D'EAU, oiseau aquatique de la grosseur & à-peu-près de la forme du merle. Quant au plumage, il a un plastron blanc qui s'étend sur la gorge & la poitrine; la tête & le dessus du col sont d'un cendré roussâtre ou marron: le dos, le ventre & les aîles d'un cendré ardoisé. Il a le pié conformé comme le merle de terre, mais les ongles plus forts & plus courbés. Cet oiseau ne hante que les lacs & ruisseaux des hautes montagnes qu'il ne quitte jamais, & sur-tout les eaux vives & courantes, dont la chute est rapide & entre-coupée de pierres & de morceaux de roches. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, sans être palmipède, il plonge & marche sous l'eau avec autant d'aisance que sur la terre, pour aller y chercher les insectes aquatiques, & les petits poissons dont il se nourrit. On le trouve en France dans les montagnes d'Auvergne, du Bugey & des Vosges.

MESANGE, s. f. genre de petit oiseau très-joli. Leur caractère commun est d'avoir les plumes si avant sur le bec & si longues que les narines en sont couvertes & qu'elles paroissent huppées. Leur bec est étroit & pointu comme une alêne. Leur langue est coupée quarrément à l'extrémité, & terminée par quatre cils. Elles ont trois doigts devant & un derrière. Les jambes sont couvertes de plumes jusqu'au talon. Il y a beaucoup d'espèces de mésanges. La *grande & grosse mésange* est de la grandeur du pinson. Elle pese à peine une once. Elle est longue d'un demi-pied, & a neuf pouces d'envergure. Elle a le bec court, noir, & fort tranchant; les pieds courts & bleuâtres, la tête & le menton coëffés de noir.

Cet oiseau se plait dans les bois. Il vole par troupe, & témoigne tant de courage qu'on le regarde comme un petit oiseau de proie. Il est certain qu'on en a vu attaquer de petites *mésanges* malades & sans force, les poursuivre & leur tirer la cervelle à coups de bec. Sa nourriture ordinaire est des graines de chanvre, des noyaux de fruit, & des insectes. Le peuple mange volontiers la chair de la *grande mésange*, & les médecins en font un reméde contre l'épilepsie.

Il y a peu d'oiseaux à qui on ait donné autant de noms qu'à la *grande mésange*: on l'appelle *nonnette, mésange charbonnière, masenge, mésengle, lardevelle, pinçonnière, cendrille, croque abeille, mésange à miroir, patron des maréchaux & serruriers.*

La *mésange à longue queue* est de la taille du roitelet, fréquente les jardins & les villages pendant l'hiver; au printems elle se pend par les pieds aux branches des arbres, afin d'en manger les bourgeons naissans, vole par troupe, & ressemble assez pour les mœurs & la manière de vivre à la *grande mésange*. Aucun oiseau ne met plus d'art dans la construction de son nid: l'intérieur est doublé de duvet, le dehors est construit de mousse, de laine & de toiles d'araignée entrelacées avec art: l'ouvrage entier ressemble à un œuf posé sur la pointe, & la mère a soin de ménager à côté une ouverture pour sortir & rentrer, & dérober par ce moyen ses œufs aux intempéries de l'air.

La *mésange bleue*. Elle est de la grosseur de la fauvette; elle passe l'été dans le bois, son ramage est désagréable; mais elle est d'une grande utilité, parce qu'elle détruit les chenilles.

La *mésange de marais*. Elle se retire dans les genèvriers; ses mœurs n'ont rien de particulier.

La *mésange huppée*. C'est la plus rare des *mésanges* de nos climats; elle est distinguée des autres par l'élégance du coloris de son plumage.

La *mésange noire*. Cet oiseau tient le milieu pour la taille entre le pinson & la fauvette, il habite plus volontiers les forêts & les bois-taillis, que les jardins & les vergers.

Outre ces *mésanges* qui paroissent originaires de nos climats, il y en a d'autres qu'on voit dans les pays étrangers, & qui méritent l'attention des naturalistes. Telles sont la *mésange des Indes*, dont le plumage est composé de blanc, de bleu & de noir. La *mésange de Lithuanie*, qui ne compose son nid que de coton produit par les feuilles de chardon. La *mésange barbue de Juthland*, qui habite les marais salans; & la *mésange du cap de Bonne-Espérance*, dont on admire le ramage.

De la chasse de la mésange.

En Allemagne & en France on peut se procurer cet amusement toute l'année; mais en Angleterre cet oiseau ne paroît que sur la fin d'octobre.

La *mésange* n'est point rusée, & sa prise est facile: on en met un certain nombre dans une cage; on garnit sa machine de gluaux, & on la place à terre dans un endroit fréquenté par ces oiseaux: à peine le chasseur est-il retiré que les *mésanges*, qui aiment les oiseaux de leur espèce, volent autour de la cage, s'y perchent & ne peuvent s'en détacher.

On peut aussi former une loge avec des branches d'arbre, & la garnir par-dessus de gluaux. La personne qui y est renfermée, contrefait avec la voix ou avec un instrument le cri des *mésanges*, & les oiseaux qui prêtent l'oreille, volent à la loge, & donnent dans le piége.

On prend encore la *mésange* à la repenelle. Il

faut que l'arrêt qui est au bout du bâton soit pointu, afin de l'ajuster dans une noix à demi-cassée, & ne point faire la machine aussi forte que celle employée à la chasse du geai.

MEULE, espèce de bosse qui vient sur le haut de la tête du cerf, d'où sort sa ramure ou son merrain; cette *meule* s'appelle aussi *base* & *oeilleux*.

MEUTE, assemblage de plusieurs chiens dressés pour la chasse.

On dit aussi *meute* de cerfs, pour signifier troupe de cerfs.

MIACATOTOTL, petit oiseau du Mexique, qui se plaît sur les tiges du maïs. Il a le ventre d'un blanc jaunâtre, & le reste du corps noir.

MICO, espèce de singe remarquable par ses grandes oreilles nues, par son museau court, & par sa face d'un vermillon très-vif. Son poil est d'un beau blanc argenté, & celui de sa queue d'un brun lustré. Il n'a que 7 à 8 pouces de longueur; il marche à quatre piés.

MIRE. Les chasseurs donnent ce nom au sanglier de cinq ans.

MILAN, nom d'un oiseau de proie fort connu, & dont les naturalistes ont formé deux espèces.

Le *milan royal* a deux pieds de long & cinq pieds d'envergure; il se cache pendant l'hiver, & change de pays dans toutes les saisons de l'année. Cet oiseau est extrêmement hardi, à la ville comme à la campagne; il entre dans les cours & détruit les poulets, les canards, & les oisons: le sacre & le duc lui font une guerre mortelle; mais il n'y a que le sacre qui sache prendre un essor égal à celui du *milan*, prendre l'avantage sur lui, & le ramener à terre à coups de bec ou de griffes.

Le *milan noir* est également carnivore & frugivore: son vol est très-agile; il plane avec beaucoup de rapidité. Cet oiseau montre encore plus de hardiesse que le *milan* royal. On dit qu'en Égypte il se précipite dans les maisons par les fenêtres, & que sur la Côte-d'or, il vient arracher en plein jour, au milieu du marché, les poissons de la main des vendeurs.

MINIA, serpent monstrueux de l'Afrique. Il est si considérable, qu'on assure qu'il peut avaler un animal entier tel qu'un mouton. Cet animal épouvantable se tient à l'affût dans les broussailles; & quand il découvre quelque proie, il s'élance sur elle, & l'étouffe en l'enveloppant. Les habitans du pays sont continuellement en guerre avec ce cruel ennemi.

MIRE MITU, espèce de coq sauvage du Brésil. On rapporte qu'il fait des œufs si compacts, qu'ils résonnent comme du fer, quand on les frappe l'un contre l'autre. Le *mitu* s'apprivoise facilement.

MOINEAU, petit oiseau fort commun, qui est extrêmement lascif & fort vorace. Il est un fléau pour les champs où il va déterrer les grains. Il entre jusques dans les granges qu'il dépouille; il est aussi très-pernicieux pour les colombiers où il creve le jabot des pigeonneaux, afin d'en tirer la graine, & pour les ruches à miel dont il tue les mouches qu'il porte à ses petits.

Cet oiseau fait son nid dans des trous de vieux murs, ou sous un toit, ou dans un creux d'arbre. Il s'empare assez souvent des nids d'oiseaux plus foibles que lui.

Le *moineau* vit environ huit ans. Il y a des pays où les têtes des *moineaux* sont proscrites & mises à prix, afin que leur excessive multiplication ne nuise point au progrès de l'agriculture; mais ils sont fort rusés, & s'apperçoivent aisément des pieges qu'on leur tend, aussi on ne les surprend qu'avec peine, même au trébuchet; comme ils volent fort bas, un chasseur a encore de la peine à les abattre à coups de fusil.

Il y a un *moineau* d'arbre ou de campagne, que les parisiens nomment *friquet*, & qui s'apparie avec la serine des Canaries.

Les *moineaux* varient leurs couleurs suivant les climats; le *moineau* d'Italie est jaune & blanc, il ne se perche guères que sur les cerisiers. Le *moineau* d'Illyrie est blanc & rouge.

Il y a sur les montagnes de la Laponie un *moineau* blanc que les naturalistes regardent comme une alouette.

On voit dans les Indes diverses espèces de *moineaux* remarquables par la beauté de leur plumage; le noir lustré & le bleu céleste s'y trouvent souvent mélangés avec le vert de prairie, & le violet de l'améthyste; les plus brillans sont ceux du Bengale, de la Chine & du cap de Bonne-Espérance.

MOITON ou MOUTON, oiseau du Brésil, huppé, dont le plumage est mélangé de noir & de blanc. Il est un peu plus gros que le paon. Sa chair est excellente.

MOKOKO, quadrupède du genre des makis; c'est un joli quadrupède, d'une physionomie fine & d'une figure élégante; ses jambes de derriere

font plus longues que celles de devant, & sa queue toujours élevée & toujours en mouvement, est partagée par trente anneaux alternativement noirs & blancs. Cet animal a les mains douces, & quoiqu'il ait beaucoup de rapports avec le singe, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, & on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante.

La démarche du *mokoko* est oblique, comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds; il saute plus légèrement qu'il ne marche; il ne fait entendre sa voix que par un cri court & aigu qu'il laisse échapper quand on le surprend & qu'on l'irrite.

MOLOXITA ou RELIGIEUSE D'ABYSSINIE, oiseau de la grosseur d'un merle. Un grand coqueluchon noir semble embrasser sa tête & sa gorge; ce qui lui a fait donner le nom de *religieuse*. Il a le dessus du corps d'un jaune-brun, les pieds cendrés, le cou rougeâtre. Il se perche sur les arbres pendans au bord des précipices. Il vit de baies & de fruits sauvages.

MOMOT, oiseau de la grosseur d'une pie. Son bec est conique & denté comme une scie.

MONGONS ou MONGOUS, quadrupède du genre des makis & plus petit que le mokoko; il est ordinairement brun & de la taille d'un chat de moyenne grosseur; c'est un animal mal-propre & incommode, qu'on est sans cesse obligé de tenir à la chaîne. Buffon a conservé pendant plusieurs années un *mongons* qui s'amusoit à manger sa queue; dès qu'il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher du fruit, du sucre, & sur-tout des confitures dont il ouvroit les boites; on avoit alors beaucoup de peine à le reprendre, & il mordoit cruellement ceux même qu'il connaissoit le mieux; ce *mongons* cherchoit les chattes & se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime & sans production; il craignoit le froid & l'humidité, & ne s'éloignoit presque jamais du feu. On le nourrissoit avec du pain & des fruits; sa langue étoit fort rude, & quand on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, & finissoit par l'entamer avec ses dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir.

MONKIE, nom qu'on donne à un petit singe qui semble avoir une tête de mort.

MONOCEROS, nom qu'on a donné à la licorne & au rhinocéros.

MONTAIN. C'est le pinçon de montagnes, connu aussi sous le nom de pinçon d'Ardennes.

MONTÉE, vol de l'oiseau de proie qui s'élève à angles droits par degrés en poursuivant le héron, le chat-huant & d'autre gibier.

On appelle *montée d'essor* l'élévation de l'oiseau, lorsqu'il va chercher le frais dans la moyenne région de l'air, & qu'il monte si haut qu'on le perd de vue.

On dit encore *montée par fuite* pour exprimer le mouvement que se donne un oiseau quand la crainte d'un plus fort que lui le contraint de s'éloigner avec précipitation & à grandes gambades.

MONTER, terme de fauconnerie qui signifie voler.

On dit aussi *monter* un filet, c'est placer toutes les cordes nécessaires pour s'en servir.

MOQUETTE, oiseau attaché, qui sert à en attirer d'autres dans des pieges tendus par les oiseleurs, comme si l'oiseau captif ne rappelloit ceux qui sont libres, que pour se moquer de leur facilité.

MOQUEUR ou MERLE CENDRÉ de St.-Domingue. Cet oiseau est très-renommé pour la beauté, pour l'éclat, la légereté, & la variété de son chant; son plumage est varié de gris & de blanc. On le trouve aussi à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle Espagne.

MOQUEUR FRANÇOIS espece de grive qui se trouve à la Caroline & à la Virginie. Son corps entier n'est que de onze pouces & sa queue de quatre pouces de longueur. Cet oiseau a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns, le dessus du corps & les ailes d'un roux mêlé de brun. Il se nourrit du fruit d'un cerisier noir. Il met de la variété dans son ramage.

MORILLON, s. m., espèce de canard qui habite les rivages de la mer; son bec est comme une scie par les bords; ses jambes & ses pieds sont rougeâtres. Il a un collier blanchâtre, sa poitrine est cendrée, le dessous du ventre est blanc & le dessus du dos noir. Ses ailes sont bigarrées comme celle de la pie. Il y a aussi des *morillons* dont tout le plumage est rayé. Cet oiseau vit d'insectes aquatiques, de limaces & de jeunes écrevisses.

MOTS. Sonner un ou deux *mots*, c'est donner un ou deux tons longs du cor: le piqueur sonne ainsi pour appeller ses compagnons.

MOTTE. On dit en fauconnerie, un oiseau prend *motte*, lorsqu'il se pose à terre au lieu de se percher.

MOTTER. En terme de venerie, la perdrix se *motte*, c'est-à-dire se cache derrière les mottes de terre.

MOUCHEROLLE, s. m. oiseau d'une espèce voisine des *gobe-mouches*; on en trouve dans les deux continents, leur queue est singulièrement longue, & leur bec fort & crochu.

Le *moucherolle* huppé d'Afrique a sept pouces de long. Il a la tête & le haut du cou enveloppés d'un noir luisant de vert & de bleuâtre, & une belle huppe de même couleur. On en voit beaucoup perchés sur les mangliers qui bordent les eaux du Niger & de la Gambra; ainsi qu'à Madagascar, & au cap de Bonne-Espérance.

Le *moucherolle* de Virginie vit d'insectes & ne fréquente que les arbrisseaux & les buissons. Il a le bec droit, le plumage mêlé de noir & de brun. Cet oiseau a huit pouces de long.

Le *moucherolle* de la Martinique a six pouces & demi de long. Son plumage est mêlé de blanc, de gris, & de brun roux. Sa queue est courte.

Le *moucherolle* du Mexique, est long de dix pouces, mais sa queue en a cinq. Ses yeux sont rouges, son bec est long, droit, aplati; son plumage est nuancé de gris, de rougeâtre, & d'un noir velouté. Sa queue est fourchue.

Le *moucherolle* des Philippines est de la grandeur du rossignol; il a le plumage varié de gris brun, & de blanchâtre. Il a des poils longs & divergens aux angles du bec.

Le *moucherolle* à huppe verte dans la Virginie est remarquable encore par sa longue queue, par son bec long & aplati garni de soie, & par le vert sombre, le jaune, le brun, le gris plombé distribués sur son plumage.

MOUCHET ou EMOUCHET; oiseau de proie; c'est le tiercelet & le mâle de l'épervier. *Voyez* au mot ÉPERVIER.

MOUCHET ou FAUVETTE D'HIVER, oiseau qui vient en hiver dans notre climat, & qui disparoit au printems. Il ressemble pour le plumage au moineau; il a un ramage doux mais peu varié. Il voyage en troupe; il va de buisson en buisson assez près de terre, ou dans les granges cherchant des menus grains, & de petits insectes. Cet oiseau n'est sauvage, ni défiant.

MOUÉE, s. f., mélange du sang de la bête qu'on a chassée, avec du lait ou du potage, suivant les saisons: on y met beaucoup de morceaux de pain, & on donne cet aliment aux chiens courans quand on fait la curée.

MOUETTE ou MAUVE, oiseau aquatique, dont les aîles sont longues, & les pieds courts & palmés. Il a le bec fort, long, étroit, pointu, un peu courbé à l'extremité. Cet oiseau est toujours affamé; le poisson plat est sa nourriture ordinaire. On en voit qui ont la taille d'un oison; c'est sur les bords de la mer qu'on en trouve en abondance: les marins en voient quelquefois des millions sur des plages inconnues.

La *mouette* est fort babillarde; elle fait son nid dant les bruyères ou sur les rochers. Elle est l'ennemie mortelle des canards. Il y a, dit-on, une *mouette* grise, qui a coutume de harceler & d'effrayer les alouettes de mer pour leur enlever le poisson qu'elles viennent d'attraper en les forçant de le dégorger.

MOUFFETES, s. f. On donne ce nom générique à trois ou quatre espèces d'animaux qui répandent, quand ils sont inquiétés, une odeur si forte & si infecte qu'elle suffoque comme cette exhalaison souterraine, à qui les physiciens ont donné le nom de *mouffete*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale & tempérée, il y en a plusieurs espèces qu'on a confondues sous les noms de *bêtes puantes*, de *chats sauvages*, & d'*enfans du diable*. Buffon en connoit quatre, à qui il donne les noms de *coase*, de *chinche*, de *conepate* & de *zorille*.

Le *coase* a seize pouces de long, les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites & le poil brun foncé; il habite dans les fentes des rochers, & y élève ses petits: il se nourrit de vermisseaux & de volailles: quand il est irrité ou effrayé, il répand une odeur abominable qui empêche les hommes & les chiens d'en approcher. Cependant cet animal peut s'apprivoiser: les sauvages le tuent, & trouvent à sa chair le goût du cochon de lait.

Le *conepate*, le *chinche* & le *zorille* ont tous à-peu-près la même figure, le même instinct & la même arme défensive que le *coase*; ils ont aussi beaucoup de rapport avec le putois d'Europe par leurs habitudes naturelles & par les résultats physiques de leur organisation.

MOUFLON, s. m., espèce de mouton ou de bélier sauvage.

Le *mouflon*, animal dont l'espèce est peu répandue, & qui ne se trouve qu'en certaines parties montagneuses de l'Espagne, en Corse, en Sardaigne, & dans quelques îles de l'Archipel, ressemble, à beaucoup d'egards, au mouton; & Buffon le regarde comme la tige originaire de nos moutons domestiques. Il en a les jambes, mais non la laine, quoique son poil cache, vers sa racine, une espèce de laine courte; & sa

queue n'est que de trois pouces. Il a une barbe de chèvre, des cornes creuses & en spirale, à-peu-près comme le bélier. Il pèse communément quarante à cinquante livres, vuidé & sans tête, dit l'auteur de l'histoire naturelle de la Sardaigne.

Le *mouflon* se tient sur les plus hautes pointes des montagnes, d'où il ne descend dans les parties moins élevées, que lorsque l'abondance des neiges le force d'y venir chercher sa nourriture. Il est pour le moins aussi sauvage & aussi défiant que le chamois; on le chasse de même, & rarement y emploie-t-on des chiens. En Corse & en Sardaigne, on a donné à cet animal le nom de *mufoli*. Il ne se trouve pas, à beaucoup près, sur toutes les hautes montagnes de ces îles; & il paroît qu'il n'y est pas commun, puisqu'en Sardaigne, suivant l'histoire naturelle déjà citée, il ne s'en tue, au plus, qu'une centaine par an.

MOUSTAC, f. m. Espèce de singe à longue queue, que les voyageurs nomment le *blanc nez*, parce que ses lèvres au-dessous du nez sont d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre. Il a un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête, & deux toupets de poil jaune au-dessus des oreilles. Il marche à quatre pieds, & n'a environ qu'un pied de longueur. C'est la plus jolie espèce de singe à longue queue.

MOUSTACHE, f. f. Nom de la mésange barbue de Jutland. Sa longueur est de six pouces un quart; & son poids de neuf gros. On dit que le mâle enveloppe de ses ailes sa femelle quand elle repose.

MOUSTILLE, f. f. Espèce de belette sauvage qui ne vit qu'à la campagne, sa peau est recherchée comme une bonne fourure.

MOUTON, f. m. Agneau mâle que l'on a coupé pour le faire engraisser plus facilement, & pour rendre sa chair plus tendre.

MOUTONS, f. m. Oiseaux du Brésil. Ils sont de la grandeur du paon. Ils ont une fort belle huppe sur la tête, leur plumage est nuancé de noir & de jaune. Leur bec paroît comme divisé en quatre ou cinq pièces. Leur col est court, leur tête fort grosse, la queue petite, les jambes sont basses, les pieds noirs & palmés, les ailes très-longues. On rencontre de ces oiseaux voltigeant en effleurant les eaux de la mer à plus de trois cens lieues de terre. Leur chair est délicate.

MOUTON D'ISLANDE. C'est un quadrupède sauvage plus petit que le mouton domestique; il se rassemble en troupes. Les paysans connoissent leur asyle par la vapeur qui s'en élève: un chasseur accompagné de chiens bien dressés, monte alors sur une colline, & donne le signal avec sa corne, les chiens se détachent, fondent sur les *moutons* & les font entrer dans un parc large sur le devant & fort étroit vers l'autre extrémité, où ils perdent leur liberté.

MUE. Changement de plumes, de poils, de cornes, de voix, ce qui se fait dans les animaux au printems. Le chevreuil ne *mue* pas régulièrement dans cette saison.

On appelle *mue de cerf* les deux côtés de tête que l'animal a mis bas: un seul côté se nomme *une mue;* les deux côtés les *deux mues*.

On dit encore qu'on met les chiens *à la mue* lorsqu'on cesse de les faire chasser.

MUET. En vénerie, c'est un chien qui quête & suit la bête sans aboyer.

MUETTE. Maison bâtie dans un capitainerie pour y loger le capitaine de chasse, ou l'équipage ou les chiens.

MUFLE, f. m. C'est le bout du nez des bêtes fauves.

MULET ET MULE. Quadrupède engendré par un cheval & une ânesse, ou par un âne & une cavale. En général, l'allure, la forme, les inclinations & les autres qualités du *mulet* tiennent plus du père que de la mère. Il est très-rare que le *mulet* & la *mule* engendrent. L'Auvergne, le Poitou, & le Mirebalais fournissent beaucoup de *mulets*. Les meilleurs sont ceux qui proviennent d'un âne & d'une jument.

MULET SAUVAGE. On trouve ce quadrupède en Tartarie; mais on ne sauroit l'accoutumer à des services domestiques ni à porter des fardeaux. Les Tartares en font la chasse parce qu'ils aiment autant sa chair que celle du sanglier.

MULET. On donne encore le nom de *mulet* à un oiseau de race croisée, c'est-à-dire, provenu de l'accouplement de deux espèces différentes, mais du même genre.

MULET. (vénerie) Lorsqu'un cerf a mis bas & qu'il n'a pas encore de refait, on lui donne le nom de *mulet;* on dit nous courons un *mulet*, ou nous avons pris un *mulet*.

MULETTE. En terme de fauconnerie, c'est le gésier des oiseaux de proie: quand cette partie est embarrassée par une humeur

humeur gluante & visqueuse, on dit que l'oiseau a la *mulette*. Voyez le mot *fauconnerie*.

MULOT. Quadrupède plus petit que le rat, & plus gros que la souris, il n'habite que les campagnes & les bois : les paysans lui donnent les noms de *souris de terre*, de *rat sauterelle*, de *rat à grande queue*, & de *grand rat des champs*.

Le *mulot* se prépare des trous sous des troncs d'arbre ou sous des buissons ; il y amasse une quantité prodigieuse de glands & de noisettes : sa loge est partagée en deux, l'une sert pour son magasin, & l'autre pour ses petits : cet animal fait lui seul plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux & les animaux ensemble. Après avoir détruit la campagne, il se détruit lui-même ; & dès que les vivres commencent à manquer, les gros *mulots* mangent les petits : ils attaquent aussi les grives & les merles qu'ils trouvent pris aux lacets, ils commencent par la cervelle, & finissent par le reste du cadavre. Cet animal a pour ennemis le loup, le renard, la marte, l'oiseau de proie, & l'homme.

Les *mulots* très-avides des glands nouvellement semés, suivent le sillon tracé par la charrue, déterrent chaque gland l'un après l'autre, & n'en laissent pas un. Cela arrive sur-tout dans les années où le gland n'est pas fort abondant; comme ils n'en trouvent pas assez dans les bois, ils viennent le chercher dans les terres semées, ne le mangent pas sur le lieu, mais l'emportent dans leur trou, où ils l'entassent & le laissent souvent sécher & pourrir. On n'a trouvé d'autre moyen pour éviter ce grand dommage, que de tendre des pièges de dix en dix pas dans toute l'etendue de la terre semée. Il ne faut qu'une noix grillée pour appât, sous une pierre platte, soutenue par une bûchette; ils viennent pour manger la noix qu'ils préferent aux glands; comme elle est attachée à la bûchette, dès qu'ils y touchent, la pierre leur tombe sur le corps, & les étouffe ou les écrase. Buffon s'est servi avec succès de ce moyen; dans une pièce de dix arpens, on y prenoit plus d'une centaine de ces animaux par jour, & dans trois semaines on en a ainsi détruit plus de deux milliers.

Pour opérer la destruction de ces animaux ; il a tenté avec beaucoup d'autres cultivateurs, les procédés suivans. On commençoit par boucher toutes les issues de ces animaux, le jour suivant on débouchoit ces issues, & on y versoit de l'eau pour noyer les *mulots* ou pour les forcer à sortir de leur retraite, & dans ce cas on les assommoit à coup de balais à mesure qu'ils s'échappoient. On essaya de tendre des trappes, mais ce moyen, ainsi que celui des appâts empoisonnés, ne fut pas suffisant. Il est toujours dangereux d'employer des poisons dans de pareilles circonstances; on n'a que trop d'exemples, dans les campagnes, d'accidens funestes dont les hommes & les animaux domestiques sont quelquefois les victimes. D'ailleurs il n'est pas bien sûr que les *mulots* préfèrent des substances empoisonées à des alimens sains, qu'ils aiment infiniment, & qui sont très-communs.

On a publié en Allemagne un procédé particulier pour détruire ces animaux; il consiste à faire cuire, pendant une demi-heure, des noix, des noisettes ou du bled dans le suc de ciguë. Ces appâts placés dans les trous des *mulots*, sont un poison dont on assure l'efficacité, mais qui n'a pas très-bien réussi aux personnes qui l'ont mis en usage d'après l'annonce ; il est d'ailleurs très-difficile de se procurer une quantité suffisante de ciguë.

MULOTER ; action du sanglier qui fouille les caveaux du *mulot* pour se repaître du grain qu'il y trouve amassé.

MUSARAIGNE, s. f. petit quadrupede qui semble remplir l'intervalle entre le rat & la taupe. Il a une odeur particuliere qui n'empêche pas le chat son ennemi de le tuer, mais seulement de le manger; il habite pendant l'hiver dans les greniers à foin, dans les écuries & dans les granges; dans les autres saisons, il vit à la campagne & dans les bois: les portées sont aussi abondantes que celle de la souris, mais moins fréquentes; on prend assez aisément la *musaraigne*, parce qu'elle court mal & qu'elle voit fort peu. Le dégât qu'elle cause dans la campagne, oblige les cultivateurs à lui tendre les mêmes pieges qu'au *mulot*.

Il y a une *musaraigne d'eau* qui est amphibie. Cet animal reste caché pendant le jour dans des fentes de rocher; il met bas au printems & produit neuf petits; quand on veut le prendre, il faut le chercher à la source des fontaines vers le lever ou le coucher du soleil.

MUSC, quadrupede de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle; mais dont la tête est dépourvue de cornes ou de bois; il porte près du nombril une bourse de deux ou trois pouces de diamètre, dans laquelle se filtre une liqueur différente par son odeur & sa consistance de celle de la civette : il n'y a que le mâle qui produise le bon *musc*, & pour le trouver il faut prendre cet animal dans le tems du rut. Comme Tavernier acheta dans un de ses voyages, jusqu'à seize cens soixante & treize vessies de *musc*, on ne peut douter que l'animal qui le porte, ne soit fort repandu,

du moins en Asie. L'odeur du *musc* est la plus pénétrante de toutes les odeurs connues, & au bout de plusieurs années, il conserve encore son ancienne activité.

Le grand commerce du *musc* se fait au Tibet. Les Indiens en font usage, non-seulement comme un parfum, mais encore comme un remede qui réveille l'amour & rétablit la vigueur des sens épuisés par la jouissance.

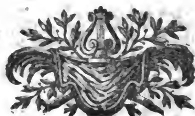
MUSCARDIN, petit quadrupede de l'espece des rats : il habite comme le loir, dans les bois, & cherche un asyle dans le creux des vieux arbres; il est assez peu répandu : sa chair n'a point de mauvaise odeur, mais cependant n'est pas bonne à manger.

Cet animal s'engourdit par le froid, & se ranime dans le printems; il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil; & produit ordinairement trois ou quatre petits : il y a une espece de *muscardin* en Italie qui produit le musc.

MUSER, terme de venerie, un cerf *muse*, quand il commence à entrer en rut, & qu'il court la tête basse le long des chemins & des campagnes.

MUSIMON, quadrupede qui semble particulier à la Sardaigne, quoique Pline assure que de son tems on en voyoit en Corse & en Espagne; il a la taille & le poil d'un cerf, avec les cornes du bélier : il vit d'herbages, & se retire dans les montagnes les plus inaccessibles : la rapidité de sa course rend sa chasse tres-difficile. Sa chair est fort estimée.

MUSSE, passage étroit d'un fort ou d'une haie, pour les lièvres, les lapins & d'autre gibier.



N.

NAGER, (*terme de fauconnerie*). On dit qu'un faucon *nage* entre les nuées c'est-à-dire qu'il plane.

N'ALLER PLUS DE TEMS, expression employée en venerie, pour dire qu'il y a un jour ou deux qu'une bête fauve est passée.

NANGUER ou NANGUEUR, nom qu'on donne au Sénégal à un espece de gazelle qui a trois pieds & demi de long, & deux pieds & demi de haut; ce quadrupede est de la forme & de la couleur d'un chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, & blanc sous le ventre, avec une tache de la même couleur sous le col. Ses cornes ont six ou sept pouces de long, & ont cela de particulier, qu'elles sont courbées à la pointe en avant, à-peu-près comme celles du chamois le sont en arriere. Ces *nanguers* sont de jolis animaux, aisés à apprivoiser: ils sont timides & doux, & n'ont d'autres ressources que dans la légéreté de leur course. Le *nanguer* est probablement le daim des anciens.

NAPAUL OU FAISAN CORNU; oiseau du Bengale qui a deux cornes sur la tête. Ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arriere, & d'une substance analogue à la chair calleuse. Il a le tour des yeux garni de poils noirs; au-dessous de la bâse du bec inférieur prend naissance une sorte de gorgerette formée d'une peau seche, laquelle tombe & flotte librement sur la gorge & la partie supérieure du cou. Le sommet de la tête est rouge; une couleur rougeâtre & des taches blanches entourées de noir nuancent assez régulierement son plumage. Ses ailes ne passent guere l'origine de sa queue. Ce qui annonce un oiseau pesant.

NAPPE: peau de cerf qu'on étend quand on veut donner la curée aux chiens.

Des oiseleurs donnent aussi le nom de *nappe* à la partie la plus déliée de leurs filets.

La *nappe* dans un tramail, est la toile du milieu qui a de petites mailles de fil délié qui entrent dans les grandes mailles.

Les *nappes* pour prendre les ortolans & les alouettes, doivent être faites de bon fil bien délié & rondement retors, en deux brins: les mailles seront en lozange; on les fera d'un pouce de large pour l'alouette, & de neuf lignes pour l'ortolan. La levure est d'environ quatre-vingt mailles: chaque *nappe* doit avoir huit ou neuf toises: ensuite on les enlarme des deux côtés, on passe une corde cablée dans les grandes mailles, & on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les passer dans des bâtons. Pour ce qui regarde la largeur, on passe une ficelle dans toutes les mailles du dernier rang, & on la lie d'un seul bout à la corde; car l'autre doit être libre, afin qu'on puisse retrécir ou élargir le filet au besoin, suivant la longueur des bâtons qui le font jouer.

On fait aussi des *Nappes* pour prendre les canards: on les compose de mailles à lozanges de trois pouces de large; la levure est de trente cinq ou quarante mailles, & la longueur de dix ou douze toises. Quand on enlarme ce filet, on a soin de faire de grandes mailles de ficelle des deux côtés, de maniere cependant qu'elles ne soient éloignées que de six en six pouces, pour y passer intérieurement des cordes cablées, auxquelles on fait des boucles pour les passer de chaque bout à des bâtons quand on voudra s'en servir. Le fil de ces *Nappes* doit être parfaitement bon & retors en deux brins; on les teint aussi en brun, & on les trempe dans l'huile, afin qu'ils se conservent plus facilement dans l'eau.

NASILLER. On dit en terme de Venerie que le sanglier se fouille & *nasille* dans la fange.

NASSE, filet pour prendre des oiseaux. Il est rond à l'ouverture, & se termine en pointe: on le soutient par plusieurs cerceaux qui vont toujours en diminuant, & dont les verges sont éloignées au moins de douze lignes. On fait ordinairement les *Nasses* d'osier.

La *Nasse* pour prendre des oiseaux se place auprès d'un buisson autour duquel on aura semé du grain. On met au-dedans de petits moineaux qui attirent leurs compagnons: le gibier entre aisément dans la *Nasse*, mais il ne sauroit en sortir.

NEMS ou NEIPSE; nom d'une espece de furet qu'on trouve en Afrique; il est très souple & très vif. Son oreille est sans poil, son museau est très fin, son corps est couvert de longs poils jaspés d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale. Un fauve clair & un fauve brun sont les nuances de

sa robe ; ses pattes ont quatre doigts par devant & un par derriere ; les ongles sont petits & noirs. Sa queue d'abord très grosse finit en pointe.

NEZ. On dit d'un chien qui chasse avec succès pendant la chaleur & dans la poussiere, qu'il a le *nez fin*.

Un chien de *haut nez*, est celui qui va requérir sur le haut du jour.

NIAIS : Terme de fauconnerie, par lequel on désigne un oiseau qu'on prend dans le nid.

NOERZA ; espece de fouine de la grandeur de la marte ; son poil approche de celui de la loutre pour la couleur. On trouve cet animal puant dans les sombres forêts de la Souabe.

NOIR-AURORE ; c'est une espece de gobe-mouche d'Amérique. Un beau jaune aurore, & un noir velouté avec le gris blanc nuancent avec régularité, & comme par coups de pinceau, le superbe plumage de cet oiseau.

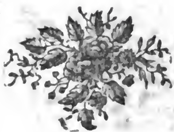
NOIR-SOUCI ; espece de pinson ou de moineau qui a la gorge, le devant du cou, & la poitrine couleur de souci, le dessus du corps, les pennes des aîles & de la queue noirâtres ; le ventre & les couvertures inférieures de la queue d'un jaune soufre. Il a le bec noirâtre, court, fort, & convexe, les narines rondes, les pieds d'un brun rougeâtre, deux doigts en partie unis par une membrane, les ongles aigus, arqués & très-forts. Cet oiseau vit d'herbes & de graine ; il a environ sept pouces de long.

NOUER ; On dit en fauconnerie *nouer la longe* ; c'est-à-dire mettre l'oiseau en mue & lui faire quitter la volerie pour quelque tems.

NOUER ENTRE DEUX AIRS ; cette expression marque une maniere de voler des oiseaux de proie.

NOUÉES ; on donne ce nom en venerie aux fientes que les cerfs jettent depuis la mi-mai jusqu'à la fin d'août.

NUIT ; on dit qu'un animal a fait sa *nuit* dans un endroit ; c'est-à-dire qu'il a été y manger, ou promener.



O.

OCELOT : f. m. Quadrupede d'Amérique, d'un naturel féroce & carnaffier. On peut le placer à côté du jaguar & du couguar, dont il approche pour la taille & à qui il reffemble pour la figure, & pour les mœurs : c'eft le tigre du nouveau-monde & de tous les animaux tigrés celui dont la robe eft la plus belle & la plus élégament variée.

L'*ocelot* a environ quatre pieds de long depuis le bout du mufeau jufqu'à l'origine de la queue : fon poil eft de la même qualité que celui de la panthere.

Cet animal joint la timidité à la voracité ; il attaque rarement les hommes, & redoute les chiens ; dès qu'il fe fent pourfuivi, il gagne une forêt & grimpe fur un arbre.

Il fe jette fur le gibier & même fur les jeunes veaux ; mais il préfere le fang de fa proie à fa chair ; c'eft une raifon pour laquelle il détruit un grand nombre d'animaux. En effet, au lieu de fe raffafier en les dévorant, il ne fait que fe défaltérer en leur fuçant le fang.

En 1764, on vit à Paris un *ocelot* mâle & une femelle, dont on avoit tué la mère l'année précédente, & qu'on avoit enlevés des terres voifines de Carthagene ; à l'âge de trois mois, ils étoient devenus affez robuftes & affez cruels pour dévorer une chienne qu'on leur avoit donnée pour nourrice : l'état de captivité ne put jamais adoucir leur naturel féroce, il règnoit entre eux une fupériorité fingulière de la part du mâle : quelqu'appetit qu'eût la femelle, elle ne s'avifa jamais de rien prendre que le mâle ne fût raffafié, elle fe contentoit des morceaux dont fon compagnon ne vouloit plus.

OCOCOLIN. On donne ce nom au Mexique à une efpece de pic. Le pic *ococolin* a un plumage fuperbe & varié de noir d'ébene, de bleu célefte, & d'un pourpre très vif.

Il y a auffi dans les montagnes de cet Empire, une perdrix à qui les naturels du pays ont donné le nom d'*ococolin* : cet oifeau eft de la taille de notre corbeau, & il eft peut-être une efpece de faifan.

ŒIL DE BŒUF Oifeau d'Afrique dont le plumage eft couvert de mouchetures blanches cerclées de noir, en forme d'yeux, & dont la courfe eft auffi rapide que le vol.

Sa tête eft ornée d'une longue & belle crête ; fon plumage eft mélangé d'or, de bleu, de vert & de pourpre.

OISEAU, f. m. Animal bipede couvert de plumes, qui a des ailes & un bec de fubftance de corne. Son corps aigu pardevant & groffiffant peu à-peu le rend propre à fendre l'air. Tous les oifeaux viennent d'œufs. Les naturaliftes les partagent en fix claffes dont il fuffira ici de donner un apperçu.

1°. Les *oifeaux de proie* : Ils vivent folitaires, fouffrent long-tems la faim, & vivent plus long-tems que les autres habitans de l'air : on les divife en *oifeaux de proie de jour & oifeaux de proie de nuit*. Les premiers font ou grands, tels que les aigles & les vautours, ou petits tels que le milan, l'autour, l'épervier, l'émérillon, le faucon, le lanier, le facre & l'hobereau. Tous les petits *oifeaux de proie de jour* fe dreffent pour la fauconnerie.

Les *oifeaux de proie de nuit* font les hiboux, les chat-huants, les frefaies, les chevaches, &c. ceux-là ont la tête groffe & faite comme celle des chats.

2°. Les *demi-oifeaux de rapine* : Cette famille comprend les *oifeaux* à bec de pie, tels que le corbeau, la corneille, la pie, le geai, la huppe, l'étourneau, le merle, &c. Ils fe trouvent dans les guerets, dans les taillis, & fur les prairies, & vivent également de fruits & d'infectes.

3°. Les *demi-oifeaux aquatiques* ; c'eft-à-dire ceux qui fréquentent le bord des eaux douces & le rivage de la mer, mais ne nagent point : tels font le héron, la grue, le butor, le flamand, la cigogne, le courlis, le vanneau, le pluvier, &c. La mer & les rivieres font ordinairement l'unique élément où ils trouvent leur nourriture.

4°. Les *oifeaux aquatiques* : Ceux-là marchent fur terre, nagent dans l'eau, & volent dans l'air : tels font le pélican, le cigne, l'oie, la macreufe, le cormoran, &c. On remarque cependant qu'ils boitent fur la terre, & qu'ils ne peuvent fe foutenir long-tems dans l'air ; ainfi l'eau eft leur véritable élément.

5°. Les *oifeaux fans demeure fixe* : Ils fréquentent indifféremment les taillis, les guerets, les prairies & les rivages : tels font le pigeon, la tourterelle, le pinçon, l'alouette, le chardonneret, le

verdier, le serin, la linotte, l'ortolan, la fauvette, le roitelet, l'hirondelle, le tarin, &c. Les uns vivent de graines & les autres d'insectes.

6°. Les *oiseaux du genre des poules* : tels que le paon, le coq-d'inde, le faisan, la perdrix, la gelinotte, &c. Dans cette division on ne sait où placer l'autruche, l'outarde & le casoar.

Les chasseurs partagent les oiseaux en *oiseaux* de riviere, *oiseaux* de passage & *oiseaux* de voliere.

Chaque *Oiseau* a son cri particulier: parmi ceux qui chantent, on remarque que le gosier du mâle est plus flexible & plus harmonieux que celui de la femelle. Le printems est la saison de l'amour pour les *oiseaux*.

Il n'en est pas des *oiseaux*, comme des quadrupedes. Les premiers conservent assez constamment leur forme, leur couleur & leur nature, soit qu'ils habitent les glaces du nord ou les sables brûlans de la zone torride.

On trouve dans le nord des corbeaux, des renards & des lievres blancs : on a vu en Allemagne des linotes absolument blanches, des moineaux-blancs, avec le bec & les pattes rouges, des hirondelles, & jusqu'à des corbeaux d'une blancheur éclatante.

On a remarqué que tous les *oiseaux* apprivoisés vivoient moins long-tems que ceux qui jouissent de leur liberté.

Les *oiseaux* le plus en usage sur les tables d'Europe sont le courlis, la poule d'eau, le cul-blanc, la poule d'inde, l'ortolan, la grive, le bec-figue, la caille, le pluvier, la bécasse, le faisan, les mauviettes : on les prend au fusil, à la piste, aux filets, aux gluaux, & par une multitude de piéges. On a aussi trouvé le secret d'en prendre avec la main ; il suffit pour opérer cet effet, de mêler de l'ellebore blanc parmi la nourriture dont vous voulez vous servir pour appâter vos *oiseaux* ; à peine en auront-ils pris, qu'ils tomberont étourdis & sans force : on se sert aussi quelquefois de grain trempé dans de la lie de vin.

En termes de venerie, on appelle *oiseau branchier*, celui qui n'a encore la force que de voler de branche en branche.

Un *oiseau dépiteux*, est celui qui ne veut pas revenir quand il a perdu sa proie.

Un *oiseau âpre à la proie* est celui qui fait un usage courageux de son bec & de ses ongles.

Si un *oiseau* est trop gras & qu'il ait de la peine à voler ; on dit qu'il est *trop en corps*.

Quand un *oiseau* fait veiller sa proie & qu'il prend son tems à propos pour voler quand il part ; on dit qu'il est de *bon goût*.

Les *oiseaux de bonne compagnie* sont ceux qui ne sont point sujets à dérober leurs sonnettes ; c'est-à-dire à s'enfuir.

On dit un *oiseau d'échappe*, pour signifier celui qui nous est venu sans que nous l'ayons élevé.

Les *oiseaux de leurre*, sont ceux qu'on dresse pour prendre le gibier, tels que le faucon, le sacre, le lanier, le gerfaut, l'emerillon & l'hobereau, & qui reviennent sur le poing en leur jettant le leurre. L'autour ne se dresse que pour la chasse du faisan & de la perdrix.

On donne souvent le nom d'*oiseaux de rapine*, aux *oiseaux pillards*, qui rodent dans les airs pour fondre sur le menu gibier, la volaille & le poisson pour le devorer.

Les *oiseaux de voliere* sont ceux qu'on garde en cage pour le plaisir des yeux ou pour profiter de l'harmonie de leurs concerts. (*Voyez les planches 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. & suivantes Tome IX des gravures des arts & leur explication à la fin du dictionnaire.*

Moyen de tirer au fusil de petits oiseaux sans les gâter, par le Vaillant.

Il est bon que tout naturaliste soit instruit, dit le Vaillant, du moyen que j'ai inventé pour prendre les oiseaux les plus petits & les plus délicats sans pieges ou autre moyen un peu long, ni sans les tuer avec du plomb qui gâte leur plumage & leur forme. L'expression que *j'ai inventée* n'est point hazardée. Cette idée est neuve absolument, & jusqu'à ce jour je n'ai oui dire à personne qu'un autre que moi en ait fait usage.

Voici quel étoit mon procédé :

Je mettois dans mon fusil la mesure de poudre plus ou moins forte, suivant les circonstances. Immédiatement sur la poudre je coulois un petit bout de chandelle épais d'environ un demi-pouce. Je l'assurois avec la baguette, ensuite je remplissois d'eau le canon jusqu'à la bouche ; par ce moyen, à la distance requise, je ne faisois, en tirant l'oiseau, que l'étourdir, l'arroser & lui mouiller les plumes ; puis le ramassant aussi-tôt, il n'avoit pas, comme dans un piège, le tems de se débattre & de se gâter. L'eau poussée par la poudre, alloit au but, & le morceau de suif n'ayant pas la pesanteur de l'eau, restoit en route. Il est bien arrivé, dans mes premieres expériences, qu'ayant quelquefois tiré de trop près, ou mis trop de poudre, ou le morceau de chandelle trop épais, je retrouvois celui-ci entré dans le corps de l'animal que je venois de tirer, mais après un court apprentissage, je n'ai jamais manqué de réussir. J'ai souvent laissé, du matin jusqu'au soir, mon fusil ainsi chargé ; je ne m'appercevois point que la poudre en fût altérée, & le coup n'en

partoit pas moins bien. On devine assez que, de cette maniere, je ne tirois jamais horisontalement.

OISEAU ANONIME, nom d'une espèce de pie-grieche qui a le dessus de la tête bleu, le dessus du corps varié de vert & de noir, le dessous jaune tacheté de blanc, les ailes & la queue d'un vert foncé, les pieds bruns, & les ongles très-longs.

OISEAU BRUN, à bec de grimpereau, son bec fait les deux septièmes de la longueur de son corps. Il a la gorge & le front d'un beau vert doré, le devant du cou d'un rouge vif, les ailes mêlées de roux & de brun, & tout le reste du corps d'un brun noirâtre.

OISEAU A CORDON. Cet oiseau est ainsi nommé parce qu'il a au-dessous du bec deux appendices jaunes & larges comme ceux d'un petit coq. Son bec est court & épais, ses plumes sont d'un gris plombé. Il est de la grandeur d'un pigeon.

OISEAU DE COMBAT, PAON DE MER OU LE COMBATTANT. Cet oiseau est commun en Suède: il est du genre du becasseau. Son bec & les plumes de son cou sont remarquables par leur longueur, Le plumage de cet oiseau est très varié en couleur & si diversifié que deux semblables ne se rencontreront point dans la même espece. Le devant de sa tête est couvert d'une infinité de petites papilles couleur de chair. Il a le bec & les pieds rouges. Les mâles sont presque toujours en guerre entr'eux : ils se cherchent & se battent à outrance, sur-tout dans le tems de leurs amours.

OISEAU DU MEXIQUE. Oiseau qui a le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes qui sont variées de rouge & de noir. Sa tête, ses yeux & son jabot sont garnis d'un duvet noiratre. Il est du genre des tangaras.

OISEAU DE NAZARETH. C'est un oiseau commun dans l'isle de Nazare & dans l'isle Françoise. Il est plus gros qu'un cygne. Il a le corps couvert d'un duvet noir, ses ailes sont garnies de plumes noires; & des plumes frisées lui tiennent lieu de queue. Son bec est gros & recourbé en dessous, ses jambes sont hautes & recouvertes d'écailles. Il a trois doigts à chaque pied.

OISEAU DE NEIGE. Le nom donné à cet oiseau vient de ce qu'on ne le voit jamais que sur la neige glacée à Spirtzberg. C'est une espece de pinson ou de linotte. Il est si familier qu'il se laisse prendre à la main. Sa chair est bonne & délicate.

OISEAU DE PARADIS, OU MANUCODIATA. Cet oiseau est remarquable par la singularité, la forme & la situation de ses ailes, différentes de celles de tous les autres oiseaux. En effet des côtes de sa poitrine sortent de longues & nombreuses plumes très-larges qui passent de beaucoup la longueur de la queue; & deux longs filets noirâtres non emplumés se prolongent bien au-delà des plumes. Cet oiseau a le bec effilé comme la pie. C'est un oiseau de proie de la petite espèce qui fait la chasse aux petits oiseaux. Il a le vol prompt & rapide comme l'hirondelle. Il y a differentes espèces d'oiseaux de paradis, tous superbes par la beauté & la richesse de leur plumage. Les indiens font un commerce de ces oiseaux très recherchés par les européens.

OISEAU DE PLUMES DU MEXIQUE, OU COURONNÉ. C'est un oiseau huppé & couvert de plumes qui égalent la beauté de celles du paon. Il est de la grandeur d'un pigeon. Son bec est courbé & roussâtre. Sa huppe ou crête se baisse & se relève au gré de l'oiseau. Il se nourrit de vermisseaux, & de petits fruits sauvages : il a le cri du perroquet. Ont le trouve particulièrement dans la province de Tecolotlan vers Honduras. Les plumes de cet oiseau sont très-recherchées & très-cheres : on en fait des aigrettes & autres ornemens.

OISEAU ROUGE DU MEXIQUE A BEC DE GRIMPEREAU. Le rouge domine avec ses différentes nuances dans son plumage. Il a la gorge & le devant du cou de couleur verte, le bout des ailes & de la queue est bleuâtre, les jambes, le bec, & les piés d'un jaune clair. Son chant est agréable. Sa longueur est de quatre pouces & demi.

OISEAU DE ROCHE. Il est de la grandeur du pluvier: il a le bec long & effilé, d'un jaune noirâtre. Son plumage est varié de couleur blanche, de noir, de cendré, & de jaune. C'est un oiseau de nuit qui fréquente le bord des eaux. Il habite les montagnes de la Laponie & le nord de l'Amérique.

OISEAU DE SAUGE, c'est la fauvette des roseaux qui se nourrit de mouches & autres insectes. Cet oiseau a le bec délié, droit, & d'un rouge sombre: il a les jambes & les piés d'un jaune rougeâtre. Sa queue est composée de douze plumes brunes. Il fréquente les endroits humides entre les saules & les grandes sauges.

OISEAU DE SCYTHIE. C'est une espece d'aigle dont la femelle fait, dit-on, éclore deux petits sans couver les œufs qu'elle a pondus, mais en les mettant dans la peau d'un lievre ou d'un renard qu'elle porte ainsi enveloppés sur l'enfourchure des branches d'un arbre.

OISEAU SILENTIEUX. C'est un oiseau de la grosseur du pinson qu'on trouve dans le Brésil & à Cayenne. Son bec est conique, mince, & effilé. Son plumage est varié des plus belles couleurs. Il va toujours seul dans les bois écartés, il ne jette aucun cri, sautille plus qu'il ne vole, & ne se perche que sur les branches les plus basses.

OISEAU DE TEMPÊTE. Cet oiseau est de la grosseur d'un merle. Son dos est noir au fond, mais le dessus de ses plumes est d'un beau bleu pourpre chatoyant. Le cou est un peu verdâtre, sa tête entierement bleue. Ses ailes sont fort longues à proportion de son corps. Ses jambes sont longues & sans plumes. Ses piés n'ont point de talon. Ses doigts sont palmés. Son bec est pointu & un peu arqué. Cet oiseau habite la surface de la mer, & se nourrit de poisson. C'est un signe de tempête, quand il quitte l'eau, & qu'il s'éleve & fait à tire-d'ailes; ou s'il rencontre un vaisseau, il s'y arrête, & s'y attache du côté opposé au vent. Ces oiseaux se rencontrent dans toutes les latitudes des mers.

OISEAU VERT du cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau ressemble assez au perroquet. Son plumage est de la plus grande beauté. Il vole autour des arbres où les mouches ont fait des rayons de miel dont il est très avide.

OISELER, v. a., dresser un oiseau, l'instruire, l'affaiter : on *oiselle* un faucon pour le rendre bon chasseur, on dit aussi *oiseler* dans le sens de chasser aux oiseaux.

OISELERIE; Metier de prendre, d'élever & de vendre des oiseaux.

OISELEUR. s. m. L'oiseleur est celui qui par récréation ou par état fait toute espece de chasse aux oiseaux.

La premiere & la plus essentielle de toutes les qualités que doit avoir un oiseleur est le goût de la chasse avec l'industrie, qui conduisent à la réussite. Il est encore important qu'un oiseleur soit fin, vif, actif & prévoyant, & que son imagination soit toujours prête à venir à son secours.

On a dit qu'il falloit qu'un oiseleur fût fin, c'est-à-dire, qu'il sût tromper & surprendre les oiseaux, soit en les appellant, soit en les *tournant*, &c.

La vivacité n'est pas pour un oiseleur une des qualités les moins essentielles; elle renferme l'agilité, la souplesse, & il y a des chasses, comme la *pipée*, la chasse au *brai*, &c. qui feroient presque toujours infructueuses, si le chasseur n'étoit doué d'une grande vivacité.

Le goût, la finesse & la vivacité ne suffisent point à un oiseleur, il faut encore de la prévoyance. Par exemple, si un oiseleur, en tendant un *hallier* en bande trop les *haumées*, il arrivera que le gibier trouvant de la résistance, reculera pour chercher un passage ailleurs, ou sautera par dessus; & le chasseur manquera sa proie; il faut donc qu'après avoir combiné la marche, les forces, les ruses & l'adresse du gibier qu'on veut prendre, avec la maniere d'arranger les pieges qu'on lui tend, on prévoye que rien ne doive s'opposer à la réussite.

Si un oiseleur n'a pas l'esprit de ressource & d'invention, il perdra souvent de belles occasions pour lesquelles on ne peut prescrire de regles. Je suppose qu'il y ait dans un étang une nichée d'*halbrans* ou de *morillons* qu'on ne puisse approcher pour les tuer à coups de fusil, & que le seul moyen soit de leur tendre un *hallier*, en entourant le canton de joncs, où ils font leur retraite; les piquets de l'*hallier* ont ordinairement un pied & demi de longueur, il faut qu'ils soient solidement fichés en terre, de maniere cependant que le bas des haumées soit à fleur d'eau; mais s'il y a trois ou quatre pieds d'eau, & que l'oiseleur ne sache pas suppléer au défaut de la longueur de ses piquets, il sera donc obligé d'abandonner honteusement son projet?

Il remédiera facilement à cet inconvénient, en ajoutant à chaque piquet une baguette de longueur à égaler la profondeur de l'étang, il tendra après cela son *hallier*, selon l'art, & tournant ensuite son gibier, soit qu'il le *batte* au cordeau, soit qu'il le *traque*, il l'amenera au piege; il y a une infinité d'occasions de cette espece, où l'oiseleur doit mettre à profit son invention, & faire jouer jusqu'au dernier ressort de son industrie & de son imagination.

Quoiqu'on ne conseille point à un oiseleur de s'occuper à faire ses *outils*, *appeaux*, *filets* &c. Il est cependant bon de savoir les raccommoder dans l'occasion, & d'en pouvoir apprécier la valeur; d'ailleurs il y a beaucoup de pieges nouveaux, que des ouvriers ne peuvent faire ne les connoissant pas, ou qu'ils feroient mal, si l'oiseleur n'étoit pas en état de présider à leur exécution.

Des outils que doit avoir un oiseleur.

1°. La serpe, elle sert à la construction de presque toutes les machines de chasse; dans les *pipées* on l'emploie à abattre les grosses branches, à préparer l'arbre, &c.

2°. Une petite serpe à crochet pour couper les petites branches, aiguiser les bouts des *raquettes*, *rejets*, *volants*, &c. qu'on appuye sur le genou garni d'une *genouillere*.

3°. Un canif à deux lames, qui sert à aiguiser les *gluaux*, les *marchettes* des *rejets*, *raquettes*, &c.

4°. Un couteau nouvellement inventé, très-commode & très-expéditif; sa lame est arrondie à son extrémité, afin qu'elle ne blesse point en la fermant; le manche se fait tout en fer, où on l'en garnit solidement, avec des creux ou *arrêts*.

Lorsqu'on

Lorſqu'on veut couper un petit morceau de bois de la groſſeur du petit doigt, par exemple, on le met dans un *arrêt*, puis fermant la lame, & la preſſant avec force, on le coupe uniment, obſervant de le tourner dans l'*arrêt*, pour que la lame avance toujours de la circonférence au centre. Il eſt très-commode pour les tendues des *raquettes* & des *rejets*, & n'eſt pas plus coûteux qu'un autre.

5°. Un couteau *de Saint-Claude*, ou *Euſtache-Dubois*; tels ſont ſes noms vulgaires; cette eſpece de *couteau* qu'on peut ſe procurer avec facilité, & à peu de frais, eſt préférable à toute autre dans les tendues *des collets* à *piquets*; l'étoffe en eſt tendre : on peut, ſans beaucoup de précaution, les affiler ſur le tranchant d'une *ſerpe*; & ils caſſent plus rarement que des couteaux de prix.

6°. On ne peut, ſans le ſecours d'une *maſſe à pic*, tendre les *filets à alouettes*, la *ridée*, & en général tous les pieges dont un certain nombre de piquets doivent être ſolidement fichés en terre; ſa partie ſupérieure, en forme de maſſe ſert à planter les piquets, & l'inférieure ſe terminant en pointe, ce qui lui fait mériter le nom de *pic*, à creuſer la terre dans l'occaſion : par exemple, dans la chaſſe du *filet à alouettes*, l'endroit où ſe met le chaſſeur eſt une foſſe creuſée en terre qu'on nomme *forme*; il faut un *pic* pour la faire.

7°. Il faut une *broche*, avec laquelle on perce les *raquettes* ou *ſauterelles*, le manche ſe nomme *matrice*, il eſt conſtruit de façon qu'il y a une *vis*, qui ſert à maintenir les différentes *broches* qu'on y met après être rougies au feu. L'avantage qu'on tire de-là, c'eſt qu'on ne ſe brûle point, & qu'on eſt exempt d'attendre, puiſque pendant qu'on ſe ſert d'une *broche*, les autres ſont au feu.

De ces broches, les unes ſont rondes, les autres quarrées; mais les extrémités qui doivent entrer dans la *matrice*, doivent toujours être égales entr'elles.

8°. On doit ſe procurer un inſtrument propre à percer les *raquettes*. On ſe ſert d'une *vrille*, que l'on caſſe au-deſſus de ſa *vis* : on en affile l'extrémité, en forme de petite *gouge*, il faut que ſes côtés ſoient tranchans. Il y a de l'agrément de ſe ſervir de cet inſtrument; car quand il eſt bien fait, l'on en perce aiſément le bois ſans le faire éclater, & le trou eſt net & fort rond. Cet outil devient inutile à ceux qui ſont leurs *ſauterelles* ou *raquettes* à trous quarrés.

9°. On ſe ſert d'un petit outil, que l'on nomme *ciſeau* : l'extrémité eſt aiguiſée, & les deux côtés ſont tranchans, il ſert à faire les trous quarrés des *raquettes*.

10°. Inſtrument de nouvelle invention, nommé *quarrelet*, qui ſert à tailler la feuille à *froüer*; l'extrémité eſt creuſe, quarrée & coupante; le trou qu'elle fait eſt net & n'expoſe point le *froueur* à donner de faux tons; les pipeurs ſont dans l'uſage de faire ce trou avec leurs dents ou des ciſeaux, après avoir plié la feuille en quatre; mais il arrive preſque toujours qu'elle ſe caſſe, & ne conſervant plus l'élaſticité qui lui eſt néceſſaire, on s'expoſe à donner de faux coups, inconvenient que prévient l'uſage du *quarrelet*.

11°. La *genouillere* eſt une calotte de chapeau, à laquelle on attache deux forts rubans de fil; on lie cette machine aſſez fort pour qu'elle ne tourne pas : ceux qui n'ont pas l'habitude d'aiguiſer ſur leurs genoux, ſont exempts de ſe ſervir de *genouillere*.

12°. Les pipeurs ſe ſervent pour envelopper leurs *gluaux*, d'un large morceau de cuir ou de toile cirée, ou d'écorce de cériſier qu'ils nomment *carton*; à un des côtés ils attachent une bandelette de cuir, ou ſeulement un fort ruban de fil, faiſant attention de rouler toujours ſur les gluaux, le côté oppoſé à celui où eſt attaché le ruban.

13°. Petite boëte de fer blanc ou de cuivre; elle ſert à renfermer les inſtrumens à *piper* & à *froüer*.

OISILLON, ſ. m., oiſeau d'une très-petite taille; tel que le roitelet.

OLIVAREZ, oiſeau qui a le deſſus du corps olivâtre; le deſſous citron, la tête noire, les pennes de la queue & des ailes, noirâtres, bordées de jaune clair. Il eſt de la groſſeur du tarin, il en a le plumage & le chant. Cet oiſeau eſt commun dans l'Amérique méridionale.

ONCE, quadrupede de notre continent, qu'on a confondu avec la panthere & le léopard, & qu'on a enſuite rangé avec les deux autres dans la claſſe des tigres : mais il eſt aujourd'hui démontré que ces trois animaux different du tigre, & different auſſi entr'eux.

L'*once*, dont le nom eſt formé du mot corrompu de *lynx*, & qui a en effet quelque rapport avec cet animal, n'a que trois pieds & demi de long; mais ſa queue eſt preſque toujours auſſi longue que le reſte de ſon corps : Oppien l'appelle *petite panthere*.

L'*once* s'apprivoiſe aiſément, & ſe laiſſe dreſſer pour la chaſſe; un cavalier la porte à cheval derriere lui, & dès qu'il apperçoit une gazelle, il la fait deſcendre : auſſi-tôt elle s'élance avec la rapidité de l'éclair au col de la gazelle, & l'étran-

gle ; mais si par malheur elle manque son coup, & que sa proie lui échappe, elle demeure honteuse & confuse, & on est obligé de la consoler en la caressant.

La raison qui fait qu'on se sert de l'*once* pour la chasse, c'est que les chiens sont très-rares en Asie, & que ceux qu'on y transporte perdent bien-tôt leur voix & leur instinct.

L'*once* se trouve en Barbarie, dans les parties méridionales de l'Asie, & jusque dans la Chine. Les negres trouvent sa chair assez bonne.

ONDATRA : Quadrupede du Canada, connu sous le nom de *rat musqué* : cet animal est de grandeur moyenne, entre celle du surmulot & celle de la marmotte : il a beaucoup de rapport avec le rat d'eau par la conformation, soit intérieure, soit extérieure, des parties de son corps. Sa queue est longue & plate : ses muscles sont tellement capables de contraction, qu'il peut réduire son corps à un fort petit volume, & passer dans des trous où des animaux de plus petite taille que lui ne sçauroient penétrer.

L'*ondatra* a auprès des parties de la génération des follicules qui contiennent un parfum sous la forme d'une humeur laiteuse : ces follicules éprouvent beaucoup de changemens dans le corps de l'animal ; au tems des amours ils sont très-gros & très-gonflés, & le parfum qu'ils renferment est très-exalté : dans les autres saisons ils se rident, se fletrissent, & s'alterent en entier. Ces follicules sont communs aux deux sexes.

Comme l'*ondatra* est du même pays que le castor, qu'il habite comme lui sur les eaux, & qu'il a son poil, sa couleur & sa figure en petit, on en a fait souvent le parallele ; on assure même qu'au premier coup-d'œil on prendroit un vieil *ondatra* pour un castor d'un mois. On peut ajouter que ces animaux se ressemblent par le naturel & par l'instinct : l'*ondatra* comme le castor vit en société pendant l'hiver, fait de petites cabanes où se réunissent plusieurs familles, & ce n'est point pour y dormir comme la marmotte; c'est pour se prémunir contre les rigueurs des saisons. Dès que l'haleine du printems commence à dissoudre les neiges, & à découvrir les sommets de leur habitation, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumiere du jour, & assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le tems de gagner leurs galeries souterraines : ceux qui échappent ainsi à la poursuite des Canadiens, quittent leur habitation, errent pendant l'été deux à deux, vivent d'herbes, & exhalent une odeur plus suave que celle de la civette.

Deux motifs engagent les chasseurs à poursuivre l'*ondatra* : sa peau est précieuse, & sa chair bonne à manger.

Ce quadrupede ne produit qu'une fois par an, & sa portée est de cinq ou six petits : sa voix est une espece de gémissement que les chasseurs savent imiter pour le faire tomber dans leurs pieges : il court peu & marche encore plus mal, mais il nage assez bien, quoiqu'il n'ait pas la rapidité du castor. Quoiqu'il soit naturellement farouche, en le prenant encore petit on peut l'apprivoiser : il est fort joli quand il est jeune, il joue innocemment & aussi lestement qu'un petit chat, il ne mord point, & on le nourriroit aisément, si son odeur n'étoit pas aussi incommode.

L'*ondatra* est avec le desman le seul animal des climats septentrionaux qui donne du parfum.

ONGLE : Nom qu'on donne en fauconnerie à une maladie des oiseaux : c'est une espece de taie qui leur vient dans l'œil, & que cause une bloume ou un chaperon trop serré.

ONOURÉ ; Oiseau de marécage qui se trouve dans la Guiane. Il a les plumes émaillées de gris & de blanc. Son bec est court & pointu. On dit que dans son chant il fait toujours entendre ces quatre notes *ut*, *mi*, *sol*, *ut*. Les negres vont à la chasse de cet oiseau dont ils aiment la chair.

ORAN-BLEU ; espece de merle du cap de Bonne-Espérance qui a tout le dessous du corps orangé, & presque tout le dessus d'un bleu à deux teintes, l'une claire & l'autre foncée. Son bec, ses pieds & les pennes de ses ailes sont noirs. Les petites plumes sont d'un gris blanc.

ORANG-OUTANG ; nom que l'on donne aux Indes orientales à l'*homme sauvage*, ou *des bois*, espece de grand singe, connue aussi sous le nom de *barris*. C'est l'animal qui se raproche le plus de l'homme par la figure. On distingue deux especes d'ourang-outang, la grande qui est le *barris* ou *drill* des Anglois, ou le *pongo* de Guinée, & la petite espece qui est le *jocko*.

Ce genre de singe differe de l'homme par quelques formes extérieures ; mais il a les principales parties du corps, de la tête, & des membres si parfaitement semblables à celle de l'homme qu'on ne peut les comparer sans admiration, & sans être étonné, dit Buffon, que d'une conformation si pareille & d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. L'orang-outang a la face plate, nue & basannée ; les oreilles, les mains, les piés, la poitrine, le ventre nus ; il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos & sur les lombes, mais en petite

quantité. Il a cinq ou six piés de hauteur, & marche toujours droit sur ses piés. Il est très-fort, & courageux.

ORAN VERT, ou *merle à ventre orangé du Sénégal*. Un beau vert foncé enrichi de reflets avec différentes nuances de jaune & d'un orangé brillant font admirer son plumage; son bec est brun & long d'environ un pouce. La grandeur de l'oiseau est de huit pouces.

ORGANISTE, petit oiseau qu'on trouve à S.-Domingue, de la grosseur d'un pinson. On dit que dans son chant il fait entendre successivement les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Son plumage est bleu sur la tête & sur le cou, d'un noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes & la queue, & d'un jaune orangé sur le front & tout le dessous du corps.

ORTOLAN, s. m., petit oiseau de passage connu par l'excellence de sa chair; il a la tête & le cou d'un cendré olivâtre, sa gorge jaunâtre bordée de cendré, & une petite tache jaune au-dessus de l'œil; la poitrine, le ventre & les flancs roux, le dessus du corps varié de marron brun & de noirâtre; le bec gros & court comme celui du moineau, est jaunâtre ainsi que les pieds. Son chant est *ti-ti-ti-ti-tu*. Il a dans le palais un tubercule osseux, par lequel il est assez ordinaire de le caractériser; mais cela ne lui est pas tout-à-fait particulier, car le bruant l'a comme lui. La femelle a un peu plus de cendré sur la tête & le cou, & n'a pas de tache jaune au-dessous de l'œil. En général, dit Buffon, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Les ortolans abondent dans nos provinces méridionales; ils y arrivent au printemps comme les hirondelles, & s'en vont vers l'automne. A leur arrivée, ils sont maigres, & ne valent pas des moineaux: aussi la plupart des chasseurs dédaignent-ils de les tirer. En juillet, août & septembre, ils sont plus gras, & valent alors la peine d'être tirés. Mais il n'y a d'ortolans vraiment gras que ceux qu'on engraisse exprès, après les avoir pris au filet, en les tenant enfermés dans une petite chambre, où on leur donne du millet qu'ils aiment passionnément, autant qu'ils en veulent manger. Il ne faut guères que quinze jours pour les engraisser au point que quelques-uns meurent de trop de graisse; mais ceux-là n'en sont pas moins bons à manger.

Il y a deux saisons pour prendre les ortolans, le mois d'avril, temps de leur arrivée, & les mois de juillet, août & septembre; ce qui se fait, en Provence, avec un filet composé de deux nappes, & tel que celui dont on se sert pour prendre les alouettes au miroir, une demi-douzaine d'appeaux, placés entre les deux nappes, dans de petites cages légèrement couvertes de quelques feuillages. On choisit, pour tendre le filet, une pièce de terre à portée d'une vigne, d'un champ d'orge ou d'avoine, qui sont les endroits où l'ortolan se plaît par préférence. Il est bon que le lieu où l'on tend soit éloigné de cent pas des arbres & des haies. En Guienne, & particulièrement dans l'Agénois, on se sert, pour les prendre, de certaines cages en trébuchet, appellées dans le pays *matoles*, que l'on entoure de quelques appeaux. Ces appeaux se gardent d'une année à l'autre dans des volières.

On tue beaucoup d'ortolans dans les bastides des environs de Marseille à la chasse au poste, ou de l'arbret, & pour cela, on a dix ou douze appeaux dans des cages qui s'attachent à des piquets, ou à des arbrisseaux à deux ou trois pieds de terre. On joint à ces appeaux deux ou trois pinçons mâles, dont le chant attire le becfigue, & quantité d'autres petits oiseaux à bec effilé, qu'on tue aussi à cette chasse, qui dure depuis la fin de juillet jusqu'au mois d'octobre. L'heure est depuis le soleil levé jusqu'à dix ou onze heures du matin.

Il y a quantité d'ortolans en Italie, sur-tout en Lombardie & en Toscane; & dans l'état de liberté, ils y engraissent plus qu'en France: aussi y en tue-t-on beaucoup au fusil. Parmi ceux qu'on y engraisse, il s'en trouve (dit Olina) qui pèsent de trois à quatre onces. On peut juger de-là jusqu'à quel point ils deviennent gras, puisque l'ortolan maigre & tel qu'il se prend à son arrivée, ne pése guéres plus d'une once. Lorsqu'on les envoye à Rome ou ailleurs, on les range dans des boîtes, plumés & soupoudrés de farine.

Quoique l'ortolan soit un oiseau des pays chauds, il y en a cependant en Allemagne; & Buffon dit qu'ils se sont établis, depuis un certain nombre d'années seulement, dans un canton de la Lorraine, situé entre Dieuze & Mulcey, ou ils font leur ponte, & séjournent j'usqu'à l'arrière-saison, temps où ils partent, pour revenir au printemps. Ils s'en rencontre quelques-uns, même aux environs de Paris.

OUANDERON ou OUANDEROU; nom donné aux Singes babouins de Ceylan. Il y en a de différentes especes. Les uns grands comme nos épagneuls ont le poil gris, le visage noir, avec une grande barbe blanche qui va d'une oreille à l'autre. Ce qui leur donne un air de vieillard sauvage. D'autres ont la barbe & le corps d'une couleur écarlatte pâle; d'autres sont sans barbe, ont le visage blanc, & des cheveux qui se partagent comme ceux de l'homme. Les naturels du pays vont à la chasse de ces singes dont ils esti-

ment la chair comme celle du chevreuil. Le véritable Ouanderon est une espece de babouin dont la queue a sept à huit pouces de long. Il a une large crinière sur la tête & une grande barbe de poils rudes, il marche plus souvent à quatre piés qu'à deux. Cette espece est susceptible d'éducation.

OUARINE; espece de singe de la famille des Sabajous. L'ouarine a la face large & quarrée, les yeux noirs, les oreilles courtes & arondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche à tout ce qu'il peut embrasser; il a les poils forts longs. Ce singe est de la grandeur d'un levrier; il marche à quatre piés; sa voix est forte & sonore comme le bruit d'un tambour, ce qui lui a fait donner le surnom de Hurleur.

OUETTE, ou COTINGA ROUGE de Cayenne; oiseau en qui le rouge domine par nuances. La teinte la plus vive est sur la partie supérieure de la tête, & forme comme une couronne qui se releve en manière de huppe: sa queue est terminée en noir; il a les pieds d'un jaune sale. On le trouve communément à la Guiane, sa longueur totale est de sept pouces.

OUISTITI; espece de petit sagouin qui n'a pas plus d'un demi-pié de longueur. Ce singe a une forme élegante & des mœurs douces. Sa face est nue, de couleur de chair assez foncée. Il est coëffé par deux toupets de longs poils blancs au devant des oreilles qui sont arrondies, plates, minces & nues. Il marche à quatre piés. il se nourrit de fruits, de legumes, & d'insectes.

OUROVANG, ou MERLE CENDRÉ de Madagascar. Son plumage est cendré; mais sur la tête il est presque noirâtre avec une legere teinte de vert. Il est moins formé & sans mélange sur la queue & les ailes. Son bec est jaune & marqué d'une raie brune.

OURS, quadrupede sauvage & solitaire, Il a les sens de la vue, de l'ouie & du toucher fort bons, quoique son œil soit petit, ses oreilles courtes & son poil fort touffu, il frappe avec ses poings comme l'homme avec les siens; l'Ours mange de tout & digère tout avec une égale facilité.

Il fuit par instinct toute société, il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès, & ne se trouve à son aise, dit Buffon, que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature.

Cet animal habite les bois montagneux les plus épais & les moins fréquentés, & par préférence, les forêts de sapins: il y établit sa demeure dans des grottes formées par les rochers, ou dans le tronc creux de quelque vieux arbre, s'il s'en trouve d'assez gros pour le loger; & lorsque le lieu ne lui offre aucune comodité de cette espèce, il casse il ramasse du bois pour se construire une loge, qu'il recouvre d'herbes & de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

L'ours se recèle à la fin de décembre, temps où il est fort gras, & se tient pendant cinq ou six semaines dans sa tanière, sans en sortir, & sans manger: l'excès de sa graisse lui fait supporter cette longue abstinence. On a prétendu que la femelle reste aussi enfermée pendant quatre mois; mais cela n'est pas vraisemblable. Si, à cette époque, ses petits sont encore assez foibles pour être allaités, elle doit être plus pressée de la faim que le mâle: s'ils ne la tettent plus, au moins ne sont-ils pas encore en état de se passer de son secours, & alors elle est obligée de sortir avec eux pour leur procurer de quoi vivre. Alphonse XI, dernier du nom, roi de Castille & de Léon, mort en 1350, dans un traité qu'il nous a laissé sur la vénerie, dit que « quoiqu'il soit vrai que les » *ours*, pour l'ordinaire, se recèlent pendant 40 » jours, savoir tout le mois de janvier, & dix » jours de février, huit jours plutôt ou huit jours » plus tard, suivant la nature du terrein, les » *ourses*, qui ont des petits au-dessous de six mois, » ne se recèlent point, par la raison que leurs » *oursons* les tourmentent sans cesse, & qu'elles » sont obligées de sortir avec eux pour leur pro- » curer leur nourriture ». Les *ourses* mettent bas aux approches de l'hiver, & leurs portées sont d'un, de deux, trois, quatre, & jamais plus de cinq petits.

Il paroît, suivant Gesner, qu'on distingue en Suisse deux espèces d'*ours* bruns, qui ne diffèrent que par la taille. Les plus petits font leur demeure dans les rochers, & ont un nom particulier qui désigne cette habitude; les plus gros sont ceux qui attaquent les bœufs & les chevaux. il s'en tue quelques-uns dans les Pyrénées qui pesent jusqu'à six cent livres.

Les ours sont assez communs dans quelques parties des montagnes du Dauphiné, & particulièrement dans les bois du *Villar-de-Lans*, de *La Ferrière*, de *Palanfrey*, & de *Saint Barthélemi*, à peu de distance de Grenoble, ainsi que dans ceux de la *grande Chartreuse*, qui en est à cinq lieues; il y en a aussi dans le petit pays d'*Oysans*, qui en est éloigné de cinq à six lieues, mais ils y sont moins fréquens.

Ces animaux se trouvent en assez grand nombre, dans les Pyrénées du Béarn, de la Bigorre, du Comminges & du Couserans. Les forêts montagneuses des environs de Bagnères & de Cauterets, en Bigorre; celles qui avoisinent Bagnères-de-Luchon, dans le Comminges, sont les endroits où il s'en trouve le plus.

Chasse de l'Ours.

Voici la manière de chasser les Ours.

La plus ordinaire est l'affût. On s'y place, à l'entrée de la nuit, à couvert de quelque buisson, ou quartier de roche. Ce qui dirige ordinairement le chasseur dans le choix d'un poste pour les attendre, c'est lorsqu'il rencontre des endroits où l'ours a fouillé la terre, pour y chercher des racines de réglisse sauvage, que ces animaux aiment beaucoup. Il est d'usage de se réunir, au moins deux ensemble, pour se poster à quelque distance l'un de l'autre; & que chacun soit armé de deux fusils, non pas tant pour se défendre de l'ours, dans le cas où on n'aura fait que le blesser, que parce que cet animal est rarement tué du premier coup: car lorsqu'après l'avoir tiré & blessé, le chasseur est resté immobile sans bouger de sa place, il est (dit-on) sans exemple, qu'il soit revenu sur lui: au contraire, si après l'avoir tiré, il quitte son poste, par crainte ou autrement, l'ours, quoique blessé, s'il est encore en état de courir, le saisira au corps, & le mettra en danger de périr, s'il n'est promptement secouru; c'est pourquoi il est prudent de ne pas faire cette chasse seul.

Une autre manière de chasser l'ours, ce sont des battues, telles à-peu-près que celles qui se font pour les loups. Ces battues ont lieu, lorsque quelqu'un de ces animaux s'est annoncé aux pâtres qui gardent leurs troupeaux sur les montagnes, par l'enlèvement de quelque bête; ou lorsqu'avant qu'il ait eu le temps de faire son coup, il est éventé par leurs chiens, qui sont des mâtins de la plus grande taille. Ces chiens décèlent son arrivée par un certain hurlement craintif & lugubre, auquel les pâtres ne se trompent point. Avertis par ce moyen ils ne cessent de crier: ces cris ne l'effarouchent pas, au point de le faire éloigner, mais ils l'empêchent d'avancer sur les troupeaux. La nuit ils parviennent à l'écarter, en jettant en l'air des tisons ardens. Lorsque l'ours s'obstine à demeurer dans la montagne, alors un des pâtres se détache, & descend pour avertir dans les villages. Trente ou quarante hommes, plus ou moins, se rassemblent, dont une partie armés de fusils, les autres de fourches de fer, pertuisanes &c. Les fusiliers vont se poster aux endroits où il y a apparence que l'ours doit passer en quittant la montagne, tandis que les autres foulent le bois, en faisant le plus grand bruit qu'il est possible, & tirant même, de temps en temps, quelques coups de fusil ou de pistolet, chargés à poudre. Malgré tout ce tapage, il arrive quelquefois que l'ours ne bouge point, & qu'on le laisse derrière. Le plus souvent, néanmoins, s'il est encore dans la montagne, il déguerpit, sans trop se hâter; & alors, si la chasse est heureuse, & qu'il vienne à passer aux endroits où on l'attend, on le tue: mais ces chasses ne réussissent pas bien souvent, parce que l'ours, communément, ne s'arrête pas long-temps dans la même montagne; & que pendant le tems qu'un pâtre met pour descendre dans les villages & avertir les chasseurs, & celui qui s'écoule avant qu'ils soient rassemblés & rendus sur les lieux, il a disparu, & s'en est allé à deux ou trois lieues & davantage de l'endroit où on l'avoit apperçu, sans qu'on sache de quel côté il a tourné.

Outre ces battues déterminées par l'apparition de quelque ours dans une montagne, il s'en fait d'autres, de temps en temps, par les chasseurs du pays, qui se réunissent, en certain nombre, pour battre les bois qu'habitent ces animaux, avec de gros mâtins accoutumés à cette chasse.

Il se fait aussi des chasses particulières, en envoyant à la montagne, sur-tout dans un temps de pluie, reconnoitre, par les traces fraiches de ces animaux les endroits où il y en a: & lorsqu'on en a pris connoissance, les chasseurs se rendent sur les lieux, avec ces mâtins dont j'ai parlé. Les chiens après avoir goûté la voie, vont lancer l'animal, qui pendant le jour se tient ordinairement dans les endroits les plus fourrés du bois; & l'ours lancé s'échappe sans être tiré, ou est tué, blessé, ou manqué par quelqu'un des chasseurs postés sur les passages par lesquels on s'attend qu'il fera sa retraite. L'ours tient rarement devant les chiens; mais il est paresseux à se lever, & donne quelquefois le temps aux plus courageux de lui sauter sur le corps, mais il s'en est bientôt débarrassé, & ses agresseurs s'en trouvent mal pour l'ordinaire.

La chasse de l'ours n'est pas sans danger: cependant elle n'est pas aussi périlleuse qu'on se l'imagine communément. Quoique blessé, il attaque assez rarement les hommes, à moins qu'il ne soit harcelé de trop près; alors il se retourne pour faire face: si l'homme est assez leste pour lui échapper dans ce premier moment, il ne s'obstine pas ordinairement à le poursuivre, mais s'il le joint, il se dresse, & l'embrassant de ses deux pattes de devant, il l'étreint de manière à l'étouffer, s'il n'est secouru promptement par quelque camarade, qui vient tirer sur l'ours à bout portant. On a vu quelquefois, en pareil cas, l'ours quitter son adversaire, pour se jetter sur celui qui venoit de le tirer. Comme cette chasse se fait dans les montagnes, il est arrivé souvent, par la pente du terrein, que l'ours & l'homme ainsi embrassés ont roulé fort bas, & que la chûte les a séparés sans qu'après cela l'ours soit revenu à la charge. Du reste, cet animal, lorsqu'il attaque l'homme, use rarement de ses dents. Cependant il arrive parfois qu'en fuyant, il donne un coup de dent ou un coup de patte à un chasseur qui se trouvera sur son chemin, sans s'acharner davantage.

Mais, je le répète, un principe reçu parmi les chasseurs d'ours, c'est qu'il ne revient jamais sur l'homme qui l'a tiré, tant qu'il ne le voit point courir, ni changer de place.

La conformation de l'ours, qui tient de celle de l'homme & du singe, en ce que, dressé sur ces pieds de derrière, il se sert de ceux de devant comme de mains, lui permet d'exécuter certains mouvemens dont les autres animaux sont incapables. Cette faculté, jointe à sa force, à son naturel capricieux, & à un certain degré d'intelligence, qui le rend susceptible d'éducation, donne lieu quelque fois à des singularités remarquables de la part de cet animal. Par exemple, dans les montagnes du Béarn, on assure que, lorsqu'il est chassé, il cherche à gagner certains endroits où la fonte des neiges & les pluies des grands orages ont formé des amas de pierres, appellés en ce pays *arraillères*; & qu'une fois arrivé là il fait tête aux chiens, qu'il renvoye à grands coups de pierres, & qu'il faut plusieurs coups de fusil pour l'en faire déguerpir. Au reste, ceci paroît une habitude commune à tous les ours, & peut n'être pas regardé comme une singularité; mais voici quelques traits particuliers, du genre de ceux dont je veux parler.

On lit dans un traité de vénerie ajouté par Argotte de Molina à la suite de celui d'Alphonse, roi de Castille, qu'à une chasse où se trouvoient l'empereur Ferdinand I, & Philippe II, roi d'Espagne, un ours ayant apperçu un chasseur posté en embuscade, le saisit & le porta sur une roche élevée, d'où il le précipita & le tua; que dans une autre occasion, un de ces animaux ayant été détourné dans un bois peu éloigné de Madrid, & renfermé dans une enceinte dont tous les passages étoient gardés par des chasseurs, & quantité d'autres gens qu'on avoit rassemblés pour cette chasse, trouva moyen de forcer l'enceinte, se défendit contre des chiens courans, lévriers & dogues lâchés sur lui, échappa à plusieurs dards qui lui furent lancés, & ce qu'il y eut de plus étonnant, ramassoit, tout en fuyant, ces dards, & les rejettoit contre ceux qui les lui lançoient. J'ajouterai ici une anecdote plus récente.

Au village d'*Arête*, dans la vallée de Baretons, à huit lieues de Pau, il se fit, il y a quelques années, une chasse où l'ours fut blessé. Plusieurs chasseurs, sans fusil, le suivoient au sang: ils le rencontrèrent couché dans une broussaille, d'où il sortit pour donner sur eux; il blessa un homme, *s'agraffa* à un autre, roula avec lui fort bas dans la montagne, & s'en sépara par la chûte. Tout cela n'a rien de bien remarquable; mais le singulier de l'aventure, c'est qu'un chasseur armé (*Pierre Soubie*) étant accouru au secours des autres, l'animal se dressa sur ses pieds vis-à-vis de lui, & au moment où il le couchoit en joue pour le tirer, lui enleva son fusil, & le jetta à dix ou douze pas.

On ne connoît aucun pays où l'on chasse l'ours à cor & à cri, pour le forcer avec les chiens courans; &, en effet, les lieux qu'il habite sont peu propres pour cette chasse. Cependant elle s'est pratiquée autrefois, au moins en Espagne, du temps d'Alphonse XI, roi de Castille, qui suivant le traité de vénerie qu'il nous a laissé, paroît avoir affectionné particulièrement cette chasse, la seule pour ainsi dire, dont il fasse mention; car il dit fort peu de chose de celle du sanglier, & à peine parle-t-il de celle du cerf.

En lisant les anciens auteurs qui ont écrit sur la vénerie, on voit que l'usage de prendre les bêtes à force de chiens & de chevaux, sans y employer aucunes armes, n'étoit pas autrefois aussi commun qu'aujourd'hui, même dans les pays où l'égalité du terrein favorise cette chasse. La manière la plus ordinaire alors de les chasser, soit qu'on les détournât avec le limier, soit qu'on chassât seulement à la trolle, étoit de placer autour des enceintes, des veneurs à cheval, armés de lances, de dards & d'épées, ou à pied avec des arcs & arbalètes, & en même temps des levriers & dogues tenus en laisse: en d'autres endroits, étoient des gens sans armes, dont quelques uns avec des tambours & des trompettes, qui n'étoient faits que pour renvoyer la bête aux veneurs, à force de bruit, si elle se présentoit pour passer de leur côté. Quelquefois, venant à passer aux endroits gardés par les veneurs, elle étoit coiffée par les lévriers & dogues, & tuée à coups d'épée & de lance; d'autres fois, elle n'étoit que blessée, en passant, d'un dard ou d'une flèche, & souvent s'échappoit sans blessure. Dans le second cas, on lâchoit, sur la voie de la bête, des chiens courans, que Phébus, comte de Foix, appelle *chiens pour le sang*, & le roi Modus *brachets*, pour la suivre & l'atteindre s'il se pouvoit: dans le dernier cas, on n'en faisoit aucune suite. Mais ce n'est point ainsi que le roi Alphonse chassoit l'ours; il le forçoit & le mettoit à mort à force de chiens & de relais. Souvent un ours se faisoit chasser deux ou trois jours; la nuit venue, les piqueurs s'arrêtoient dans les habitations les plus voisines du lieu, où le jour leur manquoit, *recueillant* leurs chiens, dont les plus ardens ne quittoient souvent prise qu'après avoir suivi une partie de la nuit; & le lendemain, dès la pointe du jour, se remettoient en quête de la voie, qu'ils leur faisoient reprendre. On trouve, dans le livre du roi Alphonse, des récits détaillés de plusieurs chasses de cette espèce; d'une, entre autres, où l'ours ne fut mis à mort qu'après s'être fait chasser pendant 5 jours & 4 nuits: & ces récits sont tellement circonstanciés, que tous les veneurs &

même plusieurs chiens y sont désignés par leurs noms.

(Extrait de la chasse au fusil.)

Ours de mer, blancs.

Il ne faut pas confondre l'*ours* de terre avec l'*ours* de mer, appellé communément *ours de la mer glaciale* ou *ours blanc*; ils different pour la forme du corps & pour les habitudes naturelles.

Ces *ours de mer blancs* sont distingués des *ours* de la même couleur qu'on trouve dans la grande Tartarie en Moscovie & Lithuanie, & dans presque tous les pays du nord : ce n'est pas la rigueur du climat qui fait blanchir ces derniers pendant l'hiver, comme les lievres & les hermines; car ils naissent blancs & conservent leurs couleurs toute leur vie.

L'*ours blanc* se nourrit de poisson; il ne quitte pas les rivages de la mer, & souvent même il habite en pleine eau sur des glaçons flottans : lorsque cet animal trouve quelque proie sur terre, il ne se donne pas la peine de chasser en mer, il dévore les rennes, attaque les hommes, & souvent déterre les cadavres.

Il est à remarquer que l'*ours blanc*, qui s'est gîté sur un glaçon; & qui a trouvé pendant l'hiver une subsistance abondante, ne l'abondonne pas au printems, lors même qu'il se détache; il se laisse emmener avec son asyle, voyage avec lui, & périt ordinairement en pleine mer.

On a dit sans raison que l'*ours blanc* étoit amphibie; la maniere de le chasser démontre le contraire; il est certain que ce quadrupede ne sauroit nager de suite plus d'une lieue : on le suit avec une chalouppe & on le force de lassitude. S'il pouvoit se passer de respirer, il plongeroit pour se reposer au fond de l'eau; mais il craint de se noyer en plongeant, & on le tue à fleur d'eau.

Sa tête est beaucoup plus longue que celle de l'ours de terre; son cou est aussi plus long, son corps plus délié, plus agile. L'extrémité de ses piés est faite à peu près comme celle des grands chiens, & en général cette espece d'ours est la plus grande, & la plus forte.

Chasse de l'ours blanc.

La chasse de l'*ours blanc* se fait ordinairement sur la glace : les sauvages s'y rendent armés d'arcs & de fleches, de bâtons ferrés, d'épées & de torches allumées; ils lui livrent bataille dans le même ordre que s'il s'agissoit de combattre des hommes: ces animaux se défendent avec opiniâtreté, & ordinairement le sang des vainqueurs & celui des vaincus, coulent ensemble : les sauvages se consolent de leurs blessures en mangeant la chair de leur ennemi & en faisant un commerce de sa fourrure.

Lorsque l'*ours blanc* se jette dans la mer, les chasseurs intrépides, le poursuivent avec vivacité, chargent leurs canots sur leurs épaules & vont d'un glaçon à un autre, au travers de mille dangers pour empêcher leur proie d'échapper.

OURVARI *à-moitié-à-haut*, cri des chasseurs pour forcer les chiens à retourner, & trouver les bours de la ruse d'une bête, quand elle a fait un retour.

OUTARDE, oiseau de la taille du coq-d'inde, qui n'a point de doigt de derriere. C'est le plus grand des oiseaux connus en France, il pese depuis 20 jusqu'à 25 l. Sa longueur depuis l'extrémité de son bec jusqu'à celle de sa queue, est depuis 3 piés jusqu'à 3 piés & demi. Le mâle est de près d'un tiers plus gros que la femelle.

Cet oiseau a la tête, la gorge & le cou d'un cendré clair, le dos & les ailes mouchetés de noir, de fauve & de roussâtre, sauf quelques plumes qui sont blanches. Sa poitrine & son ventre sont d'un blanc mêlé de fauve. Il a le bec du dindon, le bas de la jambe nud, & ses piés n'ont que trois doigts isolé & sans membranes. Il vit d'herbes, de navette sur-tout, de foin & de toute sorte de semences; de mulots, de crapauds & de grenouilles. Dans le fort de l'hiver, en tems de neige, il mange des feuilles de chou & l'écorce des arbres.

Il se tient dans les grandes plaines rases, & loin des habitations; & sans doute cette habitude caractéristique & distinctive de l'outarde, est une suite de l'instinct dont la nature a doué tous les êtres pour leur conservation. Comme elle est fort pesante, ainsi que tous les oiseaux qui ont l'aile courte proportionnément à la grosseur de leur corps, elle vole mal, & sur-tout ne s'élève de terre qu'avec beaucoup de peine, & après avoir couru un certain espace les ailes étendues; ensorte que, lorsqu'elle est surprise, un chien peut l'atteindre & la saisir avant qu'elle ait pu prendre son vol; & c'est ce qui arrive quelquefois lorsqu'on la surprend, au point du jour, en tems de gelée, par un brouillard épais; c'est alors, surtout qu'engourdie par le froid, & les ailes mouillées par le brouillard, elle ne s'enlève que très-difficilement.

L'outarde pond vers le mois de mai; elle ne construit point de nid, mais creuse seulement un trou en terre, & y dépose deux œufs. C'est ordinairement dans les blés, & par préférence dans les seigles, qu'elle s'établit pour faire sa ponte. Lorsque l'on veut élever des outardeaux, on leur donne pour nourriture de la mie de pain de seigle

détrempée avec des jaunes d'œufs dans de l'eau & du vin ; & quand ils deviennent plus forts, du pain de seigle coupé par petits morceaux, & du foie de bœuf.

Suivant l'histoire naturelle de Buffon, l'outarde ne séjourne habituellement en France que dans les vastes plaines de la Champagne pouilleuse & du Poitou; car les outardes se font voir en plusieurs autres provinces, & même presque partout, dans les hivers rigoureux, & sur-tout pendant les grandes neiges. Cependant, il paroît que la Champagne & le Poitou ne sont pas exclusivement en France leur séjour habituel. Ces oiseaux se trouvent assez communement dans le territoire d'Arles, suivant Pierre de Quiqueran, qui dit en avoir lui-même forcé & pris plusieurs à cheval. Mais qu'on ne croie pas que ce soient de vieilles outardes qui se laissent prendre ainsi. Tant qu'elles ne sont grosses que comme un bon chapon, on peut (dit Quiqueran) les forcer après deux ou trois vols; lorsqu'elles sont de la taille d'une oie, on en vient encore à bout, mais avec beaucoup de peine, & l'on y crève des chevaux; mais il n'y a plus moyen de les forcer lorsqu'elles sont tout-à-fait adultes. Ceci supposeroit que non-seulement les outardes font un séjour habituel dans les plaines dont parle cet auteur, mais que quelques-unes y font leur couvée. Quoi qu'il en soit les outardes se montrent fréquemment dans la plaine pierreuse de la *Crau*, à trois lieues de la ville d'Arles, & il s'en voit encore assez souvent dans une grande plaine des environs d'Avignon, appellée *Trentain*, située entre Saint-Saturnin & le Tor. Cette plaine, environnée en partie par la rivière de Sorgues, ne produit qu'un fourage maigre & sec, & il ne s'y trouve ni arbre ni buisson, dans une étendue de près de quatre lieues.

Quant à la Champagne pouilleuse, on peut dire que c'est la véritable patrie des outardes en France, sur tout depuis Fere-Champenoise jusqu'à Sainte-Ménehould, qui est le canton où elles se plaisent le plus. Quelques unes, mais en très-petit nombre, y font leur nid. La plus grande partie y arrive au commencement d'octobre, & s'en va au printems. Les outardes vont par bandes de douze, quinze, jusqu'à vingt, mais dans les grands froids ces bandes sont de 30, 40, 50 & plus.

Chasse des outardes.

Ces oiseaux se tenant toujours dans les plaines rases, loin de tous arbres, haies & buissons, il est très-difficile aux chasseurs d'en approcher; & si l'on y parvient quelquefois, au moins est-on obligé de les tirer à de grandes distances, avec le plus gros plomb, ou même des chevrotines, & le plus souvent avec des canardieres. Mais il y a plusieurs moyens pour tromper leur défiance, & à la faveur desquels on peut les approcher à la portée ordinaire du fusil. Ces moyens sont la vache artificielle, la charrette, & la hutte ambulante. On ne se sert en Champagne, pour les outardes, que des deux premiers. Mais voici un autre stratagême destiné à cette chasse, & dont on y fait un usage assez fréquent.

Comme les outardes se cantonnent par bandes, & s'éloignent peu des endroits qu'elles ont choisis pour résidence habituelle, le chasseur se construit une petite hutte sur le lieu, pour s'y mettre à l'affût, à certaines heures du jour favorables pour les attendre. Cette hutte doit être faite promptement, & dans les momens où elles sont éloignées à quelque distance, pour aller chercher leur nourriture, de maniere qu'elles ne puissent en avoir conoissance. Elle doit être très basse, & pour cela on commence par faire un trou en terre qu'on recouvre de branchages, fougère, gazon, &c. & dans ce toit on se ménage seulement quelques petits jours pour passer le fusil. Si c'est en tems de neige on couvre cette hutte d'un drap blanc; d'autres la couvrent avec la neige même, & cela pour qu'elle soit moins visible, & afin d'oter toute défiance aux *outardes*. Tapi dans cette hutte, le chasseur attend patiemment qu'un heureux hazard les amene à sa portée.

On chasse encore aux *outardes* avec des lévriers qui les prennent de vitesse, avant qu'elles se soient élevées de terre : on les prend aussi à l'hameçon, en y attachant de la pomme ou de la viande, mais le plus ordinairement, on va à cette chasse à cheval, car cet oiseau s'en laisse aisément approcher, alors on le tue à coups de fusil.

Voici une autre maniere plus sûre & plus lucrative de chasser aux *outardes* : vous choisissez le côté d'un étang ou d'une riviere qui soit planté d'arbres, & s'il ne l'est pas, vous piquez sur ses bords des perches longues de huit piés, & grosses comme le bras, vous les mettez en droite ligne, également éloignées les unes des autres, & un peu penchées du côté de l'eau : ces arbres ou ces perches sont nécessaires pour y attacher deux filets qui doivent être lâches & descendre jusques sur le bord de l'eau : ces filets se placent l'un au bout de l'autre, & au milieu on ménage un passage étroit, pour qu'un homme à cheval puisse y passer.

Après ces préparatifs vous montez à cheval, vous penchez votre corps sur son col, & vous allez directement aux *outardes* : dès que ces oiseaux appercevront le cheval, ils courront à lui à ailes déployées. Alors il faut marcher droit au filet, & si les *outardes* vous approchent de

dix pas, passer au milieu du filet, remonter ensuite à quinze pas & gagner le derriere de votre gibier : tous les chasseurs se réunissent alors pour pousser les *outardes* dans le piége : on assomme avec un bâton celles qui se débattent entre les filets.

La chair de l'outarde a le goût de celle du dindon.

OUTARDE (PETITE) ou *cannepetiere*. Cette petite espece d'*outarde* a tous les attributs extérieurs de la grande, le même naturel, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes. Mais elle est moins répandue, & paroît confinée dans une zône plus étroite. Elle habite de préférence le climat de la France, & principalement le Maine & la Normandie. Lorsque ces oiseaux soupçonnent quelque danger, ils partent & font un vol très-rapide de deux ou trois cents pas, fort près de terre; & lorsqu'ils sont posés, ils courent si vîte qu'à peine un homme pourroit les atteindre.

La chair de la petite *outarde* est noire & d'un goût exquis.

OUTREMER, oiseau d'Abyssinie qui est de la grandeur du serin. Son plumage est d'un bleu foncé; il a le bec blanc & les pieds rouges. Son ramage est agréable.

OUVERTES. Les têtes du cerf, du daim & du chevreuil sont *ouvertes* quand leurs perches sont écartées; ce qui en constitue la beauté.

OYE, oiseau aquatique très-vorace. On en distingue de beaucoup d'espèces, dont le caractère est d'avoir trois doigts antérieurs & palmés, & celui de derrière sans membranes. Le bec est convexe en dessus, plane en dessous, d'une largeur & d'une grosseur égales dans toute la longueur, onguiculé par le bout qui est obtus.

OYE DOMESTIQUE ou PRIVÉE. C'est un oiseau de basse-cour bien connu; plus petit que le cygne, & plus gros que le canard. Son bec est long de deux pouces & demi; sa queue longue de six pouces & demi est composée de dix huit grandes plumes; ses ailes ont chacune vingt sept grandes plumes. La couleur de son plumage varie comme dans tous les autres oiseaux domestiques. Cependant le mâle est ordinairement blanc; le bec & les pieds sont jaunes dans les jeunes oies qu'on nomme *oisillons* & *oisons*. On donne au mâle le nom de *jars*.

Quand l'oye se met en colère, siffle comme le serpent. C'est un oiseau amphibie qui vit sur la terre & dans l'eau. L'on en voit le long de la Loire s'assembler en certain temps de l'année & faire leur passage en d'autres pays d'où elles reviennent ensuite chacune dans leur maison. Cet oiseau se nourrit principalement d'herbes & de grains.

OYES SAUVAGES. Il y en a de plusieurs espèces. L'*Oye sauvage* par excellence est plus petit que l'*oye domestique*, c'est-à-dire est à-peu-près de la taille du canard : il arrive en France en hiver après les grues vers la Saint-Martin. Ces oiseaux volent par bandes, & forment une espece de triangle sans base : leur cri est perçant, & se fait entendre de loin : ils se plaisent dans les grandes plaines remplies de bled verd, qui leur sert de pâture, & font leurs petits dans les isles & dans les endroits marécageux : leur chair est infiniment plus délicate que celle de l'*oye domestique*.

L'*oye de mer* est un *oye sauvage* : c'est le grand plongeon des Naturalistes; on ne le connoît que par sa description anatomique.

L'*oye nonnette* est encore de l'espece sauvage; cet oiseau est peu commun parmi nous, son nom lui a été donné à cause de son habillement blanc & noir qui ressemble à celui d'une religieuse. L'*oye nonnette* a toute la finesse du renard; quand il s'agit de dérober ses petits à la poursuite du chasseur, elle marche comme si elle avoit les ailes & les cuisses cassées pour se faire chasser elle-même; ensuite quand elle voit ses petits hors de danger, elle prend son essor, & s'échappe elle-même des pieges de ceux qui la poursuivent.

L'*oye de Solande* ou d'*Ecosse* est aussi au rang des *oyes sauvages*; elle ne multiplie que dans cette partie de la Grande-Bretagne, & comme on tire rarement sur elle, elle nourrit avec confiance ses petits fort près des habitations; cet oiseau se nourrit de poissons, & sa chair est d'un goût exquis, s'il faut en croire les Insulaires, chez qui on le trouve.

L'*oye de Moscovie* est une *oye sauvage*. Cet oiseau est de la taille d'une cigogne; mais il n'a pas l'éclat de son plumage.

Il y a dans l'Islande des *oyes* connues sous le nom de *chagées*, qui y abordent par milliers : ces oiseaux sont si fatigués en arrivant, à cause de la route pénible qu'ils ont faite en traversant la mer, qu'on peut les tuer à coups de bâton.

On trouve des *oyes sauvages* en Espagne, au Cap de Bonne-Espérance, au Sénégal & au Canada; ainsi ces animaux sont de tous les climats; ils peuvent multiplier sur les glaces du Nord, comme dans les déserts brûlans de la Zône-Torride.

Chasse des oyes sauvages.

Un des moyens les plus sûrs pour tuer les *oyes* est d'observer les endroits par où elles viennent le soir se jetter dans les étangs, & de les y attendre

pour les tirer au passage; ce qu'on peut faire de même le matin à la pointe du jour, lorsqu'elles en sortent pour gagner les plaines. On peut encore leur tendre un piège dans les étangs, qui consiste à y conduire un bateau, & l'ammarer au milieu de l'eau, l'y laisser trois ou quatre jours, afin qu'elles s'y accoutument & n'en soient point effarouchées, & au bout de ce temps se faire conduire au bateau, & y rester à l'affût armé d'une canardière, ou d'un fusil de gros calibre, pour faire son coup lorsque l'occasion s'en présentera. Mais il arrive le plus souvent, que dès la première fois qu'elles ont été tirées, elles désertent l'étang pour aller ailleurs. Les chasseurs de canard à la hutte, de la vallée d'Abbeville, en tuent, de temps en temps, quelques unes qui viennent tomber dans leurs mares pendant la nuit; mais cela est assez rare.

La chasse des *oyes* sauvages n'est facile & abondante que dans les temps de grande gélée, lorsque les riviéres & étangs sont fermés par la glace, & surtout quand la terre est couverte de neige. Alors, outre qu'on en voit beaucoup plus qu'en tout autre temps, elles sont bien moins farouches; on les aborde aisément dans les plainés, & lorsqu'elles partent, c'est pour aller se remettre à peu de distance. Mais si la chasse en est facile alors, au moins n'est-elle pas trop bonne, attendu qu'en pareil tems les *oyes*, ainsi que tout autre gibier, souffrant de la disette, maigrissent, & ne sont pas en chair. En général, on prend les *oyes* de la même manière que les canards.

Voyez pour l'intelligence de cette chasse l'article CANARD.



P.

PACA, f. m. Petit quadrupède femblable à un pourceau de deux mois, fort commun dans l'Amérique méridionale. Il y a de ces animaux qui font d'un blanc de neige ; leur chair a le goût de celle du lievre & eft fort eftimée des habitans.

Le *paca* a deux pieds environ de longueur, depuis le bout du mufeau jufqu'à fa queue. Il eft indolent le jour, & actif la nuit : il s'aprivoife facilement ; mais il ne fouffre pas qu'on le touche ; il manifefte fa colère par un grognement & un claquement de dents. Souvent debout, affis fur fon derrière, il fe peigne la tête & la mouftache avec fes pattes de devant. Sa tête eft groffe, fa mâchoire inférieure courte, il a une grande barbe de lièvre, des oreilles petites & pointues, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. Il a cinq doigts à chaque pied ; le corps couvert de poils courts & rudes au toucher. Il eft tâcheté affez réguliérement de blanc, gris & noir. Ces animaux fouillent la terre avec leur mufeau ; ils peuvent plonger & refter plufieurs heures fous l'eau.

La chaffe des *pacas* eft difficile, il faut des chiens dreffés pour les prendre. Ils fe creufent des terriers comme les lapins ; mais peu profondément, il les recouvrent de feuilles fèches. Ils fe défendent vigoureufement, & mordent avec acharnement quand on les attaque. Cet animal vit fur-tout de végétaux : il boit en lappant.

PACAPAC, f. m. Oifeau dont le plumage eft d'un pourpre éclatant & luftré. Les pennes de fes ailes font blanches, terminées de brun, il a les pieds noirs, le bec gris-brun, & de fa bâfe part un trait blanc qui paffe fur l'œil & deffine fa phyfionomie. Les grandes couvertures de fes ailes font longues, étroites, pointues. C'eft un oifeau voyageur.

PACO, f. m. Quadrupède du nouveau continent, qu'on nomme auffi *vigogne* ; il y en a de domeftiques & de fauvages ; cet animal paroît attaché à la chaîne des montagnes, qui s'étend depuis la nouvelle Efpagne, jufqu'aux terres Magellaniques : il habite les régions les plus élevées du globe terreftre.

Le *paco* a avec le Lama le même rapport que l'ane avec le cheval ; cet animal dans fon état de liberté eft de couleur de rofe sèche, & cette couleur eft fi fixe qu'elle ne s'altère point fous la main de l'ouvrier : le *paco* domeftique eft ordinairement noir ou brun mélangé de fauve ; tous les deux fourniffent une laine très-fine, dont le luxe fe fert auffi avantageufement que de la foie.

Le *paco* n'a point de cornes ; la neige & la glace femblent le recréer plutôt que l'incommoder : il va en troupes & court fort légérement ; au refte c'eft un animal fort timide ; dès qu'il apperçoit un homme, il s'enfuit en chaffant fes petits devant lui.

Le *paco* domeftique fert aux indiens pour porter des fardeaux ; mais il a des caprices finguliers qu'on ne peut réformer : fi par hafard il lui prend fantaifie de fe coucher avec fa charge, fes conducteurs le tueroient plutôt que de le faire relever : on a tenté de tranfporter cet animal en Efpagne ; mais tous ceux qui y ont abordé ont péri fans avoir multiplié.

La charge ordinaire des *pacos* eft de 150 à 200 livres ; ils marchent lentement, leurs pas eft affuré, foit qu'ils defcendent des ravines précipitées, ou qu'ils furmontent des rochers efcarpés. Leur chair eft bonne à manger, & leur poil eft une laine fine d'une excellent ufage.

Chaffe du paco.

Cette chaffe prouve la grande timidité de cet animal, ou plutôt fa ftupidité : plufieurs chaffeurs s'affemblent pour les faire fuir & les engager dans quelques paffages étroits où l'on a tendu des cordages à trois ou quatre pieds de haut, le long defquels on laiffe pendre des morceaux de linge ou de drap ; les *pacos* qui arrivent à ces paffages font tellement intimidés par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'ils n'ofent paffer au-delà, & qu'ils s'attroupent de façon qu'il eft facile de les tuer en grand nombre : quelquefois il fe trouve dans la troupe des Huanacus ; comme ces derniers animaux font plus hauts de corps & moins timides que les *pacos*, ils fautent par-deffus les cordes, & dès qu'ils ont donné l'exemple, les *pacos* fautent de même & échappent aux chaffeurs.

PACQUIRES. Nom d'une efpèce de quadrupèdes femblables aux porcs qu'on trouve dans

l'isle de Tabago. Ils ont le lard ferme, peu de poils, & si l'on en croit les voyageurs, ils ont le nombril sur le dos. Les habitans font usage dans leurs alimens de la chair de ces animaux.

PADDA, ou oiseau de riz. Espèce de gros bec, fort commun en Chine. Cet oiseau est remarquable par la richesse & l'éclat des couleurs de son plumage.

PAGALOS, s. m. Oiseau que l'on peut comparer à une poule pour le port & la hauteur. Son plumage est de différentes couleurs très vives, sa queue a environ deux pieds de longueur.

PAILLE-EN-CUL, OISEAU DU TROPIQUE, OISEAU DE MER. Genre d'oiseau qui habite la Zône-Torride, c'est-à-dire l'espace qui est entre les deux tropiques. Il est de la grosseur d'un pigeon; il a la tête petite, son bec est gros, pointu, & un peu courbé, dentelé, tout rouge, & de la longueur d'environ trois pouces. Ses pieds sont palmés, avec quatre doigts qui tiennent ensemble par une membrane. Ses ailes sont grandes & longues; son plumage est d'un bleu tacheté de noir & de fauve; sa queue est composée de douze à quinze plumes de six pouces de longueur, du mil eu desquelles sortent deux plumes longues d'environ 15 à 16 pouces, & qui semblent n'en faire qu'une. Cet oiseau a un cri perçant; il vole fort haut, & quelquefois il repose sur l'eau. Il vit de poissons.

PAISSE SOLITAIRE ou PASSE. Espèce de grive qui se trouve en France. Le plumage de cet oiseau est d'un roux fauve moucheté de gris; son bec est rond & pointu, plus fort que celui d'un merle, & d'un gris noirâtre. Il a les jambes & les pieds comme ceux d'une grive & de la même couleur; il vit d'insectes & se plaît dans les vallées. On peut élever cet oiseau en cage; son chant est doux & agréable, il se fait entendre la nuit comme le jour.

PALE, PALETTE, ou BEC A SPATULE. Ce sont les différents noms qu'on a donnés à cet oiseau, à cause de la figure de son bec qui est large par le bout, arrondi & applati en dessus comme une pelle, & la partie voisine de la tête est étroite & faite comme le manche d'une palette. Le bec est droit dans sa longueur & ressemble assez bien à la spatule des apothicaires. Cet oiseau se plaît singuliérement dans un petit bois près de Leyde en Hollande. Il a 34 pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des griffes, & 24 pouces, de cette pointe, jusqu'au bout de la queue.

La palette de Cayenne est d'un blanc couleur de rose; son bec est jaunâtre. Quand on approche de cet oiseau il fait résonner son bec, comme si deux morceaux de bois plat frappoient l'un contre l'autre.

PALIKOUR ou fourmilier de Cayenne. Cet oiseau a le devant du cou, le haut de la poitrine couvert d'une plaque noire en forme de cravatte, avec une bordure noire & blanche qui s'étend derrière le cou. Le dessus du corps est cendré; le tour de ses yeux ainsi que ses pieds, & la partie inférieure du bec sont d'un beau bleu céleste. Le *palikour* est très-vif, il grimpe sur les arbrisseaux pour y chercher des fourmis & autres petits insectes, il ne vole jamais dans l'air.

PALMISTES, s. m. Espèce d'oiseaux du genre du merle qui niche dans les arbres palmistes. Ils sont de la grosseur de l'alouette, longs de 6 pouces & demi, & de 10 un tiers d'envergure. Une calotte noire, tachetée de blanc, leur descend jusqu'aux oreilles; leur plumage est varié & cendré de blanc & de vert olive.

PALMISTE. Petit quadrupéde qui habite sur les palmiers, & qu'on a eu tort de confondre, soit avec les rats, soit avec les écureuils; il a la tête du campagnol, une longue queue qu'il porte droite & relevée verticalement, & au milieu du dos depuis le col jusqu'à la queue une bande blanchâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande brune, & ensuite d'une autre blanchâtre. Ce dernier caractère le distingue de tous les animaux connus.

Le *palmiste* ne se rencontre que dans les climats chauds de l'ancien continent; il vit de fruits, & se sert de ses pieds de devant pour les porter à sa gueule: il a la voix, l'instinct & l'agilité de l'écureuil. On vient aisément à bout de l'apprivoiser; il s'attache alors si fort à sa demeure, qu'il n'en sort que pour se promener, & qu'il y revient de lui-même. On va à la chasse du *palmiste*, mais on ne mange sa chair que dans un grand besoin.

PAN, filet connu sous le nom de *panneaux*, que l'on tend autour d'un bois pour y prendre les bêtes. De ces filets les uns sont simples, d'autres sont contremaillés.

PANGOLIN, s. m. Ce mot signifie dans la langue de Java, un animal qui se met en boule: les françois l'ont nommé tantôt *lézard écailleux*, tantôt *diable de Java*.

Le *pangolin* est un quadrupède vivipare; il a la peau lisse & sans poil sous la gorge, sous le ventre & sous la poitrine: ailleurs il a des écailles qui ne sont pas collées en entier sous la peau, mais qui y sont seulement adhérentes par leur partie infé-

tieure : ces écailles sont mobiles comme les piquans du porc-épic, & elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles sont si dures qu'elles rebutent tous les animaux de proie, c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste; il est singulier de voir le tigre & la panthère lutter contre le *pangolin* ainsi hérissé : ces tyrans des déserts font de vains efforts pour dévorer cette proie; ils foulent ces animaux armés, ils les roulent, ils cherchent à les étouffer, en les surchargeant de leur poids, mais ils ne peuvent les saisir sans se faire des blessures douloureuses, & le *pangolin* tranquile au milieu de ses ennemis les plus acharnés, brave impunément leur fureur.

Ce quadrupède a quelques fois jusqu'à huit pieds de long, en y comprenant la queue qui en a près de quatre. Ses écailles qui sont minces & d'une couleur pâle, quand l'animal est encore jeune, prennent une teinte plus foncée quand il est adulte; elles acquièrent alors une dureté si grande, qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le *pangolin* ne vit que de fourmis; il se rencontre en Afrique & aux Indes Orientales. Les negres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux européens, ils mangent sa chair qu'ils trouvent très-délicate.

PANIER. Piège particulier qu'on tend aux oiseaux, & qui réussit aux personnes les moins intelligentes.

On prend un *panier* qu'on couvre de fougère ou d'autre verdure, & on le met sur sa tête ou sur ses épaules. On place vers le sommet du piége un petit morceau de bois qui s'avance en dehors, auquel on attache par les pieds avec une ficelle une chouette ou quelqu'autre oiseau nocturne.

On choisit ensuite un cœur de bois, épais d'environ un pouce; on le fend par un bout, directement au milieu, & on fait ensorte que cette fente s'étende jusques vers la moitié du bâton : au bout de la fente on met un petit ressort qui tient le bâton ouvert, & on attache à deux ou trois doigts au-dessous du bout fendu une corde, dont l'extrémité, en la tirant, aille se rendre sous le *panier*; ce qui sert à faire joindre les deux morceaux de bâton que le ressort tenoit écartés.

On va avec cet équipage le long des haies : il faut que le *panier* qui est sur la tête du chasseur couvre presque tout son corps, & de tems en tems on fait voltiger la chouette : les petits oiseaux qui détestent cet animal, viennent en criant pour le becqueter & ne pouvant se poser sur le *panier*, se placent sur le bâton entr'ouvert. L'oiseleur voyant sa proie, tire la corde, & les oiseaux se trouvent pris.

PANTHER, s. m. Il ne faut pas confondre le *panther* avec la *panthère* : le premier animal est une espèce de loup timide, qui est sûrement le chacal.

Le *chacal* ou le *panther* est un quadrupède du levant, de la taille du renard, & dont le poil est d'un jaune doré; il a la férocité du loup, & un peu de la familiarité du chien. *Voyez* le mot CHACAL.

PANTHÈRE, s. f.; quadrupède de l'ancien continent. On a long-tems confondu cet animal avec l'once & le léopard, parce qu'on n'avoit point examiné ces quadrupèdes avec des yeux philosophiques.

La *panthère* a environ six pieds de long depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a elle-même deux pieds d'étendue : le fond de son poil est fauve, & il est marqué de taches noires en grands anneaux.

Ce quadrupède a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, & les mouvemens emportés : on le rencontre dans toute cette partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, & dans quelques régions de l'Asie; il n'a jamais pénétré dans le nord, ni même dans les zônes tempérées. Il tient sa férocité & par conséquent sa nature du climat brulant qu'il habite.

La *panthère* se plaît dans les forêts touffues, fréquente le bord des fleuves, & les environs des habitations isolées, où elle cherche à surprendre également les animaux domestiques & les bêtes sauvages pour les dévorer : elle se jette rarement sur les hommes, quand même elle en seroit attaquée. Quoique cet animal soit carnivore, sa chair n'est pas mauvaise à manger; du moins tel est le sentiment des négres & des indiens.

Chasse des animaux avec la panthère.

La *panthère* est d'un naturel peu flexible, on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; & quand on s'en sert pour la chasse, il faut beaucoup de soins pour la dresser, & encore plus de précautions pour la conduire, car cet animal ne perd jamais entièrement sa férocité.

La *panthère* sert principalement pour la chasse des gazelles : on la tient sur une charette enfermée dans une cage, & dès que le gibier paroît, on en ouvre la porte : l'animal rusé ne s'élance pas à l'instant sur lui, mais il tourne

tout autour, & se courbe pour le surprendre: dès qu'il se sent à portée, il s'élance vers la bête, l'atteint en trois ou quatre sauts, la terrasse & l'étrangle. Si elle manque son coup, elle reste immobile d'étonnement, ou bien transportée de fureur elle se jette sur son maître, & quelquefois le déchire: il semble qu'elle veuille punir l'homme d'avoir été spectateur de sa foiblesse.

PANTIÈRE, filet particulier pour prendre les bécasses, & d'autres oiseaux: il y a des *pantières simples*, qu'on fait également de mailles quarrées & de mailles à lozanges: il y a des *pantières volantes* ou *à bouclettes*, qui coulent le long d'une corde comme des rideaux de lit; enfin il y a des *pantières en tramail* ou *contremaillées*.

PANTIÈRE, sac à mailles qui sert aux chasseurs à mettre leurs provisions de bouche, & pour rapporter le gibier qu'ils ont pris: on la porte ordinairement en écharpe.

PANTOIMENT, nom d'une maladie qui survient aux oiseaux de proie. C'est l'asthme.

PANTOIS, autre maladie qui survient à la gorge, aux reins, aux rognons des faucons. Cet oiseau, dit-on, à le *pantois*.

PAON, s. m.; oiseau distingué par le riche étalage des couleurs de l'iris, & par les yeux brillants dont sa longue queue est superbement ornée. Il est de la taille d'une dinde médiocre; il a la tête, le cou, & le commencement de la poitrine d'une belle couleur bleue foncée. Sa tête est petite, & parée d'une espèce de masque brillant qui lui couvre les yeux, & au-dessus flotte une huppe qui se termine en un faisceau de fleurs de lys bleuâtres. Le *paon* a le bec grisâtre, très-ouvert, & courbé; le cou long & menu, le dos d'un blanc tiqueté de fauve & de taches noires transversales; de très-grandes aîles qui l'aident à s'élever en l'air, & à se percher sur les lieux élevés où il se plaît. Il peut développer sa queue en forme de roue. Ses pieds sont d'un cendré parsemé de taches noires, & armés d'éperons ou d'ergots très-forts.

La femelle qui s'appelle *paonesse* ou *panache*, n'a pas les couleurs du plumage si brillantes que le mâle; elle est d'un gris cendré tirant sur le brunâtre. Les petits du *paon* se nomment *paonneaux*.

Le *paon* se nourrit de grains, & sur-tout d'orge; il a beaucoup de lubricité, puisqu'il peut satisfaire six femelles: quand son sérail n'est pas complet, il attaque celles qui couvent, & casse leurs œufs.

Le *paon* tient le premier rang parmi les oiseaux apprivoisés, comme les aigles parmi les oiseaux de proie: il a été apporté des Indes en Europe. Cet animal ne semble affecter aucun climat, on en trouve jusques dans le Nord; mais son plumage y est blanc au lieu d'y rester coloré.

Dans le royaume de Cambaye il y a quantité de *paons* dispersés dans les champs par compagnies. Ces oiseaux sont très-sauvages, ils s'enfuient dans les broussailles à l'approche du chasseur: la nuit, ils se perchent sur les arbres, on en approche avec une espèce de bannière où des *paons* sont représentés de chaque côté, & on met des chandelles allumées au haut de la pique: la lumière qui surprend le gibier lui fait allonger le cou jusques sur la pique, & il se prend dans une corde à nœuds coulans que tire le porteur de la bannière. Cette chasse est inconnue en Europe.

Les anciens faisoient beaucoup de cas de la chair de *paon*; pour les modernes ils l'estiment fort peu.

Le *paon* de la Chine est d'un brun châtain; le mâle a deux ergots dans la longueur de chaque jambe.

PAPE, bel oiseau de la Caroline & de la Louisiane, de la taille du serin. Le bleu, le rouge, le vert & le jaune-orangé se nuancent parfaitement sur son plumage. Ses aîles sont violettes, ses cuisses rouges, & ses pieds grisâtres.

PAPION ou BABOUIN, espèce de singe qui se trouve particulièrement aux îles Philippines & au Cap de Bonne-Espérance. Le *papion* a la queue courte, il marche ordinairement à quatre pieds; ses griffes sont très-fortes. L'animal est robuste, & se bat avec courage contre les hommes & les animaux. Ces singes se réunissent en troupe, & portent le ravage dans les vignes, les jardins & les vergers, tandis que plusieurs sont placés en sentinelles pour avertir, & pour aider le pillage.

Le *papion* est féroce, & porte à l'excès la licence & la lubricité.

PARAMONT (Vénerie), sommet de la tête du cerf.

PARC; étendue considérable de terrein planté de bois, & fermé de murs, qui doit contenir au moins cent arpens.

On y enferme toutes sortes de gibiers gros & menu, tels que des chevreuils, des daims, des

cerfs, des lièvres & des lapins. On y pourvoit aussi à la subsistance des bêtes, soit en y semant de l'avoine ou de l'orge, soit en y jettant pendant l'hiver du foin, des fèves, ou des plantes de jardin.

En terme de vénerie, on appelle particulièrement *parc* l'enceinte des toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires pour les courir.

PARCHASSER, chasser une bête avec les chiens courans, lorsqu'il y a deux ou trois heures qu'elle est passée : *rapprocher* est synonyme de *parchasser*.

PAREMENT, signifie en fauconnerie diverses mailles ou couleurs qui parent les ailes des oiseaux de proie, ou particulièrement la maille qui lui couvre le devant du cou.

Parement, en vénerie, signifie certaine chair rouge qui est attachée à la nappe ou peau du cerf.

PAREMENT BLEU, oiseau du Japon, plus petit que le verdier, il a toute la partie supérieure verte, l'inférieure blanche, les plumes de la queue & des ailes bleues, à côtes blanches ; le bec d'un brun verdâtre, les pieds noirs.

PARESSEUX ou AI, ou HAY, quadrupède de l'Amérique & de Ceylan, dont on distingue deux espèces, le grand & le petit.

Le *paresseux* de la première espèce est de la grandeur d'un renard de moyenne taille ; il a des yeux noirs fort sombres & endormis. Sa queue est longue d'un demi-doigt, & ronde.

Celui de la petite espèce n'a point de queue. Son corps est couvert de poils épais, roux ou d'une couleur incarnat par dessus le dos. Il a le museau allongé.

L'une & l'autre espèce de *paresseux* ont les jambes courtes, mal tournées, & plus mal terminées. Ils ont deux ou trois ongles longs, pointus & recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble. Ils ne se traînent qu'avec douleur, & à peine parviennent-ils à parcourir une toise en une heure. Ils vivent de feuilles & de fruits sauvages. Ils sont la proie facile des hommes & des animaux avides de leur chair ; ils n'ont donc de refuge que dans la solitude des plus épaisses forêts.

PARIADE, terme usité dans quelques provinces pour signifier l'accouplement des perdrix, pendant lequel on doit s'abstenir de les chasser.

PAROARE, bel oiseau de l'Amérique méridionale ; il a la tête rouge, & le corps noir & blanc. La femelle a la tête d'un jaune orangé semé de points rougeâtres. Il y a une espèce de *paroare* dont la tête est ornée d'une aigrette.

PARONS, nom vulgaire des père & mère des oiseaux de proie.

PASAN, nom oriental d'une gazelle particulière qui produit le *bezoard* ; elle est de la grandeur de notre bouc domestique, elle a le poil, la figure, & l'agilité du cerf : la chair du *pasan* est fort bonne à manger ; cet animal vit dans les montagnes ; on ne le trouve que dans le levant, c'est-à-dire en Egypte, en Arabie, en Perse, &c.

Les quatre jambes du *pasan* sont blanches, toutes ont une tache ovale sur les genoux : au dessus du sabot sont deux ergots concaves, pointus, tranchans, longs d'un pouce & demi ; ses cornes sont d'une courbure presqu'insensible & entourées de cercles jusqu'à la moitié de leur longueur. Ses sabots forment un triangle long, ce qui aide l'animal à glisser & à descendre plus facilement des montagnes escarpées.

Le *bezoard* oriental que fournit le *pasan*, est une espèce de pierre, qui est d'ordinaire d'un vert d'olive brun, en dehors & en dedans ; on en a fait une grande consommation dans les derniers siècles, parce qu'on regardoit cette concrétion comme un cordial & un contre-poison.

Buffon, après avoir comparé ensemble les observations des naturalistes anciens & modernes, prétend que la plupart des animaux ruminans, & sur-tout toutes les espèces de chèvres & de gazelles, peuvent fournir le *bezoard* : en effet, ces pierres sont toujours formées par couches concentriques, & contiennent dans leur noyau de petits cailloux, des noyaux de prune, du tamarin, des brins de paille ou des boutons d'arbres : ainsi, cette production peut être attribuée à une multitude d'animaux frugivores.

Les anciens grecs ne connurent point le *bezoard* : Galien est le premier qui fasse mention de sa qualité d'antidote ; mais ni les grecs, ni les latins, ni les arabes mêmes qui en font beaucoup de consommation, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent.

PASSAGE ; il y a plusieurs sortes d'oiseaux de *passage*. Il y a aussi des faucons de *passage*.

PASSÉE, grand filet à prendre les bécasses ; on le tend dans les taillis entre les arbres les plus élevés, & dès que le gibier a donné de-

dans, on le laisse tomber tout d'un coup, par le moyen d'une poulie.

En terme de Venerie, on prend le gibier à la *passée* avec des gluaux ou des filets.

On nomme aussi *passée* la trace du pied d'une bête.

PASSE-VERT; petit oiseau de Cayenne qui a le dessus du corps verdatre, mêlé de noir. Sa gorge est d'un gris bleu; le reste de son plumage est un mélange confus de jaune pâle doré, de roux, de gris bleu, de vert qui deviennent chacun la couleur dominante suivant les jours où on l'envisage. Cet oiseau se nourrit de fruits, & fait beaucoup de tort dans les champs de riz; il n'a point de ramage, mais seulement un cri aigu.

PASTER. On dit en terme de Venerie, un lièvre *pâte*, quand il emporte la terre avec ses pieds dans les lieux inondés par la pluie.

PAT, aliment des oiseaux de Fauconnerie.

PATAS, espèce de finges roux d'Afrique. Ils sont gros & pesants mais hardis, malins, & courageux. Le P. Labat voyageur dit que ces animaux descendent d'un arbre tous à la file les uns des autres, & que quand ils ont considéré les hommes qui sont dans les vaisseaux, ils se mettent à les huer ou à leur faire des grimaces, accompagnées de gambades & de postures plaisantes: souvent ils leur jettent des pierres & ne refusent jamais de se battre en duel, c'est-à-dire contre autant de personnes qu'ils sont de singes.

PATIRA, petit quadrupède de la Guyane, il vit dans les bois & de préférence dans les marécages, il se renferme dans des creux d'arbres, ou dans des trous en terre. Son poil est doux & pliant, sa chair est excellente. Le *patira* s'apprivoise facilement, & obéit à la voix de son maitre.

PAUMILLE, en terme d'oiseleur, c'est une machine composée de plusieurs pièces, sur laquelle on met un oiseau vivant pour appeller.

PAUMURE, sommet de la tête du cerf & du chevreuil.

PAYS; en terme de chasse c'est un grand bois.

PECARI, espèce de sanglier du nouveau-monde, qui est fort répandu dans ce continent: ce quadrupède ne s'accouple, ni avec nos cochons, ni avec nos sangliers; il n'a point de queue, ses soies sont infiniment rudes, & il a sur les dos près de la croupe une fente de deux ou trois lignes de large, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, & par laquelle suint une humeur fort abondante & d'un odeur désagréable; c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps, & ce caractère doit suffire pour ranger ce quadrupède dans une classe particulière.

Le *pecari* pourroit devenir domestique, il se nourrit des mêmes alimens que le cochon; sa chair est meilleure, & elle le devient encore davantage par la castration.

Les *pecari* sont très-nombreux dans les climats chauds de l'Amérique méridionale, ils vont par troupe, on en trouve quelques fois jusqu'à trois cens de compagnie, ils savent se défendre, se secourir, envelopper leurs ennemis, & souvent blesser les chiens & les chasseurs.

Quand on apprivoise ces quadrupèdes, ils perdent leur férocité naturelle; mais ils ne se dépouillent jamais de leur grossièreté.

PÈCHEUR, ou L'OISEAU DES ANTILLES. C'est un oiseau de proie, plus petit que l'aigle. Il n'en veut qu'aux poissons qu'il épie de dessus une branche, ou de dessus la pointe d'un roc. Lorsqu'il les voit à fleur d'eau, il fond dessus, les enlève avec ses griffes, & va les manger dans sa retraite. Les habitans des Antilles se servent de cet oiseau qu'ils dressent à la pêche, mais avec la précaution de le retenir avec une frelle; parce qu'il s'enfuiroit avec sa capture. Les autres oiseaux font la guerre à celui-ci, & ne le souffrent point dans leur voisinage quoiqu'il ne les attaque jamais.

PÉKAN, f. m. espèce de marte qui se trouve dans l'Amérique septentrionale. La peau de ce quadrupède est recherchée & estimée dans la pelleterie à cause de la beauté du poil qui est brun, soyeux, & lustré.

PELAGE, f. m. principale couleur soit des chiens, soit des bêtes qu'on chasse. Voilà, disent les veneurs, un chien d'un *pélage* gris.

PÉLICAN. *f. m.* oiseau de la taille d'un cigne, dont le bec fait en forme de coignée a neuf à dix pouces de long: il est très-vigoureux, & pousse fort loin la carrière de sa vie. L'empereur Maximilien en avoit apprivoisé un qui le suivoit à l'armée, & qui vécut quatre-vingt ans.

On ne connoît point d'oiseau qui ait des aîles aussi étendues, & qui vole si haut & si long-temps que le *pélican*: il fait quelquefois son nid à quarante lieues de la mer, & cependant il est obligé d'y aller pêcher

pêcher pour nourrir ses petits. La manière dont il prend les poissons lui est particulière ; il vole fort haut, & dès qu'il apperçoit sa proie, il fond tout-à-coup dans l'eau, qu'il agite par la pesanteur de son corps & le mouvement de ses aîles, de manière que le poisson étourdi ne fait aucune résistance.

Le *pélican* est un oiseau triste & mélancolique ; sa chair est dure, & sent l'huile ou le poisson pourri : il dort lorsqu'il ne pêche pas.

Le *pélican* a sous la gorge une bourse, dont la naissance est attachée à la bifurcation que forme sa mandibule inférieure vers la tête, & qui lui sert de magasin pour loger une provision de poisson. Il retire quelquefois cette bourse de manière qu'elle n'est presque plus visible, & lorsqu'il en est besoin, elle se dilate au point de pouvoir contenir jusqu'à vingt pintes d'eau. Dans ce jabot extérieur, qui n'a point la chaleur digestive de celui des autres oiseaux, le *pélican* rapporte frais à ses petits le poisson de sa pêche ; & c'est ce qui peut avoir donné lieu à la fable si généralement répandue, que cet oiseau s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits de sa propre substance. Quoique palmipède, le *pélican* se perche sur les arbres. Il vole seul & quelquefois en troupe.

Le *pélican* est très-rare en France, & ne se voit que de loin en loin, sur-tout dans nos provinces septentrionales. Il est moins rare dans celles du midi, où il se fait voir quelquefois sur certains lacs ou étangs, tels que celui de *Maguelonne* en Languedoc, ceux d'Arles & de *Berre* ou *Martigues* en Provence.

Quelques sauvages ont réussi à dresser le *pélican* à la pêche, & à l'engager ensuite à partager avec eux sa proie. En général les américains vont à la chasse de cet oiseau, non pour le manger, mais pour avoir sa poche ; les fumeurs y mettent leur tabac hâché ; le peuple y renferme son argent, & il y a des femmes espagnoles qui occupent leur loisir à les broder d'or & de soie.

PENDULINO, *s. m.* petit oiseau, qui ressemble assez aux mésanges par son port & la forme de son bec. Ce bec est court, pointu, un peu épais à sa base, d'une couleur plombée.

Le noir, le roux, le cendré, le blanc varient son plumage. Ses jambes, ses pieds, ses ongles ont une couleur plombée. Cet oiseau habite de préférence les pays du Nord, tels que la Pologne, la Wolhinie, la Lithuanie. Il fait son nid dans la forme d'un sac fermé ou d'une besace, & il le suspend à l'extrémité d'une branche de quelque arbre qui donne sur l'eau ; en l'entortillant avec des brins d'herbes menues. Il laisse à côté une entrée qui se prolonge en un tuyau étroit & court. Il se nourrit d'insectes.

PENGUIN, *s. m.* oiseau d'un genre particulier, qui se trouve sur plusieurs côtes d'Afrique, & dans les isles Falkland, à la hauteur du détroit de Magellan. Il est de la grosseur d'une poule d'inde. Il a le cou ovale, gros & ceint comme d'un collier de plumes blanches. Son plumage est très-épais, composé de longues plumes étroites, placées les unes sur les autres. Sa peau très-forte & sa graisse le garantissent des atteintes du froid. Il a pour aîles deux ailerons comme de cuir, couverts de petites plumes qui lui servent à nager, & non à voler. Le *penguin* a la queue très-forte ; il aime à sauter dans l'eau, & s'il vient à terre, c'est pour creuser sur le rivage des terriers ou trous assez profonds où il niche avec trois ou quatre oiseaux de son espèce.

Cet oiseau n'est point farouche. Il marche tête levée & droite, ayant le corps droit presque verticalement, il se nourrit de poissons. Cependant sa chair n'en a pas l'odeur, & elle est d'un assez bon goût.

PENNAGE, terme de fauconnerie, qui se dit de toutes les plumes, dont le corps des oiseaux est couvert. On dit *pennage* blond, cendré, noir, moucheté, &c.

PENNES, ce terme se dit en fauconnerie des longues plumes des aîles & de la queue. Lorsque les *pennes* croissent, c'est dit-on une marque de la bonté d'un oiseau.

PERCER. En terme de vénerie, on dit qu'un cerf a *percé* dans le bois quand il tire de long, & qu'il va sans s'arrêter. On dit aussi, les piqueurs doivent *percer* dans ce fort s'ils veulent détourner le chevreuil.

PENRU ou ROUGE, espèce de canard, qui a la tête rouge, & qui est plus délicat que le canard sauvage ordinaire : on n'en voit guère qu'aux bords de la mer. Il est très-commun en Bretagne ; & c'est où on lui a donné le nom de *penru*, qui en breton signifie *tête rouge*.

PERCHES, ou *pliants*. C'est ainsi qu'on nomme les branches qu'on élague, & qu'on plie dans les avenues des pipees, pour y tendre des gluaux.

PERCHE, terme de vénerie, qui se dit de la tige du bois ou de la tête du cerf, du daim & du chevreuil, où sont attachés les andouillers.

PERCHOIR ; c'est en fauconnerie l'endroit où se perchent les oiseaux de proie.

PERDREAUX , jeunes perdrix.

Le caractère principal pour les perdreaux est d'avoir une nuance blanche au bout de chaque plume de leurs aîles, & leur front en outre n'est jamais garni de petites plumes égales entre elles. Ils perdent le nom de perdreaux quand ils sont devenus aussi forts que les pères & mères.

PERDRIX. f. f., oiseau du genre des gelinottes. Les *perdrix* ne se perchent point ordinairement sur les arbres ; elles font du bruit en volant, leur vol est bas, dure peu, & a peu d'étendue. Elles ont quatre doigts, dont trois devant & un derriere ; leur queue est courte. Les *perdrix* se trouvent dans presque toute l'Europe. L'auteur de l'*agronome* indique plusieurs moyens de multiplier les *perdrix*, qui sont recherchées à cause de la délicatesse & de l'excellent goût de leur chair.

1°. Il faut épargner pendant les six premiers mois de l'année les mères & leurs petits.

2°. Il faut exterminer les mâles que la jalousie engage à nuire aux *perdrix* apprivisées.

3°. On doit faire une chasse exacte des bêtes carnassieres & des oiseaux de proie.

4°. On peut faire construire une volière de 25 à 30 pieds avec une planche chargée de quatre doigts de terre sur laquelle elle sera placée. La volière sera couverte exactement de chaume ou de tuiles ; on y laissera une fenêtre exposée à l'Orient, & on mettra dans ce cabinet en divers endroits quatre ou cinq petits monceaux de terre jaune, hauts d'un pied & larges de deux ; après tous ces préparatifs, on garnit la volière de *perdrix* qu'on fait couver par des poules ordinaires ; on les nourrit d'orge & de froment, & on tient un compte exact des mâles superflus ; vers le printems on laisse aller ces derniers les uns après les autres, ou on les porte dans les endroits où on suppose qu'il n'y en a point. Avec ces précautions, une terre où l'on a long-temps chassé est bientôt repeuplée.

Quant aux diverses espèces de *perdrix* connues, voici ce qu'en dit l'auteur de l'excellent traité de la chasse au fusil.

De la perdrix *grise.*

Les *perdrix* grises s'apparient au printems, plus tôt ou plus tard, suivant que la saison est plus ou moins douce. En certaines années que le temps est doux au mois de janvier, on rencontre déjà des couples ; mais dès que le froid revient, elles se découplent, & se remettent en compagnies. Dans les terres bien gardées, on ne les tire plus depuis la chandeleur, quoique l'ordonnance des chasses ne l'interdise qu'à compter du premier mars.

La *perdrix* pond dans tout le mois de mai, & le commencement de juin, très-rarement dans le mois d'avril : il m'est arrivé, une seule fois, de trouver des œufs dans les derniers jours de ce mois. Elle fait son nid sur la terre, avec quelques brins d'herbe seulement, arrangés sans art, au bord d'une pièce de blé, dans un pré, une bruyère, &c. Sa ponte est de quinze à vingt œufs.

Les perdreaux les plus avancés commencent à voler vers les derniers jours de juin ; d'où vient le proverbe : *A la Saint-Jean perdreaux volans*. Mais, communément, ils ne sont bons à tirer que vers la mi-août, lorsqu'ils sont *bréchés* ; ce qui veut dire qu'ils commencent à perdre leur première queue, & à pousser ce qu'on appelle du *revenu*, c'est-à-dire, des plumes de la seconde queue. Tant que cette seconde queue n'a pas acquis toute sa longueur, on dit que les perdreaux ont un doigt, deux doigts de *revenu* ; & lorsqu'elle a pris toute sa crue, alors on dit qu'ils sont *revenus de queue*. A mesure que la nouvelle queue pousse & s'alonge, les premières plumes du dessous de la gorge & du jabot, qui étoient d'un blanc sale ou jaunâtre, sont remplacées par des plumes mouchetées de gris ; & lorsque ces plumes sont entièrement poussées, ce qui a lieu vers la mi-septembre, plutôt aux uns, plutard aux autres, suivant que les compagnies sont plus ou moins avancées, on dit que les perdreaux sont *maillés*. Viennent ensuite les plumes rousses sur la tête, puis ce rouge qu'ont les *perdrix* aux tempes, entre l'œil & l'oreille, ce qu'on appelle *pousser le rouge*. Enfin, des plumes rousses & noirâtres commencent à former un fer-à-cheval sur l'estomac des mâles, bien moins marqué chez la femelle, ce qui arrive vers le premier octobre ; & c'est alors que les perdreaux sont vraiment *perdrix* ; ce qui a donné lieu au dicton : *A la Saint-Remi, tous perdreaux sont perdrix*. A cette époque, on ne distingue plus les jeunes *perdrix* d'avec les vieilles, que par la première plume du fouet de l'aile, qui finit en pointe & représente une lancette, au lieu que celles qui ne sont pas de la dernière ponte, ont cette plume arrondie à son extrémité. Cette différence subsiste jusqu'au temps de la premiere mue, c'est-à-dire, jusques au mois de juillet de l'année suivante. On les distingue encore à la couleur des pieds ; les jeunes les ont jaunâtres, les vieilles les ont gris.

A l'égard des différences qui distinguent le mâle d'avec la femelle, lorsque les *perdrix* ont pris toute leur croissance, elles consistent dans le fer-à-cheval dont nous avons parlé plus haut, & un ergot obtus au derrière du pied, qu'a le mâle, & non la femelle. En outre, le mâle est un peu plus gros.

Toutes les années ne sont pas également abondantes en perdreaux : & cela dépend beaucoup de la température qui règne pendant le temps de la ponte & de la couvaison, & lorsque les perdreaux viennent à éclore, c'est-a-dire, depuis la fin d'avril jusques vers la mi-juin. En général, lorsque l'année a été sèche à cette époque, il y a abondance de perdreaux. Mais quand, au contraire, les pluies ont été fortes & continues pendant la ponte & la couvaison, la *perdrix*, sur-tout la grise, faisant, par préférence, son nid dans les lieux bas, ses œufs se trouvent noyés & entraînés par les ravines, ce qui ne seroit pas arrivé, si les pluies eussent commencé plutôt. En ce cas, trouvant les plaines & lieux bas trop humides, elle auroit choisi, pour placer son nid, des lieux élevés & secs. Si les pluies se déclarent, lorsque les perdreaux sortent de la coque, beaucoup de ces petits nouveau nés, qui ont à peine la force de se soutenir, se trouvent noyés. A cette dernière époque, la sécheresse même, lorsqu'elle est à un certain degré, leur est très-nuisible : alors la terre se fend, & forme des crevasses, où ils tombent & périssent, étant trop foibles pour s'en retirer. Il faut donc un temps, pour ainsi dire, fait exprès, pour que la ponte des *perdrix* prospère parfaitement. Un nid de *perdrix*, d'ailleurs, a tant de dangers à courir, depuis le moment de la ponte, jusqu'à ce que les perdreaux soient éclos, tant de la part des belettes & autres bêtes puantes, des corneilles, des pies, & des chiens de berger qui mangent les œufs, que des bergers eux-mêmes, des serreuses d'herbes dans les blés, & des gens de campagne qui les détruisent, que, si ce n'est dans les terres gardées avec soin, il y a tout lieu de croire qu'il n'y a pas la moitié des pontes qui réussissent.

Lorsque les œufs d'une *perdrix* se trouvent détruits par quelque cause que ce soit, il arrive quelquefois qu'elle recommence à pondre ; & lorsqu'on rencontre, à la fin de septembre, & même plutard, des perdreaux à peine revenus de queue, c'est qu'ils proviennent de ces secondes pontes, qu'on appelle *recoquage*.

Tant que les *perdrix* grises ne sont encore que perdreaux, c'est-à-dire, jusques vers la fin de septembre, il est facile d'en tuer dans un pays qui en est un peu garni ; mais ce temps passé, & sur-tout aux approches de la toussaints, dès qu'elles ont mangé le blé qui commence à pousser, elles partent de fort loin, & il est difficile de les joindre : on ne parvient à les séparer qu'à force de les tourmenter & de les rebattre, particulièrement dans les plaines rases, où il n'y a point de fourré, ni de remises ; & ce n'est qu'en les partageant qu'on peut espérer d'en tuer ; car tant qu'elles restent en bande, il est bien rare de pouvoir en approcher à portée de les tirer. C'est là, particuliérement, plus qu'en toute autre chasse, qu'un chasseur a besoin d'avoir ce qu'on appelle *bon pied bon œil* ; bon pied, pour les fatiguer, & les obliger à se disperser, en les poursuivant sans relâche ; & bon œil, pour les bien remarquer.

Outre la *perdrix* grise ordinaire, il y en a une autre espèce, appellée communément *roquette*, qui est de passage, & qu'on ne rencontre pas fréquemment : elle vole plus haut, plus loin, & se laisse difficilement approcher. Elle est plus petite que l'autre, & en diffère encore par le bec qu'elle a plus alongé, & par la couleur de ses pieds qui sont jaunes. On voit ces *perdrix*, le plus souvent, par bandes de trente, quarante, cinquante & plus, & on ne les rencontre guères que dans l'arrière-saison.

Lorsque l'on chasse dans un pays où il y a peu de *perdrix*, & que l'on ne veut pas battre la plaine au hasard, voici comme il faut s'y prendre pour savoir où l'on pourra en trouver. Le soir, depuis le soleil couché jusqu'à nuit tombante, on s'arrête au milieu d'une plaine, au pied d'un arbre, ou d'un buisson, & là on attend que les *perdrix* se mettent à chanter, ce qu'elles ne manquent pas de faire à cette heure, non-seulement pour se rassembler, mais même sans que les compagnies soient dispersées. Après avoir chanté quelque temps, elles font un vol plus ou moins long. On remarque l'endroit où elles tombent, & l'on peut s'assurer qu'elles y passeront la nuit, à moins que quelque chose ne les effraie, & ne les en fasse partir. On retourne sur les lieux le lendemain, vers la pointe du jour, & l'on s'arrête de même, au pied d'un arbre, ayant soin de tenir son chien à l'attache, s'il n'est pas bien à commandement. Bientôt, le jour venant à paroître, les *perdrix* commencent à chanter, & font ensuite la même manœuvre que le soir ; c'est-à-dire, qu'après avoir chanté, elles prennent leur vol, & vont se poser, pour l'ordinaire, à peu de distance. Là, au bout de quelques momens, elles recommencent leur chant, & font quelquefois un second vol. Alors, dès que le soleil est près de se lever, & que le jour permet de tirer, on se met à leur poursuite.

En temps de neige, il est aisé de tuer des

perdrix à terre, devant un chien d'arrêt, attendu que leur couleur qui tranche avec le blanc de la neige, les fait appercevoir au premier coup-d'œil, & c'est alors que les braconniers ont beau jeu, sur-tout si la neige se rencontre avec le clair de lune. En pareil cas, ils sont debout toute la nuit, dans les plaines, avec une chemise par dessus leur habit, & un bonnet blanc sur la tête: &, comme les *perdrix* se rassemblent alors en pelotons, & se touchent les unes les autres, souvent d'un coup de fusil, ils détruisent la moitié d'une compagnie. Aussi la neige, en général, doit elle être regardée comme le temps le plus funeste pour les *perdrix*. Pour peu qu'elle dure, elle donne lieu au braconnage destructif dont je viens de parler; & si elle dure pendant long-temps, elle les fait périr de faim, comme il est arrivé dans l'hiver de 1783 à 1784, où elle a couvert la terre pendant plus de six semaines; hiver à jamais mémorable pour la destruction du gibier. On les a vues alors si exténuées par la faim, qu'elles se laissoient prendre à la main après le premier vol; & que les corneilles, qui en tout autre temps ne les attaquent point, tomboient dessus, & les mangeoient.

Comme, parmi les *perdrix*, il naît un tiers plus de mâles que de femelles, il arrive, dans le temps de la pariade, que plusieurs coqs se disputent la même poule, qui, à force d'être tourmentée, déserte souvent le canton: ou, si elle y reste, étant obligée de courir sans cesse, pour se dérober aux poursuites des mâles qu'elle a rebutés, elle pond un œuf dans un endroit, un œuf dans un autre, & à la fin, il ne lui reste qu'un coq, & point de nid. Il est donc très-utile pour la multiplication des perdrix, de tuer une partie des coqs, lorsqu'elles commencent à s'apparier, c'est-à-dire, depuis le commencement de mars jusques vers la mi-avril; & c'est ce qui se pratique dans les terres bien gardées: mais il faut prendre garde de tuer les poules au lieu des coqs. Pour ne pas s'y tromper, on doit savoir que le coq part toujours le dernier, si c'est au commencement de la pariade: car sur la fin d'avril, c'est tout le contraire; c'est alors la poule qui part la dernière. Si on apperçoit un couple à terre, en y prenant garde, on verra que la poule a la tête rase, & le coq haute & relevée.

Il y a un autre moyen de tuer les coqs de *perdrix*, savoir avec la chanterelle; & l'on peut s'en servir, non-seulement dans le temps du couple, mais depuis la fin de janvier jusqu'au mois d'août. On appelle chanterelle une *perdrix* femelle, soit privée, soit qui a été prise vieille, qu'on renferme dans une cage, & à la voix de laquelle accourent les mâles, lorsqu'ils l'entendent chanter. Voici la manière dont se fait cette chasse: lorsqu'on veut se servir de la chanterelle, on la met dans une cage faite exprès, il y en a de plusieurs façons; la plus commode & la plus portative se fait avec une calotte de chapeau, clouée par les bords sur un ais à-peu-près de la même grandeur: au milieu de cet ais, se trouve une ouverture quarrée, se fermant avec une petite porte qui sert à introduire la *perdrix* dans la cage: au fond de la calotte se pratique un trou, par lequel elle peut passer la tête pour chanter. Il faut encore adapter au-dessous de la cage une cheville pointue, qui, se fichant en terre, l'arrête, & la retient en place. Muni de cette cage, on se transporte sur le matin, vers le soleil levant, soit le soir, avant qu'il se couche, au bout d'un champ, & l'on pose la cage à vingt-cinq ou trente pas d'une haie, derrière laquelle on se tient caché. Bientôt la chanterelle, si elle est bonne, se met à chanter; les mâles, d'aussi loin qu'ils l'entendent, accourent à ce chant, quelquefois au nombre de quatre ou cinq, s'entre-battant autour de la cage, pour se disputer la femelle, & l'on choisit le moment favorable pour les tirer. L'amour est un besoin si pressant pour tous les animaux, & particulièrement pour les perdrix, que pour y satisfaire, ils bravent tout danger, & oublient cette défiance constante que la nature leur a donnée pour leur conservation. Qu'on mette sur la fenêtre d'une maison, donnant sur la campagne, une chanterelle dans sa cage, dès qu'un mâle l'entendra, il viendra s'abattre jusques sur le toit de la maison, & bientôt sur la fenêtre même. La cage que je viens de décrire est particulièrement propre pour les chanterelles apprivoisées.

Parmi celles qui ont été prises vieilles, soit au filet, ou démontées par un coup de fusil, qui en général sont les meilleures, il y en a de fort sauvages: celles-ci on les met dans une cage longue & couverte de toile. Lorsqu'on les porte le soir à l'endroit destiné, elles se débattent & se fatiguent quelquefois, de manière qu'elles ne chantent point. En ce cas, il faut laisser la chanterelle passer la nuit dehors; bien entendu qu'on lui donne de quoi boire & manger; mais il faut avoir la précaution d'enfermer sa cage dans un autre cage de *fil de fer*, pour la défendre des bêtes puantes qui pourroient la manger. On reviendra sur les lieux, le matin, au lever du soleil, & alors elle ne manquera pas de chanter. On fait aussi cette chasse, & même plus ordinairement, avec les filets, appellés *alliers*, dont on entoure la cage.

De la perdrix *rouge.*

Il se trouve des *perdrix* rouges dans toutes

les provinces du royaume, mais dans la plupart, elles sont peu communes. Les provinces méridionales, sont celles où elles abondent le plus. Dans quelques-unes, on n'en voit presque point d'autres, sur-tout dans la basse Provence, où à peine connoît-on les grises.

Outre la différence du plumage & du chant que tout le monde connoît, les *perdrix* rouges sont plus grosses que les grises. Leurs habitudes d'ailleurs ne sont pas tout-à-fait les mêmes. Quoiqu'on les trouve également dans les plaines, cependant, en général, elles préferent les côteaux, les lieux élevés, secs & pierreux, les jeunes taillis, les bruyères & les lieux couverts de genêts & de broussailles. Elles sont plus paresseuses à partir, volent pesamment, &, en s'abattant, courent beaucoup plus que les grises. Elles se tiennent plus écartées les unes des autres, & rarement la compagnie se lève toute à la fois, même au premier vol: aussi, lorsqu'une perdrix rouge part seule, il faut avoir attention de battre soigneusement le terrein, aux environs de l'endroit d'où elle est partie; faute de quoi, il arrive souvent, que sans s'en douter, on laisse une compagnie entière derrière soi. Cette habitude qu'ont les perdrix rouges de ne ponit se rassembler en pelottons comme les grises, de partir en détail, & de tenir davantage, fait que la chasse en est bien plus sûre, plus agréable & moins pénible, pendant l'hiver, si ce n'est cependant dans les pays de montagnes, où elles passent d'un côteau sur l'autre, & où il faut souvent descendre & remonter par des escarpemens très-difficiles, & franchir des précipices pour aller les relever. La *perdrix rouge*, lorsqu'elle est poursuivie, se branche quelquefois, ce que la grise ne fait jamais: on en voit même, mais plus rarement, se terrer dans des trous de lapins, sans être blessées, lorsqu'elles ont été fort tourmentées, ou lorsqu'elles apperçoivent un oiseau de proie. Le mâle, comme dans l'espèce des grises, est un peu plus gros que la femelle, & a aussi, au derrière du pied, un ergot obtus qu'elle n'a point.

Le temps de la pariade est le même pour les *perdrix rouges* que pour les grises; mais on peut tuer les mâles avec plus de facilité, attendu que, dès que les femelles se mettent à couver, ils les abandonnent, ce qui est particulier à cette espèce. Alors ils se réunissent en compagnies quelquefois très-nombreuses, & l'on peut tirer en sûreté sur ces compagnies. Il s'y mêle souvent quelques femelles, mais ce sont des *perdrix* qui ont passé l'âge de produire.

A l'égard de la chanterelle, on ne s'en sert point pour tuer les coqs de *perdrix rouge*, les femelles ne chantant point, lorsqu'elles sont en cage; mais, au lieu de chanterelle, on a un appeau artificiel, avec lequel on imite si parfaitement le chant de la femelle, que les mâles y accourent avec plus de fureur encore que ceux des *perdrix* grises au chant de la chanterelle. Mais il y a une game notée pour se servir de cet appeau qu'il faut connoître, & qui n'est pas aussi simple que celle du chant de la *perdrix grise*. On en fait un grand usage dans les pays où l'espèce de la *perdrix* rouge domine, pendant les mois de mai, juin & juillet, soit qu'on se serve du fusil, ou du filet, qui est tout différent de celui dont on se sert pour les *perdrix* grises. C'est un petit filet de soie fait en poche ou bourse.

On distingue les *perdrix rouges* de l'année, non-seulement par la pointe que forme la première plume du fouet de l'aile, mais encore par un petit point blanc qui se trouve à l'extrémité de cette pointe. Les plus vieilles ont les jambes semées d'écailles blanchâtres.

Il y a des *perdrix rouges* plus grosses les unes que les autres: celles des montagnes, & celles qui sont nées & se tiennent habituellement dans les bois, sont plus grosses que celles des plaines. On en connoît même trois espèces en Dauphiné, qui ne différent que par leur volume. La plus grosse appellée *perdrix de roche*, & vulgairement *rochassière*, parce qu'elle n'habite que les montagnes arides & escarpées, est de la taille des plus grosses bartavelles.

Dans certains pays, en Espagne, par exemple, on ne connoît que la *perdrix rouge*. Il en est de même en Corse & en Sardaigne. Dans cette dernière isle, l'espèce en est tellement multipliée, que, quoique la chasse y soit permise à tout le monde, il est facile à un chasseur d'en tuer 50 ou 60 par jour, & qu'un paysan, en peu de jours, peut en prendre jusqu'à 500 avec le filet. Elle ne se vend que deux sols & demi, monnoie du pays.

On demandera, peut être, de quelle espèce de filet se servent les paysans sardes pour prendre les *perdrix*. L'histoire naturelle de cette isle, fait mention d'un filet assez semblable à celui que nous appellons *tonnelle*. Mais, en outre, il y a lieu de croire, vu la proximité des deux isles, que ce qui se fait en Corse, à cet égard, se pratique également en Sardaigne. Or voici de quelle manière les corses prennent, pendant l'hiver, une grande quantité de *perdrix* au filet. Deux hommes s'entendent pour cette chasse, qui se fait la nuit. L'un a soin d'observer, sur la fin du jour, une compagnie de *perdrix*, & fait, en prêtant l'oreille à leur rappel, l'endroit où elles se sont rassemblées pour y passer la nuit. Bientôt après, il arrive sur les lieux, &

avance vers la compagnie, ayant à la main un tison de sapin resineux enflammé. Un autre homme le suit, à la distance de quelques pas, lequel porte au bout d'une perche de 8 à 10 pieds, un filet monté sur un cerceau de 3 à 4 pieds de diamètre, en forme de poche. Le porteur du tison s'approche peu-à-peu de la bande des *perdrix*, qui, frappées de cette lueur, se tapissent, & restent immobiles. Lorsqu'il s'en est approché à la distance convenable, il s'arrête; alors arrive derrière lui son camarade; & à l'instant que celui-ci apperçoit les *perdrix*, l'autre se baisse, pour lui donner la facilité de précipiter son filet sur la bande, dont à peine, sur dix ou douze, il en échappe deux. Au surplus, cette chasse nocturne au feu, n'est point particulière à la Corse & à la Sardaigne. Elle est fort usitée en Italie dans la campagne de Rome, en Toscane, & ailleurs, & non-seulement pour les *perdrix*, mais pour toutes sortes d'oiseaux qu'on va quêtant à travers champs, au hasard, & sans les avoir remarqués pendant le jour. Mais, au lieu d'un tison enflammé, les chasseurs se servent d'une certaine lanterne de fer-blanc bien étamé en dedans, pour mieux réfléchir la lumière d'une grosse mèche dont elle est garnie. La lanterne est appellée en italien *frugnuolo*, & le filet *lanciatoja*; ce qui a faitr donner à cette chasse l'un ou l'autre de ces deux noms.

De la Batarvelle.

La *batarvelle*, au premier coup d'œil, paroît une *perdrix* rouge plus grosse que les autres; néanmoins elle en diffère essentiellement, d'abord par le collier noir commun à toutes les espèces de *perdrix* rouges: le sien ne forme qu'un cercle noir au-dessus du bec, de quatre à cinq lignes de largeur, au lieu que celui des *perdrix* rouges est accompagné de taches noires qui descendent jusqu'au milieu de la poitrine. Une autre différence dans le plumage, non moins remarquable, se trouve dans les plumes qui longent depuis la naissance du collier jusqu'aux cuisses, & qui recouvrent les ailes, lorsqu'elles sont fermées. Ces plumes, dans la bartavelle, sont terminées par une bande d'un roux très-pâle, & presque blanc, enfermée entre deux lignes noires; au lieu que, dans les *perdrix* rouges ces mêmes plumes sont terminées par une bande orangée bordée de noir en haut seulement. Enfin la bartavelle paroît encore différer de la *perdrix* rouge, par son chant; celui de la *perdrix* rouge est *cokrra*, au lieu que la bartavelle répète souvent la première syllabe, avant de finir le mot, dont la terminaison, d'ailleurs, semble être en *o*: *coh-coh-cokrro*.

La bartavelle ne se trouve que dans quelques provinces méridionales de la France, particulièrement en Dauphiné, dans les environs de Die, de Gap & d'Embrun. Elle se tient sur les montagnes, même au-dessus des bois, & n'en descend, pour se rapprocher un peu des lieux habités, que dans l'automne, lors des premières neiges. On la trouve alors dans les petits bois, les bruyères, les lavandes & les broussailles. Les pays déserts qu'elle habite, coupés par des torrens, des ravines & des précipices, en rendent la chasse très-pénible. Les paysans en prennent beaucoup plus avec des piéges qu'ils leur tendent, qu'il n'en est tué par les chasseurs. On distingue deux espèces parmi les bartavelles, l'une plus grosse, & l'autre plus petite; la plus grosse pèse ordinairement 28 à 30 onces; il s'en trouve même de deux livres & plus.

De la perdrix *de montagne*, ou perdrix *rousse*.

Cette *perdrix*, qui est rousse, sans mélange d'autre couleur, se rapproche plus de l'espèce des grises que de celle des rouges; elle a le bec & les pieds d'un rouge-orangé-pâle. Buffon soupçonne qu'elle s'accouple avec la *perdrix* grise ou avec la rouge; mais ce n'est pas le sentiment de l'abbé Ducros. Cette *perdrix*, qui est plus grosse que la grise, se trouve dans les hautes montagnes du Dauphiné.

Du lagopède, perdrix *blanche*, ou *arbenne*.

Cet oiseau habite toujours par préférence les sommets des plus hautes montagnes. Il se trouve dans les Alpes du Dauphiné. La neige est son élément: il s'y creuse un clapier, pour se mettre à l'abri des rayons du soleil qui paroît l'incommoder; & à mesure qu'elle se fond sur le penchant des montagnes, il va chercher les sommets les plus élevés, où elle ne se fond jamais. Il vit de feuilles & de pousses de pin, de bouleau, & de bruyère, &c. Le lagopède est ainsi appellé, parce qu'il a du poil ou du duvet sous les pieds; attribut qui lui est commun avec le lièvre, & qui lui appartient exclusivement parmi les oiseaux, comme au lièvre, parmi les quadrupèdes. Cet oiseau est de la grosseur d'un pigeon, & pèse 14 onces. Au surplus, il n'est blanc que pendant l'hiver; l'été son plumage devient semé de taches brunes sur un fond blanc. C'est abusivement, selon Buffon, qu'on lui donne le nom de *perdrix*. Les lagopèdes volent par troupes, & jamais bien haut, parce que ce sont des oiseaux pesants. C'est un gibier fort commun sur le mont-Cénis. On le connoît en Savoye sous le nom d'*arbenne*.

(*Extr. de la chasse au fusil.*)

Des perdrix *étrangères.*

La *perdrix* de Grèce est deux fois plus grande que notre *bartavelle* : on prétend que lorsqu'elle est en amour, elle articule distinctemeet ce mot *chacabis* : on la trouve dans l'île de Candie & dans les Cyclades.

La *perdrix* de Syrie est plus petite que notre *perdrix* grise ; mais son caractère est si sauvage, qu'on ne sauroit l'apprivoiser. Sa chair est d'un goût exquis.

La *perdrix* de la Nouvelle-Angleterre est plus petite que notre *perdrix* ordinaire, & ressemble par son plumage, à la bartavelle ; elle a aussi beaucoup de rapport avec la *perdrix* du Brésil.

La *perdrix* de la Guadeloupe n'est, suivant les naturalistes, qu'une espèce de tourterelle.

La *perdrix* de la baye d'Hudson, n'est regardée que comme un oiseau de bruyère.

Il y a au Congo, à Madagascar, à la Chine & à la Louisiane des *perdrix* particulières, dont la chair a peu de fumet ; on en voit aussi à la Virginie, à la Côte d'Or, & vers la Gambra, qui diffèrent des nôtres : leur chair est d'un goût exquis, leur plumage est très-varié, & leur course très-rapide : parmi ces qualités, il y en a quelques-unes que ces oiseaux doivent au climat.

Chasse ordinaire de la perdrix.

Plusieurs chasseurs vont avec des chiens dans la terre où ils comptent trouver leur gibier ; un d'entre eux bien monté, mène la quête, & toujours contre vent : il doit avoir deux piqueurs à ses côtés, & deux autres derrière, mais à des distances assez considérables. Quand les *perdrix* partent, le quêteur crie : *remarque* ; il les suit ensuite sans relâche, & tâche de les faire aller contre vent, ou contre mont, afin de leur faire perdre leur force ; après trois vols, on les voit tomber, & alors on les tue facilement. Les chiens de taille médiocre, sont les meilleurs pour cette chasse ; ils doivent chasser légérement, sans s'entre-suivre, & sans courir de toute leur force : on les dresse de manière que quand on court à la remise, ils ne fassent point partir le gibier, avant que les chasseurs soient arrivés.

Chasse de la perdrix *au traineau.*

On vient de dire que cette chasse se fait le soir vers le coucher du soleil : on va dans la terre où l'on suppose les *perdrix* ; on se cache derrière une haie, & on attend en silence que ces oiseaux aient chanté.

Quand on les a entendu chanter, & qu'on les voit jouer entre elles, on les suit jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées ; on remarque l'endroit de l'arrêt, & on va tendre le traineau.

Il faut être deux personnes pour tendre ce filet ; on met aux deux bouts une perche qu'on attache avec des ficelles, & derrière on arrange de petites branches de feuillage, afin de faire lever les *perdrix*, sur-tout les rouges, qui ne prennent qu'avec peine leur essor.

Le traineau, ainsi préparé, les deux chasseurs le prennent chacun par le milieu de la perche qui est de leur côté, le levent à plat, l'étendent avec vigueur, & font ensorte que rien ne touche à terre, excepté les feuillages.

Il est essentiel de tendre le filet en travers des sillons de la pièce de terre qu'on parcourt : ensuite on marche droit aux *perdrix*, tenant le traineau en l'air, & ne levant la partie antérieure que d'environ quatre ou cinq pieds : dès que le gibier part, on laisse tomber le filet.

Chasse de la perdrix *avec des halliers.*

Cette chasse demande plusieurs coopérateurs, & les pièges ne se tendent que dans les vignes, dans les taillis ou dans les buissons.

Quand un chien dressé à la quête a réussi à faire partir une compagnie de *perdrix* dans les lieux que vous désirez, vous allez tendre vos halliers à cent ou deux cents pas de cette remise : ensuite les chasseurs font un grand tour, & vont se placer derrière le gibier, dans une distance égale à celle des halliers ; arrivés à l'endroit prescrit, ils marchent en silence & en serpentant, pour les chasser insensiblement vers les piéges : il ne faut point les presser, car alors elles prendroient leur essor au lieu de marcher du côté des halliers, & la chasse seroit sans succès.

Chasse de la perdrix *avec des collets*

Les *perdrix* se prennent ainsi dans les vignes, dans les bois taillis & dans les bruyères ; il suffit pour cela de faire une petite haie de la hauteur d'un demi-pied, avec des genêts & des ramilles d'arbres piquées en terre, de planter au milieu du passage de petits piquets de la grosseur du deigt, & d'attacher à chacun un collet de crin de cheval à la hauteur du col des *perdrix*.

Ces collets se tendent à toutes les heures du jour : si on les dresse le matin, on ira prendre son gibier à midi, & si le piége n'est placé qu'à midi, on n'y retournera que le soir.

Pour assurer le succès de l'artifice, on garnit de grains les sentiers où sont dressés les collets.

Vers la fin de janvier, quand les *perdrix* s'accouplent & que la terre commence à dégeler, on voit ces oiseaux courir les uns après les autres dans les sentiers qui règnent le long des bleds verds : on construit alors entre le bord d'une pièce de bled & quelque haie, un piege tel que celui qu'on vient de décrire, & on met au-devant deux petits piquets en pente ; alors les *perdrix* qui courent la tête levée sont obligées de se baisser & se prennent plus sûrement dans les *collets* : on peut quelquefois au lieu de *collets*, attacher des lacets au bas des piquets : toutes ces chasses réussissent quand on a de la patience & de l'industrie.

Chasse des perdrix avec un appât.

On prend cinq ou six poignées de froment, d'orge, ou d'avoine, & on les met en monceaux dans le lieu où l'on veut attirer les *perdrix*, au milieu de quatre bâtons hauts d'un pied, de la grosseur du doigt & distans les uns des autres de quatre pieds. On prend ensuite le chemin d'une vigne qui doit être éloigné d'environ trente ou quarante pas, en laissant tomber du grain le long de la route, & on se retire ce jour-là chez soi.

Ce grain semé, attire le gibier : quand on sait qu'il va souvent à l'appât ; on va attacher à chaque bâton une branche de genêt pour l'accoutumer aux piéges qu'on veut lui tendre, & on se retire chez soi.

On retourne une troisième fois vers l'appât, & si on s'apperçoit que les *perdrix* y sont accourues, on attache des ficelles au haut des piquets, & en travers, on arrange au-dessus, de la paille en forme de filet, & on se retire encore dans sa maison.

Si après toutes ces épreuves les *perdrix* continuent à manger le grain, on prend un filet en mailles quarrées & on le tend avec force sur les bâtons. On en releve les bords ; on passe une ficelle dans toutes les mailles des bords du filet, & dans les boucles qui sont au bas de chaque piquet, & on la noue à une autre ficelle un peu forte, qui s'étend jusqu'à un buisson, derrière lequel on se cache pour faire jouer la machine. Les *perdrix* accourent sans crainte, le filet tombe, & le chasseur est récompensé de son industrie, & sur-tout de sa patience.

Chasse des perdrix avec le trébuchet.

Cet artifice est d'autant plus heureux, que par son moyen on peut prendre une compagnie entiere de *perdreaux*, sans être obligé de rester sur les lieux comme observateur.

Avant de tendre ce piége, on appâte son gibier avec du grain, & on y fait une longue traînée jusqu'à une vigne ou des bruyères.

Le *trébuchet* se tend à l'endroit où étoit le monceau de grain : on le couvre de feuillages de genêt ou de feuilles de vigne, & on met encore au-dessous l'appât ordinaire. Les *perdrix* avides se précipitent dessous le *trébuchet*, & ne mettent pas plutôt le pied sur la marchette, qu'elles se trouvent enfermées. On met ordinairement sur le piége une pierre qui fait détendre le ressort avec plus de vitesse, & empêche que les oiseaux renfermés, ne renversent la machine en se débattant.

Chasse des perdrix au leurre.

Quand on a remarqué une compagnie de *perdrix*, on va tendre à quarante pas du gîte un des filets dont on a déjà parlé ; le chasseur se couvre ensuite de feuillages, & porte devant lui une espèce de bouclier fait de petites verges, au milieu duquel est un morceau de drap rouge.

Dans cet habillement, il gagne le derrière des *perdrix* & s'en approche ensuite : ces oiseaux, loin de s'épouvanter, le regardent toujours fixement en rentrant, & enfin à force de reculer, ils donnent dans le filet.

Chasse des perdrix avec la tonnelle.

On ne peut chasser ainsi que dans les bleds verds, dans les terres en friche, & dans les plaines d'où l'on peut découvrir les compagnies de *perdrix* ; les bleds élevés, les broussailles & les vignes ne feroient que dérouter les chasseurs.

On chasse pendant tout le jour à la *tonnelle* quand on a un chien-couchant avec soi pour quêter les *perdrix* & faire arrêt : mais sans chien, on n'y va qu'à la pointe du jour.

Quand le tonneleur a trouvé le gibier, il commence à dresser son équipage, à déployer son filet, & sur-tout à faire usage de la vache artificielle.

On a dit que pour faire une vache artificielle, on prend une petite pièce de toile teinte en rouge, & de quatre pieds en quarré : on coud aux quatre coins & au haut vers le milieu, de petits morceaux de la même toile, larges de deux pouces en quarré, pour y arrêter deux bâtons qui se croisent, afin de tenir la toile bandée, & une fourchette longue de quatre pieds & demi. Les deux bâtons doivent être attachés avec une ficelle au milieu & par le bas, & à un côté doit être cousu un morceau de toile accommodé en tête de vache, avec deux cornes & une queue de

de filasse à l'autre extrémité : cette queue doit être attachée de manière qu'elle s'agite en tous sens quand le tonneleur portera la vache. Outre cela, on perce la toile en façon d'yeux, afin de pouvoir regarder au travers les *perdrix* qu'on pousse dans le filet.

Quand la vache est montée, on charge sur son épaule sa *tonnelle* & ses *halliers*, & on s'avance doucement de côté & d'autre, en regardant par les yeux de la vache, jusqu'à ce qu'on ait apperçu une compagnie de *perdrix* : quand le gibier est découvert, on en approche en serpentant, jusqu'à ce qu'il voie sans crainte le tonneleur & sa machine.

Examinez ensuite de quel côté les *perdrix* semblent vouloir aller : faites le tour, piquez votre vache, & tendez votre *tonnelle*.

La *tonnelle* se dresse dans une raie de bled, & on plante les deux piquets attachés au cercle de son entrée, de manière que le filet soit roide : après cela on déploie les *halliers*, & on les tend à côté de la *tonnelle*.

Après ces arrangemens le chasseur reprend sa vache, s'écarte & va derrière les *perdrix* ; il s'en approche ensuite doucement, & va de côté & d'autre, imitant une vache qui broute, & regardant par les yeux de sa machine.

Quand le tonneleur est proche de la compagnie, il en observe tous les mouvemens : si les oiseaux s'arrêtent & lèvent la tête, c'est une preuve qu'ils s'effarouchent : il faut alors se reculer, se coucher à la renverse avec sa vache, & se vautrer à la façon de cet animal. Quand les *perdrix* sont rassurées, on s'avance vers elles, & on les fait aller droit dans la *tonnelle* : lorsque quelques-unes s'écartent, il est aisé de les ramener à la compagnie, & de les pousser dans les filets. Dès que le gibier est pris, on quitte son masque, & on va fermer l'entrée de la *tonnelle*, afin de saisir sa proie.

Les chasseurs ont un appât particulier pour faire venir les *perdrix* à la *tonnelle*. En voici la composition.

Prenez une mesure de graine de cumin, faites-la bouillir dans deux ou trois pintes d'eau, avec une livre de sucre & un peu de canelle, & quand l'eau aura quelque temps bouilli, servez-vous de la graine en en jettant cinq ou six poignees dans l'endroit où vous voulez attirer votre gibier : ce manége se répete deux ou trois fois.

Les *perdrix* n'auront pas goûté deux fois de cet appât, qu'elles reviendront sans crainte au piége, & alors on les prendra avec la *tonnelle*.

Si on veut multiplier sa prise, on saisit ces *perdrix* vivantes, on leur frotte les extrémités des pieds, du bec & des aîles avec de l'huile d'aspic, & on les laisse aller après leur avoir rogné un des ongles. Ces oiseaux ainsi frottés seront suivis par ceux de leur espèce, jusqu'au lieu où la graine de cumin aura été répandue, & par cet artifice, au lieu de deux ou trois *perdrix*, on peut en prendre une compagnie.

Chasse des perdrix *avec une chanterelle.*

On chasse avec la *chanterelle* depuis le milieu de janvier jusqu'au mois d'août, & on choisit pour cet exercice le temps des deux crépuscules.

On préfère ordinairement pour cette chasse, des chaumes ou des pièces de bled verd, & on cherche auprès quelque lisière de bois derrière laquelle on se retire & l'on tend des filets sans être vu.

Quand la place est favorable, on met dans une cage une *chanterelle* : on la pose proche la lisière du bois, & l'on tend ses filets tout-autour. Les filets doivent être soutenus par des piquets, ensuite le chasseur va se cacher derrière la haie.

Si quelque mâle s'avise de chanter, la femelle captive lui répond, & aussi-tôt ils s'approchent ; quelquefois ils accourent cinq ou six à la fois, alors ils s'entrebattent & disputent la jouissance de la femelle, jusqu'à ce qu'ils se prennent dans les filets. Quand on veut être sûr de sa prise, on ne tend son piège que quand on a entendu chanter quelque mâle.

Quelquefois la *chanterelle* dont on se sert est si sauvage & se débat avec tant de fureur dans sa cage, qu'elle succombe à la lassitude & ne daigne pas chanter. On remédie à cet inconvénient en faisant une cage avec un vieux chapeau, dont le bord est coupé : le dessous est une planche légère qui s'ouvre & se ferme, pour mettre & ôter la *perdrix*, & vers le fond du chapeau on pratique un trou par où l'oiseau passe la tête pour chanter : on y ménage aussi une ou deux ouvertures, afin qu'il puisse boire & manger. Toutes ces précautions sont nécessaires pour avoir une bonne *chanterelle*.

Chasse des perdrix *avec l'appeau.*

On ne prend avec l'*appeau* que les mâles des *perdrix* rouges ; quand on va à cette chasse, on se munit non-seulement d'un bon *appeau*, mais encore d'un petit filet nommé *pochette* & d'une houssine de bois de coudrier, moins grosse que le petit doigt & longue de quatre ou cinq pieds pour le tendre.

On marche avec cet équipage à la pointe du jour, à midi ou au coucher du soleil, au gîte des *perdrix* rouges, & dès qu'on entend quelque mâle chanter, on tend son filet dans des bruyères ou dans une vigne, & on se tient dans un petit sentier peu éloigné, couché sur le ventre.

Quand la *perdrix* chante, le chasseur lui répond par deux ou trois coups d'*appeau* donnés lentement : on continue ce manége tant que l'oiseau s'approche & chante, jusqu'à ce qu'il donne dans le piége qui est sur son passage.

Ce divertissement se prend depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet ; c'est alors que les *perdrix* s'apparient : les mâles donnent d'autant plus sûrement dans ce piége, qu'ils s'ennuient bientôt d'être sans femelle.

Voyez les planches des chasses, *tome IX* des gravures, & leur explication à la fin de ce dictionnaire.

PERE NOIR. C'est le nom d'une espèce de moineau-franc qui se trouve à la Jamaïque, au Mexique, à la Martinique. Cet oiseau a le bec & le plumage d'un beau noir & la gorge rouge.

PERÉNOPTERE ou PERCNOPTERE, espèce de vautour assez rare, qui ne s'éloigne point des Pyrénées, des Alpes ou des montagnes de la Grèce. Il a la tête d'un bleu-clair, & le cou revetu d'un simple duvet blanc avec un collier de petites plumes blanches & roides en forme de fraise ; son bec noir & crochu est blanchâtre à son extrémité ; ses jambes & ses pieds sont de couleur plombée. Cet oiseau est sur-tout remarquable par une tache brune en forme de cœur qu'il porte sur la poitrine. Il a une humeur qui suinte continuellement de ses narines & de deux trous qui se trouvent dans son bec. Il se laisse, dit-on, chasser & battre par les corbeaux ; il est paresseux, pesant au vol : il ne vit que de charogne.

PERLURES, nom des grumeaux qui sont le long des perches & des andouillers de la tête du cerf, du daim & du chevreuil. Ils ne vont pas jusqu'à l'extrémité des andouillers.

PEROUASCA, s. m., nom d'un quadrupède très joli, qui se trouve en Russie, en Pologne, en Volhinie. Cet animal est plus petit que le putois. Il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux. Sa peau est recherchée, & fait une belle fourure. Le *pérouasca* demeure dans les bois où il se creuse un terrier.

PERROQUETS, s. m. genre d'oiseaux indiens, dont le caractère distinctif, est d'avoir quatre doigts aux pieds, deux en avant & deux en arrière, garnis d'ongles crochus ; le bec court & épais ; la mâchoire supérieure crochue & pointue, la partie inférieure de leur bec ronde, tranchante, & beaucoup plus courte que la supérieure qui est terminée en bec de plume à écrire. Les *perroquets* ont les pieds & les doigts charnus, la tête grosse, le bec & le crâne durs, les narines rondes. Ces oiseaux ont la langue, faite comme une graine de calebasse : ce qui joint à la disposition du larinx & de la glotte, leur donne beaucoup de facilité pour articuler des mots, parler distinctement, pour chanter des chansons, siffler des airs, contrefaire des animaux, sur-tout le chien & le chat ; imiter le bruit d'un tambour, &c. Tous tiennent leur mangeaille avec un pied élevé en l'air, qu'ils portent à leur bec. Ils cassent les coques dures de certains fruits ; ils brisent & déchirent les substances qui leur résistent. Le bec leur sert encore de troisième pied pour marcher, pour s'accrocher, pour monter aux arbres, pour se pendre aux branches. Il leur sert aussi d'arme pour se défendre contre les animaux qui les attaquent. Le *perroquet* est un oiseau d'une longue vie, quoique sujet au mal caduc. Il a la propriété de ruminer. Presque tous les perroquets ont un plumage enrichi de belles couleurs. Ils aiment à être caressés.

Les *perroquets* volent en troupes, & se jettent sur les grains & les fruits à mesure qu'ils mûrissent. Le chasseur a de la peine à les suivre, à cause de la rapidité de leur vol. On dit que lorsqu'un *perroquet* a été tué d'un coup de fusil, les autres perroquets de sa bande, le regardent tomber, se mettent à crier d'effroi, semblent perdre la force de fuir.

Les indiens aiment la chair du *perroquet*, comme nous celle du faisan. On parvient à prendre ces oiseaux plus facilement en leur présentant pour appât de la graine de coton. On prétend que cette graine a la propriété de les enivrer.

L'industrie du *perroquet* se fait sur-tout remarquer dans la construction de son nid. Il le dispose en forme de ballon de la longueur d'un pied, n'y laissant qu'une ouverture ; il le compose avec des joncs & des rameaux, & le place à l'extrémité des branches les plus élevées, *soit* pour avoir le plaisir de se balancer, soit pour se garantir des serpens. Cet oiseau fait rarement des petits hors de son climat.

Il y a beaucoup d'espèces variées de ces oiseaux, dont il ne suffira d'indiquer que les principales.

Le *macao* a la queue fort longue ; il est de la

taille d'un grand corbeau. Ce *perroquet* se trouve dans les deux Indes.

Le *perroquet arra* est le plus gros & le plus grand *perroquet* des deux continens ; sa queue rouge a seule près de vingt pouces de long ; il s'attache à ses maîtres, & paroît jaloux de ses caresses : on nous l'apporte de la Guadeloupe.

Le *pape-guai* est commun dans le Brésil, & fait beaucoup de dégât par-tout où croît le poivre, le gérofle, le riz & la canelle. Les sauvages qui ont une adresse singulière à manier l'arc, se servent contre ces oiseaux de flèches fort longues, au bout desquelles ils mettent un bourrelet de coton, afin de les abattre sans les blesser.

Le *perroquet* blanc crêté est de moyenne grandeur ; on l'appelle dans l'Inde, l'oiseau précieux.

Le *perroquet* vert est commun le long de la rivière des Amazones ; il y en a un en Ethiopie qui n'est pas plus gros qu'un pinçon.

Le *perroquet* diversifié a le plumage mélangé de vert, de noir, de vermillon, de jaune & de couleur d'améthyste : on distingue sur sa queue sept couleurs.

Le *perroquet* cendré est de la grandeur d'un pigeon de volière : on le trouve dans la Guinée & dans les royaumes de Congo & d'Angola. C'est un oiseau fort babillard.

Le *perroquet* gris-blanc est de la taille moyenne : sa queue est très-courte, & son bec fort noir.

Le *perroquet* écarlate n'est pas si gros qu'un pigeon ; ses jambes sont noires & courtes : on en voit beaucoup à Londres.

Le beau *perroquet* de Clusius a le dos vert, les plumes des ailes bleues, & la queue verte : sa grandeur est celle d'un pigeon.

Le *perroquet* à collier des Indes orientales est remarquable par une queue de vingt pouces de long, qui se termine en pointe.

Le petit *perroquet* d'Angola a la queue longue & fourchue, & n'est pas plus gros qu'une tourterelle.

Le petit *perroquet* de Bengale a la tête du pigeon, sa queue n'est composée que de quatre plumes.

Le *perroquet* du Brésil est huppé : l'élégante variété de ses couleurs le fait regarder comme le plus beau des *perroquets*.

Le *perroquet* des Barbades, est remarquable par sa douceur ; c'est celui qui articule le plus distinctement les mots qu'il apprend.

Le *perroquet* couleur de frêne a tout le corps de couleur uniforme ; il est de la grandeur d'un pigeon.

Le *perroquet* mascarin est d'une couleur obscure.

Le *perroquet* à collier des anciens, est la première espèce de *perroquets*, qui ait été apportée en Europe : il n'est guère plus gros qu'un merle, comme ceux dont nous allons parler : les françois nomment tous ces petits *perroquets*, *perruches*.

Le petit *perroquet* tout vert est distingué des autres, en ce que son bec, ses pieds & ses jambes sont de couleur de chair ; il fait son nid dans les écueils. On le tire d'Egypte ou de Saint-Domingue.

Le petit *perroquet* vert des Indes orientales est un peu plus grand que l'alouette ; il s'apprivoise sans peine, & vit volontiers en cage avec sa femelle.

Le *perroquet* rouge & vert est gros comme un étourneau, & se tire du Japon.

Le *perroquet* rouge & crêté a sa crête composée de trois grandes plumes & de trois petites.

Le petit *perroquet* de Bontius a aussi sur la tête une espèce de huppe ; il est gros comme une alouette.

La petite *perruche* aux ailes d'or se trouve aux Indes orientales.

Perroquet plongeur. Cet oiseau ne ressemble en rien au *perroquet*, excepté par la forme de son bec qui a trois pouces de long. Ses pieds sont palmés & rouges, ses jambes sont courtes, son plumage est noir sur le dos, & blanc au ventre. Cet oiseau-pêcheur plonge souvent & long-temps ; on dit sa chair très-délicate.

Perruche, s. f. On nomme ainsi la plus petite espèce du genre des perroquets à longue queue ; genre d'oiseau extrêmement diversifié. On l'appelle aussi : *perroquet-moineau*. Les *perruches* ont en général un cri perçant & fort incommode.

Peser. On dit, en vénerie, qu'un cerf *pèse* & qu'il est de grand corsage, parce que ses pieds enfoncent de beaucoup dans la terre.

Petit-gris, quadrupède qu'on a comparé à l'écureuil ; mais qui est plus grand & qui n'a point le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé. Il a la queue étendue en panache. Sa peau est très-

estimée, & d'un grand usage pour les fourrures à cause de la douceur & de la finesse de son poil.

On trouve le *petit-gris* dans les parties septentrionales de l'un & de l'autre continent.

Les lapons font, pendant l'hiver, la chasse à ces quadrupèdes. Leurs chiens sont si bien dressés, qu'ils ne laissent passer aucun *petit-gris* sur la cime des arbres les plus élevés sans avertir leurs conducteurs. On se sert pour tuer ces animaux, du fusil, ou plutôt de flèches rondes avec lesquelles on les assomme sans gâter leur fourrure. Ils sont dans certaines années en si grand nombre qu'ils se vendent à vil prix.

Les *petit-gris* se réunissent en troupes, voyagent de compagnie, & changent quelquefois de contrée. Il arrive qu'on n'en rencontre quelquefois pas un seul dans un pays où l'année précédente on les trouvoit par milliers.

Quand ces voyageurs sont arrêtés à leur passage par quelque lac ou rivière, chacun prend une écorce de pin ou de bouleau qu'il amène sur le rivage; il s'ajuste dans un petit canot, relève sa queue qui lui sert de voile & de gouvernail, & s'abandonne au gré du vent. La flotte nombreuse vogue doucement au milieu des eaux quand le temps est favorable; mais s'il survient quelque ouragan, les eaux engloutissent les vaisseaux, les pilotes, & la flotte entière. Ces naufrages qui sont souvent de trois ou quatre mille voiles, font la fortune des lapons qui trouvent ces débris sur le rivage, s'emparent des peaux des *petits-gris*, s'il n'y a pas long-temps qu'ils soient sur le sable.

L'écureuil gris ou noirâtre de Virginie, paroît être la même espèce que le *petit-gris* de Laponie. On emploie également sa peau en fourrure sous le nom de *petit-gris*.

PETREL, s. m. Genre d'oiseau aquatique de la grosseur d'une alouette, dont le caractère est d'avoir les trois doigts antérieurs palmés, celui de derrière sans membrane, le bec arrondi, édenté; la machoire supérieure crochue par le bout, l'inférieure comme tronquée. Le *pétrel* est une espèce d'*oiseau de tempête*; il annonce, dit-on, l'orage aux matelots, quand ils le voient s'accrocher au gouvernail de leur vaisseau. Ces oiseaux semblent moins voler que nager à la surface des eaux. Ils sont communs sur les plages septentrionales.

PHALANGER. Quadrupède de Surinam, de la taille d'un petit lapin, remarquable par la longueur excessive de sa queue, par l'alongement de son museau, & par la singulière conformation de ses *phalanges* & de ses doigts. Il a beaucoup de rapport avec la *mangouste*.

PHATAGIN. Quadrupède qui a beaucoup de rapport avec le *tamanoir* & le *tamandua*, & encore plus avec le *pangolin*. Il a des écailles qui se hérissent & lui servent de bouclier contre ses ennemis. Cet animal ne vit que de fourmis; sa chair est saine & délicate; il fait, dit un naturaliste célèbre, la première nuance pour la figure, entre les reptiles & les quadrupèdes.

Le *phatagin* se trouve en Amérique & aux Indes orientales: le tigre & le léopard le poursuivent sans relâche; mais lorsqu'il se sent trop pressé, il se met en boule & ne présente à ses persécuteurs que la pointe de ses écailles. Les nègres l'assomment à coups de bâton, vendent sa peau & mangent sa chair. Les plus grands *phatagins* ont huit pieds de long, dont la queue seule en a quatre. Cet animal singulier ne vit point dans nos climats.

PIC, s. m., nom générique de différentes espèces d'oiseaux dont le caractère est d'avoir de forts muscles aux cuisses, des pieds solides fournis de deux doigts devant & de deux derrière, armés d'ongles crochus & pointus qui leur servent à monter le long des arbres.

Ces oiseaux ne paroissent faire leur nourriture que d'insectes, d'œufs de fourmis, de vers de bois, sur-tout de la belle chenille du saule. Ils ont un bec droit & un peu anguleux avec lequel ils font des trous dans les arbres; & c'est dans ces trous que les *pics* se retirent. Leur langue est longue, munie au bout d'un aiguillon osseux & dentelé qui leur sert à piquer & à enlever la chenille & les autres divers insectes.

On distingue diverses sortes de *pics* tels que le *pic vert ordinaire*, ou *pic mars*, ou *pivert*. Cet oiseau a quatorze pouces de long, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrêmité de la queue. Il a le haut de la tête couleur de vermillon tacheté de noir, ainsi que le contour des yeux; la gorge, la poitrine & le ventre sont d'un vert pâle. Son bec est long d'environ deux pouces, noir, dur, fort & triangulaire; sa langue étendue a six pouces de longueur & offre des nœuds ou espèces d'articulations. Il se nourrit de fourmis ou de petits insectes qui vivent sous l'écorce du vieux bois. Les trous qu'il fait dans les arbres pour y chercher sa nourriture, sont aussi arrondis que ceux que l'on fait avec le compas: quelque dure & fibreuse que soit sa chair, on en mange quelquefois.

Le *pic vert très-grand*; ne diffère du précédent que par son bec qui est un peu courbé, & par le volume de son corps qui égale celui d'une petite poule.

Le *pic vert bigarré* qu'on nomme aussi *épeiche* & *cul rouge* a le bas du ventre, sous la queue, d'un

rouge très-vif; il a le plumage de la tête & celui du dos d'un beau noir; le reste de son plumage est d'un vert tacheté de lignes noires & de points blancs; il y a aussi le *petit pic vert bigarré* qui fait beaucoup de bruit en frappant de son bec dans les fentes du bois.

Le *pic de muraille* ou *pic d'Auvergne* est une espèce de *grimpereau*. Il est adroit à grimper le long des murailles pour y chercher des insectes; ses aîles sont marquées de rouge comme celles d'un papillon. Sa queue est courte & noire. Il a le dos, le cou & la tête de couleur cendrée. Il est gros comme un merle, il est vif & gai, presque toujours suspendu par ses griffes & battant des aîles. Sa voix est forte & mélodieuse.

Pics étrangers, dont les principaux sont le *pic de la Caroline*, qui a le bec d'un blanc d'ivoire, une crête rouge, & le plumage blanc.

Le *pic de la Virginie* qui a le bec de couleur plombée. Le *pic* aux ailes dorées. Le *pic* à ventre rouge; le *pic* velu, ou qui a des plumes velues & variées. Le *pic* à ventre jaune. Le très-petit *pic* grivelé; le *pic* varié du Bengale dont le plumage est chamarré de gris, de noir, de blanc, de rouge, de jaune. Le *pic* rayé de Saint-Domingue, dont la tête & la queue sont de couleur de rose. Le *pic* jaune de Perse. Le *pic* vert varié de Cayenne.

PICHOU ou PICHON. Espèce de *chat-putois* ou *chat sauvage* de la Louisiane, qui est aussi haut que le tigre; mais moins gros. Cet animal est chasseur & carnassier. Sa peau ou fourrure est très-belle & fort estimée.

PICICITLI, oiseau du Brésil, très-petit & huppé. Il a le corps & les ailes d'un pourpre plus ou moins clair. Sa crête est un faisceau de plumes du plus beau jaune. Sa queue est d'un jaune très-vif, ainsi que son bec qui est long & pointu.

PIE, f. f. Il n'y a personne qui ne connoisse cet oiseau. Il a le sinciput d'un noir tirant sur le vert d'or & le violet; le reste de la tête, la gorge, le col, le haut de la poitrine, la partie supérieure du dos & les couvertures de la queue sont d'un noir tirant sur le violet; la partie inférieure du dos & le croupion sont gris; le bas de la poitrine & le haut du ventre blancs; le bas ventre & les jambes noires: la *pie* a à chaque aile vingt plumes; les onze premières sont noirâtres à leur origine, & elles sont d'un verr obscur du côté extérieur, & à leur bout & leur côté intérieur d'un blanc bordé de noirâtre à l'extrémité; les suivantes sont en dessus, du côté extérieur d'un vert obscur, & du côté intérieur noirâtre. La queue à douze plumes toutes noires en dessus, mais en-dessous les deux du milieu sont d'un vert de canard, mêlé de couleur de cuivre de rosette, & sont plus longues d'un pouce & demi que celles qui les suit, & toutes les latérales vont en diminuant jusqu'à la plus extérieure; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La *pie* fait son nid sur les arbres; l'extérieur en est tout hérissé d'épines, & elle n'y laisse que le passage nécessaire pour y entrer. Cet oiseau détruit beaucoup de gibier; & si elle a des petits, elle enleve dans un jour tous les œufs d'un nid de perdrix, & mange les petits perdreaux. On confond souvent la *pie* avec la corneille, dont elle a le geste & la façon de vivre. La *pie* a beaucoup de babil, sur-tout quand on lui a coupé le filet, & qu'on la tient en cage. Elle devient aussi familière dans les maisons, qu'elle est naturellement sauvage dans les champs. On lui attribue de l'inclination au larcin. Quand elle est rassasiée, elle court cacher adroitement ce qui lui reste de provisions pour les besoins à venir. La *pie* marche en sautant, & remue perpétuellement la queue.

La *pie* porte différens noms en France, suivant les provinces; on l'appelle *agasse*, *dame jaquette*, *margot*.

Outre la *pie* commune, les ornythologistes en comptent plusieurs autres qui habitent les pays étrangers.

La *pie* de Bengale est de la grandeur d'un mauvis: on l'appelle dans le pays l'oiseau du cadran solaire.

La *pie* du Mexique a une bosse sur le bec, & le cri plaintif de l'étourneau.

La *pie* du Brésil est remarquable par l'éclatante variete de son plumage.

Il y a aux Antilles une *pie*, dont le col est bleu & les pieds sont rouges.

La *pie* de la Jamaïque est en partie noire & en partie jaune.

La *pie* de la Louisianne est d'un très-beau noir.

Il y en a d'autres vers le Spitzberg qui sont d'une blancheur éclatante.

Les habitans de la campagne font la chasse aux *pies*, parce qu'elles font beaucoup de dégât. On se sert contre ces oiseaux des piéges ordinaires.

PIE-GRIÈCHE, oiseau de la grosseur d'un merle, qu'on peut mettre au rang des oiseaux de proie, ou du moins qui en a le courage & l'industrie quand il est dressé.

La *pie-grièche* a la tête grosse & large, le bec dur, noir, gros, un peu crochu par le bout, long d'un pouce & demi ayant l'ouverture large. Sa langue est fourchue & hérissée de petits filets ; son plumage est d'un gris cendré. Sa queue est fort longue, les deux plumes du milieu sont noires & les autres blanches par les bords. Ses jambes & ses pieds sont noirs & munis d'ongles crochus. Elle se perche sur le sommet des branches des arbrisseaux épineux. Cet oiseau se nourrit d'insectes, & fait la guerre aux petits oiseaux.

La petite *pie-grièche* de Grèce extermine les mulots, les souris, & les campagnols ; elle tient sa proie dans une de ses pattes, & la mange appuyée sur une jambe à la manière du perroquet.

PIE DE MER à *gros bec*, oiseau de passage, de la grandeur du canard domestique ; son bec est court, pointu & triangulaire. Il pond d'ordinaire dans des trous de lapins, qu'il chasse de leur demeure pour s'en emparer. Il vient au printemps dans les isles désertes qui sont aux environs de Tenby & de Scarboroug, & s'en retourne dans l'automne.

PIECE, on dit en fauconnerie : ce lanier est tout d'une *pièce*, pour dire qu'il est tout entier de la même couleur.

PIED ROUGE, ou *bec de hache*, oiseau aquatique de la Louisianne, dont le bec est construit en taillant de hache ; sa présence sur terre annonce, dit-on, la tempête ou l'orage.

PIÉGES : on emploie à la chasse différentes machines & divers moyens pour surprendre, captiver & détruire les animaux. Nous avons décrit en parlant des bêtes carnassières & des bêtes fauves les piéges qu'on a coutume de leur tendre. Nous avons pareillement fait connoître les ruses employées contre les diverses espèces d'oiseaux qu'on veut attirer & prendre. Nous nous sommes sur-tout étendus sur les piéges les plus usités dans les petites chasses ; ainsi nous devons renvoyer pour la description de ces piéges, ruses & machines, tant aux articles particuliers des animaux, qu'à l'explication des planches concernant les chasses, insérée à la fin de ce dictionnaire.

PIERRURES, petites pierres qui sont sur la meule de la tête d'un cerf, d'un daim ou d'un chevreuil.

PIÉTE, s. f. oiseau de riviere, plus grand que la sarcelle, & plus petit que le morillon. Cet oiseau a le dessous de la gorge & du ventre blanc, & le dessus du corps noir. Ses aîles sont semblables à celles de la pie. La *piète* differe des autres oiseaux de rivières en ce qu'elle n'a pas le bec large, mais rond & dentelé par les bords. Elle a une petite huppe placée à l'origine du cou sur le derrière de la nuque. Elle se nourrit de poissons & d'insectes aquatiques.

PIETTER. On dit qu'une caille ou une perdrix a pietté quand un chien, après avoir fait plusieurs fois arrêt, fait enfin partir son gibier.

PIGACHE, connoissance que les chasseurs tirent du pied du sanglier. C'est quand il a une pince à la trace plus longue que l'autre.

PIGARGUE, oiseau carnivore, qui diffère de l'aigle en ce qu'il a les jambes nues, le bec jaune ou blanc & la queue blanche. Le *pigargue* se tient près des lieux habités ; il habite de préférence les climats froids ; il est de la grosseur du grand aigle ; il est aussi fort, plus carnassier & plus féroce. Il fait la chasse & sa nourriture des gros animaux.

PIGEON, s. m., genre d'oiseau très-connu, dont les marques caractéristiques, sont d'avoir quatre doigts dénués de membranes, un par derrière, & trois devant ; les jambes courtes & couvertes de plumes jusqu'au talon ; les aîles très-longues, un vol très-fort, le bec droit, étroit & un peu long, le bout supérieur un peu renflé & recourbé. Cependant ce bec varie suivant les espèces. La voix du *pigeon* est un cri plaintif, assez bien exprimé par le mot *roucoulément*. Le propre du *pigeon* est de ne pas renverser le cou, & de boire largement à la manière des bêtes de charge.

On les divise en *pigeons* privés ou domestiques, en *pigeons* sauvages & en *pigeon* étrangers. On est parvenu en outre à obtenir une infinité de variétés dans cette classe d'oiseaux, par la combinaison des mélanges. Les *pigeons* se trouvent & multiplient dans presque tous les climats, mais particulièrement dans les pays chauds & tempérés.

Voici ce que l'auteur du Traité *de la chasse au fusil*, dit des diverses espèces de *pigeons*, rélativement aux connoissances que les chasseurs doivent en avoir.

Du pigeon *ramier*, *& du biset.*

Il y a deux espèces de *pigeon* sauvage, le ramier & le biset. Le premier est beaucoup plus gros que l'autre. On distingue deux sortes de bisets. Le biset ordinaire ressemble au *pigeon* domestique, pour la taille & pour la couleur,

excepté qu'il est d'un gris plus foncé, & qu'il niche dans les arbres creux ; l'autre est d'un bleu tirant sur le noir ; il niche non-seulement dans les arbres creux, mais encore dans les trous des bâtimens ruinés, & dans quelques rochers qui se rencontrent dans les forêts, d'où on l'appelle *pigeon* de roches, ou *pigeon* de montagne, à raison de ce qu'il aime les lieux élevés. On voit des quantités innombrables de ces *pigeons* de roches sur les côtes de la mer, dans les endroits où elles sont bordées par des rochers, particulièrement en Corse & en Sardaigne.

Buffon pense que cette variété dans l'espèce des bisets provient du mélange avec les *pigeons* fuyards qui désertent nos colombiers ; mais c'est mal-à-propos que ces *pigeons* fuyards sont appellés assez communément bisets. Ceux-là, quoique rendus à l'état sauvage, ne se perchent point, ce qui les distingue des vrais bisets.

On reconnoît aussi deux sortes de ramiers, le grand & le petit, dont les anciens avoient fait deux espèces différentes ; mais Buffon ne regarde le petit que comme une variété dans l'espèce du ramier ; attendu que l'on a observé, dit-il, que suivant les climats, les ramiers sont plus ou moins grands.

Les ramiers & bisets arrivent, dans nos provinces septentrionales, au printemps, & s'en vont en automne, avec cette différence que les derniers arrivent & repartent un peu plus tard. Il nous reste cependant beaucoup de ramiers pendant l'hiver. Ils n'établissent pas, comme les bisets, leurs nids dans des trous d'arbres ; ils les placent à leur sommet, & les construisent assez légèrement avec des buchettes. La femelle pond de très-bonne heure, & peu de temps après son arrivée. Sa ponte, ainsi que celle du biset, n'est que de deux ou trois œufs. Elle en fait une seconde en été.

Les ramiers ont le même roucoulement que les *pigeons* domestiques, mais plus fort. Ils ne se font entendre que dans la saison de leurs amours, & dans les jours sereins. Dès qu'il pleut, ils se taisent. Ces oiseaux se nourrissent de fruits sauvages, de gland, de faine, & de grains de toute espèce. Ils sont très-défians, & on les approche très-difficilement ; encore faut-il pour cela qu'ils soient seuls, ou au plus deux ensemble ; car on ne les approche point lorsqu'ils sont en bande.

Pendant le printemps, & au fort de l'été, on peut chasser les ramiers dans les bois, depuis le soleil levant jusqu'à huit ou neuf heures du matin. Ils sont alors perchés dans les grands arbres, sur quelque branche sèche, où ils chantent de moment à autre. Guidé par leur chant, le chasseur parvient à les tirer, en n'avançant qu'autant qu'il les entend roucouler, & s'arrêtant dès qu'ils cessent. Lorsque ce sont des rameaux, ils se laissent approcher bien plus facilement. La même chasse peut se faire depuis quatre ou cinq heures de l'après-midi jusqu'à la nuit. Quelques chasseurs ont un talent particulier pour imiter le roucoulement de la femelle, ce qui leur donne toute facilité, en se tenant sous un arbre dans le bois, d'attirer les mâles autour d'eux, & de les tuer ; mais ce talent est assez rare. Les ramiers sont très-friands de merises & dans la saison de ces fruits, on peut les attendre sous les métisiers. Lorsque les grains sont en maturité, ils y donnent beaucoup, & font principalement un grand dégât dans les blés versés, où il est plus aisé de les surprendre que partout ailleurs. Dans l'arrière-saison, il fait bon les attendre au déclin du jour dans les bois de haute-futaie, sous les chênes & hêtres, où l'on a remarqué qu'ils venoient se percher pour y passer la nuit.

Dans les cantons où il y a de grandes forêts, & aux environs des bois-taillis semés de beaucoup d'anciens chênes de réserve, qu'on appelle *glandiers* en quelques provinces, à raison de ce qu'ils produisent quantité de gland, il est assez facile de tuer des ramiers vers la fin de l'automne, temps où on les trouve rassemblés par bandes dans ces taillis, où ils se tiennent de préférence. Mais pour y réussir, il faut plusieurs chasseurs qui s'accordent ensemble. Les uns longent le bois en dehors, tandis que les autres, dispersés dans l'intérieur, restent embusqués sous les chênes. Les ramiers que ceux du dehors font partir sur les lisières du bois, vont se remettre sur ces chênes, & sont tirés par les chasseurs qui les y attendent. Alors ils s'envolent du côté de la plaine, & après avoir fait en l'air un long circuit, si le bois est d'une certaine étendue, ils viennent s'y remettre dans une autre partie, éloignée de celle où ils ont été tirés ; ou ils regagnent un autre bosquet voisin ; ce qui est observé par les chasseurs du dehors, & sert de règle pour changer de poste, en répétant plusieurs fois la même manœuvre, suivant les circonstances & la connoissance particulière du local, de laquelle dépend sur-tout le succès de cette chasse. Elle ne réussit pas également pour les bisets, qui sont bien plus difficiles à surprendre que les ramiers ; leur vol étant beaucoup plus étendu & plus élevé, & ne faisant que passer d'une partie de bois à une autre. Cette manière de chasser les ramiers est fort en usage sur les rives de la forêt de Chinon en Touraine, & plus encore dans celle de *Scévole*, près de Mirebeau en Poitou.

Il n'y a point de pays en France, où la chasse des ramiers & bisets soit aussi abondante que dans la Navarre, le Béarn, la Bigorre, & autres provinces qui bordent la chaîne des Pyrénées; mais ce qu'il s'y en tue avec le fusil n'est rien en comparaison de l'immense quantité de ces oiseaux qui se prend aux filets, lors de leur passage à l'embouchure de certaines gorges de montagnes, dans des emplacemens disposés avec beaucoup d'art & un appareil tout particulier. Cette chasse, infiniment curieuse, mérite bien d'être connue.

Chasse aux filets des ramiers & bisets dans les vallées de la Basse-Navarre, de la Soule, du Béarn, de la Bigorre, & autres contrées voisines des Pyrénées.

Toute l'étendue de pays qui borde la racine des Pyrénées, depuis Saint-Jean-pied-de-port, dans la Basse-Navarre, jusqu'à Saint-Girons, dans le Couserans, se trouve coupée par un grand nombre de vallées, dont le fond aboutit à quelque issue praticable, appellée *col* ou *port*, par laquelle on peut franchir la chaîne des Pyrénées, & passer en Espagne. Les montagnes & côteaux qui se trouvent des deux côtés de ces vallées, & qui ne sont autre chose que la croupe des Pyrénées mêmes, prolongée vers la plaine par un abaissement insensible, ces montagnes s'ouvrent en certains endroits, & forment des gorges; ou petits vallons incultes, peu profonds, & dont le niveau est beaucoup plus élevé que celui de la vallée. C'est à l'embouchure de ces gorges qu'il se prend, tous les ans, dans le temps de leur passage, une prodigieuse quantité de ramiers & de bisets.

Dans la Basse-Navarre, la Soule, le Béarn, la Bigorre, & autres provinces bornées par la grande chaîne des Pyrénées, les ramiers sont connus sous le nom de *palomes*, du mot latin *palumbus*; & l'on y appelle indistinctement *bisets* ou *ramiers* tous les autres pigeons sauvages. Il est bien vrai qu'on y prétend que la palome est differente de nos ramiers des provinces septentrionales : c'est ce que je ne crois pas; mais comme, suivant l'observation de Buffon, les ramiers sont plus gros dans certains climats que dans d'autres, il y a apparence que les palomes sont de très-gros ramiers. A l'égard des bisets, on en distingue trois espèces, qui diffèrent par la taille, & quelque variété dans le plumage. Cette division peut bien n'être pas conforme à celle des ornythologistes, mais je la donne ici telle qu'elle est reçue parmi les chasseurs du pays.

Le passage des palomes commence aux environs de la Notre-Dame de septembre, & dure jusques vers le vingt novembre, quelques jours de plus ou de moins : cela dépend de la température de l'automne; s'il est pluvieux & froid, il finit plûtôt; mais jamais avant la Saint-Martin. Dès que ces oiseaux commencent à se montrer, on s'apprête, & l'on prépare tout l'attirail nécessaire pour commencer les chasses à la Saint-Michel. Les palomes, dans ce passage, vont toujours de l'orient au couchant. Pendant les mois de février & de mars, elles repassent du couchant à l'orient, & alors on ne les chasse qu'à terre & avec les filets à nappes.

Les bisets sont plus précoces; ils se font voir dès la Notre-Dame d'août; & l'on commence à les chasser vers le dix septembre : leur passage dure, comme celui des palomes, jusqu'après la Saint-Martin, & se fait dans la même direction. Ils repassent de même aux approches du printems.

La chasse des palomes ne peut se faire que dans les lieux où il y a des gorges, ce qui ne se rencontre guères que dans les montagnes; mais toutes les gorges n'y sont pas propres, vu qu'il faut nécessairement qu'à leur embouchure il se trouve un espace en plaine d'environ quatre-vingt pas, tant en longueur qu'en largeur, & qu'à la suite de cette planimétrie, le terrein s'abaisse, & forme une pente assez rapide, appellée *fonte* dans le pays. Telle doit être la disposition d'une gorge pour y établir une *palomière*, nom que l'on donne aux lieux où se font ces sortes de chasses; & il s'en trouve d'établies, de toute ancienneté, dans presque tous les lieux qui en sont susceptibles. Mais pour former ces palomières, il a fallu encore ajouter plusieurs accessoires à la disposition naturelle du terrein, & d'abord planter des arbres à l'extrémité du plateau pour y suspendre les filets, ce qui se fait ainsi.

On commence par en planter un qui se nomme l'*aiguillon*, & à la distance de quatre ou cinq toises, allant vers le nord, deux autres séparés par un espace de trois à quatre pieds seulement; puis deux autres à la même distance de quatre toises, & séparés par le même inetrvalle; & ainsi de suite, autant que la gorge a d'étendue. Ces arbres ne sont en état de servir que lorsqu'ils ont atteint la hauteur de soixante-dix pieds, attendu que les poulies qui servent à hisser les filets en l'air, doivent y être attachées à celle de soixante pieds. Chaque filet tendu occupe donc en hauteur un espace d'environ neuf toises, sur une largeur de quatre à cinq, qui est la distance entre chaque arbre. Le nombre des filets, ainsi tendus à la suite l'un de l'autre, varie suivant l'étendue de la gorge, depuis huit jusqu'à quatorze. A l'égard de la manière de les tendre, c'est à-peu-près la même que pour les pantières simples,

simples, dont on se sert pour prendre les bécasses le soir à la sortie des bois. On attache près des poulies, à la corde qui soutient le filet de chaque côté, des pierres de dix à douze livres, & à ces pierres on lie les deux coins d'en haut du filet, afin que sa chûte soit plus presse lorsqu'on lâche la corde qui le retient, & que les palomes qui s'y enveloppent ne puissent le soulever pour s'échapper; & l'on arrête l'extrémité d'en bas, par les coins & le milieu, avec plusieurs piquets ou petites gaules aiguisées par les deux bouts, que l'on fiche en terre, les pliant en demi-cercle. On a soin d'ébrancher les arbres du côté du filet, de crainte qu'il ne s'accroche en tombant. Il faut observer que ces filets ne sont pas tendus perpendiculairement, mais qu'on leur donne à peu près l'inclinaison d'un toit.

Au-devant de chaque espace qui se trouve entre deux filets, on forme avec des pieux fichés en terre, & entrelacés de branchages, une petite haie en demi-cercle, appellée *emmurence*, de cinq à six pieds de hauteur, derrière laquelle se tient un chasseur, qui peut lâcher à volonté l'un ou l'autre de ces filets, ou tous les deux à la fois, suivant l'occurrence, au moyen d'une machine de détente appellée *gaillot*, à laquelle sont fixés les bouts des cordes qui soutiennent les filets en l'air; ensorte que s'il y a douze filets, il faut six hommes pour les manœuvrer.

On n'a parlé jusqu'ici que de filets simples, & formant une seule nappe; mais dans toutes les palomières, outre ceux-là, il y en a d'autres, & même en plus grand nombre, appellés *filets en cage*, parce qu'en effet ils forment une cage ouverte par devant. Ils se placent dans les endroits où les palomes sont le plus sujettes à passer, & ce sont ceux où se font les captures les plus abondantes. C'est un assemblage de quatre filets joints ensemble par des ficelles qu'on passe dans leurs bords; savoir, un dans le fond, qui s'appelle la *tête*, deux aux côtés, appellés *filets de côté*, & un quatrième en haut, qu'on nomme le *ciel*. Ce dernier est beaucoup plus élevé sur le devant que sur le derrière. On fait la cage, dont l'entrée ne dépasse pas les autres filets, plus ou moins profonde, suivant le local, mais toujours plus profonde que large, par la raison que plus le filet du fond est éloigné de l'entrée, moins les palomes l'apperçoivent, & qu'elles y entrent plus facilement. Ce filet se lève au moyen de quatre cordes liées aux quatre coins, & passées dans autant de poulies attachées aux branches des arbres, tant sur le devant que sur le derrière. Si le lieu ne fournit pas d'arbres pour les poulies du derrière, on y en plante exprès de la hauteur convenable. On commence toujours par lever le filet du fond, ou la *tête*, jusqu'aux deux poulies; & là, on le fixe en arrêtant la corde à un piquet fiché en terre. Ce filet est à la hauteur de 25 à 30 pieds; ensuite on lève le devant, de même, jusqu'aux deux poulies, à la hauteur de 40 ou 45 pieds, plus ou moins, de façon que la cage forme la figure d'un toit en appentis. Les extrémités des trois filets perpendiculaires qui forment les murs de cette chambre, sont arrêtées par en bas avec plusieurs petites gaules passées dans les mailles, & fixées par des crochets de bois piqués en terre de distance en distance. Lorsqu'on lâche ce filet, il n'y a que le *ciel*, & les deux *filets de côté* qui s'abattent; la *tête* reste en place pendant toute la journée, & ne se met à bas que le soir, lorsqu'on détend toute la chasse. Le filet abattu sur les palomes, il reste en dedans un espace assez considérable, dans lequel elles voltigent de côté & d'autre. Alors les chasseurs entrent dans cet espace, en jettant par-dessus leur corps les filets qui trainent à terre, & prennent les palomes qu'ils mettent dans un sac, ou un panier d'osier à claire-voie, fait exprès.

Il ne suffit pas, pour former une palomière, d'avoir planté les arbres auxquels doivent être suspendus les filets. Les palomes ne s'y prendroient point, s'ils n'étoient masqués par une seconde rangée d'arbres, qui se plantent en même temps, à la distance d'environ deux toises des premiers. Sans cette précaution, en appercevant de loin les filets, elles s'enleveroient pour passer par dessus. On a soin seulement de les ébrancher à douze ou quinze pieds de terre, afin de laisser aux palomes le passage libre pour donner dans les filets, lorsqu'effrayées par le stratagême dont il sera parlé tout à-l'heure, elles ne peuvent plus les éviter. Ces arbres, ainsi que ceux des filets, sont des chênes qu'on préfère pour l'ordinaire. Au surplus, il est rare, lorsqu'on établit une palomière, qu'on se trouve obligé de planter tous les arbres nécessaires pour la chasse, sur-tout ceux destinés à cacher les filets. La nature y a pourvu, en grande partie, dans presque toutes les gorges, qui sont ordinairement couvertes de bois. On conserve ceux qui se trouvent placés à propos; on supprime ceux qui peuvent nuire, ou sont inutiles, & on supplée à ceux qui manquent par de jeunes arbres plantés à la main. Dans les endroits où les arbres manqueroient absolument pour tendre les filets, si l'on est pressé de jouir, on peut transporter des chênes de soixante pieds de haut, après les avoir déterrés de manière à laisser autour des racines environ vingt quintaux de terre; ce qui se fait sur un traîneau attelé de quatre ou cinq paires de bœufs, & on les dresse dans des trous préparés pour les recevoir, avec de bonne terre meuble & du terreau. Lorsqu'on plante pour l'avenir & pour sa postérité, on prend des arbres plus jeunes.

Sur le derrière de l'emplacement des filets, est une cabane à demeure & construite à chaux & sable, qui sert à ramasser tous les ustensiles de la chasse, & d'abri aux chasseurs dans le mauvais temps. Dans quelques palomières, au lieu de cette cabane, se trouve une petite maison avec cuisine, chambres à coucher & autres commodités. Il est à propos que cette maison soit placée à l'écart, sur la droite ou sur la gauche, de manière qu'elle ne puisse être apperçue des palomes; &, pour le mieux, qu'elle soit couverte par des arbres, soit qu'ils s'y trouvent naturellement, soit qu'on les y ait plantés exprès.

J'ai dit plus haut qu'à l'extrémité de la gorge devoit se trouver un espace de terrein uni & découvert, de l'étendue d'environ quatre-vingt pas. Cette plaine est ordinairement couverte de fougère qu'on ne coupe qu'après la saison des chasses. Vers son milieu, un peu sur la droite, venant de l'orient, & à 60 pas en avant des filets, se place la *trèpe*, l'un des principaux agens de la chasse des palomes. On appelle de ce nom l'assemblage de trois arbres ébranchés, de la longueur de 80 à 90 pieds, qu'à l'aide d'un cric, on dresse & plante dans des trous de quatre pieds & demi au moins de profondeur, en triangle, à la distance de 18 à 20 pieds l'un de l'autre, & qu'on lie ensuite par le haut, à quatre ou cinq pieds de leur cime, avec une chaîne de fer. L'espace au-dessus de la chaîne sert à construire une cabane avec des branches d'arbres garnies de leur feuillage, où un homme puisse se tenir caché. L'un des trois arbres est traversé, du haut en bas, par des chevilles de cœur de chêne, qui servent d'échelons pour monter à cette cabane. S'il se trouve sur le lieu un arbre de la hauteur requise, & placé à propos, on s'en sert à la place de la machine que je viens de décrire, & cela vaut mieux.

Lorsque le chasseur, qui doit être posté sur la *trèpe*, y est monté, on le munit, au moyen d'une corde qu'il tient, & d'un sac ou panier attaché à l'autre bout, d'un certain nombre de raquettes de bois blanchies avec de la chaux, d'un pied de long, y compris une queue ou manche pour les empoigner, & de l'épaisseur d'un pouce, ayant à peu près la forme d'un battoir de blanchisseuse. Ces raquettes, simulacre grossier & mal imité d'un épervier, mais qui n'en réussit pas moins à effrayer les palomes, dont cet oiseau est la terreur, sont appellées en béarnois *matous*. L'usage que le chasseur doit en faire, est de les lancer fortement vers les bandes de palomes, lorsqu'elles passent à sa proximité, dirigeant leur vol vers les filets, plutôt lorsqu'elles sont élevées au-dessus de la *trèpe*, & plutard, lorsqu'elles sont à sa hauteur.

Plus loin, dans les parties les plus élevées de la gorge, sont établies par intervalles, à droite & à gauche, quelques cabanes semblables à celle de la *trèpe*, sur des arbres qui se sont trouvés placés à propos, ou qu'on y a autrefois plantés à dessein. On appelle ces cabanes *battes*. Il n'y a pas de palomière qui n'en ait au moins quatre avant la *trèpe*, & quelques-unes en ont jusqu'à dix. Elles sont occupées par d'autres chasseurs également munis de raquettes; & lorsqu'une volée de palomes paroît dans la gorge, il les effrayent, en leur jettant une ou deux, & quelquefois davantage de ces raquettes, tantôt devant elles, tantôt à côté, ce qu'on appelle les *battre sur l'aile*, tantôt derrière, ce qui se dit les *battre en queue*. Si elles volent trop haut, les raquettes lancées vers elles les font baisser & fondre quelquefois jusqu'à terre. Si l'effroi qu'elles leur causent les fait s'écarter à droite ou à gauche de la gorge, par cette manœuvre bien entendue, elles sont ramenées & contenues dans la direction des filets. C'est ainsi que les chasseurs des cabanes se les renvoient de l'un à l'autre, en s'avertissant progressivement, du premier au dernier, du vol bas ou élevé des palomes; qu'elles arrivent à tel endroit, qu'elles s'écartent de tel ou tel côté, &c. C'est celui qui vient de les battre qui parle; celui qui suit garde le silence, jusqu'à ce qu'il les ait battues à son tour. Elles arrivent enfin sur la place où est la *trèpe*: le chasseur hutté dans cet arbre est le dernier qui les bat; & ce poste doit être occupé par un homme exercé & intelligent: c'est lui qui, par son jeu, doit précipiter les palomes dans les filets; & pour cela, il faut qu'il les fasse fondre presque jusqu'à terre. Mais s'il les a précipitées trop tôt, elles se relèvent & passent par dessus les filets: si, au contraire, il les a battues trop tard, elles ne fondent qu'après avoir passé les filets. Le chasseur de la trèpe ne doit jamais battre les palomes qu'*en queue*.

Outre les chasseurs des arbres, il y en a encore quelques autres postés à terre dans des cabanes couvertes de fougère, sur les côteaux qui forment la gorge, à une certaine distance les uns des autres. Ceux-ci, qu'on nomme *chatars*, sont munis d'un bâton de six à sept pieds, garni en haut de grandes plumes d'oie blanches fichées en travers, ou au défaut de ces plumes, d'un linge blanc. Lorsqu'ils apperçoivent des palomes qui s'écartent de la direction des filets, en se jettant d'un côté ou de l'autre de la gorge, ils courent à l'endroit où elles font mine de vouloir passer, en agitant avec violence cet épouvantail, & ordinairement ils parviennent à les détourner, & à leur faire prendre la route des filets. Par ce moyen, on prend souvent des volées de palomes, qui auroient passé fort loin des filets, si on les eût laissées tranquilles. On voit par ce

détail, que ces sortes de chasses exigent beaucoup de monde : on y emploie depuis douze jusqu'à vingt-quatre chasseurs ; ce qui dépend de l'étendue & de la disposition des lieux.

Il ne faut pas croire aux relations exagérées qu'on entend faire quelquefois à des personnes mal instruites, de la chasse des palomes. Suivant ces relations, il s'en prend très-souvent plusieurs centaines d'un coup de filet. La vérité est que les bandes de ces oiseaux sont de 15, 20, 30, quelquefois de 50, & rarement de cent, dont quelques-uns s'échappent le plus souvent, lorsque la bande vient à donner dans les filets.

La chasse des palomes se fait toute la journée. Elle est très-amusante les jours où il y a beaucoup de passage ; mais il se rencontre aussi certains jours où elle est fort ennuyeuse, & où de 50 volées qui passent, il ne s'en prend pas une. Un temps sombre & froid est le plus favorable ; les jours clairs & sereins, les palomes se prennent plus difficilement. La pluie n'empêche point de chasser ; mais s'il s'élève un grand vent, on cesse la chasse, & les filets se mettent bas.

Ces chasses occasionnent souvent des parties de plaisir, suivies de repas champêtres sous une loge de feuillages ; repas dont les palomes, mises à la broche en sortant du filet, font les principaux frais, & qui sont assaisonnés de toute la gaieté naturelle aux habitans du pays. Cette même gaieté anime singulièrement toutes les manœuvres, les cris & les signaux des chasseurs ; ce qui, joint à quelque chose de grand & d'imposant que présente l'appareil de cette chasse, produit une sensation ravissante chez tous ceux qui la voient pour la première fois.

Il se prend des bisets, plus ou moins, dans toutes les palomières, en même temps que des palomes ; cela dépend de l'élévation du terrein. Il s'en prend très-peu dans celles qui sont situées sur de hautes montagnes ; & au contraire, dans celles qui sont basses, il se prend beaucoup plus de bisets que de palomes. Il est bon d'observer que le nom de *palomière* ne se donne qu'aux chasses où il ne se prend que des palomes, & quelques bisets seulement de temps en temps ; & que celles où il ne se prend que des bisets, point ou très-peu de palomes, sont appellées *pantières*. La disposition des pantières est la même que celle des palomières, excepté qu'on n'y emploie au plus que huit filets, qu'on ne s'y sert point de filets en cage, & qu'on peut s'y passer de cette seconde rangée d'arbres au devant des filets, attendu que les bisets ont la vue moins subtile que les palomes.

Il y a une manière de chasser les bisets seulement, qu'on appelle chasse à *l'appeau*, pour la distinguer de celle connue sous le nom de chasse à *la force*, & parce qu'on y emploie des bisets vivans pour attirer ceux qui passent vers les filets. Il n'est pas nécessaire, pour la réussite de celle-ci, qu'elle se fasse dans une gorge : elle peut se faire en plaine, en choisissant un endroit où les bisets passent le plus fréquemment, pourvu néanmoins qu'il s'y trouve une sopte ou pente derrière les filets, & au couchant ; ce qui est absolument indispensable. Voici quel est l'appareil de cette chasse.

Il ne faut que quatre filets, ou tout au plus six ; & il n'est pas besoin d'une seconde rangée d'arbres pour les masquer. On élève, sur la place qui est au-devant des filets, deux trépieds semblables de tout point à celui de la chasse des palomes, & avec des cabanes pour y poster des chasseurs. Ils sont placés à droite & à gauche, à 60 pas des filets, & reculés de quelques pas sur les côtés. On bâtit de même sur le lieu une cabane à chaux & sable, pour y resserrer les filets & autres instrumens de chasse, au devant de laquelle on en forme une autre avec des branchages, assez spacieuse pour y placer une table de 10 ou 12 couverts, pour des occasions où, comme je l'ai dit ci-devant, il prend envie aux curieux des environs de venir s'égayer à cette chasse. On laisse à cette cabane de branchages une ouverture ou petite porte, du côté par où viennent les bisets ; & à deux ou trois pieds de distance, on forme avec des pieux de la longueur de huit pieds, piqués en terre en demi-cercle, une *emparence*, ou haie, semblable à celle dont j'ai parlé pour la chasse des palomes, si ce n'est qu'elle est unique & beaucoup plus étendue, ayant 18 ou 20 pieds de contour. Cette haie doit être à la hauteur des yeux du chasseur, & l'on y pratique encore de petites ouvertures, par lesquelles il peut voir venir les bisets, faire mouvoir les appeaux, & saisir l'instant de lâcher les filets à propos. Cela fait, le chasseur élève, à 30 pas de cette *emparence*, une petite motte de terre d'un pied de haut, & d'environ quatre pieds de circonférence, pour y placer un appeau sur une palette. Mais, avant d'aller plus loin, il est à propos d'expliquer ce que c'est que cet appeau, & la palette sur laquelle il est posé. L'appeau est un biset aveugle, & l'on appelle palette ou chémère d'appeau, un bâton de quatre pieds de long, de la grosseur du doigt du milieu, percé à une de ses extrémités de cinq trous, distans d'un pouce l'un de l'autre, dans lesquels se passent cinq petites traverses, qu'on entrelace de menus osiers ; ce qui forme une espèce de raquette ou palette, d'où l'instrument a pris son nom, & sur laquelle doit être posé le biset aveugle, qui y est contenu par les jambes avec deux petites

courroies de chamois, de manière néanmoins qu'il ne soit pas trop gêné, & qu'il ait la liberté de voltiger un peu sur la palette.

Pour arranger cette machine comme elle doit l'être, & de manière que la palette repose sur la motte de terre, on adapte le bout opposé à une traverse de quinze pouces de longueur, dont les deux extrémités entrent dans les trous de deux petites planches étroites fichées en terre, & de la hauteur de dix à douze pouces. Environ à moitié de distance entre ces planches & la motte de terre, se plantent à droite & à gauche deux piquets, auxquels vient s'arrêter une ficelle nouée au bâton vers son milieu, pour le contenir. On attache ensuite à même hauteur, au bâton, une longue ficelle, qui arrive jusqu'à l'*emparence*, derrière laquelle est le chasseur, qui en la tirant doucement fait lever la palette, & voltiger le biset de tems en tems. Ce premier appeau placé à l'orient, à trente pas du chasseur, est appellé l'*appeau de la cabane*. A trente pas plus loin, dans la même direction, on en place un autre qu'on appelle, *appeau de la place*, & enfin un troisième toujours à l'orient & à trente pas du second, c'est-à-dire, à 90 pas du chasseur; celui-ci est nommé l'*appeau de devant*. A 60 pas de ce troisième appeau, non pas en avant, mais sur les côtés, à droite & à gauche, c'est-à-dire, vers le midi & le nord, se placent deux autres appeaux; ce qui fait en tout cinq appeaux, tous placés à terre sur des palettes. Des cinq, le chasseur de la cabane en fait jouer deux, à l'aide des ficelles dont j'ai parlé; savoir, celui de la cabane & celui de la place. Quant aux trois autres, c'est l'affaire des chasseurs huttés sur les trépieds. Le trépied de la droite en conduit deux, qui sont l'appeau de devant, & celui du côté droit. Le trépied de la gauche est seulement chargé de faire jouer celui du côté opposé. Et pour faciliter le jeu de ces trois appeaux, qui se fait de haut en bas, & empêcher que la ficelle ne paroisse en se levant en l'air, ce qui pourroit effaroucher les bisets, on a soin de faire passer cette ficelle par dessous une petite gaule pliée en demi-cercle, & fichée en terre par les deux bouts, au bas & tout près du trépied.

Enfin, outre ces cinq appeaux, il y en a encore quatre qu'on appelle *appeaux volans*, aveugles comme les autres. On leur attache aux jambes une petite courroie de chamois, qui laisse entre deux un intervalle de quatre doigts, & l'on noue, au milieu de cette courroie, une ficelle suffisamment longue pour permettre à l'oiseau de prendre un bon essor. Chaque chasseur des trepieds est muni d'un de ces appeaux; celui de la cabane en a deux. Il faut observer, pour ceux-ci, que la ficelle doit être fixée à un piquet sur la place qui est au devant des filets, & que la longueur de cette ficelle doit être compassée de façon qu'elle ne dépasse point la cabane de branchages; parce que si l'appeau, qui est aveugle, venoit à prendre son vol du côté de la cabane, il s'empêtreroit dans les branches, & feroit manquer l'objet qu'on se propose.

Les appeaux, tant volans que de terre, servent tantôt pour attirer les bisers qui passent au-dessus de la chasse, & les faire descendre à la hauteur convenable; tantôt pour détourner ceux qui passent sur les côtés, & leur faire prendre la direction des filets. C'est sur-tout dans ce dernier cas, qu'on lâche les appeaux volans. Les bisets qui les apperçoivent en l'air viennent à eux, & alors en faisant jouer les appeaux de terre, ils sont conduits, de proche en proche, vers l'appeau de la cabane. C'est lorsqu'ils sont à peu près au-dessus de celui-ci, que les chasseurs des trépieds leur décochent ces raquettes dont il a été parlé ci-devant, en les huant & poussant de grands cris, & par ce moyen les précipitent dans les filets. A observer qu'on ne hue jamais les palomes: les cris, au lieu de les abattre, les feroient s'enlever.

Chaque chasseur tend ses appeaux le matin, lorsque les filets sont dressés, & les retire le soir, après leur avoir donné à manger; ce qu'il a eu soin de faire aussi le matin, avant de les placer. Leur nourriture est du blé-d'Inde, du millet ou du froment.

Ici un seul chasseur peut, sans bouger de place, gouverner quatre filets à volonté, au lieu que dans les palomières il faut un homme pour chaques deux filets; il peut les lâcher, ou séparément, ou tous à la fois, suivant l'occurrence; savoir, deux de la main droite, & deux de la gauche. Il peut même, en cas de besoin, en lâcher un cinquième avec le pied; ce qui dépend des volées de bisets plus ou moins nombreuses qui se présentent. On remarquera que dans les palomières il y a plusieurs emparences ou petites haies, à chacune desquelles viennent aboutir les cordes de détente de deux filets, ensorte que s'il y a quatorze filets, il faut sept emparences, & sept chasseurs pour les manœuvrer; tandis que dans les pantières à l'appeau, il n'y a qu'une grande emparence, où viennent se rendre toutes les cordes de détente des quatre ou six filets dont elles sont composées, & un, ou au plus deux chasseurs derrière cette emparence, qui sont chargés en même tems de conduire les appeaux & de lâcher les filets.

On ne tue point, pour l'ordinaire, les palomes & bisets pris, si ce n'est ceux qu'on veut manger

fur les lieux dans quelques parties de plaifir qui s'y font : on les retire vivans des filets, pour les mettre enfuite dans des volières, où on les conferve une partie de l'année.

Voici le détail d'une autre chaffe de palomes au filet, qui eft encore affez intéreffante & peu connue.

Dans un bois ifolé & tranquille, on choifit une place pour y tendre un filet à nappes, tel que celui dont on fe fert pour les alouettes, ortolans & pluviers, & qui n'en diffère que par la largeur de la maille. Cette place doit être un peu plus grande que l'efpace que doit couvrir le filet. On y laboure la terre en quarré, ayant foin d'en ôter les racines, & tout ce qui pourroit faire obftacle au jeu du filet. Lorfqu'on veut chaffer les palomes, on feme fur cet emplacement du blé-d'Inde, du gland & de la faine. On élève au milieu une petite motte de terre, pour y placer une palome aveugle fur une palette, de la même manière qu'il a été expliqué ci-deffus pour la chaffe des bifets à l'appeau. A quelque diftance de la place, on conftruit avec des branchages & de la fougère, une cabane bien fermée, & on y ménage quelques petites ouvertures, par lefquelles le chaffeur peut fuivre de l'œil les palomes qui viennent fe percher dans les arbres qui doivent être aux environs de la place. Outre l'appeau placé à terre, on en pofe encore trois autres fur trois arbres voifins; & telle eft la manière dont cela fe fait. On commence par ajufter une palette femblable à celle dont on fe fert pour les appeaux de terre, excepté que le bâton eft un peu plus long, ayant environ quatre pieds & demi. On fe procure enfuite une perche de quinze à feize pieds, à une extrémité de laquelle on forme avec une fcie, un entre-deux en façon de mortoife, de la profondeur de trois pouces. On échancre en talus, d'un côté, le fond de la mortoife avec une gouge; de manière que le bâton de la palette qu'on fixe dans cet entre-deux par une petite cheville de fer qui le traverfe vers fon milieu, puiffe s'élever en l'air, en tirant une ficelle attachée d'un bout à l'extrémité du bâton oppofée à la palette, & de l'autre venant rendre à la cabane, & qu'il refte dans une pofition horizontale lorfqu'on le laiffe retomber. On attache enfuite à la perche, avec deux clous, un crochet de bois vers le haut. Le chaffeur monte dans l'arbre, au moyen d'une échelle dont il s'eft pourvu, tirant à lui la perche & la palette, fur laquelle eft pofée la palome aveugle, & arrêtée par les pieds avec deux petites courroies de chamois de la manière ci-devant expliquée, & il fufpend cette perche par le crochet à une des plus hautes branches, l'ajuftant de façon que la palome ait l'air de s'être pofée naturellement à la cime de l'arbre. S'il ne fe préfente pas une branche propre pour cela, il accroche la perche à une feconde perche plus légère qu'il place en travers d'une branche à l'autre; & il a foin, en même tems, de la lier par le bas à une branche inférieure, afin qu'elle foit ferme & ne remue pas, lorfqu'il s'agit de faire voltiger l'appeau en tirant d'en-bas la ficelle attachée à l'extrémité du bâton de la palette.

Lorfque le chaffeur, en faifant jouer les appeaux des arbres, eft parvenu à faire pofer fur les arbres les palomes qui paffent en l'air, alors il fait voltiger celui qui eft fur la motte de terre, en lui donnant de légères faccades avec la ficelle, ce qui détermine les palomes perchées à defcendre fur la place les unes après les autres. Le chaffeur attend que toute la troupe, ou la majeure partie foit defcendue, pour renverfer fon filet fur elles.

Il arrive quelquefois que les palomes, qui, fans doute, ne font pas affamées, ne defcendent point fur la place. En ce cas, le chaffeur a recours à une autre rufe pour les y déterminer. Il eft muni, dans fa cabane, d'une palome qui voit & a fes ailes. Ses jambes font attachées par une petite courroie femblable à celle des appeaux volans de la grande chaffe aux bifets; & cette courroie tient à cette ficelle qui de l'autre bout s'arrête à une branche de la cabane. On appelle cette palome *chapon*. Le chaffeur, qui a eu foin de pratiquer dans la cabane, à droite & à gauche, un petit canal ou rigole, aboutiffant vers la place, pofe dans cette rigole le chapon, qui en la fuivant, arrive peu-à-peu fur la place, & fe met à manger avec d'autant plus d'appétit, qu'on a eu foin de le laiffer à jeun. A cette vue, les palomes perchées fur les arbres fe déterminent à defcendre pour partager le déjeuner du chapon, & alors le chaffeur fait jouer fon filet.

Cette chaffe a lieu pendant les mois de février & mars. On la fait auffi en automne, mais avec moins de fuccès.

Chaffe des palomes au fufil.

Cette chaffe fe fait, en automne, dans un bois où les palomes ont coutume de paffer. On y choifit une petite éminence, où il fe trouve, au moins, cinq ou fix chênes. Plus ils font élevés, plus ces oifeaux aiment à s'y pofer. On commence par établir dans celui du milieu, avec le fecours d'une échelle, une cabane propre à contenir deux ou trois chaffeurs, formée de branchages folidement attachés aux grandes branches, & bien garnie de fougère, afin que les palomes, qui font très-défiantes & s'épou-

vantent aisément, ne puissent appercevoir les chasseurs. Ensuite on place sur ce même arbre, à l'extremité d'une des plus hautes branches, un & quelquefois deux appeaux, de la même manière que pour la chasse précédente. La cabane où se tiennent les chasseurs a plusieurs ouvertures, pour voir venir les palomes, les suivre de l'œil, & leur *donner l'appeau* à tems. Donner l'appeau, c'est faire voltiger la palome, en tirant la ficelle qui répond à la palette. On a observé qu'en le faisant lorsqu'elles sont trop près, elles s'effraient & fuient : & en ce cas, on dit qu'elles ont *pris l'épervier*. Ces ouvertures servent en même tems à passer le fusil, lorsque l'occasion se présente de tirer sur les palomes, qui, attirées par l'appeau, viennent se percher sur les arbres voisins. Alors, les chasseurs s'accordent pour tirer ensemble tout d'un tems sur la bande, afin de faire un plus grand abattis.

D'autres font une cabane à terre, au pied de l'arbre où sont posés les appeaux, & deux ou trois autres à portée des arbres voisins. Mais, si l'on ne fait point de cabane sur l'arbre des appeaux, il en faut nécessairement une sur un arbre qui domine tous les autres, & d'où un chasseur qui s'y place sans appeau ni fusil, puisse, avec un sifflet, avertir ses camarades qu'il arrive des palomes, du moment où il faut leur abandonner l'appeau, & quand on doit cesser. Chaque chasseur a aussi son sifflet, pour avertir les autres qu'il voit des palomes ; & lorsque la bande est posée dans un arbre, tous se mettent en joue, & ne lâchent leur coup qu'au signal que donne l'un d'eux par un coup de sifflet.

Espinar parle d'une chasse aux palomes, à-peu-près semblable, qui se fait en Espagne. On place sur un arbre, à différentes hauteurs, deux ou trois appeaux sur des palettes & posées le bec au vent, parce que les palomes, dit-il, viennent toujours se percher le bec dans le vent. Mais ces palettes ne sont point ajustées sur des perches, comme celles dont on a donné la description. On attache simplement le bâton de la palette par un bout à une branche, & vers son milieu à une autre branche, dans une position horizontale. A l'autre bout, du côté de la palette, pend une ficelle assez longue pour arriver à une cabane construite en branchages au pied de l'arbre, & bien couverte, où se tient le chasseur, & d'où il fait jouer, de tems en tems, celui de ses appeaux qu'il juge le plus convenable, selon la direction du vent. Lorsque les palomes, attirées par les appeaux, viennent se poser sur l'arbre, le chasseur les tire de sa cabane par des ouvertures qu'il y a pratiquées : & il y a des jours, (ajoute Espinar) où un homme seul tue de cette manière 40 ou 50 paires de palomes avec l'arbalète. Il observe en même tems, qu'avec l'arquebuse on pourroit en tuer davantage.

Chasse des bisets en plaine avec le fusil.

On choisit, en pleine campagne, un chaume assez spacieux de millet ou de froment, où il y a passage de bisets, qui y arrivent par bandes, le matin & le soir, & quelquefois pendant toute la journée. Après avoir creusé un espace en rond, d'environ cinq pieds de diamètre, à la hauteur du genou, en forme d'un grand cuvier à lessive, on entoure ce trou avec des branches d'arbre, & pour le mieux de chêne, bien garnies de feuilles, qu'on enfonce dans la terre ; ce qui forme une cabane à laquelle on pratique plusieurs ouvertures, l'une qui sert de porte pour y entrer & en sortir librement, d'autres petites, pour observer les bisets qui passent, & tirer sur eux, lorsqu'ils sont posés à terre. A vingt-cinq ou trente pas de la cabane, se place un biset aveugle sur une palette, de la même manière que pour la chasse au filet, & avec un petit cordeau pour le faire jouer de la cabane. Il est bon, pour cette chasse, si l'on n'a pas un fusil double, d'avoir deux fusils. On en laisse un en dehors, sur la droite de l'entrée de la cabane ; & lorsque le chasseur a tiré sur les bisets que le jeu de l'appeau a fait descendre à terre, il sort précipitamment de sa cabane, & tire un second coup sur la bande qui vient de s'envoler. On peut tuer à cette chasse 30 ou 40 bisets, les jours où il y a beaucoup de passage.

On peut, sans appeau & sans cabane, se mettre ainsi, en pleine campagne, à l'affût aux bisets, pour les tirer au vol dans le tems du passage, le matin & le soir, en se couvrant de quelque arbre, haie, ou buisson. Un tems sombre & couvert est le plus favorable, parce qu'alors les bisets volent plus bas. Cette chasse, ainsi que la précédente est fort usitée en Bearn, & dans les autres provinces voisines des Pyrénées.

PILLART. Le chasseur donne ce nom à un chien querelleux, ce qui est un grand défaut pour la chasse.

PILORIS, f. m. C'est une espèce de rat musqué naturel à la Martinique & aux autres *isles* Antilles. Il est plus grand & plus fort que les rats d'Europe ; son ventre est blanc & son dos est noir. Il sent si fort le musc, qu'il en parfume tous les endroits où il passe. Il reste dans les caves des maisons. Les habitans de la Martinique, sur-tout les negres, mangent de ces animaux, mais après en avoir fait évaporer la trop grande odeur de musc.

PIMALOT, f. m. Cet oiseau se tient ordinaire-

ment sur les côtes de la mer du Sud parmi les plantes aquatiques. C'est une sorte de gros étourneau.

PINCES. Les veneurs appellent ainsi les deux bouts des pieds des bêtes fauves : si elles sont usées, c'est en elles un signe de vieillesse.

PINÇON, oiseau de passage fort connu, dont il y a de plusieurs sortes. Les marques caractéristiques de ces oiseaux, sont d'avoir le bec conique & pointu, & quatre doigts simples dont trois devant & un derrière.

Le *pinçon simple* a un ramage assez gracieux ; il fait son nid contre un arbre, demeure l'été dans les bois, & l'hiver se répand dans les campagnes. Son plumage est varié, & d'un très-beau coloris.

Le *pinçon de montagne* ou *des Ardennes* est à-peu près de la grosseur d'une alouette.

On connoît aussi le *pinçon à huppe couleur de feu*, le *pinçon royal*, le *pinçon violet*, le *pinçon tricolor*, le *pinçon bahuma*, & beaucoup d'autres espèces, toutes distinguées par la beauté & la richesse de leur plumage.

PINTADE. Genre d'oiseau ainsi nommé de son plumage qui paroît être peint de taches blanches & noires. Ses œufs mêmes sont nuancés de diverses couleurs. Comme cet oiseau a tous les attributs & toutes les qualités des poules ; crête, bec, plumage, ponte, couvée, soin de ses petits, on lui a donné le nom de poule en désignant son origine ; ainsi on l'appelle poule d'Afrique, de Barbarie, de Tunis, de Numidie, de Guinée, de Mauritanie, de Pharaon, d'Egypte, perdrix des terres neuves &c. Cet oiseau est extrêmement vif, inquiet, & turbulent ; il court avec beaucoup de vitesse, mais son vol est pesant. Cependant il se plaît à percher sur les toits & les arbres. Son cri est aigu & désagréable. La *pintade* se rend maîtresse d'une basse-cour, & y désole les autres volatils. La *pintade* est comptée parmi les meilleurs gibiers.

PIPEAU, s. m., petit chalumeau dont se servent les chasseurs, pour contrefaire les cris des oiseaux & les attirer sur des arbres chargés de gluaux.

Le *pipeau* est d'ordinaire un petit bâton fendu par un bout, & dans la fente duquel on met une feuille d'arbre particulière. Ainsi une feuille de laurier mise dans un *pipeau* contrefait le cri des vanneaux ; celle du porreau imite celui du rossignol ; celle du chien-dent contrefait le cri de la chouette.

PIPÉE. Chasse particulière où l'on emploie le pipeau pour attirer les oiseaux dans un piège garni de gluaux.

De tous les oiseaux qui se branchent, il y en a peu qui ne donne des preuves de l'antipathie qu'ils ont pour les *hibous* & les *chouettes* ; & c'est à cette espèce d'oiseaux qu'on doit originairement les agrémens que procure la pipée.

Cette chasse agréable n'entraine presque aucune dépense ; mais elle demande beaucoup de précautions.

Art de piper.

Par le mot piper, on ne doit entendre que l'art d'appeller ou *piper* les oiseaux, en contrefaisant les cris plaintifs de la *chouette* ou moyen duc. On dit qu'un oiseleur *pipe* bien, quand au moyen des appeaux à languettes, ou d'une feuille de *chiendent*, il imite bien la *chouette*, & qu'il fait venir quantité d'oiseaux ; mais comme le plus grand agrément ne consiste pas dans leur visite ; après avoir donné les moyens de *piper*, ou d'appeller les oiseaux, on s'étendra sur les différentes manières de les prendre.

Piper avec art, c'est l'écueil de bien des oiseleurs, & la ruse la plus fatale pour les oiseaux, quoique l'expérience nous apprenne tous les jours qu'il n'est pas, depuis l'oiseau le plus fort jusqu'au plus foible, qui ne donne des marques de son inimitié irréconciliable pour la chouette, ils s'y connoissent cependant trop bien pour venir indifféremment quand on pipe bien ou mal ; & si les petits ne peuvent, relativement à leur foiblesse, porter des coups meurtriers à leurs ennemis, ils ont bientôt appelé les gros à leur secours ; & ceux-ci, tant par fureur vindicative que par commisération, ne tardent pas à se mettre de leur parti.

Que le geai serve ici d'exemple, & que tous les oiseleurs rendent justice à sa valeur. Il vient d'abord sans rien dire, il est hérissé, le feu lui sort des yeux, & on voit qu'il ne desire que de trouver son ennemi pour lui livrer bataille.

Avant de contrefaire les cris de la chouette, on doit d'abord commencer par exciter la curiosité des oiseaux en *frouant*. Cette manœuvre amène non-seulement les oisillons, & les dispose à tomber à la *pipée* aux premiers coups d'appeaux ; mais il arrive quelquefois de ne pouvoir piper, & de prendre abondamment des oiseaux de toute espèce.

Quand un pipeur est bien caché dans sa loge, il met à côté de lui son chapeau, dans lequel sont ses feuilles de lierre préparées, comme il en est fait mention à l'article des appeaux à frouer, & sa boîte, dans laquelle sont renfermées ses feuilles de chiendent. Il commence par frouer assez fort pour que les oiseaux éloignés entendent l'appeau ; il diminue la force de ses tons

à mesure qu'il s'apperçoit que les oiseaux approchent ; & imitant d'abord les cris du geai, de la pie, du merle, de la grive champenoise ou drene, il doit, de temps à autre, contrefaire, en suçant ses lèvres, les cris de quelques petits oiseaux, saisissant avec empressement les premiers qui se prennent, pour les faire crier dans le besoin, en leur serrant un peu les ailes. Il arrive quelquefois qu'ils ne veulent pas crier quelque mal qu'on leur fasse, pour lors on les tue dans l'espérance d'en avoir d'autres.

Ce n'est que lorsque le pipeur s'apperçoit qu'il est avoisiné d'oiseaux, qu'il doit donner quelques légers coups d'appeau qui imitent les cris de la chouette. Il doit observer de forcer jusqu'à une certain point ses coups qu'il entremêle de tremblemens, & de les diminuer quand il voit que les oiseaux approchent.

La méthode de commencer à piper fort pour se faire entendre des oiseaux éloignés, est blâmable à tous égards : d'abord les oiseaux prévenus par le frouement, sont attentifs, & s'il arrivoit qu'on vint à piper fort, intimidés par les cris menaçants de la chouette, ils se contenteroient de criailler de loin sans vouloir approcher. En outre, si les premiers coups, devant être forts, venoient à être faux, ils tromperoient l'espoir du pipeur.

Piper doucement d'abord, c'est par où l'on doit commencer. Il faut qu'entre chaque cri il y ait près d'une demi-minute d'intervalle, & que ces cris aient quelque chose de lugubre & de plaintif. On diminue après cela l'intervalle qui se trouve entre les coups jusqu'à ce qu'on soit parvenu, par degrés, à rendre les cris les plus ordinaires de la chouette : c'est pourquoi il faut toujours qu'un pipeur en ait entendu, & qu'il soit familiarisé avec leurs différens cris, pour pouvoir rendre ses sons bien imitatifs ; des cris petits, coupés, doux & tremblans, font donner les oiseaux comme à l'envi & les enhardissent.

Pendant que l'on pipe, comme pendant qu'on froue, on doit faire de temps à autre crier quelques oisillons, en changeant, autant qu'on le peut, de différente sorte ; car on présume bien que chacun s'empresse naturellement à défendre celui de son espèce. Il faut observer aussi de cesser de temps à autre, pendant deux ou trois minutes, les cris de la chouette, & de frouer doucement pendant ces intervalles, ou d'imiter les cris du geai, du merle, du pinçon, &c. On recommande de tâcher d'imiter soigneusement ces espèces d'oiseaux, parce qu'ils sont ordinairement les agresseurs de ces sortes de querelles, & que ceux-ci amènent tous les autres.

On peut donc conclure de tout ce qu'on vient de dire, qu'on doit commencer par frouer fort & affoiblir ses tons, à mesure que les oiseaux approchent, piper ensuite lentement, & augmenter par degrés les coups qui doivent être entrecoupés de quelques tremblemens. Quand on s'apperçoit que les oiseaux environnent la loge, & qu'ils paroissent animés, il faut piper très-doucement & lugubrement : ce qui se fait en ne laissant devant la bouche, entre les deux mains qui tiennent la feuille, que très-peu d'intervalle.

De la glue.

On ne se propose point dans cet article d'engager le lecteur à faire la *glue*, mais seulement de lui donner les moyens de se connoître à la bonne & de l'apprêter.

La *glue* se fait d'écorce de houx ou d'écorce de gui pilée, mise en fermentation, lavée & battue.

Le houx est un arbrisseau qui croit par toute la France. Il est toujours verd, c'est pourquoi on se plaît à en faire des haies de jardin, dont l'accès est fort difficile, par rapport aux pointes dont les feuilles sont garnies. On détache facilement l'écorce après en avoir coupé les plus gros bouts, qu'on met dans un chaudron plein d'eau, & qu'on fait bouillir deux tours. On ôte, avant tout cela, une petite pellicule brune, qui se trouve sur l'écorce, & qui rend la *glue* sale quand on ne prend pas cette précaution.

Cette écorce se pile, se broie dans des mortiers de pierre qu'ont les ouvriers, dont le métier est de faire de la *glue* ; puis ils la mettent dans des pots de terre, qu'ils exposent, pendant une quinzaine de jours, dans des lieux où la chaleur est concentrée, ce qui occasionne bientôt un mouvement fermentescible ; & dès qu'ils s'apperçoivent à l'odeur qui en exhale, qu'elle a acquis un degré suffisant de fermentation, ils la retirent des pots, la lavent pour la nétoyer de ses scories, & la battent.

La *glue* faite d'écorce de gui, est beaucoup moins bonne que celle qui se fait de houx, aussi est-elle moins en usage.

Le gui est une plante parasyte, qui se trouve sur bien des espèces differentes d'arbres, mais plus communément sur les poiriers sauvages. Ce n'est également que de l'écorce de gui que se fait la *glue*, quoique quelques auteurs aient dit qu'elle se fait de grains, ce qui est absolument faux.

Il arrive souvent qu'on se trouve obligé d'acheter de la *glue* sale & mal faite, & qu'on ne

peut

peut se dispenser de laver, si on veut s'en servir avec fruit.

C'est au courant d'une fontaine d'eau fraîche qu'on lave la *glue*. On s'exposeroit à en perdre beaucoup, si l'eau étoit tiède & dormante. Ce n'est qu'en la déployant, la battant & la maniant pendant long-temps dans l'eau qui entraîne par son courant tous les corps qui lui sont hétéroègnes, qu'on la rend propre & bonne.

C'est avec raison qu'on condamne ceux qui mettent de l'eau dans leur pot à *glue*, crainte qu'elle ne s'y attache. Il y a bien plus d'avantage d'y mettre une cueillerée d'huile, qui en empêchant que la *glue* ne s'attache aux parois du vaisseau, la rend en même temps bien plus ductile, & par conséquent meilleure. La quantité d'huile qu'on doit mettre dans la glue, dépend des différentes saisons où l'on se propose de l'employer. Il vaut toujours mieux en mettre moins que trop, car il est assez difficile d'en ôter. On expose le pot à glue au courant d'un ruisseau, de façon qu'il reçoive l'eau un peu obliquement, pour qu'elle entraine l'huile superflue.

L'huile d'olive est la meilleure qu'on puisse employer, pourvu qu'elle ne soit pas vieille; car l'odeur insupportable qui en exhaleroit, donneroit de la défiance aux oiseaux, qui n'en approcheroient point. A son défaut, on peut se servir d'huile de navette, ou de noix, ou de lin.

Des gluaux.

Les meilleurs gluaux se font de saussais. On peut en faire de différentes espèces de branchage, mais il n'y en a point dont la souplesse & la durée égale celle des premiers.

Il y a des saules de différentes espèces qui ne sont pas également bons à faire des gluaux. Le saule-marseau, qui a les feuilles rondes & vertes, a les branches trop fragiles pour être employées à cet usage. Le saule blanc, qu'on laisse croître en arbre sur les rivières, ne s'emploie qu'à la dernière extrémité. Mais le saule blanc femelle qu'on cultive en saussais, & dont se servent les tonneliers, produit les meilleurs gluaux.

On connoît que des saussais sont mûrs quand on peut en ôter les feuilles sans que leurs cimes cassent. Comme les meilleurs se trouvent sur le tronc du saule, il arrive souvent qu'ils sont moins mûrs que ceux qui se trouvent sur les mères branches: il faut choisir les plus minces, les plus longs, droits & sans nœuds, & rejetter ceux qui sont d'une couleur pâle, parce qu'ils sont de mauvaise nature & dureroient très-peu.

Quand on a cueilli une suffisante quantité de saussais, on les met dans un endroit chaud, ou même au soleil, l'espace de deux heures. On en ôte les feuilles, on les égale par leurs cimes, & on les coupe tous à la longueur de quinze ou seize pouces, le plus ordinairement.

Lorsqu'ils sont coupés de longueur convenable, on en aiguise les grosses extrémités en manière de coin. On parvient à les endurcir en les mettant sur de la braise allumée, ou seulement dans des cendres fort chaudes. Si on ne prenoit pas cette précaution, ces extrémités taillées en coin & molles de leur naturel, seroient bientôt émoussées & hors d'état d'entrer dans les entaillures faites aux branches à ce sujet.

Chaque oiseleur a sa manière d'engluer ses saussais: en voici une qui a toujours réussi. On commence par se laver d'huile les doigts, crainte que la glue ne s'y attache: on prend ensuite avec deux doigts de la main gauche un morceau de la grosseur d'une noix, dont on entortille les saussais qu'on tient de la main droite: on recommence le même procédé jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de glue. Après cela, on bat des deux mains les gluaux, en les tortillant de façon qu'il n'y ait pas le moindre intervalle sans glue, excepté à quatre doigts près du gros bout, qui doit être tenu le plus proprement possible, afin de pouvoir les tendre & les détendre commodément, sans que les doigts en soient englués. Les saussais ainsi préparés doivent être renfermés dans un carton huilé.

Du choix de l'endroit pour faire une pipée.

Les endroits élevés, trop fréquentés, près des chemins & environnés d'échos, ne doivent jamais être choisis pour y construire une *pipée*. Les deux motifs les plus engageans pour un pipeur, sont la tranquillité des lieux, & l'abondance des oiseaux qui les habitent. La proximité d'un abreuvoir, des vignes en temps de vendange, d'un jeune taillis, &c. ne peut être que très-avantageuse.

Du plan d'une pipée.

La loge doit se trouver au centre de la *pipée*, principe dont on ne doit jamais s'écarter; quoique tous les pipeurs soient dans l'usage de construire leur *loge* au pied de l'arbre, qu'ils regardent comme le centre; mais c'est un abus dont voici les principaux inconvéniens qui en résultent.

D'abord on ne peut faire une *loge* au pied d'un arbre sans qu'elle ne paroisse fagotée, soit parce qu'il ne s'y trouve pas assez de branches vives, pour qu'elle conserve un état de verdure

naturelle ; soit que cela vienne de la confusion & de l'entrelacement des branchages dont elle est formée ; en outre elle ne laisse pas la liberté de monter commodément sur l'arbre, & les oiseaux en tombant se débarrassent souvent, parce que les gluaux s'accrochant à ses branches, ils y laissent leur plume & s'échappent.

Pourvu que l'arbre soit dans l'enceinte de la *pipée*, & que la place qu'on occuperoit pour y construire une loge soit proprement accommodée, dégarnie de branches, & entourée d'une espèce de haie, qu'on fait avec tous les petits rameaux qu'on y a coupés, c'est le principal ; mais qu'il soit dans la première avenue circulaire, dans la seconde, ou même la troisième, cela devient indifférent. On fait en sorte qu'il se trouve dans une croix, formée par la rencontre d'une avenue circulaire avec une transverse, & qu'on le découvre sans peine depuis la loge.

On doit entendre par le mot *avenue*, des routes circulaires & transverses qu'on fait dans la *pipée*, & où l'on place ses plians de distance à autre. Les *avenues* transverses, sont plus ordinairement au nombre de cinq, quand on a un arbre bien disposé ; mais si l'arbre étoit trop petit ou trop écrasé, & d'une forme désavantageuse on pourroit, au lieu de cinq, en faire six ou sept, observant de leur donner cinq pieds de large à leurs extrémités au lieu de trois qu'elles ont à leurs entrées.

On choisit, pour se construire une loge, un endroit touffu, garni de branchages bien feuillés, & suffisamment bien exposé pour être regardé comme le centre de la *pipée*. L'intérieur doit être uni & propre pour qu'on puisse s'asseoir commodément ; & l'extérieur doit avoir la forme d'un grand buisson isolé & l'ouvrage de la nature seulement. Il faut éviter, autant qu'on le peut, cette forme ronde extérieurement, qui, devenant suspecte aux oiseaux, les empêcheroit d'en approcher, & ne pas s'embarrasser si quelques branches en passent la superficie, ce ne seroit qu'au détriment de la *loge* qu'on les retrancheroit. De deux entrées opposées qu'on y fait, une doit donner du côté de l'arbre ; & les jours avantageusement ménagés, doivent laisser voir librement tout ce qui se passe dans la *pipée*.

Comme ce seroit abusivement que l'on continueroit le chemin d'une *pipée* jusqu'à la sortie du bois, en lui donnant autant de largeur qu'à l'*avenue* où il commence, on doit seulement faire un petit sentier assez tortueux, afin qu'il ne soit connu que du *pipeur*. Il seroit cependant dangereux de se perdre le soir en revenant à la brune ; c'est pourquoi sur son chemin on leve l'écorce des plus grosses perches, afin que cela serve de guide dans l'occasion.

Des perches ou plians.

Quand on s'est construit une pipée, qu'on en a bien nétoyé les *avenues* & débarrassé les branches coupées, on fait ses *plians*. Les plus élevés ne doivent pas avoir plus de six pieds ; & les plus bas, moins de deux, en comptant depuis la terre jusqu'au milieu de leur couronne. Quelquefois les perches qu'on s'est réservées, sont trop grosses pour qu'elles puissent former l'arcade à la hauteur nécessaire ; dans ce cas-ci, on leur donne un léger coup de serpe à la hauteur de trois pieds & demi ou quatre pieds ; ce qui donne la facilité de les abaisser. Quand on n'a pas de perches voisines des *avenues* qu'on puisse plier, on est obligé d'en aller couper d'autres à quelques pas de la *pipée* pour suppléer à leur défaut, observant de les attacher solidement, & de leur donner toujours une certaine pente.

Ce n'est qu'après avoir préparé son arbre, fait sa *loge*, construit ses *avenues*, & disposé avantageusement ses *plians*, qu'on fait les *entailles* pour pouvoir tendre les *gluaux*. Il faut pour cela avoir une serpette fort tranchante & légère ; on en donne, de deux en deux pouces, des petits coups obliques, observant d'en élever un peu le dos au moment où on la retire de chaque *entaille*, ce qui l'empêche de se refermer. Un couteau suffit pour les petits *plians*.

Des préparatifs de l'arbre & de la loge.

Il est de la plus grande importance d'avoir un *arbre* bien disposé & artistement préparé. C'est à la sagacité d'un *pipeur* de s'en choisir un, qui soit isolé au moins de quatre-vingts pas des autres, qui ne surpasse guère que de moitié la hauteur du taillis, & qui soit bien garni de branches, sur-tout à la cime. Une douzaine de branches sagement ménagées, suffisent pour tendre l'*arbre* d'une *pipée*. On doit éviter qu'elles se trouvent perpendiculairement les unes au-dessus des autres, & qu'elles soient trop grosses.

On doit, avant de rien toucher à son arbre, jetter un coup d'œil sur ce qu'il y a à ménager, à rejétter & à étêter : on commence par en préparer le haut ; & on ne fait point les *entaillures* qu'il n'y ait plus rien à couper. C'est une sage précaution d'étêter une ou deux branches, à la portée d'être tendues jusqu'à leurs extrémités : c'est là où l'on prend les *arennes* & les *chouettes* dans les temps obscurs.

On fait servir, autant qu'on peut, les bran-

ches voisines de l'endroit où l'on veut construire sa loge, afin qu'elle soit verte naturellement, & que par conséquent elle expose moins le *pipeur* à être découvert par les oiseaux.

On doit y faire deux entrées opposées, afin qu'on puisse entrer & sortir librement des deux côtés. Ces entrées se couvrent avec deux petites portes, faites de branchages disposés en forme de claie. On laisse à la *cabane* trois ou quatre petites ouvertures, d'où l'on puisse voir les oiseaux sans en être vu, prenant soin de ne pas s'habiller de quelque chose de blanc; car vû l'attention que ces oiseaux prennent pour découvrir leurs ennemis cachés, ils s'appercevroient bientôt qu'on cherche à les tromper, & se donneroient mutuellement le signal de ne point approcher.

Il arrive souvent qu'on trouve les plus beaux arbres pour faire des *pipées*, & que la difficulté d'y monter rebute le *pipeur* & lui fait quitter ceux-là, pour en choisir d'autres plus commodes quoique moins bons. C'est pour remédier à cet inconvénient qu'on se sert d'un *arbre* ébranché qu'on fiche en terre le plus solidement que l'on peut & qu'on appuie contre l'arbre. Il y a bien plus d'avantage de se munir d'un cordeau à nœud, de la longueur de vingt-quatre ou trente pieds, que de se servir d'un arbre pour échelle. On attache, à un des bouts de la corde, quelque chose de pesant, afin de pouvoir la jetter sur une des branches les plus basses de l'*arbre*; & lorsque la corde est passée sur la branche, on en lie les deux extrémités, qui trainent jusqu'à terre : c'est au moyen des nœuds de cette corde qu'on monte facilement sur l'arbre, & qu'on en descend sans s'exposer à déchirer ses habits ni se blesser. Quand on a détendu sa pipée, & qu'on se dispose à partir, on dénoue la corde que l'on plie & qu'on emporte, si l'on ne veut pas la laisser à l'arbre, crainte qu'elle ne soit volée par quelques rodeurs.

On ne commence guère à piper qu'après que tous les oiseaux ont quitté leurs nids, & se disposent pour la plupart à changer de contrée; c'est ce qu'on nomme *passage*. On distingue de trois sortes de *pipées* : les *pipées prématurées*, les *pipées de saison* & les *pipées tardives*. Les premières sont toujours fructueuses & meurtrières : elles se font dans le temps de la maturité des merises, temps où ne font que commencer les dernières nichées : les oiseaux qu'on y prend sont bien moins bons que ceux qu'on prend dans les *pipées de saison*.

Les secondes se nomment *pipées de saison*; elles se font dans le temps des vendanges, vraie saison où il fait bon piper pour réunir l'agrément à la réussite, & la délicatesse à l'abondance. Le gibier qu'elle procure est gras & d'un goût très-exquis : c'est le grand passage des *grives* & des *rouge-gorges*; moment le plus favorable pour leur faire la chasse. Les troisièmes se nomment *pipées tardives* : elles se font encore dans le mois de novembre, quand on est obligé de couvrir de branches la cabane pour suppléer au défaut des feuilles; à celles-ci on ne prend que très-peu de *rouge-gorges*, mais beaucoup de *geais* & de grosses *grives*, dont le passage est tardif. On ne peut plus piper quand les froids commencent à être cuisans; tant parce que les oiseaux n'aiment pas roder dans les bois, que parce que la glue endurcie seroit incapable de s'attacher à leurs plumes.

L'heure où l'on doit commencer à *piper*, ne peut être fixée que par les différentes saisons où l'on veut se procurer l'agrément de cette chasse; quoiqu'on puisse cependant dire, généralement parlant, qu'il suffit qu'une *pipée* soit tendue une heure ou cinq quarts-d'heure avant le soleil couché en quelque saison qu'on soit.

On *pipe* le matin souvent avec plus de fruit que le soir, sur-tout dans les *pipées* prématurées. Il faut avoir tendu sa *pipée* avant le soleil levé, & piper aussi-tôt qu'on entend roder le merle. On finit sur les huit heures; ce seroit perdre son temps que de piper plus tard, exposer ses gluaux à être desséchés du soleil & rebattre sa *pipée*.

Il faut éviter la proximité des *pipées*, car si l'on s'entend d'une *pipée* à l'autre, ou qu'on pipe plus d'une fois pendant huit jours dans la même *pipée*, les oiseaux rebattus & accoutumés, pour ainsi dire, aux coups d'appeaux, ne viendroient point, & se contenteroient de criailler de loin, comme pour se moquer du pipeur.

Il n'y a point d'espèce d'oiseaux qui se perchent, que l'on ne prenne à la *pipée*, même les oiseaux de proie & les corbeaux : on y prend aussi les hiboux eux-mêmes & les chouettes, en contrefaisant la souris, dont les oiseaux nocturnes sont très-friands.

Comme les oiseaux pris à la *pipée* ont ordinairement les jambes libres; pour les empêcher de se sauver à pied, il n'est pas mal-à-propos de garnir les environs de la *pipée* de branches & de feuilles, pour former une espèce de mur qui les empêche de passer outre, & contre lequel on les arrête.

La *pipée* est plus utile que dommageable; car on y prend beaucoup d'oiseaux de proie, de pies, de geais, de corbeaux, & d'autres oiseaux qui font plus de tort que de bien.

PIPIT, f. m. Nom des trois fortes de petits oifeaux qui varient par la couleur; le premier eft d'un gris cendré, & a la poitrine & le deffus de la queue rougeâtre. Le fecond a la queue cendrée; & le troifiéme a le plumage d'un blanc jaunâtre. On met ces oifeaux dans la claffe des *gobe-mouches*.

PIQUEBŒUF, oifeau plus gros que l'alouette huppée, dont le bas eft un peu quadrangulaire, légérement arqué en deffus, fort pointu, jaune à la racine, brun vers la pointe. Il a la premiére phalange du doigt extérieur étroitement unie avec celle du doigt du milieu. Sa queue eft étagée. Son plumage eft d'un gris brun. Le *pique bœuf* eft nommé ainfi parce qu'il fuit les bœufs, perché fur leur dos; & à coup de bec réitérés, il entame la peau pour fe nourrir des nimphes de mouches qui fe trouvent dépofées fous l'épiderme. On voit beaucoup de ces oifeaux dans le Sénégal.

PIQUER. Quand le fauconnier fuit l'oifeau, on dit qu'il *pique* après la fonnette.

PIQUEUR. Valet à cheval qui fuit les chiens & les fait courir.

PIRASSOUPI, animal quadrupède de l'Arabie; il eft de la grandeur d'un mulet, & lui reffemble affez par la tête. Son corps eft velu comme celui d'un ours, fa couleur eft fauve, il a les pieds fendus comme un cerf. Les arabes fe fervent de la raclure de fa corne quand ils ont été bleffés, ou mordus par des bêtes venimeufes.

PISTE, f. f. Marque que laiffent fur les chemins les bêtes qu'on chaffe. Le terme propre de venerie eft *voie* pour le cerf; & *trace* pour le fanglier.

PITCHOU, oifeau commun en Provence, qui a cinq pouces un tiers de long. Sa queue fait la moitié de cette longueur. Il a le bec long de fept lignes. Sa couleur eft d'un cendré foncé. Le deffous du corps eft roux, varié de blanc. Il fe nourrit de petits papillons qu'il cherche fous les choux, & il fe cache la nuit entre les feuilles pour échapper à la chauve-fouris, fon ennemie.

PITO, oifeau de l'Amérique, de la groffeur d'un étourneau. Il a le plumage d'une alouette, celui du ventre eft verdâtre. Le *pito-réal* creufe les rochers avec fon bec, qui eft long & fort, pour y faire fon nid.

PIVOTE ORTOLANE, oifeau qu'on trouve en Provence. Il reffemble pour la forme & le plumage à l'alouette. Il fuit les ortolans dont il a les goûts & la maniére de vivre.

PIVERT, f. m. Cet oifeau n'eft pas fi gros qu'un pigeon. Il a la partie fupérieure de la tête couverte de plumes cendrées à leur origine, & terminées de beau rouge, de façon qu'il n'y a que cette derniére couleur qui paroît; les côtés de la tête font noirâtres; les parties fupérieures du col, le dos & les plumes fcapulaires font d'un vert olivâtre; la gorge d'un blanc jaunâtre; la partie inférieure du col, la poitrine & les côtés font d'un blanc fale tirant fur l'olive; le ventre eft de la même couleur, mais tirant fur le jaune; les jambes font couvertes de plumes d'un blanc fale, varié de taches olivâtres; les grandes plumes de l'aîle font brunes. La queue a dix plumes brunes; le bec eft couleur de plomb foncé, & les pieds couleur de plomb verdâtre. Il vit d'infectes & de vers, qu'il tire des arbres, auxquels il fait de fi grands trous pour les avoir, qu'il fait fouvent mourir l'arbre. Il fait fon nid dans les trous d'arbres. C'eft un oifeau qu'il eft important de détruire; car il perd les parcs & les bois.

PLANER. Ce terme fe dit en fauconnerie des oifeaux de proie, qui fe foutiennent en l'air fans paroître agiter leurs aîles.

PLATTE-LONGE, longue bande de cuir que l'on met au col des chiens pour modérer leur courfe; on la nomme auffi *bricole*.

PLATTEAUX, fumées des bêtes fauves, plates, rondes & en forme de boufards.

PLASTRON NOIR. Nom d'un oifeau plus petit qu'un merle, & qui a le bec plus fort. Son plaftron eft entouré d'un jaune vif, qui s'élevant de chaque côté vers la tête, fert de cadre au jaune orangé de la gorge. Toute la partie fupérieure eft olivâtre. Cet oifeau fe trouve dans l'île de Ceylan.

PLONGEON. Oifeau aquatique qui a quelque rapport avec le colymbe, mais qui ne refte pas fous l'eau auffi long-tems que lui.

Il y a plufieurs efpèces de *plongeons*, différens par la taille & le plumage, ainfi que par les pieds, dont les doigts dans les uns font liés par une membrane pleine, & dans les autres féparés & feulement garnis d'une membrane découpée.

1°. Le herle qui pour la groffeur eft entre l'oie & le canard, & pèfe environ quatre livres. Il a la tête & le deffus du cou d'un vert-luifant noirâtre, & fur la tête une efpèce de toupet relevé; le deffus du corps bigarré de blanc & de noir, le deffous œil-de-perdrix, la queue cendrée. Ses aîles font blanches par deffous, fauf le bout des ailerons qui eft noir. Il a le bec en par-

de rouge, étroit, dentelé, crochu, arrondi par le bout, & long de trois à quatre doigts. Ses pieds sont rouges, & les doigts en sont liés par une membrane. Il a les ailes fort courtes, comme tous les *plongeons*, & les remue très-rapidement, en frisant la surface de l'eau. Il mange beaucoup de poisson, plonge profondément, reste long-tems sous l'eau, & parcourt un grand espace avant de reparoître. Cet oiseau se trouve en quantité sur la Loire. La femelle est beaucoup plus petite que le mâle, dont elle diffère aussi par les couleurs, ayant la tête rousse & le manteau gris.

2°. Il y a une autre espèce de herle de la grosseur d'un canard, avec une hupe bien formée & tout-à-fait détachée de la tête. Celui-ci a la poitrine variée de blanc, le dos noir, le croupion & les flancs rayés en zig-zag de brun, de blanc & de cendré, le bec & les pieds rouges, les doigts liés par une membrane. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a le dos gris, & tout le devant du corps blanc, tient du fauve sur la poitrine. On l'appelle *plongeon de rivière*, parce qu'il hante les rivières, & qu'on ne le voit point sur les étangs. En Picardie, on lui donne le nom de *ruquet*, & aussi de *mangeur de plomb*, à cause de la difficulté de le tuer; car souvent ces oiseaux, qui plongent au feu du bassinet, essuient dix à douze coups du fusil sans être atteints, à moins qu'on ne les tire par derrière, ou qu'on ne prenne la précaution de passer le canon du fusil dans un rond de carton, pour leur cacher l'eclair de l'amorce, en laissant un petit jour pour pouvoir ajuster.

3°. La *piette*, troisième espèce de herle, à plumage pie. Elle est un peu plus grosse qu'une sarcelle de la grande espèce; elle a le dos noir, & tout le dessous du corps blanc comme neige; le bec noir, les pieds d'un gris plombé, dont les doigts sont joints par une membrane. La femelle n'a point de hupe; sa tête est rousse, & son manteau est gris. La piette est fort commune sur la rivière de la Somme en Picardie.

4°. Le *petit plongeon*, que tout le monde connoît, & qui se trouve par-tout sur les étangs & rivières. Il est plus petit d'un tiers que la sarcelle, & ressemble beaucoup à un oison nouvellement né. Ses doigts ne sont point liés, mais ont seulement sur les côtés une membrane festonnée.

5°. Le *grèbe*. Il est un peu plus gros que la foulque; d'un brun foncé sur le dos, & sur le devant d'un très-beau blanc argenté. Il n'a point de queue. Ses jambes sont placées tout-à-fait en arrière, & presque enfoncées dans le ventre. Ses pieds ne sont point pleinement palmés, mais seulement garnis d'une frange découpée à chaque doigt. Il nage & plonge très-bien, & poursuit les poissons à une très grande profondeur. Les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets. Il hante également la mer & les eaux douces. On le voit sur les étangs, les lacs & les anses des rivières, & plus fréquemment sur les eaux douces que sur mer. Il y a beaucoup de *grèbe* sur le lac de Genève. On en voit quelquefois sur les étangs de la Lorraine & de la Bourgogne. Il y en a plusieurs autres espèces, différentes par la taille & le plumage de celle qui vient d'être decrite, qui est la plus connue. On fait de très-beaux manchons de la peau du *grèbe*.

PLUME. On dit en fauconnerie donner une plume à l'oiseau, pour lui dire donner une cure de plume.

PLUVIER. Oiseau qui habite les lacs & les rivières, vole rapidement & avec bruit, se nourrit de vers & de mouches, & donne un aliment plein de suc & de délicatesse.

Il y a des *pluviers* de deux espèces, si l'on s'en rapporte à Salerne, le vert ou doré, & le gris ou cendré. Le doré a le dessus du corps, la gorge & la poitrine mouchetés de taches jaunes entre-mêlées de gris blanc, le bec & les pieds noirâtres.

Le gris a le bec noir, les pieds verdâtres, le dos & les plumes des ailes qui sont en recouvrement noirâtres, avec les extrémités d'un cendré tirant sur le vert; la poitrine, le ventre & les cuisses blancs. L'un & l'autre sont, tout au plus, de la grosseur d'une tourterelle.

Le *pluvier* doré est beaucoup plus commun que le gris, qui à peine est connu dans certaines provinces, & dont quelques chasseurs même nient l'existence, disant que ce prétendu *pluvier* gris n'est autre chose que le *pluvier* doré, dont les couleurs varient suivant l'âge ou la saison. En effet, Buffon ne fait point mention du *pluvier* gris; mais il observe qu'il se trouve beaucoup de variété dans le plumage des différents individus, & qu'ils ont plus ou moins de jaune, & quelquefois si peu, qu'ils paroissent tout gris; que les femelles sur-tout naissent toutes grises; qu'elles conservent long-tems cette couleur, & que ce n'est qu'en vieillissant que leur plumage se colore d'un peu de jaune. Cependant le *pluvier* gris, désigné par Salerne, & avant lui par quelques autres naturalistes, est tellement caractérisé, sur-tout par la couleur verdâtre de ses pieds, qu'il paroît difficile de nier son existence.

Les *pluviers* ont les mêmes habitudes que les vanneaux, avec lesquels ils se mêlent très-souvent, à la différence près qu'ils arrivent dans nos contrées vers la Saint-Michel, & disparoissent

vers le mois de mars, pour aller faire leur ponte & élever leurs petits dans des pays plus septentrionaux. Ils se nourrissent, comme eux, de vers de terre & autres insectes. On les prend avec les mêmes filets dans les prairies & les terres ensemencées, & l'on se sert même de vanneaux vivans pour les attirer. Ces oiseaux vont toujours en bandes très-nombreuses, restent peu en place, & volent depuis le matin jusqu'au soir. Ils se tiennent rarement plus de vingt-quatre heures dans le même endroit. Leur grand nombre fait qu'ils ont bientôt épuisé la nourriture qu'ils viennent y chercher, & ils passent continuellement d'un canton à l'autre. Dans les grandes gelées, ils vont chercher les pays qui bordent la mer, & au dégel ils cherchent les pays élevés. C'est dans ces tems de dégel, & surtout par une petite pluie douce qu'il est plus facile de les prendre au filet, pendant l'hiver.

Dans les grandes plaines, telles que celles de la Champagne pouilleuse, de la Beauce, & autres pays, pour tuer des *pluviers*, plusieurs chasseurs s'entendent & se réunissent ensemble. Dès qu'ils en ont apperçu une bande posée en quelque endroit, ils la cernent, en se plaçant à une très-grande distance les uns des autres, dans une direction tout-à-fait opposée, les uns au midi, les autres au nord, ceux-là au levant, & ceux-ci au couchant. Ensuite, quelqu'un se détache pour les aller faire lever; alors, ils vont se poser ailleurs, & sont remarqués par ceux des chasseurs dont ils s'approchent le plus, qui vont les faire lever de nouveau, en continuant cette manœuvre, & se les renvoyant ainsi des uns aux autres, pendant une ou deux heures, on parvient à les lasser; & alors, ils se laissent approcher assez facilement à portée de fusil. La même chose peut se pratiquer pour les vanneaux.

Chasses diverses des pluviers.

Le temps le plus sûr pour la chasse de nos *pluviers*, est le mois d'octobre, temps où ils arrivent dans nos contrées; & le mois de mars, temps où ils s'en retournent : ils sont alors moins solitaires, parce que c'est la saison de leurs amours.

Les *pluviers* se plaisent dans les prairies ou dans les champs ensemencés; c'est là qu'on doit tendre ses piéges; on doit choisir un endroit où il n'y ait ni arbre, ni haie, ni buisson à plus de trois cents pas aux environs.

Ces oiseaux viennent aussi souvent se baigner au bord des ruisseaux, quand ils sont rassasiés: on peut se servir de cette connoissance pour y tendre des piéges.

Il y a des filets particuliers pour la chasse des *pluviers* : on conseille de les acheter tout fabriqués.

On observera que les personnes qui veulent prendre ce divertissement ne doivent point s'habiller en blanc, en écarlate, ou en autre couleur trop brillante; car le *pluvier* s'effarouche aisément, & ne revient jamais aux piéges où il soupçonne quelque péril.

On appelle les *pluviers* au piége avec un sifflet : quand on commence sa chasse, il faut siffler fortement; à mesure que l'oiseau s'approche, il est bon de diminuer le son du sifflet : sur-tout il faut s'étudier à bien imiter la voix des *pluviers*. On prend souvent avec ces oiseaux, des guignettes & des vanneaux.

On prend encore les *pluviers* de nuit, à la faveur du feu. Pour réussir à cette chasse, on va le long des chemins & auprès des champs semés d'avoine; deux hommes traînent ensemble le filet & le *traîneau*, & au moindre bruit qu'ils entendent, présentent le feu aux *pluviers*. Ces oiseaux alors étendent l'aile & se rassemblent : on choisit ce moment pour tirer sur eux. Les fusils dont on se sert dans cette occasion, sont à deux coups : plus on est de chasseurs, plus la chasse est lucrative.

Chasse particulière des pluviers *au leurre.*

Le *leurre* dont on se sert dans cette chasse, se forme avec des peaux d'oiseaux remplies de foin, auxquelles on fiche un piquet par dessous le ventre pour les planter en terre, comme s'ils étoient sur leurs pieds : on donne aussi à ces faux oiseaux le nom d'*entes*.

Outre le *leurre*, on prend de petites baguettes, longues de deux pieds & demi, ayant au gros bout inférieur un petit piquet, long de quatre ou cinq pouces, attaché avec une ficelle proche du corps de la baguette : on nomme cet instrument *verge de meute*.

Quand on est muni d'entes & de verges de meute, on porte avec soi deux vanneaux vivans, enfermés dans une espèce de cage, & on va dans les endroits qu'habitent les compagnies de *pluviers*. Plusieurs personnes sont nécessaires à cette chasse.

On observe d'abord de quel côté vient le vent, car ces oiseaux volent toujours le vent au nez : on choisit ensuite, à environ quarante pieds de l'endroit où le piége doit être tendu, un buisson qui sert de loge aux chasseurs; on plante en terre les entes à deux ou trois pieds l'un de l'autre, & on pique les verges de meute à quatre ou cinq pieds de distance, en attachant au bout de chacune un vanneau vivant avec une ficelle qui donne dans la loge des chasseurs.

Dès qu'on entend le cri des *pluviers*, un des chasseurs donne du fifflet pour leur répondre, & un autre tire les ficelles pour faire voltiger les vanneaux; les *pluviers* s'abaissent : aussi-tôt on tire des coups de fusil tant sur ceux qui sont à terre que sur ceux qui prennent leur vol. Cette chasse demande un silence profond.

PODOP. Espèce de merle qui a le bec brun, les ailes & les pieds roux; les ailes courtes, la queue longue, étagée, tachetée de blanc vers son extremité. Tout le reste de son corps est noir.

POIL, on dit en fauconnerie *mettre l'oiseau à poil*; c'est-à-dire, le dresser à voler le gibier à *poil*.

POING. On dit en fauconnerie *voler de poing en fort*; c'est-à-dire, jetter les oiseaux du *poing* après le gibier.

POINTER, terme de fauconnerie. Un oiseau *pointe* quand il va d'un vol rapide soit en s'abaissant, soit en s'élevant.

POIVRER. Les fauconniers disent : *poivrer* l'oiseau; c'est-à-dire, le laver avec de l'eau & du poivre, quand il est couvert de vermine, ou pour l'assurer quand il est farouche.

POKKO. Oiseau de la Côte-d'Or, de la taille d'une oie, & dont les ailes sont d'une grandeur démesurée : ses plumes ressemblent à du poil, il a sous le col un gros jabot où il dépose sa nourriture, comme le pélican. Sa couleur est d'un brun cendré. Il a la tête extrêmement grosse & presque fauve.

Le *pokko* se nourrit de poissons, & dans un seul repas, il dévore ce qui suffiroit pour rassasier quatre hommes; il avale les rats tout entiers. Cet oiseau n'a d'autre arme que son bec, & l'adresse lui sert plus dans la chasse que le courage.

POLATOUCHE. Nom qu'on donne en Russie à un quadrupède d'une espece particulière, qui se rapproche par quelques caractères du loir, du rat & de l'écureuil. Il habite sur les arbres, & saute de l'un à l'autre avec une légereté que l'œil peut à peine suivre : il ne vole cependant pas comme l'ont prétendu quelques naturalistes. Cet animal est un peu plus petit que l'écureuil, & lui ressemble pour le caractère, car il semble dormir pendant le jour, & son activité ne se réveille que vers le soir : on peut sans peine l'apprivoiser. Le *polatouche* se trouve au Nord des deux continens, & il est plus commun en Amérique qu'en Europe.

POLIGLOTTE. Oiseau grand comme un étourneau qu'on voit dans l'Inde, & dont le ramage est très-mélodieux : on le connoît chez les méxicains sous le nom de l'*oiseau à quarante langues*. Il a le ventre blanc, le dos brun mêlé de quelques plumes blanches principalement à la queue & à la tête. Ce qui lui forme une espèce de couronne argentée.

POLTRON. On donne ce nom, en fauconnerie, à un oiseau à qui on a coupé les ongles pour lui ôter le courage & l'empêcher de voler le gros gibier.

On donne aussi ce nom au faucon que l'on ne peut ni dresser ni affaîter.

PONGO, ou PONGOS, ou PONGI, nom d'une espèce de singe qui a le plus de ressemblance avec l'homme; & que l'on nomme aussi *homme des bois*, ou *homme sauvage*. Le *pongo* est la grande espèce d'orangoutang. *Voyez* ce dernier mot.

PORC-EPIC, ou PORTE-ÉPINE, animal quadrupède des pays étrangers. On en distingue diverses espèces, lesquelles se trouvent en Afrique, à Sumatra, à Java, dans la nouvelle Espagne, dans la baie d'Hudson & dans les deux Indes.

Le *porc-épic* d'Afrique est commun au Cap de Bonne-Espérance. Il a deux pieds & demi de long; ses jambes sont courtes, celles de devant n'ont que quatre pouces, & celles de derrière six. Sa tête a cinq pouces de long. Sa levre supérieure est fendue comme celle d'un lievre; ses yeux sont petits, ses oreilles ressemblent à celles de l'homme. Il n'a point de queue. Le dos & les côtes du *porc-épic* sont couverts de piquans un peu courbes de différente longueur & grosseur, pointus comme des alènes, cannelés de blanc & d'un brun noirâtre. Il y en a de tout-à-fait blancs. Les plus gros sont les moins longs; ils ont depuis six jusqu'à douze pouces. Les autres ont quinze pouces & sont flexibles. Le *porc-épic* a sur la tête & le derrière du col une espèce de panache formé de quantité de petits piquans fort déliés semblables à des soies de sanglier. La poitrine & le ventre sont encore couverts de soies à-peu près pareilles.

Les autres espèces de *porc-épic* varient par quelques différences peu sensibles.

Le *porc-épic* de *Sumatra* a un museau de cochon. Ses oreilles sont pendantes ou presque pelées.

Le *porc-épic de la nouvelle Espagne* est de la grandeur d'un chien de la moyenne taille.

Le *porc-épic de la Baie d'Hudson* ressemble beaucoup au castor par sa taille & par sa grosseur.

Le *porc-épic du Canada* est un animal lourd, surchargé d'un grand nombre de piquans.

Quand ces animaux sont irrités ils dressent leurs aiguillons, & se jettent de côté pour frapper. Quoiqu'ils soient faciles à mettre en colère, ils ne sont pourtant pas méchans; & ils ne cherchent ni à mordre ni à blesser personne; mais à se défendre.

Les piquans du *porc-épic* tiennent si peu, qu'il s'en détache quelques-uns, lorsque ces animaux se donnent des mouvement vifs, ce qui a fait dire contre toute vraisemblance, qu'ils pouvoient détacher & lancer leurs flèches. Ces piquans sont de vrais tuyaux de plumes.

Le *porc-épic* diffère de l'hérisson par la figure, des aiguillons & du reste du corps; principalement des pieds, du museau & des oreilles.

PORC DE GUINÉE. Cet animal diffère des cochons domestiques, par ses oreilles qui sont très-longues & terminées par une pointe longue & aiguë, par la queue qui lui descend jusqu'aux talons, & qui est dénuée de poils. Il n'a point du tout de soies, mais tout son corps est couvert de poils d'un roux brillant.

PORC A LARGE GROIN OU SANGLIER D'AFRIQUE. Cet animal est long de quatre pieds trois pouces, sa hauteur est de deux pieds trois pouces; sa plus grande épaisseur du corps est de trois pieds un pouce. La tête seule, depuis le groin jusqu'entre les oreilles, est d'un pied trois pouces; la largeur de la tête est de neuf pouces & demi : celle du groin, entre les défenses, a plus de six pouces.

La forme du corps approche assez de celle du porc ordinaire; mais son dos est plus applati, & ses pieds plus courts. Son museau est fort large, applatti & très-dur. Le nez est mobile & recourbé vers les côtés. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre. Il a les oreilles grandes, rondes, pointues, très-garnies en dedans de poils jaunes. Sa peau est fort épaisse & remplie de lard. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, distribués en petites brosses de trois, quatre ou cinq brins plus ou moins longs. C'est principalement sur la nuque du cou & sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies, plus serrées & plus longues.

En général, la couleur de ce quadrupede est noirâtre à la tête, & d'un gris-roux clair sur le reste du dos & du ventre.

Cet animal annonce beaucoup d'instinct, & exhale une forte odeur qui n'est point très-désagréable. Il mange de toutes sortes de grains. Il court rapidement & bondit fort gaîment. Il aime à fouiller en terre avec son groin & ses pattes. Il pousse des cris longs, lamentables & aigus comme ceux d'un enfant vigoureux. Il se familiarise aisément. On le trouve le plus communément dans la Cafrerie.

PORCHAISON, temps où les sangliers sont gras.

PARÉ, (pied) pied usé, parce que l'animal a vécu dans un terrain dur & pierreux.

PARCHASSER. On dit, en venerie, que les chiens *parchassent* lorsqu'ils crient peu & rarement en suivant la voie de l'animal qu'on chasse.

PARLER AUX CHIENS, terme de vénerie. Lorsqu'on *parle* aux chiens, il faut alonger les mots & pour ainsi dire les chanter.

PORTÉES. Ce terme de vénerie se dit des branches du jeune bois que le cerf a pliées ou rompues avec sa tête, en se rembuchant dans son fort. Pour être de la tête du cerf, il faut qu'elles soient de six pieds de hauteur.

PORTE-MUSC. Ce quadrupède a les pieds fourchus; il a dans sa figure & dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotin. Aucun animal de ce genre n'a plus de legèreté, de souplesse & de vivacité dans les mouvemens. Il a deux longues dents ou défenses qui tiennent à la machoire supérieure & sortent d'un pouce & demi en dehors des lèvres. La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, & leur forme ressemble à des lames courbes dirigées obliquement de haut en bas. Leur bord extérieur est tranchant. Son poil n'a point de couleurs décidées, mais des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre. La poche qui renferme le musc est située près du nombril, & peut avoir un pouce & demi de diamètre. C'est dans la haute Tartarie, dans la Chine septentrionale, & au Grand Thibet que se trouve le *porte-musc*.

POSTILLON. Oiseau qui se trouve sur les bords des mers de Kamtschatka; son plumage est noir. Il a le bec & les pattes rouges. Il construit son nid au haut des rochers qui sont dans la mer. Il a un cri aigu & très-fort.

POUC, rat de Russie ou de Norwege. *Il est* plus grand que le rat domestique; il a le museau long, il creuse la terre & se fait un terrier.

POUDRER, terme de vénerie. Quand on chasse un lièvre ou quelqu'autre bête dans un tems de sécheresse, l'animal fait voler la poussière, ce qui recouvre ses voies ou en diminue le sentiment; il est alors difficile aux chiens de garder le change quand la bête *poudre*.

POULE

POULE D'EAU, ou POULE DES MARAIS. Elle est de la grosseur d'une perdrix : il y en a de plus grosses & de plus petites. Elle a la tête, la gorge, le col & la poitrine noirâtres ; le ventre d'un cendré très-foncé : elle a sur les côtés des taches blanches. Le dos, le croupion & les plumes scapulaires sont d'un brun olivâtre ; les plumes de l'aile sont d'un brun brillant en dessus, & d'un brun cendré en dessous ; la premiere est bordée extérieurement d'un blanc de neige. Les douze plumes de la queue sont d'un brun foncé brillant ; le sinciput est degarni de plumes, & couvert d'une membrane épaisse rouge : le bec est rouge ; les jambes, les pieds, les doigts & leur membrane sont verdatres.

La femelle est plus petite que le mâle ; ses couleurs sont moins claires, & elle a la gorge blanche. Cet oiseau est toujours dans l'eau, & vole très-pésamment & très-peu.

POULE DE GUINÉE. C'est la pintade à poitrine blanche ; on la trouve aussi dans la Jamaique. Voyez *pintade*.

POULE DE JAVA. On en distingue de deux sortes ; quelques-unes ont naturellement toutes leurs plumes renversées ou repliées ; d'autres ne sont pas plus grosses que des pigeons. Il y en a qui ont les os, la chair & la peau noirs, avec des plumes très-blanches.

POULE DE MER, OU VIELLE. Cet oiseau est à peu près de la grandeur du canard privé. Il a tout le champ du plumage supérieur d'une couleur brune noirâtre, & l'inferieur est blanc. Sa queue n'a que deux pouces de longueur. Ses œufs ont plus de trois pouces de long d'une couleur verte bleuâtre, avec des taches de raies noires. Cet oiseau est niais. Il fait son nid sur les rochers escarpés de l'île de Man, d'Anglesey & de Farn.

POULE SAUVAGE. On en trouve dans le Congo, dans la Guiane, & au Mexique. Sa chair est d'un meilleur goût que celle de notre poule domestique.

POULE VIERGE DE L'AMÉRIQUE. C'est une espèce de poule d'eau dont le plumage est varié de rouge, de vert, de noir & de jaune doré. Sa tête est menue, couronnée d'une petite huppe tissue de plusieurs petites plumes de différentes couleurs. Cet oiseau est de la grosseur d'un pigeon.

POURCHASSER, c'est suivre le gibier avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'il soit pris.

POY. Cet oiseau est de la grosseur du merle. Ses plumes sont d'un beau bleu, excepté celles du cou qui sont d'un gris argenté. Il a aussi deux petites touffes de plumes bouclées & blanches qui lui pendent en dessous du cou, comme des pendans d'oreilles, qu'on appelle à Taiti des *poyes*, d'où vient le nom donné à cet oiseau, qui est recherché pour le charme de sa voix, la beauté du plumage, & la delicatesse de sa chair.

PRENDRE. On dit en terme de vénerie, *prendre le vent*, quand on mène les chiens courans pour prendre les devants d'une bête.

On *prend les devants*, quand on a perdu les voies d'une bête, & qu'on fait un grand tour pour en rencontrer d'autres.

PROIE. Un oiseau de *proie* est celui qui vit de rapine comme le corbeau, l'aigle, le milan, &c.

PROMEROPS, oiseaux qui ont quelques rapports avec la huppe. Ces oiseaux sont originaires des Indes & d'Amérique. On en voit sur-tout au Mexique deux espèces très-belles. La première de la grosseur d'une petite grive, a la tête, la gorge, la poitrine & tout le dessus du corps d'un gris obscur changeant en vert de mer & en rouge pourpré.

La seconde, de la grandeur d'un étourneau, est jaune sur le corps, & a la gorge, le cou & les ailes variés confusément de cendré & de noir. Une autre espèce qui se trouve aux Barbades, a la tête, le cou & le bec de couleur d'or, & le corps d'un jaune oranger. Ces oiseaux se nourrissent de vermisseaux & de graines.

PROYER (le). C'est un oiseau de passage du genre des bruants, qui arrive de bonne heure au printems, & part dans les premiers jours de l'automne. Il est un peu plus grand que le cochevis ou alouette huppée, dont il approche beaucoup pour le plumage. Il a le dessus de la tête & du corps varié de brun & de roux, la gorge & le tour des yeux d'un roux clair, la poitrine & le dessus du corps d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine. Il a le bec gros & fort, comme celui de l'ortolan, mais plus alongé. Ses pieds sont gris-bruns. Son chant est *tri-tri-tiritz*. La femelle un peu plus petite, a le croupion d'un gris tirant sur le roux sans aucune tache ; du reste, son plumage est à-peu-près le même. Cet oiseau a coutume de se poser sur l'extrémité de la branche la plus haute, soit d'un arbre, soit d'un buisson, & s'y tient des heures entières, sans changer de place, répétant sans cesse son *tri-tri* ; & l'on a remarqué qu'en prenant son vol, il fait craquer son bec. Il a encore cela de particulier, qu'il vole les jambes pendantes. Le *proyer* hante beaucoup les prairies dans la belle saison ; il y fait son nid à

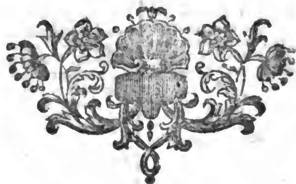
terre dans une touffe d'herbe, ou bien dans les orges & les avoines. Il est ordinairement gras & fort bon à manger. Quelques chasseurs l'estiment autant que l'ortolan.

PUFFIN, genre d'oiseau aquatique. Le *puffin* niche dans les trous que font les lapins en terre. Il est de la grosseur d'un canard, & se trouve principalement dans les pays septentrionaux. Cet oiseau a quatre doigts à chaque pied, les trois en devant sont palmés, celui de derrière est sans membrane. Il a les jambes courtes, le bec arrondi, crochu & édenté. Son plumage est d'un gris brunâtre sur le dos, & blanchâtre sur le ventre. Sa queue est longue d'environ cinq pouces.

PUMA. Nom qu'on donne au Pérou à un animal quadrupède de la grosseur d'un fort renard. Les espagnols disent que c'est une espèce de lion plus petite que celle d'Afrique.

PUTOIS, f. m. Cet animal ressemble beaucoup à la fouine par le naturel, les habitudes & la forme du corps. Il est plus petit, a la queue plus courte, le museau plus pointu, le poil plus épais & plus noir. Il a du blanc sur le front, aux côtes du nez, & autour de la gueule; il en diffère encore par son odeur, qui est fort mauvaise. Comme la fouine, il hante les granges, greniers à foin, &c. Il paroît craindre le froid, se retirant dans les bâtiments pour y passer l'hiver, & l'on ne rencontre jamais sa trace sur la neige, dans les bois & champs qui en sont éloignés. Cet animal ne sort de sa retraite que la nuit pour chercher sa proie. Il fait encore plus de ravage que la fouine dans les poulaillers & colombiers, coupant & écrasant la tête à toutes les volailles, qu'il transporte, une à une, dans son magasin. Il est aussi le fléau des lapins, dont il détruit une quantité.

Il y a des gens qui font métier de chasser les fouines & *putois*, & qui courent les campagnes, de ferme en ferme, pour les détruire. Ils ont de petits bassets dressés pour cette chasse, & instruits à monter par des échelles, à l'aide desquelles ils poursuivent ces animaux, sous les toits des granges & greniers, & vont les relancer sous les sablières, dans les trous des murailles, & dans les tas de paille & de foin où ils se réfugient; ce qui les oblige de se découvrir de tems en tems, & donne le moyen de les tirer, en prenant la précaution de se servir, pour bourrer le fusil, de tampons de bourre qui ne s'enflamme point.



Q.

QFONSU ; oiseau qui se trouve dans le royaume de Quoja, pays des noirs ; il est de la grosseur à-peu-près d'un corbeau. Il a le corps noir & le cou blanc ; son nid qu'il construit sur les arbres est composé de ronces & d'argille.

QUACAMAYAS ou ALO, noms que les mexicains donnent à leurs perroquets. Ces oiseaux ont le plumage rouge ; leurs plumes des épaules & de la queue, sont d'un bleu d'azur. Leur bec est blanc & crochu, leurs pieds sont noirs. On les apprivoise facilement ; mais ils imitent mal la voix humaine. Ils sont de la grandeur d'une poule.

QUADRICOLOR, oiseau de la Chine, de l'espèce des gros becs. Il a la tête & le cou bleus, le dos & les ailes & le bout de la queue verts, avec une bande rouge sur le ventre ; la poitrine est d'un brun clair.

QUARRÉ, (*bonnet*) terme de venerie. Quand un cerf a du refait aussi haut que les oreilles, on dit, *ce cerf a le bonnet quarré.*

QUARTAN, terme de vénerie ; un sanglier en son *quartan*, est un sanglier qui a quatre ans.

QUATOZTLI, oiseau du Mexique, plus petit que le chardonnet. Il a la moitié de la tête ornée d'une plume blanche ; son cou est d'un rouge clair, sa poitrine d'une couleur de pourpre ; ses ailes sont d'un rouge foncé, son dos & sa queue d'un noir jaunâtre ; son ventre est d'un jaune clair. Son bec & ses pieds sont de couleur jaune.

QUATRE-AILES, oiseau du Sénégal. Il est de la grosseur d'un coq. Il a le plumage blanc, ou noiratre ; le bec gros & crochu, les pieds armés de fortes griffes ; ses ailes sont grandes, fortes & bien emplumées ; quand l'oiseau les étend, chacune de ces ailes semble doubles, l'une plus grande, l'autre plus petite avec une espace vuide entre les deux, ce qui lui a fait donner le nom de *quatre-ailes*. Cet oiseau est robuste ; il vole fort haut & long-temps. Le temps de sa chasse est dans la nuit.

QUATRIÉME TÊTE, se dit d'un cerf de cinq ans.

QUAUPECOTLI, espèce de blaireau de la Nouvelle-Espagne. Son museau est long, menu & un peu tortu à la partie supérieure. Il a la queue longue, les pieds noirs, les ongles crochus. Son poil est long, d'un blanc mêlé de brun vers le ventre, noir vers le dos. Ce petit quadrupède est vorace, & se familiarise aisément. Son habitation ordinaire est dans les montagnes.

QUERCERELLE, ou CERCERELLE, ou CRESSERELLE, espèce d'oiseau de proie, qui fait principalement la guerre aux souris, mulots, rats, lézards, & autres animaux qui désolent les campagnes. On prétend que la *quercerelle*, prend la défense des pigeons contre les autres oiseaux de proie. Cet oiseau a le cou long & affilé, son bec est recourbé & noir par la pointe. Il a le sommet de la tête d'une couleur cendrée ; la gorge, la poitrine & le ventre jaunâtres & semés de taches noires ; ses jambes sont jaunes, ses pieds sont garnis de grands doigts & d'ongles robustes & aigus. Quelques personnes ont réussi à dresser ces *quercerelles* au vol du merle & du moineau. On cite cet oiseau comme modèle de l'amour conjugal ; le mâle jette des cris douloureux aussitôt que sa femelle s'éloigne ou s'absente.

QUEREIVA, oiseau du Brésil & de Cayenne, de la grandeur de la grive. Il a le bec noir & arqué par la pointe. Les plumes de la tête, du corps & du dos, sont d'un beau bleu clair, mêlé de noir ; sa queue est noire, & ses ailes noires & bleues, sa gorge est d'un beau rouge pourpré : ses pieds, ses doigts, ses ongles sont noirs.

QUÊTER, terme de vénerie. Ce mot s'emploie pour les veneurs qui vont détourner les bêtes avec le limier. On dit ce limier *quête* bien, ou *quête* une bête pour la lancer & la chasser avec les chiens courans.

QUEUE D'ÉVENTAIL, nom générique d'oiseaux de la nouvelle Zélande, remarquables par leur petitesse, par la beauté de leur plumage, & par le développement d'une grande queue en éventail, ou en demi cercle de quatre à cinq pouces de rayon.

. Queue rouge, oiseau d'Italie, dont le chant est agréable, & qu'on éleve en cage. Son plumage est très-beau, sa queue sur-tout est d'un rouge éclatant. Il se plaît dans les montagnes, & dans les lieux les plus sauvages.

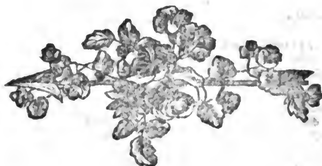
QUINCAJOU, quadrupède de l'Amérique. Il est de la grosseur d'un chat, armé de griffes, d'un poil roux brun. Il a une longue queue, qui se replie en deux ou trois tours sur le dos. Cet animal est fort léger; il monte sur les arbres, & se couche sur une branche. C'est l'ennemi de l'orignac, espèce d'élan du Canada; il l'attaque avec fureur, se précipite sur son cou, & ne le quitte point qu'il ne l'ait terrassé.

QUINQUE ou KINK, oiseau de la Chine, un peu plus petit que le merle. Il a la tête, le cou, le dos & la poitrine d'un gris cendré. Le reste du corps est blanc. Sa queue est courte, étagée de couleur d'acier poli, & tachetée de blanc.

QUINTEUX; on dit en fauconnerie d'un oiseau qui s'écarte trop, qu'il est *quinteux*.

QUOGGELO, lézard écailleux de la Côte d'Or. Sa longueur est d'environ huit pieds, & sa queue seule en prend plus de quatre. Ses écailles sont en forme de feuilles d'artichaux très-pointues, très-dures, & très-serrées, ce qui le met en état de se défendre contre les tigres & les léopards. Les négres tuent le *quoggelo*, en le frappant à la tête; ils vendent sa peau ou cuirasse aux Européens, mangent sa chair qu'ils trouvent d'un bon goût. Cet animal vit de fourmis & autres petits insectes.

QUOJAVAURAU ou QUOJAVAURAN, espèce de singe d'Afrique. Il a cinq pieds de hauteur. Sa figure est hideuse. Il a la tête, le corps, & les bras d'une grosseur extraordinaire. Il marche souvent droit sur ses pieds. Il est fort, & méchant dans l'état sauvage; mais on peut le civiliser en quelque sorte; alors il se rend utile à l'homme en portant d'un lieu à un autre, des fardeaux très-pesants. On lui apprend aussi à puiser de l'eau, à piler du millet dans un mortier & à rendre d'autres services.



R.

RABATTRE ; terme de vénerie pour exprimer l'action d'un limier ou d'un chien courant, lorsqu'il tombe sur les voies de la bête qui va de temps, & en donne connoissance à celui qui le mène.

En fauconnerie les oiseaux de proie rabattent sur le gibier.

RABOULIÈRES ; trou que font les lapins dans les garennes pour se retirer, & se dérober à la voracité des oiseaux de proie.

RACANETTE ; (la) espèce de canard de passage, qui est moitié plus petite que le canard ordinaire.

RACOUPLER ; remettre les levriers en laisse & en couple.

RACOURCIR UN CERF ; en terme de vénerie on *racourcit un cerf* à la chasse en donnant un relais bas & roide, ou en enlevant les chiens pour les rapprocher d'un cerf qui a de l'avance.

RAFLE, espèce de filet contre-maillé que les chasseurs emploient pour prendre les petits oiseaux.

RAGOT ; en vénerie c'est un sanglier qui a quitté les compagnies, mais qui n'a pas encore trois ans faits.

RAILÉS ; on dit en vénerie que des chiens sont bien *raillés*, lorsqu'ils sont tous de même taille.

RAIRE ; cri du cerf dans le temps du rut ; ce cri est court & redoublé.

RALE, s. m., oiseau de la grosseur d'un pigeon, dont les doigts sont longs, ainsi que les jambes : il court avec une rapidité extraordinaire & c'est de-là qu'est venu le proverbe : *il court comme un râle.*

Il y a des *râles* d'eau & des râle de terre.

Du râle d'eau.

C'est le plus grand des *râles* ; il ne fait ni nager, ni se plonger dans l'eau, mais il voltige avec légèreté sur sa surface : sa chair est tendre, & on lui trouve le goût de la poule d'eau.

Des ornythologistes célèbres ont distingué deux autres *râles d'eau*, outre celui dont nous venons de parler : c'est le foulque qui s'engraisse aisément, qui devient alors aussi bon que la quercerelle : le second est un *râle d'eau* de Bengale, dont le bec est long & jaune, le col brun, les jambes sans poils, & les griffes noires.

Le *râle d'eau* en général a un goût sauvagin qui rebute quelquefois.

Des râles de terre.

On en connoît de trois espèces.

1°. Le *râle noir*, qui est charnu comme le merle, & aussi commun que lui. Comme il n'a qu'un vol, il est aisé de le prendre en pays découvert. Il y a un *rale noir* en Amérique, qui devient si gros qu'il a de la peine à porter le fardeau de son corps : les indiens le prennent à la course.

2°. Le *râle rouge*, qui vit dans les bois taillis, c'est le moins commun de tous les *râles* ; mais ce n'est pas le plus délicat.

3°. Le *râle de genêt*, ainsi nommé de ce qu'il habite par préférence les lieux couverts de genêts. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos contrées, & en part aux même époques que la caille, ce qui fait qu'en certaines provinces on lui donne le nom de *roi des cailles*. Il est en grosseur presque du double du *râle d'eau*, sa tête ressemble à celle de la perdrix grise & sa chair est pour le moins aussi délicate. Il a le dessus du corps jaunâtre, ou plutôt de couleur de terre cuite, la poitrine grise, le bas du ventre & les côtés tannés, avec des taches brunes ondées de blanc. Il porte, en volant, les jambes & cuisses pendantes, comme la plupart des oiseaux aquatiques, & ne vole qu'avec peine & fort lentement ; ce qui ne doit s'entendre pourtant que de ceux qui sont gras ; car, lorsqu'il est maigre, son vol est assez rapide, & il va se remettre fort loin. Cet oiseau pond dans les prairies & dans le plus fouré des herbes,

ce qui rend son nid difficile à trouver, à moins qu'un chien, par hazard, ne mette le nez dessus. C'est pour cela que beaucoup de chasseurs qui n'en ont jamais rencontré, & même quelques ornythologistes disent qu'on ne sait où il fait son nid. Sa ponte est de huit à dix œufs, selon Buffon. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il est plus gros, & d'une couleur plus foncée. Le cri du *râle* est *crex crex*, & ressemble fort à celui de la petite grenouille de haie; de-là le nom de *crex*, qu'on lui a donné en latin. Il se fait souvent entendre la nuit.

Les *râles* se tiennent dans les prairies, jusqu'après la fauchaison: alors ils se retirent dans les genêts, les avoines, les orges & les bled-sarrasins. On en trouve aussi dans les vignes, & sur les bords des jeunes taillis; quelques-uns reviennent aux prairies, dans le temps des regains.

La chasse du *râle* est singulière, & tout-à-fait différente de celle de la perdrix & de tout autre gibier. Lorsqu'un *râle* part dans une pièce de genêt, il se remet assez près; mais lorsqu'on arrive à la remise, il est déjà à cent pas de-là, & ne repart plus qu'après avoir couru long-temps devant le chien qui le suit à la piste. Il ruse beaucoup, donne des défaites, se rase, va & revient sur lui-même. Il court alors en s'alongeant, se coule par-dessous les herbes; & paroît glisser plutôt que marcher, tant sa course est rapide. Souvent, en faisant ses retours, il passe entre les jambes des chasseurs, & en ce moment, il ne paroît guères plus gros qu'une souris. Il arrive même, lorsque les genêts sont fort hauts, qu'il monte & se perche au haut d'un genêt; ou bien, il gagne une haie voisine, & s'y perche dans quelque touffe de coudre ou d'épine. C'est sur-tout lorsqu'ils sont fort gras, & peuvent à peine voler, qu'ils ont recours à cette ruse.

Les chiens d'arrêt ne sont pas bons pour cette chasse; il faut des choupilles qui suivent le nez en terre. Les vieux chiens y sont les meilleurs, parce qu'étant moins vifs, ils ne s'emportent pas comme les jeunes, & savent démêler les ruses du *râle*, en le suivant pied-à-pied.

La chasse des *râles* au fusil est plus prompte: celle de ces oiseaux aux halliers est plus sûre; on va donner de cette dernière une légère idée.

On prend des halliers de quinze à dix-huit pieds de long & hauts de quatre mailles, dont chacune aura au moins deux pouces de large; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, & on en place deux vis-à-vis l'un de l'autre sur le bord de l'eau. Il suffit de marcher à travers les joncs, en tirant tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre. On ne verra point les *râles* s'élever, mais courir en fuyant.

C'est dans les mois de mai & de juin que cette chasse est la plus lucrative: c'est alors que ces oiseaux font leurs petits, & on les trouve le long des étangs: comme ils chantent nuit & jour, les chasseurs sont avertis sûrement du lieu de leur retraite, & ils ne doivent se prendre de leur mauvais succès qu'à leur mal-adresse.

Les *râles* disparoissent à la fin de septembre, ou dans les premiers jours d'octobre, plutôt ou plus tard, selon le temps qu'il fait. C'est la première gelée blanche qui en décide. On prétend qu'alors ils se recèlent dans des herbes épaisses, au fond de quelques fossés; qu'ils s'y dégraissent avec une espèce de petite graine qui leur est propre, & qu'ensuite ils s'en vont.

Le *râle* a sa passée, soir & matin, comme la bécasse, c'est-à-dire, qu'il part le soir, de l'endroit où il est cantonné, pour aller *véroter* pendant la nuit, dans les champs. Mais, lorsqu'il est très-gras, il reste toujours dans la même pièce de genêt; ce qui fait que, lorsqu'on veut se procurer des *râles*, pour un jour déterminé, on va, quelques jours auparavant, les détourner en battant les endroits où il y en a; & le jour qu'on veut les tuer, on est sûr de les y trouver.

C'est un excellent gibier que le *râle*, lorsqu'il est bien gras: il a plus de fumet, & un goût plus sauvagin que la caille; & c'est pour cela, je pense, que beaucoup de chiens ne le suivent pas volontiers. Il se corrompt très-promptement, raison pour laquelle on n'en fait pas d'envois. On le mange, comme la bécasse, sans le vuider, avec des rôties dessous.

RALLIER, terme de vénerie. Lorsque les chiens chassent du change, on les arrête, & on les ramène avec ceux qui chassent leur cerf; c'est ce qui s'appelle *rallier*. Il y a des chiens qui, sans qu'on les arrête, se rallient d'eux-mêmes.

RALLY, lorsque les chiens qui ont été séparés rejoignent ceux qui chassent, on dit en leur parlant *rally, chiens, rally*.

RAMAGE, chant naturel des oiseaux. En terme de vénerie, *ramage* se dit des branches d'arbres. En fauconnerie, on nomme *épervier ramage*, celui qui a volé dans les forêts.

RAMER; on dit en fauconnerie, cet oiseau *rame*, c'est-à-dire, qu'il agite ses ailes comme des avirons.

RAMENTER ; en terme de vénerie, c'est arrêter les chiens qui tiennent la tête, & les faire aller derrière soi, pour attendre ceux qui suivent de loin ; & les faire chasser tous ensemble.

RAMIER, pigeon sauvage, qui se perche sur les arbres. On distingue le *ramier* d'Europe, appellé *mansart* ou *coulon* ; le *ramier d'amboine*, le *ramier bleu* ou *vert* de Madagascar.

RAMIRET, pigeon ramier de Cayenne. Il ressemble un peu à la tourterelle par sa grandeur, par la forme de son cou, & l'ordonnance des couleurs.

RAMOLLIR L'OISEAU, c'est en fauconnerie adoucir son plumage avec une éponge humectée.

RAMURE, bois de cerf.

RANDONNE, terme de vénerie ; c'est l'action d'une bête, qui étant donnée aux chiens, tourne deux ou trois fois aux environs du même lieu.

RAPPROCHER, terme de vénerie. On rapproche un cerf quand on le parchasse avec les chiens courans.

On dit aussi que les chiens font un beau *rapprocher*, lorsqu'ils ont suivi long-temps la voie d'un animal passé de hautes erres, & sont parvenus à le lancer.

RASER, terme de vénerie & de fauconnerie.

La perdrix se *rase*, ou se tapit quand elle apperçoit les oiseaux de proie ; & le lièvre se *rase* quand il entend les chiens.

Un oiseau *rase* l'air quand il plane.

RAT, f. m., petit quadrupède carnassier & omnivore.

Le rat domestique habite dans les granges ou dans les vieilles maisons ; il a environ sept pouces de longueur ; sa queue est plus longue que son corps, ses oreilles sont grandes, arrondies, transparentes : il a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière. Tout son corps est couvert d'un poil d'un brun obscur, & sa queue de très-petites écailles entre lesquelles sont quelques poils très-clair-semés. Le *rat* semble préférer les choses dures aux plus tendres ; ses dents incisives sont ses armes ; il ronge la laine, les étoffes, les meubles, perce les bois, fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planches, il n'en sort que pour chercher sa subsistance, & souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner.

Chasse aux rats.

Ces animaux pillards, destructeurs, pullulent prodigieusement, & font les plus grands ravages dans les greniers à grains ; il n'est donc sorte de moyens que l'on n'emploie pour s'en garantir ; mais de ces moyens, il en est quelques-uns dont on redoute les suites, tels sont ceux des poisons : aussi la société établie à Londres pour l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce, a-t-elle proposé, pour le sujet du prix de 1763, la manière la plus sûre & la moins dispendieuse de prendre les *rats* en vie. Le prix étoit de douze cents livres.

Parmi les procédés connus sont ceux d'une pâte, dans laquelle on fait entrer de l'arsenic ou du verd de gris ; mais ces animaux ainsi empoisonnés peuvent répandre le poison sur les eaux qu'ils vont boire, sur les choses qu'ils vont toucher. Quelques personnes prennent les *rats* & les souris, en plaçant un grand vase rempli d'eau, dont l'ouverture soit plus étroite que le fond : ils mettent sur cette eau une planche légère, ou un liége qui en couvre toute la surface : ils attachent sur ce liége un appât ; l'animal se fiant sur l'apparence de ce terrein solide, avance pour manger l'appât ; mais le liége plongeant sous lui, il tombe dans l'eau, & se noie ; l'appât surnage, & présente aux autres, qui veulent venir le manger, un nouveau précipice.

Voici un autre procédé singulier ; il ne s'agit que de transformer un fripon de *rat* en destructeur de son espèce. Il faut, pour cet effet, attraper une douzaine de *rats* vivants, les enfermer dans quelque vaisseau de bois ou de terre dont ils ne puissent sortir, & les y laisser ainsi tous ensemble sans aucune nourriture ; on verra, au bout de quelques jours, qu'ils commenceront à se manger les uns les autres ; & on aura soin d'observer tous les jours, par un trou qu'on y aura ménagé, ce qui s'y passe. Lorsqu'on verra que le plus vigoureux sera resté seul de sa bande, on le lâchera dans la maison ; accoutumé au sang & au carnage, il ne cherchera pour autre nourriture que ses semblables ; s'introduira au milieu d'eux, sans qu'ils en aient la moindre défiance, & les détruira ainsi jusqu'au dernier. Lorsque la maison sera bien nétoyée, il ne s'agira que de tâcher d'attraper ce ratophage, & d'en faire justice.

Il y a des granges qui, lorsqu'on vient à les vuider, contiennent tant de *rats*, & qui sont si hardis qu'ils ne craignent point de paroître en plein jour : on peut se procurer alors une chasse aux *rats* assez plaisante : on fait, avec du parche-

min, de petits capuchons dans lesquels la tête d'un *rat* puisse entrer facilement ; on place dans le fond de ces cornets du fromage, ou autre appât quelconque : on met ces capuchons à l'ouverture des trous ; les *rats* attirés par la gourmandise viennent pour saisir l'appât, & à l'instant leur tête se trouve encapuchonnée, parce qu'on enduit avec de bonne glue l'intérieur des capuchons ; ils courent alors çà & là, sans savoir où ils vont ; ils ne peuvent retrouver leurs trous : on les tue alors à coups de bâtons ; ou les chiens les expédient à coups de dents.

Comme on ne sauroit indiquer trop de moyens pour détruire les *rats* & les souris, nous allons encore indiquer quelques procédés auxquels on peut avoir recours. On se procurera de grands vases de fer blanc, de faïance ou de grès, que l'on recouvre avec une grande peau de parchemin ; on la coupe dans son milieu comme une espèce de trappe ; on met sur cette peau des amorces pour attirer les *rats* ou souris, & autour du vaisseau, des planches qui aident les *rats* & souris à grimper dessus. Lorsque ces animaux viennent pour manger l'appât qui les attire, il est impossible que quelques-uns ne passent sur cette trappe qui se baisse dans le moment, se relève ensuite ; & l'animal étant dans le vase qu'on a rempli d'eau à moitié, & dont l'intérieur est lisse, ne peut plus se sauver ; il crie ; ses cris attirent ses semblables, & plusieurs se précipitent ainsi dans le vase, où ils périssent.

La vapeur du sel de succin, sel essentiel retiré par sublimation du succin, fait fuir les *rats* qui habitent les magasins de drogueries ; mais sitôt qu'on retire le sel de cet endroit, ils reviennent bientôt après.

Un paysan de Transilvanie voyant ses champs ravagés par des milliers de *rats*, s'avisa, pour faciliter aux corneilles fort communes chez lui, & qui sont très-friandes de cette proie, les moyens de s'arrêter sur ses champs, d'y planter des perches de distance en distance ; les corneilles s'y rassemblèrent en foule, & firent une telle chasse de *rats* & des souris, qu'au bout de quelques temps, on n'en vit plus.

(*Dict. de l'industrie.*)

RAT DE FORÊT, (le) a sa queue très-longue, & couverte de petites écailles ; son poil est en dessus du corps d'une couleur fauve, & en dessous il est blanchâtre.

RAT DES CHAMPS (le) est une espèce de *campagnol*.

Le *rat d'Amérique, de Virginie, de Madagascar*, le *rat oriental, le rat sauteur de Sybérie* ; toutes ces sortes de rats ne diffèrent guères entre elles que par leur grandeur, & par les couleurs du poil.

RAT-D'EAU, petit quadrupède, de la grosseur du rat, & qui a le naturel & les mœurs de la loutre : il ne fréquente que les eaux douces, & se nourrit de goujons, d'ablettes, d'insectes d'eau & de grenouilles ; il nage aisément, & se tient long-tems sous l'eau. Les chiens vont à sa chasse avec une espèce de fureur : sa chair n'est pas absolument mauvaise, & dans de certaines provinces, les paysans la mangent les jours d'abstinence.

RAT-MUSQUÉ, amphibie, que quelques naturalistes mettent au nombre des loirs, & d'autres dans le rang des castors.

Cet animal se trouve au nord des deux continens : celui du Canada a un pied de long, & a une odeur forte de musc ; il vit en société au moins pendant l'hiver, & se bâtit une loge dans l'eau dormante des marais ; la nature semble lui avoir donné le même instinct qu'au castor, & la même industrie pour en faire usage : aussi les sauvages appellent le *rat musqué*, le frère du castor.

La chasse du *rat musqué* se fait au printems, quand la glace se fond & découvre ses habitations : les canadiens renversent alors ses cabanes, & l'assomment lui-même à coups de bâtons. Dans le mois de mai, où ces animaux entrent en amour, les chasseurs pipent les mâles, en imitant le cri des femelles, & quand ils sont à portée, ils les tuent à coups de fusil. La fourure du *rat musqué*, est ordinairement la cause de sa mort.

RAT PALMISTE. *Voyez* à l'article écureuil.

RATON, quadrupède de la grosseur & de la forme d'un petit blaireau, qui a la tête du renard, les dents du chien, & un bandeau noir & transversal sur les yeux. Il grimpe légèrement sur les arbres ; sa marche est moins une suite de pas que de gambades.

Les contrées méridionales de l'Amérique, semblent le pays natal du *raton*, il habite les montagnes, & n'en descend que pour manger les cannes de sucre : il se nourrit de poissons, d'insectes, de grains, de sucre, & de lait : c'est un animal omnivore.

Ce joli animal se familiarise aisément. Il mange à la manière des singes.

RAVALER ; lorsqu'un cerf est très-vieux, il pousse des têtes irrégulières & basses : on dit pour lors *c'est un cerf qui ravale.*

RAYER, terme de vénerie. On dit *rayer* les voies d'une bête, c'est-à-dire, faire une *raie* derrière son talon. On ne le pratique qu'à l'égard des bêtes qu'on a dessein de détourner pour les faire connoître aux chasseurs.

REBAUDIR. Les chiens *rebaudissent*, quand ils ont la queue droite, & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire.

REBUTÉ. Un oiseau *rebuté*, est celui qui a perdu courage, & qui ne veut plus voler.

RECELER. Le cerf est *recelé*, quand il demeure deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

RECHASSER. C'est faire rentrer dans les forêts les bêtes qui se sont écartées dans les buissons.

RECLAME, terme de chasse : il signifie les pipeaux, les filets, & autres instrumens avec lesquels on attire les oiseaux pour les faire tomber dans le piége.

Réclame se dit aussi en fauconnerie des oiseaux de proie qu'on reprend au poing, avec le tiroir & la voix.

RÉCLAMER, rappeller un oiseau de proie pour le faire revenir sur le poing.

REDONNER, terme de vénerie & de fauconnerie : on relance, & on *redonne* un cerf aux chiens, quand on le requête. Un faucon *redonne* à propos quamd il se remet sans peine à la poursuite d'un gibier.

REFAIT, se dit en vénerie, de la nouvelle tête du cerf ou du chevreuil.

REFUIR, se dit en vénerie du cerf & du gibier qui fuit devant le chasseur, qui ruse & revient sur ses pas pour dérouter le s piqueurs.

REFUITE, lieux où vont les bêtes fauves quand on les rechasse.

REGALIS, terme de vénerie, c'est la place où le chevreuil a gratté du pied.

REGUINDER. Un oiseau de fauconnerie se *reguinde*, quand il s'éleve en l'air par un nouvel effort.

REJETS, termes d'oiseleurs : ce sont de petites baguettes élastiques qui servent dans les piéges qu'on tend aux oiseaux.

RÉINTÉ, un chien *réinté* a les reins larges & élevés en arc ; c'est en lui signe de vigueur.

RELAIS, distribution qui se fait dans les forêts, des chiens & des chevaux pour la chasse des bêtes fauves & pour celles des bêtes noires.

Chasses.

RELAISSER, se dit d'un lièvre qui s'arrête sans aller au gîte, & qui se met sur le ventre à cause de son excessive fatigue.

RELANCER. C'est lancer une seconde fois une bête ; on le fait d'ordinaire quand il y a des relais.

RELEVÉ. On dit en vénerie le relevé d'une bête, quand elle sort du lieu où elle a demeuré pendant le jour pour se repaître.

REMARQUE, cri de celui qui mène les chiens quand il voit partir une compagnie de perdrix.

REMARQUEURS, se dit en fauconnerie de ceux qu'on mène à la chasse pour remarquer le départ des perdrix.

REMBUCHEMENT. C'est quand une bête est entrée dans le fort, & qu'on brise sur ses voies haut & bas de plusieurs brisées.

Le faux *rembûchement* se fait quand la bête entre quelques pas dans un fort, & revient tout court sur elle pour se placer dans un autre fort.

REMBUCHER, se remettre dans le bois ; on dit ce lièvre est *rembûché*, ce qui le rend difficile à relancer.

REMES ou REMIZ, oiseau très-rare & très-recherché en Russie, en Sybérie & en Pologne, à cause des vertus médicinales qu'on attribue à son nid. Cet oiseau ressemble au roitelet, & a le chant de la mésange. Il a le dos brun, le bas du corps blanchâtre & tacheté. Sa longue queue & ses ailes sont brunes. Son nid qu'il suspend dans l'enfourchure d'une branche, est fait d'aigrettes de saule, fortifié de chanvre ou d'ortie.

REMETTRE. En vénérie une perdrix se *remet*, quand après avoir fait son vol elle s'abat.

REMISE, lieu où le gibier s'arrête après qu'on l'a fait lever.

REMONTER, terme de fauconnerie, voler de bas en haut.

On dit aussi *remonter* l'oiseau, quand on le lâche du haut d'un côteau.

On se sert encore de cette expression, quand on veut engraisser un oiseau de proie : il faut, dit-on, *remonter* ce faucon.

REMONTRER. C'est donner connoissance des voies de la bête qui est passée : il est, dit-on,

essentiel à un bon piqueur de savoir *remontrer* les voies d'une bête qu'on chasse quand une fois on les a perdues.

RENARD. Ce quadrupède ressemble beaucoup au chien, sur-tout par les parties intérieures; il en differe par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue, & sur-tout par une odeur forte qu'il exhale : son caractère est aussi fort different; car il ne s'apprivoise presque jamais, & meurt d'ennui quand il ne peut recouvrer sa liberté.

Cet animal a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus souple & l'organe de la voix plus parfait. Buffon dit qu'on distingue en lui la voix de la chasse, l'accent du desir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse & le cri de la douleur.

Le *renard* ne produit qu'une fois par an; ses petits demeurent deux ans à croître, & vivent environ quatorze ans. La chair de cet animal est moins mauvaise que celle du loup, & les hommes comme les chiens peuvent en manger en automne. Sa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures.

Le *renard* est très-sujet aux influences du climat, & l'on y trouve presqu'autant de variétés que dans les espèces d'animaux domestiques : le grand nombre des nôtres est roux; mais il y en a dont le poil est gris argenté. Dans le Nord, on en voit de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des blancs, des roux & des croisés. En général, cet animal est répandu dans presque tous les climats des deux continens : on le trouve en Europe, en Asie, en Amérique, & jusques sous l'équateur.

Le *renard* fait une chasse aussi abondante que le loup, mais la fait plus sûre, parce qu'il trouve en lui même toutes ses ressources.

Cet animal, doué d'un instinct supérieur, se loge à la portée des hameaux, écoute le chant des coqs & le cri des volailles, prend habilement son temps, cache sa marche, se glisse, se traine, franchit des clôtures, & arrivé dans une basse cour, il ne perd pas un seul instant, il met tout à mort, emporte lestement une partie de sa proie, revient ensuite, & continue son manége, jusqu'à ce qu'il soupçonne un péril urgent.

Le *renard* fait la même manœuvre dans les pipées & dans les boqueteaux où l'on prend le gibier au lacet, il devance le piqueur, emporte les oiseaux empêtrés, & cache sa proie sous la mousse ou le genièvre pour ses besoins futurs. Il saisit les jeunes levraux en plaine, déterre les lapereaux dans les garennes, enlève les perdrix & les perdreaux.

Ce quadrupède est aussi vorace que carnassier; il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fruit, & sur-tout des raisins : il est aussi avide de miel, il attaque les abeilles sauvages & les guêpes, s'en laisse percer de mille coups d'aiguillons, ensuite se roule pour les écraser, & enfin les oblige à abandonner leur ruche : il entre alors en vainqueur dans le guêpier & mange la cire avec le miel.

Chasse du renard.

On fait la guerre aux *renards* de toutes les manières : on les chasse avec des chiens courans, pour les forcer; avec des briquets ou des bassets, pour les fusiller; avec des bassets sous terre, pour les fouiller, & on leur tend toutes sortes de pieges.

La chasse du *renard* avec les chiens courans est très-amusante, parce qu'il n'y a jamais de défaut; car le *renard* est très puant, & ne s'éloigne guère des chiens. Quand on veut le chasser pour le forcer, il faut la nuit avant la chasse, sur le minuit, aller boucher les gueules de tous les terriers, qui doivent être connus des gardes-chasse, & le matin on va quêter le *renard* avec les chiens de meute; car on ne le détourne pas. Quand il est lancé, son premier soin est de revenir à son terrier, mais le trouvant bouché, il retourne dans le bois : & après s'être fait chasser, il revient encore au terrier, où ne pouvant rentrer, il se détermine à se faire battre dans le bois, & quelquefois il fait une fuite très-longue. Comme le *renard* a autant d'haleine qu'un cerf, & tient même plus long-temps, il est à propos de faire des relais, ou tout au moins, de ne lui découpler de meute que les chiens les plus vigoureux, & de garder les vieux, & ceux qui tiendroient le moins, pour ne les donner qu'une heure, ou une heure & demie après le lancé.

Il n'y a point de ruse que le *renard* n'emploie pour se défaire des chiens. Une des principales, quand il se sent mal mené, c'est de foirer, pour en pester les chiens, & leur empoisonner le nez; mais cela ne dure pas long-temps, & un instant après ils reprennent avec plus de chaleur. Quand il se sent sur ses fins, il se fourre dans quelque trou, ou sous quelque pierre, d'où il ne présente que la gueule, pour se défendre de son mieux; ou bien il se jette à l'eau, dans laquelle il reste au milieu des roseaux, ou sur une petite île, s'il en trouve une; mais les chiens, qui n'en perdent guère le sentiment, finissent toujours par l'étrangler, à moins que, malgré toutes les précautions que l'on a prises de boucher les gueules des terriers, il n'en trouve encore quelqu'une que l'on auroit oubliée, & dans laquelle il se fourre : pour lors il faudroit si l'on ne veut pas perdre le fruit de ses travaux,

le fumer, pour l'obliger de sortir, ou le déterrer. Lorsqu'il est pris, on en présente le pied droit de devant.

Peu de personnes chassent le *renard* uniquement pour le forcer; le plus grand nombre porte des fusils, & on le tire quand l'occasion s'en présente. La façon la plus ordinaire de chasser le *renard*, est avec des bassets, devant lesquels on en tue beaucoup. Lorsque l'on veut fumer un *renard*, il faut bien boucher avec des branches, des feuilles & de la terre, tous les trous du terrier dans lequel il se trouve, à l'exception d'un seul, qui soit du côté d'où vient le vent, dans lequel vous coulez, d'un pied avant, un morceau de drap souffré, auquel vous mettez le feu. Dès que ce drap commence à brûler & à s'enflammer, vous jettez dessus des feuilles & des broussailles qui font une grosse fumée que le vent pousse dans le terrier; & quand on voit qu'il est plein de fumée, au point qu'elle rétrograde sur elle-même, malgré le vent, on bouche bien ce trou; puis on viendra le lendemain chercher son *renard*, que l'on trouvera mort à l'entrée.

Avant de parler de la façon de fouiller les *renards*, il est nécessaire de faire la descriprion d'une garenne ou terrier. Les gueules qui paroissent au dehors, sont les entrées des avenues ou chemins couverts qui conduisent aux *maires*, nom des carrefours ou places ovales, qui ont deux, trois, ou quatre pieds de diamètre. Outre les chemins qui aboutissent de dehors aux *maires*, il y a encore un trou extrêmement étroit, qui a trois pieds de long, & que l'on appelle *fusée*, qui conduit à l'*accul*: quelquefois cette *fusee* est droite, mais le plus souvent elle est courbe. L'*accul* est une place ronde, de douze ou quinze pouces de haut, sur deux pieds & demi de large, & qui n'a d'autre débouché que la *fusée*. Quand on imagine qu'il y a des *renards* dans un terrier, on y va avec des bassets & des outils, & l'on fait entrer les bassets dans la garenne, après avoir posté du monde à tous les trous, qu'il est nécessaire de garder, & de boucher simplement avec des morceaux de bois, pour ne pas ôter la respiration aux chiens, à qui l'on parle en ces termes, en frappant des mains: *coule à l'y, bassets, coule à l'y*; *hou, hou, hou, hou....* Le *renard*, pour l'ordinaire, commence à renir aux chiens dans la *maire*; alors on frappe sur la terre au-dessus de lui, pour accélérer sa retraite & encourager les chiens, auxquels on parle toujours par la gueule du terrier: mais bientôt l'animal fatigué fait sa retraite dans l'*accul*, après s'être encore défendu quelques temps à l'entrée de la *fusée*, dans laquelle les chiens ne peuvent pas entrer aisément, parce qu'elle est trop étroite; mais à force de grater, ils l'aggrandissent. Quand, par le travail des chiens, on juge le *renard* acculé, pour lors on commence la tranchée, qui ne doit jamais s'ouvrir le long de la *fusée*, mais en croix sur la *fusée*. Il y en a qui se servent de tarrières de differentes espèces, & de beaucoup d'autres outils pour cette opération; mais il suffit de porter une hache pour couper le bois qui nuit aux travailleurs; deux pioches, dont une pointue & une tranchante; des pelles de fer & de bois, & une tenaille.

Quand on sent, en ouvrant la tranchée, que l'on s'approche de l'animal, on est sur ses gardes, pour l'empêcher de forcer, & de se sauver, sans quoi il pourroit vous échapper, & vous perdriez le fruit de votre travail. Dès que l'on commence à l'appercevoir, on cherche à l'attrapper par la machoire inférieure dans la tenaille, avec laquelle on le tire dehors. A mesure que l'on approche du *renard*, il faut donner les coups de pioche avec beaucoup plus de ménagement, sans quoi l'on risqueroit de blesser les chiens: quatre bassets suffisent pour cette chasse. Lorsque l'on veut en élever de jeunes, pour les mettre à la chair, il faut d'abord, lorsque l'on prend de jeunes *renards*, les leur faire étrangler; & si l'on n'en prend point de jeunes, il faut casser les dents d'en bas d'un vieux, pour qu'il ne puisse pas leur faire de mal, ce qui les rebuteroit, & on le leur fait pareillement piller & étrangler. Les bassets chassent ordinairement à sept ou huit mois: ils sont très-mordans, & rarement lâchent-ils prise: quand ils se prennent gueule dans gueule avec un *renard* ou un bléreau, ils étoufferoient plutôt que de l'abandonner.

Outre ces manières de détruire les *renards*, il y en a encore d'autres, comme les pièges, les lacs, &c. On peut aussi les tirer, en les faisant aller dans l'endroit que l'on voudra, par le moyen d'une amorce: la meilleure pour les attirer, est celle-ci. Vous prenez un pot de terre, au fond duquel vous mettez deux livres de graisse de viande rôtie, quatre livres d'hannetons, puis une livre de graisse d'oie rôtie: une matrice de *renarde* en chaleur, si l'on peut en trouver, ou bien en place un hareng soret, & deux autres livres de graisse de viande rôtie, avec un peu de galbanum & de camphre: on ferme bien le pot, & on laisse pourrir le tout pendant six semaines dans du fumier chaud de cheval. On s'en frotte la semelle des souliers: on va sur les terriers de *renards*, on se promène aussi dans les routes de la garenne ou bois, & l'on s'arrête dans l'endroit où l'on veut attirer les *renards*.

Composition d'une mèche pour faire sortir les renards *de leurs terriers.*

Prenez des bouts de mèche de coton, de la grosseur du petit doigt; laissez-les imbiber dans

de l'huile de soufre, où l'on jette du ver pilé, qui, en rougissant, fait mieux brûler le soufre, & roulez-les, pendant qu'ils sont tout chauds, dans de l'orpin en poudre, ou arsénic jaune. Faites une pate liquide de vinaigre fort avec de la poudre à canon : trempez plusieurs fois dedans les mèches, jusqu'à ce qu'elles soient couvertes un peu épais de cette dernière composition; puis mettez tremper pendant vingt-quatre heures dans de l'urine d'homme, gardée depuis long-temps, des morceaux de vieux linge, dont on envelope chaque mèche & la composition qui l'environne, laquelle, en cassant, se perdroit sans cette précaution : il faut bien lier le linge. Pour en faire usage, on bouche tous les trous au dessous du vent avec du gazon, à l'exception de celui dans lequel on met la mèche; & on laisse débouchés les trous sur lesquels le vent frappe, pour qu'il refoule dans le terrier la fumée que la mèche produit : on allume cette mèche, on la met le plus avant qu'on peut dans le trou que l'on a laissé débouché au dessous du vent, & que l'on bouche avec du gazon dès que la mèche est allumée. Rien, dans les terriers, ne résiste à cette fumée, & les *renards* sortent sur le champ : on les tue, ou bien on les prend avec des panneaux. Quand un terrier a été ainsi fumé, les *renards* sont six mois sans y rentrer.

Pour faire un *lascoulant*, on prend une corde grosse comme un tuyau de plume, & un bout de canon de fusil, long d'un pied ou dix-huit pouces : on frotte la corde avec de la fiente fraîche de *renard*; on lime par un bout le canon de fusil, de façon qu'il fasse une fourche, dont les deux bouts sont très-pointus; on fait un trou au canon, par lequel on passe un des bouts de la corde, à laquelle on fait un nœud, pour qu'elle ne puisse pas sortir; puis on repasse l'autre bout de la corde tout le long du canon, en dedans, pour l'attacher à une branche ou piquet. On tend ce las à une gueule de terrier, ou dans une passée de *renards*, & quand ils se sont une fois pris dedans, ils ne peuvent plus s'échapper; le canon les empêche de manger la corde, & les bouts piquants leurs percent le col, s'ils tirent trop fort.

Pour empoisonner les renards, on vide des boyaux de mouton ou de cochon, que l'on emplit avec une pate faite avec de la noix vomique en poudre mêlée dans du sain-doux avec un peu de verre pilé. On coupe ce boudin par morceaux d'un pouce & demi de long, qu'on lie un peu par les deux bouts, & l'on place chaque bout de boudin sur une petite pierre platte avec deux petites tuiles ou ardoises que l'on met l'une contre l'autre, pour former un toît qui le garantisse de la pluie. Ou bien on en fait des boulettes de la grosseur une noix que l'on couvre de la moitié d'une coque d'œuf; on met à côté un petit morceau de pain frit dans du sain-doux avec un peu de galbanum & de camphre. On peut faire frire, au lieu de pain, du vieux fromage, du jambon ou du hareng soret. Ces gobes se mettent dans le bois & autour, à deux pas des chemins & sentiers. Cet appât attire les *renards* de fort loin, & tous les matins il faut aller relever les gobes; & lorsque l'on en trouve de mangées, on suit la piste du *renard* que l'on trouve mort à peu de distance, de l'endroit où étoit placée la gobe.

Un autre appât peu connu, & dont le succès est encore plus assuré est le suivant.

Prenez une demi-livre de graisse douce, & qui ne soit point rance, pour le mieux de la graisse d'oie, & une livre de pain coupé par petits morceaux, gros comme le pouce. Faites fondre la graisse dans une casserole bien étamée & bien nette, & lorsqu'elle sera suffisamment chaude, jettez-y le pain pour le faire frire au point qu'il prenne une couleur bien blonde, & pas trop rousse. Un moment avant de le retirer, jettez dans la casserole gros comme une fève de camphre en poudre, & remuez un peu la casserole, pour le distribuer par tout. Cela fait, retirez le pain, & le mettez dans une boite, sur une feuille de papier blanc. Ayez ensuite une fressure de mouton fraiche, liée au bout d'une ficelle, & allant sur un terrier où il y a des *renards*, trainez cette fressure de-là jusqu'à l'endroit où vous voulez vous poster; & à côté de-la traînée, de distance en distance, mettez un petit morceau de pain frit sur un peu de graine de foin. Il est à propos, pour cette opération, d'être deux : l'un fait la traînée, & l'autre, marchant à côté, pose les morceaux de pain ainsi qu'il a été dit. Comme, pour l'ordinaire, les *renards* ne sortent qu'après la nuit close, le plus sûr est de ne faire cette traînée que sur le soir, & de ne se mettre à l'affût qu'au clair de lune. On se sert beaucoup de cet appât, en Allemagne, pour prendre les *renards* au piège.

Au lieu des appâts dont on vient de parler, on peut se servir d'une poule, qu'on a soin d'attacher, dans un bois, de manière qu'elle ne puisse s'échapper, liant en même temps une ficelle à quelqu'un de ses membres. De l'arbre où l'on s'est placé, on tire, de moment à autres, la ficelle; ce qui fait crier la poule. A ce cri, les *renards* qui l'entendent ne manquent pas d'approcher, & non seulement les *renards*, mais les fouines, putois, & autres bêtes puantes, s'il y en a dans le bois.

Enfin on tue les *renards* au carnage, comme les loups, c'est-à-dire, en traînant, sur le soir, une bête morte, dans un bois, le long de plu-

ſieurs chemins aboutiſſans à un carrefour, où elle reſte poſée à portée d'un arbre, où le tireur puiſſe ſe placer pendant la nuit. Cette trainée, pour être plus ſûre, doit ſe faire par un homme à cheval. Elle peut auſſi ſe faire en raſe campagne. Les loups y viennent comme les *renards*; mais, comme ils ſont plus défians, ils n'en approchent ordinairement que le ſecond jour. Si la bête morte eſt une chèvre ou un mouton, on la fixera avec des harts & des crochets enfoncés en terre; car, la première choſe que font les loups, c'eſt de chercher à l'enlever.

C'eſt ſur-tout en hiver, & en temps de neige, que cette traînée réuſſit le mieux; & comme elle ſe fait le plus ſouvent à peu de diſtance des fermes ou villages, pour en aſſurer le ſuccès, il ſeroit bon que pluſieurs chaſſeurs s'entendiſſent pour ſe relever, ſans bruit, toutes les deux ou trois heures, comme des ſentinelles, ce qui ſeroit d'autant-plus à propos qu'en hiver, vû les rigueurs de la ſaiſon, il n'eſt pas poſſible qu'un homme paſſe la nuit entière en faction. Il y a même dans les campagnes telles habitations iſolées & ſituées de manière que le carnage puiſſe être placé aſſez à proximité, pour qu'on puiſſe y faire le guet par quelque fenêtre ou lucarne, ſans ſortir de chez ſoi.

Autre appât & piège.

Ayez un pot de terre verniſſé tout neuf, dans lequel vous ferez fondre un quarteron de ſain-doux, que vous écumerez juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair; alors vous jetterez dedans une petite pincée d'oignon blanc haché menu comme de la poudre; il ſe frira dans l'inſtant: retirez enſuite le pot du feu, mettez-y une cuillerée de miel que vous aurez ſoin de bien mêler; puis ajoutez-y une bonne pincée, comme de tabac, de camphre en poudre: jetez dans cette compoſition dix ou douze morceaux de pain, d'environ un pouce en quarré chacun, & vingt ou vingt-cinq autres petits morceaux de pain, de ſix lignes de longueur ſur trois de largeur, que vous laiſſerez frire en remettant le pot devant le feu; juſqu'à ce qu'ils ſoient à-peu-près comme ceux que l'on met ſur les épinards: alors ôtant votre pot du feu, vous retirerez les morceaux de pain; vous les mettrez dans un morceau de drap de laine neuf, que vous aurez imbibé de la graiſſe du pot: enfermez ce drap & les amorces dans une boîte, de peur qu'ils ne s'évaporent. Ce morceau de drap ſervira pour frotter & graiſſer auprès du feu votre piége, qui ſera de fer & ſans aucune rouille; car le *renard* la ſentant, il s'en méfieroit. A chaque fois que l'on ſe ſert du piége, il eſt néceſſaire de le frotter avec ce drap imbibé de graiſſe.

Lorſque vous voudrez tendre le piége, il faudra un, deux ou trois jours auparavant, faire dans la plaine, ou aux environs du bois, mais non dans le bois; car il ſeroit difficile de faire l'enceinte dont il ſera parlé ci-après; il faudra faire, dis-je, deux ou trois trous de la grandeur du piége pour l'y cacher; vous obſerverez, en les faiſant, que la place où doivent ſe trouver le reſſort du piege & la perſonne qui le tendra, ſoit au deſſous du vent, ſelon l'endroit d'où le vent viendra, lorſqu'on tendra le piège, c'eſt-à-dire, que les trous ſoient diſpoſés différemment, afin de choiſir le plus convenable ſelon le vent qui ſoufflera. Le jour pris pour tendre le piége, il eſt eſſentiel que l'homme qui le tend ſoit au-deſſous du vent relativement au piège, afin que le vent emportant loin du piège la tranſpiration de l'homme, le *renard* qui ſe méfie toujours, n'ait aucun ſentiment, ni ſoupçon du corps humain, lorſqu'il s'approche du piege.

Si-tôt que vos trous ſeront faits, vous pourrez y jeter quelques amorces, parcequ'en y revenant le lendemain ou ſurlendemain, ſi vous ne les y trouvez plus, ce ſera un ſigne aſſuré qu'un renard a paſſé & les a mangées, & vous pourrez compter certainement qu'il reviendra & ſe prendra au piège.

N'oubliez point, en tendant le piége & en y mettant l'appât, d'être au deſſous du vent; & lorſque le piége ſera tendu, couvrez l'ouvrage du reſſort d'un morceau de papier graiſſé, afin que la paille ramée, dont il ſera ci après parlée, n'entre point dans le reſſort, & ne l'empêche pas de partir.

Couvrez votre piége avec de la paille d'orge ramée: & pour faire encore mieux, mettez par-deſſus du crotin de cheval, bien écraſé & éparpillé, de ſorte que le *renard* ne voie point le piége. L'amorce attachée au piège ſera au deſſus de la paille & du crotin, afin que la bête la puiſſe appercevoir & ſentir.

Le piége étant ainſi tendu, prenez un chat grillé, ou pour le mieux un *renard* grillé, attachez-le au bout d'une corde, & le traînez depuis le piége, en commençant au deſſus du vent, & formant une grande enceinte d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue, que vous viendrez fermer où vous l'aurez commencée. Ne paſſez point dans l'intérieur de cette enceinte, & à meſure que vous trainerez ce chat ou *renard* grillé, ſemez ſur la terre, à tous les cinquante ou ſoixante pas, une des petites amorces de pain frit.

Le lendemain vous trouverez le *renard* pris tout en vie au piège. On obſervera de tenir les chiens à l'attache pendant que les piéges ſeront tendus, parcequ'ils ſont très-friands des amorces que l'on a préparées pour les *renards*.

Cette amorce eſt ſi puiſſante pour les *renards*,

que, si l'on en prend un au piège, & qu'après l'avoir marqué on le lâche, il reviendra s'y prendre encore.

Le même procédé peut aussi être employé pour prendre les loups.

Pour ôter aux piéges le goût de fer, on met environ vingt gouttes de bonne huile d'olive sur un morceau d'étoffe verte dont on graisse les piéges, qu'on ne retire pour les passer au feu qu'après qu'un *renard* s'y est pris. Si le piège reste long-temps sans effet, il faut le démonter & l'essuyer avec un linge propre; on ne doit y souffrir ni tache ni rouille, & ne le toucher que le moins qu'il est possible. Ce procédé a été justifié par les plus grands succès; & l'inventeur a, dit-on, fait périr par ce moyen jusqu'à vint mille *renards*.

Voyez la planche IX & autres planches des chasses, tome 9 des gravures des arts, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

RENTRÉE, en terme de vénerie, c'est le temps que le gibier rentre dans le bois le matin, & où on se met à l'affut pour le tirer.

RENTRER, terme synonyme de *se rembucher*.

REPAIRE, (terme de vénerie), crotte de lièvre.

REPOSÉE, lieu où les bêtes fauves se mettent sur le ventre pour y dormir pendant le jour. La *reposée* du cerf se nomme quelquefois lit & chambre.

REPRISE. Un oiseau qui s'arrête plusieurs fois dans son vol, est dit voler à *reprise*.

REQUETÉ, nouvelle chasse que l'on fait du gibier, quand on est en défaut, qu'on a perdu ses voies & qu'on le fait relancer. On dit dans le même sens, *requêter* un cerf ou un chevreuil.

RESSUI, endroit où le cerf se sauve pour se reposer & laisser sécher sa sueur.

REVENU. En terme de vénerie, c'est la queue qui revient aux perdreaux & le bois qui renait à la tête du cerf, du daim & des chevreuils.

REVOIR, piste de la bête qu'on chasse. On dit *revoir* du cerf par le pied, pour dire faire revue de ses voies

RHABILLER, terme de fauconnerie. On *rhabille*; c'est-à-dire qu'on raccommode les plumes d'un oiseau de proie.

RHAD, petite outarde huppée d'Afrique, dont on distingue deux espèces. L'une a la tête noire, la huppe d'un bleu foncé; le dessus du corps & des ailes jaunes tacheté de brun, la queue d'une couleur plus claire rayée transversalement de noir.

L'autre espèce est de la grosseur d'un poulet, & n'en diffère que par la forme de la huppe, & par quelques variétés de couleur dans le plumage.

Ces oiseaux font beaucoup de bruit en s'élevant de terre, ce qui leur a fait donner, par les Africains, le nom de tonnerre.

RHENNE, f. m., quadrupède inconnu aux anciens, & qui paroit naturel aux climats septentrionaux: c'est un animal à-peu-près de la grandeur du cerf, & qui porte un bois comme lui.

Il a autrefois existé en France, puisque du Fouilloux dans sa vénerie apprend la méchanique de sa chasse; il est certain qu'il n'y existe plus aujourd'hui, parce que le climat est devenu plus tempéré.

Le *rhenne* ne se voit guère maintenant dans les deux continens, qu'au-delà du cercle polaire.

Ce quadrupède ne va pas par sauts & par bonds, comme le cerf & le chevreuil: sa marche est une espèce de trot extrêmement vif & rapide; il habite les montagnes, marche en troupes, & s'apprivoise aisément. C'est presque le seul animal domestique des lapons. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la neige couvre la terre pendant neuf mois, on ne pouvoir nourrir des troupeaux; mais on y a suppléé par l'usage des *rhennes*, & cet animal vaut peut-être pour le lapon autant que trois de nos animaux domestiques.

Le *rhenne* tire des traîneaux & des voitures, fait trente lieues par jour, & court avec autant d'assurance sur les glaçons que sur la pelouse; son poil fournit de bonnes fourrures, & sa chair est encore bonne à manger; ainsi il vaut le cheval, la brebis & le bœuf réunis.

Cet animal se nourrit pendant l'hiver d'une mousse blanche qu'il sçait trouver sous la neige, en fouillant avec son bois, & avec ses pieds; en été il vit de boutons & de feuilles d'arbres; on fait des troupeaux de *rhennes*; on les mène au pâturage & on les ramène à l'étable, ou on les enferme dans des parcs pour les mettre à l'abri des insultes des loups.

Ces quadrupèdes, qu'on pourroit appeller les cerfs du cercle polaire, jettent leur bois tous les ans, & se chargent de venaison: ils sont en rut vers

la fin de septembre. Les femelles portent huit mois, & ne produisent qu'un petit : le jeune *rhenne* n'acquiert qu'après quatre ans révolus son entier accroissement; c'est alors qu'on commence à le dresser, & pour le faire sûrement on a recours à la castration.

Les *rhennes* sont toute la richesse de ces peuples que la nature marâtre a confinés aux extrémités de l'univers. Ils se couvrent pendant l'hiver de ses fourrures; l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé; ils savent aussi filer ce poil pour en faire du fil & de la corde; ils en mangent la chair, ils en boivent le lait & en font d'excellens fromages : ôtez les *rhennes* au lapon, vous lui ôtez la moitié de son existence.

Le *rhenne* a dans le Nord deux ennemis parmi les animaux, le loup & le glouton : il se défend contre le premier avec ses pieds de devant; mais il n'a aucune ressource contre l'adresse & la force du second : cet animal grimpe sur un arbre pour l'attendre au passage; & dès qu'il se voit à portée, il s'élance sur lui, s'attache sur son dos, lui entame la tête avec les dents, & ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé.

Chasse des rhennes.

Ordinairement les lapons se servent des *rhennes* domestiques pour chasser les *rhennes* sauvages : ils choisissent la saison où les femelles sont en rut, & s'arment de filets, de hallebardes, de flèches & de mousquets. On attache les femelles domestiques à quelques arbres, & on se met à l'affut : ces animaux appellent les mâles, & lorsqu'ils sont sur le point de les couvrir, les chasseurs les tuent d'un coup de flèche ou de mousquet.

Au printemps, quand la neige commence à se fondre, & que le dégel empêche les *rhennes* de courir, les lapons chaussés de leurs raquettes les poursuivent & les atteignent.

Quelquefois on les pousse, à l'aide des chiens, dans des filets : on se sert alors d'une espece de retz formé de perches entrelacées les unes dans les autres, & qui ressemblent à deux grandes haies champêtres; ces sortes d'allées ont quelquefois deux lieues d'étendue.

On préfère ces *rhennes* sauvages aux *rhennes* domestiques pour les atteler au traîneau, parce qu'ils sont plus robustes & plus vigoureux; ils sont aussi bien plus difficiles à conduire : dans des momens de caprices ils se retournent brusquement contre les lapons, & les attaquent à coup de pieds, en sorte que ceux-ci n'ont d'autres ressources que de se couvrir de leurs traîneaux, jusqu'à ce que la colère de ces animaux soit passée.

RHINOCEROS, f. m., le plus grand & le plus robuste de tous les animaux après l'éléphant. Quoique son nom soit grec, il étoit inconnu à Aristote, & ce ne fut que trois cents ans après lui que Pompée fit voir à l'Europe le premier *rhinocéros*.

Cet animal a au moins douze pieds de long depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, & sept pieds de hauteur. Il approche donc de l'éléphant par la masse du corps, mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles & par l'intelligence.

En 1739 on vit à Londres un *rhinocéros* envoyé de Bengale : on le nourrissoit avec du riz, du sucre & du foin; sa boisson n'étoit que de l'eau : il étoit d'un naturel tranquille & se laissoit toucher sur toutes les parties du corps; il ne devenoit méchant que quand on le frappoit, ou qu'il avoit faim : sa peau paroissoit impénétrable, & en la prenant avec la main on croyoit toucher une planche d'un demi-pouce d'épaisseur; il écoutoit avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendoit, & lors même qu'il étoit endormi ou qu'il étoit occupé à manger, il s'éveilloit à l'instant, levoit la tête & écoutoit avec constance jusqu'à ce que le bruit eût cessé.

Le *rhinocéros* a une corne sur le nez qui a entre trois & quatre pieds sur six à sept pouces de diametre à la base : c'est avec cette corne que cet animal attaque & blesse souvent à mort les éléphans de la plus haute taille; mais aussi s'il manque son coup, il est à l'instant terrassé & tué.

La corne du *rhinocéros* sert aux indiens à faire plusieurs ouvrages au tour & au ciseau : on l'estime plus que l'ivoire de l'éléphant.

Le *rhinocéros* sans être ni féroce ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable. Il est, dit M. de Buffon, brusque, sans intelligence, sans sentiment & sans docilité; il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer, car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit. Cet animal est aussi fort porté à se rouler dans la fange. Il a mille défauts qu'il ne paroît racheter par aucune qualité.

Le *rhinocéros* en naissant n'a point de corne sur le nez; il croît pendant une quinzaine d'années, & en vit environ quatre-vingt.

Ce quadrupède qui n'est point utile comme l'éléphant, est aussi nuisible que lui par le dégât prodigieux qu'il fait dans la campagne. Il n'est bon que par sa dépouille : les nègres & les indiens trouvent sa chair excellente, sa peau fait un cuir admirable;

sa corne sert aux ébénistes, & son sang, dit-on, fait dans certain cas un bon contrepoison.

Le *rhinocéros* n'est point carnivore; ainsi il n'inquiète point les petits animaux : il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, & même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer.

On trouve cet animal en Asie & en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Ethiopie, & jusqu'au Cap de Bonne-Espérance : il y en a par-tout où l'on trouve des éléphans, mais il s'en faut bien que l'espèce en soit aussi répandue.

Chasse du rhinocéros.

La chasse la plus simple & la plus périlleuse du *rhinocéros*, est d'attaquer la mère à coups de piques, de la tuer & d'enlever son petit; mais on ne chasse pas ainsi impunément : le *rhinocéros* met d'abord son petit en sûreté, ensuite va au feu avec courage, & renverse devant lui hommes & chevaux.

L'industrie vient avec raison à l'appui de la force dans la chasse du *rhinocéros* : on construit dans les lieux que fréquente cet animal une cabane à plusieurs portes, entourée d'arbres & de feuillages, on y renferme une femelle en chaleur, & on laisse ouverte la porte antérieure; à peine l'animal est-il entré que la porte se ferme, & le *rhinocéros* se trouve pris.

Les afriquains ont une autre méthode : ils ouvrent dans les lieux où va le *rhinocéros* de larges fossés qui vont en retrecissant vers le fond; ils les couvrent de gazons & de feuillages, & l'animal qui tombe dans ce piége ne peut en sortir qu'en perdant sa liberté.

Les hottentots joignent encore à cette méthode un autre artifice: ils enfoncent au milieu de la fosse un pieu très-pointu; le *rhinocéros* en tombant se perce la poitrine, & les chasseurs l'achèvent à coups de zagayes.

Il y a fort peu de parties du *rhinocéros* où l'on puisse le blesser : l'acier de Damas & le sabre du Japon n'entament pas sa peau : la lance ne peut la percer, elle résiste même aux balles du mousquet : les seuls endroits pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux & les oreilles. Aussi les chasseurs au lieu d'attaquer cet animal de face & debout, attendent qu'il s'endorme, s'en approchent en silence, & lui lâchent tous ensemble leur bordée dans les endroits que la balle peut entamer.

Le *rhinocéros* a l'odorat fort subtil : il sent de fort loin les animaux, & marche toujours vers eux en droite ligne : il renverse tout ce qu'il rencontre, arbres, pierres, buissons, rien ne sauroit le détourner. Quand il ne rencontre rien, il baisse la tête, & fait des sillons sur terre. Si par hazard un homme l'attaque, ou seulement qu'il ait un habit rouge, il le saisit & le fait voler par-dessus sa tête avec une telle force, que la violence de sa chûte suffit pour l'écraser : on l'évite en serpentant; car cet animal, à cause de la masse de son corps, ne se tourne qu'avec peine, & il ne se souvient plus de son ennemi quand il ne le voit plus (*Diction. des chasses.*).

RHINOCEROS-OISEAU. C'est une espèce de corbeau-cornu des Indes. Il est beaucoup plus grand que les corbeaux d'Europe. Il a le bec petit par rapport à son corps.

RICHS ou RICHE, petit quadrupède du genre du lièvre. Il est couvert de poils d'un très-joli gris. On élève de ces animaux en Suède, en Pologne, & en plusieurs autres pays à cause du profit qu'on retire de leur fourrure.

RIDÉES. En vénerie on donne ce nom aux fientes & fumées qui sont *ridées*, quand elles viennent de vieux cerfs ou de vieilles biches.

ROI DES CAILLES, espèce de râle noir ou de râle de genêt qui a, dit-on, l'emploi de conduire les cailles dans le temps de leur émigration & dans leur passage d'un climat à un autre.

ROI DES COUROUMOUX, espèce de poulet-d'Inde, dont la couleur très-douce est relevée par le noir du collier qui le pare.

ROI DE GUINÉE, oiseau plus petit qu'une poule, ayant un riche plumage & une belle huppe. Il se trouve dans l'Afrique méridionale vers le royaume de Congo.

ROITELET ORDINAIRE ou PASSEREAU TROGLODYTE. Ce petit oiseau pèse environ trois gros; sa longueur totale est de quatre pouces & demi, & son envergure de six & demi. Il a la tête, le cou & le dos d'un bai-brun avec des lignes noires transversales sur les ailes & la queue. Son bec est long d'un demi pouce, menu, jaunâtre en dessous & brun en dessus.

Le *roitelet* vole bas. Son essor est de peu de durée : il rampe plutôt à travers les haies & les trous des fossés & des murailles; il fait son nid dans la forme d'un œuf dressé sur un de ses bouts. Il aime la solitude : il est jaloux & ne souffre pas un autre mâle dans son voisinage. Cependant il est

eſt toujours gai, alerte & vif. Il ſe nourrit de vers, d'araignées & de petits inſectes. Son ramage eſt agréable, fréquent & fort. On l'apprivoiſe aiſément.

Le *roitelet huppé* eſt le plus petit des oiſeaux d'Europe. Il a ſur la tête une belle huppe d'un jaune doré, mélangé de couleur de ſafran. Il fait mouvoir à volonté cette huppe, & peut même la rabattre ſur ſon cou. Il a le cou & le dos d'un vert ſombre, tirant ſur le jaune. Son bec eſt délié, noir, droit & court. Ses pattes & ſes griffes ſont jaunâtres. Le *roitelet* huppé ſe nourrit de petits inſectes, & ſe gliſſe auſſi dans les brouſſailles.

Il y a un *roitelet non-huppé* plus petit que le *roitelet* ordinaire & plus grand que le précédent. Il a le plumage d'un vert ſombre. Son bec eſt brunâtre & fort délié. Ses jambes & ſes pieds ſont petits, jaunâtres dans le mâle & noirâtres dans la femelle. Son ramage reſſemble au ton rauque des ſauterelles. Il fréquente les bois & les déſerts, & ſe perche ſur le ſommet des chênes.

ROLLIER, ſ. m. Cet oiſeau eſt encore connu ſous le nom de *geai de Straſbourg* & de *perroquet d'Allemagne*. Il eſt oiſeau de paſſage, & fort rare en France. Le *rollier* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un geai; mais il a le bec moins gros & les pieds beaucoup plus courts à proportion. Il a auſſi les ailes plus longues. Son plumage eſt un mélange des plus belles nuances de bleu & de vert, avec du blanc, & d'autres couleurs plus obſcures. Le *rollier* ſe mêle ſouvent avec les pies & les corneilles, dans les champs labourés qui ſe trouvent à portée des forêts qu'il habite; car il ſe tient toujours dans les bois les plus épais & les moins fréquentés. Il paroît au mois de mai, & s'en va en ſeptembre. On le voit quelquefois en Lorraine, rarement dans le cœur de la France. Salerne parle d'un de ces oiſeaux tué de ſon temps, près de Cléry dans l'Orléanois, & dit qu'il n'eſt pas très-rare d'en voir en Sologne.

ROMPRE LES CHIENS, terme de chaſſe. C'eſt les tirer des voies de la bête qu'ils pourſuivent : ce qui arrive quand un chaſſeur maladroit paſſe au travers de la meute lorſqu'elle court.

ROND. Le faucon vole en *rond* quand il tournoie autour de ſa proie.

RONDON. L'oiſeau de proie fond en *rondon*, quand il fond avec impétuoſité ſur ſon gibier pour l'aſſommer.

Chasses.

RONGER. En vénerie on dit que le cerf *ronge*, quand il rumine.

ROQUET, eſpèce de lézard qui ſe trouve à la Guadeloupe, & dans les petites îles adjacentes. Ce lézard a environ un pied de long. Il a les yeux étincelans & vifs. Sa peau eſt de couleur de feuille morte tiquetée de points jaunes & noirâtres. Il porte la queue retrouſſée en arcade ſur le dos. On le voit toujours ſauter autour des hommes qu'il prend plaiſir à regarder.

ROSSIGNOL. Oiſeau ſolitaire, & connu par le charme de ſa mélodie, qui l'a fait appeller le chantre de la nature. On en diſtingue de pluſieurs eſpèces.

Le *roſſignol franc*; oiſeau de paſſage, plus petit que le moineau & infiniment plus léger, eſt très-timide, ſur-tout quand il n'eſt pas apprivoiſé : le mâle chante avec agrément; mais la femelle eſt muette; il n'y a point d'oiſeau auſſi jaloux; on n'en voit jamais deux enſemble, ſoit pour chanter, ſoit pour voyager, ſoit pour vivre en ſociété.

Aucun oiſeau ne montre auſſi plus d'amour pour ſa femelle, ni plus d'attachement pour ſes petits qu'il élève avec tendreſſe & qu'il inſtruit à chanter. Le bec du *roſſignol* eſt longuet, tendre, flexible & noirâtre. Quand il l'ouvre il fait voir un large goſier de couleur jaune-orangé. Il a la tête, le cou & le dos couverts d'un plumage fauve. La gorge, la poitrine & le ventre ſont d'une couleur cendrée. Il vit d'inſectes & d'araignées.

Il y a des naturaliſtes qui admettent trois eſpèces de *roſſignols francs*; le *roſſignol de montagne*, le *roſſignol de campagne*, & le *roſſignol d'eau* : mais il eſt probable que ces trois oiſeaux ne ſont que des variétés de la même eſpèce.

Le *roſſignol de muraille* chante moins mélodieuſement que celui que nous venons de décrire : cet oiſeau eſt d'un caractère très-ſauvage; il aime à manger, à faire ſon nid & à gazouiller ſans être vu; & même ſi quelqu'un touche à ſes œufs, il les abandonne pour toujours.

En général le *roſſignol* eſt un oiſeau fort maigre; cependant on réuſſit à l'engraiſſer, & à en faire un mets digne d'être mis en parallele avec la chair de l'ortolan.

ROT-JE. Petit oiſeau du Groenland, dont le

chant ressemble au cri d'un petit rat. Cet oiseau est de couleur noire.

ROUC. Nom qu'on donne en Arabie au condor. *Voyez* ce mot.

ROUÉE. On dit que les têtes des bêtes fauves sont *rouées*, quand leurs perches sont serrées & peu ouvertes.

ROUGE-CAP, petit oiseau de la Guiane. Il est d'un beau noir au-dessus du corps, & d'un blanc de neige au-dessous. Il a la tête & la gorge de couleur écarlate. Les pieds & le dessus du bec sont noirs.

ROUGE-NOIR, autre oiseau de la Guiane & de Cayenne. C'est une espece de gros-bec. Il a tout le corps rouge, & la poitrine & le ventre noirs.

ROUGE-QUEUE, oiseau du genre des fauvettes, ou de l'espece du rossignol de muraille, dont les couleurs sont très-variées à raison des climats qu'il habite. Il y en a qui ont des colliers, d'autres des huppes. On en trouve au Bengale, dans la Chine, & dans les contrées de l'Amérique méridionale.

ROUGETTE, quadrupède ailé du genre des chauve-souris, dont le poil est cendré-brun, qui a cinq pouces & demi de long, & deux pieds d'envergure, qui ressemble parfaitement à la roussette, & qui paroît originaire des climats chauds de l'ancien continent.

Cet animal est grand, fort & méchant; il fait beaucoup de dégâts le jour comme la nuit; il tue les volailles & les petits animaux, & se jette même sur les hommes qu'il déchire au visage par des morsures cruelles.

La *rougette* a des ailes comme la chauve-souris, & c'est peut-être d'après ce quadrupède ailé que l'imagination des anciens poëtes a enfanté les harpies.

On trouve & on chasse ce monstre ailé aux îles de Bourbon, de Ternate & de Madagascar, aux Philippines, & dans les autres îles de l'Archipel indien : il est plus rare dans la terre ferme.

ROUPEAU. Espèce de héron des côtes de Bretagne, qui fait son nid sur les rochers. *Voyez* le mot HERON.

ROUSSEROLE ou ROSSIGNOL DE RIVIERE ou ALCYON VOCAL. C'est de tous les oiseaux de rivière celui qui a le chant le plus mélodieux & le plus soutenu. Il se perche sur les roseaux, & sur les arbres au bord des eaux. Ses jambes & ses pieds sont de couleur cendrée. Il a le bec tranchant, il semble huppé, ayant de longues plumes sur la tête. Cet oiseau vit d'insectes. Il est fort commun dans le Maine & en Touraine.

ROUSSETTE, quadrupède ailé, dont le poil est d'un roux-brun, qui a neuf pouces de long & trois pieds d'envergure : il a comme les chauve-souris des membranes qui lui tiennent lieu d'ailes, & ressemble à la rougette.

Les *roussettes* sont des animaux carnassiers & voraces; ils se nourrissent de végétaux, quand la chair ou le poisson leur manque; ils boivent avec plaisir le suc de palmiers, & on a trouvé le moyen de les enivrer & de les prendre en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmiers.

Ces quadrupèdes ailés sont fort lascifs, & leur chair n'est bonne que quand ils sont jeunes : les indiens leur trouvent alors le goût de celle du lapin.

On a prétendu que la *roussette* suçoit le sang de l'homme & des animaux endormis sans les réveiller. Ce fait est-il vraisemblable ?

ROUSSETE, petit oiseau de la grandeur de la fauvette, dont le plumage est roussâtre, & qui vit de vermisseaux.

ROUTAILLER, terme de vénerie. C'est chasser un sanglier, un loup, avec un chien que l'on tient au trait.

ROUTE, grand chemin dans les bois.

ROUVERDIN, f. m., petit oiseau de passage qui a le corps entièrement vert, la tête rousse, & la poitrine de couleur bleue. On le trouve en diverses contrées de l'Amérique.

RUBIN, f. m. C'est le *gobe-mouche rouge huppé* de la rivière des Amazones, & le plus brillant de cette famille nombreuse. Sa taille est fine : sa huppe, d'un beau rouge cramoisi, s'étale en rayons sur sa tête. Il a le dessus du corps & les ailes d'un cendré brun. Son bec est très-plat, & long de sept lignes.

RUSER. On dit en vénerie qu'une bête fauve *ruse*, quand elle va & vient sur les mêmes voies pour se défaire des chasseurs & des chiens qui la poursuivent.

RUT, amour des bêtes fauves.

Le cerf entre en *rut* en ſeptembre, & y reſte trois ſemaines : les jeunes n'y entrent qu'après les vieux.

Le *rut* des chevreuils commence en octobre, & ne dure que douze ou quinze jours.

Le *rut* des lièvres eſt plus incertain que celui des bêtes fauves ; il ſe fait ordinairement dans les mois de janvier & de décembre.

Le *rut* des loups dure depuis la fin de décembre juſqu'au commencement de février.

Le *rut* du ſanglier dure tout le mois de décembre.

Celui des renards, comme celui des loups.



SA

SACRE, f. m., oifeau de proie du genre du *lanier* auquel il reffemble par fon bec & fes pieds bleus, mais il en diffère par la grandeur, ou par les couleurs de fon plumage. On donne le nom de *facret tiercelet* à la femelle du facre.

SAGITTAIRE, f. m., oifeau de proie qu'on trouve aux environs du Cap de Bonne-Efpérance. Cet oifeau a fon plumage de couleur plombée mêlée d'un blanc fale, & de noir. Ses jambes font longues, nues & membraneufes. Il a la tête ornée de plumes noires pendantes, longues de quatre à cinq pouces entre-mêlées de petites plumes. Son bec eft crochu. Il fe nourrit de poiffon, & de reptiles. Il marche à grands pas, & faute plus qu'il ne vole.

Les habitans vont à la chaffe de ces oifeaux, & tachent de les prendre encore jeunes, & de les elever tant pour leur plaifir, que pour nétoyer leurs maifons de fouris, de rats, de lézards, de crapauds, de ferpens &c.

SAGOUIN, f. m., efpèce de finge. Il y en a qui ne font pas plus gros que le poing Ce joli petit animal eft long de fept pouces & demi ou environ & fa queue de onze. Ses oreilles font longues, entourées de longs poils blancs. Il a les ongles longs, crochus & aigus, excepté ceux des pouces des pieds de derrière qui font courts & arrondis. Tous fes poils font fins & doux au toucher, variés de brun, de roux & de gris blanc. Il y a plufieurs efpèces de fagouin, tous delicats, & difficiles à conferver hors des climats chauds.

SAIGA ou SEIGAK, efpèce d'animal qui fe trouve en Pologne, en Hongrie, en Tartarie, & dans la Sibérie méridionale. Il paroît tenir le milieu entre la gazelle & la chèvre domeftique. Ses cornes ont des ftries longitudinales, elles font blanches & tranfparentes. Le *faiga* faute avec légèreté, il habite les plaines & les collines, fa chair eft excellente.

SAJOU, f. m., nom d'un finge à queue prenante, dont on diftingue deux efpèces. L'un eft le *fajou* gris; l'autre le *fajou* brun ou finge capucin. Il eft originaire du Bréfil. La queue du *fajou* lui fert de main. Cet animal eft vif, agile, adroit, leger, il fait des tours & des gentilleffes agréables. Il fe plait dans nos climats. Il peut même y faire des petits. C'eft un fpectacle plaifant de voir comme le père & la mère jouent avec leurs enfans, les élevent, les careffent & même les corrigent.

SAISONS. Le chaffeur doit favoir quelles font les *faifons* favorables à certaines chaffes.

Le printemps femble d'abord une *faifon* morte pour la chaffe, parce que les animaux fe cachent alors pour travailler au grand ouvrage de la génération : on trouve cependant le matin des ramiers & des tourterelles; & le foir des lièvres & des lapins. C'eft auffi dans cette *faifon* qu'on va à la chaffe du chevreuil & des bêtes fauves qui commencent à brouter le bourgeon; c'eft dans les taillis qu'il faut les aller furprendre.

Pendant l'été on chaffe les bêtes fauves, mais peu commodément : on ne réuffit guères dans cette *faifon* que dans la chaffe des cailles.

L'automne eft le temps le plus favorable pour la chaffe, foit fur la terre, foit dans les airs : les animaux ont alors tout l'embonpoint que la nature peut leur donner.

Prefque tous les oifeaux deviennent dans l'automne la proie des chaffeurs : on trouve alors le ramier & la tourterelle dans les grains coupés; on tire les perdreaux dans les chaumes, & les oifeaux aquatiques fur le bord des rivières; les grues, les oies fauvages, les poules d'eau, les bécaffines & les outardes ne peuvent échapper à notre pourfuite : on va auffi avec fuccès à la chaffe des bêtes noires & à celle des bêtes fauves.

Les chaffeurs trouvent dans l'hiver, non-feulement le gibier ordinaire, mais encore les oifeaux de paffage, qui viennent du nord fe réfugier dans les marais & le long des rivières.

Quand la gelée eft forte, on fait un grand abattis d'oifeaux marécageux. Dans les pays abondants en poiriers, on trouve beaucoup de bifets & de ramiers : vers le dégel, on chaffe aux pluviers & aux farcelles; quelquefois on pourfuit fur la neige les perdrix.

SALAMANDRE, f. m., efpèce de lézard de cinq à fix pouces de long. Sa tête eft plate comme celle des crapauds. Le deffus de fon corps eft

d'un noir tiqueté de jaune. Sa peau est assez lisse & sans écailles. On voit sur le long de l'epine du dos deux rangs parallèles de mamelons. Il y a sous sa peau un espèce de lait qui jaillit fort loin quand on presse l'animal : il s'en faut bien qu'il ait la légèreté du lezard : la *salamandre* est triste & paresseuse ; c'est le hibou des reptiles, elle vit au pied des vieilles murailles, dans les haies anciennes & sous les decombres ; quand le ciel est serein, elle n'ose se montrer à cause de l'ardeur du soleil, & en hiver elle reste cachée & engourdie à cause de la rigueur du froid. Cet animal n'est pas rare en France, en Italie, en Suisse & en Allemagne.

La *salamandre* est célèbre par les fables qu'ont débitées sur elle les historiens.

On a dit d'abord qu'elle étoit venimeuse ; mais Maupertuis a prouvé par plusieurs expériences exactes qu'elle ne mordoit pas, lors même qu'elle étoit irritée ; que quand elle mordoit, elle ne distilloit aucun venin dans les blessures, & que sa chair en aliment, étoit insipide, mais non mal-saine.

Les anciens ont sur-tout vanté la propriété de la *salamandre* de vivre dans les flammes : on a beaucoup raisonné sur ce fait etrange : à la fin, au lieu de donner la torture à leur imagination, des philosophes ont jette dans le feu quelques-uns de ces animaux ; ils y ont éte consumés, & tout a été expliqué.

On a dit aussi que la *salamandre* n'avoit point de sexe : un naturaliste en ayant ouvert, vit qu'elle étoit en même-temps ovipare & vivipare, & compta dans son corps cinquante-quatre petits bien organisés presqu'aussi agiles que la mere.

La *salamandre* est peu hardie ; si on la bat, elle commence par redresser sa queue, & si on redouble les coups, elle contrefait la morte. Elle perit difficilement ; trempée dans le vinaigre ou dans le sel en poudre, elle y périt en convulsion comme les vers & le lezard, elle se nourrit de mouches, de scarabées & de limaçons.

Il y a aussi une espèce de *salamandre aquatique*, qu'on trouve dans les fossés des villes & dans les étangs, elle marche à pas de tortue, & son cri approche de celui de la grenouille. Le célèbre Dufay pretend que pendant le printemps & l'été, cet animal change de peau de quatre jours en quatre jours, & qu'il vit non pas dans le feu, mais dans la glace

SALIAN, oiseau du Bresil, de la grandeur d'un coq ; il a le bec & les jambes d'une cigogne, il ne vole point, mais il court avec tant de rapidité, qu'un chien de chasse ne peut l'atteindre à la course.

SANGLIER, s. m. Le *sanglier* est un cochon sauvage qui ressemble beaucoup au porc privé, avec la différence néanmoins que le *sanglier* a les oreilles droites, plus petites, & pointues ; qu'il est noir, a les défenses plus grandes, le boutoir plus fort, & la hure plus longue, les pieds plus gros, & le dos plus arrondi, au lieu que les cochons domestiques l'ont plus uni. Les *sangliers* ont quarante-quatre dents ; les principales sont les defenses, qui sont placées aux deux côtés de la mâchoire inferieure, & qui sortent en dehors ; ainsi que les deux de la mâchoire supérieure, que l'en nomme les grais, parce qu'elles servent à raiguiser les deux premières. Les défenses sont si aiguës & si tranchantes, que si vous passez la main dessus, vous vous coupez comme avec un couteau : il y en a qui en ont de huit à neuf pouces de long. Ils ont six dents au devant de la mâchoire inférieure, qui sont incisives & tranchantes, & six à la mâchoire supérieure, qui sont longues, cylindriques, & émoussées ; de sorte qu'elles forment un angle presque droit avec celles de la mâchoire inférieure : outre ces seize dents, ils ont encore vingt-huit dents mâchelieres. La laie, qui est la femelle, n'a pas les défenses comme le *sanglier* ; mais elle est très-dangereuse par ses coups de boutoir & ses morsures. Le *sanglier* vit de fruits, de grains, de gland, d'herbes, de racines, de vers, & il mange quelquefois de la charogne, mais rarement de la chair fraiche. Dans le temps des pontes, il mange les œufs des faisans & des perdrix, les petits lapreaux, levreaux, & les jeunes faons. Quand il fait ses mangeures de noisettes, de faines, & de racines de fougue, il est plus meurtrier que lorsqu'il les fait de fruits. Sa demeure ordinaire est dans les fourrés garnies de ronces & d'epines ; d'où il ne sort qu'à l'entrée de la nuit, pour aller chercher sa nourriture. La laie est moins noire que le mâle. Dans les grandes chaleurs, que les vermines les incommodent, ils se vautrent si fort dans les places à charbons, qu'ils perdent toutes leurs soies, & sont comme pelés. Lorsque le *sanglier* devient vieux, il grisonne ; la hure, & sur-tout la ganache, lui blanchissent. C'est par les grais qu'il est le plus aisé de connoitre la vieillesse du *sanglier* ; plus il est vieux, & plus leurs grais se recourbent. Les *sangliers* ont, comme les cerfs, des noms suivant leurs différents âges. En venant au monde, ils s'appellent *marcassins* ; au bout de six mois jusqu'à un an, ils sont dits *bêtes rousses*, parce qu'ils quittent alors la livrée, & ont le poil roux ; depuis un an jusqu'à deux, on les nomme *bêtes de compagnie*, parce qu'ils vont ensemble & par bandes, sans se quitter ; depuis deux ans jusqu'à trois, ils portent le nom de *ragot*, & quittent leurs camarades, parce qu'ils se sentent assez forts pour se defendre. Lorsqu'il a trois ans faits, on le

dit *sanglier à son tiers an*, jusqu'à ce qu'il ait quatre ans, pour lors il se nomme *quartannier*, & passé ce temps, on les appelle *vieux sanglier*, *grand vieux sanglier*, ou porc entier. Le *ragot*, le sanglier *à son tiers an & à son quartan*, sont les plus à craindre pour les chiens; car les vieux sangliers ne peuvent plus faire tant de mal de leurs défenses, qui sont recourbées, ce qu'on appelle ruiné, à moins qu'ils n'aillent les casser dans un arbre, ou contre un rocher, ce qui leur arrive souvent. Il y a cependant de ces vieux sangliers qui sont très-méchans, & qui se défendent vigoureusement. Le rut des sangliers est en décembre, & dure un mois: les vieux sangliers le tiennent les premiers, sont très-méchans pendant ce temps, & se battent très-souvent entr'eux. Les laies portent quatre mois, & font leurs marcassins à la fin d'avril & en mai. Elles choisissent les plus fortes demeures, ou buisson fourré d'épines, pour y mettre bas: elles y restent trois ou quatre mois, si elles n'y sont point inquiétées. Au bout de ce temps, comme leurs marcassins sont en état de les suivre, elles les mènent de côté & d'autre, sur-tout si les loups font quelqu'abat, elles ne manquent pas de les y conduire. Elles font depuis quatre jusqu'à quinze petits, qu'elles nourrissent tous, quoiqu'elles n'aient que douze mamelles. Il n'y a pas d'animal qui défende ses petits avec autant de courage; & si quelque passant en emportoit un, qu'elles entendissent crier, elles le poursuivroient, & l'attaqueroient sans craindre aucun danger. Si elles sont inquiétées par les chiens, elles se livrent à eux, & les enlèvent après avoir caché leurs petits dans une rachée, ou sous des feuilles, dans lesquelles ils se coulent comme des couleuvres.

La principale science de la chasse du *sanglier*, est de le bien juger, c'est-à-dire, bien distinguer l'âge, le mâle de la femelle, & les traces d'un porc privé de celles d'un *sanglier*. Une *bête mâle de compagnie* a plus de pied devant que derrière, & pose la trace de derrière un peu à côté & en dehors dans celle de devant, ce qui est occasionné par ses *suites*, ou testicules, qui lui font écarter les cuisses: ses pinces sont grosses, les côtés tranchants; il donne de ses gardes en terre, & commence à les tourner; ce qu'il ne fait pas quand il est plus jeune, à cause de sa foiblesse. A son *tiers an*, il devient plus bas jointé, ses gardes s'élargissent, s'abaissent, & s'écartent davantage l'une de l'autre; son talon s'élargit, & les pinces deviennent plus grosses & plus rondes. La laie au contraire, qui a les *gardes* hautes & proches l'une de l'autre, en donne rarement en terre; & quand cela lui arrive, on voit qu'elles sont minces & peu écartées. Les *quartanniers* & autres *vieux sangliers*, se jugent par les traces, qui sont grandes & larges; les pinces de la trace de devant, sont rondes & grosses; les tranchants sont usés, le talon est large, leurs gardes sont abaissées, grosses & ouvertes; les rides qui sont entre les gardes & le talon, s'impriment sur la terre. On trouve des *sangliers* qui ont un ongle plus long que l'autre, & tourné en croissant. Ces sortes de pieds se nomment pieds *pigaches*, & sont commodes pour reconnoître le change, & les distinguer dans l'accompagnement.

Par les *boutis*, on juge de la grosseur & longeur de la hure, qui s'imprime dans la terre que le *sanglier* renverse dans son travail; car ils font des trous qui ont jusqu'à deux pieds de profondeur.

La place du *souil* offre l'empreinte du *sanglier*. Quand un valet de limier trouve à la sortie du souillard, que le *sanglier* qui a été se frotter contre un arbre, a donné un ou deux coups de défense dans ce même arbre, c'est une preuve qu'il ne fera pas bon quartier aux chiens, & qu'il est méchant.

On juge par la bauge de la grosseur d'un *sanglier*; les vieux la font profonde; & quand ils en sortent, ils jettent tout auprès leurs laissées, qui sont d'autant plus grosses, que la bête est vieille & grande. Il est très-aisé de distinguer les traces d'un *sanglier* de celle d'un cochon domestique, & cette connoissance est nécessaire; car les cochons des fermes voisines des forêts sont toujours dans les bois, & le verrat couvre quelquefois une laie, de même qu'un *sanglier* peut couvrir une truie. Or donc pour les reconnoître, il faut remarquer, comme on l'a déja dit, que le *sanglier* met la trace de derrière dans celle de devant, & en dehors, si c'est un mâle, ce que ne fait pas le porc privé: le *sanglier* appuie plus de la pince que du talon, & le porc appuie plus du talon que de la pince; le *sanglier* donne des gardes en terre, en les élargissant, & les gardes du porc touchent la terre à plomb, sans s'écarter que très-peu: le dessous de la sole du porc privé est plein de chair, & il écarte les pinces en marchant, au lieu que le *sanglier*, allant d'assurance, marche les pinces serrées; le *sanglier* fait ses boutis plus profonds, parce qu'il a la hure plus longue & plus forte: dans un champ, le *sanglier* vermille en fusée, toujours devant lui, le porc privé au contraire vermille çà & là, un peu dans un endroit, un peu dans l'autre. Si, dans les temps des grains, ils vont l'un & l'autre faire leurs mangeures dans la même pièce, le *sanglier* abat le bled tout autour de lui, ce que ne fait pas le cochon domestique.

Un valet de limier doit premièrement connoître les demeures de la forêt dans laquelle il

chasse, afin de chercher les *sangliers* où ils doivent naturellement être, suivant les différentes saisons, quoiqu'ils se tiennent presque toujours dans les demeures les plus fourrées, & dans les fraîchures. Sur la fin de l'hiver, les *sangliers* restent dans les forts de ronces & d'épines les plus fourrées; ils vivent pendant ce temps de racines, de vers, de cresson & du gland, qu'ils trouvent encore sous les futaies.

En été, ils quittent les grands forts pour se mettre sur les bords des forêts, à portée des grains & de l'eau, où ils vont prendre souil plusieurs fois dans la journée.

L'automne, que la terre est découverte, & que la récolte est faite, ils se retirent près des hautes futaies, pour y trouver du gland, du faine & des noisettes.

En décembre, ils n'ont point de demeure, parce qu'ils sont en rut, & courent après les laies; & lorsqu'ils veulent se reposer, c'est dans le premier endroit fourré qu'ils rencontrent, & où ils ne restent pas long-temps.

On détourne un *sanglier* de la même manière qu'un cerf; cependant il faut parler à son limier en termes un peu plus pleins & plus gros, sans néanmoins élever la voix: car une bête qui auroit connoissance de l'homme ou du chien, s'en iroit à deux ou trois lieues de-là: d'ailleurs on n'a pas beaucoup de choses à dire à un limier bien dressé, & il faut qu'ils le soient bien pour cette espèce de chasse; non pas qu'il soit difficile de faire vouloir d'abord à un jeune limier des voies du *sanglier*, mais quelquefois il se rebute à cause du sentiment de cet animal, & des lieux marécageux & fourrés à travers lesquels il le fait percer, qui sont très-fatigans, non-seulement pour le chien, mais encore pour celui qui le mène.

Quand un valet de limier fait son rapport, il doit non-seulement dire le genre & l'âge de la bête qu'il a détournée, mais encore l'âge, le genre & le nombre de celles qui l'accompagnent, & qui se trouvent dans son enceinte; car il est plus ordinaire de les trouver en compagnie, que de les trouver seules. Il doit dire aussi si le *sanglier* est *pigache*, ou s'il a quelqu'autre marque distinctive, soit naturelle, soit accidentelle, qui puisse le faire reconnoître & distinguer pendant la chasse.

Le rapport fait, & les relais distribués comme pour la chasse du cerf, avec cette différence, que les relais pour cerf, se placent dans les endroits clairs & élevés, au lieu que ceux du *sanglier* se mettent à portée des forts & des endroits fourrés, sur-tout lorsqu'ils sont dans des fonds, où il y a quelque ravin ou ruisseau, on va frapper à la brisée avec les chiens de meute, qui ne sont pas plutôt découplés, qu'ils vont droit à la bauge. Les piqueurs appuient leurs chiens de près de la trompe & de la voix, en ces termes: *hou, hou, valets, ... hou, hou, là-dedans, hou, hou ...* & les suivent jusqu'à la bauge: car il est très-ordinaire de voir un *sanglier* tenir aux chiens à la bauge, & ne lever le cul qu'à force de bruit, sur-tout de la trompette que ces animaux ont en horreur, au point que lorsqu'ils l'ont entendue dans une forêt où ils font leur demeure, quoiqu'on ne leur dise mot, & que l'on chasse un autre animal, ils changent de pays la nuit suivante. On a souvent attaqué des bandes de *sangliers*, ou des solitaires, qui ne vouloient point partir, quelque bruit que l'on fît, & qui au contraire chargeoient hommes, chevaux & chiens: dans ces occasions, il faut fusiller, pour parer les accidens, qui pourroient être très-considérables. Les piqueurs ne doivent pas quitter leurs chiens un seul instant, sonnans & crians sans cesse, car un *sanglier* méchant qui ne sent personne aux chiens, les charge & les tue; ils ne doivent donc pas être chiches de trompe, & crier souvent à forte voix, *hou, hou, valets ... perce là haut mes beaux ... perce là hau ... ça va ça va hau ....* Il peut arriver qu'un *sanglier*, en traversant différents forts, s'accompagne d'autres bêtes; mais il est rare que de bons chiens prennent le change, parce que le *sanglier*, à force d'aller, s'échauffe si fort, qu'il laisse beaucoup plus de sentiment que celui qui ne feroit que de partir de la bauge; d'ailleurs le *sanglier* ne ruse guère, & ne fait que percer droit devant lui. Cependant si cet accident arrivoit, il faut rompre sur le change, & requêter le *sanglier* de meute, après avoir écouté s'il n'y a pas une partie des chiens qui s'en aille en avant avec lui; car il est rare que toute la meute prenne change sur *sanglier*.

Quand on voit le *sanglier* par corps, on sonne la vuë, sans crier *tayaux*, comme pour le cerf, mais *vloo .....* & lorsqu'on revoit du pied, on ne crie pas non plus *volcelet*, mais *vey-leci-allais*.

Un *sanglier* n'est pas si aisé à forcer qu'un cerf; & il est rare, hors le temps du rut, quelque bon que soit un équipage, qu'il dure moins de quatre ou cinq heures, s'il n'est pas racourci d'un coup de fusil, ou par des dogues & lévriers. Il faut donc des chiens & des chevaux d'entreprise, & qui aient du fond pour chasser *sanglier*. Lorsqu'un *sanglier* est couru, il passe dans toutes les mares, les ruisseaux & les queues d'étang marécageux, dont il a connoissance dans le pays, & ne manque pas d'y prendre souil: il le prend même souvent au milieu d'un chemin, dans quel-

qu'ornière où il trouve de l'eau, quoique les chiens le chassent & le poursuivent.

On reconnoit qu'un *sanglier* est sur ses fins, quand il ne perce plus en avant, & qu'il se fait battre long-temps dans le même canton; qu'il écume beaucoup, ne va plus que par sauts, parce qu'il se roidit: il se met souvent le cul dans une sepée, ou touffe de bois, ou bien se jette dans une mare, & charge les chiens avec une fureur incroyable; car il est très-rare de trouver des *sangliers* si timides & si fuyards, qu'ils n'osent attaquer les chiens: il y en a cependant. Toutes les fois que le *sanglier* tient au bois, les piqueurs doivent entrer dans le fort, mais cependant avec précaution, car il attaque souvent le cheval & le cavalier; & si c'est sur les fins du *sanglier*, & qu'il soit forcé, il est à propos, si le fort est trop fourré, que le piqueur mette pied à terre, & s'approche, le couteau de chasse à la main, pour le percer. C'est au défaut de l'épaule, sur le cœur, qu'il faut lui donner le coup: si on le portoit sur l'épaule, il a le parois si dur & si épais dans cette place, que l'on casseroit sa lame sur cette cuirasse, sans lui faire aucun mal, & il pourroit en arriver malheur à celui qui l'auroit manqué. Si le *sanglier* est trop méchant, il vaut mieux le tuer d'un coup de carabine ou de pistolet de botte, que d'exposer sa vie. Dès qu'il est mort, on lui coupe les suites, sur-tout si l'on veut en manger; car si l'on négligeoit de les lui couper, elles donneroient à la chair une odeur si forte, qu'il seroit impossible de la sentir, & elle deviendroit toute violette. On leur trouve quelquefois du *rut* jusqu'au mois d'avril.

Après avoir coupé les suites, on lève la trace droite de devant, en dépouillant, depuis le genou, la peau de la jambe jusqu'à la jointure où sont les gardes; & apres avoir coupé tous les nerfs qui s'y joignent, on déboëte la trace. Lorsqu'elle est ainsi arrachée, la peau de la jambe se trouve coupée en deux morceaux, chacun desquels on fend encore pour les séparer; mais les deux côtés de la peau se tenant par le haut, l'on passe chacun de ces morceaux l'un dans l'autre deux ou trois fois, pour mettre le pied en état d'être présenté. Après quoi on coupe la hure, en faisant une incision au col, vers le défaut des épaules, où l'on coupe le joint entre le col & les épaules, puis on met le *sanglier* sur le dos; on fait des incisions autour des jambes au-dessous du genou, dont on fend la peau en dedans des jambes ensuite de devant jusqu'à la gorge; on fait une incision depuis la gorge juqu'à l'entre-deux des cuisses, & une autre à chacune des jambes de derrière, puis on lève toute la peau: on fend ensuite le ventre, pour en tirer la panse & les dedans.

Quand on fait curée du *sanglier* aux chiens, on leur donne simplement les épaules & les dedans.

La manière la plus courte & la plus sûre pour prendre les *sangliers* est de les coëffer avec des dogues & des levriers d'Angleterre, que l'on nomme levriers d'attache. Voici comme l'on s'y prend.

Lorsque l'on connoît les refuites des *sangliers*, & le pays que ces animaux tiennent ordinairement, on y place les dogues & les lévriers, que des valets tiennent en laisse; & lorsque le *sanglier* débuche & prend la plaine pour passer d'un bois dans un autre, on les lui lâche au cul; ils l'ont bientôt joint, & le prennent ordinairement à l'oreille ou au jarret, ce qui l'arrête tout-à-coup, & donne le temps aux chiens & aux piqueurs d'arriver; car ils ne démordent guère, & lâchent rarement l'endroit où ils ont une fois mis la dent: & lorsqu'ils sont ainsi arrêtés, on peut les tuer à son aise, & sans danger.

Les piqueurs & valets de chiens d'un équipage de *sanglier* doivent toujours porter sur eux des aiguilles & du fil, ou de la soie, pour recoudre & panser sur le champ les chiens qui sont blessés; car les *sangliers* n'ayant pas les défenses aussi longues que les andouillets d'un cerf, ne peuvent pas faire des blessures qui entrent si avant dans la capacité, & qui par conséquent sont d'autant moins dangereuses que l'on voit dans la plaie.

Cette espèce de chasse étant beaucoup plus fatigante que celle du cerf, on ne peut chasser avec le même équipage que deux fois par semaine. Dans bien des pays on met des grelots au col des chiens qui chassent *sanglier* & loup; mais je ne sai trop si l'on doit approuver cette coutume, parce que le *sanglier* & le loup suivant toujours les fourrés les plus épais & les plus garnis de ronces & d'épines, il est tout naturel qu'un chien y soit embarrassé avec son collier, qui doit non-seulement le retarder, mais qui peut encore occasionner d'autres accidens. Il est vrai que lorsque l'on fusille, & que l'on chasse avec des chiens gris ou noirs, cela peut leur parer un coup de fusil de la part de ceux qui *tirent* avec trop de précipitation, & sans être sûrs de leur fait.

Lorsqu'on ne veut point chasser le *sanglier* pour le forcer, mais simplement pour le tirer, il est très-utile de faire la dépense d'entretenir un équipage; il suffit d'avoir douze ou quinze bons limiers, ou seulement des mâtins, avec lesquels des gardes traversent les demeures dans lesquelles on pense que se tiennent les *sangliers*, ce qui fait

fait une espèce de traque; & les tireurs se postent dans les routes vis-à-vis des traqueurs, en cherchant toujours à se donner le bon vent; car un *sanglier* qui les éventeroit, retourneroit sur ses pas, & forceroit les chiens & les traqueurs. On ne doit tirer que lorsque l'on voit bien l'animal, & que l'on est sûr de ne pouvoir blesser personne; mais le plus certain est de se placer sur le bord de la partie de bois d'où vient l'animal, & de ne tirer que quand il rentre dans celle qui est derrière vous. Il y a grand nombre d'exemples d'accidens arrivés à cette espèce de chasse, qui doivent servir de leçon pour y apporter la plus grande précaution & la plus grande prudence.

Manière de prendre les sangliers *dans les toiles.*

Les toiles dont on se sert pour prendre les *sangliers*, sont de grandes pièces de forte toile, entourée de grosses cordes, que l'on tend autour des demeures & des forts dans lesquels on reconnoît, par le moyen d'un limier ou autrement, qu'il y a des *sangliers*. On porte autour de ces enceintes les toiles, les fourches & les piquets qui servent pour les tendre : les piquets, pour arrêter les toiles par le bas, & les fourches, pour les tenir élevées, & qu'elles forment une espèce de muraille. Lorsque vous les avez toutes tendues & arrêtées à petit bruit, & que vous avez barré votre enceinte en différens endroits avec des toiles que vous couchez à terre, prêtes à tendre, pour raccourcir votre enceinte quand les animaux seront passés; vous couvrez de feuilles mortes ces toiles de l'intérieur de l'enceinte, pour que les animaux passent par dessus sans les remarquer. Tout étant ainsi préparé, vous entrez à un des bouts de cette enceinte avec des traqueurs, que vous rangez sur la même ligne, à peu de distance les uns des autres, & qui garnissent depuis un côté des toiles jusqu'à l'autre : ils avancent ainsi tous sur la même ligne, jusqu'à la première toile de traverse, que l'on dresse comme les autres dès que les traqueurs l'ont dépassée; puis on avance dans le même ordre jusqu'à la seconde, qu'on relève de même, & ainsi des autres; & lorsque l'on est arrivé à la dernière, qui ne forme plus qu'une très petite enceinte, on cherche encore à la raccourcir si l'on peut, pour avoir plus de facilité à prendre ces animaux, que l'on saisit par les jambes de derrière, & que l'on met dans des charettes faites en forme de cabane, pour les transporter dans les endroits que l'on veut peupler. On peut mener avec soi des mâtins, qui vous aident à prendre les animaux.

S'il y avoit de grands *sangliers* dans les toiles, il y faut placer des tireurs pour les tuer; car, outre qu'ils arracheroient souvent les toiles, & ouvriroient un passage à toutes les bêtes de compagnie qui s'y trouveroient, ils pourroient encore blesser beaucoup de monde.

Les chasses aux toiles que l'on fait en Allemagne sont très-belles, & l'on y tue une quantité prodigieuse d'animaux de toute espèce.

Voyez les planches 8 & 9, tom. IX des gravures des arts, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

SANGLIER D'ÉTHIOPIE. Ce quadrupède a une tête monstrueuse, une hure très-grande, large, un peu abaissée & de consistance cartilagineuse. Son nez est mobile & coupé obliquement. Sa gueule est très-petite sans dents antérieures, les défenses de la machoire supérieure ont plus d'un pouce d'épaisseur & sont recourbées, celles de la machoire inférieure sont droites, plus évasées & plus petites. Les soies qui recouvrent son corps sont en petite quantité & répandues en faisceaux. Sa queue est nue & n'a que quelques lignes d'épaisseur.

SANGLIER DU CAP-VERT. Ses défenses ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi-pied de longueur & cinq pouces de circonférence à leur bâse; elles sont recourbées à-peu-près comme les cornes d'un taureau. Au reste Buffon croit que ce quadrupède est une simple variété dans l'espèce du *sanglier* ordinaire.

SANSONET, f. m. C'est le nom d'une espèce d'étourneau dont le plumage est de couleur grise & noire. Cet oiseau peut apprendre à parler & à siffler, mais non pas aussi bien que le perroquet. *Voyez* ETOURNEAU.

SAPAJOU, f. m., espèce de singe qui ne se trouve que dans le nouveau continent. Il a la queue dégarnie de poils par dessous; il s'en sert, comme d'une main, pour s'accrocher.

SARCELLE, oiseau aquatique plus petit que le canard. *Voyez* CERCELLE.

SARICOVIENNE, quadrupède amphibie de la grandeur d'un chat, dont la peau a la finesse du velours, & dont les pieds ressemblent à ceux d'un oiseau de rivière : c'est une espèce de loutre assez commune dans toute l'Amérique méridionale, principalement le long de la rivière de la Plata. Cet animal nage avec beaucoup de légèreté, & se nourrit de poissons; il creuse des fossés sur le rivage, dans lesquels sa femelle met bas ses petits : il n'y a rien de si propre que ses tanières; il ne laisse pas une herbe aux environs, il a soin d'amonceler à l'écart les arrêtes

des poissons qu'il mange, & à force d'aller, de venir & de sauter il pratique des chemins très-commodes. Si l'on ajoute que tel animal vit en société, on s'appercevra que la *saricovienne* a une partie de l'industrie du castor.

On chasse cet amphibie à cause de la beauté de sa fourrure & de la délicatesse de sa chair.

SARIGUE, quadrupède distingué des autres animaux par des caractères singuliers; le premier est, que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit ses petits & les allaite. Le second est, que le mâle & la femelle ont le premier doigt des pieds de derrière sans ongle & séparé des autres, comme le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts sont placés les uns contre les autres, & armés d'ongles crochus comme dans les pieds des autres quadrupèdes.

Le climat naturel du *sarigue* est l'Amérique, & il ne se trouve aux Indes Orientales que parce qu'il y a été transporté : cet animal a ordinairement la tête longue de six pouces, le corps de treize, & la queue de douze; son corps a environ quinze à seize pouces de circonférence. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de long; cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche où les mamelles sont renfermées : les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, & prennent si bien l'habitude de s'y cacher, que lors même qu'ils sont grands, au moindre péril qui les menace, ils s'y réfugient. Cette poche s'ouvre & se referme à la volonté de l'animal; l'intérieur est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une mauvaise odeur pendant la vie de l'animal, mais d'un parfum assez agréable après sa mort.

La mère met au monde ses petits nuds & aveugles : dès qu'ils commencent à jouir de la lumière, elle les transporte sur quelque colline, ouvre sa bourse, les expose aux rayons du soleil, les amuse en jouant avec eux, & au moindre danger les renferme & fuit avec ce précieux fardeau.

Le *sarigue* marche mal & court lentement; on croit qu'un homme peut l'atteindre sans précipiter ses pas; en revanche il grimpe sur les arbres avec facilité; on le voit se cacher dans le feuillage pour attraper les oiseaux, quelquefois se suspendre par la queue pour épier le petit gibier au passage, & souvent même sauter d'un arbre à l'autre pour saisir sa proie. L'instinct de ce quadrupède pour la chasse est singulier; quand il a tué un oiseau, il se garde bien de le manger; il le pose à découvert près d'un arbre, se suspend sur une branche voisine, & dès que quelqu'oiseau de proie vient pour l'enlever, il s'élance dessus, & les mange tous deux.

On peut apprivoiser le *sarigue*, parce qu'au fond il n'est ni féroce ni farouche; cependant il dégoûte par sa mauvaise odeur, & déplait par sa figure hideuse. On va souvent à sa chasse, parceque le goût de sa chair n'est pas désagréable; c'est même un mêts très-recherché par les sauvages.

SAVANA, oiseau de Cayenne, & que l'on trouve aussi sur les bords de la rivière de la Plata, il est de la grosseur de l'alouette huppée. Il est remarquable par sa queue fourchue, & longue d'environ neuf pouces, dont les pennes sont noires. Il a une tache jaune au sommet de la tête, & derrière, une coëffe noirâtre, courte & carrée. Son plumage est blanc sur tout le dessus du corps, & le dos est d'un gris verdâtre.

SAUGE, oiseau qui fréquente les endroits humides entre les saules & les grandes sauges; il se nourrit de mouches, d'araignées & d'autres insectes.

SAUVE-GARDE, nom d'un lézard de l'Amérique, & de Surinam qui a dix à douze pieds. Il est ainsi nommé parce qu'il prévient, dit-on, par son cri de l'approche du crocodile ou de quelqu'autre animal dangereux. Cet animal vit également sur terre & dans l'eau. Il se nourrit d'insectes, de poissons & de charogne. Ses écailles sont minces & polies, & d'une couleur marbrée.

SCALOPES, nom d'un rat sauvage de l'Amérique. La tête de cet animal ressemble à celle du renard; elle est terminée en pointe, & son museau a beaucoup de rapport avec celui du cochon; il s'en sert pour fouir la terre, y chercher sa nourriture & se creuser des tanières. Il a toute la partie supérieure du corps garnie de poils d'un rouge foncé, & d'un jaune clair sur le ventre & sur le front. Cet animal a la queue longue & frisée, avec laquelle il peut s'attacher & se cramponner par-tout.

SCARLATTE, petit oiseau qui se trouve au Mexique, au Pérou, au Brésil. Il a un ramage agréable. Ses ailes, sa queue, ses jambes sont noires; presque tout le reste de son corps est d'un beau rouge écarlate, d'où lui vient son nom. Il y a plusieurs espèces de *scarlattes* ou de ces oiseaux rouges. Tous volent en troupes. On en prend beaucoup aux pieges. On les élève pour l'agrément, & on en fait la chasse parce que leur chair est délicate.

SCHET-BÉ, oiseau de Madagascar; il a la

figure alongée de la lavandière, a[illegible]us de grandeur. Son bec est triangulaire & large à sa bâse, ses ongles sont garnis de soie, sa tête est ornée d'une belle huppe qui a l'éclat de l'acier poli; & une couleur vert-noire lui enveloppe le cou, le dos, & se mêle au blanc des ailes & de la queue. Le reste du corps est orangé-rougeâtre.

SCINC, ou SCINQUE, ou STINC MARIN, espèce de petit lézard d'Egypte & d'Arabie long de neuf pouces ou environ. Cet animal a la tête, le corps & les pieds couverts d'écailles lisses & luisantes. Le sommet de la tête est d'un vert de mer tirant sur le jaune. Toute la longueur du dos est jaunâtre & traversée de douze bandes d'un brun noirâtre. Ce lézard se nourrit d'herbes aromatiques. Ce qui le fait rechercher par les arabes qui en retirent une espèce de jus ou de bouillon pour s'exciter à l'amour.

SEIDA, petit quadrupède sauvage de l'Afrique, haut d'environ une demi-coudée; il a le museau du lièvre, les moustaches d'un tigre, les oreilles d'un homme; il est armé de longs piquans, ronds, blancs & noirs. On dit qu'il ne boit point, & qu'il mange de toutes sortes de choses.

SEPS, espèce de lézard petit, rond, vivipare marqué sur le dos de lignes noires parallèles. Ses écailles sont de forme rhomboïde; son ventre est blanc mêlé d'un peu de bleu. On dit cet animal fort commun dans le Languedoc.

SEPTICOLOR, oiseau de la Guyane dont le plumage est varié de sept couleurs bien distinctes, qui sont le vert, le noir, la couleur de feu, le jaune-orangé, le bleu-violet, le gris foncé, l'aigue-marine. Cet oiseau a cinq pouces de long. On en voit en troupes nombreuses qui se nourrissent des fruits que portent un grand nombre d'arbres de la Guyane.

SERIN, petit oiseau bien connu, estimé pour son chant, & pour la variété des belles couleurs de son plumage. Il vient des îles Canaries. Cet oiseau peut apprendre à articuler des mots, & à siffler des airs entiers. Le *serin* se plaît en cage & y fait son nid. Il est caressant, & paroît même reconnoissant des soins qu'on prend de lui; forme élégante, taille légère & simple, gentil plumage, chant mélodieux, cadences perlées, gaieté, propreté, docilité, familiarité, voilà ses titres pour plaire & amuser. On distingue différentes espèces de *serins*. Ceux d'Allemagne surpassent les *serins* des Canaries par leur beauté & par leur chant. La femelle des Canaries peut même produire avec le chardonneret, le pinson, le tarin, le linot, le bruant, le moineau, & les petits qui en proviennent se nomment *serin-mulets*.

SERPENS. Il y a une si prodigieuse diversité dans l'espèce des *serpens*, qu'il semble que leur unique caractère distinctif est de ramper. Ces animaux lancent leur langue avec une si grande célérité, que le peuple en a conclu qu'ils en avoient trois, ou du moins qu'elle étoit à trois pointes.

On ne remarque qu'avec étonnement la justesse géométrique avec laquelle le *serpent* se meut en rampant; les écailles annulaires qui l'aident dans cette action sont d'une structure admirable, & la méchanique avec laquelle chaque écaille est entrelacée par des muscles, est toujours un prodige aux yeux du physicien.

En général les *serpens* se nourrissent d'herbes, de chenilles & de cloportes; quand ils mangent des oiseaux, ils en vomissent les os & les plumes: ils aiment aussi beaucoup le vin, le lait & les jaunes d'œufs.

Ce reptile transpire peu & digère lentement: on en a vu vivre un an sans nourriture dans des barils aérés; ils s'accouploient même dans cet état de captivité, & faisoient des petits qui grandissoient.

Quand les *serpens* s'accouplent, on les prendroit pour un animal à deux têtes. Ceux qui sont ovipares enfouissent leurs œufs dans la terre, & l'année suivante on en voit éclore des *serpens*.

Le cri de ce reptile est un sifflement. La cigogne, l'ibis & le vautour leur font la guerre.

Les *serpens* aiment à vivre ensemble: l'énorme quantité qu'on en trouva autrefois à la Martinique, manqua à détruire notre colonie à sa naissance.

Pendant l'hiver, ce reptile se cache dans la terre; au printems il se dépouille de sa peau, en commençant par la tête, & cette opération est faite dans l'espace d'un jour. La plupart des *serpens* sont vénimeux, & le poison qu'ils distilent est si actif, qu'on en meurt en peu de tems, lorsqu'on n'est pas secouru.

Il y a des *serpens* d'une taille énorme. George Anderson, dans son voyage des Indes Orientales, assure qu'il y a des *serpens* dans l'île de Ceylan qui avalent des hommes entiers: il y a d'autres voyageurs qui racontent qu'on en a ouvert, dans le corps desquels étoit renfermé un grand cerf. Tant d'auteurs s'accordent à constater ces faits extraordinaires, qu'on est tenté de les croire.

Il y a des pays où l'on mange la chair des *serpens* même vénimeux, ce qui engage les habitans à en faire la chasse.

Les variétés dans l'espèce des *serpens* proviennent de la différence de taille de ces animaux, des climats qu'ils habitent, de la couleur de leur robe & de leurs écailles, de leur odeur, ou du mal qu'ils peuvent faire. Il y en a de terrestres & d'aquatiques; les uns vivent dans les montagnes, les autres dans les plaines; quelques-uns dans les cavernes: les naturalistes font aussi mention de *serpens* amphibies; mais tous ces détails appartiennent à l'histoire naturelle, & sont étrangers au plan de ce dictionnaire.

SERRES. On appelle ainsi les ongles & les griffes d'un aigle, d'un faucon, & de tout autre oiseau de proie.

SERVAL. Quadrupède sauvage & féroce, plus gros que le chat sauvage, & plus petit que la civette: il ressemble à la panthère par les couleurs de son poil. Ses yeux sont étincelans, sa queue courte, & ses ongles longs & crochus. On le trouve dans les montagnes de l'Inde, & il se tient ordinairement sur les arbres, où il fait son nid & prend les oiseaux dont il se nourrit; il saute avec la légéreté du singe d'un arbre à l'autre: quoiqu'il soit d'un naturel féroce, il fuit à l'aspect de l'homme, & ne s'élance sur lui pour le déchirer que quand il est irrité.

On n'a jamais pu dompter ou apprivoiser le *serval*: ni celui qu'on voyoit à la ménagerie de Versailles.

SIFFLEUR, oiseau de Saint-Domingue, ainsi nommé à cause des sons aigus & perçans de sa voix. Il est de la grosseur d'un pinson. Le plumage de cet oiseau est varié de brun, d'un jaune verdâtre & de roux.

SILLER. C'est en fauconnerie, coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin de l'empêcher de se débattre. On se sert pour *siller* les yeux d'un oiseau passager d'une aiguillée de fil.

SIMON (petit), joli oiseau qui se trouve à l'île de Bourbon. Il a le bec brun, pointu, affilé. Son plumage est varié de couleur d'ardoise claire, de gris, de blanc & de brun. Cet oiseau s'apprivoise aisément. Il vit d'herbes & de fruits mous.

SINGE. Cet animal a un rapport singulier avec l'homme; ses facultés naturelles sont supérieures à celles de tous les quadrupèdes, & il paroît tirer le plus grand parti de son instinct.

Les anciens ont méconnu la race des *singes*: la plupart des naturalistes modernes ont défiguré ceux qu'ils nous ont fait connoître; enfin Buffon est venu, & nous avons eu une histoire exacte du *singe*.

Il semble, dit ce célèbre naturaliste, qu'on ne devroit donner le nom de *singe* qu'à cet animal sans queue, dont la face est applatie; dont les dents, les mains, les doigts & les ongles ressemblent à ceux de l'homme, & qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. D'après cette définition il n'y auroit de vrais *singes*, 1°. que le *pithecos* des grecs ou le *simia* des latins. Comme cet animal n'a pas un pied & demi de haut, les anciens ont eu tort d'en faire le rival de l'homme: ce n'est tout au plus qu'un pigmée, qui est à peine capable de combattre contre les grues, tandis que l'homme sçait dompter l'éléphant & vaincre le lion.

2°. L'*ourang-outang*, animal des parties méridionales de l'Afrique & des Indes, aussi haut & aussi robuste que l'homme, recherchant les femmes avec autant d'ardeur que ses femelles, & opposant avec succès son industrie à notre force.

3°. Le *gibbon*, animal des Indes Orientales, jusqu'ici inconnu, dont les bras sont d'une longueur démesurée, & qui est peut-être un monstre dans son espèce, comme l'est parmi nous la race des hommes de l'île St. Thomas.

Après les *singes* se présente une autre famille d'animaux qu'on a confondu avec les premiers, & qu'il vaudroit mieux désigner sous le nom de *babouins*. Le *babouin* est un animal à queue courte, à face alongée, à museau large & relevé, avec des dents canines fort grosses, & des callosités sur les fesses. Il y en a trois espèces.

1°. Le *babouin* ou *papion* proprement dit; c'est le *simia-porcaria* d'Aristote.

2°. Le *mandrill*, qui est d'une taille plus grande que le babouin.

3°. L'*ouanderou*, dont la taille est moyenne, entre le mandrill & le babouin. Entre la race des *singes* & celle des babouins, il existe une espèce intermédiaire, connue sous le nom de *magot*: c'est le *cynocéphale* des anciens.

On peut placer dans le rang suivant les animaux connus sous le nom de *guenons*; ils ne diffèrent de ceux dont nous venons de parler que par la longueur de leur queue, qui égale l'étendue de leur corps. Les *guenons* sont en général plus petites & moins robustes que les *singes* & les babouins.

Les *guenons* sont au nombre de neuf espèces. Les *macaques*, les *patas*, les *malbrouks*, les *man-*

gabeys, la *mone*, le *callitriche*, le *moustac*, le *talapoin* & le *douc*. Les anciens ne connoissoient que la *mone* & le *callitriche*.

Comme tout est gradué & nuancé dans la nature, on trouve une espèce intermédiaire entre les babouins & les guenons, c'est celle du *maimon*: cet animal est distingué par une queue dégarnie de poils.

Tels sont les animaux de l'ancien continent, auxquels on a donné le nom de *singes*: il y a eu quelques motifs assez légers de rapporter à ce genre de quadrumanes les *sapajoux* & les *sagoins* du nouveau monde, dont les premiers se soudivisent en six ou sept familles, & les seconds renferment six variétés.

Avec quelqu'enthousiasme que les philosophes anciens aient parlé du *singe*, on est obligé maintenant de convenir qu'il n'est qu'un pur animal, portant à l'extérieur une marque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée & de tout ce qui fait l'homme. S'il nous ressemble par le corps, il n'a aucun rapport avec nous par l'usage qu'il en fait; ses habitudes ressemblent plus aux mouvemens d'un maniaque qu'aux actions d'un animal tranquille; on le tient en esclavage, mais on n'en fait pas un animal domestique: tandis que l'homme peut habiter dans tous les climats, le *singe* a de la peine à vivre dans les contrées temperées, & il ne peut multiplier que dans les pays embrâsés par le soleil.

Au reste, ce qui a été dit des différentes espèces de ces animaux dans divers articles de ce dictionnaire, nous dispense d'entrer ici dans de plus longs détails.

Chasses diverses des singes.

Les nègres & les sauvages se contentent ordinairement d'attaquer les *singes* à coups de flèches; mais la partie quelquefois n'est pas égale; car il est tel *singe* qui a plus de force & d'industrie que dix nègres.

Les indiens emploient beaucoup d'adresse dans la chasse de ces animaux: ils tirent parti de leur instinct imitateur pour les prendre; les uns portent des coupes pleines d'eau ou de miel, s'en frottent le visage devant eux, y substituent adroitement de la glue, puis se retirent. Les *singes* alors s'approchent des coupes pour imiter les hommes, mais ils s'aveuglent, & se mettent bientôt dans l'impossibilité de fuir.

D'autres portent des bottes qu'ils mettent & ôtent plusieurs fois, & ils en laissent de petites enduites de glue: quand ils sont retirés, les *singes* viennent pour les mettre, & ne pouvant les ôter ils tombent entre les mains des chasseurs.

Quelquefois on porte des miroirs où l'on se regarde à diverses reprises, & on en laisse d'autres où il y a des ressorts qui en se relâchant, serrent tout ce qui les touche: le *singe* vient prendre ces miroirs pour contempler sa figure, aussi-tôt il trouve ses mains engagées, & ne peut éviter l'esclavage.

SIRLI, oiseau du Cap de Bonne-Espérance; il a huit pouces de long; son bec est noir & recourbé; son plumage est varié de brun, de roux, & d'un blanc semé de taches noires.

SITTELLE, oiseau du Canada, qui a beaucoup de rapport avec les pies. Sa longueur totale est de six pouces. Il grimpe sur les troncs des arbres pour y chercher des insectes dont il se nourrit; il fait un bruit très-fort en frappant de son bec sur les écorces & dans les fentes des bois creux. Son plumage est varié d'un cendre bleuâtre, de blanc, de noir, de brun & d'orangé.

SIZERIN, oiseau qui a cinq à six pouces de longueur; il est du genre du tarin. Il a la poitrine & le sommet de la tête rouges; deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête, & tout le dessus du corps brun mêlé de de roux clair; le bec jaunâtre, la queue d'un blanc roussâtre.

SKRABBEN, espèce d'oie sauvage de Danemarck, qui fait son nid à près de dix pieds en terre. Sa graisse sert d'huile de lampe, & sa chair se sale pour être mangée durant l'hiver.

SKUEN, oiseau aquatique de la taille du corbeau, qu'on trouve dans les îles de Feroë. Quand on veut prendre ses petits, cet oiseau fond avec intrépidité sur la tête des chasseurs, & les blesse souvent avec ses ailes. Les danois qui connoissent son instinct, mettent sur leur tête un couteau dont la pointe est en haut, & le *skuen* furieux vient s'y percer lui-même de part en part.

SLEPEZ. Nom que les russes donnent à une espèce de souris sans queue, & qui ressemble beaucoup à la taupe. Elle se loge en terre, & se nourrit de plantes dont elle fait sa provision en automne pour l'hiver.

SNAK, quadrupède particulier à la Tartarie; il est de la taille d'une brebis, & armé de deux petites cornes: cet animal souffre plus patiemment la faim que le froid, & aime pendant l'hiver le compagnie des buffles. Le kan des tartares se donne souvent le plaisir de la chasse des *snaks*;

il fait environner les pâturages où ils se trouvent quelquefois au nombre de deux mille : le bruit des cors de chasse épouvante ces quadrupèdes, ils fuient sans objet, tombent de lassitude, & meurent sous les coups des tartares.

SOLE, en terme de chasse, c'est le milieu du dessous du pied des grandes bêtes.

SOLITAIRE, s. m. espèce d'oie sauvage qui se trouve dans l'île de Rodrigue. Il est très-gros. Son plumage est mêlé de gris & de brun. On chasse cet oiseau dont la chair est d'un goût excellent. Il est difficile de l'attraper dans les bois, mais on le prend aisément dans les plaines, parce qu'il ne vole point, & qu'il ne court pas fort vite.

SOMMÉES, terme de fauconnerie qui désigne les pennes du faucon quand elles ont pris tout leur accroissement.

SONNER. A la chasse on *sonne* du cor pour rappeller les chiens, les rassembler & les exciter. On dit *sonner un mot ou deux, du gros ton*, quand le piqueur fait signe à un de ses compagnons d'aller à lui.

SONNEUR, oiseau dont le cri ressemble au son d'une cloche. Il est de la grosseur d'une poule. Il a le bec long, menu, propre à s'insinuer dans les fentes des rochers & dans les crevasses de la terre où il va chercher les insectes dont il se nourrit. Il a de longues plumes sur la tête qui lui forment une espèce de huppe pendante en arrière. Les sonneurs ont le vol très élevé. Ils se nichent au haut des vieilles tours abandonnées & dans les fentes des rochers escarpés, où des hommes téméraires suspendus à une corde au-dessus des précipices osent tenter de les surprendre. On trouve ces oiseaux sur les Alpes & sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Suisse & de Bavière.

SOR. On appelle faucon *sor* celui qui est encore dans sa première année, & qui porte son premier pennage qui est roux. Cette épithète se donne aussi aux oiseaux de passage.

SORTIR. Une bête *sort* de son fort quand elle quitte le lieu où elle a demeuré le jour.

SOUCIE, s. f. oiseau de passage. La *soucie* est plus forte que le moineau, elle niche dans des creux d'arbres, & vit de grains & d'insectes. Elle a sur la tête de grandes plumes qui lui forment une espèce de crête. Son plumage est varié de noir, de blanc, de cendré & de jaune doré. On trouve cet oiseau dans plusieurs cantons de l'Allemagne.

SOUFFLER. En terme de vénerie, quand un chien est sur le point d'atteindre un lièvre, on dit qu'il lui *souffle le poil*.

SOUI, oiseau de la Guyane qui a huit à neuf pouces de longueur. Son plumage est varié de blanc, de roux, de noir & de brun.

SOUI-MANG, oiseau de Madagascar. Cet oiseau a la tête, la gorge, & toute la partie antérieure d'un beau vert brillant. Le reste de son plumage est nuancé de bleu, de jaune, de brun, de violet, de mordoré. Sa queue noire est bordée d'olivâtre. Il a le bec & les pieds d'un noir luisant.

SOUIL ou SOUILLE, endroit bourbeux où se vautre le sanglier, & qui sert à faire reconnoître sa taille.

SOULCI. Cet oiseau est une espèce de roitelet qui vit d'insectes. Son corps est très-petit ; mais ses jambes & ses pieds sont assez forts. Son bec est menu & crochu.

SOURIS, petit animal du genre du rat. La *souris*, dit Buffon, beaucoup plus petite que le rat est aussi plus nombreuse, plus commune. Elle a le même instinct, le même naturel, & n'en diffère guère que par la foiblesse. Timide par nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvemens, elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte ; elle s'aprivoise jusqu'à un certain point ; mais sans s'attacher. Elle a une infinité d'ennemis auxquels elle ne peut se soustraire que par son agilité & sa petitesse même.

Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre. On l'attire dans des piéges, on la leurre aisément par des appâts, on en detruit des milliers. Cette espèce ne subsiste enfin que par son extrême fécondité.

Toutes les *souris* sont blanchâtres sous le ventre; il y en a aussi de plus ou moins brunes, & plus ou moins noires. L'espèce de la *souris* est généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique. Ce petit animal suit l'homme par l'apperit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre, & par les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même.

Chasse aux souris.

C'est une chose aussi vraie qu'incroyable, que dans la plupart des fermes on abandonne aux *souris* presque un vingtième du blé. On compte là-dessus ; c'est pour ainsi dire un forfait. Cepen-

dant on pourroit détruire les *souris* sans sortir de chez soi, & sans se détourner plus de deux jours de ses travaux. C'est en vain qu'on se fie sur les chats, ils attrapent les imprudentes ; mais ils ne peuvent se fourrer dans les nichées, & y détruire pères, mères & petits.

Cependant je l'avoue, c'est un fléau presque inévitable tant que les granges sont pleines ; mais elles ne le sont plus en mars. Alors il est tems de l'attaquer & facile de le détruire. Il ne s'agit que de transporter les gerbes d'une grange à l'autre, ou d'un côté à l'autre de la même grange, d'être là plusieurs personnes rassemblées avec les meilleurs chats, & d'écraser ou étouffer à coups de pieds & de bâton, & sur-tout avec les mains ; tout ce qui se sauve de la griffe du chat. Cette battue est d'autant plus aisée, que les souris qui échappent à toutes ces armes réunies s'enfoncent dans le tas, & à la fin se trouvent dans le foutrait, où l'on achève de les exterminer. Si je n'en avois pas vu tuer, par cette exécution, plus de 400 dans une seule grange, je ne donnerois pas ma recette. Si l'exécution avoit été longue, je n'en parlerois pas encore. Mais eu égard à ces deux mots *célérité* & *facilité*, je trouve qu'il est utile de réveiller à ce sujet l'insouciance des cultivateurs. Qu'on renouvelle cette chasse deux fois depuis le premier Mars, non-seulement on détruira pour la moitié de l'année cette vermine si vorace, mais l'année suivante on en aura beaucoup moins, & si on ne parvenoit pas à la détruire, ses ravages seroient presque insensibles.

(*Extr. de la bibl. physico-économique.*)

SPATULE, s. f., oiseau, ainsi nommé à cause de son bec, dont l'extrémité, en s'élargissant circulairement, présente la forme d'une spatule. Elle est toute blanche comme le cygne, & est beaucoup plus grande que le héron gris ; mais elle a le cou moins alongé, ainsi que les jambes, qui sont noires & couvertes d'une peau dure & écailleuse. Cet oiseau, qui vit de poisson, se trouve assez fréquemment sur les côtes marecageuses du Poitou, de la Bretagne & de la Picardie. Dans quelques provinces, on lui donne le nom de *cuiller*, à cause de la forme de son bec. Il fait son nid sur les grands arbres.

SPICIFERE, s. m. ou PAON DU JAPON. Cet oiseau a sur la tête une aigrette en forme d'épi. Cette aigrette haute de quatre pouces est émaillée de vert & de bleu. Son bec est de couleur cendrée. Sa queue est brillante des mêmes couleurs que le paon d'Europe : le bleu, le vert, le blanc, le noir, le jaune doré nuancent son beau plumage.

SPIPOLETE, s. f. espèce d'alouette dont le ramage est agréable. Elle a le bec & les pieds noirs ; le bec grêle, droit & pointu. Son plumage est varié de gris, de jaune, de brun, de blanc, qui font différentes nuances ; sa longueur est de six pouces. Elle vit de grains & d'insectes. Le chasseur recherche la *spipolete* quand elle est grasse & bonne à manger.

STELLION, lézard d'Italie qui a sur le dos des taches étincelantes. Ceux qui vont à la chasse de cet animal mettent devant son trou des trapes de roseaux pour le prendre. On dit que la morsure du *stellion* engourdit les sens.

STOURNE, espèce d'étourneau qu'on voit à la Louisiane. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun, & le dessous jaune. Le noir, le blanc & le gris se distribuent sur le reste de son plumage par taches, & par bandes.

STROMFINCH, oiseau aquatique de l'île de Fara, qui court avec rapidité sur les eaux & annonce, dit-on, la tempête.

STRUND-JAGER, oiseau aquatique qui se trouve sur les côtes de Spitzberg. Son bec est noir, crochu & épais. Ses jambes sont courtes, & les trois doigts de chaque patte sont palmés comme aux canards. Sa queue forme un éventail. Le jaune, le blanc, le brun nuancent son plumage.

SU, petit quadrupède qu'on trouve chez les patagons, & dont la fourrure est un objet de commerce en Sibérie. Il a un peu de la figure du lion & la queue de l'écureuil. On le prend avec ses petits dans des piéges sur des fosses couvertes de feuillages. Quand cet animal se voit captif il égorge ses petits, & ne succombe sous les coups des chasseurs, qu'après avoir jetté des cris qui annoncent sa rage & son désespoir.

SUBTIL. On appelle *mal subtil* une maladie des faucons, où ces oiseaux paroissent toujours affamés, quoiqu'on leur donne sans cesse à manger.

SUCE-BŒUF, oiseau du Sénégal de la grandeur du merle, qui s'attache sur le dos des bestiaux, leur perce la peau à coups de bec, & leur suce le sang. Si on n'a pas soin de le chasser, il peut à la fin tuer l'animal le plus vigoureux.

SUIF, nom qu'on donne en vénerie à la graisse des bêtes fauves ; celle des bêtes noires s'appelle *sain*.

SUISSE, petit écureuil, ainsi nommé parce que son poil est rayé de noir & de blanc, ce qui, dit-on, le fait ressembler à un pourpoint suisse.

Le *suisse* a la tête du campagnol, & porte sa queue renversée sur son corps ; il est distingué de

tous les animaux par deux bandes blanchâtres, accompagnées de chaque côté d'une bande brune, & ensuite d'une autre bande blanchâtre qui règne tout le long de l'épine, depuis le col jusqu'à la queue. Cet animal habite à terre & ne grimpe pas sur les arbres comme les écureuils; il se pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau; il est d'un naturel sauvage, & on a beaucoup de peine à l'apprivoiser.

SUITE s'entend en vénerie du gibier qu'on a fait lever.

SUIVRE. Un limier *suit* les voies d'une bête qui va d'assurance; mais quand elle fuit, on dit qu'il la chasse.

SUMAU, animal domestique de la Chine, qui a quelques rapports avec le chat. Ses oreilles sont pendantes; son poil est noir ou jaune & très-luisant. Ces animaux deviennent très-familiers.

SUPERBE, oiseau qui se trouve dans la nouvelle Guinée. On admire le noir velouté de son plumage, relevé par des reflets d'un violet foncé. Sa tête & sa poitrine brillent des nuances d'un beau vert changeant.

SUR-ALLER. Un limier ou un chien courant *surva*, quand il passe sur les voies d'une bête, sans en rebattre & sans en remontrer à un chasseur.

SUR-ANDOUILLER, grand andouiller qui se rencontre à quelques têtes de cerf, & qui excède en longueur les autres de l'empaumure.

SURIKATE, joli quadrupède de Surinam & des autres provinces de l'Amérique méridionale, qui n'est pas si grand qu'un lapin, & qui ressemble par le poil à la mangouste; il approche plus du coati que de tout autre animal; il a quatre doigts à tous les pieds, & ce caractère ne convient qu'à lui & à l'hyene.

Cet animal est carnivore, il lape en buvant comme le chien, & sa boisson ordinaire est son urine. On réussit à l'apprivoiser: quand il s'ennuie d'être seul ou qu'il entend quelque bruit extraordinaire, il aboie comme un jeune chien, & quand on le caresse ou qu'il ressent du plaisir, il fait un bruit semblable à une cresselle tournée rapidement. Le *surikate* nous étoit inconnu avant Buffon.

SURMULOT, nom nouveau donné à une nouvelle espèce de mulot qui n'est connue que depuis quelques années. Ce quadrupède est plus fort & plus méchant que le rat. Les mâles sont plus hardis & plus gros que les femelles: quand on veut les poursuivre, ils se retournent & mordent la main ou le bâton qui les frappe; leur morsure est dangereuse & bientôt suivie de l'inflammation.

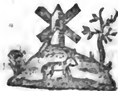
Les *surmulots* produisent trois fois par an, & chaque portée est de douze ou quinze petits. En multipliant aussi étrangement, ils font beaucoup de dégâts dans les campagnes. Les chiens chassent ces animaux avec un acharnement qui tient de la fureur; quand ils se sentent poursuivis, ils entrent dans l'eau & y nagent avec facilité.

On peut aussi prendre les *surmulots* dans leurs terriers, comme on prend les lapins, avec le secours du furet. *Voyez* ce mot.

Les *surmulots* font une guerre cruelle aux rats.

SURNEIGÉE, voie des bêtes où la neige a tombé. On donne à ces voies qui sont couvertes d'eau de pluie l'épithete *surpluées*.

SUSLIK ou SOLELIK, espèce de rat dont les kalmoucks recherchent la chair & peu la fourure. Son corps est couvert de poils d'un jaune foncé, moucheté de blanc. Il a la poitrine jaunâtre & le ventre mêlé de gris & de jaune. Il se fait des terriers dans les monticules sablonneuses & arides où il amasse des graines, des herbes & des racines dont il fait sa nourriture.



T;

T.

TADORNE, s. f. espèce de canard de la grandeur d'une oie moyenne. Cet oiseau a la tête noirâtre ; son bec est court, large & rouge par-dessus. Sa poitrine est ornée d'un collier de couleur rousse. Le blanc, le noir, le vert, le roux nuancent son plumage. La *tadorne* fait son nid dans des trous en terre. On la trouve, dans le nord & en Angleterre près des rivages de la mer.

TAELPE, espèce de rat d'Asie, dont la fourrure est très-estimée des chinois. Cet animal creuse en terre des trous pour s'y loger ; quand les chasseurs l'ont découvert, ils ouvrent la terre en plusieurs endroits, & y jettent de la paille enflammée ; par cet artifice, ils obligent le *taelpe* de sortir & de tomber dans leurs filets.

TAJACU ou PECARI, espèce de sanglier du Mexique & du Brésil ; il marche par troupes, & habite les montagnes & les forêts. Cet animal diffère de ceux de son espèce par une bourse qu'il a sur le dos, & d'où découle une espèce de liqueur dont on ignore les propriétés.

TALAPOIN, espèce de petite guenon d'une assez jolie figure, qui se trouve dans les provinces de l'Asie orientale, à Siam.

TALERA ou TALEVA, oiseau de rivière, de la grandeur d'une poule. On le trouve à Madagascar ; il a le plumage violet ; mais le front, le bec & les pieds sont rouges.

TALETEC, lezard de Virginie. Il est couvert de minces écailles. Son dos paroît peint d'un mélange de blanc & de roux, & le reste du corps est marqué de petits carreaux blancs. Sa queue est longue, pointue, & cerclée de bandelettes en forme d'anneaux.

TAMANDUA, quadrupède de l'Amérique méridionale, remarquable par un long museau, une gueule étroite & sans dents, & par une langue ronde qu'il insinue dans les fourmillières, pour avaler les fourmis dont il fait sa nourriture. Le *Tamandua* a dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; il marche mal, mais grimpe avec légèreté ; quand il dort, il cache sa tête sous son cou & sous ses jambes de devant. On a confondu cet animal avec le tamanoir & le fourmillier. Buffon l'appelle la moyenne proportionnelle entre ces deux quadrupèdes. On apprivoise sans peine le *tamandua*, & les sauvages mangent sa chair, quoiqu'elle soit de très-mauvais goût.

TAMANOIR, quadrupède originaire du Nouveau-Monde, qui a environ quatre pieds de long, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les poils de sa queue sont disposés en forme de panache ; l'animal la retourne sur son dos, & s'en couvre le corps quand il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie & de l'ardeur du soleil. Il marche lentement, & un homme peut aisément l'atteindre à la course.

Quoique le *tamanoir* soit beaucoup plus grand que le fourmillier & le tamandua, il a cependant rapport avec ces deux animaux pour les habitudes naturelles ; tous trois se nourrissent de fourmis, s'apprivoisent, dorment pendant le jour, & vont butiner pendant la nuit.

On prendroit de loin le *tamanoir* pour un grand renard : c'est pourquoi quelques voyageurs l'ont nommé le *renard américain*. Il est assez robuste pour se défendre contre un gros chien. Quand il est attaqué, il se bat d'abord debout comme l'ours ; il se couche ensuite sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, & dans cette situation il est presque invincible : son opiniâtreté alors s'accroît à un tel point, que lors même qu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que longtemps après, comme s'il avoit encore quelque chose à craindre de sa victime.

TAMATIA, nom qu'on donne à deux espèces d'oiseaux du Brésil, dont l'un tient de la grive, & l'autre de la poule d'eau.

TANACOMBE, espèce de merle de Madagascar. Il est rembruni sur la tête, le cou & le dessus du corps. Le vert domine dans le reste de son plumage, & se marie avec le violet, le roux & le vert doré. Il a le bec & les pieds noirs.

TANGARA, s. m., oiseau de la grosseur d'un chardonnet, dont on compte plus de trente espèces. Cet oiseau est commun dans le Brésil, à Cayenne, au Pérou, dans les Indes orientales & dans les cli-

mats chauds. Il eſt remarquable par la beauté, par la vivacité & la variété des couleurs de ſon plumage. Il y en a auſſi à couleurs piquées & de huppées. Le bec du tangara eſt conique, mince & effilé.

TANIÈRE, ſ. f, nom donné à la retraite des bêtes ſauvages. C'eſt ou le fond d'un rocher, ou quelque cavité ſouterraine, ou le touffu d'une forêt. On dit la tanière d'un lion, d'un ours, d'un renard; on dit auſſi la *bauge* du loup.

TANREC ou TENRAC, petit quadrupède des Indes orientales, qui a beaucoup de rapport avec notre hériſſon. Il marche lentement, grogne comme le pourceau, ſe vautre comme lui dans la fange, & ſejourne plus long-tems ſur l'eau que ſur la terre. Le *tanrec* eſt très-ardent en amour, & multiplie beaucoup; on le prend dans de petits caveaux d'eau ſalée, & dans les lagunes de la mer. Sa chair, quoique fade & mollaſſe, plaît beaucoup aux indiens & aux habitans de Madagaſcar.

TANTALE, ou PÉLICAN D'ARBRE DE L'AMÉRIQUE. Cet oiſeau eſt de la groſſeur d'une oie; ſon bec a neuf pouces & demi de long; il eſt conique & courbé au bout; l'oiſeau l'ouvre d'un pied de large. Il a la queue & les pieds noirs, & les premiers articles des doigts joints par une membrane. Il ſe perche ſur les arbres. Il va auſſi à la pêche du poiſſon. On le trouve dans la Perſe.

TAPAYAXIN, lézard de la Nouvelle-Eſpagne. Son corps, ſa tête, ſes pieds & ſa queue ſont hériſſés d'épines blanchâtres & piquantes comme des aiguilles. Cet animal, auſſi large que long, eſt revêtu d'écailles de diverſes couleurs. Ses pieds ſont armés d'ongles pointus & crochus. Il a la tête courte & triangulaire. Il a une eſpèce de bouclier qui va depuis la pointe du nez juſques ſur les yeux. Ce ſingulier animal, quoique armé de pied en cap, eſt pourtant familier, doux & careſſant.

TAPIR. C'eſt le quadrupède le plus grand de l'Amérique méridionale.

Le *tapir* eſt de la taille d'une petite vache ou d'un zèbre, mais ſans cornes & ſans queue: ſa tête a une eſpèce de trompe comme le rhinocéros. C'eſt un animal triſte & ténébreux, qui ne ſort que de nuit, & qui ne ſe plaît que dans les eaux. Quoique ſa gueule ſoit armée de vingt dents inciſives & tranchantes, il n'eſt point carnivore. C'eſt un animal doux & timide.

On prend les tapirs dans des chauſſe-trappes; on les chaſſe de nuit, & on les éblouit en leur préſentant tout-à-coup des torches ou flambeaux allumés, qui les font ſe précipiter les uns ſur les autres. Le tapir ſe nourrit de plantes & de racines. Sa chair eſt fade & groſſière. Les ſauvages couvrent leurs carquois & leurs boucliers de la peau du tapir, dont le tiſſu eſt très-ferme & très-ſerre.

TAPITI, ſ. m., petit quadrupède ſauvage du Bréſil. C'eſt une eſpèce de lièvre: il aboie à la manière des chiens. Son poil eſt roux ſur le front, & blanchâtre ſous la gorge, ſur la poitrine & le ventre. Sa chair eſt très-bonne à manger.

TAQUET, terme de fauconnerie. C'eſt un ais ſur le bout duquel on frappe quand l'oiſeau a joui aſſez long temps de ſa liberté, & qu'on veut le faire revenir.

TARABÉ, eſpèce de perroquet du Bréſil, dont le plumage eſt vert. Sa tête eſt rouge, ainſi que ſa poitrine & le commencement de ſes ailes. Son bec & ſes pieds ſont d'un cendré obſcur.

TARANICOLO, nom qu'on donne à Veniſe à un oiſeau aquatique, qui eſt une eſpèce de courlis.

TARAQUIRA, eſpèce de lézard du Bréſil. Il eſt de la grandeur d'un pied. Sa tête eſt ronde, couverte d'écailles triangulaires de couleur cendrée, & unies. Il court avec une très-grande rapidité, & toujours en tortillant ſon corps.

TARBIKIS, animal de la Tartarie orientale, dont la forme & la grandeur reſſemblent à celles du caſtor; il a le poil roux, doux & fin. Il vit d'herbe, & ſe tient dans des terriers.

TARIER, ſ. m., petit oiſeau commun dans la Lorraine, qui voltige de buiſſon en buiſſon; pour y chercher des mouches & des vermiſſeaux dont il ſe nourrit.

TARIN, petit oiſeau du genre du chardonneret., ainſi appellé parce qu'il ſemble articuler ce nom dans ſon chant. Son ramage eſt doux & agréable. Il ſympathiſe beaucoup avec la ſerine, & s'accouple avec elle. Quoiqu'il ſoit un oiſeau de paſſage, il ſe plaît en cage, & ſemble chercher à s'y faire un ami particulier. Le vert & la couleur cendrée nuancent ſon plumage. Cet oiſeau eſt commun en France. Il y a quelques eſpèces de tarins qui ſont tout verts ou tout noirs.

TATOU, ſ. m., nom que les caraïbes ont donné à un quadrupède digité, dont le corps eſt cuiraſſé, & couvert d'un têt oſſeux, diviſé par pluſieurs bandes mobiles. On diſtingue différentes eſpèces de ces animaux.

L'*apar* ou le *tatou à trois bandes*, a la queue fort courte ; il a sur le dos trois bandes mobiles ; son corps a un pied de long sur huit pouces dans sa plus grande largeur ; quand cet animal se couche pour dormir, ou qu'on le saisit avec la main, il rapproche en un point ses quatre pieds, ramene sa tête sous son ventre, & se courbe si parfaitement, qu'on le prendroit alors pour une coquille de mer.

L'*encoubert* ou le *tatou à six bandes*, est plus gros que l'apar ; ordinairement il a beaucoup d'embonpoint ; il fouille la terre avec facilité, se fait un terrier où il se tient pendant le jour, & n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance. L'*encoubert* est frugivore & carnivore.

Le *tatuete* ou le *tatou à huit bandes*, n'est pas à beaucoup près si grand que l'encoubert ; ses bandes sont marquées par des figures triangulaires. On remarque que le plus petit plomb suffit pour percer la cuirasse de cet animal : sa chair est blanche, & bonne à manger.

Le *cachicame* ou le *tatou à neuf bandes*, est proprement l'*armadille* des espagnols.

Le *kabassou* ou le *tatou à douze bandes*, est le plus grand de tous les *tatous* ; sa queue est sans cuirasse, ce qui le distingue de tous ceux de son espèce.

Le *cirquincon* ou le *tatou à dix-huit bandes*, a la tête de la belette ; les rangs de ses écailles ne sont pas séparés par une peau flexible : il est de tous les *tatous* celui qui a le plus de facilité pour se resserrer en boule comme le hérisson.

Chasse du Tatou.

En général les *tatous* sont des animaux très-pacifiques : on a plus besoin contre eux d'industrie que de courage.

Quand on poursuit un *tatou*, & qu'il n'a plus le temps de gagner son terrier, il tâche de s'en creuser un, on est alors tenté de le prendre par la queue avant qu'il soit totalement enfoncé ; mais l'animal fait une telle résistance, qu'on casse sa queue sans amener son corps : quand on ne veut pas le mutiler, on ouvre son terrier par devant, & alors on prend l'animal sans qu'il fasse de résistance : s'il se contracte, on le met près du feu pour le faire étendre.

Quand un *tatou* a gagné un terrier profond, on peut l'en faire sortir en y faisant entrer de la fumée, ou en y jettant de l'eau. On peut aussi chasser ce quadrupède avec de petits chiens ; mais si le *tatou* se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens & aux chasseurs, parce qu'il se resserre & roule comme une boule, sans briser son écaille & ressentir aucune douleur.

Les indiens attribuent mille propriétés extraordinaires à la cuirasse des *tatous*.

TAVELURE, terme de fauconnerie qui désigne les mailles ou taches de diverses couleurs qui se trouvent sur le manteau d'un oiseau de proie.

TAUPE, s. f., petit quadrupède, long d'environ cinq pouces, dont la peau couverte de poils courts & épais châtoie comme du velours ; quoique dure, elle en a la douceur & la chaleur : sa queue est fort courte, ainsi que ses pattes, qui se terminent par de petites mains à cinq doigts. Ses yeux sont noirs, mais si petits & si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue ; elle a l'ouie très-fine ; elle est de tous les petits animaux la plus avantageusement douée pour les plaisirs de l'amour. Son museau est effilé. Son nez avance de quatre lignes & même davantage au-delà de la mâchoire supérieure, il est propre à forer la terre. Pour son domicile, la taupe se pratique une voûte en rond dans les prairies, & une espèce de galerie dans les jardins où la terre est plus facile à soulever. Elle se nourrit de racines, d'insectes & de vers. Il y a différentes espèces de taupes. 1°. La *taupe vulgaire*, dont les poils sont d'un noir plus ou moins foncé. 2°. La *taupe blanche*, elle est d'un blanc de lait, & assez commune en Hollande. 3°. La *taupe rousse* qu'on voit dans le pays d'Aunis. 4°. La *taupe citrine* des Cévennes. 5°. La *taupe variée*, dont la robe est parsemée de taches blanches & noires, commune dans l'Oost-frise. On distingue encore la *taupe de l'isle de Java* qui est d'un blanc mat :

La *taupe de Sibérie*, qui a le poil vert, & or roux.

La *taupe du Cap-de-Bonne Espérance*, trois fois plus forte que les autres.

La *taupe de Virginie*, dont le poil est couleur de pourpre foncé.

Le *taupe du Canada*, qui tient du rat & de la taupe vulgaire, & qui a le poil noir, grossier & assez long.

Moyens de destruction des Taupes.

Les *taupes* font de grands ravages dans les champs, dans les prairies, dans les jardins ; ces mineuses se trouvent en si grande quantité dans certains endroits, qu'elles bouleversent tout ; on ne sauroit donc chercher trop de moyens pour les détruire.

Voici un procédé bien ſimple &, dit-on, bien efficace, que le gouvernement a même fait répandre par un imprimé; procédé au moyen duquel les habitans de Hollebac, dans la Baſſe-Navarre, étoient parvenus à en purger leurs terres qui en étoient infectées: on prend quelques douzaines de noix, on les fait bouillir pendant trois ou quatre heures dans de l'eau de leſſive; on met chacune de ces noix, que l'on coupe en deux, dans les trous où l'on voit les *taupes* fouiller. Si la *taupe* ne travaille plus dans cet endroit, il eſt inutile d'en mettre, parce qu'on peut être sûr qu'elle eſt périe.

Ce procédé cependant a été diſcuté dans la ſociété d'agriculture de Caen en 1763, & l'on a conclu que ce prétendu ſecret eſt d'autant moins sûr, qu'on ne voit rien dans les leſſives ordinaires qui puiſſe faire mourir les *taupes*. Il y en a qui conſeillent de jetter dans chaque taupinière une noix que l'on aura fait bouillir pendant une demi-heure dans une leſſive compoſée de ſel, de couperoſe & de ciguë. De ces trois ingrédients, ce n'eſt pas la ciguë qui nous paroît le plus meurtrier, mais la couperoſe; & peut-être le ſecret des habitans de la Baſſe-Navarre n'a-t-il tiré toute ſa vertu que des vaiſſeaux de cuivre où leur leſſive aura ſéjourné à froid quelque temps.

Voici un autre ſecret qui vient de Langres, & qu'on aſſure avoir été éprouvé: il faut prendre une cruche d'eau, la verſer doucement à côté de l'endroit où travaille la *taupe*. Le trou de la *taupe* ſe remplit aiſement, l'eau trouvant une iſſue facile dans la terre qui eſt bien remuée: la *taupe* qui craint d'y être noyée en y rentrant, ſort pour chercher un autre aſyle, on la tue aiſément, & très-peu échappent.

On lit dans la gazette du commerce, qu'un particulier parvint à détruire toutes les *taupes* qui étoient dans ſon jardin, en mettant ainſi dans leurs trous des morceaux de noix qu'il avoit fait bouillir dans de la cigue. On pourroit encore employer différents appâts préparés avec de la noix vomique, ou de la poudre d'arſenic; mais l'emploi de ces matières, exige bien des précautions pour empêcher que les autres animaux ne ſoient expoſés à en manger.

Un cultivateur du Vélay a employé avec ſuccès de petits rameaux, des chicots, des brins de buiſſon le plus piquant & le plus ferme, tel que l'aube-épine qu'il a introduits dans les trous de ces animaux; les *taupes* ſe piquent, reviennent & périſſent.

On lit dans une deſcription de Kentshire, province d'Angleterre, qu'il y avoit autrefois près de Portſmouth une race de petits chiens dont on ſe ſervoit dans ce pays-là pour faire la chaſſe aux *taupes*, & qu'ils les chaſſoient naturellement comme le gibier qui leur étoit propre. Ne pourroit-on pas de même dreſſer, pour la deſtruction de ces animaux, de petits chiens ou des furets.

La gazette d'agriculture, indique une méthode facile pour prendre & détruire les *taupes*. Cet animal recherche les écreviſſes; on en voit ſouvent dans les houlics, où ſe retirent les écreviſſes ſur les bords des ruiſſeaux, lorſque les eaux ſont baſſes? On place dans les prés, dans les jardins, &c. des pots de terre verniſſés en dedans, un peu plus étroits de l'orifice que du milieu, & aſſez profonds; on les enterre de trois ou quatre pouces au deſſous de la ſuperficie du gazon ou de la terre; on jette dedans deux ou trois écreviſſes vives; on recouvre l'orifice du vaſe avec un gazon: s'il ſe trouve des *taupes* dans le canton, elles y feront bientôt attirées, elles tombent dans le pot ſans pouvoir en ſortir.

Il eſt d'expérience certaine que la *taupe* périt dès qu'elle eſt bleſſée de manière à perdre du ſang. Ne fut-ce qu'une goute; elle ne ſurvit pas à cet accident. Il faut donc fouiller un peu la terre ſous ces petites éminences fraîchement remuées, connues ſous le nom de *taupinières*; on y trouvera une ligne de conduite horizontale; il faut en bien nétoyer les deux avenues, & placer au fond de chacune un petit faiſceau de ronces choiſies, dont les épines ſoient fortes & bien aiguës, de la longueur de 4 ou 5 pouces, & de groſſeur ſuffiſante pour remplir exactement la capacité de ce boyau ſouterrein; après quoi l'on remet de la terre qu'on foule un peu avec le pied. La *taupe*, en ſuivant la route qu'elle s'eſt tracée, vient s'y piquer & périt. On pourroit y ſubſtituer de petits bâtonnets garnis de pointes de fer par leurs deux bouts, ce qui ſeroit diſpendieux, mais auſſi plus aſſuré.

On a auſſi employé, avec ſuccès, les fumigations de ſoufre, de tabac pour faire périr les *taupes*.

A la tuyère d'un ſoufflet à deux ames, & un peu fort, eſt ajuſté un fourneau de cuivre ovale qui reçoit des charbons allumés, & par-deſſus ſe met du ſoufre ou du tabac à fumer; l'on viſſe à l'extrémité de ce petit fourneau un bout de tuyau de forme conique, qui ſert à diriger dans les trous des *taupes*, la fumée qu'entretient le jeu du ſoufflet.

Enfin, pour prendre les *taupes*, on ſe ſert d'une arbalète compoſée d'un fil de fer dans la partie baſſe, formant le reſſort, & d'une corde attachée à la partie ſupérieure, de la hauteur de l'arbalète, qui eſt de trois pouces. On poſe

cette machine dans le passage de la *taupe* : lorsqu'elle repasse, elle heurte le ressort, & s'y trouve prise.

2°. D'une boite nommée boite à *taupe*, connue aussi pour cette destruction, & qu'on place dans le passage de la *taupe*, vieux ou frais labouré.

3°. D'un piége connu pour le même usage, & qu'on place de même dans le passage de l'animal, lequel venant à heurter le ressort, s'y trouve pris, & assez souvent par le milieu du corps.

TAUREAU, grand quadrupède dont le caractère est de n'avoir point de dents incisives à la mâchoire supérieure, d'en avoir huit à l'inférieure, d'avoir le pied fourchu & les cornes simples tournées vers les côtés. La nature, dit Buffon, a fait le taureau indocile & fier. Dans le temps du rut il devient indomptable & souvent furieux ; mais par la castration, l'on détruit la source de ses mouvemens impétueux, & l'on ne retranche rien à sa force, il n'en devient que plus gros, plus massif, plus pesant & plus propre aux ouvrages auxquels on le destine. Il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de *taureaux* ne seroit qu'un troupeau effréné que l'homme ne sauroit dompter ni conduire ; mais un nombreux troupeau de bœufs suit paisiblement le chemin du pâturage ; s'ils s'écartent, dociles à la voix d'une femme, d'un enfant, ils reviennent aussitôt. On les conduit de même, & sans résistance de leur part aux travaux les plus pénibles.

Les bœufs comme les autres animaux domestiques, varient par la couleur. Cependant le poil roux paroit être le plus commun, & plus il est rouge, plus il est estimé. On fait cas aussi du poil noir. Le poil du bœuf, de quelque couleur qu'il soit, doit être luisant, épais & doux au toucher. On doit nourrir les bœufs & les vaches avec du foin, de la paille, & même leur donner un peu de son & d'avoine. En été, on leur donne de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pousses de feuilles de frêne, d'orme & de chêne ; mais en petite quantité. La luzerne, la vesce, les lupins, sont aussi de très-bons alimens pour les bœufs.

TAYAUT, (vénerie.) cri du chasseur quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TAYRA ou GALERA. C'est une espèce de petite fouine brune noirâtre du Brésil, de la grandeur d'un petit lapin. Ce quadrupède a le museau alongé, un peu pointu & garni d'une moustache. Sa tête est oblongue ; sa langue est rude comme celle du chat ; ses oreilles sont plates ; ses pieds sont forts & faits pour se creuser un terrier. Il est couvert de poils bruns, longs & courts. Ils répandent une odeur de musc. On trouve aussi cet animal dans la Guyane.

TECOIXIN, lézard goitreux du Mexique.

TECUNHANA, autre lézard du Brésil, dont le dessus du corps, de la tête & de la queue est orné de bandes de plusieurs couleurs.

TEITEI ou TEITET, oiseau du Brésil de la grandeur d'un serin. Son bec est noir, gros & court. Son plumage est d'un noir bleuâtre, très-brillant, mêlé d'un beau jaune doré. On élève cet oiseau en cage à cause de la douceur de son chant. Il vit de graine, & sur-tout de riz.

TEJUGUACU, espèce de lézard du Brésil. Il est armé d'aiguillons blancs & dentelés. Sa couleur est noire tiquetée de blanc.

TÉJUNHANA, autre lézard de l'Amérique, qui a le nez fort pointu ; la queue affilée fort longue & couverte d'écailles cachées, très-minces.

TEMAPARA, lézard de l'Amérique, dont la queue est très-longue. Il a la peau d'un gris rouge, & la tête semée de grandes écailles noirâtres mêlées de brun.

TENDEURS. On donne ce nom aux braconniers qui tendent des lacs, des tirasses, des traîneaux, des collets, &c., pour prendre le gibier.

TENDRAC, petit quadrupède de l'île de Madagascar, qui a quelques rapports avec notre hérisson par ses piquans. Ses jambes sont fort courtes ; il grogne comme le pourceau, & se vautre aussi dans la fange : il séjourne volontiers dans l'eau. Les indiens sont fort friands de sa chair.

TENDUE, nom qu'on donne à un canton qu'occupent des piéges tendus.

TENEUR. C'est, en fauconnerie, le nom qu'on donne au troisième oiseau qui attaque le heron dans son vol. On dit : cet oiseau est bon *teneur*.

TENIR, terme de fauconnerie. Un oiseau *tient* à mont, quand il se soutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier.

TENTE, se dit, en terme de venerie, en parlant des filets qu'on tend pour prendre des bécasses & autres oiseaux de passage. Les chasseurs disent alors ; faisons des *tentes*.

TERRIER, nom qu'on donne aux trous où les lapins se retirent.

TEOAUHTOTOTL, nom que les mexicains donnent à un petit oiseau, long de cinq pouces & demi, dont le plumage est mélangé de bleu, de jaune & de noir, d'aigue-marine & de violet.

TERUT-BOULAN, ou MERLE DES INDES. Cet oiseau, un peu plus gros que l'alouette, a le plumage varié de noir, de blanc & de cendré.

TÊTE, bois de cerf. On dit qu'un cerf quitte sa tête, & qu'il est à sa première, à sa seconde, ou à sa troisième; ce qui désigne son âge.

TÊTE-ROUGE, oiseau de passage, très-petit, dont le plumage de la tête & de la poitrine étincele d'un rouge brillant. Il a aussi un ramage agréable; ce qui le fait rechercher pour l'élever en cage. Il se nourrit de grains. Cet oiseau fréquente l'Angleterre.

TÊTE DE MORT, ou MONKIE, singe de l'Amérique. Son nez camus & ses yeux profondément enfoncés le font ressembler en effet à une tête de mort. Il a la tête ronde en devant & toute velue, le visage velu, & d'une couleur blanchâtre; des oreilles grandes & sans poil; les dents petites; les bras, les mains, les jambes, les pieds tels que dans l'homme; les pieds de derrière garnis d'un talon & de très-longs doigts. Son poil est nuancé de noir, de rouge & de jaune.

TETRAO, ou TETRAS, noms latins que les anciens donnoient à deux espèces de *coqs de bruyère*, grande & petite. *Voyez* ce mot.

Chasse du tetras.

En Courlande, en Livonie, en Lithuanie, pour faire la chasse à ces oiseaux on se sert d'un tetras empaillé, ou bien on fait un tetras artificiel avec de l'étoffe de couleur convenable; c'est ce qui s'appelle une *balvane*. On attache cette balvane au bout d'un bâton, que l'on fixe sur un bouleau, à la portée du lieu que ces oiseaux ont choisi pour leur rendez-vous d'amour. Le mois le plus favorable est avril. Dès que les tetras apperçoivent la balvane, ils se rassemblent autour, s'attaquent & se défendent avec une fureur si concentrée, que les chasseurs qui sont à l'affût dans leur hutte, peuvent en sortir, les approcher, & même les prendre sans coup férir. Ceux qui sont ainsi captifs s'apprivoisent, en cinq ou six jours, au point de venir manger dans la main.

L'année suivante, au printemps, les tetras apprivoisés servent, au lieu de balvane, à attirer les tetras sauvages qui viennent se battre avec eux, & tomber sous les coups & dans les piéges des chasseurs.

Cependant, hors la saison des amours, il faut une nouvelle industrie. Alors, plusieurs chasseurs à cheval forment une enceinte plus ou moins étendue, dont leur hutte est le centre; & en se rapprochant insensiblement, & faisant claquer leur fouet à propos, ils font lever les tetras, & les poussent d'arbre en arbre du côté du tireur, qu'ils avertissent par un coup de sifflet.

On prétend que lorsque ces oiseaux volent en troupe, ils ont à leur tête un vieux coq qui les mène, & qui veille à leur sûreté.

TETTE-CHÈVRE, ou CRAPAUD VOLANT, ou CHAUCHE-BRANCHE, genre d'oiseau de nuit, qui est de la grandeur d'un coucou; son cri est un roucoulement qui n'est effrayant ni triste. On distingue différentes espèces.

Le *tette-chèvre vulgaire* a dix pouces de longueur & vingt-quatre d'envergure; la tête large, & le bec extrêmement mince, applati & un peu recourbé; la bouche large & grande, ainsi que le gosier. Le gris, le noir, le blanc, le brun, le rouge nuancent son plumage. Il a les pieds petits & velus, les griffes noires & petites; les doigts sont unis ensemble par une membrane jusqu'à la jointure. Cet oiseau se trouve en France, en Angleterre, en Suède, &c. Il vit de papillons & d'autres insectes.

Il y a encore des tettes-chèvres à la Caroline, à la Jamaïque, en Candie. On dit que dans ce dernier pays, ces oiseaux ont le singulier instinct de chercher les étables des chèvres pour en sucer le lait.

TEZQUIZANA, oiseau du Mexique, du genre des pies; il a la queue fort longue, un plumage noir avec des reflets. Il vole en grande troupe, sur les terres cultivées.

THÉRÈSE JAUNE, ou BRUANT DU MEXIQUE. Cet oiseau a la tête, la gorge, le côté du cou, d'un jaune orangé; la poitrine & le dessus du corps mouchetés de brun sur un blanc sale. Le reste de son plumage est brun.

THOUYOU, ou TOUYOU, oiseau de la Guiane & du Brésil. Le thouyou, sans être tout-à-fait aussi gros que l'autruche, est le plus grand oiseau du Nouveau Monde; il y en a qui ont jusqu'à six pieds de haut; son corps est de forme ovoïde, & paroît presqu'entièrement rond; ses aîles sont très-courtes & inutiles pour le vol, mais elles favorisent sa course. Il a sur le dos des plumes qui, par leur excessive longueur, font l'office de queue. Son plumage est gris en-dessus, & blanc sous le ventre. Cet oiseau est très-haut monté; il a trois doigts à chaque pied, & tous

trois en avant, disposition qui l'empêche d'aller sur un terrein glissant.

Les sauvages vont à la chasse de cet oiseau avec des chiens, lui lancent des flèches, ou ils lui tendent des piéges pour le prendre.

Le *thouyou* est frugivore; il mange aussi de la viande, & avale des pierres quand la faim le presse. Sa chair est bonne à manger. Quand l'oiseau est jeune, on peut facilement l'apprivoiser. Ses plumes ne sont pas aussi recherchées que celles de l'autruche.

TIERAN. On dit qu'un sanglier est dans son *tieran*, quand il a atteint l'âge de trois ans.

TIERCELET. C'est le mâle de l'autour & de l'épervier. Au reste, les fauconniers sont en usage de donner ce nom au mâle de tous les oiseaux de proie, parce qu'ils sont d'ordinaire d'un tiers plus petits que leurs femelles.

TIGRE, f. m. Ce quadrupède est le plus terrible ennemi des autres animaux.

Le véritable *tigre*, qui ne se trouve que dans l'Asie & dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, n'est pas moucheté; mais il a de longues & larges bandes en forme de cercles. Ces bandes prennent sur le dos, se rejoignent par-dessous le ventre, & continuant le long de la queue, y font comme des anneaux blancs & noirs placés alternativement.

Le *tigre* qu'on nomme *royal*, est d'une taille considérable. On en a vu dans les Indes Orientales qui avoient quinze pieds de long en y comprenant la queue; sa vitesse est étonnante. Cet animal féroce, lors même qu'il est rassasié, semble toujours altéré de sang; il saisit & déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, & non pas d'assouvir, en dévorant la première. Il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, & une fureur aveugle qui lui fait souvent dévorer ses propres enfans, & déchirer leur mère quand elle veut les défendre.

Heureusement pour la nature, l'espèce des *tigres* est peu nombreuse, & semble confinée aux climats les plus chauds des Indes Orientales; il fréquente avec le rhinocéros le bord des fleuves & des lacs; car, comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume.

Ce quadrupède est le seul des animaux dont on ne puisse fléchir le naturel; il s'irrite des bons, comme des mauvais traitemens; le temps ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage; il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paroît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissemens affreux mêlés de grincemens de dents, & vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes & les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Les rois, les grands seigneurs des Indes se font une gloire d'aller à la chasse du *tigre*.

De quelque férocité que soit cet animal, il tremble quand il se voit environné de chasseurs qui lui présentent l'épieu. Quand il ne voit aucun moyen de s'échapper, il s'accroupit sur sa queue, & soutient long-temps les coups de flèches qui s'émoussent sur sa peau; enfin, lorsque sa rage s'allume, il s'élance sur les chasseurs, & va expirer sur les hommes qu'il déchire.

Les indiens vont à la chasse du *tigre* avec l'esponton & la demi pique; ils montrent à cet exercice beaucoup de courage & d'industrie.

Il y a sur la rivière des amazones une espèce de *tigre*, qui a une antipathie naturelle contre les crocodiles, & qui est le seul des animaux qui ose lutter contre ce tiran des rivières. Le crocodile met sa tête hors de l'eau pour saisir le *tigre*, quand il vient boire au bord de la rivière; le *tigre* enfonce alors ses griffes dans les yeux de son adversaire: mais celui-ci en se plongeant dans l'eau, y entraîne le *tigre* qui se noie plutôt que de lâcher prise.

TINAMOUS, genre d'oiseaux particuliers à l'Amérique, qui tiennent de l'outarde & de la perdrix. Le *tinamous* a le bec grêle, alongé, & mousse à son extrémité, noir par-dessous & blanchâtre en-dessus. Sa chair est blanche, ferme & bonne à manger; il vit de fruits.

TIRASSE, grand filet propre à la chasse, & qui sert à prendre des cailles, des perdrix & des alouettes.

TIRASSER, terme de vénerie qui veut dire *tendre la tirasse*.

TIRE-D'AILE. Les fauconniers, pour exprimer la vigueur du vol d'un oiseau, disent qu'il vole à *tire-d'aile*.

TIRER. Ce mot a plusieurs acceptions qu'il ne faut pas confondre.

On dit en vénerie *tirer de longue*, pour exprimer la course de la bête qui va sans s'arrêter. Pour faire suivre les chiens quand on les appelle, on leur dit: *Tirez*.

En fauconnerie, faire *tirer* l'oiseau, c'est le faire

béqueter en le paissant, en lui donnant un pât nerveux pour exciter son appétit.

TIREUR. On appelle bon *tireur*, un chasseur qui sait faire le meilleur usage de son fusil. Voici ce qu'enseigne à cet égard l'auteur du traité de la chasse au fusil.

1°. La première règle pour bien tirer, est de savoir se modérer, & de ne se pas trop presser.

2°. Chaque chasseur a sa manière d'épauler, c'est-à-dire, de mettre en joue, & veut la couche du fusil à sa guise, l'un courte, l'autre longue; l'un droite, l'autre courbe. Sur cela point de règle à établir, on voit tirer également bien avec ces couches différentes. Ce n'est pas cependant qu'on ne puisse établir quelques principes généraux sur la longueur, ainsi que sur la courbure de la couche d'un fusil; mais l'application de ces principes se trouve souvent contrariée par le goût & la convenance particulière de chaque tireur. A parler généralement, il est certain, par exemple, que pour un homme de haute stature, & qui a les bras fort longs, la couche du fusil doit être plus longue que pour un petit homme qui a les bras courts. Une couche droite convient à celui qui a les épaules hautes & le cou court, par la raison que si elle est fort courbée, il sera très-difficile que la crosse, sur-tout dans le mouvement précipité qui se fait pour tirer au vol, ou en courant, vienne s'asseoir & s'emboîter en plein sur l'épaule; elle n'y portera que de sa partie supérieure, ce qui non-seulement fera relever le bout du fusil, & par conséquent tirer haut, mais rendra aussi le recul plus sensible que lorsqu'elle se porte en entier sur l'épaule, & s'y emboîte comme il faut. D'ailleurs, dans le cas dont nous parlons, le *tireur*, en supposant qu'il parvienne à bien épauler, ne pourra qu'à peine découvrir le canon. S'il s'agit au contraire d'un *tireur* qui ait les épaules basses & le cou long, il est naturel que la couche du fusil ait beaucoup de courbure: si elle étoit droite, il éprouveroit, en baissant la tête pour atteindre l'endroit de la crosse où sa joue doit poser, une gêne qu'il n'éprouve pas lorsque, par l'effet de la courbure, la crosse s'y prête d'elle-même, & fait la moitié du chemin.

Indépendamment, & abstraction faite de ces principes, dont l'application, comme je l'ai dit, est sujette à beaucoup de modifications, je conseillerai toujours une couche longue plutôt qu'une courte, courbe plutôt que droite: la raison est, qu'à mon avis, une couche longue est plus ferme à l'épaule qu'une courte, sur-tout si on a pris l'habitude de placer la main qui soutient le fusil tout près du dernier porte-baguette; car c'est une mauvaise habitude que de la placer seulement un peu au-dessus du pontet de la sous-garde, comme le font plusieurs *tireurs*. On n'est jamais aussi ferme en joue, aussi maître des mouvemens de son arme, que lorsqu'on s'habitue à la placer vers le dernier porte-baguette, en empoignant fortement le canon, au lieu de le soutenir seulement du pouce & de l'index, comme le font encore plusieurs *tireurs*. A l'égard de la courbure de la couche, je la crois en général plus avantageuse, pour tirer juste, qu'une couche trop droite, qui, en découvrant tout le canon à l'œil, me paroît sujette à l'inconvénient de faire tirer haut.

3°. Je conseillerai encore à un chasseur d'avoir un fusil qui relève imperceptiblement du haut, & dont le guidon soit fort petit & très-ras. Quiconque connoît la chasse, sait qu'on ne manque presque jamais pour tirer trop haut, mais pour avoir tiré dessous. Il est donc utile qu'un fusil porte tant soit peu haut; &, d'un autre côté, plus le guidon est ras, plus la ligne de mire se trouve coïncider avec la ligne de tire, & par conséquent moins le coup doit baisser. C'est une pratique que j'ai toujours observée, & dont je me suis bien trouvé.

4°. Le vrai moyen pour ne pas manquer le gibier en travers, ou lorsqu'il barre, soit au vol, soit en courant, n'est pas seulement d'ajuster devant, comme tout le monde fait, mais encore de savoir ne pas s'arrêter involontairement, comme il arrive à beaucoup de tireurs, au moment où on lâche la détente. Pendant l'instant, quoique presque insensible, où la main s'arrête pour donner feu, l'oiseau, qui ne s'arrête point, dépasse la ligne de mire, & le coup porte derrière. Si c'est lièvre ou lapin qu'on tire en courant, sur-tout en tirant d'un peu loin, il ne reçoit tout au plus que quelques dragées dans la croupe, & on ne l'arrête que par cas fortuit. Lorsque l'oiseau file en ligne droite, alors ce défaut ne peut nuire. Si le coup est bien ajusté, il ne peut l'esquiver, hors le cas où on le tire à la partie, & avant qu'il ait pris un vol horizontal. Alors, pour peu que la main s'arrête en donnant feu, on met dessous, & on le manque. Il est donc très-essentiel d'accoutumer sa main à suivre toujours le gibier sans s'arrêter; c'est un point capital pour bien tirer: l'habitude contraire, dont il est très-difficile de se corriger, lorsqu'elle est une fois contractée, est ce qui empêche beaucoup de chasseurs, qui d'ailleurs ont la justesse de l'œil & la prestesse de la main, d'atteindre la perfection.

Il n'est pas moins essentiel de devancer le gibier lorsqu'on tire en travers, & toujours en proportion de la distance. Si une perdrix, par exemple,

exemple, traverse à la distance de 30 ou 35 pas, il suffit de la prendre en tête, ou tout au plus quelques doigts devant. Il en est à-peu-près de même de la caille, de la bécasse, du faisan, du canard sauvage, quoique ces oiseaux aient l'aile moins vive que la perdrix; mais si l'on tire à 50, 60, 70 pas, il est nécessaire alors de devancer au moins de demi-pied: on doit pareillement tirer en avant, d'un lièvre, d'un lapin, d'un renard, lorsqu'ils traversent suivant l'éloignement où ils sont, & suivant leur allure, qui n'est pas toujours la même. Il est encore à propos, lorsque l'on tire à une grande distance, d'ajuster un peu au-dessus de la pièce de gibier, attendu que la dragée, ainsi que la balle, n'a qu'une certaine portée de but en blanc, passé laquelle elle commence à décrire une ligne parabolique.

Lorsqu'un lièvre file, le guidon doit toujours être pointé entre les deux oreilles; sans quoi on court risque de le manquer, ou de le tuer mal; car il ne suffit pas à un chasseur, qui a l'ambition de bien tirer, de briser la cuisse d'un lièvre, de démonter une perdrix, lorsqu'il a tiré à une distance convenable; il faut que le lièvre soit culbuté, qu'une perdrix soit pelottée de façon à rester sur la place, & à n'avoir pas besoin du secours de son chien. S'il a tiré de loin; c'est autre chose; il ne se fait point de reproche d'avoir démonté une perdrix, ou blessé un lièvre assez pour qu'il ne puisse lui échapper.

5°. L'usage apprend bientôt à connoître les distances où il convient de tirer. La bonne portée, celle à laquelle on doit tirer infailliblement avec la dragée, n°. 4*, une pièce de gibier quelconque, pourvu qu'elle soit bien ajustée, est depuis 25 jusqu'à 35 pas pour le poil, & jusqu'à 40 ou 45 pour la plume. Passé cette distance jusqu'à 50 ou 55 pas, on ne laisse pas de tuer encore quelques lièvres & quelques perdrix. Pour ce qui est des lièvres, la plupart ne sont que blessés, & emportent le coup; & quant aux perdrix, quelque bien tirées qu'elles soient, leur corps présente si peu de face, qu'à cette distance elles passent très-souvent dans les vuides du coup. Ce n'est pas qu'on ne puisse encore tuer des perdrix avec le n°. 4* au-delà de 60, & même 70 pas; mais ces coups sont fort rares. Tous ceux qui ont cherché à connoître la vraie portée des armes à feu, haussent les épaules aux forfanteries de certains chasseurs, qui, à les en croire, tuent journellement avec leurs fusils merveilleux, & avec le n°. 4* ou 4, à 90 & 100 pas. Un, entr'autres, m'a assuré avoir tué avec ce plomb un lièvre à 110, & un faisan à 120 pas. Je ne prétends pas nier pourtant qu'avec le n°. 3* ou 3, on n'ait jamais tué par cas fortuit une perdrix, ou un lièvre à 110, & même à 120 pas; mais ce sont de ces coups si extraordinaires & si rares, que la vie entière d'un chasseur de profession suffit à peine pour en citer deux ou trois. Ce sera un grain de plomb qui, par le plus grand hasard, adresse à l'aile ou à la tête d'une perdrix, qui frappe un lièvre à la tête & l'étourdit, ou au défaut de l'épaule, où il n'y a, pour le blesser mortellement, qu'une peau très mince à percer, & d'autant plus aisée à franchir, qu'elle se trouve tendue lorsque l'animal court.

6°. Un chasseur ne doit jamais tirer plus de 20 à 25 coups sans laver son fusil; un fusil sale part moins bien, & porte moins loin que lorsqu'il est frais lavé. Il doit avoir soin de bien essuyer à chaque coup la pierre, le bassinet & la batterie, ce qui contribue beaucoup à le faire partir prestement, & sur-tout de renouveller fréquemment la pierre, sans attendre pour cela qu'elle ait manqué, comme je le vois faire à la plupart des chasseurs. J'ai toujours eu la coutume de ne tirer que 15 à 18 coups, au plus, de la même pierre; la dépense est trop mince pour y regarder, & à ce moyen on s'épargne bien des regrets. On ne doit jamais tirer avec une amorce de la veille. Il peut arriver qu'elle prenne bien feu; mais le plus souvent l'humidité l'a gagnée, elle s'use, & l'on manque son coup, faute d'avoir amorcé de frais.

Je terminerai cet article par indiquer ici, en faveur des chasseurs qui aiment la chasse des marais, une recette assurée pour se garantir de l'eau & de l'humidité.

Je suppose le chasseur pourvu d'une paire de bottes molles de bonne vache, bien conditionnées, & autant à l'épreuve de l'eau qu'elles peuvent l'être par la qualité du cuir & de la couture.

Prenez de suif une demi-livre,
de graisse de porc 4 onces,
de térébenthine 2 onces,
de cire jaune nouvelle 2 onces,
d'huile d'olive 2 onces,

Faites fondre le tout ensemble, & mêlez bien.

La veille de la chasse on aura soin que les bottes n'aient aucune humidité; on les chauffera doucement à un feu clair; & lorsqu'elles seront bien échauffées, on les oindra avec la main, de cette composition, chauffée au point d'en endurer la chaleur; & on leur en donnera, en les maniant & remaniant à plusieurs reprises, autant que le cuir en pourra boire. Le lendemain les bottes, en les mettant, pourront paroître un peu roides;

mais le moment d'après, la chaleur de la jambe leur rendra leur souplesse. Lorsque les bottes sont neuves, avant de leur donner cette onction, il faut les porter deux ou trois fois, afin de leur ôter cet apprêt gras qu'ont tous les cuirs neufs. Avec des bottes ainsi preparées, on peut chasser les journées entières dans les marais, sans redouter l'eau ni l'humidité, & l'on est sûr de rentrer chez soi la jambe & les pieds secs.

(*Extr. de la chasse au fusil.*)

TIROIR, terme de fauconnerie. C'est une paire d'ailes de chapon ou de poulet ajustée en façon d'oiseau, avec un petit morceau d'étoffe rouge, & dont les fauconniers se servent pour rappeller l'oiseau de proie sur le poing.

TITIRI, espèce de pie-grièche qu'on trouve à Cayenne. Cet oiseau a huit pouces de long, le bec applati, épais, long de treize lignes, hérissé de moustaches, crochu à l'extrémité; sa langue est aiguë & cartilagineuse; le jaune, le noir, le brun, le gris blanc nuancent son plumage. Le *titiri*, ainsi nommé à cause de son cri, ne craint point les oiseaux de proie & les poursuit même pour defendre ses petits.

TITRE, en terme de chasse, c'est un relais où l'on pose les chiens pour courir la bête à propos & quand elle passe.

TOC-KAYE, espèce de lézard fort commun dans le royaume de Siam. Il est deux fois plus gros que nos lézards verts. Il est couvert d'une peau chagrinée & bigarrée de taches ondées, garnie de plusieurs rangs de pointes coniques d'un bleu-clair. Sa queue est fort longue, sa tête est de figure triangulaire.

TOCOLIN, oiseau du Mexique de la grosseur de l'étourneau. Son plumage est varié de jaune, de noir, de cendré. Sa chair est bonne à manger.

TOCKO, c'est la perdrix de la Guyane. Cet oiseau est plus gros que notre perdrix grise, son plumage est plus foncé, mais il lui ressemble en tout le reste.

TODIER, genre d'oiseau dont le bec est droit, long, plane & obtus. Il y en a de plusieurs espèces, telles que le *todier à poitrine rouge* de l'Amérique septentrionale; le *todier varié* des Indes; le *todier cendré* de Surinam.

Ces oiseaux ne sont guère plus gros que le roitelet.

TOILE. Manière de chasser en faisant une grande enceinte de toile & de filets pour prendre le gros gibier.

TOLAI, quadrupède qui habite les terres voisines du lac Baikal en Tartarie. Il est plus grand qu'un lapin auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité & la saveur de la chair. Il se creuse de même des terriers. Sa queue est plus longue & plus forte que celle du lapin.

TOLCANA, oiseau du Mexique, espèce d'étourneau qui se plait dans les plantes aquatiques où il trouve les insectes dont il se nourrit. Sa tête est brune, & le reste de son plumage est noir.

TONELLER, c'est chasser, prendre du gibier avec la tonnelle.

TONNELLE, filet qui a deux pans, que l'on tend en angle obtus, pour former une espèce de muraille de chaque côté d'un cul-de-sac du filet, profond de quinze pieds, dans lequel viennent se prendre les perdrix, que l'on conduit dedans, en marchant à petit pas à l'opposite du filet, & portant une figure de vache faite en osier, pour moins épouvanter les perdrix, & les faire courir à pied sans qu'elles s'envolent.

On donne aussi le nom de tonnelle à une figure de bœuf ou de cheval, peinte sur la toile, ou à une peau de ces animaux étendue sur une claie que le chasseur porte devant lui, & dont il se couvre pour suivre le gibier sans l'effrayer, & le faire entrer dans les filets.

TORCHEPOT, genre d'oiseau dont on distingue plusieurs espèces & qui a le bec en forme de coin. Ces oiseaux grimpent sur le tronc & les branches des arbres à la manière des pies, pour y chercher des insectes dont ils se nourissent. La couleur ordinaire de leur plumage est cendrée. On en trouve des espèces particulières au Canada, à la Jamaïque, à la Caroline.

TORCOL, oiseau qui a sept pouces & demi de long & dix d'envergure: sa langue est terminée par une épine osseuse & pointue, il la darde à une distance très-considérable. Cet oiseau hérisse les plumes de sa tête en forme de huppe, comme le geai; il tire son nom de la manière singulière dont il tourne sa tête en arrière: on trouve beaucoup de *torcols* en Suède vers le printemps.

TORTUE, animal amphibie d'une structure singulière; il y en a trois espèces, les unes habitent la terre, d'autres la mer, & les dernières l'eau douce.

La *tortue de terre* est couverte d'une écaille faite en écusson & marbrée de diverses couleurs;

on ne voit de cet animal que la tête qui ressemble à celle du serpent : la cuirasse de la *tortue* sert à son corps comme d'un rempart impénétrable ; elle est si solide qu'un carosse passe dessus sans l'applatir.

La *tortue de terre* se trouve dans les forêts, dans les champs & sur les montagnes, elle vit de fruits & d'herbages, & mange les insectes & les limaçons : sa chair est très délicate.

Les *tortues de mer* sont plus grosses que celles de terre, leur tête se termine en bec de perroquet, & leurs pieds sont faits en forme de nageoires. Ces *tortues* sont d'une taille si considérable que quelques éthyopiens se servent de leurs écailles en guise de barques pour naviguer près du continent : un voyageur assure avoir vu dans l'océan indien, des *tortues* d'une telle grandeur que quatorze hommes pouvoient monter à sa fois sur leur écaille supérieure.

Les *tortues d'eau douce* ont leurs écailles noires, leur queue ressemble un peu à celle du rat d'eau ; on en trouve en France ; elles peuvent vivre jusqu'à 80 ans : ces animaux sont vraiment amphibies, quoiqu'ils se tiennent plus volontiers dans l'eau que sur la terre ; mais comme ils détruisent les insectes, on les met dans les jardins pour conserver les plantes & les fruits.

TOUCAN, espèce de pie du Brésil, dont le bec est monstrueux, car il a six pouces de long & deux pouces & demi de large à sa racine : le jaune, le blanc, le cendré, le rouge, le noir nuancent son plumage. Sa langue ressemble à une plume déliée : la singularité de son cri lui a fait donner le nom de *tacataca*.

TOUCHER. Les chasseurs disent qu'une bête fauve *touche* à son bois quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

TOUCNAM-COURRI. Cet oiseau des Philippines est une espèce de gros-bec ; son plumage est jaune. Il compose son nid de fibres de feuilles entrelacées en forme de petit sac ou de long canal dont l'ouverture est en bas & ne paroit point.

TOUCOY, terme de vénerie. Lorsqu'un limier veut crier dans les voies, on lui donne quelques légers coups de traits en disant *toucoy, chien, toucoy !*

TOUPET-BLEU, oiseau de la Louisiane dont la longueur totale est de quatre pouces. Il est remarquable par la variété & la beauté de ses couleurs. Le bleu pare sa tête & le devant du cou ; le rouge orne le ventre & la queue, le vert brille sur son dos & ses ailes ; un roux éclatant sur le reste de son plumage. Son bec est couleur de plomb, ses pieds sont gris.

TOURDE, oiseau de passage ; c'est une espèce de grive de la grosseur d'un merle. Sa chair est très-delicate.

TOURNER, terme de vénerie ; quand la bête poursuivie par les chasseurs fait un retour, on dit qu'elle *tourne*. On fait *tourner* les chiens pour trouver le retour & le bout de la ruse.

TOURTELETTE, oiseau plus petit que la tourterelle, & qui a une queue plus longue. Il porte une espèce de cravatte d'un noir brillant sous le cou & sur la gorge.

Cet oiseau se trouve au Sénégal, au Cap de Bonne-Espérance & dans les contrées méridionales de l'Afrique.

TOURTERELLE, oiseau dont il y a deux espèces différentes. L'une un peu plus grosse, & distinguée par une sorte de collier noir, arrive dans nos provinces septentrionales vers le mois de mai, fait ordinairement deux pontes, chacune de deux œufs seulement, & s'en va au mois de septembre.

Pendant l'été, on l'entend chanter, ou plutôt gémir, dans les bois, dès quatre heures du matin, comme le ramier. Comme lui, elle se perche par préférence sur les branches sèches des arbres, & on l'approche de même, en avançant lorsqu'elle chante, & s'arrêtant dès qu'elle cesse. On se sert aussi quelquefois, pour l'attirer, d'un appeau. En été, sur-tout dans les grandes chaleurs, on peut l'attendre l'après-midi, au bord des petits ruisseaux, où elle vient se désaltérer.

La meilleure saison pour tuer ces oiseaux, celle où ils sont gras, est le mois d'août, pendant & après la récolte. On trouve alors les tourtereaux répandus dans les champs, & sur-tout dans les chaumes de bled. On les surprend quelquefois dans les bleds, où on les tue à la portée ; mais posés dans les chaumes, ils attendent rarement le chasseur, à moins qu'il ne trouve le moyen de se couvrir de quelque haie pour les approcher ; mais l'occasion se présente quelquefois de les tirer au vol en passant, & l'on peut en tuer d'autres, en les abordant avec précaution, dans les arbres où ils vont se poser après s'être envolés.

Les tourterelles sont sur tout très-friandes de millet, & l'on en voit beaucoup plus dans la partie méridionale du royaume que par-tout ailleurs. On en prend en grand nombre dans le Béarn, avec des filets à nappes, tendus dans des chaumes de bled

ou de millet, fur-tout ceux qui font voifins d'un petit bois, ou entourés d'arbres ; & l'on fe fert pour cette chaffe d'appeaux aveugles, pofés à terre, comme pour les palomes & bifets, en femant fur la place, entre les filets, quelques poignées de froment. Cette chaffe commence avec le mois d'août, & dure jufqu'à la mi-feptembre, temps où ces oifeaux difparoiffent. Elles vont, en cette faifon, par bandes depuis dix jufqu'à vingt.

On lit, dans le *Voyage des Deux-Siciles* de Henry Swinburne, la manière fuivante de chaffer les tourterelles, ufitée dans la Calabre, où ces oifeaux abondent, particulièrement fur des collines couvertes d'oliviers, voifines de la mer. Deux chaffeurs conduifent fous ces oliviers une chaife ouverte ou cabriolet, & la font tourner très-lentement, mais fans s'arrêter, autour des arbres, jufqu'à ce qu'ils aient apperçu une tourterelle perchée. L'oifeau, frappé de ce fpectacle, fixe les yeux fur la chaife, qui roule toujours, & tourne continuellement la tête, en imitant fon mouvement. Alors un des chaffeurs fort de la voiture, & la tire fans qu'elle penfe à s'envoler. On a auffi l'adreffe, en ce même pays, de placer au pied des arbres où elles ont coutume de fe pofer, de petits baffins de pierre remplis d'eau : elles y viennent boire, & le chaffeur embufqué profite du moment pour les tirer.

(*Ext. de la ch. au fufil.*)

TOURTOIRE, houffine avec laquelle les chaffeurs font les battues dans les buiffons.

TRACE, marque que les bêtes laiffent de leurs pieds fur la terre, & qui les fait reconnoître des chaffeurs.

TRAGELAPHE, animal du genre des cerfs, que différens naturaliftes mettent auffi dans la claffe des boucs. Ce quadrupède fe trouve dans le Levant.

TRAINEAU, filet qui a deux ailes très-longues, avec un bâton à chaque côté, & que deux hommes traînent la nuit à travers champ dans les endroits où ils foupçonnent qu'il y a du gibier : dès qu'ils entendent quelque chofe fous le filet, ils le lâchent à terre, pour prendre le gibier qui eft deffous. Les traineaux ont depuis foixante jufqu'à cent pieds de large, & quinze ou dix-huit pieds de haut : les mailles en font très-larges, pour que le filet foit plus léger.

TRAINÉE, efpèce de chaffe au loup que l'on attire dans un piège, par le moyen d'un cadavre que l'on *traîne* dans une campagne ou fur un chemin.

TRAINER, refter derrière. En venerie on dit, des chiens qui ne fuivent pas le gros de la meute, qu'ils *traînent*, qu'ils font *traîneurs*.

TRAIT. On nomme *trait* la leffe qui fert à conduire les chiens à la chaffe.

TRALE, petit oifeau qu'on met au nombre des grives.

TRAMAIL, filet compofé de trois rangs de mailles, les unes devant les autres, dont celles de devant & de derrière font fort larges ; & le filet du milieu, qui s'appelle la *nappe*, eft de mailles étroites, & eft plus lâche que les deux autres ; de façon qu'il s'engage avec le gibier, qui donne dans les grandes mailles, qui en bouchent l'iffue, & dans lequel il fe trouve pris fans pouvoir en fortir.

TRANLER, expreffion dont on fe fert quand on n'a point détourné le cerf, & qu'on eft obligé de le guêter au hafard.

TRAPPE, piége que l'on tend à des animaux nuifibles par quelques ais mobiles, pofés fur des pivots qui les font tomber dans des foffés où on les affomme.

TRAQUENARD, autre piége que l'on tend aux animaux nuifibles.

Il y a un *traquenard* double, qui eft affez rare, & fon utilité mérite qu'on en faffe la defcription.

Ce piége eft fait de trois planches longues de quatre pieds ; il y a dans le milieu, pour tenir les planches des côtés en état, un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une feuillure à chaque bout, qui entre à moitié, de l'épaiffeur de chaque ais, & eft clouée par le deffus : le *traquenard* fimple n'a qu'une planche mobile, au lieu que celui-ci en a deux : au refte, la compofition des deux pour le refte eft la même, excepté que la marchette du fecond eft au milieu, auffi bien que le trou où elle doit paffer pour que le *traquenard* foit tendu, & qu'il y ait deux bâtons de chaque côté, cloués aux deux tiers des ais, tandis qu'à l'autre ils font au milieu. On remarquera que dans le *traquenard* double, il y a deux pivots fur chaque planche mobile, deux effieux avec leur garde-trappe, & deux cordes attachées au bout des deux trappes, & nouées enfemble au bout d'une autre qui fert à faire détendre le

piége : les deux trappes se lèvent ensemble & se détendent de même.

Voyez les pl. 25, 26, 27 & 28, tom. 9 des arts, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

TRAQUER. C'est entourer un bois, & y enfermer des bêtes, de manière qu'elles ne puissent se sauver sans être apperçues de quelque chasseur.

TRAQUET, petit oiseau qui a beaucoup de rapports avec le tarier, & que le peuple nomme *groulard*. Il habite les bruyères, & ne vit que d'insectes : il remue sans cesse les ailes comme le traquet d'un moulin : il se multiplie beaucoup.

Il y a différentes espèces étrangères, qui se distinguent par la beauté & la variété des couleurs de leur plumage.

TRAVAIL. On dit, en fauconnerie, un oiseau de grand *travail*, c'est-à-dire, qui est fort dans son vol, & qui ne se rebute point.

TRÉBUCHET, piége pour surprendre les oiseaux ; il est ingénieux, quoique simple.

Le *trébuchet* est fait avec quatre bâtons, longs chacun de deux pieds & demi, & percés chacun à un pouce de leur extrémité d'un trou, de la grosseur du doigt. On les place à terre, en manière de quarré ; on a soin de faire à chaque bâton une entaille au droit des trous, de la profondeur de la moitié de l'épaisseur du bois, afin qu'ils tiennent deux ensemble par l'extrémité.

Dans un des coins du quarré, où il y a un trou, on met un morceau de bois, gros comme le doigt & long de quatre à cinq pieds, qui entre dedans comme une cheville, & qui passe d'un bout à l'autre & d'angle en angle ; ensuite on met encore un autre bâton, qui ait en tout les mêmes proportions, & qui, en traversant d'un autre angle à celui qui lui est opposé, forme une croix avec le premier.

Après cet arrangement, on prend plusieurs bâtons assez droits, gros comme le doigt, & un peu plus courts les uns que les autres; il y en aura quatre de chaque façon. On les enfile dans les bâtons dont on a parlé, en sorte qu'ils croisent du bout les uns sur les autres jusqu'au sommet du *trébuchet*, où il y a une ouverture, par où l'on peut tirer les oiseaux quand ils sont pris.

La figure de la cage donne assez à connoitre que devant toujours aller en rétrécissant par le haut, les plus longs bâtons doivent être mis par le bas, & continuer par degrés ; on arrête ces bâtons avec de l'osier ou des ficelles.

Quand le *trébuchet* est ainsi ajusté, on prend un bâton, gros comme le petit doigt, applati par les deux côtés, & long de trois pieds, & on l'attache avec une petite ficelle à un angle du piege, auquel il tiendra par le moyen d'une petite coche ; observez qu'il doit être mouvant & non arrêté.

Quand on veut tenir cette machine, on prend un piquet long d'un pied & demi, à l'extrémité supérieure duquel il y a une ficelle pour y attacher un petit bâton, long d'un demi-pied, dont le bout inférieur est taillé en forme de coin à fendre le bois.

On fiche ce piquet en terre, en sorte que la machine étant élevée, elle le froisse en tombant : quand il est planté, on leve un côté de la cage, & on met le gros bout du petit bâton dessous pour la soutenir, & l'autre dans la coche qui est au bout du bâton, gros comme le petit doigt, applati des deux côtés, & long de trois pieds.

Il faut que le *trébuchet* pose légèrement dessus, & qu'il demeure tendu & élevé en l'air d'un côté, environ à la hauteur d'un pied. Ce piége se place sur un monceau de grain, & on le couvre de feuillages.

C'est principalement contre les perdrix que le chasseur industrieux fait usage du *trébuchet* : en effet, ces oiseaux se précipitent dessous la machine, se posent sur la marchette, font détendre tous les ressorts, & se trouvent enfermés.

Voyez les planches 25, 26, 27, 28, tom. IX des arts, & l'explication à la fin de ce dictionnaire.

TREFLE, quadrupède qui est presque de la taille du rhinocéros : son museau a la figure d'une feuille de *trefle* ; & quoiqu'il n'ait point de cornes, il ressemble assez à un bœuf sauvage : cet animal est frugivore. On prétend l'avoir trouvé près de la côte de Tempie, entre le Mexique & la Nouvelle-Orléans.

TRETTE-TRETTE, espèce de singe de l'île de Madagascar, qui fuit les hommes, qui le fuient à leur tour. Il n'est connu que des voyageurs.

TRITON, oiseau de la Nouvelle-Espagne,

remarquable par la beauté de son plumage, surtout par son chant, qui semble former à la fois trois tons harmonieux.

TROCHES, fumées des bêtes fauves qui sont à demi-formées.

TROGLODYTE, espèce de roitelet habitant des cavernes qui paroît à l'entrée de l'hyver. Il se montre sur les piles de bois, & sur les tas de fagots chantant gaiment son cri ordinaire *ßdiriti*, dans les plus grands froids. Son petit vol est tournoyant. Cet oiseau n'a que trois pouces neuf lignes de long. Tout son plumage est coupé transversalement par petites zônes ondées de brun, de noir, de blanc, & de gris.

TROLLE, terme de chasse; on dit aller à la *trolle* c'est-à-dire découpler des chiens courants dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer la bête qu'on veut courir.

TROMPE, c'est le cor de chasse.

TROMPETTE, on donne ce nom à un genre d'oiseaux familiers qui rendent des sons approchans de ceux de la trompette. Le P. Labat dit que ces oiseaux sont tous noirs, de la grosseur & presque de la figure d'un coq d'Inde. On prétend aussi qu'ils ont un bec double ou plutôt un nez creux au dessus du bec qui contribue vraisemblablement au son qu'ils font entendre. Ils sont forts communs sur la rivière des Amazones. Ils vivent de graines, de chair, & de poissons.

TROUPIALE, genre d'oiseau de l'ordre des étourneaux. On en distingue plusieurs espèces; dont quelques-unes appartiennent au Nouveau-Monde, & les autres à l'ancien continent. Ces espèces se distinguent principalement par la variété de leur plumage. Les *troupiales* se familiarisent aisément. Ils aiment à vivre en commun, & à confondre ensemble leurs familles. Ils suspendent leurs nids à l'extrémité des branches des arbres les plus élevés.

TRUBLE, filet qui a la forme d'une longue poche; il est attaché sur un demi-cerceau qui tient par les bouts dans les extrémités d'une tringle de trois ou quatre pieds, & couché exactement par le milieu sous le bout d'une longue perche. Deux personnes sont nécessaires à cette pêche, l'une porte la *truble* & l'autre une espèce de maillet pour troubler l'eau : on présente la *truble* dans les endroits les plus serrés d'un ruisseau; s'il est trop large, on abaisse deux *trubles* à la fois, l'un vers un bord, & l'autre vers l'autre, mais toutes deux contre le fil de l'eau, afin que le courant tienne le réseau ouvert : celui des pêcheurs qui doit troubler l'eau monte vingt pas au-dessus de la *truble*, & enfonce son maillet dans la vase, dans les joncs & dans toutes les retraites des poissons; ceux-ci fuient du côté opposé & vont donner dans la poche du filet qui les arrête au passage.

Le peuple de quelques-unes de nos provinces ne connoît guères d'autres filets que la *truble*, & il est assez heureux pour ne pas sentir le besoin qu'il auroit d'autres connoissances.

TRUEN, espèce d'oiseau aquatique de l'Ile de Feroë. Il fait la chasse aux autres oiseaux aquatiques plus foibles que lui pour leur attraper leur nourriture sur-tout le poisson dont il les voit saisis.

TSIOEL. Nom qu'on donne à deux oiseaux étrangers, qui effacent par la magnificence de leur plumage, tous ceux de nos climats.

Le premier a un plumage varié de jaune-doré, de vert & de blanc argenté. Les Indes orientales sont sa patrie; on l'y nomme le *petit roi des fleurs*.

Le second est un oiseau d'Amboine : on l'appelle l'oiseau au plumage de soie; ses plumes sont rouges sur la poitrine, vertes sur le ventre, de couleur aurore sur le col, & nuancées de vert, de jaune & d'or sur les ailes : les serpens font la guerre à cet oiseau dont ils sont fort avides.

TUCAN, s. m., petit quadrupède de la nouvelle Espagne qui a beaucoup de rapports avec la taupe par sa grandeur, sa figure & ses habitudes naturelles. Son poil est d'un jaune roux. Il n'a que trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Lorsque le *tucan* est sorti de sa retraite, il n'y rentre pas, mais il creuse un autre terrier; ce qui étend beaucoup le dommage qu'il fait dans les champs. On dit que sa chair est bonne à manger.

TUPINAMBIS, espèce de lézard amphibie d'Amérique. Il a l'instinct de jetter un grand cri quand il voit approcher un crocodile ou quelqu'autre animal dangereux. Ce qui l'a fait regarder comme un ami de l'humanité.

TURQUIN, petit oiseau de l'Amérique qui a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête & les côtés du cou ornés d'un bleu turquin. Le front, le dessus du corps, les ailes & la queue sont noires.

TYRAN, oiseau de la grosseur d'une grive, à bec alongé, effilé, garni de petites barbes, qui se nourrit d'insectes. Il est d'un naturel audacieux & querelleur. On le trouve à St.-Domingue, dans la Virginie, à la Caroline. Il y a d'autres espèces au Brésil, à Cayenne, à St.-Domingue. Ces oiseaux ont un plumage varié des plus belles couleurs.

TZEIRAN, ou BOUC CHAMOIS, quadrupède de la grandeur du cerf. Ses poils sont d'un gris-argenté mêlé de brun & de blanc. Il a les cornes noires, concaves, entourées de cercles, pointues. Sa queue est semblable à celle du bouc, ses pieds à ceux du cerf. Cet animal approche plus de la gazelle que tout autre.



V.

VACHE ARTIFICIELLE, hutte ambulante la charrette.

La *vache artificielle* (dont nous avons déjà parlé dans différens endroits de ce dictionnaire), est d'un usage fort ancien pour la chasse : elle n'a pas toujours eu le degré de perfection qu'elle a aujourd'hui. On se contentoit autrefois de faire revêtir le chasseur d'un habit de toile de couleur de poil de vache ; il se couvroit la tête d'un masque fait à l'imitation de celle de cet animal. Pour les chasses de tonnelle, on recommandoit encore une autre espèce de *vache* faite également d'une toile peinte, attachée sur quatre bâtons croisés, dont le profil étoit celui d'une *vache*, qui sembloit être couverte d'un drap traînant à terre, de façon que l'on portoit cela comme une bannière, à la faveur de laquelle on se cachoit. Il est difficile de croire que les canards, les oies sauvages, & en général les oiseaux de cette espèce, qui se défient de leur ombre, fussent les dupes de cette supercherie monstrueuse : on doute même qu'on en approche les pluviers, vanneaux, étourneaux, grives, alouettes, &c. quoique familiers ; car souvent il arrive que ce qui fait illusion aux hommes, ne le fait point aux animaux.

Il y a une *vache artificielle*, dont l'ingénieuse composition nous est venue de l'étranger ; elle se porte sur les épaules avec des bretelles, comme une hotte. Elle ne doit pas peser plus de dix-huit ou vingt livres. Voici les moyens de la construire.

On commence par faire une cage ou chassis de bois léger, de la longueur d'une *vache*, en la mesurant depuis les épaules jusqu'à la queue ; au derrière de la cage & en dedans doivent être attachés deux morceaux de bois de la longueur & de la tournure des jambes d'une *vache*.

Les quatre membres principaux de la cage ont deux pouces d'équarissage, & les traverses sont proportionnées : tout doit être à tenons solidement emmanchés & collés, afin qu'en la portant, on n'entende pas le moindre criaillement. On attache sur le chassis quatre cercles, dont le diamètre est égal à la grosseur d'une *vache*, le premier doit être fort, & on le garnit de bourre pour que le porteur n'en soit point incommodé ; on couvre après cela, d'une toile légère, tout le corps de la *vache*, & on la coud après chaque cercle, ou bien on la colle seulement ; les cuisses & les jambes se garnissent de mousse ou de paille, & la queue se fait d'une corde éfilée par un bout. Toute la machine doit être peinte à l'huile ; car si elle l'étoit à la colle, les brouillards, rosées, &c., auxquels on est souvent obligé de l'exposer, en enleveroient la couleur.

Le chasseur doit avoir une grande culotte, ou pantalon fait de toile de même couleur, sur la ceinture duquel doivent tomber les barbes du domino.

En effet, la tête de la *vache* doit se porter comme un domino ; elle se fait de carton, excepté ses côtés qui doivent être souples & flexibles, pour que le chasseur puisse ajuster son gibier sans trouver d'obstacle. Il faut, lorsqu'on est vêtu du domino, pouvoir découvrir, du premier coup-d'œil, le canon de son fusil, horisontalement d'un bout à l'autre. Toute la tête se recouvre d'une toile qu'on peint, comme on a fait de la *vache*. Le col, également de toile, doit être assez long pour pouvoir s'étendre de quelques pouces sur le dos, & les barbes, sous lesquelles les bras du chasseur sont cachés, doivent passer la ceinture du pantalon. On peut y attacher des cornes naturelles, sans prendre la peine d'en faire d'artificielles.

Quoique la *vache* soit assez bien imitée pour faire illusion même aux hommes, on n'en approcheroit point encore le gibier, si on alloit à grands pas & en direction de son côté ; il faut l'approcher en tournant, & souvent baisser la tête pour imiter une *vache* qui paît : on va d'autant plus doucement que l'on en est plus proche, sur-tout si c'est aux oies sauvages qu'on fait la chasse. On a soin de tourner le côté au gibier, plus souvent que la tête, parce que les grands yeux, qu'on est obligé de laisser, pourroient lui faire soupçonner quelque piége. Lorsqu'on est arrivé à portée du coup, on sort du corps de la *vache* le fusil que l'on conseille d'avoir double ; & tout en se retournant, sans marquer trop d'empressement & de précipitation, on peut tirer à coup sûr ou au vol ou à terre.

L'usage de la *hutte ambulante* n'est pas moins ancien

ancien que celui de la *vache*, sur lequel il a eu quelqu'avantage. Les braconniers, à la faveur de cette *hutte*, détruisent une infinité de perdrix, canards, morelles, plongeons, &c. Voici quelle est leur manière de s'en servir pour chasser aux perdrix, lorsqu'ils ont découvert que quelques pelouses ou friches sont le passage ordinaire des perdrix grises, à la sortie des vignes ou du bois; car on sait que jamais la perdrix ne couche au bois; ils portent dans ces endroits leurs *huttes*; & lorsque les perdrix passent, ils ne manquent jamais de décharger sur elles leurs coups meurtriers. Quand ils chassent aux plongeons, gibier assez commun dans ce pays, le *porte-hutte* se place à quelque distance des endroits où les plongeons chassés doivent venir se réfugier. Le soin de son associé se borne à les traquer & à les amener à sa portée.

Rien n'est si commode que cette espèce de *hutte* pour tuer beaucoup de grives, sur-tout en automne. La grive, quand elle n'est pas absolument éloignée des bois, couche rarement dans les vignes, & se retire sur la brune; mais ce n'est jamais sans faire une ou deux poses sur les plus hauts arbres. Trois ou quatre chasseurs peuvent tuer des grives en quantité, pour peu qu'ils entendent la chasse; chacun a sa *hutte* campée près de l'arbre qui lui semble le plus avantageux, & la chasse est d'autant plus fructueuse & récréative, qu'on approche plus de la maturité des raisins.

Voici la construction de cette *hutte*. Quatre bâtons doivent être longs de six pieds, & solidement attachés à deux ou trois cercles assez forts pour qu'on puisse y lier tous les branchages qui recouvrent la loge, & s'en servir comme d'anses pour la transporter de lieux à autres. On doit entrelacer toutes ces branches, & imiter le plus qu'on peut un buisson naturel, évitant cette rondeur qui deviendroit suspecte au gibier. Lorsqu'on veut en approcher quelques oiseaux fuyards, il faut marcher si doucement qu'ils n'apperçoivent pas le buisson remuer; car ils prendroient la fuite, & tromperoient l'espoir du chasseur.

Pour approcher certains oiseaux de passage, on peut aussi se servir d'une petite charette, à laquelle on accroche tout autour & sur le devant, des gerbes de paille, laissant entre celles du devant assez de jour pour pouvoir la conduire, & en même temps, observer les oiseaux dont on se propose d'approcher. Cette charette est traînée par un seul cheval, & deux hommes sont assis dedans, cachés par la paille dont elle est entourée, l'un pour la conduire, & l'autre armé d'un fusil. On avance, à bon vent, comme avec la vache artificielle (précaution nécessaire dans tous les cas), dirigeant sa marche obliquement; & lorsqu'on est arrivé à la distance convenable, alors le chasseur se lève brusquement & fait son coup. C'est encore un des moyens dont on se sert en Champagne pour tirer aux outardes.

VACHE DE BARBARIE. C'est le même animal que le bubale. L'habitude du corps, les jambes, & l'encolure font mieux ressembler ce quadrupède à un cerf qu'à une vache. Son poil est roux, court, & gros. Ses cornes sont longues d'un pied, grosses, recourbées en arrière, noires, & torses comme une vis.

VACHE DE QUIVIRA, quadrupède des Indes occidentales, qui tient du taureau, du lion & du chameau; cet animal est difforme, d'un regard affreux, & cruel; ses cornes sont petites, presque droites, & fort aiguës; il a une bosse entre les épaules. Son poil ressemble à de la laine. Les sauvages vont à sa chasse avec empressement, parce qu'ils se couvrent de sa peau, & mangent sa chair.

VACHE DE TARTARIE, espèce de bison, dont on doit la connoissance au rédacteur des mémoires de l'académie de Pétersbourg: son pays natal paroît la Calmouquie; elle a de long deux aunes & demie, suivant la manière de mesurer des moscovites: son corps ressemble à celui d'une *vache*: ses cornes sont torses en dedans, & elle est toute couverte d'un poil fort long, qui descend jusqu'à ses genoux: ce quadrupède ne mugit pas comme le taureau, mais il grogne comme le cochon; il est non-seulement sauvage, mais même féroce, & à l'exception de la personne qui lui porte à manger, il donne des coups de tête à tous les êtres vivans qui approchent de lui.

VACHES SAUVAGES DE GUINÉE. Ces quadrupèdes multiplient prodigieusement; on les trouve dans les bois & sur les montagnes; leur poil est brun. Elles portent de petites cornes noires & pointues. Les nègres & les européens se réunissent pour leur faire une chasse opiniâtre.

VAINES, fumées des bêtes fauves qui sont légères & mal pressées.

VAISSEAU DE GUERRE, oiseau de proie de la Jamaïque, qui suit ordinairement un autre oiseau nommé benêt: ce dernier est très-adroit à prendre du poisson; mais quand il l'a avalé, le *vaisseau de guerre* survient, & l'oblige, dit-on, à regorger sa proie, qu'il reçoit avant qu'elle tombe dans l'eau.

Le bec de cet oiseau est de sept pouces de long, la hauteur de deux & demi, & la largeur d'un pouce & demi. La partie supérieure du bec

est creuse & composée de six os dont celui qui est au dessus des autres a quatre pouces & demi de longueur & un demi pouce de hauteur : cet os est courbé en dehors.

VALETS DE CHIENS. On nomme ainsi ceux qu'on charge de nourrir les chiens & de les faire courir.

Les *valets* de limiers sont ceux qui vont aux bois pour détourner les bêtes avec leurs limiers, & qui sont chargés de les dresser.

Les *valets* de lévriers sont ceux qui exercent les lévriers & qui les lâchent à la courre.

VAMPIRE, quadrupède volant, de la grosseur d'un pigeon qui suce le sang des hommes & des animaux lorsqu'ils dorment, sans leur causer, dit-on, assez de douleur pour les éveiller : cet animal a le museau allongé, la tête informe, le nez contrefait & l'aspect hideux des plus laides chauves-souris : il est très-commun dans l'Amérique méridionale, & c'est un des fléaux les plus dangereux de ces climats.

VANNEAU, s. m., oiseau un peu moins gros que le pigeon domestique : il a sur la tête certaines plumes disposées en forme de crête ; son plumage est varié sur le dos, de noir, de vert-luisant, de bleu & de brun ; sa poitrine & son ventre sont blancs. Lorsqu'il vole, le mouvement de ses ailes produit un son assez ressemblant à celui que fait un van, d'où lui est venu, dit-on, le nom de *vanneau*.

Cet oiseau arrive en grandes troupes, dans nos contrées, vers la fin de février, après le dernier dégel, par le vent du sud : les grandes gelées le font disparoître pour quelque temps. Il se tient dans les blés verds, les prairies marécageuses, sur les bords des rivières & étangs, & cherche, en général, tous les lieux bas & humides. Il fait sa ponte au mois d'avril ; mais il n'établit son nid, pour l'ordinaire, que dans les terreins secs, tels que des friches & des pelouses incultes ; ou, s'il lui arrive quelquefois de le faire dans des lieux humides, c'est toujours sur quelque motte de terre élevée. Il a cette habitude particulière, que lorsqu'on s'approche du lieu où sont ses petits, il se met à voltiger sur la tête du chasseur, & les décèle lui-même par ses cris réitérés.

Le *vanneau* se nourrit principalement de vers de terre ; il vit aussi de mouches, de limaçons, de chenilles, &c., ce qui fait qu'en Italie & en Angleterre, on en tient dans quelques jardins, pour détruire les insectes. On le trouve seul en été ; en automne & en hiver, il vole par bandes.

Il est difficile d'approcher des *vanneaux*, lorsqu'ils sont en troupe ; mais si on en tue un dans une volée, il est assez ordinaire que les autres suspendent leur vol, & tournent quelque instant autour du mort ; ce qui donne au chasseur le temps de tirer un second coup, s'il a un fusil double.

Dans les grandes prairies bordées par une rivière, il y a un moyen sûr de tuer beaucoup de ces animaux. Vers la saint-Michel, on choisit un endroit pour y établir une petite hutte ou cabane formée avec des branches & recouverte de gazon, autour de laquelle on inonde un certain espace de terrein, au moyen d'une saignée que l'on fait à la rivière ; & comme ces oiseaux, après avoir *véroté* toute la nuit, dans des terres limoneuses, cherchent l'eau pour se laver le bec & les pieds, comme les becasses, ils ne manquent pas de venir se poser sur les bords de ce terrein inondé, & le chasseur, posté dans sa hutte, les fusille tout à son aise. Il est bon qu'il soit muni d'un appeau de *vanneaux*, qui peut, en quelques occasions, lui être utile pour les attirer, lorsqu'il les voit en l'air. Cet appeau n'est autre chose qu'un petit bâton de coudrier, de trois à quatre pouces de long, & de la grosseur du petit doigt, que l'on fend jusqu'à moitié de sa longueur ; on dégage un peu la partie d'en bas dans la fente, & l'on y introduit une feuille de laurier : en posant cet instrument entre les lèvres, & soufflant légèrement sur la fente, on imite le cri du *vanneau*.

En Beauce, dans l'Orléanois, la Sologne & le Berry, ainsi que dans la Brie & la Champagne, il se prend une quantité considérable de ces oiseaux au filet, dans les terres ensemencées. Il y a deux saisons pour cette chasse, le mois de mars où ils arrivent & le mois d'octobre. Cette dernière saison est la meilleure, attendu que c'est le temps où ils sont le plus gras, la terre étant alors humide, & leur fournissant des vers à foison.

VANNES, terme de fauconnerie, qui désigne les grandes plumes des ailes des oiseaux de proie.

VA-OUTRE, terme de vénerie, employé par le valet de limier lorsqu'il est au bois, *qu'il* alonge le trait du limier ; & qu'il le met *devant lui* pour le faire quêter.

VARDIOLE, s. f., oiseau de l'*isle* de Papoc, de la grandeur d'une pie. Sa queue est plus de deux fois aussi longue que le reste de son corps. Les plus grandes pennes sont garnies de barbes dans toute leur longueur. Le blanc est la couleur dominante de son plumage. Sa tête & son cou sont noirs

avec des reflets de pourpre très-vifs. Ses pieds sont d'un rouge-clair.

VARI, REVARI, cri pour rappeller les chiens quand l'animal que l'on chasse a fait un retour.

VARIOLE, s. f., espèce d'alouette qui se trouve sur les bords de la rivière de la Plata. Cet oiseau a le dessus de la tête & du corps noirâtre varié de différentes teintes de roux; il a la gorge & le dessous du cou blanchâtres. Son bec est brun, ses pieds jaunâtres, sa longueur est de cinq pouces & un quart.

VAUTOUR, s. m., oiseau de proie. Les *vautours*, en général, sont lâches, & n'ont (dit Buffon) que l'instinct de la basse gourmandise & de la voracité. Ils cherchent les cadavres, dont l'infection les attire de très-loin; & lorsqu'il s'agit de prendre une proie vivante, ils se réunissent plusieurs contre un.

La première espèce de *vautour* est le *percnoptère*. Il approche du grand aigle pour la grosseur; mais il n'a pas tant d'envergure. Sa queue est plus longue que celle des aigles. Il a la tête d'un bleu clair, le cou blanc & nud, c'est-à-dire couvert, comme la tête, d'un simple duvet blanc, avec un collier de petites plumes blanches & roides au-dessous du cou, en forme de fraise. Cette nudité de la tête & du cou est une des principales différences qui distinguent le *vautour* d'avec l'aigle. Son bec est noir à sa base, & blanc à son extrémité crochue; ses jambes sont nues & de couleur plombée, ses ongles noirs, moins longs & moins courbés que ceux des aigles. Il a le jabot proéminent, & lorsqu'ils est à terre, il tient toujours les ailes étendues. On trouve ce *vautour* dans les Alpes & les Pyrénées.

La seconde est le *vautour fauve*, autrement appellé griffon. Il a le corps plus gros & plus long que le grand aigle, sur-tout en y comprenant les jambes, qu'il a longues de plus d'un pied, & le cou qui est de sept pouces de longueur. Il a, comme le précédent, au bas du cou, un collier de plumes blanches, & sa tête est couverte de pareilles plumes qui forment une petite aigrette par derrière. Son bec est long & crochu, noirâtre à son extrémité, ainsi qu'à son origine, & bleuâtre dans son milieu; & au lieu d'avoir le jabot proéminent, comme le percnoptère, il a un creux au haut de l'estomac, dont toute la cavité est garnie de poils. Les grandes plumes de ses ailes ont jusqu'à deux pieds de longueur, & le tuyau plus d'un pouce de circonférence. Cette espèce de *vautour* se trouve en Arabie, en Egypte, & dans les îles de l'Archipel.

La troisième est le *vautour* simplement dit, ou le *grand vautour*. Il est plus gros & plus grand que l'aigle commun, mais un peu moindre que le griffon, duquel il est aisé de le distinguer par son plumage, qui est noir mêlé de cendré, par le duvet de son cou, beaucoup plus long & plus fourni, & de la même couleur que les plumes du dos; par ses pieds, qui sont couverts de plumes brunes, au lieu que ceux du griffon sont blanchâtres ou jaunâtres; & par ses doigts qui sont jaunes, tandis que ceux du griffon sont bruns ou cendrés.

La quatrième est le *vautour à aigrettes*, ainsi nommé parce que lorsqu'il est à terre, ou perché, les plumes de sa tête lui font comme deux cornes, qu'on n'apperçoit plus quand il vole. Il est moins grand que les trois premiers, a près de six pieds d'envergure, le plumage d'un roux noirâtre, les pieds jaunes. Il niche dans les forêts les plus épaisses & les plus désertes. On a vu quelquefois de ces *vautours* en Alsace; ils sont connus en Allemagne sous un nom qui signifie *vautour aux lièvres*.

La cinquième est le *petit vautour*, commun en Alsace, comme le précédent. Celui-ci, qui est beaucoup plus petit que tous les autres, a la tête & le dessous du cou dégarnis de plume, & est blanc presque en entier, à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont noires.

VA-Y-LA, terme de venerie, dont se sert le valet de limier quand il arrête son chien pour connoître s'il est dans la voie d'une bête qu'on veut chasser.

VEAU-TRAIT, grand équipage de chasse entretenu pour courre le sanglier & les bêtes noires; il est composé de lévriers d'attache & de meutes de chiens courans: cette chasse se fait en septembre.

VEILLER. On dit en fauconnerie *veiller* l'oiseau, c'est-à-dire, l'empêcher de dormir, afin de le dresser.

VELCI-ALLER. Terme dont se sert le valet de limier en parlant à son chien, pour l'obliger à suivre les voies d'une bête, quand il en a rencontré. Ce mot sert aussi pour quêter & requêter les chiens courans.

VELCI-VA-VAU, terme qu'emploie le valet de limier, quand il court une bête qui va d'assurance, & quand il en revoit des voies; il

distingue les fumées des portées, en disant *velci-va-vau par les foulées* ou *par les portées*.

VELE-LA, terme qu'emploie le piqueur quand il voit le lièvre, le loup ou le sanglier.

VELUE, peau qui est sur la tête des bêtes fauves, quand ils poussent leur bois.

VENAISON, graisse surabondante du cerf. Quand il en est chargé, on le force sans peine, & on le mange avec plus de volupté: les cerfs de dix cors & les vieux cerfs sont les plus chargés de *venaison*.

VENERIE, art de chasser le gibier à poil, à force de chiens courans & de piqueurs.

Quelques personnes ont aussi donné le nom de *venerie* à un équipage de chasse.

VENEUR. On donne ce nom à celui qui conduit la chasse & les chiens, qui quête, detourne, lance la bête, la laisse courre, la suit, la remet dans les voies, & la fait prendre.

VENGOLINA, petit oiseau d'Afrique, du genre des verdiers; il est gris blanc ou brun. Cet oiseau est très-familier & a un chant agréable.

VENT. Ce mot se prend en diverses acceptions. En venerie il signifie l'odeur qu'une bête laisse à son passage.

En fauconnerie le mot qui le précède ou qui le suit en détermine la signification.

Un oiseau *va vau le vent*, quand il a la queue ou le balai au *vent*: il va contre le *vent*, lorsqu'il a le bec au *vent*.

Un faucon va *l'aile au vent*, quand il vole à côté du *vent*.

Il *bande au vent*, quand il se tient sur les chiens faisant la cresserelle.

Il *tient bec au vent*, quand il y résiste, sans tourner la queue.

On doit éviter d'exposer au *vent* les oiseaux de proie quand ils sont malades; autrement ils empiteroient.

Le *vent léger* est un vent doux qui est très-favorable pour la chasse.

On nomme *vent clair*, celui qui souffle quand le ciel est sans nuage.

On dit *prendre le haut du vent*, pour voler au-dessus du *vent*.

VENTOLIER, épithète que donnent les fauconniers à un oiseau qui se plaît au vent. Un bon oiseau *ventolier* est celui qui résiste au vent le plus violent & qui lutte contre lui, sans tourner la queue.

VERDERIN, espèce de verdier qui a le bec court, le dessus du corps d'un vert-brun mêlé de quelques plumes noires, la gorge & le dessous du corps d'un roux sombre, moucheté de brun. On trouve cet oiseau à *Saint-Domingue*.

VERDEROUX, petit oiseau de la Guyane, qui n'a que cinq pouces un tiers de long. Il a tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front qui est roux: le reste de la tête est d'un gris-cendré.

VERDIER, VERDRIER, ou VERDERE, petit oiseau à gros bec, dont on distingue deux espèces qui sont du genre du moineau.

Le *verdier commun* est d'une couleur verte, qui tire sur le jaune. Il est de la grandeur d'un bruant. Il a la gorge & le devant de la tête jaunes, la queue longue, le bec court & de couleur plombée.

Le *verdier de haie* tient le milieu entre le verdier commun & le pinson; sa tête & sa poitrine sont d'un vert foncé. Il est jaune sous le ventre. Il se nourrit de grains. Il est d'un caractère gai & doux; & chante *agréablement*. Il voyage comme les oiseaux de passage.

VERDIN, s. m., oiseau qui se trouve à la Cochinchine. Sa couleur dominante est le vert mêlé de bleu sur la queue & les ailes. Il a la gorge noire, terminée par un hausse-col jaune, le bec noir & les pieds noirâtres. Il est de la grosseur du chardonneret.

VERDINERE, oiseau dont le plumage est noir. Sa longueur est de quatre pouces. Il habite les bois des îles de Bahama.

VERDON, oiseau de la grandeur de la rouge-gorge. Son bec est long, délié, & d'une couleur noirâtre. Son plumage est brun tiqueté de rouge. Cet oiseau est commun en Angleterre, & se trouve dans les buissons. On élève le *verdon* en cage pour jouir de son ramage qui est agréable, mélodieux & varié.

VERGE. On appelle en venerie *verge de haie*

une verge que l'on garnit de quatre petits piquets, & à laquelle on attache les ailes d'un milan.

On nomme *verge de meute* une baguette que l'on garnit de trois piquets, avec des feuilles, pour y attacher un oiseau vivant, qui étant lié se nomme *meute*.

VERMILLER. C'est, en terme de venerie, l'action du sanglier, qui, pour chercher les vers de terre, la remue avec son groin.

VERMILLONNER, autre terme de venerie, qui désigne l'action du blaireau qui fouille la terre pour y chercher des vers. Le sanglier *vermille*, & le blaireau *vermillonne*.

VERTBRUNET, petit oiseau du cap de Bonne-Espérance, long de quatre pouces & demi. Il a le bec & les pieds bruns, le dessus de la tête & du cou, le dos, la queue & les ailes d'un vert-brun très-foncé; le reste du plumage est jaune. C'est une espèce de *verdier*.

VERTDORÉ, ou MERLE A LONGUE QUEUE. Son bec est plus court que celui du merle; ses pieds sont plus longs, sa queue est de la moitié de sa grandeur. La couleur dominante de son plumage est un vert éclatant, mêlé d'un jaune-doré, avec des reflets pourpres.

VEUVE, f. f., petit oiseau des Indes, & plus commun en Afrique, de la grosseur d'un moineau. La veuve est décorée d'une belle queue noire, où se trouvent deux longues plumes qui se renouvellent tous les six mois. Sa taille est svelte & élégante; sa gorge & le dessous de son corps sont d'un beau noir de velours, mêlé de petites taches roussâtres. On distingue la grande, la moyenne & la petite espèce. La *veuve d'Angola* a la queue longue, & les pieds rougeâtres. Son plumage est varié de brun, de noir & de blanc.

Il y a la *veuve au collier d'or*, la *veuve à quatre brins*, la *veuve dominicaine*, la *grande veuve*, la *veuve à épaulettes*, la *veuve mouchetée*, la *veuve en feu*, la *veuve éteinte*; tous oiseaux qui tirent leur dénomination de la variété & de la singularité des couleurs de leur plumage.

VIANDIS, terme de venerie; pâture des bêtes fauves.

VIGOGNE, quadrupède originaire du Pérou, qui tient du mouton & de la chèvre. Comme cet animal n'a point été dénaturé par l'état de domesticité, il est extrêmement robuste: il a le poil de nos bêtes fauves; & sa légéreté est telle, que nos meilleurs lévriers ne sauroient l'atteindre à la course. Les *vigognes* paissent en troupes, sur le sommet des montagnes; & c'est-là où on va à leur chasse. Leur peau est d'un grand usage dans le commerce, & sert particulièrement à la fabrique de ces chapeaux, qu'on nomme *vigognes*. On croit la *vigogne* une variété du *paco*.

VILAIN. Un oiseau *vilain*, en fauconnerie, est celui qui ne suit le gibier que pour la cuisine, & qu'on ne peut venir à bout d'affaiter: tels sont les milans & les corbeaux, qui ne combattent que des poulets.

VISCACHOS, ou VIZCHACA, espèce de lapin du Pérou, qui a la queue aussi longue que celle d'un chat. Ce petit quadrupède est doux; il est couvert d'un poil soyeux, couleur de gris-blanc ou cendré. On le trouve sur les montagnes pleines de neige.

VISON, quadrupède de l'Amérique septentrionale, qui a toutes sortes de rapports à la fouine par la taille, par les proportions du corps, par la qualité des dents, par l'instinct, & par les habitudes naturelles; il n'en diffère que parce que son poil est plus brun, plus lustré & plus soyeux. Ce n'est sans doute qu'une variété dans l'espèce de la fouine.

VLA-AU, ou VLAOO, cri du chasseur à la vue du sanglier ou du loup.

UNAU, quadrupède de l'Amérique, à qui on a donné le nom de *paresseux*, à cause de la lenteur de ses mouvemens. Il est à-peu-près de la taille d'un blaireau; & quoique son corps soit court, il a quarante-six côtes. Cet animal n'a point de dents canines, ni d'incisives: ses yeux sont obscurs & couverts; sa mâchoire lourde & épaisse; son poil plat, & ressemblant à de l'herbe sechée. Il n'a point d'armes pour attaquer ou pour se défendre; il est, dit Buffon, confiné, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre & à l'arbre sous lequel il est né: prisonnier au milieu de l'espace, ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure, grimpant avec peine, se traînant avec douleur; tout rappelle en lui ces ébauches imparfaites que la nature semble n'avoir que projettées.

L'*unau*, réduit à vivre de feuilles & de fruits sauvages, consume beaucoup de temps à se traîner au pied d'un arbre, en emploie encore plus à grimper jusqu'aux branches; & pendant ce lent & triste exercice, souffre le plus pressant besoin de la faim: arrivé sur l'arbre, il n'en descend plus, & il meurt quand les rameaux qui l'environnent sont dépouillés de feuillages.

La chair de ce malheureux quadrupède est assez bonne à manger: aussi est-il la proie des

hommes & des animaux carnassiers : sa chasse n'est pas difficile.

Comme l'*unau* n'a presque point de sentiment, on peut dire qu'il est misérable sans être malheureux.

VOIR. L'épervier veut *voir* par derrière & le faucon par devant.

Il faut habituer les oiseaux de proie à *voir* les chiens, afin qu'ils se familiarisent avec eux.

VOL, action de l'oiseau qui s'élance, se meut & se soutient en l'air : ce mot exprime aussi la durée de ce mouvement.

Vol, en fauconnerie, signifie l'équipage des chiens & des oiseaux de proie, qui servent à prendre du gibier; c'est ce qu'on nomme aussi *chasse au vol*.

Pour voir faire bon *vol* à l'oiseau dressé & affaité pour voler en rivière, il faut le lâcher contre le vent au-dessus du gibier.

On a des *vols* pour le héron, pour le milan royal, pour le milan noir, pour les buses, les faux perdreaux, les cercelles, les corbeaux, les choucas, les courlis, les canne-petières & les lièvres.

On dresse aussi des éperviers pour le *vol* des merles & des perdrix; & des cormorans pour voler sur les rivières.

Le *vol* pour le gros est celui qui se fait sur les oiseaux de fort & de cuisine, comme oies, grues, &c.

Le *vol* du milan se fait avec quatre oiseaux; on lui donne d'abord un sacre, on en jette ensuite deux autres, & enfin un gerfaut.

Au *vol* du héron on ne se sert que de trois oiseaux, le premier qui se fait hausser, se nomme le *hausse-pied*; le second qu'on jette au secours s'appelle *tombisseur*; le troisième *teneur*; c'est d'ordinaire un gerfaut.

Le *vol* se dit aussi de la manière de voler sur le gibier. Le *vol* à la toise se fait quand l'oiseau part du poing à tire d'aile en poursuivant la perdrix à la course.

Le *vol* à la source ou à leve-cul se dit quand la perdrix part, ou qu'on fait partir le héron.

Le *vol* à la renverse se dit au renverser des perdrix à-vau-le vent.

Le *vol* à la couverte se fait quand on approche le gibier à couvert derrière quelque haie.

VOLANT. On tire le gibier en *volant*; c'est une des chasses qui demande le plus d'adresse.

On donne le nom de *volants* aux pliants des abreuvoirs, sur lesquels on tend des gluaux.

VOLCE-LEST, terme qu'on emploie quand on revoit la bête fauve qui va fuyant, ce qu'on connoit quand elle ouvre les quatre pieds.

VOLÉE, course d'un oiseau sans s'arrêter; cet aigle a parcouru une lieue entière d'une *volée*.

VOLER, terme de fauconnerie, qui signifie poursuivre & prendre le gibier avec les oiseaux de proie. On dit *voler* le héron, la corneille, &c.

On dit *voler* de poing en fort quand on jette les oiseaux de poing après le gibier.

Voler d'amour, c'est laisser voler les oiseaux en liberté, afin qu'ils soutiennent les chiens.

Voler haut & gras; *voler* bas & maigre & *voler* de trait, ne signifient que *voler* de bon gre.

Voler en troupe, c'est jetter plusieurs oiseaux à la fois.

Voler en rond, se dit quand un oiseau vole en tournant au-dessus de sa proie.

Voler en long, c'est *voler* en droite ligne, ce qui arrive quand l'oiseau a envie de derober ses sonnettes.

Voler en pointe, se dit quand l'oiseau va d'un vol rapide, soit en s'élevant, soit en s'abaissant.

Voler comme un trait, est synonyme à *voler* sans discontinuer.

Voler à reprises, est le contraire de *voler* comme un trait.

Voler en coupant, se dit quand l'oiseau de proie coupe le vent en le traversant.

VOLERIE, nom de la chasse qui se fait avec les oiseaux de proie.

La plus curieuse des *voleries* est celle du *héron*, & le faucon qu'on y affaite doit être bien instruit à connoître le vif & à monter; quand une fois cet oiseau est dressé, il ne faut point lui faire exécuter d'autres *voleries*, afin qu'il ne s'abâtardisse pas en prenant du goût à une chasse facile & sans péril; il n'en est pas de même du sacre qui vole à toutes sortes d'oiseaux.

La *volerie* pour les champs ou le *vol* pour le gros

ne s'exécute pas par les seuls oiseaux de proie ; on les fait aider par des levrettes, des épagneuls & d'autres chiens dressés à cet exercice.

La *basse volerie du bas vol* est le lanier & le lanneret ; le tiercelet de faucon exerce aussi la *basse volerie* sur les faisans, les perdrix, &c.

VOLEUR. On dit d'un oiseau qu'il est *bon voleur* quand il vole sûrement.

VOND-SIRA, petit quadrupède de Madagascar, ou espèce de belette qui aime beaucoup le miel, & qui répand une forte odeur de musc. Son poil est d'une couleur rouge-brune.

VOUGE, épieu du veneur armé d'un large fer.

URSON. On donne ce nom à un quadrupède qui, placé par la nature dans les terres désertes du Nord de l'Amérique, existe indépendant de l'homme & presque inconnu de lui. On pourroit le nommer le *castor épineux*, à cause des rapports qu'il a avec ce quadrupède, par la taille, par la forme du corps & par la double fourrure, & avec le hérisson par ses piquans. Cet animal fuit l'eau, se cache sous les racines des arbres creux, dort beaucoup & se nourrit particulièrement d'écorces de genièvre. Les sauvages de la baie d'Hudson, où se trouve ce quadrupède, mangent sa chair & se revêtissent de sa fourrure.

URUBITINGA, espèce d'aigle du Brésil, qui a la grandeur d'une oie de six mois. Son plumage est d'une couleur brune & noire ; ses jambes sont nuancées de couleur jaune.

URUS, quadrupède féroce des montagnes de la Prusse & de la Lithuanie. *Voyez* AUROCHS.

URUTAURANA, aigle huppé du Brésil. Sa huppe est composée de quatre plumes noires, deux grandes & deux petites. Cet oiseau a le bec noir & les pieds jaunes. Son plumage est brun & blanchâtre.

USQUIETPATLI, espèce de renard du Mexique qui vit dans les cavernes des rochers, & se nourrit d'escargots, d'oiseaux & d'insectes ; il est un des animaux qui se dérobent à la poursuite des chasseurs & des chiens, en exhalant l'odeur la plus infecte.

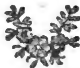
UTIAS, petit lapin du Nouveau-Monde, de la grandeur d'un rat, qu'on chasse la nuit avec le secours de l'acudia.

VUE. On chasse à *vue* quand on voit le gibier. *Aller à la vue*, c'est découvrir s'il y a dans le pays des bêtes courables.

VUIDER, expression de fauconnerie ; *vuider* un oiseau, c'est le purger.

On dit aussi faire *vuider* le gibier, pour dire le faire partir quand les oiseaux sont montés & détournés.

WORABÉE, oiseau d'Abyssinie, qui a beaucoup de rapport avec l'espèce du serin. Son plumage est varié de jaune & de noir. Il vole en troupe. Il est retenu dans le pays par une graine huileuse, qui produit une plante à fleurs jaunes, dont il fait sa nourriture.



X

XÉ, quadrupède originaire de la Chine, qui a un peu plus de trois pieds de longueur, & dont le front a trois quarts de pied de large; c'est une espèce de cerf sans cornes qui est fort timide, & qui a beaucoup d'instinct; comme il produit une espèce de musc, on pourroit le mettre au nombre des gazelles : son poil est blanc & brun. Il a les pieds fendus, garnis d'ongles très-longs & larges; ses oreilles sont droites, & longues de trois pouces. Il est de la grandeur du chevreuil.

XIUHTOTOLT, petit oiseau du Mexique. Il a le corps bleu, semé de quelques plumes fauves : sa queue est noire, terminée de blanc. Le bleu, le fauve, le noir, le cendré nuancent le reste de son plumage. Il est un peu plus grand que le moineau.

XOCHITOL, oiseau de la Nouvelle-Espagne, de la grosseur d'un moineau. Son plumage est varié de noir, de blanc, de brun, de jaune pâle. Son chant est agréable. Il se nourrit d'insectes & de graines. Les habitans font la chasse à cet oiseau dont la chair est délicate.

XOMOLT, espèce de canard du Mexique, dont le dos & le dessus des aîles sont noirs Sa poitrine est brune. Cet oiseau hérisse quelquefois les plumes de sa tête en forme de huppe.

XUTAS, espèce d'oie des Indes occidentales. Les sauvages de la province de Quito en nourrissent dans leurs habitations.



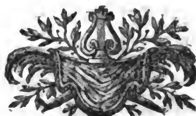
Y.

YACOU, oiseau de la Guiane; il est plus gros qu'une poule; il a le dessus de la tête garni de plumes assez longues, que l'oiseau peut relever en forme de huppe. Sa gorge est garnie d'une peau rouge & semée de poils noirs. Son cou est couvert de plumes brunes. Des reflets verts & de couleur de cuivre, avec des mouchetures de blanc se font remarquer sur le reste de son plumage.

YANDON, espèce d'autruche de la taille d'un homme, qu'on rencontre quelquefois dans l'île de Madagascar.

YAPA, oiseau du Brésil, qui ressemble à une pie. Il a le corps noir & la queue jaunâtre. Sa tête est ornée d'une aigrette composée de trois plumes que l'oiseau fait mouvoir. Il répand une odeur infecte quand il est poursuivi : il se nourrit d'insectes.

YSQUAHTLI, espèce d'aigle huppé, du Mexique. Son bec est jaune à la racine, & noir par le bout. Il a les pieds pâles, & le ventre blanc & noir : le reste du plumage est brun. Cet oiseau attaque l'homme qui le poursuit.



Z.

ZANOÉ, oiseau du Mexique. C'est une espèce de pie par sa forme, & par ses habitudes. Son cri est plaintif. Son plumage est noir, avec une teinte de fauve à la tête & sur le cou.

ZÈBRE ou ANE RAYÉ & SAUVAGE, du Cap de Bonne-Espérance. C'est de tous les quadrupèdes, dit Buffon, le mieux fait & le plus élégamment vêtu ; il a la figure & les graces du cheval, la légèreté du cerf, & la fourrure variée du tigre : on ne peut se lasser d'admirer la symmétrie avec laquelle la nature a disposé les bandes alternatives dont sa robe est nuancée.

Le *zèbre* n'est point l'onagre des anciens ; car l'onagre ne diffère de notre âne que par les attributs de l'indépendance & de la liberté ; de plus, cet onagre se trouve communément en Perse, en Syrie, en Mauritanie, &c. au lieu que le *zèbre* ne se rencontre que depuis l'Ethiopie, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, & de-là jusqu'au Congo. Les hollandois vont à la chasse du *zèbre*, & quelquefois ils le font tomber dans des piéges pour le dompter ensuite, & l'apprivoiser; mais cet animal ne perd jamais entièrement son naturel sauvage.

ZÉBU, petite espèce de bœuf à bosse, que l'on trouve en Numidie, en Libye, & dans quelques autres parties septentrionales de l'Afrique. Il est de moitié moins gros que notre taureau domestique ; il a les jambes courtes, le poil très-doux & blanchâtre. Ses cornes sont noires, courbées en rond, & façonnées; les ongles des pieds noirs & bien fendus. Cet animal est doux & docile : il est fort vite à la course. Les habitans du pays s'en servent pour monture.

ZENNI ou ZIENNI, quadrupède des provinces du nord, & qui se trouve plus particulièrement en Pologne & en Russie. Cet animal est un peu plus petit qu'un chat domestique : il a la tête grosse, le corps menu, les oreilles courtes & arrondies : quatre dents incisives, dont deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure & lui sortent de la gueule. Ses pieds sont très-courts, couverts de poils, & armés d'ongles courbes. Il a le poil uni, court, & de couleur de gris de souris, les yeux petits & couverts. Il mange avidement, & mord dangereusement, il se fait un terrier profond ; il vit de grains, de fruits, de légumes dont il fait provision pour l'hiver.

ZIBELINE, quadrupède célèbre par sa fourrure, & qui tient de la marte, de la fouine & de la belette par la forme & l'habitude du corps.

Ces animaux, originaires du nord, habitent le long des fleuves & les bois les plus ombragés : on prétend qu'ils restent engourdis pendant l'hiver ; cependant cette saison est le temps de leur chasse, parce qu'on estime alors davantage leur fourrure.

La *zibeline* se trouve particulièrement en Sibérie ; ceux qui vont à sa chasse sont ordinairement ces malheureux que le despotisme moscovite condamne à l'exil. On ne tire qu'à balle seule pour ne point gâter la fourrure de ces animaux, quelquefois même on les tue avec des arbalètes. La *zibeline* a la mâchoire supérieure armée de petites dents très-aiguës, les pieds fort larges & garnis de cinq ongles. On voit de ces animaux de toutes couleurs, gris, blancs, bruns, jaunes ; les noirs sont les plus estimés. La *zibeline* vit de rats, d'oiseaux, de poissons & de fruits sauvages ; elle reste même assez long-temps sous l'eau pour être mise au rang des amphibies.

ZIBET, s. m. On a long-temps confondu le *zibet* avec la civette, parce que ces deux animaux produisent également le musc.

Le mot de *zibet*, en Arabie, signifie parfum, & on trouve l'animal qui le porte dans l'Arabie & dans toutes les Indes orientales ; il a la tête du renard & la robe de la panthère : son parfum est de la plus grande violence ; il se trouve dans une ouverture qu'il a auprès des parties de la génération. Les anciens en faisoient des philtres propres à ranimer les feux de l'amour.

Quoique le *zibet* soit originaire des climats les plus chauds, il peut vivre dans les contrées tempérées, pourvu qu'on lui donne des mets succulens, & qu'on le défende des injures de l'air. Pour recueillir le parfum de cet animal, on le renferme dans une cage étroite, & tandis qu'une personne le tient par la queue, une autre introduit une cuillier dans le réservoir qui contient la liqueur odorante, & en racle avec soin tous

les parois ; cette opération peut se répéter jusqu'à trois fois par semaine.

Le *zibet* est naturellement sauvage, & même un peu farouche ; cependant on l'apprivoise aisément. Ce quadrupède vit de chasse, il poursuit les animaux plus foibles que lui, & comme le renard, cherche à se glisser dans les basse-cours ; il mange aussi des fruits.

ZISEL, s. m. Cet animal a le corps long & menu comme la belette. Il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil. Ce poil est d'un gris plus ou moins cendré, & uniforme. Cet animal a les jambes basses, la queue courte, les dents du rat & ses habitudes. Il se creuse de même des retraites où il fait ses provisions de graines.

ZIZI ou BRUANT DE HAIE. Cet oiseau a le dessus de la tête vert-olive tacheté de verdâtre ; il a la gorge brune & le collier jaune. Le roux, le brun, le noirâtre, le cendré nuancent le reste de son plumage. Il a six pouces un quart de long, il se prend aisément à tous les piéges, & s'apprivoise facilement. On le trouve principalement dans les contrées méridionales de l'Europe.

ZONECOLIN, petit oiseau du Mexique. Son plumage est de couleur obscure, sa tête est ornée d'une huppe. Son cri est plaintif & mélodieux.

ZOUCHET, s. m., oiseau aquatique de la grosseur de la cercelle. Ses aîles sont petites ; il n'a point de queue. Cet oiseau s'élève avec beaucoup de peine hors de l'eau ; mais dès qu'il a pris son essor, il vole long-temps. Le *zouchet* vit également dans l'eau douce & dans la mer. Sa chair a un goût sauvage.



EXPLICATION,

SUIVIE

DE TRENTE-DEUX PLANCHES,

Et des figures concernant les différentes espèces de Chasses, tome IX des gravures des Arts.

PLANCHE I.

Chasse. — Vénerie.

Fig. 1. Tête de daguet.

Fig. 2. Seconde tête.

Fig. 3. Tête de daguet qui a touché au bois.

Fig. 4. Seconde tête.

Fig. 5. Troisième tête.

Fig. 6. Quatrième tête.

Fig. 7. Cerf dix-cors.

Fig. 8. Dix-cors jeunement.

Fig. 9. Pinces de la biche.

Fig. 10. Pinces d'un jeune cerf.

Fig. 11. Pinces d'un cerf de dix-cors jeunement.

Fig. 12. Pinces d'un vieux cerf.

Fig. 13. Fumées en chapelet.

Fig. 14. Fumées formées.

Fig. 15. Fumées en bouzard.

Fig. 16. Fumées en plateaux.

PLANCHE II.

La vignette n°. 1. représente une forêt, dans le fond de laquelle on voit un cerf, & sur le devant un piqueur tenant le trait du limier qui marche devant lui, déployé. Le limier a la botte au col; le valet du limier n'est pas censé voir le cerf; mais il suit le limier qui le conduit sur les voies ou pas du cerf.

La vignette n°. 2. représente le laisser-courre, ou la chasse par force.

Bas de la planche II. Connoissance du cerf par le pied.

a. b. Les os ou ergots.

c. La jambe.

d. d. Le talon ou éponges.

e. e. La folle.

f. f. Les côtés ou tranchans.

g. Les pinces ou ongles.

Empreintes des pieds du cerf, &c.

Fig. 1. Pied de biche.

Fig. 2. Pied d'un jeune cerf.

Fig. 3. Autre pied de biche.

Fig. 4. Autre pied d'un jeune cerf.

Fig. 5. Pied du cerf aussi long que rond.

Fig. 6. Pied de faon.

Fig. 7. Pied d'un cerf dix cors jeunement.

Fig. 8. Autre pied d'un cerf dix cors jeunement.

Fig. 9. Pied rond d'un cerf, dix cors à jambe large.

Fig. 10. Pied d'un vieux cerf, dont les côtés sont gros & usés & la jambe retrécie.

La plus grande difficulté qui se présente d'abord aux jeunes veneurs pour bien juger & connoître les cerfs, consiste à distinguer le pied du cerf de celui de la biche, afin de ne point se méprendre, & de ne pas courir une biche pour un cerf. Cette connoissance qui est une des plus essentielles aux veneurs, s'acquiert à la longue par la pratique de

la chasse. Mais voici quelques observations qui peuvent aider l'expérience.

Quand le cerf est à sa seconde tête, les pinces lui grossissent, à sa troisième tête elles grossissent encore plus, & la sole s'aggrandit en même tems que la tête; mais à sa quatrième tête il est entièrement connoissable par-tout.

Il y a toujours de la différence entre le pied d'un cerf, *fig.* 2 & 4, & celui d'une biche, *fig.* 1 & 3. Car si une bête est accompagnée d'un jeune cerf, qui ne soit encore que daguet, quoiqu'elle ait le pied plus gros que celui du jeune cerf, on le distinguera toujours, parce qu'il sera plus mal fait, qu'elle aura presqu'autant de pieds derrière que devant, & qu'elle se méjugera c'est-à-dire qu'elle ne mettra pas régulièrement le pied de derrière dans la trace du pied de devant. On appelle se *méjuger*, en fait de vénerie, porter les pieds de derrière en-delà ou en-deçà des pieds de devant du même côté.

Dans toutes les figures c'est la trace du pied de derrière qui recouvre celle du pied de devant.

Comment on connoît par les pieds les cerfs de dix cors jeunement, fig. 7 & 8.

Ce qu'on appelle un cerf dix cors jeunement, est un cerf à sa cinquième tête; on lui donne ce nom, parce qu'il tient alors du cerf de dix cors & du jeune cerf, & qu'il approche de sa perfection.

Le cerf dix cors jeunement a beaucoup plus de pied devant que derrière; il ne va presque plus le pied de devant ouvert, & celui de derrière est fermé. Il se juge bien, c'est-à-dire il met toujours le pied de derrière dans celui de devant, comme on voit dans la figure, à la différence du jeune cerf, qui du bout des pinces du pied de devant outrepasse les pinces du pied de derrière, de la largeur d'un bon pouce & plus, lorsqu'il est bien en venaison. Il a encor la sole plus grande qu'un jeune cerf; les pinces grosses; les côtés un peu gros; le talon & la jambe larges; les os assez gros, tournés en dehors & commençant à paroître usés, il est aussi un peu bas jointé.

PLANCHE II. (*bis.*)

La vignette n°. 1. représente un cerf qui s'est jetté à l'eau, les chiens qui courent sus en nageant, & le chasseur dans une barque qui tire un coup de fusil sur le cerf.

La vignette n°. 2. représente la curée.

Bas de la planche.

Fig. 1. Pied d'un cerf dix cors A. B. ergots du pied de devant, qui est le plus grand. A B ergots du pied de derriere qui est emboîté dans celui de devant.

Fig. 2. Pied d'un vieux cerf.

Fig. 3. Autre pied de vieux cerf.

Fig. 4. Pied d'un jeune chevreuil.

Fig. 5. Pied d'un chevreuil dix cors.

Fig. 6. Autre pied de chevreuil.

Fig. 7. & 8. Pieds d'une chevrelle.

Fig. 9. Pied d'un faon.

Comment on connoît par le pied le cerf dix cors; figure 1.

Le cerf dix cors a le pied de devant plus gros encore que le cerf dix cors jeunement & a moins de pied de derrière; il a les pinces plus grosses, la sole du pied plus grande & plus large, les côtés des pieds plus gros & plus usés; le talon large & usé à l'uni du pied, le pied plein; il doit avoir les éponges retirées ou rétrécies; la jambe large; les os gros & usés; il est bas jointé, a les allures grandes, les voies bien tournées, & en marchant il tire du bout de ses pinces la terre en arrière, ce que ne font pas les jeunes cerfs; il va les pieds clos ou serrés devant & derrière; mais lorsque les cerfs sont bien en venaison, comme dans les mois de juin, de juillet & d'août, ils ont les allures courtes, leur pied de derrière demeure sur le bord du talon des pieds de devant, & quelquefois même n'en fait qu'approcher à cause de la venaison, ou de la graisse qu'ils ont alors, tant au devant des épaules qu'aux flancs, & qui les empêche d'alonger les pieds. Les cerfs en cet état ne courent guères long-tems.

Comment on connoît les vieux cerfs par le pied; & des signes de vieillesse qui les font juger tels, fig. 2 & 3.

Les vieux cerfs ont les mêmes allures & les mêmes connoissances par le pied que les cerfs dix cors, si ce n'est qu'ils ont les côtés des pieds tout usés & fort gros, la jambe & le talon rétrécis; qu'ils sont fort bas jointés; qu'ils ont les os gros, courts & tout proches du talon; qu'ils se jugent bien par-tout; que leurs pieds de derrière ne sont marqués qu'à un doigt de distance de ceux de devant, & qu'ils tirent du bout des pinces de leurs pieds de devant la terre en arrière.

Si le cerf a été nourri dans une forêt dont le terrein soit graveleux & rempli de sables, ou dans un bois pierreux & entrecoupé de côteaux, vous remarquerez qu'il a les pieds & les os beaucoup plus usés que s'il étoit dans un pays plat & uni; mais s'il a été nourri dans un terrein marécageux & doux, ou dans un pays de bruyères, il aura au contraire les pieds fort creux. La plupart des cerfs nourris dans ces forêts ont le pied long; mais en général un vieux cerf doit avoir les côtés

du pied tranchans & la jambe rétrécie, & quant aux pieds de derrière, ils ne paroissent pas plus grands que les pieds de devant d'une chèvre.

Les planches III, IV, V, VI, VII, renferment les fanfares, & autre musique qu'il est d'usage d'exécuter à la chasse du cerf.

PLANCHE VIII.

Chasse du Sanglier.

La vignette représente l'instant où le *sanglier* étant coëffé par les chiens, est percé par un veneur.

Bas de la planche.

Il faut pour connoître un *sanglier* par les traces, se promener souvent dans les bois dans un temps de beau-revoir, c'est-à-dire, quand la terre est molle; par exemple, en certains temps de l'hiver ou en été après la pluie. Or, voici à quoi l'on peut aisement reconnoître un *sanglier*, & distinguer d'un coup d'œil s'il est jeune ou vieux, si c'est une laie ou un *sanglier* mâle.

La trace A, du pied de devant d'un jeune *sanglier*, *fig.* 1, est un peu plus grande que celle du pied de derrière, les pinces *a*, *a*, sont plus grosses que celles de la laie; & les tranchans *b*, *b* qui sont ses côtés, sont un peu déliés & coupans; la trace de derrière, se trouve ordinairement dans celle de devant, mais un peu à côté du milieu de celle-ci, à cause de ses suites, qui commencent à être grosses, & qui le contraignent de marcher les cuisses un peu plus ouvertes que la laie; il donne aussi de ses gardes B, C, en terre, mais elles sont bien tournées, & sa pointe un peu en avant. Lorsqu'il avance vers son tiersan, ses gardes sont plus près du talon, & s'élargissent davantage, & elles donnent tout-à-fait en terre aux deux côtés de ses talons. Plus le *sanglier* vieillit, plus il est aisé d'en reconnoitre par ses gardes, qui etant alors bien moins tranchantes, donnent en terre de toute leur longueur. B, C, gardes du pied de devant *b*, *c*, gardes du pied de derrière.

Les pinces de la laie *fig.* 2, sont plus pointues, les côtés des traces & les gardes plus tranchantes, le talon plus étroit, les traces de devant & de derrière sont toujours un peu ouvertes, excepte cependant celles d'une vieille laie *fig.* 3, qui sont ordinairement plus serrées; ses gardes sont aussi plus étroites & plus serrees vers la pointe que celles des *sangliers*: il faut encore observer que les traces de derrière sont en dedans dans celles de devant.

Les *sangliers* à leur quart an *fig.* 4, & les vieux *sangliers fig.* 5, ont les pinces grosses & rondes, les tranchans ou côtés de leurs traces sont usés, le talon ou les éponges D, D, s'usent au niveau de la trace qui est grosse & large; les gardes *b*, *c*, sont tout-à-fait élargies, & s'approchent du talon, & les allures sont grandes. La trace des vieux *sangliers* est toujours profonde & large, à cause de leur pesanteur; ils ont les pinces fort rondes; la sole E, E grande, leurs gardes paroissent dans un temps pluvieux, parce qu'ils marchent très-pesamment; ce qui fait que par-tout où ils passent, il est très-aisé d'en revoir; on remarque aussi dans la trace de grandes & grosses rides F F, entre les gardes & les talons; & plus ces rides seront grosses, plus elles dénoteront la vieillesse des *sangliers*. La trace du pied de derrière porte sur le talon, à moitié de la trace de devant, & à moitié aussi à côté en dehors, principalement lorsque le *sanglier* est en porchaison: il n'est pas si aisé d'en connoître dans le temps du rut, parce qu'alors leurs allures sont grandes & déréglées, ce qui déroute un peu le veneur.

Les jeunes veneurs, encore peu expérimentés dans l'exercice de la chasse, pourroient bien se tromper aux traces du *sanglier* dans la saison du gland; car dans ce temps, les pourceaux privés vont au bois, parce qu'ils ont aussi beaucoup de ressemblance dans leurs traces; mais pour ne s'y pas méprendre, voici à quoi principalement il faut faire attention.

Les *sangliers*, dans leurs allures, mettent leurs pieds de derrière dans ceux de devant; ils appuient bien plus de la pince que du talon, leurs pinces sont serrées & les côtés de leurs traces qui sont tranchantes, donnent par-tout des gardes en terre, & ils les élargissent en dehors des deux côtés du talon.

Il n'en est pas de même des pourceaux privés; ceux-ci vont les pieds ouverts, ils les ont ordinairement longs & usés; ils appuient beaucoup plus du talon que de la pince, & ils ne mettent pas leurs pieds de derrière dans ceux du devant, leurs gardes donnent droit dans la terre, la pointe en avant sans s'écarter, le dessous de leur sole est charnue, ce qui fait paroître la forme de leur pied toute ronde, & les côtés un peu gros; enfin leurs pinces sont grosses & usées, & ils ont le pied court.

Fig. 6. pieds des marcassins.

PLANCHE IX.

Chasse du Loup.

La vignette n°. 1, représente différentes manières de piéges pour prendre les *loups*.

Fig. 1. Enceinte ou parc, dont les entrées A sont escarpées, en sorte que les *loups* peuvent bien

entrer en sautant à bas, mais n'en peuvent pas sortir; on met pour appât dans le parc quelques charognes que les *loups* viennent dévorer, & on peut les fusiller à son aise.

Fig. 2. Cette partie représente une autre manière de prendre les *loups* dans une fosse avec l'appât d'une brebis vivante; pour cela, on creuse une fosse d'une grandeur convenable, au milieu de laquelle on dresse un poteau sur lequel on met une roue de carosse ou autre sur laquelle on attache une brebis vivante, dont le bêlement attire les *loups*; on recouvre la fosse avec de menus branchages ou feuillages; & lorsque les *loups* veulent sauter jusqu'à la brebis, ils retombent dans la fosse, où on le tue, ou bien on peut les prendre vivans: cette manière est pratiquée en Allemagne.

La vignette n°. 2, représente l'usage de plusieurs piéges, pour prendre les renards, *loups*, &c.

Fig. 1, représente une fosse couverte d'une trappe circulaire ou carrée, mobile sur un axe horisontal. Cette trape doit être couverte de mousse, d'herbes, &c. en sorte qu'elle soit à-peu-près semblable au sol des environs: on doit aussi fermer les côtés de la fosse vis-à-vis les extrémités de l'axe, ensorte que la trappe étant placée dans une coulée, les renards ou *loups* ne l'a puissent traverser que dans le sens où elle est mobile. En cet état, il faut placer une poule vivante au milieu de la trappe, & l'y attacher. Si alors il vient un renard ou un *loup* pour la dévorer, à peine aura-t-il passé le bord de la trappe, que sa pesanteur la fera enfoncer, & l'animal tombera dans la fosse où il demeurera enfermé, la trappe prenant tout de suite la situation horizontale. On voit dans la figure, un renard qui tombe dans la fosse, & plusieurs autres qui le regardent.

Fig. 2. Autre fosse découverte pour le même usage. Sur le bord de la fosse, & dans l'alignement de la coulée où on la suppose placée, on établira une planche en équilibre, en sorte qu'une des extrémités réponde au centre de la fosse. C'est à cette extrémité que l'on placera la poule; & un renard ou un *loup*, venant pour s'en saisir, & ne trouvant d'autre chemin que la planche, l'animal passera dessus, & tombera dans la fosse, d'où il ne pourra sortir: là on pourra le fusiller à son aise.

Fig. 3. Autre piége, nommé *traquenard*, pour prendre les *loups* ou les renards. On ajuste ce piége avec un morceau de charogne, suivant l'espèce d'animal qu'on espère y prendre.

Fig. 4. Autre sorte de piége ou d'hameçon, que l'on suspend à quelques branches d'arbre. On ajuste ce piége avec quelque morceau de charogne, & l'animal vorace, venant pour s'en saisir, engueule la barre inférieure du piége, laquelle étant tirée en bas, laisse détendre la pièce supérieure qui est poussée par un ressort. Cette pièce terminée par deux crochets aigus, tombe sur le nez de l'animal, qui ne peut s'en débarrasser, & y demeure ainsi suspendu. On voit dans la figure un renard pris, & le second qui saute après l'appât.

Bas de la planche.

Manière de distinguer par le pied un loup d'avec une louve.

Le *loup* a le pied plus grand & plus gros que la *louve*. Lorsque le *loup* est jeune, son pied (*fig.* 1.), s'élargit en marchant; & quand il devient vieux, il a le pied serré devant & derrière, les ongles gros, longs & serrés, le talon gros & large, & le pied de devant toujours plus gros que celui de derrière. Lorsque le *loup* va d'assurance, c'est-à-dire, lorsqu'il va son pas ordinaire, il met ordinairement le pied de derrière dans la voie ou *piste* du pied de devant. Il est aisé d'en juger par des temps humides ou en hiver sur la neige; mais quand il va le trot, le pied de derrière est toujours à trois doigts de celui de devant. Pour la *louve* elle a le pied plus long & plus étroit que celui du *loup*, le talon plus petit & serré, & les ongles plus menus. C'est en observant ces differences que le veneur pourra connoître s'il est sur la voie d'un *loup* ou d'une *louve*.

Fig. 1. Pieds de jeune loup.

A. Pied de devant.

B. Pied de derrière.

Fig. 2. Pieds de jeune louve.

A. Pied de devant.

B. Pied de derrière.

Fig. 3. Pieds de vieux loups.

A. Pied de devant.

B. Pied de derrière.

Fig. 4. Pieds de vieille louve.

A. Pied de devant.

B. Pied de derrière.

Fig. 5. Pied de renard.

Fig. 6. Pied de blaireau.

Fig. 7. Pied de lièvre.

Fig. 8. Pied de lapin.

fig. 9.

Fig. 9. Pied de chat.

PLANCHE X.

La vignette n°. 4. repréſente l'intérieur d'une des ſalles du chenil, laquelle eſt décorée de ſculptures repréſentant ſoit des têtes de cerfs ou ſangliers &c. A. porte d'entrée, C. C. tolas, ou lits des chiens. D. cage de fer où on enferme les chiens gras, B ſupente où couche le valet de chiens.

La vignette n°. 2. repréſente le plan d'un chenil propre à contenir tout ce qui concerne un grand équipage de chaſſe. Le chenil propoſé conſiſte en une grande cour entourée de bâtimens ſur deux faces, & fermée ſur les deux autres par deux murs de clôture, au milieu deſquels il y a une grille. Dans le milieu de cette cour eſt un baſſin avec jet-d'eau, qui eſt entouré de quatre pièces de gazon. Les deux corps de bâtimens ſont terminés par quatre pavillons dans leſquels ſont les logemens des piqueurs, des valets de limiers, valets de chiens &c. auſſi bien que le fournil où on fait le pain qui ſert de nourriture aux chiens. L'étendue du rez-de-chauſſée eſt diviſée en pluſieurs chambres, dans leſquelles ſont les différentes meutes deſtinées, ſoit pour le cerf, chevreuil, ſanglier, loup & le vautrait, compoſées les unes de grands lévriers, lévriers, dogues, &c.

A. Porte d'entrée.

B. Une des chambres du chenil.

C. C. C. Tolas ou lits des chiens, ſur leſquels on étend de la paille fraîche.

D. Cage de fer, au-deſſus de laquelle eſt le logement du valet de chiens : c'eſt dans cette cage de fer ou retranchement que l'on fait entrer les chiens qui ſont trop gras, pendant que les autres mangent une partie de la mouée.

F. Cuvette ou fontaine où les chiens vont boire.

G. G. Eſcaliers pour monter à l'étage au-deſſus qui ſert de logement.

H. H. Paſſages fermés par une grille pour entrer dans le chenil.

Les autres ſalles ſont diſtribuées de la même manière.

Bas de la vignette, n°. 1.

Fig. 1. couple, corde de crin qui ſert à accoupler deux chiens enſemble ; le nœud coulant de chaque côté eſt arrêté par un nœud ſimple.

Fig. 2. *d*, *e*, harde, corde de crin terminée en *e* par un nœud, & en *d* par une boucle qui reçoit les trois couples, *a*, *b*, *d*; *c*, *c*, *d*; dont les extrémités *a b c* reçoivent le milieu de trois couples, par le moyen deſquelles on peut avec facilité conduire ſix chiens 1, 2, 3, 4, 5, 6, & même un plus grand nombre, en augmentant les couples.

Fig. 3. Collier de force.

Fig. 4. Billot que l'on fait rapporter au chien.

Fig. 5. Botte ou collier du limier.

Fig. 6. Profil des tolas ou lits de chiens.

Fig. 7. Face extérieure d'une des extrémités de l'auge, dans laquelle on donne la mouée aux chiens. Cette auge a 10 ou 12 pieds de longueur.

Fig. 8. Coupe tranſverſale de la même auge.

PLANCHE XI.

Chaſſe, fauconnerie.

La vignette repréſente la cour du jardin attenant le logement du fauconnier : on voit des deux côtés une galerie couverte, où l'on met les oiſeaux à la perche.

Fig. 1. Fauconnier qui porte la cage au moyen de deux bretelles qui lui paſſent ſur les épaules : c'eſt ſur les bords de cette cage que l'on porte les oiſeaux au rendez-vous de la chaſſe.

Fig. 2. Rangée de gazons ſur leſquels on met les oiſeaux dans le beau temps.

Fig. 3. Perche élevée de quatre pieds ſur laquelle on place les oiſeaux : à cette perche pend une toile de deux pieds de large.

Bas de la planche.

Fig. 1. Repréſentation perſpective & en grand d'une partie de la perche qui eſt, comme on l'a dit, élevée de quatre pieds, & de la toile qui y eſt attachée ; cette toile eſt fendue par de longues boutonnières eſpacées de douze pouces ou environ, par leſquelles on fait paſſer les longes qui ſervent à attacher les oiſeaux ſur la perche. La perche qui a trois pouces de gros, eſt arrondie par deſſus, & éloignée de la muraille d'environ deux pieds.

Fig. 2. Chaperon ou bonnet de l'oiſeau ſurmonté d'une aigrette de plumage.

A. Le chaperon vu par-devant du côté de l'ouverture par laquelle on fait paſſer le bec de l'oiſeau.

B. Chaperon vu par derrière du côté où ſont les cordons par le moyen deſquels on ſerre le chaperon ſur le col de l'oiſeau, après que ſa tête y eſt entrée.

Fig. 3. Chaperon de ruſtre ſans aigrette, & tel que l'oiſeau peut manger à travers.

Fig. 4. Gazon ou motte de terre de dix-huit

pouces de diamètre, & six pouces d'élévation où on place l'oiseau : à côté est un piquet auquel on attache la longe qui le retient.

Fig. 5. Gazon sur lequel un oiseau enchaperonné est posé.

Fig. 6. Cage pour porter les oiseaux à la chasse. Elle a quatre pieds de long, vingt pouces de large & un pied de haut.

Fig. 7. Profil ou élévation de la cage du côté de l'avant ou de l'arrière.

PLANCHE XII.

Cette planche fait voir ce qui a rapport à l'armure des oiseaux.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre où on arme les oiseaux.

Fig. 1. Fauconnier qui tient les chaperons enfilés par une lanière de cuir.

Fig. 2. Fauconnier qui ajuste ou appareille des plumes pour remettre à l'oiseau : il travaille aussi aux armures de cuir qui leur sont nécessaires, lesquelles sont placées sur la table. *A* paquet de *geais* ou mieux *jets*, *b* longes, *d* brides, *e* grelots.

Le *jet* est un morceau de cuir de dix pouces de long sur un demi pouce de large, pointu par les deux bouts, lequel a deux fentes dans la partie la plus large, avec laquelle la jambe de l'oiseau est embrassée : à l'extrémité la plus longue on attache les vervelles.

La longe est un bout de cuir de chien de la longueur de trois pieds & demi : à un bout est un bouton formé par le cuir même : l'autre bout se termine en pointe : au milieu est une fente de deux pouces. La longe sert à attacher l'oiseau sur la perche en y attachant la vervelle, ce qui se fait en passant un bout de la longe dans l'autre.

La platte-longe est un morceau de cuir de six à sept pouces de longueur, terminé en pointe & ayant une fente à chaque bout pour recevoir un touret : ce qui ne sert qu'aux oiseaux de poing.

La bride est une lanière de cuir d'environ un pied de long, laquelle est fendue en deux dans la moitié de sa longueur : elles servent à attacher l'aile de l'oiseau.

F. Pelotte de ficelle d'environ sept brasses de long, au bout de laquelle est un touret de cuivre, & deux petits jets de cuir à nœuds coulans pour mettre aux pieds des pigeons qu'on apporte à la chasse.

Fig. 3. Fauconnier occupé à remettre des plumes cassées dans l'aile de l'oiseau. Ce qu'on appelle *enter*.

Fig. 4. Fauconnier tenant l'oiseau sur le poing pour lui remettre des plumes.

Bas de la planche.

Fig. 1. Vervelle, petits anneaux de cuivre que l'on met aux pieds des oiseaux à des lanières de cuir, avec lesquelles on les tient sur le poing. Sur ces anneaux est ordinairement gravé d'un côté le nom du propriétaire, & de l'autre côté le nom du commandant de la fauconnerie.

Fig. 2. Tourets : ils sont de cuivre & servent avec les longes & plattes-longes à attacher l'oiseau sur la perche ou sur le gazon.

Fig. 3. Grelot ; Il est de cuivre & s'attache avec une platte-longe à la jambe de l'oiseau.

Fig. 4. Leure dégarni, vu de face & de profil c'est un tissu de peau & de maroquin rouge, ayant huit pouces de long & six pouces de large.

Fig. 5. Leure garni de plumes, soit de corneille, de pie, ou de perdrix.

Fig. 6. Leure garni d'une peau de lièvre.

Fig. 7. Parapluie pour garantir les oiseaux quand on les porte sur le poing par un temps pluvieux.

Fig. 8. Etui du fauconnier dans lequel se trouvent quatre pièces.

Savoir, une paire de ciseaux pour couper le cuir, un couteau pour faire le bec aux oiseaux, un poinçon pour passer les jets, & une pince coupante pour couper le bec & les serres des oiseaux, quand ils sont trop grands.

Fig. 9. Pince coupante.

Fig. 10. Ciseaux & poinçon.

Fig. 11. Maillot pour porter des corneilles ou autres oiseaux, pour servir d'escape à la chasse; il est de toile de dix pouces de long sur sept de large, garni de deux bâtons de dix pouces de long; il y a une fente pour laisser passer les pieds des oiseaux.

Fig. 12. Geai ou jet représenté dans sa grandeur : il a dix pouces de long.

PLANCHE XIII.

La vignette représente la cuisine où on prépare la nourriture des oiseaux.

Fig. 1. Fauconnier qui saigne un pigeon vivant

dans la viande hachée qui est contenue dans la terrine *e*.

Fig. 2. Fauconnier qui coupe le gigot avant de le hacher.

A. Gigot de mouton.

B. Tranche de bœuf: On coupe ces viandes par morceaux & on les hache sur le billot *c* avec le couperet *d*.

E. Terrine où on met le hachis.

F. Aile de pigeon détachée du corps, pour donner l'aile à l'oiseau qui est tenu sur le poing. Ce qu'on appelle *faire tirer l'oiseau*, ou *l'acharner sur le tiroir*.

G. Œuf que l'on mêle dans la nourriture.

H. Cures, petits pelotons de filasse long d'un pouce, que l'on fait avaler aux oiseaux. On y attache un petit morceau de viande quand l'oiseau ne veut pas les prendre secs.

K. Petits cailloux que l'on fait avaler aux oiseaux.

L. Pot à l'eau.

M. Poule que l'on mêle dans la nourriture.

N. Poëlon pour faire chauffer l'eau en hiver.

O. Lévrier.

P. Epagneul.

Q. Mâtin. Ces chiens servent à courre les differens gibiers auxquels ils sont propres pendant que l'oiseau les vole.

Bas de la planche.

Fig. 1. Jet ou geai. On voit en *A B* comment le jet embrasse la jambe de l'oiseau; & à l'autre extrémité comment la vervelle est attachée.

Fig. 2. Longe.

Fig. 3. Platte-longe.

Fig. 4 Bride.

Fig. 5. Manière d'enter de nouvelles plumes à un oiseau, en place de celles qui sont cassées. A. B. partie de la plume qui tient au corps de l'oiseau. C. D. plume que l'on veut enter. Il faut les couper obliquement, comme il est marqué par la ligne *a b*, & faire entrer l'aiguille (*Fig.* 6) dont les deux bouts sont affilés triangulairement; savoir, la moitié dans le tronçon qui tient au corps de l'oiseau, & l'autre moitié dans la plume que l'on veut placer, ayant préalablement trempé l'aiguillette dans du vinaigre pour faire rouiller plus facilement. Il faut observer que la plume que l'on remplace soit du même rang que celle que l'on a ôtée, & de la même sorte d'oiseau; c'est pour cela que l'on en conserve les ailes lorsqu'ils meurent.

Fig. 6. Aiguille.

Fig. 7. Fauconniere, sacs de treillis qui sont attachés à l'arçon de la selle du fauconnier, & servent à mettre tout ce qui sert à la chasse dans la plaine, comme pigeons, viande des oiseaux &c. Un côté de la fauconnière est à couvercle (*Fig.* 7) & l'autre en forme de bourse (*Fig.* 8.)

PLANCHE XIV.

Outils que doit avoir un oiseleur.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5. Différentes espèces de serpettes & couteaux.

Fig. 6. Marteau se terminant en pointe.

Fig. 7 & 8. Mèches de différentes grosseurs montées sur un manche de bois à vis.

Fig. 9. Vrille.

Fig. 10, 11, 12, 13, 14. Outils & ustensiles.

Fig. 15, 16, 17, 18, 19, 20. Différents nœuds à l'usage de l'oiseleur.

PLANCHE XV.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13. Appeaux à sifflet.

Fig. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Appeaux à languette.

Fig. 22, 23, 24, 25, 26, 27. Appeaux à frouer.

PLANCHE XVI.

Fig. 1 & 2. Piéges du lacet.

Fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8. Piéges du collet.

Fig. 9, 10, 11. Piége du collet pendu.

Fig. 12, 13. La glanée.

PLANCHE XVII.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Disposition des filets pour prendre des alouettes.

Fig. 8. Hallier ou tramail.

Fig. 9, 10. Vache artificielle.

Fig. 11, 12. Hutte ambulante.

PLANCHE XVIII.

Piéges pour la chasse aux oiseaux.

Fig. 1, 2, 3. Le brai, ou gluaux.

Fig. 4. Plan de la loge que doit occuper le chasseur.

Fig. 5, 6, 7. Dispositions de la pipée.

Fig. 8. L'arbret.

Fig. 9, 10, 11, 12. Accessoires & ustensiles propres à cette chasse.

PLANCHE XIX.

Petites chasses & piéges.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Dispositions de la raquette ou sauterelle.

Fig. 8, 9, 10. Le trébuchet œnologique de Salerne.

Fig. 11, 12, 13. Le trébuchet battant.

Fig. 14, 15, 16, 17. Le trebuchet sans fin.

PLANCHE XX.

Petites chasses & piéges.

Fig. 1, 2, 3, 4. La mesangette & ses développemens.

Fig. 5, 6, 7, 8, 9, 10. Les tendues d'hiver.

Fig. 11, 12, 13. Du collet à ressort.

Fig. 14, 15, 16, 17, 18, 19. Du rejet.

PLANCHE XXI.

Petites chasses & piéges.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6. Du rejet portatif & ses développemens.

Fig. 7, 8, 9. L'assommoir du Mexique.

Fig. 10, 11, 12, 13. La pince d'Elvaski.

Fig. 14, 15. Les pantières.

PLANCHE XXII.

Chasse des petits oiseaux.

La *chasse des petits oiseaux à l'abreuvoir* commence sur la fin de juillet, temps où les petits oiseaux ont cessé de nicher, & viennent en bandes boire aux mêmes endroits. Les heures favorables sont depuis dix heures jusqu'à onze, depuis deux jusqu'à trois, & une heure & demie avant le coucher du soleil. Cette chasse se fait ou aux gluaux, ou au filet. Il faut que l'endroit soit découvert & à l'ombre; rendre l'accès facile où l'on tend le piége, & embarrasser les autres par des branches, de l'herbe & de la terre, du chaume, &c. Plus il fait chaud, plus la chasse est sûre. En tems de pluie, elle est mauvaise; c'est la chasse au filet qu'on voit dans cette planche XXII. Le filet est long d'une aune & demie, ou environ, sur trois quarts de large de fil retors. On pratiquera dans un lieu tranquille & commode un petit abreuvoir, à-peu-près de l'étendue du filet, & large d'un pied, plus ou moins. Il faudra que l'endroit aille du filet à l'autre côté, en talus ou glacis; que l'eau soit couverte aux environs, & que ces dispositions se fassent quelque temps avant la chasse, afin qu'elles ne paroissent pas étranges aux oiseaux. Tendez le filet comme vous voyez. Cachez-vous derrière un arbre, une haie, ou quelque autre couvert; que les extrémités des bâtons qui tiennent le filet dressé soient légèrement arrêtés, ou au filet, ou sur les bouts des pieux, afin qu'en tirant la corde qui se rend au chassis, ils échappent promptement.

Fig. 1. *a b*, l'abreuvoir; *c d*, le filet; *e f d g*, bâtons ou appuis du filet; *h i*, pieux; *g f k*, corde du chasseur, qui doit être éloignée du filet de quarante à cinquante pas.

Traineau pour la chasse aux alouettes.

Fig. 2. Cette chasse se fait la nuit, quand elle est obscure. Ce traineau est un filet dont les mailles ont un pouce de large. En chassant, on en laisse pendre derrière soi un pied de long. Il y a à cette extrémité des épines attachées & dispersées sur toute la largeur. On le tient élevé de terre d'environ deux pieds. Il faut deux hommes, chacun est à sa perche : ils marchent vite, & laissent tomber le filet, quand ils entendent les oiseaux s'élever.

M, le traineau; *a*, *b*, les chasseurs; *c f*, *d e*, les perches latérales qui tiennent le traineau tendu; *g g g g g*, épines qui sont attachées au bas.

Chasse des alouettes au miroir.

Fig. 3, 4, 5. La saison de cette chasse est depuis le mois d'octobre jusqu'en hiver. Ayant un miroir tel qu'il est représenté *fig.* 4; que toute sa surface *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f* soit couverte de morceaux de glace; que ses faces latérales *c d* soient en talus, afin que le miroir tournant sur son pivot *g* avec vitesse, forme à l'œil un corps solide, continu, convexe & brillant. Le miroir *a b* étant mû, la corde *h* s'enroule d'une certaine quantité sur la partie de la broche *k*, qu'on voit dans l'entaille du pivot. Cette corde tirée fait mouvoir le miroir *a b* en sens contraire; & ce mouvement fait renvider la corde sur la même portion de broche, & ainsi de suite; d'où l'on conçoit aisément que le miroir ne s'arrête point. On place ce miroir entre les nappes d'un filet A B; son éclat attire les alouettes, sur-tout le matin. Quand elles sont posées dans l'enceinte du filet, où d'autres alouettes, qui y sont attachées par le pied, les appellent encore; ou lorsqu'elles voltigent audessus, à une hauteur convenable, on fait jouer les nappes par le moyen des cordeaux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, dont le mouvement s'entend assez.

Fig. 5. Miroir avec sa broche, séparé de son pivot.

Chasse des alouettes, perdrix, & autres oiseaux, à la tonnelle murée.

Fig. 6. Ce filet doit avoir dix pieds de haut à son embouchure : on l'étend comme on voit; 1 est la queue du filet; 2, l'entrée; 3, 4, 5, 6, les filets & le mur. Vous placez des appellans 7, 7, 7, 7, 7, dans l'enceinte; vous chassez les alouettes des environs vers ce piége, où elles ne manquent pas de donner, si vous prenez les précautions convenables.

Chasse des bécasses à la passée.

Fig. 7. C'est dans les bois taillis & les hautes futaies qu'elle se fait à la chûte du jour, aux environs de la Saint-Rémi; elle ne dure guère qu'une demi-heure. On choisit une clairière de six toises au moins, nette, longue & large: le filet se tend en pantiere, entre deux arbres, comme on voit. Lorsque l'oiseau donne dedans, le chasseur, placé au loin, le laisse tomber, & l'oiseau est pris. *a*, *b*, *c*, *d*, les arbres; A, le filet; 1, 2, les cordes qui les lient aux pieds des arbres; 3, 4, les anneaux du filet; 5, le tourniquet pour le tendre; 6, 7, les cordeaux pour le tendre & le laisser tomber.

PLANCHE XXIII.

Chasse singulière des bizets, ramiers & tourterelles.

Fig. 1. On tend un filet A, un peu penché par sa partie superieure; derrière ce filet, il y a un chasseur C, prêt à le laisser tomber; au-devant, un autre chasseur B, juché dans une machine telle qu'on la voit. Lorsque les oiseaux passent, il lance une flèche O, qu'ils prennent pour un oiseau de proie; alors, ils s'abattent de frayeur, & donnent dans le piége A.

Nappes à prendre des canards.

Fig. 2. On tend ce filet dans un endroit de rivière, où il y ait au moins un demi-pied d'eau. Il faut que ce piége soit bien caché, & placé de manière qu'en plongeant, l'oiseau ne puisse s'échapper par-dessous. On attache au devant du filet des appelans privés. Lorsque les canards sauvages sont placés à la distance convenable, on lâche le filet, qui tombe avec d'autant plus de vîtesse, qu'il est chargé de petits poids de plomb: *a*, le filet; *b*, *c*, les appellans; *d*, *d*, *d*, les canards sauvages; *e*, *f*, partie supérieure chargée de plomb. Ce piége joue comme les autres filets: sa partie *g*, *h* plonge dans l'eau; M, chasseur caché qui attend la chûte de ces oiseaux, pour les tirer au fusil.

Chasse de la perdrix au filet & à la chanterelle.

Fig. 3. On appelle chanterelle une femelle. On se sert de ce piége un peu après les Rois, lorsque le dégel commence, & cela peut durer jusqu'au mois d'août. L'heure favorable est depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit, & depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil. On choisit un lieu voisin de la lisière d'un bois. Le filet est tendu autour de la cage qui renferme la chanterelle. Son cri appelle les mâles amoureux, qui se prennent au filet ou tramailler qui entoure la cage. A, la chanterelle; B, C, D, le filet; E, F, les mâles qui accourent.

Chasse particulière aux corneilles avec le duc, espèce de hibou, dressé pour cet usage.

Fig. 4. Elle se fait entre les grands arbres. On place le duc au pied d'un grand arbre ébranché, qui sert à tendre le filet. L'oiseau crie & se meut; les corneilles & autres oiseaux qui le haïssent, l'entendent, le voient, accourent, fondent sur lui; & l'homme, d'intelligence avec l'oiseau trompeur, tire le filet & les enveloppe. *a*, le duc; *b*, *c*, le filet.

PLANCHE XXIV.

Chasse du faisand & autres oiseaux de la même espèce.

Fig. 1. Elle se fait ou avec des halliers ou des filets, de la forme des poches à lapins. Placez ces filets sur les sentiers des forêts frequentées par ce gibier; semez du grain aux environs. Le filet prend tout ce qui y donne.

La poche se tend sur une baguette légère courbée en arc, dont les bouts fichés légèrement en terre, peuvent s'échapper au moindre mouvement, & laisser tomber le filet sur l'oiseau qui y reste embarrassé. 1, 2, halliers, 3, poche avec sa ficelle.

Chasse de nuit aux perdrix dont on connoit les habitudes.

Fig. 2. Le chasseur A se rend à l'endroit du gibier. Il porte le filet triangulaire BCD, dont les côtés sont de bois léger: plus ce filet a d'étendue, meilleur il est. La partie du sommet de l'angle est circulaire; elle embrasse le corps du chasseur au-dessus des reins, qui lui servent de point d'appui; le reste s'exécute comme il est facile d'imaginer.

Autre chasse de nuit. Pinsonnée.

Fig. 3. On se transporte dans un bois taillis avec des corps lumineux & combustibles. On fait du bruit; les oiseaux partent de dessus les arbrisseaux où ils reposent; ils accourent à l'éclat des lumières; ils se reposent sur des branches qu'on leur présente, & on les tue à coups de palettes. 1, 2, 3, 4, 5, chasseurs occupés à cet amusement avec leurs flambeaux, leurs baguettes & leurs palettes.

Autre chasse de nuit à la rafle.

Fig. 4. C'est une espèce de tramail ou de pantière contremaillée. Un chasseur 1 tient un flambeau, un autre 2, bat les buissons; & deux autres 3, 4, placés entre les deux premiers laissent tomber la rafle sur le gibier, qui choisit naturellement pour s'échapper le lieu tranquile, obscur & perfide qui est entre le bruit & la lumière.

PLANCHE XXV.

Fig. 1. Trébuchet.

Fig. 2. Autre trébuchet: le méchanisme en est évident.

Fig. 3. Piége double à fouine, belette, putois, & autres animaux de cette espèce.

Les portes qui en font en même temps le couvercle *a b*, en font tenues ouvertes par les ficelles *c d*, qui s'échappent à la moindre secousse que reçoit la ficelle *e*, qui répond à l'appât placé au dedans du trebuchet.

Fig. 4. Le même trébuchet simple.

Fig. 5. Vue intérieure de ce trébuchet simple.

Fig. 6, 7, 8, 9, 10, différentes sortes de cages, les unes claires, les autres obscures, couvertes de toiles, ou à barreaux, de fil d'archal ou de filasse.

PLANCHE XXVI.

Chasse aux merles.

Fig. 1. On choisit le temps de brouillards. On a un filet A, le fil delié & retors, haut de 5 à 6 pieds: il s'appele *araignée.* On le tend entre deux haies; on profite de l'habitude qu'a cet oiseau de suivre son chemin jusqu'à un certain terme, & de revenir sur ses pas. Le filet tendu, on va gagner la haie, fort au-dessus de la dernière reposée, puis on chasse l'oiseau devant soi, & il est rare qu'il n'aille pas se jetter dans le filet qu'il fait tomber sur lui en se debattant.

Chasse aux oiseaux lorsque la terre est couverte de neige.

Fig. 2. Balayez un espace *a a*, *b b*; étendez y ensuite du grain; élevez au-dessus une table *c c c c* sur des soutiens mobiles qui s'écartent, & la laissent retomber à la moindre secousse. Attachez une corde *f* à un de ces soutiens; que cette corde se rende, & s'attache en *g* au bas d'une porte de la maison; la porte ne pourra s'ouvrir sans ébranler & faire tomber la table sur les oiseaux, qui seront rassemblés dessous.

Panneaux pour la chasse du lièvre.

Fig. 3. Ce panneau, 1, 2, 3, est un filet qu'on tend dans une passée connue. Il regarde le côté d'où l'animal doit venir; il est soutenu sur des piquets très-aigus & peu enfoncés, de manière que l'animal effarouché par le bruit qu'il entendra derrière lui, & se précipitant étourdiment, le fait tomber, & s'y enveloppe.

Traquenard pour prendre les loups.

Fig. 4. Cet instrument qui est tout de fer s'attache à un arbre, comme on le voit, par le moyen d'une chaîne. Voici comment il se tend; on abaisse les deux cerceaux dentés *a b*, & mobiles à tourillons dans les oreilles percées *r*, *s*, sur la bande circulaire *c*, *d*; cela ne se peut faire sans un violent effort qui rapproche la partie supérieure *f*, *o*, du manche ou de la queue du traquenard vers sa partie inférieure *g*. On contient les deux cerceaux dentés *c d* dans cet état, par le moyen des deux arrêts *h i*, qu'on a pratiqués à ces deux cerceaux; & sur lesquels les parties recourbées *k*, *l*, d'un arbre *m*, *n* tournant sur lui même à tourillon dans les oreilles percées *u*, *t*, viennent se reposer. C'est à cet arbre *m*, *n*, qu'on attache l'appât, ou plutôt aux bras coudés de cet arbre. Qu'arrive-t-il? l'animal tire l'appât; il fait tourner l'arbre *m*, *n*, sur lui-même; ses extrémités recourbées & assises sur les arrêtes *h*, *i* des cerceaux dentés *c*, *d*, s'en échappent; le manche ou ressort *f*, *o* se débande; en se débandant, il embrasse & serre l'un contre l'autre les cerceaux dentés *c*, *d*, dont une partie passe dans l'ouverture *p*, & l'animal se trouve pris entre les dents de ces cerceaux.

Fig. 5. Les cerceaux séparés du traquenard.

Ibid. L'instrument sans les cerceaux.

Chasse aux rales d'eau.

Fig. 6. Elle se fait aux mois de mai & de juin avec des halliers de fil délié de quinze à dix-huit pieds de long, hauts de quatre mailles, & large d'environ deux pouces. On trouve ces oiseaux dans les prairies, proche des lieux humides & marécageux. On tient le bout du filet proche du ruisseau, d'où il s'étend ensuite à travers les joncs. On resserre l'animal en ces deux filets, vers l'un desquels le chien couchant le chasse, lorsque s'échappant devant le chasseur, il ne va pas s'y prendre lui-même. A B, le ruisseau, C D, les halliers; E, l'espac emarécageux compris entre les halliers.

Piége au renard.

Fig. 7. Accoutumez l'animal à venir prendre un appât dans un trou; couvrez ce trou d'une planche *a*, *b*, *fig.* 8; pratiquez au centre de cette planche une ouverture *c*, fermez cette ouverture d'une pièce mobile *e*, *fig.* 9; pratiquez au centre de cette pièce mobile *e*, un trou *h* capable de recevoir la patte de l'animal. Autour de ce trou en dessous, formez un nœud coulant avec une corde *b*, *fig.* 7.; tenez ce nœud coulant ouvert par le moyen de la clavette *k*, *fig.* 10. Que votre appât réponde à l'ouverture *h* & à la clavette. Attachez la corde *l* à une perche *l*, *m*, *n*; faites faire ressort à cette perche. L'animal alleché viendra, il trouvera le trou fermé, il sentira l'appât, il introduira sa patte par le trou *h*, *fig.* 9; il dérangera la clavette; la clavette dérangée, la perche se détendra, & le nœud coulant serrera la patte de l'animal. On conçoit aisément que la corde qui fait ce nœud coulant doit aussi être fixe, soit à la pièce *e*, soit à la planche *a b*.

PLANCHE XXVII.

Piège à taissons, blaireaux & autres animaux de la même espèce.

Fig. 1. Si vous connoissez le trou d'un de ces animaux, placez-y une planchette *a*, appuyez le bout de la planchette le plus voisin du trou contre la terre, l'autre bout sur un petit bâti de bois, tel que celui de la *fig.* 2; qu'une corde attachée à la tringle mobile *c* du bâti, se rende à la détente d'un fusil fixé sur deux fourches *d f*; le poids de l'animal en sortant fera baisser la tringle *c*; la corde qui tient à cette tringle sera tirée, la détente du fusil le sera aussi, le coup de fusil partira, & si le fusil est bien ajusté l'animal se tuera lui-même.

Autre manière de prendre les mêmes animaux au collet.

Fig. 3. Il n'y a rien à dire sur ce piège, sinon que le collet *a* est tenu ouvert par des brins d'herbe, & qu'on l'empêche d'être serré par une petite cheville placée légérement au trou du premier pieu *d*, la moindre secousse de la part de l'animal fait tomber la cheville, & le collet est serré de toute la force du poids *g*, la corde se ment sur une petite poulie placée au second pieu *h*.

Piége à prendre des geais, & vase plein d'huile servant au même usage.

Fig. 4. C'est une espèce de collet qu'on appelle *repenelle*; *a* est le ressort qui le serre; *b* le collet, *c* la cheville mobile qui le tient tendu, & que l'oiseau qui la prend pour son repos déplace par son poids. Quant au vaisseau *d* rempli d'huile de noix, on dit que cet oiseau s'y plonge, & que quand ses ailes en sont trempées, il ne peut plus voler.

Autre piége à prendre des oiseaux.

Fig. 5. Soient deux filets assemblés *x y*, par une corde torse *a*, *b*, soit un bâton *c*, *d*, passé dans cette corde, soit ce bâton tenu dans la situation qu'on lui voit par la ficelle *e*, soit l'appât placé en *g*. Le poids ou le mouvement de l'oiseau en *g* dérange l'arrêt *f*; l'arrêt *f* dérangé, le bâton *c*, *d*, est déplacé; la corde torse agit & fait fermer les deux filets entre lesquels l'oiseau est pris.

Piége en arbalête à prendre les loirs.

Fig. 6. Il est aisé de voir comment à l'aide des pièces *a*, *c*, *d*, ce piége se tend, & comment il agit par le moyen de l'arc *b*.

Fig. 7. Le même piége tenu tendu par le seul obstacle mobile *g*.

Fig. 8. Profil du même piége.

Chambre à prendre les loups.

Fig. 9. *a a a*, *b b b*, P P P bâti de la chambre, l'animal vorace saisit l'appât Y; il tire la corde X, V; la corde X, V tire le bâton T; le bâton T déplacé, la porte M, S est poussée par le poids D qui appuie sur elle, & l'animal s'est enfermé.

Trappe à loups.

Fig. 10. C'est dans une fosse; le piége de la figure précédente répété. L'animal allant saisir l'appât, fait enfoncer la trappe qu'un obstacle tenoit entr'ouverte.

PLANCHE XXVIII.

La vignette représente un renard pris au traquenard. Les *fig.* 1, 2, 3, 4, 5, &c. sont les parties desassemblées de ce piége, expliquées à la *fig.* 4, de la planche XXVI.

PLANCHE XXIX.

Cage à prendre des oiseaux de proie.

Fig. 1. On met au dedans l'appât qui convient. L'oiseau ne peut entrer sans se poser sur le bâton *c*, *d*; son poids fait pencher en dedans ce lévier, ce lévier baissant du bout *a*, lève du bout *e* où il y a un encoche, d'où la détente ou gache s'échappe. Le poids *g* libre tire les deux côtés; ceux-ci, *f*, *e e* tirés en enbas, leurs branches s'approchent & font lever deux panneaux qui ferment le dessus de la cage.

Fig. 2. La même cage fermée.

Fig. 3. Autre cage de la même espèce.

Fig. 4. Traquenard placé sur un poteau.

Fig. 5, 6. Le même traquenard vu plus en grand. *Voyez* l'explication de son méchanisme planche XXVI, *fig.* 4. Il n'y a de différence entre ce traquenard, & celui expliqué, qu'en ce que la pièce qui approche les cerceaux dentés de la dite planche XXVI, *fig.* 5, est le manche replié du traquenard, & qu'ici c'est un ressort en spirale.

PLANCHE XXX.

La vignette représente un passage dans lequel une pièce de terre au bord du bois est l'emplacement convenable pour tendre la grande mue de 18 pieds de long sur 14 de large, dont on se sert pour prendre les faisans vivans que l'on fait venir sous la mue, en y mettant un appât convenable.

Fig. 1. La mue dont un des longs côtés pose à terre, & est arrêté avec des piquets ou appuyé contre quelque souche. L'autre côté est soutenu par deux bâtons de trois pieds & demi de longueur, du haut desquels partent deux ficelles qui se réunissent en une à quelque distance. Cette ficelle va traverser quelque buisson ou broussailles, derrière lesquels le chasseur est caché.

Fig. 2. Le chasseur qui en tirant à lui la ficelle, quand il voit les faisans sous la mue, fait tomber les bâtons qui la soutiennent.

Bas de la planche.

Fig. 1. Cage quarrée dite *à rideau*, vue en perſpective & toute montée ; on y prend des éperviers, des tiercelets, &c. Le poids de l'oiſeau en B fait lever la baſcule C ; le poids A s'échappe, la corde D tire la tringle E vers G ; & la cage ſe trouve fermée par le filet qui tient à cette tringle.

Fig. 2. Coupe tranſverſale de la cage.

Fig. 3. Plan de la cage. Le rideau eſt à demi fermé.

PLANCHE XXXI.

La *vignette* repréſente la chaſſe des perdrix à la tonnelle en ſe ſervant de la vache.

Fig. 1. La tonnelle de quarante pieds de long, formée par vingt-ſix anneaux dont le plus grand a deux pieds & demi de diamètre. Les halliers qui ont ſoixante pieds ou environ de longueur en ont dix d'élévation. Ils ſervent comme d'entonnoir à la tonnelle, & dirigent les perdrix qui ſont chaſſées dans ſon ouverture.

Fig. 2. Homme qui porte la vache, à travers laquelle il regarde pour régler ſon mouvement & pouſſer les perdrix dans la tonnelle.

Bas de la planche.

Fig. 3. La vache ou toile qui couvre le chaſſeur & en imite fort imparfaitement la figure.

Fig. 4. Broche ou cheville de fer pour faire la place des piquets qui ſoutiennent les halliers, lorſque la terre eſt trop dure, ſoit par gelée ou autrement. Les piquets ſont eſpacés de quatre pieds.

Fig. 5. Maillet de bois pour chaſſer les piquets.

Fig. 6. Serpe.

Fig. 7. Fourches & détente de la mue.

Fig. 8. Mue, ſorte de piége pour prendre les faiſans ou autres oiſeaux que l'on y fait venir en y ſemant du grain. Cette ſorte de piége doit être tendue près d'un buiſſon.

PLANCHE XXXII.

Faiſanderie.

La *vignette* repréſente une partie de l'enclos d'une faiſanderie & les bâtimens néceſſaires.

Fig. 1. Chambre appellée la *couverie*, où on fait couver les œufs de faiſans par des poules. Le plancher eſt couvert de ſable, dans lequel on enfouit les paniers où ſont les poules.

Fig. 2. Mue ſous laquelle on enferme les petits faiſans.

Fig. 3. Caiſſe & claies qui forment un petit enclos à une des extrémités de la caiſſe.

Fig. 4. Caiſſe & ſon couvercle poſé deſſus.

Fig. 5. Cour ou enclos couvert d'un filet, dans lequel on enferme les faiſans rares, ou dont on veut tirer race.

Fig. 6. Paillaſſons ſous leſquels les faiſans ſe mettent à couvert, & ſe perchent ſur des bâtons. Ces paillaſſons doivent être dans l'enclos couvert de filets.

Fig. 5. Il y a auſſi de ſemblables paillaſſons qui ſont poſés d'un bout à terre, & appuyés de l'autre contre la muraille.

Fig. 7. Claies qui ſervent à couvrir la partie ouverte de la caiſſe (fig. 4). Elles ont deux pieds de large & deux & demi de long. Dans le lointain, on voit pluſieurs caiſſes couvertes qui ſont placées auprès de petits buiſſons qui leur portent ombrage.

Bas de la planche.

Fig. 1. Panier à couver ; il eſt rempli de foin aux deux tiers.

Fig. 2. Mue.

Fig. 3. Caiſſe dont on a ſuppoſé une des planches latérales briſée, pour laiſſer voir les barreaux qui ſéparent la caiſſe en deux parties.

Fig. 4. Couvercle de la caiſſe dont les planches antérieures ſont rompues, pour laiſſer voir le bâti de menuiſerie qui les ſupporte.

FIN.



